HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré,

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Diviſions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS, LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRÉSENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement compoſées ſur les Obſervations les plus autentiques;

DE PLANS, ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue ſur les Originaux *des* Voyageurs, *& où l'on a non-ſeulement fait des* Additions *& des* Corrections *très-conſidérables;*

Mais même ajoûté pluſieurs nouvelles Cartes & Figures, qui ont été gravées par & ſous la Direction de J. VANDER SCHLEY, Elève diſtingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

TOME QUATORZIÈME.

A LA HAYE,

Chez **PIERRE DE HONDT,**

M. DCC. LVI.

Avec Privilége de Sa Majeſté Impériale & de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

R
G
160
P95
v.14

61545

AVERTISSEMENT
DE
Mr. L'ABBÉ PREVOST.

JE me ſuis borné.....(*a*), ſur-tout pour le Japon, à Kæmpfer, qui réuniſſant les qualités les plus diſtinguées d'un Voyageur, ne laiſſe à déſirer qu'une meilleure forme pour la perfection de ſon Ouvrage (*b*). Il ſe trouve des Relations uniques, que cette raiſon oblige quelquefois de conſerver, ſans égard pour leur ſéchereſſe & leur peſanteur. Telles ſont celles qui font l'ouverture des

(*a*) Ceci n'eſt que la ſuite de l'Avertiſſement qui ſe trouve à la tête de nôtre précédent Volume. R. d. E.

(*b*) On peut voir, dans la Préface de M. *Naudé*, Traducteur de Kæmpfer, & dans le neuvième Tome de la nouvelle *Hiſtoire du Japon*, combien de Relations, d'Hiſtoires, d'Actes, de Lettres, & d'autres éclairciſſemens, on a publié ſur cette fameuſe Contrée. On y compte peu de Voyageurs, qui méritent proprement ce nom, & la plûpart ont déja paru dans les premiers Tomes de cet Ouvrage. Ceux qui ſeroient tentés de regretter qu'on n'ait pas fait entrer ici les *Ambaſſades mémorables* de la Compagnie Hollandoiſe aux Empereurs du Japon, doivent ſçavoir qu'elles ſont abſolument décriées. Voici le jugement qu'en porte le Traducteur de Kæmpfer: „ Ces fameuſes Ambaſſades furent „ d'abord décrites en Flamand par Arnoldus „ *Montanus*, & publiées à Amſterdam en „ 1669, *in-fol.* Il en parut une Traduction „ Angloiſe de Jean *Ogilby*, en 1670, & une „ Françoiſe en 1680, avec quelques changemens & quelques Additions; mais les mêmes Planches ſervirent pour les trois Editions. Cet Ouvrage ne répond ni aux déſpenſes qu'on fit pour l'imprimer, ni aux „ promeſſes magnifiques du Titre, ni enfin „ à l'accueil favorable qu'on lui fit dans le „ Monde; outre qu'il eſt plein de longues „ digreſſions, ſouvent étrangères au ſujet. „ Malgré ce qu'on avance, qu'il eſt tiré des „ Mémoires & des Journaux des Ambaſſadeurs mêmes, je crois que ſi l'on en retranchoit ce qui eſt copié des Lettres des „ Jéſuites, & d'autres Auteurs, le reſte ſe „ trouveroit réduit à peu de feuilles. D'ailleurs, la meilleure partie des Planches, „ qui ſont les principaux embelliſſemens, & „ pour ainſi dire l'ame des Ouvrages de cette eſpèce, ne peut ſervir qu'à jetter dans „ l'erreur, parce qu'elles repréſentent les „ choſes, non comme elles ſont, mais comme le Peintre les imaginoit. Quant à la „ Deſcription même, il faut avouer que le „ Public a quelque obligation à l'Auteur, d'avoir ramaſſé tout ce qui avoit été dit ſur „ ce ſujet, & qui étoit diſperſé en je ne ſais „ combien de Livres". *Préface du Traducteur.* Le P. de *Charlevoix* ajoûte, à cette critique, qu'il n'y a nul ordre dans l'Ouvrage, que tout y eſt plein de redites & de contradictions, & qu'on y défigure preſque toûjours ce qu'on a tiré d'ailleurs; en un mot, qu'il ne peut être d'aucun uſage, que pour quelques points de Géographie. *Hiſt. du Japon*, Tome IX. pag. 53.

des Voyages par le Sud-Oueſt. Mais j'ai pris ſoin de les relever par diverſes Deſcriptions, qui leur ſervent d'intermedes (*c*), & par l'Article du Japon, pour lequel je me promets hardiment tous les ſuffrages. La ſuite des mêmes Voyages doit faire eſperer plus d'agrément, ſi j'annonce qu'elle contiendra les Relations de *Drake*, de *Narborough*, de M. *Freſier*, de M. *Anſon*, &c. avec leurs Cartes, & tout ce qui peut ſervir à l'illuſtration de la route aux Indes Orientales par le Sud-Oueſt.

NE finiſſons pas ſans féliciter nos Lecteurs, des éclairciſſemens que M. de Liſle vient de leur procurer ſur les pages 306 & 321 de la Deſcription du Japon, dans une belle Carte, qui contient les nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud.

AJOUTONS, pour aller au-devant des moindres reproches, qu'en nous ſervant des termes de Hierarchie, de Clergé, de Prélats, de Monaſtères, &c. dans l'Article qui regarde la Religion du même Pays, nous en connoiſſons une application plus ſainte, pour laquelle nôtre reſpect eſt tel qu'il doit être. Mais c'eſt un langage reçu, auquel il ne ſeroit pas aiſé de ſuppléer, & qui eſt autoriſé par l'exemple de nos plus religieux Ecrivains.

(*c*) On en a détaché les Deſcriptions des Iſles Marianes, des Iſles Philippines & de l'Iſle de Celebes, ou Macaſſar, qui reparoitront dans le Volume ſuivant, avec des augmentations conſidérables. R. d. E.

AVER-

AVERTISSEMENT

DES

EDITEURS DE HOLLANDE.

ENFIN, *nous avons la ſatisfaction de publier un nouveau Volume de* l'Hiſtoire Générale des Voyages, *que le ſeul Article de* Pondichery *a dû faire attendre avec quelque impatience. On s'étoit engagé à le rendre infiniment plus intéreſſant qu'il ne pouvoit l'être dans l'Edition de Paris; & c'eſt à quoi nous avons apporté tous nos ſoins. L'Hiſtoire de ce célèbre Etabliſſement François, que M. Prevoſt n'avoit pouſſée qu'à l'année* 1741. *ſe trouve continuée ici juſqu'au moment où nous écrivons. Ce curieux Supplément offre une* Relation ſuivie des derniers Troubles de l'Inde, *dont on n'a que des idées fort confuſes en Europe, & dévelope, avec une impartialité ſans doute plus réelle qu'apparente, les motifs d'intérêt particulier, qui ont mis les armes à la main à des Sujets, dans une Partie du Monde, tandis que leurs Souverains étoient en Paix dans l'autre. Le ſimple récit de ce qui s'eſt paſſé dans la bruyante affaire de* Madras, *pendant la Guerre entre la France & l'Angleterre, ſervira peut-être également à caractériſer les Auteurs de ces nouveaux démêlés, & à juſtifier nos conjectures ſur la nature de leurs entrepriſes. Quoiqu'il en ſoit, nous proteſtons, que nous n'avons eû uniquement que la vérité en vûe, & nos efforts pour la découvrir répondent de la pureté de nos intentions. Les* Mémoires de M. de la Bourdonnais, *& les* Relations des Miſſionnaires Danois de Tranquebar, *ſont d'ailleurs nos Garants. Quand nous n'aurions réuſſi qu'à faire connoître les principales Parties & les Cauſes de cette Guerre, que d'autres ont tâché d'éclaircir, mais avec moins de ſuccès, nous croirions avoir mis le Lecteur ſuffiſamment en état de décider la queſtion par lui-même.*

ON *a eû l'attention de faire précéder & ſuivre cet Article, de deux autres Morceaux, qui en augmentent beaucoup le prix, & qui forment enſemble un Ouvrage unique en ſon eſpèce. Ce ſont les* Deſcriptions de l'Inde Méridionale & de la Côte de Coromandel; *La première, qui ſe borne à l'intérieur des Terres, embraſſant la Géographie & l'Hiſtoire, ouvre d'abord le Théatre de la Guerre, par une Carte très-curieuſe, & prépare l'eſprit à la liaiſon des événemens futurs avec ceux des tems paſſés. La ſeconde, qu'on étend aux Places Maritimes, ſituées entre le Cap Comorin & le Gange, ſert à repréſenter l'état actuel des Etabliſſemens Européens, dont les uns peu connus, comme ceux de* Tranquebar & d'Ougli, *& d'autres plus*

célèbres, tels que St. Thomé *&* Madras, *nous ont paru demander des Cartes, des Plans & des Vûes, qui ne fauroient manquer de plaire au Public, & de fatisfaire fa curioſité à divers égards.*

UN *quatrième & dernier Supplément, que nous ajoûtons à l'Edition de Paris, eſt celui des* Nouvelles Obſervations plus particulières ſur la Culture du Caffé; *Obſervations qui avoient échapé à M. Prevoſt, & qui, faites dans une réſidence de pluſieurs années, méritoient d'être recueillies préférablement aux Remarques paſſagères des premiers Voyageurs. On y apprend encore l'Etabliſſement d'un Comptoir François à* Mocka, *& de quelle façon le Caffé a été porté, de l'Arabie heureuſe, dans les Iſles de* France *&* Bourbon, *dont la Deſcription, qui reſtoit depuis longtems en arrière, ſe trouve ici d'autant mieux à ſa place. Le ſecond Voyage de l'Arabie heureuſe étoit inſeré avant les deux dernières pages du premier; mais il a paru plus convenable à l'ordre des tems de le faire ſuivre.*

LA *Deſcription du* Japon *a reçu auſſi des ameliorations conſidérables. M. Prevoſt avoit partagé l'*Hiſtoire Naturelle *de cette Contrée, dans deux Volumes différens, qui contenoient fort ſouvent les mêmes choſes, avec plus ou moins de circonſtances. On a pris la peine, non-ſeulement de fondre ces deux articles en un, mais encore de faire un nouveau triage des matières, & de les ranger ſous divers paragraphes avec tout l'ordre poſſible. La plûpart des noms Japonois étoient défigurés dans l'Edition de Paris, & la nôtre enrichit cet Article important de dix Figures choiſies.*

LES Augmentations *de ce Volume ſe montent à plus de* vingt-deux Feuilles, *ſans compter celles qui ſont corps avec l'Ouvrage de M. Prevoſt, & qui ſervent à l'éclaircir, ou à relever des erreurs conſidérables* (a). *On a continué à corriger, ſur le Texte même, une infinité d'autres fautes moins importantes. Ce Volume contient en tout* vingt Cartes & Figures, *qui ne ſe trouvent point dans l'Edition de Paris.*

ON *a été obligé de détacher, des premiers* Voyages par le Sud-Oueſt, *les* Deſcriptions *que l'Avertiſſement de M. Prevoſt annonce, & qui ſont celles des Iſles* Marianes, *des Iſles* Philippines, *& de l'Iſle de* Macaſſar, *ou* Celebes. *Ces Deſcriptions, ſur-tout la dernière, qui n'eſt qu'un tiſſu des calomnies atroces & injuſtes de l'Abbé* Gervaiſe *contre la Nation Hollandoiſe, demandoient d'être revûes avec ſoin, & nous les promettons pour le Volume ſuivant, que nous comptons de publier au commencement de l'année prochaine.*

(a) On a renfermé les Additions du Texte entre deux crochets, & celles des Notes ſont diſtinguées par les Lettres *R. d. E.*

CATALOGUE

CATALOGUE.

P. DE HONDT, Libraire à la Haye, a imprimé;

Novus Theſaurus Juris Civilis & Canonici, in quo junctim exhibentur varia & rariſſima optimorum Interpretum, imprimis Hiſpanorum & Gallorum, Opera: utrumque Jus ex humanioribus Litteris, ac veteris Ævi Monumentis illuſtrantia; ex Muſæo *G. Meermanni*, JCti ex Syndici Roterodamenſis. VII vol. Hagæ Com. 1751. fol.

- - - - Idem Liber, Charta majori. VII vol. folio.

Eſſay ſur l'Hiſtoire Naturelle des Coralines, & d'autres Productions Marines du même genre, qu'on trouve ſur les Côtes de la Grande-Bretagne & d'Irlande: auquel on a joint une Deſcription d'un grand Polype de Mer pris près du Pôle Arctique par des Pêcheurs de Baleine, pendant l'Eté de 1753, par *Jean Ellis*, Membre de la Société Royale. Cet Ouvrage, traduit de l'Anglois, eſt imprimé en grand Quarto & orné de quarante Planches, très-bien gravées. L'Auteur, connu par d'autres excellens Ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume, y a décidé, par les Obſervations les plus exactes & les plus curieuſes, la Queſtion qui partage ceux qui s'appliquent à l'Etude de l'Hiſtoire Naturelle des Coraux, des Eponges, &c. On y voit les Figures des diverſes eſpèces d'Animaux qui habitent ces différens Corps. A la fin on y a ajoûté la Deſcription du meilleur Microſcope dont on puiſſe faire uſage pour cette ſorte d'Obſervations. *Haye* 1756. 4to.

- - - - Le même Livre en grand Papier, dont les Eſtampes ſont très-proprement enluminées d'après Nature.

Eſſay ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Mer Adriatique, traduit de l'Italien de Mr. *Donati*, Profeſſeur à Turin, par Mr. *Caſtillon*, Profeſſeur dans l'Univerſité d'Utrecht, avec Figures. *Sous Preſſe*, 4to.

Diptychon Magni Conſulis, nunc primum luce publica donatum, Animadverſionibusque Chriſtophori Saxii, in Univerſitate Trajectino-Batava Profeſſoris, illuſtratum; cum Fig. fol. *ſub Prælo.*

La Conduite des François par rapport à la Nouvelle-Ecosse; depuis le premier Etabliſſement de cette Colonie, juſques à nos jours: Ouvrage où l'on expoſe la foibleſſe des Argumens dont ils ſe ſervent pour éluder la force du Traité d'Utrecht, & pour juſtifier leurs Procedés illégitimes. 8vo. à la Haye 1755.

Réponſe à la Lettre inſerée dans la Gazette d'Utrecht du 8 Sept. 1755., avec des Remarques ſur la Diſcuſſion ſommaire ſur les Anciennes Limites de l'*Acadie*. 8vo. à la Haye 1756.

Lettre du *Duc de* Newcastle, écrite par ordre de Sa Majesté, à Mr. *Michell*, Sécretaire d'Ambaſſade de S. M. Pruſsienne, en Réponſe à l'Expoſition des Motifs du Roi de Pruſſe, & au Mémoire & autres Papiers remis par ledit Sr. *Michell* au *Duc de Newcaſtle*, au ſujet des ſaiſies faites en Silesie. 8vo. à la Haye 1755.

Lettre d'un Anglois à ſon Ami à la Haye, contenant une Relation authentique de ce qui s'eſt paſſé entre les Cours de Londres & de Verſailles, au commencement des Troubles préſens. à la Haye 1756. 8vo.

Replique des Commiſſaires Anglois, ou, Mémoire préſenté aux Commiſſaires de Sa Majeſté Très-Chrétienne, le 23 Janvier 1753., en Replique à leur Mémoire du 4 Oct. 1751., concernant la Nouvelle Ecoſſe & l'Acadie; avec une Carte enluminée de la Nouvelle Ecoſſe, & du Cap Breton, de même que des Parties adjacentes de la Nouvelle Angleterre & du Canada. à la Haye 1756. 8vo. NB. La Carte ſe vend auſſi ſéparément.

Nouveau Dictionaire Hiſtorique & Critique, pour ſervir de Supplément, ou de Continuation, au Dictionaire Hiſtorique & Critique de Mr. *Pierre Bayle*, par Monſieur *Jacques George de Chauffepié*. à la Haye 1751. à 1756. 4 vol. fol.

L'Hiſtoire Naturelle Generale & Particulière avec la Deſcription du Cabinet du Roi, par Mrs. Buffon & d'Aubenton, 3 vol. 4to. avec des Figures gravées par Vander Schley. Cet Ouvrage contient entre autres, l'Hiſtoire & la Théorie de la Terre-- La Formation des Planettes-- La Production des Couches ou Lits de Terre--- Les Coquilles & les autres Productions de Mer qu'on trouve dans l'intérieur de la Terre--- Les inégalités de la ſurface de la Terre--- Les Fleuves, les Mers, & les Lacs--- Le Flux & le Reflux--- Les inégalités du fond de la Mer & les Courans--- Les Vents réglés--- Les Vents irréguliers, les Ouragans, les Trombes & quelques autres Phénomènes, cauſés par l'Agitation de la Mer & de l'Air--- Les Volcans & les Tremblemens de Terre--- Les Iſles nouvelles, les Cavernes, les Fentes perpendiculaires--- L'Effet des Pluyes, les Marécages, les Bois ſouterrains, les Eaux ſouterraines--- Les Changemens des Terres

res en Mers, & Mers en Terres--- L'Hiſtoire Naturelle des Animaux & celle de l'Homme. *Les Tomes* IV. & V. de cet Ouvrage, qui ſont ſous Preſſe, contiendront des Pièces qui ne ſe trouvent pas dans l'Edition de Paris, & paroîtront inceſſamment. Quoiqu'on les exécute avec toute la propreté poſſible, on pourra pourtant les avoir à un tiers moins que l'Edition de Paris.

- - - - Le même Livre en grand Papier.

Hiſtoire Naturelle des *Oiſeaux*, par *M. E. Albin*, avec les Notes de *Derham*, à la Haye 1750. 3 vol. in 4to., ſur du Papier Royal, avec plus de 300. Eſtampes.

- - - - le même Ouvrage, peint en Mignature, avec les Couleurs du Plumage de chaque Oiſeau, tirées d'après Nature.

Hiſtoire des XVII. Provinces des Pays-Bas, depuis l'Abdication de l'Empereur *Charles V.*, en 1555., juſqu'à la Paix de Bade, par Mr. *van Loon*, à la Haye 1736. 5 vol. avec plus de 3000 Medailles.

Hiſtoire de *Charles XII.* Roi de Suede, par Mr. *de Nordberg*. Haye 1748. 4 vol. 4to. NB. Comme on a débité tant de Contrevérités ſur le chapitre de ce grand Prince, on a eu ſoin de munir cette Edition de plus de 200 Pièces Originales, qui en détruiſant ce que certains Auteurs mal informés ont eu l'imprudence d'avancer dans leurs Ecrits, confirment en mêmetems les Faits les plus importans de cette Hiſtoire.

- - - - le même Livre en grand Papier.

Les Avantures de *Don Quichotte*, repréſentées en Figures, par *Coypel*, *Picart* le Romain, & autres habiles Maîtres, avec les Explications des XXXI. Planches de cette magnifique Collection, tirées de l'Original Eſpagnol de *Miguel de Cervantes*. à la Haye 1746. in 4to.

- - - - le même Livre, in fol.

La Bibliothéque Univerſelle, Choiſie, Ancienne & Moderne, par le célèbre Mr. *Le Clerc*. 83 vol. in 12°.

La Bibliothéque *Britannique*, ou Hiſtoire des Ouvrages des Savans de la Grande-Bretagne, par une Société de Gens de Lettres à Londres. à la Haye 1734., & ſuiv., 50 parties, in 8vo.

Remarques Hiſtoriques, Critiques & Philologiques ſur le Nouv. Teſtam., par Mr. *Beauſobre* le Pére. Haye 1742. 2 vol. in 4to.

Diſcours Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux, ſur les Evénemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, par Mrs. Saurin, Roques & Beauſobre; avec les belles Eſtampes de Mrs. Hoet, Houbraken, & Picart. *à la Haye, 6 vol. in folio, ſur du Papier Median.*

- - - - *ſur du Papier Royal.*

- - - - *ſur du Papier Superroyal.*

- - - - Les Volumes ſéparés de cet Ouvrage, ſur du Papier Impérial, Superroial, Roial & Median.

Joſ. Em. Minianæ de Bello Ruſtico Valentino, libri tres, ſive. Hiſtoria de Ingreſſu Auſtriacorum Foederatorumque in Regnum Valentiæ: ex Bibliotheca Georgii Majanſii. *Hagæ Comitum* 1752. 8vo.

L. Sectani, Q. Filii, de tota Græculorum hujus Ætatis Litteratura, Sermones quatuor; acceſſere ad eorum Defenſionem Quintus & Sextus. *Hagæ Com.* 1752. 8vo.

Guill. Ferrarii de Rebus Geſtis Eugenii, Principis a Sabaudia, Bello Pannonico, Libri III. *Hagæ Com.* 1749. 8vo.

Joh. Chriſtop. Struchtmeyeri, Theologia Mythica, ſive, de Origine Tartari & Elyſii libri quinque: quibus oſtenditur, Fabulas Gentilium de Diis, eorundemque Ritus Sacros, unice deduci & explicari debere ex Religione Primi Orbis, Myſteriiſque Sacro Sanctis, de Deo uno & trino, Chriſto, Spiritu Sancto, & Regno Dei inter homines. *Hagæ Com.* 1753. 8vo.

FIN.

HISTOI-

élèbre Mr.

ou Hiſtoire
la Grande-
le Gens de
1734., &

es & Phi-
ſtam., par
1742. 2 vol.

, Théologi-
énemens les
& du Nou-
rin, Roques
Eſtampes de
Picart. *à la*
Papier Me-

cet Ouvra-
Superroial,

lico Valenti-
de Ingreſſu
ie in Regnum
rgii Majanſii.

Græculorum
rmones qua-
Defenſionem
1752. 8vo.
Eugenii, Prin-
onico, Libri

, Theologia
artari & Ely-
enditur, Fa-
andemque Ri-
xplicari debe-
Myſteriiſque
trino, Chri-
no Dei inter
8vo.

HISTOI-

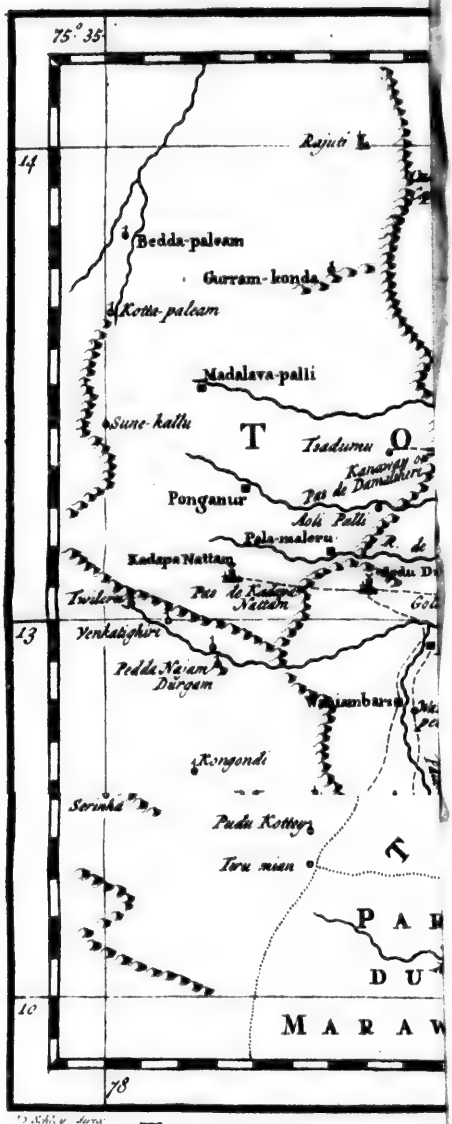

TONEEL DES

■ Voornaame Plaats. ⌂ Pagode of Heide

Cérémonie Nuptiale du Japon. || Trouw-Plegtigheeden in Japan.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVme Siècle.

QUATORZIÈME PARTIE.

Suite du LIVRE TROISIEME.

Voyages dans la Presqu'isle en déça du Gange.

[*Descriptions des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maissour, de Gingi & de Carnate.*

Description de l'Inde Méridionale.

LA fameuse Presqu'Isle de l'Inde en deça le Gange, se divisoit anciennement en trois grands Royaumes, *Chora Mandalam*, *Pandi Mandalam* & *Tonda Mandalam*. Choren, Pandi & Tonda, sont les noms de trois Rois, célèbres dans l'Histoire Indienne, & dont les Successeurs ont règné longtems sur ces Parties. Mandalam signifie Royaume. Les limites de ces trois Etats, qui comprenoient toute cette vaste étendue de Pays entre le Cap Comorin & le Gange, ne sont point fixées par les Auteurs: Ainsi, sans s'arrêter à une division peu certaine, nous passerons à la Description particulière des six principaux Royaumes de l'Inde Méridionale, connus

Ancienne division de la Presqu'Isle.

Division actuelle.

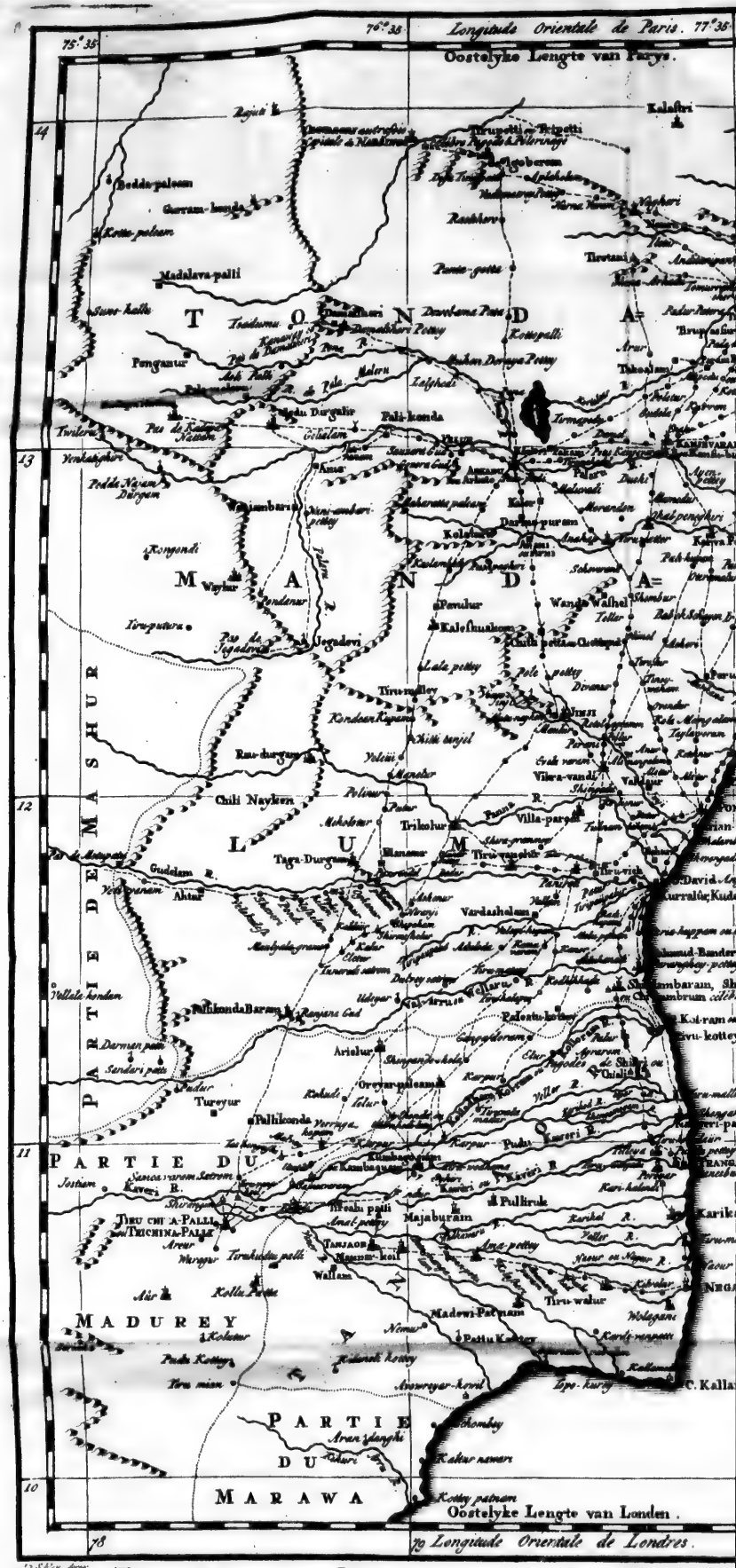

TONEEL DES OORLOGS OP DE KUST

■ Voornaame Plaats. ⏢ Pagode of Heidensche Tempel. ▽ Verblyfplaats van een Nabab, of Mogolsche G
● Sutri-Inns, Rusthuyzen voor de Rey

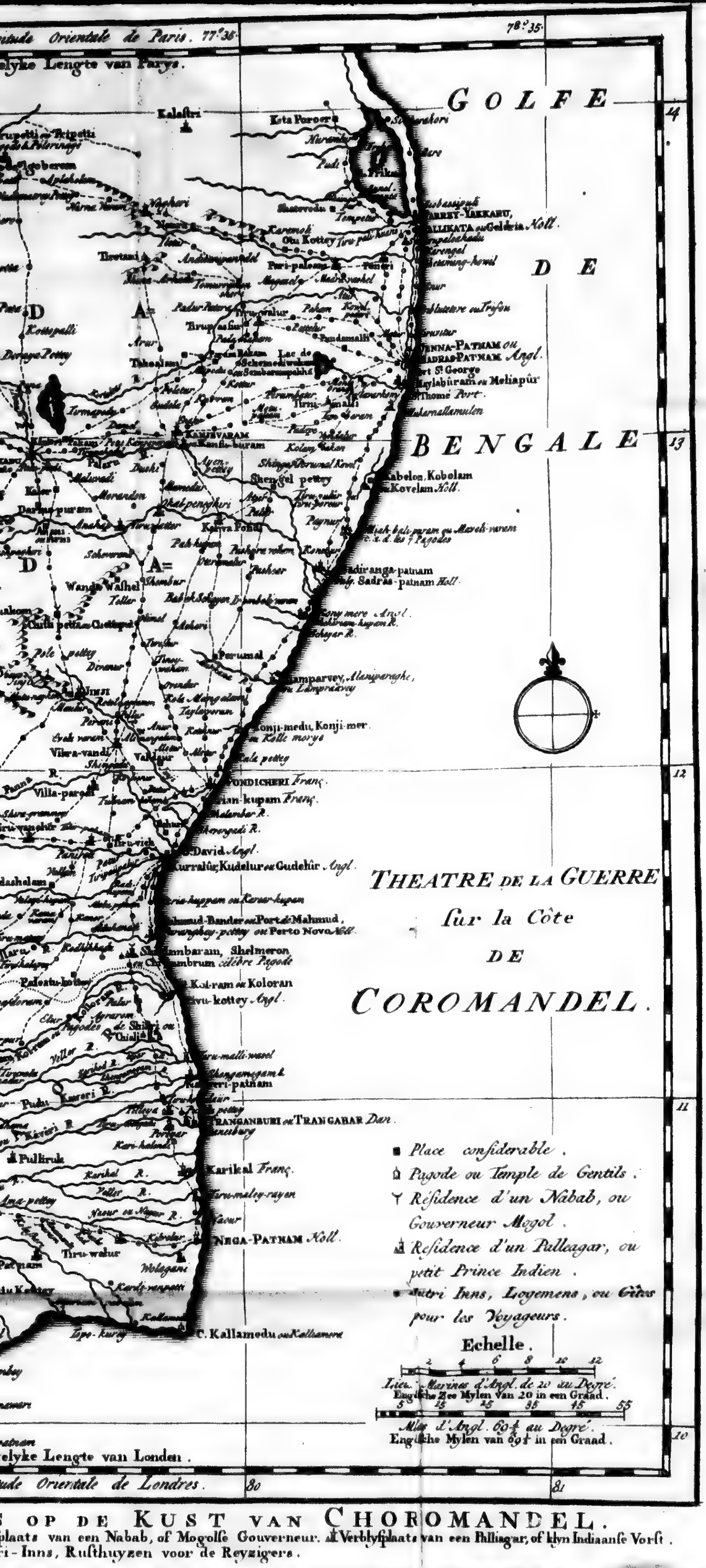

…S OP DE KUST VAN CHOROMANDEL.

…plaats van een Nabab, of Mogolse Gouverneur. Verblyfplaats van een Palliagar, of klyn Indiaanse Vorst.

…ri-Inns, Rusthuyzen voor de Reyzigers.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

nus aujourd'hui ſous les noms de *Tanjour*, de *Marava*, de *Maduré*, de *Maiſſour*, de *Gingi* & de *Carnate*.

Royaume de Tanjour.

I. Le Royaume de *Tanjour*, ou *Tanjaor*, comprend la plus grande partie de Chora Mandalam (*a*), dont il porte encore le nom parmi les Malabares; Les Portugais l'ont donné enſuite à toute la Côte Orientale de la Presqu'Iſle. Ses terres, dit le Père Bouchet, ſont les meilleures de toute l'Inde Méridionale. Le Fleuve *Caveri* ſe partage en pluſieurs bras, qui arroſent & fertiliſent cette Contrée. Les revenus du Prince vont juſqu'à douze millions. *Tanjour* (*b*), Capitale de ce petit Etat, n'étoit autrefois qu'un Temple d'Idoles. Cette Forteresſe a une double enceinte; mais elle n'eſt pas trop bien bâtie. Ses foſſés ſont peu profonds, & il eſt difficile de les remplir d'eau. La Forteresſe intérieure ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt au Nord, & l'autre au Sud. Dans celle du Nord, on voit le Palais du Roi, qui n'a rien de magnifique. Il n'y a que quelques tours aſſez jolies. On a bâti, dans la partie du Sud, le Pagode de *Peria Oureyar*. Au Nord du Temple eſt un vaſte Etang, bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la conſtruction de ces Etangs, & l'on en voit pluſieurs qui ſe feroient admirer en Europe. Les environs de Tanjour ne ſont arroſés que par un petit Ruiſſeau. Plus loin, on trouve la petite Rivière de *Vinnarou*, & au-delà le Caveri, qui eſt l'un des grands bras du *Coloram* (*c*). Telle eſt l'idée générale que le Père Bouchet nous donne de ce Royaume.

LES Miſſionnaires Danois de Tranquebar, Ville ſituée dans l'Etat de Tanjour, fixent ſon étendue à vingt miles d'Allemagne de longueur, ſur ſeize de large. Il eſt borné au Midi, en partie par la Mer, & en partie par le Marava: A l'Occident, il confine au Royaume de Maduré, & au Nord le Fleuve *Colladbam*, ou Coloram, lui ſert de limites. Dans cette petite étendue de Pays, on rencontre un fort grand nombre de Villes, de Bourgs & de Villages; Mais nous nous contenterons d'indiquer les principales Places.

Ses principales Places.

TANJOUR, Capitale du Royaume eſt ſituée au Nord, près de la Rivière

(*a*) On écrit *Shora*, ou *Sora*; Il ſemble que *Choromandel* approche le plus du véritable nom; mais, par un abus reçu, *Coromandel* eſt aujourd'hui paſſé en uſage.

(*b*) Latitude onze degrés vingt-ſept minutes; mais ſuivant nôtre Carte, ou celle de M. d'Anville, ſeulement dix degrés quarante-deux minutes. M. Bellin n'a point diſtingué le Royaume de Tanjour & ſa Capitale, dans la Carte dont nous avons fait uſage: Cependant l'emplacement de cette Ville y ſeroit à-peu-près à la même hauteur que M. d'Anville lui donne. La Carte de M. de *la Croze*, & quelques autres Hollandoiſes, s'accordent avec la détermination du P. Bouchet & ſa Carte. Les Miſſionnaires Danois mettent Tanjour à onze degrés quarante minutes.

(*c*) Ceci ne paroit pas conſtater tout-à-fait la ſuppoſition de M. d'Anville; Car le *Vinnarou*, qui eſt ſans doute le *Viner*, doit paſſer au Nord de Tanjour, puiſque le Caveri eſt au-delà; & dans la Carte de M. d'Anville, le Viner coule au Sud de cette Ville. Suivant ce Géographe, le bras qui rencontre la Mer à Negapatnam, détachant pluſieurs rameaux, dans la partie ſupérieure & ſur la droite de ſon cours, il faut néceſſairement que ces rameaux, ci-devant inconnus dans les Cartes, ayent leur débouchement dans la Mer, en deça même du Cap de Calla-medu; à quoi il n'y a rien à dire; Mais il prétend que ce bras paſſe au Midi de Tanjour, comme dans ſa Carte de 1737, quoique la dernière, d'accord avec toutes les autres, contrediſe ici ſes propres Eclairciſſemens.

re *Wadhawaru* (*d*), à une lieue du Coloram, & à trois journées de la Côte. La Ville, y compris ſes Fauxbourgs, a plus d'un mile d'Allemagne en longueur. Le Palais du Roi, qu'on voit à l'Orient, eſt un quarré parfait, fortifié d'une haute muraille, au pied de laquelle eſt un foſſé rempli de crocodiles. Des éléphans enchaînés gardent la baſſe-cour, & en deffendent l'entrée.

A u Sud-Oueſt, on trouve d'abord une petite Forteresſe, nommée *Wallam*, à trois lieues de Tanjour; *Candara-Cottey*, autre Forteresſe, auſſi au Sud-Oueſt, à deux lieues Malabares de cette Capitale (*e*). *Tirucatupalli* en eſt à ſix lieues communes du côté de l'Occident, dans le Diſtrict où les Miſſionnaires Jéſuites ont leur principale Egliſe (*f*). *Ammalpettey*, petite Ville commerçante, (*g*) à une lieue de Tanjour, près du Caveri, d'où tirant à l'Orient, on rencontre *Rajaghiri* (*h*), Ville renommée pour ſon excellent bétel; *Swami-malei*, autre Ville peu éloignée de la précedente, entre le Caveri & le Coloram. *Cumbagonam*, grande Ville, bien bâtie, à deux miles d'Allemagne de Tanjour, vers l'Orient. Près de-là, toûjours à l'Orient, on a encore *Tirunâgaram*, Ville fort connue par ſa terre rouge, dont on ſe ſert pour les Indiennes.

Madewi-patnam, Chef-lieu d'une Principauté de ce nom, étoit autrefois une grande Ville. Elle eſt ſituée à huit lieues communes au Sud-Eſt de Tanjour, & fortifiée d'un bon Château, avec quatre Fauxbourgs. De-là tirant au Sud, on trouve *Pattu-Cottey*, qui eſt une Forteresſe, voiſine de *Mannar-Covil*, qui paſſe pour une des principales & des plus fortes Villes du Pays (*i*). La Rivière *Poijur* coule auprès (*k*). Plus loin, à l'Orient, on arrive à *Tiruwarhur*, Château Royal, éloigné de cinq miles d'Allemagne de Tranquebar; C'eſt un lieu ſacré pour les Malabares. *Tiruvudha-marudûr*, autre Château Royal, à un mile & demi de Cumbagonam, d'où deſcendant le Caveri, l'on rencontre *Cuttalam*, & ſuivant la même route juſqu'à une journée de Tranquebar, on vient à *Majaburam*, ou *Maîrom* (*l*), nom qui ſigni-

(*d*) Le Wadhawaru & le Vinnarou, ou Viner, qui forment deux bras différens, dans la Carte de M. d'Anville, pourroient bien n'être qu'une même Rivière.

(*e*) La lieue Malabare fait un peu plus d'un tiers d'heure. Cette Place ne paroît pas dans la Carte.

(*f*) L'Auteur de nôtre Carte a mis *Tirucatupalli* comme un Village à l'Oueſt de Tanjour; mais nous avons lieu de croire que ce doit être le même que *Tirealupalli*, au Nord-Oueſt de cette Capitale. L'Egliſe des Jéſuites ſeroit celle d'*Elakuritſchi*, qui a été oubliée dans la nouvelle Carte de M. d'Anville.

(*g*) L'Abregé des Miſſions Danoiſes en fait une petite Republique; mais dans un ſens plus étroit, c'eſt ſeulement une Ville libre, ou un aſile pour les Malfaiteurs, à-peu-près comme les Lieux de refuge des Iſraëlites. Son nom ſignifie *Ville de la Princeſſe*, parcequ'elle appartenoit à la Princeſſe Mère du Roi *Sarbofi*. Le Commerce de cette Ville s'étend ſur la Côte Occidentale.

(*h*) Ce nom ſignifie *Mont-Royal*.

(*i*) *Mannar-Covil*, ou le *Temple de Mannar*, eſt à une lieue & demie à l'Orient de Tanjour. *Pattu-Cottey*, à la même diſtance au Sud de Mannar-Covil, & *Madewi-patnam*, à une lieue au Sud-Oueſt de cette dernière Ville. La Carte diffère beaucoup de ces diſtances & poſitions.

(*k*) Suivant la Carte des Miſſionnaires Danois, cette Rivière, qu'ils font paſſer au Nord de Tanjour, tombe dans la Mer au deſſous de Negapatnam.

(*l*) Dans l'original de nôtre Carte, Madewi-patnam ſe trouve ici une ſeconde fois, pour *Majaburam*. C'eſt une erreur que nous avons corrigée.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

ſignifie *Ville des Paons*, d'où l'on ſe rend à *Carrupuraneicudi* & *Tirucadaûr*, Lieu ſacré, qui avec *Tirusuratſcheri* confinent à l'Établiſſement de la Compagnie Danoiſe (*m*). Au-delà du Caveri, vers le Nord Oueſt, *Pullirucomwölur*, à une journée de Tranquebar, avec *Tiruvongâdu*, (*n*) qui n'en eſt qu'à une lieue Malabare, ſont deux Places reputées des plus ſaintes par l'apparition des fauſſes Divinités. De Pullirucomwölur tournant au Nord-Eſt, on vient à *Shiarbi*, ou *Chiali*, grande Ville où l'on compte plus de ſoixante Pagodes. On reſerve, pour un Article à part, les autres Places qui bordent la Côte (*o*).

Etat de ce Royaume.

LE Royaume de Tanjour peut être regardé comme le centre de l'Idolatrie. Auſſi eſt-il renommé, dans toutes les Indes Orientales, par le nombre prodigieux de ſes Pagodes. On y compte plus de trois cens ſoixante-quatre Villes & Bourgs qui ſe vantent de l'apparition de quelques Dieux; & c'eſt ſur la foi de ces prétendues apparitions qu'on leur bâtit tant de Temples. Les Rois de Tanjour ont ſignalé leur zèle, à cet égard, par des ſommes immenſes: mais ils y ont bien trouvé leur compte dans la ſuite. L'affluence des étrangers, augmente conſidérablement les revenus des Douanes, qui ſont fort onéreuſes pour les Voyageurs (*p*). La principale force du Roi de Tanjour conſiſte dans ſes treſors. On compte qu'il tire annuellement de ſon Pays plus de trente tonnes d'or, & que ſes treſors montent au-delà de trois cens millions. Il a dans ſon Armée cent quarante-quatre éléphans de guerre, & plus de trois cens chevaux. Ses Troupes ne ſont pas en fort grand nombre; mais quand il a beſoin de les augmenter, l'argent lui en procure promptement les moyens. On l'a vû, en 1704., devant Tranquebar, avec une Armée de quarante mille hommes, pour en faire le Siège. Ce Prince, comme tous les autres de la Côte, rend hommage au Grand Mogol, & lui paye annuellement un tribut de trois cens trente-trois mille, trois cens trente-trois roupies.

Succeſſion des Rois de Tanjour.

AUTREFOIS les Souverains de Tanjour ne portoient que le titre de *Naik*, ou Prince, juſqu'à *Ecoſi-Maha-Raja*, qui prit celui de Roi dans ces derniers tems. Après l'extinction de la Famille Royale des *Shoren*, le Gouvernement paſſa dans la Famille des *Valeiers*; enſuite dans celle des *Valvadageriens*, & enfin le Royaume parvint, en 1674., aux deſcendans de la Maiſon des *Marattes* (*q*), dans la perſonne d'Ecoſi-Maha-Raja, qui laiſſa trois Prin-

(*m*) *Tirucadaûr* ſe voit dans la Carte; mais pas *Tirucuratſcheri* Sa ſituation eſt au Sud-Oueſt de Tranquebar.

(*n*) La poſition de ces deux lieux n'eſt pas juſte dans nôtre Carte. *Pulliruk*, ou *Pullirucomwölur*, ſuivant les Miſſionnaires Danois, eſt ſitué entre *Sbiarbi* & *Majaburam*, au Nord du Caveri. *Tiruvongâdu*, qui paroît entre *Tilleiali* & *Porreyar*, devroit être auſſi au-delà de ce Fleuve. On ne les trouve ni l'un ni l'autre dans la Carte de M. d'Anville.

(*o*) Tout le Pays eſt gouverné par des Officiers Généraux, ſous le titre de *Subeijadars*, ou *Suweiaters*, dont quatre ſont diſtingués par une autorité plus étendue que les autres.

(*p*) Un Européen paye pour ſa perſonne deux Fanos; pour un palanquin, dix; pour un cheval cinq. Un Portugais donne un demi fano; un Malabare Chrétien ſeize Kas; un Maure autant. Les Malabares Gentils ſont francs, excepté pour leurs marchandiſes; Mais les Péagers font quelquefois payer cette taxe au triple & au quadruple.

(*q*) Ces deux Familles deſcendent d'un nommé *Maga-Raja*, qui étoit Premier Miniſtre du Pacha de *Wijeaburam*, ou Roi de Vi-

Princes. Le premier, nommé *Sâsi*, ou *Sagasi-Raja*, règna jusqu'en 1711. Le second, *Sarbosi*, ou *Saruposi-Raja*, jusqu'en 1729, & le troisième enfin, nommé *Tuccosi-Raja*, jusqu'au 17 de Juillet 1735. Ce dernier Prince, immédiatement après la mort du Prince Sâsi, son frère aîné, avoit formé des prétensions sur le Royaume; mais il fut obligé pour lors de se contenter du Gouvernement de Madewi-patnam, où il règna sous le titre de *Petit Prince*, jusqu'à la mort de son autre frère. Tuccosi-Raja règna donc à son tour sur tout le Royaume, & déja de son vivant, les deux Princes ses fils, *Anna-Sçahib*, & *Baba-Sçahib*, se disputèrent le Trône. Leurs différends ne furent terminés qu'en 1734, par la mort de l'aîné de ces deux Princes. Ainsi le cadet, Baba-Sçahib, règna enfin à Tanjour, sous le titre d'*Ecosi-Maha-Raja*, qui signifie le *Grand Roi*; mais il mourut au bout d'une année, le 1er. d'Août 1736. Quelques jours avant sa mort, il avoit signé une trève avec le Divan du Grand Mogol, qui s'étoit emparé de la Forteresse de Tiruchinapally, & qui tenoit la Ville de Tanjour bloquée depuis peu de jours (*r*). Une des femmes du Roi, qu'il avoit laissée enceinte, se flattoit de mettre au monde un Prince; mais il se trouva que ce n'étoit qu'une Princesse. Le chagrin qu'elle en ressentit, la jetta dans un desespoir dont elle mourut bientôt après. Une autre des femmes du Roi deffunt monta sur le Trône, qu'elle n'occupa que deux ans. Les troubles qui survinrent durant sa Régence, en 1738, font la matière d'une curieuse Relation, dans les grands Actes des Missionnaires Danois. On la donne d'autant plus volontiers, que la Traduction Françoise de l'Abregé de M. *Niecamp*, ne s'etend que jusqu'à la fin de l'année 1736.

Description de l'Inde Méridionale.

Toute la Famille Royale & le *Sayâd*, ou Commandant de Tanjour, voyoient avec chagrin, l'autorité entre les mains de *Wâpra*, Oncle maternel du Roi deffunt, & de *Sittôsi* son Confident, qui, sous le nom de la Reine, gouvernoient absolument l'Etat, l'un comme Roi, & l'autre comme Premier Ministre. C'est ce qui engagea le Commandant à faire soûlever contre eux un Prétendant, qui n'ayant ni assez de forces particulières, ni aucun secours à attendre du Nord, se reposa sur lui du soin de toute l'affaire. *Gâdtickei*, Oncle du Prétendant, dressa son Camp au-delà du Coloram, & toute sa Cavalerie n'étoit que d'environ trois cens hommes. Sittôsi, qui avoit pris poste auprès de *Shiarbi*, en comptoit jusqu'à trois mille. Il n'auroit eû qu'à les faire marcher pour mettre Gâdtickei en déroute; Mais les Mécontens de son Armée, dont il avoit retenu la paye, & ceux que le Commandant tenoit à ses gages, l'intimidèrent si fort, qu'il se retira à Tanjour, où Gâdtickei le suivit de près. Sittôsi, qui passoit d'ailleurs pour habile Politique, se rendit avec Wâpra & leurs Partisans, au Palais Royal, & firent fer-

Grande révolution dans ce Royaume.

Visapour, & qui eut plusieurs femmes. La première fut une Princesse de *Cuncan*, dont il eût un fils, nommé *Sivosi-Raja*; C'est le fameux *Sevagy*, connu par tant de Relations précédentes. Son fils *Sandosebi*, ou *Sambogi-Raja*, eût aussi un fils, nommé *Sawu-Raja*, qui fut comme lui, Roi des Marattes, & mourut en 1739. Maga-Raja eût d'une seconde femme, *Ecosi-Maha-Raja*, qui vint en 1674, au secours du Naïk de Tanjour, qu'il chassa ensuite de ses Etats, & se fit Roi à sa place.

(*r*) Voyez ci-dessous l'Article de Pondichery.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

fermer les portes de la Forteresse, afin d'empêcher la Garnison & ses Chefs d'en sortir pour se procurer satisfaction au sujet de leur paye. Le Commandant étoit garde de même dans son Palais; Mais la faim agissant sur les Soldats, qui avoient été privés de leur liberté, ne put que faire tourner à son avantage, une précaution violente, qu'on croyoit propre à ruiner ses desseins. Ses ennemis eurent recours à un autre artifice; ils lui firent connoitre, qu'ils étoient résolus d'élire pour Roi, le Prétendant, & qu'on le prioit d'assister à cette cérémonie. Comme il se doutoit bien qu'on leur en vouloit à tous deux, il s'en excusa, sous prétexte d'une indisposition qui ne lui permettoit pas de quitter la chambre. Le Conseil, déconcerté par son refus, fut quelque-tems en suspens sur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le Commandant en profita, pour avertir Gâdtickey de s'avancer vers la Ville. Ceux qui s'étoient sauvés à son approche, le raillèrent lorsqu'ils virent que toutes ses forces se réduisoient à deux ou trois cens chevaux. Il éleva des trophées; mais personne ne se soucioit de ces vaines apparences. En attendant on renforça la garde de la Forteresse, & les Soldats reçurent une partie de leur solde. Gâdtickei s'approchant de plus en plus, Sittôsi & ses Complices furent d'avis, qu'il falloit faire massacrer le Commandant dans sa maison; Mais on le trouva bien sur ses gardes. Un moment après, Gâdtickei, à qui il avoit laissé une porte ouverte, parût tout-à-coup dans la Forteresse, à la tête de quelques Troupes. Sittôsi & ses Partisans furent pris & chargés de chaînes. Le 10 Juillet 1738, le Prétendant fit son entrée dans la Capitale. On le conduisit d'abord aux principales Pagodes, sous les décharges continuelles de l'Artillerie. Le lendemain il répandit quelques sacs d'argent sur la tête du Commandant, pour marque de sa bienveillance particulière (*s*). Comme on apprit le 17, que l'Armée Mogole de *Sander-Sçahib*, l'ami secret de Sittôsi, se retiroit, & étoit en pleine marche, ce dernier, avec quatre de ses Complices, furent mis sur un chariot & traînés dans les rues autour de la Forteresse, Sittôsi sans nez, & un autre sans mains; Enfin ils furent exécutés, sous trois portes de la Ville, & leurs cadâvres pendus, à chacun de ses quatre côtés. On sçût ensuite que Wâpra, voyant qu'on alloit le saisir, s'étoit donné la mort par ses propres mains, & qu'on lui avoit cependant accordé un bucher honorable. Le 21, jour de l'inauguration du nouveau Roi, ce Prince qu'on nommoit auparavant *Partapû-Singa-Raja*, reçut le titre de *Sawâsadi-Raja*, mot Maratte, qui signifie *Roi incomparable*. Son âge pouvoit être alors de dix-neuf à vingt ans (*t*). On verra, sous l'Article de Pondichery, quel fut le sort de ce Prince.

Royaume de Marava.

II. LE *Marava*, dont le Père Bouchet ne fait point de description particulière, est un petit Royaume, situé entre ceux de Tanjour & de Maduré, & la Côte de la Pêcherie. Ce Pays est presque par-tout couvert de bois &

(*s*) *Canagâbi scbegam*, comme qui diroit Onction d'or, *auro* quasi *delibutum reddere*.

(*t*) Ce Prince étoit fils du Roi Saruboſi, qui mourut le 18 Novembre 1729. Sa Mère fut obligée de se brûler avec le corps de son Epoux, parceque l'enfant qu'elle avoit mis au monde étoit attribué à un Bramine. Après la mort de Tuccosi, frère de son Père, on chercha à se défaire de lui; mais un Bramine lui procura les moyens de se sauver dans les terres du Roi de Maduré, où il trouva de la protection, auprès d'un Gouverneur de Province.

& de broſſailles. *Ramanadaburam* eſt le nom de la Ville Capitale, où le Prince fait ſa réſidence ordinaire. En 1700, le Père Martin écrivoit, que ce Prince avoit ſecoué, depuis peu, le joug du Maduré, dont il étoit auparavant tributaire. Ils partagent entr'eux la Côte de la Pêcherie. „ Le „ Marava, dit le même Miſſionnaire, dans une autre Lettre de l'année „ 1709, eſt un *grand* Royaume, tributaire de celui du Maduré. Le Prin„ ce qui le gouverne n'eſt pourtant tributaire que de nom; car il a des „ forces capables de réſiſter à celles du Maduré, ſi celui-ci ſe mettoit en „ devoir d'exiger ſon droit par la voye des armes. Il règne avec un pou„ voir abſolu, & tient ſous ſa domination divers autres Princes, qu'il dé„ pouille de leurs Etats quand il lui plaît".

Description de l'Inde Méridionale.

Une troiſième Lettre du Père Martin, de l'année 1713, y ajoûte encore quelques circonſtances aſſez curieuſes. „ Preſque toutes les Bourgades „ & les Terres de Marava, ſont poſſedées par les plus riches du Pays, „ moyennant un certain nombre de Soldats, qu'ils ſont obligés de fournir „ au Prince toutes les fois qu'il les demande. Ces Seigneurs ſe revoquent „ au gré du Prince: Leurs Soldats ſont leurs Parens, leurs Amis, ou leurs „ Eſclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la Peuplade, & qui „ prennent les armes dès qu'ils ſont commandés. De cette manière le „ Prince de Marava peut mettre ſur pied, en moins de huit jours, juſqu'à „ trente & quarante mille hommes, & par-là il ſe fait redouter des Prin„ ces ſes voiſins: Il a même ſecoué le joug du Roi de Maduré, dont il „ étoit tributaire. En vain les Rois de Tanjour & de Maduré s'étoient-ils „ ligués enſemble pour le réduire; le fameux Brame *Najara-payen*, grand „ Général du Maduré, étant entré dans le Marava, en 1702, à la tête „ d'une Armée conſidérable, y fut entièrement défait & y perdit la vie: „ le Roi de Tanjour ne fut pas plus heureux en 1709; profitant de la dé„ ſolation où étoit alors le Marava, il y envoya toutes ſes forces; mais „ ſon Armée fut repouſſée avec vigueur, & il ſe vit réduit à demander „ la paix".

Ce fut l'année ſuivante que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses femmes, au nombre de quarante-ſept, ſe brûlèrent avec le corps du Prince. Son Succeſſeur perſécuta violemment le Père Martin, & fit détruire ſon Egliſe de *Ponneli-Cottey*, groſſe Bourgade toute compoſée de Chrétiens. Il avoit un frère, nommé *Varouganada-Deven*, qui accorda au Miſſionnaire une retraite ſur ſes Terres. Ce Prince faiſoit ſa réſidence ordinaire dans la Forteresſe d'*Aradanghi* (*v*), & il étoit le Maître d'une bonne partie du Marava. Tout le Royaume lui appartenoit de droit, parcequ'il étoit l'aîné; mais il en avoit cedé la ſouveraineté à ſon cadet, qu'il reconnoiſſoit plus capable que lui pour le Gouvernement.

Ses révolutions.

Vingt ans après, c'eſt-à-dire en 1729, les Miſſionnaires Danois nous apprennent, que le Roi de Tanjour, dans un tems de famine, qui lui fournit l'occaſion d'uſer de ſtratagème, fit priſonnier *Babanu-Singu*, Prince de Marava, & envoya à ſa place, pour Gouverneur de ce Pays, un nommé *Catta-*

(*v*) *Arandanghi-Cottey* dans la Carte de M. de la Croze. C'eſt une Place que le feu Prince de Marava avoit enlevée au Roi de Tanjour.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

Catta-Deven, qui après avoir été bâtiſé dans ſa jeuneſſe, par les Miſſionnaires Jéſuites, étoit rentré dans le Paganiſme. Le Roi de Tanjour, mécontent de lui, ayant voulu rétablir Babanu-Singu, après deux ans de priſon, Catta-Deven s'y oppoſa vigoureuſement, & ſe maintint dans ſa poſſeſſion juſqu'à ſa mort. Il paroît que ſon Succeſſeur ne fut pas moins indépendant, puiſqu'en 1748, il s'étoit mis en Campagne, avec une Armée de ſoixante mille hommes, pour faire la guerre au Roi de Tanjour, à l'occaſion d'un mariage; mais il mourut au commencement de l'année ſuivante, fort regretté de ſes Sujets, dont il étoit l'idole. Sa Mère propoſa pour Succeſſeur, un de ſes Gendres, qui fut établi Régent à ſa place.

Titre des Princes de Marava.

LES Princes, ou les Gouverneurs de ce Pays, portent le titre de Protecteur héréditaire, & Patron des ſaintes Pagodes, qui ſont à *Ramanacor*, ou *Râmeſuram*, petite Iſle, à l'Occident du Pont-d'Adam, entre le Marava & l'Iſle de Ceylan. Cette Iſle, ſuivant le Père Bouchet, a huit ou neuf lieues de circuit. Quoiqu'elle ſoit très-ſabloneuſe, on y voit pourtant de beaux arbres. Il n'y a que quelques Villages. Le Pagode eſt vers la partie méridionale. Il eſt moins beau, & plus petit que pluſieurs autres qui ſont dans les Terres.

Iſle de Râmeſuram; fameux Pagode.

Autres Places de ce Pays.

LES autres Places du Pays de Marava, ſont, *Oriur*, ou *Orejour*, grande Bourgade ſituée ſur le bord de la Rivière de *Pambarou*, aux confins du Royaume de Tanjour. Ce lieu eſt fort renommé par les Jéſuites. C'eſt-là que le Père Jean de *Brito* fut martyriſé en 1693, ſous le règne du cruel *Ranganada-Deven*, apparemment le même qui mourut en 1710. On compte encore, dans le Marava, une vingtaine de Places de quelque conſidération, mais dont les Miſſionnaires Danois ne marquent que les noms (*x*).

Royaume de Maduré.

III. LE Royaume de *Maduré* eſt borné à l'Orient par les Etats du Roi de Tanjour & le Marava; au Midi par la Mer; à l'Occident par les Terres des Princes de Malabar; au Nord par celles de Maiſſour & de Gingi. Ce Royaume eſt auſſi grand que le Portugal. On y compte ſoixante-dix *Palleacares*, ou Gouverneurs, qui exercent une autorité abſolue dans leurs Diſtricts, & qui ne ſont tenus qu'à payer une taxe que le Roi de Maduré leur impoſe. Les revenus de ce Prince ſont d'environ huit millions. Il peut mettre aiſément ſur pied vingt mille hommes d'Infanterie & cinq mille de Cavalerie. Il a près de cent éléphans, qui lui ſont d'un grand ſecours pour la guerre.

Maduré ancienne Capitale.

MADURÉ, Capitale du Royaume (*y*), eſt environnée d'une double muraille; chaque muraille eſt fortifiée à l'antique, de pluſieurs tours quarrées avec des parapets, & garnie d'un bon nombre de canons. La Forteresſe, dont la forme eſt quarrée, eſt entourée d'un foſſé large & profond, avec une eſcarpe & contreſcarpe très-fortes. L'eſcarpe eſt ſans chemin cou-

(*x*) *Matten-ſeru-cudi*, Ville ſituée au Nord-Oueſt, à trois journées de Ramanadaburam. De-là, revenant à l'Orient, on trouve, *Malla-cŏttey*, *Sborbâ-waram*, *Ndtu-cŏttey*, *Tanarâſu-nâdbu*, *Pagâni*, *Corbuccatei-padti*, *Cueſchbam-padti*, *Sarugani*, *Caruntancudi*, *Trameſuram*, *Tondamangalam*, *Collenûr*, *Mavûr*, *Anamanacudi*, *Valeiſei*, *Teripatnam*, *Sambei*, *Sundaravânia-patnam*, & quelques autres.

(*y*) Latitude dix degrés vingt minutes. Suivant la Carte de M. d'Anville, la hauteur de Maduré n'eſt que de neuf degrés cinquante-cinq minutes, & M. Bellin la fait encore moindre de cinq minutes.

couvert; & au-lieu de glacis on voit quatre belles rues qui répondent aux quatre côtés de la Fortereſſe. On en peut faire le tour en moins de deux heures. Les maiſons qui bordent ces rues, ont de grands Jardins du côté de la Campagne, qui eſt belle & fertile.

L'INTÉRIEUR de la Fortereſſe ſe diviſe en quatre parties; celles qui ſont à l'Orient & au Midi, contiennent le Palais du Roi. C'eſt un labyrinte de rues, d'étangs, de bois, de ſalles, de galeries, de colonnades & de maiſons. Quand on s'y engage un peu avant, il n'eſt pas aiſé d'en retrouver l'iſſue. Lorſque les Rois de Maduré y faiſoient leur ſéjour, on n'y trouvoit que des Femmes & des Eunuques. Les ſalles publiques, où ces Princes donnoient audience, étoient magnifiques. A l'entrée ſe voyoit une grande galerie, ſoûtenue par dix groſſes colomnes de marbre noir, bien travaillées. On paſſoit de-là dans une vaſte cour, où il y avoit quatre corps de logis, dont chacun étoit diſtingué par un dome, qui s'élevoit du milieu de l'édifice à une hauteur aſſez conſidérable, & paroiſſoit chargé d'ouvrages de ſculpture. Ces quatre domes étoient réünis par huit galeries, dont les angles étoient flanqués de tourelles. On aſſure que le deſſein de ce Palais a été fourni par un Européen, & l'on y voit en effet pluſieurs ornemens de nôtre Architecture.

DANS la ſeconde partie de la Fortereſſe, eſt le Temple de *Chocanadon*, nom de l'Idole qu'on adore dans le Maduré. A l'Orient de ce Pagode ſont pluſieurs beaux portiques. Au Nord d'un de ces portiques ſe voit un char magnifique, deſtiné à porter l'Idole en triomphe le jour de ſa fête. Le Pagode eſt environné d'une triple muraille, & entre chaque muraille ſont pluſieurs belles allées d'arbres, très-unies & bien ſablées. A l'entrée des quatre principales portes du Pagode, on trouve quatre grandes tours, qui doivent avoir couté des ſommes immenſes (z). Le reſte de l'eſpace intérieur de la Fortereſſe eſt partagé en pluſieurs rues, où ſe voyent quelques étangs, & quelques places publiques.

LA Riviére qui paſſe auprès de Maduré, ſeroit fort belle, ſi on ne la faiſoit couler dans de grands étangs qui la tariſſent. Elle dégenère enfin en ruiſſeau. Au deſſous de la Ville, on a conſtruit un canal, qui va du Nord au Sud, & qui ſe jette dans cinq beaux étangs à l'Oueſt de Maduré. Ces étangs ont d'autres canaux qui conduiſent l'eau dans les foſſés quand on le ſouhaite.

A l'Orient de la Fortereſſe on voit encore trois autres chars de triomphe, qui, chargés de leurs ornemens, ſont magnifiques. Le principal eſt tiré par pluſieurs milliers de bras. Outre que la machine en elle-même eſt énorme, on y fait monter juſqu'à quatre cens perſonnes, qui ont différens emplois. De groſſes poutres forment cinq étages, dont chacun ſoûtient pluſieurs galeries. Quand cette machine eſt couverte de toiles peintes, de pièces de ſoye de diverſes couleurs, de banderoles, d'étendarts, de paraſols, de feſtons de fleurs repréſentées ſous différentes figures, & quand tout

(z) *Texeira* rapporte qu'il y a, au Maduré, des tours dorées: Mais les Miſſionnaires Jéſuites aſſurent qu'ils n'y en ont jamais vû de cette eſpèce.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

tout cet attirail ſe voit de nuit, à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que le ſpectacle n'en ſoit agréable. Le char eſt trainé au ſon des tambours & de quantité d'autres inſtrumens. On met ordinairement trois jours à lui faire faire le tour de la Fortereſſe.

Du côté du Nord, au-deſſus de cette Fortereſſe, les Jéſuites avoient autrefois deux Egliſes, qui furent renverſées, lorſque la Ville fut priſe & ruinée en partie par le Roi de Maiſſour. On en a bâti une nouvelle, dans un des Fauxbourgs, auprès de la Rivière *Vaighei*.

Tirichirapali, nouvelle Capitale.

DEPUIS l'irruption des Maiſſouriens, Maduré a beaucoup perdu de ſon ancienne ſplendeur, les derniers Rois ayant tranſporté leur Cour à *Tirichirapali*, quoiqu'ils fûſſent obligés de ſe faire ſacrer dans l'ancienne Capitale. Cette Ville (*a*) eſt fort peuplée, & d'une grande étendue. On y compte plus de trois cens mille Habitans. C'eſt la meilleure Place qui ſoit dans les Terres, entre le Cap Comorin & Golkonde. De nombreuſes Armées l'ont ſouvent aſſiégée, & toûjours inutilement. Auſſi paſſe-t'elle pour imprenable dans l'opinion des Indiens (*b*). Elle a une double enceinte de murailles, fortifiées chacune de ſoixante tours quarrées, éloignées les unes des autres d'environ cent pas. La ſeconde enceinte, qui eſt plus élevée que la première, eſt garnie de cent trente pièces de canon d'un aſſez gros calibre. Cette enceinte ſe diviſe encore en deux Fortereſſes, celle du Nord & celle du Sud. La muraille intérieure de celle-ci eſt plus baſſe que l'autre. On y voit une haute montagne, qui ſert à découvrir l'ennemi. Au milieu de cette montagne eſt l'Arſenal, & au bas le Palais du Prince. Le dedans de la Fortereſſe intérieure offre un grand amphithéatre quarré, avec ſes degrés de tous côtés pour monter ſur les remparts. Le dernier degré eſt à hauteur d'appui. Outre les tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix-huit autres plus grandes, où l'on tient les proviſions de bouche & les munitions de guerre qui ne peuvent pas entrer dans l'Arſenal. On renouvelle tous les ans les proviſions de riz, & celui qu'on tire des greniers eſt livré aux Soldats, en payement d'une partie de leur ſolde. La Garniſon eſt d'environ ſix mille hommes, & quelquefois davantage.

LE foſſé qui environne la Fortereſſe eſt large & profond. Il eſt plein d'eau, & l'on y voit quelques crocodiles. On a été obligé de creuſer ce foſſé dans le roc, en pluſieurs endroits, ce qui n'a pû ſe faire ſans de grandes dépenſes. Tirichirapali a quatre grandes portes, dont il n'y a aujourd'hui que celles du Septentrion & du Midi qui ſoyent ouvertes. La porte d'Orient, ou de Tanjour, a été longtems murée. Celle d'Occident n'eſt libre qu'aux femmes du Palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la Place. La première, au ſon des tambours & des trompettes, lorſque le jour baiſſe; la ſeconde, vers neuf heures, avec le hautbois & quelques autres inſtrumens; la troiſième ſe fait en ſilence vers minuit. On en fait quelquefois une quatrième à trois heures du matin.

LA

(*a*) Latitude onze degrés quarante minutes. M. d'Anville ne lui donne que dix degrés cinquante minutes. M. Bellin eſt d'accord avec le P. Bouchet, à quelques minutes près. On en dit autant des Miſſionnaires Danois.

(*b*) On verra ci-après qu'elle a pourtant été priſe plus d'une fois dans les dernières guerres.

Description de l'Inde Méridionale.

La Rivière de Caveri va de l'Oueſt à l'Eſt de la Fortereſſe. Au-deſſus de Tirichirapali on a conſtruit un canal large & profond, qui porte l'eau autour de la Ville. De ce grand canal ſortent pluſieurs autres petits canaux qui communiquent à de grands étangs qu'on trouve au dedans & au dehors de la Ville. On y voit pluſieurs places publiques & quelques bazars ou marchés. Les plus conſidérables ſont aux deux principales portes. Celui du Nord s'étend juſques ſur les bords du Caveri. Au-delà de cette Rivière on trouve un autre bras du Fleuve Coloram, & c'eſt au milieu de ces deux grandes Rivières qu'on a bâti le Pagode de *Chirangam*, un des plus beaux qui ſe voyent aux Indes.

Le Palais de Tirichirapali n'eſt pas, à beaucoup près, ſi ſuperbe que celui de Maduré. Il conſiſte dans un amas de ſalles, de galeries & d'appartemens intérieurs. Le Divan, qui eſt le Tribunal où l'on rend la Juſtice, eſt ſoûtenu par de beaux piliers fort élevés, & ſurmontés d'une belle plate-forme. Les Jardins ne ſont point à comparer à ceux de l'Europe. On y voit quatre ou cinq petits jets-d'eaux, & à l'entrée d'un de ces jardins une grande ſalle ouverte de tous côtés, & entourée de foſſés aſſez profonds, qu'on rempliſſoit d'eau quand la Reine y venoit prendre le frais. Les piliers qui ſoûtiennent cette ſalle, ſont alors couverts de brocards d'or, & le haut de la ſalle eſt orné de feſtons de fleurs, & de pièces de damas de différentes couleurs. On compte environ quarante lieues de Tirichirapali à Maduré, à cauſe des détours qu'on eſt obligé de prendre pour éviter les bois, qui ſont infeſtés de Voleurs; mais le Voyageur a l'agrément de marcher continuellement dans une allée de beaux arbres, qui règne d'une Ville à l'autre.

Autres Places du Maduré.

Après les deux Capitales, & le fameux Pagode de Chirangam, les autres Places de l'intérieur du Maduré ſont peu conſidérables. Nous ne laiſſerons pas d'indiquer les principales. De Maduré tirant au Sud, on entre dans la petite Principauté de *Tiruvudbaratſchiam*, ſur les frontières du Pays de Marava. *Pavanaſham* & *Tirunelveli*, ſont deux Fortereſſes de ſa dépendance, dans chacune deſquelles il y a cependant un Paleagare. Leur éloignement l'une de l'autre eſt d'environ douze lieues. Près de la dernière coule au Sud-Eſt, le *Tambaraweni*, grand Fleuve, qui a preſque par-tout une demie lieue de large. *Tutucurin*, dont la deſcription appartient à la Côte, eſt ſitué ſur une de ſes embouchures. A l'Oueſt de Maduré on a encore *Parhæni*, ou *Pateni*, & *Tinducallu*, qui ſont auſſi gouvernées par des Paleagares. *Turreyûr*, & quelques autres Places au Nord de Tirichirapali, dont on ne connoit guères que les noms, ſe font aſſez remarquer dans la Carte; Mais n'oublions pas *Elakuritſchi* & *Aour*, deux Bourgs, l'un au Nord-Eſt & l'autre au Sud de cette Capitale, qui ſont les meilleures Places des Miſſionnaires Catholiques Romains répandus dans ce Pays, où ils ont encore pluſieurs petites Egliſes.

Hiſtoire des Rois de Maduré.

Toute cette Contrée, qui renferme le Maduré & le Marava, portoit autrefois, dans une très-grande étendue, le nom de *Pandi-Mandalam*, ou Royaume de Pandi, fameux Roi, dont les Deſcendans ont longtems occupé le Trône. Suivant les Mémoires des Indiens, on en devroit compter trois cens ſoixante-deux. Ils nomment le premier *Purûruwen*, &

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

le dernier *Warhudi*, ou selon d'autres *Sibulimâren*, qui mourut sans enfans. Après lui régnèrent quelques Princes de la race des *Cri-arâses*, ou *Rois Montagnards*, de *Maleialam*, ou Malabar, sous le titre de *Curunilamanner*, qui signifie *Seigneurs appanagés*. Dans la suite, l'Empereur de *Nara-Singam*, ou Narsingue, qui règnoit à *Wiseinâgaram*, ou Bisnagar, ayant divisé ses Etats Méridionaux entre ses principaux Officiers, *Muttuvirapanaiken* obtint le Maduré pour son partage. Son fils, *Tirumaleinaiken*, eut deux fils; *Soccalinganaiken* l'aîné, s'empara de Tanjour en 1674, & fit mourir le Naik de ce Royaume. *Muttarhagatirinaiken* son frère, le mit ensuite en prison; mais au bout de dix-huit mois, il remonta sur le Trône, & Muttarhagatirinaiken se retira auprès d'Ecosi-Raja, qui sous prétexte de rétablir le fils du dernier Naik de Tanjour, avoit usurpé ses Etats. Soccalinganaiken étant mort quelquetems après, son fils *Rengu-Kutschna-muttu-virapanaiken*, lui succeda; mais il ne vécut que treize mois. Sa Mère, la fameuse *Mangammal*, s'établit ensuite sur le Trône, qu'elle occupa seize ans. Le feu Roi, son fils, avoit laissé sa femme enceinte d'un fils, qui portoit déja le titre de Roi, sous la tutelle de son Ayeule.

C'EST de cette Princesse que parle le Père Martin, dans sa Lettre de l'année 1700. „ Elle avoit, dit-il, confié le Gouvernement de l'Etat au *Tala-*
„ *vay*, ou Prince Régent, qui en étoit le maître absolu, & qui disposoit
„ de tout à sa volonté, mais avec tant de sagesse & un si parfait desinté-
„ ressement, qu'on le regardoit comme le plus grand Ministre qui eut ja-
„ mais gouverné le Maduré."

QUELQUES années après, le Talavay, qui étoit en guerre avec le Roi de Tanjour, remporta sur les Troupes de ce Prince, une victoire célèbre, dont le Père Martin raconte aussi les circonstances.

„ LE premier s'étoit campé sur la rive septentrionale du Coloram, pour
„ mettre le Royaume à couvert de l'Armée de Tanjour, qui faisoit de
„ grands ravages dans tout le Pays; mais quelque effort qu'il fit, il ne pût
„ arrêter les incursions d'un Ennemi, dont la Cavalerie étoit beaucoup plus
„ nombreuse que la sienne. Il crut que le plus sûr pour lui étoit de faire
„ diversion. Sur le champ il forma le dessein de repasser le Fleuve, qui
„ avoit fort baissé, pour porter ensuite la consternation jusques dans le
„ Royaume de Tanjour. Il executa ce projet si secrétement, que les En-
„ nemis ne s'apperçurent de son passage, que lorsqu'ils virent ses Trou-
„ pes dépliées, sur l'autre bord de la Rivière, & prêtes à pénétrer dans
„ le cœur du Royaume, qui étoit sans deffense. Ce passage imprévû les
„ déconcerta. Il ne leur restoit d'autre ressource que de passer aussi la Ri-
„ vière, pour venir au secours de leur Pays; mais ayant mal choisi le gué,
„ le Talavay, qui s'apperçut de leur desordre, vint fondre sur eux, & n'eut
„ pas de peine à les rompre. La déroute fut générale, & bien-tôt la plus
„ grande partie du Royaume se trouva remplie de Soldats étrangers, qui
„ y commirent de grands ravages.

„ LE Roi, outré de se voir vaincu par un Peuple accoutumé à rece-
„ voir ses loix, conçut de grands soupçons de l'infidélité ou de la négli-
„ gence de son Premier Ministre *Balogi*, ou comme d'autres l'appellent, *Va-*
„ *gogi-Pandiden*. Les Grands, qui le haïssoient, & qui avoient juré sa

„ per-

„ perte, appuyèrent fortement ce ſoupçon, & firent retomber ſur lui le „ ſuccès malheureux de cette guerre. Mais Balogi, ſans s'effrayer des „ complots qui ſe tramoient contre lui, envoya auſſi-tôt ſes Sécretaires chez „ les principaux Marchands de la Ville & des environs, avec ordre à cha- „ cun d'eux, de lui prêter une ſomme conſidérable, ſous peine de confiſ- „ cation de tous leurs biens. Enfin, en moins de quatre jours, il amaſſa „ près de cinq cens mille écus, qu'il ſe hâta d'employer à gagner la Reine „ de Tirichirapali, à corrompre la plûpart de ceux qui compoſoient ſon „ Conſeil, & ſur-tout à mettre dans ſon parti le Père du Talavay, dont „ l'avidité étoit inſatiable. Il fit ſi bien qu'avant les huit premiers jours „ expirés, ſans que le Talavay même en eût connoiſſance, la paix fut con- „ clue à Tirichirapali avec le Roi de Tanjour, qui rendit ſes bonnes „ graces au Miniſtre, & lui accorda une autorité plus étendue que jamais".

Le Roi de Maduré, petit-fils de Mangammal, étant mort, après un règne de vingt-huit ans, ſa Mère, nommée *Wöngüdtammal*, ou *Minnätſchammal*, monta ſur le Trône; Mais à peine avoit-elle gouverné quatre ans, que les Mogols ſe rendirent maîtres de Tirichirapali, le 26 d'Avril 1736, & établirent pour Roi, de nom ſeulement, *Cadturâſa Tirumaleinaiken*, petit-fils de Muttarhagatirinaiken, frère cadet de Soccalinganaiken, dont on a rapporté l'avanture. C'eſt ici que nous bornons cette Hiſtoire, en avertiſſant qu'elle ſera continuée dans l'Article de Pondichery.

Royaume de Maiſſour.

IV. Le Royaume de *Maiſſour*, ou *Maſhûr*, qui s'étend à l'Oueſt & au Nord du Maduré, doit ſon nom, & les Princes qui y règnent, à un Château, ſitué à quelque diſtance de la Capitale, nommée *Chirengapatnam*, & renfermée dans une Iſle du Caveri (*c*). La Fortereſſe reſſemble aux anciennes Villes de l'Europe, qui étoient fortifiées par des tours. Elle a un bon foſſé. Le Palais du Roi n'a rien de remarquable. Les Chrétiens y ont une aſſez jolie Egliſe.

Cet Etat eſt de tous ceux que le Mogol n'a pas ſubjugués, celui qui eſt devenu le plus conſidérable, par les conquêtes que ſes Princes ont faites de pluſieurs Fortereſſes, ſoit dans le Royaume de Maduré, ſoit dans les autres Etats voiſins. On lui donne près de quinze millions de rente. Il a mis ſur pied des Armées de trente mille hommes d'Infanterie & de dix mille de Cavalerie. Le Père *Cinnami*, Jéſuite, Fondateur de la Miſſion établie dans ce Royaume, aſſûre, que dès l'année 1650, les Etats de Maiſſour s'étendoient depuis le commencement de l'onzième degré de Latitude ſeptentrionale juſqu'au-delà du treizième. Les Terres du Samorin & des autres Princes du Malabar, le bornent du côté de l'Occident.

Ce qui a rendu les Maiſſouriens ſi redoutables à leurs voiſins, c'eſt la manière cruelle dont ils traitent leurs priſonniers de guerre. Ils leur coupent à tous le nez. On met enſuite ces nez coupés dans un vaſe de terre, on les ſale, pour les garder & les envoyer à la Cour. Les Officiers & les Soldats ſont recompenſés à proportion du nombre des priſonniers qu'ils ont traités avec cette barbarie.

Com-

(*c*) Sa ſituation, ſuivant le P. Bouchet, eſt environ les treize degrés quinze minutes de Latitude du Nord. M. d'Anville, dans ſa Carte de 1737, la place ſeulement à douze degrés quarante minutes; C'eſt la hauteur que M. Bellin lui donne dans la ſienne.

DESCRIPTION DE L'INDE MÉRIDIONALE.

COMME le Caveri, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Gatte, traverſe le Maiſſour pour ſe rendre ſur la Côte Orientale, les Princes de ce Pays ont ſouvent eû des différends à cette occaſion, avec les Rois de Maduré & de Tanjour. Le Père Martin raconte que de ſon tems, le Roi de Maiſſour avoit voulu arrêter le cours de ce Fleuve, par une digue énorme qu'il avoit fait conſtruire, & qui occupoit toute la largeur du canal. Son deſſein étoit de détourner les eaux par cette digue, afin que ſe répandant dans les canaux qu'il avoit pratiqués, elles vinſſent arroſer ſes Campagnes; Mais comme il ruinoit en meme-tems les Royaumes de Maduré & de Tanjour, les deux Princes, attentifs au bien de leurs Etats, ſe liguèrent contre l'ennemi commun, afin de le contraindre, par la force des armes, à rompre une digue qui leur étoit ſi préjudiciable. Ils faiſoient déja de grands préparatifs, lorſque le Fleuve vengea par lui-même, comme on s'exprimoit dans le Pays, l'affront que le Roi de Maiſſour faiſoit à ſes eaux ſacrées, en les retenant captives. Tandis que les pluyes furent médiocres ſur les montagnes, la digue ſubſiſta, & les eaux coulèrent lentement dans les canaux préparés; Mais dès que ces pluyes tombèrent en abondance, le Fleuve s'enfla de telle ſorte, qu'il entr'ouvrit la digue, la renverſa & l'entraîna par la rapidité de ſon cours. Ainſi le Prince de Maiſſour, après bien des dépenſes inutiles, ſe vit fruſtré tout-à coup des richeſſes immenſes qu'il s'étoit promis de la fertilité extraordinaire de ſes terres.

TOUT ce qu'on connoit dans le Maiſſour eſt dû aux Jéſuites, qui au rapport des Miſſionnaires Danois y ont établi quelques Egliſes, & tiennent à ferme le Village de *Pudâppâdi*, dont les Habitans ſont tous Chrétiens.

Royaume de Gingi.

V. A l'Orient de Maiſſour, & au Nord des Royaumes de Maduré & de Tanjour, on trouve la Fortereſſe de *Gingi*, Capitale d'un petit Royaume de ce nom (*d*).

Deſcription de ſa Fortereſſe.

Ce que la Fortereſſe a de particulier, ce ſont trois montagnes, qui y forment une eſpèce de triangle. On a bâti un Fort ſur la cime de chaque montagne, d'où l'on peut abîmer, à coups de canon, ceux qui ſe feroient emparés de la Ville. Ces trois montagnes s'uniſſent entr'elles par des murailles, & par des tours placées d'eſpace en eſpace. Un de ces Forts a communication avec un bois épais, qui facilite l'entrée des ſecours dans la Place.

LA Ville, ſituée au pied de la Fortereſſe, du côté de l'Orient, ne contient que cinq à ſix cens toiſes de longueur, & deux cens de largeur, mais le circuit de la Fortereſſe vaut environ trois mille cinq cens toiſes. Son enceinte eſt fort irrégulière, parcequ'elle a été conduite ſur le ſommet de quatre montagnes, dont on a fait autant de Fortereſſes particulières (*e*).

La

(*d*) Latitude douze degrés dix minutes. M. d'Anville la place cinq minutes plus au Nord, & M. Bellin cinq minutes plus au Sud.

(*e*) Sur la quatrième montagne eſt un Pagode magnifique, qui étant environné d'une double enceinte, peut auſſi paſſer pour une eſpèce de Fortereſſe. Il y a encore un Fort, bâti ſur un grand roc, hors de la Ville, dont il deffend le paſſage. Le ſeul qui mène aux principales Fortereſſes eſt une montée, pavée d'ardoiſe, ou taillée dans le roc en quelques endroits. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que l'eau ne manque pas ſur ces montagnes.

La principale, & qu'on peut appeller la Citadelle, eſt à l'angle de la Place, tournée vers le Nord-Oueſt, & ſe nomme *Rasjegadu*. Outre l'avantage de ſa ſituation ſur un lieu eſcarpé, elle a une double enceinte, dont une partie eſt priſe du roc même.

Description de l'Inde Méridionale.

Le Palais des anciens Rajas eſt au pied, ſéparé du reſte de la Place par un retranchement. Leur Cour étoit fort ſomptueuſe. Ces Rajas reconnoiſſoient le Roi de Biſnagar, ou de Narſingue, en qualité de Souverain. Dans la ſuite, le petit Etat de Gingi tomba ſous la puiſſance du Roi de Viſapour, qui s'étant ligué avec celui de Golkonde, vers l'an 1650, avoit dépouillé le Roi de Narſingue de ce Pays. En 1677, le fameux Raja Sevagy ſe rendit maître de Gingi, que ſon fils conſerva quelques années, comme on le verra dans l'Article ſuivant. Cependant Aureng-Zeb, après la conquête des Royaumes de Golkonde & de Viſapour, y envoya une Armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'Empereur Mogol ne ſe rebuta point; il mit à la tête de ſon Armée, un Général de réputation, nommé *Julfakarkan*. Le deſſein du Général étoit de prolonger le Siège, parcequ'il trouvoit ſon intérêt dans ſa durée. Mais *Daourkan*, un de ſes Officiers ſubalternes, preſſa ſi vivement l'attaque de ſon côté, qu'il emporta la Place, & mit par cette conquête tout le Royaume ſous la puiſſance d'Aureng-Zeb.

Révolutions de cet Etat.

On ne fera point un Article particulier pour le *Carnate*. Les Relations du Volume précedent en ont déja fait connoître les principales Places, & le Morceau qui va ſuivre, y ajoutera encore pluſieurs éclairciſſemens.]

§. I.

Origine de l'Etabliſſement des François à Pondichery.

Etabliſſement François de Pondichery.

C'EST ici l'occaſion qu'on s'eſt promiſe, à la fin du Voyage de Luillier (*a*), de puiſer dans une meilleure ſource des idées plus juſtes de l'Etabliſſement François de Pondichery (*b*).

Remontons, avec l'Auteur que je fais profeſſion de ſuivre, juſqu'à l'année 1674, où l'on a vû, dans une Relation précédente (*c*), la Ville de Saint-Thomé priſe en peu de jours par les armes Françoiſes, ſous le

1674.

(*a*) Au Tome précedent. Dans l'Edition de Paris, ce Morceau eſt à la ſuite du Voyage de Luillier; mais nous l'en avons détaché pour les raiſons connues. R. d. E.

(*b*) On ne fera pas difficulté de les emprunter du troiſième Tome de l'Hiſtoire des Indes Orientales, par M. l'Abbé *Guyon*. Cette partie de ſon Ouvrage, ayant été compoſée ſur les Mémoires de la Compagnie des Indes, avec une attention d'autant plus marquée, que les deux premiers Tomes en ſont une ſorte d'introduction, qui ne paroît rapportée qu'à cette vûe, on ne ſauroit prendre un guide plus ſûr & plus exact; le ſtyle même en eſt aſſez ſoûtenu, pour ne pas demander beaucoup de réformation. *L'Hiſtoire des Indes Orientales, anciennes & modernes*, a été publiée en 1744, à Paris, chez *De-Saint & Saillant*, 3 Vol. *in*-12.

(*c*) Voyez le Journal de la Haie, au Tome XI. de ce Recueil. Voyez y auſſi ceux de Rennefort, de Carré & de l'Eſtra, & celui de Dellon, au Tome XIII., qui contiennent la ſuite des Etabliſſemens François aux Indes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

le commandement de l'Amiral de la Haie (*d*), & repriſe après un long Siège par les Hollandois. Ce fut dans cette conjoncture que Martin reçut ordre de ſe rendre à Pondichery (*e*), où la Compagnie des Indes avoit déja un Comptoir, pour y commander les François ſous l'autorité du Roi de Viſapour. Baron, Directeur de Surate, qui avoit accompagné l'Amiral de la Haie dans l'expédition de Ceylan, & pendant les deux Sièges de Saint-Thomé (*f*), prit bien-tôt la meme route, avec quelques Troupes échappées à la guerre, pour ſe procurer une parfaite connoiſſance du lieu & de ſes avantages. Il y laiſſa ſoixante hommes. De-là s'étant rendu à Surate, il écrivit à la Compagnie, en France, qu'au défaut de Saint-Thomé, Pondichery pouvoit être préferé à beaucoup d'autres endroits de la Côte, & que ſi l'on pouvoit acquérir la propriété de la Place, il ſeroit facile d'y faire un Etabliſſement inébranlable.

1674.

1675. MARTIN n'eut pas peu de peine à ſe ſoûtenir avec ſi peu de forces. Cependant, pour ne pas laiſſer tout-à-fait inutile le fond que la Compagnie lui avoit confié, il en donna une partie à intérêt à *Chirkam-Loudy*, Gouverneur de cette Contrée pour le Roi de Viſapour, ſur le pied d'un & demi pour cent, par mois; profit qui ſervit à remplacer ſes dépenſes: & n'en étant pas moins convaincu des avantages de ſon poſte, il ne ceſſoit pas d'écrire à la Compagnie, qu'il n'y avoit aucun endroit de cette Côte d'où elle pût tirer plus facilement & à meilleur compte les guinées & les ſalempouris (*g*).

1676. AU commencement de l'année 1676, Chirkam-Loudy, qui étoit entièrement dans les intérêts de la France, prévoyant quelques démêlés qu'il ne pouvoit éviter, avec le Gouverneur de Gingy (*h*), qui eſt la Capitale de la Province, à une journée de Pondichery, & ne doutant pas que le Comptoir François ne fût expoſé aux inſultes de la guerre, envoya trois cens Soldats à Martin, pour y demeurer ſous ſes ordres. Comme les François occupoient une Maiſon ſpacieuſe, mais ſans défenſe, ce Général leur conſeilla de s'y fortifier, & la dépenſe de ces premiers ouvrages ne monta qu'à ſept cens écus.

MAR-

(*d*) M. l'Abbé Guyon ſe trompe en donnant la qualité de Directeur de la Compagnie à M. de la Haie, qui étoit un Officier militaire, mort depuis au Siège de Thionville, avec le grade de Lieutenant Général des Armées du Roi. Il ne ſe trompe pas moins, en le faiſant aller à Pondichery après la reddition de Saint-Thomé. M. de la Haie fut renvoyé en France par les Hollandois, ſur un de leurs Vaiſſeaux, ſuivant la capitulation.

Nota. Dans un autre endroit, l'Abbé Guyon traite M. de la Haie de Viceroi; & ſi le reproche qu'on lui fait ici étoit fondé, ce ſeroit la faute du Mémoire des Archives de la Compagnie, dont il donne la Copie. Mais, ne ſe peut-il pas qu'il y eût deux de la Haie, & que le Directeur fût le même que Dellon nomme M. *des Hayes*? R. d. E.

(*e*) Lorſque les François y arrivèrent, cette Place ſe nommoit *Boudoutſchery*, & c'étoit fort peu de choſe. Ce fut le Directeur *Marcara* qui y établit le Comptoir, en 1670, après en avoir établi un à Maſulipatan, en 1669, par un Traité avec le Roi de Golkonde.

(*f*) C'eſt M. Prevoſt qui ſe trompe, & Dellon nous apprend que Baron étoit reſté à Surate, d'où il ne partit que le 8 de Fevrier 1673, pour aller au ſecours de M. de la Haie. R. d. E.

(*g*) Eſpèces d'étoffes. *Hiſtoire des Indes*, *ubi ſup.* pag. 215.

(*h*) Ce Gouverneur étoit frère de Caveſkam, dont on a parlé dans l'Hiſtoire de Don Pedre de Caſtro, au Tome précedent.

Etablissement François de Pondichery.

1677.

Martin écrivoit à la Compagnie, au mois de Janvier 1677, qu'il avoit affermé l'Aldée de *Pasquinambat*, qui n'eſt éloignée que d'un quart de lieue de Pondichery, qu'elle ſe peuploit de jour en jour, qu'elle s'embelliſſoit, & que depuis trois mois, qu'il avoit entrepris d'y former un nouveau Village, il y avoit déja quarante maiſons d'achevées; que l'on continuoit de bâtir, & qu'en moins de ſix ſemaines, il en pourroit tirer, chaque mois, cent cinquante pièces de guinées, qui augmenteroient à proportion que l'Aldée ſe peupleroit; & que pour y attirer des Ouvriers, il les avoit exemptés, pour une année, de toutes ſortes de droits.

Au mois d'Octobre ſuivant, il arriva de grands changemens dans la Province de Gingy. Chirkam-Loudy ſe promettoit de terminer la guerre en ſe rendant maître de la Capitale; lorſqu'un ennemi, dont il ſe défioit peu, vint traverſer des deſſeins qui ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Compagnie. Sevagy, ce fameux Rebelle, dont on a lû tant de fois le nom dans les Relations précédentes, s'étant rendu redoutable au Roi de Golkonde, força ce Prince de lui donner une ſomme conſidérable, fit alliance avec lui pour la conquête de la partie du Carnate qui appartenoit au Roi de Viſapour, & marcha contre la Ville de Gingy. Le Gouverneur, qui ne ſe crut point en état de réſiſter à cette nouvelle attaque, remit la Place & les Terres de ſa dépendance, par un traité qui lui aſſuroit d'autres Terres dans le Royaume de Golkonde. Une conquête ſi prompte excita Sevagi à faire marcher ſes Troupes contre *Velour*, célèbre Forteresſe, & l'ancien ſéjour des Rois de Carnate. Mais la valeur du Commandant lui faiſant craindre un trop long Siège, il laiſſa la Place blocquée par un Corps de Troupes; & le reſte de ſon Armée, compoſée de vingt-cinq à trente mille hommes d'infanterie & de dix ou douze mille chevaux, s'avança contre Chirkam, qui n'avoit alors que trois mille chevaux & quelques mille hommes de pied. Cet Ami des François fut contraint de ſe retirer en deſordre. Il ſe renferma dans une Place, nommée *Bonegupamant*, où il fut bien-tôt aſſiégé. Après quelques jours de défenſe, il ſe vit forcé de remettre au Vainqueur toutes les Places qu'il tenoit pour le Roi de Viſapour, & de payer une ſomme de vingt mille pagodes. Ses fils demeurèrent en ôtage, pour le payement de cette ſomme; tandis que ſe retirant dans les bois, à quatre ou cinq journées de Pondichery, il dépêcha des Courriers au Roi ſon Maître, pour l'informer de l'état de la Province.

1680.

Martin, qui comprit auſſi-tôt de quoi il étoit menacé dans Pondichery, chercha les moyens de ſe mettre à couvert. Quoique Sevagi eût toûjours marqué de l'affection pour les François, il ſe crut obligé, par la prudence, de ſaiſir l'occaſion d'un Navire Portugais, qui mouilla dans la Rade, pour envoyer à Madras les effets que la Compagnie avoit dans les Indes. Enſuite n'eſpérant rien de la ſituation de Chirkam, ni du petit nombre de François qu'il avoit ſous ſes ordres, il prit le parti d'envoyer au Vainqueur, qui venoit déja vers la Ville, un Brame attaché au ſervice de la Compagnie, pour le féliciter de ſon arrivée dans la Province, & du progrès de ſes armes. Cette politique eut le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Sevagy fit des plaintes de la Nation Françoiſe, & lui re-

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

reprocha particulièrement de s'être déclarée pour Chirkam, contre le Gouverneur de Gingy. Mais l'Envoyé remplit ſa commiſſion avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il obtint un *Caoul*, c'eſt-à-dire, un Acte formel, par lequel Sevagy accordoit aux François la liberté de demeurer dans Pondichery, à la ſeule condition de ne prendre aucun parti dans ſes guerres (*i*).

1680.

Terres cedées à la Compagnie.

CETTE faveur ne couta aux François qu'un préſent de cinq cens pagodes. Dans le cours de la même année, Martin, n'ayant pû ſe faire reſtituer les ſommes qu'il avoit prêtées à Chirkam-Loudy, obtint de ce Seigneur une ceſſion autentique du revenu des Terres de Pondichery, juſqu'à la concurrence du payement. Enſuite, il paroit qu'au milieu des guerres voiſines, l'Etabliſſement François fut reſpecté; quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre hommes pour ſa défenſe (*k*). En 1686, le calme ayant ſuccedé aux troubles du Pays, Martin fit bâtir deux grands Magaſins de brique, & d'autres Edifices (*l*). Deux ans après, on commença plus ſérieuſement à ſe fortifier, par un mur aſſez fort, qui fut élevé du côté de l'Oueſt (*m*), & qui a été continué, depuis, des autres côtés de la Loge. En 1689, le Directeur obtint des Officiers de *Sommagy-Raja* (*n*), fils & ſucceſſeur de Sevagy, la liberté d'augmenter les Fortifications de quatre tours, dont il flanqua les courtines. Ce fut vers le même-tems, qu'il fut informé de la priſe & de la mort de Sommagy. Ce malheureux Prince, étant tombé dans une embuſcade de Troupes du Mogol, par la trahiſon d'un de ſes Miniſtres, fut conduit devant le Vainqueur, qui lui fit crever les yeux & couper la tête.

1686.

On commence à fortifier Pondichery.

1689.

LE deſordre que cet événement jetta dans la Province, fut augmenté par l'avis qu'on reçut aux Indes, d'une déclaration de guerre entre la France & la Hollande. Les Hollandois, quoiqu'aſſez foibles ſur la Côte, employèrent

(*i*) M. l'Abbé Guyon rapporte ce Caoul: Avec la liberté d'exercer toutes ſortes de Commerces, & de bâtir des Magaſins dans toute l'étendue du Gouvernement de Gingy, „ il „ accorde à la Compagnie l'exemption de „ tous les droits, à la reſerve d'un & demi „ pour cent ſur toutes les marchandiſes qu'elle fera embarquer ou débarquer; lorſqu'elles ſe vendront, les Marchands payeront „ le même droit pendant l'epace de cinq années; leſquelles expirées, on payera deux & „ demi pour cent, pour toûjours, moyennant quoi, la Compagnie eſt exempte des „ autres droits, comme *Paliagars*, *Taliars*, *Peſeurs*, & généralement de tous. Aucune Nation, comme Anglois, Danois, Portugais & tous autres, ne pourront négocier ni débarquer aucune marchandiſe à „ Pondichery, ſans la permiſſion de la Compagnie. Tous les Ouvriers & Serviteurs „ de la Compagnie demeureront libres à „ Pondichery, ſans qu'ils ſoient obligés de „ payer aucun des droits que les Habitans „ payent au Divan. La Compagnie pourra „ prendre à ſon ſervice le nombre de Laſcars & de Serviteurs qui lui ſera néceſſaire. Si les gens de la Compagnie ont quelque démêlé avec ceux du Divan, ou méritent châtiment, la Compagnie fera juſtice, ſans qu'aucun Officier du Divan en „ puiſſe connoître, &c. Le préſent Caoul „ devant valoir pour toûjours. Fait le 15 „ Juillet 1680." *Ibid.* pag. 228 & précédentes.

(*k*) Ce nombre s'y trouvoit au commencement de l'année 1679; ainſi il pouvoit bien avoir été augmenté depuis. R. d. E.

(*l*) La Loge n'étoit encore couverte que de paille.

(*m*) L'ordre en fut donné par M. de Ceberet, un des Envoyés de France à Siam, d'où il étoit parti, avant la Loubere, pour aller viſiter les Etabliſſemens François. Voyez le ſecond Voyage de Siam; au Tome XII.

(*n*) Il eſt nommé auſſi *Sandojchi* & *Sambogi-Raja*. R. d. E.

Etablissement François de Pondichery.

rent auſſi-tôt toutes ſortes de moyens pour enlever, à la Compagnie Françoiſe, un poſte qu'ils croyoient nuiſible à leur Commerce; & n'eſpérant rien de la force, ils prirent le parti de s'addreſſer à *Avy-Raja*, Gouverneur général de la Province, auquel ils firent offrir une ſomme conſidérable, pour la ſubſiſtance des Troupes de *Rame-Raja*, frère & ſucceſſeur de Sommagy (*o*), avec des grands préſens pour lui-même, s'il vouloit leur abandonner Pondichery. Ces tentatives demeurèrent ſans ſuccès: mais elles excitèrent les François à ſe précautionner. Ils mirent ſix pièces de canon ſur chacune de leurs quatre tours. Ils barricadèrent les avenues de leur Loge, & tous les poſtes furent gardés par des Soldats du Pays (*p*).

1689.

1691.

Pondichery paſſe au pouvoir des Hollandois.

Pendant toute l'année ſuivante, ils ſe virent ſi continuellement menacés par les Anglois & les Hollandois, qu'en 1691, Martin prit la réſolution de faire paſſer toutes les bouches inutiles chez les Portugais de Saint-Thomé, qui leur firent un accueil fort civil. Il fit des proviſions de vivres & de munitions. Le nombre des Soldats du Pays fut augmenté. On éleva une Redoute, ſur le terrain où les Capucins avoient commencé à ſe bâtir un Couvent; & l'on fortifia quelques autres endroits, où les Ennemis pouvoient ſe loger. Ces mouvemens continuèrent juſqu'en 1693. Alors les Hollandois parurent devant la Ville, avec des forces capables d'attaquer la plus importante Place des Indes. Leur Eſcadre étoit compoſée de dix-neuf Navires, de pluſieurs Bots & demi-Bots, de doubles Chaloupes, & de divers Bâtimens du Pays. Ils mirent à terre plus de quinze cens hommes de Troupes règlées; un grand nombre de Matelots; des Boughis, des Macaſſars & des Chingales, qui montoient à plus de deux mille; quinze ou vingt pièces de canon de fonte, de dix-huit livres de balle, vingt-quatre pièces de campagne, ſix mortiers, & beaucoup plus de munitions qu'ils n'en avoient beſoin pour leur entrepriſe; ſans compter qu'ils avoient déja gagné le Prince du Pays, qui leur avoit vendu la Ville, avec toutes ſes dépendances. Cette négociation leur avoit couté plus de cinquante mille pagodes. Les François furent attaqués vigoureuſement. Ils réſiſtèrent pendant pluſieurs jours: mais, dans l'impuiſſance de tenir plus long-tems contre des forces ſi nombreuſes, ils battirent la chamade le 6 de Septembre, & les articles de la capitulation furent dreſſés (*q*).

1693.

1699.

Les François y rentrent par le Traité de Riſwick.

Ainsi le Fort de Pondichery changea de Maîtres & demeura près de ſix ans entre les mains des Hollandois. La Compagnie n'y rentra qu'au commencement de l'année [1699], en exécution du Traité de Riſwick. Elle trouva les Fortifications conſidérablement augmentées. Les Hollandois avoient achevé l'enceinte des murs, & les avoient flanqués de ſept baſtions. Ils demandèrent le rembourſement de leurs dépenſes, qui furent règlées à ſeize

(*o*) Ce Prince, nommé autrement *Rani-Raja*, s'étoit enfermé dans la Forteresſe de Gingy, où il fut aſſiégé, en 1690, par les Troupes Mogoles, qui n'emportèrent la Place qu'au bout de deux ans, comme on l'a vû ci-deſſus. R. d. E.

(*p*) Si le nombre des François n'étoit pas augmenté depuis les dernières années, ce que l'Auteur ne fait pas remarquer, ils n'étoient pas plus de trente-quatre.

Nota. Il y a peu d'apparence que ce nombre fût encore le même, après l'eſpace d'onze années. Voyez ci-deſſus nôtre Note (*k*). R. d. E.

(*q*) M. l'Abbé Guyon en rapporte les articles, *pag.* 234. *& ſuiv.*

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

1699. Ils s'y fortifient.

seize mille pagodes, & payées sur cette estimation. Aussi-tôt Martin, dont la conduite fut honorée de diverses récompenses, reçut ordre de ne rien épargner pour mettre la Place en état de résister à toutes sortes d'insultes. Avec quantité de munitions de guerre, on lui envoya, pour garnison, deux cens Soldats François, auxquels il joignit trois cens Topasses, qu'il avoit amenés du Bengale. On lui donna des Officiers, pour commander les Troupes, & deux Ingénieurs, pour achever les Fortifications. Dès la fin de 1699, il marquoit à la Compagnie, qu'il avoit fait bâtir, dans la Ville, cent nouvelles Maisons, pour y attirer les Peuples du Pays; & dix ans après, on y comptoit déja cinquante à soixante mille Habitans. Depuis 1685, jusqu'en 1710, elle avoit couté plus de huit cens mille livres à la Compagnie des Indes (r).

1710.

La langueur où l'on vit tomber le Commerce retarda le projet d'aggrandir & de fortifier Pondichery. Cependant le nombre des Habitans & des Maisons croissant de jour en jour, la Compagnie résolut de faire environner de murs la Ville entière. Elle fit une partie des fraix, & les Habitans contribuèrent pour le reste. Une imposition de deux sous par mois, sur chaque tête, facilita beaucoup le progrès de l'ouvrage, qui fut commencé en 1723 (s), & poussé avec beaucoup de constance.

1723.

Description de Pondichery.

L'ATTENTION que les Gouverneurs ont toûjours eûe d'assigner le terrain aux particuliers qui demandoient la permission de bâtir, a formé, comme insensiblement, une Ville aussi régulière que si le plan avoit été tracé tout-d'un-coup. Les rues en paroissent tirées au cordeau. La principale, qui va du Sud au Nord, a mille toises de long, c'est-à-dire, une demie-lieue Parisienne; & celle qui croise le milieu de la Ville est de six cens toises. Toutes les maisons sont contigues. La plus considérable est celle du Gouverneur. De l'autre côté, c'est-à-dire au Couchant, on voit le Jardin de la Compagnie, planté de fort belles allées d'arbres, qui servent de promenade publique, avec un grand Edifice, richement meublé, où le Gouverneur loge les Princes étrangers & les Ambassadeurs. Les Jésuites ont, dans la Ville, un beau Collège, dans lequel douze ou quinze de leurs Prêtres montrent à lire & écrire, & donnent des leçons de Mathématiques; mais ils n'y enseignent pas la langue Latine. La Maison des Missions étrangères n'a que deux ou trois Prêtres, & le Couvent des Capucins en a sept ou huit (t).

Quoi-

(r) *Ibidem.* pag. 247. Tout le détail précédent est tiré des Archives de la Compagnie.

(s) Voyez les réflexions qui finissent cet Article. Toutes nos Compagnies de Commerce avoient été réunies en 1719.

(t) Explication des Renvois du Plan de Pondichery.

A. Le Fort.
B. Ouvrage à Corne.
C. Bastion de St. Laurent.
D. ——— de St. Louïs.
E. ——— d'Anjou.
F. ——— d'Orleans.
G. Bastion de la Porte de Madras.
H. ——— du Nord-Oüest.
I. ——— de St. Joseph.
K. ——— Porte de Valdaour.
L. Bastion Valdaour.
M. ——— Sans peur.
N. Porte Villenour.
O. Bastion Villenour.
P. ——— de la Reine.
Q. ——— de l'Hôpital.
R. ——— Goudelour.
S. Petite Batterie.

ôt Martin,
rdre de ne
ſortes d'in-
pour gar-
s Topaſes,
r comman-
tions. Dès
ir, dans la
ays; & dix
tans. De-
ille livres à

t d'aggran-
tans & des
e environ-
s Habitans
mois, ſur
commencé

gner le ter-
, a formé,
avoit été
La prin-
-dire, une
eſt de ſix
dérable eſt
t, on voit
s, qui ſer-
nt meublé,
eurs. Les
ze ou quin-
leçons de
La Maiſon
ouvent des

Quoi-

ras.

1. L'E-

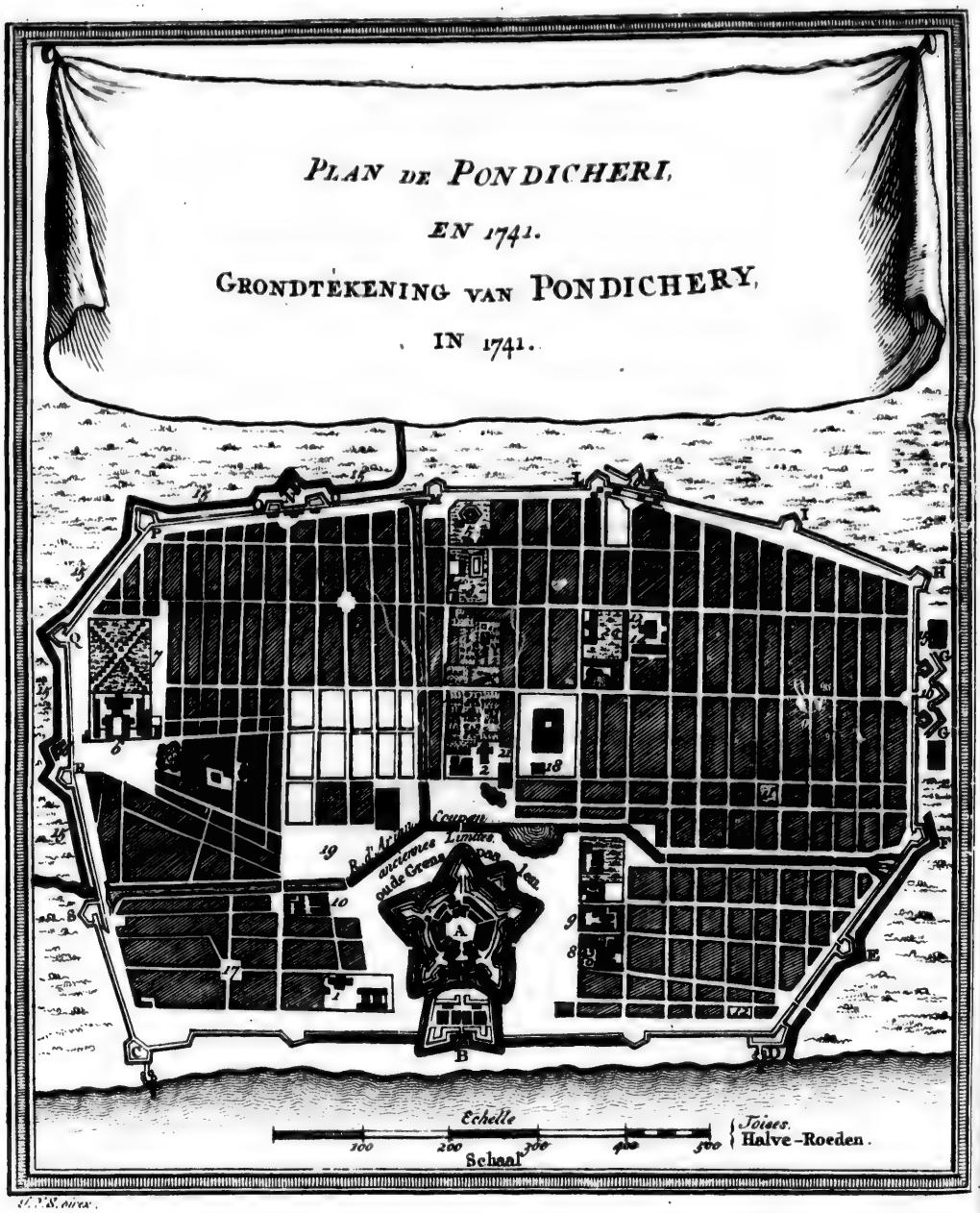
PLAN DE PONDICHERI,
EN 1741.
GRONDTEKENING VAN PONDICHERY,
IN 1741.
Echelle
Schaal
100
200
300
400
500
Toises.
Halve-Roeden.

Etablissement François de Pondichery.

Quoique les maisons de Pondichery n'ayent qu'un étage, celles des riches Habitans sont belles & commodes. Les Gentils y ont deux Pagodes, que les Rois du Pays leur ont fait conserver, avec la liberté du culte pour les Bramines (*v*); Ces peuples sont pauvres, mais occupés sans cesse au travail, ils sont toute la richesse de la Ville & du Pays (*x*). Leurs maisons n'ont ordinairement que huit toises de long, sur six de large, pour quinze ou vingt personnes & quelquefois plus. Elles sont si obscures, qu'on a peine à comprendre qu'ils ayent assez de jour pour leur travail. La plûpart sont Tisserands, Peintres en toile, ou Orfèvres. Ils passent la nuit dans leurs cours ou sur le toît, presque nuds, & couchés sur une simple natte: ce qui leur est commun, à la vérité, avec le reste des Habitans; car Pondichery étant au douzième degré de Latitude septentrionale, & par conséquent dans la Zone torride, non-seulement il y fait très-chaud, mais pendant toute l'année il n'y pleut que sept ou huit jours, vers la fin d'Octobre. Cette playe, qui arrive régulièrement, est peut-être un des phénomènes les plus singuliers de la Nature.

Les Gentils sont la richesse de la Ville & du Pays.

Phénomène remarquable.

Les meilleurs Ouvriers Gentils ne gagnent pas plus de deux sous dans leur journée: mais ce gain leur suffit pour subsister, avec leurs femmes & leurs enfans. Ils ne vivent que de riz cuit à l'eau, & le riz est à très-bon marché. Des gâteaux sans levain, cuits sous la cendre, sont le seul pain qu'ils mangent; quoiqu'il y aît à Pondichery d'aussi bon pain qu'en Europe. Malgré la sécheresse du Pays, le riz, qui ne croît pour ainsi dire que dans l'eau, s'y recueille avec une prodigieuse abondance; & c'est à l'industrie, au travail continuel des Gentils, qu'on a cette obligation. Ils creusent dans les champs, de distance en distance, des puits de dix à douze pieds de profondeur, sur le bord desquels ils mettent une espèce de bascule, avec un poids en dehors & un grand seau en dedans. Un Gentil monte sur le milieu de la bascule, qu'il fait aller, en appuyant alternativement un pied de chaque côté, & chantant sur le même ton, suivant ce mouvement, en Malabare, qui est la langue ordinaire du Pays, *& un, & deux, & trois*, &c., pour compter combien il a tiré de seaux. Aussi-tôt que ce puits est tari, il passe à un autre. En général, cette Nation est d'une adresse étonnante pour la distribution & le ménagement de l'eau. Elle en conserve quelquefois dans des étangs, des lacs & des canaux, après le débordement des grandes Rivières, telles que le Colram, qui n'est pas éloigné

Naturel laborieux des Gentils.

1. L'Eglise des Capucins.
2. L'Eglise des Jésuites.
3. Jardins de la Compagnie.
4. Jardins des Jésuites.
5. Jardins des Capucins.
6. L'Hôpital.
7. Ancien Jardin de la Compagnie.
8. L'Hôpital de la Compagnie.
9. Maison du Gouverneur.
10. L'Hôtel de la Monnoye.
11. Cimetière des Malabares.
12. Cimetière des François.
13. Grand Marché.
14. Prison des Malabares.
15. Ouvrages neufs, faits en 1740 & 1741.
16. Ouvrages de 1740.
17. Marché de St. Laurent.
18. Batterie des Toiles.
19. Place Dumas.
20. Les Missionnaires.
21. La grande Pagode.

(*v*) On prononce Brame dans le Pays.

(*x*) Tout ce qui est dit ici des Gentils en général, M. Prevost l'avoit appliqué en particulier aux Bramines. Des Prêtres laborieux aux Indes! La rencontre seroit singulière. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

loigné de Pondichery. Les Mahométans, auxquels on donne ordinairement le nom de *Maures*, ſont auſſi faineans que les Gentils ſont laborieux (*y*).

Rade de Pondichery.

LA Ville de Pondichery eſt à quarante ou cinquante toiſes de la Mer, dont le flux, ſur cette Côte, ne s'élève jamais plus de deux pieds. C'eſt une ſimple Rade, où les Vaiſſeaux ne peuvent aborder. On employe des Bateaux pour aller recevoir ou porter des marchandiſes, à la diſtance d'une lieue en Mer; extreme incommodité, pour une Ville où rien ne manque d'ailleurs à la douceur de la vie. Les alimens y ſont à très-vil prix. On y fait bonne chère en groſſe viande, en gibier, en poiſſon. Si l'on n'y trouve point les fruits d'Eté qui croiſſent en Europe, le Pays en produit d'autres qui nous manquent, & qui ſont meilleurs que les nôtres (*z*).

Etat du Gouverneur.

LE Gouverneur général de la Compagnie a douze Gardes à cheval, en habits d'écarlate, avec un parement noir & un bordé d'or. Leur Capitaine eſt galonné ſur les tailles & les coutures. La Garde à pied, compoſée de trois cens hommes, qui portent le nom de *Pions*, ſert à diverſes fonctions, ſuivant les ordres qu'elle reçoit. Mais, lorſqu'il eſt queſtion de recevoir un Roi, un Prince, ou quelque Ambaſſadeur extraordinaire, tout ce cortège accompagne le Gouverneur. Dans ces occaſions ſolemnelles, où les Officiers de la Compagnie ſont obligés de ſe conformer & de répondre au faſte des Orientaux, il ſe fait porter, par ſix hommes, ſur un Palanquin dont les carreaux & le dais ſont ornés de broderies & de glands d'or. En un mot, il ſe préſente avec la magnificence qui convient à ſon rang (*a*).

1735.

Forces de la Ville.

SUIVANT le dernier dénombrement, on comptoit dans Pondichery cent vingt mille Habitans, Chrétiens, Mahométans ou Gentils. La Ville a pluſieurs grands Magaſins, ſix Portes, une Citadelle, onze Forts ou Baſtions, & quatre cens cinq pièces de canon, avec des mortiers & d'autres pièces d'artillerie. La réputation des François, ſoûtenue par la ſage conduite de leurs Gouverneurs, entre leſquels l'Auteur nomme, avec diſtinction, M. *Dumas*, qui fut élevé à cette dignité en 1735, leur a fait obtenir, de pluſieurs Princes Indiens, des privilèges, des honneurs & des préférences, qui paroiſſent flateuſes pour la Nation. La première faveur de cette eſpèce, eſt la permiſſion de battre monnoye au coin de l'Empereur Mogol; que les Hollandois n'ont encore pû ſe procurer par toutes leurs offres. Les Anglois en ont joui pendant quelques années; mais diverſes révolutions les ont déterminés à l'abandonner. M. Dumas obtint cette grace, en 1736, par des Lettres Patentes de *Mahomet-Scha*, Empereur Mogol, addreſſées à *Aly-Daouſt-Kan*, Nabab ou Viceroi de la Province d'Arcatte (*b*). Elles étoient

Honneurs & Privilèges accordés aux François.

Monnoye que M. Dumas fait frapper.

1736.

(*y*) *Ibid.* pag. 252 & précédentes.
(*z*) *Ibidem.*
(*a*) *Ibid.* pag. 253.
(*b*) L'Auteur rapporte ces Lettres, qui ſe nomment *Firman*. La date eſt le [1er. du mois *Rabaia Sany*, l'an] 19 du règne de Mahomet-Scha, c'eſt-à-dire, le 1er. de la Lune d'Août 1736.

Nota. Il ne rapporte que les Lettres du Nabab, qui ſe nomment *Paravana*. Le mot de Firman eſt pour celles de l'Empereur Mogol. R. d. E.

étoient accompagnées d'un éléphant avec ſon harnois; préſent qui ne ſe fait, chez les Orientaux, qu'aux Rois & aux plus puiſſans Princes. M. Dumas, comprenant les avantages qu'il en pouvoit tirer pour la Compagnie, fit frapper tous les ans, depuis l'année 1737 juſqu'en 1741, qui fut celle de ſon retour en France, pour cinq à ſix millions de roupies. Cette monnoye eſt une pièce d'argent, qui porte l'empreinte du Mogol, un peu plus large que nos pièces de douze ſous, & trois fois plus épaiſſe. Une roupie vaut quarante-huit ſous.

Etabliſſement François de Pondichery.

Pour comprendre de quelle utilité ce nouveau privilège fut à la Compagnie, il faut ſavoir que le Gouverneur ſe conformant au titre des roupies du Mogol, mit dans celles de Pondichery la même quantité d'alliage, & qu'il établit le même droit de ſept pour cent. Par une évaluation facile, on a trouvé que dans la marque de ces cinq à ſix millions, valant en eſpèce plus de douze millions de livres, la Compagnie tiroit un avantage de quatre cens mille livres par an. Ce produit augmente de jour en jour, par le cours étonnant des roupies de Pondichery, qui ſont mieux reçues que toutes les autres monnoyes de l'Inde. Non-ſeulement elles ſe font des lingots que la Compagnie envoye; mais toutes les Nations y portent leurs matières, ſur leſquelles l'Hôtel de la Monnoye profite, ſuivant la quantité de l'alliage. Il n'y aura deſormais que les pagodes & les ſequins (*c*) qui puiſſent le diſputer, dans le Commerce, à la monnoye de Pondichery. La pagode eſt l'ancienne monnoye des Indes. C'eſt une pièce d'or, qui a préciſément la forme d'un petit bouton de veſte, & qui vaut huit livres dix ſous. Le deſſous, qui eſt plat, repréſente une Idole du Pays; & le deſſus, qui eſt rond, eſt marqué de petits grains, comme certains boutons de manche. Le ſequin eſt une véritable pièce d'or très-rafiné, qui vaut dix livres de nôtre monnoye. Il eſt un peu plus large qu'une pièce de douze ſous, mais moins épais; ce qui fait que tous les ſequins ſont un peu courbés. Il s'en trouve même de percés; ce qui vient de l'uſage que les femmes Indiennes ont de les porter au cou, comme des médailles: ces pièces ſont extrêmement communes dans le Pays, & ne ſe frappent qu'à Veniſe. Elles viennent par les Venitiens, qui font un Commerce très-conſidérable à Baſſora, dans le fond du Golfe Perſique, à Mocka, au Détroit de Babel-Mandel, & à Gedda, qui eſt le Port de la Mecque. Les Indiens y portent, tous les ans, une bien plus grande quantité de marchandiſes que les François, les Hollandois, les Anglois & les Portugais n'en tirent. Ils les vendent aux Perſans, aux Egyptiens, aux Turcs, aux Moſcovites, aux Polonois, aux Suedois, aux Allemands & aux Genois, qui vont les acheter dans quelqu'un de ces trois Ports, pour les faire paſſer, dans leurs Pays, par la Méditerranée & par terre.

Profit qui en eſt revenu à la Compagnie des Indes.

Forme de la monnoye qui ſe nomme pagode.

Sequins qui paſſent de Veniſe aux Indes.

Il convient à cet Article, de faire connoître les monnoyes qui ſont en uſage à Pondichery. Après les pagodes, l'Auteur place les roupies d'argent; monnoye aſſez groſſière, qui n'ont pas tout-à-fait la largeur de nos pièces de vingt-quatre ſous, mais qui ſont plus épaiſſes du double. L'empreinte eſt ordinairement la même, ſur toute la Côte de Coromandel. Une face

Autres monnoyes de Pondichery.

(*c*) M. l'Abbé Guyon écrit *Schins*; ce qui paroit contraire à l'uſage.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

face porte ces mots: *L'an..... du règne glorieux de Mahomet*; & l'autre: *Cette roupie a été frappée à.....* Celles de Pondichery & de Madras portent également le nom d'Arcatte, parceque la permiſſion de les frapper eſt venue du Nabab de cette Province: mais on diſtingue celles de Pondichery par un croiſſant qui eſt au-bas de la ſeconde face, & celles de Madras par une étoile.

LES *Fanons* ſont de petites pièces d'argent, dont ſept & demi valent une roupie, & vingt-quatre une pagode. Par conſéquent, le fanon vaut un peu moins de ſix ſous.

ON appelle *Cache* une petite monnoye de cuivre, dont ſoixante-quatre valent un fanon. Ainſi la cache vaut un peu plus d'un denier.

CES monnoyes, quoiqu'en uſage dans l'Inde entière, n'y ont pas la même valeur par-tout; & la cauſe de cette différence eſt que les unes ſont un peu plus ou moins fortes, & plus ou moins parfaites pour le titre.

Ponis & Coris du Bengale.

DANS le Bengale, on compte encore par *Ponis*, qui ne ſont pas des pièces, mais une ſomme arbitraire; comme nous diſons, en France, une piſtole. Il faut trente-ſix à trente-ſept ponis, pour une roupie d'argent d'Arcatte. Ainſi le ponis vaut environ cinq liards de nôtre monnoye. Au-deſſous ſont les petits coquillages dont on a parlé dans les Relations d'Afrique & dans celle des Maldives, qui portent le nom de *Coris*, & dont quatre-vingt font le ponis.

Accroiſſemens de l'Etabliſſement de Pondichery.

L'ETABLISSEMENT François de Pondichery s'eſt accru, dans quelques occaſions ſi glorieuſes pour les Officiers de la Compagnie des Indes & pour toute la Nation, qu'elles ne doivent pas moins intéreſſer la curioſité que la deſcription même des lieux.

1738.

EN 1738, *Cidogy*, Roi de Tanjour, laiſſa la Couronne, par ſa mort, à *Sahagy-Maha-Rajou*, ſon neveu, jeune Prince de vingt-ſix ou vingt-ſept ans. Un fils naturel du feu Roi, qui avoit eu beaucoup de part au Gouvernement pendant la vie de ſon père, s'étant fait un parti conſidérable à la Cour, s'empara du Palais & des Poſtes de Tanjour (*d*). Sahagy, forcé de fuir à cheval, avec quelques-uns de ſes amis, paſſa le *Coldram* (*e*), & ſe retira dans *Chalambron* (*f*), grande Pagode fortifiée, qui eſt à vingt lieues au Nord de la Ville de Tanjour, & huit lieues au Sud de Pondichery. Il y fut joint par quelques Troupes: mais comme il manquoit d'armes & de munitions, le Gouverneur Maure lui conſeilla de ſe lier avec les François, dont il leur vanta le courage & la généroſité. Ce Prince, qui

(*d*) Il eſt aſſez difficile de concilier ce récit avec celui des Miſſionnaires Danois. Cidogy, doit être *Tuccoſi*, qui mourut en 1735, & Sahagy, ſera le même que le Prétendant *Sawaſadi*, qui étoit en effet neveu de ce Prince. (Voyez ci-deſſus, *pag.* 5 & 6.) Mais on ne fait point mention ici de ſon fils, *Baba-Sçabib*, ou *Ecoſi-Maha-Raja*, qui règna enſuite l'eſpace d'une année, & après lui ſa femme deux années. Le fils naturel du feu Roi, (Tuccoſi) eſt apparemment *Sittôſi*, nom qui revient à celui qu'on donne ici à ſon Père. La fin tragique de ce Premier Miniſtre, quoique rapportée un peu différemment, le confirme. Ces ſuppoſitions admiſes, le reſte n'a plus rien qui embarraſſe. R. d. E.

(*e*) Grand Fleuve de la Côte de Coromandel, qui ſépare les Etats de Tanjour de ceux du Grand Mogol.

(*f*) Cette Pagode, qui eſt entourrée de murs fort épais & fort élevés, appartient aux Maures. Ils y ont un Gouverneur & une Garniſon.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1738.

qui avoit beſoin de ſe faire des amis de ce caractère, pour l'aider à remonter ſur le Trône, envoya, au Gouverneur général de l'Inde Françoiſe, quelques perſonnes de confiance, chargées de lui demander du ſecours & de lui offrir, en reconnoiſſance, la Ville de *Karical*, le Fort de *Karcangery* & quelques Villages voiſins, avec toutes les terres de leur dépendance.

Il y avoit long-tems que la Compagnie & ſes Gouverneurs aux Indes, avoient reconnu l'utilité d'un Etabliſſement ſur les terres du Roi de Tanjour. Leurs tentatives avoient été traverſées par les Hollandois de *Negapatam* (*g*). Cette Nation avoit même eu l'adreſſe d'engager le Roi de Tanjour à chaſſer les François d'un Etabliſſement, nommé *Cancrypatuam* (*h*), que l'ancienne Compagnie avoit formé en 1688, dans les Etats de ce Prince, ſur la Côte de Coromandel. Le Gouverneur de Pondichery, ſaiſiſſant l'occaſion, fit un Traité avec les Envoyés de Sahagy, par lequel il s'obligea de lui fournir environ deux cens mille livres de nôtre monnoye, en argent & en munitions de guerre, avec tous les autres ſecours qui dépendoient de ſon autorité. Le Roi, de ſon côté, lui envoya l'Acte formel de la ceſſion qu'il lui avoit fait offrir (*i*). Deux grands Vaiſſeaux de la Compagnie, le *Bourbon*, de ſoixante pièces de canon, & le *Saint-Geran*, de quarante-ſix pièces, furent équipés auſſi-tôt, & l'on y embarqua des Troupes, de l'Artillerie, & toutes ſortes de Munitions de guerre, autant pour ſecourir le Roi que pour ſe mettre en poſſeſſion de Karical: mais lorſque cet armement fut achevé, Sahagy-Maha-Rajou ayant fait entrer dans ſes intérêts les principaux Partiſans de ſon Ennemi, cet uſurpateur fut arrêté dans ſon Palais, & Sahagy, s'étant rendu à Tanjour, y fut reconnu ſans oppoſition. Le fils de Cidogy, qui eut le malheur de tomber entre ſes mains, fut coupé en quatre quartiers, dont chacun fut expoſé ſur une des portes de la Ville.

Cette révolution fut ſi ſubite, que les François mirent à la voile ſans en être informés, & mouillèrent au commencement du mois d'Août devant Karical. Auſſi-tôt que les Hollandois de Negapatam les eurent apperçus, & qu'ils furent informés de leur Traité avec le Roi, ils ſe hâtèrent d'envoyer leurs Miniſtres à Tanjour, avec des préſens, pour engager ce Prince & ſon Conſeil à le rompre. Ils y joignirent les menaces. Sahagy, pour qui le ſecours des François devenoit inutile, non-ſeulement différa ſous de vains prétextes de faire remettre la Forteresſe & la Ville de Karical au Commandant des Vaiſſeaux, mais donna vraiſemblablement des ordres ſecrets pour s'oppoſer au débarquement. Un de ſes Généraux, qui commandoit, dans ce Canton, un Corps de trois ou quatre mille hommes, s'approcha du bord de la Mer, & fit déclarer aux Officiers François que s'ils touchoient au rivage il ne balanceroit pas à les faire charger. Les deux Vaiſſeaux, après avoir paſſé deux mois à la vûe de Karical, reçurent ordre du Gouverneur de retourner à Pondichery. Il leur auroit été facile d'exécuter leur commiſſion, malgré la réſiſtance des Indiens: mais n'ayant en

(*g*) Fort Hollandois, & grande Ville Indienne, à quatre lieues au Sud de Karical.

(*h*) C'eſt *Caveripatnam*. R. d. E.

(*i*) Cet Acte eſt du mois de Juillet 1738.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1739.

en vûe qu'un Etabliſſement de Commerce, la prudence ne leur permettoit pas de ſe rendre odieux par des violences (*k*).

CEPENDANT le Roi, ſans avoir ouvertement rompu ſon Traité, remettoit à l'exécuter après une guerre dans laquelle il ſe trouvoit engagé, contre *Sander-Saheb*, Nabab de Trichenapaly. Ce Seigneur, ami particulier du Gouverneur, & plein d'eſtime pour la Nation, ayant appris par quelles promeſſes le Roi de Tanjour s'étoit lié aux François, & comment il en éludoit l'exécution, écrivit au Gouverneur, pour lui offrir de s'emparer de Karical & de Karcangery, & de remettre ces Places entre ſes mains. Ses offres furent acceptées. Ce Général Mogol, qui s'étoit déja fait une grande réputation de courage & d'honneur, ne tarda point à les remplir. Quatre mille chevaux, commandés par Franciſco *Pereiro*, Eſpagnol (*l*), & l'un de ſes principaux Officiers, qui étoit attaché depuis long-tems aux François, diſſipèrent les Troupes de Tanjour & ſe ſaiſirent de Karical & de Karcangery. Pereiro ſe rendit lui-même à Pondichery, pour annoncer cette nouvelle au Gouverneur. On y fit équiper, ſur le champ, un petit Bâtiment de cent cinquante tonneaux, qui ſe trouvoit dans la Rade. Les François ſe rendirent en vingt-quatre heures à Karical, où Pereiro, ſuivant l'ordre du Nabab, leur ouvrit les Portes de la Ville & celles du Fort de Karcangery (*m*). Quatre jours après, on y envoya, ſur un gros Vaiſſeau, tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſûreté de ce nouvel Etabliſſement.

LE Roi de Tanjour s'affligea peu de cette nouvelle. Il n'éludoit l'exécution du Traité qu'à la ſollicitation des Hollandois, dont il avoit tiré des ſommes conſidérables; & ſa ſeule crainte étant que les François ne fûſſent plus diſpoſés à lui payer celle dont ils étoient convenus, il ſe hâta d'écrire au Gouverneur de Pondichery, pour lui reprocher d'avoir employé le ſecours des Maures, ſes Ennemis, à ſe rendre maître d'une Place qu'il lui avoit donnée, & que ſon intention avoit toûjours été de lui remettre après la guerre. En même-tems, il lui envoyoit la ratification du Traité de Chalambron, avec un ordre aux Habitans de Karical & de ſes dépendances, de reconnoître à l'avenir les François pour leurs Souverains (*n*).

MAIS à peine eut-il expédié ce nouvel Acte, que ſes deux Oncles, qui l'avoient rétabli ſur le Trône, mécontens de ſa reconnoiſſance ou de ſon adminiſtration, l'arrêtèrent dans ſon Palais, & mirent la Couronne ſur la tête de *Pradapſingue*, un de ſes couſins, qui, peu de jours après, fit étouffer ce Prince infortuné dans un bain de lait tiède (*o*).

LE

(*k*) L'Auteur fait remarquer la différence des titres, auxquels nous devons nos poſſeſſions dans les Indes, & de celui auquel tous les autres Peuples de l'Europe doivent ce qu'ils y poſſèdent. Les autres ont employé la violence, l'expulſion, l'effuſion du ſang, & nous devons tout à des conceſſions volontaires. *Ubi ſuprà*, pag. 212.

(*l*) On verra ſa fortune dans une Note, ci-deſſous.

(*m*) L'Acte de priſe de poſſeſſion eſt du 14 Février 1739.

(*n*) Du 20 Avril 1739.

(*o*) Suivant les Miſſionnaires Danois, la Forteresſe de Tanjour avoit été de nouveau bloquée par les deux fils de Daouſt-Aly-Kan, Nabab d'Arcatte. Ils étoient venus à la requiſition du Commandant *Sçaidu*, qui avoit arrêté le Roi Sawâſadi, le 16 Juillet de cette année, & établi *Partupuſinga* à ſa place. Ce nou-

Etablissement François de Pondichery. 1741.

Le nouveau Roi s'étant réconcilié avec les Maures (*p*), envoya presqu'aussitôt, au Gouverneur de Pondichery, la ratification du Traité conclu avec son Prédécesseur. Il accorda même aux François un terrain plus étendu, pour quelques présens, qu'ils joignirent à la somme qu'ils avoient promise. Ils sont demeurés paisibles possesseurs de Karical, où ils n'ont pas négligé de se fortifier. Pradapsingue leur rendit visite dans cette Place, avec toute sa Cour, au commencement de l'année 1741, & prit cette occasion pour confirmer tous leurs privilèges.

Description de l'Etablissement François de Karical.

L'Etablissement de Karical est situé sur la Côte de Coromandel, à quatre lieues au Nord de Negapatan, à deux lieues au Sud de Tranquebar, Etablissement Danois, & vingt-cinq lieues au Sud de Pondichery. Il renferme la Ville de Karical, qui est fort ancienne, & qui paroît avoir été très-considérable. Il y reste encore six cens trente-huit maisons de pierre ou de brique, sans parler d'un grand nombre qui ne sont que de terre glaise, & couvertes de paille. On y compte cinq Mosquées, cinq grandes Pagodes, neuf petites, & plus de cinq mille Habitans. Cette Ville est située sur un des bras du Colram, qui reçoit des Champanes de deux à trois cens tonneaux. Les Chaloupes des Vaisseaux de cinquante canons n'y entrent pas moins facilement.

Ville de Karical.

Fort de Karcangery.

La Forteresse de Karcangery paroît aussi fort ancienne. Elle est flanquée de huit grosses tours, dans le goût du Pays, à la portée du canon de Karical, & située à un demi-quart de lieue du rivage de la Mer. Les François en ont fait sauter une partie, pour s'établir à l'entrée & sur le bord du bras de la Rivière qui passe par la Ville.

Tiroumale-Rayen-Patnam est un Bourg très-considérable, de la dépendance & au Sud de Karical, qui en est éloigné d'une lieue, à douze cens toises du bord de la Mer. Il est composé de cinq cens Maisons de brique, quatre Mosquées, quatre grandes Pagodes, vingt-huit petites, & vingt-cinq Chaudriers, pour le logement des Voyageurs. On y comptoit deux mille cinq cens hommes, à la prise de possession.

Domaine de Karical.

Le reste du Domaine de Karical consiste en neuf Bourgs ou Villages, dans une circonférence de cinq ou six lieues. Le terrain en est excellent, fertile en riz, en cotton, en indigo & d'autres grains. On y fabrique quantité de toiles de cotton & de toiles peintes. Le revenu des terres de Karical, avec les Fermes du tabac & du bétel, & les droits d'entrée, montent annuellement à dix mille pagodes d'or, qui font environ cent mille livres de nôtre monnoye (*q*).

D'autres événemens ont contribué, avec le secours de la prudence & de la fortune, à l'accroissement de la Colonie Françoise. Celui qui a signalé le Gouvernement du Chevalier Dumas, mérite ici d'autant plus de considération, qu'il peut servir à jetter beaucoup de jour sur la Géographie

nouveau Roi, alors âgé d'environ dix-huit ans, étoit le plus jeune des quatre fils du Roi Tuccosi, Oncle de Sawâsadi, dont on a rapporté l'origine & la fortune. (Voyez ci-dessus, *pag.* 6.) Les Missionnaires Danois ne parlent point du genre de mort de ce Prince, qu'on verra au contraire reparoître dans la suite. Sçaidu fut déposé en 1740. R. d. E.

(*p*) Moyennant une somme considérable, à prendre des revenus de trois Provinces. R. d. E.

(*q*) *Ibid.* pag. 274 & précédentes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1736.

phie intérieure de cette Contrée: mais il m'oblige de remonter à l'année 1736, c'eſt-à-dire, à la fin des cruelles guerres que *Thamas-Kouli-Kan*, ou *Nadir-Scha*, Roi de Perſe, porta dans l'Indouſtan (*r*).

Origine d'une guerre dans la Preſqu'Iſle de l'Inde.

APRÈS l'infortune du Mogol, qui avoit été fait priſonnier dans ſa Capitale, & dont les immenſes treſors étoient paſſés entre les mains du Vainqueur, quelques Nababs, ou Vicerois de la Preſqu'Iſle de l'Inde, jugèrent l'occaſion d'autant plus favorable pour s'ériger eux-mêmes en Souverains, qu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi de Perſe, déja trop éloigné de ſes propres Etats, & ſi bien récompenſé de ſon entrepriſe, penſât à les venir attaquer, dans une Région qu'il connoiſſoit auſſi peu que les environs du Cap de Comorin. Daouſt Aly-Kan, Nabab d'Arcatte, le même qui avoit accordé aux François la permiſſion de battre monnoye, ſe flatta de pouvoir former deux Royaumes; l'un pour *Sabder-Aly-Kan*, ſon fils aîné; l'autre, pour Sander-Saheb, ſon gendre; jeunes gens, qui n'avoient que de l'ambition, ſans aucun talent pour ſoûtenir un ſi grand projet. *Arcatte* eſt une grande Ville, à trente lieues de Pondichery (*s*), au Nord-Oueſt (*t*); la plus mal propre qu'il y aît au Monde.

Le Nabab d'Arcatte veut former deux Royaumes pour ſes enfans.

LES Mogols, qui avoient étendu leurs Conquêtes dans cette partie de l'Inde, ſous le règne du fameux Aureng-Zeb, avoient laiſſé ſubſiſter les Royaumes de Tanjour, de Trichenapaly, de Maduré (*v*), de Maiſſour & de Marava. Ces Etats étoient gouvernés par des Princes Gentils, tributaires à la vérité de l'Empereur Mogol, mais fiers & lents dans leur dépendance, qui ſe diſpenſoient quelquefois de payer le tribut, ou qui attendoient que l'Empereur fît marcher ſes Armées pour les y contraindre. La plûpart devoient, à la Cour de Dehly, de très-groſſes ſommes, qu'on avoit laiſſé accumuler par la molleſſe de Mahomet-Scha, plus occupé des plaiſirs de ſon Serrail que de l'adminiſtration, dont il ſe repoſoit ſur des Miniſtres auſſi voluptueux que lui. Daouſt-Aly-Kan ſaiſit cette occaſion pour attaquer les Princes voiſins de ſon Gouvernement. Il aſſembla une Armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, avec un nombre proportionné d'infanterie, dont il donna le commandement à Sabder-Aly-Kan & à Sander-Saheb. Leur premier exploit fut la priſe de Trichenapaly, grande Ville fort peuplée, à trente-cinq lieues au Sud-Oueſt de Pondichery. Cette Capitale, inveſtie par l'Armée des Maures, le 6 Mars 1736, fut emportée d'aſſaut le 26 du mois ſuivant (*x*). Sabder-Aly-Kan en abandonna le Gouvernement à Sander-Saheb, ſon beau-frère, qui prit auſſi-tôt la qualité de Nabab.

Armée qu'il lève dans cette vûe.

Ses premières Conquêtes.

APRÈS avoir ſoûmis le reſte de cette Contrée, ils tournèrent leurs armes vers

(*r*) L'irruption de Thamas-Kouli-Kan n'arriva qu'en 1739. Voyez l'hiſtoire de ce mémorable événement, au Tome XIII. R. d. E.

(*s*) L'Auteur ne la met, dans une autre page, qu'à quinze lieues de Pondichery, *pag.* 277.

Nota. Suivant le P. Saignes & les Miſſionnaires Danois, la diſtance eſt de trois journées, comptées à cinq lieues dans l'Inde. R. d. E.

(*t*) M. Prevoſt, qui copie toutes les fautes de ſon Original, avoit mis Arcatte au *Sud-Oueſt* de Pondichery. R. d. E.

(*v*) Trichenapaly & Maduré ne faiſoient qu'un même Royaume. Voyez les Deſcriptions. R. d. E.

(*x*) Par une conſéquence de l'erreur de datte que nous avons relevée, M. l'Abbé Guyon a dû ſe tromper, en repréſentant ces événemens comme arrivés après l'irruption du Chah Nadir dans l'Indouſtan. R. d. E.

vers le Royaume de Tanjour, dont ils assiégèrent la Capitale. Le Roi Sahagy (*y*) s'y étoit renfermé, avec toutes les Troupes qu'il avoit pû rassembler. Cette Place est si bien fortifiée, qu'après avoir inutilement poussé leurs attaques, pendant près de six mois, ils furent obligés de changer le siège en blocus. Tandis que Sander-Saheb demeura pour y commander, *Bara-Saheb*, un de ses frères, s'avançant au Sud, avec un Détachement de quinze mille chevaux, se rendit maître de tout le Pays de Marava, du Maduré & des environs du Cap de Comorin. Ensuite, remontant le long de la Côte de Malabar, il poussa ses conquêtes jusqu'à la Province de Travancor. Ce fut dans ces circonstances que Sander-Saheb mit les François en possession de la Terre de Karical (*z*).

Etablissement François de Pondichery. 1738.

Tous les Princes Gentils, allarmés d'une invasion si rapide, implorèrent le secours du Roi des Marattes. Ils lui représentèrent que leur Réligion n'étoit pas moins menacée que leurs Etats; & les principaux Ministres de ce Prince, dont la plûpart sont Bramines, lui firent un devoir indispensable de s'armer pour une cause si pressante. Il se nomme *Maha-Raja* (*a*). Ses Etats sont d'une grande étendue. On l'a vû souvent mettre en campagne cent cinquante mille chevaux & le même nombre de gens de pied, à la tête desquels il ravageoit les Etats du Mogol, dont il tiroit d'immenses contributions. Les Marattes, ses Sujets, sont peu connus de nos Geographes. La guerre fait leur principale occupation. Ils habitent au Sud-Est des montagnes qui sont derrière Goa, vers la Côte de Malabar. La Capitale de leur Pays est une Ville très-considérable, qui se nomme *Satara* (*b*).

Les Princes Gentils appellent les Marattes à leur secours.

[Ces Marattes, que d'autres nomment *Ganimes*, (*c*) sont les Sujets des Descendans du fameux Sevagy, qui après avoir été dépouillés de leurs conquêtes, par les Mogols, comme on l'a vû, ne cessoient de faire des incursions dans le Pays, pour exiger de grosses contributions des Habitans. Ce fut sous le prétexte de reprimer ces brigandages, que *Nizam-ul-Mulk*, qui tenoit le Gouvernement du Decan, contre le gré de la Cour Mogole, s'excusa d'accepter la Charge de Vizir, que l'Empereur Muhammed-Chah lui avoit offerte, à son avenement au Trône. Cependant la nonchalance du Vizir *Kamer-Eddin-Kan*, força ce Prince, au bout de quelques années, de rappeller à sa Cour Nizam-ul-Mulk, comme le seul homme capable de rétablir l'ordre. Ce Ministre n'eut pas plutôt reçu les ordres de l'Empereur, que laissant le Gouvernement du Decan à son fils, *Gazi-Eddin-Kan*, il

(*y*) M. l'Abbé Guyon a confondu le premier Siège de Tanjour avec le second, dont il est seulement question ici. Voyez ci-dessus, *pag.* 5. & 26. R. d. E.

(*z*) *Ibid.* pag. 279.

(*a*) C'est le titre que prenoient les Princes de cette Famille. Il signifie *grand Roi*. Le dernier Roi des Marattes, dont il s'agit ici, se nommoit *Sawu*, ou selon d'autres *Sabou-Raja*, *Sonda-gy* & *Sito-gy*; mais il mourut en 1739. Voyez ci-dessus, *pag.* 7. R. d. E.

(*b*) *Ibid.* pag. 280. On ignore la position de cette Ville; Tout ce que M. d'Anville en a pu apprendre, des Portugais, c'est que Satara est dans les Gattes, à huit journées de Goa, & à-peu-près en même distance à l'égard de Bombay; en-sorte que ces trois positions faisent le triangle. R. d. E.

(*c*) Suivant M. Otter ce sont deux Peuples différens, du Decan. Il nomme les premiers *Merebais*; mais on devroit ce semble plutôt écrire *Maha-rattas*.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1739.

il se rendit en diligence à la Capitale, & fut admis à l'audience de l'Empereur, qui lui confera la dignité de *Vékil Mutlak* (*d*), c'est-à-dire *Lieutenant absolu*, qualité qui le mettoit au-dessus du Grand Vizir: Mais les desagrémens auxquels ce nouveau rang l'exposa bien-tôt, de la part de ses ennemis, dans une Cour où règnoient le desordre & l'indépendance, lui firent prendre la résolution de retourner au Decan, où sa présence étoit nécessaire, disoit-il, pour contenir les Rajas, prêts à se revolter. A son arrivée, il songea aux moyens de se vanger de ses ennemis, en ouvrant les yeux à Muhammed-Chah sur leur conduite. Dans cette vûe, il s'addressa à *Sabou-Raja*, à *Badgira*, & à d'autres Chefs des Marattes du Decan, qu'il excita à la revolte. Ces Peuples portant la désolation dans diverses parties de l'Empire, menaçoient de saccager la Capitale, en 1739, lorsqu'ils furent defaits par l'Armée du Vizir, qui loin de profiter de sa victoire fit un lâche accommodement avec les Rebelles. Comme Muhammed-Chah n'ignoroit pas que Nizam-ul-Mulk étoit le véritable Auteur des desordres que les Marattes commettoient, & qu'il n'étoit pas possible de les faire cesser, qu'en rappellant ce Ministre à la Cour, il prit une seconde fois le parti de lui faire écrire, dans les termes les plus gracieux, & l'invita à se rendre auprès de lui, avec promesse d'une entière sûreté pour sa personne, & de toutes sortes d'agrémens. Nizam-ul-Mulk partit aussi-tôt pour Dehly; mais trouvant les choses, à la Cour, dans le même état qu'il les avoit laissées, les insultes des Courtisans, qui traversoient tous ses desseins, lui inspirèrent celui d'engager Nadir-Chah, qui assiégeoit alors Candahar, à entrer dans l'Inde (*e*). Les circonstances de cette grande révolution ont été rapportées dans le Volume précedent, & l'Article que nous ajoutons ici, ne sert que d'introduction aux détails qu'on y trouve sur l'état de la Cour du Mogol, depuis le départ du Conquerant Persan, jusqu'à l'invasion dont on va faire l'histoire (*f*).]

Armée du Roi des Marattes.

LES sollicitations du Roi de Tanjour & des Princes du même culte, jointes à l'espérance de piller un Pays où depuis long-tems toutes les Nations du Monde venoient échanger leur or & leur argent pour des marchandises, déterminèrent enfin le Roi des Marattes à faire partir une Armée de soixante mille chevaux, & de cent cinquante mille hommes d'infanterie (*g*), dont il donna le commandement à son fils aîné, *Ragogi-Bousola-Sena-Saheb-Soula* (*b*). Elle se mit en marche au mois d'Octobre 1739. Daouft-Aly-Kan,

(*d*) On y ajoûte le titre d'*Asof-jâh*, dont les Auteurs ont fait *Azefia*, nom sous lequel Nizam-ul-Mulk étoit plus connu depuis.

(*e*) Voyage de M. Otter, Tom. I. *pag.* 337. *& suiv.*

(*f*) Voyez le Tom. XIII. *pag.* 328. *& suiv.* La lecture de ces détails est nécessaire ici, pour se former une idée suivie des mouvemens des Marattes, qui après avoir poussé leurs courses jusques sur les bords du Gange, ne rentrèrent dans leur Pays, que pour tourner aussi-tôt leurs armes contre les Maures, vers les Parties méridionales, sur l'invitation des Princes Gentils, qui étoient d'intelligence avec eux, pour secouer le joug des Mahometans.

(*g*) Le P. Saignes & les Missionnaires Danois disent cinquante mille chevaux. Un Auteur Anglois, quatre-vingt-dix mille; mais sans faire mention d'infanterie, dont les Indiens se servent peu, & qui est presque comptée pour rien dans toute l'Asie. R. d. E.

(*b*) Ceci est contraire à la Remarque des Missionnaires Danois, qui disent que Sawu-Raja mourut sans enfans la même année. Suivant M. Otter, le Raja Badgira mourut aussi

Etablissement François de Pondichery. 1740.

Kan, informé de ſon approche, rappella ſon fils & ſon gendre, qui tenoient encore le Roi de Tanjour blocqué dans ſa Capitale (*i*). Il étoit queſtion de mettre leurs propres Etats à couvert. Cependant ces deux Généraux ne ſe déterminèrent pas tout-d'un-coup à s'éloigner de leurs conquêtes, & laiſſèrent avancer l'Ennemi, qui répandoit le ravage & la terreur ſur ſon paſſage. Daouſt ſe hâta de raſſembler tout ce qui lui reſtoit de Troupes, avec leſquelles il alla ſe ſaiſir des gorges de la montagne de *Canamay* (*k*), vingt-cinq lieues à l'Oueſt d'Arcatte ; défilés très-difficiles, & qu'un petit nombre de Troupes peut défendre contr'une nombreuſe Armée.

Comment elle paſſe les gorges de Canamay.

Les Marattes y arrivèrent au mois de Mai, 1740. Après avoir reconnu qu'il leur étoit impoſſible de forcer le Nabab d'Arcatte dans ſon poſte, ils campèrent à l'entrée des gorges, d'où ils firent tenter ſecrétement la fidélité d'un Prince Gentil, qui gardoit un autre paſſage avec cinq ou ſix mille hommes, & que Daouſt avoit crû digne de ſa confiance. Ce Prince fut bien-tôt corrompu par les promeſſes & par l'argent des Marattes. Les Bramines levèrent ſes difficultés, en lui repréſentant que le ſuccès de cette guerre pouvoit ruiner le Mahométiſme, & rétablir la Religion de leurs pères. Il conſentit à livrer le paſſage. Les Marattes, continuant d'amuſer le Nabab par de legères attaques, y firent marcher leurs Troupes, & en ſaiſirent le 19 de Mai. De-là, ils trouvèrent ſi peu d'obſtacles au deſſein de le ſurprendre par derrière, qu'ils s'approchèrent à deux portées de canon, avant qu'il ſe défiât de ſon malheur. Lorſqu'on vint l'informer qu'il paroiſſoit du côté d'Arcatte un Corps de Cavalerie, qui s'avançoit vers le Camp, il s'imagina que c'étoient les Troupes de ſon gendre qui venoient le joindre. Mais il entendit auſſi-tôt de furieuſes décharges de mouſqueterie, & la préſence du danger lui fit ouvrir les yeux ſur la trahiſon.

Le Nabab d'Arcatte eſt ſurpris.

Daoust-Aly-kan, ſon ſecond fils (*l*), & tous ſes Officiers Généraux, montant auſſi-tôt ſur leurs éléphans, ſe défendirent avec autant d'habileté que de valeur. Mais ils furent accablés d'un ſi grand feu, & d'une ſi terrible décharge de frondes, que tout ce qu'il y avoit de gens autour d'eux périt à leurs pieds ou prit la fuite. Le Nabab & ſon fils, bleſſés de pluſieurs coups, tombèrent morts de leurs éléphans, & leur chute répandit tant de frayeur dans l'Armée, que la déroute devint générale. La plûpart des Officiers furent tués, ou foulés aux piés par les éléphans, qui enfonçoient dans la boue juſqu'à la moitié des jambes. Il étoit tombé, la nuit précédente, une grande pluye, qui avoit détrempé la terre. Pluſieurs guerriers, qui étoient de ce combat, aſſurèrent que jamais champ de bataille n'avoit préſenté un plus affreux ſpectacle de chevaux, de chameaux & d'éléphans, bleſſés & furieux, mêlés, renverſés avec les Officiers & les Soldats, jettant d'horribles cris, faiſant de vains efforts pour ſe dégager des bourbiers fanglans

Il eſt tué dans une ſanglante bataille.

auſſi environ ce tems; mais comme il ne parle pas du decès du premier, on eſt en doute ſi les Auteurs ne prennent point l'un pour l'autre. R. d. E.

(*i*) C'étoit pour la ſeconde fois. R. d. E.

(*k*) Ce ſont les gorges qui s'appellent *Canaway*, dans le Pays. La bataille ſe donna près de *Cadapa-Nattam*. R. d. E.

(*l*) Le Père Saignes le dit l'aîné; mais il y a apparence qu'il ſe trompe. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

sanglans où ils étoient enfoncés, achevant d'étouffer ou d'écraſer les Soldats qui n'avoient pas la force de ſe retirer (*m*).

Mort de ſon Général.

CITYZOR-KAN, Général de l'Armée Mogole, qui avoit rendu d'importans ſervices à la Compagnie, fut bleſſé de cinq coups de fuſil, & d'un coup de fronde, qui lui creva un œil & le renverſa de deſſus ſon éléphant. On doit faire obſerver qu'une décharge de frondes, par le bras des Marattes, eſt auſſi redoutable que la plus violente mouſqueterie. Les Domeſtiques de Cityzor, l'ayant vû tomber, l'emportèrent avant la fin du combat dans un bois voiſin, & ne penſèrent qu'à s'éloigner de l'Ennemi. Après dix ou douze jours de marche, ils arrivèrent à *Alamparvé*, qui ſe nomme auſſi *Jorobandel*, à ſept ou huit lieues de Pondichery. Les principales bleſſures de leur Maître étoient un coup de fuſil, qui lui avoit coupé la moitié de la langue & fracaſſé la machoire; un autre, qui pénétroit dans la poitrine, & trois coups dans le dos, avec un œil crevé. On lui envoya le Chirurgien Major de la Compagnie, qui paſſa près de lui vingt-cinq jours, ſans le pouvoir ſauver.

Pillage du Camp.

LA datte de cette affreuſe bataille eſt le 20 de Mai 1740. Les Marattes y firent un grand nombre de priſonniers, dont les principaux furent *Taqua-Saheb*, Grand Divan, un des gendres de Daouſt, & le Nabab *Eras-Kan-Mirzoutou*, Commandant général de la Cavalerie. Dans le pillage du Camp, ils enlevèrent la caiſſe militaire, l'étendart de Mahomet, & celui de l'Empereur. Ils emmenèrent quarante éléphans, avec un grand nombre de chevaux. Le corps de Daouſt-Aly-Kan fut trouvé parmi les morts: mais on ne put reconnoître celui de ſon fils, qui avoit été ſans doute écraſé, comme un grand nombre d'autres, ſous les pieds des éléphans (*n*).

Azyle que les Peuples cherchent à Pondichery.

LE bruit de ce grand événement jetta dans toute la preſqu'Iſle de l'Inde une épouvante qui ne peut être repréſentée. On ne put ſe le perſuader, dans Pondichery, qu'à la vûe d'une prodigieuſe multitude de fugitifs, Maures & Gentils, qui vinrent demander un azyle avec des cris & des larmes, comme dans le lieu de toute la Côte où ils ſe flattoient de trouver plus de ſecours & d'humanité. Bien-tôt le nombre en devint ſi grand, que la prudence obligea de fermer les portes de la Ville. Le Gouverneur y étoit jour & nuit, pour y donner ſes ordres. Les maiſons & les rues ſe trouvèrent remplies de grains & de bagages. Tous les Marchands Indiens de la Ville & des Lieux voiſins, qui avoient des effets conſidérables à Arcatte & dans les terres, s'empreſſoient de les mettre à couvert ſous la protection des François. Le 25 de Mai, qui étoit le cinquième jour après la bataille, la veuve du Nabab Daouſt-Aly-Kan, toutes les femmes de ſa famille & leurs enfans, ſe préſentèrent à la porte de Valdaour, avec des inſtances pour être reçues dans la Ville, où elles apportoient tout ce qu'elles avoient ramaſſé d'or, d'argent, de pierreries, & d'autres richeſſes (*o*).

Situation des François.

CETTE poſition étoit délicate pour les François. Ils avoient à craindre que les Marattes, informés du lieu où toute la famille du Nabab s'étoit retirée avec tous ſes tréſors, ne vinſſent attaquer Pondichery. D'un autre côté, ils ſe ſeroient perdus d'honneur dans les Indes, s'ils avoient fermé leurs

(*m*) Pag. 285 & précédentes. (*n*) *Ibid.* pag. 288. (*o*) *Ibid.* pag. 289.

er les Sol-

endu d'im-
fil, & d'un
n éléphant.
des Marat-
es Domesti-
du combat
emi. Après
i se nomme
cipales bles-
pé la moitié
dans la poi-
ni envoya le
t-cinq jours,

Les Marattes
furent *Taqua-*
ab *Eras-Kan-*
age du Camp,
elui de l'Em-
d nombre de
morts: mais
doute écrasé,
ans (*n*).
l'Isle de l'Inde
le persuader,
fugitifs, Mau-
& des larmes,
ouver plus de
d, que la pru-
ur y étoit jour
se trouvèrent
iens de la Vil-
à Arcatte &
la protection
près la batail-
de sa famille
des instances
u'elles avoient
o).
ient à craindre
bab s'étoit re-
. D'un autre
avoient fermé
leurs

Ibid. pag. 289.

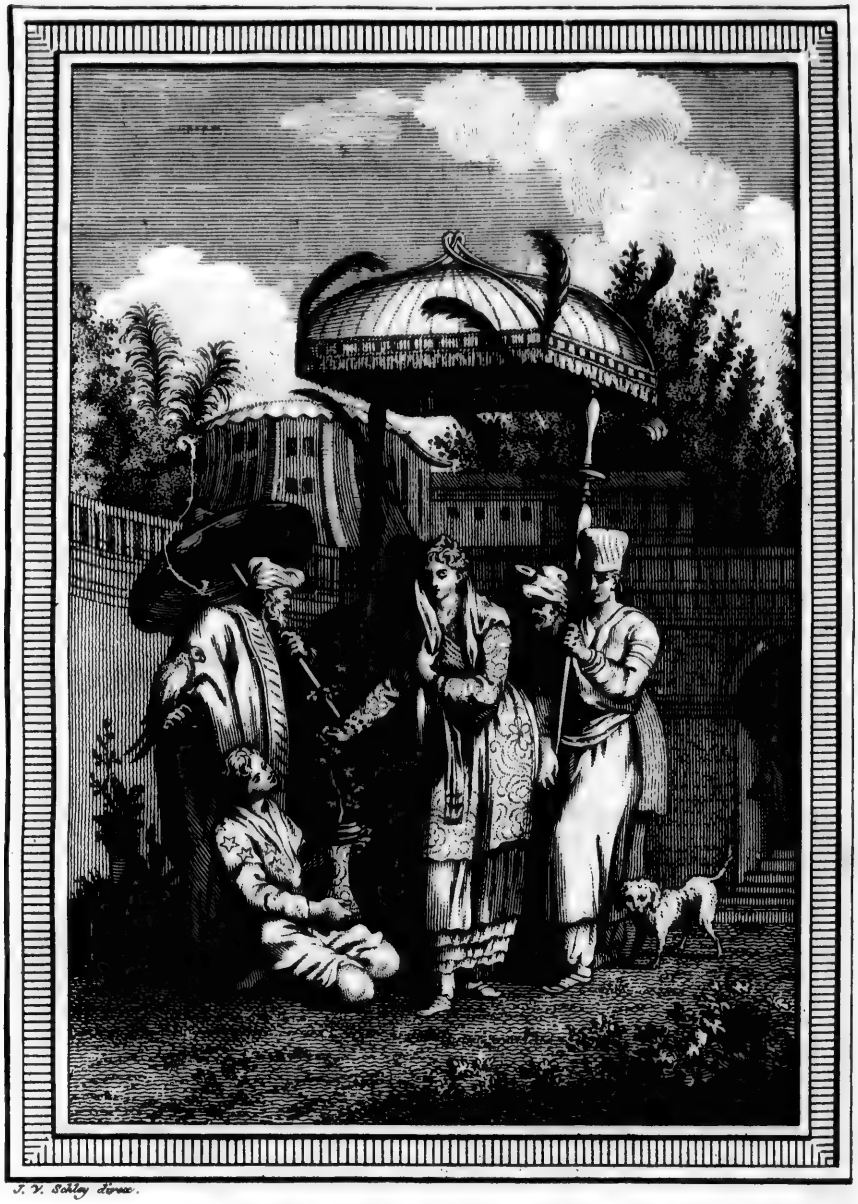

J. V. Schley Fecit.

PRINCESSE MERE DE NABAB D'ARCATTE.

DE PRINCES MOEDER DES NABABS VAN ARCATTE.

leurs portes à cette famille fugitive, qui commandoit depuis long-tems dans la Province, & qui n'avoit jamais ceſſé de les favoriſer. Ajoûtons que la moindre révolution pouvant changer la face des affaires, & faire reprendre aux Marattes le chemin de leur Pays, Sabder-Aly-Kan, & toute ſa race ſeroient devenus ennemis irréconciliables de ceux qui leur auroient tourné le dos avec la fortune, & n'auroient penſé qu'à la vengeance. Le Gouverneur aſſembla ſon Conſeil. Il n'y déguiſa pas les raiſons qui rendoient la généroſité dangereuſe; mais il fit voir, avec la même force, que l'humanité, l'honneur, la reconnoiſſance, & tous les ſentimens qui diſtinguent la Nation Françoiſe, ne permettoient pas de rejetter une famille ſi reſpectable, & tant de malheureux qui venoient ſe jetter entre ſes bras. L'avis qu'il propoſa, comme le ſien, fut de les recevoir, & de leur accorder la protection de la France. Ce parti fut généralement approuvé du Conſeil, & confirmé par les applaudiſſemens de tout ce qu'il y avoit de François à Pondichery (p).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

Ils reçoivent la veuve & la famille du Nabab d'Arcatte.

On ſe hâta d'aller, avec beaucoup de pompe, au-devant de la veuve du Nabab. Toute la garniſon fut miſe ſous les armes & borda les remparts. Le Gouverneur, accompagné de ſes gardes à pied & à cheval, & porté ſur un ſuperbe palanquin, ſe rendit à la porte de Valdaour, où la Princeſſe attendoit la déclaration de ſon ſort. Elle étoit, avec ſes filles & ſes neveux, ſur vingt-deux palanquins, ſuivis d'un Détachement de quinze cens Cavaliers (q), de quatre-vingt éléphans, de trois cens chameaux, & plus de deux cens voitures, traînées par des bœufs, dans leſquelles étoient les gens de leur ſuite; enfin de deux mille bêtes de charge. Après lui avoir fait connoître combien la Nation s'eſtimoit heureuſe de pouvoir la ſervir, on la ſalua par une décharge du canon de la Citadelle. Elle fut menée, avec les mêmes honneurs, aux logemens qu'on avoit déja préparés pour elle & pour toute ſa ſuite. Il ne manqua rien à la civilité des François, & tous les Officiers Mogols en témoignèrent (r) une extrême ſatisfaction. Jamais, ſuivant l'obſervation de l'Auteur, la Nation Françoiſe ne s'étoit acquis plus de gloire aux Indes. Les apparences ſembloient promettre bien plus de ſûreté, à la veuve du Nabab, dans les Etabliſſemens Anglois, Hollandois, Danois, tels que Porto-Novo, Tranquebar, ou Negapatan, qui étoient plus proches & plus puiſſans que le nôtre. Mais, venir d'elle-même & ſans aucune convention ſe jetter ſous la protection des François, c'étoit déclarer hautement qu'elle avoit pour eux plus d'eſtime & de confiance que pour toutes les autres Nations de l'Europe.

Accueil qu'ils lui font, & remarque ſur cet événement.

Cependant Sabder-Aly-Kan, fils aîné du malheureux Daouſt, arriva près d'Arcatte, deux jours après la bataille, avec un Corps de ſept ou huit cens chevaux. Mais, à la première nouvelle de ce deſordre, il ſe vit abandonné de ſes Troupes, & réduit à ſe ſauver, avec quatre de ſes gens, dans la Fortereſſe de Velour. Sander-Saheb, ſon beau-frère, qui étoit ſorti de Trichenapaly avec quatre cens chevaux, apprit auſſi cette funeſte nouvelle

Arcatte eſt pillée & brûlée.

(p) *Ibid.* pag. 289.
(q) Le Pere Saignes dit qu'ils étoient eſcortés de ſept mille hommes de Cavalerie; R. d. E.
(r) Pag. 290.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

velle en chemin, & trouva tout le Pays ſoulevé contre les Maures. Pluſieurs petits Princes, qui portent le titre de *Paliagares*, ſe déclarèrent pour les Marattes, juſqu'à tenter de l'enlever pour le livrer entre leurs mains. Il n'eut pas d'autre reſſource que de retourner à Trichenapaly & de s'y renfermer dans la Forteresſe. Le Général des Marattes prit la marche vers Arcatte, dont il ſe rendit maître ſans oppoſition. La Ville fut abandonnée au pillage & conſumée en partie par le feu (*s*). Divers Détachemens, qui furent envoyés pour mettre tout le Pays à contribution, firent éprouver de toutes parts l'avarice & la cruauté du Vainqueur. C'eſt un ancien uſage, parmi ces Barbares, que la moitié du butin appartienne à leurs Chefs. Ils exercèrent toutes ſortes de violences, non-ſeulement contre les Mahométans, mais contre les Gentils mêmes, qui avoient imploré leur ſecours, & qui les regardoient comme les Protecteurs de leur Religion. Ils portent avec eux des chaiſes de fer, ſur leſquelles ils attachent nuds, avec des chaînes, ceux dont ils veulent découvrir les treſors; & mettant le feu deſſous, ils les brûlent juſqu'à-ce qu'ils ayent donné tout leur bien. On ne s'imagineroit point combien ils firent périr d'Habitans par ce cruel ſupplice, ou par le poignard, qui les vengeoit de ceux qui n'avoient rien à leur offrir. Tous les lieux qui eſſuyèrent leur fureur ont été preſqu'entièrement détruits; ce qui a fait un tort extrême aux Manufactures de toile, dans un Pays où la plûpart des Gentils exercent le métier de Tiſſerands, dans lequel ils excellent.

[D'ARCATTE les Marattes allèrent ſe préſenter devant Velour, Ville conſidérable, défendue par une Citadelle très-forte, bâtie de pierres de taille avec une double enceinte. Ses baſtions ſont diſpoſés régulièrement, & elle eſt environnée d'un large foſſé plein d'eau & de crocodiles; de-ſorte que ſans canon elle eſt imprenable. Comme les Marattes avoient laiſſé leur Artillerie au-delà des montagnes, ils ne s'y arrêtèrent pas, mais ils marchèrent du côté de *Polour*, petite Ville qui eſt le ſejour d'un Nabab. Ils la prirent & la pillèrent. Ils en firent autant à *Gingama*, à *Tirounamalei*, à *Cangibouram*, & dans tous les Bourgs & les Villages où ils s'étendoient. Cependant ils ne mirent le feu qu'en peu d'endroits, & ils ne tuoient d'Habitans que ceux qui leur offroient de la réſiſtance, à l'exception de quelques Chefs de Villages, qui expirèrent ſous les coups de fouet qu'on leur appliquoit, pour les forcer à découvrir où étoient cachés les treſors ou autres effets. Quelquefois les Marattes n'avoient pas la patience d'attendre que les femmes tiraſſent leurs anneaux d'or; ils les leur arrachoient, en leur déchirant le nez & les oreilles, où elles ont coutume de porter ces ornemens. A Tirounamalei, ils firent d'un ſeul coup un butin très-conſidérable. Les Indiens croyant que les Marattes n'oſeroient approcher du Temple de leur Dieu *Routren*, ou *Isburen*, y avoient tranſporté toutes leurs richeſſes. Mais les pieux Ganimes ne ſe contentant pas d'emporter tout ce qui s'y trouva d'effets, enlevèrent encore les Danſeuſes conſacrées

(*s*) Les Marattes, qui après leur victoire, s'étoient amuſés à partager les dépouilles des vaincus, arrivèrent trop tard à Arcatte, pour y faire un grand butin. La garniſon de la Ville ne penſa point à ſe défendre, dans la crainte d'être paſſée au fil de l'épée. R. d. E.

crées à la Pagode. On peut bien juger qu'ils ne reſpectèrent pas plus les Egliſes des Catholiques Romains, que les Miſſionnaires abandonnèrent à leur fureur, en prenant la fuite.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

Le Roi de Maiſſour tâcha vainement de défendre ſes frontières, avec une puiſſante Armée. Les Marattes la défirent, & pénétrèrent dans les Etats de ce Prince, où ils exercèrent toutes ſortes de brigandages. Les Habitans qui étoient dans le voiſinage des bois & des montagnes, s'y refugièrent, mais les Paliagares leur firent payer chèrement cet aſile, ſous prétexte de pourvoir à leur défenſe par de nouvelles Troupes. Le plus grand mal que firent les Marattes, ce fut l'enlevement des troupeaux & des petits enfans des deux ſexes, qu'ils tranſportèrent dans leur Pays (*t*).]

Humiliant Traité de Sabder-Aly-Kan.

Tandis qu'ils répandoient la déſolation dans la Province d'Arcatte & dans les Lieux voiſins, Sabder-Aly-Kan, renfermé dans ſa Forteresſe de Velour, leur fit faire des propoſitions d'accommodement. Après quelques négociations, le Traité fut conclu à des conditions fort humiliantes. Sabder devoit ſuccéder à ſon père dans la dignité de Nabab d'Arcatte (*v*); mais il s'obligeoit à payer, aux Vainqueurs, cent laques, ou cinq millions de roupies (*x*); à reſtituer toutes les Terres de Trichenapaly & de Tanjour; à joindre ſes Troupes aux Marattes, pour en chaſſer Sander-Saheb, qui étoit encore en poſſeſſion de la Ville, de la Forteresſe & de tout l'Etat de Trichenapaly; enfin à ſervir lui-même d'inſtrument, pour rétablir tous les Princes de la Côte de Coromandel dans les Domaines qu'ils poſſédoient avant la guerre. Quoique le Général Maratte n'eût rien de plus favorable à deſirer, une autre raiſon l'avoit fait conſentir à ce Traité. Le Roi de Golkonde commençoit à s'allarmer des ravages qui s'étoient commis dans le Carnate (*y*). Il avoit réſolu d'en arrêter les progrès. *Nazerzingue*, Souba de Golkonde & fils de *Niſam-El-Mouk*, Premier Miniſtre du Mogol, s'étoit mis en marche avec une Armée de ſoixante mille chevaux & de cent cinquante mille hommes d'infanterie. En arrivant ſur les bords du *Quichena*, qui n'eſt qu'à douze journées d'Arcatte, il avoit été arrêté par le débordement de ce Fleuve: mais le Général Maratte, informé de ſon approche, & du deſſein qu'il avoit de continuer ſa marche après la retraite des eaux, craignit de perdre tous ſes avantages à l'arrivée d'un Ennemi ſi redoutable; & cette réflexion le diſpoſa plus facilement à conclure avec Sabder-Aly-Kan (*z*).

Diverſion du Roi de Golkonde.

Préparatifs de défenſe à Pondichery.

La réſiſtance des François acheva de le déterminer. Avant cette incurſion, un Maure, diſtingué par ſon rang, en avoit donné avis au Gouverneur de Pondichery, ſon ami particulier. On ignore comment il s'étoit pro-

(*t*) Lettre du P. Saignes, *ap.* Lettres édif. Rec. XXVI. pag. 257.

(*v*) Le Traité fut ſigné à Arcatte, ſur la fin d'Août 1740.

(*x*) Un laque fait cent mille; ainſi ce ſeroit dix millions de roupies. M. l'Abbé Guyon écrit *cent millions*, mais c'eſt ſans doute une faute d'impreſſion. R. d. E.

(*y*) Il n'y avoit plus de Roi à Golkonde, Voyez au Tome XIII. la dernière révolution de cet Etat, qui étoit gouverné par un *Souba*, ou Lieutenant Général Mogol. R. d. E.

(*z*) *Ibid.* pag. 295.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1740.

procuré ces lumières, dans un si grand éloignement (*a*). Mais, à la nouvelle du premier mouvement des Marattes, le Gouverneur François avoit pris toutes les mesures de la prudence pour se mettre à couvert. L'enceinte de la Ville n'étant point encore achevée du côté de la Mer, il avoit fait élever une forte muraille, pour fermer l'intervalle de quarante à cinquante toises qui sont entre les maisons & le rivage. Il avoit rétabli les anciennes fortifications; il en avoit construit de nouvelles. La Place avoit été fournie de vivres & de munitions de guerre. Enfin, lorsque les Marattes étoient entrés dans la Province, il avoit fait prendre les armes, non-seulement à la Garnison, mais encore à tous les Habitans de la Ville qui étoient en état de les porter. Les postes & les fonctions avoient été distribués: & ces préparatifs n'avoient pas peu contribué à lui attirer tous les Habitans des Lieux voisins, qui l'avoient regardé comme leur Défenseur après la Bataille de Canamay.

1741.

Demandes que les Marattes font aux François.

L'ÉVÉNEMENT justifia ses précautions. Après avoir pris possession d'Arcatte, le Vainqueur menaça d'attaquer Pondichery avec toutes ses forces, si les François ne se hâtoient de l'appaiser par des sommes considérables (*b*). Il leur déclara ses intentions par une Lettre du 20 Janvier 1741, où l'adresse & la fierté étoient également employées. N'ayant reçu, disoit-il, aucune réponse à plusieurs Lettres qu'il avoit écrites au Gouverneur, il étoit porté à le croire ingrat & du nombre de ses Ennemis; ce qui le déterminoit à faire marcher son Armée contre la Ville. Les François devoient se souvenir qu'il les avoit anciennement placés dans le lieu où ils étoient, & qu'il leur avoit donné la Ville de Pondichery. Aussi se flattoit-il encore que le Gouverneur, ouvrant les yeux à la justice, lui enverroit des Députés, pour convenir du payement d'une somme; & dans cette espérance il vouloit bien suspendre les hostilités pendant quelques jours. Suivant l'usage des Marattes & de la plûpart des Gentils, qui n'écrivent jamais qu'en termes obscurs, pour ne pas donner occasion de les prendre par leurs paroles (*c*), il ajoutoit que le Porteur de sa Lettre avoit ordre de s'expliquer plus nettement. En effet, cet Envoyé, qui [illegible]it un homme du Pays, dont le Gouverneur connoissoit la perfidie, par Lettres interceptées qu'il avoit écrites à son père, demanda au nom [illegible]es Marattes

(*a*) On a vû que les Gentils de Tanjour, & de quelques autres Etats, avoient sollicité depuis long-tems les Marattes de venir s'emparer de leur Pays, pour les délivrer du joug des Maures. Les Bramines se flattoient que les premiers y ramèneroient leurs Dieux. R. d. E.

(*b*) Dans le même-tems le Général des Marattes envoya au Gouverneur Anglois de Madras, une Lettre, qui lui fut apportée par deux Cavaliers, pour lui annoncer qu'il avoit de grandes prétensions à la charge de la Compagnie, & qu'en attendant qu'il les fit valoir, il demandoit aux Anglois trente mille pagodes à compte, pour le payement de son Armée. La présence de deux simples Cavaliers n'embarrassa pas le Gouverneur Anglois, comme auroit pu faire un Détachement tant soit peu considérable; Car la Ville étoit presque sans défense; ce que les Marattes ne savoient apparemment pas. D'ailleurs leur plan étoit de se rendre d'abord maîtres des Parties méridionales, & de revenir ensuite au Nord le long de la Côte, pour détruire en passant tous les Etablissemens des Européens; mais ils furent prévenus dans l'execution de cette partie de leur projet, par la diversion que fit le fils d'Asof-Jâh, ou Nisam-ul-Mulk, dans leur propre Pays, pendant leur absence. R. d. E.

(*c*) *Ibid.* pag. 299.

rattes une ſomme de cinq cens mille roupies; & de plus, le payement d'un tribut annuel, dont le Général prétendoit, ſans aucune apparence de vérité, que les François étoient redevables à ſa Nation depuis cinquante ans.

Etabliſſement François de Pondichery. 1741.

Le Gouverneur crût devoir une réponſe civile à cette Lettre. Mais il ne parla point des droits chimériques que les Marattes s'attribuoient ſur Pondichery, ni du tribut & de l'intérêt, ni des cinq cens mille roupies, qu'ils demandoient avant toutes ſortes de traités, & qui ſeroient montées à plus de quinze millions de nôtre monnoye (*d*). Le ſilence, ſur des prétentions ſi ridicules, lui parut plus conforme aux maximes des Indiens. Peu de jours après, le Général inſiſta ſur ſes demandes par une nouvelle Lettre, qui paroît mériter, comme la ſeconde réponſe du Gouverneur François, d'obtenir place dans le récit de cette narration.

Réponſe du Gouverneur de Pondichery.

„ Au Gouverneur de Pondichery, vôtre ami Ragogy-Bouſola-Sena-Saheb-Souba: Ram Ram (*e*).

„ Je ſuis en bonne ſanté. Il faut me mander l'état de la vôtre. Jusqu'à préſent je n'avois pas reçu de vos nouvelles; mais Gapal Caſſi & Atmarampantoulou viennent d'arriver ici, qui m'en ont dit, & j'en ai appris d'eux.

Nouvelles demandes des Marattes.

„ Il

(*d*) On croit devoir placer ici cette réponſe, à faire honneur aux principes de la Compagnie & à la noble fermeté des Officiers.

Le Gouverneur Général de Pondichery à Ragogy-Bouſola, Général de l'Armée des Marattes; Salut:

„ J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & je m'en ſuis fait expliquer le contenu. Vous me dites que vous m'avez écrit pluſieurs fois, & que je ne vous ai fait aucune réponſe. Je ſais trop ce que je dois à un Seigneur tel que vous, pour avoir commis cette faute. Avant la Lettre à laquelle je réponds aujourd'hui, je n'en ai reçu aucune autre de vôtre Seigneurie; & ſi elle m'a écrit, il faut que ceux à qui elle a remis ſes Lettres aient jugé à propos de les garder, pour m'indiſpoſer contre moi & contre ma Nation, en m'ôtant le pouvoir de lui faire réponſe.

„ Vôtre Seigneurie me déclare qu'elle étoit dans l'intention de faire marcher ſon Armée contre nous. Quel ſujet avez-vous de vous plaindre des François? En quelle occaſion vous ont-ils offenſé? Au contraire, ils ont conſervé juſqu'à préſent une reconnoiſſance parfaite des faveurs qu'ils ont reçues des Princes vos ancêtres; & quoique vous fuſſiez très-éloigné de nous, nous n'avons pas diſcontinué un inſtant d'exécuter ce que nous vous avions promis, en protégeant les gens de vôtre Nation qui ont ici des Temples, & leur Religion, qu'ils exercent avec liberté & tranquilité. Vôtre Seigneurie doit auſſi ſavoir „ que nous rendons à tout le monde la plus „ exacte juſtice; qu'on vit dans Pondichery „ à l'abri de toute oppreſſion; que le Roi de „ France, nôtre Maître, dont la juſtice & la „ puiſſance ſont connues de toute la Terre, „ nous puniroit, ſi nous étions capables de „ faire la moindre choſe contre ſa gloire & „ ſes intentions.

„ Ainſi quelle raiſon vôtre Seigneurie „ pourroit-elle avoir de nous faire la guerre, & que peut-elle attendre de nous? La „ France, nôtre Patrie, ne produit ni or ni „ argent. Celui que nous apportons dans ce „ Pays, pour y acheter des marchandiſes, „ nous vient des Pays étrangers. On ne tire „ du nôtre que du fer & des Soldats, que „ nous employons contre ceux qui nous attaquent injuſtement.

„ Nous ſouhaitons de tout nôtre cœur de „ vivre en bonne amitié avec vous; & ſi „ nous pouvons vous ſervir en quelque choſe, nous le ferons avec plaiſir. Vous devez donc regarder nôtre Ville comme la „ vôtre. Si vôtre Seigneurie veut m'addreſſer „ un Paſſeport, j'enverrai une perſonne de „ confiance, pour vous ſaluer de ma part. „ Mais je vous prie de me diſpenſer de me „ ſervir de l'entremiſe d'*Apagi-Vittel*, fils „ de *Vittel-Naganadou*, qui ne cherche qu'à „ nous trahir & à tromper vôtre Seigneurie.

„ Je prie le Dieu Tout-puiſſant de vous „ combler de ſes faveurs, & de vous donner „ la victoire ſur tous vos Ennemis".

(*e*) Nom du Dieu Rama, deux fois répeté. Ces trois Lettres ſont tirées des Archives de la Compagnie.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

„ IL y a préſentement quarante ans que nôtre grand Roi vous a accordé la permiſſion de vous établir à Pondichery: cependant, quoique nôtre Armée ſe ſoit approchée de vous, nous n'avons pas reçu une ſeule Lettre de vôtre part.

„ NÔTRE grand Roi, perſuadé que vous méritiez ſon amitié, que les François étoient des gens de parole, & qui jamais n'auroient manqué envers lui, a remis en vôtre pouvoir une Place conſidérable. Vous êtes convenus de lui payer annuellement un tribut que vous n'avez jamais acquitté. Enfin, après un ſi long tems, l'Armée des Marattes eſt venue dans ces Cantons. Les Maures étoient enflés d'orgueil; nous les avons châtiés. Nous avons tiré de l'argent d'eux. Vous n'êtes pas à ſçavoir cette nouvelle.

„ NOUS avons ordre de Maha-Raja, nôtre Roi, de nous emparer des Fortereſſes de Trichenapaly & de Gingy, & d'y mettre garniſon. Nous avons ordre auſſi de prendre les tributs qui nous ſont dûs depuis quarante ans par les Villes Européennes du bord de la Mer. Je ſuis obligé d'obéïr à ces ordres. Quand nous conſidérons vôtre conduite & la manière dont le Roi vous a fait la faveur de vous donner un Etabliſſement dans ſes Terres, je ne puis m'empêcher de dire que vous vous êtes fait tort en ne lui payant pas ce tribut. Nous avions des égards pour vous, & vous avez agi contre nous. Vous avez donné retraite aux Mogols dans vôtre Ville. Avez-vous bien fait? De plus, Sander-Kan a laiſſé, ſous vôtre protection, les caſenas de Trichenapaly & de Tanjour, des pierreries, des éléphans, des chevaux, & d'autres choſes dont il s'eſt emparé dans ces Royaumes, ainſi que ſa famille: celà eſt-il bien auſſi? Si vous voulez que nous ſoyons amis, il faut que vous nous remettiez ces caſenas, ces pierreries, ces éléphans, ces chevaux, la femme & le fils de Sander-Kan. J'enverrai de mes Cavaliers, & vous leur remettrez tout. Si vous differez de le faire, nous ſerons obligés d'aller nous-mêmes, pour vous y forcer; de même qu'au tribut que vous nous devez depuis quarante ans.

„ VOUS ſavez auſſi ce qui eſt arrivé dans ce Pays, à la Ville de *Baſſin* (*f*). Mon Armée eſt fort nombreuſe. Il faut de l'argent pour ſes dépenſes. Si vous ne vous conformez point à ce que je vous demande, je ſaurai tirer, de vous, dequoi payer la ſolde de toute l'Armée. Nos Vaiſſeaux arriveront auſſi dans peu de jours. Il faut donc que nôtre affaire ſoit terminée au plutôt.

„ JE compte que pour vous conformer à ma Lettre, vous m'enverrez la femme & le fils de Sander-Kan, avec ſes éléphans, ſes chevaux, ſes pierreries & ſes caſenas.

„ LE 15 du mois de Ranjam. Je n'ai point autre choſe à vous mander".

Seconde réponſe du Gouverneur.

LOIN d'être effrayé de ces menaces, le Gouverneur François y répondit en ces termes.

„ A Ragogy-Bouſola &c.

„ DEPUIS la dernière Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'en ai reçu

(*f*) C'eſt *Baçaim*. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

„ reçu une autre de vous. Vos Alcaras m'ont dit qu'ils avoient employé „ vingt-deux jours en chemin, & qu'avant que de venir ici, ils avoient „ été à Tanrelour. Pendant que vous étiez près d'Arcatte, j'ai envoyé „ deux François pour vous saluer de ma part. Mais ils ont été arrêtés „ & dépouillés en chemin; ce qui ne leur a pas permis de continuer „ leur route. Ensuite la nouvelle s'est répandue que vous étiez retourné „ dans vôtre Pays.

„ Vous me dites que nous devons un tribut à vôtre Roi depuis quarante ans. Jamais la Nation Françoise n'a été assujettie à aucun tribut. Il m'en couteroit la tête, si le Roi de France, mon Maître, étoit informé que j'y eusse consenti. Quand les Princes du Pays ont donné aux François un terrain sur les sables du bord de la Mer, pour y bâtir une Forteresse & une Ville, ils n'ont point exigé d'autres conditions que de laisser subsister les Pagodes & la Religion des Gentils. Quoique vos Armées n'ayent point paru de ce côté-ci, nous avons toûjours observé de bonne foi ces conditions.

„ Vôtre Seigneurie est sans doute informée de ce que nous venons faire dans ces Contrées si éloignées de nôtre Patrie. Nos Vaisseaux, après huit à neuf mois de navigation, y apportent tous les ans de l'argent, pour acheter des toiles de cotton, dont nous avons besoin dans nôtre Pays. Ils y restent quelques mois, & s'en retournent lorsqu'ils sont chargés. Tout l'or & l'argent, répandus dans ces Royaumes, viennent des François. Il n'en croît point dans l'Inde. Sans eux, vous n'auriez pas tiré un sou de toute la Contrée, que vous avez trouvée, au contraire, enrichie par nôtre Commerce. Sur quel fondement vôtre Seigneurie peut-elle donc nous demander de l'argent; & où le prendrions-nous? Nos Vaisseaux n'en apportent que ce qu'il en faut pour les charger. Nous sommes même obligés souvent, après leur départ, d'en emprunter pour nos dépenses.

„ Vôtre Seigneurie me dit que vôtre Roi nous a donné une Place considérable. Mais elle devroit savoir que quand nous nous sommes établis à Pondichery, ce n'étoit qu'un emplacement de sable qui ne rendoit aucun revenu. Si d'un Village qu'il étoit alors, nous en avons fait une Ville, c'est par nos peines & nos travaux; c'est avec les sommes immenses que nous avons dépensées, pour la bâtir & la fortifier, dans la seule vûe de nous défendre contre ceux qui viendroient injustement nous attaquer.

„ Vous dites que vous avez ordre de vous emparer des Forteresses de Trichenapaly & de Gingy. A la bonne heure, si cette proximité n'est pas pour vous une occasion de devenir nôtre ennemi. Tant que les Mogols ont été maîtres de ces Contrées, ils ont toûjours traité les François avec autant d'amitié que de distinction, & nous n'avons reçu d'eux que des faveurs. C'est en vertu de cette union que nous avons recueilli la veuve du Nabab Aly-Daoust-Kan, avec toute sa famille, que la frayeur a conduite ici, après la bataille où la fortune a secondé vôtre valeur. Devions-nous lui fermer nos portes, & les laisser exposés aux injures de l'air? Des gens d'honneur ne sont pas capables de cette lâcheté.

„ La

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

„ La femme de Sander-Saheb, fille d'Aly-Daouſt-Kan, & ſœur de Sab-
„ der-Aly-Kan, y eſt auſſi venue avec ſa mère & ſon frère ; & les autres
„ ont repris le chemin d'Arcatte. Elle vouloit paſſer à Trichenapaly :
„ mais ayant appris que vous en faiſiez le ſiège avec vôtre Armée, elle eſt
„ demeurée ici.

„ VÔTRE Seigneurie m'écrit de remettre aux Cavaliers que vous enver-
„ rez, cette Dame, ſon fils, & les richeſſes qu'ils ont apportées dans cette
„ Ville. Vous qui êtes rempli de bravoure & de généroſité, que penſeriez-
„ vous de moi, ſi j'étois capable de cette baſſeſſe ? La femme de Sander-
„ Saheb, eſt, dans Pondichery, ſous la protection du Roi mon Maître ;
„ & tout ce qu'il y a de François aux Indes perdront la vie avant que de
„ vous la livrer. Vous me dites qu'elle a ici les treſors de Tanjour & de
„ Trichenapaly : je ne le crois pas, & je n'y vois aucune apparence, puiſ-
„ que j'ai même été obligé de lui fournir de l'argent pour vivre & pour
„ payer ſes domeſtiques.

„ ENFIN, vous me menacez, ſi je ne me conforme pas à vos demandes,
„ d'envoyer vôtre Armée contre nous & d'y venir vous-même. Je me pré-
„ pare de mon mieux à vous recevoir, & à mériter vôtre eſtime, en vous
„ faiſant connoître que j'ai l'honneur de commander à la plus brave des Na-
„ tions de la Terre, & qui ſe défend avec le plus d'intrépidité contre une
„ injuſte attaque.

„ JE mets au reſte ma confiance dans le Dieu Tout-puiſſant, devant le-
„ quel les plus formidables Armées ſont comme de la paille légère, que le
„ vent emporte & diſſipe de tout côté. J'eſpère qu'il favoriſera la juſtice
„ de nôtre cauſe. J'avois déja entendu parler de ce qui eſt arrivé à Baſſin ;
„ mais cette Place n'étoit pas défendue par des François.

„ S'IL y a quelque choſe en quoi je puiſſe vous ſervir, je le ferai avec
„ plaiſir ".

Pondichery s'attend à être aſſiégée.

LES précautions que cette Lettre annonçoit au Général des Marattes, n'étoient pas une fauſſe menace. La Ville étoit bien fournie de munitions de guerre & de bouche, & l'on n'y comptoit pas moins de quatre à cinq cens pièces d'artillerie. Le Gouverneur avoit fait deſcendre tous les équipages des Vaiſſeaux, qui ſe trouvoient dans la Rade. Il avoit armé les Employés de la Compagnie & tous les Habitans François, dont il avoit formé un Corps d'Infanterie, qu'on exerçoit tous les jours au ſervice du canon & de la mouſqueterie. Enfin il avoit choiſi, parmi les Indiens, ceux qui étoient en état de porter les armes ; ce qui lui fit environ douze cens Européens, & quatre à cinq mille Pions (*g*), Malabares ou Mahométans. Quoique dans l'occaſion il y aît peû de fond à faire ſur ces Troupes Indiennes, la garde qu'on leur faiſoit monter ſur les baſtions & ſur les courtines, ſoulageoit beaucoup la Garniſon.

Trichenapaly eſt emportée par les Marattes.

ON demeura ainſi ſous les armes juſqu'au mois d'Avril 1741. Le Général des Marattes employa ce tems à ravager ou à ſubjuguer tous les Pays voiſins ; plus occupé néanmoins à faire du butin, qu'à prendre des Places pour les conſerver. Trichenapaly fut celle qui lui oppoſa le plus de réſiſtance.

(*g*) Nom qu'on donne à l'Infanterie Indienne.

réſiſtance. C'eſt une Ville forte pour les Indes. Elle eſt environnée d'un bon mur, qui eſt flanqué d'un grand nombre de tours, avec une fauſſe braye, ou double enceinte, & un large foſſé plein d'eau. Les Marattes, après l'avoir entièrement inveſtie, ouvrirent la tranchée le 15 de Décembre, & formèrent quatre attaques, qu'ils pouſſoient vigoureuſement, en ſappant les murailles ſous des galeries fort bien conſtruites. Sander-Saheb commençoit à s'y trouver extrêmement preſſé. *Bara-Saheb* ſon frère, qui défendoit le Maduré avec quelques Troupes, partit à la tête de ſept ou huit mille chevaux, pour ſe jetter dans la Ville; & ce ſecours auroit pû forcer les Barbares de lever le Siège. Mais ayant appris ſa marche, ils envoyèrent au-devant de lui un Corps de vingt mille Cavaliers & de dix mille Pions, qui taillèrent en pièces ſa petite Armée (*b*). Il perit lui-même, après s'être glorieuſement défendu. Son corps fut apporté au Général des Marattes, qui parut touché de la perte d'un homme extrêmement bien fait, & qui s'étoit ſignalé par une rare valeur. Il l'envoya couvert de riches étoffes, à Sander-Saheb ſon frère, pour lui rendre les honneurs de la ſépulture. Ce triſte événement découragea les Aſſiégés. Ils manquoient depuis long-tems d'argent, de vivres & de munitions. Sander-Saheb réduit à l'extrémité, prit le parti de ſe rendre; & le Vainqueur, content de ſa ſoumiſſion, lui laiſſa la vie & la liberté, moyennant une forte rançon (*i*); mais ayant pris poſſeſſion de la Place, le dernier jour d'Avril 1741 (*k*), il en abandonna le pillage à ſon Armée (*l*).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

PENDANT le Siège, il avoit fait marcher, du côté de la Mer, un Détachement de quinze ou ſeize mille hommes, qui attaquèrent *Porto-novo*, à ſept lieues au Sud de Pondichery; & qui ſe rendirent facilement maîtres d'une Ville qui n'étoit pas fermée. Ils y enlevèrent tout ce qui ſe trouvoit de marchandiſes dans les Magaſins Hollandois, Anglois & François. Cependant, par le ſoin qu'on avoit eu de faire tranſporter, à Pondichery, la plus grande partie des effets de la Compagnie de France, elle ne perdit que trois ou quatre mille pagodes, en toiles bleues, qui étoient encore entre les mains des Tiſſerands & des Teinturiers. De Porto-novo, les Marattes paſſèrent à *Goudelour*, Etabliſſement Anglois à quatre lieues au Sud de Pondichery, qu'ils pillèrent malgré le canon du Fort *Saint-David* (*m*). Ils vinrent camper enſuite près d'*Archiouac*, à une lieue & demie de Pondichery; mais n'ayant oſé s'approcher de la Ville, ils allèrent ſe jetter ſur *Cangymer* & *Sadras*, deux Etabliſſemens des Hollandois, dont ils pillèrent les Magaſins (*n*).

Ils ravagent les Colonies Européennes.

ENFIN

(*b*) Il avoit pris à ſa ſolde quelques Troupes du Marava, Nation perfide, dont il fut trahi, & pour ainſi dire vendu aux Marattes. Cette Bataille ſe donna le 18 Mars. R. d. E.

(*i*) Les Miſſionnaires Danois diſent, qu'il s'est fait priſonnier, s'étant rendu lui-même dans le Camp des Aſſiégeans pour compoſer avec eux. Voyez ci-deſſous. R. d. E.

(*k*) Le 25 Mars, ſuivant les mêmes Miſſionnaires. R. d. E.

(*l*) *Ubi ſuprà.* pag. 318 & précédentes.

(*m*) Les Anglois de Cudelur en furent quittes alors pour la peur; mais les Marattes y revinrent deux fois de ſuite un mois après, & pillèrent quelques Villages des environs. Le canon du Fort les empêcha cependant de tomber ſur la Ville, & leur tua même beaucoup de monde. Ils emportèrent leurs morts & les brûlèrent la nuit ſuivante, pour qu'on n'en pût pas ſavoir le nombre. R. d. E.

(*n*) *Ibid.* pag. 320. Les Hollandois de Sadras défendirent ſi bien leur Loge, que les Ma-

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

ENFIN les Chefs du Détachement écrivirent au Gouverneur François. Ils lui envoyèrent même un Officier de distinction, pour lui renouveller les demandes de leur Général, & lui déclarer que, sur son refus, ils avoient ordre d'arrêter tous les vivres qu'on transporteroit à Pondichery, jusqu'au moment où le reste de leur Armée, après la prise de Trichenapaly, qui ne pouvoit tenir plus de quinze jours, viendroit attaquer régulièrement la Place. Le Gouverneur reçut fort civilement cet Envoyé. Il lui fit voir l'état de la Ville & de l'artillerie, la force de la Citadelle, qu'on pouvoit faire sauter d'un moment à l'autre, par les mines qu'on y avoit disposées, & la quantité de vivres dont la Place étoit munie. Il l'assura qu'il étoit dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, & qu'il ne consentiroit jamais à des demandes qu'il n'avoit pas le pouvoir d'accorder. Il ajouta qu'il avoit fait embarquer, sur les Vaisseaux qu'il avoit dans la Rade, les marchandises & les meilleurs effets de sa Nation; & que si par une suite d'événemens fâcheux, il voyoit ses ressources épuisées, il lui seroit facile de monter lui-même à bord, avec tout ce qui lui resteroit de François, & de retourner dans sa Patrie: d'où les Marattes devoient conclure qu'il y avoit peu à gagner pour eux, & beaucoup à perdre. L'Officier qui n'avoit jamais vû de Ville si bien munie, ne pût déguiser son admiration, & se retira fort satisfait des politesses qu'il avoit reçûes (o).

Sommations qu'ils font aux François.

MAIS une circonstance fort légère contribua plus que toutes les fortifications de Pondichery à terminer cette guerre. Comme c'est l'usage aux Indes de faire quelque présent aux Etrangers de considération, le Gouverneur offrit à l'Envoyé des Marattes, dix bouteilles de différentes liqueurs de Nancy. Cet Officier en fit goûter au Général, qui les trouva excellentes. Le Général en fit boire à sa maîtresse, qui les trouvant encore meilleures, le pressa de lui en procurer à toutes sortes de prix. Ragogy-Bousola, fort embarrassé par les instances continuelles d'une femme qu'il aimoit uniquement, ne s'addressa point directement au Gouverneur, dans la crainte de se commettre, ou de lui avoir obligation. Il le fit tenter par des voyes détournées, & les offres de ses Agens montèrent jusqu'à cent roupies pour chaque bouteille. Le Gouverneur, heureusement informé de la cause de cet empressement, feignit d'ignorer d'où venoient des propositions si singulières, & témoigna froidement qu'il ne pensoit point à vendre des liqueurs qui n'étoient que pour son usage. Enfin Ragogy-Bousola, ne pouvant soûtenir la mauvaise humeur de sa maîtresse, les fit demander en son nom, avec promesse de reconnoître avantageusement un si grand service. On parut regréter, à Pondichery, d'avoir ignoré jusqu'alors les desirs du Prince des Marattes; & le Gouverneur se hâtant de lui envoyer trente bouteilles de ses plus fines liqueurs, lui fit dire qu'il étoit charmé d'avoir quelque chose qui pût lui plaire. Ce présent fut accepté avec une

Evénement singulier, qui sauve Pondichery.

Marattes, après l'avoir assiégée, pendant deux jours, furent obligés de se retirer avec perte. Ce fut en partant de-là qu'ils se replièrent sur Cudelur, dont ils tentèrent vainement l'attaque pour la seconde fois. Ils n'étoient qu'au nombre d'environ trois mille Cavaliers. Qu'ils à Congymer, ou *Conimedu*, les Anglois & les Hollandois y avoient des Loges qu'ils ont abandonnées depuis. R. d. E.

(o) *Ibid.* pag. 321.

une vive joye. Le Gouverneur en reçut auſſi-tôt des remercimens, accompagnés d'un paſſeport, par lequel on le prioit d'envoyer deux de ſes Officiers, pour traiter d'accommodement. Cette paſſion, que le Général avoit de ſatisfaire ſa maîtreſſe, l'avoit déja porté à défendre toutes ſortes d'inſultes contre la Ville & les François.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. 1741.

Deux Bramines, gens d'eſprit & ſolidement attachés à la Nation Françoiſe, furent députés ſur le champ, au Camp des Marattes, avec des inſtructions & le pouvoir de négocier la paix. Ils y apportèrent tant d'adreſſe & d'habileté, que Ragogy-Bouſola promit de ſe retirer au commencement du mois de Mai; & loin de rien exiger des François, il envoya au Gouverneur, avant ſon départ, un *Serpau* (*p*), qui eſt dans les Cours Indiennes, le témoignage le plus authentique d'une ſincère amitié.

Retraite des Marattes.

Bien-tôt, une conduite ſi ſage & ſi généreuſe attira, au Gouverneur de Pondichery, des remercimens & des diſtinctions fort honorables, de la Cour même du Grand Mogol. Il reçut une Lettre de remercimens de Nizam-El-Mouk, Premier Miniſtre de ce grand Empire, avec un Serpau, & des aſſurances d'une conſtante faveur pour la Nation. Sa réponſe ne dément point l'opinion qu'il avoit donnée de ſon caractère.

Honneurs rendus au Gouverneur François par la Cour du Mogol.

„ Le Gouverneur de Pondichery, à *Aſſef Ja Nizam El Mouk Bahader*, „ Nabab, Premier Miniſtre de l'Empereur Mouhamet-Scha, très-magnifique Seigneur: Salut.

„ J'ai reçu la Lettre & le Serpau, que vôtre Seigneurie m'a fait la „ grace de m'envoyer. Ce jour a été un jour de fête & de réjouïſſance „ dans Pondichery.

„ L'Empereur Mouhamet-Scha ayant toûjours, ſur l'exemple de ſes „ Ancêtres, honoré la Nation Françoiſe d'une eſtime & d'une protection „ par-

(*p*) Le *Serpau* ne conſiſte que dans un habit fort ample, d'étoffe de ſoye & or, plus ou moins riche, ſuivant la condition des perſonnes auxquelles il eſt addreſſé.

On lit, dans le même Auteur, une Lettre du Conſeil de Pondichery à la Compagnie en France, qui contient l'éloge de la conduite de M. Dumas, & quelques circonſtances curieuſes du départ des Marattes. „ Les Anglois, nos voiſins, ont été auſſi dans de vives allarmes pour Madras & Goudelour. „ Ils ont fait abbattre un grand nombre de belles maiſons trop proches de Madras, „ dans la vûe d'en dégager les défenſes. Ils „ ont envoyé des préſens d'environ trois „ mille cinq cens pagodes aux Généraux „ Marattes, auſſi-tôt qu'ils ont vû Trichenapaly pris, & ils ont été quelques jours „ à leur Camp ſans être acceptés. La conduite de M. Dumas a été plus prudente. „ Nous avons fait abbattre quelques arbres „ & caſes Malabares, trop proches de nos „ murs: mais nous n'avons donné aux Marattes que quelques préſens d'oranges & „ autres fruits venus de l'Iſle de Bourbon, „ le tout par politeſſe. Cependant quand „ nous eûmes reçu le Serpau, nous ne pûmes nous diſpenſer, par bienſéance & par „ honneur pour la Compagnie, de reconnoître ce préſent flateur & honorable par „ un autre, puiſqu'ils nous avoient prévenus & diſtingués de toutes les autres Nations. Nous délibérâmes donc, le 2 de „ Mai, d'envoyer remercier les principaux „ Officiers Marattes, & de leur faire un „ préſent d'environ deux mille quatre cens „ pagodes. Nos Députés & les deux Bramines, que nous chargeâmes de les porter, „ trouvèrent que toute l'Armée avoit repaſſé „ la Rivière de Quichena, dont ils appréhendoient un prochain débordement, & „ qu'elle étoit partie en toute diligence pour „ retourner dans ſon Pays. Les Députés „ revinrent avec les préſens, qui ſont rentrés dans vos Magaſins, & il ne vous en „ coute que les fraix du voyage".

Nota. Cette Note confirme que les Etabliſſemens Anglois ne furent pas pillés. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

„ particulière; & le Nabab d'Arcatte nous ayant donné auſſi des marques „ continuelles d'amitié & de bienveillance, j'ai cru devoir en témoigner „ ma reconnoiſſance à la première occaſion qui s'eſt préſentée, pour faire „ connoître à toute la Terre que nous méritons une ſi glorieuſe faveur. „ La prodigieuſe multitude de Barbares & de Marattes, qui ſont deſcendus „ des montagnes, ne nous a point effrayés, ni empechés de recevoir dans „ nôtre Ville toute la famille du Nabab Daouſt-Aly-Kan, & les autres „ Seigneurs ou Officiers de l'Empereur qui s'y ſont refugiés après la perte „ de la bataille. Les menaces des Généraux Marattes, qui nous ont ſom- „ més de les leur livrer, ne nous ont point intimidés, & nous étions réſo- „ lus d'employer pour les défendre juſqu'à la dernière goutte de nôtre ſang. „ Il eſt heureux pour nous d'avoir pû, dans cette occaſion, vous prouver „ nôtre zèle & nôtre attachement. Soyez perſuadé, très-magnifique Sei- „ gneur, que vous nous trouverez toûjours dans la même diſpoſition (*q*)".

Terres & préſens qu'il reçoit de Sabder-Aly-Kan.

SABDER-ALY-KAN, inſtruit par la renommée, autant que par les Lettres de ſa mère, des careſſes & des honneurs que toute ſa famille ne ceſſoit pas de recevoir à Pondichery, ſe crut obligé de ſignaler ſa reconnoiſſance. Non-ſeulement il ſe hâta d'écrire au Gouverneur, pour lui marquer ce ſentiment par des expreſſions fort nobles & fort touchantes; mais il joignit à ſes Lettres un *Paravana*, c'eſt-à-dire, un Acte formel, par lequel il lui cédoit perſonnellement, & non à la Compagnie, les Aldées ou les Terres d'*Archiouac*, de *Tedouvanatam*, de *Villanour*, avec trois autres Villages qui bordent au Sud le territoire des François, & qui produiſent un revenu annuel de vingt-cinq mille livres (*r*).

Il

(*q*) *Ibid.* pag. 334 & précédentes. Le nom de *Mahomet* ſe trouve écrit diverſement.

(*r*) On croit devoir joindre ici le Paravana, pour donner une idée du ſtyle & de la procédure des Princes du Pays.

PARAVANA DE DONATION. „ Tous les Dechoumoucous & Dechapoudias, (*ce ſont les Sécretaires du Prince*,) les Moucadamas, (*ce ſont les Chefs des Habitans*,) les Habitans, & ceux qui travaillent aux Varges, (*Champs de ris*.) dans les terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, doivent ſavoir, que depuis long-tems le très-valeureux Seigneur, M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, entretient avec moi une forte amitié, & continue avec un cœur très-ſincère d'en agir avec moi de toutes les façons qu'il convient; que ces façons ſont toutes gravées dans mon cœur; & qu'en reconnoiſſance de ſon affection je lui ai donné l'Aldée d'Archipacou, qui eſt une des Aldées dépendantes de Valdaour, ainſi qu'il eſt ſpécifié ci-deſſous, à commencer de l'année 1150, (*de l'Egire*,) pour qu'elle ſoit à lui à perpétuité, & qu'il en perçoive tous les revenus. C'eſt pourquoi, il faut que vous remettiez cette Aldée audit très-valeureux Seigneur. Donné „ le 9 du mois de Jamadalaſſany, l'an 23 „ du règne de Mouhamet-Scha". *Signé par le Nabab.*

DECLARATION DU PARAVANA. „ J'ai donné „ en préſent, à commencer de l'an 1150, „ l'Aldée appellée Archipacou, qui eſt ſituée „ dans les Terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, au très-valeureux „ Seigneur M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, pour être à lui à perpétuité; „ conformément à l'ordre que j'en ai donné „ ſous ma ſignature, ainſi qu'on le voit au „ bas de ce Paravana".

DECLARATION DE L'ORDRE. „ Ecrivez ce „ Paravana, en le dattant de l'an 1150".

ACTE DU SÉCRETAIRE. „ *Voici la déclaration de l'ordre que nous avons reçu*: En conſidération de la bonne amitié avec laquelle „ le très-valeureux Seigneur M. Dumas, „ Gouverneur de Pondichery, a toûjours „ vécu avec moi, ainſi qu'il convenoit, j'ai „ donné ordre qu'il ſoit fait un Paravana, „ par lequel l'Aldée d'Archipacou lui ſoit „ donnée en preſent. *Sur celà, quel ordre „ vous reſte-t'il à nous donner?*"

ORDRE DU NABAB pour l'expédition & l'enregiſtrement. „ Dreſſez ce Paravana, & le „ dattez de l'an 1150; en y ſpécifiant, com-

„ me

Il se rendit ensuite à Pondichery, avec Sander-Saheb, son beau-frère (*s*).

Etablissement François de Pondichery.

Sur l'avis qu'on y reçut, le 1 de Septembre [1740], que ces deux Princes y devoient arriver le soir, le Gouverneur fit dresser une tente à la porte de Valdaour. Il envoya au-devant d'eux trois de ses principaux Officiers, à la tête d'une Compagnie des Pions de sa garde, avec des Danseuses & des Tamtams, qui sont toûjours l'ornement de ces fêtes. Le Nabab étant arrivé à la tente, y fut reçu par le Gouverneur même, qui s'y étoit rendu avec toute la pompe de sa dignité. Il entra dans la Ville, pour se rendre d'abord au Jardin de la Compagnie, où sa mère & sa sœur étoient logées. Les deux premiers jours furent donnés, suivant l'usage des Maures, aux pleurs & aux gémissemens. Dans la visite que le Prince fit ensuite au Gouverneur, il fut reçu avec tous les honneurs dûs à son rang, c'est-à-dire, au bruit du canon, entre deux hayes de la Garnison, qui étoit en bataille sur la place. Après avoir passé quelques momens dans la salle d'assemblée, il souhaita d'entretenir en particulier le Gouverneur, qui le fit entrer dans une autre chambre avec quelques Seigneurs de sa suite, & Francisco Pereyro, ce même Espagnol (*t*) qu'on a déja nommé & qui lui servoit d'Interprète. Sabder-Aly-Kan employa les termes les plus vifs & les plus affectueux pour exprimer sa reconnoissance, en protestant qu'il n'oublieroit jamais l'important service qu'il avoit reçu du Gouverneur & des François. Lorsqu'il fut rentré dans la salle commune, on lui offrit le bétel; & suivant l'usage, à l'égard de ceux qu'on veut honorer singulièrement, on lui versa un peu d'eau rose sur la tête, & sur ses habits. Mais

Visite que ce Nabab rend au Gouverneur de Pondichery.

de

me il l'est ci-dessus, une Aldée, & cinq autres Aldées de la dépendance de la première". *Ici est la chappe, ou le sceau du Nabab.*

Enregistrement du Paravana. „ Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du règne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana". *Signé* Calcinaviſſe.

„ Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du règne de Mahmet-Scha, j'ai pris une copie de ce Paravana, & l'ai enregistré dans le Protocole". *Signé* Sodestadar-Nazel-Gadal.

„ Le 10 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du règne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana". *Signé* Dastervora. „ J'ai pris une copie de ce Paravana, & l'ai porté dans mon livre". *Signé* Canougoy.

Cette donation fut confirmée par un *Firman*, c'est-à-dire, par des Lettres Patentes du Grand Mogol. M. Dumas, après son retour en France, a cedé à la Compagnie des Indes son droit sur toutes ces Terres, moyennant de justes compensations.

Nota. Moyennant vingt-cinq mille livres de rente. R. d. E.

(*s*) Voici, à la vérité, Sander-Saheb à Pondichery; mais remarquez que cette visite précéda de sept ou huit mois le Siège de Trichenapaly, où l'on a dit qu'il fut fait prisonnier par les Marattes. Celà se prouve par la datte de la reception de la Lettre d'avis du Nabab Sabder-Aly-Kan, le 1 de Septembre 1740. Voyez *Hist. des Indes*, Part. III. pag. 342. 343. R. d. E.

(*t*) Italien, suivant le célèbre Mémoire de M. de la Bourdonnais. On y lit aussi qu'il avoit été Chirurgien du Nabab d'Arcatte, dont il étoit infiniment aimé, & pour qui, de son côté, Pereyro avoit toûjours marqué un attachement inviolable, jusqu'à sacrifier ses biens, qui étoient considérables, pour lui procurer des secours dans la guerre dont on vient de faire le récit. Se trouvant ruiné, il se réfugia dans Pondichery, où il fut considéré de tout le monde, & regardé comme un illustre malheureux, qui ne devoit son infortune qu'à la noblesse de ses sentimens. Ensuite il se retira dans une petite maison de campagne, située aux portes de Madras, qui fut pillée pendant le Siège de 1746; & Pereyro mourut très-vieux & très-pauvre, peu de tems après la prise de cette Ville. *Mémoire pour M. de la Bourdonnais*, pag. 257 & 258.

Nota. Il est parlé de ce Pereyro dans les Relations du Carnate, au Tome XIII, *pag.* 476. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

de tous les préſens qui lui furent offerts, il ne voulut accepter que deux petits vaſes, en filigrane de vermeil; & partant fort ſatisfait des honneurs & des politeſſes qu'il avoit reçus, il envoya, dès le même jour, au Gouverneur, un ſerpau, avec le plus beau de ſes éléphans (*v*).

Derniers témoignages de la reconnoiſſance de Sabder-Aly-Kan.

L'ANNÉE ſuivante, lorſque le Chevalier Dumas (*x*) quitta les Indes pour retourner en France, toute la reconnoiſſance du Nabab parut ſe rallumer, avec le chagrin de perdre ſon Bienfaiteur & ſon Ami. Il lui envoya, pour monument d'une immortelle amitié, l'habillement & l'armure de ſon père Daouſt-Aly-Kan; préſent également riche & honorable, dont nous avons eu le plaiſir d'admirer toutes les pièces à Paris (*y*).

Le Chevalier Dumas eſt fait Nabab & Manſoupdar.

ENFIN, cette faveur fut couronnée par une autre; ce fut la dignité de *Nabab* & de *Manſoupdar*, qui donnoit au Chevalier Dumas le commandement de quatre *Azary* & demi, c'eſt-à-dire, de quatre mille cinq cens Cavaliers Mogols, dont il lui étoit libre de conſerver deux mille pour ſa garde, ſans être chargé de leur entretien. Elle lui vint de la Cour du Mogol, mais

(*v*) *Ubi ſuprà.* pag. 342.

(*x*) M. Dumas avoit reçu du Roi la Croix de l'Ordre de Saint-Michel, avec des Lettres de Nobleſſe, qui furent confirmées en 1742, après ſon retour à Paris, dans les termes les plus glorieux pour ſa perſonne & pour ſes ſervices.

(*y*) M. l'Abbé Guyon les a décrites: & les Curieux peuvent encore s'en procurer la vûe:

1. Un fort beau turban de Macachy, à fleurs d'or. 2. Une aigrette, formée d'une pièce d'orfèvrerie d'or, d'environ cinq à ſix pouces de long, ſur deux ou trois de large, ornée de filigranes, & de deux rangs de diamans, de rubis & d'émeraudes. Derrière eſt le bout d'une plume blanche d'autruche, & le haut eſt une véritable aigrette. 3. Un ſerpeche ou diadème. C'eſt une pièce d'orfèvrerie d'or, en quarré long de deux pouces, dont le tour eſt orné de perles: au milieu, c'eſt un fort gros diamant jaune, & au deſſus pend une perle fine, en poire, auſſi groſſe qu'on en puiſſe voir. Ce diadème ſe porte ſur le front & s'attache derrière la tête. 4. Cinq pièces de toile de Mahomedy, & une robbe à la Mauresque, des plus magnifiques. C'eſt ce qui tenoit lieu de ſerpau, qui donne, ſuivant les idées du Pays, tout le mérite au préſent, quoique ſouvent il n'en faſſe que la moindre partie. 5. Une ceinture, dont le ſeul travail eſt ſans prix. Elle eſt tiſſue, ou comme tricottée, d'un fil d'or maſſif, à cinq ou ſix rangs de chaînons au moins, mais ſi bien liés les uns dans les autres, qu'on ne peut en appercevoir la tiſſure, & que l'eau ne paſſeroit point au travers. Cependant elle ſe plie très-aiſément, & les chaînons ne ſe nouent jamais. Sa largeur eſt d'un pouce, ſur deux lignes d'épaiſſeur; mais elle eſt polie dans ſes quatre faces, & auſſi douce que l'émail le plus fin. Elle peſe environ quatre marcs. Au bout eſt une agraſe d'or, garnie de diamans & de rubis. 6. Un premier *Catary*, ou poignard, dont la lame a huit pouces de long, ſur deux de large. Elle a la figure d'une lancette, & n'eſt pas moins polie. La poignée eſt d'or, enrichie de diamans & d'émeraudes. 7. Un ſecond Catary, dont la lame eſt ſemblable au premier; mais on peut dire que la poignée eſt d'un prix ineſtimable. C'eſt un morceau d'agathe recourbé, l'un des plus gros & des plus parfaits qu'il y ait peut-être au Monde. Elle eſt damaſquinée en or & en émail, legèrement & avec tout l'art poſſible. 8. Deux grands cimeterres fort recourbés, & d'une trempe admirable, dont l'un eſt à poignée d'or, garnie de diamans & d'émeraudes, & l'autre à poignée d'acier, damaſquinée d'or, & ornée de mêmes pierres précieuſes. 9. Un ceinturon de cuir, brodé en or. 10. Un bouclier, garni de ſix fleurs en or. 11. Un arc, avec deux pacquets de fléches dans un carquois. 12. Une lance, dont le fer eſt garni d'or, avec quelques lettres d'or. Ce beau préſent étoit accompagné de trois éléphans & de pluſieurs chevaux de main. La Lettre de Sabder-Aly-Kan ne fait pas moins d'honneur à ſon caractère reconnoiſſant. Il conjure M. Dumas, „ de lui conſerver éternellement ſon amitié. Pour la ſatisfaction „ de mon cœur, dit-il, ne ceſſez jamais de „ me donner de vos nouvelles". *Ubi ſup.* pag. 351 & précédentes.

mais sans doute à la recommandation du Nabab d'Arcatte. Jamais aucun Européen n'avoit obtenu cet honneur dans les Indes. Outre l'éclat d'une distinction sans exemple, il en revenoit un extrême avantage à la Compagnie Françoise, qui alloit se trouver défendue par les Troupes de l'Indoustan, & par les Généraux Mogols, Collégues du Gouverneur de Pondichery. Mais le Chevalier Dumas, qui sollicitoit depuis deux ans son retour en France, étoit presqu'à la veille de son départ. Son zèle pour les intérêts de la Compagnie lui fit sentir de quelle importance il étoit de faire passer son titre & ses fonctions, aux Gouverneurs qui devoient lui succéder. Il tourna tous ses soins à cette entreprise; & les mêmes raisons, qui lui avoient fait obtenir la première grace, disposèrent les Mogols à lui accorder la seconde. Il en reçut le Firman, qui fut expédié au nom du Grand-Visir, Généralissime des Troupes de l'Empire (z). En résignant le Gouvernement de Pondichery, à son Successeur, dans le cours du mois d'Octobre 1741, il le mit en possession du titre de Nabab, & le fit reconnoître, en qualité de Mansoupdar, par les quatre mille cinq cens Cavaliers, dont le commandement est attaché à cette dignité (a).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Il obtient que cette dignité soit transmise à ses Successeurs.

ON peut remarquer, avec l'Auteur dont on emprunte ce recit, que la Compagnie a d'autant plus d'obligation au Chevalier Dumas, qu'il est évident que la réputation, le crédit, & la puissance des François, aux Indes, influent essentiellement sur leur Commerce. C'est en partie le défaut de ces secours, qui fit tomber l'ancienne Compagnie des Indes Orientales. Elle ne possédoit que le petit fond de Pondichery, dont la Ville, ou plutôt le Village, ne comprenoit que ce qui est entre le petit ruisseau & la Mer. Elle avoit peu de relation avec les Princes du Pays. Elle étoit continuellement traversée, dans ses ventes & dans ses achats, par les Hollandois & les Anglois, qui trafiquoient à perte, dans la seule vûe de la ruiner. Comment se seroit-elle soûtenue? Elle se vit forcée de ceder son Commerce à divers particuliers; & dans ses derniers tems, aux Négocians de Saint-Malo, en se réservant certains droits, qu'ils lui payèrent en vertu de son privilège.

Observations sur le Commerce des François aux Indes.

ELLE étoit réduite à cette extrémité, lorsque M. le Régent entreprit de relever le Commerce des Indes, en réunissant toutes les Compagnies, c'est-

(z) *Ubi suprà*, pag. 355 & suivantes. L'Auteur cite les Archives de la Compagnie des Indes, cotté *D*. Ces Lettres Patentes sont datées l'an 23 du règne de Mouhamet-Scha, & de l'Egire 1153, le 8 du mois de Farardy. Comme la qualité de Nabab & de Mansoupdar donne entr'autres droits celui d'avoir différens pavillons, & de faire jouer de la timbale plusieurs fois le jour, sur un lieu éminent; on a choisi pour celà la porte de Valdaour, qui est celle de Pondichery où il passe le plus de monde. Voyez le Plan de cette Ville.

(a) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tom. III. pag. 361 & précédentes.

On apprend par les dernières nouvelles, que M. *Dupleix*, Gouverneur de Pondichery depuis M. Dumas, vient d'augmenter encore la gloire & le Domaine de la Compagnie. *Mouzaferzingue*, qu'il a rétabli dans ses Etats, par la mort de *Nazersingue*, tué dans une bataille le 16 Décembre 1750, a prié le Gouverneur François, par reconnoissance pour ses services, auxquels il doit cette victoire, d'accepter le Commandement général de la partie de ses terres, qui est entre la Rivière de Quichena & Pondichery, & lui a donné la Forteresse de Vadaour & ses dépendances, avec un Jaguir de cent mille roupies & les plus grandes marques de distinction.

Nota. On passe ici sur les événemens de dix ans. Voyez nôtre Supplément ci-dessous. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

c'eſt-à-dire, celles de la Chine, des Indes Orientales, du Sénégal, & de l'Amérique ou de l'Occident. Cette réunion fut déclarée par l'Edit du mois de Mars 1719. Mais comme elle ne donnoit pas les fonds néceſſaires pour le Commerce, on créa, le 20 de Juin ſuivant, pour vingt-cinq millions de nouvelles actions, de quinze cens livres chacune, à dix pour cent d'intérêt; de même nature que celles qu'on avoit déja créées pour cent millions, au mois d'Août 1717, & qui compoſoient le fond de la Compagnie d'Occident, celle qui étoit alors la plus puiſſante. Malgré cette augmentation de fond, le Commerce de la Compagnie des Indes ne ceſſa point de languir pendant pluſieurs années; ſoit à cauſe des dettes immenſes dont celle d'Orient s'étoit trouvée chargée dans le Royaume & aux Indes, où elle avoit emprunté à des intérêts énormes, auſſi long-tems que ſon crédit avoit duré; ſoit parcequ'elle n'avoit plus de Vaiſſeaux en état de faire voile; ſoit enfin parcequ'elle ne tiroit aucun avantage de ſes Etabliſſemens de l'Iſle de Bourbon & de celle de France; ce qui obligea même de ſupprimer le Conſeil ſouverain de Surate.

Dans ces circonſtances, il ſe préſenta une reſſource dont l'éclat fit tout eſpérer; mais qui ſemblable à un éclair, n'en eut que le brillant & la rapidité. On parle du fatal ſyſtême de 1720, où toute la France s'empreſſa de courir à ſa ruine par une route chimérique. Alors, la nouvelle Compagnie, enrichie, pour quelques momens, d'une partie des dépouilles du Royaume, envoya aux Indes trois Vaiſſeaux richement chargés, non-ſeulement de marchandiſes du Royaume, mais encore d'eſpèces d'or & d'argent. Les Directeurs de Pondichery, ignorant ce qui ſe paſſoit en France, furent extrêmement ſurpris, après un ſi grand affoibliſſement du Commerce, de recevoir tout d'un coup des ſommes immenſes en écus & en louis; ce qui étoit ſans exemple & qui n'eſt point arrivé depuis. Mais ces belles eſpérances de rétabliſſement s'évanouirent preſqu'auſſi-tôt qu'elles s'étoient annoncées. La plus grande partie de l'argent qu'on reçut aux Indes, fut employée à payer les dettes preſſantes que l'ancienne Compagnie avoit contractées à Surate, à Camboye, au Bengale & dans d'autres lieux. Les nouveaux Directeurs reçurent une fort mauvaiſe cargaiſon, pour les prodigieuſes ſommes qu'ils avoient envoyées.

La reſſource du ſyſtême ayant diſparu, & les billets que la Compagnie avoit en abondance ayant été totalement ſupprimés, avant la fin de 1720, elle ſe trouva ſans fond pour continuer ſes envois aux Indes. Ainſi, en 1721, & 1722, elle ne fit partir aucun Vaiſſeau; ce qui nous attira les railleries & les inſultes de toutes les Nations, & jetta les Officiers de la Compagnie dans une ſituation d'autant plus triſte, qu'ils ſe voyoient ſans effets, ſans argent, & ſans crédit. La Compagnie fit des efforts; & le Roi lui procura des facilités qui la relevèrent inſenſiblement, mais avec lenteur. En 1723, elle équipa deux Vaiſſeaux, qui ſervirent plus à faire ſubſiſter ſes Officiers & à payer leurs dettes, anciennes & nouvelles, qu'à l'enrichir par le retour. Mais depuis 1724 juſqu'en 1726, elle en fit partir trois ou quatre chaque année, qui commencèrent à la rétablir. Pendant les années ſuivantes, ſes progrès ne firent qu'augmenter, ſur-tout depuis 1737, ſous l'adminiſtration de M. Orry [& de Fulvy], pendant une partie de

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

de laquelle perſonne n'ignore que le Commerce s'eſt accru du triple; & le même Auteur rend cet accroiſſement ſenſible, par un état des Vaiſſeaux qui ſont partis de Pondichery, & par le prix de leur cargaiſon, depuis 1727 juſqu'en 1741. Il faut obſerver qu'il part, tous les ans, autant de Vaiſſeaux du Bengale que de Pondichery; & par conſéquent, qu'il faut doubler le nombre de ceux qui ſont dans cette liſte.

En 1727, *Octobre*, & 1728, *Janvier*, ſur trois Vaiſſeaux, pour 248265 Pagodes de marchandiſes (*b*).

En 1728, *Septembre*, & 1729, *Janvier*, ſur trois Vaiſſeaux, pour 210032 Pagodes (*c*).

En 1729, *Septembre*, & 1730, *Janvier*, ſur trois Vaiſſeaux, pour 248083 Pagodes.

En 1730, *Octobre*, & 1731, *Janvier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 600711 Pagodes.

En 1731, *Octobre*, & 1732, *Janvier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 302006 Pagodes.

En 1732, *Septembre*, & 1733, *Janvier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 260640 Pagodes.

En 1733, *Septembre*, & 1734, *Fevrier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 392987 Pagodes.

En 1734, *Septembre*, & 1735, *Janvier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 375341 Pagodes.

En 1735, *Septembre*, & 1736, *Janvier*, ſur trois Vaiſſeaux, pour 223484 Pagodes.

En 1736, *Octobre*, & 1737, *Janvier*, ſur cinq Vaiſſeaux, pour 351691 Pagodes.

En 1737, *Octobre*, & 1738, *Janvier*, ſur cinq Vaiſſeaux, pour 522315 Pagodes.

En 1738, *Octobre*, & 1739, *Janvier*, ſur cinq Vaiſſeaux, pour 586156 Pagodes.

En 1739, *Octobre*, & 1740, *Janvier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 485732 Pagodes.

En 1740, *Octobre*, & 1741, *Janvier*, ſur quatre Vaiſſeaux, pour 555643 Pagodes.

En 1741, *Octobre*, & 1742, *Janvier*, ſur ſept Vaiſſeaux, pour 954376 Pagodes.

La vente qui ſe fit au Port de l'Orient, dans le cours de cette dernière année, montoit à vingt-quatre millions de marchandiſes, qu'on laiſſa expirer dans les Magaſins, pour n'en pas jetter dans le Commerce une trop grande quantité, qui les auroit avilies. Les deux premiers Vaiſſeaux, qui arrivèrent en 1743, étoient chargés chacun de la valeur de huit cens mille roupies, c'eſt-à-dire, d'environ deux millions d'achat de marchandiſes. On ne pouſſe pas plus loin cette énumération, pour ne pas toucher à des tems plus

(*b*) Les Pagodes, miſes en ſomme, font le prix que les cargaiſons ont couté. Une Pagode vaut environ neuf livres de nôtre monnoye.

(*c*) L'Auteur ne met que 20032 Pagodes; mais il y a ſans doute erreur, la ſomme ne paroiſſant pas aſſez conſidérable. R. d. E.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

plus fâcheux, qui ne ſont pas encore aſſez éloignés pour être rappellés avec la liberté qui convient à l'Hiſtoire; quoiqu'il n'en reſte heureuſement que le ſouvenir.

Les affaires de la Compagnie ayant repris le cours que la dernière guerre avoit interrompu, il eſt aiſé de conclure quelle eſt actuellement l'étendue de ſon Commerce & la ſolidité de ſes Actions. L'Auteur en apporte les preuves, qui regardoient à la vérité le tems auquel il écrivoit; mais une ſage adminiſtration nous remettant dans le même point de vûe, il paroît qu'elles ont aujourd'hui la même force, & qu'elles peuvent faire la concluſion de cet Article.

De 56000 Actions auxquelles le Roi fixa la Compagnie en 1723, qui formoient un fond de cent douze millions, & huit millions quatre cens mille livres de dividendes, elle en a retiré 5000, qui ont été annullées & brûlées publiquement par Arrêt en 1725. Les dividendes des 51000 Actions reſtantes, ſont payées par huit millions, que les Fermiers Généraux rendent tous les ans à la Compagnie pour la Ferme du tabac, dont le privilège excluſif, perpétuel & irrévocable, lui a été accordé ſpécialement pour cette deſtination, en 1723 & 1725; & par le caſtor du Canada. Ainſi loin d'être embarraſſée de l'acquit de ſes dividendes, elle en trouve le fond fixe & certain dans celui même des Fermes Générales, auquel perſonne ne peut refuſer ſa confiance. Le Commerce des Indes devient donc un ſurcroît de ſureté, dont le profit demeure en-maſſe, & forme un accroiſſement de fonds qui s'employent à l'augmentation annuelle des cargaiſons, pour aſſurer celui des Actions; à-peu-près comme un Négociant met ſucceſſivement ſes profits dans le Commerce.

Quoique le premier fond de l'Action, qui n'étoit que de quinze cens livres, doive être payé ſur le pied de dix pour cent d'intérêt, ce qui n'a point d'autre exemple licite dans le Commerce & dans l'Etat, les Actionnaires ont encore l'eſpérance & le droit de participer à l'excédent que la Compagnie tirera de ſon Commerce (*d*). Si, juſqu'à préſent, il ne leur en eſt rien revenu, on leur apprend que ſon Commerce a langui long-tems; qu'elle a reparé le naufrage de quelques gros Bâtimens, acquitté ſes anciennes dettes, payé les rentes viagères dont elle eſt chargée & qui ne s'éteignent que lentement, relevé ſes Etabliſſemens, qui étoient en fort mauvais état, achevé de conſtruire & d'équiper des Vaiſſeaux, racheté des Loges & des Comptoirs, bâti des Magaſins, employé plus de quinze millions à la Louiſiane, formé le ſuperbe Port de l'Orient avec toutes ſes dépendances; en un mot, qu'elle a fait des fraix immenſes pour ſon Commerce, ſa Marine, ſes Troupes & Fortifications. Mais l'Auteur eſt autoriſé, dit-il (*e*), à déclarer, qu'auſſi-tôt que ces dépenſes ſeront finies, & que les fonds ſeront parvenus au point qu'elle ſe propoſe, elle augmentera le revenu des dividendes, en y ajoutant chaque année l'excédent de ſon bénéfice,

(*d*) C'eſt ce que porte la Déclaration de 1685.

(*e*) M. l'Abbé Guyon avoit apparemment cette commiſſion de la Compagnie, qui lui avoit accordé la communication de ſes Archives, & tous les Mémoires ſur leſquels ſon récit & ſes réflexions ſont fondés.

néfice, dont le fond appartient réellement aux Actionnaires: d'où il croit pouvoir conclure qu'il eſt indifférent, pour les Actionnaires, que les Actions montent ou baiſſent, puiſque ce caprice du public ne change rien à la ſolidité du fond, ni au payement des dividendes. ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Il y auroit donc de l'injuſtice à s'imaginer que le Roi faſſe le Commerce ſous le nom de la Compagnie; qu'il donne une partie du profit aux Actionnaires, & que le reſte paſſe dans ſes coffres ou dans ceux des Directeurs. La Compagnie des Indes n'eſt que la Société de ceux qui ont contribué plus ou moins à l'établiſſement de ſon Commerce, ſous la protection du Roi & l'adminiſtration d'un nombre connu d'Officiers. De quel côté ſes Actions ſeroient-elles donc expoſées à quelque danger? Ce n'eſt pas de celui des dividendes, dont le payement eſt fondé ſur le produit de la Ferme du tabac. Ce n'eſt pas du côté du Roi, qui n'ira pas *envahir le patrimoine des Actionnaires*, comme il s'exprime dans l'Edit de 1725; qui a prévenu lui-même cette odieuſe crainte, par ſes Déclarations; qui eſt d'ailleurs intéreſſé à ſoûtenir le plus grand Commerce de ſon Royaume, ſans lequel il faudroit porter, tous les ans, plus de douze millions à l'Etranger; & plus encore à ne pas affoiblir un fond de cent millions, qui circule continuellement dans l'Etat, & qui équivaut à une même ſomme d'argent. Enfin la chûte des Actions, ne peut venir du côté des Etrangers, ou de la poſition des François aux Indes, plus avantageuſe qu'on ne l'auroit jamais eſpérée, puiſqu'ils y jouïſſent d'une conſidération particulière, dans l'alliance & l'amitié du Mogol & des Princes Indiens (*f*).

(*f*) *Ubi ſuprà.* pag. 378 & précédentes. L'Auteur finit par un Mémoire curieux ſur l'origine, la culture & le commerce du caffé.

§. II.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1741.

[*Dernières Guerres de l'Inde, ou Continuation des Troubles, depuis* 1741. *Supplement.*

Introduction.

Si le ſeul motif de plaire à ſa Nation, eût dirigé M. Prevoſt, dans le récit des derniers Troubles de l'Inde, jamais il ne pouvoit le terminer par un endroit plus glorieux pour elle, que celui des diſtinctions qui furent le prix de ſa généroſité en faveur de la famille infortunée du Nabab d'Arcatte; La ſuite de cette Hiſtoire ne lui auroit peut-être pas fourni des détails auſſi intéreſſans du côté des ſentimens.

A peine Sabder-Aly-Kan eût-il rendu les derniers témoignages de ſa reconnoiſſance au Chevalier Dumas, qui étoit ſur le point de retourner en France (*a*), que ce nouveau Nabab d'Arcatte vint à Madras, pour ſe mettre ſous la protection des Anglois, avec tous ſes treſors, qui étoient des plus conſidérables. Sa mère, ſa femme & quelques autres perſonnes de ſa famille, y arrivèrent le 2 d'Octobre, au bruit de l'Artillerie des remparts

Sabder-Aly-Kan ſe met ſous la protection des Anglois de Madras.

(*a*) Il partit au mois d'Octobre 1741, après avoir remis le Gouvernement de Pondichery à M. Dupleix.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1741.

parts de la Ville. Le Nabab les ſuivit lui-même le lendemain, accompagné d'un nombreux cortège. Toutes les rues de la Ville-Noire & les Fauxbourgs étoient remplis de chameaux & d'éléphans, dont la marche n'avoit pas occaſionné le moindre deſordre. Les Anglois n'oublièrent rien pour relever l'éclat d'une viſite qui flattoit leurs eſpérances, & le Nabab repartit quinze jours après, extrêmement ſatisfait de leurs attentions.

Les Miſſionnaires Danois, ſans entrer dans les raiſons politiques de cette viſite, qui doit paroitre aſſez extraordinaire (*b*), ſe contentent d'obſerver, que beaucoup d'autres Maures de diſtinction avoient choiſi Pondichery pour leur aſile. De la famille du Nabab, ils nomment ſeulement ſa ſœur, femme de Sander-Saheb (*c*), avec ſa fille, mariée à *Cham-Bahadur*, deſigné Nabab d'Arcatte, du vivant même de Daouſt-Aly-Kan, tué dans la bataille contre les Marattes. Ce jeune Seigneur, qui n'avoit que l'âge de vingt-deux ans, étoit entièrement livré à l'étude, & ſans ambition, il ſouffroit volontiers qu'un autre gouvernât à ſa place. Son zèle pour le culte de Mahomet, ne l'empêchoit point de s'inſtruire des principes de la Foi Chrétienne. Le Miſſionnaire *Schultz*, qui ſe trouvoit alors à Madras, ayant appris qu'il faiſoit copier à ſes fraix, les quatre Evangeliſtes, en Langue Perſane, lui envoya à *Meliapur*, ou Saint-Thomé, un Nouveau-Teſtament Arabe, qu'il reçut fort gracieuſement, & promit une viſite au Miſſionnaire. Il vint en effet le voir, le 15 Decembre de cette année. Leur entretien ne roula que ſur la Theologie. Outre l'Indouſtan, qui étoit ſa langue maternelle, il parloit le Perſan & l'Arabe, mais fort lentement, & avec la gravité ordinaire aux Maures. Il étoit Perſan d'origine, & auſſi blanc qu'un Européen. Trois mois après, M. Schultz eut encore occaſion de le ſaluer deux fois, & de lui préſenter un exemplaire de la Refutation de l'Alcoran, qu'il voulut bien lire d'un bout à l'autre. De retour à Pondichery, Cham-Bahadur écrivit au Miſſionnaire, une Lettre pleine de témoignages d'amitié & de bienveillance.

Caractère de Cham-Bahadur, deſigné Nabab d'Arcatte.

1742.

Au mois de May 1742, Sabder-Aly-Kan fit une ſeconde viſite aux Anglois de Madras, qui s'empreſſèrent de lui rendre les mêmes honneurs que la première fois. Le 16 d'Octobre, on reçut avis d'Arcatte, que ce Nabab avoit été maſſacré, deux jours auparavant, par ſon beau-frère, que les Miſſionnaires Danois de Madras ne nomment pas. Ceux de Tranquebar diſent ſeulement qu'il fut tué par ſes propres gens. Suivant M. Green, ou l'Auteur qu'il cite, ce fut par *Muley Aly-Kan*, Nabab de Velour, & celà, comme il le ſuppoſe, en faveur de *Chanda*, ou *Chuenda-Saheb*, ſon beau-frère, qui obtint depuis le Gouvernement d'Arcatte (*d*). Quoiqu'il en ſoit,

Sabder-Aly-Kan eſt aſſaſſiné par ſon beau-frère.

(*b*) Il eſt vrai que le Conſeil de Pondichery avoue, dans ſa Lettre du 1er. Octobre 1741, „ que le Nabab Sabder-Aly-Kan, n'avoit ni „ argent, ni troupes, ni autorité pour ſe „ faire reſpecter & obéir, chacun des Sei„ gneurs Maures tranchant du Souverain „ dans ſa Forteresſe, ou dans ſes Terres". Le Nabab étoit apparemment réduit à chercher chez les Anglois, ce qu'il ne pouvoit trouver auprès des François.

(*c*) On a vû dans la ſeconde Lettre de M. Dumas au Général des Marattes, que la femme de Sander-Saheb étoit reſtée à Pondichery, tandis que ſa mère & ſon frère avoient repris le chemin d'Arcatte. Ces deux Dames ſe trouvoient à Madras, lorſque les François en firent le Siège, en 1746.

(*d*) *Explication de la Carte du Theatre de la Guerre* &c. pag. 23.

soit, il est important de remarquer, que ce Chuenda, qui semble offrir ici un nouveau personnage sur la scène, est le même que Sander-Saheb (*e*), que les Missionnaires Danois font revenir, quelques années après, avec les Marattes ; Mais il étoit alors leur prisonnier, & absent du Pays : Ainsi comme Sander-Saheb ne parvint au Gouvernement d'Arcatte, qu'en 1751, il est plus apparent, que Muley-Aly-Kan, délivré d'un de ses beaux-frères, voulut aussi se défaire de l'autre, pour s'établir sur leurs ruines (*f*). Il n'est pas qu'il n'y eût probablement de la mesintelligence entre la famille de Sander-Saheb, & Sabder-Aly-Kan son beau-frère (*g*), puisque le premier fût toûjours protegé dans la suite, par les François, & que le dernier s'étoit tourné du côté des Anglois, qui regrettèrent vivement sa perte (*h*). S'il eût vécu, ils auroient pû s'en promettre de grands avantages ; Il étoit doux, affable, bienfaisant, & la générosité formoit son principal caractère.

1742.

1743.

La mort parut ranimer les troubles & rappeller les Marattes. Les Mogols se mirent aussi-tôt en mouvement pour appaiser les uns & reprimer les autres (*i*). Après avoir établi un nouveau Nabab d'Arcatte, nommé *Kosbala-Abdula-Kan*, ils marchèrent contre Tirichinapaly, qui étoit encore au pouvoir des Marattes. La Garnison se défendit avec beaucoup d'opiniâtreté, dans l'espérance de recevoir de puissans secours, qu'on lui avoit promis pour faire lever le Siège ; Mais enfin elle fut obligée de capituler, au bout de quelques mois, & de rendre la Ville. Les Mogols y laissèrent une petite Garnison, & le gros de l'Armée reprit la route du Nord pour aller à la rencontre des Marattes, qui s'étoient de nouveau répandus dans le Pays.

Nouveau Nabab d'Arcatte.

Prise de Tirichinapaly par les Mogols.

Durant tout le tems que les Marattes étoient restés les maîtres de Tirichinapaly, ils avoient été presque continuellement aux prises avec les Troupes du Roi de Tanjour, à qui le Prince des Marattes avoit permis de les attaquer, & même de s'emparer de la Forteresse, parceque le Gouverneur refusoit d'obéïr à ses ordres, & que ses Troupes commettoient toutes sortes d'excès dans le Pays. Ces hostilités avoient obligé le Roi de Tanjour de se retirer de devant Negapatnam, dont il voulut faire le Siège en 1742, à l'occasion d'un mur que les Hollandois avoient construit autour de la Ville. Ils firent aussi quelques sorties vigoureuses dans lesquelles les Troupes de Tanjour eurent toûjours du pire.

Guerres du Roi de Tanjour avec les Marattes & les Hollandois.

Deux ans après, ce Prince se voyant délivré des Marattes & des Maures, attaqua les François de Karical, qui avoient refusé de lui payer une somme

Il attaque les François de Karical.

(*e*) Non-seulement les Missionnaires Danois le disent : mais le Mémoire de M. de la Bourdonnais lui donne aussi ces deux noms, quoique peu différens entr'eux.

(*f*) L'Auteur du *Genuine Account*, &c. assure, qu'il égorgea de même le fils de Sabder dans la rue d'Arcatte.

(*g*) C'est ce que les détails précédens indiquent assez. D'ailleurs tous ces Seigneurs Mahométans étoient divisés entr'eux.

(*h*) Il est étonnant que l'Abbé Guyon ne dise pas le mot de la mort de ce Nabab, quoique dans le Firman de l'Empereur Mogol, qu'il rapporte, il soit nommé *le deffunt Sadetoulla-Kan, ci-devant Divan & Faussedar de Carnate.*

(*i*) L'Armée Mogole étoit sous le Commandement de *Nisan-Sçabibu*, fils de *Cirilisch*, *Cirnelis*, *Ciglisch*, ou *Kirilisch-Chan*, le même que Nisam-ul-Mulk, dont il est souvent fait mention ci-dessus. *Gazi-Eddin-Kan* étoit le nom de son fils, suivant M. Otter & d'autres.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT.

somme d'argent qu'on exigeoit d'eux, outre le tribut ordinaire. Ses Troupes pillèrent la Ville, & quelques Villages de sa dépendance. Comme le Fort étoit trop éloigné du côté de la Mer, les François prirent poste dans une grande Pagode & y dressèrent quelques Batteries, dont ils se servirent avec tant de succès, qu'à une nouvelle attaque, les Troupes de Tanjour se retirèrent en desordre. Ce qu'il y eût de plus malheureux, c'est que dans le même-tems un Magasin à poudre, où les François faisoient emplir des grenades, sauta en l'air, avec un fracas épouvantable. Le Commandant, un Capitaine de la Milice, & quelques Soldats Européens y perdirent miserablement la vie. L'Epouse du Commandant eut le même sort; mais son enfant fut conservé d'une manière miraculeuse. En ôtant les ruines, on le trouva vivant, & le ris à la bouche, entre deux pans de muraille qui s'étoient appuyés par le haut en tombant. Les pierres qui voloient de toutes parts hors du Fort, blessèrent quantité de monde, & causèrent un dommage considérable dans la Ville. Le coup fut si violent que toutes les maisons de Tranquebar en furent ébranlées.

1744. Magasin à poudre qui saute en l'air.

1745. L'ANNÉE suivante, les Marattes firent de nouveaux efforts pour reprendre Tirichinapaly sur les Maures. Un Détachement de leur Armée tomba, au mois de Mars, dans les Etats de Tanjour, dont il ravagea quelques Places. Peu de jours après, un autre Corps s'avança le long du Coloram jusqu'à Tanjour, pillant & saccageant tout ce qui se trouvoit sur sa route. Mais le Roi ayant rappellé sa Cavalerie, qui faisoit la Guerre au *Tondaman*, Prétendant du Marava, mit ses Etats à couvert de ces incursions. L'Armée des Marattes se retira dans le Maissour, à l'approche des Mogols.

1745. Nouvelles incursions des Marattes.

LA guerre qui fut déclarée, en 1744, entre la France & l'Angleterre, laissoit encore la Compagnie de France dans l'illusion, que la neutralité seroit observée aux Indes, contre toute vraisemblance, lorsqu'après beaucoup de négociations entre M. Dupleix & les Gouverneurs des Etablissemens Anglois, le Conseil de Madras, n'ayant pu promettre la neutralité qu'*autant qu'il étoit en lui*, sans vouloir se rendre responsable du fait des Vaisseaux du Roi d'Angleterre, les François reconnurent, mais trop tard, qu'ils étoient les dupes de ce demi Traité. En effet, tous leurs Vaisseaux Marchands se trouvèrent par-là exposés à être pris par les Vaisseaux de guerre Anglois qui n'entroient point dans la neutralité, pendant que tous les Vaisseaux Marchands Anglois étoient en sureté de la part de ceux de la Compagnie Françoise, les seuls que cette Nation eut dans l'Inde. Aussi en perdit-elle d'abord plusieurs en très-peu de tems.

Neutralité fatale aux François.

Prises que les Anglois font sur eux.

1745. CE fut dans ces circonstances fatales, que M. de *la Bourdonnais*, Gouverneur Général des Isles de France & de Bourbon, reçut au commencement de l'année suivante, des Lettres de M. M. du Conseil de Pondichery qui l'appelloient à leur secours, pour arrêter les entreprises des Ennemis. Cinq ou six Vaisseaux, qu'il s'agissoit d'armer, dans un lieu où l'on manquoit presque de tout, ne causèrent pas peu d'embarras au Sr. de la Bourdonnais. Cependant à force de soins, de mouvemens & d'industrie, il fut assez heureux pour voir, au mois de May, son Escadre prête à recevoir des ordres. Elle étoit sur le point de mettre à la voile, quand, le 28 Juillet, on reçut avis de France, que cinq Vaisseaux de guerre devoient arriver aux Isles

1745. Armement de M. de la Bourdonnais aux Isles.

n Septembre. Mais malheureuſement ces Vaiſſeaux ne parurent qu'en anvier 1746; & ce retardement produiſit de nouveaux inconveniens, qui donnèrent encore beaucoup de peines & d'inquiétudes au Sr. de la Bourdonnais. Son induſtrie & ſon activité vinrent néanmoins à bout de faire xecuter à propos ce qui ſembloit impoſſible à tout le monde.

Combat naval entre les Anglois & les François.

Enfin M. de la Bourdonnais ne fut pas plutôt arrivé, le 6 de Juillet, la Côte de Coromandel, qu'on apperçut les Anglois, qui ayant l'avanta- du vent, venoient à toutes voiles ſur l'Eſcadre. Elle ſe mit en ligne our les attendre. A quatre heures & demie ils engagèrent le combat. eur Eſcadre étoit compoſée d'un Navire de ſoixante-quatre canons, deux de cinquante-ſix, un de cinquante, un de quarante, & une Fregate de vingt. Le Sr. de la Bourdonnais avoit dans la ſienne un Vaiſſeau de ſoixan- canons; un de trente-ſix, trois de trente-quatre, un de trente, deux de vingt-huit, & un de vingt-ſix. Les Vaiſſeaux Anglois étoient tous garnis de canons de vingt-quatre livres de balle. Un ſeul Vaiſſeau Fran- en avoit du dix-huit, haut & bas; les autres n'avoient que du douze u du huit. Comme ſur Mer la ſupériorité de l'Artillerie décide de tout, trois des Vaiſſeaux François furent d'abord mis hors de combat. Pour lors les Anglois, qui avoient forcé de voiles, auroient ecraſé le ſeul qui reſtoit à l'avantgarde, ſi le Sr. de la Bourdonnais ne l'eut devancé; Dans ce moment le combat devint plus ſérieux que jamais; le Vaiſſeau du Sr. de la Bour- donnais eſſuya, pendant un quart-d'heure, tout le feu des Ennemis. Enfin rebutés de la reſiſtance des François, à ſept heures & demie ils ſe retirè- rent, & quoique le lendemain le vent n'eut pas changé, ils ne jugèrent pas à propos de recommencer le combat.

L'Eſcadre Françoiſe mouille à Pondichery.

Ce fut avec un extrême regret que le Sr. de la Bourdonnais vit les An- glois lui échapper, parceque les Equipages François étant les plus forts, lui promettoit un avantage déciſif, s'ils avoient pu en venir à l'abordage. Son grand but étoit de commencer par détruire l'Eſcadre Angloiſe, & pour faire un coup ſi important, il avoit réſolu d'attendre le moment favorable auſſi longtems qu'il lui ſeroit poſſible; Mais les Anglois ayant l'avantage du vent & de la marée, & d'un autre côté l'Eſcadre Françoiſe ſe trouvant ſans vivres, avec beaucoup de malades & de gros fonds, qu'il falloit re- mettre à terre, il fut contraint de renoncer à la pourſuite des Anglois & de ramener ſes Vaiſſeaux à Pondichery, où il arriva deux jours après.

Préparatifs pour une expedition contre Madras.

Les chagrins qu'il eut à eſſuyer, de la part du Conſeil de cette Ville, diſpoſèrent généralement tous les Officiers de l'Eſcadre, & leurs mécon- tentemens furent portés au point de faire craindre qu'il n'arrivât quelque choſe de fâcheuſe entre les Troupes des Iſles & la Garniſon de Pondichery; Mais M. de la Bourdonnais, occupé d'objets plus importans que ceux des rangs & des prérogatives, crut devoir tenter l'expedition de Madras, dont il avoit formé le projet dès 1740. Comme cette entrepriſe, de l'aveu même de M. Dupleix, ne pouvoit ſe faire qu'après la ruine ou la déroute de l'Eſ- cadre Angloiſe, il n'y avoit point d'autre parti à prendre que d'aller chercher l'Eſcadre ennemie pour la combattre. M. de la Bourdonnais mit à la voile le 4 Aout, ſans avoir toute l'Artillerie dont il avoit beſoin, ni la moitié des munitions de guerre qui lui étoient néceſſaires. D'ailleurs on lui avoit

fourni

fourni de ſi mauvaiſe eau, à Pondichery, qu'elle donna le flux de ſang à ſes Equipages. Le Sr. de la Bourdonnais tomba lui-même malade; ce qui ne l'empecha pas de continuer ſa courſe, réſolu de faire tout ce qui dépendroit de lui pour achever, dans un combat déciſif, la ruine de l'Eſcadre Angloiſe. Les vents lui furent ſi contraires, qu'il employa treize jours à gagner Negapatnam. Il y étoit occupé à négocier avec les Hollandois, pour ſe faire rendre une priſe Françoiſe, qu'ils avoient achetée des Anglois, lorſqu'il fut averti qu'il paroiſſoit ſix Vaiſſeaux au vent de cette Ville. Il monta auſſi-tôt ſur une découverte d'où il reconnut l'Eſcadre Angloiſe. Dans l'inſtant il courut à ſon Vaiſſeau, & trouva toute ſon Eſcadre prête à lever l'ancre, après avoir arboré pavillon Hollandois pour attirer les Ennemis. Un moment après tous ſes Vaiſſeaux furent ſous voile & en ligne, & firent route pour joindre les Anglois; mais ceux-ci n'étant pas les dupes du changement de pavillon, profitèrent de l'avantage du vent & s'éloignèrent à toutes voiles. M. de la Bourdonnais les pourſuivit pendant le reſte de la journée, & comme on eſt obligé, dans cette Mer, de mouiller la nuit, pour attendre les vents de terre, il comptoit, le lendemain, de les ſurprendre à l'ancre; mais ils coupèrent leurs cables. M. de la Bourdonnais les pourſuivit encore, & devança ſon Eſcadre de deux lieues; Il alloit attaquer ſeul, quand tout-à coup le vent changea & devint favorable à l'Ennemi, qu'il perdit bien-tôt de vûe.

De retour à Pondichery, M. de la Bourdonnais ſe concerta avec M. Dupleix ſur ce qui reſtoit à faire. Ils convinrent que le projet d'aller par terre aſſiéger Madras, etoit d'une execution trop difficile, par la fatigue que donneroit aux Troupes une marche de trente lieues dans des ſables brûlans. D'un autre côté, en conduiſant l'Eſcadre à Madras, on riſquoit de tout perdre, parceque les Vaiſſeaux Anglois pouvoient tomber deſſus, pendant que la moitié des Troupes ſeroient occupées à faire le Siège par terre. En un mot, les mêmes raiſons qui avoient fait reconnoitre au Sr. Dupleix lui-même, un mois auparavant, la néceſſité de détruire l'Eſcadre Angloiſe, avant que de penſer au Siège de Madras, ſubſiſtoient encore. Non-ſeulement cette Eſcadre ennemie n'étoit point détruite, mais elle devoit même être augmentée de quatre Vaiſſeaux. Ainſi la prudence ne permettoit pas de tenter une entrepriſe ſur Madras dans de pareilles circonſtances. D'ailleurs les ordres du Miniſtre, à M. de la Bourdonnais, portoient expreſſement, de ne rien hazarder contre les Etabliſſemens Anglois, qu'avec une eſpèce de certitude de ſuccès. Cependant ce fut dans des conjonctures auſſi embarraſſantes, que M. M. de Pondichery, ſans vouloir ſe décider, lui firent, dans les formes, une ſommation de prendre l'un de ces deux partis, ou de faire le Siège de Madras, ou d'aller battre l'Eſcadre ennemie, à peine d'être reſponſable, en ſon propre & privé nom, de tout ce qui pourroit arriver dans la ſuite.

Quoiqu'aussi rebuté par cet étrange procedé, qu'accablé par la maladie, le Sr. de la Bourdonnais prit ſon parti; & en attendant qu'il pût lui-même ſe mettre en Mer, il réſolut d'envoyer ſes Vaiſſeaux dans la Rade de Madras. Son but dans cette courſe étoit, non-ſeulement de prendre les Bâtimens Anglois, qui étoient alors occupés à charger les effets précieux qu'on

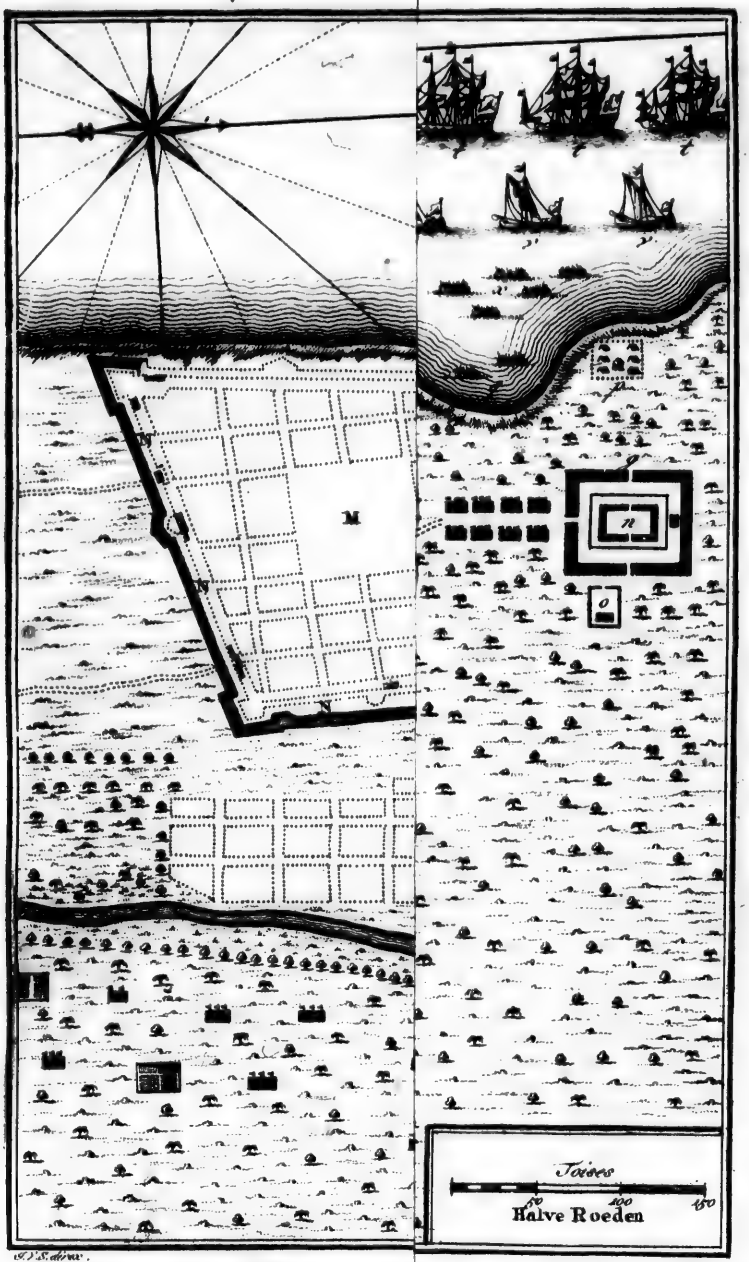

PLAN DE MADR[illegible]ORT St GEORGES,
Pris par les F[illegible]ember 1746.

EXPLICATION

Des Renvois du Plan de MADRAS & du Fort SAINT-GEORGES

A. Fort S. Georges.
B. Gouvernement.
C. Les Capucins.
D. Egliſe des Anglois.
E. La Douane.
F. Magaſin à poudre.
G. Porte Royale.
H. Porte de S. Thomé.
I. Porte de la Chaudiere.
K. Porte de la Mer.
L. Batterie de la Mer, faite à neuf par les François.
M. Ville Noire, entièrement détruite & les Foſſés comblés par les ordres de M. Dupleix.
N. Enceinte de la Ville Noire.
O. Contregarde bâtie à neuf par les François.
P. Batterie & Courtines bâties à neuf par les François.
Q. Baſtions, dont les Embraſures & les Parapets ont été refaits à neuf par les François.
R. Contreſcarpe & Foſſé fait à neuf ſur le terrain des maiſons détruites.
S. Projet des Anglois, executé par eux juſqu'au niveau du terrain.
T. Foſſé fait à neuf par les François.
V. Maiſons des Habitans.
X. Magaſins de la Compagnie.
Y. Maiſons brûlées par les Anglois, à l'arrivée des François.
Z. Rivière de Montaron.
a. Plaine de Gaſon.
b. Sables.
c. Hôpital détruit par les François.
d. Poudrière détruite par les François.
e. Maiſons brûlées par les Anglois à l'arrivée des François.
f. Eſpèce de Lac.
g. Premier Camp des François.
h. Second Camp, qui étoit auparavant un Marché.
i. Maiſon de plaiſance & Jardin du Gouverneur, où l'on avoit placé une Batterie de ſix mortiers.
k. Autre Batterie de quatre mortiers, dans un Fauxbourg détruit par les François.
l. Batterie de deux mortiers ſur le rivage.
m. Maiſons de Campagne des Habitans de Madras.
n. Etang.
o. Grand Pagode.
p. Retranchement pour recevoir les Munitions des Aſſiégeans.
q. Lieu où ſe fit la deſcente.
r. Trois Vaiſſeaux François, le Phenix, l'Achille & le Bourbon.
s. M. de la Porte-Barré Commandant en l'abſence de M. de la Bourdonnais.
t. Vaiſſeaux qui fourniſſoient ce dont on avoit beſoin pour le Siège.
v. Petites Embarcations.
x. Chelingues, ou petits Bâtimens du Pays.

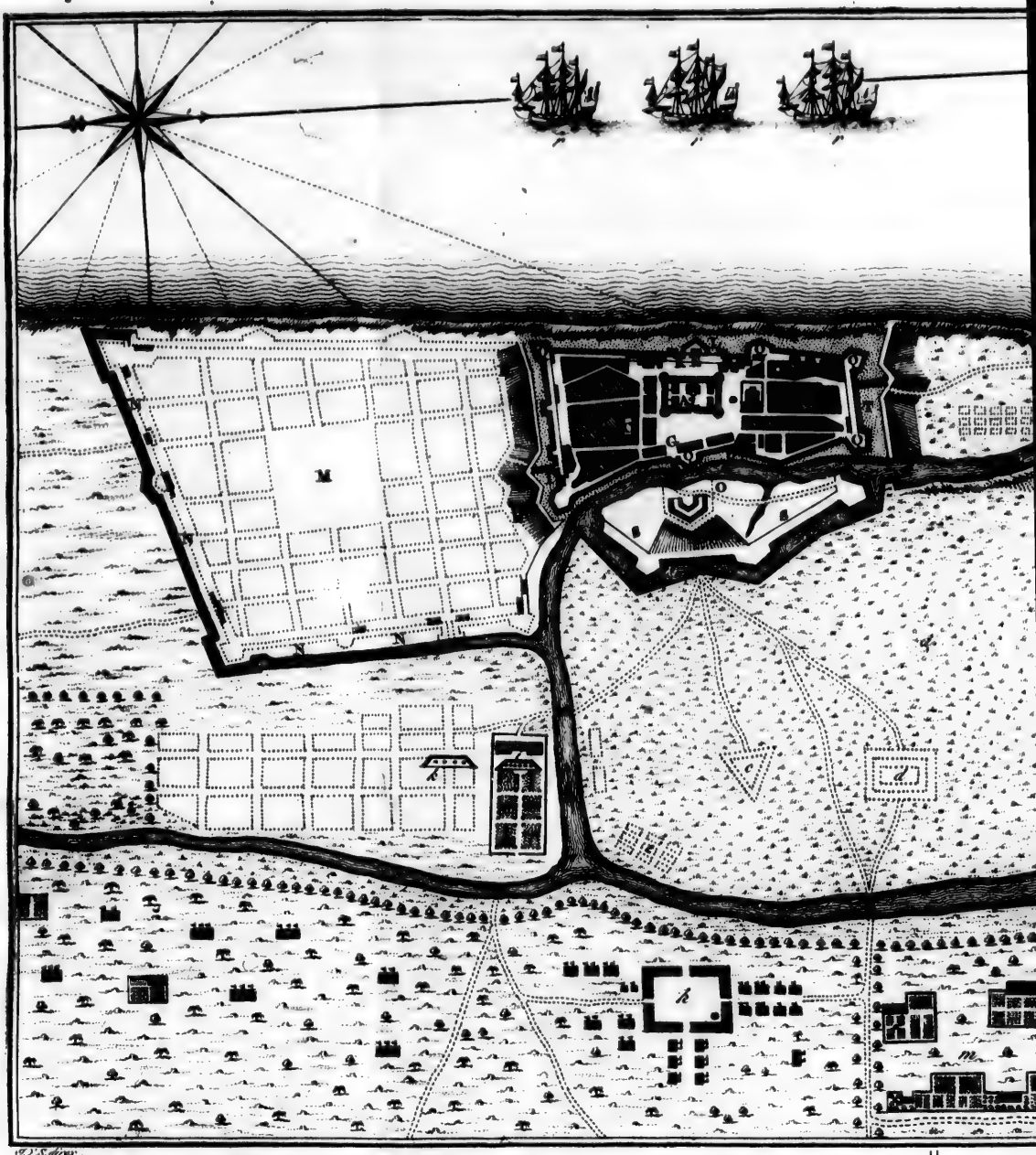

PLAN DE MADRAZ ET DU FORT S.T GEORGES.
Pris par les François le 21 Septembre 1746.

GRON

OR GES,
6.

GRONDTEKENING VAN MADRAS EN 'T FORT ST. GEORGES,
door de Franſen ingenoomen den 21 September 1746.

qu'on cherchoit à ſauver de Madras, mais encore plus de s'aſſurer des deſſeins de l'Ennemi, & de ſçavoir ſi leur Eſcadre règloit ſes mouvemens ſur ceux de la ſienne. Mais au moment que M. Dupleix fut inſtruit de ce deſſein, il redemanda au Sr. de la Bourdonnais les Troupes qu'il lui avoit prêtées, ſous prétexte qu'il ne pouvoit dégarnir ſa Place, ſans la mettre en danger. Toutes les repréſentations du Sr. de la Bourdonnais étant infructueuſes, il ſe détermina à renvoyer ces Troupes, après que pour l'y forcer, on lui eut ôté toute communication avec ſes Vaiſſeaux.

L'Escadre partit le même jour, 27 Aout, ſous les ordres du Sr. de *la Porte-barré*, que le Conſeil avoit jugé capable d'exécuter celui des deux partis que M. de la Bourdonnais choiſiroit, ſi ſa maladie l'empêchoit d'agir lui-même. Sa ſanté ſe rétabliſſant de jour en jour, il ſe trouva preſqu'entièrement gueri, lorſque, le 5 Septembre, ſes Vaiſſeaux revinrent avec deux petites priſes, eſtimées environ deux cens mille livres. Le peu de ſuccès de cette courſe, & la manière dont elle fut exécutée, firent bien voir qu'on ne devoit ſe flatter d'aucune réuſſite, tant que les entrepriſes ne ſeroient pas conduites par le Sr. de la Bourdonnais en perſonne. Au-reſte il ſe conſola de la mauvaiſe manœuvre de ſon Eſcadre, par les aſſurances qu'elle lui donna, que celle des Ennemis n'avoit point paru. Il jugea, dès ce moment, que les Anglois n'avoient pas juſques-là règlé leur marche ſur la ſienne; & cette découverte lui faiſant entrevoir quelque apparence de ſuccès, il ne penſa plus qu'à diſpoſer tout pour le Siège de Madras. Mais avant que de partir, il prit les précautions qu'il crut néceſſaires, pour prévenir tout ce qui pouvoit donner matière aux ſoupçons. Quoiqu'il eut nommé un Commiſſaire ſur ſon Eſcadre, il en demanda un ſecond à M. Dupleix, qui lui donna le Sr. *Deſprémeſnil* ſon gendre. Non content de celà, le Sr. de la Bourdonnais ſouhaita de ſçavoir quelles conditions il pourroit impoſer aux Anglois, s'ils vouloient, à prix d'argent, garantir Madras d'un bombardement & des événemens d'un Siège. Il ne lui avoit pas caché qu'il comptoit rançonner cette Ville. M. Dupleix lui donna là-deſſus une Note, ſuivant laquelle il devoit tirer de Madras un million de pagodes pour la Compagnie, & trois cens trente-deux mille, cent vingt-cinq pagodes en dédommagement des priſes faites par les Anglois ſur les François. Il eſt important de remarquer ici, qu'avant ſon départ pour Madras, le Sr. de la Bourdonnais devoit, de l'aveu de M. M. de Pondichery, ſe regarder comme maître de ſes opérations, avec tout pouvoir de rançonner & d'accorder à l'Ennemi telle Capitulation qu'il jugeroit à propos. Ce ne fut qu'après tous ces éclairciſſemens qu'il partit de Pondichery, la nuit du 12 au 13 Septembre, avec neuf Vaiſſeaux & deux Galiotes à bombes.

Deux de ſes Vaiſſeaux eurent ordre de prendre le large, & de pouſſer au-delà de Madras, pour couper le paſſage aux Bâtimens qui pourroient ſe ſauver de la Rade, pendant que deux autres Vaiſſeaux avoient ordre de donner droit dans la Rade; les autres ſuivoient avec toutes les Troupes du débarquement. Le 14, ſe trouvant à quatre lieues de Madras, M. de la Bourdonnais mit à terre cinq ou ſix cens hommes, avec deux petites pièces de campagne, dans la crainte que les Ennemis ne lui diſputaſſent la deſcente, qui eſt très-difficile, & qui d'ailleurs ne peut ſe faire que dans

Siège de cette Ville.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

des Bâteaux du Pays, conduits par les Indiens, qui ſont les hommes les plus poltrons du monde. Le lendemain, il fit route le long de la Côte, à meſure que ſes Troupes avançoient par terre. A midi elles étoient déja ſur le terrain ennemi, & les Vaiſſeaux à une grande portée de canon de la Ville. M. de la Bourdonnais fit alors un ſecond débarquement, & deſcendit avec le reſte des Soldats deſtinés à faire le Siège. Le tout conſiſtoit en mille ou onze cens Européens, quatre cens *Cipayes*, Soldats du Pays, & trois ou quatre cens Caffres des Iſles. Il reſtoit à bord des Vaiſſeaux environ dix-ſept à dix-huit cens hommes.

Comme les Troupes du premier débarquement ſe trouvoient extrêmement fatiguées, M. de la Bourdonnais fit faire alte, & campa auprès d'une Pagode, dans une place environnée de maiſons. Dès qu'il eut donné ſes ordres pour la ſeureté de ce Camp, il envoya un Capitaine d'Artillerie & un Ingenieur, avec un Détachement de cent hommes, pour reconnoître, pendant qu'il deſcendit ſur le rivage, où il fit faire un petit Camp paliſſadé pour dépoſer toutes les munitions de guerre & de bouche dont on auroit beſoin pour le Siège. Enfin ſur le rapport des deux Officiers qui avoient examiné les environs de la Place, il ſe tranſporta ſur une hauteur avancée en Mer, qui lui parut d'autant plus propre à monter une Batterie de mortiers, qu'elle pouvoit battre en même-tems la Ville, & proteger les Vaiſſeaux de l'Eſcadre. Cette Batterie fut faite par le ſecours des Nègres, ſoutenus de cent cinquante hommes.

Le ſoir, on vit arriver dans le Camp, un Anglois nommé *Barnaval*, gendre du Sr. Dupleix, qui venoit de la part du Gouverneur de Madras, prier M. de la Bourdonnais de laiſſer ſortir les femmes de la Ville. Cette permiſſion lui fut accordée uniquement pour ſa femme & pour celle du Gouverneur, qui ne jugèrent pas à propos d'en faire uſage ſeules.

Le 16, on s'approcha de la Ville, & le Camp fut transferé dans un Village, qui en étoit éloigné d'une demie portée de canon. Toute la journée fut employée à transporter l'Artillerie, & à former les Batteries. Le lendemain, les Soldats du Pays, à la ſolde des Anglois, firent quelques décharges de mousqueterie ſur le dernier Camp; mais ils furent ſi promptement repouſſés, qu'au-lieu de rentrer dans la Ville, ils s'enfuirent preſque tous dans les terres. Le même jour on s'empara d'un Fauxbourg, & de la Maiſon de Campagne du Gouverneur, à demie portée de carabine des murs de la Ville, & l'on s'y fortifia. Le 18, la Ville fut battue de douze mortiers du côté de la terre, & à l'entrée de la nuit, les trois plus forts Vaiſſeaux de l'Eſcadre commencèrent à la canoner.

Dans la nuit, le Sr. de la Bourdonnais reçut des Lettres qui le mirent dans la plus grande perplexité. M. Dupleix lui mandoit, qu'il avoit paru des Vaiſſeaux, & qu'il en avoit vûs lui-même. Il étoit naturel de penſer que c'étoit l'Eſcadre Angloiſe qui venoit au ſecours de la Place. Le ſeul parti qu'il y eut à prendre, étoit de pouſſer le Siège avec la dernière vigueur, parceque Madras pris, tous les dangers s'évanouïſſoient. M. de la Bourdonnais ne ſongea donc qu'à faire au plus vite toutes ſes diſpoſitions pour donner l'aſſaut.

Le feu continua le 19, avec tant de vivacité, que les Anglois jugè-

rent

rent à propos d'entrer en compoſition ; & ſur les huit heures du ſoir, le Sr. de la Bourdonnais reçut une Lettre de la Dame Barnaval, fille de la Dame Dupleix, qui lui demandoit, de la part du Gouverneur, s'il vouloit entendre à un accommodement. M. de la Bourdonnais menacé de l'arrivée d'une Eſcadre, ſaiſit avec empreſſement l'occaſion qu'on lui préſentoit de mettre la ſienne en ſeureté. Il répondit ſur le champ, que ſi on vouloit lui envoyer des Députés le lendemain, ſa Lettre leur ſerviroit de Paſſeport, & que le feu ceſſeroit depuis ſix heures du matin juſqu'à huit, pour leur donner le tems de venir le trouver.

Négociations avec les Aſſiégés.

Le 20 au matin, les Srs. *Monſon* & *Hally-Burton*, Députés de Madras, ſe rendirent dans ſon Camp. Lorſqu'il leur eut communiqué ſes pouvoirs, ils voulurent lui perſuader, qu'étant ſur les terres du Mogol, leur Ville devoit être en ſeureté ; mais il leur repréſenta qu'il ne faiſoit que repouſſer leurs hoſtilités ; qu'ils avoient pris un Vaiſſeau François, dans une Rade neutre ; brulé un autre Navire ſous la Forteresſe de Tranquebar, & envoyé des Détachemens juſqu'à vingt lieues dans les terres des Maures, pour pourſuivre des Priſonniers François qui ſe ſauvoient. Les Députés ne purent repliquer à des faits ſi précis, & ils ſe contentèrent de rejetter tout le tort ſur les Vaiſſeaux du Roi d'Angleterre, qui n'étoient point tenus à la neutralité conclue entre les deux Compagnies. M. de la Bourdonnais leur répondit, qu'il s'étoit d'abord addreſſé à ces Vaiſſeaux ; mais que puiſqu'ils avoient trouvé, à la faveur du vent, le moyen de lui échaper, Madras lui répondroit de tout. Les Députés comprirent à ce diſcours qu'il falloit entrer en négociation d'une manière plus ſérieuſe. Après un moment de réflexion, ils lui demandèrent quelle contribution il vouloit exiger pour ſe retirer de devant la Ville. Sa réponſe fut, „ qu'il ne vendoit „ point l'honneur ; que le Pavillon de ſon Roi ſeroit arboré ſur Madras, ou „ qu'il mourroit au pied de ſes murs".

Cette propoſition parut d'abord revolter les Députés, qui lui repliquèrent, que s'ils perdoient l'eſpérance de racheter leur Ville, ils ſe défendroient juſqu'à la dernière extrémité, plutôt que de ſe rendre honteuſement à ſa diſcretion. Pour lors le Sr. de la Bourdonnais leur dit, que s'ils rendoient la Ville & tout ce qui étoit dedans, il leur promettoit ſur ſon honneur de la leur remettre moyennant une rançon raiſonnable. Les Députés inſiſtèrent pour que tous les articles du rachat fuſſent arrêtés, & que le prix en fut fixé, avant que d'entrer dans la Ville. L'artifice étoit groſſier. Un pareil Traité demandoit néceſſairement bien des conteſtations & bien des conférences. L'Eſcadre Angloiſe pouvoit arriver & changer entièrement la face des affaires. D'un autre côté, le bruit ſe répandoit que les Aſſiégés ſollicitoient le Nabab d'Arcatte de venir à leur ſecours. Quinze ou vingt mille Maures pouvoient harceler cette poignée de François qui étoient devant Madras, & les forcer peut-être à regagner leurs Vaiſſeaux, pour n'être pas aſſaillis de tous côtés. Enfin tous les hazards étoient pour les Anglois & contre le Sr. de la Bourdonnais. Auſſi tint-il ferme à exiger qu'il falloit rendre la Ville, ou ſe réſoudre aux plus affreuſes extrémités. Les Députés voyant qu'il étoit inébranlable, retournèrent à

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Madras chargés d'une Lettre menaçante du Sr. de la Bourdonnais au Gouverneur Anglois.

Dans le moment le feu recommença jusqu'à trois heures, qu'il cessa encore, comme on en étoit convenu, pour laisser aux Députés la liberté du retour. M. de la Bourdonnais profitant de cet instant, voulut s'assurer lui-même de la hauteur des murs de la Ville-Noire, pour faire couper les échelles, & marquer les endroits où les Chefs de l'attaque devoient escalader. En même-tems il fit demander à bord des Vaisseaux, des gens de bonne volonté pour monter à l'assaut, si l'on étoit obligé d'en venir à cette extrémité. Aussi-tôt quatre cens hommes descendirent à terre, avec des Officiers de Marine à leur tête. Enfin tous les ordres étoient donnés pour exécuter l'attaque générale la nuit du 21 au 22.

Le soir, sur les six heures, on vit arriver dans le Camp, Francisco Pereyro, autrefois Chirurgien du Nabab d'Arcatte (*k*), qui ayant beaucoup d'habitudes dans Madras, avoit demandé la permission d'y entrer, sous promesse de rendre de bons services aux François. A son retour il apprit à M. de la Bourdonnais, qu'il venoit de la part du Gouverneur, lui faire sçavoir, que n'ayant encore rien décidé, les Députés n'avoient pû revenir, & qu'il le prioit de prolonger la trêve pendant toute la nuit, pour donner aux Assiégés le tems de se déterminer. Pereyro ajouta qu'il les avoit assurés que cette grace ne leur seroit pas refusée. Le Sr. de la Bourdonnais, aussi surpris du message que du choix que l'on avoit fait d'une personne sans caractère, le reprima fortement, & le renvoya sur le champ avec une Lettre qui annonçoit au Gouverneur, que le feu ne cesseroit que le lendemain matin depuis six heures jusqu'à huit, & l'assuroit, que si les Députés n'apportoient pas alors une réponse décisive, il n'écouteroit plus aucune proposition. En effet, à huit heures du soir, le feu recommença avec plus de violence que jamais, & il fut continuel toute la nuit, tant sur les Vaisseaux que dans les Batteries.

Capitulation de Madras.

Le lendemain 21, les Députés revinrent pour la seconde fois, & convinrent enfin de se rendre, moyennant la faculté de racheter leur Ville. Les Articles de la Capitulation furent dressés & portés au Gouverneur, qui les renvoya, en demandant que lui & le Conseil ne fussent pas Prisonniers de guerre dans le tems qu'on traiteroit des conditions du rachat. M. de la Bourdonnais s'y engagea par un nouvel Article. Les Députés reportèrent la Capitulation au Gouverneur, qui la signa; & en la recevant des mains des Députés, le Sr. de la Bourdonnais leur réitera, „ sur sa parole d'honneur, la promesse qu'il leur avoit faite de leur rendre la Ville, moyennant une rançon dont on conviendroit à l'amiable, & d'être raisonnable „ sur les conditions (*l*)".

Sur

(*k*) Il en est parlé ci-dessus, *pag.* 45.

(*l*) Capitulation du Fort Saint-Georges & de la Ville de Madras. „ Le Fort Saint-„ Georges, & la Ville de Madras, avec „ leurs dépendances, seront remis aujour'hui „ 21 Septembre, à deux heures après midi, „ à M. de la Bourdonnais. Toute la Garnison, Officiers, Soldats, le Conseil, & „ généralement tous les Anglois qui sont „ dans le Fort & la Ville, demeureront Prisonniers de guerre. Tous les Conseillers, „ Officiers, Employés & autres Messieurs „ An-

Les François en prennent poſſeſſion.

Sur le champ, le Sr. de la Bourdonnais ordonna de battre la générale. Les Troupes aſſemblées, il fit défendre, ſous peine de la vie, de rien piller dans la Place; & il marcha pour en prendre poſſeſſion. Lorſqu'il fut arrivé à dix pas du pont-levis, le Gouverneur avança à l'extrémité, & lui préſenta ſon épée, que le Sr. de la Bourdonnais lui rendit auſſi-tôt, & il entra dans Madras. Dans le moment, le Pavillon Anglois fut amené, celui de France arboré & ſalué de vingt-un coups de canon. Les Vaiſſeaux de l'Eſcadre amarinèrent en même-tems, & hallèrent au large un Navire Anglois, qui ſe trouvoit, ſans charge, dans la Rade.

Les Anglois s'étoient rendus avec tant de précipitation, que la Capitulation, qu'ils avoient ſignée, étoit reſtée à M. de la Bourdonnais, ſans qu'ils euſſent ſongé à lui en demander un double. Le Gouverneur ne tarda cependant pas à s'appercevoir d'une négligence que lui avoit fait commettre le trouble qui règnoit dans ſa Garniſon, au moment que les François étoient aux portes de la Ville. Il vint trouver le Sr. de la Bourdonnais, & le pria de vouloir bien reparer cette imprudence, en lui remettant un double de la Capitulation, qui lui fut accordé tout de ſuite (*m*).

Le

„ Anglois d'Etat-Major, ſeront libres, ſur „ leur parole, d'aller & venir où bon leur „ ſemblera, même en Europe; à condition „ qu'ils ne porteront point les armes contre „ la France offenſivement & deffenſivement, „ qu'ils n'ayent été échangés aux termes „ preſcrits à nos François, par M. Barnet. „ Pour faciliter à Mrs. les Anglois le rachat „ de leur Place, & rendre valides les actes „ qui ſeront paſſés en conſequence, M. le „ Gouverneur & ſon Conſeil ceſſeront d'être „ Priſonniers de guerre, au moment qu'ils „ entreront en négociation, & M. de la Bour„ donnais s'oblige de leur en donner un acte „ autentique vingt-quatre heures avant la „ première ſéance.

„ Les Articles de la Capitulation ſignés, „ ceux du rachat de la Place ſeront règlés „ à l'amiable, par M. de la Bourdonnais, & „ par M. le Gouverneur Anglois, ou ſes „ Députés, qui s'engageront de livrer de „ bonne-foi aux François tous les effets, „ marchandiſes reçues des Marchands, ou „ à recevoir, les Livres de compte, les Ma„ gaſins, les Arſenaux, Vaiſſeaux, Proviſions de guerre & de bouche, & tous les „ biens appartenans à la Compagnie d'Angleterre, ſans qu'il leur ſoit permis de „ rien réſerver; en outre les matières d'or „ & d'argent, marchandiſes, meubles & au„ tres effets quelconques, renfermés dans la „ Ville, le Fort & les Fauxbourgs, à quel„ ques perſonnes qu'ils appartiennent, ſans „ en rien excepter, ainſi qu'il eſt du droit „ de la guerre.

„ La Garniſon ſera conduite au Fort Saint-„ David priſonnière de guerre; & ſi par „ rachat on rend la Ville de Madras, Mrs. „ les Anglois ſeront les maîtres de reprendre leur Garniſon pour ſe défendre contre „ les gens du Pays. Pour cet effet, il ſera „ remis aux François, par Mrs. les Anglois, „ une quantité égale de Priſonniers; & s'ils „ n'en ont pas aſſez à préſent, les premiers „ François qui ſeront faits Priſonniers, depuis „ la Capitulation, ſeront libres juſqu'au nom„ bre de leur Garniſon complettée. Les „ Matelots ſeront envoyés à Goudelour; l'é„ change en commencera par ceux qui ſont „ actuellement à Pondichery, & le reſte paſ„ ſera ſur leurs Vaiſſeaux en Angleterre. „ Mais ils ne pourront point porter les ar„ mes contre la France, que l'échange n'ait „ été fait de pareil nombre de Matelots, „ ſoit aux Indes, ſoit en Europe, & ſur„ tout aux Indes par préference.

„ A ces conditions, la Porte de *Watre-Guel* ſera livrée à M. de la Bourdonnais „ à deux heures après midi. Les Poſtes de „ la Place ſeront relevés par ſes Troupes. „ On fera à M. de la Bourdonnais la décla„ ration des mines, contremines & autres „ ſouterrains chargés de poudre.

„ Fait & arrêté au Camp François le 21 „ Septembre 1746.

(*m*) Il eſt aſſez ſingulier que les ennemis de M. de la Bourdonnais ſe ſoyent aviſés de lui faire un crime d'une choſe auſſi juſte. D'ailleurs il s'étoit engagé par la parole donnée aux Anglois, autant que par la Capitulation; Ainſi la ſupreſſion de cet acte n'auroit fait que deshonorer la Nation, ſans détruire ni affoiblir ſes engagemens.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

Le Gouverneur, de ſon côté, eût l'attention d'avertir M. de la Bourdonnais du deſordre qui règnoit dans la Ville. Quelques Soldats yvres s'étoient mutinés, & couroient comme des furieux, en criant, qu'il falloit plutôt périr que de ſe rendre, & qu'ils ne ſe ſoucioient pas de mourir, pourvû qu'ils tuaſſent le Général François. Cet avis engagea dix ou douze Officiers de Marine à accompagner par-tout M. de la Bourdonnais, qui donna ſes premiers ſoins à s'aſſurer ſa Conquête, en poſant lui-même les Gardes autour de la Place.

Deſordre dans la Ville.

Ces précautions priſes, M. de la Bourdonnais ſe rendit à l'Egliſe des Capucins, où toutes les Dames s'étoient refugiées, & attendoient leur ſort avec des frayeurs inexprimables. Leur étonnement fut égal à leur crainte, lorſqu'en les abordant, M. de la Bourdonnais les pria fort poliment de retourner chez elles, en les aſſurant qu'elles ne ſeroient expoſées à aucune ſorte d'inſulte; & pour leur ôter tout ſujet d'inquiétude, de la part des Soldats, il diſtribua les Officiers de manière qu'il y en eut un de logé dans chaque maiſon. Enſuite ayant pris poſſeſſion du Gouvernement, dont il fit remettre les clefs aux Commiſſaires, on alla à l'Egliſe des Capucins, où le *Te Deum* fut chanté au bruit de tout le canon de la Ville & des Vaiſſeaux. Comme on n'avoit pas eu le tems de faire arrêter tous les Priſonniers, M. de la Bourdonnais ordonna qu'on fit des patrouilles toute la nuit; & pour être plus ſeur de l'exécution de ſes ordres, il fit lui-même pluſieurs rondes.

Bonnes meſures de M. de la Bourdonnais.

Il reſtoit à rétablir dans Madras, l'ordre & l'abondance. Dès le lendemain même de l'entrée de M. de la Bourdonnais, la Police y fut auſſi bien obſervée que dans aucune Ville de l'Europe. Les Habitans furent desarmés, & les Soldats & Matelots Anglois envoyés Priſonniers à bord des Vaiſſeaux. Débarraſſé de ces premiers ſoins, voici le plan de conduite que forma le Sr. de la Bourdonnais, pour tirer un parti avantageux de ſa Conquête, & pour profiter de la ſupériorité que ſon Eſcadre lui donnoit dans l'Inde.

Ses vaſtes projets.

Comme la Mouçon l'obligeoit de quitter la Côte à la mi-Octobre, & qu'il ne pouvoit plus reſter qu'environ vingt ou vingt-cinq jours à Madras, il conſidéra, que dans ce court eſpace de tems, il lui étoit impoſſible d'enlever toutes les marchandiſes, & tous les effets que renfermoit cette Ville. Il crut donc qu'il lui ſuffiſoit d'emporter en nature ce qui appartenoit à la Compagnie d'Angleterre; il eſpéroit y trouver dequoi charger deux ou trois Vaiſſeaux, & il comptoit comprendre tout le reſte dans le rançonnement. Il ſe propoſoit d'envoyer aux Iſles deux Vaiſſeaux avec les effets de Madras; deux chargés, à Pondichery, de marchandiſes pour l'Europe, & deux autres deſtinés à porter des vivres. Ces ſix Vaiſſeaux rendus aux Iſles y devoient attendre au Port l'arrivée du Sr. de la Bourdonnais, & leurs Equipages auroient ſervi à défendre les Iſles en cas d'attaque. Pendant ce tems M. de la Bourdonnais projettoit de reſter dans l'Inde avec ſept gros Vaiſſeaux, auxquels devoient ſe joindre trois Bâtimens qu'il avoit fait armer aux Iſles, & qui arrivèrent, en effet, à Pondichery, au commencement d'Octobre. Il avoit encore une priſe,

qui

qui pouvoit lui ſervir de découverte. Tous ces Vaiſſeaux auroient formé une Eſcadre formidable, avec laquelle il comptoit quitter la Côte au plus tard à la mi-Octobre, pour aller chercher les Vaiſſeaux Anglois. L'événement a fait connoitre, qu'il auroit trouvé à Achem, le Capitaine *Griffin* avec deux Vaiſſeaux de guerre, qu'il ne lui auroit pas été difficile de prendre. De-là il avoit deſſein de revenir, en Janvier, à la Côte de Coromandel, & de tomber ſur le Fort Saint-David. Alors profitant de la Mouçon, il pouvoit en huit jours ſe rendre à la Côte de Malabar, où les Anglois n'ayant point de forces capables de lui reſiſter, il mettoit à contribution tous leurs Comptoirs, s'en revenoit à Pondichery prendre les cargaiſons deſtinées pour l'Europe, & en partoit en Octobre 1747, pour aller chercher, aux Iſles, les ſix Vaiſſeaux chargés qui l'y attendoient. C'eſt ainſi qu'à la fin de 1748, il ſeroit arrivé en France avec quatorze ou quinze Vaiſſeaux richement chargés des dépouilles des Anglois, & tout au moins de trente millions de rançon. On ne pouvoit guères concevoir un projet de Campagne, plus beau, mieux combiné, & dont le ſuccès fut moins douteux. Tel eſt le jugement qu'en ont porté tous les Marins. Au-reſte la réuſſite de ce grand projet dépendant de la célerité avec laquelle l'affaire de Madras ſeroit terminée, c'eſt à ce point unique que tendirent tous les ſoins & toute l'aplication du Sr. de la Bourdonnais, qui comptoit de rançonner & d'évacuer la Ville du 10 au 15 Octobre, après quoi il ſe propoſoit de conduire ſes Vaiſſeaux par-tout où les Mouçons auroient pu le favoriſer.

Projet de M. Dupleix.

Le Gouverneur de Pondichery, au contraire, ne vouloit point qu'on évacuât Madras, ni que les Vaiſſeaux s'éloignaſſent de Pondichery. Son objet étoit de ne tenir aucune Capitulation, & de garder Madras, ſoit pour l'ajouter à ſon Gouvernement, ſoit pour diſpoſer à ſon gré des effets renfermés dans cette Place. A l'égard des Vaiſſeaux, il ſe mettoit fort peu en peine des Conquêtes éloignées qu'ils pouvoient faire à la Côte de Malabar ou ailleurs, pourvû qu'il tint ces Vaiſſeaux aux environs de Pondichery, toûjours à portée de proteger le Commerce de cette Ville. L'intérêt général de l'Etat & de la Compagnie ſembloit demander beaucoup plus d'étendue, & ſi l'on doit juger des deſſeins de M. Dupleix, par leur ſuccès, on ſe confirmera encore plus dans l'idée que M. de la Bourdonnais en donne.

Il ne veut pas rançonner Madras.

Ce dernier, après avoir commencé dans Madras, les opérations néceſſaires pour former un compte général de tout ce qui s'y trouvoit d'effets, ne ſongeoit plus qu'a entrer en négociation avec les Anglois, pour règler d'abord les articles du Traité de rançon, lorſqu'il reçut une Lettre de Mr. Dupleix qui ne paroiſſoit guères s'accorder avec tous ces arrangemens. En effet, par cette Lettre, qui étoit datée du 21 Septembre, le Sr. Dupleix lui marquoit poſitivement, qu'il avoit promis au Nabab de lui remettre Madras, dès que les François en ſeroient les maîtres; & comme au moment où il écrivoit cette Lettre, il ignoroit la priſe de la Ville, il ajoutoit;

„ Cet avis doit vous engager à preſſer vivement cette Place, & à ne point „ écouter les propoſitions qu'on pourroit vous faire pour la rançonner,

„ après

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

„ après sa prise; car ce seroit tromper le Nabab, & l'engager à se joindre „ à nos Ennemis (*n*)".

Absurdité de cette conduite.

Le Sr. de la Bourdonnais avoue que cette Lettre lui parut incompréhensible. Il ne pouvoit pas concevoir, dit-il, que le Sr. Dupleix tranchât du Souverain, en donnant à une Nation les Places conquises sur une autre. Il ne comprenoit pas mieux qu'il eût eu l'imprudence de s'engager à livrer au Nabab une Ville dont il ignoroit le sort, & à laquelle le Sr. de la Bourdonnais pouvoit déja avoir accordé une Capitulation incompatible avec cette disposition, comme il étoit arrivé en effet D'ailleurs ce projet étoit si évidemment contraire aux intérêts de l'Etat, & si fort au-dessus des pouvoirs du Sr. Dupleix, & même de ceux du Sr. de la Bourdonnais, qu'il n'étoit pas croyable que le premier proposât sérieusement une pareille idée. Aussi n'étoit-ce qu'un artifice assez grossièrement imaginé pour tromper à la fois le Nabab & le Sr. de la Bourdonnais. Voici en effet quel étoit l'objet du Sr. Dupleix.

Promesse de M. Dupleix de livrer Madras au Nabab d'Arcatte.

Il est d'abord certain, qu'il avoit réellement promis Madras au Nabab; mais si l'on juge de la sincérité de cette promesse par l'événement, il est également certain qu'il la lui avoit faite, sans avoir aucune envie de l'effectuer, puisqu'il ne lui a pas remis Madras, lorsqu'il en a été le maître. Ainsi il trompoit le Nabab, qui dans la suite s'en est vangé par une Guerre qui a couté beaucoup d'hommes à l'Etat & d'argent à la Compagnie.

Quelles étoient ses vûes.

Mais il ne trompoit le Nabab que pour mieux tromper le Sr. de la Bourdonnais, qu'il comptoit par-là mettre dans la nécessité de rejetter toutes les propositions de rançon que les Anglois pourroient lui faire. En suivant ce dernier parti, il falloit absolument que le Sr. de la Bourdonnais, obligé par la Mouçon de quitter la Côte en Octobre, laissât au Sr. Dupleix le soin de piller Madras, & d'en enlever généralement tous les effets, & que pour celà il lui abandonnât des Vaisseaux (*o*).

Quoiqu'il en soit, dans le tems que le Sr. Dupleix annonçoit au Sr. de la Bourdonnais ces arrangemens politiques, ce dernier reçut du Nabab la Lettre suivante.

Lettre du Nabab à M. de la Bourdonnais.

„ *Au Grand Commandant François, que Dieu garde de tout mal & lui donne* „ *prospérité.*

„ Je sçais que tu ès un grand Guerrier, que les Villes ne sauroient te„ nir devant toi; mais ce qui m'a paru plus étonnant, c'est que tu ayes „ abordé sur mes terres, sans m'envoyer un homme, comme il faut, „ pour me faire part de tes desseins. J'excuse ta conduite; mais à la re„ ception de cette Lettre, aussi-tôt embarque-toi avec tout ton monde, & „ cesse d'assiéger Madras, sinon je pars avec mon Armée Royale, pour te „ faire exécuter ce que je te commande. Au surplus, je souhaite que „ tes armes prospèrent, & que ton bonheur soit aussi grand que ton nom".

Réponse du Général François.

La Réponse que lui fit le Sr. de la Bourdonnais étoit conçue en ces termes.

„ *Seigneur*

(*n*) Il faut se souvenir que M. Dupleix n'avoit pas toûjours été de cet avis. Voyez ci-dessus, *pag.* 57.

(*o*) On ne change pas un mot ici aux expressions du Mémoire de M. de la Bourdonnais.

„ *Seigneur Nabab* Mafouz-Kan (*p*). Comme la Ville de Madras ap-
„ partient en Souveraineté aux Anglois, Ennemis de ma Nation, j'ai crû
„ que ſans bleſſer aucun Pouvoir Souverain, il m'étoit permis de chercher
„ mes Ennemis juſques chez eux, pour tirer vengeance de tout ce qu'ils
„ nous ont fait depuis cette Guerre, dont Pondichery doit vous avoir in-
„ ſtruit. Ils ont arrêté, ſous vos yeux & dans vos terres, des François,
„ pour en faire des Priſonniers. Ce ſont donc eux qui ont bleſſé le reſpect
„ qui vous eſt dû. Pour moi, quoique je ſois Marin, & que je ne ſache
„ point vos coutumes, depuis que mes Soldats ſont à terre, j'ai conſervé
„ avec vos Sujets une politeſſe ſi attentive, que qui que ce ſoit ne peut
„ s'en plaindre. Il eſt vrai que j'ai pourſuivi nos Ennemis & pris leur
„ Ville; mais c'eſt un droit de la Guerre, que vous ne pouvez pas trou-
„ ver mauvais, puiſque j'ai reſpecté tout ce qui vous appartient. Quant
„ à l'ordre que vous me donnez de me rembarquer, je n'en reçois que de
„ mon Roi. Si celà m'attire vôtre viſite, j'aurai ſoin de vous recevoir,
„ ſans oublier que je ſuis François, & ſans manquer au reſpect avec lequel
„ je ſuis, &c".

Traité de rançon pour la Ville.

Les menaces du Nabab, & les projets ſinguliers du Sr. Dupleix fourniſſoient au Sr. de la Bourdonnais de nouvelles raiſons pour accelerer la concluſion de ſon Traité de rachat. Ce fut le ſujet de pluſieurs conférences qu'il eut avec le Gouverneur & le Conſeil Anglois. Après avoir longtems diſputé ſur le prix de la rançon, il fut enfin fixé, le 26 Septembre au matin, à onze laks de pagodes, tant pour la Ville-Noire que pour la Ville-Blanche, outre l'Artillerie, les Agrès, & les différens effets dont M. de la Bourdonnais chargeoit ſes Vaiſſeaux. C'étoit le plus beau coup que l'on put faire dans les Indes, & le plus avantageux à la Compagnie.

Contradictions du Conſeil de Pondichery.

Ces conventions ainſi arrêtées entre les deux Nations, le Sr. de la Bourdonnais reçut le même jour trois Lettres du Conſeil de Pondichery, & trois du Sr. Dupleix, qui lui annonçoient d'abord une Députation que lui faiſoit le Conſeil, ſous prétexte de le féliciter ſur la Conquête qu'il venoit de faire. On le prioit en même-tems de s'expliquer ſur la manière dont il prétendoit traiter avec le Conſeil Supérieur, & l'on ne manquoit pas de lui faire obſerver, que Madras, depuis que le Pavillon du Roi y avoit été arboré, étoit devenu une dépendance du Gouvernement & du Conſeil de Pondichery, & que le Sr. de la Bourdonnais lui-même, quoique chargé, par le Roi, du Commandement général des Vaiſſeaux, n'en étoit pas moins ſoûmis à l'autorité de M. Dupleix & du Conſeil. On ajoûtoit, que s'il doutoit de leur droit, il ne devoit pas trouver mauvais qu'ils n'entraſſent pour rien dans tout ce qui concernoit la Ville de Madras. Enfin, on lui diſoit nettement, qu'il ne falloit pas penſer à rançonner Madras; qu'on devoit au contraire employer l'hyver à ruïner

(*p*) Ou *Mabaphis-Chan*, ſuivant les Miſſionnaires Danois. Il étoit Seigneur de la Côte, & fils aîné du Nabab d'Arcatte, *Anaverdi-Kan*, ſans doute le même qui eſt nommé *Kojbala-Abdula-Kan*, ci-deſſus, *pag.* 53. Du moins on ne trouve nulle part qu'il eut été changé depuis, & l'on ſçait que la différence des noms, n'eſt pas, dans l'Inde, ni dans les Auteurs, une raiſon ſuffiſante pour faire ſuppoſer le contraire.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

ner cette Place & à la démolir, ſauf à la remettre enſuite aux Maures, qui, diſoit-on, ne la rendroient aux Anglois *qu'à beaux deniers comptans.*

Raiſons qu'y oppoſe M. de la Bourdonnais.

CES Lettres ne permirent plus au Sr. de la Bourdonnais de douter des vûes de M. Dupleix, dont tout le but étoit de reſter maître de Madras & des Vaiſſeaux, & diſpoſer de tout à ſon gré. Dans la Réponſe que le premier fit à M. M. du Conſeil de Pondichery, il leur rappelloit, que le Roi & le Miniſtre, en lui donnant le Commandement ſur toute la Marine, l'avoient laiſſé le maître de ſes opérations. Madras, „ ajoûtoit-il, n'eſt „ certainement pas une Colonie Françoiſe, mais c'eſt une Conquete que je „ viens de faire. Ainſi perſonne n'a droit d'y commander que moi. Je „ fais tout le cas que je dois de vos avis. C'eſt pourquoi j'ai eû l'honneur „ de vous les demander; j'aurois crû que pour le bien du ſervice, vous „ n'auriez pas dû me les refuſer; mais puiſque vous ne pouvez conſeiller „ ſans ordonner, il eſt tout naturel que j'aille chercher ailleurs des avis, „ qui me conſervent l'indépendance dont le Roi & la Compagnie m'ho„ norent depuis douze ans. Comme la ſaiſon preſſe, je vais conſommer „ le mieux que je pourrai l'affaire de Madras. Si je manque dans le fond „ ou dans la forme, ce ne ſera pas faute de vous avoir demandé conſeil".

Trois partis à l'égard de Madras.

A l'égard de Madras, M. de la Bourdonnais avoit trois partis à prendre; d'en faire une Colonie Françoiſe, de raſer cette Place, ou de traiter de ſa rançon. Il ne lui paroiſſoit ni convenable, ni avantageux pour la Compagnie, d'avoir à la même Côte deux Etabliſſemens auſſi forts que Pondichery & Madras. Ses ordres lui défendoient de garder aucune Place conquiſe. Il conſidéroit de plus, qu'à la paix, le Roi rendroit Madras, & que la Compagnie n'en auroit rien. Toutes les Troupes Françoiſes de l'Inde n'étoient pas capables de réſiſter aux entrepriſes qu'on pouvoit faire ſur cette acquiſition. D'ailleurs M. de la Bourdonnais étoit rappellé aux Iſles, pour mettre ces Etabliſſemens en ſureté contre les repréſailles des Anglois. Ainſi, le parti de garder Madras étoit, ſelon lui, une chimère à laquelle on ne devoit point penſer.

La garder.

La raſer.

LA deſtruction de cette Place, n'ôtoit point, aux Anglois, les neuf ou dix belles Aldées qui forment leur territoire, ni ce nombre infini de Marchands & de Tiſſerands qui en font la principale richeſſe. Les Anglois pouvoient ſe camper dans la plaine, & y continuer leur Commerce, ou bâtir une nouvelle Fortereſſe, peut-être avec moins de dépenſe qu'il ne leur en devoit couter pour racheter Madras, qui n'étoit pas bonne. En un mot, la démolition de cette Ville auroit été également infructueuſe & pénible, parceque c'étoit ne rien détruire; & d'ailleurs M. de la Bourdonnois n'en avoit pas le tems, preſſé d'un côté par la Mouçon, & de l'autre par l'enchainement de ſes projets de Campagne (*q*).

La rançonner.

LA rançon de Madras, étoit, à ſon avis, ce qui convenoit le mieux à la ſituation des affaires: mais ce parti demandoit de l'ordre. M. de la Bourdonnais comptoit charger d'abord ſur deux ou trois de ſes Vaiſſeaux, toutes les marchandiſes propres au Commerce de l'Europe. Enſuite il ſe propo-

(*q*) Voyez ci-deſſus, *pag.* 62 & 63.

proposoit de tirer de cette Colonie, l'artillerie & les ustenciles dont Pondichery & les Isles pouvoient avoir besoin, enfin, de s'accorder avec les Anglois pour le rachat de leur Ville, & de ce qu'il leur laisseroit. Cette première contribution étoit le droit de la Compagnie. M. de la Bourdonnais en vouloit faire une seconde pour le pillage de la Ville-Noire, qu'il avoit empêché, & dont le produit devoit être distribué aux Equipages. Il se trouvoit une grande difficulté à l'exécution de ce projet. Les Anglois n'avoient point d'argent pour racheter leur Ville, & c'est ce qu'il falloit à la Compagnie de France. M. de la Bourdonnais avoit imaginé l'expédient de recevoir des Billets du Gouverneur, payables à termes, moyennant qu'on lui donnât huit à dix Otages à choix. „ Par ces mesures, marquoit-il à „ M. Dupleix, vous vous trouverez des fonds considérables; & au-lieu „ d'employer beaucoup de tems & de monde à embarquer les ustenciles „ dont vous avez besoin, je stipulerai dans le Traité les canons & les bou- „ lets qu'il vous faut, & que les Anglois seront tenus de vous remettre à „ terme fixe. Après le mois de Janvier passé, il ne me restera plus qu'à „ penser aux Isles. Je ferai embarquer jusqu'au 15 ou 20 d'Octobre (*r*), „ tout ce que je croirai nécessaire sur les Vaisseaux que j'ai actuellement „ ici. Il m'en restera assez pour me montrer à la Côte de Malabar (*s*), „ en état d'y faire la loi. Je compte cependant mener à la Compagnie „ huit à dix Navires bien chargés".

Avantages de ce dernier parti.

On retrace ici avec complaisance des desseins, qui paroissent extrêmement bien concertés, quoiqu'ils n'ayent jamais été exécutés. Les Députés qu'on envoyoit à M. de la Bourdonnais, lui répétèrent tout ce que contenoient les Lettres du Conseil de Pondichery; ajoûtant, „ qu'ils protes- „ toient au nom du Roi & de la Compagnie, contre toute Capitulation, „ qu'il pourroit faire ou avoir faite, & qu'ils s'opposoient formellement, „ à ce que la Ville de Madras fut rendue aux Anglois". Bientôt ces Députés travaillèrent à attirer dans leur parti les principaux Officiers des Troupes. Les deux Commissaires abandonnèrent leurs fonctions, sans en avertir M. de la Bourdonnais, qui se vit obligé de mettre l'un d'eux aux arrêts. A leur exemple beaucoup d'autres Employés refusoient d'obeïr, de sorte que les travaux n'avançoient plus. M. de la Bourdonnais s'en plaignit à M. Dupleix, & lui demanda, avec les plus vives instances, de lui envoyer des secours pour accelerer ses travaux; mais toutes ses démarches étoient infructueuses.

Protestation des Députés de Pondichery.

Enfin, voyant d'un côté, que sans secours il ne pouvoit pas se flatter d'évacuer Madras avant la fin de la Mouçon, & d'un autre côté, qu'il n'avoit rien à espérer de M. M. de Pondichery, qui paroissoient opiniâtres à rompre le Traité, il voulut sonder les dispositions des Anglois; mais loin de lui rendre sa parole, qu'il leur avoit redemandée (*t*), ils le sommèrent

Sommation des Anglois.

(*r*) On verra ci-dessous qu'il s'étoit arrangé, peu de jours après, pour être à Pondichery le 10, ou le 12, & par conséquent qu'il évitoit le coup de vent du 13.

(*s*) Voilà une preuve bien claire des projets de M. de la Bourdonnais sur la Côte de Malabar, c'est-à-dire sur *Bombaye*, qui y est située.

(*t*) Comme les Anglois n'avoient consenti qu'avec une peine extrême à la fixation du

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

rent au nom des deux Rois de la leur tenir. Ils dreſſèrent même alors une ſommation en forme, qu'ils n'auroient pas manqué de lui faire ſignifier ſur le champ, s'il avoit paru inſiſter ſur ſa propoſition. M. de la Bourdonnais ne pouvoit mieux marquer à M. M. de Pondichery l'envie qu'il avoit de les ſatisfaire, & ce trait ſeul devoit les convaincre que s'il ne laiſſoit pas Madras à leur diſcrétion, comme ils le déſiroient, c'étoit uniquement parcequ'il n'étoit plus en ſon pouvoir d'anéantir des engagemens contractés de bonne-foi & à la face des Nations.

Ordres violens donnés par M. Dupleix.

Dans ces entrefaites, M. Dupleix s'étoit fait préſenter une eſpèce de Requête de la part de la Colonie de Pondichery, qui après beaucoup d'injures contre M. de la Bourdonnais, & de grands éloges de M. Dupleix, traçoit à ce dernier la conduite qu'il devoit tenir, conformément à ſes vûes particulières. En conſequence de cette Requete, il fit dreſſer une nouvelle proteſtation contre le Traité, avec des Lettres d'établiſſement d'un Conſeil Provincial à Madras, & une Commiſſion de Commandant & Directeur dans cette Ville, pour le Sr. Deſprémeſnil. Il donna en même-tems au Sr. de *Bury*, Major, & à ceux qui l'accompagnoient, l'ordre précis „ de ſe„ vir à toute rigueur contre tous ceux qui oſeroient ſoûtenir le Sr. de la „ Bourdonnais", & pour engager les Troupes qui étoient à Madras, à appuyer de tout leur pouvoir l'exécution de ces ordres, il écrivit aux principaux Officiers une Lettre circulaire, dans laquelle il excitoit chacun d'eux à la revolte, en les exhortant *à donner les premiers l'exemple à tous les bons François.*

Conduite turbulente des Députés.

Comme cet étrange projet étoit vraiſemblablement concerté avec les Députés de Pondichery, qui ſe trouvoient déja à Madras, ils ſe retirèrent à Saint-Thomé, pour y attendre le Sr. de Bury, & les autres Officiers chargés de l'exécution des ordres de M. Dupleix. Après s'être concertés ſur le plan de leur conduite, ils arrivèrent enſemble à Madras le 2 d'Octobre. La façon dont ces Meſſieurs s'acquitèrent de leur Commiſſion fut des plus turbulentes. Le Sr. de la Bourdonnais, voyant la fureur de ce petit nombre, que d'un mot il pouvoit faire arreter, leur dit d'un ton ironique: „ Vous venez donc exciter la guerre civile; Aver„ tiſſez-nous, nous battrons la Générale". Voulant enſuite leur parler plus ſérieuſement, il offrit de leur faire voir les Ordres du Roi & ceux du Miniſtre, dont il étoit porteur; mais ils refuſèrent d'en prendre lecture, & l'un d'eux les traita même de *chiffons de papier*. Dans le moment quelques-uns des principaux Officiers des Iſles, indignés de tant d'inſolence, ne purent s'empêcher de dire à M. de la Bourdonnais, qu'il devroit arrêter ſur le champ ces Députés. Cependant il ſe modéra aſſez pour ſe réduire à leur repréſenter qu'ils deshonoroient la Nation par cet éclat ſcandaleux, & qu'au

prix de la rançon à onze cens mille pagodes, que ce prix leur avoit paru exceſſif, qu'ils avoient même déclaré plus d'une fois que cette ſomme excedoit de beaucoup la valeur de leur Ville, & qu'en conſequence ils avoient été ſur le point de l'abandonner, plutôt que de ſouſcrire à des conditions ſi exorbitantes, M. de la Bourdonnais s'étoit imaginé qu'ils pourroient conſentir à ſa demande. On ſçait qu'en Angleterre les Directeurs ſembloient ſe féliciter que les François euſſent rompu la Capitulation, & M. Dupleix étoit ſouvent appellé le Libérateur de la Compagnie.

qu'au fond ils ſentoient bien qu'il ne lui étoit pas poſſible de manquer à la Capitulation & à la parole d'honneur qu'il avoit donnée aux Anglois; mais ils lui répondirent tous d'une voix; „ Qu'il y devoit manquer, & que c'é-„ toit le ſentiment de tout Pondichery".

Décision du Conseil de Guerre.

Ce fut alors que le Conſeil Anglois ſe ſentant intéreſſé dans cette querelle, éleva ſa voix, & reclama le droit des gens, qu'on prétendoit, diſoient-ils, violer en leurs perſonnes; & ils crurent que c'étoit-là le moment de ſignifier leur ſommation à M. de la Bourdonnais, qui ſur l'heure même aſſembla le Conſeil de Guerre, pour ſçavoir s'il jugeoit qu'il dût tenir ſa parole aux Anglois. Le réſultat fut unanime pour l'affirmative. Cet Acte étoit ſigné de trente Officiers.

Modération de M. de la Bourdonnais.

Les Envoyés de Pondichery parurent extrêmement déconcertés à la vûe de cette unanimité de ſuffrages; Ils s'y attendoient d'autant moins, qu'ils avoient compté, que quelques Officiers, mécontens de M. de la Bourdonnais, ſaiſiroient volontiers cette occaſion de ſe vanger, en ſe rangeant de leur côté. Au contraire, s'il eut voulu les en croire, il auroit arrêté tout le prétendu Conſeil Provincial. Mais, malgré la chaleur de la diſpute, il ne ſongeoit qu'à en dérober l'indécence aux yeux des Nations étrangères; & pour tacher de leur perſuader que les François ſoûtenoient entr'eux leurs prétenſions, ſans animoſité, il pria à diner ceux-mêmes qui venoient de manquer ſi ſenſiblement au poſte qu'il occupoit. C'étoit pour eux un moyen honnête de couvrir leur confuſion; mais comme ils n'agiſſoient que par paſſion, aucun d'eux n'accepta cette offre, & quoiqu'ils fuſſent entrés en Corps, ils s'échapèrent à la dérobée les uns après les autres.

Meſures qu'il prend pour prévenir la guerre civile.

La chaleur & l'animoſité qui éclatoient dans toute leur conduite, obligeant M. de la Bourdonnais à prendre des meſures, pour prévenir la guerre civile qu'ils tâchoient d'exciter dans Madras, il réſolut de faire embarquer une partie de ſes Troupes, ſur-tout celles qui avoient été détachées de Pondichery; & ſous le prétexte d'un bruit qui ſe répandoit, qu'on avoit vû paroître de gros Vaiſſeaux près des montagnes de Paliacate, il ordonna ſur le champ de faire paſſer cinquante hommes à bord de chaque Vaiſſeau, ce qui fut exécuté, le 4 Octobre, ſans la moindre oppoſition, ſi ce n'eſt de la part d'un ſimple Lieutenant, qui ayant été arrêté ſur l'heure même, tout le monde demeura tranquille.

Les Députés lui ordonnent les arrêts.

Ce trait de prudence embarraſſa fort Meſſieurs de Pondichery, qui avoient compté ſur les Troupes de cette Ville, & qui ſe flattoient, par ce moyen, d'etre en état de ſoûtenir leurs prétenſions, les armes à la main, ſi M. de la Bourdonnais refuſoit de les reconnoître. C'étoit ſur la foi de ces eſpérances que le Sr. de Bury avoit été chargé de le mettre aux arrêts. Mais quoique le ſuccès n'eût pas répondu à leur attente, cet Officier ne ſe crut pas diſpenſé d'exécuter les ordres de M. Dupleix. Le même jour, il ſe préſenta avec deux Capitaines dans la chambre de M. de la Bourdonnais, & lui ordonna les arrêts. Ce dernier les regardant en pitié, leur dit avec beaucoup de ſang froid; „ C'eſt moi, Meſſieurs, qui vous arrête. Mettez-„ là vos épées, & reſtez tranquilles au Gouvernement. Croyez-moi, je „ vous conſeille d'obéir". Ils obéirent en effet; mais un inſtant après, les Députés, ayant appris ce qui ſe paſſoit, détachèrent M. *Paradis* pour

Il les y met eux-mêmes.

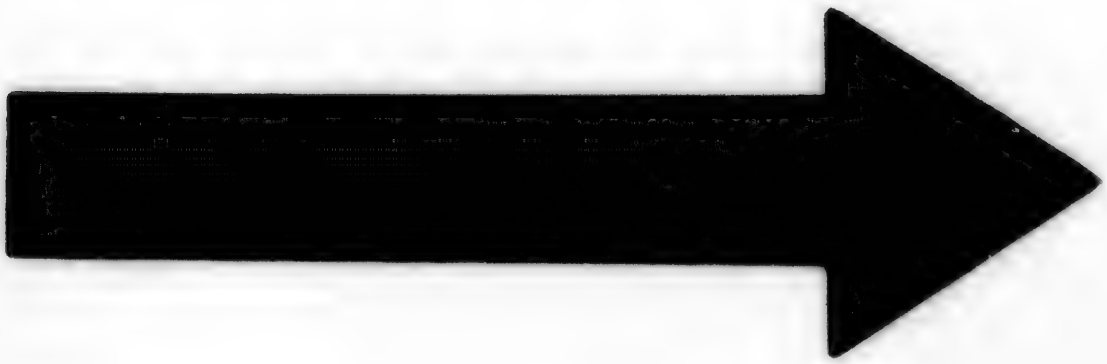

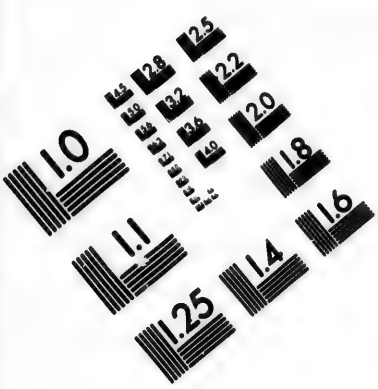

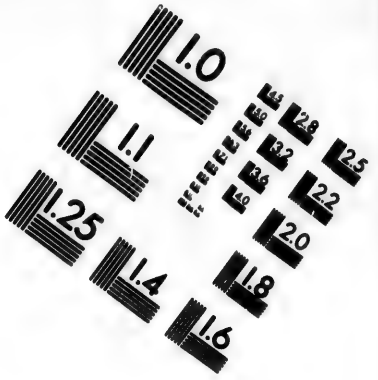

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

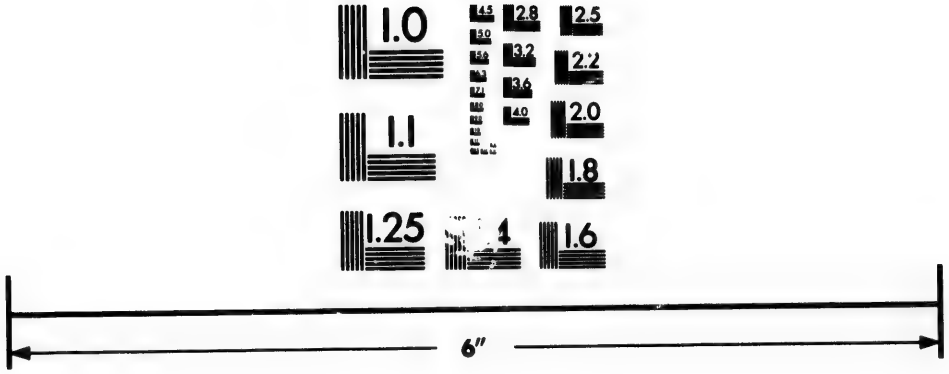

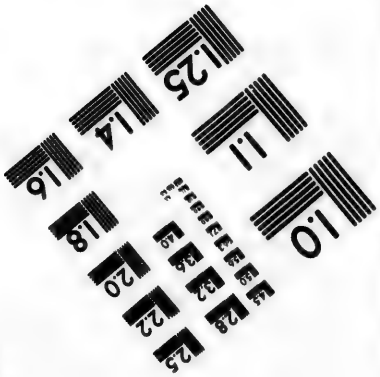

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

en aller demander raiſon au Sr. de la Bourdonnais, qui lui ordonna les arrêts avec les autres. Le ſoir, il les renvoya, avec défenſe de ſortir de la Ville ſans ſa permiſſion. Enfin ces Meſſieurs voyant toutes leurs meſures rompues, formèrent le projet d'enlever M. de la Bourdonnais, & de le conduire priſonnier à Pondichery. Son Mémoire ajoûte, qu'il y avoit ordre de le prendre mort ou vif, & que quarante Cipayes étoient chargés de faire feu ſur lui, en cas de réſiſtance.

Vaines inſtances qu'il fait pour avoir des ſecours.

A la vûe d'une pareille conduite que M. M. de Pondichery tenoient avec le Sr. de la Bourdonnais, on conçoit qu'il étoit bien diſpenſé d'avoir quelques ménagemens pour eux. Cependant la crainte de nuire aux affaires générales, & le mépris qu'il faiſoit de tout ce qui lui étoit perſonnel dans ces démêlés, l'engagèrent à écrire le même jour au Sr. Dupleix, avec la modération qui convient dans les grandes affaires. „ Si ce que j'ai fait, „ lui diſoit-il, ne vous paroit pas auſſi avantageux que je l'ai cru, re„ gardez ce qui ſe paſſe ici comme un naufrage cauſé par l'ignorance du „ Pilote; ſauvez-en les débris, ils vous touchent autant que moi; nous „ ſommes également intéreſſés à ramaſſer ces reſtes toûjours glorieux de „ nôtre victoire. Le chargement des Vaiſſeaux, pour lequel je n'ai que „ deux hommes de bonne volonté, tout vous crie que j'ai beſoin d'aide. Au „ nom du Roi & de la Compagnie, donnez-moi ces ſecours qui dépendent „ de vous; nommez des Commiſſaires qui prennent ſoin de ce qui revient „ à la Compagnie de France, & laiſſez au Roi, mon Maître & le vôtre, „ le ſoin de me punir du prétendu crime qu'on m'impute".

Nouveaux traits de fureur de M. Dupleix.

Le Sr. Dupleix ne répondit à une Lettre ſi meſurée, que par de nouveaux traits de fureur; Il avertit les Capitaines des Vaiſſeaux de ne plus reſpecter les ordres de M. de la Bourdonnais, qui, diſoit-il, prenoit, avec les Anglois, des meſures qui attaquoient directement *la Majeſté du Roi, l'honneur de la Nation & l'intérêt de la Compagnie.* On doit obſerver qu'alors M. Dupleix n'étoit pas encore informé de la précaution qu'avoit eûe M. de la Bourdonnais de faire embarquer les Troupes de Pondichery. Il s'attendoit à tous momens d'apprendre l'exécution des ordres qu'il avoit donnés de l'enlever mort ou vif, & il y comptoit ſi bien, que le 5 Octobre il écrivit à M. de la Bourdonnais: „ Les Troupes de Pondichery qui pourroient „ ſuivre vos ordres, ſi vous le vouliez, pendant vôtre ſéjour à Madras, ne „ les ſuivront pas lorſqu'il faudra évacuer cette Ville, & vous répondrez „ devant Dieu & les hommes *du ſang François que vous voulez y répan„ dre*". C'étoit aſſez clairement convenir des ordres qu'il avoit donnés d'en répandre. C'eſt auſſi ce que M. de la Bourdonnais lui fit remarquer dans ſa Réponſe. „ Il faut, lui diſoit-il, que vous ayiez des moyens bien ſûrs „ pour faire répandre le ſang à Madras. Pour moi qui l'ai pris ſans perdre „ un homme, je ſerois bien fâché de gâter une ſi belle victoire, & je ferai „ tout ce que je pourrai, pour faire échouer ce projet". Enfin, le Conſeil de Pondichery, qui ſecondoit toutes les meſures du Gouverneur, oſa écrire au Sr. de la Bourdonnais en ces termes: „ Nous confirmons l'ordre „ à M. M. du Conſeil de Madras, aux Officiers & aux Troupes de Pondi„ chery, de ne pas évacuer la Place de Madras, & de ne point s'embar„ quer à bord des Vaiſſeaux, *à moins que vous ne les y forciez les armes à la „ main*".

Mais

Mais ſi M. de la Bourdonnais fut aſſez heureux pour contenir toutes les Troupes dans le devoir, malgré les défenſes faites aux Officiers de lui obéir ; s'il ſçut éviter les coups qu'on méditoit de lui porter à lui-même, & ſauver les François d'une guerre civile, qu'on vouloit exciter entr'eux : enfin, s'il réuſſit à maintenir l'ordre dans une Ville, où tant de monde s'empreſſoit & avoit intérêt d'augmenter le trouble & le deſordre, il lui reſtoit la douleur de ſe voir dans une impoſſibilité preſqu'aſſurée de ſortir de Madras aſſez tôt pour exécuter les projets qu'il avoit formés. Les défenſes de lui obéir, tant de fois réiterées, avoient fait impreſſion ſur une infinité de gens. Tous les travaux languiſſoient, & le tems de la Mouçon ſe paſſoit. Les Commiſſaires, les Employés, les Ouvriers, les Bateliers & autres qui devoient travailler aux inventaires, aux emballages, & aux embarquemens, étoient retenus par les menaces des Députés de Pondichery, & craignoient de s'attirer la colère de M. Dupleix & du Conſeil. Les choſes étoient même pouſſées au point, que le Sr. Deſprémeſnil, en ſa prétendue qualité de Commandant à Madras, avoit donné ordre aux deux Commiſſaires qui conduiſoient alors ſeuls tous les travaux, de ſe retirer à Pondichery, afin qu'il ne reſtât perſonne au Sr. de la Bourdonnais, pour ſe mettre en état d'évacuer la Place.

Embarras de M. de la Bourdonnais.

Telle étoit la ſituation de M. de la Bourdonnais, lorſque le hazard ſembla lui préſenter un moyen de concilier les vûes de M. M. de Pondichery, & les engagemens pris avec les Anglois. Un Officier lui fit ouverture d'un expédient qu'il croyoit propre à contenter tout le monde. C'étoit de tenir la capitulation, mais de garder Madras juſqu'en Janvier, afin que les François euſſent le tems d'en tirer, ſans conteſtation, tous les effets en nature qui pouvoient leur appartenir, ſuivant les conventions arrêtées entre les deux Nations. M. de la Bourdonnais, trop impatient de quitter Madras, pour ne pas ſaiſir d'abord cette idée, promit même d'y laiſſer cent cinquante hommes de ſes Troupes. Il chargea ſur le champ M. Paradis d'en écrire à M. Dupleix, pendant que de ſon côté il en feroit la propoſition aux Anglois. Il la leur fit en effet ; mais ils la rejettèrent unanimement, & aſſurèrent M. de la Bourdonnais, qu'ils ne l'accepteroient pas, quand même il conſentiroit de reſter en perſonne à Madras, juſqu'au moment de l'évacuation de la Ville, tant ils craignoient de tomber entre les mains de M. M. de Pondichery. A l'égard de M. Dupleix & de ſon Conſeil, ils ſe prêtèrent volontiers à un parti qui les auroit enfin rendus maîtres de Madras ; & dans les Lettres qu'ils écrivirent au Sr. de la Bourdonnais, ils l'autoriſèrent bien expreſſément, *à régler tous les Articles du Traité de rançon, comme il le jugeroit convenable* ; & ils s'engagèrent bien formellement, *à exécuter ce qu'il auroit réglé & arrêté avec les Anglois.*

Projet de conciliation avec les Anglois, qui le rejettent.

Consentement de M. M. de Pondichery.

Il étoit queſtion de faire accepter ces nouvelles conditions aux Anglois, après qu'on leur avoit déja promis d'évacuer la Place du 10 au 15 Octobre (v). Quelque difficile qu'il fut de leur faire agréer un changement ſi important, ce n'étoit pas ce qui embarraſſoit le plus M. de la Bourdonnais. Le grand ſujet

(v) Par les Articles arrêtés dès les 26 & 27 Septembre, mais dont la ſignature avoit été différée.

DERNIERES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

ſujet de ſes inquiétudes étoit l'exécution même du projet, qui, bien conſidéré, lui paroiſſoit auſſi inutile que dangereux. En effet, s'il ne s'agiſſoit que d'aſſurer, à la Compagnie de France, ce qui lui revenoit aux termes des conventions, M. de la Bourdonnais propoſoit d'enlever d'abord tout ce qu'on pourroit tranſporter ſur les Vaiſſeaux, & de laiſſer à Madras des Commiſſaires pour avoir ſoin du reſte. Les François, en gardant la Ville juſqu'en Janvier, couroient le riſque de s'en voir chaſſés, après le retour de l'Eſcadre Angloiſe & le départ de celle de M. de la Bourdonnais, qui ne croyoit pas qu'un Corps de cinq à ſix cens hommes, partagé dans Pondichery & Madras, put ſuffire pour défendre deux Villes auſſi grandes, contre toutes les forces des Ennemis.

Inconvéniens de cet arrangement.

M. de la Bourdonnais eſt forcé de s'y prêter.

ENFIN, malgré le regret qu'avoit M. de la Bourdonnais, de ſe voir réduit à ſacrifier des conſidérations ſi importantes à l'entêtement de M. Dupleix, il prit ſon parti, & réſolut de terminer, ſuivant les deſirs de Pondichery, faute de pouvoir faire mieux. Dans cette vûe il envoya, le 11 Octobre, à M. Dupleix, une copie des Articles du Traité de rançon, & exigea qu'il lui donnât ſa parole d'honneur de tenir tous ces Articles. Cependant il lui faiſoit encore de nouvelles repréſentations ſur les inconveniens de cet arrangement; mais toutes ſes propoſitions furent inutiles, & M. Dupleix vouloit abſolument reſter maître de Madras. Ainſi M. de la Bourdonnais ſe vit forcé d'ajoûter cinq Articles aux dix-ſept qui avoient été proviſionnellement arrêtés, & il les addreſſa à M. Dupleix, en l'avertiſſant, que s'il y faiſoit quelque changement, il ne lui répondoit pas qu'ils ſeroient acceptés. A ces conditions M. de la Bourdonnais promettoit de lui remettre Madras.

Fatalité de ces délais pour ſon Eſcadre.

APRÈS les engagemens pris par le Conſeil de Pondichery, de lui laiſſer la liberté de règler ces Articles comme il le jugeroit convenable; après leur parole donnée par écrit, d'exécuter ce qu'il auroit règlé avec les Anglois, il ne ſembloit pas qu'il y eut lieu de craindre que ces Meſſieurs fiſſent de nouvelles difficultés, ſur-tout dans un tems critique, où le moindre retardement expoſoit l'Eſcadre aux plus grands dangers. C'eſt ce que M. de la Bourdonnais ne ceſſoit de leur repréſenter dans toutes ſes Lettres. On entendit qu'il avoit un preſſentiment du malheur qui devoit lui arriver, & qu'il auroit infailliblement évité, ſans toutes les mauvaiſes chicanes qu'il eut à eſſuyer de la part de M. M. de Pondichery. Ce malheur eſt ſans contredit un des plus grands que la Compagnie de France ait jamais éprouvés. En effet, quoique le 13, il fit le plus beau tems du monde, il s'éleva dans la nuit un Ouragan furieux, qui diſperſa tous ſes Vaiſſeaux, & en fracaſſa la plus grande partie. L'*Achille* étoit à une lieue de terre, démâté de tous mâts, & chargé en côte par un vent d'Eſt, qui le mettoit à la veille de périr avec tout ſon Equipage; le *Bourbon* étoit encore plus maltraité & en plus grand danger; le *Phenix* ne paroiſſoit plus; la *Marie-Gertrude* étoit échouée, & il ne s'en étoit ſauvé que quatorze hommes; le *Duc d'Orleans* avoit entièrement péri, corps & biens, à ſix lieues au large; le *Neptune* & une Priſe Angloiſe étoient demâtés de tous mâts; deux Bots, un Brigantin Anglois, qui avoit été pris la veille par les François, un Navire Hollandois, qui partoit pour Batavia, deux Navires Anglois, qui avoient paru au large,

Ouragan furieux qu'elle eſſuye.

&

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

vingt ou vingt-cinq Embarcations du Pays, étoient péris à la Côte, corps & biens; enfin preſque toutes les Chelingues qui étoient dans la Rade, étoient briſées. M. de la Bourdonnais fit voir, en cette occaſion, le courage & la conſtance d'un Chef, qui ne ſe laiſſe point abattre par l'adverſité, & qui, dans le ſein des malheurs, ne s'occupe que du ſoin de les reparer.

On lui refuſe toutes ſortes de ſecours.

D'abord ayant ramaſſé quelques Chelingues échapées au naufrage, il falut eſſayer de les mettre en Mer, pour porter ſes ordres aux Capitaines des Vaiſſeaux qui paroiſſoient. Mais la Mer étant trop mauvaiſe, il ne trouva perſonne aſſez hardi pour s'y expoſer. Enfin à force d'argent, il engagea quelques Bateliers à porter, ſur des *Catimarons* (*x*) des Lettres aux Capitaines de quelques Vaiſſeaux. Il les exhortoit de ſon mieux à ſupporter toute l'horreur de leur ſituation, & il leur promettoit des ſecours qu'il attendoit lui-même de Pondichery, & qu'on s'obſtinoit à lui refuſer, malgré ſes prières & ſes proteſtations. M. Dupleix ne voulut lui envoyer aucun Vaiſſeau, & qui plus eſt, il défendit, le 14, aux Capitaines des Navires qui étoient dans la Rade de Pondichery, & ſous les ordres de M. de la Bourdonnais, d'aller le joindre, quoique juſques-là Meſſieurs du Conſeil ne lui euſſent jamais conteſté le Commandement de tous les Vaiſſeaux de la Compagnie. Le nouveau droit qu'ils s'arrogeoient, étoit fondé ſur une prétendue Lettre de la Compagnie, qu'on diſoit avoir été apportée par trois Vaiſſeaux arrivés de France, & dont toutes les circonſtances rendoient l'autenticité infiniment ſuſpecte.

M. de la Bourdonnais prévient ſa ruine totale.

Quoiqu'il en ſoit, les Vaiſſeaux de Madras étoient dans un état ſi déſeſperé, que les plus hardis Marins ne croyoient pas pouvoir y reſter, ſans s'expoſer à une mort preſque certaine. Auſſi les Capitaines étoient-ils plus d'abandonner leurs Vaiſſeaux, ſi on ne leur envoyoit du ſecours. M. de la Bourdonnais épuiſa toutes les reſſources & tous les expédiens imaginables pour prévenir les inconveniens de ce refus, & il parvint à faire prendre la Mer à deux des Navires délabrés. C'eſt dans cet état qu'il écrivit, à M. M. de Pondichery, une Lettre pour ſe plaindre de l'abandon où on le laiſſoit, & il ne leur cacha pas qu'il pénetroit aſſez les motifs de leur conduite.

De quelle façon il termine l'affaire de Madras.

En effet, la politique de M. Dupleix ne tendoit, comme on l'a dit, qu'à deux fins; la première de s'emparer de Madras, pour en diſpoſer à ſon gré, & la ſeconde de garder les Vaiſſeaux, pour reſter ſeul maître de toutes les forces de la Compagnie. A l'égard de Madras, ſes deſirs furent bientôt ſatisfaits. Voici comment l'affaire fut terminée. On a déja remarqué que M. Dupleix, & le Conſeil de Pondichery, s'étoient expreſſement engagés, par leurs Lettres, d'exécuter les Articles du Traité, tels qu'ils ſe trouvoient arrêtés par M. de la Bourdonnais, qui en conſéquence avoit dreſſé ces Articles, & en avoit envoyé copie à M. M. de Pondichery, en les avertiſſant, que s'ils y faiſoient quelques changemens, il ne leur répondoit pas

(*x*) Un *Catimaron* eſt un compoſé de cinq ou ſix morceaux de bois, de quinze à vingt pieds de long, attachés enſemble, ſur leſquels un homme eſt aſſis avec deux rames.

pas qu'ils fuſſent acceptés. Ces Meſſieurs oubliant bientôt tous leurs engagemens, lui renvoyèrent ces Articles, avec des changemens qui détruiſoient toute l'œconomie du Traité, & qui le chargeoient de conditions abſurdes & impraticables. Mais pour ſe former une idée juſte de l'affaire, il paroit indiſpenſablement néceſſaire de rapporter en ſubſtance ces différens Articles.

Conditions du Traité de rançon.

Le premier conſervoit aux Catholiques Romains les mêmes droits & privilèges dont ils avoient joui auparavant. Le ſecond ſtipuloit, en faveur des François, la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre, dont on feroit un recenſement juſte, pour être livrées de bonne foi, en Janvier, ſans que les Anglois puſſent s'en ſervir en aucune façon contre les François. En vertu du troiſième Article, les agrès & apparaux devoient appartenir en entier à ces derniers, qui après en avoir pris ce qui ſeroit néceſſaire à leur Eſcadre, étoient néanmoins convenus de partager le reſte par égale moitié, avec le Gouverneur de Madras, pour en fournir les Vaiſſeaux Marchands Anglois. Le quatrième laiſſoit toutes les munitions de bouche à la diſpoſition de M. de la Bourdonnais, autant qu'il en voudroit charger ſur ſon Eſcadre, le ſurplus revenant aux Anglois; bien entendu encore qu'il n'en ſeroit pas livré la moindre choſe à leurs Vaiſſeaux de guerre. Par l'Article cinquième, toutes les marchandiſes de la Compagnie d'Angleterre appartiendroient à celle de France, & ſeroient embarquées ſoit d'abord, ſoit en Janvier, ſuivant l'Inventaire, le tout à déclarer de bonne foi par le Conſeil Anglois. Le ſixième portoit, outre la neutralité de la Rade, juſqu'à l'évacuation de la Place, que ſi après le départ de M. de la Bourdonnais, il y reſtoit un Vaiſſeau François, il ſeroit en ſureté juſqu'à-ce qu'il auroit joint ſon Eſcadre; & le Gouverneur promettoit auſſi des paſſeports pour les Vaiſſeaux qu'on enverroit en Janvier, charger le reſte des effets. On étoit convenu, par le ſeptième Article, de laiſſer à Madras trois Commiſſaires pour y faire le recenſement général des effets appartenant à la Compagnie. Le huitième règloit le payement de la rançon de Madras, fixée à la ſomme d'onze cens mille pagodes, avec promeſſe de remettre la Ville aux François, ſi la Compagnie d'Angleterre manquoit d'y ſatisfaire. On nommoit dans le neuvième Article, les Otages à donner par les Anglois pour la ſureté de ces payemens. Le dixième accordoit la liberté à tous les Priſonniers faits à Madras, ſous certaines conditions, & moyennant que les Anglois en rendiſſent le même nombre aux François. On promettoit, par les trois Articles ſuivans, la reddition tant du Fort Saint-Georges & de la Ville de Madras, que de toutes les marchandiſes appartenant aux Anglois & aux Habitans de la Ville-Noire, à l'exception des Articles précedens; ſans comprendre dans le rachat, les meubles, les effets & les maiſons des Anglois, qui avoient été exemptés du pillage par pure généroſité & politeſſe. Il étoit dit dans le quatorzième Article, que ſi le Fort & la Ville de Madras étoient repris par les François, les engagemens des Anglois ſeroient nuls, ſelon les Loix de la Guerre. Par le quinzième on évacueroit la Place du 10 au 15 Octobre, & les Otages ſeroient livrés la veille. Enfin, par les deux derniers Articles, les Anglois devoient ratifier

fier encore cette Capitulation à la ſortie des François, & ils s'engageoient de leur remettre les Déſerteurs qu'ils pourroient arrêter, à condition de leur accorder leur grace.

Nouveaux Articles qu'on y ajoûte.

Les cinq nouveaux Articles ajoûtés en conſéquence du nouvel arrangement, portoient; 1°. Que le Conſeil de Pondichery donnoit ſa parole de tenir les Articles du Traité dont M. de la Bourdonnais lui avoit envoyé copie, autant que les Anglois tiendroient la leur. 2°. Qu'on s'engageoit à évacuer Madras, dès que les effets de la Compagnie de France en ſeroient dehors, au plus tard à la fin de Janvier, & qu'on laiſſeroit les Fortifications dans le même état. 3°. Que le Gouverneur & tous les Employés & Habitans y pourroient faire leurs affaires & leur Commerce, tant par Terre que par Mer. 4°. Que M. Dupleix & ſon Conſeil recevroient les Otages, ainſi que les Billets de ſix cens mille pagodes, payables à Pondichery, par le Conſeil de Madras, & les Lettres de change de cinq cens mille pagodes ſur la Compagnie des Indes d'Angleterre. 5°. Que la Rade de Madras ſeroit libre juſqu'à l'évacuation de la Place, pour les Marchands des deux Nations.

Demandes abſurdes de M. M. de Pondichery.

Il ſuffira d'obſerver, par rapport aux Articles que demandoient M. M. de Pondichery, qu'ils ſe rendoient maîtres de ne jamais évacuer la Place, en ſtipulant, ſans fixer de terme, *qu'elle ne pouvoit être évacuée, que lorſque le partage ſeroit entièrement fini*, puiſqu'ils pouvoient le faire durer autant qu'ils voudroient. Une ſeconde condition du même Article portoit, *que la Rade de Madras ne pourroit être fréquentée, par les Vaiſſeaux Anglois, qu'après l'évacuation*, ce qui ôtoit aux Anglois la liberté de leur Commerce, & en même-tems le ſeul moyen de faire les fonds néceſſaires pour payer la rançon. Dans un autre Article, M. M. de Pondichery déclaroient, *qu'ils ne recevoient ni Billets ni Otages, & que le Sr. de la Bourdonnais s'en chargeroit ſur ſes Vaiſſeaux*; Mais cette propoſition étoit impraticable, puiſque les Otages & les Billets ne pouvoient être délivrés qu'au moment de l'évacuation; tems auquel M. de la Bourdonnais ne devoit plus être à Madras pour les recevoir. Enfin l'Article qui le revolta le plus étoit, *que le Conſeil prétendoit ne rien ſigner avec les Anglois, & ne s'engager qu'avec le Sr. de la Bourdonnais*. Ce dernier ſentit que ces Meſſieurs étoient dans la perſuaſion qu'il inſiſteroit pour qu'ils ſignaſſent les Articles; qu'il naîtroit de-là de longues diſputes, & qu'il ſeroit forcé de quitter Madras, ſans avoir mis le ſceau au Traité. Alors, ſuivant leur ſyſtême, ils ſe croyoient en droit de rompre la Capitulation, après les proteſtations qu'ils avoient faites; & par ce moyen, ils comptoient ſe ménager une eſpèce de liberté de traiter de Madras à diſcrétion, lorſqu'ils en ſeroient en poſſeſſion.

M. de la Bourdonnais s'en tient à leurs engagemens précedens.

Mais pour rendre leurs fineſſes vaines, M. de la Bourdonnais réſolut de s'en tenir aux engagemens qu'ils prenoient avec lui, & qui devoient néceſſairement les rendre garans de l'exécution du Traité. C'eſt l'objet capital qu'il ſe propoſoit, & cet objet ſe trouvoit pleinement rempli, ſoit par les Lettres de M. M. de Pondichery, ſoit par le premier des Articles qu'ils lui addreſſoient, & qui étoit conçu en ces termes: „ Le Conſeil s'engage & donne ſa parole, de tenir les Articles dont M. de la Bourdonnais „ lui a envoyé Copie, autant que M. M. les Anglois tiendront la leur".

Après des engagemens si précis, il étoit assez indifférent que M. M. de Pondichery signassent ou non le Traité avec les Anglois.

Représentations qu'il fait aux Anglois.

Le Sr. de la Bourdonnais ne pensa donc plus qu'à terminer au plus vite avec les derniers. Comme il leur avoit donné, dès le 9 Octobre, l'Acte de liberté qui avoit été convenu par la Capitulation, & que tous les principaux Articles du Traité avoient été arrêtés entr'eux, dès le 26 Septembre, il ne s'agissoit plus que de leur faire accepter l'Article important qui remettoit l'évacuation de la Place en Janvier. Pour les déterminer à en passer par-là, M. de la Bourdonnais profita de la circonstance du malheur arrivé à ses Vaisseaux. Il leur représenta l'impossibilité où se trouvoient les François, depuis cet accident, d'évacuer la Place en Octobre, la nécessité où il étoit de suivre les débris de son Escadre, & d'aller chercher les moyens de la reparer; enfin, il leur fit sentir que, s'ils refusoient de conclure à ces conditions devenues indispensables par les circonstances, il seroit contraint de les abandonner, sans Traité, à la discrétion de M. M. de Pondichery.

Il leur fait accepter les nouveaux Articles.

Ces considérations firent toute l'impression que M. de la Bourdonnais en pouvoit attendre. Les Anglois sentirent bien que c'étoit un parti forcé, & après avoir murement examiné les cinq Articles que ce changement obligeoit d'ajoûter au Traité, ils les approuvèrent. Alors M. de la Bourdonnais ayant assemblé les deux Nations au Gouvernement, le 27 Octobre, il fit à haute voix la lecture du Traité, tant en François qu'en Anglois. Il exhorta ensuite le Conseil & la Colonie, à réfléchir sur l'engagement qu'ils alloient contracter. „ Messieurs, leur dit-il, vous êtes libres d'accepter le „ Traité, ou de le rejetter; mais si vous êtes déterminés à le signer, „ jurez-moi que vous en remplirez toutes les conditions, autant qu'il sera „ en vôtre pouvoir; & que si vos promesses ne sont pas acquittées par la „ Compagnie d'Angleterre, vous remettrez vous-mêmes Madras aux Fran„ çois". Tous s'écrièrent qu'ils s'y soumettoient; & le Sr. *Straton*, Conseiller, addressant la parole à M. de la Bourdonnais, lui dit, qu'il ne s'étoit déterminé à se livrer en ôtage, avec sa femme & ses enfans, que parce qu'il connoissoit sa Nation; „ Il n'est aucun de nous, ajoûta-t'il, qui ne „ vendît jusqu'à ses derniers effets, pour dégager une parole si solemnelle; „ & nous serions indignes du nom Anglois si nous pensions autrement (y)".

Signature du Traité.

Ce discours fut approuvé d'une voix unanime; & le Conseil, le Corps de la Justice, celui des Officiers, & les principaux Habitans, jurèrent d'observer inviolablement toutes les conditions du Traité, qui fut signé aussitôt, de même que les Lettres de change sur la Compagnie d'Angleterre, montant à cinq cens mille pagodes, & les Billets de six cens mille pagodes, payables aux termes convenus, & à l'ordre du Conseil de Pondichery.

Le

(y) La principale objection de M. M. de Pondichery contre ce Traité, étoit fondée sur l'extravagance qu'il y auroit, disoient-ils, à se contenter d'une rançon en papier, comme s'il y avoit d'autres moyens de racheter une Ville, qui est au pouvoir du Vainqueur, avec tout ce qui s'y trouve. Se peut-il d'ailleurs rien de plus injurieux à celle des Nations qui le mérite le moins? M. M. de Pondichery jugeoient apparemment de la bonne-foi des Anglois, par leurs propres sentimens.

Le même jour M. de la Bourdonnais envoya le Traité à M. M. de Pondichery, en leur marquant, qu'ils répondroient, en leur propre & privé nom, des contraventions qui y seroient faites par les François.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Enfin, après avoir donné toutes les instructions aux Commissaires & aux Capitaines; après avoir remis tous les Comptes & tous les Papiers de Madras au Sr. Desprémesnil, M. de la Bourdonnais le fit reconnoitre pour Commandant; & comme la crainte d'un nouvel Ouragan avoit obligé son Vaisseau d'appareiller & de prendre le large, il se jetta dans une Chelingue, & fut le joindre seul à quatre lieues en Mer, par un tems affreux, laissant à terre tous ses bagages, qui lui furent renvoyés le lendemain, & il fit route pour Pondichery.

Départ de M. de la Bourdonnais.

Il fut rencontré deux jours après, par les cinq Vaisseaux que M. Dupleix avoit retenus dans la Rade de Pondichery, sans vouloir les envoyer au secours de ceux qui étoient en perdition devant Madras. Après les avoir expressément promis à M. de la Bourdonnais, M. M. du Conseil lui marquoient nettement le 22, qu'ils ne lui tiendroient point parole, & qu'ils prenoient le parti d'envoyer ces mêmes Vaisseaux hyverner à Merguy, parce qu'ils leur avoient donné ordre de se rendre à Achem, qui est éloigné de Merguy de plus de deux cens lieues. L'effet nécessaire de cet ordre devoit être d'achever la ruine entière de l'Escadre, & de faire périr M. de la Bourdonnais dans un faux rendez-vous. Mais les Capitaines des cinq Vaisseaux, à qui l'on avoit ôté une partie de leurs Equipages, ne jugèrent pas à propos d'obéir; & connoissant les ordres du Roi, dont M. de la Bourdonnais étoit porteur, ils résolurent d'aller le trouver, sans se laisser effrayer par les menaces de M. M. de Pondichery, à qui ils avoient inutilement représenté que leurs Vaisseaux n'étoient pas en état de résister à l'Escadre Angloise. Ce fut aussi la décision du Conseil de guerre, qui se tint en présence de M. de la Bourdonnais, dans la Rade de Pondichery, où les Vaisseaux mouillèrent le 27 Octobre. Conformément à cet avis des Marins, M. de la Bourdonnais fit sentir au Sr. Dupleix, le danger qu'il y avoit d'exposer ces cinq Vaisseaux, qui faisoient la dernière ressource des Colonies Françoises. Il y détailla tous les risques qu'ils courroient, si l'incommodité du sien le mettoit dans l'impossibilité de les accompagner; & pour parer à ces inconveniens, il proposa d'augmenter les Equipages des cinq Vaisseaux, & sur-tout de leur donner une partie du canon qu'il pouvoit tirer de deux Navires, qui étant hors d'état de servir, restoient dans la Rade de Pondichery. Son dessein étoit d'aller à Goa, & pendant qu'une partie des Vaisseaux auroit travaillé dans cette Rade à l'autre, à se carener, l'autre auroit fait la course à la Côte de Malabar. Ensuite réunissant tous ces Vaisseaux, il formoit en peu de tems une Escadre capable pour le moins de balancer les forces Angloises.

Suites funestes de sa mesintelligence avec M. M. de Pondichery.

Mais l'opiniâtreté de M. M. de Pondichery étoit invincible. Ils rejettèrent tous les partis que M. de la Bourdonnais leur proposoit avec tant de zèle & de sagesse. Enfin, malgré son opposition & celle de tous les Marins, il fallut ceder, crainte qu'on ne lui imputât d'avoir fait manquer l'envoi de quatre ou cinq belles cargaisons, dont la Compagnie avoit

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

grand beſoin dans les circonſtances actuelles. M. de la Bourdonnais diviſa donc ſon Eſcadre en deux. Les quatre bons Vaiſſeaux, dont il augmenta les Equipages de cent cinquante hommes de ſon propre Navire, devoient ſe rendre ſeuls à Achem, en cas que les trois autres, qui étoient eſtropiés, ne puſſent gagner cette Rade; & ceux-ci devoient dans ce cas tourner vers les Iſles.

Diviſion de l'Eſcadre.

LES ſept Vaiſſeaux mirent à la voile le 29 Le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, & le *Saint-Louis*, eûrent bien-tôt perdu de vûe M. de la Bourdonnais, qui fit avec ſes trois mauvais Navires, des efforts inutiles pour les ſuivre. Il fut enfin obligé de ceder au vent, qui lui étoit contraire, & de prendre le parti de faire route pour les Iſles, où il arriva le 10 de Décembre.

Sort fatal de pluſieurs Vaiſſeaux.

A l'égard des quatre autres Vaiſſeaux, ils mouillèrent heureuſement à Achem, le 6 du même mois. A leur retour, ils devoient être chargés de marchandiſes pour les Iſles, & de-là paſſer en Europe, comme M. M. de Pondichery l'avoient aſſuré à M. de la Bourdonnais. Cependant M. Dupleix aima mieux faire manquer les envois que la Compagnie attendoit, que de ſe déſaiſir des Vaiſſeaux, & de les envoyer aux Iſles ſous les ordres de M. de la Bourdonnais. C'étoit même l'avis du Conſeil, mais M. Dupleix ſçut le détourner; & pour éviter les Anglois, ces Vaiſſeaux parcourant les Mers, ſans vûes & ſans projet, ſe délabrèrent, ruinèrent leurs Equipages, & conſumèrent la Compagnie en fraix inutiles, pendant qu'entre les mains d'un Chef expérimenté, qui auroit réuni toutes les forces de la Compagnie, ils pouvoient balancer celles des Anglois, faire des diverſions avantageuſes & des entrepriſes utiles, ou du moins tranſporter en Europe les cargaiſons néceſſaires pour ſoûtenir le crédit de la Compagnie. Auſſi quel a été le ſort de la plûpart des Vaiſſeaux reſtés aux ordres de M. M. de Pondichery? L'un a été forcé de s'échouer; un ſecond a péri, faute de réparations; un troiſième a été brûlé ſous le canon de Madras, & les autres ne ſe ſont ſauvés que par la fermeté des Capitaines, qui après une délibération ſur l'impoſſibilité où ils étoient de tenir la Mer plus long-tems, ſe déterminèrent, malgré le Sr. Dupleix, à faire route pour les Iſles, où ils ſe radoubèrent & rafraichirent leurs Equipages (z).

PENDANT ce tems, la prédiction de M. de la Bourdonnais s'accomplit. Toutes les forces Angloiſes ſe réunirent dans l'Inde. Huit Vaiſſeaux entre autres établirent une croiſière du Fort Saint-David à Madras, & par ce moyen Pondichery & Madras ſe virent bloqués du côté de la Mer, tandis que les Maures les bloquoient par Terre. C'eſt ici que l'Auteur du Mémoire fait conſidérer toute la ſageſſe des projets de M. de la Bourdonnais, & tout le faux des vûes de M. Dupleix, qui avec cinq cens quatre-vingt-ſix Européens ſe flattoit de mettre en ſûreté ces deux grandes Places, dans un tems où il ne pouvoit pas ſe diſſimuler, qu'elles étoient menacées d'être aſſiégées par les Maures, & par les Anglois, & que ſept à huit cens Européens, bien conduits & fournis d'artillerie, ſuffiſoient pour les prendre

(z) Ces mêmes Vaiſſeaux furent employés utilement dans la ſuite, pour porter des ſecours à Pondichery.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

dre l'une après l'autre; & ces Villes prises, toutes les Colonies Françoises étoient perdues sans ressource. Ce qui a sauvé ces Etablissemens, c'est le coup de vent du 13 Octobre, qui ruina l'Escadre Françoise devant Madras. Comme M. de la Bourdonnais n'avoit plus alors de Vaisseaux, il lui fut impossible d'emmener les Troupes qu'il avoit conduites pour son expédition. Il fut donc obligé de laisser à Madras plus de douze cens Européens bien disciplinés, & qui joints avec les Equipages de quelques Vaisseaux, ont servi à la garde de Madras & à la défense de Pondichery; ce qui a formé, pour ces deux Places, une Garnison de près de trois mille François, au-lieu de cinq cens quatre-vingt-six à quoi elles auroient été réduites, sans la perte des Vaisseaux.

Guerre avec les Maures pour Madras.

Mais après avoir vû quel usage M. Dupleix a fait des Vaisseaux, dont il avoit ôté le Commandement à M. de la Bourdonnais, il faut présentement faire connoître comment il s'est conduit à Madras, lorsqu'il s'est vû maître de cette Ville. On se rappelle qu'il avoit promis au Nabab de la lui remettre. Ce fut pour le forcer de remplir cet engagement, que les Maures prirent les armes. Ils avoient déja fait avancer beaucoup de Troupes dans les environs de Madras, avant que M. de la Bourdonnais en partit. Mais tant qu'ils sçurent qu'il commandoit dans cette Place, ils n'osèrent en approcher, ni faire le moindre acte d'hostilité. Dès qu'ils apprirent qu'il venoit de s'embarquer, rien ne les retint plus. Madras étant bloqué, le Sr. Desprémesnil, qui y commandoit, envoya, le 27 Octobre, des Députés au Nabab, pour sçavoir les raisons qui le portoient à faire la guerre aux François. Ces Députés ne furent pas plutôt arrivés à la Rivière du *Mont*, qu'ils furent arrêtés & dépouillés, avec les cinquante Cipayes dont ils étoient accompagnés. Après que les Maures eurent bien maltraité les Cipayes, ils les renvoyèrent, & menèrent les Députés à Saint-Thomé, pour les présenter au grand *Analdor* du Nabab, qui leur dit que ces traitemens ne leur étoient faits que pour se vanger du peu d'égards que M. Desprémesnil avoit eu pour le Député qu'il avoit envoyé à Madras, quelques jours auparavant, & auquel on n'avoit point fait de politesses. En même-tems ce Chef des Maures déclara que M. Dupleix leur avoit promis Madras, & qu'ils vouloient l'avoir; que le fils du Nabab étoit attendu à tout moment, & qu'il venoit avec un grand train d'artillerie pour reprendre cette Place sur les François, de gré ou de force.

Ils sont successivement battus.

Le Sr. Desprémesnil, qui ne tarda point à sçavoir ce qui se passoit à Saint-Thomé, jugeant que tous ces préparatifs de guerre exigeoient sa retraite, prit le même jour le parti d'abandonner le Commandement de Madras, & se rendit par Mer à Pondichery, sous prétexte de maladie. Il fut remplacé par le Sr. *Barthelemy*, qui en faisant faire des sorties sur les Maures, trouva le moyen de les écarter, & de rendre la liberté à la Place. Ce qu'il y avoit de particulier, c'est que les ordres qu'il recevoit de Pondichery, ne l'autorisoient point à repousser les insultes des Maures; mais il y fut contraint par une nécessité indispensable. Les Maures s'étoient saisis du seul endroit d'où la Garnison pouvoit tirer de l'eau, & ils avoient envoyé en même-tems du monde, pour déboucher la Rivière, que M. Barthelemy tenoit fermée, & qui inondoit les environs de la Ville. Le Com-

man-

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLÉMENT. 1746.

mandant averti de ces démarches, ordonna auſſi-tôt qu'on tirât deux coups de canon à poudre ſur les Travailleurs, comptant que cela ſuffiroit pour les faire retirer. A peine le dernier fut parti, que toutes les Batteries, comme de concert, firent un feu terrible, & obligèrent les Maures à ſe retirer précipitamment hors de la portée. Les hoſtilités commencées, il n'y avoit plus à balancer, d'autant moins que la Garniſon ſouffroit extrêmement, faute d'eau. Le 2 de Novembre, M. Barthelemy, à la demande de tous les Officiers, fit ſortir un Détachement de quatre cens hommes, avec deux pièces de Campagne, ſous les ordres de M. de *la Tour*, Capitaine, pour chaſſer les Maures du Nord de la Ville. Cette expédition eut tout le ſuccès poſſible. M. de la Tour ſe rendit maître de divers retranchemens des ennemis, leur brûla cinq à ſix tentes, encloua deux pièces de canon, prit pluſieurs chevaux, & leur tua environ ſoixante-dix hommes. La déroute fut totale du côté des ennemis, qui ne cherchèrent leur ſalut que dans la fuite.

Les Maures, qui s'étoient campés à l'Oueſt de la Ville, à une demie lieue dans les terres, ayant eu avis de la marche d'un Détachement de quatre cens hommes, que M. Paradis amenoit de Pondichery contre eux, quittèrent les environs de Madras, & ſe rendirent à Saint-Thomé, pour lui diſputer le paſſage de la Rivière. Dès que M. Barthelemy en eut été informé, il commanda encore M. de la Tour, avec un autre Détachement de quatre cens hommes, pour aller à la rencontre des Troupes de Pondichery, & battre enſemble les Maures. Le projet étoit bien conçu; mais il fut mal exécuté, faute d'activité, & pour avoir fait partir trop tard le Détachement de Madras, qui n'arriva à Saint-Thomé qu'après l'action: car M. Paradis s'étant trouvé, à la pointe du jour, au paſſage de la Rivière, & comptant ſur le ſecours, avança vers les Maures, qui étoient rangés en bataille, & qui, après avoir tiré ſur lui leurs mauvais canons, commencèrent à s'ébranler aux premières décharges de ſa mouſqueterie. M. Paradis s'en étant apperçu, fit foncer ſa troupe. Les Maures, peu accoutumés à ſe battre de ſi près, prirent la fuite. On en tua pluſieurs, & même quelques-uns de remarque. Il y eut auſſi beaucoup de bleſſés qui ſe ſauvèrent. Le fils du Nabab commandoit cette Armée, & fut un des premiers à décamper avec ſon éléphant & ſon grand étendart.

Après la fuite des Maures, le Détachement de M. Paradis entra victorieux dans Saint-Thomé, pourſuivant toûjours les fuyards. C'eſt-là qu'il rencontra le Détachement de Madras. M. Paradis y laiſſa M. de la Tour, & ſe rendit à Madras en triomphe. Il amenoit une quantité de chameaux, de bœufs & de chevaux, qu'il avoit pris ſur les Maures. M. de la Tour ſe chargea de faire enclouer toutes leurs pièces de canon, & brûler leurs affuts; mais il ne put contenir ſes Soldats, qui pillèrent Saint-Thomé, enfoncèrent les portes de toutes les maiſons, tuèrent encore beaucoup de Maures, & firent un ravage affreux, dont les Portugais de cet endroit, les Armeniens & autres, ont bien profité, après la retraite des François. M. de la Tour s'étant apperçu trop tard de ce deſordre, fit raſſembler ſa troupe, & ramena ſon Détachement à Madras, où il conduiſit encore beaucoup de chevaux & de beſtiaux des Maures,

res, qui furent reçus avec joye, dans une Place où les vivres n'étoient pas en abondance.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

L'arrivée de M. Paradis à Madras annonça à tout le monde, qu'il venoit dans cette Ville pour changer en général tout ce que M. de la Bourdonnais avoit fait & conclu. Un de ſes premiers ſoins fut d'expulſer les Srs. de la *Villebague* & *Desjardins* (a), Membres du Conſeil de Madras, ſur un prétendu ordre de M. M. de Pondichery, & pour des motifs auſſi faux. Bien-tôt M. Barthelemy dut également ceder ſa place à M. Paradis, homme de confiance de M. Dupleix, & le ſeul qui convint à ſes vûes. Ce fut alors qu'on vit éclorre le projet que le Gouvernement de Pondichery méditoit depuis ſi longtems.

Changement total que M. Paradis fait à Madras.

La Capitulation eſt caſſée & annullée.

Les ordres qui arrivèrent à Madras, portoient, „ que le Conſeil aſſemblé, ayant mûrement réfléchi ſur l'avis donné par les principaux de la Colonie & des Vaiſſeaux, avoit déliberé de faire déclarer aux Anglois de Madras, que le Traité de rançon qu'ils avoient fait avec le Sr. Mahé de la Bourdonnais, demeuroit nul, & que la Nation Françoiſe ſe trouvoit, envers eux, dans le même état que le jour de la priſe de la Ville". Ces ordres furent ſignifiés aux Anglois, le 10 Novembre, & publiés dans Madras à la tête des Troupes, avec un Acte qui expliquoit les nouvelles conditions qu'il plaiſoit à M. M. de Pondichery d'impoſer aux Anglois. Ces conditions étoient; „ I. Que les Anglois ſeroient tenus de remettre toutes les clefs des Magaſins, pour que les François puſſent s'emparer de tous les effets qui y étoient renfermés. II. Que les premiers auroient la permiſſion d'emporter les meubles & habits, avec les hardes & bijoux de leurs femmes; mais qu'à l'égard des marchandiſes, argenterie, chevaux, &c., tout reſteroit aux François. III. Que les Anglois ſe retireroient où bon leur ſembleroit, ſous parole de ne pas ſervir contre la France juſqu'à l'échange. IV. Que ceux qui voudroient reſter dans Madras prêteroient ſerment de fidélité au Roi entre les mains du Sr. Paradis. V. Que le Gouverneur & le Conſeil s'obligeroient auſſi de ne point ſervir contre la France; & que, s'ils refuſoient d'en donner leur parole, ils ſeroient conduits priſonniers à Pondichery".

Déſolation dans cette Ville.

Il n'eſt pas poſſible d'exprimer l'indignation qu'excita la publication d'un pareil Acte, ni le trouble & le deſordre qu'entraina ſon exécution. La plûpart des Officiers Anglois ſe ſauvèrent la nuit avec leurs femmes & leurs familles, & abandonnèrent la plus grande partie de leurs effets. Ceux qui reſtèrent avec le Gouverneur furent conduits avec lui en triomphe à Pondichery, & donnés en ſpectacle à tout le peuple, à la tête duquel fut M. Dupleix, avec tout l'appareil d'un Souverain, & tout l'éclat d'un Vainqueur. Les Juifs & les Armeniens eurent le choix, ou de voir piller tous leurs effets, ou d'aller demeurer à Pondichery. A l'égard des Naturels du Pays, on les réduiſit à la néceſſité de ſe ſauver, en raſant la Ville-noire, qu'ils habitoient, & qui étoit le centre du Commerce. Enfin, ce qui

(a) Le premier étoit frère de M. de la Bourdonnais, & tous les deux, après avoir beaucoup ſouffert des perſécutions de ſes ennemis, ſont morts en même-tems, dans leur traverſée pour repaſſer en France, où M. Dupleix les envoyoit priſonniers.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

qui doit encore paroître plus incompréhensible, dans la politique de M. Dupleix, c'est qu'après avoir entièrement détruit la Ville-Noire, qui pouvoit seule intéresser à cause du Commerce, il fit des dépenses énormes pour fortifier la Ville-Blanche, qui n'étoit plus qu'une Place inutile, & dont la conservation n'avoit aucun objet depuis la démolition de la Ville-Noire.

Protestations des Anglois.

Le Gouverneur Anglois & son Conseil firent leur protestation authentique, qu'ils signifièrent à M. Paradis, au nom du Roi d'Angleterre, contre l'infraction du Traité de rançon; Ils refusèrent en même-tems de donner les clefs de leurs Magasins particuliers; mais le Gouverneur François les fit enfoncer par autorité. Nouvelles protestations de la part de ces Messieurs (*b*). Enfin tout se passoit, & on ne faisoit plus rien dans la Ville que par ordre du Roi & par protestations, ce qui a duré jusqu'à-ce qu'on eut chassé entièrement tous les Anglois de la Place. M. Barthelemy, qui n'étoit plus Gouverneur, ayant été sommé par M. Paradis, de signer l'Acte de la cassation du Traité de rançon, il le refusa, „ en déclarant qu'il n'avoit „ quitté le Gouvernement, que pour n'être pas obligé de prêter les mains „ à des injustices criantes".

Départ de M. Paradis, avec un Détachement.

Après que M. Paradis se fut acquité de sa commission, & qu'il eut fait sortir de Madras tous ceux qui pouvoient s'opposer à ses desseins, M. Dupleix le rappella à Pondichery, dans la vûe de le charger d'une entreprise plus difficile; & comme il étoit à propos d'envoyer un autre Gouverneur à Madras, on jetta de nouveau les yeux sur M. Desprémesnil, qui accepta encore la commission, à la sollicitation de son Beau-père. Il ne fut pas plutôt arrivé à son ancien Gouvernement, que M. Paradis se mit en route, à la tête d'un Détachement de trois cens hommes pour joindre la petite Armée qui étoit destinée à faire le Siège de Goudelour, où la plûpart des Anglois de Madras s'étoient retirés.

Les Maures vont à sa rencontre.

Ces derniers, attentifs aux démarches des François, ayant sçu sans doute qu'on devoit faire défiler des Troupes de Madras à Pondichery, en donnèrent avis à Mafouz-Kan, fils du Nabab, le même qui avoit été battu depuis peu par les François, & qui avoit juré de se faire plutôt Fakir, que de ne pas se vanger d'eux. Il étoit brouillé avec son frère, que les Anglois avoient engagé, à force d'argent, de venir se camper proche de Goudelour, avec toutes ses Troupes, pour couvrir leur Place; mais on avoit aussi trouvé moyen de gagner le premier, & de le faire marcher d'Arcate à Goudelour, avec ses Troupes, pour se joindre à son frère. Ce Général Maure, averti que M. Paradis étoit en route de Madras à Pondichery, envoya une partie de ses Troupes lui couper le chemin. Il fut rencontré par la Cavalerie Maure, trois lieues au Nord de Sadras, ou Sadraspatnam. Les Maures attaquèrent le Détachement, & M. Paradis se battit en retraite, faisant de tems à autre volte face. Enfin, ils harcelèrent les François jusqu'à la vûe de Sadras, augmentant toûjours en nombre, par les Troupes qu'ils recevoient de tous côtés. M. Paradis, qui voyoit l'affaire devenir sérieuse, craignant que ces mêmes Maures, qu'il avoit battus à Saint-Thomé,

Il est battu.

(*b*) Dans leurs protestations ils employoient toûjours ces termes; *un certain nommé M. Paradis, qui se dit Gouverneur de Madras.*

né, n'eussent cette fois leur revanche, gagna prudemment la tête de son Détachement, & laissa l'arrière-garde sous le commandement de M. de *Mainville*, brave Officier, qui se battoit toûjours par reprise contre les Maures, & qui envoyoit continuellement avertir M. Paradis de faire alte; mais inutilement, parceque celui-ci ne cherchoit qu'à mettre en sureté une cinquantaine de caisses d'effets qu'il apportoit de Madras pour son compte. Aussi dès qu'il pût atteindre la Ville de Sadras, il fut se camper à la Loge Hollandoise, où il entra avec assez de monde pour en être maître. Les Hollandois, peu contens de lui accorder retraite, au risque de se brouiller avec les Maures, se firent comme forcer, par M. Paradis, pour consentir que les principaux de son Détachement auroient l'entrée de leur Loge, & que ses Troupes seroient campées à leur porte.

Reproches que sa mauvaise conduite lui attire.

Mainville, que les Maures pressèrent plusieurs fois vivement, eût toutes les peines du monde à se tirer d'affaire avec l'arrière-garde, qui étoit presque abandonnée par la tête du Détachement; Enfin il gagna aussi Sadras, mais en colère contre M. Paradis, à qui il en fit de sanglans reproches, jusqu'à le menacer de lui faire sauter la cervelle. Les François eurent, dans cette occasion, quelques blessés, & quatorze hommes pris par les Maures. Les Caffres des Isles s'étoient battus en desespérés. Ils servirent bien aussi à sauver les bagages de M. Paradis, qui se crut obligé, par reconnoissance, de procurer la liberté aux plus braves.

Les Maures vont au secours de Goudelour.

Les Maures firent sonner fort haut l'avantage qu'ils crurent avoir remporté sur les François, en faisant fuir devant eux leur Détachement, dont ils n'auroient pas eû si bon compte, sans les bagages qu'on craignoit d'exposer au sort d'un combat opiniâtre. Le Général Masouz-Kan se rendit avec ses Troupes à Goudelour, auprès des Anglois, qui n'épargnoient rien pour entretenir ces Maures dans des dispositions si favorables.

M. Paradis donna à Pondichery avis de son combat, & de la situation où il se trouvoit, bien retranché à la faveur de la Loge Hollandoise. On expédia vite un Détachement pour le secourir, & pour dégager ses caisses, qui entrèrent dans Pondichery, sans être sujettes à aucune visite. A l'arrivée de M. Paradis en cette Ville, on pensa sérieusement au Siège de Goudelour; Préparatifs pour le Siège de cette Place.

les préparatifs se firent avec si peu de secret, que les ennemis ne purent manquer d'en être parfaitement instruits. Quand tout fut prêt pour ce Siège, M. Dupleix proposa de donner le Commandement de l'Armée à M. Paradis; mais tout le Militaire en Corps refusa de marcher sous ses ordres. Enfin, après bien des contestations sur cet Article, M. Dupleix, qui ne croyoit pas pouvoir aller faire la guerre lui-même, à quatre lieues de son Gouvernement, fut obligé de plier, & suivant les règles du service, de donner le Commandement de l'Armée à M. de Bury, tandis qu'il se contenta de faire la guerre de son cabinet, d'où il disposa toutes les marches & les attaques.

Départ des Troupes de Pondichery.

Les Espions ayant rapporté qu'il n'y avoit pas à Goudelour plus de quinze cens Maures, on se hâta de faire défiler les Troupes qui étoient destinées au Siège de cette Place. Celles de Pondichery partirent, le 18 Décembre, avec sept pièces de Campagne. Le lendemain, toutes les Troupes se joignirent au Poste d'*Arian-Coupan*, rendez-vous général de l'Armée,

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1746.

mée, qui étoit compoſée de dix-ſept cens hommes (*c*). L'ordre portoit de s'emparer d'abord du Jardin de la Compagnie Angloiſe, qui eſt au Nord-Oueſt du Fort Saint-David, à la portée d'un canon de trente-ſix, où il y avoit une Batterie de ſix canons.

Poſte qu'elles emportent d'emblée.

Le 20 (*d*), toutes les Troupes paſſèrent, à la pointe du jour, une Rivière à un petit quart de lieue du Jardin, ſous le feu de quelques canons, ſoûtenu de quatre à cinq cens Maures, appuyés contre un petit Village, maſqué par des brouſſailles; Ce Poſte fut emporté d'emblée. En approchant du Jardin, on apperçut ſous ſes murs, un Corps d'environ trois mille hommes, qu'on débuſqua à coups de canon; mais tandis que les François ſe mettoient en devoir de s'emparer de ce Poſte, un gros Corps de Cavalerie ſortant des bois de haute futaye, le ſabre à la main, vint ſe ranger en bataille dans la plaine, ce qui obligea les François d'en faire autant, & de ſe préparer à l'attaque.

Première action contre la Cavalerie Maure.

Le feu commença de part & d'autre à cinq heures du matin. Les François avoient en tête cinq à ſix mille hommes de Cavalerie, & trois ou quatre mille d'Infanterie Maure, avec une cinquantaine de Cavaliers Anglois, qui animoient cette multitude de gens peu aguerris. On fit ſur eux un feu ſi vif de l'Artillerie, que ne pouvant reſter en bataille, ils ſe répandirent par pelotons, & vinrent prendre les François, par devant & par derrière; ce qui occaſionna une dépenſe conſidérable de munitions.

Ordres donnés pour la retraite, & perte des bagages.

Après s'être battus de pied ferme pendant trois heures, la crainte de ſe voir couper la communication avec Pondichery, en s'établiſſant dans le Jardin, où les munitions manqueroient bien-tôt, détermina les François à ſe retirer; & en conſéquence l'ordre fut donné de faire revenir les bagages, vivres, munitions de guerre, & les Troupes qui étoient dans l'avant-cour de la Maiſon du Jardin, prêtes à s'emparer de la Batterie des ennemis: Mais lorſque ces Troupes en furent ſorties, les Maures, au nombre de quatre à cinq cens, entrèrent dans l'avant-cour, & ſe rendirent maîtres de tous les bagages & de toutes les munitions des François. Il n'y eut de ſauvé que ce qui n'étoit point encore arrivé au Jardin, au moment que l'apparition ſubite des Maures empêcha les premiers d'y tous prendre poſte.

Deſordres de la retraite.

Les François ſe retirèrent en bon ordre juſqu'à la Rivière de *Mariquichena*, à un quart de lieue du Jardin, où, harcelés de fort près par les ennemis, qui n'avoient ceſſé de les pourſuivre, ils ſe jettèrent dans cette Rivière ſans ſçavoir ſi elle étoit guéable. Leur bonheur voulut que les Maures, dans cet inſtant favorable, ne foncèrent pas ſur eux à propos; autrement c'en étoit fait de cette petite Armée, parcequ'il y avoit quatre pieds d'eau dans la Rivière, & que les bords en étoient eſcarpés à la hauteur d'un homme. Les Troupes qui paſſoient à la débandade, ſe formèrent en arrivant de l'autre côté de la Rivière; & gagnant le bord de la Mer, elles pouſſèrent leur route juſqu'au Fort d'Arian-Coupan, où elles arrivèrent à ſept heures du

(*c*) Les Miſſionnaires Danois de Goudelour, ou Cudelur, diſent ſept cens Européens & treize cens Noirs.

(*d*) Le Mémoire de M. de la Bourdonnais porte *le* 10 *Mars*; mais c'eſt une faute, comme la ſuite le fait voir, ainſi que le Journal des Miſſionnaires Danois.

du ſoir, ſans preſque avoir eû le tems de boire & de manger de toute la journée.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1746.

Malgré le combat du matin, & les différentes attaques de la route, les François n'eurent qu'environ douze hommes de tués; mais le nombre de leurs bleſſés ſe montoit à près de cent trente. On comptoit que la perte des Maures pouvoit aller à ſix cens hommes de tués, & quantité de bleſſés, parmi leſquels ſe trouvoient pluſieurs de leurs Chefs.

Perte de part & d'autre.

Cette action, qui ne fit pas beaucoup d'honneur aux François, étoit appellée dans l'Inde, la fameuſe journée de Mariquichena. On rioit ſurtout des ordres donnés par M. Dupleix, de *paſſer ſur le ventre* aux Maures s'ils s'oppoſoient à leur paſſage (*e*). M. de Bury & les autres Officiers firent cependant tout ce qu'on pouvoit attendre d'eux, dans de pareilles circonſtances; mais ils avoient été trompés ſur le nombre des Maures, & forcés d'obéir aux ordres de M. Dupleix, qui regardoit l'entrepriſe comme infaillible.

Illuſion de M. Dupleix.

Les Troupes revenues à Arian-Coupan y campèrent ſans rentrer à Pondichery. On fit dans le reſte du mois de Décembre, pluſieurs courſes avec de forts Détachemens du côté de Goudelour, pour tenir toûjours les Anglois & les Maures en crainte de quelque nouvelle attaque. Ces courſes ſe faiſoient juſqu'à la vûe de Goudelour; mais les Troupes, haraſſées de marches & de fatigues, partageoient ſi bien la peur avec les ennemis, qu'elles ſe retiroient le plus ſouvent en deſordre ſur de fauſſes allarmes.

On ſe réduit à la petite guerre.

Le dernier jour de l'an fut marqué encore par une autre entrepriſe, auſſi mal exécutée que concertée. On envoya beaucoup de Chelingues à Arian-Coupan, ſous le prétexte de rapporter à Pondichery les reſtes des bagages de l'Armée. Ces Chelingues eurent ordre de ſe tenir au commencement de la nuit à l'entrée de la Rivière, du côté du Sud. Si-tôt qu'il fut nuit, on fit défiler d'Arian-Coupan, en ſecret, un Détachement de cinq cens hommes, qui s'embarquèrent dans ces Chelingues, pour être tranſportés à Goudelour, où ſe trouvant à la pointe du jour, ils devoient mettre le feu aux quatre coins de cette petite Ville. Mais les vents étant devenus contraires, & ſoufflant avec beaucoup de violence, rendirent la Mer ſi groſſe, que les Chelingues, ſurchargées de Troupes, ne pûrent pour la plûpart ſortir en dehors de la Barre; & pluſieurs s'étant défoncées, les ſoldats, pour ſe ſauver, abandonnèrent tous leurs armes, & revinrent à Arian-Coupan fort fatigués & bien mouillés. Telle fut la réuſſite de cette entrepriſe. On en conçut une autre dans le même gout; mais toûjours avec auſſi peu de ſuccès; tandis que les Maures, loin de quitter Goudelour, fortifièrent leur Camp, par le conſeil & à l'aide des Anglois, qui ne pouvant leur donner tout l'argent qu'ils demandoient, cherchoient à les contenter de belles paroles, pour les retenir dans leurs intérêts.

Seconde tentative ſur Goudelour.

Ce projet échoue encore.

1747.

La douleur de voir toûjours ſes Troupes battues & repouſſées honteuſement par les Maures, joints aux Anglois, inſpira à M. Dupleix, une

Cruelle vengeance qu'on tire des Maures.

(*e*) C'eſt ce qui occaſionna un bon mot d'un Officier d'Artillerie, qui dit à Arian-Coupan, en revenant du combat; „ M. Dupleix devoit bien écrire aux Maures de ſe „ coucher ſur le dos, pour que nous puſſions „ exécuter ſes ordres ".

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1747.

une action de vengeance, qui a couté cher à la Compagnie. En effet, il fit partir de Madras un gros Détachement, pour aller ravager les terres des Maures. La dévaſtation fut portée aux derniers excès : on brûla quinze *Aldées*, ou grands Villages Maures (*f*), avec une quantité prodigieuſe de grains & d'effets qui y étoient renfermés; on tua tout ce qui ſe préſenta; enfin, cette terrible exécution fut accompagnée de toutes les horreurs imaginables.

Paix ruineuſe qu'on eſt obligé de faire avec eux.

UNE expédition, ſi cruelle en elle-même, & ſi dangereuſe dans ſes conſéquences, revolta tous les François qui étoient à Madras. On accabla de reproches l'Officier qui commandoit le Détachement (*g*); & il ne put s'excuſer qu'en répandant par tout des copies de l'ordre qu'il avoit reçu. A l'égard des Maures, ils ſe diſpoſoient à une vengeance éclatante, lorſque le Sr. Dupleix, voyant le danger de plus près, ſe tourna du côté des négociations, & acheta la Paix à force d'argent (*h*); enſorte que cette Guerre & cette Paix ont été également deshonorantes pour la Nation, & ruineuſes pour la Compagnie.

Nouvelle entrepriſe infructueuſe contre Goudelour.

AU commencement du mois de Mars de cette année, les François attaquèrent de nouveau Goudelour (*i*), dont ils étoient ſur le point de s'emparer, lorſque l'Eſcadre Angloiſe, commandée par M. Griffin, parut, le 13, devant la Rade; ce qui les obligea encore de ſe replier ſur Pondichery, avec armes & bagages. Ils avoient mis deux Vaiſſeaux en Mer pour ſe rendre maîtres d'un Navire Anglois arrivé à Goudelour, depuis peu de jours. Un autre Vaiſſeau de cette Nation, nommé la *Princeſſe Amelie*, ignorant la priſe de Madras, étoit entré, en dernier lieu, dans le Port de cette Ville, avec de grandes richeſſes, qui tombèrent en partage aux François. L'Eſcadre Angloiſe étoit forte de huit Vaiſſeaux de guerre, un Brigantin & une Chaloupe. Ce ſecours venoit d'autant plus à propos, que les François, en faiſant leur paix avec les Maures, les avoient diſpoſés à abandonner les Anglois, & à ſe retirer du côté d'Arcatte.

Force de l'Eſcadre Angloiſe qui arrive à propos.

Trahiſon découverte à Goudelour.

VERS la fin du mois d'Octobre, on découvrit une grande trahiſon, dont le but étoit de faire tomber Goudelour entre les mains des François. Le Chef des *Siepas*, ou Soldats Noirs, qui entretenoit correſpondance avec le Gouverneur de Pondichery, & qui en avoit déja reçu une bonne ſomme d'argent, devoit, ſous promeſſe d'une recompenſe plus conſidérable, ſe jetter, avec ſes Soldats, du côté des François, lorſqu'ils ſeroient à portée d'entrer dans la Place. On ſçavoit depuis quelques jours, qu'ils faiſoient marcher des Troupes, & qu'ils ſe préparoient à une nouvelle entrepriſe; mais la découverte d'une perfidie, ſur laquelle ils avoient compté (*k*), [illegible] retou

(*f*) Les Maures ſont Souverains du Pays; mais les maiſons & tout ce qu'elles renferment appartiennent aux Malabares & aux Parias, Nations neutres, qui n'avoient rien à démêler dans cette Guerre.

(*g*) C'étoit le Sr. de Mainville.

(*h*) Il en a couté cent mille roupies en marchandiſes, & cinquante mille en argent.

(*i*) Le Mémoire de M. de la Bourdonnais dit que M. Dupleix s'y trouvoit en perſonne; mais ſuivant les Miſſionnaires Danois, [illegible] doit avoir été dans une autre occaſion.

(*k*) M. de la Bourdonnais n'aura apparemment rien ſçu de cette trahiſon, dont les Miſſionnaires Danois rapportent les circonſtances. Ils ajoûtent, qu'un Domeſtique de l'ancien Gouverneur de Madras, fut trouvé coupable du même crime, & qu'il en avoit été puni, ainſi qu'un autre de ſes Complices.

tour des Vaisseaux de guerre Anglois, qui étoient en croisière, & l'arrivée des pluyes, les contraignirent à renvoyer ce projet à une occasion plus favorable.

Au mois de Janvier de l'année suivante, ils firent encore une tentative; qui n'eut pas plus de succès que les autres. Leurs Troupes se mirent en mouvement, le 16, de Pondichery & de Karical, dans le dessein d'attaquer Goudelour de deux côtés à la fois. Celles de Pondichery s'avancèrent jusqu'à *Pattampakam*, qui n'est qu'à quatre miles Angloises à l'Oueſt de *Tripaplur* (*l*); & celles de Karical arrivèrent en même-tems à *Porto-Novo*; mais les deux Détachemens ne purent pousser plus loin leur marche, par la mauvaise volonté d'une partie des Troupes, qui refusèrent d'obéir aux ordres de M. Dupleix, tandis que d'autres, ne cherchant que l'occasion de prendre la fuite, l'obligèrent à donner tous ses soins pour contenir la fuite, à l'aide de ceux qui lui étoient attachés. Les Indiens qui portoient le bagage, lui furent aussi infidèles & abandonnèrent leurs charges. Le lendemain, à la pointe du jour, la Garnison de Pondichery ayant vû passer quatre Vaisseaux de guerre Anglois, on tira trois coups de canon pour rappeller les Troupes, qui sur ce signal, se retirèrent bien vite, après avoir mis le feu aux bagages que les Soldats ne purent emporter. On croyoit que cette expédition avoit couté aux François, plus de quinze cens roupies.

Autre tentative inutile contre cette Place.

Quelque mauvais succès ne rebutoient point encore M. Dupleix. Le Matin, le Gouverneur de Goudelour reçut avis, qu'un gros Corps de Troupes étoit de nouveau en marche, de Pondichery, pour venir assiéger cette Place. Il se trouvoit dans la Ville deux Compagnies qui eurent ordre d'y rester, & de redoubler tous les postes. Cette petite Garnison fut renforcée le soir par une troisième Compagnie, détachée du Fort Saint-David, où chacun se hâta d'envoyer ses plus précieux effets. A neuf heures les ennemis parurent, & firent tout de suite une attaque contre la premiere Batterie extérieure de la Ville, du côté du Sud, auprès de la Riviere. L'attaque ne dura qu'un bon quart-d'heure. Les Anglois n'y eurent pas un seul homme de blessé; mais la perte des François, au rapport des Prisonniers & Déserteurs, devoit bien se monter à trois cens hommes. On n'en trouva cependant que douze qui avoient été tués sur la place: Le nombre de leurs blessés étoit beaucoup plus considérable. On croyoit, parmi ces derniers, l'Officier commandant, & un autre Officier de distinction, qui mourut peu de tems après de ses blessures. Comme d'un côté, le Commandeur Griffin étoit à la poursuite de quelques Navires François, & que de l'autre côté, l'on croyoit être bien informé à Pondichery, qu'il avoit pris, à bord de ses Vaisseaux de guerre, deux cens cinquante hommes de la Garnison de Goudelour, c'est ce qui avoit engagé les François à cette entreprise. D'ailleurs ils s'étoient imaginé, qu'on auroit encore retiré toutes les Troupes dans la Forteresse. Aussi étoient-ils venus sans artillerie, & presque sans provisions, parcequ'ils se regardoient déja comme

Dernière entreprise malheureuse.

(*l*) On jugeoit par le grand détour que ce Détachement avoit pris du côté de l'Occident, que le dessein étoit de détruire Tripaplur & Goudelour en même-tems.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1748.

me les maîtres de la Ville. Les Déſerteurs dirent que M. Dupleix leur avoit donné ordre d'en paſſer tous les Habitans, hommes, femmes & enfans, au fil de l'épée, & que cet ordre leur avoit été lû, en pluſieurs Langues, près d'un grand Chaudrier à deux lieues de la Ville.

Les François ſont trahis par un de leurs Eſpions.

A ce récit que nous fourniſſent les Miſſionnaires Danois de Goudelour, le Mémoire de M. de la Bourdonnais ajoûte une circonſtance aſſez remarquable. Lorſque les Anglois, dit-il, s'apprêtoient à aſſiéger Pondichery, un Eſpion Noir y vint dire, qu'ils avoient tiré preſque toute la Garniſon de Goudelour, pour faire ce Siège, & que la priſe en étoit d'autant plus facile, qu'il y avoit une brêche conſidérable, par laquelle les François pouvoient entrer ſans difficulté. Le Sr. de Mainville, à la tête de quinze ou ſeize cens hommes, fut chargé de l'expédition, avec ordre de ſuivre exactement les avis du Noir, qui ſervoit de guide. Cet homme mena les François par des détours qui les firent marcher vingt-quatre heures, quoique les deux Villes ne ſoient éloignées que de quatre lieues. Ils arrivèrent enfin la nuit ſuivante, & deſcendirent dans le foſſé, ſans qu'il parut aucun mouvement dans la Place; mais dans le tems qu'ils cherchoient la prétendue brêche, & qu'ils comptoient entrer ſans réſiſtance, ils furent ſalués d'environ deux mille coups de fuſil, qui partirent tout à la fois, & qui, graces à l'obſcurité, ne firent pas le carnage qu'ils devoient faire. Cependant les Soldats jugeant bien qu'on avoit été trompé par le Noir, & qu'on les menoit à la boucherie, ſe mirent auſſi-tôt à fuir en deſordre, juſqu'à Arian-Coupan, où la troupe ſe raſſembla dans la matinée, laiſſant aux Anglois ſes bleſſés & une bonne partie de ſes armes (*m*).

Siège de Pondichery.

L'arrivée de la Flotte Angloiſe, commandée par M. *Boſcawen*, qui mouilla à Goudelour le 6 Août, interrompit à Pondichery toute autre affaire, pour ſe préparer à ſoûtenir le Siège dont la Ville étoit menacée. Auſſi les Anglois vinrent-ils en effet le former bien-tôt après. Mais malgré tout l'effort de leurs bombes & de leurs canons, voyant qu'ils ne pouvoient réduire la Place avant la fin de la Mouçon, ils levèrent le Siège, le 16 Octobre, après quarante jours de tranchée ouverte. Cette entrepriſe leur couta beaucoup de monde, quantité d'Officiers, & entr'autres leur Capitaine de Grenadiers, qui fut tué à l'attaque du Fort d'Arian-Coupan, qu'ils ne purent enlever. M. Hally-Burton, qui avoit été Membre du Conſeil de Madras, fut tué auſſi, mais par leurs propres Cipayes. Leur Major Général, un Capitaine, quelques autres Officiers, & un grand nombre de Soldats furent faits priſonniers. On leur enleva encore deux canons de vingt-quatre, avec les trinqueballes, qui les tranſportoient du bord de la Mer à leur Camp. Les François firent différentes ſorties vigoureuſes ſur eux, où ils eurent pluſieurs Officiers bleſſés. M. Paradis fut tué dans une de ces ſorties. Sans un accident arrivé à deux chariots chargés de poudre, qui prit feu, la perte des François auroit été peu conſidérable, quoique leurs Troupes ſe fuſſent trouvées expoſées ſur toutes les Batteries de Pondichery, qui dût ſon ſalut,

Les Anglois ſont obligés de le lever.

(*m*) Cette dernière tentative n'eſt que la quatrième dont le Mémoire de M. de la Bourdonnais faſſe mention. Celle qui l'avoit précedée, au mois de Janvier, étoit ſans doute alors ignorée en France.

salut, dans cette occasion, au monde que l'Escadre délabrée de M. de la Bourdonnais avoit laissé en arrière, & à ses Troupes des Isles.

On a encore une longue Relation de ce Siège, envoyée, par l'Amiral Boscawen, en Angleterre. Il y est dit, que le jour qu'on prit la résolution de le lever, l'Armée se trouvoit diminuée de plus de sept cens hommes, par les maladies; mais on n'y fait mention que de deux Officiers tués & quatre blessés. On assuroit, suivant cette Relation, que la perte des Assiégés pouvoit bien aller à cinq cens Européens. Le Fort d'Arian-Coupan fut aussi pris & démoli par les Anglois.

Les premiers aspects de l'année 1749, furent ceux de la Paix, qui ayant été conclue l'année précédente, à Aix-la-Chapelle, fut annoncée, au mois de Février, par une suspension d'armes entre les Anglois & les François, qui pendant quelque-tems n'eurent plus à combattre que les vents & les flots. Conclusion de la Paix.

Ouragan furieux, qui s'éleva le 25 Avril, causa un dommage inexprimable sur toute la Côte. Les Anglois perdirent, à cette occasion, une centaine de Vaisseaux, de différentes grandeurs; les François dix de leurs Navires, & les Hollandois plusieurs Chaloupes & Bâtimens du Pays. On ne voyoit dans les Villes & à la Campagne, que maisons renversées ou découvertes, qu'arbres déracinés & dépouillés de toute verdure. En un mot, la désolation étoit générale, depuis le Cap Callamedu jusqu'au Bengale, & toute la Presqu'Isle avoit ressenti les tristes effets de cette tempête. Sur la Côte de Malabar on comptoit qu'il étoit péri plus de trois cens Bâtimens. Ouragan furieux.

On trouve dans les nouvelles publiques de ce tems-là, une Relation différente de ces desastres. Les Anglois avoient perdu, dans la Rade du Fort Saint-David, le Vaisseau le *Namur*, de soixante & quatorze canons, avec quatre cens vingt hommes; du Vaisseau le *Pembroke*, de soixante canons, qui s'étoit brisé sur le rivage, il ne s'étoit sauvé que douze hommes, & plus de trois cens trente avoient été noyés. Un grand Navire, qui servoit d'Hôpital, nommé l'*Apollon*, de quarante pièces de canon, fit naufrage entre Cudelour & le Fort Saint-David, avec trois cens cinquante hommes. Les Vaisseaux de la Compagnie le *Winchelsea*, le *Lincoln*, la *Princesse Augusta*, & le *Fanzy*, furent jettés sur la Côte; mais la plûpart des Equipages gagnèrent la Terre. Il y périt encore un Vaisseau Portugais de Macao, qui avoit déja les deux tiers de sa charge, & vingt-quatre, tant Brigantins que Chaloupes & autres moindres Bâtimens. Dans la Rade de Pondichery, un Vaisseau de Guerre François de soixante-quatre canons fut poussé sur le rivage, sans avoir perdu que trois hommes. Deux autres Vaisseaux, & un Brigantin y étoient échoués, & le Vaisseau de la Compagnie l'*Edgehaston*, se trouvoit à l'ancre près de cette Rade, démâté de tous mâts. A l'égard des Hollandois, les Directeurs de la Compagnie des Indes furent informés depuis, qu'ils n'avoient perdu aucun Vaisseau dans cette tempête. A Madras, il étoit péri deux Vaisseaux François & plusieurs Bâtimens chargés de grains.

On travailloit, en attendant, à exécuter les conditions de la Paix (*n*). Madras Evacuation de Madras.

(*n*) M. Dupleix avoit reçu depuis long-tems les ordres du Roi pour évacuer Madras; mais il attendoit encore ceux de la Compagnie.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1749.

dras, que M. Dupleix avoit fait fortifier avec des dépenses considérables, fut enfin évacué, & l'Amiral Boscawen en prit possession le 1er Septembre. La perte de cette fameuse Ville avoit couté cher aux Anglois, & bien loin que les François en eussent profité, on a vû jusqu'ici quelles ont été les suites funestes de l'étonnante conduite de M. M. de Pondichery, dans la rupture d'un Traité solemnel, juré & signé entre les deux Nations; tandis qu'il est prouvé, qu'en marchandises, agrès & apparaux, M. de la Bourdonnais, indépendamment des onze cens mille pagodes de rançon, tiroit de Madras au moins quatre millions en nature; ce qui auroit formé, pour la Compagnie, un bénefice de quinze millions de livres, sans compter tous les avantages des nouvelles entreprises qu'on a fait manquer à ce digne Officier, dont les services ont été aussi éclatans que mal-recompensés (*o*).

Remarque sur les nouveaux troubles de l'Inde.

Malgré le rétablissement de la Paix entre les Anglois & les François, la Guerre avoit déja recommencé à les engager les uns contre les autres dans des intérêts étrangers. On n'a jamais bien compris, en Europe, les véritables causes de ces nouveaux démêlés, qui ont eû des suites si intéressantes. En effet, quoiqu'on sçut en général, que ces deux Nations rivales n'étoient en concurrence qu'à titre d'auxiliaires des Princes du Pays, on étoit cependant fort éloigné de pouvoir déterminer, au juste, la nature des prétensions qui divisoient ces derniers; ce qui empêchoit en même-tems de juger, si les secours qu'on leur accordoit étoient légitimes, nécessaires ou avantageux; Mais à l'aide des éclaircissemens qu'on a déja donnés, l'ordre historique des faits récens, dont l'origine s'y rapporte, suffira pour mettre le Lecteur en état de s'en former une idée plus distincte.

Les Anglois tentent en vain de rétablir le vieux Roi de Tanjour.

On se rappelle que dix ans auparavant, Sawâsadi, ou Sahagy-Mahou-Raja, Roi de Tanjour, fut chassé de ses Etats par un de ses Cousins, qui s'établit à sa place (*p*). Ce Prince s'étoit retiré à Tripaplur, gros Bourg fort peuplé, au Nord-Ouest de Goudelour, dans le voisinage des Anglois. Il voulut cette année se servir d'eux pour tenter de remonter sur le Trône; mais son dessein éclata trop-tôt, & son Adversaire eut tout le tems de se mettre en bon état de deffense. Ainsi il fut obligé de s'en retourner, avec moins d'espérance que jamais, de retrouver une occasion favorable à ses vûes.

Ils prennent Tivu-Kôdtey au Roi régnant.

Les Anglois, à qui ce Prince avoit promis, pour recompense, la Forteresse de *Tivu-Kôdtey* (*q*), ne laissèrent pas de s'emparer de cette Place, le

23

(*o*) C'est dans son Mémoire même qu'il faut prendre une idée complette des persécutions inouies auxquelles il a été en bute, jusqu'au moment que la Commission nommée pour l'instruction de son procès, a été en état de faire éclater *son innocence & la noirceur des Calomnies dont on a voulu le rendre la victime*. M. de la Bourdonnais, qui à son arrivée en France, en 1748, avoit été mis à la Bastille, en sortit avec honneur, le 5 Février 1751; Mais les longueurs de sa captivité, la perte de ses plus précieuses années, le dérangement de sa santé & d'une fortune qui étoit le fruit de quarante ans de travaux incroyables, tous ces desastres ne pouvoient pas lui faire espérer de jouïr long-tems de sa victoire. Aussi est-il mort vers la fin de 1753, âgé de cinquante-quatre ans.

(*p*) Voyez ci-dessus, *pag.* 5. 6. 24. *& suiv.* Ils étoient fils de deux frères, qui avoient successivement régné à Tanjour; mais le Père de Sawâsadi étant l'aîné, celui-ci avoit plus de droit à la succession que l'autre. Sawâsadi est le même que les François disent avoir été étouffé dans un bain de lait tiéde, *pag.* 26. Note (*o*).

(*q*) C'est une Forteresse frontière de l'Etat de Tanjour, située à cinq miles au Nord de Tran-

23 Juin, après quelques jours de réſiſtance. Le Roi règnant en fut ſi chagrin, qu'il refuſa de manger pendant deux jours; & dans la crainte que les Anglois ne pouſſaſſent plus loin leurs conquêtes, il ſe hâta de leur offrir la Paix. Ils l'acceptèrent, à condition qu'ils reſteroient en poſſeſſion du Fort & des terres de ſa dépendance, & que tous les fraix de cette expédition leur ſeroient rembourſés. On voit, par ce récit, que les Anglois avoient d'abord pris les armes pour une juſte cauſe, qui s'accordoit avec leurs intérêts; & que n'ayant pû remplir leur premier objet, ils ont du moins voulu remplir le ſecond, en faiſant leur Paix avec le Roi règnant de Tanjour, à des conditions avantageuſes. C'eſt-là le principal fondement des ſecours qu'ils lui ont donné dans la ſuite.

Ce Prince fait la Paix avec eux.

Cette même année, il arriva de grands changemens dans la Province d'Arcatte. Sander Saheb, que les Marattes avoient emmené priſonnier, en 1741 (*r*), étoit revenu à la tête d'une Armée de cette Nation, qui ne cherchoit qu'à s'enrichir encore par le pillage. Les François, qui avoient toûjours été dans les intérêts de Sander-Saheb, lui envoyèrent un renfort de deux mille Cipayes, ſoixante Caffres, & quatre cens vingt Soldats Européens, ſous les ordres du Comte d'*Auteuil*, pour l'aider à ſe mettre en poſſeſſion du Gouvernement d'Arcatte (*s*).

Sander-Saheb & les François font la Guerre au Nabab d'Arcatte.

Ana-

Tranquebar, ſur une double Iſle formée par le Coloran; d'où lui vient ſon nom, qui ſignifie *Forteresſe de l'Iſle*. L'Auteur de nôtre Carte du *Theatre de la Guerre*, avoit cru devoir rectifier ce nom, en écrivant *Tiru-Kottey*, apparemment ſur ce que l'Adjectif *Tiru*, qui veut dire *Saint*, eſt joint aux noms de pluſieurs autres Places de ce Pays.

(*r*) Voyez ci-deſſus, *pag.* 41. & 53. On a déja fait remarquer, que ſuivant les Miſſionnaires Danois, & le Mémoire de M. de la Bourdonnais, c'eſt le même que les Anglois nomment *Chunda*, ou *Chunda-Saheb*. Voici les propres termes du Mémoire. „ Le Nabab „ *Sander-Saheb*, ou *Chanda-Saheb*, (*C'eſt le* „ *même que le Sr. Dupleix a voulu depuis* „ *rétablir, & pour lequel on apprend qu'il a* „ *fait la Guerre*) ayant été défait avec tou„ tes ſes Troupes, chaſſé de ſes Etats, & „ *pris par les Marattes*, ſa mère & ſes fem„ mes s'étoient retirées à Madras, avec tous „ leurs effets". *Tom.* I. *pag.* 364. Durant le Siège de cette Place, en 1746, M. de la Bourdonnais leur permit d'en ſortir, ſur ce que M. Dupleix lui avoit expreſſément recommandé d'avoir beaucoup d'égards pour cette Famille. Tout celà prouve que Sander-Saheb étoit alors Priſonnier des Marattes. Les nouvelles publiques de 1751, annonçoient auſſi, qu'il avoit obtenu ſa liberté à la ſollicitation de M. Dupleix; de-ſorte qu'on ne peut pas ſuppoſer, avec M. Green, que ce fût un autre, ni qu'il eut été fait Nabab d'Arcatte, après la mort de Sabder-Aly-Kan, ſon beau-frère, & dépoſſedé enſuite par *Nazeraingue*, Souba de Golkonde, qui établit Anaverdi-Kan à ſa place. *Ci-deſſus, pag.* 53. Quoiqu'il en ſoit, ce dernier, qu'on va voir périr ſous les armes des François, étoit, ſans contredit, le légitime Nabab d'Arcatte, par une paiſible poſſeſſion de ſept ans: & ce qui prouve que M. Dupleix lui-même le reconnoiſſoit pour tel, c'eſt la promeſſe qu'il lui avoit faite, ou à ſon fils, de lui remettre Madras après ſa priſe, *pag.* 63; promeſſe, dont l'inexécution autoriſoit les Maures à ſe déclarer contre les François, *pag.* 79. Mais ayant fait leur Paix, depuis peu, avec eux, *pag.* 86, ceux-ci étoient encore moins en droit de recommencer la Guerre, & de prendre le parti d'un Rebelle; titre ſous lequel Sander-Saheb eſt conſtamment déſigné par les Miſſionnaires Danois.

(*s*) *Explanation of the Map* &c. L'Auteur du *Genuine Account* &c., dit que ce fut en conſéquence d'un projet qu'on prétendoit avoir été formé entre *Couenda-Saib*, (Sander-Saheb) *Mozaffer-Jing*, & M. Dupleix; Mais M. Green eſt embarraſſé de déterminer comment Mozaffer-Jing, Neveu de Nâſr-Jing, étoit venu joindre Sander-Saheb; & il ſe plaint, avec raiſon, de la négligence de l'Auteur en queſtion, qui n'explique point quelles étoient les principales parties, ni les cauſes de cette Guerre; ce qui étoit néanmoins fort néceſſaire, puiſqu'entre dix mille perſon-

DERNIERES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1749.

Le Nabab eſt tué dans une action.

ANAVERDI-KAN, informé des deſſeins de Sander-Saheb, ſe mit en marche de cette Ville, avec ſept mille hommes de Cavalerie, ſix mille d'Infanterie & vingt pièces de canon, pour aller à ſa rencontre: Mais ayant eû avis de l'arrivée du ſecours François, qui avoit joint l'Armée ennemie, il ſe retira immédiatement dans un Camp retranché, entre une Montagne inacceſſible & une Rivière profonde, qui formoit un marais de difficile approche. Cependant les François, après avoir été repouſſés juſqu'à trois fois, forcèrent enfin les retranchemens. Anaverdi-Kan & les principaux de ſon Armée furent tués dans cette action, qui ne dura pas plus d'une heure. Enſuite les François tombant ſur ſa Cavalerie, qui étoit engagée avec celle de Sander-Saheb, la chargèrent ſi vivement qu'ils la mirent bien-tôt en déroute. Ils n'eurent qu'un Officier & dix Dragons tués, outre ſoixante-dix hommes bleſſés. Le Comte d'Auteuil étoit du nombre de ces derniers (*t*).

Les François établiſſent Sander-Saheb à ſa place.

APRÈS une victoire ſi complette, les François établirent Sander-Saheb (*v*) en qualité de Nabab d'Arcatte. Ce coup d'autorité de leur part ne put être frappé, ſans qu'il en coutât la liberté ou la vie à tous les Gouverneurs Maures entre Pondichery & cette Ville. Outre le butin immenſe que les François firent dans le Pays, le nouveau Nabab, en reconnoiſſance de l'important ſervice qu'ils lui avoient rendu, leur accorda la propriété de quarante-deux (*x*) Bourgs & Villages, ſitués à l'Oueſt & au Nord de Pondichery, dont le Diſtrict s'étendoit ainſi, depuis les frontières du Fort Saint-David juſqu'à Paliacate; ce qui formoit un bel arrondiſſement de domaine pour la Compagnie (*y*).

Diſtrict conſidérable qu'il leur cede.

Un Jéſuite, qui s'empare de S. Thomé, eſt enlevé par les Anglois.

D'UN autre côté Saint-Thomé étoit au pouvoir d'un Jéſuite Portugais, Parent de M. Dupleix. Après s'être ſaiſi du Gouverneur Maure, qu'il livra

ſonnes, à peine s'en trouve-t'il une qui en ſoit inſtruite. Suivant les Miſſionnaires Danois, *Illadi-Chan-Modin*, qui devoit être proche parent de Nazerzingue, étoit Général en Chef de la Cavalerie Maure, & il avoit été engagé, par Sander-Saheb, à ſe joindre à lui pour faire un riche butin, & exiger de groſſes contributions du Pays. Une Lettre de Pondichery, inſerée dans le *Mercure Hiſt. & Polit.* May 1752, pag. 590, ajoûte au nom de Mouzaferzingue, ceux d'*Idayet-Modi-Kan*; ce qui nous fait croire que c'étoit la même perſonne. Les François diſent que Nazerzingue étoit fils naturel de Nizam-ul-Mulk, & qu'il avoit ſuccedé à ſon Père, au préjudice de Mouzaferzingue ſon petit-fils légitime. M. Green juge au contraire, par le nom & le titre de Nazerzingue, qu'il étoit le ſecond fils d'*Aſof-Jâh*, ou Nizam-ul-Mulk. *Nâſir-Jing* étoit ſon titre, & *Ghâzi-oddin* ſon nom. Le premier ſignifie *Victorieux en Guerre*; le ſecond *Champion de Religion*. Fraſer, *Hiſtoire de Nadir-Shâh*, pag. 44. De maniére ou d'autre, que Nazerzingue eut uſurpé ſon pouvoir ou non, il n'appartenoit pas aux François de s'en mêler, comme ils ont fait depuis, tandis que la Cour Mogole le laiſſoit en place. Mais veut-on quelque choſe de déciſif ſur cette prétendue uſurpation dont ils ſe prévalent pour juſtifier leur conduite? Qu'on liſe les détails qu'ils nous fourniſſent eux-mêmes, touchant la fameuſe Guerre des Marattes. *Ci-deſſus, pag.* 29 & 35. On y verra, que dès l'année 1740, Nazerzingue étoit Souba de Golkonde, & qu'il rendit alors un bon ſervice, tant aux Mogols qu'aux François. Nous laiſſons aux Lecteurs à en tirer la conſéquence. Au-reſte il eſt fort apparent, que la mort du Grand Mogol, Mahomet-Schah, arrivée au mois de Septembre 1748, n'ayant pû que changer entièrement la face des affaires en cette Cour, les François auront cru devoir auſſi changer de ſiſtème, & prendre les meſures qui convenoient à leurs intérêts.

(*t*) Explanation of the Map, &c.

(*v*) On a dit ci-deſſus, qu'il ne parvint au Gouvernement d'Arcatte qu'en 1751. En effet, ce fut ſeulement alors, que Mouzaferzingue le confirma dans ce poſte.

(*x*) Ailleurs 40 & 48. M. Green dit 45 Villages, outre la Ville de *Vilnur*. La ceſſion de Sabder-Aly-Kan avoit été confirmée par le Grand Mogol; mais celle-ci ne le fut jamais.

(*y*) Miſſionnaires Danois.

vra aux François, ce Père avoit commencé de bâtir un Fort dans la Ville, où il commandoit en maître depuis quelques mois, lorsque les Anglois, outrés de tant d'insolence, prirent si bien leurs mesures, que la nuit du 15 Octobre, l'Amiral Boscawen le fit enlever & transporter à bord de sa Flotte, qui mit à la voile pour l'Europe peu de jours après (*z*).

1749.

Le départ de la Flotte Angloise, laissa les Peuples de cette Côte dans de grandes inquiétudes, à la nouvelle de la marche de Sander-Saheb, qui s'étoit arrêté à Pondichery pendant quelque-tems. Il avoit dans son Armée autour de cinq cens François. Ces Troupes ne tardèrent pas de répandre la désolation du côté de Goudelour, dont elles saccagèrent les environs, que les Habitans avoient abandonnés. Sander-Saheb s'avança, sans opposition, jusqu'aux bords du Coloram, exigeant par-tout de grosses contributions des Garde-frontières. Les Anglois de Tivu-Kôdtey avoient envoyé, au secours du Roi de Tanjour, un Détachement de quelques centaines de Soldats, qui s'étoient campés près de Tirichinapaly, pour disputer aux Maures le passage de ce Fleuve. En attendant, la plûpart des Habitans de Cumbagonam, de Majaburam & d'autres lieux de l'Etat de Tanjour, se sauvoient en foule, avec leurs effets, dans les Places Européennes le long de la Côte. Tous les Villages du District de Tranquebar étoient remplis de ces fugitifs (*a*).

L'Armée de Sander-Saheb marche vers la Côte.

Les ennemis avoient dessein d'assiéger Tirichinapaly, où Mahomet-Aly-Kan, fils du dernier Nabab d'Arcatte, s'étoit retiré après la Bataille dans laquelle son Père perdit la vie (*b*). Mais comme cette Place passoit pour extrêmement forte, & que les Anglois venoient d'y envoyer un secours d'hommes & de munitions de guerre, ils jugèrent à propos de tourner vers Tanjour, dont ils se promettoient moins de résistance (*c*).

Elle fait le Siège de Tanjour.

Ce fut le 17 Décembre, que leur Armée parut devant la Ville. Le Chef de la Cavalerie Maure se nommoit *Illadi-Chan-Modin* (*d*), qu'on disoit être proche parent de Nazerzingue. Sander-Saheb commandoit sous lui l'Infanterie. Dans la première attaque, qui fut très-vive pendant quelques jours, les Assiégés n'eurent que dix hommes tués. Ensuite ayant reçu un secours de deux cens hommes des Troupes Angloises qui étoient marchées de Tivu-Kôdtey à Tirichinapaly, ils soûtinrent vigoureusement la dernière attaque, du 10 au 23 Février, faisant un feu terrible sur les Batteries des François, qui ne cessoient nuit & jour de bombarder & de canonner la Ville, sans y causer beaucoup de dommage. Ces derniers, après avoir fait une brêche à la muraille, tentèrent même quatre ou cinq fois de prendre la Place d'assaut, à la faveur des tenèbres; mais ils furent toûjours repoussés avec perte, entr'autres de trois de leurs Officiers. Celle des Assiégés, au contraire, ne fut que d'environ vingt hommes, la plûpart Travailleurs, & d'un Sergent Anglois, qui commandoit le secours. Pendant les treize jours que dura cette attaque, Sander-Saheb avoit envoyé jusqu'à cinq fois des Députés au Roi de Tanjour, pour lui faire des propositions de Paix, aux-

1750.

(*z*) Missionnaires Danois.
(*a*) *Ibidem.*
(*b*) Comme il n'est plus parlé de Mafouz-Kan, fils aîné du Nabab, il y a apparence qu'il fut aussi tué dans la même action.
(*c*) Genuine Account &c.
(*d*) Ce doit être le même que Mouzaferzingue. Voyez la Note (*s*) précedente.

auxquelles ce Prince ne voulut point entendre: Mais l'ayant conjuré par le Grand Mogol (*e*), il accepta enfin l'armiſtice qu'on lui offroit; & le 26 Février, l'Armée Maure leva le Siége. Les François la ſuivirent le lendemain, abandonnant deux pièces de canon, quelques munitions de guerre, tentes, timbales & autres effets.

Capitulation ſuivie de la levée du Siége.

Tel eſt le rapport que les Miſſionnaires Danois de Tranquebar reçurent d'un de leurs Catechiſtes, qui s'étoit trouvé préſent à ce Siége. Les Miſſionnaires ajoûtent, dans un autre endroit, que le Roi de Tanjour, pour obtenir la Paix, s'étoit vû obligé de promettre aux Maures, ſoixante millions de roupies, & aux François, quatre Diſtricts de ſon Pays autour de Karical, où l'on comptoit environ quatre-vingt Villages; mais qu'un puiſſant Nabab du Nord, nommé *Naſir-Singa-Sçaibhu*, qui étoit en marche avec une nombreuſe Armée, lui ayant fait ſçavoir, qu'il eſpéroit d'être bien-tôt à portée de le délivrer, ce Prince s'étoit déterminé à rompre la Capitulation qu'il venoit de faire avec les Aſſiégeans; & ceux-ci, craignant l'arrivée des ſecours, avoient pris le parti de retourner du côté de Pondichery (*f*). Après leur départ, le Roi de Tanjour fit reparer en diligence les murailles de ſa Ville; & dans le beſoin qu'on avoit de pierres, on alla même juſqu'à abattre quelques Pagodes, pour employer les matériaux à cet uſage néceſſaire. Le Fauxbourg de *Schinneien-paleiam*, fut auſſi raſé, & l'on aſſigna aux Chrétiens qui y demeuroient, un autre Quartier plus éloigné de la Forteresſe (*g*).

Excès commis dans la retraite.

Les Troupes de Sander-Saheb commirent des cruautés inouïes dans leur retraite. Le viol, le meurtre & le pillage furent exercés tour à tour par les Maures & par les François; mais on ſe plaignoit particuliérement des Soldats Portugais, qui étoient à la ſolde de ces derniers. Leur brutalité ne reſpecta pas une ſeule femme de toutes celles qui eurent le malheur de tomber entre leurs mains. Quelques-unes même en moururent peu de jours après. En un mot, les Européens pouſſèrent l'impiété à un point ſi horrible, que les Indiens, Catholiques-Romains, avouoient leur ſcrupule ſur

(*e*) Comme le Roi de Tanjour eſt Vaſſal du Grand Mogol, le ſeul reſpect pour le nom de ſon Souverain étoit capable de lui faire mettre bas les armes. Cette manière de conjurer quelqu'un, dont on trouve des traces même dans l'Ecriture Sainte (Voyez *Geneſe* 42, 15), eſt d'un uſage ſingulier parmi ces Peuples. Un Débiteur, que ſon Créancier conjure, par leur Souverain commun, de le payer, n'oſeroit bouger de ſa place qu'il ne l'ait ſatisfait de manière ou d'autre; & s'il le refuſe, il eſt tiré devant le Prince même, qui ſe croyant offenſé du mépris de ſon nom, ne manque pas de condamner le coupable à un châtiment rigoureux.

(*f*) L'Auteur du *Genuine Account* ſe contente de dire, qu'après la brêche faite à la muraille de la Ville, le Roi s'étoit accommodé, moyennant une ſomme conſidérable, & la ceſſion de quelques Villages dans le voiſinage de Karical, en faveur des François. Cependant il ne paroit pas que la Capitulation ait jamais été exécutée, en tout ni en partie, & les ſept Miſſionnaires de Tranquebar, dans une Lettre addreſſée au Roi de Dannemarc, en datte du 5 Janvier 1751, confirment „ que l'année précédente, le Nabab „ de Golkonde, Nazir-Singa-Sçaibhu, n'avoit „ pas rendu un petit ſervice au Roi de Tan„ jour, en obligeant, par ſa marche, les „ François & le Partiſan Maure Sander„ Sçaibhu, de lever le Siége de Tanjour, „ avec une perte aſſez conſidérable".

(*g*) Miſſionnaires Danois. Ces meſures confirment encore la Remarque précédente. Auſſi verra-t'on que les François revinrent à Tanjour l'année ſuivante.

ſur la vérité d'une Religion, dont ceux qui en faiſoient profeſſion étoient capables de s'abandonner à de pareils excès (*b*).

Cependant l'Armée de Nazerzingue, qu'on diſoit être forte de plus de trois cens mille hommes, mais mal diſciplinée, s'avançoit à grands pas dans le Pays. Ses premières Troupes, compoſées de Marattes, au nombre d'environ vingt-mille hommes à cheval, attaquèrent celles de Sander-Saheb, près de *Sidambaram*, & en firent un grand carnage; mais la bonne contenance des François, qui formoient l'arrière-garde, ayant mis les Marattes en déroute, toute l'Armée gagna les murs de Pondichery, ſous leſquels elle campoit au commencement du mois de Mars de cette année (*i*).

Arrivée de Nazerzingue avec une puiſſante Armée.

Vers la fin du même mois, Nazerzingue étant arrivé avec ſon Armée, à vingt miles de Pondichery, les Anglois du Fort Saint-David réſolurent de lui envoyer une Ambaſſade; mais avant que les préſens puſſent être prêts, on fut informé que toute la Garniſon de Pondichery étoit ſortie de cette Place, pour joindre Mouzaferzingue & Sander-Saheb, dans le deſſein de livrer bataille à Nazerzingue. Sur cet avis, une partie de la Garniſon de Saint-David fut détachée, ſous les ordres du Major *Laurence*, pour aller au ſecours du Nabab. Dans le même-tems, Mahomet-Aly-Kan vint le joindre avec les Anglois qu'il amenoit de Tirichinapaly, & un Corps de ſes propres Troupes. Le 4 Avril, les deux Armées ſe trouvant fort proche l'une de l'autre, les François commencèrent l'attaque par quelques coups de canon qui ne portèrent pas. Mais le lendemain, à trois heures du matin, un Détachement de Cavalerie Maratte, qu'on envoya contre eux, répandit une ſi grande terreur dans le Camp des ennemis, qu'après deux ou trois décharges, ils prirent la fuite, abandonnant la plus grande partie de leur artillerie & de leurs munitions. Comme ils ne furent pas pourſuivis, ils firent alte à moitié chemin de Pondichery, & y campèrent pendant quelques ſemaines. Sur ces entrefaites, Mouzaferzingue ſe rendit, de ſon propre mouvement, auprès de ſon Oncle, qui le retint priſonnier (*k*).

Les Anglois lui envoyent des ſecours.

Les ennemis prennent la fuite.

Dans le même-tems les Députés du Fort Saint-David arrivèrent au Camp de Nazerzingue. Ils furent reçus avec de grandes proteſtations d'amitié, & beaucoup de belles promeſſes, qui n'aboutirent cependant à rien; ce qu'on attribuoit à l'influence de *Shâh-Navaz-Kan*, Premier Miniſtre de Nazerzingue, qui trahiſſoit ſon Maître. L'objet de cette Ambaſſade étoit de demander la conceſſion de quelques revenus, pour bonifier les dépenſes des ſecours que les Anglois donnoient au *Sirkan*, ou Gouvernement du Pays; Mais cette grace leur ayant été refuſée, les Députés revinrent avec les Troupes, au Fort Saint-David, le 1 May, tandis que l'Armée de Nazerzingue ſe retira à Arcatte, où elle s'arrêta juſqu'au mois de Juillet. Dans cet intervalle, les François & leurs Alliés ſe rendirent

Demande des Députés Anglois à Nazerzingue.

Refus qui leur fait retirer leurs Troupes.

Conquêtes des François.

(*b*) Miſſionnaires Danois.

(*i*) *Ibid* & *Genuine Account.*

(*k*) *Genuine Account.* Les Lettres de Pondichery reçues en Europe, portent que ſon Oncle l'avoit engagé dans une entrevue. Les Miſſionnaires Danois diſent ſimplement qu'il le fit priſonnier. Qui ſçait ſi ce ne fut point une politique de la part des François, pour mieux aſſurer le ſuccès d'une conſpiration qu'on verra bien-tôt éclorre contre Nazerzingue?

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT.

dirent maîtres des Fortereſſes de *Gingy* (*l*), de *Valdaour* (*m*), de *Trevedy* (*n*), & de quelques autres Places moins conſidérables dans l'étendue de vingt miles de Pondichery.

1750.

Mahomet-Aly-Kan eſt aſſiſté par les Anglois.

MAHOMET-ALY-KAN, que Nazerzingue avoit confirmé, quelque-tems auparavant, dans le Gouvernement d'Arcatte, & qui prenoit depuis le nom de ſon Père Anaverdi-Kan, réveillé par ces progrès des ennemis, vint à Saint-David pour implorer l'aſſiſtance des Anglois, dans la deffenſe d'une cauſe qu'il diſoit leur être commune. On comprenoit, en effet, que ſi on laiſſoit faire les ennemis, ils ſeroient bien-tôt les maîtres de toute la Province, & qu'alors les François ne manqueroient pas de tenter les derniers efforts pour chaſſer les Anglois de la Côte. Ainſi, ſe flattant peut-être de trouver en même-tems l'occaſion de vanger l'affaire de Madras, ceux-ci envoyèrent une ſeconde fois leurs Troupes, ſous les ordres du Capitaine *Cope*, avec l'artillerie & les munitions néceſſaires. Après avoir joint l'Armée de Mahomet-Aly-Kan, vers la fin du mois de Juillet, toutes les Troupes marchèrent droit au Fort de Trevedy, où l'étendart leur fit reconnoître qu'il y avoit Garniſon Françoiſe, & qu'on ſeroit obligé de l'aſſiéger dans les formes. Mais les Maures étant peu diſpoſés à prêter la main aux travaux, & les Anglois ne ſe ſouciant pas de paroître ſeuls à pouſſer l'entrepriſe, il ne ſe fit rien pendant trois ſemaines. On propoſa enſuite, au Nabab, de s'avancer, avec une partie de ſes Troupes, plus près de Pondichery, pour couper la communication entre cette Ville & les ennemis, qui étoient retranchés ſous les murs de Trevedy, & pour les obliger de livrer un combat deſavantageux, ou de mourir de faim dans leur Camp, faute de proviſions; Mais la crainte prévalant ſur les Troupes du Nabab, qui ne voulut point entendre à ce projet, les Troupes Angloiſes prirent de nouveau le parti de retourner au Fort Saint-David, où elles arrivèrent ſur la fin du mois d'Août.

Ils ſe ſéparent auſſi de lui.

Son Armée eſt miſe en déroute.

LES ennemis, informés de leur départ & de l'imprudence du Nabab, qui ne s'étoit retiré qu'à quelques miles de cette Place, l'attaquèrent dans ſon Camp, pendant la nuit, & mirent en déroute ſon Armée, compoſée de quinze à vingt mille hommes. Mahomet-Aly-Kan, qui n'eut que le tems de ſe ſauver avec un petit nombre de chevaux, & la plûpart des fuyards, joignirent Nazerzingue à Arcatte, laiſſant derrière eux tous leurs bagages.

Nazerzingue fait le blocus de Gingy.

CEPENDANT Nazerzingue ayant réſolu de reprendre la Campagne, marcha

(*l*) Cette fameuſe Fortereſſe fut emportée, par eſcalade, ſeulement le 11 de Septembre. Les François y firent un butin conſidérable, parceque tous les Habitans des environs y avoient envoyé leurs effets.

(*m*) L'Auteur du *Genuine Account*, que M. Green a ſuivi dans l'Explication de ſa Carte; remarque, par une Note, que cette Place paſſoit pour imprenable, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe, ſur une fort haute montagne; & qu'on la regardoit comme une des clefs de la Province d'Arcatte. Mais ne ſeroit-il point ici queſtion de Gingy, plutôt que de Valdaour? S'il y a erreur en celà, comme nous le ſoupçonnons, elle peut aiſément être provenue d'une tranſpoſition du renvoi. M. d'Anville, qui fait une longue Deſcription de Gingy, ſe contente de dire, qu'il y a un Fort à Valdaour.

(*n*) *Trivudy*, ou *Tiru-vidy*, Fort important, ſitué à vingt miles au Sud-Oueſt de Pondichery. L'Auteur du *Genuine Account* le met au *Nord-Oueſt* de cette Ville; mais c'eſt une faute, que M. Green a corrigée. Suivant les Miſſionnaires Danois, les François avoient planté du canon ſur une Pagode de Tiru-vidy, qui leur ſervoit de Fort, & qui commandoit toute la Campagne.

cha avec ſon Armée du côté de Gingy, où les François ſe retirèrent au plus vite à ſon approche. Comme il ne pouvoit ſe flatter d'emporter cette Place par aſſaut, il ſe détermina à en faire le blocus. On reſta de part & d'autre dans cet état, juſqu'au milieu du mois de Décembre, lorſque la Garniſon, réduite à la dernière extrémité, trouva le moyen de ſe ſauver, à la faveur de ſes intrigues contre Nazerzingue, qui fut aſſaſſiné le 16 Décembre, par les Nababs de *Cundapah* & de *Cundamôr*, qu'on diſoit en avoir formé le plan, de concert avec Shah-Navaz-Kan, Mouzaferzingue, Sander-Saheb & les François. Voici de quelle façon l'entrepriſe fut exécutée. Les François, inſtruits où ils devoient faire feu à balles, ou ſeulement à poudre, attaquèrent, à trois heures du matin, un Quartier particulier du Camp (*o*), dont il ne leur fut pas difficile de ſe rendre maîtres. Enſuite continuant leur marche, & brûlant tout ce qu'ils trouvoient devant eux, ils arrivèrent près des Quartiers de Nazerzingue. Comme ſon Armée étoit fort étendue, & qu'elle occupoit un grand eſpace de terrein, ſuivant la mauvaiſe méthode de camper des Maures, le jour étoit déja bien avancé, lorſque le Viceroi apprit que les François étoient entrés dans ſon Camp. A peine eût-il monté ſon éléphant, que rencontrant les Nababs de Cundapah & de Cundamôr, dont les Quartiers étoient voiſins du ſien, il les accabla de reproches, pour s'être ſi lâchement laiſſé ſurprendre par les ennemis. Mais les deux Nababs répondirent, qu'ils n'avoient point d'autre ennemi que lui: & à l'inſtant même ils lâchèrent leurs piſtolets contre Nazerzingue, qui tomba mort à terre (*p*); après quoi lui ayant coupé la tête, elle fut expoſée ſur une lance, à la vûe de toute l'Armée (*q*). Auſſi-tôt on ceſſa les hoſtilités. Mouzaferzingue fut proclamé Prince de l'Empire, & reçut l'hommage de pluſieurs des Nababs préſens. Un événement ſi imprévû & ſi frappant à tous égards, ſembloit devoir cauſer une grande confuſion parmi les Troupes; mais, ce qu'on trouvera peut-être étrange en Europe, quoique, dans l'Orient, les exemples en ſoyent aſſez fréquens, c'eſt qu'au bout de quelques heures, le Camp parut tout auſſi tranquille que ſi rien ne fut arrivé. Au premier bruit de la mort de Nazerzingue, Mahomet-Aly-

Il eſt aſſaſſiné par ſes Miniſtres.

Mouzaferzingue eſt proclamé à ſa place.

(*o*) C'étoit apparemment le Quartier de ceux que les Conſpirateurs regardoient comme leurs ennemis.

(*p*) Les Miſſionnaires Danois rapportent le fait différemment, mais avec beaucoup moins de vraiſemblance. Ils diſent que les Maures ayant taillé en pièces un Détachement de Troupes Françoiſes, qui conduiſoit des munitions de Pondichery à Gingy, trouvèrent, ſur l'Officier commandant, qui fut fait priſonnier, une Lettre des Nababs de *Carrupe* & de *Candanour*, où l'on avoit découvert leur correſpondance avec M. Dupleix; que malgré cette conviction, Nazerzingue avoit voulu différer le ſupplice des Coupables, juſqu'à l'arrivée de quarante mille Marattes, qui devoient être en marche pour venir joindre ſon Armée; mais qu'en attendant, les deux Traitres, qui ne ſe promettoient rien de bon de leur affaire, avoient pris leur tems, & maſſacré Nazerzingue; après quoi *Muſtapha-Singa*, ou Mouzaferzingue, avoit été proclamé à ſa place. Cependant il eſt bien plus naturel de croire que Nazerzingue étoit ſans défiance; car autrement tombe-t'il ſous le ſens qu'il ſe fût laiſſé ſurprendre par les François, & encore moins aſſaſſiner par des Miniſtres dont la perfidie lui auroit été connue? Quant au Détachement, les mêmes Miſſionnaires confirment, dans un autre endroit, ſon malheur. Il n'étoit compoſé que de quarante hommes.

(*q*) C'eſt ce que les François appellent *tué dans une Bataille*; Voyez ci-deſſus, *pag.* 47.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1750.

Aly-Kan ſe ſauva à Tirichinapaly. Divers Nababs, de ceux qui avoient eû part à la conſpiration, retirèrent leurs Troupes, & ſe ſéparèrent de Mouzaferzingue, qui ne jugea pas à propos de les contraindre (*r*).

Une Relation circonſtanciée, en forme de Journal, envoyée de Pondichery à la Compagnie des Indes de France, apprendra au Lecteur ce qui ſe paſſa dans cette Ville, depuis la défaite de Nazerzingue & l'élevation de Mouzaferzingue.

Députés & préſens que lui envoye M. Dupleix.

„ Le 16 Décembre 1750, on reçut ici la nouvelle de la Victoire ſignalée „ que l'Armée Françoiſe avoit remportée, le même jour, ſur celle de Na„ zerzingue. Cet événement parut ſi ſurprenant, qu'on eut d'abord de la „ peine à le croire (*s*); mais il fut confirmé, peu après, par Sander-Sa„ heb, qui étoit venu en donner part à M. Dupleix. Il le fut encore, le „ jour ſuivant, par des Lettres de Mouzaferzingue, qui en détailloient les „ particularités. Surquoi M. Dupleix jugea à propos de députer, auprès „ de ce dernier, M. M. de *St. Paul*, *Friel*, *Goupil* & *Brenier*, pour le félici„ ter ſur cette Victoire, qui lui avoit rendu l'héritage de ſes Ancêtres (*t*). „ Après quoi, l'on chanta le Te Deum dans l'Egliſe du Fort, au bruit de la „ Mousquetterie & de l'Artillerie.

„ Les quatre Députés arrivèrent, le 19, au Camp de Mouzaferzingue, qui „ les reçut avec toute la diſtinction poſſible, & leur fit des careſſes infi„ nies. Le 22, ils préſentèrent à ce Seigneur, au nom du Roi de France, „ ſix *Serpaux*, ou préſens des plus magnifiques, que M. Dupleix lui en„ voyoit, avec le Drapeau blanc, qui étoit porté ſur un éléphant à la tête „ du cortège. Mouzaferzingue reçut ces préſens avec une affection peu „ ordinaire, & il ordonna que le Drapeau fut toûjours placé au milieu de „ ſes Marques d'honneur.

Entrée du Nabab dans Pondichery.

„ Ce Nabab, qui s'étoit approché de Pondichery avec ſon Armée, y „ fit ſon entrée le 26 du même mois. Dès qu'il apperçut M. Dupleix, „ qui étoit allé à ſa rencontre, hors d'une des Portes de la Ville, il deſcen„ dit de ſon éléphant, ſe jetta au cou du Gouverneur, & le tint embraſſé „ pendant un demi quart d'heure, ſans pouvoir proférer une parole, tant „ il étoit pénétré du ſervice qu'il lui avoit rendu; les larmes ſeules de ce „ Seigneur expliquant les ſentimens de reconnoiſſance qu'il renfermoit dans „ ſon cœur. Il lui dit enfin, que comme c'étoit de lui qu'il tenoit la place „ qu'il occupoit, il le prioit d'en diſpoſer. Après ce petit compliment, on „ entra dans la Ville, au bruit de l'Artillerie des remparts. Arrivé au Gou„ vernement, Mouzaferzingue dit à M. Dupleix, que n'ayant pris aucun „ arran-

(*r*) Genuine Account.

(*s*) En effet, ceux qui ignoroient la conſpiration, ne devoient y trouver aucune vraiſemblance: mais c'eſt ce dont l'Auteur de la Relation ne parle pas.

(*t*) Comment peut-on appeller héritage, une dignité qui eſt à la diſpoſition de la Cour du Grand Mogol? D'ailleurs les Ancêtres de Mouzaferzingue étoient en même-tems ceux de Nazerzingue. Que celui-ci fût fils naturel de Nizam-ul-Mulk, c'eſt ce que nous ne conteſterons point, faute d'en être informés. Mais cette diſtinction n'eſt-elle pas ridicule dans la Loi de Mahomet, qui permet la polygamie? Auſſi trouvons-nous, dans les Relations des Anglois, que Nazerzingue avoit trois frères, qui furent faits priſonniers par Mouzaferzingue, ainſi que ſa femme & ſes enfans. On n'en dit pas le mot dans la Relation de Pondichery, qui écarte ou détourne adroitement tout ce qui pourroit fixer l'attention ſur la juſtice des motifs de cette Guerre.

„ arrangement pour le Gouvernement de ſa Province, il le prioit de règler „ le tout de la façon qu'il le jugeroit convenable, & de terminer en par- „ ticulier les prétenſions des Soubdars de *Calapet*, *Canoul* & *Sarandour*, ſes „ Alliés: Après quoi il alla voir ſa Mère & ſon Epouſe, qui étoient reſtées „ à Pondichery depuis le mois de Mars dernier.

Négociations avec trois Soubdars ſes Alliés.

„ Ces trois Soubdars arrivèrent le 27. Ils allèrent ſaluer d'abord M. Du- „ pleix, & lui dirent qu'ils étoient convenus, avec le Nabab Mouzaferzin- „ gue, de ſe conformer à ce que M. le Gouverneur décideroit touchant leurs „ prétenſions. Le lendemain, ce dernier entra avec eux en conférence „ à ce ſujet; mais trouvant leurs prétenſions injuſtes & exorbitantes, il „ leur dit qu'il ne vouloit pas s'en mêler, à moins qu'ils ne changeaſſent „ d'avis; ſurquoi ils lui déclarèrent qu'ils en paſſeroient par tout ce qu'il „ voudroit, & qu'ils remettoient leurs intérêts entre ſes mains.

„ Le 30, M. Dupleix informa le Nabab Mouzaferzingue de la confé- „ rence qu'il avoit euë avec les trois Soubdars; & ſur ce que ce Seigneur „ lui déclara qu'il s'en remettoit pareillement à ce qu'il jugeroit à propos, „ M. le Gouverneur propoſa, le ſoir, aux Soubdars, les conditions ſuivan- „ tes: Qu'il leur ſeroit donné quelques Fortereſſes, avec des Terres à ren- „ tes plus qu'ils n'avoient eu ci-devant, ainſi qu'une augmentation de digni- „ té, avec promeſſe de leur faire accorder la moitié du *Cazena*, ou Tré- „ ſor, trouvé dans le Camp de Nazerzingue.

Accomodement fait entr'eux.

„ Ces conditions ayant été acceptées par les trois Soubdars, après bien „ des difficultés, on en dreſſa un Acte, qui fut ſigné le lendemain par „ Mouzaferzingue & les trois Soubdars. Ceux-ci jurèrent ſur l'Alcoran „ d'être fidèles au Nabab, qui de ſon côté jura auſſi de les conſerver dans „ leurs dignités & dans leurs biens. C'eſt ainſi que finit cette affaire, d'au- „ tant plus glorieuſe pour M. Dupleix, que le Prédéceſſeur de Mouzafer- „ zingue n'avoit jamais pû engager ces Soubdars à ſe ſoûmettre. Enſuite „ le Gouverneur préſenta Sander-Saheb au Nabab, & demanda pour lui „ la place de Soubdar du Carnate (*v*). Mouzaferzingue répondit à M. Du- „ pleix, que comme il lui donnoit le Commandement général de toutes „ les Terres depuis la Rivière de Quichena juſqu'au bord de la Mer, & „ que le Carnate en dépendoit, c'étoit à lui à nommer la perſonne qu'il ju- „ geroit à propos. Surquoi Sander-Saheb prêta auſſi, en cette qualité, le „ ſerment de fidélité au Nabab.

Sander-Saheb eſt nommé Nabab d'Arcatte.

Cérémonie de l'inſtallation de Mouzaferzingue.

„ Le 31, jour deſtiné pour la cérémonie de l'inſtallation du Nabab Mou- „ zaferzingue, ce Seigneur, revêtu d'une robbe à la Maure, coëffé de mê- „ me, & accompagné de M. Dupleix, ſe rendit dans une grande tente, ſous „ laquelle on avoit fait dreſſer un ſuperbe Dais; & après s'y être aſſis, M. „ le Gouverneur lui préſenta le *Salamy*, de vingt-une roupies d'or, le re- „ connut pour Soubdar du Dekan, & l'ayant embraſſé, il s'aſſit à côté de „ lui

(*v*) M. Dupleix n'avoit donc aucun droit, en 1749, d'établir Sander-Saheb dans le Gouvernement de cette Province; & Sander-Saheb n'étoit par conſéquent pas plus autoriſé à lui ceder des Diſtricts. On en peut dire autant de Mouzaferzingue, qui diſpoſoit des Terres de l'Empereur Mogol à la fantaiſie de M. Dupleix. Tout celà reſſemble bien à une véritable Comédie.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT.

„ lui ſous le même Dais (*x*); ce qui ſe fit au bruit d'une décharge généra-
„ le de l'Artillerie. Enſuite, tous les Seigneurs de la Cour du Nabab,
„ ainſi que les trois Soubdars Patanes, s'empreſſèrent auſſi à lui préſenter
„ leur ſalamy, & à le reconnoître pour leur Maître.

1750. Dignités qu'il confère à M. Dupleix.

„ APRÈS cette cérémonie, le Nabab ſe tourna du côté du Gouverneur, &
„ le *pria de vouloir bien accepter* la Charge de Commandant Général de tou-
„ tes les Terres compriſes depuis le Quichena juſqu'au bord de la Mer,
„ qu'il lui mettoit en ſon pouvoir, ſe contentant de gouverner de l'autre
„ côté de cette Rivière, & il ordonna en même-tems au *Backeby* du De-
„ kan, & au *Giran*, de lui en délivrer les Patentes. Enſuite il le *pria de vou-*
„ *loir bien accepter* la Dignité de *Manſebdar* de ſept mille Cavaliers; après
„ quoi le Nabab lui préſenta le *Maby de Maratel*, ou le Poiſſon, marque
„ d'honneur que l'on n'accorde qu'aux Seigneurs de la première diſtinction;
„ & comme c'eſt la coutume de donner un *Jaguir* & une Forteresſe aux
„ Manſebdars, il le *pria de vouloir bien accepter* celle de Valdaour avec ſes
„ dépendances, & un Jaguir de cent mille roupies (*y*). L'Aſſemblée fut
„ ce jour-là des plus nombreuſes. Elle étoit compoſée de pluſieurs des
„ anciens Seigneurs, tant de la Cour de Nizam-ul-Mouk (*z*), que de
„ celle de Nazerzingue. Tous les Soubdars Chefs, tant Mogols, que Pa-
„ tanes, Marattes & autres, s'y trouvèrent auſſi; & jamais on n'avoit vû
„ tant de Nations différentes réunies; la jalouſie les empêchant de ſe trou-
„ ver enſemble dans une même Aſſemblée.

1751. Il lui fait divers préſens.

„ LE premier Janvier 1751, le Nabab, après avoir été chez M. Du-
„ pleix, pour lui ſouhaiter les bonnes Fêtes du jour de l'an (*a*), lui en-
„ voya, par ſon Premier Miniſtre, un ſerpau, ou préſent, compoſé d'une
„ robbe à la Maure, d'une tocque & d'une ceinture, avec le ſabre, la
„ rondache & le poignard, qui avoit été donné par *Brenſch*, à ſon Grand-
„ Père Nizam-ul-Mouk, en lui faiſant dire qu'il n'y avoit que M. le Gou-
„ verneur qui put porter & ſe ſervir de pareilles armes. M. Dupleix,
„ pour faire voir le cas qu'il faiſoit de ce préſent, ſe revêtit tout de ſuite
„ de la robbe, de la tocque & de la ceinture.

„ M.

(*x*) Autant vaudroit-il dire que M. Dupleix accorda l'inveſtiture à Mouzaferzingue.

(*y*) Ne diroit-on pas que M. Dupleix ſe faiſoit bien *prier* pour accepter toutes ces faveurs? Peut-être étoit-ce un peu au-deſſous de ſa dignité, de les recevoir des mains de ſa propre Créature; lui qui ſe trouvoit déja revêtu, par la Cour Mogole, de la qualité héréditaire de Manſebdar, qui donne le titre de Nabab, Raja, ou Prince. (Voyez ci-deſſus, *pag.* 46 & 47.) Quoiqu'il en ſoit, il eſt aſſez ſingulier de remarquer, que, ſuivant l'Abbé Guyon, „ il n'y a que le Grand Mogol qui „ nomme aux Commandemens au-delà d'un „ demi *Azary*, ou cinq cens chevaux". Ce Prince, par une diſtinction unique pour des Européens, avoit accordé, aux Gouverneurs de Pondichery, le titre de quatre Azary & demi, ou quatre mille cinq cens Cavaliers; & ici Mouzaferzingue, ſans qu'il eut été reconnu lui-même, par la Cour Mogole, élève M. Dupleix juſqu'à ſept Azary, ou ſept mille chevaux, tandis que cet Abbé nous apprend encore, „ qu'il n'y a que les fils du Grand „ Mogol, qui ſoyent dix Azary, & que c'eſt „ la plus éminente qualité où l'on puiſſe par- „ venir dans cet Empire". Encore une fois, n'eſt-ce pas-là proprement un beau jeu de Théatre?

(*z*) On ne doit pas ſuppoſer qu'ils étoient venus de Dehly.

(*a*) Voilà un Maure bien *franciſé*. Il étoit, & il faiſoit tout ce qu'on vouloit. M. Dupleix va l'imiter, & paroitre à ſon tour dans tout l'équipage d'un Maure.

„ M. *du Bouſſet* partit ce jour-là, avec un des Seigneurs de la Cour du „ Nabab, pour ſe rendre à la Forteresſe de *Chettaputte*, afin d'en amener „ ici Shah-Navaz-Kan, ci-devant Premier Miniſtre de Nazerzingue, qui „ s'y étoit retiré après la mort de ce Prince, & qui n'avoit pas encore re- „ connu Mouzaferzingue; ce Seigneur ayant déclaré qu'il étoit prêt à le „ faire, & qu'il ſe conformeroit à ce que M. Dupleix jugeroit à propos de „ règler pour procurer ſon accommodement avec le Nabab (*b*).

„ Mahomet-Aly-Kan, Gouverneur de la Forteresſe de Trichinapaly, „ ayant offert de rendre cette Place, moyennant qu'on lui accordât les de- „ mandes qu'il avoit fait faire par *Maharas Javogy*, Général Maratte; ſça- „ voir, qu'on ne lui feroit point rendre compte de la geſtion de ſon Père, „ Anaverdi-Kan, Soubdar du Carnate, qu'on lui continueroit ſes honneurs, „ & qu'on ne toucheroit point à ſes biens (*c*). Comme il importoit de „ ſe rendre maître de cette Forteresſe, afin d'aſſurer la tranquillité de la „ Province de Carnate (*d*), on accorda, à Mahomet-Aly-Kan, toutes ſes „ demandes, & l'Acte en fut ſigné le 2 de ce mois (*e*).

Donation du Diſtrict de Maſulipatnam.

„ Le 5, le Premier Miniſtre du Nabab remit à M. Dupleix les Patentes „ par leſquelles ce Prince lui donnoit le Gouvernement de tout le Pays, „ ſitué entre le Quichena & le Cap Comorin, & confirmoit la dona- „ tion faite de *Maſulipatnam*, de l'Iſle de *Divi*, & de toutes ſes dépen- „ dances.

Départ de Mouzaferzingue.

„ Le 7, Mouzaferzingue prit congé de M. le Gouverneur, après l'avoir „ aſſuré de nouveau qu'il conſerveroit une éternelle reconnoiſſance du ſer- „ vice important qu'il lui avoit rendu; & partit enſuite, pour aller cam- „ per hors des limites de la Ville de Pondichery, où il avoit fait dreſſer „ ſes tentes.

Viſites de congé.

„ Le 8, M. Dupleix alla au Camp pour rendre viſite au Nabab. Shah- „ Navaz-Kan, ci-devant Premier Miniſtre de Nazerzingue, y arriva en „ même-tems. M. le Gouverneur le préſenta à Mouzaferzingue, qui le „ reçut avec diſtinction, l'embraſſa, & le fit aſſeoir au rang de ſa Cour. „ Après une converſation d'environ un quart d'heure, M. Dupleix pria le „ Nabab de faire quelque choſe en faveur de ce Seigneur. Mouzaferzin- „ gue y conſentit, & à ſa conſidération il le nomma Manſebdar de deux „ mille

(*b*) Celà n'empêche pas qu'il ne pût avoir eû part à l'aſſaſſinat de Nazerzingue; & l'on a vû, par la fin de l'Article qui précéde cette Relation, que les Conjurés s'étoient brouillés entr'eux. C'eſt l'effet ordinaire de pareilles entrepriſes; Mais Shah-Navaz-Kan avoit trop bien ſervi les François, pour qu'ils ne s'employaſſent pas à le reconcilier avec Mouzaferzingue. Un fidèle Miniſtre ne s'y ſeroit point montré ſi facile, d'autant moins qu'il reſtoit encore un parti formidable, qui ſe préparoit à vanger la mort de ſon Maître.

(*c*) Les François avouent ici qu'Anaverdi-Kan étoit Soubdar du Carnate, ou Nabab d'Arcatte; Cependant ils le conteſtent ailleurs, & par toute leur conduite. Mais comment Mahomet-Aly-Kan pouvoit-il craindre qu'on ne lui fit rendre compte de la geſtion de ſon Père, qui avoit été tué, & dont tous les tréſors étoient tombés au pouvoir de ſes ennemis?

(*d*) Ou plutôt afin de ſoûmettre tout le Pays à la domination des François.

(*e*) La ſuite fera voir que ceci eſt faux, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, qu'on manqua de parole à Mahomet-Aly-Kan, puiſqu'il ſe vit bien-tôt obligé de ſe deffendre contre Sander-Saheb & les François.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751.

„ mille cinq cens chevaux, & lui donna un Jaguir proportionné à ſa dignité,
„ avec le ſerpau accoutumé (*f*).

„ M. le Gouverneur retourna le ſoir à Pondichery. Shah-Navaz-Kan
„ s'y rendit auſſi le lendemain, pour le ſaluer, & le remercier de la pro-
„ tection qu'il avoit bien voulu lui accorder; lui diſant qu'il en ſeroit re-
„ connoiſſant toute ſa vie, & que Mouzaferzingue étoit bien heureux d'a-
„ voir un Protecteur comme lui; qu'il ne doutoit nullement que ce Prince
„ ne réuſſit à ſe mettre en poſſeſſion du Dekan, guidé par ſes conſeils, &
„ aidé par ſes forces (*g*). M. Dupleix le remercia de ſes politeſſes, & le
„ pria à diner chez lui.

„ LE 10, M. le Gouverneur alla rendre une ſeconde viſite au Nabab,
„ qui étoit toûjours campé hors des limites, pour attendre nos Troupes,
„ qui ſe préparoient à le joindre. Il étoit accompagné des trois Soubdars
„ Patanes, & de Sander-Saheb, qu'il préſenta au Nabab. Ce Prince re-
„ mercia M. Dupleix de ſon attention, & fit beaucoup de politeſſes à ces
„ Seigneurs, en les priant de reſter à l'Armée, puiſqu'il comptoit de faire
„ une marche le jour ſuivant. Ces derniers s'en excuſèrent, en l'aſſurant
„ néanmoins qu'ils viendroient le joindre, après avoir pris congé de M. le
„ Gouverneur.

„ LE 12, M. Dupleix eut dans ſon Cabinet, une conférence particu-
„ lière avec Shah-Navaz-Kan, ci-devant Premier Miniſtre de Nazer-
„ zingue. Il lui repréſenta combien il importoit au bien général des
„ affaires, qu'à l'exemple de tous les autres Seigneurs de la ſuite du Na-
„ bab, il prêtât le ſerment de fidélité à ce Prince. Shah-Navaz-Kan lui
„ répondit, que du jour qu'il s'étoit déterminé à venir joindre le Nabab,
„ il avoit réſolu d'en paſſer par tout ce que M. le Gouverneur voudroit;
„ qu'il étoit prêt à faire le ſerment, & qu'on n'avoit qu'à faire apporter
„ un Alcoran; ce qui fut exécuté ſur le champ, & la cérémonie ſe fit à
„ la manière accoutumée (*b*). Enſuite M. Dupleix lui promit de le pro-
„ téger auprès du Nabab, & lui recommanda d'être toûjours attaché à
„ ce Prince, comme il l'avoit été à Nazerzingue ſon Prédéceſſeur (*i*).

„ LE ſoir, M. le Gouverneur partit pour aller faire la dernière viſite au
„ Nabab, qui avoit déja fait une marche, & étoit campé à une lieue de
„ la Ville. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, on le revêtit à la Maure, ainſi
„ que celà s'étoit fait le jour de l'inſtallation de Mouzaferzingue. Enſuite,
„ ce Prince l'arma lui-même de ſon ſabre, de ſon poignard, de ſon car-
„ quois & de ſa rondache, ce qui ſe fit en préſence de tous les Seigneurs
„ de

(*f*) Encore un Manſebdar de l'eſpèce de ceux qu'il n'appartient qu'au Grand Mogol de faire! Qu'il ſied bien à M. Dupleix & à Mouzaferzingue de recompenſer les *fidèles* ſervices que ce Miniſtre avoit rendus à ſon Maître, leur ennemi commun! Ce ſeroit le comble de la généroſité, ſi on l'exerçoit à ce titre.

(*g*) Remarquez qu'il falloit encore conquerir ce prétendu Patrimoine de ſes Ancêtres.

(*b*) Voilà un Gouverneur Chrétien qui préſente lui-même l'Alcoran à un Mahométan pour le faire jurer ſur ce Livre: car remarquez que c'étoit dans une *conférence particulière*. Celà n'a-t'il pas bonne grace? Un Maure ſe feroit ſans doute plus de ſcrupule de préſenter l'Evangile à un Chrétien.

(*i*) Ces dernières paroles ne ſont que pour l'arrondiſſement de la période.

„ de ſa Cour. Après cette cérémonie, Mouzaferzingue fit préſent à M. Dupleix, d'un éléphant & d'un cheval qui avoient été donnés à ſon Grand-Père, Niſam-ul-Mouk, par Thamas-Kouli-Kan, Roi de Perſe. M. le Gouverneur prit enſuite congé du Nabab, lui ſouhaita un bon voyage, & en ſortant du Camp, il fit jetter aux peuples pluſieurs pièces d'argent.

„ Le 13, les Soubdars Patanes prirent congé de M. le Gouverneur pour ſe rendre à l'Armée: Ils parurent très-ſatisfaits des politeſſes qu'ils avoient reçues pendant leur ſéjour en cette Ville: ils aſſurèrent M. Dupleix, qu'ils n'oublieroient jamais les ſervices qu'il leur avoit rendus auprès du Nabab, & qu'ils ſeroient toûjours fidèles ſerviteurs de ce Prince.

Le Nabab eſt joint par un Détachement François.

„ Le 15, le Détachement de Troupes Françoiſes, que le Nabab attendoit pour ſe mettre en marche, & aller prendre poſſeſſion du Dekan, partit pour joindre ſon Armée. Il étoit compoſé de trois mille Blancs (*k*), & d'environ deux mille Cipayes.

Avantages de ſon ſéjour à Pondichery.

„ La libéralité de Mouzaferzingue s'eſt étendue ſur tout le monde pendant le ſéjour que ce Prince a fait ici. Il a donné aux Troupes quarante mille roupies. Il a accordé aux principaux Officiers & Conſeillers, des penſions ſur les Tréſors de la Province, & les Egliſes, ainſi que les Pauvres, ſe ſont reſſentis de ſa généroſité. Cet événement, dont on ne connoitra toute l'importance que par la ſuite, a procuré, aux Habitans de Pondichery, des richeſſes immenſes, dont cette Ville ſe reſſentira longtems. Les avantages préſens de la Compagnie, pour ſon Commerce, ſe trouvent ſolidement appuyés ſur la donation de la Ville de Maſulipatnam, de l'Iſle de Divi, & de leurs dépendances (*l*) (*m*)".

Tant

(*k*) Ce nombre paroit un peu fort. On aura ſans doute mis un zero de trop; du moins les Miſſionnaires Danois ne parlent que de trois cens Européens, ſous les ordres de huit Officiers, ſans les Troupes du Pays, qu'on ne met guères en ligne de compte. L'Auteur du *Genuine Account* dit auſſi trois cens François, avec neuf pièces de campagne, & les proviſions néceſſaires.

(*l*) Si ces avantages n'étoient pas plus ſolides que la donation même, les Anglois & les Hollandois auroient tort de ſe plaindre. On ſe laſſe de répeter que rien ne doit paroitre plus frivole que ce titre. En effet, ſuppoſé, ce qu'on conteſte ailleurs, que Mouzaferzingue eut été légitimement établi Souba de Golkonde, il reſte toûjours conſtant, par l'exemple de Sabder-Aly-Kan, qu'il n'étoit point autoriſé à faire cette ceſſion, & qu'elle ne pouvoit être valable ſans la ratification de la Cour Mogole. C'eſt un paradoxe de ſoûtenir que ſon poſte lui donnoit le droit de diſpoſer des Terres de l'Empire. C'en eſt un autre de prétendre que ce poſte fut dû à ſa naiſſance. Car dans ces deux cas il auroit été Souverain abſolu & héréditaire. Mais à quoi bon s'appuyer d'une donation, qui, après la priſe de poſſeſſion, devenoit d'elle-même une formalité ſuperflue? Les Relations, publiées par les François, nous apprennent „ que dans le tems que Nazerzingue „ étoit campé près de Pondichery, il avoit „ envoyé ordre aux Gouverneurs particuliers de *Maſulipatnam* & de *Yanaon*, d'en „ chaſſer les François, & de mettre le ſcellé „ ſur leurs Loges; Mais que M. Dupleix en „ étant informé, avoit fait partir ſecrétement, par Mer, un Détachement de deux „ cens hommes, qui s'étoient rendus maîtres „ de ces deux Places ſans la moindre réſiſtance". Les Hollandois, pour qui les François n'eurent pas la même complaiſance que les Maures, furent obligés de ſe retirer ailleurs. Ce fait nous eſt auſſi confirmé par les Miſſionnaires Danois, dans ſes principales circonſtances.

(*m*) Mercure Hiſt. & Polit., Nov. 1751. *pag.* 541 & ſuiv.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751.

TANT d'avantages que les François retiroient de leur Victoire, engagèrent M. Dupleix à la célébrer dignement, par la fondation d'une Ville dans l'endroit même où Nazerzingue avoit perdu la vie. La Ville fut alignée d'une manière fort régulière. On y bâtit deux magnifiques Chaudriers, ou maisons à l'usage des Voyageurs: & M. Dupleix donna trois mille roupies pour être distribuées entre ses nouveaux Sujets, à qui il accordoit plusieurs beaux privilèges pendant un certain nombre d'années (*n*). Enfin, pour perpétuer la mémoire de ce grand événement, on devoit élever un superbe Monument, avec une Inscription en diverses Langues; Mais malheureusement pour la vanité du Fondateur, la Ville fut détruite par les Troupes ennemies, avant que l'Inscription fut entièrement achevée. Les Anglois ont cependant eu soin de nous la conserver, en François, dans leurs Ecrits (*o*).

Ville fondée par M. Dupleix, en mémoire de ses victoires.

INSCRIPTION.

„ CETTE Ville, nommée DUPLEIX, (mot Persan qui signifie *Victo-*
„ *rieux en Guerre*) a été fondée en mémoire de la Bataille gagnée par les
„ François, par le Commandant Monsr. *le Prevost de la Touche*, sur l'Ar-
„ mée de *Nazir-zingue*, où il a été tué. Cet événement est arrivé le 16
„ Décembre, l'An 1750., la 36me Année du Règne de *Louis XV*, & la
„ 3me de celui de *Hamet-Sha* (*p*), sous le Gouvernement de Monsr. *Jo-*
„ *seph François Dupleix*, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de
„ *St. Louis*, Chevalier de *St. Michel*, & Commandant Général de la Nation
„ Françoise dans l'Inde, la 8me Année de son Gouvernement".

APRÈS cette petite digression, qui ne doit pas paroitre hors de propos, suivons le grand Héros des François jusqu'au bout de sa brillante, mais courte carrière. Une autre Relation apportée par le Vaisseau l'*Achille*, parti de Pondichery vers le milieu du mois d'Octobre 1751, nous apprend les circonstances de son desastre.

Mouzaferzingue est tué en chemin par ses Alliés.

„ IDAYÈT-MODIKAN-MOUZAFERZINGUE, étant en marche pour aller pren-
„ dre possession de ses Etats, les Patanes, un des Peuples ses Alliés, pil-
„ lèrent une partie de son équipage & de ses bagages. Non contens de
„ cette insulte, ils parurent vouloir abandonner tout-à-fait son parti, &
„ quitter l'Armée. Le Nabab fondit sur eux, pour en tirer vengeance;
„ mais dans la mêlée, il fut atteint d'une flèche, qui le fit tomber sans
„ vie de dessus son éléphant. Les François, qui accompagnoient ce mal-
„ heureux

(*n*) Les heureux succès du Gouverneur de Pondichery, ont été célébrés, en 1749, d'une façon aussi singulière, par M. Dupleix son Frère, Fermier Général, qui dota & maria douze filles des plus pauvres de ses Paroisses du *Soissonnois*, en leur assignant des prix, dont le montant devoit augmenter à proportion du prompt & nombreux accroissement de leurs familles. Ces arrangemens galans de M. Dupleix méritent d'autant plus d'être rappellés, qu'ils paroissent avoir fourni l'idée des mariages de cette nature, qu'on a vû faire en France, deux ans après, à l'occasion de la naissance de M. le Duc de Bourgogne.

(*o*) Genuine Account.

(*p*) Ou *Achmet-Schah*, Grand Mogol, Fils unique & Successeur de Mahomet-Schah, mort en 1748, après un règne de trente années.

„ heureux Prince pour le ſoûtenir au beſoin, appercevant du deſordre „ dans ſes Troupes, attaquèrent les Patanes, & les obligèrent de prendre „ la fuite.

Derniers Guerres de l'Inde. Supplement. 1751.

„ Aussi-tôt que la nouvelle de la mort de Mouzaferzingue fut répan- „ due, tous les Chefs des Alliés s'aſſemblèrent, & ſentant de quelle impor- „ tance il étoit, de ne pas laiſſer long-tems ſans Maître, une Armée ſi nom- „ breuſe & compoſée de tant de différentes Nations, ils ſe réunirent tous „ en faveur de *Sayet-Mohamet-Kan-Bahadour-Salabetzingue*, frère de feu Na- „ zerzingue. Il fut préferé au fils de Mouzaferzingue, parceque ce jeune „ Prince étoit âgé ſeulement de trois ou quatre ans (*q*); mais on lui aſſu- „ ra une forte penſion, de même qu'à ſa Mère, ſur les revenus d'un vaſte „ domaine.

Salabetzingue, frère de Nazerzingue, eſt élu Nabab à ſa place.

„ Lorsque le nouveau Nabab, Salabetzingue, eut été reconnu, en „ cette qualité, par toute l'Armée, il envoya chercher M. de *Buſſy*, Com- „ mandant du Détachement des Troupes Françoiſes; & l'ayant fait aſſeoir „ entre lui & ſes frères, il lui demanda l'amitié des François (*r*). Il lui „ dit qu'il confirmoit toutes les donations que ſon Prédéceſſeur leur avoit „ faites; & il ajoûta, que rien ne borneroit l'étendue de ſa reconnoiſſance, „ ſi les François vouloient l'accompagner juſques dans ſes Etats, ainſi qu'ils „ y étoient diſpoſés pour Mouzaferzingue. Comme il n'y avoit point de „ parti plus avantageux à prendre, que d'entrer dans les vûes du nouveau „ Nabab, on ſe mit en marche pour le ſuivre. Pendant la route, il „ envoya, à Pondichery, les *Paravana*, ou Titres de propriété, de Ma- „ ſulipatnam & de ſes dépendances, & de l'Iſle de Divi, qui avoient été „ concedées par ſon Prédéceſſeur (*s*). Le Gouverneur du Fort de *Canoul*, „ ſitué ſur le chemin de Pondichery à Golkonde, voulut faire quelque „ réſiſtance; mais un petit nombre de François, commandés par les Srs. „ *le Normand* & *Kerjean*, emporta le Fort d'aſſaut. Quelques jours a- „ près cette expédition, on reçut avis, qu'un Chef des Marattes, nom- „ mé *Bajiro* (*t*), à la tête de vingt-cinq mille hommes, ſe préparoit à „ attaquer Salabetzingue. Ses menaces, qui ne tendoient qu'à tirer de „ lui une ſomme conſidérable, s'évanouïrent à l'approche de l'Armée. *Ram-* „ *des-Pendet*, Premier Miniſtre de Mouzaferzingue, & qui avoit paſſé, en „ cette qualité, auprès du nouveau Prince (*v*), fut chargé d'aller traiter „ avec

Il recherche l'amitié des François, & confirme les donations de ſon Prédéceſſeur.

Alliance qu'il fait avec un Chef Maratte.

(*q*) L'Auteur du *Nederl. Gedenkboek*, a mal traduit ce paſſage, en mettant le frère de Nazerzingue pour le fils de Mouzaferzingue.

(*r*) On a remarqué que Nazerzingue avoit encore trois frères, qui furent faits priſonniers par Mouzaferzingue, & ceci le confirme. S'il doit paroître fort naturel, que Salabetzingue, inſtruit par le malheur de ſon frère, recherchât l'amitié des François; il n'eſt pas ſi facile à comprendre, comment ceux-ci pouvoient la lui accorder, *au préjudice du légitime héritier*, pour parler comme eux; mais ils lèvent encore eux-mêmes la difficulté, en ajoûtant, „ qu'il n'y avoit point de parti *plus avantageux* „ à prendre, que d'entrer dans ſes vûes".

(*s*) Cette confirmation eſt tout auſſi defectueuſe que la donation même, parceque le nouveau Nabab n'avoit pas été reconnu par la Cour Mogole.

(*t*) C'eſt peut-être encore le Raja *Badgira*, que M. Otter dit être mort environ l'an 1739. Voyez nôtre Note (*b*), ci-deſſus, *pag.* 30.

(*v*) Pourquoi ne pas prendre plutôt Shah-Navaz-Kan, qui avoit été *ſi fidèle* à Nazerzingue ſon frère? Il ne paroit pas que la recommandation de M. Dupleix, en faveur de ce Miniſtre, ait eû beaucoup de poids auprès des deux derniers Nababs.

avec Bajiro, & il réuſſit ſi bien, que celui-ci demanda l'amitié du Nabab & des François.

Son entrée dans les deux Capitales de ſes Etats.

„ Ce fut vers le milieu d'Avril, que Salabetzingue, dont l'Armée ſe groſſiſſoit tous les jours, par la jonction de ſes Alliés, entra dans *Ayder-abad*, grande Ville, aujourd'hui Capitale du Royaume de Golkonde; l'ancienne n'étant plus qu'une ſimple Forteresſe (*x*). Salabetzingue y renouvella, aux François, toutes les marques d'eſtime & de reconnoiſſance qu'il leur avoit déja données. Après un ſéjour de près d'un mois dans Ayder-abad, le Nabab, avec le Détachement des Troupes Françoiſes, marcha du côté d'*Aureng-abad*, Capitale du Royaume de ce nom (*y*). En y allant, il reçut, de la Cour de Dehly, le Firman du Grand Mogol, qui lui donnoit toute autorité ſur le Dekan (*z*).

Il eſt confirmé par le Grand Mogol.

Richeſſes que rapporte le Détachement François.

„ Dans cette marche, les François n'ont perdu, par maladie ou déſertion, que quinze hommes, & n'en ont eû que trois de tués (*a*)". D'autres avis ajoûtoient, que tous ceux qui compoſoient ce Détachement étoient revenus chargés de perles & de diamans; que M. de Buſſy, qui le commandoit, avoit des millions pour ſa part; & que les Officiers & les Soldats étoient partagés à proportion (*b*). Ainſi l'Auteur Anglois, qui nous a déja fourni pluſieurs détails curieux, n'avoit pas tort de dire „ qu'ils „ alloient moins pour accompagner Mouzaferzingue que pour faire leur „ bourſe (*c*)". Mais il eſt étonnant, que dans une narration ſuivie des dernières Guerres de l'Inde, le même Auteur ſe ſoit borné à cette ſimple remarque, ſans nous apprendre ce qui s'étoit paſſé depuis le départ juſqu'au retour du Détachement François (*d*). Cependant les Miſſionnaires Danois nous confirment la mort de Mouzaferzingue, quoiqu'avec quelque différence par rapport aux circonſtances, dont ils ne ſe trouvoient pas à portée d'être exactement informés (*e*).

Il

(*x*) Ayder-abad, ou *Hayder-abad*, eſt auſſi le nom que les Perſans & les Mogols donnoient anciennement à la Ville de Golkonde même. Voyez le Tome XIII. *pag.* 414.

(*y*) On ne déſigne jamais le Dekan ſous le nom de cette Capitale, qui l'eſt en même-tems de Golkonde; ces deux Etats ne forment plus qu'un Gouvernement, dont Aureng-abad eſt comme le centre, où le Viceroi Mogol fait ſa réſidence.

(*z*) Si l'on admet l'*hérédité*, où eſt le droit de primogéniture dans la ſucceſſion du Gouvernement de Golkonde, dont relevoit celui d'Arcatte; & que peut-on alleguer pour juſtifier les entrepriſes d'une Nation étrangère contre Anaverdi-Kan & Nazerzingue? A la vérité la Cour Mogole n'avoit pas beaucoup à dire dans tous ces démêlés; mais ſa foibleſſe eſt-elle un titre légitime pour empiéter ſur ſes droits?

(*a*) Mercure, May 1752, pag. 590.

(*b*) *Ibid.* pag. 588.

(*c*) *Genuine Account.* Il remarque, à cette occaſion, qu'à peine y avoit-il un ſeul Officier qui ne fût allié à Monſieur ou à Madame Dupleix.

(*d*) M. Green n'en ſait non plus aucune mention, & la fin de ſon Mémoire prouve qu'il ignoroit même la mort de Mouzaferzingue & l'élevation de Salabetzingue, ou qu'il ne croyoit pas ces deux événemens bien conſtatés.

(*e*) Ces Miſſionnaires marquoient, dès le 23 Février de cette année, qu'on avoit des avis du Nord, que le parti de feu Naſſa-Singa, qui s'étoit conſidérablement renforcé, ayant rencontré l'autre dans les montagnes d'Arcatte, Muſtapha-Singa & les François qui l'accompagnoient, avoient été taillés en pièces. Ils ajoûtent, que ſur cette nouvelle, le fils de Sander-Saheb, que les François venoient d'établir en qualité de Nabab d'Arcatte, s'étoit retiré à Pondichery. C'eſt ainſi qu'ils nomment, dans d'autres endroits, tantôt Sander-Saheb, tantôt ſon fils. Ici ils diſent que le dernier avoit embraſſé la Religion Romaine, un an auparavant, & qu'il étoit alors occupé à faire bâtir une Egliſe à Arcatte. Mais on doit s'en tenir aux Relations des François.

Il eſt tems de rejoindre nos premiers Guides, pour les ſuivre dans des routes qui leur ſont mieux connues, en continuant de ſuppléer aux omiſſions de l'un, par les obſervations de l'autre. Après le départ de Mouzaferzingue, les François & leurs Alliés ne tardèrent pas de ſe répandre dans l'Etat de Tanjour, dont ils menaçoient la Capitale d'un nouveau Siège. Au commencement du mois de Février, ils étoient déja maîtres des Diſtricts de *Tiruvalur*, de *Mannar-covil* & de *Cumbagonam*, où ils n'avoient point trouvé de réſiſtance. Mais les Anglois ayant envoyé, de leur côté, des ſecours à Tanjour & à Tirichinapaly, il ne ſe paſſa rien de remarquable entre les deux partis pendant quelques mois (*f*).

Dernières Guerres de l'Inde. Supplément. 1751. Invaſion des François dans l'Etat de Tanjour.

Sander-Saheb, qui avoit aſſemblé un Corps conſidérable de Troupes, profitant de cette diverſion, partit de Pondicher, vers la fin du mois de Mars, pour aller aſſiéger *Chettaput* (*g*), Forteresſe importante, dont il s'empara par ſurpriſe: *Arni* (*h*) autre Forteresſe, à moitié chemin d'Arcatte, fut ſa ſeconde conquête. Enſuite il s'avança juſqu'à *Velour* (*i*), dont le Gouverneur, Muley-Aly-Kan, ſon Beaufrère, compoſa avec lui pour une ſomme d'argent (*k*). Après quoi Sander-Saheb ſe rendit à Arcatte, où il fit quelque ſéjour, & de-là il revint devant Tirichinapaly avec la plus grande partie de ſon Armée (*l*).

Progrès de Sander-Saheb du côté du Nord.

Dans cet intervalle, Mahomet-Aly-Kan conclut un Traité d'alliance avec les Anglois, à qui il accorda enfin les conceſſions qu'on leur avoit refuſées depuis ſi longtems; & ceux-ci, de leur côté, s'engageoient d'aſſiſter le Nabab de toutes leurs forces. En vertu de cette Convention, on détacha, le 4 Avril, un Corps de quatre cens Européens, avec un train d'Artillerie, ſous le Commandement du Capitaine *Gingen* (*m*), pour obſerver les mouvemens des ennemis, & empêcher qu'ils ne ſe jettaſſent dans Tirichinapaly, où le Capitaine *Cope* fut envoyé en même-tems pour mettre cette Ville en bon état de deffenſe. Les ennemis s'étant avancés juſqu'à Trevedy, y reſtèrent près de ſix ſemaines, tandis que les Anglois étoient poſtés à *Travendaparum* (*n*), entre les deux Places. Enfin, les uns & les autres marchèrent du côté de *Volkonda* (*o*), où Mahomet-Aly-Kan joignit les Anglois avec toutes ſes Troupes. Les deux Armées campèrent en cet endroit pendant trois ſemaines, à peu de diſtance l'une de l'autre, mais de chaque

Traité d'alliance entre Mahomet-Aly-Kan & les Anglois.

Ceux-ci envoyent des ſecours au Nabab.

Marches & Campemens.

(*f*) Miſſionnaires Danois. L'Auteur du *Genuine Account* ne dit rien de cette invaſion dans l'Etat de Tanjour; mais il fait le récit des progrès de Sander-Saheb du côté du Nord, dont les Miſſionnaires ne parlent pas.

(*g*) Ou *Chillipettah*, & ſelon M. d'Anville, *Sbettam-pettu*, à trente ou quarante miles au Sud d'Arcatte.

(*h*) Ou *Arani*, ſuivant le même Géographe, à dix miles au Sud d'Arcatte.

(*i*) Forteresſe à environ quinze miles à l'Oueſt d'Arcatte.

(*k*) L'Auteur remarque que c'eſt le même, qui aſſaſſina, en 1742, Sabder-Aly-Kan, ſon Beaufrère, Nabab d'Arcatte. (Voyez ci-deſſus, *pag.* 52 & 53.) On le diſoit extrêmement riche, & quoiqu'il paſſât en général pour l'Ami de Sander-Saheb, il avoit toûjours évité avec ſoin de le paroître.

(*l*) Genuine Account.

(*m*) Officier Suiſſe de beaucoup de bravoure, qui avoit été au Siège de Madras.

(*n*) Ou *Tirivandi-puram*, Bourg ſitué immédiatement hors des limites du Fort Saint-David.

(*o*) Forteresſe éloignée de ſoixante-dix miles au Sud-Oueſt de Saint-David; M. Green la nomme auſſi *Ulancodi latu*, d'après M. d'Anville. Voyez nôtre Carte.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE SUPPLEMENT. 1751.

chaque côté de la Ville. Enſuite le Capitaine Gingen ayant reçu quelques renforts d'Angleterre, eut ordre de faire tout ſon poſſible pour livrer le combat aux ennemis.

Diverſes eſcarmouches avec les François.

Dans cette vûe le Gouverneur, qui ſe reconnoiſſoit Sujet & Ami de Mahomet-Aly-Kan, fut ſommé, au nom du Nabab, de donner entrée aux Troupes, dans ſa Fortereſſe; mais ſur ſon refus, on réſolut le 1er Juillet, de mettre le feu à la Ville. Le Gouverneur, pour ſe vanger, ouvrit ſes portes aux François, qui commencérent auſſi-tôt l'attaque avec quatre piéces de campagne, tandis que le gros de leur Armée vint prendre en flanc le Nabab, & le chargea ſi vivement qu'il fut obligé de ſe retirer avec précipitation à *Utatûr* (*p*), laiſſant en arrière la plûpart de ſes munitions & de ſes bagages. Les ennemis le pourſuivirent, & s'étant campés à cinq miles de diſtance de ſon Armée, ils firent, peu de jours après, une nouvelle attaque contre ſon avant-garde, commandée par le Capitaine *Dalton*, qui les repouſſa avec une perte conſidérable. Mais la déſertion s'étant miſe dans les Troupes du Nabab, qui manquoient d'ailleurs de proviſions, l'Armée paſſa le Coloram, qui eſt un des bras du Fleuve Caveri, & vint camper ſous les murs de Tirichinapaly. Les ennemis ſuivirent de près, & traverſant auſſi le Coloram, ils s'emparérent du fameux Pagode de *Siringam* (*q*), quatre miles au Nord des Alliés. Les premiers n'avoient pas des forces ſuffiſantes pour entreprendre le Siége de cette Ville, mais comme ils en recevoient journellement de nouvelles, on jugea à propos de détacher autant de Troupes dont on pourroit ſe paſſer, pour faire une diverſion dans la Province d'Arcatte.

Les deux Armées paſſent le Coloram.

Diverſion des Anglois du côté d'Arcatte.

M. *Clive*, jeune homme, qui étoit Pourvoyeur de l'Armée, ſe ſentant plus d'inclination pour le ſervice militaire, offrit de ſe mettre à la tête des Troupes qu'on deſtinoit à cette expédition. Après en avoir reçû la commiſſion, en qualité de Volontaire, ſans paye, il partit pour Madras, le 2 de Septembre, à bord d'un Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, avec cent trente Européens, qui furent renforcés par quatre-vingts autres de la Garniſon du Fort Saint-George, d'où il marcha droit à Arcatte, dont il s'empara ſans réſiſtance (*r*). Les Habitans, craignant le pillage, lui offrirent une rançon conſidérable; Mais le généreux Clive, loin de l'accepter, fit publier, que ceux qui voudroient reſter dans la Place, n'y ſeroient expoſés à aucune inſulte; & que ceux qui préféreroient d'en ſortir, auroient la liberté de partir avec tous leurs effets, à l'exception des vivres, dont on leur payeroit le juſte prix. Une ſi ſage conduite lui acquit la confiance & l'affection des Peuples, au point que, dans la ſuite, ceux d'entre les Habitans qui s'étoient retirés de la Fortereſſe, ſe crurent obligés, par reconnoiſſance, d'avertir Clive de tous les deſſeins des ennemis; ce qui pro-

Priſe de cette Place.

(*p*) Fort à vingt miles de Volkonda, & à moitié chemin de Tirichinapaly. Ce lieu ne ſe trouve point dans la Carte de M. d'Anville, non plus que la route ſur laquelle M. Green le met dans la ſienne.

(*q*) Ou *Sbirangam*, ſitué dans une Iſle formée par les deux principaux bras du grand Caveri. Voyez ci-deſſus, *pag.* 11.

(*r*) Le 12 Septembre, ſuivant les Miſſionnaires Danois. Ils ajoûtent, que la Garniſon de la Fortereſſe, conſiſtant en cinq cens hommes de Cavalerie & mille d'Infanterie, avoit pris la fuite à l'approche de ce petit Détachement Anglois.

1751.

probablement sauva la Place; Car peu de tems après, le fils de Sander-Saheb parut devant Arcatte avec de grandes forces, qu'il avoit amenées de Tirichinapaly (*s*). Clive renfermé dans sa Forteresse, fit de si fréquentes sorties sur les ennemis, que le 4 d'Octobre, il n'étoit pas encore entièrement investi; & quoique le Siège fut conduit par les François, il se passa encore plus de quinze jours avant qu'ils eussent fait aucune bréche. Au bout de ce tems, ils en firent deux très-considérables; mais négligeant de donner l'assaut tout de suite, Clive profita de ce délai, pour reparer sa muraille, & la mettre en meilleur état de deffense que les autres parties de la Citadelle. Cependant, le 25 Novembre (*t*), à trois heures du matin, les Assiégeans firent une attaque contre les deux bréches, & voulurent forcer une des portes avec des éléphans. Mais Clive, qui avoit été averti de leurs desseins, se trouva si bien préparé, à la faveur de quelques Batteries masquées, qu'il les repoussa de tous côtés, & en fit un terrible carnage, principalement aux deux bréches, d'où il ne se sauva pas vingt hommes, de tous ceux qui y formoient l'attaque. Le lendemain, un Corps de Soldats Européens, avec deux mille Marattes, détachés de Tirichinapaly, sous les ordres du Capitaine *Kilpatrick*, ayant paru, les ennemis se retirèrent avec la plus grande précipitation, abandonnant leur artillerie & une partie de leurs bagages (*v*).

Le fils de Sander-Saheb en fait le Siège.

Il est obligé de se retirer avec une perte considérable.

Après avoir laissé à Arcatte une Garnison suffisante, sous les ordres du Capitaine Kilpatrick, Clive en partit, avec les Marattes, pour réduire *Timery* (*x*), *Káveri-pákkam* (*y*) & d'autres Forts dans les environs, dont il confia la garde à quelques Soldats Européens. Ensuite il résolut d'aller chercher les ennemis, qui avoient alors reçu des renforts considérables. Le 14 Décembre, Clive rencontra leur Armée dans les plaines d'Arani, & vers le midi, il donna les ordres pour l'attaque. Le combat dura cinq heures, & les ennemis furent entièrement défaits, avec perte, du côté de Clive, de vingt-deux hommes, tant tués que blessés. C'étoient des Européens; car pour les autres, dit l'Auteur, il est rare qu'on en fasse le compte. Aussi néglige-t'il de marquer à combien se montoit celle des ennemis (*z*).

Les Anglois prennent divers Forts.

Les Maures sont défaits dans une Bataille.

Le

(*s*) M. Green remarque, qu'il paroît par cette circonstance, que Sander-Saheb avoit assiégé Tirichinapaly. Les Missionnaires Danois disent, que les Anglois, qui campoient aux environs de la même Ville, se trouvoient serrés de fort près par les ennemis; & que Sander-Saheb, sur l'avis de la prise d'Arcatte, ayant voulu partir, les premiers étoient tombés sur son arrière-garde, & lui avoient enlevé une partie de ses bagages.

(*t*) Dans l'Original, on lit Juillet. M. Green a mis Octobre; mais les Missionnaires Danois disent que ce fut vers la fin de Novembre, comme l'article suivant semble l'indiquer; ce qui est d'autant plus honorable pour les Assiégés.

(*v*) *Genuine Account.* Ce récit est confirmé par les Missionnaires Danois. Ils ajoûtent que les Assiégeans laissèrent trois cens morts sur la place, & que le nombre de leurs blessés se montoit à environ quatre cens. Selon eux, les Anglois n'eurent que neuf hommes tués & trois blessés.

(*x*) C'est un Fort peu éloigné d'Arcatte. Suivant les Missionnaires Danois, les Anglois y firent un butin considérable. Outre une somme de douze mille roupies en espèces, ils y trouvèrent la tente de Nazerzingue, dont les piliers étoient d'argent, & une caisse contenant sa vaisselle, &c. Sander-Saheb, à qui ces effets étoient tombés en partage, les avoit fait transporter à Timery, où il les croyoit en sûreté.

(*y*) L'Auteur le nomme mal *Covery-pauk.*

(*z*) *Genuine Account.* Le rapport des Missionnaires Danois peut suppléer à cette négligence, qui est d'un usage ridicule dans l'Inde.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1751.

Autres conquêtes des Anglois.

Le lendemain, Clive fit ſommer le Gouverneur d'Arani, qui, ſans héſiter, ſe déclara ſujet du Nabab Mahomet-Aly-Kan, & offrit de recevoir telle Garniſon qu'on voudroit envoyer dans ſa Fortereſſe. De-là Clive marcha à *Cangibouram* (*a*), Pagode fortifié, d'où les ennemis étoient à portée d'intercepter toutes les proviſions qu'on faiſoit paſſer à Arcatte. Il y arriva le 25 Décembre, & ayant fait une bréche à la muraille, la Garniſon qui avoit refuſé de ſe rendre, prévint l'aſſaut, en abandonnant la Place, à la faveur des ténèbres (*b*).

1752.

Les ennemis pillent leurs Habitations.

Les ennemis ne paroiſſant plus, le Capitaine Clive retourna avec ſes Troupes à Madras, d'où il ſe rendit au Fort Saint-David; mais à peine y avoit-il été un mois, que raſſemblant un Corps conſidérable, à Chettam-pettu, ils marchèrent au *Mont*, Lieu éloigné de neuf miles de Madras, où les principaux de la Nation Angloiſe ont leurs maiſons de campagne, qu'ils pillèrent, ſans y rien laiſſer de tout ce qu'ils purent arracher, juſqu'aux ferrures des portes, & aux barreaux des fenêtres. Ils emportèrent de même les proviſions qu'ils trouvèrent en différens endroits, & le tout fut envoyé à Pondichery.

Ils ſont de nouveau battus.

Sur cet avis, le Capitaine Clive fut renvoyé avec un Détachement à Madras, où ayant reçu un renfort de cent ſoixante hommes du Bengale, quelques Cipayes, & un petit nombre de chevaux, il ſe mit en marche, au mois de Mars 1752, & trouva les ennemis fortement retranchés dans leur Camp à *Vendalur*, Place éloignée de Madras d'environ quinze miles. A la nouvelle de ſon approche, ils décampèrent pendant la nuit, & prirent la route d'Arcatte, qu'ils croyoient trouver ſans Garniſon, M. Dupleix leur ayant aſſuré qu'il n'y avoit qu'un Sergent & dix-huit à vingt hommes; mais Clive les pourſuivit de ſi près, qu'ils ſe virent obligés d'abandonner leur deſſein d'eſcalader la Ville. Ils furent ſe camper à quinze miles de-là, près du Fort de Kâveri-pâkkam, dans une poſition extrêmement avantageuſe. Clive, qui ne penſoit pas qu'ils fuſſent ſi proche, fut encore plus ſurpris de les voir dans une ſituation où il n'étoit guères poſſible de les forcer. Cependant ayant apperçu un grand foſſé ſec avec une haute levée de terre, ſur leur aîle droite, il ſe hâta d'y faire entrer ſon monde. Les ennemis, trompés par l'avis que M. Dupleix leur avoit donné de la foibleſſe de Clive, quittèrent leur Poſte & marchèrent à lui avec toute la confiance que leur inſpiroit la ſupériorité de leur nombre. Ils avoient quinze cens Cipayes, & cent François en front, huit pièces de canon, avec cinquante Européens poſtés ſur une éminence, qui for-

Selon eux, les Maures eurent quatre cens hommes tués ſur le champ de bataille. La perte des François fut de vingt hommes, y compris leurs Caffres. Quatre cens de leurs Cipayes mirent bas les armes & ſe rendirent à diſcrétion. Les Marattes, qui s'étoient joints aux Anglois, eurent pour leur part du butin, trois cens chevaux, deux éléphans & cinq chameaux; les Anglois, trente-deux chevaux & deux chameaux, outre les munitions & le bagage. Ces Miſſionnaires ajoûtent, que le fils de Sander-Saheb eut à peine le tems de ſe ſauver avec une vingtaine de Cavaliers.

(*a*) Ou *Canje-varam*, grande Ville & célèbre Univerſité des Bramines, à quarante ou cinquante miles de Madras.

(*b*) *Genuine Account.* Les Miſſionnaires Danois diſent que la Garniſon étoit compoſée en partie de François, & que les Anglois y avoient trouvé quatre groſſes pièces d'Artillerie.

formoient leur aîle gauche. La droite étoit compoſée de dix-ſept cens chevaux. Clive, qui ne demandoit pas mieux que de les attirer hors de leur Camp, alla fièrement à leur rencontre, & s'avançant à la portée de la bayonnette, il les contraignit bien-tôt de ſe retirer dans leurs retranchemens; mais comme il faiſoit déja obſcur, & que la plûpart de ſes Troupes étoient ſans expérience, la Victoire reſta indéciſe pour quelques momens, juſqu'à-ce qu'ayant envoyé un Détachement, qui devoit faire un grand détour pour tomber ſur l'arrière de leur Batterie, ce projet lui réuſſit ſi bien, qu'à la première décharge que fit le Détachement, en arrivant, tous les François mirent bas les armes & ſe rendirent priſonniers; Les autres Troupes, principalement la Cavalerie, ſe ſauvèrent à la faveur de la nuit. Dans cette action, Clive fit priſonniers, deux Lieutenans, quarante-huit Soldats Européens, vingt-quatre Topaſſes ou Portugais du Pays, outre les morts & les bleſſés, qui ſe montoient à-peu-près à pareil nombre. Il prit auſſi huit pièces de canon, deux cens baſſeaux d'armes, & huit tombereaux de poudre. De ſon côté, Clive n'eut que deux Bas-Officiers bleſſés, & vingt-cinq Soldats, tant Noirs que Blancs, tués ou bleſſés (*c*). Cet événement arriva le 12 de Mars.

Les ennemis ainſi chaſſés une ſeconde fois de la Province d'Arcatte, le Capitaine Clive eut ordre de marcher incontinent à Saint-David, où il arriva le 22 de ce mois. Chemin faiſant, du côté de Gingy, il détruiſit la Ville naiſſante de M. Dupleix (*d*). Dans le même-tems le Major Laurence étant revenu d'Angleterre (*e*), on lui défera le Commandement des Troupes, qu'il avoit demandé. Ce Major partit le 28, avec le Capitaine Clive (*f*), à la tête d'un Corps de quatre cens Européens, & de mille Cipayes. Il menoit avec lui un convoi conſidérable de proviſions & de munitions pour Tirichinapaly. Il arriva, le 8 Avril, près de *Coyl-addi*, ou *Kod-addi*, à ſeize miles au Nord-Eſt de cette Ville; & juſques-là il n'avoit point été inquiété dans ſa marche; mais alors l'ennemi tâchant de tirer avantage de ſa ſituation, détacha un gros Parti de Troupes Françoiſes de l'Armée de Sander-Saheb, pour aller élever un retranchement ſur le chemin des Anglois, & interrompre leur paſſage à coups de canon; ce qui obligea le Major Laurence d'en faire autant. On ſe canonna de part & d'autre, & il y eût des deux côtés quelques hommes tués: mais les ennemis ne s'étant point avancés, le Major partit le jour ſuivant, & continua ſa marche vers Tirichinapaly. Comme le chemin étoit à la vûe du Camp des ennemis, ils ſortirent avec toutes leurs forces pour venir s'oppoſer à ſon paſſage. Le Major marcha droit à eux, afin de couvrir ſon bagage; il eſſuya le feu de leur Artillerie, qui ne lui fit pas grand mal, au-

Avantages remportés par les Anglois, du côté de Tirichinapaly.

(*c*) On auroit dû informer auſſi le Lecteur, du nombre des Naturels qui étoient joints aux Anglois, puiſque ceux de l'Armée ennemie ſont bien mentionnés. Ce ſeroit le moyen de ſe former une juſte idée du mérite de cette action.

(*d*) Voyez ci-deſſus, *pag.* 104. Les Papiers publics, qui ont donné cette Relation, ont fait une grande faute, en écrivant, que chemin faiſant, Clive prit Saint-David.

(*e*) Il étoit parti des Indes au mois de Septembre 1750.

(*f*) Genuine Account.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1752.

au-lieu que la ſienne les incommoda ſi fort, qu'ils furent obligés de ſe retirer dans un terrain plus bas. Le Major Laurence profitant de ce répit, paſſa avec tout ſon monde, & joignit l'Armée cette même nuit. Les ennemis perdirent, dans cette action, plus de trois cens chevaux, outre *Alem-Kan*, homme de grande importance dans ce Pays (*g*).

Ils s'emparent de divers Poſtes aux environs.

LE Major Laurence ayant joint le Capitaine Gingen, qui étoit toûjours campé près de Tirichinapaly, Clive fut détaché avec quatre cens Européens, quelques Cipayes & Cavaliers Marattes, pour couper aux ennemis la retraite à Pondichery, au cas qu'ils vouluſſent l'entreprendre. Comme ils avoient un bon Fort, nommé *Samea-veram*, qui étoit un Pagode, ſitué au bord du Coloram, ſur la route d'Utatûr, Clive ſe propoſoit de les en déloger, lorſqu'il eût avis que le Capitaine d'Auteuil étoit arrivé de Pondichery à Utatûr, avec de l'argent & des proviſions pour l'Armée. Auſſi-tôt il ſe mit en marche, le 26 d'Avril, dans le deſſein d'aller à ſa rencontre; mais l'ayant manqué, il revint, la même nuit, fort fatigué, près de Samea-veram, dont il inveſtit, au point du jour, le Fort ou Pagode. L'Officier qui y commandoit, ayant fait une ſortie, dans laquelle il fut tué, avec la plûpart de ceux qui l'accompagnoient, le reſte, conſiſtant en ſoixante-ſix Européens, ſe rendit à diſcrétion, après quelque réſiſtance. Les Cipayes voulant s'échaper, furent tous taillés en pièces. La perte des Anglois fut d'un Enſeigne tué, & de huit hommes tant morts que bleſſés. Sur cette nouvelle, Sander-Saheb, qui campoit ſous les murs de Shirangam, ſe retira dans le Pagode même.

LES ennemis étoient encore maîtres d'un autre Pagode fortifié, nommé *Acheveram* (*b*), à la faveur duquel ils fourrageoient la campagne. On avança contre ce Fort, par de régulières approches, à la diſtance de cent toiſes, d'où l'on battit la muraille en brêche. Après y avoir fait une ouverture juſqu'aux fondemens, Clive ſe préparoit à monter l'aſſaut, lorſque les Aſſiégés arborèrent le Drapeau blanc, pour demander à capituler; mais les Cipayes, qui ſe préſentèrent les premiers devant la brêche, ne comprenant point ce ſignal, n'en pouſſèrent pas moins vivement l'attaque; ce qui intimida ſi fort les ennemis, que vingt-cinq François ſe jettèrent dans la Rivière, où ils périrent tous à la reſerve de quatre. Trois Officiers & ſoixante-douze hommes, qui formoient le reſte de la Garniſon, furent faits priſonniers.

Plaintes mal-fondées des François.

Les Officiers ſe plaignirent amèrement de ce qu'on n'avoit eu aucun égard pour leur Drapeau. Cependant il eſt certain que ſi Clive n'eût retenu les Cipayes, les François auroient été taillés en pièces. A ce grief, le Gouverneur de Pondichery en ajoûtoit un autre, au ſujet du mépris injurieux que cet Officier avoit marqué pour ſa Nation; mais cette inveſtiti-

(*g*) Tout ceci, depuis la Note précédente, a été omis par l'Auteur du *Genuine Account*, qui dit ſeulement que les Anglois avoient eû quelques petites eſcarmouches de peu de conſéquence, dans leur marche de Saint-David. Ces circonſtances ſont tirées d'une Lettre du Fort Saint-George, en datte du 5 Juillet. Le Major Laurence marquoit auſſi, dans ſa Lettre du 12 Juin, qu'il avoit été attaqué deux fois, & la ſeconde par toute l'Armée ennemie.

(*b*) C'eſt apparemment ce Pagode qui paroit, ſans nom, dans nôtre Carte, au-deſſus de celui de Samea-veram, ſur le bord du Coloram.

1752.

ive doit être plutôt regardée comme l'effet du reſſentiment perſonnel de M. Dupleix contre le Capitaine Clive, à qui il ne pardonnera jamais d'avoir détruit ſa nouvelle Ville.

Un de leurs convois eſt pris dans Volkonda.

Après la réduction d'Acheveram, où les Anglois trouvèrent une grande quantité de grains, quelques canons & autres munitions de guerre, le Capitaine Clive ayant reçu avis, que M. d'Auteuil s'étoit retiré d'Utatûr, & campoit ſous les murs de Volkonda, partit le 10 Juin pour s'y rendre. Il paſſa cette nuit à Utatûr, & le lendemain de bon matin, il détacha un parti de Marattes, pour amuſer l'ennemi juſqu'à ſon arrivée. Clive ſuivit lui-même vers le midi, avec le reſte de ſes Troupes, & commençant auſſitôt l'attaque, il chaſſa les François du Village où ils étoient campés, & s'empara de leur artillerie. Ils tentèrent de ſe jetter dans le Fort; mais le Gouverneur, qui craignoit le reſſentiment des Anglois, ayant fermé ſes portes, ils furent forcés d'eſcalader la muraille pour les ouvrir, & tandis qu'ils y étoient occupés, Clive en fit un grand carnage; Cependant ne voulant pas les détruire tous, il leur fit offrir une ſuſpenſion d'armes, qu'ils acceptèrent ſur le champ. On convint d'une Capitulation, ſuivant laquelle le Capitaine d'Auteuil & trois autres Officiers devoient reſter priſonniers, ſur leur parole, l'eſpace d'une année, & les Soldats juſqu'à l'échange. L'argent & les proviſions de toutes eſpèces tombèrent en partage au Nabab, qui fit un butin conſidérable à cette occaſion. On avoit pris, aux François, quarante-huit mille roupies, quatre pièces de canon & deux mortiers, outre une prodigieuſe quantité de munitions de guerre.

Butin conſidérable.

Le même jour que Clive s'empara de Volkonda, Sander-Saheb, qu'on appelloit le Nabab François, fut fait priſonnier par les Alliés. Depuis ſa retraite dans le Pagode de Shirangam, la fortune lui avoit conſtamment tourné le dos. Les Anglois s'étant rendus maîtres de tous les Poſtes aux environs, il ne pût tirer ni argent, ni proviſions; & ſon Armée, qui étoit de plus de trente mille hommes, fut diſperſée & fondue en moins de deux mois. La plûpart de ſes Troupes paſſèrent du côté de ſes ennemis. Sander lui-même, avec les François & un petit nombre de Cipayes & de Cavaliers Nègres, qui lui reſtoient, ſe trouva bien-tôt dans l'état le plus déplorable, & dépourvû de tout moyen de ſubſiſter. Dans cette extrêmité, le Nabab les fit ſommer de ſe rendre tous priſonniers; Sander, voyant l'impoſſibilité qu'il y avoit de tenir plus longtems, s'échapa de nuit, & alla ſe remettre entre les mains de *Mona-Gy*, Général du Roi de Tanjour, un des Alliés (*i*). On dit que ce Général en avoit reçu de l'argent, & qu'il s'étoit engagé de favoriſer ſon évaſion; mais dès qu'il l'eut en ſon pouvoir, il le jetta dans une étroite priſon; & comme les Alliés prétendoient tous l'avoir, le Roi de Tanjour, pour conſerver ſon droit, lui fit trancher la tête, & ordonna qu'elle fut expoſée dans le Camp (*k*).

Défaite totale de Sander-Saheb.

Il eſt décapité.

Sander-

(*i*) On apprend des Miſſionnaires Danois que les Rois de Maduré & de Maiſſour s'étoient déclarés depuis peu pour les Anglois, & qu'ils leur avoient envoyé des Troupes.

(*k*) Ces dernières circonſtances ſont rapportées un peu différemment par les Miſſionnaires Danois. Selon eux, Sander-Saheb fut arrêté par les Troupes de Tanjour, qui l'ayant reconnu le matin, le conduiſirent en priſon, le 11 Juin; Après trois jours de conſeil,

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1752.

SANDER-SAHEB étant mort, M. *Law*, qui commandoit les Troupes dans le Pagode de Shirangam, n'ayant plus de riz que pour deux jours, & sans espérance d'aucun secours, prit enfin le parti de se rendre, le 14 Juin, à condition que les Officiers François auroient la liberté, sur leur parole d'honneur, de ne jamais plus servir contre le Nabab ni ses Alliés, & que les Soldats demeureroient prisonniers de guerre; que les Déserteurs Anglois seroient pardonnés, & qu'on livreroit aux Vainqueurs les deux Pagodes, avec tous les effets qui y étoient enfermés. On y trouva six cens trente-cinq François, y compris les Officiers & Volontaires; vingt pièces de canon, quelques mortiers & autres munitions de guerre (*l*).

Conditions que les Anglois accordent aux François.

DURANT le cours de cette Guerre, les Anglois ont défait une Armée beaucoup plus nombreuse que la leur, & se sont emparés de toute son Artillerie, qui se montoit à environ quarante pièces de canon & dix mortiers. Parmi leurs Prisonniers, on comptoit une trentaine d'Officiers François, outre six tués, & plus de huit cens Soldats. Les François agissoient en qualité d'Alliés des Rebelles, qui avoient presque ruiné le Pays; tandis que les Anglois assistoient le légitime Prince, ou Gouverneur (*m*), qui, sensible à cette générosité, leur faisoit espérer les plus grands avantages pour leur Commerce. En un mot, toute cette Guerre s'étoit passée en quelques Sièges & Escarmouches, où les Anglois n'avoient souvent pas perdu un homme; de-sorte que la réduction des Noirs sous l'obéissance du Nabab, & la capture de mille Soldats Européens, ne leur avoient couté tout au plus que cinquante hommes tués (*n*).

Pertes de ces derniers.

M. Dupleix demande la Paix.

LA Guerre ainsi terminée, d'une façon si contraire aux vûes & à l'attente de M. Dupleix, ce Gouverneur, pour se conformer aux desirs de Salabetzingue (*o*), demanda la Paix, à laquelle le Nabab Mahomet-Aly-Kan consentit, pourvû qu'elle se fit à la satisfaction des Anglois, qui lui avoient rendu de si grands services (*p*).

Il continue néanmoins la Guerre.

CEPENDANT la Paix ne se fit point encore, & s'il y eut une Trêve, elle ne

seil, toute l'Armée alliée prit la résolution unanime de le faire décapiter; ce qui fut exécuté secrétement dans l'Armée de Tanjour. Sa tête ayant été mise au bout d'une lance, fut promenée autour du Camp, par un homme assis sur un chameau; & l'on parloit de l'envoyer ensuite à la Mère de Nazerzingue. Les Missionnaires remercient Dieu d'avoir délivré le Pays d'un Partisan aussi turbulent, & qui depuis quinze ans avoit tant causé de maux sur cette Côte. On se rappelle qu'en 1736, le même Sander-Saheb commença à se faire connoitre par la prise de Tirichinapaly. Voyez ci-dessus, *pag.* 28.

(*l*) Genuine Account, & Lettre de Madras du 5 Juillet, *Mercure*, Janv. 1753. *pag.* 93.

(*m*) Les Missionnaires Danois répetent la même chose en plusieurs endroits de leurs Relations. „ Ce que les Anglois font actuel-„ lement, disent-ils, est par ordre du Grand „ Mogol, qui ne veut pas que Sander-Saheb, „ mais Mahomet-Aly-Kan, soit Nabab d'Ar-„ catte. Le premier est un Partisan, & un „ Rebelle: Le second est le légitime Success-„ seur, & jusqu'ici Gouverneur de Tirichi-„ napaly".

(*n*) Explanation of the Map, &c. Lettre de Madras, *ubi suprà*.

(*o*) M. Green remarque bien ici que Salabetzingue étoit probablement un des trois frères de Nazerzingue, conduits prisonniers à Pondichery par Mouzaferzingue; mais il n'ajoûte pas qu'il eut succedé à ce dernier dans le poste de Souba de Golkonde, quoiqu'on puisse l'inférer de cette seule circonstance. Car, de quel poids auroient été les instances d'un Prisonnier, pour porter M. Dupleix à demander la Paix?

(*p*) Explanation of the Map, &c. Lettre de Madras, *ubi suprà*.

ne fut pas de longue durée. Les François ayant reçu des renforts de l'Europe, continuèrent, ſous le nom du fils de Sander-Saheb, de faire la Guerre aux Anglois, à qui ils enlevèrent, dans le cours du mois d'Août, une Chaloupe avec quatre-vingts hommes des deux Compagnies Suiſſes nouvellement arrivées, qu'on envoyoit de Madras au Fort Saint-David, pour joindre l'Armée alliée, qui ſe trouvoit aſſemblée, depuis quelques ſemaines, à cinq lieues de cette Place (*q*). Après la Victoire de Shirangam, les Anglois étant ſéparés de Mahomet-Aly-Kan, ce Nabab avoit eſſuyé un échec de la part des ennemis, & s'étoit vû obligé de leur abandonner le champ de bataille (*r*). Les François, animés par ce ſuccès, firent avancer de grandes forces vers les frontières des Anglois. A leur approche, M. *Starcke*, qui venoit de remplacer feu M. *Cockell*, dans le Gouvernement du Fort Saint-David, donna d'abord les ordres néceſſaires pour la jonction de l'Armée avec celle du Nabab, qui étoit campée près du Fort de Trevedy, à ſeize miles de la première. Cette opération fut exécutée ſi heureuſement, que le ſoir, les Alliés ne ſe trouvoient pas plus éloignés de deux miles du Camp des François.

Capture qu'il fait d'une Compagnie Suiſſe.

Dans le même-tems le Major Laurence arriva de Madras, pour ſe mettre à la tête de l'Armée. Dès que les François en furent informés, ils ſe retirèrent du côté de leurs Etabliſſemens. On les pourſuivit, dans l'eſpérance de les engager à une action générale & déciſive; mais inutilement: Ainſi changeant les diſpoſitions, on fit ſemblant de prendre la fuite pour les attirer de nouveau en pleine campagne. L'artifice ayant réuſſi à ſouhait, on réſolut, dans une conférence tenue entre le Gouverneur, le Nabab, & le Major Laurence, d'attaquer leur Armée le lendemain, 6 de Septembre, à la pointe du jour; ce qui ſe fit avec tant de ſuccès, que plus de la moitié des François furent tués, bleſſés, ou faits priſonniers (*s*). Cette action couta auſſi beaucoup de monde aux Anglois; mais en échange ils s'emparèrent de toute l'artillerie, ainſi que des munitions & bagages des ennemis.

Les François ſont battus & chaſſés de quelques Poſtes.

Les particularités de cette action ſont rapportées différemment dans une Lettre de Pondichery, du 10 Février 1753. „ Ces *jours paſſés* (*t*), y eſt-il dit, un „ Con-

(*q*) Sur la route de Pondichery, près d'un lieu nommé *Wawûr*, ſuivant les Miſſionnaires Danois.

(*r*) Il paroit que les Anglois avoient d'abord voulu conduire le Nabab à Arcatte; & c'eſt peut-être à cette occaſion, qu'une autre Relation de Tranquebar dit, qu'ils furent obligés de ſe retirer de devant Gingy, après avoir été battus par les François.

(*s*) La même Relation fait monter le nombre des François tués, à deux cens, & celui des priſonniers de cette Nation, à quatre-vingt-dix hommes, outre quatorze Officiers. On y attribue encore l'honneur de la Victoire au Capitaine Clive; mais il ſervoit ſous les ordres du Major Laurence. Une autre Relation dit que les François avoient perdu trois cens hommes, avec trente Officiers, & qu'il n'étoit rentré, dans Pondichery, que cent Soldats Européens.

(*t*) Malgré ces mots, & la datte même de la Lettre, l'action dont elle parle ne peut être que celle du 6 Septembre 1752, puiſque les Relations poſtérieures des Miſſionnaires Danois ne font aucune mention d'une nouvelle rencontre de cette importance, au commencement de l'année ſuivante, comme on le verra ci-deſſous; Mais les circonſtances, que la Lettre de Pondichery ajoûte à la première Relation, peuvent néanmoins être véritables: Du moins il eſt certain que le Sr. de Kerjean étoit Neveu de M. Dupleix, & qu'il commandoit l'Armée Françoiſe, dont le Chef, ſans le nommer, avoit été mortellement bleſſé, ſuivant d'autres avis. Le nombre des Officiers faits priſonniers eſt auſſi le même dans la Relation précédente. Cette Lettre contient encore une réflexion judicieuſe ſur la conduite de M. Dupleix, qui après la défaite de Nazerzingue avoit diviſé ſon Armée

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1752.

„ Convoi considérable de munitions de guerre, que M. Dupleix envoyoit au „ Sr. de *Kerjean*, sous l'escorte d'un Officier & de cinquante hommes, tomba, „ par la faute du Guide, dans une embuscade de cent cinquante hommes de „ Troupes Angloises, qui surprirent ensuite l'Armée de Kerjean, & pénétrèrent jusqu'au milieu du Camp, sans rencontrer une seule Sentinelle. Ce „ Détachement fut soûtenu de près par le reste des Troupes Angloises, qui „ s'avançoient au centre, avec la Cavalerie Maratte sur l'aîle gauche, & la „ Cavalerie Maure sur la droite. Les François, accablés tout à coup par tant „ d'ennemis, furent battus à platte couture, les Indiens de leur parti taillés „ en pièces, & plus de deux mille hommes, tant Payſans François que Cafres & Cipayes, faits prisonniers. Kerjean lui-même, jeune homme sans expérience, & Neveu de M. Dupleix, fut dangereusement blessé, & les Marattes coupèrent le nez & les oreilles à quatorze Officiers François, qui avoient violé leur parole donnée aux Anglois, de ne point servir contr'eux „ l'espace d'une année. M. Dupleix envoya là-dessus quelques palanquins pour „ faire transporter ces Officiers à Pondichery; mais les Marattes refusèrent „ de les laisser partir, & tout ce que le Gouverneur put faire, en faveur de „ ces infortunés, fut de leur procurer des Chirurgiens, pour panser leurs „ playes, où les vers s'étoient déja mis".

Le 19, les Anglois se rendirent maîtres de *Cobalao* (*v*), dont ils détruisirent les fortifications, après en avoir chassé les François; & le 1er d'Octobre, ils prirent *Sengili-pottey* (*x*); Forteresse importante, située dans les terres. Cette dernière expédition fut faite par un Détachement de Troupes qu'on y avoit envoyé sous les ordres du Capitaine Clive. L'Armée Angloise occupoit encore son même Camp à la fin du mois de Décembre; ce qui rendoit les vivres d'une cherté énorme dans cette Place.

Ravages des Marattes.

D'un autre côté, les Marattes n'avoient cessé de ravager le Pays depuis le commencement de l'année. Au mois de Janvier, ils pillèrent plusieurs Habitations dans les environs de Shidambaram. Un gros Parti de ces Peuples étoit venu, au mois d'Août, de Tirichinapaly près de Cudelur, pour faire éprouver le même sort à divers Villages, dont les malheureux Habitans se sauvèrent sur la Côte, ou dans les Bois. Comme les Marattes enlèvent ou violent les femmes qui leur plaisent, plusieurs de ces infortunées se précipitèrent dans la Mer pour se délivrer de leurs mains. On fut longtems sans sçavoir quel parti prenoient ces Brigands; mais au mois de Décembre, on fut informé qu'ils s'étoient joints aux François, & qu'ils continuoient leurs courses sur les frontières des Anglois (*y*).

Ils se joignent aux François.

MAL-

pour conduire Mouzaferzingue dans les Etats dont il vouloit le mettre en possession; au-lieu d'assiéger premièrement Tirichinapaly, qu'il pouvoit emporter à coup sûr, & marcher ensuite du côté de Golkonde, où l'on auroit fait un butin immense. *Nederl. Gedenkboek.* Janv. 1754. *pag.* 18.

(*v*) On écrit ce nom de différentes manières. C'est une petite Ville à six miles au Nord de Sadras. Voyez la Carte, où elle est marquée comme appartenant aux Hollandois.

(*x*) Ou *Sbenbel-pettey*, suivant nôtre Carte & celle de M. d'Anville, sur le bord du *Palaru*, ou *Rivière de lait*, qui se jette dans la Mer, au-dessous de Sadras.

(*y*) Ces cinq derniers articles, qui ne se trouvent pas dans le Mémoire de M. Green, sont tirés de différentes Rélations qu'on croit authentiques, & principalement de celles des Missionnaires Danois.

Malgré les avantages remportés sur les François, M. Dupleix ne vouloit point encore entendre à la Paix; mais on se tenoit de part & d'autre sur la défensive, dans l'attente des secours: Ainsi la tranquillité étant en quelque sorte rétablie, le Capitaine Clive s'embarqua pour revenir en Angleterre. Suivant le rapport qu'il fit à la Compagnie des Indes, de l'état où il avoit laissé les affaires sur la Côte de Coromandel, à la fin de cette année, „ les Anglois se maintenoient avec avantage dans les Postes dont ils étoient demeurés possesseurs, depuis les dernières actions qui s'étoient passées entr'eux & les François. Ceux-ci avoient fait, à la vérité, de nouveaux mouvemens, comme s'ils avoient eû dessein de former quelque entreprise d'éclat; mais on jugeoit que leur unique but étoit d'inquiéter les Anglois, & ils paroissoient plutôt disposés à se tenir sur la défensive, qu'à agir offensivément, vû les pertes considérables qu'ils avoient faites dans les actions précédentes, & qui avoient causé beaucoup de découragement aux Nababs leurs Alliés. M. Dupleix avoit fait revenir, à Pondichery, toutes les Troupes réglées qui étoient jointes avec les Indiens. Il n'avoit laissé auprès d'eux, qu'un Corps de Nationaux nouvellement levé, & discipliné à la manière des Troupes Européennes. La disette devoit être grande à Pondichery, attendu que les subsistances étoient fort rares dans les environs de cette Place, & que les Vaisseaux de l'Europe n'y avoient pas apporté des provisions suffisantes. Les Anglois, au contraire, en étoient abondamment fournis par les Indiens leurs Alliés, & ils avoient encore assez de munitions pour se défendre, au cas qu'ils vinssent à être attaqués (z)".

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement.

1752.

Inaction des deux Partis.

Rapport du Capitaine Clive.

Les affaires parurent entièrement changer de face au commencement de l'année suivante. Des Lettres du Fort Saint-David marquoient, au mois de Février, qu'un Chef des Marattes, appellé *Moraro*, avoit abandonné le parti de Mahomet-Aly-Kan pour prendre celui des François, & s'étoit joint à leur Armée, qui se trouvoit à peu de distance de celle des Anglois, actuellement campée & retranchée à Tirivedy, où les vivres n'étoient pas en abondance, parceque les Marattes avoient dévasté toute la campagne aux environs. Les Troupes Noires de Mahomet-Aly-Kan désertoient par bandes, faute de subsistance, & le Nabab ne retirant presque rien de sa Province, qui étoit en grande partie occupée & ruinée par les ennemis, tout le poids de la dépense de cette Guerre retomboit sur les Anglois. D'un autre côté, le Roi de Maissour, qui étoit marché au secours de Mahomet-Aly-Kan, pendant le Siège de Tirichinapaly, venoit de se déclarer son ennemi, sous prétexte qu'il lui avoit manqué de parole; & ce Roi tenoit alors sa Ville bloquée (a). Les Missionnaires Danois, dans une Lettre du 16 de ce mois, confirment, en peu de mots, la jonction des Marattes avec les Francois, & la diversion du Roi de Maissour du côté de Tirichinapaly; Ils ajoûtent, à cette dernière circonstance, que le Capitaine Anglois, qu'on y avoit laissé, & qui après un premier avantage s'étoit hazardé trop témérairement en campagne, contre des forces de beaucoup supérieures aux siennes, devoit avoir été battu depuis peu, avec une perte assez considérable.

1753.

Mauvais état des Anglois, au commencement de cette année.

Enfin, ce qui devoit causer le plus de jalousie aux Anglois, c'est la cession que le Nabab Salabetzingue venoit encore de faire aux François, de la Pro-

Nouvelles acquisitions que font les François.

(z) Explanation of the Map, &c.

(a) *Mercure*, Février 1754. *pag.* 225.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1753.

Province de *Condavir*; ceſſion d'autant plus avantageuſe qu'elle eſt entiérement à leur bienſéance, & qu'elle renferme les plus belles fabriques du Pays, particulièrement celles des mouchoirs. La Compagnie de France y profitoit d'ailleurs de cinq cens mille écus de revenu en fond de terre. Une acquiſition ſi importante, jointe à celle de Maſulipatnam & de l'Iſle de Divi, qui lui eſt limitrophe, devenoit un obſtacle preſqu'inſurmontable à la Paix (*b*).

Victoire des Anglois près de Tirichinapaly.

La Guerre continuoit donc toûjours; mais on ne trouve plus de détails ſur les affaires de cette Côte, juſqu'à la fin de Septembre; & de deux Lettres écrites par le Major Laurence, aux Directeurs de la Compagnie des Indes, en datte du 14 & 15 de ce mois, on n'a publié que la ſeconde, qui ne peut être que fort imparfaite ſans la première (*c*). Tout ce qu'on y apprend, c'eſt que les Anglois étoient alors campés à Tirichinapaly, & que l'approche de la Mouſſon, joint à la ſituation de l'ennemi, qui en leur coupant les vivres ſe ſeroit bien-tôt rendu maître de cette Place, déterminérent le Major Laurence à l'attaquer, après avoir été renforcé par un Détachement de plus de deux cens Européens, que lui avoit amené le Capitaine *Ridge*. Les ennemis occupoient deux larges Rochers, éloignés l'un de l'autre d'environ un mile. Comme il étoit néceſſaire de gagner l'une de ces hauteurs, le Major prit d'abord les meſures les plus propres pour cacher ſon deſſein, & le 21, à quatre heures du matin, ayant diſpoſé les Européens ſur trois lignes, les Cipayes ſur les aîles, & la Cavalerie à l'arrière-garde, il attaqua le Rocher de la gauche, appellé le *Rocher d'Or*, dont on s'empara ſans la moindre perte. L'ennemi, après une foible réſiſtance, ſe retira, en abandonnant deux pièces de canon. Ce ſuccès encourageant beaucoup les Troupes, le Major réſolut de pouſſer juſqu'au gros de l'Armée ennemie; ainſi, ſans perdre de tems, il fit enclouer les deux canons, & marcha vers l'autre Rocher, nommé le *Pain de Sucre;* le jour commençoit juſtement à paroître. Les ennemis s'étant poſtés tout proche de ce Rocher, derrière un parapet, qui couvroit leur front, on jugea qu'il falloit s'emparer d'abord du Camp de leurs Noirs, afin de tomber ſur leur arrière-garde; ce qui fut exécuté ſans beaucoup de peine. Enſuite les Anglois avançant toûjours, malgré le feu continuel de neuf pièces de canon, qui tiroient ſur eux, attaquèrent une ligne qui leur étoit très-ſupérieure en nombre d'hommes, & dans l'eſpace de dix ou douze minutes, délogèrent les ennemis de leurs retranchemens. Ceux-ci néanmoins ſe rallièrent & firent même quelque réſiſtance, ſoûtenus par les Marattes, qui combattoient en deſeſpérés; mais le feu vif & terrible que les premiers faiſoient de toutes parts ſur eux, les obligea bien-tôt de prendre la fuite, laiſſant les Vainqueurs maîtres du Champ de Bataille, de leur Camp, des Bagages, des Munitions, & de dix pièces d'Arti-

(*b*) Ces circonſtances du commencement de l'année 1753, ſont encore tirées en partie des Miſſionnaires Danois, & en partie des Journaux publics.

(*c*) On doit néanmoins croire qu'il ne ſe paſſa rien d'important dans cet intervalle, puiſque les Miſſionnaires Danois ne nous fourniſſent pas d'autres particularités que celles que nous avons rapportées; Ils ajoûtent ſeulement, qu'au mois d'Avril, l'Armée Angloiſe étoit marchée de Tirivedy au ſecours de Tirichinapaly; mais M. Green, qui fait cette remarque, trouvoit ici un vuide de quinze mois, qu'il ne lui étoit guères poſſible de remplir avec le ſimple ſecours des Nouvelles publiques.

d'Artillerie. Les débris de leur Armée se retirèrent, partie vers *Alâra* (*c*) & *Syringham*, ou Shirangam, partie vers le District de *Tondamon* (*d*), & le reste du côté de Tanjour. Mais les *Polligars* (*e*) & les Cipayes, qui s'étoient mis à leur poursuite, amenèrent une grande quantité de Prisonniers. L'action avoit duré près de deux heures. Les Anglois y firent prisonniers, huit Officiers, & cent Soldats, sans compter les morts, dont le nombre montoit au-delà de soixante. La perte des ennemis eut été plus considérable, si les Marattes, qui étoient de beaucoup supérieurs en nombre aux Indiens de Mona-Gy, Général de Tanjour, n'avoient empêché ceux-ci de poursuivre les Fuyards. Les Anglois eurent six Officiers blessés, outre plusieurs Soldats tués & blessés. Le Major Laurence reçut au bras un coup de fusil, qui ne l'empêcha point de vaquer aux devoirs de son emploi.

Perte de part & d'autre.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, fut ce qui arriva au Capitaine *Chase*, que le Major avoit laissé, avec un petit Détachement, dans le Village de Tirivedy, & qui fut attaqué par toutes les Forces Françoises. Ce brave Officier, opposant un courage extraordinaire à la supériorité des Assiégeans, fit de nuit une sortie, dans laquelle il perdit deux Officiers & quelques Indiens. Le lendemain, il ne voulut écouter aucune des propositions qui lui furent faites de rendre son Poste. Mais les Indiens qu'il commandoit s'étant mutinés, & refusant de défendre la brêche, ils furent tous faits prisonniers de guerre; On conduisit le Capitaine Chase à Pondichery, où deux jours après son arrivée, il mourut autant de chagrin que de ses blessures. Il n'étoit âgé que de vingt-huit ans, & il avoit déja donné, en plusieurs rencontres, des preuves de son intrépidité.

Infortune du Capitaine Chase à Tirivedy.

La Relation que les François ont faite de cette action, s'accorde assez avec celle du Major Laurence. Ils avouent qu'ils ont perdu en tout cent cinquante Blancs y compris sept Officiers, & dix pièces de canon. Ils soûtent, que le nombre des morts & des blessés de part & d'autre se montoit à huit cens hommes; que la seconde action, ou l'attaque du Rocher le Pain de Sucre, fut beaucoup plus vive que la première; & que comme ni les Maissouriens, ni les Marattes, n'avoient point été aux prises avec les ennemis, on soupçonnoit quelque trahison de leur part, puisque sans cela, les

Relation des François.

(*c*) Ce premier lieu ne nous est pas connu; mais nous jugeons que ce doit être cette petite Isle qui paroit entre Tirichinapaly & Shirangam. Elle est nommée *Maletaur* dans la Carte de M. d'Anville.

(*d*) M. Green remarque ici, que par *Tondamon*, l'on doit sans doute entendre *Tondamandalum*, dont nous parlons au commencement de ce Volume. Mais malgré la grande affinité de ces deux noms, outre que le dernier n'est guères en usage parmi les Européens de la Côte, nous apprenons des Missionnaires Danois, que le Roi de Tanjour avoit fait la Guerre, en 1744, à un Garde-frontière rebelle, nommé *Tondaman*, Prétendant du Marava, & qui, à l'exemple de tant d'autres Gouverneurs de Provinces, s'étoit rendu maître absolu d'un certain District, auquel on donnoit son nom, ou plutôt son titre. Voyez ci-dessus, *pag.* 54.

(*e*) Ce nom, comme M. Green le suppose encore, paroit être, en effet, une corruption de celui de *Pallidgars*, ou *Paleyágars*, espèce de Gouverneurs Gentils, entre lesquels le Pays est divisé, & qui sont Vassaux du Prince, mais absolus dans leurs propres Terres. Cependant, corruption pour corruption, il est plus probable que ce sont les *Pouliats*, nom qu'on donne quelquefois aux *Parreas*, la plus vile Caste des Indiens. On en fait aussi des Soldats, des Porte-faix, &c. Voyez le Tom. XIII. *pag.* 394 & 478.

DERNIÈRES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1753.

les Marattes ſeuls, diſent-ils, auroient dû tailler en pièces toute leur Armée. Mais ce ſoupçon eſt éclairci par le Rapport du Major Laurence. Celui des François dit encore, qu'ils avoient dans l'Inde, trois Corps d'Armée, compoſés de différentes Nations de ce Pays; que la Guerre entre les Anglois & les François étoit plus animée que jamais, depuis que les deux parties agiſſoient comme principales; & qu'enfin, malgré les deux derniers échecs, les François n'avoient que peu ou point perdu de terrein (*f*). Auſſi ne tardèrent-ils pas de chercher à prendre leur revanche.

Nouvelle tentative qu'ils font contre Tirichinapaly.

Le 28 Novembre, les François tentèrent de nouveau de s'emparer par ſurpriſe de Tirichinapaly, où il y avoit une Garniſon commandée par le Capitaine Kilpatrick. A 4 heures du matin, ils attaquèrent cette Ville avec huit cens Européens. Les Naturels du Pays devoient les ſeconder, par de fauſſes attaques faites en même-tems en divers endroits. A la faveur de la nuit, & par la négligence de la Garde, les François paſſent le Foſſé, dreſſent leurs échelles, & ſix cens d'entr'eux montent à l'eſcalade, & s'emparent, ſans coup ferir, d'une Batterie du mur extérieur, nommée la Batterie de *Dalton:* Malheureuſement pour l'ennemi, un ou deux coups de fuſil, tirés caſuellement, firent manquer le ſuccès d'une entrepriſe qu'il avoit ſi bien commencée. Au bruit de cette décharge, la Garniſon prenant l'allarme, accourut ſur le champ à ſes poſtes, & attaqua les ſix cens hommes, qui s'étoient rendus maîtres de la Batterie. Ceux-ci ſe défendirent quelque-tems avec vigueur; ils tâchèrent même, à pluſieurs repriſes, d'eſcalader la muraille intérieure & de pétarder la porte; mais la Garniſon rendit tous leurs efforts inutiles. Lorſque le jour commença à paroître, ceux d'entr'eux, qui n'avoient oſé ſauter de la Batterie dans le Foſſé, pour ſe ſauver, demandèrent quartier, & on le leur accorda. Le nombre des Européens faits priſonniers ſur la Batterie, montoit à deux cens quatre-vingts dix-ſept, outre ſoixante-cinq bleſſés. On leur tua neuf Officiers, & quarante-deux Soldats dans le Foſſé. Cette expédition devoit avoir couté plus cher aux François; mais on ne put ſçavoir en quoi conſiſtoit le reſte de leur perte. Celle de la Garniſon fut peu conſidérable.

Ils s'emparent d'une Batterie.

La Garniſon les en déloge, avec une perte conſidérable.

1754.

Les Anglois ont à leur tour du deſſous.

Depuis cette action, il ne ſe paſſa rien d'eſſentiel juſqu'au mois de Février ſuivant. Le 12 de ce mois, le Colonel Laurence, qui campoit alors près de Tirichinapaly, envoya, ſuivant la coutume, un Détachement de deux cens trente Européens aux ordres de huit Officiers, avec cinq cens Cipayes, & quatre pièces de canon, pour eſcorter des proviſions au Camp. Le 15, ce Détachement fut attaqué à ſon retour, par un autre beaucoup plus conſidérable, qui étoit compoſé de cent vingt François, de deux Compagnies d'Etrangers, d'un Eſcadron de cent Cavaliers, de mille Topaſſes, de ſix mille Cipayes, & de toute la Cavalerie Noire, faiſant enſemble un Corps de huit mille hommes, avec ſept pièces de canon. Ce Corps marcha pendant la nuit, & tomba, à la pointe du jour, ſur le Détachement du Colonel Laurence. Tout ce que de braves gens peuvent faire en pareille occaſion, les Anglois le firent; mais l'Officier qui les commandoit,

(*f*) *Explanation of the Map*, &c. Ce Mémoire ne s'étend pas plus loin ſur les affaires des Anglois & des François aux Indes Orientales.

doit, craignant pour ſon bagage, s'aviſa de partager ſa troupe, dans l'eſpérance de le ſauver; & par cette fauſſe manœuvre, il perdit tout. Car l'ennemi ſe jetta d'abord entre les deux diviſions, & malgré leur réſiſtance, qui lui couta cher, à la vérité, tout le Détachement fut tué ou fait priſonnier.

On leur envoye des renforts.

Sur la nouvelle de cette dernière action, le Gouverneur & le Conſeil du Fort St. George firent partir deux Vaiſſeaux, qui arrivèrent le 15 Mars au Fort St. David, chargés de Troupes qu'on envoyoit joindre le Colonel Laurence. Cet Officier mandoit que ſon Armée étoit en bon état, & que tous les Soldats témoignoient un vif deſir de pouvoir bientôt vanger la mort de leurs Compatriotes (*g*).

Congrès infructueux tenu à Sadras.

Ces nouvelles, qui furent apportées en Angleterre par le Vaiſſeau le *Dorrington*, appartenant à la Compagnie des Indes, avoient déja été annoncées, en général, dans les Lettres particulières, plus d'un mois avant qu'on jugeât à propos de les rendre publiques. Ces Lettres ajoûtoient la circonſtance, qu'après le combat du 28 Novembre, on étoit convenu de tenir un Congrès à Sadras, & que les deux partis y avoient effectivement envoyé des Députés: mais que l'on n'avoit pu tomber d'accord ſur aucune des propoſitions qui y avoient été faites, parceque M. Dupleix avoit fait monter ſi haut ſes prétenſions, qu'elles avoient paru abſolument inacceptables. Qu'il avoit demandé entr'autres, que les Anglois le reconnuſſent en qualité de Gouverneur Général de la Côte de Coromandel; qu'ils reconnuſſent de même tous les Nababs attachés au parti des François, & qu'ils fuſſent compris dans les conditions du Traité; Qu'outre ces prétenſions, il en avoit encore formé diverſes autres, qui n'avoient pas été trouvées plus acceptables que les précédentes; Qu'on lui avoit fait connoître, que cette façon de traiter ne convenoit point à l'égard d'une Nation reſpectable, qui ſeroit toûjours en état de reprendre ſa revanche ſur lui; en un mot, que l'on rejetteroit, en tout tems, des conditions qui lui donneroient la principale autorité dans le Pays, & qui tendroient à la ruine de la Compagnie Angloiſe, ou à l'aſſujettir, en quelque façon, à celle de France (*h*).

Vûes & projets de M. Dupleix.

On marquoit dans d'autres Lettres, que le Nabab de Bengale (*i*) s'étant emparé, depuis quatorze ans, de deux ou trois Provinces de l'Indoſtan, qu'il retenoit ſous ſa dépendance, M. Dupleix avoit propoſé, au Grand Mogol, de prendre, de concert avec lui, les meſures néceſſaires pour réduire ce Nabab, qui, quoique Vaſſal de l'Empereur, s'étoit arrogé un pouvoir ſouverain dans ſon Gouvernement; que M. Dupleix, avoit demandé au Mogol cinquante mille Indiens, qu'il jugeoit ſuffiſans, avec un Corps de Troupes Françoiſes, pour mettre le Nabab à la raiſon, attendu qu'il ne préten-

(*g*) *Mercure*, Novembre 1754. *pag.* 560.
(*h*) *Ibid.* Octobre 1754. *pag.* 438.
(*i*) Il ſe nommoit *Araverdi-Kan*, ou ſelon les Anglois, *Ali-Verdi-Kan*, & avoit réſigné, en 1752, ſon Gouvernement en faveur de *Sarajet-Douillack*, ſon Petit-fils. L'inſtallation de ce Succeſſeur ſe fit avec beaucoup de pompe à Ougly, où il reçut de grands honneurs des Chefs des trois Nations Européennes. Les bons ſervices qu'il rendit alors aux François, ſuivant leurs propres Relations, devoient lui promettre plus de reconnoiſſance de la part de M. Dupleix. Voyez le *Mercure Hiſt. & Polit.*, Juillet & Août 1753. *pag.* 106 & 228.

Dernières Guerres de l'Inde. Supplement. 1754.

prétendoit point le dépoſer, mais ſeulement l'obliger de reconnoître le Grand Mogol pour ſon Souverain, & de lui payer un tribut annuel, outre une ſomme proportionnée au montant des arrérages dont il étoit redevable depuis quatorze ans; que comme M. Dupleix paſſoit, chez les Anglois, pour être extrêmement adroit & ſubtil, & pour avoir une habileté toute particulière à colorer ſes démarches des prétextes les plus officieux, ils avoient enviſagé, dans ce prétendu ſervice, un deſſein formé d'affoiblir leur credit dans le Bengale, & de le détruire enſuite peu à peu; à quoi il comptoit de réuſſir, en empêchant le Nabab de faire uſage de ſon autorité dans la même Province, & d'y favoriſer le Commerce des Anglois, pour leſquels il avoit toûjours marqué de la préférence ſur les autres Nations Européennes; que le Mogol, flatté de la propoſition de M. Dupleix, paroiſſoit aſſez diſpoſé d'y prêter l'oreille; que l'on doutoit cependant que la choſe put être effectuée, parceque le bruit couroit que ce Gouverneur devoit retourner dans peu en France; que les Anglois ſouhaitoient fort que ce bruit ſe vérifiât, & qu'ils en verroient l'accompliſſement avec la plus grande joye, pour n'avoir plus à redouter M. Dupleix, contre les vûes & les projets duquel ils devoient ſe tenir continuellement en garde; à quoi contribuoient encore ſes liaiſons intimes avec les Nababs qu'il avoit gagnés par toutes ſortes de moyens conformes à leur genie & à leur caractère (*k*).

Ce qui les dérange.

La grande révolution arrivée dans l'Indoſtan, & le départ de M. Dupleix, dont elle fut ſuivie la même année, firent évanouir ces beaux projets.

Grande révolution dans l'Indoſtan.

Le Grand Mogol avoit été forcé, deux ans auparavant, de faire, avec les Marattes, un Traité, par lequel il ſe reconnoiſſoit, en quelque façon, leur Tributaire (*l*). En vertu de ce Traité, il leur avoit cedé tous les revenus du Dekan, dont ils n'étoient pas exactement payés; ce qui leur fournit un prétexte pour prendre les armes, excités d'ailleurs par la foibleſſe du Gouvernement. Leur Chef, de concert avec *Cazendi-Kan*, Neveu de Salabetzingue, ancien Allié des François (*m*), prit la route de Dehly, réſidence ordinaire de l'Empereur, & s'y avança à la tête d'une aſſez groſſe Armée. Le Mogol ne ſe trouvoit point dans ſa Capitale, & campoit avec ſon Armée, nombreuſe à la vérité, mais dont les Troupes étoient mal-aguerries, ou peut-être même gagnées par des intrigues. Les Marattes l'attaquèrent & forcèrent ſon Camp. Cependant, comme ils vouloient conſerver quelque apparence de ſoûmiſſion, ils lui rendirent hommage. Leur Chef demanda reſpectueuſement d'être admis à ſon audience. Il y

exigea,

(*k*) *Mercure*, Novembre 1754, *pag.* 563.

(*l*) C'eſt apparemment la tentative dont M. Green parle, & qui avoit été faite pour détrôner le Grand Mogol; mais laquelle échoua par l'aſſiſtance que ce Prince reçut de quelques-uns de ſes Nababs. S'il a raiſon d'attribuer ces convulſions, dans l'Empire, à la foibleſſe du Gouvernement, il ſe trompe lorſqu'il nomme encore Mohammed-Shah, qui étoit mort depuis plus de ſix ans. Voyez ci-deſſus, *pag.* 104.

(*m*) Il ſeroit curieux de ſçavoir ſi Cazendi-Kan étoit ami de ſon Oncle, & par conſéquent auſſi des François. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que les Marattes avoient pris le parti de ces derniers, & que Salabetzingue nous étant toûjours repréſenté comme Maître du Dekan, c'eſt peut-être à lui, & aux Marattes ſes Alliés, que le Grand Mogol avoit cedé les revenus de cette Province.

exigea, que l'Empereur ſe défit de ſon Grand Vizir, & du Surintendant de ſes Finances, qui déplaiſoient aux Marattes, & encore plus à Cazendi-Kan. Il voulut auſſi, que le Mogol ſe ſoûmit à un nouveau tribut, & qu'il reformât l'adminiſtration de l'Etat, ſur un tout autre plan que celui qu'il avoit ſuivi pendant ſon règne. L'Empereur y témoignant beaucoup de repugnance, les Marattes levèrent le maſque, arrêtèrent le Mogol avec ſes femmes & ſes favoris, & pillèrent ſon Camp, où il y avoit des richeſſes immenſes. Après cet attentat, ils entrèrent dans Dehly. Leur Chef y prit poſſeſſion du Palais Impérial, & fit renfermer le Prince dans une étroite priſon. Ils en tirèrent enſuite un Prince du ſang des Mogols, & le mirent ſur le Trône.

Derniéres Guerres de l'Inde. Supplement. 1754.

Le nouvel Empereur dépoſa les Miniſtres de ſon Prédéceſſeur, & nomma Cazendi-Kan Grand Vizir. Celui-ci, revêtu de la premiére Dignité de l'Empire, ſe flatta d'y pouvoir règler toutes choſes ſur le ton d'un Miniſtre à qui le Souverain eſt redevable de ſa Couronne. Il demanda la tête de l'Empereur détrôné, en punition de ſes injuſtices. Le nouveau Mogol ne put ſe diſpenſer de faire comparoître ce Prince infortuné devant ſon Conſeil. Au-lieu de le ſacrifier néanmoins à la haine de ſon Miniſtre, il demanda quel étoit ſon crime. Le Grand Vizir répondit: „ Que ce Prince „ n'avoit pas fait règner avec lui la Juſtice, ainſi qu'il convenoit à un Sou„ verain, & qu'on devoit appaiſer les cris de ſes Sujets par ſon ſang". L'Empereur repliqua; „ Ses Sujets ont été des traitres, qui l'ont abandon„ né. Son crime eſt d'avoir été trop foible. Il en eſt aſſez puni par ſon „ malheur; mais puiſqu'il faut verſer ſon ſang, je veux bien qu'il coule". Il fit alors appeller un Chirurgien, & à la vûe de l'Aſſemblée, il lui fit tirer une palette de ſang. Après quoi, il ordonna que le vieux Empereur fût conduit au Palais, où il lui fit donner un bel appartement, pour y être ſervi avec le reſpect convenable (*n*).

Ces particularités, qui forment un curieux Supplément à l'Hiſtoire des Empereurs Mogols (*o*), ne ſont d'ailleurs pas étrangères aux affaires de la Presqu'Iſle de l'Inde; mais il n'eſt guères poſſible de dire encore, ſi la dernière révolution de l'Indoſtan ſera plus favorable aux François qu'aux Anglois. Enfin, laſſes de ſe faire l'une à l'autre une Guerre ruineuſe pour leur Commerce, ces deux Nations reprirent bientôt les négociations de la Paix. La Trêve, qui n'avoit d'abord été faite que pour trois mois, juſqu'à la fin de cette année, fut prolongée à dix-huit mois, au commencement de la ſuivante (*p*); & M. *Godheu*, qui venoit de remplacer M. Dupleix, la rendit illimitée, par une nouvelle Convention proviſionnelle, arrêtée entre lui & le Gouvernement de Madras.

Trêve entre les Anglois & les François.

1755.

Les principaux Articles de cette Convention portoient, en ſubſtance; „ 1°. Qu'il y auroit Suſpenſion d'armes, & Paix, entre les Troupes des „ deux Compagnies, ſur la Côte de Coromandel, juſqu'à-ce que les Direc„ teurs de l'une & de l'autre euſſent fait ſçavoir leurs intentions à cet „ égard. 2°. Que les Troupes des deux Compagnies ne ſe mêleroient des „ diſpu-

Articles de la Convention proviſionnelle.

(*n*) *Mercure*, May 1755. *pag.* 575.
(*o*) Voyez le Tome précédent.
(*p*) Miſſionnaires Danois.

DERNIERES GUERRES DE L'INDE. SUPPLEMENT. 1755.

„ diſputes qui pourroient s'élever entre les Naturels du Pays, que lorſqu'il „ s'agiroit de la deffenſe de leurs Poſſeſſions reſpectives. 3°. Que ſi les „ Indiens venoient à attaquer quelqu'un des Etabliſſemens de l'une ou de „ l'autre Compagnie, les Troupes Angloiſes & Françoiſes ſe réuniroient „ pour repouſſer les Aggreſſeurs, & protéger l'Etabliſſement attaqué. „ 4°. Qu'on ſe fourniroit, de part & d'autre, les proviſions dont on auroit „ beſoin, & que le payement de ces fournitures ſe feroit en argent, ou „ par troc. 5°. Que les Troupes reſpectives ſeroient reparties dans les „ Places dont leurs Compagnies étoient en poſſeſſion. 6°. Qu'enfin les „ choſes demeureroient dans l'état où elles ſe trouvoient à la concluſion „ de cette Convention, juſqu'à-ce qu'il en fût autrement diſpoſé par les „ Directeurs en Europe (*q*)".

Rupture des négociations en Europe.

1756.

DEPUIS longtems les deux Compagnies travailloient, en Europe, à un Accommodement pour terminer leurs différends ſur la Côte de Coromandel, & règler définitivement les prétenſions de part & d'autre. L'article des nouvelles acquiſitions à échanger, y fut toûjours le plus grand obſtacle. Enfin, après bien des négociations, où chaque partie vouloit conſerver ſes principaux avantages, les choſes ſont reſtées, à cet égard, dans le même état indécis, juſqu'à la rupture que ces diſputes de l'Aſie, jointes à celles de l'Amerique, viennent de produire entre la France & l'Angleterre.

(*q*) *Mercure*, Juillet 1755. *pag.* 58.

§. III.

Deſcription de la Côte de Coromandel.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Remarque préliminaire.

IL n'eſt queſtion, dans cet Article, que de faire connoître, plus particulièrement, les Places maritimes, & quelques autres Lieux qui peuvent n'avoir pas paru dans la Deſcription de la Preſqu'Iſle de l'Inde. On ſe place d'abord à Pondichery, parcequ'en rapportant les obſervations qui ont été faites par les Miſſionnaires Jéſuites, il eſt plus aiſé de connoître la Longitude des autres Villes de la Côte, qui va en pluſieurs endroits preſque Nord & Sud, excepté vers l'embouchure du Gange & le Cap de Comorin, qu'elle décline à l'Eſt & à l'Oueſt.

Situation de Pondichery.

SUIVANT les obſervations rapportées par le Père *Bouchet* (*a*), la Latitude de Pondichery eſt à onze degrés, cinquante-ſix minutes, vingt-huit ſecondes, & ſa Longitude de ſoixante-dix-huit degrés, à l'Eſt de Paris. C'eſt la poſition qui a été adoptée par l'Academie Royale des Sciences, & par tous les Géographes François, excepté M. d'Anville, qui ſuit la dernière détermination du Père *Boudier*, lequel met Pondichery à onze degrés, cinquante-cinq minutes, trente ſecondes de Latitude, & à ſoixante-dix-ſept degrés, vingt-cinq minutes de Longitude, déduite de diverſes obſervations exactes; ce qui fait trente-cinq minutes de moins. M. d'Anville

(*a*) Voyez le XV. Recueil des Lettres édifiantes.

ville trouve ce réſultat plus conforme à la largeur de la Preſqu'Iſle, évaluée ſur des meſures itinéraires. Sa Carte de l'Inde fournit en droiture, & à l'ouverture du compas, entre Pondichery & *Mahé*, quatre-vingt-ſix lieues marines, ou de vingt au degré, tandis que d'autres Géographes donnent juſqu'à cent lieues à cet intervalle.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Largeur de la Preſqu'Iſle.

Mahé, Comptoir François.

Mahé, eſt un Etabliſſement François, ſitué ſur la Côte de Malabar, entre Cananor & Calicut, à l'entrée d'une Rivière, qui ſe navige quelques lieues dans les terres, à l'aide de la marée. Les montagnes ne ſont éloignées de la Mer que de cinq ou ſix lieues, & le Pays, qui eſt nommé *Cartenattu*, obéit à un Seigneur, appellé *Bayanor*, qui reconnoit le Roi de Cananor pour ſon Souverain.

M. de la Bourdonnais en fait la conquête.

La Compagnie des Indes de France doit cet Etabliſſement à la valeur de M. Mahé de la Bourdonnais. A ſon arrivée dans l'Inde, en 1724, il trouva, à Pondichery, les Vaiſſeaux prêts à partir pour enlever cette Place aux Habitans du Pays. L'Eſcadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de *Pardaillan*. Quoique M. de la Bourdonnais ne fut que ſecond Capitaine, il fut chargé, dans cette occaſion, du détail de preſque toutes les opérations de guerre & de régie. Il imagina une nouvelle conſtruction de radeaux, qui procura aux Troupes la facilité de deſcendre à pied ſec en ordre de Bataille. La Guerre dura juſqu'à l'année ſuivante, & elle finit par la priſe de Mahé, qui fut ſuivie d'un Traité de Paix, au moment même où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les Habitations des ennemis le long de la Côte.

Seconde expédition qui ſauve cette Place.

Dans la ſuite, c'eſt-à-dire en 1741, M. de la Bourdonnais eut l'occaſion de ſauver ſa conquête. Le Comptoir de Mahé étant bloqué depuis dix-huit mois, par les gens du Pays, le Gouverneur & le Conſeil de Pondichery lui propoſèrent d'y porter du ſecours. Il ne balança pas, & mit à la voile le 22 d'Octobre. L'exercice de ſes Equipages, peu inſtruits des évolutions militaires, l'occupa tout entier pendant la route. Heureuſement la connoiſſance qu'il avoit du terrain, lui fit imaginer de les dreſſer à combattre par pelotons, & à ſe rallier toûjours derrière leurs Chefs.

Les ennemis, à qui il avoit à faire, habitent un terrain montagneux, coupé par tout de foſſés, de quinze à dix-huit pieds de profondeur, qu'on peut regarder comme autant de coupe-gorges pour les Européens, qui auroient l'imprudence de s'y engager. Ce ſont de grands hommes baſanés, legers & vigoureux: On les nomme *Naïres* (*b*). Ils n'ont point d'autre profeſſion que celle des armes, & ils ſeroient fort bons Soldats s'ils étoient diſciplinés. Comme ils combattent ſans ordre, ils prennent la fuite, dès qu'on les ſerre de près avec quelque ſupériorité; mais s'ils ſe voyent pouſſés avec vigueur, & qu'ils ſe croyent en danger, ils reviennent, ſe battent en furieux juſqu'à la dernière goute de leur ſang, & ne ſe rendent jamais.

Ces Naïres, campés devant Mahé, devoient le lendemain faire une attaque

(*b*) Voyez la Deſcription de la Côte de Malabar, au Tome précédent.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

taque générale, lorſque M. de la Bourdonnais arriva avec deux Vaiſſeaux. Le débarquement de ſes Troupes les arrêta. Comme il n'y avoit point de proportion entre le nombre des ennemis, & la poignée de monde qu'avoit M. de la Bourdonnais, il n'eut garde de riſquer d'abord une affaire générale. Il crut qu'il ne pouvoit réuſſir, qu'en oppoſant beaucoup d'ordre & de prudence, à des gens qui n'étoient point habitués à ſe conduire par règles, & qui ne connoiſſoient que leur impétuoſité naturelle. Dans cette vûe, il commença par ouvrir une tranchée vis-à-vis d'une Batterie des ennemis, qui incommodoit furieuſement la Ville. L'Ouvrage fut conduit avec tant de vivacité, que le troiſième jour il parvint juſqu'à trente toiſes du Fortin, où cette Batterie étoit établie; mais un terrain marécageux l'empêchant de pénétrer plus avant, il ſe réduiſit à faire une parallèle, pour loger une quantité de Troupes capables de ſoûtenir la tête de l'Ouvrage. Son deſſein étoit de batailler dans ce poſte, juſqu'à l'arrivée des derniers Vaiſſeaux qu'il attendoit encore. A meſure qu'il recevoit de nouvelles Troupes, il les envoyoit à la tranchée pour les accoutumer au feu, qui étoit continuel; & trois ou quatre jours ſuffiſoient pour apprendre au Soldat à faire bonne contenance. Réſolu d'en profiter, dès qu'il vit tous les Vaiſſeaux arrivés, il ſe diſpoſa à une action générale, & la fixa au 3 Decembre.

La nuit du 3, il forma une Batterie, qui fut attaquée le matin par les ennemis; mais il les repouſſa vivement, à la tête de huit cens hommes. Les François demandant avec empreſſement la liberté de les pourſuivre, M. de la Bourdonnais ne manqua pas ce premier mouvement: il rangea promptement ſes Troupes ſur deux colonnes, & marcha droit à l'ennemi, qui étoit retranché ſous deux Forts, peu éloignés l'un de l'autre. L'attaque de ces deux Forts ſe fit en même-tems, & le premier fut emporté d'emblée: mais M. de la Bourdonnais s'étant apperçu, que ſes Troupes étoient vivement repouſſées à l'attaque de l'autre, il y courut. Après avoir vainement eſſuyé de les ramener, il fit avancer en diligence la Compagnie d'Artillerie qui gardoit la nouvelle Batterie, qu'il avoit fait faire pendant la nuit, & comme elle étoit fraiche & commandée par de bons Officiers, elle fit des merveilles. La colonne repouſſée la ſuivit, & le Fort fut emporté tout d'un coup. Les ennemis furent meme chargés & pourſuivis de ſi bonne grace, que la peur les ſaiſit, & qu'ils abandonnèrent tous leurs poſtes; en-ſorte qu'ils laiſſèrent les François maîtres des quatre Fortins, de tous leurs retranchemens, & de huit pièces de canon. L'action dura cinq heures; M. de la Bourdonnais y perdit cinquante-ſix hommes, & il eut cent vingt bleſſés. Il en couta à l'ennemi environ cinq cens (c).

Il faut avouer que les expéditions de M. de la Bourdonnais offrent toûjours d'excellentes leçons militaires, & de grands exemples de bravoure. L'intérêt qu'on a dû prendre juſqu'ici aux deſaſtres de ce fameux Officier,

(c) Mémoire pour le Sr. de la Bourdonnais, *Tome I.* Il ſe plaint que la Compagnie ne lui a jamais dit un mot de cette expédition de Mahé, quoiqu'elle ait recompenſé tous les Officiers ſur ſes repréſentations.

ficier, qu'on verra encore reparoître dans un des Articles ſuivans (*d*), ne nous a pas permis de ſupprimer cette partie de ſon Mémoire, quand même on auroit pû paſſer ſur l'origine d'un nouvel Etabliſſement, dont on n'a point parlé dans la Deſcription de la Côte de Malabar, & qui, dépendant de Pondichery, eſt non-ſeulement ſitué ſous le même paralléle, à-peu-près, mais ſert encore à fixer la largeur de la Preſqu'Iſle entre ces deux points; Revenons à celui d'où nous étions partis, pour ſuivre la Côte, juſqu'au Cap de Comorin. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

La Ville de *Pondichery* (*e*), remarque M. d'Anville, s'eſt accruë & embellie, au point de le diſputer à tout autre Etabliſſement Européen dans l'Inde. Sa Citadelle, qui fut achevée en 1706, occupe le milieu d'un eſpace d'environ ſept cens toiſes, que la Ville a d'étendue ſur le rivage. C'eſt un pentagone régulier, & ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans toute l'Inde. L'enceinte de la Ville, fortifiée de dix-ſept Baſtions (*f*), fut commencée en 1723; & le foſſé, qui y manquoit, eſt maintenant ajoûté, & rempli d'eau par la Rivière de Gingy, qui entre en même-tems dans la Place, & y forme pluſieurs canaux & baſſins. La circonférence de la Ville, priſe en dedans, eſt de deux mille huit cens toiſes, plus que moins. Pondichery.

Un Voyageur François, qui avoit examiné attentivément la ſituation de Pondichery, ne comprend point, dit-il, à quel deſſein les premiers de la Nation, qui y ſont venus, s'étoient fixés dans un endroit de ſi difficile accès du côté de la Mer, ſi ouvert du côté de la Terre, & ſi incommode pour la vie, puiſque c'eſt le terroir le plus ſtérile & le plus mauvais de toute la Côte. On ſçait que les Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller à plus d'une demie lieue du rivage, à cauſe des briſans. Les Chelingues qu'on employe à charger & décharger les Navires, coûtent beaucoup, & l'eau y entre de toutes parts en ſi grande quantité, qu'on eſt toûjours en riſque de ſe noyer, & que les marchandiſes ſont toûjours mouillées. Ce Voyageur croit qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'y faire un Quai, pour remédier à ces inconveniens (*g*). Mais on ſeroit ſans doute moins en ſûreté à Pondichery, ſi les Vaiſſeaux pouvoient s'en approcher davantage. Le défaut du côté de la Terre, eſt aujourd'hui ſuffiſamment reparé par les fortifications qu'on y a ajoûtées, & les acquiſitions que la Compagnie a faites depuis dans les environs (*h*).

Après Pondichery & le Fort d'*Arian-cupam*, qui en eſt à une lieue, au Arian-cupam.

(*d*) Voyez ci-deſſous le Supplément à la Deſcript. des Iſles de France & de Bourbon.

(*e*) Les Indiens la nomment *Pudutjcheri*, les Portugais, *Pondicheri*, & les Danois *Poliçeiro*.

(*f*) On n'en a compté que onze dans la Deſcription précédente, quoique le Plan en offre dix-ſept. Dans l'Explication des Renvois du Plan, *pag.* 20 & 21, il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion, au N°. 8, où on lit l'*Hôpital*, pour l'*Hôtel* de la Compagnie. Entre la Lettre *K*, & *Porte de Valdaour*, il ne falloit point mettre de ligne.

(*g*) Journal d'un Voyage aux Indes Orient., en 1691. *Tom. II.*

(*h*) Les principales Aldées autour de Pondichery, & dans ſa dépendance, ſont *Arian-cupam*, *Aliſbewak*, *Vilenur* & *Valdaûr*. Il y a un Fort à Valdaûr, & ce lieu conduit à Gingy, éloigné de Pondichery d'environ onze lieues Françoiſes.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Tevenepatnam, Fort Saint-David & Cudelur.

au Sud, on vient à *Tevenepatnam*, ou *Tegenepatnam*, que les Indiens nomment *Devanapatnam*, c'eſt-à-dire *Ville d'Aſſemblée*; Bourg, ou petite Ville peu conſidérable, qui n'eſt habitée que par des Malabares. Les Hollandois y ont pourtant une belle Loge. A cinq cens pas au-delà, eſt le Fort *Saint-David*, & huit cens toiſes plus loin, *Goudelour*, ou *Cudelur*, que les Indiens nomment *Courraloer*; Ville aſſez grande, ſituée au bord de la Mer, & éloignée de Pondichery d'environ treize miles, de ſoixante au degré, autrement de cinq lieues Françoiſes. Ces trois Places, quoique ſéparées, ne ſont qu'une même juriſdiction (*i*), & appartiennent aux Anglois. Ils les achetèrent, en 1690, de Rama-Raja, fils du fameux Sevagy, pour la ſomme de vingt-ſept mille trois cens quatre-vingt-treize pagodes, ſans compter les préſens aux Miniſtres. C'eſt un des plus conſidérables Etabliſſemens qu'ils ayent dans les Indes. On y reſpire un air ſain, & le terroir y eſt fort fertile. Une Rivière, nommée *Gudelam*, ſe rend dans la Mer ſous le Fort Saint-David, groſſie d'une autre Rivière dans le voiſinage, & dont le nom eſt *Tiru-paü-palur* (*k*). La Rivière *Panna* (*l*) a ſon embouchure dans la Mer à Tevenepatnam. Ce Diſtrict contient pluſieurs Bourgs & Villages, dont on trouve les noms répandus dans les Relations des Miſſionnaires Danois.

Porto-Novo.

A environ cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de ſuivre la Côte, au Sud, on trouve une Ville Indienne, nommée *Porto-Novo* par les Européens, *Mahmud-Bender* par les Maures, & *Paranghi-Pottey* par les Indiens (*m*). Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Rivière *Val-arru*, ou *Wellaru*; c'eſt-à-dire *Rivière blanche*. C'eſt une grande Place, mais toute ouverte, ſans murailles, & environnée ſeulement de palmiers. Six rues la traverſent du Sud à l'Oueſt, & neuf de l'Eſt au Nord. Son Gouverneur eſt ordinairement un Bramine, qui a encore quelques lieux voiſins ſous ſa dépendance. La moitié des Habitans de Porto-Novo ſont Maures, & l'autre moitié Gentils. On y voit une Egliſe, un grand Mauſolée Maure, un Chantier, & quantité de belles maiſons. Les Anglois, les François & les Danois y ont dès Loges. Celle des Hollandois eſt revêtue d'une muraille, & ſon entrée a été fortifiée

(*i*) On les déſigne indifféremment ſous les trois noms; quoique les Indiens diſent plutôt *Devanapatnam*, les Anglois *Fort Saint-David*, & les autres Européens *Goudelour*, ou *Cudelur*; mais ces trois lieux ne ſont qu'autant de parties d'une ſeule & même Ville.

(*k*) Ou *Tripaplur*. C'eſt auſſi le nom d'un Bourg voiſin, le même que *Tirepoplier*, ou *Tiere-Popliere*, dans les Relations Hollandoiſes. On y voit un grand & fameux Pagode, de hautes Tours & des Edifices conſidérables. Ce Bourg eſt ſitué ſur les terres de la Compagnie Angloiſe. *Tiruwandipuram*, qu'on trouve au-delà, preſqu'à moitié chemin de Tiruvidi au Fort S. David, eſt immédiatement hors de ſes limites, mais paroit ſans nom dans nôtre Carte. Remarquons encore qu'on y lit *Tiru-vicb*, pour *Tiru-vidi*, ce qui eſt une faute des Graveurs.

(*l*) Environ ſix lieues de Cudelur, les Miſſionnaires Danois nomment la Ville de *Paleijur*, qui eſt d'une grandeur extraordinaire. C'eſt peut-être celle qui paroit, dans nôtre Carte, ſous le nom de *Babur*, au Nord-Oueſt, ſur cette Rivière.

(*m*) Ce n'étoit anciennement qu'une eſpèce de Métairie, qu'on nommoit *Wöllari-collei*; mais les Portugais trouvant ce lieu fort commode, y bâtirent une Loge, & l'appellèrent *Porto-Novo*; comme les Malabares *Parängi-Pöttey*, c'eſt-à-dire *Village des Francs*, ou Européens. Le nom de *Mahmud-Bender*, qui ſignifie *Port de Mahmud*, lui vient d'un grand Seigneur du Viſapour.

fiée de deux Batteries de canons en 1749. Le Commerce de cette Place étoit autrefois assez considérable; mais il est entièrement tombé pendant les derniers troubles, sur-tout par les incursions des Marattes. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

DANS l'éloignement à l'égard du bord de la Mer, & à environ trois lieues au Sud-Oueſt de Porto-Novo, est le fameux Pagode de *Shidám-baram*, qu'ordinairement on nomme *Chalanbron* (*n*); Temple d'une grande antiquité, & bâti avec magnificence. En un mot, c'est un Chef-d'œuvre de l'Art. L'Edifice est quarré, & tout construit de pierres de taille. Du milieu de ses quatre murailles s'élèvent autant de tours parfaitement égales, à neuf étages, d'une hauteur prodigieuse, & qu'on découvre de fort loin sur la Côte. L'intérieur du Pagode est composé de vastes appartemens, de belles chapelles, de voutes, de galeries, de colonnes & de poutres d'une seule pièce de roc, de cours, d'étangs & de fontaines. On y voit partout une infinité d'idoles, sous différentes figures. Les colonnes sont ornées de sculpture, & les pierres chargées d'inscriptions à la louange des faux Dieux. Les Missionnaires Danois, qui ont eu plusieurs fois la curiosité de visiter ce Temple, nous en donnent de sçavantes descriptions; mais ils avouent eux-mêmes, qu'ils n'ont fait qu'éfleurer une matière si abondante. Ce Pagode sert à présent de Forteresse aux Maures. Le Gouverneur, qui dépend du Nabab d'Arcatte, laisse cependant aux Payens la liberté d'y exercer leur culte, parcequ'il en retire de grands avantages. Pagode de Shidam-baram.

CINQ lieues au dessous de Porto-Novo, on vient à l'embouchure de la plus septentrionale & la plus considérable branche du Caveri, nommée *Coladham*, *Colh-ram*, ou *Coloram*, qui termine l'Etat de Tanjour du côté du Nord. Près de cette embouchure, les Anglois occupent un Château renfermé par un bras de Rivière, & nommé *Tivu-cottey*, c'est-à-dire *Forteresse de l'Isle* (*o*). La Côte n'offre point d'endroit remarquable dans une étendue de quatre lieues, jusqu'à *Tiru-malei-vâsel* (*p*), nom qui signifie *Porte de la Sainte-Montagne*, à l'embouchure d'un des bras du Caveri; & *Caveri-patnam* (*q*), Ville située trois miles plus bas, aussi à l'embouchure d'un autre bras du même Fleuve, nommé *Pudu-Caveri*. Cette dernière Ville est un endroit célèbre parmi les Indiens, qui croyent s'y purifier par le bain, surtout au tems des éclipses. M. d'Anville, qui a fait, dans l'ancienne Géographie des Indes, de plus grandes découvertes que tous ceux qui l'ont précédé, suppose que c'est la *Chaberis* de Ptolemée (*r*). Un autre endroit fort fameux, mais plus éloigné dans les Terres, est *Shiarbi*, ou *Tschiali*, grande Ville, où il y a plus de soixante Pagodes. On en a parlé ailleurs (*s*). Fleuve Coloram. Tivu-cottey. Tiru-malei-vâsel. Caveri-patnam. Shiarbi.

A une demie journée de Caveri-patnam, se voit *Tirangbem-badi* (*t*), que les Tranquebar.

(*n*) Aussi *Silam-baram*, *Sheimeron* & *Chiumbrun*. Le Temple est dédié à *Eswara*, ou *Iswuren*, en l'honneur d'*Akajem*, ou de l'Air.

(*o*) Voyez ci-dessus, *pag.* 90. Les anciennes Relations appellent ce lieu *Colderon*, du nom du Fleuve.

(*p*) C'est le même que *Triminivas*, *Trimelevas*, ou *Trinilivaas*, suivant la prononciation corrompue des Européens.

(*q*) Elle est nommée dans les Cartes *Laure*, ou *Lowre-patnam*, apparemment par erreur pour *Koswri*.

(*r*) Les François y ont eû autrefois une Loge. Voyez ci-dessus, *pag.* 25. Le P. Bouchet dit qu'ils y étoient encore en 1719.

(*s*) Ci-dessus, *pag.* 4. On nommoit anciennement ce lieu *les quatre Pagodes*.

(*t*) Suivant le Père Bouchet, *Taranganbouri*, qui signifie *Ville des Ondes de la Mer*. Les Missionnaires Danois écrivent *Taragenwambi*,

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

les Européens nomment par corruption *Tranquebar*, *Trangobar* & *Trankembar*, au-delà de l'onzième degré de Latitude (*v*). Cette Ville appartient aux Danois. Avant leur arrivée, en 1620, ce n'étoit qu'un petit Bourg, que l'Amiral *Gule de Gede* acheta du Naïk de Tanjour, pour le Roi de Dannemarc. L'année ſuivante il y fit conſtruire le Château de *Danſbourg* (*x*), dont la forme eſt quadrangulaire. Son aſpect eſt fort agréable du côté de la Mer, qui eſt celui de l'Orient. On en donne ici les quatre Vûes; & le Plan de cette Forteresſe, diſtinctement gravé avec celui de la Ville, nous épargne une deſcription qui n'ajoûteroit rien aux explications des renvois. La Compagnie devenant tous les jours plus floriſſante, un Gouverneur Danois, nommé *Magnus*, fit environner la Ville de murailles & de remparts. Mais dans la ſuite pluſieurs riches Marchands en ſortirent pour aller s'établir ailleurs; ce qui diminua le nombre des Habitans. La crainte d'être enſevelis dans les vagues, en détermina d'autres à ſe retirer à la Campagne. Tranquebar n'étant aujourd'hui éloigné de la Mer que d'un petit quart de lieue, ſe trouve fort expoſé aux inondations. Les terres ſont baſſes & entrecoupées de Rivières. Malgré ces inconveniens, la Ville ne laiſſe pas d'être aſſez peuplée, & de renfermer dans ſon enceinte environ quinze mille Habitans, preſque tous étrangers, & que le Commerce y a attirés. Le plus grand nombre eſt compoſé d'Européens, & le reſte en partie de Malabares, & en partie de Mahométans. Ceux-ci y ont une Moſquée, & les Malabares ſept Pagodes. Il y a une Egliſe pour les Catholiques Romains; une pour les Danois, & deux qui ſont aux Miſſionnaires Luthériens.

OUTRE les Fauxbourgs de Tranquebar, la Ville a un reſſort d'une vingtaine de Villages. On peut le voir dans la Carte de ce Diſtrict, qui pour être bien particulière, n'en eſt pas moins eſtimable par ſon exactitude; & il ſeroit à ſouhaiter que toutes les Colonies Européennes s'appliquaſſent à nous en donner de pareilles de leurs Etabliſſemens aux Indes. Les deux lieux les plus notables du Diſtrict de Tranquebar, ſont *Porrejar*, ou *Porrejara*, Bourg fort peuplé, & dont les Habitans ſont preſqu'en auſſi grand nombre qu'à Tranquebar même, qui n'en eſt éloigné que d'une lieue & demie. *Tillejali*, autre Bourg des plus conſidérables, ſitué à l'Occident, appartient auſſi à la Compagnie.

LA Ville de Tranquebar eſt ſous les ordres d'un Gouverneur Danois. Elle a un Conſeil de Régence, auquel il préſide. La garde de la Ville eſt compoſée de la Milice du Pays, dont une partie eſt habillée à la manière des Malabares, & l'autre à la Portugaiſe. Ces derniers, qui ſont de véritables Soldats, ſont tous Chrétiens. Outre cette Milice, le *Ramanaike* de Porrejar, qui exerce l'emploi de Garde-frontière ſur les terres de la Compagnie, eſt tenu d'en défendre l'entrée aux Vagabonds, d'arrêter les Eſclaves fugitifs, & généralement d'empêcher le deſordre.

LE Commerce n'eſt pas ce qui rend Tranquebar plus recommandable. Un

wâdbi, *Tojangenbâdbi*, & *Tadbangambâdbi*; mais plus communément *Tarangenbâdbi*.

(*v*) M. d'Anville la met autant en deça, que les autres Géographes au-delà.

(*x*) Les Habitans du Pays ne l'appelloient autrefois que le *Château du feu*, ou *du tonnerre*, à cauſe du bruit de canon dont ils étoient effrayés.

EXPLICATION

Des Renvois du Plan de la Ville de TRANQUEBAR, & du Fort Danois de DANSBOURG.

A. Fort Dansbourg.
B. Baſtion du Roi.
C. - - - - de la Reine.
D. - - - - du Prince Chriſtian.
E. - - - - du Prince Frederic.
F. Porte de la Citadelle.
G. Porte de derrière.
H. Le Magaſin à poudre.
I. L'Arſenal.
K. Baſtion du Prince George.
L. - - - - Guldenlöw.
M. - - - - Dannemarc.
N. - - - - Norwegue.
O. - - - - Holſtein.
P. - - - - Lolland.
Q. - - - - Seeland.
R. - - - - Prince Charles.
S. Redoute Delmenhorſt.
T. - - - - - Oldenbourg.
U. Ravelin.
V. Porte de la Campagne.
W. - - - - du Feu.
X. Petite Porte des Pêcheurs.
Y. - - - - - - - du Pagode.
Z. Divers Corps-de-Garde.
a. Egliſe Danoiſe de Sion.
b. Egliſe des Miſſions, la Nouvelle Jeruſalem.
c. - - - - - - - - - - - la Vieille Jeruſalem.
d. Egliſe des Catholiques Romains, & Logement du Père Vicaire.
e. Moſquée des Mahométans.
f. Sept Pagodes des Malabares.
g. Maiſon des Prédicateurs Danois.
h. Maiſon & Ecole des Miſſionnaires.
i. Ecole Danoiſe & Maiſon des Orphelins.
k. L'Hôpital.
l. Cimetière Danois.
m. Maiſon de Ville.
n. Maiſon du Gouverneur dans la Ville.
o. Premier Fort bâti par les Danois, nommé à préſent *Jardin de l'Amiral*, où eſt la Poudrerie.
p. Magaſins.
q. La Forge.
r. Logemens pour les Ouvriers du Holm.
s. Digue, ou Levée de terre.
t. Le Bazar, ou Marché.
u. La Poiſſonnerie.
v. La Corderie.
w. Etang.
x. La Rivière.
y. Rue du Roi.
z. Rue de la Reine.

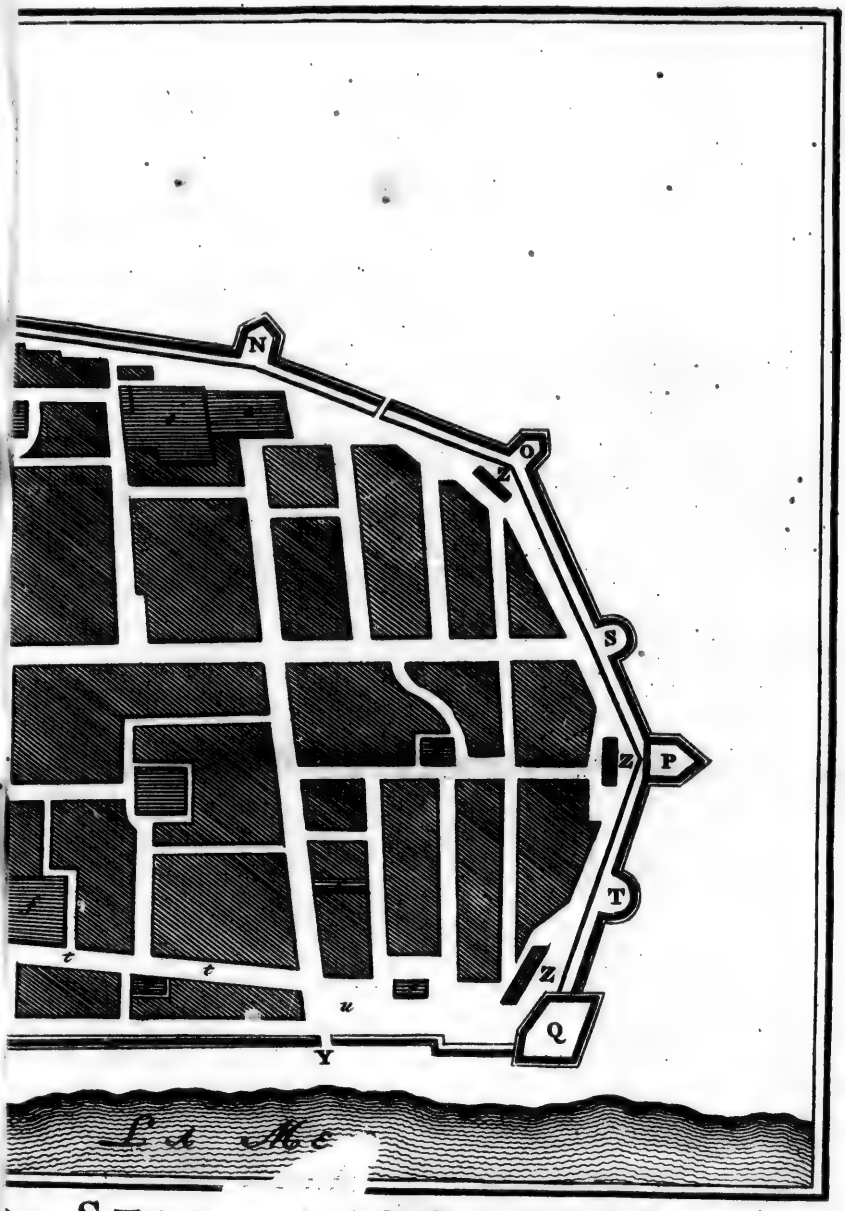

DE STAD ANKENBAR, EN
DEENSCHE KASTEEL DANSBURG.

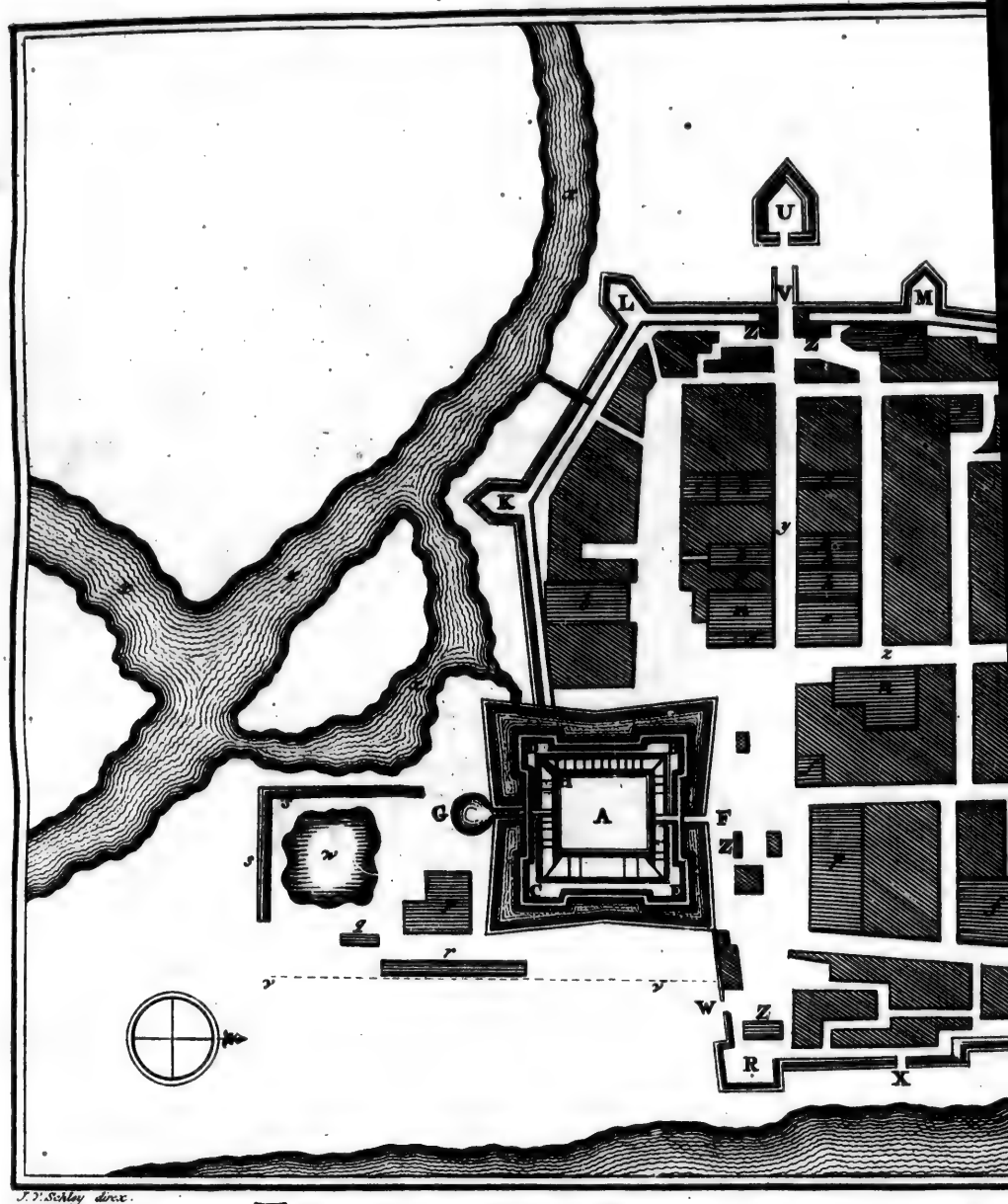

J. D. Schley direx.

VILLE DE TRANQUEBAR, ET FORT DANOIS DE DANSBOURG.

DE
'T DA

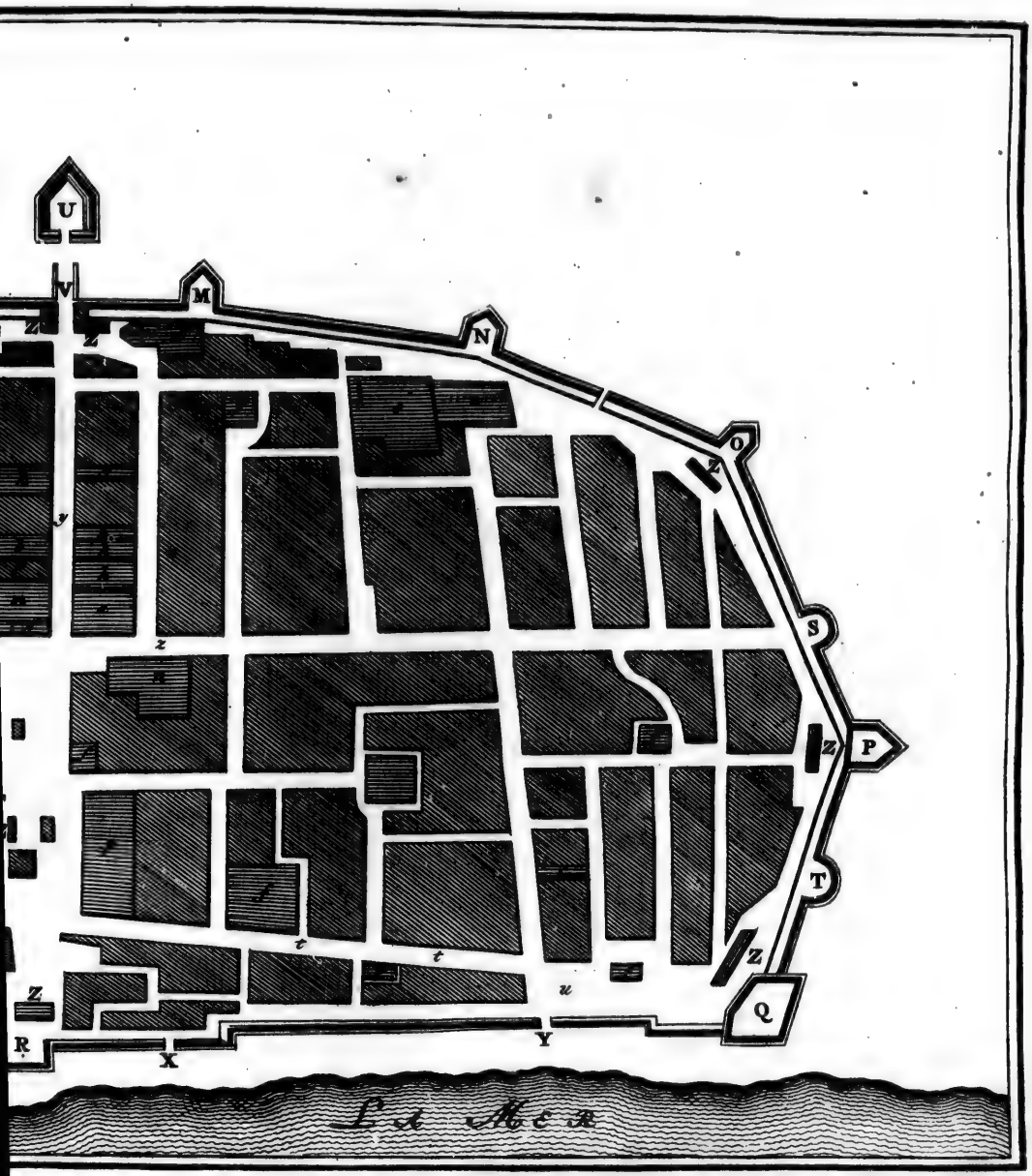

FORT || DE STAD TRANKENBAR, EN 't DEENSCHE KASTEEL DANSBURG.

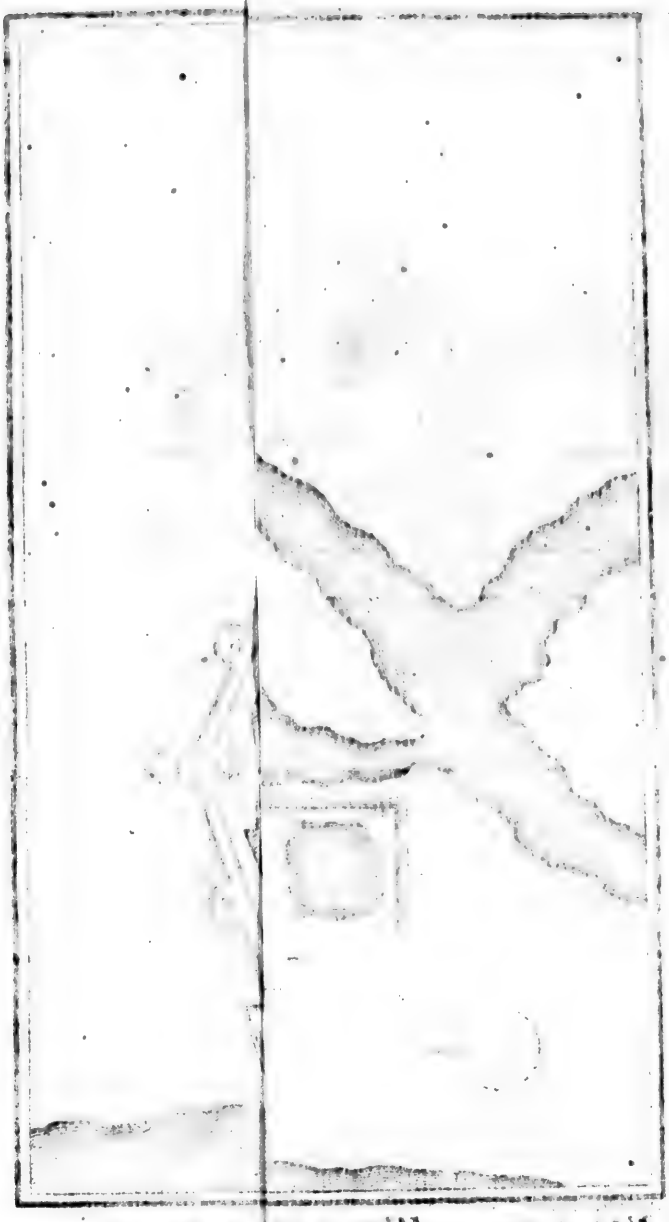

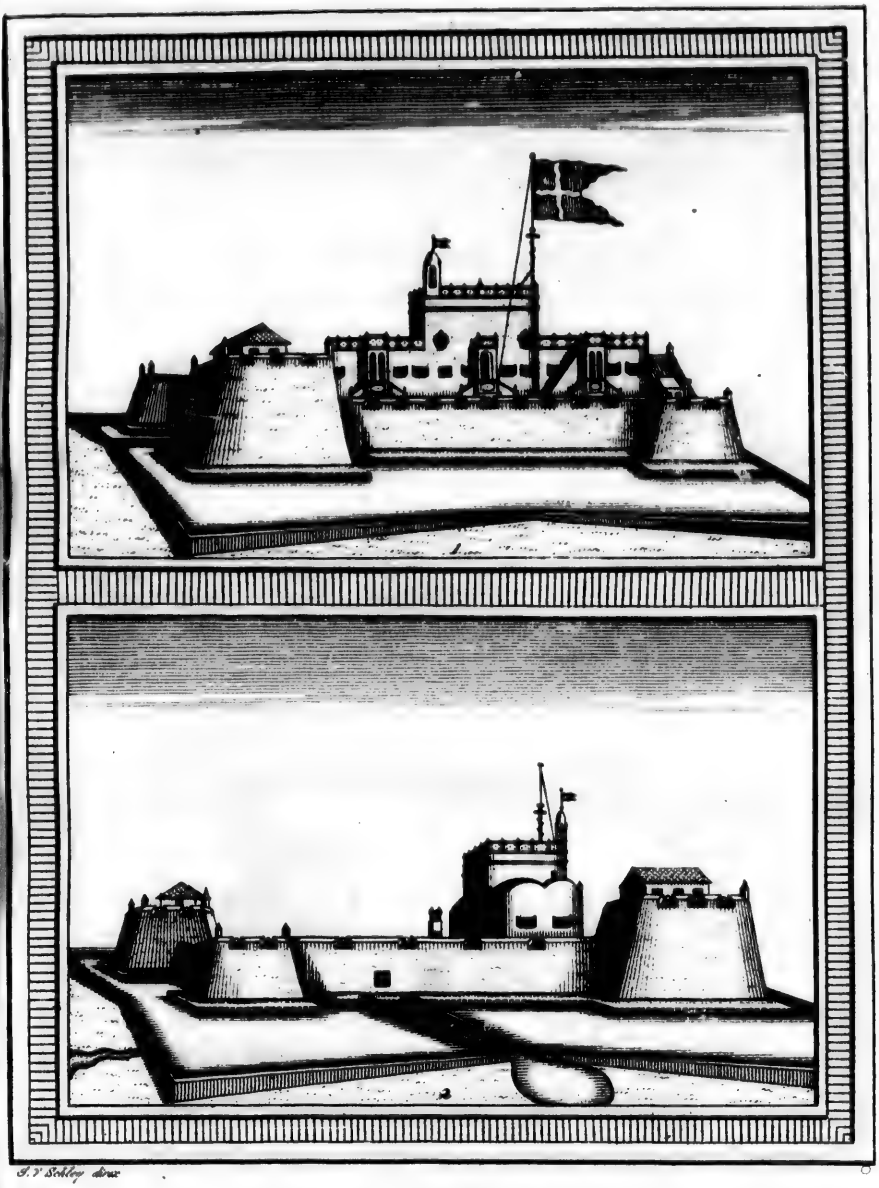

1. DANSBURG.

1. *Orient.* Ooſt. 2. *Midi.* Zuid.

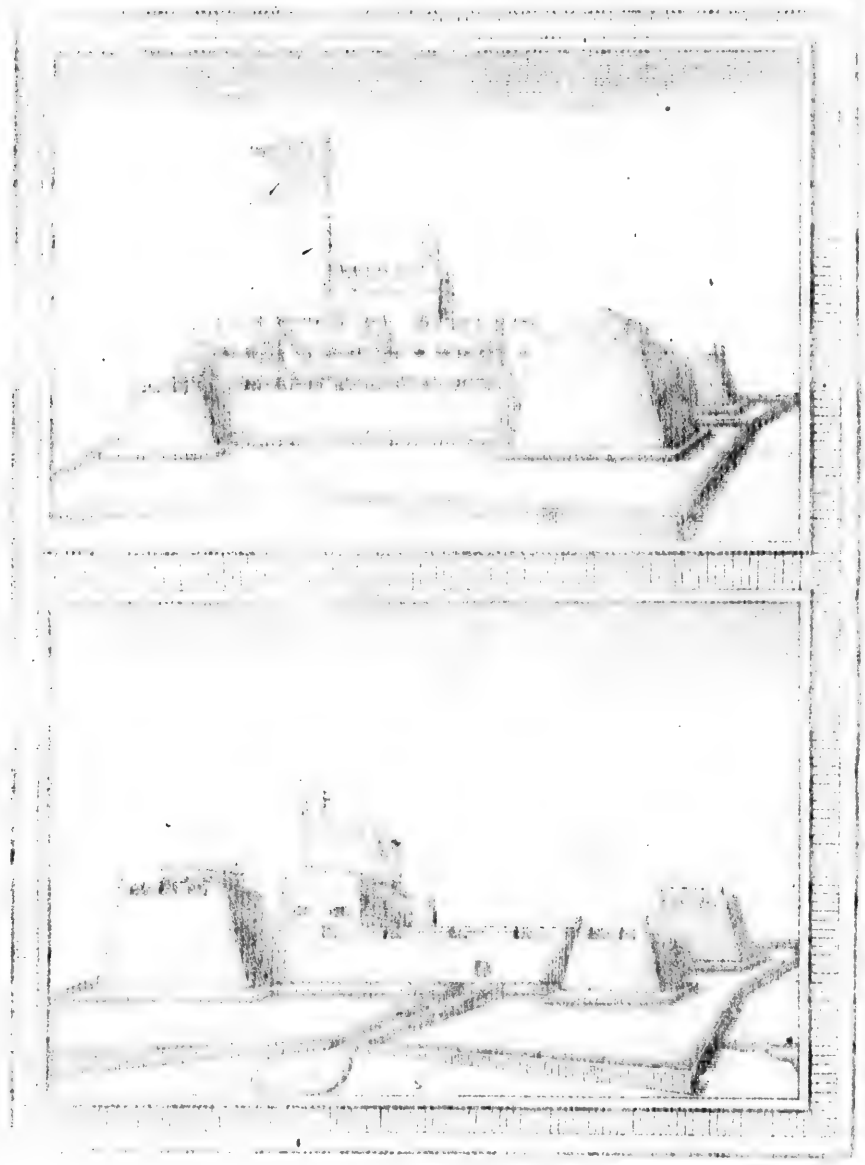

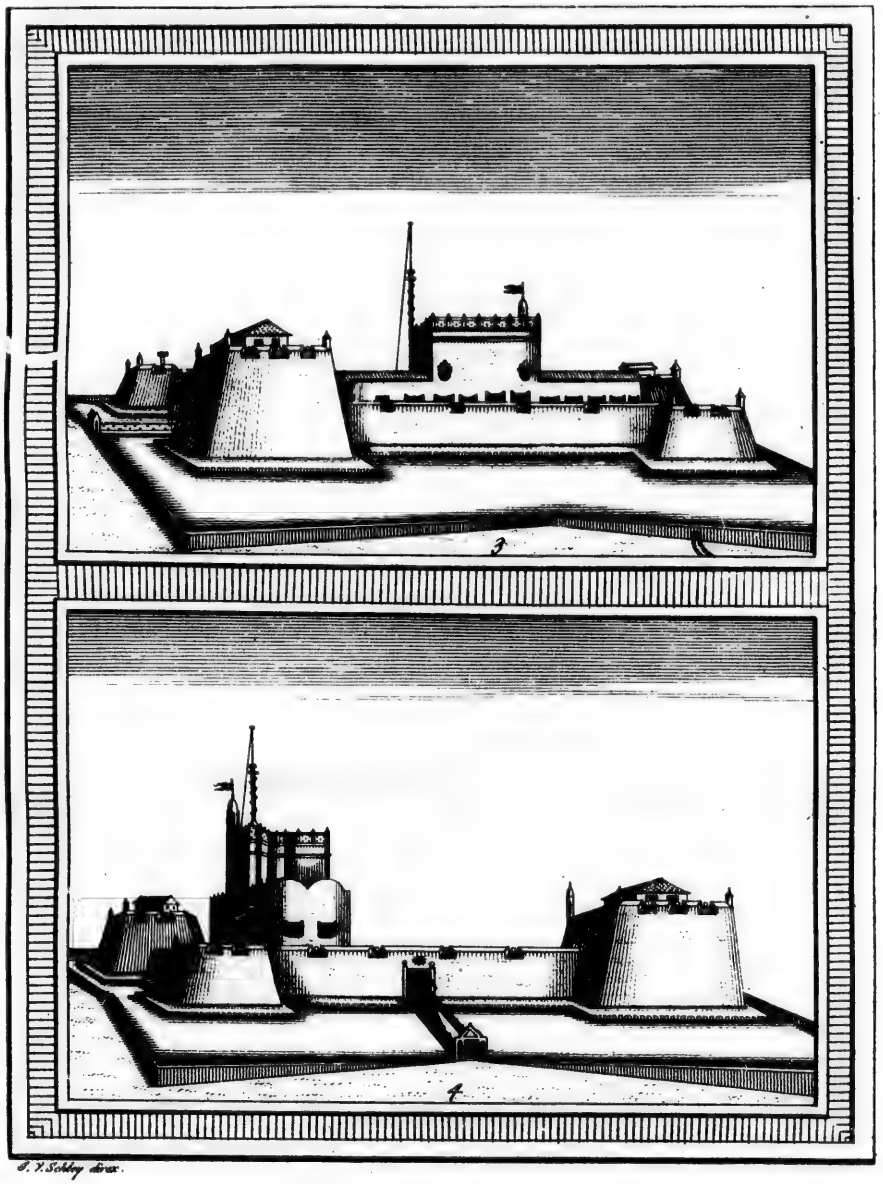

J. V. Schley direx.

11. DANSBURG.

3. Septentrion. Noord. *4. Occident.* Weſt.

EXPLICATION

Des Renvois de la Carte du Diſtrict de TRANQUEBAR.

A. Pareitſchêri, ou Village de Parreias, ordinairement ſéparés des autres Malabares.

B. Petits Fauxbourgs de Wolipaleiam.

C. Jardins, la plûpart aux Européens.

D. Etang, au milieu duquel la Compagnie a fait bâtir une Maiſon. A côté l'on voit de grands Chars d'Idoles, qui appartiennent au Pagode, ſous les marques Δ Δ Δ.

E. Jardin de la Compagnie.

F. Fours à briques.

G. Fours à chaux.

H. Lieu où les Payens brûlent leurs Morts.

I. Sources d'eau douce.

K. Egliſes pour les Parreias Catholiques Romains.

L. Sauneries, où il ſe fait beaucoup de ſel.

M. Moſquée des Mahométans.

N. Maiſon de la Miſſion à Borreiar.

O. Jardin, Maiſon & Cimetière de la Miſſion à Borreiar.

P. Cimetière de la Miſſion hors de la Ville.

Q. Douane de Borreiar.

Nota. Depuis qu'on a dreſſé cette Carte, le Roi de Tanjour a cedé, à la Compagnie, les Villages de *Mânikka-pongel*, *Peria-Mânikka-pongel*, & *Aneicowil*, au Nord, qui doivent encore entrer dans ſes limites.

UEBAR.

ſes des autres

ſon. A cô-
au Pagode,

a cedé, à
Mânikka-pon-
er dans ſes

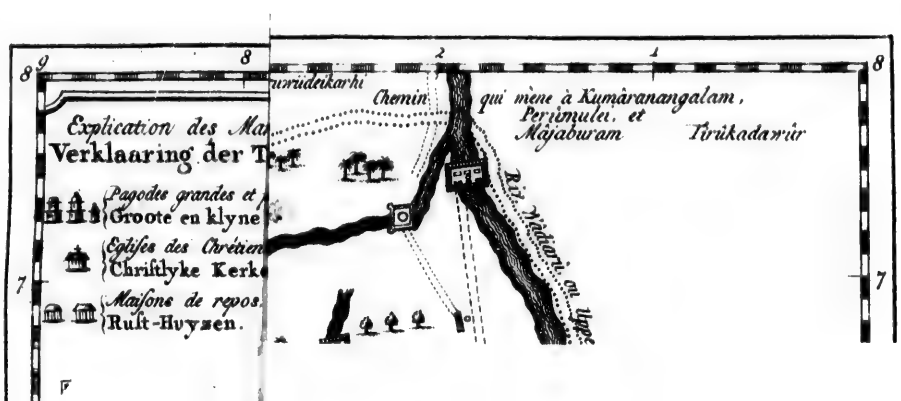

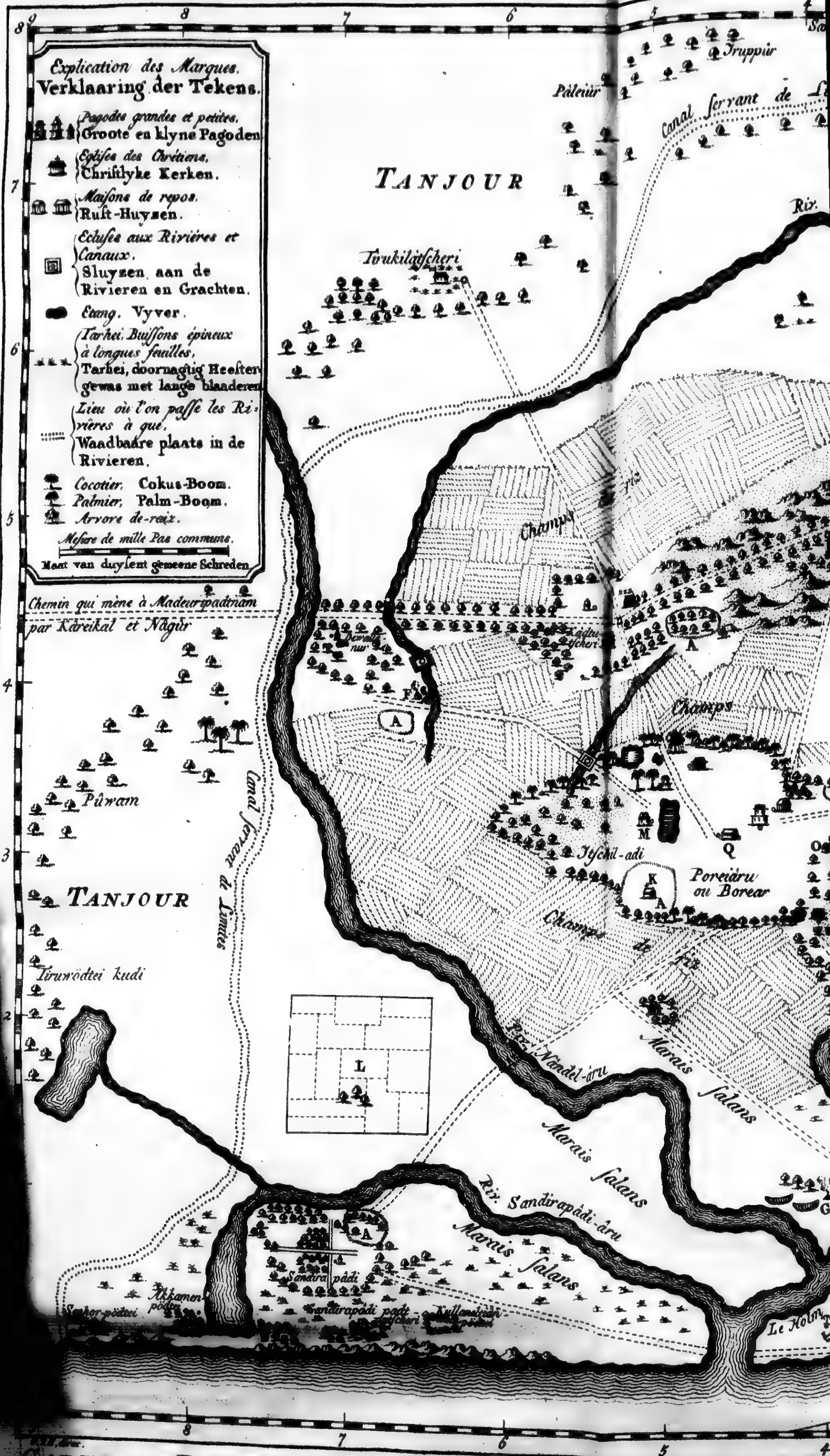

CARTE DU DISTRICT DE TRANQUEBAR. | CAART

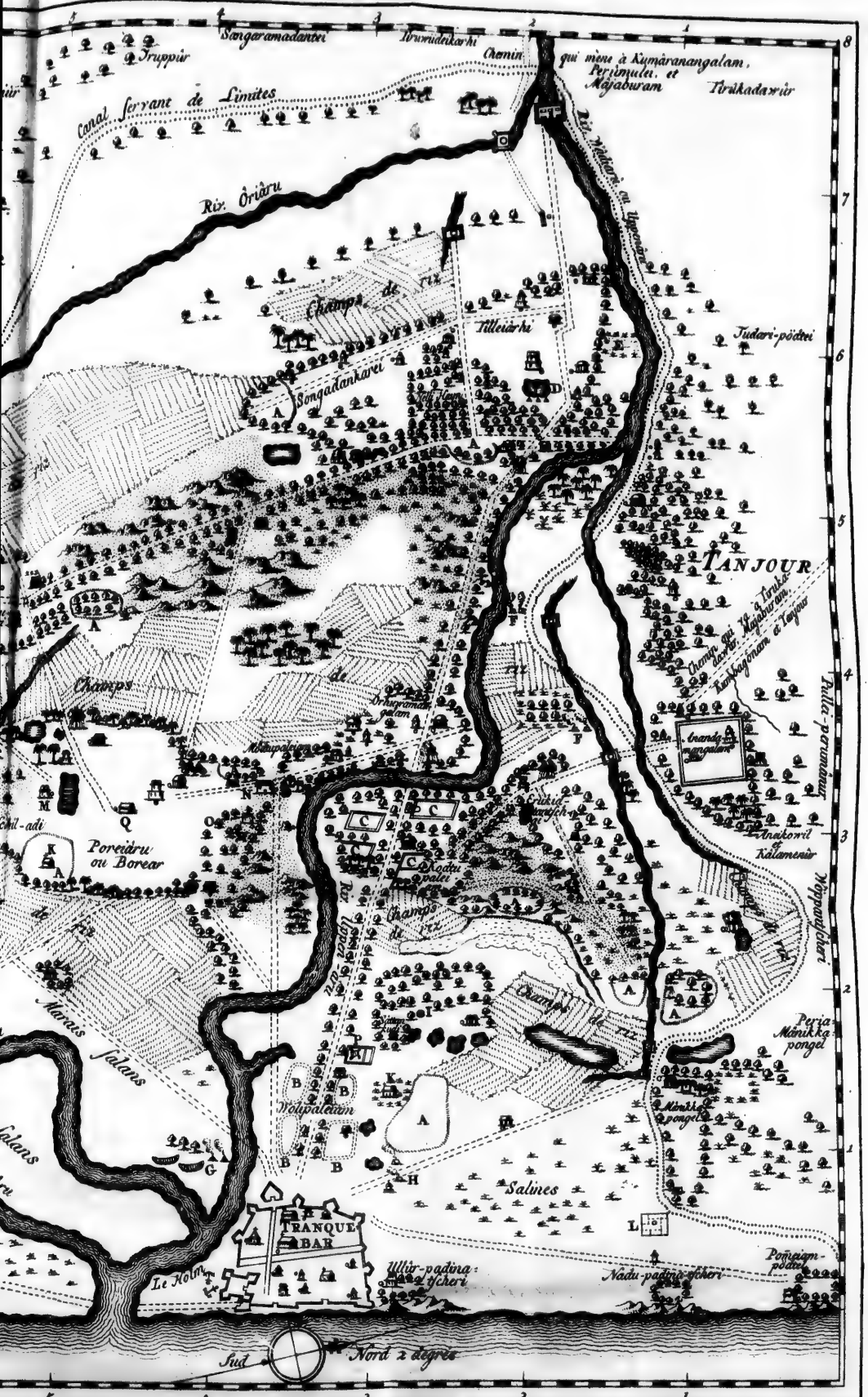

AR. || CAART DES REGTSGEBIEDS VAN TRANKENBAR.

Un avantage particulier, dont cette Ville peut ſe glorifier, c'eſt d'avoir vû s'établir, dans ſon ſein, une Miſſion Evangelique, qui par les ſoins & la libéralité de *Frederic IV.*, Roi de Dannemarc, a fait des progrès d'autant plus étonnans & plus admirables, que ſes commencemens ont été foibles. *Ziegenbalg* & *Plutſchau* furent les premiers Ouvriers qui jettèrent, en 1706, les fondemens d'une ſi ſainte entrepriſe. „ Ces Miſſionnaires, „ dit M. *Francke*, prêchèrent l'Evangile aux Payens, avec un zèle qui n'a„ voit point encore eû d'exemple dans les Indes, & leurs prédications „ eûrent un ſuccès très-heureux. Le nombre d'Indiens qu'ils convertirent, les Egliſes qu'ils fondèrent en divers lieux, la traduction de l'E„ criture Sainte en pluſieurs Langues, la façon dont ils s'y prirent, „ pour répandre de côté & d'autre la Doctrine de l'Evangile, l'établiſ„ ſement des Ecoles pour l'éducation de la Jeuneſſe, la manière de pré„ parer & d'inſtruire ceux des Néophites, qui avoient le plus de ta„ lens, à être les uns Régens d'Ecole & les autres Docteurs de l'Egliſe; „ enfin, les fruits qu'ils ont retiré de leurs travaux, en faveur du Chriſ„ tianiſme, ſont autant d'événemens qui doivent intéreſſer les Chrétiens". L'Hiſtoire Eccleſiaſtique n'étant pas celle des Voyages, on ſe borne à cette idée générale que nous donne l'Editeur des pieuſes & ſçavantes Relations des Miſſionnaires Luthériens établis à Tranquebar, Madras & Cudelur (*y*). Nous y ajoûterons ſeulement, qu'à la fin de l'année 1753, ceux de Tranquebar comptoient, depuis le commencement de la Miſſion, neuf mille huit cens vingt-cinq, ceux de Madras, mille cent trente-trois, & ceux de Cudelur, ſept cens ſoixante-huit Perſonnes, qui avoient embraſſé la Religion Chrétienne.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Miſſion Evangelique, & ſes progrès.

L'ETABLISSEMENT François de *Karical*, ou *Kareical*, qui ſuit Tranquebar, deux lieues au Sud; ſa Forteresſe, nommée *Karcangery* (*z*), & le Bourg de *Tirumale-rayen-patnam* (*a*), ſont ſuffiſamment connus par les Relations précédentes (*b*). Près de ce dernier Bourg, qui peut paſſer pour une Ville aſſez conſidérable, on trouve *Naour*, ou *Nagur*, autre Ville maritime, où les Mahométans, qui compoſent plus des trois quarts de ſes Habitans, ont une belle Moſquée, avec quatre tours, dans laquelle ils célèbrent une grande fête à l'honneur de leur Prophète. Ces trois Places ſont ſituées ſur autant de bras du Caveri, dont les noms ſe voyent dans la Carte.

Karical, Karcangery, & Tirumale-rayen-patnam.

Naour.

APRÈS l'embouchure de Naour, vient celle de *Negapatnam* (*c*), Port de Mer à quatre lieues de Karical. Cette Ville exiſtoit à l'arrivée des Portugais ſur la Côte de Coromandel, & ils s'y étoient fortifiés, lorſque les Hollandois l'enlevèrent en 1658. C'eſt à préſent leur principal Comptoir (*d*), & en même-tems un des plus conſidérables Etabliſſemens de la Côte.

Negapatnam.

(*y*) Voyez l'*Hiſtoire de la Miſſion Danoiſe*, &c. à Geneve, 1745.

(*z*) Ou *Karbukkâtſéris*, vulgairement *Calcalacheris*. Les Hollandois y ont eu autrefois une Loge, avant que leur principal Comptoir fut établi à Negapatnam.

(*a*) Vulgairement *Trumananpatnam*.

(*b*) Voyez ci-deſſus, *pag.* 26 & 27.

(*c*) Ou *Nâgapatnam*; c'eſt-à-dire *Ville aux ſerpens*. A dix degrés trente-cinq minutes de Latitude.

(*d*) C'étoit auparavant Palliacate. Ils en transférèrent ici leur Gouvernement en 1690.

Description de la Côte de Coromandel.

Côte. On y a bâti une bonne Forteresse, dont les cinq angles portent les noms des cinq sens. Les rues de Negapatnam sont larges, les maisons assez grandes, quoique vieilles, & l'on y voit plusieurs belles Eglises. Les environs sont remplis de Pagodes, quelques-uns richement ornés, mais sans goût; d'autres obscurs, sales, mal-bâtis & semblables à des fours à briques. La Compagnie Hollandoise compte, dans son District, douze à treize Villages.

Cap Callamedu.

A sept lieues plus que moins (*e*) au Sud de Negapatnam, se présente le Cap *Calla-medu*, *Caillamere*, ou *Cagliamera* (*f*), où finit proprement la Côte de Coromandel, dans la Partie Méridionale. Elle prend ici un nouveau rhumb de vent, & va d'abord droit à l'Oueſt; ensuite elle se détourne peu à peu vers le Sud jusqu'au Cap de Comorin. Le premier enfoncement qu'elle forme se nomme *Golfe de Tondi* (*g*), & le second *Côte de la Pêcherie*. Dans cette étendue l'on ne trouve que deux endroits un peu considérables; *Outiar* & *Tutucarin*.

Golfe de Tondi.

Pont merveilleux qu'on voit à Outiar.

„ On voit à Outiar, dit le Père Bouchet, une des choses les plus merveilleuses qui soyent peut-être dans le reste du Monde: c'est un Pont qui „ a environ un quart de lieue, & qui joint à la terre ferme l'Isle de Ramanancor (*h*). Ce Pont n'est pas composé d'arcades comme les autres: „ ce sont des rochers, ou de grosses pierres, qui s'élèvent deux ou trois pieds „ au-dessus de la surface de la Mer, qui est fort basse en cet endroit. Ces „ pierres ne sont pas unies les unes aux autres, mais elles sont séparées „ pour donner la liberté à l'eau de couler. Les pierres sont énormes à „ l'endroit des courans. Il y en a qui ont jusqu'à dix-huit pieds de diamétre & davantage. On voit des endroits où ces pierres sont séparées „ par des intervalles de trois pieds jusqu'à dix; & aux lieux où les Barques „ passent, la largeur est encore plus grande. Il n'est pas aisé d'imaginer „ que ce Pont soit l'ouvrage de l'Art; car on ne voit pas d'où l'on auroit „ pû tirer ces masses énormes, & encore moins comment on auroit pû les „ y transporter: Mais si c'est un ouvrage de la Nature, il faut avouer que „ c'est un des plus surprenans qu'on ait jamais vû. Les Idolâtres disent „ que ce Pont fut fabriqué par les Dieux (*i*), quand ils allèrent attaquer la „ Capitale de l'Isle de Ceylan. Le Prince de Marava avoit coutume de se „ retirer dans l'Isle de Ramanancor, lorsqu'il étoit poursuivi par les Rois „ de Maduré: il faisoit mettre de grosses poutres sur ces rochers, qui sont „ comme autant de platte-formes, & il y faisoit passer ses Eléphans, son „ Artillerie & son Armée". De Ramanancor, une chaîne d'autres rochers & de bancs de sable s'étend jusqu'à l'Isle de Manaar, sur la Côte Occidentale

Pont d'Adam.

(*e*) Suivant M. d'Anville. Le P. Bouchet met environ dix lieues.

(*f*) Son véritable nom est *Calli-mâdu*; c'est-à-dire *Promontoire de Calli*, espèce de tithymale, qui croit dans ses environs. On voit près de-là un grand Pagode, qu'on nomme le *Pagode des Canarins*. M. d'Anville, pour faire trouver ce Cap dans Ptolemée & Méla, dérive les noms de *Cory* & *Colis* du terme Indien *Koïl*, qui signifie *Temple*.

(*g*) Il y a une petite Place de ce nom, qui fournit beaucoup de bétail aux Hollandois de Jaffanapatnam.

(*h*) Voyez la Description de cette Isle, & celle du Marava, ci-dessus, *pag.* 8.

(*i*) Ou plutôt les singes, suivant d'autres récits de la même fable.

tale de Ceylan; & c'eſt ce qu'on nomme le *Pont d'Adam* (*k*). Comme la Mer, dans ſa plus grande hauteur, n'a que quatre à cinq pieds d'eau en cet endroit, il n'y a que des Chaloupes, ou des Bâtimens du Pays, qui puiſſent paſſer entre les intervalles de ces rochers. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

TUTUCURIN, qui eſt le lieu le plus conſidérable de la Côte de la Pêcherie, a été obſervé, par le Père *Noël*, à huit degrés, cinquante-deux minutes de Latitude. Sa ſituation eſt preſque à une égale diſtance du Paſſage de Ramanancor & du Cap de Comorin. Cette Place paroît une fort jolie Ville à ceux qui y arrivent par Mer. On voit divers Bâtimens aſſez élevés dans les deux Iſles qui couvrent ſa Rade, une petite Forteresſe que les Hollandois ont conſtruite (*l*), pour ſe mettre à l'abri des inſultes des Gentils qui viennent des terres, & pluſieurs grands Magaſins bâtis ſur le bord de l'eau, qui font un aſſez bel aſpect. Mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté diſparoit; & l'on ne trouve plus qu'une groſſe Bourgade ouverte, preſque toute bâtie de *Palhotes*. Cote de la Pêcherie. Tutucurin.

LES Hollandois tirent de Tutucurin des revenus conſidérables, quoiqu'ils n'y ſoyent pas abſolument les maîtres. On a déja remarqué, que toute la Côte de la Pêcherie appartient au Roi de Maduré, & en partie au Prince de Marava, qui a ſecoué le joug de Maduré, dont il étoit autrefois tributaire. Les Hollandois ont ſouvent voulu s'accommoder avec le Prince de Marava, de ſes droits ſur la Côte, mais inutilement; & les préſens magnifiques qu'ils lui ont fait, n'ont produit juſqu'ici que de belles eſpérances. Cependant, ſans être maîtres du Pays, ils n'ont pas laiſſé de s'y établir à-peu-près comme s'ils l'étoient (*m*). Pour ce qui regarde leur Commerce, outre les toiles qu'on leur apporte du Maduré, & qu'ils échangent avec le cuir du Japon & les épiceries des Moluques, ils tirent un immenſe profit de deux ſortes de Pêches, qui ſe font ici; celle des Perles & celle des *Xanxus* (*n*). Les Xanxus ſont de gros coquillages, ſemblables à ceux avec leſquels on a coutume de peindre les Tritons. Les Hollandois ſont ſi jaloux de ce Commerce, qu'il iroit de la vie pour un Indien, qui oſeroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie. Elle les achéte à vil prix, & les envoye au Bengale, où ils ſe vendent fort cher. On ſçie ces coquillages ſelon leur largeur, pour en faire des braſſelets, qui ont autant de luſtre que l'yvoire. Ceux qu'on pêche ſur cette Côte, dans une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvoit qui les euſſent de gauche à droite, ce ſeroit un treſor que les Gentils eſtimeroient des millions; parcequ'ils s'imaginent qu'un de leurs Dieux fut obligé de ſe cacher dans un Xanxus de cette eſpèce, pour éviter la fureur de ſes ennemis. Commerce des Hollandois. Pêche des Xanxus.

LA Pêche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre manière. Elle ne fait pas pêcher pour ſon compte; mais elle permet à chaque Habitant du Pays, Chrétiens, Gentils, ou Mahométans, d'avoir, pour la pêche, autant de bâteaux que bon lui ſemble; & chaque bâteau lui paye ſoixan- Pêche des Perles.

(*k*) Voyez le Tome XI. *pag.* 171.
(*l*) Ils s'en rendirent maîtres en 1658.
(*m*) Ils ont un Traité avec ce Prince, qu'ils nomment le *Teuver*.
(*n*) Baldæus écrit *Chankos*.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

soixante écus, & quelquefois davantage (*o*). Ce droit fait une somme considérable; car il se présente souvent jusqu'à six ou sept cens bâteaux. On marque à chacun l'endroit destiné pour sa pêche. Autrefois dès le mois de Janvier, les Hollandois déterminoient le lieu & le tems où elle devoit se faire cette année-là, sans en faire auparavant l'épreuve. Mais comme il arrivoit souvent, que la saison, ou le lieu marqué, n'étoit pas favorable, & que les huîtres manquoient, ce qui causoit un préjudice notable après les grandes avances qu'il avoit fallu faire, on a changé de méthode, & vers le commencement de l'année, la Compagnie envoye dix ou douze bâteaux au lieu où l'on a dessein de pêcher. Ces bâteaux se séparent en diverses Rades, & les Plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'huitres, qu'ils apportent sur le rivage. On ouvre chaque millier à part, & on met aussi à part les Perles qu'on en tire: Si le prix qui se trouve dans un millier monte à un écu ou au-delà, c'est une marque que la pêche sera en ce lieu-là très-riche & très-abondante; mais si ce qu'on peut tirer d'un millier n'alloit qu'à trente sols, comme le profit ne passeroit pas les fraix qu'on seroit obligé de faire, il n'y auroit point de pêche cette année-là. Lorsque l'épreuve réussit, & qu'on a publié qu'il y aura pêche, il se rend de toutes parts sur la Côte, au tems marqué, une affluence extraordinaire de peuple & de bâteaux qui apportent toute sorte de marchandises. Les Commissaires Hollandois viennent de Colombo de l'Isle de Ceylan, pour présider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment tous les bâteaux partent & s'avancent dans la Mer, précédés de deux grosses Chaloupes Hollandoises, qui mouillent l'une à droite & l'autre à gauche, pour marquer les limites du lieu de la pêche, & aussi-tôt les Plongeurs de chaque bâteau se jettent à la hauteur de trois, quatre & cinq brasses. Un bâteau a plusieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour: Aussi-tôt que l'un revient l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde, dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, & qui est tellement disposée, que les Matelots du bâteau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aisément lâcher ou tirer, selon le besoin qu'on en a. Celui qui plonge a une grosse pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vîte, & une espèce de sac à sa ceinture pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il est au fond de la Mer, il ramasse promptement ce qu'il trouve sous la main, & le met dans son sac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau, & revenant sur l'eau pour prendre haleine, il retourne ensuite, ou envoye un de ses Compagnons le ramasser. Pour revenir à l'air il n'a qu'à tirer fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps; un Matelot, qui est dans le bâteau, & qui tient l'autre bout de la même corde, pour en observer le mouvement, donne aussi-tôt le signal aux autres, & dans ce moment on tire en haut le Plongeur, qui pour revenir plus promptement détache, s'il peut, la pierre qui l'avoit

(*o*) Suivant d'autres, on paye ce droit des pierres, dont les Pêcheurs se servent; & c'est ce que les Hollandois appellent *Steengelden*. En échange, la Compagnie est engagée à maintenir les Pêcheurs, en cas d'attaque, & à faire reparer leurs bâtimens, s'il leur arrive quelque accident. *Voy. de Gautier Schouten.*

Description de la Côte de Coromandel.

avoit au pied. Les bâteaux ne ſont pas ſi éloignés les uns des autres, que les Plongeurs ne ſe battent aſſez ſouvent ſous les eaux, pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramaſſés. On a des exemples qu'ils ſe ſont quelquefois poignardés. Ces Mers ſont remplies de réquiens ſi forts & ſi terribles qu'ils emportent quelquefois les Plongeurs. Comme les Habitans de cette Côte s'accoûtument dès l'enfance à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles, & c'eſt ſuivant leur habileté qu'ils ſont payés (*p*). Avec tout celà le métier eſt ſi fatigant qu'ils ne peuvent plonger que ſept ou huit fois par jour. Il s'en trouve, qui ſe laiſſent tellement tranſporter à l'ardeur de rama... un plus grand nombre d'huîtres, qu'ils en perdent la reſpiration & la préſence d'eſprit; de-ſorte que ne penſant pas à faire le ſignal, ils ſeroient bien-tôt étouffés, ſi ceux qui ſont dans le bâteau n'avoient ſoin de les retirer, lorſqu'ils demeurent trop long-tems ſous l'eau. Ce travail dure juſqu'à midi, & alors tous les bâteaux regagnent le rivage.

Quand on eſt arrivé, le maître du bâteau fait tranſporter, dans une eſpèce de parc, les huîtres qui lui appartiennent, & les y laiſſe deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, & qu'on en puiſſe tirer les Perles. Les Perles étant tirées & bien lavées, on a cinq ou ſix petits baſſins de cuivre, percés comme des cribles, qui s'enchaſſent les uns dans les autres, enſorte qu'il reſte quelque eſpace entre ceux de deſſus & ceux de deſſous. Les trous de chaque baſſin ſont différens pour la grandeur; le ſecond baſſin les a plus petits que le premier, le troiſième plus que le ſecond, & ainſi des autres. On jette dans le premier baſſin les Perles groſſes & menuës, après qu'on les a bien lavées. S'il y en a quelqu'une qui ne paſſe point, elle eſt cenſée du premier ordre; celles qui reſtent dans le ſecond baſſin ſont du ſecond ordre, & de même juſqu'au dernier baſſin, lequel n'étant point percé reçoit les ſemences de Perles. Ces différens ordres ſont la différence des Perles, & leur donnent ordinairement le prix, à moins que la rondeur, plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminuë la valeur. Les Hollandois ſe reſervent toûjours le droit d'achéter les plus groſſes: ſi celui, à qui elles appartiennent, ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui eſt permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles qu'on pêche le premier jour appartiennent au Roi de Maduré, ou au Prince de Marava, ſuivant la Rade où ſe fait la pêche. Les Hollandois n'ont point la pêche du ſecond jour, comme on l'a quelquefois publié; ils ont aſſez d'autres moyens de s'enrichir par le Commerce des Perles. Le plus court & le plus ſeur eſt d'avoir de l'argent comptant; car pourvû qu'on paye ſur le champ, on a tout ici à fort grand marché. Il ſe commet une quantité de vols & de ſupercheries dans cette pêche. Pendant qu'elle dure, il règne pour l'ordinaire de grandes maladies ſur la Côte, ſoit à cauſe de la multitude innombrable de Peuple qui s'y rend de toutes parts, & qui n'habite pas fort à l'aiſe; ſoit à cauſe que pluſieurs ſe nourriſſent de la chair des huîtres, qui eſt indigeſte & malfai-

(*p*) Le P. Martin, Auteur de cette Relation, traite de contes ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une eſpèce de cloche de verre, dans laquelle ils ſe renferment pour plonger.

Description de la Côte de Coromandel.

faisante; soit enfin à cause de l'infection de l'air: car la chair des huîtres, étant exposée à l'ardeur du Soleil, se corrompt en peu de jours, & exhale une puanteur, qui peut seule occasionner des maladies contagieuses.

Depuis bien des années, la vente des Perles se fait autrement, aux endroits de cette Côte. On remplit d'abord des tonneaux d'égale grandeur, d'huîtres que produit la pêche de chaque jour; ensuite on les ferme, & à mesure qu'il s'en trouve un certain nombre, on en fait la vente l'un après l'autre, au plus offrant, dans le Camp même, en présence des Commissaires de la Compagnie Hollandoise & du Souverain du Pays. Les Marchands, qui ont acheté de ces tonneaux, les font transporter chacun chez eux; les huîtres ayant été enfermées quelques jours s'ouvrent en partie d'elles-mêmes, ou facilement avec des couteaux. Pour chercher les Perles, on prépare des cuvettes remplies à moitié d'eau, & après avoir ouvert un tonneau, ce qui se fait en plein air, à cause de la puanteur, qui est horrible, l'eau épaisse, que les huîtres ont rendue, est vuidée par portions, & avec prudence, dans les différentes cuvettes qu'on a mis à ses côtés, & à chacune desquelles il y a deux ou trois personnes, qui ouvrent les huîtres, & les nettoyent, en cherchant au-dessus d'un crible fait exprès, pour découvrir s'il y a des Perles. On est quelquefois long-tems sans en trouver. Enfin, on visite toutes les pièces, & l'on passe toute l'eau, & ce qui reste au fond, par des cribles d'une cuvette à l'autre. Le prix d'un tonneau est ordinairement de dix risdales, argent de Hollande, plus ou moins, suivant l'opinion qu'on se forme de la pêche. Il arrive souvent qu'un tonneau ne donne pas la moitié, ni le quart en Perles, de la valeur de ce qu'il a couté. Quelquefois il en donne dix fois plus. On peut comparer le bonheur à cet égard, à celui des Lotteries (*q*).

La Côte de la Pêcherie, qui forme une espèce de Baye entre la Pointe de Ramanancor & le Cap de Comorin, a environ quarante lieues, plus ou moins, en droite ligne (*r*). Toute cette Côte est inabordable aux Vaisseaux de l'Europe, parceque les brisans y sont furieux, & que Tutucurin est le seul endroit où ils puissent passer l'Hyver; cette Rade étant couverte, comme on l'a dit, par deux Isles, qui en font la sûreté. On y voyoit autrefois un grand nombre de grosses & riches Bourgades; mais depuis la décadence des Portugais, tout ce qui s'y trouvoit de considérable a été abandonné & détruit. A l'exception de Tutucurin, qui contient plus de cinquante mille Habitans, Chrétiens & Gentils, il ne reste aujourd'hui que de misérables Villages, dont les principaux sont *Punicael* (*s*), *Alandaley*, *Manapar* (*t*), *Tala*, & quelques autres. La liberté, que les *Paravas*, qui

Autres lieux de cette Côte.

font

(*q*) Ce dernier article est tiré du Dict. de Commerce.

(*r*) Il y a des Cartes qui l'étendent jusqu'à quarante-huit pour le moins.

(*s*) Ou comme les Indiens l'appellent, *Pounnei-cayel*; Lieu situé à huit degrés trente-huit minutes de Latitude. On se rend d'ici aisément par eau à Tutucurin, sans être obligé de ranger la Côte. Comme Punicael est sur le bord d'une petite Rivière, qui a deux embouchures, on remonte la première avec le flux, jusqu'au confluent des deux bras de la Rivière, & au reflux on descend jusqu'à la seconde embouchure, où se trouve Tutucurin. Entre cette Ville & Punicael, est un autre Bourg, que les Missionnaires Danois nomment *Killey*, ou *Kilevrin*, suivant la Carte de M. *de la Croze*, & *Callipatnam*, selon Schouten. Les Hollandois y ont aussi une Loge.

(*t*) Après Tutucurin, Manapar est l'endroit

Description de la Côte de Coromandel.

ſont les Habitans de la Côte, avoient ſous les Portugais, de trafiquer avec leurs voiſins, les rendoit riches & puiſſans; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils ſe ſont vûs bien-tôt opprimés & réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand Commerce aujourd'hui, vient de la pêche du poiſſon, qu'ils tranſportent dans les terres, & qu'ils échangent avec le riz & les autres proviſions néceſſaires à la vie, dont cette Côte eſt preſque entiérement dépourvue, n'étant couverte que de ronces & de ſables brûlans; c'eſt tout ce que l'on trouve, dans l'eſpace de douze lieues, depuis Tala juſqu'au Cap de Comorin, avec ſept ou huit Bourgades, qui ont chacune une Egliſe dépendante de celle de Tala. Plus avant dans les terres, ce ne ſont que grands Bois infeſtés de tigres, qui cauſent beaucoup de dommage dans les environs. La crainte que ces cruels animaux inſpirent, fait que les Habitans ſont extrêmement ſur leurs gardes; ils allument de grands feux dans les Villages, & perſonne ne ſort de ſa maiſon, durant la nuit, s'il n'eſt eſcorté par quelques hommes: les uns portent des torches allumées, & les autres battent le tambour, dont le bruit épouvante les tigres & les met en fuite.

Cap de Comorin.

Le Cap de *Comorin* eſt ſitué à environ huit degrés & quelques minutes de Latitude (*v*). C'eſt à ce Cap que ſe terminent les hautes montagnes de *Gatte*, qui le rendent fameux, pour les merveilles qu'on en raconte. „ On aſſu-„ re, dit le Père Tachard, que dans cette langue de terre, qui n'a pas plus „ de trois lieues d'étendue, on trouve en même-tems les deux ſaiſons de „ l'année les plus oppoſées, l'Hyver & l'Eté, & que quelquefois, dans un „ même Jardin de cinq cens pas en quarré, on peut avoir le plaiſir de voir „ ces deux ſaiſons réunies, les arbres étant chargés de fleurs & de fruits „ d'un côté, pendant que de l'autre ils ſont dépouillés de toutes leurs feuil-„ les". Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain, que des deux côtés du Cap, les vents ſont toûjours oppoſés, & que quand ils viennent de l'Oueſt à la Côte Occidentale, ils ſoufflent de l'Eſt à la Côte Orientale; de-ſorte que cette diverſité des vents, ſur-tout lorſqu'elle eſt durable, contribuant infiniment à celle des ſaiſons, il n'eſt pas incroyable, que vers la pointe du Cap, il puiſſe y avoir, dans un aſſez petit eſpace de terrain, des endroits tellement expoſés à l'un des vents, & tellement à couvert de l'autre, que le froid ou le chaud, & les impreſſions qui les ſuivent, ſe faſſent auſſi-bien ſentir dans des lieux peu éloignés, que dans d'autres qui le ſeroient beaucoup davantage.

Ce qu'on y voit.

Sur la pointe méridionale du Cap de Comorin ſe voit une Egliſe, bâtie en l'hon-

droit le plus conſidérable de cette Côte. Suivant l'obſervation qu'on y a faite, la hauteur du Pole eſt de huit degrés vingt-ſept minutes. Pour la Longitude, le P. Bouchet trouve, qu'elle eſt aſſez réguliérement marquée à quatre-vingt dix-huit degrés quarante-cinq minutes.

(*v*) On a deux obſervations; l'une du P. Thomas, faite ſur un tertre, qui s'élève ſur le Cap même, & qui porte un Temple Indien, & l'autre par le P. Bouchet, ſur la baſſe terre, & au pied de la montagne. La première indique huit degrés cinq minutes, la ſeconde ſept degrés cinquante-huit minutes. Mr. d'Anville croit, qu'en prenant un lieu moyen dans l'intervalle des deux indications, on peut conclure huit degrés & quelque choſe de plus. Les Cartes différent extrêmement ſur cette poſition importante.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

l'honneur de la S. Vierge, & au-dessous de cette pointe, un rocher, qui s'avance dans la Mer, & forme une espèce d'Isle. Ce lieu servit autrefois d'azile, pendant plusieurs mois, aux Chrétiens de la Côte, qui fuyoient la fureur des Maures. On a planté, sur le rocher, une grande croix, qui se découvre de fort loin. Un peu plus avant dans les terres que l'Eglise, quoique sur la même pointe, on remarque un grand Pagode situé Nord & Sud, à une lieue & demie des montagnes qui séparent le Royaume de Maduré de celui de *Travancor*, lequel s'étend au-delà du Cap de Comorin, le long de la Côte Occidentale. Comme ce Royaume n'appartient pas proprement au Malabar, & qu'il n'en a point été fait mention dans la Description de cette Côte, nous recueillirons encore, avec soin, les éclaircissemens que nous fourniſſent Mrs. les Jésuites, sur une Contrée peu connue des Voyageurs.

Royaume de Travancor.

Ce Pays est extrêmement peuplé, & l'on ne fait presque pas deux lieues terre à terre, sans trouver des Villes & de grandes Habitations; mais le Père Tachard, qui a eû le tems d'examiner la véritable situation de ces Places, témoigne que toutes nos Cartes de Géographie & de Marine les défigurent d'une étrange manière. Elles marquent, dit-il, des Isles sur la Côte de Travancor, qu'il a inutilement cherchées. Ce Royaume est terminé, du côté du Sud, par une assez grande Ville, nommée *Cotate*, située au pied des montagnes du Cap de Comorin, qui n'en est éloigné que d'environ quatre lieues. On nous la représente comme fort peuplée; mais sans fossés ni murailles. L'Eglise des Catholiques Romains, qu'on y a construite, est dediée à S. François Xavier, & l'opinion que les Jésuites font prendre des miracles qui s'y opèrent, la rend fameuse dans tout le Pays. Le *Topo* est comme le Collége de Travancor, où le Provincial fait ordinairement sa demeure, à une lieue de *Periepatan*. C'est une des plus petites Bourgades de la Côte. Les Jésuites y ont un grand nombre d'Eglises, dont les principales sont, du Sud au Nord, *Cuvalan*, *Cabaipatam*, *Culechy* (x), *Poudoutorey*, *Reytoura*, & *Mampouli* (y), sans compter plusieurs autres qui en dépendent, & qui sont comme des succursales. En général la plûpart des Habitans des Côtes de la Pêcherie & de Travancor sont Chrétiens; mais c'est beaucoup que de leur donner ce nom, malgré les éloges magnifiques que la ferveur de ces Peuples ignorans & superstitieux, a mérité de leurs Pères spirituels.

Ville de Cotate.

Eglises des Jésuites.

Révolutions de cet Etat.

Tout l'Etat de Travancor est ouvert aux courses des *Badages*, qui viennent presque annuellement, du Maduré, faire le dégat dans les terres du Roi, qui en est tributaire; mais comme il ne paye ce tribut que malgré lui, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois, à main armée, pour l'exiger, quoiqu'il lui seroit facile de se mettre à couvert de leurs incursions, si l'on fermoit, par une bonne muraille, le défilé des montagnes qu'ils sont obligés de passer, & qu'on y postât un petit Corps de Troupes. Sans celà, le Roi de Travancor ne sauroit tenir tête à tant d'ennemis, qu'il

(x) Ou *Colesbei*; la Compagnie des Indes de France s'est établie dans ce lieu depuis quelques années.

(y) A cinq ou six lieues de Coulan, ou Coylan.

qu'il n'a jamais vaincus qu'une seule fois par leur imprudence. Le Père Martin en rapporte les circonstances, qui sont assez singulières.

„ Les Badages, dit-il, avoient pénétré jusqu'à *Corculam*, ou *Carcolan*, qui est „ la Capitale & la principale Forteresse de Travancor, & le Roi lui-même, „ par un trait de politique, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, leur en „ avoit livré la Citadelle. Ce Prince se sentant plus d'esprit & de courage „ que n'en ont d'ordinaire les Indiens, étoit au desespoir de voir son Royau„ me entre les mains de huit Ministres, qui de tems immémorial laissant au „ Prince le titre de Souverain, en usurpoient toute l'autorité, & partageoient entr'eux tous ses revenus. Pour se défaire de ces Sujets impé„ rieux, devenus ses maîtres, il fit un traité secret avec les Badages, par „ lequel il devoit leur livrer quelques-unes de ses terres, & leur remettre „ sa Forteresse, pourvû qu'ils le délivrassent de ces Ministres, qui le te„ noient en tutelle. Il y auroit eu en lui de la folie, de recevoir ainsi l'en„ nemi dans le cœur de ses Etats, & de vouloir, en rompant huit petites „ chaînes, s'en mettre une au col infiniment plus pesante, s'il n'eût pris „ en même-tems des mesures justes, pour chasser les Badages de son Ro„ yaume, après qu'ils l'auroient aidé à devenir véritablement Roi. Les „ Badages entrèrent à l'ordinaire sur les terres, sans trouver presque au„ cune résistance, & pénétrèrent jusqu'à la Ville Capitale. Là le Prin„ ce, avec des Troupes qu'il avoit gagnées, se joint à eux & les met „ en possession de la Place. On fait mourir un ou deux des huit „ Ministres qui le chagrinoient; les autres prennent la fuite, ou sau„ vent leur vie à force d'argent. Le Prince fait aussi semblant d'avoir „ peur; mais au-lieu de se cacher, il ramasse les Troupes, qui s'étoient dis„ persées, & vient fondre tout d'un coup sur la Forteresse de Corculam. „ Les Badages, qui ne s'attendoient point à être attaqués, sont forcés; „ on en tuë un grand nombre dans la Ville, & le reste gagne en desordre „ le chemin par où ils étoient venus. Le Prince les poursuit, le Peuple „ s'unit à lui, & l'on fait main basse de tous côtés sur les Barbares, avant „ qu'ils eussent le tems de se réconnoître, en-sorte qu'il n'y en eut qu'un „ très-petit nombre qui purent retourner chez eux. Après cette victoire, „ le Roi de Travancor r'entra triomphant dans sa Capitale, & prit en main „ le Gouvernement du Royaume. Il commençoit à se rendre redoutable „ à ses voisins, lorsque ceux de ses anciens Ministres, auxquels il avoit „ épargné le dernier supplice, & laissé du bien, pour vivre honnêtement, „ conjurèrent contre lui, & le firent assassiner un jour qu'il sortoit de son „ Palais. Ce vaillant Prince vendit chèrement sa vie. Il tua deux de ses assas„ sins; & en blessa un troisième griévement; mais à la fin il succomba percé „ de mille coups, & mourut fort regretté de tous ses Sujets, & particuliè„ rement des Chrétiens, qu'il aimoit & qu'il favorisoit en tout. Cette „ tragédie arriva environ l'an 1697.

„ Les Ministres, qui avoient été les auteurs de la conspiration, se „ saisirent de nouveau du Gouvernement, & pour conserver quelque idée „ de la Royauté, mirent sur le Trône une sœur du Roi, dont ils fi„ rent un phantôme de Reine, sans crédit & sans puissance". Le Père Bouchet écrivoit, en 1719, que l'Etat de Travancor étoit, il n'y avoit pas

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

longtems, ſous la domination d'une Reine, qui ſe gouvernoit entièrement au gré de ſes Miniſtres.

Suite de la Côte au Nord de Pondichery.

REPRENONS la ſuite de la Côte de Coromandel, au Nord de Pondichery. Le premier endroit de remarque eſt *Congi-medu*, vulgairement *Congimer* (*z*), à quatre lieues marines de cette Ville. C'eſt un grand Bourg, dont les maiſons ſont fort écartées. Les Anglois & les Hollandois y ont eu autrefois des Loges, qu'ils ont abandonnées.

Congi-medu.

Aalem-parvé.

Aalem-parvé, ou *Alani-paragè*, communément *Lamparave*, nouvelle Forteresſe occupée par les Maures, vient enſuite (*a*), & à la même diſtance à l'égard de Congi-medu. Les Hollandois, à la requiſition du Divan, y ont établi une Loge. Cinq lieues au-delà eſt un Temple nommé, *Connymere*, par les Anglois, qui y ont un Comptoir (*b*); & ſix miles plus loin, *Sadiranga-patnam*, qui ſignifie *Ville quarrée*, communément *Sadras* & *Sadras-patnam*, que M. d'Anville trouve, dans ſes Mémoires, n'être qu'à quinze lieues marines de Pondichery, quoique d'autres en marquent ſeize à dix-ſept. Cette Ville, qui eſt petite, ouverte & ſans défenſe, appartient aux Hollandois, qui y ont une Loge conſidérable (*c*). Elle eſt ſituée au Nord de la dernière branche du *Palarru*, ou *Paler*, qui ſe jette dans la Mer par quatre embouchures. On teint à Sadras quantité de toiles bleues.

Sadras-patnam.

LA diſtance de Sadras à *St. Thomé* eſt de douze à treize lieues marines. Dans cet eſpace on trouve deux Places remarquables. La première eſt *Mâbali-puram*, ou *Maveli-puram* & *Maveli-varam*, à trois lieues de Sadras, où l'on voit pluſieurs figures groteſques & curieuſes, taillées dans le roc, des Pagodes de moyenne grandeur, & même un Chaudrier avec dix-huit piliers tout d'une ſeule pièce; mais ce qui s'attire la principale admiration des Spectateurs, c'eſt une énorme maſſe de rocher, de forme preſque ovale, qui porte diagonalement ſur un autre rocher, & ſe ſoûtient ſur une baze fort étroite, dans une ſituation qui paroit des plus chancellantes; & cependant douze éléphans n'ont pû la renverſer, au rapport des Bramines. Mâbali-puram eſt nommé communément les *Sept Pagodes*, parcequ'on y en compte autant; & ce lieu n'eſt preſque habité que par des Bramines. Le ſecond endroit de remarque eſt *Cabelon*, *Côbalam*, *Cobalao*, ou *Covelam* (*d*), petite Ville avec un Château appartenant au Grand Mogol, mais dont les Anglois détruiſirent les Fortifications en 1752 (*e*). On paſſe un grand Fleuve avant que d'arriver à la Ville.

Mâbali-puram.

Cabelon.

SAINT-

(*z*) Les Anglois diſent *Collamorye*; les Miſſionnaires Danois *Conimeri*, *Kunimôdu* & *Kunimori*.

(*a*) Au-delà d'un grand Fleuve, qui paroit, dans nos Cartes, ſous le nom de *Markana*, ou plutôt *Mareykânam*; mais les Miſſionnaires Danois donnent ce nom à un Village voiſin, & celui de *Carbiel* au Fleuve.

(*b*) Du moins ſuivant la Carte & le Mémoire de M. Green, qui eſt le ſeul qui nous apprenne cette circonſtance.

(*c*) M. Green ajoûte un Fort; mais il ſe trompe.

(*d*) *Convelland* dans le Journal de M. de la Haye, qui y ajoûte quelques circonſtances. Voyez le Tom. XI. *pag.* 284.

(*e*) Ci-deſſus, *pag.* 116. La Carte & le Mémoire de M. Green en font, par erreur, une Loge Hollandoiſe. La Compagnie d'Oſtende, qui s'étoit établie dans ce lieu, le nommoit *Sadras-patnam*, au rapport des Miſſionnaires Danois. De-là vient que quelques Hiſtoriens, entr'autres l'Abbé Guyon, l'ont confondu avec la Place du même nom, où il y a un Comptoir Hollandois.

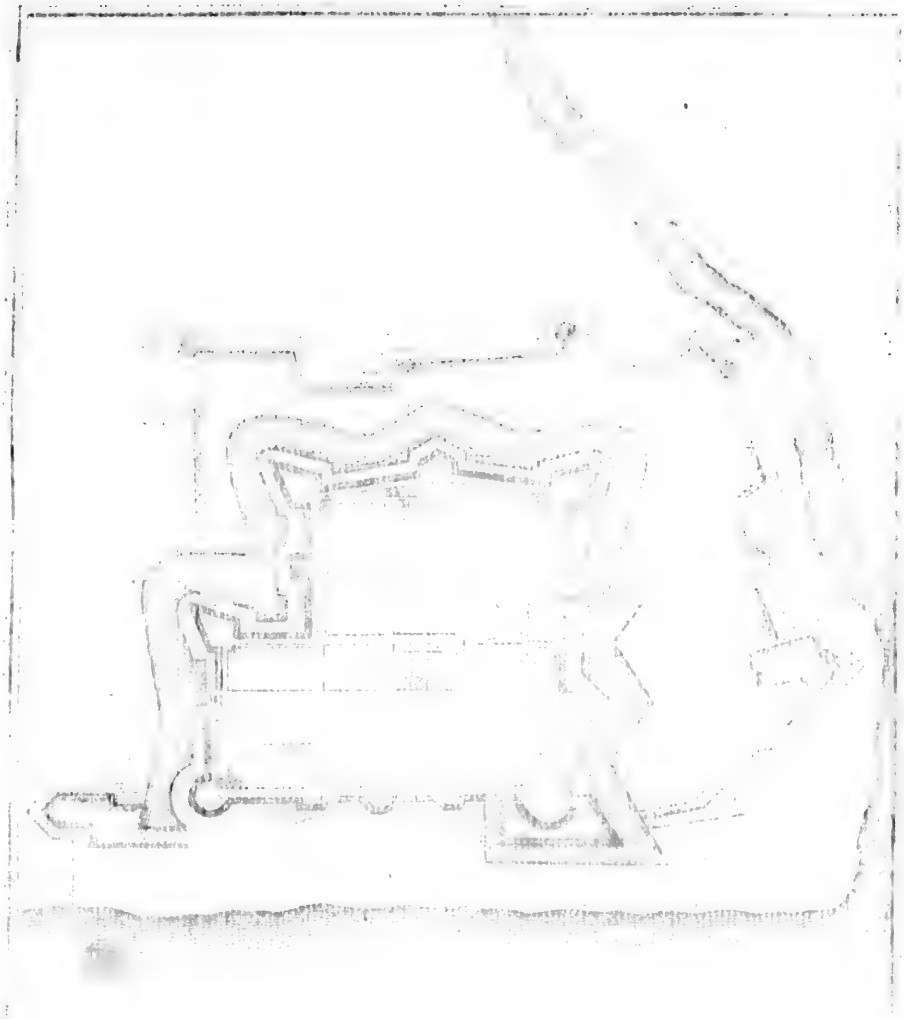

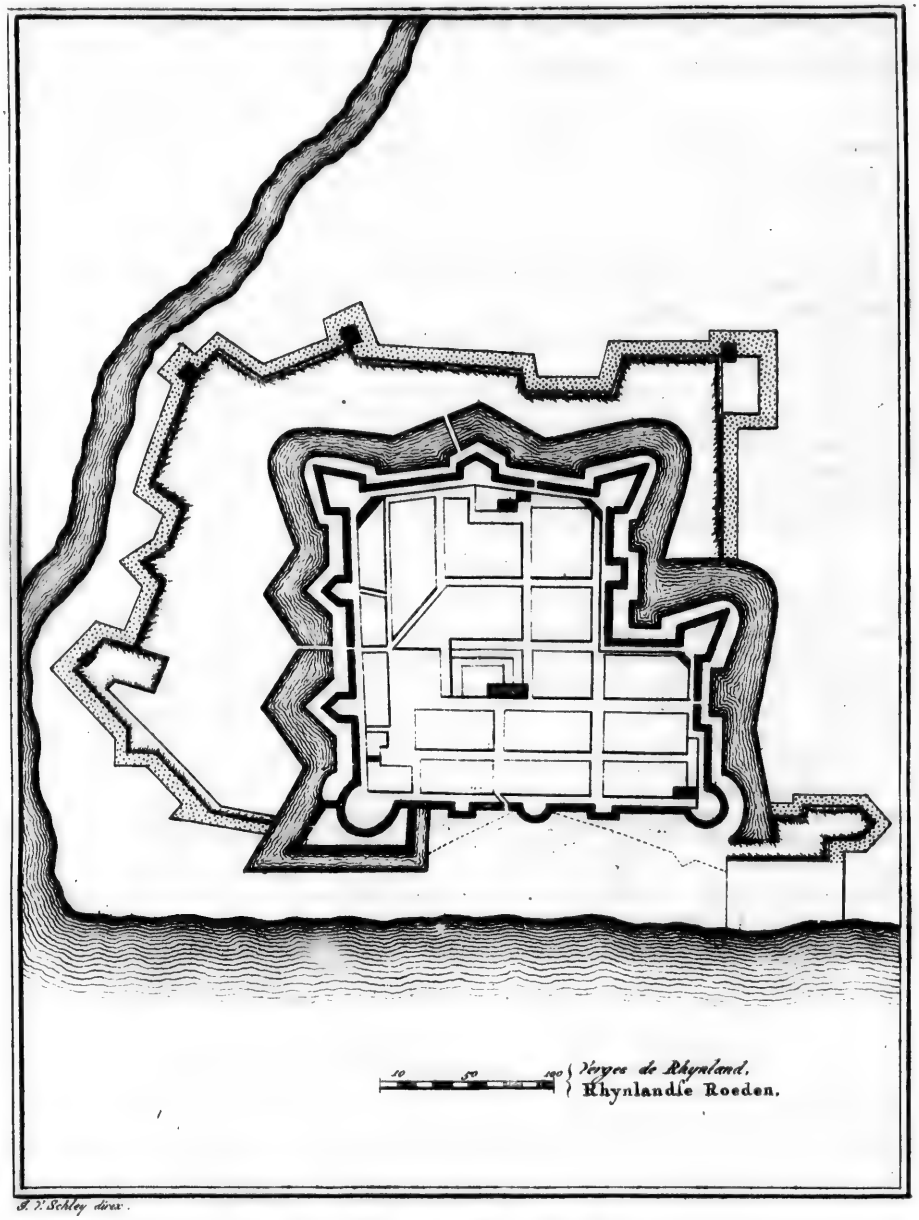

J. V. Schley direx.

St. Thomé.

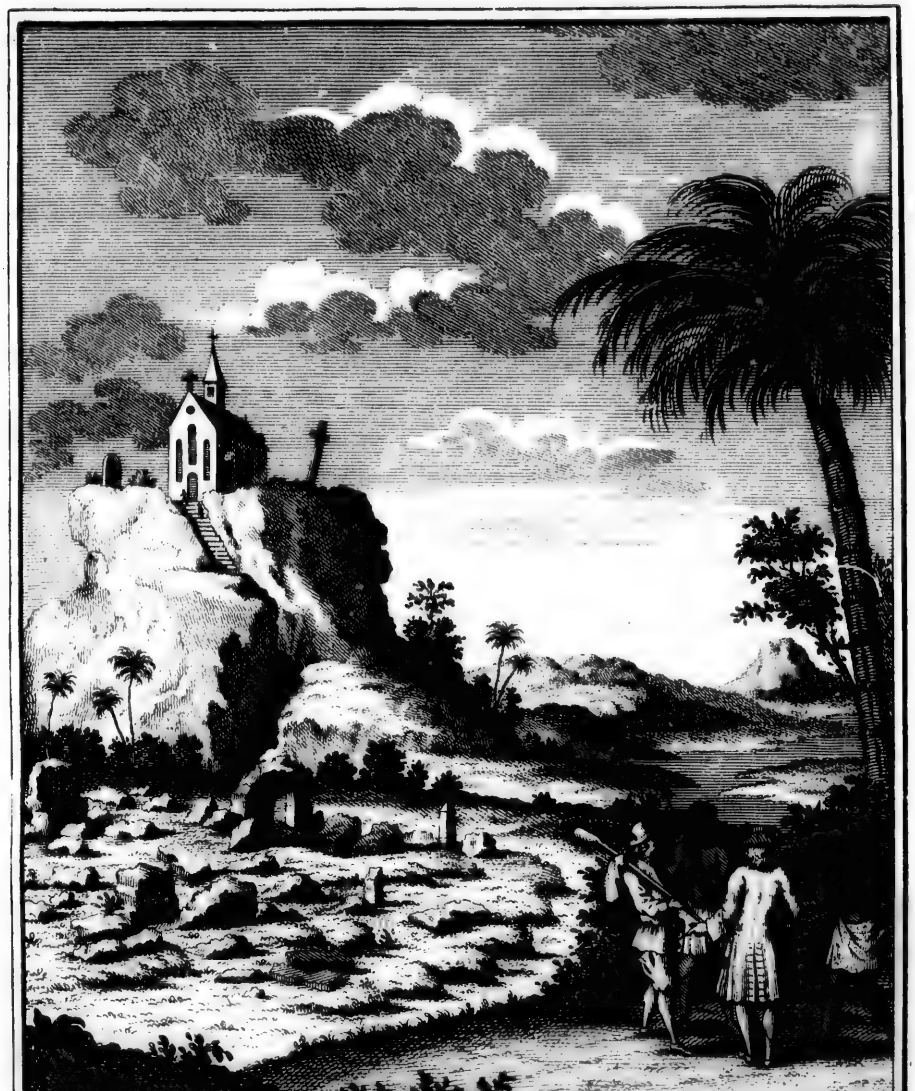

RUINES DE S.T THOMÉ.

OVERBLIJFZES VAN S.T THOMÉ.

Description de la Côte de Coromandel.

S. Thomé.

Saint-Thomé, six lieues au-delà, tient la place d'une Ville Indienne, qui étoit autrefois très-puissante, sous le nom de *Maila-bouram*, *Melidpur*, ou *Mailapur*; c'est-à-dire *Ville des Paons*, parceque les anciens Princes de cette Contrée portoient un Paon dans leurs armes (*f*). Les Portugais, qui s'en emparèrent en 1547, l'appellèrent S. Thomé, sur la tradition, qui veut que l'Apôtre S. Thomas y ait prêché la foi & souffert le martyre, bien que les légendes des Orientaux donnent le nom de *Calamina*, dont on ne retrouve plus de vestiges, à la Ville de l'Inde, où il termina par sa mort ses travaux Apostoliques. Quoiqu'il en soit, les Portugais bâtirent une Eglise près de Meliapur, & inventèrent une infinité de miracles, que *Gouvea*, *Tachard* & d'autres Jésuites, n'ont pas eû honte de confirmer dans leurs Relations. On a vû ailleurs les diverses révolutions que cette Ville a essuyées, jusqu'à l'année 1674, où elle fut prise sur les François (*g*). Le Roi de Golkonde la fit démolir peu de tems après. Les Portugais n'ont pas laissé de s'y conserver, dans un quartier plus éloigné, où ils s'étoient retirés. C'est dans ces environs où l'on voit le *grand Mont* & le *petit Mont*; deux endroits assez fameux, pour mériter une description particulière, mais dégagée de prodiges.

Le petit Mont.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés; ce n'est que vers le Sud-Ouest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le Nord vers Madras, & qui est située au milieu de la montagne; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une esplanade de terre, qu'on a faite sur le rocher. De cette esplanade on entre dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*. Sous l'Autel, qui est élevé de sept à huit marches, est une caverne, d'environ quatorze pieds de largeur, & quinze à seize de profondeur; ainsi il n'y a que l'extrêmité occidentale de la caverne qui soit sous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept pieds dans sa plus grande hauteur. On s'y glisse avec assez de peine, par une crevasse du rocher, haute de cinq pieds & large d'un peu plus d'un pied & demi. Les Missionnaires Jésuites ont dressé un Autel vers l'extrêmité orientale de la grotte. Une espèce de fenêtre, d'environ deux pieds & demi, qui est au Sud, donne un jour fort obscur à toute la grotte. De l'Eglise de Nôtre-Dame, on monte sur le haut de la montagne, où les Jésuites ont élevé un petit Bâtiment. Il est fondé sur le rocher, qu'on a eu bien de la peine à applanir, pour rendre ce petit Hermitage tant soit peu commode. Vers le Sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la *Resurrection*. On y voit une Croix, d'un pied de hauteur, dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'Autel de l'Eglise. Cette petite Croix, qui est en relief, & gravée dans le trou du rocher, à la grandeur près, ressemble parfaitement à la Croix du grand Mont, dont il sera parlé ci-dessous. On monte à l'Eglise de la Resurrection par un grand escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied

(*f*) On voit aussi quantité de ces oiseaux dans les forêts voisines.

(*g*) Journal de la Haye, au Tom. XI. Mrs. d'Anville & Green ne parlent pas de ce dernier Siege.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

pied occidental de la montagne jusqu'à une esplanade quarrée qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'Autel, vers le Sud, on trouve une ouverture de rocher, qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied & demi de largeur, & cinq à six pieds de profondeur. Au pied du petit Mont passe un Ruisseau, qui ne parut qu'au commencement du Siècle dernier: il se forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluye fit crever; ce qui produisit ce petit canal, qui dans des tems de sécheresse n'est rempli que d'une eau saumache, parcequ'à deux lieues du petit Mont il communique avec la Mer. Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'étoit auparavant qu'une éminence escarpée de rochers, commença à être défriché & applani pour la commodité des Pélerins, ainsi qu'il est marqué sur une grosse pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'escalier, vers le Nord de la montagne. L'Église de Nôtre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci bâtirent ensuite le petit Hermitage, qui est au haut du rocher, & l'Eglise de la Resurrection.

Le grand Mont.

LE grand Mont n'est éloigné du petit que d'une demie lieue. A vûe d'œil il paroît trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. En 1711, il n'y avoit pas plus de cinquante ans qu'il étoit aussi désert que le petit Mont, où il n'y a que deux maisons au bas de la montagne. Mais à présent les avenues du grand Mont sont toutes pleines de maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & sur-tout aux Anglois. Quand les Vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande Ville, va passer des mois entiers dans ce lieu champêtre. L'Eglise de Nôtre-Dame est bâtie au sommet de la montagne. C'est le monument le plus célèbre des Indes. La Croix taillée dans le roc, est au-dessus du grand Autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens, & qu'on appelle maintenant *Nôtre-Dame du Mont*. Aussi-tôt que les Vaisseaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en Mer, & qu'ils se voyent par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux pieds en quarré; les quatre branches en font égales (*h*): elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. Kircher dit qu'elle a des paons aux quatre extrêmités; mais Tachard, qui l'examina de près, fut convaincu que c'étoit effectivement des pigeons (*i*). On prétend que cette Croix est l'ouvrage de S. Thomas. Elle est d'un roc grossier & mal poli, d'un gris noirâtre, absolument semblable au rocher auquel elle tient de tous côtés. La Croix est entourée de quelques lettres anciennes, dont Gouvea & le P. Kircher ont donné une explication, que les Missionnaires Danois déclarent être fausse dans toutes ses circonstances; mais ce n'est pas ici le lieu à de pareilles discussions.

Madras.

A une lieue de S. Thomé, & un peu au-delà du grand Mont, est le célèbre

(*h*) La Figure que les Missionnaire Danois en donnent, fait une branche beaucoup plus longue.

(*i*) On n'en voit qu'un dans la même Figure.

lébre Etabliſſement Anglois de *Madras-patnam*, ou *Madras* (*k*), autrement le *Fort St. Georges*, dont on ſe diſpenſe de faire la deſcription, après avoir donné déja un Plan exact, & une longue Relation du Siège de cette Ville. Sa ſituation eſt à treize degrés & environ quatorze minutes de Latitude. On ne s'arrêtera pas davantage à *Palliacate* (*l*), où eſt le Fort de *Gueldre*, qui appartient aux Hollandois, parce qu'il en a été aſſez parlé ailleurs (*m*). Mais quelques remarques ſur l'intérieur des Terres, figurées dans nôtre Carte entre S. Thomé & Palliacate, ne doivent pas être négligées.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL. Palliacate.

Lac de Shemedu-vakkam.

Canal entre Madras & Palliacate.

Lac de Kâweri-pakkam.

La Rivière qui ſe jette dans la Mer, au Sud de la première de ces Villes, ſort d'un Lac fameux, nommé *Shemedu-vakkam*, ou *Sembaram-pakkan*, qu'on dit avoir été creuſé par ordre du Roi *Choren*, ou de ſa ſœur, & qui eſt à quatre ou cinq lieues de la Côte. De Madras à Palliacate, dont la diſtance eſt de huit lieues marines, un Canal ſépare le continent du rivage, ſur lequel on prétend que la Mer travaille & le dégrade. Ce Canal reçoit deux Rivières, dont la première, nommée *Cortelaer*, vient du Lac de *Kâweri-pakkam*, nom d'une Ville ſituée à un mile de ſon bout méridional, & à ſix d'Arcate. Le Cortelaer traverſe la langue de terre, environ par le milieu, & ſe jette dans le Golfe de Bengale. La ſeconde Rivière ne paſſe point le Canal; mais l'on n'en marque ni le nom, ni la ſource, qui eſt fort éloignée de l'autre.

Lac & Iſle Erikan.

Au Nord de Palliacate, un grand Lac de huit lieues de longueur, qu'on nomme *Frikans*, de même que la petite Iſle qu'il renferme, décharge ſes eaux dans la Mer tout près de cette Ville. Ce Lac, obſerve M. d'Anville, n'avoit point paru dans les Cartes avant celles qu'il a publiées; défaut que M. Green attribue à l'indolence des Hollandois, qui, uniquement occupés de leur Commerce, ne s'embarraſſent guères de cultiver les Sciences. Cependant Havart & Valentyn parlent *des Iſles Erikan*, comme appartenant à la Compagnie; mais la Carte du dernier les place, par erreur, dans le Golfe. Dès l'année 1726, les Miſſionnaires Danois avoient fait connoître le Lac & l'Iſle, qu'ils nomment *Erukam*, & qui eſt remplie de ronces & de ſerpens. Les Hollandois y ont un Village; ils font cette promenade dans des Chaloupes. Le Lac reçoit pluſieurs Rivières, dont on ne connoit pas le cours.

Fameux Pagode de Tiru-peti.

On ne ſauroit s'empêcher de dire un mot du Pagode de *Tiru-peti* (*n*), ſitué à-peu-près vis-à-vis de Palliacate, quoique la diſtance ſoit d'environ trente lieues Françoiſes. C'eſt un Temple des plus fameux, en un mot la Lorette de cette partie de l'Inde (*o*). L'emplacement de *Tiru-peti* connu, une indication poſitive, qui ne le met qu'à *une lieue* de *Chandegri*, a découvert, en dernier lieu, à M. d'Anville, la véritable ſituation de cette ancienne Capitale du Royaume de *Biſnagar*, ou *Narſingue*, ignorée juſques-là des Géo-

(*k*) Les Indiens la nommoient anciennement *Chinne-patnam*.

(*l*) Selon les Miſſionnaires Danois, ſon nom Indien eſt *Parrey-Takkaru*; mais les Hollandois écrivent *Palleam-Wedam-Caddou*; c'eſt-à-dire *Vieille Forteresſe*.

(*m*) Voyez le Tome XIII. *pag.* 27. & le Plan du Fort de Gueldre qui s'y trouve. On a remarqué que c'étoit autrefois le Siège du Gouvernement des Hollandois ſur cette Côte.

(*n*) Les Miſſionnaires Danois écrivent *Tirupodi*, qu'on nomme communément *Tripeti*.

(*o*) Voyez ſur Tiru-peti le Tome XIII. *pag.* 460.

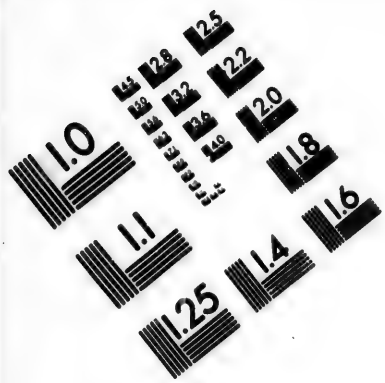

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

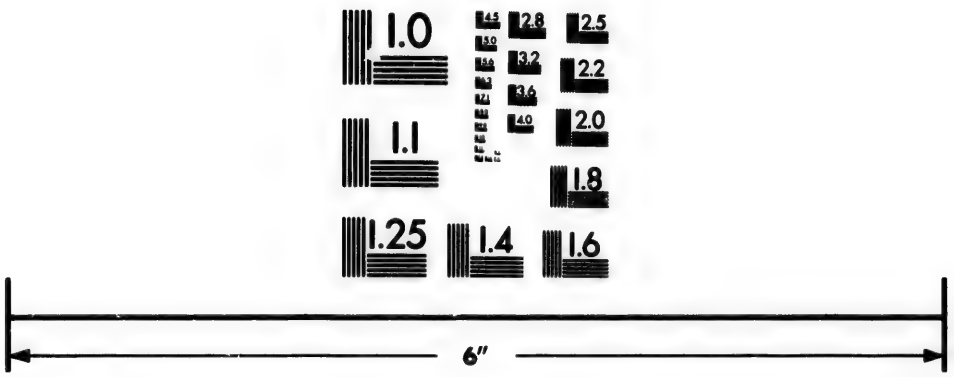

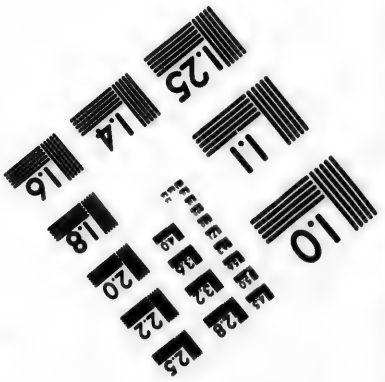

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Géographes, & même de M. de Liſle, qui l'en éloigne d'environ vingt-cinq lieues (*p*). Mais en rectifiant ce point important de Géographie, M. d'Anville eſt accuſé d'être tombé dans d'autres erreurs, dont la principale vient de l'idée diſtincte qu'il s'eſt formée de deux Royaumes, l'un de Biſnagar & l'autre de Narſingue, qu'on confond, dit-il, ſans fondement; tandis que M. Green ſoûtient le contraire, & tire de ſes autorités pluſieurs conſéquences, qui ſervent à éclaircir l'Hiſtoire curieuſe, mais fort obſcure, des révolutions de ce fameux Empire (*q*).

Maſulipatnam.

C'EST à Palliacate que finit nôtre Carte; mais *Maſulipatnam* ferme la partie Septentrionale de la Côte de Coromandel, par la hauteur de ſeize degrés & demi (*r*). Cette Ville eſt à l'entrée d'un Canal ſorti d'un bras du *Krishna*, & un autre bras du même Fleuve la couvre du côté du Nord. Elle eſt Capitale d'un *Sercar*, ou d'une Province, qui comprend pluſieurs *Paraganés*, ou Diſtricts particuliers. Ce Sercar, compoſé de ſept Paraganés, du nombre deſquels eſt celui de *Narſapur*, a été accru du Sercar de *Niſampatnam*, & de trois Paraganés détachés du Sercar de *Kondé-pali*. Les principales Nations de l'Europe, avoient autrefois des Comptoirs à Maſulipatnam; mais on a vû, dans l'Article précédent, que les François ont pris poſſeſſion de cette Ville, en 1750, en vertu de la conceſſion qui leur en a été faite par le Souba de Golkonde. Sa ſituation eſt fort avantageuſe pour le Commerce. Les toiles peintes qu'on y travaille, ſont les plus eſtimées de toutes celles qui ſe fabriquent aux Indes. On voit à Maſulipatnam, un pont de bois, le plus long, qui ſoit peut-être au Monde; il eſt inutile dans les grandes marées, où la Mer couvre beaucoup de terrain (*s*). On y reſpire un air mauvais. Ce qu'on appelle l'Iſle de *Divi*, eſt le terrain renfermé entre le bras de *Sipeler*, émané du Krishna, & la Côte tendante à Maſulipatnam (*t*).

Côte d'Orixa.

CEUX qui terminent la Côte de Coromandel à Maſulipatnam, nom-

mer

(*p*) Dans la Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il a tracé au hazard la route de Tavernier, qui après avoir paſſé *Kaman* (*Cambara*), *Emelipata* (apparemment *Homalapaleam*), & *Doupar* (Dupara), arrive à un Pagode qu'il nomme *Tripanté*, & lequel ne peut guères être que celui de *Maſierla*, en deça de *Tala-pili*, dont Havart donne une deſcription aſſez convenable. A la vérité Tavernier met Maſierla ſeize lieues plus loin; mais il eſt bien permis de ſuppoſer qu'il y a, en cet endroit, quelque confuſion dans ſa route. Les Géographes connoiſſent ſon inexactitude. Quoiqu'il en ſoit, ſon Tripanté n'a rien de commun avec Tiru-peti, dont il eſt ici queſtion, & M. d'Anville a eu raiſon de les regarder comme deux Pagodes différens. Voyez à ce ſujet nôtre Tom. XIII. *pag.* 34. *Havart.* II. Part. *pag.* 145., & les *Eclairciſſemens* de M. d'Anville avec ſes Cartes.

(*q*) Sa principale remarque tombe ſur un anachroniſme très-conſidérable de cette Hiſtoire, dont nous nous ſommes apperçus, par d'autres rapports, qu'on peut voir au Tome XIII. *pag.* 424. La ſçavante diſſertation de M. Green y ajoûte de nouveaux argumens, qui rendent l'erreur encore plus palpable; mais ces ſortes de diſcuſſions n'étant pas du goût de tous les Lecteurs, nous ne touchons ici qu'en paſſant cet important article. Voyez les *Eclairciſſemens* de M. d'Anville, *pag.* 126 à 128, & l'*Explanation of the Map* &c. de M. Green, *pag.* 11 à 18.

(*r*) Suivant le P. Bouchet. M. d'Anville range cette Ville par ſeize degrés environ dix-neuf minutes, ſans indication préciſe.

(*s*) On a donné une belle Vûe de Maſulipatnam, au Tome XI. *pag.* 285.

(*t*) Quinze miles au Sud de Maſulipatnam, les Hollandois ont eu une Loge, à *Petapouli*, ou *Peta-pili*, & *Niſam-patnam*, ſuivant les Indiens. M. d'Anville croit que ce ſont deux lieux différens.

ment Côte d'*Orixa*, celle qui continue juſqu'au Bengale (v). Quoiqu'il y ait pluſieurs Ports, ils ſont tous ſi mauvais que les Européens n'y font preſqu'aucun Commerce. La Compagnie Hollandoiſe ne laiſſoit pas d'y avoir quelques petites Loges, comme *Palicol*, à dix-huit miles de Maſulipatnam; *Daatzeron*, à douze lieues de Palicol, & *Bimilipatnam*, quatre lieues au-delà de *Viſiagapatnam*, où les Anglois ſont actuellement établis. C'eſt un Bourg d'environ ſix mille Habitans Gentils, mais la plûpart pauvres. La Province d'Orixa ne commence proprement qu'après Bimilipatnam. Voici ce que le Pere Tachard nous apprend de ſes principales Places.

Description de la Côte de Coromandel.

Divers petits Comptoirs.

„ Ganjam (x) eſt une des Villes les plus marchandes qu'on trouve de-
„ puis Madras juſqu'à Bengale. Tout y abonde, & le Port eſt très-com-
„ mode. Dans les plus baſſes marées, ſon entrée a toûjours cinq ou ſix
„ pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des Vaiſ-
„ ſeaux en grand nombre & à peu de fraix. Tachard y vit quatre-vingt-
„ huit Vaiſſeaux à trois mâts échoués ſur le rivage, & environ dix-huit
„ ſur le Chantier qu'on conſtruiſoit tout à la fois. La facilité & l'abondan-
„ ce du Commerce y auroient ſans doute attiré les Nations Européennes,
„ ſi la jalouſie des Habitans ne s'étoit oppoſée à leur établiſſement. Ces
„ Peuples, quoique ſoûmis aux Mogols, s'imaginent conſerver leur liberté,
„ parcequ'ils ſont en poſſeſſion de n'avoir aucun Maure pour Gouverneur
„ dans leur Ville. Cependant ils permettent aux Maures d'y fixer leur
„ demeure; mais ils ſont fort en garde contre eux, & bien plus encore
„ contre les Européens. Ils ne veulent pas ſouffrir qu'ils renferment leurs
„ maiſons de murailles, dans la crainte qu'ils n'en fiſſent bien-tôt des For-
„ tereſſes. Auſſi n'y a-t-il, dans toute la Ville, qu'un grand Pagode & la
„ Maiſon du Gouverneur Gentil, qui ſoyent de brique. Toutes les autres
„ maiſons ſont conſtruites d'une terre graſſe, enduite de chaux par dedans
„ & par dehors; elles ne ſont couvertes que de paille & de joncs, & il en
„ faut changer de deux en deux ans; ce qui eſt aſſez incommode. La Vil-
„ le eſt d'une grandeur médiocre, les rues ſont étroites & mal diſpoſées; le
„ peuple y eſt fort nombreux. Elle eſt ſituée ſur une petite élevation le
„ long de la Rivière, à un quart de lieue de ſon embouchure. Douze ans au-
„ paravant, en 1711, elle étoit plus conſidérable par ſes richeſſes & par le
„ nombre de ſes Habitans; elle étoit alors beaucoup plus proche de la Mer;
„ mais un vent d'Eſt des plus violens, qui s'éleva vers le ſoir, fit déborder
„ les eaux de la Mer, qui ſubmergèrent la Ville. Peu de ſes Habitans
„ échappèrent au naufrage.

Ganjam.

„ Quoique les Indiens ſoyent ſuperſtitieux à l'excès, & qu'ils ayent
„ ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'un à
„ Gan-

(v) Quelques Auteurs donnent à la Côte, depuis la Pointe de Divi à celle de *Gaudewari*, le nom de Côte de *Gergelin*; mais on appelle plus communément Côte d'*Orixa*, toute l'étendue de celle qui eſt entre Coromandel & le Gange.

(x) Sa ſituation, ſuivant le P. Tachard, eſt par dix-neuf degrés & demi de Latitude; trois degrés de variation Nord-Eſt. M. d'Anville témoigne quelque incertitude ſur ſa poſition, parcequ'il la trouve, dit-il, autre part confondue avec *Somaveron*.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ Ganjam, qu'on avoit commencé à bâtir seulement depuis vingt ans. Ce
„ Pagode n'est qu'une tour de pierre massive, & de figure polygone, haute
„ d'environ quatre-vingt pieds, sur trente à quarante de base. A cette
„ masse de pierre est jointe une espèce de salle, où devoit reposer l'Idole
„ *Coppal*, quand l'Edifice seroit fini. En attendant on l'avoit mis dans
„ une maison voisine, où elle étoit servie par des Sacrificateurs & des De-
„ vadachi, ou filles prostituées.

Barampour.

„ LA Ville de *Barampour*, est encore plus considérable que celle de Gan-
„ jam, soit par la multitude & la richesse de ses Habitans, soit par le grand
„ Commerce qu'on y fait de toiles & de soyeries. Cette Ville étant située
„ entre la Côte de Gergelin & celle d'Orixa, on y parle communément les
„ langues de ces deux Provinces. Barampour est à quatre lieues de Ganjam;
„ la Forteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médiocre
„ hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre presqu'aussi dure
„ que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ses murs vers le Nord
„ sont baignés d'une petite Rivière, qui va se jetter dans la Mer une lieue
„ au-dessous. On dit à Tachard qu'il y avoit, sur la porte, une inscription
„ si ancienne, que personne n'en connoissoit les caractères; mais les Mau-
„ res ne veulent pas permettre aux Européens d'en approcher; crainte
„ qu'ils ne s'en emparent, ce qui seroit facile, puisqu'il n'y a personne
„ pour la défendre. On l'assura qu'il n'y avoit guères que soixante ans,
„ qu'un homme du Pays, avec cent de ses Compatriotes, y avoit tenu tê-
„ te, pendant deux ans, à une Armée formidable de Maures, & que cet-
„ te poignée de gens n'avoit pu être réduite que par la famine. Tout le
„ plat Pays est bien cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le riz &
„ le bled viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'au Ben-
„ gale; mais l'air y est beaucoup plus sain, & les bestiaux y sont plus gros
„ & plus vigoureux.

„ TACHARD ne put découvrir le moindre vestige de Christianisme, ni
„ dans la Ville de Ganjam, ni dans celle de Barampour. Cependant il
„ croit que l'Evangile s'y établiroit aisément, si l'on y envoyoit des Mis-
„ sionnaires. Ces Peuples sont d'un naturel docile, & n'ont qu'un médio-
„ cre attachement pour leurs Idoles, sur-tout à Barampour, où les Pago-
„ des sont fort négligés. Néanmoins il règne à Ganjam un déréglement de
„ mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est
„ si public, & si effrené, que le Père Tachard dit avoir entendu publier,
„ son de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les Devadachi qui de-
„ meuroient dans la Ville; mais qu'on pouvoit voir en toute sureté celles
„ qui desservoient le Temple de Coppal. Les Peuples de l'Orixa sont
„ moins dissolus. Quelques Brames du Pays assurèrent le Missionnaire,
„ qu'il est rare d'y trouver un Ourias qui ait deux femmes, & que c'est
„ parmi eux un libertinage desapprouvé, quand un homme en épouse deux,
„ sur-tout si la première n'est pas stérile.

Jagrenat fameux Pagode.

„ QUINZE à seize lieues au Nord de Ganjam, assez près de la Mer, on
„ trouve la Ville de *Jagrenat*, dont le Pagode, qui est à une lieue dans
„ les terres, est sans contredit le plus célèbre & le plus riche de toute
„ l'Inde:

„ l'Inde: l'Edifice en eſt magnifique, fort élevé, & d'une très-vaſte en- Description de la Côte de Coromandel.
„ ceinte. Ce Pagode eſt encore conſidérable par le nombre de Pélerins qui
„ s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles & les pierreries dont
„ il eſt orné: il donne ſon nom à la grande Ville qui l'environne, & à tout
„ le Royaume. On le découvre en Mer de dix à douze lieues, quand le
„ tems eſt ſerein. Tachard auroit fort ſouhaité de s'inſtruire par lui-même
„ des particularités qu'on en raconte; mais on lui dit que l'entrée n'en étoit
„ permiſe qu'aux Idolâtres. Les Maures mêmes n'oſent en approcher; on
„ eſt ſur-tout en garde contre les François. Il paſſe pour conſtant, dit-il,
„ qu'un François déguiſé, trente ans auparavant, s'étant gliſſé dans le
„ Temple, y enleva, pendant la nuit, un gros rubis, d'un prix ineſtimable,
„ qui formoit un des yeux de l'Idole.

„ Ce Temple eſt ſur-tout célèbre par ſon ancienneté. L'hiſtoire de Hiſtoire de
„ ſon origine eſt ſinguliére. La tradition du Pays apprend, qu'après un ſon origine.
„ ouragan des plus furieux, quelques Pêcheurs Ouriás trouvèrent ſur la
„ plage, qui eſt fort baſſe, une poutre, que la Mer y avoit jettée; elle
„ étoit d'un bois particulier, & perſonne n'en avoit vû de ſemblable: elle
„ fut deſtinée à un ouvrage public, & ce ne fut pas ſans peine qu'on la
„ traîna juſqu'à la première Peuplade, où l'on bâtit enſuite la Ville de Ja-
„ grenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna, il en ſortit un ruiſ-
„ ſeau de ſang. Le Charpentier interdit, cria auſſi-tôt au prodige; le
„ Peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéreſſés
„ que ſuperſtitieux, ne manquèrent pas de publier que c'étoit un Dieu,
„ qui devoit être adoré dans le Pays. On voit au Pegu & à Tenaſſerim
„ quantité d'arbres d'un bois rouge. Quand il n'eſt pas coupé dans la bon-
„ ne ſaiſon, ſi on le laiſſe longtems au Soleil, il ne manque pas d'être ron-
„ gé en dedans par les vers, qui creuſent juſqu'au cœur du bois. Qu'on
„ le jette enſuite dans l'eau, il en eſt bien-tôt abbreuvé; il s'y fait des ré-
„ ſervoirs, & l'eau en ſort en abondance lorſque la hache pénétre un peu
„ avant. Ainſi il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau rougie; mais
„ les Idolâtres, abuſés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du pro-
„ dige. On en fit donc une ſtatue de cinq à ſix pieds de hauteur, mais
„ très-informe & qui repréſente plutôt la figure d'un ſinge que celle d'un
„ homme: ſes bras ſont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le cou-
„ de; apparemment parce qu'on a voulu faire la ſtatue d'une ſeule piéce;
„ car on ne voit point de ſtatues mutilées dans l'Inde, & elles paſſent dans
„ l'eſprit de ces Peuples pour monſtrueuſes.

„ On ne ſauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent
„ à Jagrenat de toute l'Inde, ſoit en-deçà, ſoit en-delà du Gange. Le
„ tribut qu'on tire de ces Pélerins eſt un des plus grands revenus du Raja
„ de cette Ville. En y entrant on paye pour lui trois roupies aux Gardes
„ de la porte. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple,
„ il faut préſenter une roupie au principal Brame: c'eſt la moindre taxe
„ que les plus pauvres ne peuvent pas ſe diſpenſer de payer. Les riches
„ donnent des ſommes conſidérables, & il y en a eu qui ont payé plus de
„ huit mille roupies. Les Gentils des Côtes de Gengelin & d'Oriza ont

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ continuellement Jagrenat dans la bouche: ils l'invoquent en toute rencontre; & c'eſt en prononçant ce nom, qui leur eſt vénérable, qu'ils font ſûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs ſermens (y).

Catek, Réſidence du Raja du Pays.

„ LE Raja du Pays eſt en apparence tributaire du Grand Mogol, & prend même le titre d'Officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'eſt que la première année qu'il prend poſſeſſion de ſon Gouvernement, il viſite en perſonne le Nabab de *Catek*, Ville conſidérable entre Jagrenat & *Balaſſor*. Le Raja ne fait ſa viſite que bien eſcorté.

Pointe des Palmiers.

„ DANS la petite traverſée de Ganjam à la *Pointe des Palmiers*, on paſſe la *fauſſe Pointe*, qui eſt très-dangereuſe dans la ſaiſon des vents du Sud, parceque l'enfoncement qu'elle fait eſt entiérement ſemblable à celui de la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage: car quand on y eſt une fois entré, il n'eſt pas facile de s'en retirer. On peut cependant reconnoître la fauſſe Pointe aux bords du rivage, qui ſont fort eſcarpés, & aux terres blanches qu'on apperçoit par intervalles. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y ſera pas ſurpris. La véritable Pointe des Palmiers eſt une terre baſſe & noyée, où il paroit des arbres éloignés les uns des autres, bien avant dans la Mer, ſans qu'on puiſſe voir le rivage que d'une manière confuſe.

„ APRÈS avoir paſſé la Pointe des Palmiers, & avant que d'arriver à la Rade de Balaſſor, qui en eſt éloigné de quinze lieues, les marées violentes font ſouvent dériver les Vaiſſeaux juſques près de *Canaca*, nom d'une Rivière au Sud-Oueſt de l'enfoncement de la Pointe des Palmiers. Ces Habitans ont la réputation d'être de grands Voleurs.

Bancs de ſable, à l'embouchure du Gange.

„ TOUTE l'embouchure du Gange eſt occupée par un grand Banc, qu'on appelle *les Braſſes*; elles ne ſont que du côté de l'Oueſt: à l'Eſt on peut entrer & ſortir du Gange, ſans paſſer ſur aucun Banc. Nul Vaiſſeau n'entre jamais par la Paſſe de l'Eſt, quoique tous y paſſent en ſortant. Une infinité de Bancs cachés qui l'environnent, & qui s'étendent fort loin dans la Mer, rendent cette Paſſe très-dangereuſe. Ces Bancs forment un Canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aiſément en ſortant, parceque le Canal eſt près des terres; mais on ne peut le connoître quand on vient du large. Les grands Vaiſſeaux attendent le demi flot pour paſſer les deux Braſſes, & vont mouiller dans un endroit où il y a toûjours cinq ou ſix braſſes d'eau: on l'appelle la *Chambre du Diable*, parceque la Mer y eſt extrêmement haute, quand le vent eſt violent, & que les Vaiſſeaux y ſont en danger. Les Braſſes ne changent jamais: les petits Vaiſſeaux paſſent la première Braſſe, qui n'a pas plus

Chambre du Diable.

„ de

(y) Nos Voyageurs, ſur-tout Thevenot & Tavernier, diſent des merveilles de ce Pagode; mais le Père Bouchet avoue que la plûpart des choſes qu'on en rapporte lui paroiſſent aſſez ſuſpectes. Comment Thevenot auroit-il bien connu Jagrenat, lui qui le met dans le Bengale, tandis qu'il eſt ſur la Côte d'Orixa, tout près de celle de Coromandel, à vingt-ſept lieues au Sud de la *Pointe des Palmiers*, à la Latitude de vingt degrés, ou ſelon d'autres, dix minutes moins; erreur que M. *Lenglet du Freſnoy* a ſuivie dans ſa Géographie.

en toute ren-
le, qu'ils font
s (y).
d Mogol, &
mmage qu'on
ession de ſon
Ville conſidé-
que bien eſ-

niers, on paſ-
des vents du
mblable à ce-
nger de faire
facile de s'en
aux bords du
apperçoit par
ſera pas ſur-
& noyée, où
dans la Mer,

ue d'arriver à
s marées vio-
Canaca, nom
des Palmiers.

grand Banc,
eſt à l'Eſt on
. Nul Vaiſ-
aſſent en ſor-
qui s'étendent
. Ces Bancs
l'on découvre
, mais on ne
aux attendent
dans un en-
le la *Chambre*
nd le vent eſt
s ne changent
n'a pas plus
„ de

celle de Coro-
au Sud de la
atitude de vingt
minutes moins;
Freſnoy a ſuivi

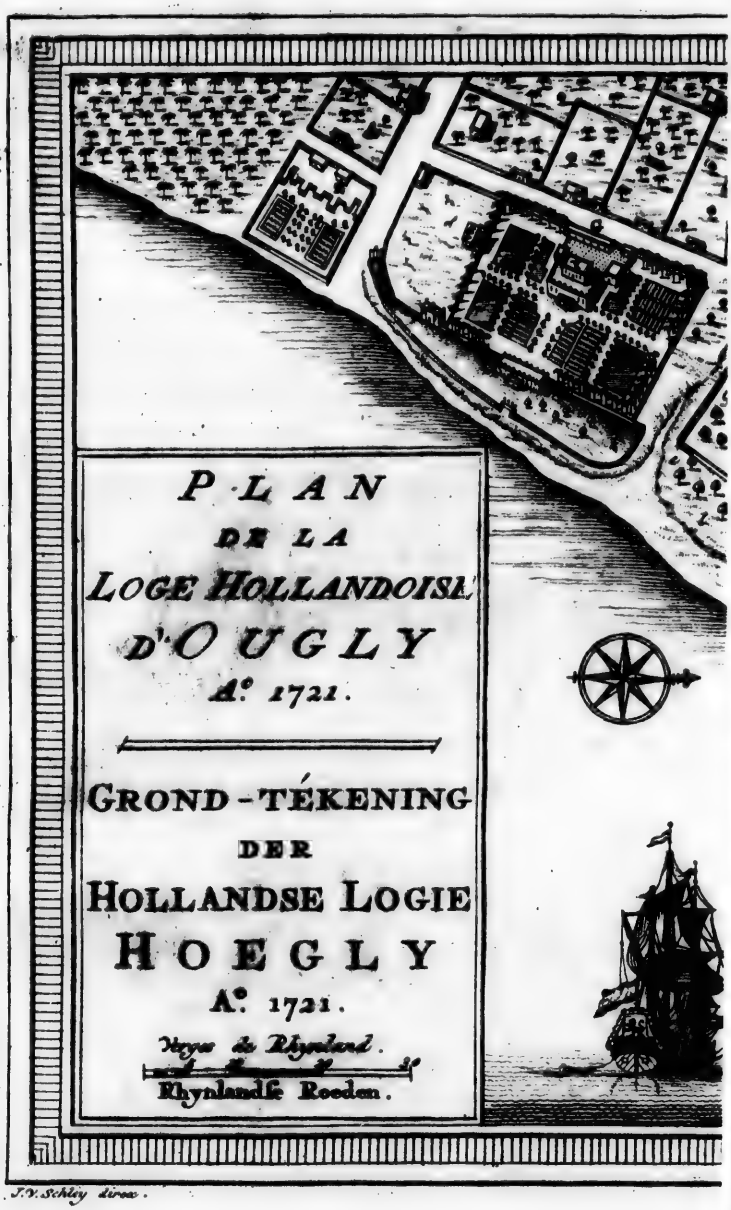

PLAN
DE LA
LOGE HOLLANDOISE
D'OUGLY
Ao. 1721.

GROND-TÉKENING
DER
HOLLANDSE LOGIE
HOEGLY
Ao. 1721.

Vlaggen de Rhyneland.

Rhynlandse Roeden.

J.V. Schley direx.

EXPLICATION

Des Renvois du Plan de la Loge Hollandoiſe D'OUGLY.

A. Porte d'eau de la Loge.
B. Porte de la Campagne.
C. Chemin qui conduit à la Maiſon du Maître d'Hôtel.
D. Logement du Directeur.
E. Logement du Second.
F. Lieu où l'on viſite les Toiles.
G. Cuiſines de Vivandiers.
H. Magaſin de cables & cordages.
I. Lieu où l'on tient les ancres.
K. Manufacture de toiles à voiles.
L. Logement du Conſolateur des Malades.
M. La Forge.
N. La Priſon.
O. Maiſon du Fiscal.
P. Ecuries de chevaux & d'éléphans.
Q. L'Hôpital.
R. Jardin du Village.
S. La Corderie.
T. Baſſins, ou Reſervoirs.
V. Jardin du Fiscal.
W. Maiſon & Jardin de la Compagnie.
X. Maiſon du Maître des Equipages.
Y. Jardin du Directeur.
Z. Jardin du Second.
a. Chemin qui conduit à la Rivière.
b. Bazar, ou Marché.
d. e. f. Muraille du Jardin de la Compagnie.
g. h. Allées du Jardin.
y. Cabinet, Jet-d'eau & Labyrinthe.
l. Chemin le long de la Rivière.
m. Logemens des Aſſiſtans & autres Officiers.
n. Logement du Caiſſier.
o. Logement de l'Enſeigne.
p. Logement de l'Inſpecteur des Magaſins.
q. Le Chantier.
r. Logement des Canoniers.
s. La Tonnelerie.
t. Greniers.
v. Cimetière.
w. Corps-de-Garde.
x. La Sécretairie.

Nota. La Lettre A, qui manque dans le Plan, doit être placée au bout de l'allée qui va de *a*, ou du Rivage, à la Loge. On a paſſé le *c* & le *k*; le *b* eſt deux fois pour *h*, au Jardin; & l'*y* tient la place de l'*i*; mais ces fautes, qu'il eſt trop tard de corriger, ne ſont d'aucune importance.

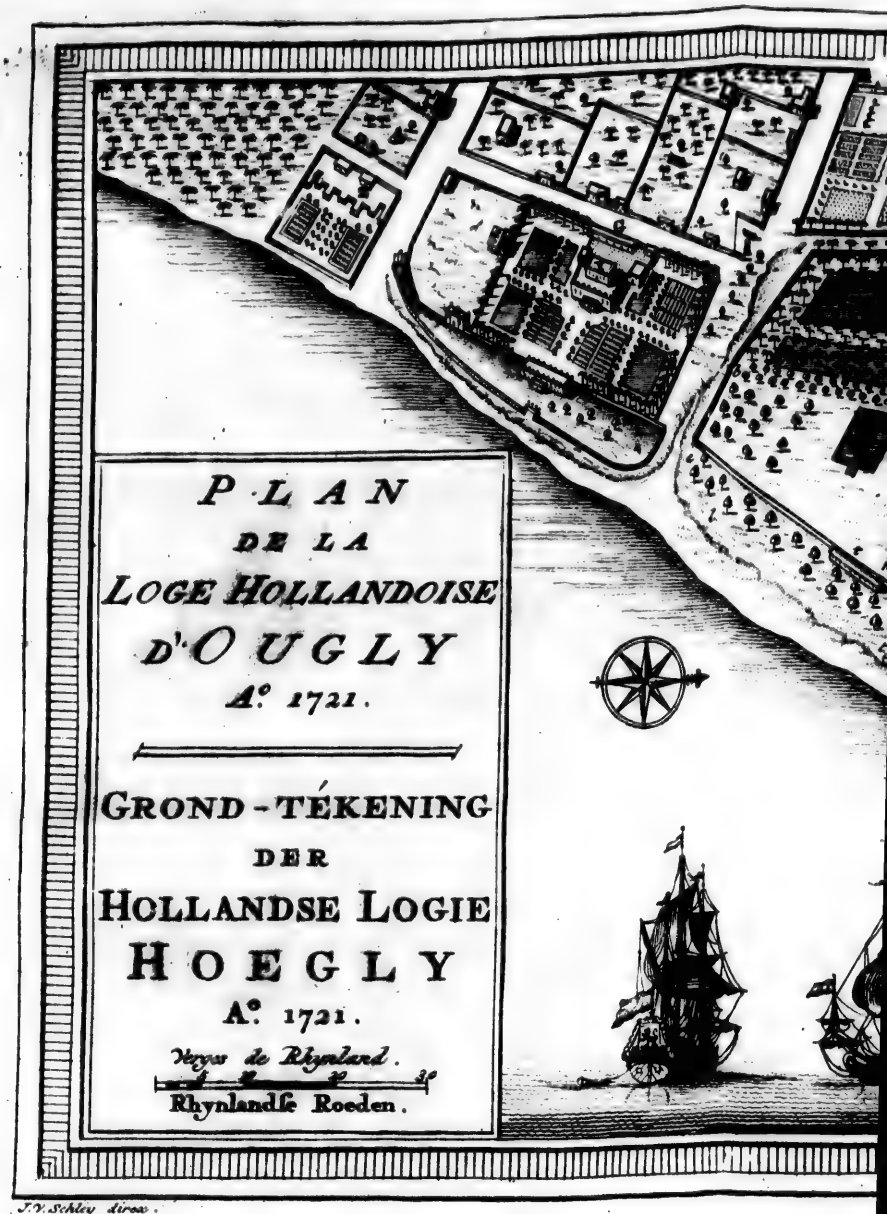

J.V. Schley direx.

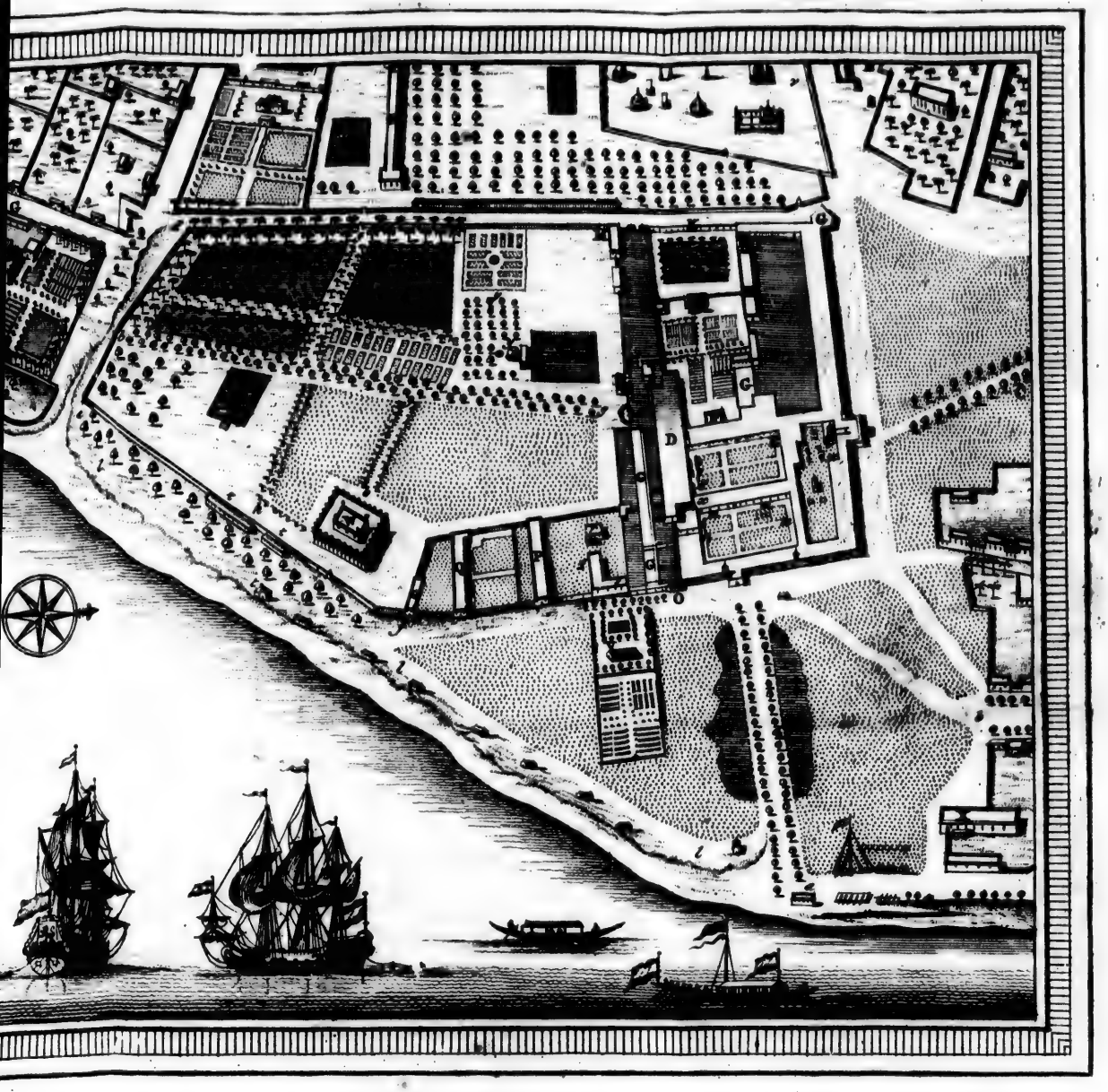
C
D

„ de deux lieues, & ſe rendent dans le Canal le long de la terre. On eſt „ ſouvent pluſieurs jours à remonter le Gange juſqu'à *Chandernagor*, & ce „ n'eſt pas ſans des périls continuels. On ne ſauroit croire combien de „ Vaiſſeaux périſſent ſur cette Rivière; les plus grands y navigent juſqu'à „ *Ougli*; c'eſt-à-dire, plus de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du „ Gange. Le riche Commerce qu'on fait à Bengale ne permet pas de fai- „ re attention à ces pertes fréquentes. Toutes les Nations y apportent de „ l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois ſeuls y a- „ voient apporté, cette année 1711, plus de ſix millions d'écus".

Description de la Côte de Coromandel.

Quand on eſt à la Rade de Balaſſor, où les Anglois, les François & les Hollandois ont des Loges, on envoye à terre chercher un Pilote Côtier, pour paſſer les Bancs de ſable avec la marée. On remonte la Rivière environ ſoixante lieues (z); les vingt premières ſe font à travers des forêts immenſes; enſuite on découvre un Pays aſſez peuplé. Les Européens de différentes Nations y ont ménagé pluſieurs endroits propres à recevoir les Vaiſſeaux. *Coulpy* eſt un aſſez bon mouillage. Les Vaiſſeaux François & Anglois y reſtent d'ordinaire. Les Hollandois montent juſqu'à *Folta*, quinze lieues plus haut; les uns & les autres, lorſque la ſaiſon & le courant le permettent, conduiſent leurs Vaiſſeaux juſques devant leurs Loges.

Etabliſſemens Européens.

Collicata eſt une des plus conſidérables Colonies que la Compagnie d'Angleterre ait dans les Indes. Huit lieues plus haut, on trouve Chandernagor, Comptoir de la Compagnie de France. Tous ces lieux ſont fort connus par les Relations précédentes; mais on a, ſur l'Etabliſſement Hollandois de Bengale, des éclairciſſemens très-curieux, qu'on chercheroit en vain dans les Voyageurs.

Deſcription d'Ougli.

„ Leur principale Loge, dit M. *Garcin*, eſt à *Chinchora*, très-beau & „ très-grand Village, qui appartient en propre à la Compagnie. Il porte „ le nom d'*Ougli*, qui eſt celui d'une méchante Forteresſe du Grand Mo- „ gol, ſituée ſur le Gange, à une lieue plus haut, où les Hollandois „ avoient déja demeuré. Comme Chinchora leur convenoit mieux à tous „ égards, ils obtinrent du Souverain ce lieu commode ſur le Gange, & „ bâtirent la belle Loge qu'ils y ont. Ils lui donnèrent le nom d'Ougli, „ pour ne point changer le titre de leur demeure au Bengale. Cette Loge „ eſt entourée d'une grande muraille fort épaiſſe, formant un quarré long „ de cent vingt toiſes de front, & de ſoixante-quinze de largeur. Elle eſt „ très-haute, & fait partie des Magaſins, qui y règnent tout autour inté- „ rieurement. Au-deſſus de ces Magaſins, eſt une forte Terraſſe, à la „ manière des Orientaux, large de huit toiſes, comme le ſont les Maga- „ ſins. Le tout eſt bâti de pierres ou de briques. Cette Terraſſe, très- „ unie

(z) On navige ſur le Gange dans des *Bazaras*, eſpèce de Barque à Rameurs, de différentes grandeurs, avec une ou deux chambres ſur l'arrière. Cette manière de naviger ſur le Gange, eſt abſolument néceſſaire, à cauſe des inondations, qui viennent régulièrement en certains mois de l'année, & qui forment enſuite une multitude prodigieuſe de Canaux, dont tout le Pays eſt entrecoupé.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

„ unie & magnifique, eſt la plus belle promenade qu'on puiſſe voir; on „ découvre de-là le Village, une bonne partie de la Rivière, & des allées „ d'arbres, qui ſervent d'avenues à la Loge. On y peut placer du canon „ dans le beſoin. Il y a un Baſtion à un des angles, du côté du Village, „ pour y mettre auſſi du canon. La Loge a trois portes, deffendues cha- „ cune par une avance quarrée, qui tient lieu d'un Baſtion. Les Magaſins „ forment deux belles rues ſur le grand côté de devant. Il y a plus loin, „ dans le milieu, deux belles cours, grandes, quarrées, un peu longues, & „ fort régulières. Sur le derrière eſt un beau Bâtiment, de quarante-cinq „ toiſes de long, & de huit à neuf de large, orné d'un bel eſcalier par-de- „ vant, qu'on voit au fond d'une des grandes cours. Cette Maiſon eſt pour „ le Directeur, que la Compagnie tient toûjours au Bengale. Les autres „ côtés des cours ſont remplis d'appartemens très-commodes, pour loger „ les Officiers. Les cours & les appartemens n'occupent qu'un peu plus „ d'un tiers du terrain de la Loge. Un Jardin, avec des nouveaux Maga- „ ſins, occupent les deux autres tiers. Enfin, derrière la Loge, il y a un „ Jardin potager & fruitier, très-ſpacieux, & au milieu, une belle allée „ d'arbres, qui ſert d'avenue à la porte de derrière de la Loge; chaque „ porte a ſon avenue pareille, c'eſt-à-dire, ornée de beaux arbres. Ce „ Jardin, qui eſt entouré d'une belle muraille contigue à la Loge, & qui „ a auſſi trois portes, a cent quatre-vingt-cinq toiſes de longueur, cent „ trente dans ſa plus grande largeur, & quatre-vingt dans la moindre; Il „ y a encore deux ou trois allées de cocotiers. On y voit deux beaux „ réſervoirs pleins d'eau, une belle maiſon, & un petit bâtiment, le tout „ pour la recréation, un petit bois, un labyrinthe d'arbriſſeaux formés en „ eſpaliers. Plus loin, dehors ce Jardin, après avoir traverſé une large „ rue, on voit un autre Jardin magnifique, qu'un Directeur a fait faire, „ il y a quelques années, à ſes dépens, avec une maiſon de plaiſance au „ milieu du terrain, dont la vûe donne ſur la Rivière. Il eſt garni, au bout, „ d'un petit parc, qui renferme des biches & quelques cerfs.

„ Les goutières des Terraſſes de la Loge ſont de gros tuyaux, façon- „ nés comme des pièces d'Artillerie, qui avancent en dehors, & que les „ Etrangers ont toûjours pris pour des canons. Il y a, dans une des cours, „ huit ou dix pièces de campagne de bronze, montées ſur leurs affuts, & „ deux Batteries de canons de fer dehors de la Loge, à une portée de fu- „ ſil près le bord du Gange, au pied d'un mât qui porte le pavillon de la „ Compagnie. Ces canons ſont couchés ſur des blocs; ils ne ſervent que „ pour faire le ſalut aux Vaiſſeaux.

„ Il y a, en Hollande, un beau Plan de cette Loge, que M. *Van Di-* „ *hoeke*, Conſeiller des Indes, fit faire, lorſqu'il étoit Directeur de Benga- „ le (*a*). Ce Plan eſt aſſez juſte; mais le Jardin y eſt un peu plus accour- „ ci qu'il ne doit être. Il ne comprend que la Loge & ſes avenues, „ juſ-

(*a*) C'eſt le même Plan dont nous faiſons ici uſage. Il eſt excellent pour ce qu'il repréſente.

Description de la Côte de Coromandel.

„ jusques au Gange, le Jardin du Directeur, la Corderie, où l'on fait „ les cables & les voiles, & une partie du Cimetière, qui appartient à „ la Compagnie.

„ Le Village méritoit bien d'y être mis, à cause de sa grandeur, & „ des belles parties qui le composent. Sa plus grande longueur est de trei- „ ze cens dix toises, & sa plus grande largeur de sept cens dix toises pié „ de Roi, le tout en ligne droite. Cette étendue renferme cent soixante- „ une rues, petites ou grandes, sans y comprendre les traverses, ni les „ culs-de-sac, qui feroient bien le même nombre. Il y a beaucoup de Jar- „ dins, assez mal cultivés, & des coins du terrain perdu. Il y a un nombre „ incroyable de bassins, ou réservoirs d'eau de pluye, de toutes sortes de „ grandeurs & de formes, de publics & de particuliers. Leur usage est „ pour s'y laver, comme font les Orientaux. Les particuliers sont dans „ des cours & des jardins, qu'on en arrose.

„ Il y a, dans Chinchora, plusieurs sortes de Nations, que le Commerce „ y attire. La moitié du Village a des maisons bâties de briques, & quel- „ ques-unes très-belles. Celles des principaux Officiers de la Compagnie „ surpassent toutes les autres, avec de beaux jardins ou parterres. La „ rue la plus grande est de quinze toises de large, & de deux cens dix de „ long; il règne, dans toute sa longueur, une belle allée d'arbres, qui sert „ d'ombrage au Marché, qu'on y tient tous les jours. Cette rue est la „ plus proche de la Loge. On voit des cocotiers, parsemés dans ce lieu, „ qui font un bel effet par leurs hautes tiges & leurs agréables bouquets „ de feuillages.

„ Cette Direction est la plus considérable que la Compagnie ait aux „ Indes, par son Commerce. C'est par cette considération, qu'on a cru la „ description de cette Loge nécessaire, d'autant plus qu'elle étoit peu con- „ nue jusqu'ici des Géographes, qui, la plûpart, & entr'autres M. *Lenglet* „ *du Fresnoy*, disent, qu'Ougli est la Capitale de Bengale (*b*). Enfin Ou- „ gli, est situé sur une des branches du Gange, qui ne fait que le tiers de „ cette grande Rivière, & à soixante lieues de la Mer, ou quarante-cinq „ miles d'Allemagne, de quinze au degré, bien mesurés, par de bonnes „ observations. Il est étonnant que ce Pays des Indes, qui est le plus fré- „ quenté des Européens, soit si peu connu, puisque nous n'avons aucune „ bonne Carte de ce Royaume (*c*)".]

(*b*) La Capitale est proprement *Cazembazar*, où est la Cour du Nabab, ou Vice-roi, à environ quatre-vingt lieues d'Ougli, en remontant le Gange.

(*c*) Thevenot dit que le Gange se décharge, dans le Golfe de Bengale, à la hauteur de vingt-trois degrés, au-lieu de vingt-un degrés quinze minutes. C'est de-là, sans doute, que presque toutes les Cartes représentent cette fausse Latitude, & qu'on y voit toûjours Ougli sur l'embouchure. Celle que nous avons insérée, dans le Volume précédent, est exempte de ces défauts: On peut la consulter avec assez de confiance. Voyez les Relations du Bengale, *ibid.* Ces nouveaux éclaircissemens sont tirés du *Dict. de Commerce.*

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

✿ ✿ ✿

Les Mogols ont l'uſage du Caffé.

TERMINONS un ſi long Article, par une obſervation d'Edouard Terri (*a*). „ Les perſonnes de l'Indouſtan, dit-il, à qui leur Religion ne per„ met pas de boire du vin, ſe ſervent d'une liqueur plus ſaine qu'agréable, „ qui porte, parmi eux, le nom de *Cabua*. Elle eſt compoſée d'une fève „ noirâtre, qu'on fait bouillir dans l'eau, & qui lui donne peu de goût; „ quoiqu'elle ait beaucoup de vertu pour aider à la digeſtion, pour réveil„ ler les eſprits, & pour purifier le ſang". Terri parle de la fève, que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Caffé*. Le voiſinage de l'Arabie heureuſe procure à peu de fraix ce dédommagement, aux Mogols, pour les liqueurs fortes, dont le Mahométiſme leur apprend à ſe priver; & les Vaiſſeaux annuels, qu'ils envoyent réguliérement de Surate à Mocka, leur apportent cette marchandiſe en échange, pour les productions de l'Inde. On a ſouvent demandé comment une Contrée, d'auſſi peu d'étendue que l'Arabie, pouvoit fournir du Caffé, non-ſeulement à la Perſe & à la Turquie, qui en ont depuis long-tems l'uſage, mais encore à la plus grande partie de l'Europe, où le même goût s'eſt établi depuis près d'un ſiécle (*b*). Ici la difficulté augmente, puiſqu'il ne règne pas moins dans les Indes. Auſſi n'a-t-on remis l'obſervation de Terri à la fin de cet Article, que pour ſe procurer l'occaſion de l'éclaircir, en le faiſant ſervir comme de tranſition au Voyage ſuivant (*c*).

Tranſition à l'article ſuivant.

(*a*) Terri, *pag.* 13.

(*b*) Vers l'année 1660. Il y étoit connu dès 1644.

(*c*) Ce dernier article finiſſoit la Deſcription de l'Indouſtan, qui fait partie de nôtre précédent Volume, & nous l'en avions détaché pour des raiſons d'ordre faciles à comprendre; mais il eſt également bien ici, puiſqu'on ſe retrouve dans les Etats du Mogol, & que le Caffé y eſt par-tout en uſage. R. d. E.

Remis

Premier Voyage des François, dans l'Arabie heureuſe, par l'Ocean Oriental.

INTRODUCTION.

OUTRE le deſſein qu'on vient d'expliquer, il ſemble que, dans la vûe qu'on s'eſt propoſée, de renvoyer tout ce qui regarde la Perſe & la Turquie, au Recueil des Voyages par Terre (*a*), rien n'eſt plus convenable ici que cette Relation, pour fermer la Partie Occidentale de l'Inde. Il n'eſt plus queſtion de conduire le Lecteur, par des routes qu'on lui a fait mille fois traverſer. Madagaſcar, l'Iſle de Socotora, & quelques Plages de l'Abyſſinie, ſeuls endroits où l'Auteur prit terre juſqu'au Port d'Aden, n'offriroient rien qui n'ait déja paru, ſous mille formes, dans un grand nombre de Journaux. Obſervons ſeulement, pour ne laiſſer aucune obſcurité dans un nouveau récit, que les François, dont on donne le Voyage (*b*), étoient employés par une Compagnie de Négocians de Saint Malo, les premiers de leur Nation (*c*), qui s'étoient aviſés de faire, directement & ſans l'entremiſe d autrui, un Commerce dans l'Arabie; particulièrement le Commerce du Caffé (*d*), que les François juſqu'alors avoient acheté des Turcs, & quelquefois des Anglois & des Hollandois. Deux Vaiſſeaux, nommés le *Curieux* & le *Diligent*, armés, dans cette vûe, pour la Courſe & le Commerce, & chacun de cinquante pièces de canon, ſortirent de Breſt le 6 Janvier 1708. On ne nous apprend pas le nom (*e*) du Commandant, qui joignoit, à cette qualité, celle de Directeur de la Compagnie, & qui montoit le *Curieux*. Le *Diligent* avoit pour Capitaine un Officier d'expérience, nommé *Champloret le Brun*.

Motifs de ce Voyage.

1708.

TRANSPORTONS-NOUS vers l'entrée de la Mer rouge, au Port d'Aden, où les deux Vaiſſeaux arrivèrent, la même année, dans le cours du mois de Décembre. L'Auteur décrit l'état préſent de cette Ville (*f*). Elle eſt aſſiſe au pied de pluſieurs hautes montagnes, qui l'environnent preſque de toutes parts, & qui ont, ſur leurs ſommets, cinq ou ſix Forts, avec des Courtines, & d'autres ouvrages en grand nombre, aux gorges qui les ſéparent. De-

Etat préſent d'Aden.

(*a*) Voyez ſur cette promeſſe l'Avertiſſement du Tome précédent. R. d. E.

(*b*) Publié à Paris en 1716, chez *Cailleau*, *in*-12. [Et à Amſterdam la même année, chez *Steenhouwer* & *Uytwerf*.]

(*c*) L'Auteur dit, *d'entre tous les Européens*. Il ignoroit apparemment que les Anglois s'étoient ouvert, depuis long-tems, cette route. Voyez les Relations du premier & du ſecond Tome de ce Recueil.

(*d*) Cette explication ſemble prévenir la critique de la Note précédente. R. d. R.

(*e*) Il eſt nommé *de la Merveille*, dans le Traité de Mocka. L'omiſſion de ſon nom, au Titre & dans la Préface, eſt d'autant plus ſurprenante, que M. de *la Roque*, à qui l'on doit l'Edition du Voyage, fait profeſſion d'en avoir reçu les Mémoires de ce Commandant même, & de les avoir rédigés avec lui. Ceux qui ont connu M. de la Roque, ne le ſoupçonneront pas d'infidélité. C'eſt le même à qui l'on doit un fort bon Voyage au Mont-Liban, frère aîné du Chevalier de la Roque, long-tems Auteur du Mercure François.

(*f*) Soixante-dix degrés de longitude, & douze de latitude du Nord, ſuivant les Tables d'Abulfeda. En approchant de l'Oueſt, on prendroit le Cap d'Aden pour pluſieurs Iſles enſemble, à cauſe des diverſes crêtes de montagnes qui le forment.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1708.

De-là, un bel aqueduc conduit la meilleure eau du Monde, dans un grand réſervoir, qui n'eſt guères à plus d'un quart de lieue de la Ville, & qui fournit avec abondance aux beſoins des Habitans. C'eſt mal-à-propos que nos Géographes font paſſer une Rivière au travers d'Aden. Ils ont mal pris le ſens d'Abulfeda, qui met ſimplement une porte du côté de la terre, nommée *la porte des Porteurs-d'eau*, parceque c'eſt effectivement par cette porte qu'on y fait entrer de l'eau douce (*g*).

Sa ſituation.

Ses fortifications.

LA Place eſt entourée de murailles, qui ſont aujourd'hui en aſſez mauvais état, ſur-tout du côté de la Mer, où l'on voit néanmoins, par intervalles, quelques Plates-formes, avec cinq ou ſix Batteries de canon de fonte, dont quelques-uns ſont de ſoixante livres de bale. On croit que c'eſt l'artillerie que Soliman ſecond y laiſſa, après avoir pris la Ville & conquis preſque tout le Pays, que les Turcs furent depuis contraints d'abandonner aux Princes Arabes. Pour s'approcher d'Aden, du côté de la Terre, il n'y a qu'un ſeul chemin, pratiqué ſur un terrain aſſez étroit, & qui s'avance dans la Mer en forme de Peninſule. La tête de ce chemin eſt commandée par un Fort, avec des Corps-de-garde d'eſpace en eſpace. Une portée de canon plus bas, on trouve un autre Fort, en pâté, avec quarante pièces de gros canon en pluſieurs Batteries, & une Garniſon conſtante. Il ſeroit impoſſible de tenter une deſcente de ce côté; d'autant plus qu'entre la Ville & ce dernier Fort, on rencontre encore, ſur le chemin de communication, un autre Fort de douze pièces de canon, avec une Garniſon.

Son Port.

A l'égard de la Mer, par où cette Ville eſt fort acceſſible, c'eſt une Baye de huit à neuf lieues d'ouverture, qui eſt comme diviſée en deux Rades; l'une, aſſez éloignée de la Ville; l'autre, moins grande & plus proche, qu'on nomme *le Port*. Cependant celle-ci n'a pas moins d'une lieue de largeur, à la prendre depuis la Citadelle, qui la commande avec cinquante pièces de canon, juſqu'à la pointe avancée où ſont les Forts. On mouille par-tout, à dix-huit, vingt & vingt-deux braſſes. Aden eſt une aſſez grande Ville.

Intérieur de la Ville.

On y voit encore pluſieurs belles maiſons, à deux étages, & en terraſſes; mais elle offre auſſi beaucoup de ruines & de mazures, qui, joint aux avantages de ſa ſituation, font comprendre que c'étoit autrefois une Place importante, & le principal boulevard de l'Arabie heureuſe. Son territoire eſt aſſez étroit, mais fort agréable, & revêtu de beaucoup de verdure au bas des montagnes (*h*).

Les François deſcendent à Aden.

QUOIQUE les François n'attendiſſent rien du Gouverneur d'Aden, la curioſité de voir cette Ville, & l'envie de preſſentir ce qu'ils avoient à ſe promettre de la civilité des Arabes, porta les deux Commandans à mouiller dans la Rade. Chaque Vaiſſeau ſalua la Citadelle de ſept coups de canon, qui leur furent rendus au même nombre, avec des complimens & des invitations à deſcendre au rivage. Cet accueil, ſoûtenu par l'offre de toutes ſortes de rafraîchiſſemens, leur inſpira tant de confiance, que s'étant fait conduire à terre, ils ne firent pas difficulté de ſuivre quelques gens armés, qui les menèrent à la porte qu'on appelle *Majeure de la Mer*, parcequ'elle eſt fort grande & qu'elle regarde le Port. Ils

(*g*) Voyage de l'Arabie heureuſe, pag. 62 & précédentes.
(*h*) *Ibid.* pag. 63.

Description de la porte.

Ils remarquèrent qu'elle est d'une épaisseur prodigieuse, garnie de cloux, ou plutôt de grosses chevilles de fer, & munie, pour surcroît de sûreté, d'une barre dont la grosseur répond à celle des cloux. On les fit entrer, par cette porte, dans un lieu bien vouté, long d'environ quinze pas; après lequel ils trouvèrent une espèce de cabinet, vouté aussi, & terminé en angle. Un Officier de considération, nommé l'*Emir-el-Bar* (*i*), c'est-à-dire, le *Prince de la Mer*, mais proprement le Capitaine du Port, les y reçût fort civilement, & les fit asseoir dans des fauteuils d'une figure singulière. La conversation fut courte, parceque le Gouverneur, déja informé de leur descente, envoya ordre de les conduire chez lui. Ils sortirent d'abord par une porte de fer, qui est à la pointe de l'angle, & qui conduit à une autre porte de simples barreaux de bois. Leur marche se fit entre deux rangs de Soldats, l'Emir-el-Bar à leur gauche. En arrivant au Palais du Gouverneur, on les fit monter par un fort bel escalier, dans le principal appartement, où ils le trouvèrent assis au fond d'une salle, sur une estrade couverte de magnifiques tapis, s'appuyant sur des coussins d'une étoffe brodée d'or. Sa Compagnie étoit rangée des deux côtés, sur d'autres tapis; & le reste de la salle paroissoit couvert de nattes très-fines. Ils s'approchèrent de l'estrade, sans avoir ôté leurs souliers; faveur qui ne s'accorde ordinairement à personne. Le reste de cette audience n'eut rien de plus remarquable (*k*) que l'occasion qu'ils eurent, à leur tour, de faire une grace beaucoup plus précieuse au Gouverneur, en lui accordant le secours d'un de leurs Chirurgiens, qui ne fut pas moins utile à sa famille qu'à lui. Ils obtinrent, de sa reconnoissance, une Lettre de recommandation, pour le Gouverneur de Mocka, avec laquelle ils remirent à la voile, le 27 de Décembre. Mais, dans la liberté qu'on leur avoit laissée de visiter la Ville, ils emportèrent une vive admiration pour les bains publics. Ils sont revêtus de marbre, ou de jaspe, & couronnés d'un beau dôme à jour, qui est orné en dedans de diverses galleries, soûtenues par des colomnes magnifiques. Tout l'édifice est parfaitement distribué en chambres & autres pièces voutées, qui aboutissent à la principale salle du dôme (*l*).

Faveurs qu'ils reçoivent du Gouverneur & qu'ils lui font.

Observations nautiques.

On avoit averti les deux Commandans, qu'en sortant de la Rade, ils avoient besoin de beaucoup de précautions pour se garder des courans. En effet, du côté du Cap d'Aden, ils portent sur sa pointe avec beaucoup de rapidité; & malgré tous les efforts des Pilotes, les deux Vaisseaux ne passèrent qu'à un quart de lieue de ce Cap, qui paroit avoir le tiers d'une lieue d'élevation. Il est fort droit & fort escarpé. On y découvre deux tours, avec leurs Sentinelles. Ces tours sont vûes d'un Château, qui n'est qu'à demie lieue de la Ville, sur lequel les Habitans découvrent les pavillons & les signaux qu'on y met, pour avertir dans l'occasion; ce qu'ils imitent dans la Ville, & dans la Citadelle, qui a la même vûe. On assure que du haut de ce Cap, on découvre dix lieues à la ronde, & qu'on apperçoit le Cap même de quinze ou vingt lieues en Mer. Cette Côte, en général, paroit

(*i*) Les Européens, par corruption, l'appellent le *Mirebar*.

(*k*) On leur demanda où ils alloient, & on leur présenta du Caffé à la Sultane.

(*l*) *Ibid.* pag. 57 & précédentes.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1708.

paroit séche & sabloneuse; mais, un peu plus loin dans les terres, le Pays est plein de bois & de marécages.

Erreur qui jette les François à Tagora.

On avoit fort recommandé aux François de ne gouverner que par Oueſt, & même quart de Nord-Oueſt. Mais le Pilote du *Diligent*, faisant trop de fond sur ses Journaux, s'obstina toûjours à suivre l'Oueſt quart de Sud-Oueſt; & le *Curieux*, qui étoit à l'arrière, se vit nécessairement entraîné dans son erreur. Cependant, on découvrit, le lendemain au matin, la fameuse montagne de *Bab-el-Mandel*, qui est à l'entrée de la Mer rouge, du côté de l'Afrique; mais on ne la reconnut pas. Le *Diligent* n'ayant pas cessé de continuer sa route, on se trouva bien-tôt à l'entrée d'une Baye d'environ six lieues d'ouverture, dont le centre est occupé par une Isle. En comparant cette Baye & son Isle avec les Cartes, on se crut facilement à l'entrée de la Mer rouge; & comme le tems étoit favorable, on prit le parti de s'y engager. Après y avoir fait deux lieues, on vit paroître une Barque, chargée de vingt hommes, avec un Interprête Banian & deux Pilotes, de qui l'on apprit bien-tôt que la Baye étoit celle de *Tagora*, Ville d'Afrique, dans le Royaume d'*Adel* & de *Zeila*, qui étoit autrefois compris dans l'Empire des Abyssins. Ils remirent en même-tems, au Commandant François, une Lettre, en Arabe, de la part du Roi; car les Habitans de la Côte avoient apperçu les deux Vaisseaux dès le jour précédent, & s'étoient hâtés d'en donner avis à ce Prince, qui, n'ayant pas douté qu'ils ne cherchassent l'occasion du Commerce, ou qu'ils n'eussent besoin de rafraîchissemens, leur faisoit offrir civilement cette double faveur (*m*).

Ils reçoivent une Lettre du Roi.

Ils

(*m*) Sa Lettre mérite d'être conservée, non-seulement par le caractère de bonne-foi qu'elle respire, mais encore, pour entrer dans les vûes de M. *Ockley*, Professeur en Arabe, à Cambridge, qui dans sa Relation de Barbarie, publiée en 1713, invite tout le monde à lui communiquer les pièces de cette nature, parceque représentant le génie & le style des Orientaux, elles peuvent servir à jetter du jour sur l'Ecriture Sainte. *Avertissement*, *pag.* 6. „ Du Port bien gardé de „ *Tagbioura*. Au nom de Dieu clément, mi„ séricordieux. Louange à Dieu, telle qu'elle „ lui est dûe. Dieu donne sa bénédiction à „ celui après lequel il n'y aura plus de Pro„ phête, & à sa Famille, & à ses Amis, avec „ la paix. L'Ecriture de cette Lettre est de „ nôtre Maître le Sultan *Mebemed*, fils du „ Sultan *Deiny*, que Dieu très-haut conserve. „ *Ainsi soit-il.*

„ Nous vous faisons savoir, ô Capitaine „ de Navire, que vous avez sûreté & garan„ tie entière dans ce Port de Taghioura, „ pour faire de l'eau & du bois, car nous „ sommes obligés de vous en fournir, & „ nous vous donnerons un Raban pour vous „ introduire dans la Ville où vous desirez „ descendre. Si vous voulez aller au Port „ de Zeila, il est plus proche du lieu où „ vous êtes présentement. Nous sommes „ gens de bonne-foi, & nous croyons en „ Dieu & en son Prophête; car nôtre pro„ fession de foi est telle: Je témoigne qu'il „ n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & que „ Mahomet est son Prophête. Dieu lui don„ ne sa bénédiction, & le comble d'un grand „ nombre de saluts de paix, agréables & benis „ jusqu'au jour du Jugement. Et louange à „ Dieu, Seigneur des deux vies. Vous avez „ la sûreté de Dieu, & la sûreté de Sultan „ Mehemed, fils du Sultan Deiny: & le salut „ soit sur vous, la miséricorde de Dieu & ses „ bénédictions". A côté étoit le Sceau du Roi, avec ces mots: „ Celui qui se confie au „ Roi céleste, Sultan Mehemed, fils de „ Deiny, 1117, (de l'Hegire, qui répond à 1705 de nôtre Ere, année [de l'avenement à la Couronne du Roi d'Adel, &] en laquelle le Sceau avoit été gravé). De l'autre côté du Sceau, on lisoit, après la souscription, le mot *Catmir*; nom du Chien, qui, suivant l'Alcoran, a gardé les Frères dormans pendant leur sommeil de trois cens neuf ans.

Nota. L'Auteur ajoûte, que les Mahométans regardent le Catmir comme une sauvegarde, ou une espèce de talisman; ce qui fait qu'ils écrivent ordinairement ce mot sur les Lettres qui doivent passer la Mer. R. d. E.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1709.

Ils l'acceptèrent d'autant plus volontiers, qu'il ne leur reſtoit qu'une demie lieue à faire juſqu'à Tagora, & que le Pays leur paroiſſoit charmant: mais, s'étant fait précéder de leur Chaloupe, avec le plomb & la ſonde, parceque la nuit s'approchoit, ils trouvèrent bien-tôt un banc de roche, ſur lequel il falloit paſſer néceſſairement, & qui n'étoit couvert que de trois braſſes d'eau; ce qui les força d'abandonner leur deſſein. Ils prirent les deux Pilotes ſur le *Curieux*; & renvoyant l'Interprête, avec un préſent & des excuſes pour ſes Maîtres, ils lui promirent de récompenſer les deux hommes qu'ils retenoient à leur ſervice. L'Auteur des Mémoires regretta les connoiſſances qu'il auroit pû recueillir à Tagora. Elles n'auroient pas été moins utiles à la Géographie qu'au Commerce, dans un Pays ſi peu connu de nos Voyageurs (*n*).

Dangers de la Baye de Tagora.

Mais ces idées firent preſqu'auſſi-tôt place à la plus vive crainte, lorſqu'après avoir apperçu de l'écume, qui lui fit preſſentir quelque danger, il ſe trouva, tout-d'un-coup, ſur le bord d'un banc redoutable, où ſon Vaiſſeau battit pluſieurs fois, par le jeu d'une petite vague qui le ſoulevoit, & qui le faiſoit tomber ſur le fond, lorſqu'elle venoit à ſe retirer. Ce fond étoit de ſable, ſemé de groſſes roches, qui firent ſortir pluſieurs morceaux de la quille. Cependant le ſecours du Ciel, & la diligence du travail mirent heureuſement le *Curieux* au large. Il ne reſtoit qu'à ſortir tout-à-fait de la Baye. Les deux Pilotes de Tagora conſeillèrent de paſſer à bas-bord de l'Iſle, qui eſt à ſon entrée, quoiqu'on n'y puiſſe mouiller, faute de fond. Enfin, les deux Vaiſſeaux ayant achevé de ſe dégager, s'éloignèrent de la Côte, environ d'une lieue. Un calme les arrêta pendant toute la nuit ſuivante; & le matin, prolongeant la terre avec un petit vent, ils entrèrent, vers le ſoir, dans le fameux Détroit de la Mer rouge, ou du Golfe Arabique.

Obſervations de l'Auteur ſur le Détroit de la Mer rouge.

A ce récit, que l'intérêt de la Navigation n'a pas permis de ſupprimer, on doit joindre les obſervations de l'Auteur ſur la diſpoſition du Détroit même. Le Cap de *Gardafu*, dit-il, qui eſt dans le Royaume d'Adel, en regarde un autre qui lui eſt oppoſé, & qui ſe nomme Cap de *Fartach*, dans un Royaume de ce nom, ſur les Côtes d'Arabie. La diſtance de l'un à l'autre, n'eſt que d'environ cinquante lieues. Mais l'Ocean, renfermé entre ces deux Terres, pendant plus de cent cinquante lieues d'étendue, eſt enfin ſi reſſerré par le rapprochement des Côtes, qu'il ne reſte plus qu'environ quatre lieues d'ouverture ou de diſtance d'un rivage à l'autre. Cette ouverture forme le petit Canal qu'on nomme proprement le Détroit. Enſuite la Mer recommence à s'élargir, & s'étend ſur pluſieurs Côtes de différens noms, l'eſpace d'environ deux cens lieues, du Sud-Eſt au Nord-Oueſt. A l'entrée du Détroit, eſt une anſe de ſable, ſur dix braſſes d'eau, où les deux Vaiſſeaux mouillèrent tranquillement, à la vûe d'une Moſquée & de pluſieurs huttes de Pêcheurs. Vis-à-vis de cette anſe, c'eſt-à-dire, à la droite de l'entrée, on voit l'Iſle de Bab-el-Mandel, qui donne ſon nom au Détroit, ou qui le reçoit de lui. Sa longueur eſt d'environ deux lieues, ſur

(*n*) *Ibidem*, pag. 75. Voyez le Journal de Caſtro, au Tome I. de ce Recueil.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1709.

ſur un peu moins de largeur. Elle offre quelque verdure en certains endroits, quoique le reſte ne ſoit guères qu'un rocher ſtérile, battu des vents & des vagues, & brûlé par l'ardeur du Soleil. L'Auteur la trouve fort mal placée dans la plûpart des Cartes ordinaires, qui la mettent au milieu du Détroit, tandis qu'elle eſt tout-à-fait du côté de l'Arabie, & ſi proche, qu'entre l'Iſle & la Terre-ferme, il n'y a qu'un paſſage fort étroit pour les petits Bâtimens. Dès l'entrée du Détroit, & ſous la hauteur de l'Iſle, le mouillage eſt très-bon. On y trouve une autre anſe que celle où les deux Vaiſſeaux avoient mouillé, d'un quart de lieue de largeur, avec des terres baſſes au milieu, où l'on découvre de petites maiſons couvertes de nattes. C'eſt dans cette retraite que les Pyrates viennent jetter l'ancre, à couvert des vents du Sud-Oueſt (*o*). Sur la haute montagne, qui porte auſſi le nom de Bab-el-Mandel (*p*), & dont le pied forme le Détroit, du côté de l'Afrique oppoſé à celui de la Terre-ferme d'Aden en Aſie, il y avoit autrefois un Fort, qui défendoit le mouillage de l'entrée; mais il n'en reſte aujourd'hui que les ruines. On peut ranger cette Côte d'auſſi près que l'on veut. Les deux Vaiſſeaux n'en paſſèrent point à plus d'un quart de lieue. Il ſeroit aiſé d'en tirer des rafraîchiſſemens, de l'encens, des gommes, & d'autres marchandiſes. C'eſt-là qu'on envoye de Mocka, pour obſerver ſi les Vaiſſeaux Arabes & Indiens peuvent ſortir en ſûreté. Les Pyrates ont coutume, en ſortant du Détroit, de ranger la Terre & le Cap d'Aden, que ſon élevation, de quelque côté qu'on s'approche, fait croire à plus de quinze lieues. Auſſi ce paſſage eſt-il redouté de tous les Vaiſſeaux de l'Aſie.

Route juſqu'à Mocka, & ſes dangers.

Les François levèrent l'ancre, de grand matin, avec un vent frais, pour gouverner vers Mocka, qui eſt ſitué dans le Golfe Arabique, à vingt lieues du Détroit. Depuis l'Iſle de Bab-el-Mandel, on trouve des terres baſſes dans toute l'étendue de la vûe, qui eſt bornée par de hautes montagnes. Des deux Vaiſſeaux, on ne ceſſoit pas de voir la Terre d'Arabie, à la diſtance de deux lieues; & par intervalles, on y diſtinguoit quelques bocages. Enfin, de ſix lieues en Mer, les François découvrirent la Ville de Mocka, dont les hautes Tours & les Moſquées blanchies en dehors, forment une très-agréable perſpective. Ils ſe crurent payés de toutes les fatigues d'une longue navigation, lorſqu'ils eurent commencé à voir quantité de palmiers & d'autres arbres verds, qui leur paroiſſoient border le rivage juſqu'à la Ville. La crainte des bancs, qui ſont ſur cette Côte, les obligea de ne plus avancer que la ſonde à la main. Ils trouvèrent, tantôt huit braſſes, tantôt moins, juſqu'à ſix & cinq. Le Pilote du *Diligent*, toûjours aveuglé par ſa préſomption, faillit de périr ſur un banc de petit ſable mêlé de vaſe, pour avoir voulu ſuivre une autre route. Cependant la force du vent le fit heureuſement traîner ſur le ſable; & le troiſième jour de Janvier 1709,

(*o*) *Ibidem*, pag. 83.

(*p*) C'eſt proprement cette montagne qui donne le nom au Détroit & à l'Iſle de Bab-el-Mandel. Abulfeda l'appelle *Almondoub*, & il nomme le Détroit *Bab-al-Mondoub*; c'eſt-à-dire *la porte de la montagne Mondoub*. Ce dernier mot ſignifie *lieu des pleurs*, de la racine Arabe *Nadaba*, *flevit ſuper mortuum*: Les Arabes lui donnèrent anciennement ce nom, parcequ'ils pleuroient comme morts ceux qui paſſoient ce dangereux Détroit pour entrer dans l'Ocean. *Ibid.* pag. 70. R. d. E.

1709, les deux Vaiſſeaux mouillèrent près d'une pointe avancée, qui forme, du côté du Nord, la moitié du Port de Mocka. Elle eſt défendue par un Fort, au-deſſous duquel on trouve ſix braſſes d'eau, fond de ſable & peu de rocaille. Le Port eſt formé par deux langues de terre, qui ſe recourbent en manière d'arc, repréſentant parfaitement une demie-lune. Sur les deux pointes ſont ſitués deux Forts, qui en défendent l'entrée; & cette entrée, qui n'a pas moins d'une lieue de large, d'un Fort à l'autre, forme une ſorte de Rade, où les grands Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller, parceque le reſte du Port manque de profondeur.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1709.

Aussi-tôt que les François eurent jetté leurs ancres, ils virent arborer, ſur chacun des deux Forts, un Pavillon rouge en pointe, chargé de trois croiſſans, & d'une figure en ſautoir (*q*). Quoique fort éloignés de la Ville, ils remarquèrent auſſi le Pavillon Hollandois, que le Directeur de cette Nation avoit fait élever ſur une terraſſe, pour faire honneur à la France; & un autre Pavillon, ſemblable à ceux des Forts, ſur une Batterie de canon, qui eſt près de la Maiſon du Gouverneur. Ils ſaluèrent de ſept coups de canon, auxquels on répondit de cinq coups, de la Batterie de la Ville. Une Barque, avec Pavillon & flamme, amena auſſi-tôt à bord l'Emir-el-Bar, ou le Capitaine du Port, vêtu d'une étoffe verte, pliſſée, à larges manches pendantes, de la forme d'un froc monaſtique, avec une eſpèce de ſoutane par-deſſous. Il étoit accompagné d'un Interprête Banian, qui parloit la langue Portugaiſe, & qui étoit vêtu de blanc, avec une belle ceinture brodée & une écharpe de ſoye ſur l'épaule; & d'un Hollandois du Comptoir, vêtu à la Turque, qui parloit la langue Franque. L'Emir-el-Bar étoit chargé d'une Lettre du Gouverneur, qui invitoit les François à deſcendre avec confiance. Deux Miſſionnaires Récolets, Italiens, qui étoient ſoufferts dans la Ville, leur écrivirent en Latin, pour les féliciter de leur arrivée. Enfin, tout paroiſſant ſi favorable à leur deſcente, que le Gouverneur propoſoit même de leur faire une entrée ſolemnelle, comme aux premiers Officiers de leur Nation qui fuſſent arrivés dans ſon Gouvernement, les deux Commandans ſe rendirent au Quai du Port, où ils trouvèrent douze chevaux bien équipés, & deux cens Soldats avec des Timbaliers à leur tête. Ils furent conduits au Palais du Gouverneur; & les explications ſe firent de ſi bonne grace, que dès les premiers jours, on conclut un Traité, par lequel toutes les conditions & les droits du Commerce furent règlés à trois pour cent (*r*).

Réception des François à Mocka.

Leur Traité avec le Gouverneur.

Les Hollandois étoient la ſeule Nation de l'Europe, qui fut alors établie à Mocka. Ils y avoient un riche Comptoir, où leur Compagnie envoyoit, tous les ans, un Navire de ſept cens tonneaux, pour charger du Caffé & d'autres marchandiſes de l'Arabie, qu'ils tranſportoient dans leur Magaſin général de Batavia, & de-là, en Europe, ou dans l'Inde même. La Ville de Mocka (*s*) n'eſt pas ſi conſidérable que celle d'Aden; mais elle eſt devenue

Deſcription de Mocka.

(*q*) Cette figure eſt celle de la fameuſe épée d'Aly, gendre de Mahomet; épée à deux lames, qui ſe nomme *Zulficar*.

(*r*) L'Auteur en rapporte tous les articles, *pag.* 99 & ſuivantes.

(*s*) A quatre-vingt-huit degrés trente minutes de longitude, & quatorze degrés de latitude, ſuivant Ptolomée.

Nota. Le même Géographe fait mention d'une autre Ville de l'Arabie pétrée, connue ſous

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1709.

venue plus marchande. On n'y compte qu'environ dix mille Habitans; preſque tous Mahométans, avec quelques Arméniens, & beaucoup de pauvres Juifs, qui demeurent dans un Quartier ſéparé, ou dans une eſpèce de Fauxbourg. Elle eſt entourée de murs à l'antique, moitié de pierre, & moitié de terre battue avec de la paille. Elle a quatre portes, ſans foſſé; & pour unique défenſe, pluſieurs Tours, avec du canon ſur quelques-unes. Ces Tours ſervent de Cazernes à des Soldats, qui font des patrouilles pendant la nuit, & qui, pendant le jour, ſe tiennent ſur le Port & dans le Bazar, pour veiller à la tranquillité publique. Ils ſont au nombre de cinq ou ſix cens, qui s'aſſemblent, tous les jours, dans la grande place, depuis midi juſqu'à deux heures, pour conduire, avec beaucoup de pompe, le Gouverneur & ſon cortège, à la Moſquée. Après la prière, l'uſage de cette Infanterie eſt de faire une décharge à bale; ce qui expoſe quelquefois les Etrangers à de fâcheux accidens (*t*).

Quelques uſages des Habitans.

Les femmes de Mocka, qui reſpectent un peu la bien-ſéance, ne ſe montrent jamais dans les rues, pendant le jour. Elles ont, le ſoir, un peu plus de liberté, qu'elles employent à s'entreviſiter. On les rencontre quelquefois, au milieu de la nuit, allant d'une maiſon à l'autre, ſuivies de leurs eſclaves, à la lumière d'un ſeul flambeau. Lorſqu'elles trouvent des hommes en chemin, elles ſe rangent contre les maiſons, avec une ſingulière modeſtie. Leur habillement diffère peu de celui des autres femmes de l'Orient; mais elles ont, ſur le tout, un grand voile, qui cache leur viſage, & qui eſt d'une toile ſi fine, qu'il ne les empêche point de voir au travers. Elles portent de petites bottines de marroquin. Quelques exemples, dont l'Auteur fut témoin, prouvent qu'elles n'ont pas d'éloignement pour la galanterie (*v*).

Climat & propriétés du Pays.

Les environs de la Ville n'offrent qu'un Pays ſec, dont les eaux ſont nitreuſes & preſque ſalées. Tous les bords de la Mer rouge ſe reſſentent de cette ſéchereſſe; mais le territoire de Mocka, paſſe, avec raiſon, pour le pire. La chaleur y eſt exceſſive. Il n'y tombe preſque jamais de pluye; & l'Auteur apprit à ſon arrivée, qu'il n'y en étoit pas tombé depuis deux ans. Il y faiſoit auſſi chaud, pendant le mois de Janvier, qu'il fait ordinairement à Paris, dans celui de Juillet. Mais les Habitans, accoutumés à des chaleurs beaucoup plus ardentes, vers Juin & les mois ſuivans, lorſque le vent du Sud ſe fait ſentir, ſe plaignoient du froid, & prenoient la veſte de drap, pour ne la quitter qu'au mois de Mars. Il plut deux fois, pendant le ſéjour des François. Ils remarquèrent auſſi que, vers neuf ou dix heures du matin, un vent de biſe, qui vient de la Mer, rafraîchit beaucoup l'air; ſans quoi, il ſeroit difficile de réſiſter à l'excès d'une chaleur, qui eſt capable de faire ſuer ſans aucun exercice (*x*).

Les ſables, qui environnent la Ville, ne laiſſent pas d'être plantés de quelques palmiers, qu'on prend ſoin d'arroſer avec le ſecours d'un grand nombre de puits, & qui portent des dattes fort communes. Quelques endroits produiſent une ſorte de millet blanc, plus gros trois fois que le nôtre.

ſous le nom de *Mocka*. Elle eſt à ſoixante-ſept degrés cinquante minutes de longitude, & à trente degrés dix minutes de latitude.

(*t*) *Ibid.* pag. 105.
(*v*) Pag. 111 & ſuivantes.
(*x*) Pag. 118.

nôtre. Après les pluyes, la terre ſe couvre d'une croute de ſel. Auſſi celui qu'on employe dans le Pays, ſe fait-il preſque ſans travail, par le moyen des foſſes & des rigoles qui reçoivent l'eau de la Mer. Il y devient ſi dur, qu'on ne peut l'en tirer qu'à coups de pic.

Observations générales ſur l'Arabie.

Ici l'Auteur, étendant ſes obſervations, entreprend de faire mieux connoître un Pays d'où vient le Caffé; cette plante ſi chérie, dit-il, & que l'on y vient chercher de ſi loin. Perſonne n'ignore que l'Arabie en général comprend cette vaſte Contrée, qui s'étend, depuis le Détroit de la Mer rouge, juſqu'au Sein Perſique, & depuis l'Ocean Oriental, ou la grande Mer des Indes, juſqu'aux frontières de la Syrie, de la Paleſtine & de l'Egypte, formant la plus grande Preſqu'Iſle du Monde connu. On n'ignore pas non plus la diviſion ordinaire de ce grand Pays, en Arabie Déſerte, Pétrée & Heureuſe. Mais il eſt partagé, d'ailleurs, en divers Royaumes, dont les noms nous ſont moins familiers, & poſſédés juſqu'aujourd'hui par des Rois ou des Princes particuliers, qui ne dépendent, ni du Grand Seigneur, ni du Roi de Perſe. Le plus conſidérable eſt celui d'*Yemen*. Il comprend la plus grande partie de l'Arabie heureuſe. Ce Royaume s'étend, du côté de l'Orient, le long de l'Ocean, depuis Aden juſqu'au Cap de *Raſalgat*, c'eſt-à-dire, d'un Golfe à l'autre. Une partie de la Mer rouge le borne du côté du Couchant & du Midi; & ſes limites, au Nord, ſont le Royaume de *Hidgias*, qui appartient au Cherif de la Mecque.

Yemen, ſeule partie de l'Arabie qui produiſe le Caffé.

Le ſeul Yemen, à l'excluſion de toutes les autres Régions de l'Arabie, produit l'arbre du Caffé. Encore ne ſe trouve-t'il en grande abondance que dans trois Cantons principaux; ceux de *Betelfaguy*, *Senan* ou *Sanaa*, & *Galbany*, qui tirent leurs noms de trois Villes des montagnes. Tout ce qui s'étend le long de la Mer n'eſt qu'une mauvaiſe Plage, ſéche & ſtérile, qui a, dans quelques endroits, juſqu'à dix ou douze lieues de largeur, mais qui eſt bordée en revanche par ces mêmes montagnes, où l'on trouve, avec le Caffé, quantité d'autres arbres, diverſes ſortes de fruits, & de l'eau fort ſaine, avec une fraîcheur agréable & un printems preſque continuel.

Différence de bonté dans le Caffé.

On peut charger, au Port d'Aden, du Caffé de Sanaa & de Galbany, qui n'en ſont pas fort éloignés: mais il eſt moins eſtimé que celui de Betelfaguy. Cette raiſon, joint à l'eſpérance de le trouver moins cher à Mocka, n'avoit pas permis aux François de s'arrêter dans le premier de ces deux Ports. A peine eurent-ils conclu leur Traité avec le Gouverneur du ſecond, qu'ils allèrent établir, à Betelfaguy, une Loge pour leur Commerce, & pour faire tranſporter le Caffé, par Terre, de cette Ville à Mocka. Betelfaguy eſt éloigné de ce Port, d'environ trente-cinq lieues, en tirant vers le fond de la Mer rouge, dont il n'eſt qu'à dix lieues (*y*). On fait le Voyage en deux petites journées, pendant leſquelles on ne ceſſe point de côtoyer les montagnes; & vers les deux tiers du chemin, on rencontre une Ville, nommée *Zebit*, ou *Zebida*, qui paroît avoir été conſidérable, mais qui eſt fort dépourvûe d'eau, quoique pluſieurs Géographes y placent une Rivière. Cependant, il eſt vrai que ſur toute cette route, on trouve divers petits ponts, qui ſervent à paſſer les ruiſſeaux, ou plutôt les torrens, qui deſcendent en certains

Ville de Betelfaguy & ſa deſcription.

(*y*) C'eſt-à-dire l'enfoncement ou le golfe que la Mer rouge forme ſur cette Cote. R. d. E.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1709.

certains tems des montagnes, mais qui se perdant dans les sables brûlans de cette Côte, n'arrivent presque jamais jusqu'à la Mer.

La Ville de Betelfaguy, quoique plus grande que celle de Mocka, est du même Gouvernement. Elle est ornée de fort belles Mosquées, dont les tours ou les minarets, sont blanches en dehors, & en dedans. Les maisons y sont de brique, la plûpart à deux étages, avec des terrasses. La Ville n'a point de murailles; mais elle est défendue par un assez bon Château, qui tire son eau d'un puits extrêmement profond, par le travail continuel d'un chameau. Elle sort si chaude & si fumante, qu'il est impossible d'en boire d'abord. On la laisse reposer pendant une nuit, qui la rend fraîche & délicieuse. On voit, dans Betelfaguy, un fort grand Bazar, ou Marché au Caffé, qui occupe deux grandes cours, environnées de galeries couvertes. C'est-là que les Arabes de la campagne apportent leur Caffé, dans de grands sacs de nattes, dont ils mettent deux sur un chameau. Les Marchands l'achètent par l'entremise des Banians, qui sont en Arabie, comme aux Indes, les principaux Courtiers du Commerce. Au fond du Bazar, on voit une estrade, de la hauteur de quatre pieds, où se placent, sur des tapis, les Officiers de la Douane, & quelquefois le Gouverneur en personne. Ils tiennent compte du poids, qui se fait en leur présence, & du prix de tout le Caffé qui est vendu, pour en faire payer les droits au Roi. Les Peseurs se servent de grandes balances; & pour poids, de grosses pierres enveloppées dans de la toile. Le Vendeur paye seul le droit de vente, qui est la valeur d'un sol par piastre. Tout se paye en piastres Mexicanes; car depuis quelques fausletés, que les Habitans du Pays reprochent aux Portugais, les piastres du Perou & les Sevillanes n'ont presqu'aucun cours. Ils reçoivent aussi l'or en sequins. On porte journellement du Caffé à Betelfaguy, de la montagne, qui n'en est qu'à trois lieues de distance. Le Marché s'y tient tous les jours, à l'exception du Vendredi, que le Gouverneur & les Douaniers vont l'après-midi à la Mosquée, accompagnés de leurs Officiers & des Soldats, avec les drapeaux du Prophête & ceux du Roi.

Grand Marché au Caffé.

Transport du Caffé en Turquie & dans l'Inde.

C'est à Betelfaguy que se fait la vente du Caffé pour toute la Turquie, l'Egypte & les Indes. Les Marchands d'Egypte & de Turquie en chargent une grande quantité sur des chameaux, qui en portent chacun deux balles, du poids d'environ deux cens soixante-dix livres, jusqu'à un petit Port de la Mer rouge, qui n'est qu'à dix lieues de cette Ville. Là, ils le chargent sur de petits Bâtimens, qui le transportent cent cinquante lieues plus loin dans le Golfe, à *Gedda*, qui est proprement le Port de la Mecque. De Gedda, il est rechargé sur des Vaisseaux Turcs, qui le portent jusqu'à *Suez*; dernier Port du fond de la Mer rouge, qui appartient au Grand Seigneur: d'où, étant encore chargé sur des chameaux, il se transporte en Egypte & dans les autres Provinces de l'Empire Ottoman, par les Caravanes, ou par la Mer Méditerranée. Enfin, c'est de l'Egypte qu'est venu tout le Caffé qui s'est consommé en France jusqu'au Voyage dont on donne la Relation (z).

On remet au Voyage suivant, d'autres éclaircissemens sur le Royaume d'Yemen,

(z) *Ibidem.* pag. 128 & précédentes.

d'Yemen, pour conduire les deux premiers Vaiſſeaux à la fin de leur courſe. Pendant qu'ils étoient à Mocka, l'Auteur vit dans cette Ville un des Cherifs de la Mecque, de la race du Prophête Mahomet, qui étoit venu chercher un azile à la Cour du Roi d'Yemen, après avoir été vaincu par un autre Chérif, ſon proche parent, qui étoit demeuré Maître du Pays. Le Roi lui avoit aſſigné cent écus par jour, pour ſon entretien, & la Ville de Mocka pour demeure. Ce Prince dépouillé n'avoit à ſa ſuite que vingt hommes bien montés. Il étoit vêtu de drap verd, avec un turban de même couleur, dont les bouts étoient brochés d'or. On le voyoit ſouvent aller à la Moſquée, avec ſon petit cortège, précedé de l'étendart de Mahomet. Il viſitoit quelquefois auſſi une eſpèce de Chapelle, qui eſt à peu de diſtance de Mocka, où l'on prétend que pluſieurs Prophêtes ont eu leur ſépulture. Le Peuple fait ce petit pélerinage avec beaucoup de dévotion, & s'arrête, en chemin, à prier ſur les tombeaux qui ſont hors de la Ville. Le Cherif étoit depuis cinq mois à Mocka, lorſque ſon Concurrent fit déclarer au Roi d'Yemen, que s'il continuoit de donner retraite à ſon Ennemi, il porteroit la Guerre dans ſes Etats. Cette menace obligea le Roi de congédier le Prince fugitif. Les François le virent partir, accompagné de pluſieurs perſonnes de diſtinction, pour aller chercher un azile plus éloigné (*a*).

Voyage de l'Arabie heureuse. 1709.

Hiſtoire d'un Cherif chaſſé de la Mecque.

Il perd la protection du Roi d'Yemen.

A l'occaſion de ce malheureux Cherif, l'Auteur fait deux obſervations, qui ne doivent pas être négligées. C'eſt une erreur, dit-il, de la plûpart des Européens, & qui s'eſt gliſſée dans quelques bons Livres, de s'imaginer que le Grand Seigneur eſt Souverain de la Mecque & de Medine, & que les Cherifs, c'eſt-à-dire, les Princes de la race de Mahomet qui y commandent, ne ſont que des Gouverneurs ou des Vaſſaux tributaires. Il eſt vrai que les Turcs ayant détruit l'Empire des Califes, & leur ayant ſuccedé par droit de conquête, le Grand Seigneur a ſuccedé auſſi, non-ſeulement à la dignité, mais à toute l'autorité des anciens Califes, premiers Succeſſeurs de Mahomet; qualité fort éminente, qui le conſtitue Chef de la Religion & de l'Empire, & qui eſt reconnue par les quatre principales Sectes du Mahométiſme.

Deux erreurs communes en Europe.

Mais il n'eſt pas moins vrai que dans la décadence & la diviſion de cet Empire, la race du Prophête s'eſt conſervé la poſſeſſion & la ſouveraineté de ces deux Villes & du Pays où elles ſont ſituées, ſans oppoſition de la part des Princes Mahométans, & ſans aucune ombre de dépendance. Au contraire, les plus puiſſans d'entre ces Princes ont une extrême vénération pour les Cherifs & pour les lieux qu'ils poſſèdent. Ils leur envoyent ſouvent des offrandes & des préſens conſidérables. D'ailleurs, dans leurs titres les plus faſtueux, ils ne prennent que l'humble qualité de Serviteurs des deux ſaintes Villes de la Mecque & de Medine; ſur-tout le Grand Seigneur, qui prend auſſi la qualité de Protecteur de Jeruſalem, dont il eſt véritablement le Souverain Maître; ce qui marque aſſez la différence qu'il met entre ces Villes (*b*).

Indépendance des Cherifs de la Mecque.

On ſçait que la race de ces Cherifs tire ſon origine de *Fatime*, fille de Mahomet,

Leur origine.

(*a*) Pag. 141 & précédentes.

(*b*) Pag. 143.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1709.

Mahomet, qui eut d'Aly, deux fils, nommés *Haſſan* & *Huſſein*, Fondateurs de deux grandes Maiſons, & Pères de tous les Cherifs qui ſont au Monde. La Maiſon d'Haſſan s'eſt diviſée en deux branches principales, dont la première a donné des Princes Souverains à la Mecque & à Medine. La ſeconde, étant paſſée en Afrique, a fait la ſource des Rois de Maroc, & des autres Cherifs de cette Contrée. La branche aînée s'eſt ſubdiviſée en quatre familles, celles de *Beni-Cayder*, ou *Kader*, de *Beni-Mouſſatani*, nommée auſſi *Beni-Haſſan*, de *Beni-Hachem*, & de *Beni-Kitada* (*c*). Le Cherif, qui règnoit à la Mecque en 1710, étoit de la dernière branche, qui occupe, dit-on, cette Principauté depuis plus de cinq cens ans; & celui qui règnoit à Medine étoit de celle de Beni-Hachem, qui a règné à la Mecque avant celle de Beni-Kitada. Mais celle-ci ſe trouvant encore multipliée & diviſée en pluſieurs autres branches, le lien du ſang devient ſouvent un ſujet de diſcorde entre tous les Cherifs d'une même Maiſon. Ils s'arment les uns contre les autres, pour ſe diſputer la Souveraineté par de cruelles Guerres. Quelquefois, la diviſion naiſſant auſſi entre les deux Cherifs de la Mecque & de Medine, ils ſe pourſuivent avec une animoſité qui répand la confuſion dans leurs Etats. Alors, le Grand Seigneur, en qualité de Calife, ne manque guères de prendre connoiſſance de leurs différends, & d'employer quelquefois la force pour établir un Cherif à la place d'un autre: mais celui qu'il favoriſe, doit toûjours être de la Maiſon règnante, & toute l'autorité du Sultan le plus abſolu ne peut interrompre cet ordre (*d*).

L'AUTEUR renfermant ſon ſujet dans l'Arabie, ſe contente de remarquer, à l'égard des Deſcendans de Huſſein, ſecond fils de Fatime, que, ſuivant les Orientaux, ce ſont les Rois de Perſe, qui règnoient alors, & les autres Cherifs de l'Aſie.

Retour des François au Port de Breſt.

LE Voyage des deux Vaiſſeaux François n'eut rien de plus remarquable à leur retour, que dans la navigation qui les avoit conduits à Mocka. Ils relâchèrent aux Iſles de France & de Bourbon, que l'Auteur prend plaiſir à décrire, après en avoir eu beaucoup à les viſiter; & le 12 de Mai 1710, ils arrivèrent heureuſement au Port de Breſt (*e*).

(*c*) Cet Article ſe trouve ſi fort embrouillé, dans l'Edition de Paris, que la branche qu'on fait paſſer en Afrique, eſt préciſément celle dont M. Prevoſt tire les Cherifs de l'Arabie, quoiqu'il ſe contrediſe tout de ſuite par une Note, qui ne fait que répeter le Texte pour le reſte. Nous avons ſoigneuſement corrigé ces erreurs. R. d. E.

(*d*) Pag. 143 & ſuivantes.

(*e*) Pag. 221.

§. II.

Voyage à Mouab, Cour Royale d'Yemen.

1711.

Autres lumières ſur le Royaume d'Yemen.

ON a d'autres lumières à tirer, ſur le Royaume d'Yemen, d'un Journal publié dans le même Volume, qui contient une ſeconde expédition de la Compagnie de Saint Malo, en 1711. Deux de ſes Vaiſſeaux, ſous les Capitaines de *la Lande*, & de *Briſelaine*, ayant abordé au Port de Mocka, le 2 de Décembre, y trouvèrent, pour Gouverneur, celui qui l'étoit d'Aden

au

au premier Voyage. Il avoit succedé à son frère *Cheik-Saleh*, que le Roi d'Yemen avoit élevé à la dignité de Visir, ou de son Premier Ministre. Ce nouveau Gouverneur fit un accueil extrêmement favorable aux François, & leur accorda même quelque distinction pour les droits. Pendant leur séjour à Mocka, le Roi d'Yemen étant tombé malade, son nouveau Ministre lui vanta l'habileté des Médecins de leur Nation, & lui conseilla d'en faire venir quelqu'un, des Navires arrivés dans son Port. Les deux Capitaines reçurent aussi-tôt des Députés de la Cour, avec une Lettre fort civile, qui leur demandoit cette faveur au nom du Roi : & pour donner un air d'importance à la députation, elle avoit pour Chef *Sidy-Abedil*, premier Secrétaire du Roi. Cet Officier portoit, pour marque de son autorité, une petite hache d'armes à manche d'argent, pendue à sa ceinture ou à la selle de son cheval.

Les Capitaines prirent un peu trop à la rigueur le terme de Médecin, qui se trouvoit plusieurs fois répeté dans la Lettre. Ils répondirent, „ *en* „ *vrais Marins*, qu'ils n'avoient point de Médecins sur leurs Vaisseaux, „ mais qu'ils avoient des gens habiles à couper des bras & des jambes, & „ à panser des playes, qui se mêloient aussi de traiter les malades, & qui „ quelquefois les guérissoient (*a*)". Sidy-Abedil les assura que c'étoit de cette espèce de Médecins que son Maître avoit besoin, parcequ'il avoit un abcès fâcheux dans l'oreille. Ils résolurent alors de saisir une si belle occasion pour faire connoître la Nation Françoise au Roi d'Yemen, & pour acquérir eux-mêmes la connoissance d'un Pays, dont il y avoit tant d'utilité à tirer pour le Commerce. Dans cette vûe, ils firent au Roi une députation dans les formes, dont ils chargèrent un Officier Angevin, nommé de *la Grelaudiere*, Ancien Major de la Garnison de Pondichery, qui étoit venu joindre les deux Vaisseaux pour repasser en France. Il étoit homme d'esprit. Il sçavoit assez l'Arabe pour n'être pas la dupe d'un Interprête Portugais. On lui donna le Chirurgien du second Vaisseau, & quelques présens pour le Roi. La principale pièce étoit une fort belle glace, de cinq à six pieds de hauteur, avec une paire de pistolets d'un travail curieux, & quelques pièces de nos plus beaux draps.

1712.

Route de Mocka à la Cour du Roi d'Yemen.

Les Députés François partirent avec ceux du Roi d'Yemen, le 14 de Février 1712, montés sur de fort beaux chevaux. Cette Caravane étoit d'environ vingt personnes, escortée par une Compagnie de Cavalerie, & suivie de plusieurs bêtes de charge pour le transport des provisions. Elle se rendit d'abord, par une marche de dix lieues, à *Mosa*, petite Ville champêtre, qui fournit presque toute la volaille qu'on apporte à Mocka. C'est aussi l'entrepôt & le passage des fruits, qui viennent des montagnes. Le lendemain, on fit quinze lieues, pour aller coucher à *Manzery*, Hameau de cinq ou six maisons, où l'on passa la nuit sous des palmiers & des peupliers. Le troisième jour, on partit de grand matin, pour arriver à *Tage*, qui est à dix lieues de Manzery. Le chemin est fort beau, dans une plaine presque continuelle.

Mosa.

Manzery.

Tage & sa description.

Tage, est une grande Ville, fermée de belles murailles, qui passent pour l'ouvrage

(*a*) *Ibidem*, pag. 225 & suivantes.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

l'ouvrage des Turcs, avec un bon Château sur une montagne qui commande la Place. Le Fort, qu'on découvre de six lieues, est muni de trente gros canons de fonte, & sert de prison aux Criminels d'Etat. On a pratiqué, sur le penchant de la montagne, plusieurs Jardins qui en rendent la vûe fort agréable, & qui procurent diverses commodités à la Ville. Le Gouverneur étoit fils du Roi, qui avoit précédé sur le Trône celui qui l'occupoit alors. Les François, n'ayant pas manqué de l'aller saluer dans le Château, y furent reçus avec beaucoup de civilités. Ils visitèrent ensuite une partie de la Ville, dont ils admirèrent particulièrement les Mosquées (*b*).

Manzuel. Premiers arbres de Caffé.

Le lendemain, ayant continué leur marche vers *Manzuel*, ils eurent le plaisir de voir pour la première fois, à six lieues de Tage, des arbres qui portent le Caffé. Ce Canton produit les plus beaux & les mieux cultivés de l'Yemen. On y voit aussi beaucoup d'arbres fruitiers. Manzuel a deux Châteaux fort antiques, dont l'un servoit de demeure aux anciens Rois du Pays, pendant leurs Guerres avec les Turcs.

Gabala.

De Manzuel, la Caravane entreprit de se rendre en deux jours à *Yrame*, Ville qui en est éloignée de plus de trente lieues. On trouve en chemin *Gabala*, petite Ville murée d'un seul côté, mais dont les Mosquées se font remarquer par la beauté de leurs tours, ou de leurs minarets. On passa la nuit sous des arbres; & le jour suivant, on arriva sans peine à Yrame.

Yrame.

grande Ville sans murailles. C'est à la sortie de cette Place qu'on trouve

Grandes montagnes.

des montagnes, les plus hautes peut-être de l'Yemen. Le Pays, qui paroît jusqu'alors assez agréable, quoiqu'entrecoupé par des hauteurs, commence à devenir sec & stérile. On cesse d'y voir des arbres, & des vallées remplies de plantations de Caffé. La terre n'y est plus arrosée par les eaux des montagnes, comme dans la route précédente, où elles forment de fréquens ruisseaux, sans faire néanmoins aucune Rivière.

Damar.

On se rendit à *Damar*, autre Ville considérable à quinze lieues d'Yrame. Les chemins sont fort difficiles, dans des montagnes d'une élevation extraordinaire, où pendant tout le jour on sent une chaleur brûlante, sans presqu'aucun vent, & sans autre fraîcheur, jusqu'au coucher du Soleil. Mais, en arrivant à Damar, on est délivré de cette fatigue, & l'on commence à respirer, dans un Pays ouvert qui s'étend en plaines fort agréables. D'ailleurs, il ne reste qu'un quart de lieue de Damar à *Mouab*, séjour ordinaire du Roi d'Yemen (*c*).

Mouab, résidence du Roi d'Yemen.

La Ville de Mouab est située sur une petite montagne, dont l'exposition est au Midi. Elle doit sa naissance au Roi qui règnoit alors, & qui avoit fait bâtir aussi, sur une montagne plus élevée, à la même distance d'un quart de lieue, un Château du même nom (*d*), pour lui servir de Maison de plaisance. Ainsi Damar, la Ville de Mouab, & le Château, forment un triangle, dont les trois côtés sont d'égale grandeur (*e*). A deux lieues

(*b*) *Ibid.* pag. 30 & précédentes.
(*c*) *Ibid.* pag. 232.
(*d*) L'Auteur des Mémoires vit des Expéditions dattées de ce Château, qui y est nommé, en Arabe, *Hisn al Maouabib*, c'est-à-dire, *Château* ou *Palais des Graces.*
(*e*) *Ibidem.*

lieues & demie de Mouab, le même Prince avoit fait bâtir, sur une petite montagne, une Citadelle, munie d'une Artillerie nombreuse, & d'une forte Garnison. C'étoit dans cette Forteresse qu'il se retiroit pendant la Guerre, lorsqu'il avoit des Ennemis assez puissans pour lui faire redouter leur approche (*f*).

Les François y arrivent. Leur reception.

LES Députés Arabes, qui n'avoient pas cessé d'accompagner les François, se séparèrent d'eux à peu de distance de Mouab, après leur avoir demandé le tems nécessaire pour avertir le Roi de leur arrivée. Ce Monarque se disposa aussi-tôt à leur faire une reception distinguée: mais l'extrême chaleur ayant excité leur impatience, ils se hâtèrent d'avancer vers la Ville, d'où ils ne laissèrent pas de voir sortir quantité de monde, pour venir au-devant d'eux. Ils y entrèrent le huitième jour de leur marche, qui avoit été de plus de six-vingt lieues. Leurs Mémoires portent que la route, depuis Mocka, fut presque toûjours au Nord-Est (*g*). Ils descendirent dans la Cour du Palais, après avoir passé cinq différentes portes, dont chacune a son Corps-de-garde. Ils furent reçus, par un Officier de la Chambre du Roi, & conduits par un bel escalier dans l'intérieur de l'Edifice, qui est bâti sur deux grandes aîles, chacune de trois étages. On les fit attendre, assez long-tems, à la porte de l'appartement Royal. Enfin, recevant la permission d'entrer, après avoir laissé leurs souliers à la porte, ils trouvèrent d'abord le Premier Ministre, Cheik-Saleh, qui se nomma l'Ami des François, & qui leur servit d'Introducteur dans la chambre du Roi.

Portrait du Roi.

CE Prince étoit âgé de quatre-vingt-sept ans, bien fait, d'une phisionomie agréable, & médiocrement basané. Il étoit assis au fond de la chambre, sur une estrade couverte de tapis, au milieu de plusieurs coussins sur lesquels il étoit appuyé. Il avoit, près de lui, les deux Princes, ses fils; un peu plus loin, ses principaux Officiers; ensuite, à commencer du pied de l'estrade, une partie de ses Courtisans, rangés sur deux lignes, qui laissoient un passage assez large pour ceux qui devoient s'approcher. La Grelaudiere, s'étant avancé, alloit commencer un petit discours qu'il avoit préparé: mais le Roi, pressé apparemment de son mal, l'interrompit, & demanda lequel des François étoit le Médecin. On le lui montra. Il se leva aussi-tôt; & deux de ses Officiers l'ayant aidé à descendre, il s'approcha d'une fenêtre, où il fit voir son mal au Chirurgien François. C'étoit effectivement un abcès dans l'oreille. On ne l'avoit pansé qu'avec l'application d'un peu de terre jaunâtre, dans l'espérance de le dessécher: mais ce remède n'avoit servi, au contraire, qu'à causer une inflammation, accompagnée de toutes ses suites; c'est-à-dire, de la fiévre & d'une fort douloureuse insomnie. Les premiers secours du Chirurgien appaisèrent la douleur, & d'autres soins rappellèrent bien-tôt le sommeil & l'appetit. La reconnoissance du Roi ne lui permettant point de laisser sortir les François du Palais, il voulut qu'ils y fussent logés & libéralement traités. On leur donna trois appartemens, mais fort nuds, & presque sans autres meubles que des tapis de pied, & des coussins, sur des estrades qui devoient

Sa maladie.

servir

(*f*) Pag. 233. (*g*) Pag. 234.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

servir de tables, de siéges & de lits. Cet usage est commun à presque tous les Orientaux (*b*).

Comment les François sont traités.

L'ATTENTION du Roi fut sans bornes. Il envoyoit souvent, à la Grelaudiere & au Chirurgien, des plats de sa table. Mais ils ne pouvoient s'accommoder de ces mets, où l'épicerie, & sur-tout la canelle dominoient excessivement. C'étoit de la chair de cabris, de veau & de mouton, coupée par morceaux, & bouillie ensemble avec du riz & quantité de raisin sec. Quelquefois on leur servoit du bœuf, fort mal apprêté; & souvent, de la volaille, que les Arabes écorchent immédiatement après l'avoir tuée, & qu'ils font frire sur le champ. Leur méthode est la même pour toutes les autres viandes, sans leur donner le tems de se mortifier (*i*). Leur pain, qui est assez insipide, ressemble à nos galettes de bled sarazin. Ils ne se permettent point l'usage du vin, quoiqu'il y ait des vignobles aux environs de Mouab (*k*). On ne présente jamais, chez eux, d'autre boisson que de l'eau & du caffé. Les François demandèrent, enfin, qu'on leur fournît seulement les viandes nécessaires, & qu'on leur laissât le soin de les préparer. Cette grace leur fut accordée (*l*).

Description de Mouab.

LA parfaite guérison du Roi n'ayant pas demandé moins de trois semaines, ils sortoient souvent du Palais, pour visiter la Ville & ses dehors. Mouab n'est distinguée que par la demeure du Prince. Elle est d'une grandeur médiocre. Ses murailles & la plûpart des édifices sont de terre. Un de ses Fauxbourgs est entièrement peuplé de Juifs, qui sont obligés de s'y retirer le soir, sans pouvoir obtenir la permission de coucher dans la Ville. L'air est sain. Il fait froid, à Mouab, après le coucher du Soleil, & jusqu'à quatre heures du soir, la chaleur y est fort grande (*m*).

Terroir de Mouab & Jardin du Roi.

LE terroir paroît fort bon, autour de la Ville. Toutes les plaines étoient, alors, semées de riz & de froment; mais les collines & les vallées offroient de fort belles plantations de Caffé, ou des Vignobles, entre-mêlés d'arbres fruitiers. Le Roi, dans un entretien particulier, avoit vanté aux François, un nouveau Jardin qu'il faisoit actuellement planter près de la Ville, & dans lequel il ne vouloit souffrir que des Caffés d'élite, qui devoient porter le nom de Caffés du Roi. Ils ne manquèrent pas d'aller voir ce Jardin, qui n'avoit de remarquable, que le soin qu'on prenoit de renfermer, dans un enclos, avec un arrangement particulier, des arbres si communs dans le Royaume (*n*).

Simplicité de la Cour d'Yemen.

TOUT leur parut de la même simplicité à la Cour. Ils ne virent point, au Roi, d'autre habillement que d'un drap assez fin, de couleur verte, ou jaune, sans aucune espèce d'ornement, avec les jambes & les pieds nuds, &

(*b*) Pag. 238 & précédentes.

(*i*) Les Arabes ne mangent jamais de gibier, quoiqu'il soit très-delicat & en abondance. *Ibid.* pag. 204. R. d. E.

(*k*) M. Prevost avoit mis ici *Mocka*; L'erreur est d'autant plus grossière, qu'à quinze lieues aux environs de cette Ville, il ne croit rien de tout ce qui se trouve dans le reste de l'Yemen. La terre brûlante, aride & nitreuse, ne produit que des palmiers d'une espèce commune; de-sorte que sans la bonté du Port de Mocka, où l'on apporte de tous côtés des denrées & des vivres, la Ville & tout le Pays d'alentour seroient bien-tôt affamés. Voyez ci-dessus, *pag.* 160. R.. d. E.

(*l*) Pag. 240.

(*m*) Pag. 241.

(*n*) Pag. 242.

& des babouches à la Turque. Pour unique distinction, il portoit, dessus son turban, un voile de soye blanche, qui lui couvrant toute la tête, tomboit sur le devant, & se nouoit sous le menton; à-peu-près comme les femmes, parmi nous, portent leur coeffe de taffetas (*o*). Sa vie particulière étoit assez uniforme. Il se levoit à la pointe du jour. Il dinoit à neuf heures; pour se remettre au lit à onze heures du matin, jusqu'à deux heures après midi. Les tambours & les haubois se faisant entendre tous les jours à cette heure, leur Chef avoit seul le privilège d'entrer dans l'appartement du Prince, soit qu'il fût alors éveillé, ou qu'il continuât de dormir. Ce Chef de la musique militaire étoit un Turc, fort plaisamment équipé, qui portoit une ceinture garnie de grandes plaques & de crochets d'argent; avec une palme en broderie, sur le front de son turban, & une chaîne d'argent qui en faisoit plusieurs fois le tour, dans un goût fort bizarre. Aussi-tôt que le réveil du Roi étoit annoncé par cet Officier, il étoit visité par les Princes & les Grands, qui l'entretenoient jusqu'à l'heure marquée pour la prière ou les affaires. Ils ne s'approchoient jamais de lui, sans lui prendre la main droite, qu'il tenoit sur son genou, & qu'ils lui baisoient, avec les plus grandes marques de respect. Il y avoit aussi des tems destinés à la promenade, & à la visite des femmes. Enfin, ce Prince terminoit la journée, en se couchant à onze heures du soir, après avoir soupé à cinq. Tous les Vendredis il se rendoit, avec beaucoup de pompe, dans une plaine voisine de la Ville, où l'on dressoit une tente, qui lui servoit de Mosquée. Il y passoit une heure entière, à faire les fonctions d'Imam, c'est-à-dire, de Prêtre ou Pontife de la Loi de Mahomet, dont il prenoit la qualité dans ses Titres (*p*). Ces fonctions consistoient à commencer la prière publique; après quoi, il faisoit le *Khotab*, espèce de Prône ou de Sermon, dans lequel les louanges de Dieu & celles de Mahomet sont accompagnées de prières, pour la prosperité de l'Etat. A son retour, il assistoit aux exercices de la Cavalerie. Pendant tout ce jour, ceux qui se trouvoient sur sa route, avoient le privilège de s'approcher, & de lui baiser la main, qu'il ne refusoit à personne. L'Auteur eut peine à comprendre, pourquoi ce Prince, qui avoit fait bâtir une nouvelle Ville, avec un Palais, pour sa résidence ordinaire, sans parler du Château, qui n'en est guères éloigné, n'avoit pas fait construire une seule Mosquée, & se réduisoit à faire sa prière en pleine campagne. Cette affectation venoit, peut-être, de la même défiance, qui lui avoit fait mettre sa personne à couvert des Etrangers, par une longue suite de montagnes, & qui lui faisoit craindre d'être trahi, dans un Temple, par ses propres Sujets: ce qui n'est pas sans exemple, parmi les Musulmans, puisque le fameux Aly, Gendre de Mahomet, fut assassiné dans une Mosquée, pendant la prière publique (*q*). Le Royaume d'Yemen n'étant pas héréditaire, le Prince, qui se fait le plus d'amis, & qui a le plus de force ou d'intrigue, l'emporte presque toûjours sur ses Con-

Le Roi prend le titre de Pontife.

Succession au Trône d'Yemen.

(*o*) Cette simplicité extraordinaire ne doit point paroître surprenante. Comme ce Prince prenoit la qualité d'*Imam*, ou de Prêtre de la Loi de Mahomet, il devoit imiter les Moufstis, les gens de la Loi, les Cadis, & affecter, comme eux, un extérieur modeste. R. d. E.

(*p*) Pag. 245. & suivantes.

(*q*) Pag. 253.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

Concurrens, qu'il fait tuer enſuite, ou renfermer dans une priſon. Cependant cette remarque ne doit pas faire ſuppoſer que la Couronne ne ſoit pas, depuis long-tems, dans une même Maiſon; mais ſeulement, que les Aînés en ſont facilement exclus, lorſque d'autres Princes du même ſang ſe rendent les plus forts. C'eſt ce qui étoit arrivé au Roi règnant, qui avoit ſuccedé à ſon frère, au préjudice de ſon neveu; & de-là venoient les précautions, avec leſquelles il s'étoit fortifié dans les plus hautes montagnes (*r*).

Origine de la Race Royale.

On regrette que les Députés François n'ayent pas eu la curioſité d'éclaircir l'Origine de la Maiſon Royale d'Yemen; car les grandes Maiſons ſont connues dans le Mahométiſme, & l'on y trouve des Hiſtoires & des Généalogies qui paſſent pour certaines. Quelques Sçavans ont penſé, parmi nous, que ce pouvoit être l'illuſtre Maiſon de *Thabatheba*, dont ils font remonter la Souveraineté, en Arabie, juſqu'au tems de Charle-Magne. Il eſt ſûr, du moins, que cette Dynaſtie de Princes, qui deſcendoient d'Aly, a règné dans l'Yemen & dans l'Egypte, dès le dixième Siècle. Mais l'Editeur de ce Voyage eſt plus porté à juger, que la Race préſente deſcend des *Ajubites*, ainſi nommés d'*Ajub*, ou *Job*, Chef d'une autre grande Maiſon, qui a donné naiſſance au fameux Saladin & à ſa poſtérité. Une branche de ces Ajubites règnoit certainement dans l'Yemen, au treizième Siècle. Son Chef prenoit alors la qualité de Calife, & celle d'Imam, qui en eſt inſéparable; ce que le Roi d'Yemen fait encore aujourd'hui (*s*).

Femmes du Roi.

Ce Prince, ſuivant l'uſage de tous les Monarques de l'Orient, entretient un grand nombre de femmes, qu'on fait monter juſqu'à ſix ou ſept cens. Pendant le ſéjour des François, ſon grand âge & ſes infirmités ne l'empêchèrent point d'épouſer encore une jeune Turque, qui n'avoit pas plus de dix-huit ans (*t*). Son Serrail eſt dans le Château de Mouab: mais ſes femmes, qui ſont de diverſes Nations, & parmi leſquelles il y a des Géorgiennes & des Arabes, d'une grande beauté, viennent du Château, au Palais de la Ville, où le Roi n'en a pas moins de trente, logées dans un appartement ſéparé. Leur voiture ordinaire eſt un chameau, ſur lequel on met, à travers, une eſpèce de berceau, couvert d'écarlate, & bien garni de couſſins, ſur leſquels elles ſont aſſiſes ou couchées. Elles ſortent par une petite ouverture, qui eſt ſur le devant, le viſage couvert d'un voile. La plûpart des femmes du Pays portent, comme dans l'Indouſtan, un grand anneau d'or, au bout du nez, qui eſt percé pour recevoir cet ornement, & des cercles, ou des braſſelets d'argent ou d'or, aux bras, aux poignets, & au-deſſus de la cheville du pied. Elles ſont toûjours parfumées des odeurs les plus fortes; & ne ſe bornant point, comme dans d'autres Pays de l'Orient, à ſe teindre les ongles fort rouges, elles ſe noirciſſent le deſſous des yeux, & ſe frottent les mains & les pieds d'une drogue, qui donne, à ces parties, une couleur fort vive. Elles ſe viſitent le ſoir, comme à Mocka: mais les hommes y étant plus jaloux, elles ont rarement la liberté de paroître ſur leurs terraſſes, pour y prendre le frais. Le Chirurgien François, à qui ſon Art procuroit l'occaſion d'en traiter quelques-unes, les trouva fort

(*r*) Pag. 254. (*s*) Pag. 256. (*t*) Pag. 261.

fort blanches pour des Arabes. Mais quelque confiance que leurs maris euſſent pour lui, il ne put parvenir à les voir au viſage (v).

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

Les François virent arriver, à la Cour, un Ambaſſadeur Turc, qui étoit venu de Conſtantinople par l'Egypte, & qui fit ſon entrée avec un nombreux cortège, & beaucoup de faſte. Rien ne marque mieux l'indépendance de la Couronne d'Yemen, puiſque perſonne n'ignore combien la Cour Ottomane eſt réſervée dans ſes Ambaſſades. Ce Miniſtre, avec toute ſa ſuite, fut entretenu aux dépens du Roi. Il lui offrit divers préſens, entre leſquels on admira une horloge d'un fort beau travail. Mais le fond de ſon Ambaſſade ſert à l'explication du Caffé qui ſort de l'Arabie. On ſe plaignoit, à la Porte, de ce que cette marchandiſe étoit devenue moins abondante & beaucoup plus chère en Egypte, depuis que de grands Vaiſſeaux étrangers venoient en charger dans la Mer rouge, au préjudice des Sujets & des Douanes du Grand Seigneur; ſur quoi l'Ambaſſadeur devoit faire de fortes inſtances à la Cour d'Yemen. Mais les François apprirent auſſi que le Roi n'en avoit pas été ſatisfait, parcequ'elles lui avoient paru bleſſer ſon autorité ſouveraine; & ſa conduite en fut une bonne preuve, puiſque les deux Vaiſſeaux de la Compagnie eurent la liberté d'en enlever autant qu'ils en pourroient contenir. Auſſi le Miniſtre Turc fut-il promptement congédié (x).

Arrivée d'un Ambaſſadeur Turc à Mouab.

Il ſe plaint du tranſport exceſſif du Caffé.

Les François quittent Mouab.

Le ſuccès ayant répondu aux ſoins du Chirurgien, la Grelaudiere ne penſa plus qu'à retourner à Mocka, malgré les inſtances du Roi, qui auroit ſouhaité de retenir plus long-tems les François à ſa Cour. Après leur avoir offert cinq cens balles du plus beau Caffé de ſon Royaume, qu'ils refuſèrent d'accepter (y), il leur fit préſent, à chacun, de deux habits complets, à la manière du Pays, l'un d'une fine écarlate, & l'autre d'un beau drap couleur de roſe; avec deux veſtes, l'une d'étoffe des Indes, à fleurs d'or & d'argent, l'autre d'une ſerge drapée, garnie de galons d'or. Il y ajoûta, pour chacun, un beau cheval, très-proprement équipé. Son attention s'étendit juſqu'aux Capitaines des deux Vaiſſeaux, auxquels il envoya auſſi des habits & des chevaux.

Préſens qu'ils reçoivent du Roi.

Enfin, les Députés ayant quitté Mouab vers la fin du Carême, tinrent la même route, à leur retour, avec une eſcorte & des Officiers pour les défrayer. Comme ils n'avoient plus le même motif pour faire de ſi grandes journées, ils paſſèrent, preſque toutes les nuits, dans des logemens commodes, ſur-tout au commencement du Voyage, où l'on trouve toutes ſortes de ſecours, & des écuries qui contiendroient cinq cens chevaux (z). En traverſant les montagnes, ils eurent plus de liberté qu'à leur premier paſſage,

Leurs obſervations dans les montagnes.

(v) Pag. 258. & précédentes.

(x) Pag. 260.

(y) On a peine à comprendre la raiſon de ce refus. Le Roi lui offrit de faire porter les balles juſques ſur les Navires, & ſouhaitoit que ce préſent fût offert de ſa part à Louis le Grand. „ Ils s'excuſèrent, dit l'Auteur, „ ſur ce que la cargaiſon des Navires étoit „ trop avancée pour trouver place à un En„ voi ſi conſidérable; mais dans le fond ils „ ne crurent pas que les Capitaines duſſent, „ de leur chef & ſans la participation de la „ Cour, accepter un tel préſent". *Ibid.* pag. 264. Etrange modeſtie, ſur-tout lorſque le Roi d'Yemen demandoit, en retour, l'Hiſtoire de France, avec les Portraits du Roi & de la Famille Royale.

(z) Pag. 266.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

paſſage, pour obſerver que la plûpart ſont ſtériles & brûlées par l'ardeur du Soleil, mais qu'on ne laiſſe pas d'y voir beaucoup de bocages & de verdure, particuliérement ſur les côteaux. Ils y virent des perdrix rouges, qui ſont plus groſſes que les nôtres, quantité de cailles & de tourterelles, que les Arabes ne tirent jamais, des renards ſi hardis, qu'ils ſe laiſſent approcher, & des ſinges ſans nombre, de la plus grande eſpèce, qui ne ſont pas plus farouches que les renards. Mais leur principale attention tomba ſur les plantations de Caffé, qu'ils trouvèrent ſur leur route. Ils examinèrent, de près, l'arbre de ce nom. Ils prirent, des Arabes qui les accompagnoient, toutes les inſtructions qui pouvoient ſatisfaire leur curioſité (*a*). Outre les arbres de Caffé, ils obſervèrent, dans les mêmes plantations, des arbres fruitiers, de diverſes eſpèces, tels que des pêchers, des abricotiers, des amandiers, des citroniers, des orangers, des grenadiers, des pruniers, des figuiers mêmes, dont le fruit eſt aigre, & des pommiers en petite quantité; enfin, un grand nombre de coignaſſiers, d'où l'on tire une excellente pâte, qui ſe vend à très-grand marché dans les Villes. Ils ne furent pas ſurpris, en voyant de beaux vignobles, qu'on mange, en Arabie, d'auſſi bons raiſins qu'en Eſpagne (*b*).

Obſervations Géographiques ſur le reſte du Pays.

Ils rapportèrent auſſi, de leur Voyage, quelques lumières Géographiques. On les aſſura qu'entre les Villes qu'ils avoient vûes, le Royaume en a d'autres, d'une grandeur conſidérable, dont la principale ſe nomme *Sanaa*, à quinze lieues de Mouab, & cent quarante de Mocka. On y voit de beaux reſtes de l'Antiquité. Long-tems avant la naiſſance du Mahométiſme, elle étoit la Capitale de toute l'Arabie heureuſe, ſous la domination des *Tobbais*, Rois puiſſans qui y tenoient leur Cour. Le Palais de ces Princes étoit magnifique, & bâti ſur une colline, au milieu de la Ville. Dans la ſuite & toûjours avant Mahomet, un Empereur d'Ethiopie, attiré par les Chrétiens qui gémiſſoient ſous la tyrannie des Arabes, ayant conquis l'Arabie heureuſe, fit bâtir, dans Sanaa, un Temple magnifique, pour détourner les Arabes de leur Idolâtrie. Mais les Ethiopiens ne conſervèrent pas longtems leur conquête. Quelques Auteurs Orientaux, où l'on trouve ces circonſtances, ajoûtent que Sanaa eſt une Ville fort ancienne, riche & fort peuplée, & qu'on y fait un plus grand Commerce d'argent que de marchandiſes. Ses murailles ſont ſi larges, que huit chevaux y peuvent marcher de front. Elle reſſemble à Damas, par l'abondance de ſes eaux & par ſes jardins délicieux. L'air y eſt d'une température parfaite; & les jours & les nuits y ſont à-peu-près d'une même longueur. La Grelaudiere apprit encore qu'il y a, dans le Royaume d'Yemen, pluſieurs grands chemins, dont quelques-uns même ſont pavés, & qui ont plus de cent lieues de longueur. Le reſte du Pays, qui porte le nom d'Arabie heureuſe, eſt diviſé en d'autres Royaumes, qui produiſent les gommes, les myrrhes & les aromates. Nos François n'en trouvèrent aucun arbre dans leur Voyage de Mouab;

(*a*) L'Editeur a pris ſoin de les recueillir, ſur les écrits & les entretiens de M. de la Grelaudiere. Il en a fait un Mémoire curieux, qui eſt inſeré à la fin de ſa Relation, & qui mérite de trouver place à la ſuite de cet Article.

(*b*) Pag. 268.

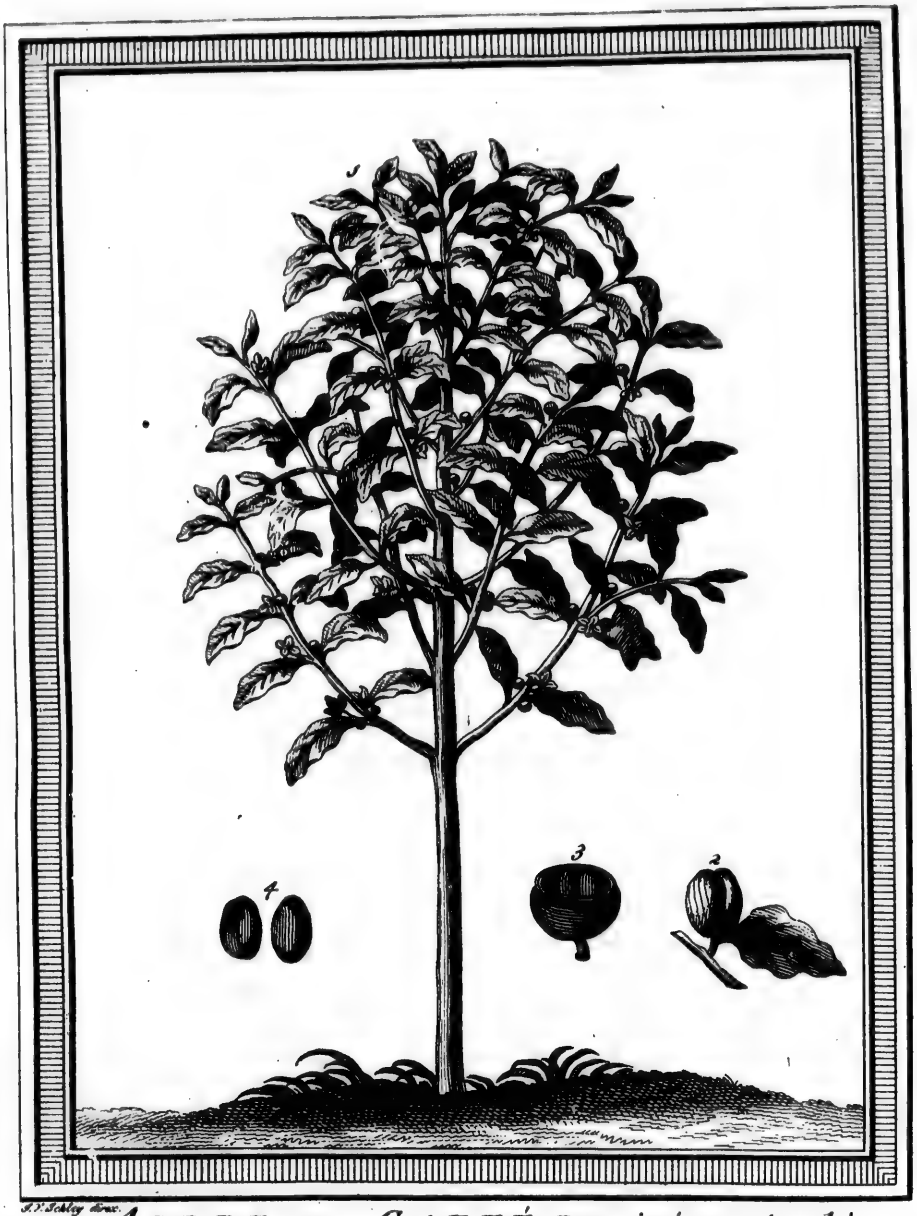

1. *ARBRE DU CAFFÉ, Dessiné en Arabie.*
1. DE KOFFY BOOM, in Arabie afgetekent.
2 *Fruit sec. 3 Coupe du Fruit. 4 Noiau ou Fere du Caffé.*
2 Drooge Vrucht. 3 Schaal van de Vrucht. 4 Koffy Boon.

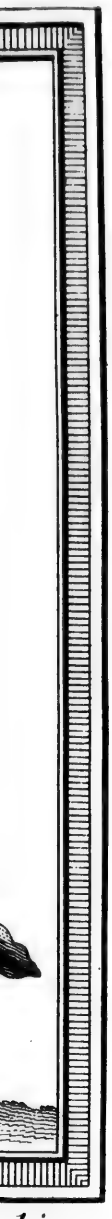

bie.
nt.
Caffe.
Boon.

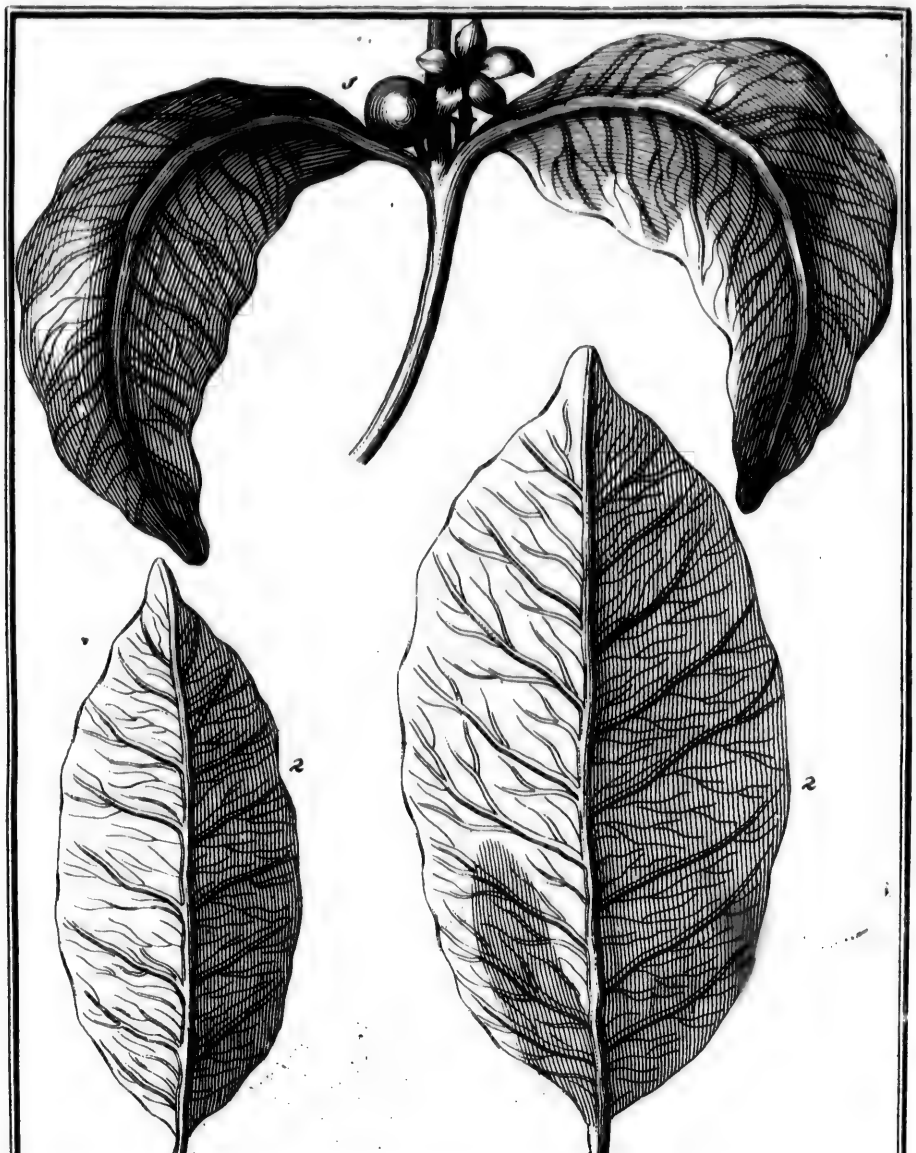

1. PARTIE d'un RAMEAU de CAFFÉ, avec la FLEUR et le FRUIT.
1. GEDEELTE van een TAKJE des KOFFY-BOOMS met BLOEM en VRUCHT.
2 Feuilles de Caffé dans leur grandeur naturelle.
2 Koffy Blaaderen natuurlyker groote.

Mouab; mais on les aſſura que d'autres Contrées du même Royaume ont de l'encens en abondance. Pour les arbres du baume, on ſçait qu'ils croiſſent hors de l'Arabie heureuſe, aux environs de la Mecque (*c*).

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

[Les Navires François s'arrêtèrent encore plus de trois mois dans le Port de Mocka, d'où ils mirent à la voile le 10 Juillet, & ne purent arriver à Saint Malo, qu'un an après. M. de la Grelaudiere vint enſuite à la Cour pour y rendre compte de ſon Voyage. C'eſt de lui, & de M. de la Merveille, que l'Auteur fait ici profeſſion d'avoir reçu les éclairciſſemens & les Mémoires dont il a compoſé ſes deux Relations.]

(*c*) Pag. 273 & précédentes.

§. III.

Obſervations ſur l'Arbre & le Fruit du Caffé de l'Arabie heureuſe.

Ces obſervations ſeroient déplacées dans tout autre article qu'une Relation de l'Arabie. L'arbre qui produit le Caffé s'élève depuis ſix juſqu'à douze pieds de hauteur. Sa groſſeur eſt de dix, douze, & juſqu'à quinze pouces de circonférence. Dans ſon état de perfection, il reſſemble fort, pour la figure, à nos pommiers de huit ou dix ans. Les branches inférieures ſe courbent ordinairement lorſque l'arbre eſt un peu âgé; mais, en même-tems elles s'étendent en rond, pour former une ſorte de paraſol. Le bois en eſt fort tendre, & ſi pliant, que le bout de la plus longue branche peut être amené juſqu'à deux ou trois pieds de terre. L'écorce eſt un peu raboteuſe & blanchâtre. La feuille approche fort de celle du citronier, quoique moins épaiſſe & moins pointue. La couleur en eſt auſſi d'un verd un peu plus foncé. L'arbre du Caffé eſt toûjours verd & ne ſe dépouille jamais de toutes ſes feuilles à la fois. Elles ſont rangées des deux côtés des rameaux à une médiocre diſtance, & l'une preſqu'à l'oppoſite de l'autre. Dans preſque toutes les ſaiſons de l'année, on voit un même arbre porter des fleurs & des fruits, dont les uns ſont encore verds, & les autres mûrs ou près de leur maturité. Les fleurs ſont blanches, & reſſemblent beaucoup à celles du jaſmin. Elles ont de même cinq petites feuilles aſſez courtes. L'odeur en eſt agréable, avec quelque choſe de balſamique qui ne ſe ſent point de l'amertume de leur goût. Elles naiſſent dans la jonction de la queue des feuilles avec les branches.

Forme & qualités de l'arbre du Caffé.

Aussi-tôt que la fleur eſt tombée, il naît, à ſa place, un petit fruit fort verd d'abord, mais qui devient rouge en meuriſſant, & de la forme, à-peu-près, d'une groſſe ceriſe (*a*). Il eſt fort bon à manger. Il nourrit, il rafraîchit; ſous ſa chair, on trouve, au-lieu de noiau, la féve (*b*) ou la graine,

Fruit de l'arbre.

(*a*) Ce fruit eſt d'abord d'un verd clair, enſuite d'une couleur rougeâtre, puis d'un beau rouge, & enfin rouge obſcur dans ſa parfaite maturité. *Diction. de Commerce.* R. d. E.

(*b*) On a cru, pendant long-tems, que le Caffé étoit véritablement une féve, mais on eſt revenu de cette erreur. Auſſi voit-on cette faute corrigée dans la dernière édition du Diction. de Richelet. *Ibid.* R. d. E.

Voyage de l'Arabie heureuse. 1712.

graine, que nous appellons Caffé, enveloppée d'une pellicule très-fine. Cette féve eſt alors extrêmement tendre, & le goût en eſt aſſez deſagréable: mais, à meſure que la ceriſe meurit, ſa féve acquiert inſenſiblement de la dureté. Enfin, le Soleil ayant tout-à-fait deſſeché ce fruit rouge, ſa chair, qu'on mangeoit auparavant, devient une baye, ou gouſſe, de couleur fort brune, qui fait l'écorce extérieure du Caffé. La féve eſt alors ſolide, & d'un verd fort clair. Elle nage dans une ſorte de liqueur épaiſſe, de couleur brune, extrêmement amère. La gouſſe, qui eſt attachée à l'arbre par une petite queue fort courte, eſt un peu plus groſſe qu'une graine de laurier; & chaque gouſſe ne contient qu'une ſeule féve, qui ſe diviſe ordinairement en deux moitiés. Cette féve eſt entourée immédiatement d'une pellicule très-fine, qui eſt la ſeconde écorce, ou l'écorce intérieure. Les Arabes font beaucoup de cas de l'une & de l'autre, pour compoſer le Caffé à la Sultane.

Où il ſe plante & comment il ſe cultive.

L'Auteur du Journal aſſure que les arbres de Caffé ſe ſement, & ne viennent point, comme d'autres l'ont écrit, de *hergne*, ou de *bouture*, par les gouſſes, c'eſt-à-dire par le fruit entier, mis en terre dans ſa parfaite maturité. Le pied des montagnes & les petites collines, dans les cantons les plus ombragés & les plus humides, ſont les lieux qu'on choiſit pour les plantations du Caffé. Leur plus grande culture conſiſte à détourner les eaux de ſource, & les petits ruiſſeaux, qui ſe trouvent dans les montagnes, pour les conduire, par de petites rigoles, juſqu'au pied des arbres. Ce ſecours eſt également néceſſaire pour la fécondité de l'arbre, & pour la maturité du fruit. En replantant chaque arbre, les Arabes lui creuſent une foſſe de trois pieds de large, & de cinq pieds de profondeur, qu'ils revêtiſſent de cailloux, & qu'ils rempliſſent de terre (*c*). Ils y entretiennent conſtamment la fraîcheur qui convient. Mais, lorſque le fruit eſt mûr, ils détournent l'eau de cette foſſe, afin qu'il puiſſe ſécher un peu ſur les branches.

Singularité reconnue par les François.

On n'a ſçu que par les François, qui firent le Voyage de Mouab, une ſingularité qui étoit ignorée de toute l'Europe: c'eſt que dans des lieux expoſés au Midi, ou trop découverts, les arbres du Caffé ſe plantent ſous d'autres grands arbres, qui leur ſervent d'abri, pour les mettre à couvert de l'ardeur exceſſive du Soleil. La Grelaudiere prit ces grands arbres pour une eſpèce de peupliers. Ils étendent prodigieuſement leurs branches, & forment, par leur diſpoſition, un cercle parfait, qui couvre tout ce qui ſe trouve deſſous. On prétend que, ſans cet ombrage, la fleur ſeroit brûlée, en s'ouvrant, & ne produiroit aucun fruit. Les premiers arbres que les François virent, près de la Ville de Tage, étoient fortifiés de ce ſecours, parceque le Pays y eſt plus ouvert que dans d'autres lieux. Ils obſervèrent que chaque peuplier couvre, de ſon ombre, une certaine quantité de Caffiers, qui ſont plantés, par ordre, dans le même alignement que nos pommiers. La curioſité d'un des Voyageurs François, qui ſe nommoit

(*c*) Ceci n'eſt pas intelligible. Les Arabes revêtiſſent la foſſe de cailloux, afin que l'eau ait plus de facilité de pénetrer la terre qui couvre le pied de l'arbre, & qui eſt environnée de la foſſe. R. d. E.

moit *des Noyers*, lui fit deſſiner le plus bel arbre qu'il put choiſir. On en donne ici la Figure d'après ſon deſſein. [Il avoit eû la curioſité de rapporter un rameau entier, chargé de fleurs & de fruits, qui s'étoit parfaitement bien conſervé par ſes ſoins. Ce rameau a été deſſiné en France d'après le naturel, tel qu'il ſe trouve ici repréſenté dans la ſeconde Figure.] VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

DANS les lieux moins chauds, ces arbres croiſſent à découvert, & rapportent avec beaucoup d'abondance. Le même Voyageur, qui avoit fait le Voyage de Mouab avec la Grelaudiere, fit enſuite exprès celui de *Redia*, ou *Zedia*, petite Ville dans les montagnes, à douze lieues de Betelfaguy au Sud-Oueſt, (*d*) pour y voir un grand nombre de ces derniers arbres. Il apprit, du Gouverneur même de Redia, que ce Canton eſt un des meilleurs du Pays. Outre les Caffiers, qui ſont les plus beaux d'Arabie, on y voit une quantité ſurprenante d'autres arbres fruitiers; pluſieurs ſortes de bleds, entre leſquels on diſtingue une excellente eſpèce de froment; des melons, des concombres, & diverſes ſortes de légumes. Arbres de Redia.

L'ARBRE qui porte le Caffé étant chargé tout à la fois de fleurs, de fruits imparfaits & de fruits mûrs, la récolte ſe fait néceſſairement à trois repriſes différentes, qui forment comme autant de ſaiſons. Mais, comme elles ne ſont pas fixes & régulières, les Arabes ne donnent proprement le nom de récolte qu'à celle du mois de Mai, parceque c'eſt la plus abondante de l'année (*e*). Pour recueillir le Caffé, ils étendent des pièces de toile ſous les arbres, qu'ils ſecouent legérement, & tout le fruit, qui ſe trouve mûr, tombe avec facilité. On le met dans des ſacs, pour le tranſporter ſur des nattes. On l'y fait ſécher en monceau, juſqu'à-ce que les gouſſes ſoyent en état de s'ouvrir, à l'aide d'un gros cylindre de pierre ou de bois, qu'on fait paſſer par-deſſus. Lorſque le fruit eſt ſorti de ſon écorce, & ſéparé en deux petites féves, ou plutôt en deux moitiés, qui n'en faiſoient qu'une auparavant, on le fait ſécher, une ſeconde fois au Soleil, parcequ'il eſt encore aſſez verd, & qu'étant trop frais, il court riſque de ſe corrompre ſur Mer. On le vanne enſuite, pour le nettoyer; car il ſe vend beaucoup moins, s'il eſt mêlé de ſes pailles ou de ſes gouſſes. Comment ſe fait la récolte.

LA manière, dont les Arabes préparent leur Caffé, pour le boire, eſt la même en général que celle de tout le Levant, dont nous avons adopté la préparation en France; avec cette différence néanmoins, que les Arabes le prennent ordinairement preſqu'auſſi-tôt qu'il eſt cuit, ſans le faire repoſer, ſans y mêler jamais de ſucre, & dans de fort petites taſſes. Quelques-uns enveloppent la caffetière d'un linge mouillé, en la retirant du feu; ce qui fait précipiter auſſi-tôt le marc, & rend la liqueur beaucoup plus claire. Cette méthode y forme auſſi une petite crême, qui s'élève au-deſſus; & lorſqu'on le verſe dans les taſſes, non-ſeulement il fume beaucoup davantage, mais il exhale une eſpèce de vapeur graſſe, qu'ils ſe font un plaiſir de recevoir, parcequ'ils lui attribuent d'excellentes qualités. Préparatifs de la liqueur.

LES perſonnes de diſtinction employent une autre méthode qui leur eſt pro- Caffé à la Sultane.

(*d*) Ou plutôt au Sud-Eſt, ſuivant la Carte. R. d. E.

(*e*) On cueille, ordinairement, cinq livres de Caffé par arbre à chaque récolte; ce qui doit contenter ceux qui en ont, parcequ'il coute fort peu d'entretien. R. d. E.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

propre. Ils ne ſe ſervent point de la féve du Caffé, mais ſeulement de l'écorce, qui lui ſert d'enveloppe, en y mêlant auſſi la pellicule fine, qui couvre immédiatement la féve (*f*). Cette boiſſon paſſe, en Arabie, pour une liqueur incomparable, & porte le nom de *Caffé à la Sultane*. Nos François, qui n'en prirent point d'autre à la Cour d'Yemen, & chez les Gouverneurs, le trouvèrent fort délicat. On y mêle moins de ſucre, parcequ'il n'y a point d'amertume à corriger, & qu'on y ſent, au contraire, une douceur moderée, qui a beaucoup d'agrément. Mais cette méthode ne peut convenir qu'en Arabie. Cette écorce, qui a peu de ſubſtance par elle même, lorſqu'elle eſt trop ſéche, ne peut être tranſportée ou gardée long-tems, ſans perdre une grande partie de ſa qualité, qui conſiſte principalement dans ſa fraîcheur.

LES Arabes d'Yemen étoient fort perſuadés que le Caffé ne peut croître dans aucun autre lieu que leur Pays, quoique les Ecrivains Turcs le faſſent venir originairement de l'Ethiopie. L'expérience des Iſles d'Afrique & d'Amérique a dû les détromper. D'ailleurs, les Hollandois en ont élevé des plants conſidérables, aux environs d'Amſterdam, & nous n'avons pas réuſſi moins heureuſement au Jardin Royal de Paris (*g*).

Ce que les Turcs rapportent de l'origine du Caffé dans leur Empire.

LES Turcs (*b*) ont écrit l'hiſtoire de l'origine du Caffé, dans Aden & dans leur Empire. Ils rapportent, que *Gemaleddin-Abou-Abdallah*, *Muhammed-Benſaid*, ſurnommé *Aldhabhani*, parcequ'il étoit natif de *Dhabhan*, petite Ville de l'Arabie heureuſe, étant Moufti d'Aden, vers le milieu du neuvième Siècle de l'Hegire, & du quinzième de Jeſus-Chriſt, eut occaſion de faire un Voyage en Perſe. Pendant ſon ſéjour, il y trouva quelques perſonnes de ſon Pays, qui prenoient du Caffé. Il y fit peu d'attention; mais, à ſon retour, ſa ſanté s'étant affoiblie, & ſe ſouvenant de la liqueur qu'il avoit vû prendre en Perſe, il s'en fit apporter, dans l'eſpérance d'en tirer quelque ſoulagement. Non-ſeulement ſa ſanté fut rétablie par cet uſage, mais il reconnut bien-tôt les autres propriétés du Caffé, ſur-tout celle de diſſiper les péſanteurs, d'égayer l'eſprit, & de cauſer une inſomnie qui n'a rien d'incommode (*i*).

L'é-

(*f*) On prend l'écorce du Caffé parfaitement mûr; on la briſe; on la met dans une petite terrine, ſur un feu de charbon, en tournant toûjours de-ſorte qu'elle ne ſe brûle pas comme le Caffé ordinaire, mais ſeulement qu'elle prenne un peu de couleur. En même-tems on fait bouillir de l'eau dans une caffetière; & quand l'écorce eſt prête, on la jette dedans, avec un quart au moins de la pellicule, en laiſſant bouillir le tout. La couleur de cette boiſſon eſt ſemblable à celle de la meilleure biere d'Angleterre. On garde ces écorces dans des lieux fort ſecs & bien fermés. La moindre humidité leur donneroit un mauvais goût. *Ibidem*, pag. 287.

(*g*) Le Caffier a été apporté en Europe par les Hollandois: Mr. *Pancrate*, Conſul d'Amſterdam, fit préſent à Louis XIV. d'un petit Caffier haut de cinq pieds. M. de *Juſſieu*, célébre Profeſſeur en Botanique, en a donné une deſcription très-exacte, qui ſe trouve dans les Mémoires de l'Academie des Sciences pour l'année 1713. R. d. E.

(*b*) Ceci eſt tiré d'un Manuſcrit Arabe, qu'on conſerve dans la Bibliotheque du Roi de France. R. d. E.

(*i*) M. *Dufour* donne, d'après *Fauſte Naïron*, une autre origine au Caffé. Il dit que l'Abbé d'un Monaſtère ayant été averti, par celui qui gardoit les chameaux ou les chévres, que ſon bétail veilloit & ſautoit toute la nuit, après avoir brouté le Caffé ou mangé de ſon fruit, en fit boire à ſes Moines, pour les empêcher de dormir pendant les offices de la nuit. Cette hiſtoire, toute fabuleuſe qu'elle ſoit, eſt cependant fondée en

L'EXEMPLE du Chef de la Loi mit bien-tôt tous les Prêtres & tous les Religieux Mahométans, dans le goût du Caffé. Enſuite, les Artiſans, qui avoient beſoin de travailler la nuit, les Voyageurs qui vouloient éviter la chaleur du jour, enfin toute la Ville d'Aden embraſſa le même uſage. On y abandonna celui de toute autre liqueur, ſur-tout de celle qui ſe faiſoit avec les feuilles d'une plante nommée *Cat*. Avant Gemaleddin, on aſſure que le Caffé étoit dans l'obſcurité, & preſqu'inconnu, même en Arabie, qui produit le fruit dont on le compoſe. Mais d'Aden, étant paſſé dans pluſieurs autres lieux voiſins, il fut porté à la Mecque, vers la fin du neuvième Siècle de l'Hegire. Il y fut d'abord adopté, comme dans Aden, par les Imams & les Derviches. Au-reſte il n'étoit pas compoſé de la féve, mais de la gouſſe. Les Habitans de la Mecque y prirent tant de goût, qu'ils établirent des maiſons où l'on en vendoit publiquement. Ils s'y aſſembloient en foule. On y jouoit aux Echecs & au *Mancalah* (*k*). On y chantoit, on y ſonnoit des inſtrumens; plaiſirs que les Mahométans rigides ont particulièrement en averſion. De la Mecque le Caffé paſſa dans pluſieurs autres Villes d'Arabie, ſur-tout à Medine, d'où, ſortant enfin de cette Contrée, il pénétra dans l'Egypte juſqu'au grand Caire. Il y fut introduit par les Derviches de l'Yemen, qui, étant établis dans un quartier de cette Ville, prenoient du Caffé dans leur Moſquée, lorſqu'ils vouloient donner, à la prière, une plus grande partie de la nuit. Ils le tenoient dans un grand vaſe de terre rouge, & le recevoient reſpectueuſement de la main de leur Supérieur, qui leur en verſoit lui-même dans des taſſes. On étoit alors au commencement du dixième Siècle de l'Hegire, & du quinzième de Jeſus-Chriſt. L'exemple des Derviches fut d'abord imité par les Dévots du Caire, & bien-tôt par un grand nombre d'autres Habitans. Cet uſage ne fit qu'augmenter, ſans contradiction, juſqu'à l'année 917 de l'Hegire (*l*); époque fatale pour le Caffé.

Deſordres qu'il cauſe à la Mecque.

KHAIR-BEG, Gouverneur de la Mecque, ſortant un jour de la Moſquée, après la prière du ſoir, fut choqué de voir, dans un coin du Temple, pluſieurs perſonnes qui prenoient du Caffé pour ſe diſpoſer à paſſer la nuit en prière. Il s'imagina qu'on bûvoit du vin, & ſa ſurpriſe ne diminua point lorſqu'il eut appris les qualités de cette liqueur. Son zèle pour la Religion, qu'il crut ſcandaleuſement bleſſée, le porta, dès le lendemain, à convoquer une grande aſſemblée d'Officiers de Juſtice & de Docteurs de la Loi, auxquels il expoſa gravement le ſpectacle dont il avoit été témoin. On raiſonna long-tems ſur une matière de cette importance. Quelques Médecins eſtimés ayant pris parti contre le Caffé, le poids de leur autorité, joint aux ſcrupules du Gouverneur, fit publier une défenſe expreſſe & ſolemnelle de

en quelque façon ſur celle de la véritable origine du Caffé. Cet Abbé & ſon Compagnon ſont Gemaleddin & Aldhabhani, & les Moines ſont les Derviches qui paſſoient la nuit en prières avec eux. *Traité Hiſt.* de l'orig. du Caffé, *pag.* 279. R. d. E.

(*k*) Jeu fort uſité chez les Orientaux. Il ſe joue à deux, avec ſoixante-douze petites coquilles, qu'on met d'abord par ſix dans douze petites foſſes rondes, creuſées ſur deux lignes, dans un morceau de bois de la longueur d'un pied, ſur cinq pouces de largeur. M. Galland l'a décrit plus au long.

(*l*) Elle répond à nôtre année 1511.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

de vendre & de boire du Caffé, ſous les peines ordinaires pour ceux qui violent les préceptes de la Religion. Cette défenſe obligea les Marchands de fermer les Caffés publics; & tout le Caffé, qu'on put trouver entre leurs mains, fut brûlé avec éclat. En vain les Derviches, & le Moufty même, reclamèrent contre une déciſion ſi précipitée. Un Particulier, ayant été ſurpris avec une taſſe de Caffé à la main, reçut la baſtonade & fut promené enſuite, ſur un âne, par toutes les places publiques. Le Sultan d'Egypte, qui avoit alors beaucoup d'autorité à la Mecque, condamna ce zèle indiſcret. Après avoir conſulté les Docteurs du Caire, il ordonna au Gouverneur de révoquer ſa défenſe. Mais il ne put détruire dans la Ville Sainte une ſemence de diviſion, qui continua d'y cauſer beaucoup de troubles, & qui fit porter quelquefois l'animoſité juſqu'aux dernières violences (*m*).

Il paſſe en Syrie.

CES avantures, loin de retarder les progrès du Caffé, n'avoient ſervi qu'à lui ouvrir le chemin de la Syrie, où il fut reçu ſans obſtacle à Damas, à Alep, & par degrés dans toutes les autres Villes de cette grande Province. Enfin, vers l'année 962 de l'Hegire, & 1554 de Jeſus-Chriſt, il fut porté de Syrie à Conſtantinople. Juſqu'alors, il n'y avoit été connu que par le bruit des diſgraces qu'il avoit eſſuyées à la Mecque. Mais cette même année, qui étoit environ la centième de ſon inſtitution dans Aden, &

Il eſt porté à Conſtantinople.

ſous le règne de Solyman le Grand, fils de Selim I., deux Marchands, nommés *Schems* & *Hekem*, l'un venu de Damas, l'autre d'Alep, ouvrirent à Conſtantinople, chacun leur Maiſon de Caffé, dans le quartier qui ſe nomme *Takhtacalah*, & commencèrent à vendre publiquement la liqueur de ce nom. Ils recevoient les Curieux, ſur des ſoffas ou des eſtrades fort propres. Les Perſonnes de Lettres, ſur-tout les Poëtes, & les Amateurs du jeu, furent les premiers qui fréquentèrent ces deux Maiſons. Elles prirent le nom de *Cahveh-Khaneh*. La taſſe du Caffé ne s'y payoit qu'un aſpre, très-petite monnoye d'argent, de la valeur d'environ deux liards. Ces Maiſons & ces Aſſemblées ſe multiplièrent ſi promptement, qu'elles excitèrent bientôt l'attention des Officiers publics. On y voyoit les Pachas & les principaux Seigneurs de la Porte. Déja les Imams ſe plaignoient que leurs Moſquées étoient déſertes, tandis que les Caffés ne ceſſoient pas d'être remplis.

Oppoſitions qu'il y trouve.

Ils ſe déchaînèrent enfin, non-ſeulement contre les lieux où l'on vendoit le Caffé, mais contre le Caffé même, dont ils ſoûtinrent que la défenſe étoit compriſe dans la Loi entre les liqueurs fortes qu'elle interdit. Tous les Dévots réunis formèrent là-deſſus une queſtion préciſe, qu'ils préſentèrent au Moufty, pour ſe règler par ſa déciſion. Ce Chef ſuprême de la Religion, ſans examiner beaucoup la difficulté, décida hautement que le Caffé étoit défendu par la Loi de Mahomet.

Par quels degrés il diminue.

L'AUTORITÉ du Moufty eſt ſi reſpectée des Turcs, qu'il ne leur eſt pas permis de former des doutes ſur ſes déciſions. Ainſi toutes les Maiſons de Caf-

(*m*) On ajoûte que deux Médecins, qui avoient eu part à la défenſe du Caffé, firent une malheureuſe fin. Mépriſés à la Mecque, depuis le rétabliſſement de cette liqueur, ils ſe retirèrent au Caire, où ils furent convaincus d'avoir fait des imprécations contre la perſonne de Selim I., qui venoit de conquérir l'Egypte. On prit ce prétexte pour les condamner à mort. *Ibid.* pag. 339.

Caffé furent auſſi-tôt fermées; & les Officiers de Police reçurent ordre de s'oppoſer, dans toute la Ville, à l'uſage même de cette liqueur. Cette défenſe fut renouvellée ſous le règne d'Amurath III. Cependant toute la rigueur qu'on apporta d'abord à l'exécution, ne put arrêter un penchant déclaré. Les Officiers de Police, ſe laſſant enfin d'une vigilance inutile, prirent le parti de permettre, pour de l'argent, qu'on vendît du Caffé, avec un reſte d'attention pour empêcher que cette vente ne fût publique. Ils ſouffrirent qu'on en prît dans des lieux particuliers, la porte fermée, & chez quelques Marchands dans l'arrière-boutique. Un nouveau Moufty, moins ſcrupuleux que ſon Prédéceſſeur, modéra la défenſe, en déclarant qu'elle n'étoit pas au même degré que celle des liqueurs formellement interdites. Cet adouciſſement fut expliqué avec tant de faveur, que les Dévots mêmes ſe crurent autoriſés à ſe relâcher. Leur exemple devint une règle pour la Cour & la Ville. On vit reparoître, en plus grand nombre qu'auparavant, les Maiſons où le Caffé ſe diſtribuoit au Public. Cette paſſion alla ſi loin, que la cupidité des Viſirs ne manqua point l'occaſion de s'en faire un nouveau revenu, en s'attribuant une autorité particulière ſur tous ces lieux: ils retirèrent de chacun, dans les différens quartiers de la Ville, un droit d'un ou deux ſequins par jour. La même raiſon leur fit trouver le moyen de les multiplier, ſans permettre que le prix fût de plus d'un aſpre pour chaque taſſe; ce qui doit faire juger de la grandeur du débit. Ce prix n'a pas ceſſé d'être le même à Conſtantinople.

Tribut exigé par les Viſirs.

CEPENDANT la licence des Nouvelliſtes, qui formoient la plûpart des Aſſemblées, fit renaître les anciennes craintes, ſous la minorité de Mahomet IV. Le Grand-Viſir *Kupruli*, avec un déſintéreſſement héréditaire dans ſa famille (*n*), crut devoir ſacrifier, à la tranquillité publique, l'immenſe revenu qu'il tiroit des Caffés. Il prit le parti de les ſupprimer tous. On raconte qu'avant cette réſolution, il avoit eu la curioſité d'aller, ſous quelque déguiſement, dans les principaux Caffés de Conſtantinople, où il avoit été ſurpris d'entendre des gens graves, qui s'entretenoient ſérieuſement des affaires de l'Empire, blâmant le Miniſtère, & décidant avec hardieſſe des points les plus importans. Ayant viſité de même les Tavernes de la Ville, il n'y avoit trouvé que des gens gais, qui chantoient, ou qui parloient de leurs amours & de leurs exploits militaires. Les premiers lui avoient paru dangereux; & n'appréhendant rien des autres, il avoit jugé à propos de leur laiſſer cet amuſement (*o*).

Kupruli ſupprime encore une fois les Caffés.

Ses motifs.

MAIS depuis la ſuppreſſion des Caffés publics, qui dure encore à Conſtantinople, on n'en a pas pris moins de Caffé dans cette grande Ville. L'uſage eſt de porter, dans les marchés & dans les principales rues, de grandes caffetières ſur un réchaud, & de diſtribuer cette liqueur chérie à ceux qui en demandent. Les Paſſans s'arrêtent, & ne font pas difficulté d'entrer dans la première boutique, dont le Maître eſt toûjours diſpoſé à les re-

Uſages qui ont ſuccedé à la ſuppreſſion.

(*n*) Il eut deux fils, qui occupèrent ſucceſſivement la même dignité.

(*o*) M. Galland rapporte ce trait ſur le témoignage de M. d'*Hermange*, qu'on a vû Médecin de M. le Comte de Toulouſe, après l'avoir été du dernier Viſir Kupruli, tué à la bataille de *Salankemen*.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

recevoir. Il ne reſte qu'un fort petit nombre de Maiſons tolérées, en faveur des Matelots, qui viennent y fumer en prenant du Caffé. Au-reſte, cette défenſe n'a jamais regardé que la Capitale de l'Empire. On trouve des Caffés publics, dans toutes les autres Villes, & juſques dans les moindres Bourgs. D'ailleurs, outre l'uſage qui s'eſt établi dans les rues de la Capitale, il n'y a point de famille, riche ou pauvre, Turque, Grecque, Arménienne ou Juive, qui ne prenne du Caffé pluſieurs fois le jour dans l'intérieur des maiſons. Cette dépenſe, pour chaque famille, égale du moins celle qu'on fait à Paris pour le vin (*p*). Elle ſe fait juſques dans les Armées. Une grande partie des Equipages eſt compoſée d'Artiſans, qui brûlent le Caffé ou qui le pilent. Enfin, pour exprimer d'un ſeul trait l'attachement des Turcs à cet uſage, le refus qu'un mari feroit de laiſſer prendre du Caffé à ſa femme, ou le degré de pauvreté qui ne lui permettroit pas d'en fournir, eſt une des cauſes légitimes du divorce (*q*). Dans les grandes Maiſons de l'Orient, l'Officier qui prépare le Caffé & qui a l'inſpection de tout ce qui appartient à ce ſervice, tient un rang diſtingué entre les Domeſtiques. Le Serrail du Grand-Seigneur a pluſieurs *Kahvehgi-Bachi* (*r*), qui préſident chacun à vingt ou trente *Baltagis*, employés dans les différens Offices. Ces Intendans ne quittent leurs fonctions que pour obtenir des emplois plus relevés, ou de riches poſſeſſions. Ils deviennent quelquefois *Capigi-Bachi*. L'Auteur obſerve, non-ſeulement que dans les audiences du Grand-Viſir on préſente le Caffé aux Ambaſſadeurs, mais que ſi cette cérémonie eſt ſupprimée à l'égard de quelque Miniſtre étranger, c'eſt une marque d'aigreur ou de mécontentement, & comme le premier préſage de quelque rupture (*s*).

Manière dont les Orientaux prennent le Caffé.

LE Caffé, chez les Orientaux, ſe préſente ſur des ſoucoupes ſans pied, de bois peint & verniſſé, comme celles dont nous avons pris l'uſage; mais beaucoup plus grandes que les nôtres, puiſqu'elles contiennent quinze ou vingt taſſes; que les plus riches font enchaſſer à demi, dans de petits vaſes d'argent. Ces taſſes, qui ſe nomment *Fingians*, ſont de la moitié moins grandes que les nôtres; & jamais on ne les remplit entièrement. On ne ſert point de cuillières, parceque le Caffé ſe prend ſans ſucre, mais toûjours très-chaud & très-fort. Quelques-uns y mettent une petite goutte d'eſſence d'ambre. D'autres le font bouillir avec quelques cloux de girofle, rompus en deux; d'autres avec un peu d'anis des Indes, & d'autres avec la graine du petit cardamome.

Remarques ſur le Caffé d'Ethiopie.

A l'égard de l'opinion qui fait venir originairement le Caffé de l'Ethiopie, d'où l'on ſuppoſe qu'il fut tranſporté dans l'Arabie heureuſe, elle eſt confirmée par la Relation de Charles-Jacques *Poncet*, qui paſſa trois ans en Ethiopie, dans un Voyage qu'il y fit en 1698. Ce Voyageur aſſure qu'on y voit encore des arbres de Caffé, quoiqu'on ne les cultive que par curioſité. Il en donne même la deſcription: mais elle repréſente un arbre ſi différent de ceux que la Grelaudiere & d'autres François ont vû dans l'Arabie, qu'on y ſoupçonne quelque mépriſe. D'ailleurs, nos anciennes Relations

(*p*) Pag. 355.
(*q*) *Ibidem.*
(*r*) Pag. 358.
(*s*) Pag. 360.

tions d'Ethiopie, dont la plus eſtimée eſt celle du Père *Tellez*, Jéſuite Portugais, & l'Hiſtoire même de *Ludolfe*, dont on connoît l'exactitude, ne font aucune mention du Caffé. On en conclut plus naturellement, que s'il eſt vrai, comme divers Hiſtoriens l'ont écrit, que les Abyſſins ayent tiré leur origine de l'Arabie, ils ont pû porter, dans cette tranſmigration, l'arbre du Caffé en Ethiopie; & qu'apparemment il ne s'y eſt pas multiplié avec beaucoup de ſuccès, puiſqu'il paroît même incertain qu'il s'y en trouve aujourd'hui (*t*).

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. 1712.

Au reſte c'eſt une prévention, dont on a reconnu la fauſſeté, que les Arabes, jaloux d'un bien dont ils ſe croyent ſeuls en poſſeſſion, ne laiſſent ſortir de leur Pays aucune féve de Caffé qui n'aît paſſé par le feu ou par l'eau bouillante, dans la vûe de faire mourir le germe (*v*), pour en arrêter la propagation.

Erreur ſur le Caffé d'Arabie.

(*t*) Pag. 291.

(*v*) Il eſt ſurprenant que *Ray*, un des plus fameux Botaniſtes Anglois, ait accrédité cette erreur, & qu'il ait ignoré que non-ſeulement les Hollandois ont porté anciennement du Caffé de l'Arabie à Batavia, qu'ils l'ont ſemé, replanté, & fort heureuſement élevé, mais que les Anglois mêmes ont imité cette expérience à Madras; quoique les uns & les autres n'en ayent pas tiré beaucoup d'avantages. Ray ne laiſſe pas d'aſſurer, „ que les Arabes ont trouvé le moyen d'empêcher qu'on ne pût avoir, hors de leur „ Pays, un ſeul grain de Caffé capable de germer". *Hiſtoire univerſelle des Plantes*; *Edition de Londres*, 1686.

§. IV.

[*Nouvelles Obſervations plus particulières, ſur la culture du Caffé. Supplement.*

SUPPLEMENT. 1720.

CE n'eſt pas dans un premier, ni dans un ſecond Voyage, qu'on pouvoit ſe flatter d'avoir découvert la véritable culture du Caffé en Arabie. Depuis les deux expéditions de Saint-Malo, la nouvelle Compagnie des Indes de France ayant établi, en 1720, un Comptoir à Mocka, ſes Officiers ont eû tout le tems de s'en mieux inſtruire ſur les lieux mêmes. Ainſi leurs obſervations ne devoient pas être négligées, après l'honneur qu'on a fait aux premières, qui étoient beaucoup plus imparfaites. Ces derniers éclairciſſemens, que nous ſuppléerons ici, ſont tirés d'un Mémoire fait pour l'inſtruction des Directeurs de la Compagnie, par le Sr. *Miran*, qui a réſidé long-tems au Comptoir des François à Mocka.

De la culture du Caffé.

Les Arabes font leurs ſemis en pépinières, avec les grains préparés des plus belles coques de Caffés, des arbres qui ſont dans le meilleur cru de chaque Pays. Ils recueillent ces gouſſes dans leur parfaite maturité; ils en font détacher la première écorce, qui eſt tendre, en les froiſſant legèrement avec la main pluſieurs enſemble ſur un gonis rude. Cette première écorce étant uſée, les deux grains de la gouſſe ſe ſéparent facilement, chacun reſtant couvert d'une ſeconde écorce, qui eſt dure & mince; ils font ſecher ces grains au vent & à l'ombre, parceque le ſoleil y eſt contraire, & ils ſont conſervés pour faire les ſemis quand la ſaiſon des pluyes a commencé. Ils ne recueillent les gouſſes qu'après deux ou trois jours de tems ſerein, & elles ne ſeroient plus propres à être préparées pour les ſemis, ſi elles avoient été mouillées par quelque ondée de pluye.

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

Le tems des pluyes venu, ils sément chaque grain séparément, à environ deux pouces, en bonne terre bien préparée, ordinairement parmi les bananiers, à cause de l'ombre, & ils couvrent l'endroit de quelque feuillage pourri, afin que le terrein conserve mieux l'humidité, & qu'il soit garanti du soleil quand il vient à paroitre.

Les grains poussent hors de terre après un mois & demi ou environ; il arrive quelquefois que l'écorce mince, qui enfermoit chaque grain, paroit hors de terre sur les tiges qui sont fort tendres. Si au bout d'un certain tems, cette écorce ne se détache pas d'elle-même, on la fait tomber, quand elle obéit facilement sans rien rompre des deux petites feuilles qu'elle renferme; il s'en forme des petits arbres, qu'on laisse en la même place pendant un an, ayant soin de les arroser quand les pluyes manquent; ensuite on les transplante, & deux ans après ils commencent à donner du fruit. Les Arabes sont persuadés, que si en faisant les semis, on ne séparoit point les deux grains du Caffé, l'arbre qui proviendroit d'une gousse entière, ne réussiroit pas si bien; & c'est pour cette raison qu'on ne transplante guères les petits arbres qui poussent par hazard, où sans culture. Les propriétaires des meilleurs crus de chaque Pays, font les semis en pépinières, & en vendent les petits arbres au reste des Habitans du Pays.

Les Arabes se donnent beaucoup de peine pour arranger leurs plantations, suivant que la pente du terrein où elles sont, est plus ou moins rapide, & qu'ils en peuvent tirer parti; ils font des marges par étage en amphitéatre, larges de quatre, six, ou sept piés plus ou moins, sur lesquelles ils plantent les Caffiers à la file. Ces marges sont retenues par des murs de grosses pierres à sec, faits avec beaucoup de travail pour soûtenir la terre; ils font aussi, pour le même effet, des creux garnis de murs d'un même travail, au pié de chaque arbre, lorsque l'endroit de la plantation est trop pierreux, & qu'il y a moins de terre; ces creux sont de deux à trois piés de diamétre & aussi profonds suivant la nécessité. Ils travaillent tous les ans la terre de ces marges & creux, & ils mêlent, selon le besoin, du fumier avec les feuillages tombés, en remuant la terre jusqu'aux racines des arbres. Ce travail se fait quelque-tems après la recolte.

Si les pluyes retardent, ou qu'elles manquent dans le tems, comme il arrive quelquefois, ils coupent l'eau des ruisseaux pour la conduire le long du haut des plantations, par des canaux, afin d'humecter la pente du terrein; ou bien ils sont obligés d'arroser à la main, & si ces eaux sont trop éloignées, ou qu'elles viennent à se tarir, le fruit déperit à proportion du défaut d'eau, & la recolte en est moins abondante. Les brouillards qui surviennent quelquefois, sur-tout quand les gousses sont à moitié mûres, sont cause que les grains de Caffé restent noirs & sechent. La grande quantité de singes, qu'il y a dans les montagnes, détruit aussi beaucoup de Caffé, quand il est tendre.

Les Caffiers croissent depuis douze jusqu'à dix-huit piés de hauteur; les Arabes n'élaguant point pour conduire les arbres à mesure qu'ils croissent; ce qui fait que souvent la principale tige d'un Caffier pousse deux à trois branches qui grossissent depuis le rez de terre, & forment le cep de l'arbre

l'arbre juſques vers le haut où ſont les autres branches, qui contiennent le feuillage & le fruit. Les Arabes n'émondent pas ſeulement les baguettes qui pouſſent au bas des arbres. Les Caffiers vivent ordinairement de vingt juſqu'à vingt-cinq ans, & même on en a vû qui avoient juſqu'à quarante ans.

La diſtance des Caffiers dans les plantations eſt fort irrégulière, à cauſe de la diſpoſition du terrein, qui fait que les marges & les murailles de pierre qui retiennent le terrein, le ſont auſſi; Il paroit que les Arabes obſervent, autant qu'il ſe peut, que les branches de chaque Caffier viennent à ſe toucher, quand ils ſont devenus grands, pour former un égal ombrage où le ſoleil ne pénétre que peu; les branches du feuillage de chaque arbre panchent toûjours vers les autres arbres ſitués au bas, prenant ce pli d'elles-mêmes en croiſſant. Cet ombrage égal eſt aſſez épais, ce qui fait que l'air eſt étouffé au-deſſus des arbres, dont les groſſes branches qui en compoſent le pié, ſont ſales & rouillées; il n'y croit que très-peu d'herbe au-deſſous, & quelques plantes de ſimples entre les pierres.

Les Caffiers ont trois mois de repos, & alors à meſure que les anciennes feuilles tombent, il en ſort de nouvelles; ils pouſſent enſuite, ſur le bois des menues branches, de petites fleurs blanches. A leur place, ſe forment les gouſſes, qui ſont vertes, tant qu'elles groſſiſſent, & au neuviéme mois, qu'elles ſont rouges, on les recueille. La recolte des gouſſes a ſon tems dans chaque Pays, juſqu'à environ trois mois de différence du plutôt au plus tard, qui eſt vers la mi-Décembre.

De la recolte du Caffe.

Les Arabes eſtiment que les Caffés ſont dans leur parfaite maturité, lorſque les gouſſes ſont devenues d'un rouge vif, dont une partie de la gouſſe eſt plus foncée d'un côté par nuances, juſqu'à former une couleur un peu violette, reſtant à l'autre partie oppoſée très-peu de nuance verte; & qu'en touchant ces gouſſes, ou en ſecouant l'arbre, elles s'en détachent facilement.

On fait ſecher les gouſſes en les expoſant ſur des terraſſes, ou ſur des nattes, au vent & au ſoleil, & en les remuant pendant autant de jours qu'il le faut pour les bien ſecher, & qu'elles ont pris la couleur de maron. Avant de les mettre en ſacs pour les conſerver en magaſins, on les laiſſe refroidir à l'ombre, & l'on peut auſſi les écaler tout de ſuite; mais ſi elles ont été gardées pluſieurs mois en magaſins, & qu'elles ſoyent trop ſeches, les Arabes ont la coutume de les humecter, en aſperſant de l'eau deſſus, & les remettant dans des ſacs qu'ils chargent d'un poids, ce qu'ils font la veille qu'on doit les écaler, pour que les écorces ne ſoyent point briſées.

Sa préparation.

Les Arabes n'écalent leur Caffé que lorſqu'ils le veulent vendre. Pour cet effet, ils ſe ſervent de petits moulins portatifs, compoſés de deux meules d'environ deux piés de diamétre; la meule de deſſus tourne avec une manivelle d'un morceau de bois, établie à l'extrémité, le traverſin & le pivot au centre ſont auſſi d'un bois dur; il y a environ deux lignes entre le plat des deux meules qui ſont piquées à gros grain, & ont des creux en canelures qui forment des rayons: de plus, elles ſont parſemées de petits creux ronds à y pouvoir placer le bout du doigt. La meule de deſſous eſt un peu convexe, & celle de deſſus concave. Tout le travail de ces moulins

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

lins eſt fort ſimplement & aſſez mal conſtruit; cependant les Arabes s'en ſervent très-bien; chaque Ouvrier, aſſis à terre dans les magaſins, met un de ces moulins devant lui entre ſes jambes, ayant à ſon côté les gouſſes & un panier rempli de petites pierres choiſies, de la groſſeur de la moitié d'une féve & raboteuſes. On commence par jetter dans le trou du milieu de la meule, ſix à ſept de ces petites pierres, & le rempliſſant enſuite de gouſſes, on tourne la meule d'une main, ſans ſe preſſer, tandis que de l'autre main, on continue à mettre des gouſſes dans le trou, & de tems en tems quelques petites pierres, quand on ſent qu'il eſt néceſſaire, parcequ'elles ſoûtiennent la meule ſupérieure, & empêchent que le grain de Caffé ne s'écraſe (*a*).

Les gouſſes ſortent de tous côtés d'entre les meules, à moitié moulues & entr'ouvertes; la première écorce épaiſſe ſe ſépare le plus de la ſeconde, qui eſt mince & dure, & qui reſte briſée; quelques gouſſes des plus petites ſortent entières, & ſont repaſſées au moulin. Il y a d'autres Ouvriers qui ramaſſent tous ces Caffés bruts avec les gouſſes, ſortant d'entre les meules, & en font meulon; les uns les froiſſent entre les mains, & d'autres les vannent avec une eſpèce de panier rond, d'environ deux piés de large, & creux de deux à trois pouces, fait d'un tiſſu de roſeau découpé par lattes minces, ayant un cercle de deux doigts de groſſeur, où le tiſſu de roſeau eſt couſu; ce panier ou van eſt fort & leger. On continue de froiſſer & de vanner juſqu'à-ce que le Caffé reſte tout-à-fait net. Chaque Ouvrier en peut écaler par jour environ quatre-vingt-dix livres. Le Caffé net eſt enſuite mis par poids dans des ſacs pour l'envoyer vendre. Les écalures ſont ramaſſées, avec ſoin, ſur-tout celles de la première écorce épaiſſe de la gouſſe, qu'on ſépare de l'autre, parcequ'on en fait commerce; & c'eſt la raiſon pour laquelle on humecte les gouſſes avant de les écaler, ce qui par la ſuite ne laiſſe pas de faire tort au grain, dont l'humidité ternit au moins ſa couleur & ſon luſtre.

Différence des Caffés.

Le commerce de ces écalures eſt conſidérable, parceque les Arabes de tout le Yemen en font leur boiſſon ordinaire (*b*), & ne ſe ſervent point du grain même. Il y en a de tout prix comme les Caffés, qui ſont auſſi fort différens tant pour la forme que pour la qualité d'odeur, de couleur, de force & de groſſeur, où conſiſte le plus ou moins de bonté. On diſtingue encore, les Caffés des plantations des hauts & des bas dans un même Pays & Quartier. Les Caffés des plantations ſituées vers le ſommet des montagnes, ſont d'un grain petit, de couleur plus ouverte, d'odeur ſuave & peſans; Ceux des plantations ſituées vers le ſommet des montagnes, ſont d'un gros grain, trop chargé en couleur, d'odeur de verdure. Il peſe, parcequ'il contient trop d'humidité, ayant peine à ſecher, & il ſe conſerve moins. Les Caffés des plantations du milieu, participent des qualités des précédens, & le grain en eſt plus beau & plus marchand en général. Suivant la remarque de l'Auteur, le Pays de *Rema* eſt le ſeul où l'on faſſe la recolte en trois tems différens, que les gouſſes deviennent rouges ſur le même

(*a*) C'eſt de-là que viennent ces petites pierres qui ſont dans le Caffé non trié.

(*b*) C'eſt le Caffé à la Sultane, dont la préparation a été expliquée.

me arbre. Les Caffés de la première recolte nommés *Allan*, ſont les meilleurs. Les *Cetouy* viennent après, & les *Tamry* leur ſont encore inférieurs. Mais en général les Caffés de Rema ſont reputés communs, & ne valent pas ceux des autres Pays où l'on ne fait qu'une recolte par année. Le Caffé d'*Ouden* eſt le plus excellent de tous.

Comment on conſerve cette marchandiſe.

Il arrive quelquefois que les Arabes, qui ſont riches, gardent une partie de la recolte de leurs Caffés, pour les vendre enſemble à la primeur des Caffés de la recolte prochaine, ou pour plus long-tems, quand ils peuvent ſe flatter qu'ils monteront de prix. Pour cet effet, ils laiſſent les meilleurs en ſacs dans la gouſſe, dans des magaſins bien ſecs; les rangs de ſacs l'un ſur l'autre, ſont un peu ſéparés du mur, avec des chantiers au-deſſous, en donnant, de tems ſec à autre, de l'air aux magaſins. Si après des tems de pluye on s'apperçoit que les gouſſes ayent contracté de l'humidité, & qu'elles ſe ſoyent revêtues d'une craſſe blanche, alors on les expoſe à l'air ou au ſoleil, s'il le faut, pendant quelques heures; on obſerve toûjours, en tirant les gouſſes du ſoleil, de les laiſſer rafraîchir à l'ombre, avant que de les remettre en ſacs, ſans quoi la chaleur qui s'y conſerveroit les feroit fermenter. Il en eſt de même pour le Caffé en grain, qui eſt encore plus ſuſceptible de l'humidité; ſi par accident le Caffé en grain a été mouillé, ſoit en le tranſportant, ou dans quelque magaſin, & qu'on ne s'en ſoit pas apperçu, il fermente extrêmement; étant renfermé, le grain enfle, blanchit & prend une mauvaiſe odeur; alors le ſeul remède pour empêcher qu'il n'achève de ſe gâter, c'eſt de le faire bien ſecher au ſoleil, qui diſſipe la mauvaiſe odeur, & de le faire vanner pour en ſéparer les grains blancs ou gâtés. Les Caffés en gouſſe, ou en grain, ſe conſervent mieux dans les montagnes que dans les plaines, où les chaleurs ſont exceſſives, ce qui fait grand tort au Caffé quoique bien ſec. Les Arabes prétendent que du Caffé en gouſſe, bien conditionné à la recolte, & gardé bien ſec dans les montagnes, pourroit ſe conſerver dix à quinze ans ou plus, ſans perdre entièrement ſa qualité.

Produit du Caffé en Arabie.

Tout le Caffé que l'on recueille dans la partie de l'Arabie où l'on en fait commerce, monte environ à douze mille bars, qui, évalués à ſept cens quarante livres le bar, ſont huit millions, huit cens quatre-vingt mille livres peſant, dont les deux tiers ou plus, ſortent par *Hodeida* & *Lahaya*, pour être portés à Gedda, d'où on les envoye en Turquie, & le reſte eſt chargé à Mocka ſur les Bâtimens du Golfe de Perſe & ſur les Vaiſſeaux Européens.

Plants de cet arbre, tranſplantés par les Européens.

Les Comptoirs Anglois, François & Hollandois établis à Mocka, ont des maiſons de louage à Betelfaguy, (*Beït-el-Faguil*) où leurs Commis vont faire les emplettes de Caffé dans le tems convenable. Quoique ce Bourg ſoit ſitué en lieu déſert, & que les chaleurs exceſſives, les vents brûlans, avec la pouſſière & le ſable, en rendent le ſéjour très-incommode, les Arabes en ont fait leur Marché principal, à cauſe que ſa ſituation eſt vers le milieu du front des Pays des montagnes, d'où viennent les Caffés. Dans le tems que les Européens ſont à Betelfaguy, ils vont quelquefois en promenade, au Quartier d'*Hedia*, à une journée de chemin, pour voir les plantations; C'eſt-là que les Hollandois & les François ont enle-

VOYAGE DE L'ARABIE HEUREUSE. SUPPLEMENT. 1720.

yé les plants des arbres du Caffé qu'ils ont porté dans les Iſles de Java & de Bourbon. Les derniers en ont l'obligation au Sr. *Berne*, Ecrivain du Vaiſſeau que M. de *la Bouexiere* commandoit à Mocka, en 1718 (*c*), & l'Iſle de Bourbon fournit à préſent du Caffé en abondance. Une ſingularité fort curieuſe, qui arriva à cette occaſion, c'eſt que les François furent bien étonnés, quand les Naturels de l'Iſle, qui virent arriver des pieds de Caffier tout verds, les reconnurent, & qu'ils en envoyèrent chercher, ſur une de leurs montagnes, des branches toutes ſemblables, dont la comparaiſon convainquit les François que cet arbre croiſſoit ici naturellement, auſſi-bien qu'en Arabie. C'eſt auſſi la raiſon pourquoi le Caffé de cette Iſle n'étoit pas bon dans les commencemens; il venoit en partie de ces plantes ſauvages & naturelles; mais dès qu'on s'eſt mis à le cultiver, il eſt devenu beaucoup meilleur. C'eſt depuis 1726 que les Vaiſſeaux de la Compagnie en ont tranſporté en France (*d*).]

(*c*) Hiſtoire des Indes anciennes & modernes, Tom. III. ſur la fin.

(*d*) Diction. de Commerce, au mot *Caffi*.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Supplement à la Deſcription des Iſles de Bourbon & de France.

Introduction.

C'EST le propre de cet Ouvrage, de pouvoir être continuellement enrichi par de nouvelles additions. Une ſucceſſion de quelques années change ſouvent la face des lieux, comme celle des événemens. Mais la ſatisfaction du Lecteur doit augmenter, lorſqu'on lui offre l'occaſion de comparer l'état préſent d'un Pays avec les premières idées qu'on lui en a fait prendre, c'eſt-à-dire, ce qu'il lit avec ce qu'il a déja lû; & de-là vient la méthode à laquelle on s'eſt conſtamment aſſujetti, de marquer les tems au ſommet des pages. Ici, l'on eſt invité naturellement, par le ſujet qu'on vient de traiter, à publier quelques nouveaux éclairciſſemens ſur les Iſles de *France* & de *Bourbon* (*a*). On ſera diſpenſé d'en donner ſur la perſonne de l'Auteur, qui eſt auſſi connu par l'éclat de ſon mérite & de ſes grandes actions, que par les perſécutions de ſes ennemis & par le glorieux dénoûment qui l'en a fait triompher: homme cher à l'Etat, & dont il eſt impoſſible que les rares qualités demeurent long-tems enſevelies. On ſe contente d'obſerver qu'il fut nommé au Gouvernement des deux Iſles, en 1734, après ſon retour de Portugal (*b*).

LE nouveau Gouverneur des Iſles de France & de Bourbon s'étant embarqué au commencement de l'année 1735, arriva au mois de Juin dans ſon Gouvernement. L'objet de la Cour, en lui confiant cette Place importante, étoit le rétabliſſement général de l'ordre, dans un Pays où règnoient la licence, la confuſion & l'anarchie.

Pour

(*a*) Voyez le Tome XI. de ce Recueil.
(*b*) Mémoire pour M. de la Bourdonnais, imprimé chez *Delaguette*, 1750, *in*-4°. pag. 9 & ſuivantes.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Etat des Iſles de France & de Bourbon, avant 1735.

Objet de la Compagnie des Indes dans ces Etabliſſemens.

POUR donner une idée de l'état où M. de la Bourdonnais trouva ces Iſles, il faut ſe rappeller que l'Iſle de Bourbon fut d'abord habitée (*c*) par quelques François, ſauvés du maſſacre de Madagaſcar (*d*), & par quelques Ouvriers de différens Vaiſſeaux, qui s'y établirent ſucceſſivement. L'Iſle de France n'a commencé à recevoir des Habitans qu'en 1720. Elle en avoit même ſi peu, que juſqu'en 1730, la Compagnie des Indes a toûjours été incertaine ſi elle devoit la garder ou l'abandonner. Enfin ces deux Iſles ont été deſtinées, la première à la culture du Caffé, & la ſeconde à ſervir de relâche aux Vaiſſeaux de la Nation, dans les Voyages des Indes & de la Chine. Le terrain de l'Iſle de Bourbon s'étant trouvé propre aux plantations du Caffé, leur ſuccès n'a pas manqué d'y attirer un grand nombre d'Habitans. L'Iſle de France n'ayant pas le même avantage, il a fallu trouver des expédiens pour en former une Colonie, & pour la mettre en état de fournir, aux Vaiſſeaux, des vivres & des rafraîchiſſemens.

ON n'imagina rien de plus efficace, que d'avancer des vivres, des uſtenciles & des Noirs aux Habitans. La Compagnie fit ces avances, mais elle eſt fort éloignée d'en avoir tiré tout le fruit qu'elle s'étoit propoſé. Ses Officiers apportèrent ſi peu de diſcernement au choix de ceux qu'ils employèrent, que la plûpart manquoient d'induſtrie & de talens. Auſſi, loin de trouver dans le travail de ces Inſulaires les ſecours qu'on en eſpéroit pour le rafraîchiſſement des Vaiſſeaux, la Compagnie s'eſt preſque toûjours vûe dans la néceſſité de les nourrir elle-même, en leur envoyant à grands frais des vivres de France; & juſqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur, cette Iſle n'avoit été qu'onereuſe à ſes Maîtres. L'ordre y manquoit dans toutes les parties œconomiques. L'adminiſtration de la Juſtice, la Police, les affaires du Commerce, & la partie de la Guerre & de la Marine, avoient également beſoin de reformation.

Changemens avantageux qui s'y ſont faits en peu d'années.

LA Juſtice étoit adminiſtrée par deux Conſeils, dont l'un dépendoit de l'autre. Le Conſeil ſupérieur étoit dans l'Iſle de Bourbon. Après l'arrivée du nouveau Gouverneur, des Lettres Patentes de Sa Majeſté attribuèrent la même indépendance au Conſeil de l'Iſle de France, du moins dans tout ce qui concernoit la Juſtice. A l'égard de l'adminiſtration, le Conſeil où réſidoit le Gouverneur ne ceſſa point d'être ſupérieur à l'autre. Ce changement devint d'autant plus avantageux, qu'il arrêta tous les différends qui avoient ſouvent diviſé les Conſeils des deux Iſles (*e*).

Juſtice.

LA Police n'étoit pas un objet moins intéreſſant. Il y avoit, dans l'Iſle de France, des Négres marons, qui s'y faiſoient continuellement redouter par leurs ravages. Le Gouverneur trouva le ſecret de les détruire, en armant Négres contre Négres, & formant une Maréchauſſée de ceux de Madagaſcar, qui purgèrent enfin l'Iſle de la plûpart de ces Brigands. Il apporta les mêmes ſoins au Commerce, dont perſonne ne s'occupoit à ſon arri-

Police.

(*c*) Voyez les Journaux de Mondevergue & de la Haye, & la Deſcription, au Tome XI.

(*d*) Voyez la Deſcription de Madagaſcar, au Tome XI.

(*e*) Pendant onze ans que M. de la Bourdonnais a gouverné, on n'a vû qu'un ſeul Procès dans l'Iſle de France, parcequ'il terminoit les affaires à l'amiable.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

arrivée. C'eſt lui qui a formé le premier, des plantations de ſucre, & qui a établi la fabrique du cotton & de l'indigo dans cette Iſle. L'un a ſon débouché du côté de Surate, de Mocka & de la Perſe; l'autre du côté de l'Europe. Ce double Commerce eſt ſans doute le plus ſûr moyen de conſerver & d'enrichir nos Colonies, ſi l'on a ſoin de ſoûtenir les Etabliſſemens que M. de la Bourdonnais a commencés. La ſucrerie de l'Iſle de France produit déja, ſans aucuns fraix ni débourſés, plus de ſoixante mille livres de rente à la Compagnie (*f*).

Agriculture.

L'AGRICULTURE étoit également négligée dans les deux Iſles, & la pareſſe endormoit les Habitans ſur les propriétés du terrain. M. de la Bourdonnais les a fait ſortir de cette indolence & leur a fait cultiver tous les grains néceſſaires pour leur ſubſiſtance; ſervice d'autant plus eſſentiel, qu'ils étoient expoſés à de fréquentes diſettes, & qu'il n'y avoit preſque pas d'année où ils ne fuſſent réduits à ſe diſperſer dans les bois, pour y chercher à vivre de chaſſe & de mauvaiſes racines. Ils ſont aujourd'hui dans l'abondance; ſur-tout depuis qu'il les a formés à la culture du *Manioc*, qu'il leur avoit apporté du Breſil. Mais ce ne fut pas ſans peine qu'il leur fit recevoir cet uſage. Il eut beſoin d'employer l'autorité, pour les aſſujettir à planter cinq cens pieds de Manioc par tête d'Eſclave. La plûpart, ridiculement attachés à leurs anciennes méthodes, s'efforcèrent de décrediter cette plante. Quelques-uns mêmes eurent l'audace de détruire les nouvelles plantations, en les arroſant avec de l'eau bouillante. Mais, l'expérience ayant détruit le préjugé, ils reconnoiſſent aujourd'hui l'utilité d'une production, qui met pour toûjours les deux Iſles à couvert de la famine. Quand les ouragans, qui s'y font ſouvent ſentir, ont anéanti leurs moiſſons, ou quand elles ont été ravagées par les ſauterelles, ce qui n'eſt pas moins fréquent, ils trouvent dans le Manioc un remède à leurs pertes. Outre cette racine, les Iſles, qui étoient preſque ſans bled, en produiſent actuellement cinq à ſix cens muids (*g*).

Edifices.

CE n'étoit point aſſez de pourvoir à la ſubſiſtance des Habitans par la culture de terres; il falloit veiller à la ſûreté des Iſles, qui n'avoient ni Magaſins ni Fortifications, ni Hôpitaux, ni Ouvriers, ni Troupes, ni Marine. On avoit aſſuré M. de la Bourdonnais, à ſon départ de France, qu'il y trouveroit quatre ou cinq Ingénieurs François. Il n'y en trouva aucun. On y en avoit envoyé; mais il s'étoit élevé, entr'eux & le Conſeil, des diſputes & des querelles qui les avoient diviſés. Les uns étoient retournés en France, pour y porter leurs plaintes, & les autres s'étoient retirés dans les habitations particulières. Tout le Corps du Génie étoit réduit à un Métif Indien, qui dirigeoit la conſtruction d'un petit moulin à vent, porté alors à l'élevation de huit pieds. Un Magaſin, commencé depuis quatre ans, n'étoit encore élevé qu'à hauteur d'appui. On avoit conſtruit, à la vérité, une petite maiſon pour l'Ingénieur en chef: mais c'eſt à quoi ſe réduiſoient toutes les conſtructions de l'Iſle de France. Elles pouvoient monter à trois cens toiſes courantes de maçonnerie, & l'on en compte à-

(*f*) *Ibid.* pag. 11.

(*g*) Pag. 12.

à-peu-près autant dans l'Isle de Bourbon : au-lieu qu'en peu d'années, M. de la Bourdonnais en a fait faire plus d'onze mille toises (*b*).

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Sans Ingénieur & sans Architecte, il fut obligé d'exercer lui-même cette double fonction. Comme il savoit heureusement les Mathématiques & les Fortifications, il dressa des plans qui furent approuvés de la Compagnie. Mais, pour les exécuter, il fallut former des Ouvriers de toute espèce ; en rassemblant tout ce qu'il put trouver de Négres, en les mettant en apprentissage sous les Maîtres Ouvriers qu'il avoit en fort petit nombre. On doit s'imaginer combien il lui couta de peines, pour obliger les uns à donner leurs instructions, & les autres à les recevoir. L'assemblage des matériaux ne fut pas une opération moins difficile. Il falloit couper du bois, tirer des pierres & les transporter ; mais il n'y avoit ni chemins, ni chevaux, ni voitures. Il fut donc obligé de faire ouvrir des chemins, dompter des taureaux, & construire des voitures, par des gens d'autant plus rebutés de ces entreprises, qu'ils joignoient, à leur paresse naturelle, une extrême insensibilité pour le bien public. C'est ainsi qu'il est parvenu à faire des ouvrages considérables & d'une utilité reconnue. La Compagnie n'a pas profité seule du fruit de ses travaux. Toute la Colonie a tiré les plus grands avantages de l'établissement des chemins, & de l'usage des voitures ; mais sur-tout, de l'émulation que le succès a fait naître parmi les Habitans. On a bien-tôt vû le prix de la plûpart des matériaux, tels que le bois, la chaux, &c. réduit au cinquième de ce qu'ils avoient couté jusqu'alors (*i*).

Hôpitaux.

L'Isle de France n'avoit pas d'autre Hôpital qu'une cabane, construite de pieux, en forme de palissade, qui contenoit à peine trente à trente-cinq lits. Le nouveau Gouverneur en fit construire un, qui peut contenir environ quatre ou cinq cens lits. L'administration de ces lieux le jetta dans d'autres peines. Comme on n'avoit pas une quantité de bœufs suffisante pour entretenir une boucherie continuelle, il étoit souvent dans la nécessité de faire nourrir les malades de tortues & de gibier. Ils se plaignoient de cette œconomie forcée, comme s'il avoit dépendu de lui de les traiter mieux. D'ailleurs les inconvéniens de la friponnerie, de la négligence & de l'incapacité, l'obligèrent de changer souvent la régie des Hôpitaux. Il se vit même assujetti, pendant une année entière, à les visiter journellement dès huit heures du matin (*k*).

Diverses constructions.

On parle avec admiration de tout ce qu'il a fait construire, en Magasins, en Arsenaux, Batteries, Fortifications, Logemens pour les Officiers, Bureaux, Moulins, Aqueducs. Le seul Canal de l'Isle de France, qui conduit les eaux douces au Port & aux Hôpitaux, contient trois mille six cens toises de longueur. Avec la commodité de cet Aqueduc, non-seulement les Habitans & les Malades ont actuellement à leur porte l'eau douce, qu'on étoit obligé d'aller prendre à plus d'une lieue ; mais encore les Equipages des Vaisseaux la trouvent au bord de leurs Chaloupes (*l*).

Bel Aqueduc.

Marine.

On n'admire pas moins les changemens qui regardent la Marine. Avant l'arrivée

(*b*) *Ibidem.* (*i*) Pag. 13. (*k*) *Ibid.* (*l*) Pag. 14.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

l'arrivée de M. de la Bourdonnais, on ne ſavoit pas dans l'Iſle de France, ce que c'étoit que de radouber ou de caréner un Vaiſſeau. Les Habitans, qui avoient des Batteaux pour la pêche, n'étant pas capables d'y faire les moindres réparations, étoient obligés d'attendre le ſecours des Vaiſſeaux qui relâchoient dans leur Port: étrange ignorance, dans une Iſle que ſa ſituation rend propre à devenir une autre *Batavia*, c'eſt-à-dire, l'entrepôt le plus commode & le plus ſûr pour les Vaiſſeaux de la Compagnie.

CET habile & zélé Gouverneur encouragea les Habitans à le ſeconder. Il fit chercher, couper, tranſporter & façonner tous les bois convenables à la Marine: Dix-huit mois ou deux ans de travail lui firent voir tous ſes matériaux préparés. Il commença par fabriquer des pontons pour caréner, d'autres pour la décharge des Vaiſſeaux, des gabarres & des chalans pour la fourniture de l'eau & pour le tranſport des matériaux, des canons & des chaloupes pour le ſervice journalier. Il fit radouber enſuite les Vaiſſeaux de Côte, & ceux de l'Europe. En 1737, il entreprit un Brigantin, qui ſe trouva fort bien fait. En 1738, il fit conſtruire deux Bâtimens, & il mit ſur les chantiers un Navire de cinq cens tonneaux. En un mot il conduiſit ſon entrepriſe avec tant de ſuccès, qu'aujourd'hui l'on conſtruit & l'on radoube auſſi-bien les Vaiſſeaux au Port de l'Iſle de France, qu'au Port de l'Orient. Tous les Marins conviennent même que certains ouvrages s'exécutent encore plus commodément à l'Iſle de France, avec le ſecours d'une machine inventée par M. de la Bourdonnais, qui ſervant à élever & à ſuſpendre les gabarres & les pontons, les met en état d'être fort promptement réparés. Il fit, à la vûe de l'Iſle entière, l'expérience d'un ponton de cent tonneaux, qui venant à faire eau, dans un moment où l'on étoit preſſé de s'en ſervir, fut conduit à la machine & ſuſpendu, la voye d'eau repriſe, & le ponton remis à la Mer, en moins d'une heure (*m*). Dès l'âge de vingt-cinq ans, ſervant aux Indes en qualité de ſecond Capitaine, dans l'Eſcadre de M. de *Pardaillan*, il avoit imaginé une nouvelle conſtruction de rats ou de radeaux, pour faciliter les deſcentes; & cette invention donna, aux Troupes Françoiſes, la facilité de deſcendre à pied ſec en ordre de bataille (*n*). Il parle, dans un autre lieu, d'une manœuvre qu'il avoit conçûe, à la veille de rencontrer des ennemis ſupérieurs en force, pour ſauver le meilleur de ſes Vaiſſeaux, & généralement tous les Equipages. Mais n'ayant point eu l'occaſion de l'employer, il s'en eſt réſervé la connoiſſance, dans la ſeule vûe qu'elle ne puiſſe tourner à l'avantage de nos ennemis (*o*).

Machines & manœuvres inventées par M. de la Bourdonnais.

APRÈS ce curieux détail, qui ne peut être tiré d'une meilleure ſource, on regrettera de ne pas trouver ici quelque éclairciſſement ſur le progrès de la culture du Caffé dans l'Iſle de Bourbon. C'eſt un ſecret qui paroît renfermé entre les principaux Officiers de la Compagnie. Cependant on peut juger par les ſoins qu'on apporte à perfectionner les plants, & par la quantité de Caffé qui nous vient de cette Iſle, que le ſuccès répond au travail des Habitans.

Obſervations ſur le Caffé de l'Iſle de Bourbon.

ILS ont fait obſerver, dans un Mémoire adreſſé au Comptoir François de Mocka,

(*m*) *Ibidem*, pag. 15. (*n*) *Ibidem*, pag. 8. (*o*) *Ibidem*, pag. 151.

Mocka, que l'arbre de Caffé, dans leurs terres, jettoit d'abord beaucoup de branches par le haut; qu'après cinq à ſix ans, il dépériſſoit par ſon milieu; qu'enſuite les branches du bas s'étendoient beaucoup, & qu'étant fort menues & fort chargées de fruit, les unes rampoient, & celles de deſſus caſſoient au bas de la tige par le poids de ſon fruit. Ils demandoient, à ce ſujet, s'il convenoit d'élaguer l'arbre par le pied, pour l'arrêter par le haut; s'il falloit faire quelque taille aux branches, &c. Le Sieur Miran, qui réſidoit alors à Mocka, répondit „ qu'ayant obſervé que l'arbre de Caffé en „ Arabie, vivoit plus long-tems ſain & dans un état plus naturel, & que „ les Arabes ignoroient la méthode de faire des tailles aux branches d'au„ cun arbre, il croyoit que celà venoit de ce que le ſol de l'Iſle de Bour„ bon n'étoit pas ſi favorable à cet arbre. Mais, l'année ſuivante, ayant „ découvert la véritable manière dont les Arabes font leurs *ſemis*, il crut „ dès-lors que le défaut des arbres de l'Iſle de Bourbon pouvoit provenir „ de ce qu'on y faiſoit les ſemis des gouſſes entières, qui contenant deux „ grains, & par conſéquent deux germes, l'un des deux pouvoit avoir „ plus de force que l'autre, & qu'apparemment celà cauſoit le deſordre qui „ arrivoit à l'arbre de Caffé dans l'Iſle de Bourbon ".

Supplément à la Deſcription des Iles de France et de Bourbon.

C'est de-là ſans doute que le même Négociant prit occaſion de compoſer un Mémoire ſur l'origine, la culture & le commerce du Caffé, pour l'inſtruction de la Compagnie des Indes (*p*). Sa longueur ne permet pas de le rapporter; mais on en détachera quelques obſervations, qui conviennent à cet Article (*q*).

Lorsque le Caffé fut connu en France (*r*), tout ce que les Négocians en apportèrent y fut reçu avec l'empreſſement que la Nation a toûjours pour la nouveauté. Les Particuliers, qui commerçoient par Mer avec la permiſſion de la Compagnie, en firent venir du Golfe Arabique par l'Ocean; & par la Méditerranée, du Caire, & des autres Echelles du Levant. Leur profit fut conſidérable, parcequ'il ne payoit d'entrée, comme les autres marchandiſes, que cent ſols pour le cent peſant, ſuivant le tarif de 1664. Mais la liberté de ce Commerce fut ſupprimée en 1692. Les Fermiers des Aides ayant repréſenté à la Cour, que le Caffé étoit devenu ſi commun dans le Royaume, que les droits qu'ils en percevoient leur paroiſſoient trop modiques, un Particulier nommé François *Damame*, offrit de leur payer annuellement une ſomme très-conſidérable, ſi le Roi vouloit lui accorder le Privilège excluſif du Caffé, du Thé, du Sorbet & du Chocolat. Il obtint des Lettres Patentes, en forme d'Arrêt, par leſquelles il lui fut permis de vendre quatre francs la livre de Caffé; celle du meilleur Thé cent francs, cinquante francs le médiocre, & trente, le commun; le Sorbet ſix francs, & le Chocolat de même; le Cacao quinze francs; & la vanille dix-huit francs le paquet, compoſé de cinquante brins. On lui accorda auſſi de ſe faire payer trente livres de droit annuel par tous les Limonadiers de Paris, & dix livres par ceux de la Province. Le même Arrêt fixa la priſe de Caffé à

Remarques ſur le Commerce du Caffé en France.

François Damame, premier privilégié pour le vendre.

(*p*) Il eſt, dans toute ſon étendue, à la fin du Tome III. de l'Hiſtoire des Indes anciennes & modernes.

(*q*) Voyez auſſi nôtre Supplement à l'Article précédent. R. d. E.

(*r*) En 1669, ſuivant l'Auteur.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

à trois ſous & demi, celle du Thé au même prix, celle du Chocolat à huit ſous, & celle du Sorbet de même. Ce qu'on nommoit alors Sorbet étoit une liqueur fraîche, faite de ſucre, de citron, d'ambre &c., & plus compoſée que nôtre limonade.

Cette entrepriſe le ruine.

L'AVIDITÉ de ceux qui avoient obtenu le Privilège excluſif, fut preſqu'auſſitôt punie par elle-même. Le Caffé, qui ne s'étoit vendu juſqu'alors que vingt-ſept à vingt-huit ſous la livre, le Thé & le Chocolat à proportion, ſe trouvant porté tout d'un coup au double ou au triple, par ce nouveau monopole, la plûpart des Particuliers en abandonnèrent l'uſage. Il s'en vendit peu chez les Limonadiers, qui le faiſoient même très-foible; & par conſéquent la conſommation en devint fort modique. Damame lui-même demanda que le prix du Caffé fût diminué. On le mit à cinquante ſous la livre. Ce prix paroiſſant encore exceſſif au Public, Damame ſe vit ruiné dans ſon entrepriſe, & le Privilège fut révoqué. L'année ſuivante 1693, on le convertit en un droit d'entrée de dix ſous par livre peſant, au profit des Fermes du Roi; après quoi il fut permis à tous les Marchands & Négocians d'en faire librement le Commerce.

Privilège accordé à la Compagnie des Indes.

CET ordre avoit duré trente ans, lorſqu'en 1723, Sa Majeſté accorda le Privilège excluſif du Caffé, à la Compagnie des Indes, pour aſſurer de plus en plus, aux Actionnaires de la Compagnie, un revenu fixe, qui pût leur fournir tous les ans un dividende certain de cent cinquante livres pour chaque Action. Il falloit que le prix du Caffé eût été porté bien haut les années précédentes, puiſque ſuivant le même Arrêt, la conceſſion de ce Privilège, qui n'en augmentoit pas le prix, déclaroit qu'il ne pourroit être porté à plus de cent ſous, la livre de ſeize onces. Mais la Compagnie, ſentant qu'à ſi haut prix, la conſommation, & par conſéquent le profit, en ſeroient fort modiques, s'eſt volontairement réduite à la moitié du prix accordé.

LE tranſport du Caffé, dans les Villes du Royaume, fit naître une nouvelle difficulté pour les droits de paſſage. Les Commis des Fermes avoient commencé à ſe les faire payer dans quelques Villes: mais ils furent condamnés à rendre l'argent qu'ils avoient exigé. Comme il étoit trop embarraſſant de peſer toute une cargaiſon de Caffé pour prendre dix ſols par livre, la Compagnie propoſa aux Fermiers Généraux un abonnement général pour cette partie. Un Arrêt du Conſeil règla qu'elle payeroit, chaque année, vingt-cinq mille livres aux Fermes, pendant toute la durée de ſon Privilège; & moyennant cette ſomme, le Caffé fut déſormais affranchi de toutes ſortes de droits. Enſuite, les Fermiers Généraux ayant reconnu de la diſproportion entre cette ſomme & le bénéfice de la Compagnie des Indes, obtinrent la révocation de cet Arrêt d'abonnement, & le rétabliſſement des dix ſous pour chaque livre. Mais, en dédommagement, la Compagnie obtint du Roi cinquante mille livres annuelles ſur le Tréſor Royal (*s*).

Différentes eſpèces de Caffé.

LES Négocians de Marſeille firent long-tems valoir la franchiſe de leur Port, pour être exempts du Privilège excluſif de la Compagnie, & pour ob-

(*s*) Cet Arrêt eſt du 5 Juin.

obtenir du moins une diminution des dix ſous par livre. Mais la faveur qu'on leur accorda ſe réduiſit à la permiſſion de faire venir du Caffé d'Alexandrie, du Caire, & des autres Echelles du Levant, à condition de le vendre à la Compagnie ſur le pied qu'il ſeroit en Hollande au jour qu'ils en feroient la vente, à la déduction des fraix & des droits de la Ferme Générale, ou de le tranſporter à l'Etranger. Ce qu'on appelle *Caffé de Marſeille*, & que l'on achéte des Turcs, ſur les Ports de la Méditerranée, n'eſt donc pas différent de celui de Mocka, que la Compagnie vend à l'Orient. L'un & l'autre viennent également de l'Arabie heureuſe, par les Ports de Mocka, d'Hodeida, & Lahaya. Perſonne n'ignore que celui de Bourbon n'a pas la même qualité, quoique l'expérience apprenne qu'il ſe perfectionne de jour en jour.

On en diſtingue une troiſième eſpèce, inférieure encore à la ſeconde. C'eſt le Caffé qu'on a commencé à tirer de l'Amérique en 1732. Les Habitans de la Martinique, de Saint-Domingue, & de quelques autres Iſles occupées par les François, repréſentèrent au Conſeil, qu'ayant perdu depuis quelques années tous leurs Cacaoyiers, ils avoient fait, pour ſe dédommager de cette perte, des plantations de Caffiers, qui avoient eu tant de ſuccès, qu'elles produiſoient beaucoup plus de Caffé qu'ils n'en pouvoient conſommer. Un Arrêt du 27 de Septembre 1732, leur permit d'envoyer leur Caffé en France, dans les Ports du Royaume, à l'exception de l'Orient; à condition néanmoins qu'il y ſeroit en entrepôt, & qu'il n'en pourroit ſortir que ſur la permiſſion de la Compagnie, pour être porté à l'Etranger. Cette première grace ne ſuffiſoit pas, pour mettre les Inſulaires François en état de tirer de leurs plantations tous les avantages qu'ils en pouvoient eſpérer. Ils ſupplièrent le Conſeil d'y joindre la liberté du commerce & de la conſommation dans le Royaume: faveur importante, qui leur fut accordée par un Arrêt du 29 de Mai 1736, à la charge de payer pour droit d'entrée, dans les Bureaux des Fermes, dix livres par cent de poids, ſans excepter le Caffé qui provient de la traite des Négres (*t*).

(*t*) Hiſtoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. pages 431 & précédentes.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVme SIÈCLE.

QUATORZIÈME PARTIE.

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES AUX INDES ORIENTALES PAR LE SUD-OUEST.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

ON le répéte à l'honneur des Hollandois; rien n'eſt ſi glorieux pour leur Nation, que l'ardeur & la conſtance avec leſquelles ils ſurmontèrent les premiers obſtacles qui s'oppoſèrent à leur Commerce. Les Provinces-Unies n'avoient pas encore pris l'eſſor, qui devoit les mettre en état de meſurer leurs forces maritimes avec celles du Portugal & de l'Eſpagne. Leurs Marchands, loin de s'ouvrir une route aux Indes Orientales par les armes, ne penſoient qu'à s'y gliſſer par des entrepriſes clandeſtines & par des voyes détournées. Après quelques Voyages haſardés ſur les traces de leurs Ennemis, c'eſt-à-dire, par le Cap de Bonne-Eſpérance (*a*), ils tournèrent leurs voiles vers le Nord, ſous la conduite de Balthaſar *Moucheron*, qui entreprit, en 1594, de découvrir, par cette voye, un paſſage aux Royaumes du Cathay & de la Chine (*b*). Mais ce grand deſſein n'ayant pas eu le ſuccès qu'ils s'étoient promis, ils réſolurent, ſans l'abandonner entièrement (*c*), de faire prendre un autre tour à leurs eſpérances, par la route que *Magellan* avoit

(*a*) Voyez les premiers Voyages des Hollandois, au Tome X. de ce Recueil.

(*b*) C'eſt préciſément le contraire. Le Voyage de Houtman, par le Cap de Bonne-Eſpérance, ſuivit cette première entrepriſe. R. d. E.

(*c*) Nous avons les Relations des premiers Voyages au Nord, & leur place eſt annoncée dans ce Recueil.

avoit ouverte aux Eſpagnols (*d*), & dans laquelle ils ſe flattèrent du moins que les difficultés & la longueur ſeroient avantageuſement compenſées par la liberté de la Navigation. INTRODUCTION.

QUOIQUE l'infortune de Magellan, qui périt dans le cours de ſa glorieuſe expédition, nous ait privés du Journal de ce fameux Voyageur, on trouve l'explication de ſes vûes dans les Hiſtoriens Eſpagnols & Portugais; & la plûpart des circonſtances de ſon Voyage, dans une courte Relation du Chevalier *Pigaphetta*, que le ſeul goût des avantures extraordinaires avoit porté à s'embarquer avec lui. Ce petit Ouvrage, publié en Italien, dans le Recueil de *Ramuſio*, a paſſé dans nôtre langue par une traduction fort ancienne (*e*), qui n'en eſt même que l'extrait (*f*). Comme c'eſt l'unique témoignage oculaire qu'on ait jamais eu ſur un ſi grand événement, cette qualité doit faire obtenir grace à l'Auteur pour quelques excès de crédulité ou d'ignorance, & ne permet pas de lui refuſer un rang honorable dans ce Recueil. Cependant on ne le place que dans cette Introduction, parcequ'il ne donnoit aucune deſcription ſupportable des découvertes de ſon Héros. Relation du Chevalier Pigaphetta.

(*d*) La Compagnie des Indes Orientales n'en continuoit pas moins ſes Voyages par le Sud-Eſt, & ce fut une Société particulière de Marchands de Rotterdam, qui réſolut de faire prendre l'autre route à ſes Vaiſſeaux. R. d. E.

(*e*) Le ſeul Exemplaire que j'en ai pu trouver eſt de la Bibliothéque des RR. PP. Barnabites de Paris, imprimé en Gothiques, ſans datte & ſans nom d'Imprimeur, *in*-12. Il commence ainſi: „ Le Voyage & navigation aux Iſles de Molluque, deſcript & faict de noble homme Anthoine Pigaphetta, Vincentin, Chevalier de Rhodes, preſentée à Philippe de Villiers Liſle Adam, Grant-Maître de Rhodes; commence ledit Voyage l'an mil-cinq cens dix-neuf, & de retour mil CCCCC XXII, le huitième jour de Septembre——". Au dernier Chapitre, on lit pour concluſion: „ Le huitième jour de Septembre mirent l'ancre au Port de Seville. Et deſchargerent toute l'artillerie, rendirent graces à Dieu, en chemiſe, nuds pieds, & torches en la main. Le lendemain Anthoine Pigaphetta alla à Valdoli, où étoit l'Empereur Charles. Et ne lui preſenta or ne argent, ne choſe précieuſe digne d'ung ſi grand Seigneur, mais ung Livre eſcript de ſa main, où étoient les choſes paſſées de jour en jour de leur Voyage. Et de-là ſe partit à aller en Portugal, au Roi Joan, & diſt les choſes que avoient veu tant des Eſpaignols que des ſiens. Puis par Eſpaigne vint en France, & preſenta & feit aucun don des choſes de l'autre Hemiſphere à la Mère du Très-Chrétien Roi de France, nommé François, Madame la Régente. Puis vint en l'Italie, & preſenta le Livre de ſa fatigue à Philippe de Villiers, Grant-Maître de Rhodes ".

(*f*) Auſſi lit-on à la dernière page; „ Ici finit l'extrait dudit Livre, tranſlaté de Italien en François ".

§. II.

Voyage de Ferdinand Magalhanes, ou Magellan.

MAGELLAN. 1519.

QUELQUES années après la découverte des Iſles Moluques, Magellan, Portugais de Nation, qui avoit porté les armes ſous Dom Alfonſe d'Albuquerque, & qui étoit à Malaca, en 1511, lorſque cet illuſtre Viceroi des Indes en achevoit la conquête, prit le parti de retourner en Europe, dans l'eſpérance d'y faire ſervir, à ſa fortune, les lumières qu'il devoit à ſon expérience. Il étoit parent de François *Serrano*, qui Origine des projets de Magellan.

MAGELLAN. 1519. commandoit aux Moluques, après avoir découvert ces Iſles pour le Portugal. Diverſes connoiſſances, qu'il avoit recueillies de ſes diſcours & de ſes écrits, ſembloient lui promettre, à la Cour du Roi Emmanuel, des faveurs qu'il eut le chagrin de n'y pas obtenir. Son reſſentiment le fit paſſer à celle de Caſtille, où l'Empereur Charles-Quint jugea mieux de l'importance de ſes offres, & rendit plus de juſtice à ſon mérite (*a*).

Il quitte le Portugal pour s'attacher à l'Eſpagne.

Comment il fait entrer Charles-Quint dans ſes vûes.

IL eut de profondes conférences avec les Aſtronômes & les Géographes de cette Cour. Le réſultat fut de repréſenter, au Conſeil, que ſuivant la déciſion du Pape Alexandre VI, entre les Couronnes de Caſtille & de Portugal (*b*), les Iſles Moluques, dont les Portugais étoient demeurés en poſſeſſion, devoient paſſer pour des Iſles Occidentales, & par conſéquent ſe trouvoient compriſes dans les bornes des conquêtes Caſtillanes. Magellan prouva ſon opinion, non-ſeulement par des raiſonnemens mathématiques, mais par des Lettres même de François Serrano, qui avoit fait la découverte de ces Iſles pour le Roi Emmanuel. Enſuite, il propoſa au Conſeil de lui donner quelques Vaiſſeaux bien armés, avec leſquels il trouvoit, dans ſes lumières, l'eſpérance de découvrir un paſſage de l'Amérique Méridionale aux mêmes Iſles. Charles-Quint, qui avoit pris une haute opinion de ſon habileté, & qui voyoit ſes raiſons appuyées du témoignage d'un Portugais auſſi renommé que Serrano, ne balança plus à lui accorder toute ſa confiance. Il fit équiper, dans le Port de *Saint-Lucar*, une Flotte de cinq Vaiſſeaux, dont il lui donna le commandement.

Il part avec une Flotte de cinq Vaiſſeaux.

MAGELLAN ſe rendit d'abord au Bréſil. Il rangea long-tems des Côtes inconnues, d'où prenant ſon cours au Sud, il découvrit l'embouchure d'une grande Rivière (*c*), proche de laquelle il remarqua que la Côte commençoit à s'élever. Enſuite il apperçut des montagnes, dont le ſommet ſe perdoit

Il perd un Vaiſſeau.

(*a*) Pigaphetta raconte ce qu'il apprit en paſſant aux Moluques, en 1521. „ N'y avoit point encore ſept mois que François „ Serran, Portugalois, Capitaine Général du „ Roi de Ternate, contre le Roi de Tidor, „ étoit mort. Et feit tant que contraignit le „ Roi de Tidor de donner une ſienne fille „ pour femme au Roi de Ternate, & quaſi „ tous les fils des principaux pour ôtages, „ & depuis la paix faicte entr'eulx, ung jour „ François Serran vint en Tidor pour acheter girofle; & le Roi le fit empoiſonner „ avec feuilles de betre (*betel apparemment*), „ & ne véquit ſi-non quatre jours. Le Roi „ le voulut faire enſépulturer ſelon ſa loi; „ mais trois Chrétiens, ſes ſerviteurs, ne le „ permirent. Il laiſſa ung fils & une fille petite, d'une femme qu'il print en Java la „ grande. Ceſtui étoit grand ami & parent „ du Capitaine Général Magalianes, & fut „ cauſe de le mouvoir à ſon entreprinſe. Car „ pluſieurs fois lui étant Capitaine des Moluques, lui avoit eſcript qu'il étoit-là. Et „ pour ce que Dom Emmanuël, Roi de Portugal, ne voulut accroître la proviſion de „ Magalianes, ſeulement d'un teſton, par „ mois, pour ſes bienfaicts, il vint en Eſpaigne, & eut du Roi tout ce que voulut „ demander ". *Pag.* 57 & 58.

Nota. Valentyn dit que ce furent les Ternatois, qui empoiſonnèrent François Serran, après avoir fait mourir leur Roi, nommé *Bajang-Ullah*, parcequ'il favoriſoit trop les Portugais; quoique divers Auteurs de cette Nation prétendent, que ce fut à un feſtin du Roi de Tidor, & par ſon ordre, pour punir ce Prince du mépris qu'il faiſoit de l'amitié des Caſtillans, que le premier avoit reçus dans ſon Iſle. Quant à Serran, Argenſola remarque, qu'il s'étoit mis en Mer, pour retourner en Portugal, dans le tems que Magellan faiſoit voile vers les Manilles, & qu'ils moururent tous deux en un même jour. R. d. E.

(*b*) Voyez la grande Introduction, à la tête du Tome I. de ce Recueil.

(*c*) La Rivière de *Saint-Julien*, à cinquante degrés de Latitude Méridionale.

doit dans les nues, & qui paroiſſoient couvertes de neige. Un des cinq Vaiſſeaux, qui fut détaché pour reconnoître cette Côte, fit un triſte naufrage entre les rochers. L'Equipage fut ſauvé; mais cette diſgrace & la rigueur du froid répandirent la conſternation ſur les quatre autres Vaiſſeaux, dont la plûpart des Soldats étoient des Portugais bannis. Elle produiſit des murmures, qui eurent bien-tôt la force de faire élever la voix aux Mutins, juſqu'à déclarer que le paſſage qu'on leur faiſoit chercher étoit impoſſible, & qu'ils vouloient retourner en Europe. Magellan, ne ſe promettant rien de la douceur, fut obligé d'en condamner quelques-uns à la mort, & d'en punir d'autres par la déſertion (*d*). Une rigueur ſi juſte arrêta le deſordre. On continua la navigation, l'eſpace d'environ cinquante lieues, après leſquelles on découvrit un enfoncement, qui avoit toutes les apparences d'un Détroit. MAGELLAN. 1519.

Le Capitaine Général compara toutes ſes lumières. La nature des vents, celle des courans, & la vûe de quelques fanons de baleine, que la Mer avoit jettés ſur le rivage, furent les premiers fondemens ſur leſquels il établit ſes conjectures (*e*). Enſuite, tout s'accordant à les confirmer, il ne douta plus qu'il ne fût à l'entrée d'un Canal de communication, qui joignoit la Mer du Nord & celle du Sud. Cette agréable idée jetta les quatre Equipages dans des tranſports de joye, qui furent célébrés par des fêtes. Ils donnèrent, au Détroit, le nom de *Magellan*, qu'il ne ceſſera jamais de porter. Mais les vivres étoient conſidérablement diminués. On ne prévoyoit aucune reſſource dans une route ignorée. Les plaintes recommencèrent avec tant de violence, qu'elles ne purent être appaiſées que par de nouveaux ſupplices. Magellan fit mettre un de ſes Vaiſſeaux à l'avant, pour chercher le paſſage. Ce Vaiſſeau même, au mépris des ordres du Général, reprit, pendant les ténèbres, la route de Seville, d'où l'on avoit fait voile depuis huit mois. Comment il découvre le Détroit auquel il donne ſon nom.

Une perfidie ſi peu ménagée jetta Magellan dans un mortel chagrin; mais elle ne l'empêcha point d'embouquer le Détroit, avec les trois Vaiſſeaux qui lui reſtoient. Il y entra le 21 d'Octobre 1520; & le 28 de Novembre, il en ſortit, pour faire voile dans la Mer du Sud. Avant que de repaſſer la Ligne, & vers le quinzième degré de Latitude Méridionale, il découvrit deux Iſles, qu'il nomma les *Infortunées*, parceque dans le beſoin où il étoit de toutes ſortes de ſecours, il n'y trouva que des oiſeaux & des arbres. Dans l'eſpace de trois mois & vingt jours, il fit quatre mille lieues dans une Mer qu'il nomma *Pacifique*, parcequ'il n'y eſſuya aucune tempête, & qu'il n'y vit pas d'autre terre que ces deux Iſles (*f*). Le 6 de Mars, il Son courage pour le paſſer. 1520. Pourquoi il donne le nom de Pacifique à la Mer du Sud.

(*d*) On a déja remarqué qu'en Mer, *déſerter* un homme, c'eſt l'abandonner ſur une Côte déſerte.

(*e*) Pigaphetta nous apprend que le Capitaine Général ſavoit qu'il devoit faire ſa navigation „ par ung Détroict moult occult, „ comme avoit vû en la treſorerie du Roi „ de Portugal, en une Carte faicte par ung „ excellent homme, nommé *Martin de Bo-* „ *hemia* ". *Pag.* 11.

(*f*) Carreri, qui paroît avoir conſulté la Relation de Pigaphetta, ne laiſſe pas de commettre ici autant d'erreurs qu'il écrit de mots. *Tome V. pag.* 240 *& ſuiv.* D'autres Ecrivains, qui l'ont ſuivi, ſont tombés dans les mêmes fautes. Rien ne m'oblige de les relever. Mais j'en appelle à nôtre ſource commune: „ Ils débouchèrent du Détroict le 28 „ de Novembre, an mil cinq cens vingt, & „ furent trois mois & vingt jours ſans pren- „ dre

MAGELLAN. 1521.

il en découvrit deux petites, qui étoient du nombre de celles qu'on a nommées depuis les *Mariannes*, & qu'il nomma *Iſles des Larrons*, parcequ'il y avoit éprouvé le penchant que les Inſulaires ont pour le vol. Le 10, il deſcendit au rivage d'une terre haute, nommée *Zamal*, à trente lieues de l'Iſle des Larrons. On voyoit de-là d'autres Iſles, dont l'une ſe nomme *Zuloan*, habitée par une Nation douce & ſociable. Il s'approcha de celle d'*Humunu*, qu'il nomma l'*Iſle des bons Signes*, parcequ'il y avoit trouvé deux fontaines d'eau très-claire, quantité de corail blanc, & divers arbres chargés de fruits. Cette Iſle, qui eſt voiſine du Cap de *Guigan*, porte aujourd'hui le nom de *la Encantada*. Magellan donna celui de *Saint-Lazare* à tout cet Archipel, parcequ'il y étoit arrivé le Samedi avant le Dimanche de la Paſſion, qu'on appelle en Eſpagne, *Dimanche de Saint-Lazare* (*g*).

Il arrive à l'Iſle de Sebu.

EN portant le cap au Nord, il arriva heureuſement à *Sebu*, Iſle bien peuplée, & d'environ douze lieues de circuit, qui n'a guères aujourd'hui d'autre mérite, que celui d'avoir été ſon tombeau (*b*). Le Roi, qui étoit en guerre contre le Roi de *Mathar* (*i*), ſon voiſin, non-ſeulement fit un bon accueil aux trois Vaiſſeaux étrangers, mais embraſſa la Religion Chrétienne, avec la Reine ſa femme, leurs enfans & huit cens de leurs Sujets. La croix fut élevée, le jour de la Pentecôte; on célébra la Meſſe, & Magellan prit poſſeſſion de l'Iſle, au nom de l'invincible Charles-Quint. Il battit deux fois les Ennemis du Roi de Sebu: mais il eut le malheur d'être tué dans un troiſième combat. La plûpart des Eſpagnols & des Portugais, qui l'avoient ſuivi, partagèrent ſon ſort. A peine en reſta-t'il quelques-uns, pour porter aux Vaiſſeaux la nouvelle de leur perte. Le Roi, qui n'avoit embraſſé le Chriſtianiſme que par une lâche politique, renonça auſſi-tôt à ſes engagemens. Son Ennemi lui offrant la paix, à condition que tous les Etrangers fuſſent maſſacrés, il les fit inviter à un feſtin; & vingt-quatre des principaux de la Flotte, qui ſe livrèrent à lui ſans défiance, furent aſſaſſinés dans la chaleur de la joye. *Duarte-Barboſa*, Parent & Succeſſeur de Magellan, fut de ce malheureux nombre. Les Eſpagnols attribuent ce deſaſtre, à un Nègre, mal-traité par Barboſa, qui avoit fait entrer le Roi dans ſes projets de vengeance.

Sa mort.

Vingt-quatre de ſes Officiers ſont aſſaſſinés.

Ses Vaiſſeaux réduits à deux.

LES Equipages des trois Vaiſſeaux étoient réduits à cent quatre-vingt hom-

„ dre choſe aucune. Et mangerent biſcuit.
„ Et quand n'en eurent plus, mangerent la
„ poudre d'icelui, avec les vers à poignée,
„ puant grandement de l'urine des ſouris.
„ Burent eau jaune, jà corrompue de plu-
„ ſieurs jours. Et mangerent certaines peaux,
„ très dures, pour le ſoleil, pluie & vent.
„ La ſouris ſe vendoit demi ducat, ou ung
„ ducat. A aucuns, les gencives croiſſoient
„ deſſus les dents, tant en haut qu'en bas;
„ ſi que ne pouvoient manger, & ainſi mou-
„ roient.... En ces trois mois & vingt jours,
„ allerent quatre mille lieues en un gouffre,
„ par la Mer Pacifique". *Pag.* 13. Plus haut, *pag.* 10, Pigaphetta dit nettement que Magellan s'arrêta près de cinq mois au Port de la Rivière de Saint-Julien. Comment Carreri peut-il ne lui faire employer que trois mois & douze jours de navigation juſqu'à ſa ſortie du Détroit? Mais il confond tout, & met devant ce qui doit être après.

Nota. Ce n'eſt viſiblement qu'un défaut de ponctuation, qui peut autoriſer ce reproche. R. d. E.

(*g*) Pigaphetta, pag. 19.

(*b*) Voyez ci-deſſous, la Deſcription des Philippines, dans le Volume ſuivant.

(*i*) Ou plutôt *Matan*. R. d. E.

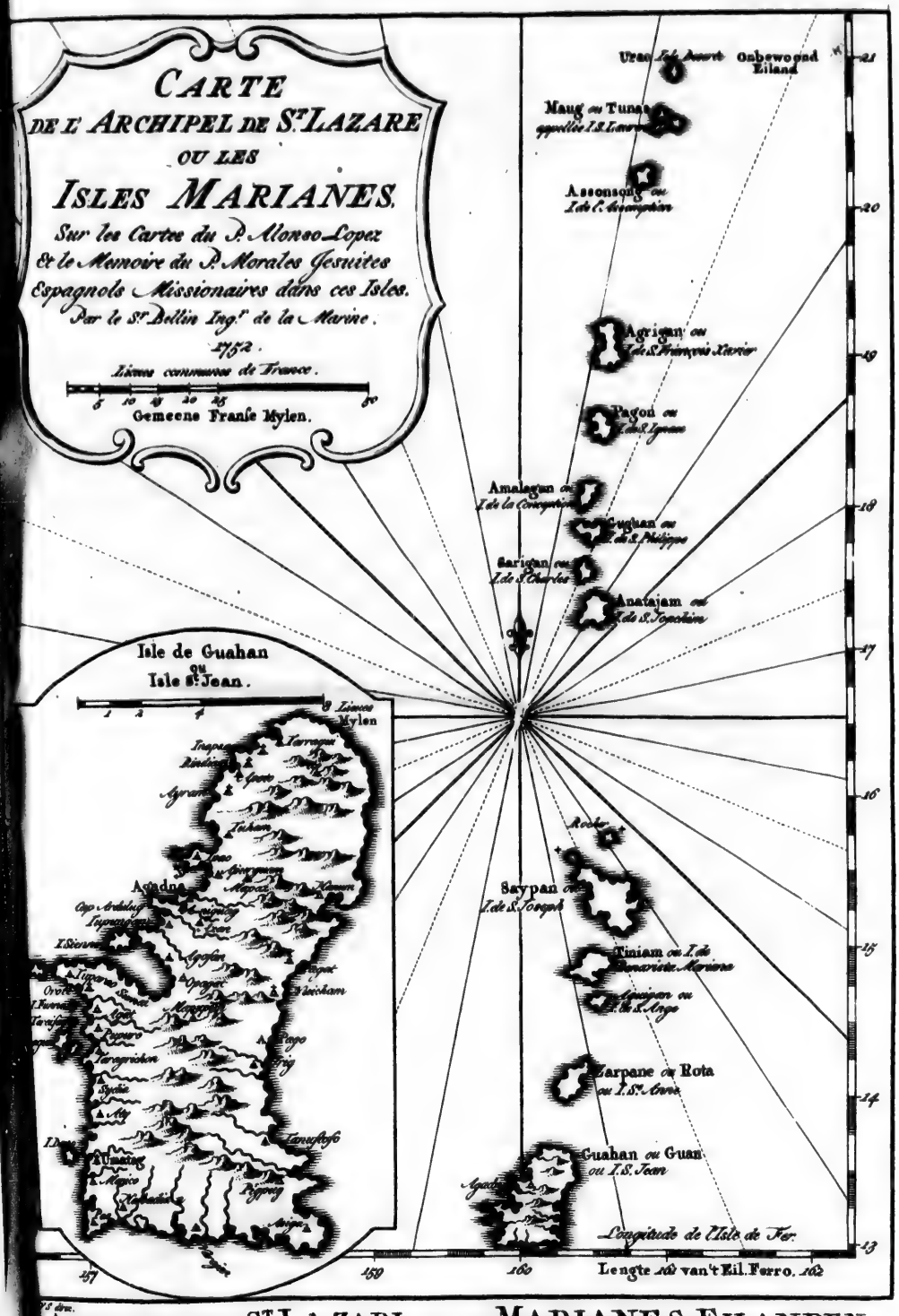

ARCHIPELAGUS St LAZARI OF DE MARIANES EILANDEN,
volgens de Kaarten en Schriften der Spaansche Zendelingen Jesuiten Door den Hr Bellin.

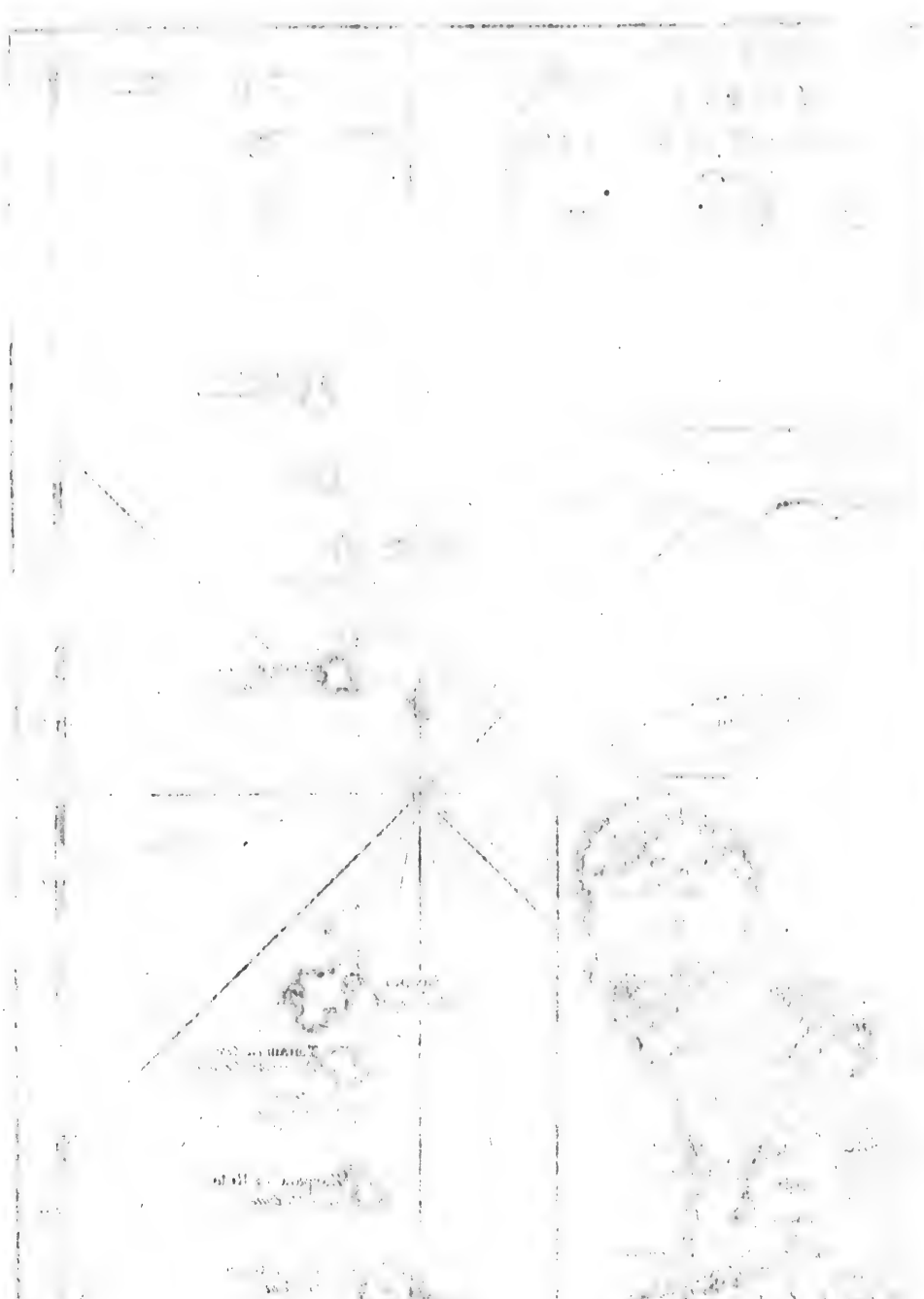

hommes, qui, ne ſe jugeant pas aſſez forts pour les conduire, prirent le parti d'en brûler un, & de ſe rendre aux Moluques avec les deux autres. Juan de *Carvallo*, qu'ils avoient reconnu pour leur Chef, fit voile à l'Eſt-Sud-Eſt; mais, en arrivant à la pointe de *Bool* & de *Panglao*, la crainte de l'*Iſle des Noirs*, qu'il crut reconnoître à ſa deſcription, lui fit prendre le parti de tourner vers *Quipit*, ſur la Côte de Mindanao. De-là il ſe rendit à *Borneo*, où il prit des Pilotes Moluquois. Enſuite revenant par *Los-Cagayanes*, *Xolo*, *Taguima*, *Mindanao*, *Sarragan* & *Sanguil* (*k*), il mouilla le 8 de Septembre, à Tidor. Il y fut reçu fort humainement, parceque la Flotte Portugaiſe n'étoit point alors aux Moluques. Le Roi lui permit d'y élever un Comptoir, & de charger du girofle. Les deux Vaiſſeaux remirent en Mer, & firent voile vers l'Eſpagne. Mais l'un des deux, qui ſe nommoit la *Trinité*, ſe trouva ſi peu capable de réſiſter aux flots, qu'il retourna aux Moluques, où il tomba bien-tôt entre les mains des Portugais. L'autre, nommé la *Victoire*, après avoir reconnu Amboine, les Iſles de Banda, Solor & Timor, prit la route du Cap de Bonne-Eſpérance, en s'éloignant toûjours de la Côte des Indes, pour éviter les Ennemis de l'Eſpagne. Cependant la diſette des vivres (*l*), l'ayant forcé de relâcher à Saint-Jago, une des Iſles du Cap Verd, il y perdit treize hommes, qui furent enlevés par les Portugais; ce qui ne l'empêcha point d'arriver à Seville le 8 de Septembre 1522, après une navigation de trois ans & quelques jours, pendant leſquels il avoit fait quatorze mille quatre cens & ſoixante lieues (*m*).

Ils ſe rendent aux Moluques.

L'un y eſt pris.

Retour de l'autre à Seville.

Effets de la découverte du Détroit de Magellan.

La découverte du Détroit de Magellan fut regardée, par toutes les Nations de l'Europe, comme un avantage commun, auquel, tous les Navigateurs avoient le même droit; & les efforts, que la Couronne d'Eſpagne fit en divers tems, pour en exclure les Etrangers, n'aboutirent qu'à d'exceſſives dépenſes, dont elle reconnut enfin l'inutilité (*n*). On vit les Anglois tenter cette route, avec d'autant plus d'audace, qu'aux périls du Détroit, que l'exemple de Magellan leur avoit appris à ſurmonter, ils avoient à joindre les oppoſitions dont ils étoient menacés par les Eſpagnols. François *Drake*

(*k*) La même Iſle que *Sangir*. R. d. E.

(*l*) Pigaphetta fait une remarque aſſez bizarre, à l'occaſion d'un grand nombre de Matelots qui moururent de faim ou de maladie. „ En ce tems, dit-il, leur moururent vingt-„ un hommes; & ſi Dieu ne leur eût donné „ bon tems, euſſent été tous morts de faim. „ Et quand jettent Chrétiens en la Mer, ils „ vont au fond, le viſage deſſus; & les Indiens „ vont le viſage deſſous". *Pag.* 75.

(*m*) *Ibidem.* De ſoixante hommes, qu'il avoit en partant des Moluques, il n'en reſtoit que dix-huit. Cet heureux Vaiſſeau fut conſervé précieuſement à Seville, juſqu'à-ce qu'il périt de vieilleſſe. Sebaſtien *Cano*, qui le commandoit, homme d'une expérience conſommée dans la Marine, ſe trouve comme aſſocié à l'immortalité de Magellan, pour avoir rapporté, en Eſpagne, la nouvelle de ſa découverte, en y ramenant le ſeul reſte de ſa Flotte. Il mourut, en 1526, le 4 d'Août, dans la Mer du Sud, où il avoit entrepris un nouveau Voyage avec une Flotte de ſept Vaiſſeaux, commandée par Dom-Jofre de *Loayſa*, Chevalier de Malte. Ce Général étant mort, le dernier de Juillet, Cano, qui devoit lui ſuccéder, ne jouit de l'honneur du commandement que pendant quatre jours. *Carreri; Tom. V. pag.* 244. On verra ailleurs les ſuites de la découverte des Philippines, dans la Deſcription de ces Iſles.

(*n*) Elle fit bâtir, comme on le verra dans la ſuite, une Ville ſur le bord du Détroit, pour en fermer ce paſſage.

MAGELLAN. 1521.

Drake & Jean *Winter* (*o*) paſſèrent heureuſement dans la Mer du Sud en 1578. Thomas *Candiſh* fit le même Voyage en 1586. André *Merrick* ne le fit pas avec moins de bonheur en 1589 (*p*).

LES Hollandois ne penſèrent à ſuivre les traces de leurs voiſins, qu'après avoir tenté d'autres voyes par le Nord; & ce ne fut pas même la Compagnie des Indes Orientales, qui leur ouvrit ce chemin. George *Spilberg*, & Sebald *de Weert*, les premiers de leur Nation, qui ayent paſſé le Détroit de Magellan (*q*), commandoient les Flottes de quelques Marchands particuliers. Olivier *de Noort*, dont on va lire la Relation, ne tenoit auſſi ſa Commiſſion que d'une Compagnie détachée. Mais on apprendra, dans la Relation de *le Maire*, qui doit ſuivre celle de de Noort, par quelles loix & quels intérêts le Commerce des Provinces-Unies étoit alors diviſé (*r*).

(*o*) Hackluyt obſerve que Winter, ayant repaſſé le Détroit, en 1579, fut le premier Chrétien qui eût cette gloire, malgré les faux récits des Eſpagnols, qui publioient, qu'il étoit impoſſible de rentrer, de la Mer du Sud dans celle du Nord, par le Détroit de Magellan. *Recueil de Hackluyt*, pag. 748.

(*p*) On a, dans Hackluyt, les Journaux de tous ces Voyages; mais les uns ne méritent pas l'honneur de la traduction, & les autres trouveront place dans les Voyages autour du Monde.

(*q*) Les premiers Vaiſſeaux Hollandois qui ayent paſſé ce Détroit, furent ceux de la Flotte de Jacques *Mahu*, de Rotterdam, qui mit à la voile le 27 de Juin 1598. Williams *Adams*, ſon Pilote, qu'on a vû, dans la ſuite, grand Seigneur au Japon, a fait la Relation de ce malheureux Voyage. Elle eſt inſérée à la fin de nôtre ſecond Volume. Sebald *de Weert* commandoit un des Vaiſſeaux de l'Amiral Mahu; mais les déſaſtres qu'il eſſuya à la ſortie du Détroit, l'obligèrent d'y rentrer & de revenir en Hollande. Enfin, George *Spilberg*, loin d'avoir précédé Olivier *de Noort*, ne prit la même route que ſeize ans après. M. Prevoſt a évité ces erreurs, dans le Volume ſuivant, où il donne les Extraits des Journaux de de Weert, & de Spilberg. R. d. E.

(*r*) On préfére ici le Journal de de Noort, à ceux de Spilberg & de de Weert, parcequ'il eſt plus inſtructif, & qu'il peut mieux ſervir à jetter du jour ſur la Relation de Pigaphetta.

Voyage d'Olivier de Noort, aux Indes Orientales, par le Sud-Oueſt.

OLIVIER DE NOORT. 1598.

Introduction.

UNE Compagnie, formée en 1598 (*a*), équipa, dans les vûes qu'on vient d'expliquer, deux Vaiſſeaux, le *Maurice* & le *Frederic-Henri*, avec deux Yachts nommés la *Concorde* & l'*Eſpérance*, qui portoient enſemble deux cens quarante-huit hommes d'Equipage. Olivier *de Noort* (*b*), qui fut choiſi pour commander cette petite Flotte, montoit le *Maurice*, avec la qualité d'Amiral. Jacques Claaſz d'*Ulpenda*, prit celle de Vice-Amiral, ſur le *Frederic-Henri*. Pierre *de Lint* eut le commandement du Yacht la *Concorde*; & Jean *Huidecooper*, celui de l'*Eſpérance*.

Départ de Rotterdam.

ON mit à la voile, de Rotterdam, le 13 de Septembre, après avoir fait,

aux

(*a*) Ses Chefs étoient Pierre *Van Beveren*, Hugues *Gerritz*, & Jean *Benninck*.

(*b*) Il étoit d'Utrecht.

aux Equipages, la lecture du fameux Réglement, nommé l'*Artykel-Brief*, qui avoit été confirmé, depuis peu, par l'autorité du Prince Maurice, & ſur lequel tout le monde prêta ſerment. Un Pilote Anglois, qui avoit fait le même Voyage avec Thomas *Candish*, étoit le ſeul Guide à qui les Hollandois puſſent accorder leur confiance. Ils arrivèrent, le 10 de Décembre, à la vûe de l'*Iſle du Prince*. Le parti qu'ils prirent d'y deſcendre, pour ſe procurer quelques rafraîchiſſemens, mériteroit peu d'être remarqué, ſi le traitement qu'ils y reçurent des Portugais, & qui fut une des premières ſources de leur haine pour cette Nation, ne devoit ſervir d'éclairciſſement à des circonſtances plus importantes. Olivier de Noort. 1598.

Ils jettèrent l'ancre ſur ſeize braſſes, au Nord-Oueſt de l'Iſle. Daniel *Gerrits*, un des premiers Commis, fut envoyé à terre dans une Chaloupe, & revint ſans avoir découvert aucun Habitant. Sur ſon récit, le Général fit armer deux Chaloupes & un Canot, d'environ quarante hommes, qui entrèrent ouvertement dans le Port, en arborant les banières de paix. Auſſitôt les Inſulaires leur dépêchèrent une Barque, avec les mêmes ſignes, & leur firent offrir, non-ſeulement des vivres pour leur argent, mais encore la liberté de deſcendre, & de faire paiſiblement leur Traité. Gerrits, qui portoit le Pavillon blanc, étant deſcendu le premier, fut bien reçu de quelques Portugais, & ne fit pas difficulté de monter vers le Fort, accompagné de trois autres Officiers. Ils y furent invités à ſe rafraîchir, avec tous les témoignages d'amitié, qui pouvoient leur inſpirer de la confiance. On envoya même au rivage, pour ſolliciter le Commandant des Chaloupes, de venir prendre part à la joye. Il s'en défendit, par la ſeule fidélité qu'il crut devoir à ſes fonctions. Les Portugais, perdant l'eſpoir d'attirer un plus grand nombre de victimes, ſe jettèrent ſur les quatre Officiers, qui étoient en leur pouvoir, maſſacrèrent, du premier coup, le Commis, & *Melis*, ce même Pilote Anglois qui devoit ſervir de Guide à la Flotte. Un autre fut tué en s'efforçant de défendre ſa vie. Le quatrième s'échappa heureuſement par la fuite. Les Hollandois, qui étoient ſur la rive, le voyant courir vers eux avec la dernière précipitation, comprirent qu'ils étoient trahis, & ſe hâtèrent de rentrer dans leurs Chaloupes. Mais ils furent pourſuivis juſques dans l'eau; & les Portugais leur tuèrent, dans les Chaloupes mêmes, deux hommes, dont l'un étoit Corneille de Noort, frère du Général (*c*). Sources de haine entre les Portugais & les Hollandois. Hollandois trahis & maſſacrés.

Cette funeſte nouvelle ne put être portée à la Flotte, ſans y exciter l'indignation & la fureur. On réſolut de faire avancer les quatre Vaiſſeaux dans la Baye; & ſix-vingt hommes, qui deſcendirent ſans oppoſition, marchèrent enſeignes déployées vers le Fort, dans l'eſpérance de l'emporter, & d'y ſignaler leur vengeance. Mais ils apperçurent bien-tôt un grand nombre de gens armés, qui ſe couvrant d'un bocage & d'un ruiſſeau, leur firent craindre de les trouver ſoûtenus par d'autres forces. Après quelques eſcarmouches, dans leſquelles ils eurent ſeize hommes bleſſés [& un tué], ils ſe virent contraints de retourner triſtement à bord: & de tous leurs projets, ils n'exécutèrent que celui de brûler une partie des mou- La nation eſt mal vangée.

(*c*) Voyage d'Olivier de Noort, pag. 5.

OLIVIER DE NOORT. 1598.

moulins à ſucre, & quelques maiſons diſperſées. En ravageant les lieux dont ils purent s'approcher, ils reconnurent, à diverſes marques, que d'autres Hollandois étoient deſcendus dans l'Iſle, & qu'ils avoient eu deſſein d'y bâtir un Fort. Les ſolives, la chaux & les pierres, qu'ils avoient deſtinées à cette entrepriſe, ſubſiſtoient encore dans un endroit où les bois avoient été abbatus. Le Général détacha ſes Chaloupes, pour viſiter d'autres parties de l'Iſle, où elles trouvèrent de fort bonnes Bayes; mais gardées avec tant de ſoin, qu'il leur parut impoſſible d'y prendre des rafraîchiſſemens malgré les Inſulaires. L'Iſle du Prince n'eſt qu'à un degré & demi du Nord (*d*). Elle produit du ſucre, du tabac & du gingembre. On y voyoit un arbre, de vingt-quatre braſſes d'épaiſſeur par le bas. Ses Habitans naturels vont nuds, & n'ont, pour armes, que des rondaches, des picques & de larges épées. Les femmes ſe ceignent le milieu du corps, d'un morceau de toile qui leur pend juſqu'aux genoux. On ne les rencontre preſque jamais ſans un couteau recourbé, qu'elles portent à la main (*e*).

Anciens veſtiges des Hollandois dans l'Iſle du Prince.

1599.

LE Général de Noort, forcé de ſuſpendre ſa vengeance, remit à la voile, le 26 de Décembre, pour gouverner vers la Côte du Bréſil. Ses quatre Vaiſſeaux entrèrent, le 9 de Février 1599, dans le *Rio-Janeiro* (*f*). Il ſe promettoit d'y effrayer, du moins, le Fort Portugais. Mais il le trouva ſi bien pourvû pour ſa défenſe, qu'après avoir inutilement perdu quelques hommes, il ſortit le 13 de la Rivière; le 16, il jetta l'ancre entre deux Iſles déſertes, dont il nomma l'une, *Iſle des Moules*, parcequ'il s'y en trouve un grand nombre; & l'autre, l'*Iſle des Palmiers*, parcequ'on n'y voit que cette eſpèce d'arbres. Le 22, il reconnut l'Iſle de *Saint-Sebaſtien* (*g*), entre laquelle & la Terre-ferme, il ſe mit à couvert d'une tempête du Sud, dans une très-grande Rade, qui eſt à l'abri de tous les vents. Cette Iſle, qui eſt remplie d'arbres ſauvages, lui offrit diverſes ſortes de rafraîchiſſemens. Le poiſſon eſt en abondance dans les Bayes. On trouve, dans les bois, un aſſez grand nombre de mouettes & de perroquets. Les Hollandois y découvrirent une herbe, dont la feuille reſſemble à celle du ſaule, & donne beaucoup de jus; bouillie & mangée au vinaigre, elle devint un excellent remède pour le ſcorbut (*h*). [Le 27, ſix hommes étant deſcendus ſur le rivage, tombèrent dans une embuſcade d'Indiens, qui étoient venus exprès de Rio-Janeiro pour ſurprendre les Hollandois. On leva l'ancre le lendemain, après avoir fait de l'eau, ſans emporter beaucoup d'autres rafraîchiſſemens.]

La Flotte entre dans Rio-Janeiro.

Iſle de Saint-Sebaſtien, & ſes rafraîchiſſemens.

Herbe qui guérit le ſcorbut.

LES tempêtes, qui étoient fréquentes, & l'approche de l'Hyver, faiſant craindre des dangers inſurmontables au Détroit de Magellan, il parut néceſſaire au Conſeil de chercher une retraite, juſqu'au retour de la belle ſaiſon. On eut les vents ſi contraires, qu'après avoir été repouſſé fort longtems ſur la Côte du Bréſil, on fut obligé de mouiller, le premier de Juin, dans

(*d*) D'autres la placent à trois degrés. *Nota.* Elle eſt à deux degrés de Latitude obſervée. R. d. E.

(*e*) *Ibid.* pag. 6.

(*f*) A vingt-trois degrés un quart de Latitude du Sud.

(*g*) A vingt-quatre degrés de Latitude du Sud. R. d. E.

(*h*) Pag. 10.

dans la Rivière nommée *Rio-Dolce*, où l'on eut le malheur de trouver encore des Portugais qui s'oppoſèrent au débarquement. Le lendemain, on eut la vûe de l'Iſle *Sainte-Claire*, & l'on y porta le cap. Les Chaloupes y abordèrent; mais à peine y trouvèrent-elles autant d'eau qu'il en falloit chaque jour aux Equipages. Elle deſcendoit de quelques fentes d'une montagne. Le Général fit porter les Malades à terre. La plûpart étoient ſi foibles, qu'il fallut employer les palans pour les enlever avec leurs cabanes (*i*). Quelques-uns moururent en touchant au rivage. L'Iſle n'offroit d'ailleurs que des palmiers, & une herbe verte, qui ſe nomme *Perſil de Mer*, dont tout le monde ſe rempliſſoit l'eſtomac, avec une extrême avidité. De tant d'arbres, il ne s'en trouva que deux qui fuſſent chargés de prunes aigres. Malgré cette apparence de diſgrace, tous les Malades furent guéris du ſcorbut dans l'eſpace de quinze jours, à l'exception de cinq, qui en étoient attaqués depuis long-tems, & qui ne moururent qu'après beaucoup de langueur. Le Général, pour exciter les Malades à ſe remuer, fit bâtir, à quelque diſtance du rivage, une cabane, où l'on diſtribua de fort bons bignets. Ceux qui les y alloient recevoir en avoient deux. L'Iſle de Sainte-Claire n'a pas plus d'une lieue de tour, & n'eſt éloignée que d'une lieue de la Terre-ferme. Cette proximité fit craindre au Général d'y être ſurpris par les Portugais (*k*). Ses allarmes continuelles, & la néceſſité où il ſe vit de brûler le Yacht la *Concorde*, qui manquoit d'hommes pour la manœuvre (*l*), le déterminèrent à ſe rendre au Port du *Deſir* (*m*), ainſi nommé par Thomas Candish, qui n'y étoit arrivé qu'après de longs & ardens deſirs. Les trois Vaiſſeaux le découvrirent le 20 de Septembre. Ils y entrèrent à minuit, en obſervant qu'il y entroit & qu'il en ſortoit un courant très-clair, & que la marée y monte & deſcend d'environ deux braſſes.

Olivier de Noort. 1599.

Iſle de Sainte-Claire.

Quels ſecours on y trouve.

La Flotte ſe rend au Port du Deſir.

De Noort avoit lû, dans la Relation de Candish, que ce Port a quelques Iſles, où l'on trouve une multitude de chiens marins, d'une grandeur extraordinaire & d'une figure fort difforme; que le devant de leur corps ne pouvoit être mieux comparé qu'à celui des lions; que leur cou & toute la partie inférieure étoient couverts d'un poil long & rude; que leurs pieds, qui leur ſervoient de nâgeoires, avoient à-peu-près la forme des mains humaines; qu'ils faiſoient des petits tous les mois, & qu'ils les nourriſſoient de leur lait; que bouillis ou rôtis, lorſqu'ils ſont jeunes, ils ont le goût du mouton ou de l'agneau; que les vieux ſont ſi grands & ſi robuſtes, que trois ou quatre hommes ont à peine la force de les tuer; & qu'on ne parvient effectivement à les aſſommer, qu'en les frappant droit ſur la tête, avec de gros bâtons ou des crocs.

Confirmation du témoignage de Candish.

Toutes ces obſervations furent vérifiées par l'expérience des Hollandois, qui viſitèrent l'Iſle dont Candish fait la deſcription. Leur Général eut pluſieurs fois la curioſité de deſcendre au rivage de la Terre-ferme. Il n'y découvrit pas d'hommes: mais il vit, ſur le ſommet du plus haut des rochers,

Tombeaux de Sauvages.

(*i*) Pag. 12.
(*k*) Pag. 13.
(*l*) L'Original porte *qui faiſoit eau en divers endroits.* R. d. E.
(*m*) A quarante-ſept degrés un quart de Latitude du Sud.

OLIVIER DE NOORT. 1599.

chers, des tombeaux couverts de pierres peintes de rouge, garnis dehors & dedans, d'arcs, de fléches & d'autres armes, avec des coquilles assez fines sous la tête des Morts. La pointe des fléches étoit armée d'un morceau de pierre dure & fort aigue, qui étoit jointe avec beaucoup d'adresse au roseau dont elles étoient composées. Les arcs, les fléches, les autres ornemens, & les corps mêmes étoient peints de rouge comme les pierres (*n*).

[LE 25, le Général envoya ses deux Chaloupes à une Isle qui est au Sud, environ à une lieue du Port, où ceux qui avoient fait le Voyage avec Thomas Candish disoient qu'il se trouvoit une quantité extraordinaire de pinguins & de chiens marins. En effet, les Hollandois vérifiérent qu'on en pouvoit aisément charger des Vaisseaux entiers. On tua un grand nombre de pinguins à coups de bâtons, & comme ils pondoient alors leurs œufs, les Matelots enlevèrent, en différentes courses qu'ils firent dans cette Isle, plus de cinquante mille de ces oiseaux, avec des œufs, qui servirent beaucoup à rétablir leurs forces.]

LE 29, on s'avança plus loin dans le Port, près d'une Isle qu'on nomma l'*Isle du Roi*. Elle parut fort propre pour nettoyer les Vaisseaux, parceque la marée n'y monte que foiblement, & qu'on y mouille sur un bon fond d'argile. Le 5 d'Octobre, de Noort se fit conduire par deux Chaloupes bien armées, pour aller reconnoitre toute l'étendue du Port. Il avança si loin, pendant la marée, qu'au retour du flot, les Chaloupes demeurèrent à sec. On ne vit paroître personne; mais on apperçut encore des tombeaux, sur l'un desquels on trouva deux grandes barres de fer, qu'on prit pour du fer d'Espagne, & qui furent portées à bord. Le Pays est désert, uni, sans arbres, & n'offre que des traces de cerfs & de bufles. Les autruches y sont en fort grand nombre & très-farouches. On en découvrit un nid, dans lequel il y avoit dix-neuf œufs, mais dont *l'oiseau* s'envola.

Autres tombeaux.

Les Hollandois sont surpris par des Barbares.

LE 20, on crut voir des hommes vers la partie Septentrionale. De Noort s'y transporta aussi-tôt avec les deux Chaloupes; & s'étant avancé dans le Pays, il ne rencontra personne. Il n'avoit laissé que cinq hommes pour la garde des Chaloupes, avec ordre de demeurer sur le grapin, à quelque distance du rivage. Mais comme le froid étoit fort vif, ils ne laissèrent pas de s'approcher de la terre, dans une des Chaloupes, pour trouver le moyen de se réchauffer. Une troupe de Sauvages, qui se tenoit en embuscade, parut tout d'un coup, & tira sur eux quantité de fléches, dont trois furent tués d'abord. Ces Barbares se retirèrent aussi-tôt. Ils avoient la taille fort haute, les cheveux longs, la peau assez blanche, le visage peint, & le regard farouche. Le Général ayant fait ouvrir les Morts, on trouva que les fléches leur avoient traversé le cœur, le foye & le poumon (*o*). Toutes les recherches des Hollandois ne purent lui faire découvrir la trace de ces hommes cruels.

Cap de la Vierge & la Côte.

APRÈS avoir pris tant de pinguins & de chiens marins, qu'ils employèrent tout le sel des Vaisseaux à les saler, ils quittèrent ce Port le 29; & le soir du 4 de Novembre, ils se trouvèrent sous le *Cap de la Vierge*, qui est blanc

(*n*) Pag. 15.

(*o*) Pag. 18.

blanc & fort haut. Il reſſemble beaucoup à celui de Douvres. Toute la Côte, depuis le Cap du Deſir juſqu'à ce Cap, eſt auſſi blanchâtre. On mouilla ſous le Cap, ſur dix braſſes, à cinquante-deux degrés quarante minutes de Latitude du Sud, & l'on obſerva que la marée y monte de ſept à dix braſſes (*p*). OLIVIER DE NOORT. 1599.

QUATORZE mois s'étoient paſſés à s'approcher du fameux Détroit de Magellan; & cette navigation avoit couté environ cent hommes, entre leſquels on avoit compté depuis peu Huidecooper, Commandant du Yacht l'*Eſpérance*. Lint, qui avoit commandé la *Concorde*, fut nommé pour lui ſuccéder; & ſon Bâtiment prit le même nom. Enfin, les dangers qui reſtoient à craindre paroiſſant moins terribles que ceux du retardement, on réſolut d'embouquer le Détroit, dont l'entrée a ſept lieues de large. La première tentative réuſſit mal, & donna même lieu à de fâcheux démêlés entre de Noort & ſon Vice-Amiral (*q*). Le 13, elle fut recommencée avec auſſi peu de ſuccès. Après avoir fait environ quatre lieues, les trois Vaiſſeaux trouvèrent le vent ſi contraire, qu'ils ſe virent forcés de retourner derrière le Cap de la Vierge, où la Rade eſt aſſez à couvert du vent d'Oueſt-Nord-Oueſt. Le 15, la *Concorde* chaſſa ſur ſes ancres, & fut obligée de paſſer trois jours ſous les voiles, courant bord ſur bord juſqu'à la *Terre de Feu*. Son Capitaine étoit dangereuſement attaqué du ſcorbut; & ſes ancres mordoient ſi peu, qu'il ſembloit que leurs bras fuſſent fondus. Un troiſième effort qu'on fit le 21, ne fut pas plus heureux. On le renouvella le 22; & malgré le vent, qui ne ceſſoit pas d'être contraire, on parvint, en louvoyant dans la bouque, à gagner le premier pas, ou le paſſage, qui n'a qu'une demie lieue de largeur, à quatorze lieues Oueſt-Sud-Oueſt & Eſt-Nord-Eſt du Cap de la Vierge. L'Amiral entra dans ce paſſage; mais il fut repouſſé par la force des courans qui l'empêchèrent de le traverſer. Les trois Vaiſſeaux gouvernèrent vers la Côte Méridionale, dans l'eſpérance d'y laiſſer tomber l'ancre. Mais ils furent emportés par la force des courans. Les cables rompirent comme de ſimples fils, & le feu prit aux bittes. On fut contraint de remettre au large, après avoir perdu les ancres. Pendant la nuit, le tems étant devenu plus calme, on fit de nouveaux efforts pour embouquer, mais avec auſſi peu de ſuccès. Difficultés pour embouquer le Détroit.

CE ne fut que le 24, avec une fatigue incroyable, que l'Amiral & le Yacht traverſèrent enfin le premier pas, tandis que le Vice-Amiral demeura fort loin à l'arrière. Enſuite le Détroit recommençant à s'ouvrir, pluſieurs Golfes y forment comme autant de ſacs, juſqu'au ſecond pas, qui peut avoir une lieue & demie de large, & qui eſt à dix ou onze lieues du premier. Le 25, ils furent portés par le flot dans ce ſecond paſſage, où ils naviguèrent avec un vent frais. Le côté Méridional offroit une pointe de terre, d'où la Côte fuyoit au Sud. Ils la nommèrent le *Cap de Naſſau* (*r*). Deux lieues plus loin, à l'Oueſt-Nord-Oueſt, on trouve deux Iſles, dans la plus petite deſquelles, & la plus avancée au Nord, ils découvrirent des hommes. Quelques Matelots y furent envoyés dans une Chaloupe. A leur ap- Les Hollandois y entrent. Cap qu'ils nomment Naſſau.

(*p*) *Ibidem.* (*q*) Pag. 19. (*r*) Pag. 22.

OLIVIER DE NOORT. 1599.

approche, les Sauvages montèrent sur les rochers, & leur jettèrent des pinguins du sommet; mais ils leur faisoient signe en même-tems de se retirer. Les Hollandois, ne laissant point d'avancer, reçurent bien-tôt une nuée de fléches. Cependant ils descendirent dans l'Isle, & leur hardiesse fit disparoître aussi-tôt les Sauvages. Ils apperçurent, dans la pente de la Côte, une caverne, dont l'accès leur parut difficile; mais ils s'obstinèrent à s'en approcher par des lieux fort escarpés, dans l'opinion qu'elle servoit de retraite à quelques Insulaires. En effet, ils y en trouvèrent plusieurs, qui se défendirent long-tems à coups de fléches, & qui se firent tuer jusqu'au dernier. Quoique la plûpart des Hollandois fussent blessés, ils entrèrent alors dans la caverne, où ils trouvèrent des femmes entassées les unes sur les autres, & sur leurs enfans, pour les garantir des coups. On prit quatre garçons & deux filles. Un de ces jeunes Sauvages ayant appris assez promptement la langue Hollandoise, on sçut de lui l'état & le nom du Pays (*s*).

Ils abordent une Isle.

Femmes & enfans qu'ils trouvent dans une caverne.

CETTE Nation s'appelle *Enoo*. Elle habite un Pays qui se nomme *Coffi*. La petite Isle porte le nom de *Talke*; & l'autre, qui est plus grande, celui de *Castemme*. On y trouve une grande abondance de pinguins, dont les Habitans font leur nourriture. De la peau de ces oiseaux, ils se font une espèce de manteau qui est leur unique habillement. Leurs habitations sont des cavernes, qu'ils creusent dans la terre. De Noort jugea qu'ils avoient passé du Continent dans ces Isles. Chaque famille habite en particulier; mais toutes les familles d'une même race demeurent dans le même lieu, & forment un petit Peuple qui a peu de communication avec les autres. Le jeune Prisonnier nomma trois autres races; les *Kemenetes*, qui habitoient le Pays de *Kari*; les *Kennekas*, qui occupoient celui de *Karamai*, & les *Karaiques*, qui étoient en possession d'un lieu nommé *Morine*. La taille commune de tous ces Peuples est, à-peu-près, celle des Hollandois de moyenne grandeur. Ils ont la poitrine large & relevée, le front & le visage peints. Les hommes laissent pendre leurs cheveux sur le dos & sur le front. Les femmes se les coupent. Les peaux, dont ils se couvrent, ne seroient pas cousues avec plus d'adresse par nos plus habiles Pelletiers. On trouve, plus loin dans les terres, un autre Peuple, nommé *Tirimenen*, dont le Pays s'appelle *Koin*. Les hommes y sont d'une grandeur giganteſque, & font souvent la guerre à leurs voisins. L'Auteur leur donne dix à onze pieds de hauteur, & les croit Antropophages (*t*).

Ce qu'ils apprennent du Pays & de ses Habitans.

Geans antropophages.

LE 28, on remit à la voile, pour s'approcher du Continent. Plusieurs baleines se firent voir dans cette route. Le reste du Détroit n'offre plus qu'un bon fond pour les ancres. On découvrit, en Terre-ferme, un beau ruisseau qui traversoit le Pays, mais sans pouvoir distinguer dans quel endroit il se joint à la Mer. Un grand nombre d'arbres, couverts de petits perroquets, donnent un air très-riant à cette Côte. [Les Hollandois nommèrent ce lieu *Somer-baay*, ou Baye d'Eté.] Le 29, ils levèrent l'ancre, pour chercher le Port de *Famine*, où ils vouloient faire de l'eau & du bois. Ici la Côte s'étend au Nord, avec une grande pointe de terre, au Nord de la-

Port de Famine.

(*s*) Pag. 22. (*t*) Pag. 24.

laquelle on trouve, à deux lieues, un Golfe, où les Hollandois s'engagèrent. Ils y prirent terre, dans l'eſpérance d'y trouver *Philippeville*, Fort bâti autrefois par les Eſpagnols, qui lui avoient donné le nom de leur Roi. Mais ils n'en découvrirent aucune trace dans le parage; le Détroit n'a pas moins de quatre lieues de largeur. Il eſt bordé, des deux côtés, par de hautes montagnes, couvertes de neige, qui ne s'y conſerve pas moins en Eté qu'en Hyver. Le rivage eſt revêtu de bois, dans leſquels on abbatit pluſieurs arbres, pour conſtruire une Chaloupe. Le Général ayant remarqué que leur écorce picquoit la langue, autant que les plus fines épiceries, en prit quelques-uns, pour les porter en Hollande (*v*). OLIVIER DE NOORT. 1599.

Ce Fort, que Thomas Candish nomme *Famine*, du nom qu'il donna lui-même à ſon Havre, étoit ſitué à cinquante-trois degrés dix-huit minutes. Il avoit quatre Baſtions, & quatre pièces de fonte, qu'on avoit enterrées, lorſque les Anglois y arrivèrent en 1578. Candish les fit tirer de terre & les prit. La ſituation du Fort lui parut également avantageuſe & riante, proche des bois & de l'eau, dans l'endroit le plus commode du Détroit. On y avoit bâti une Egliſe; & les Eſpagnols y avoient exercé une ſévère juſtice, puiſqu'on y trouva au gibet quelques hommes de leur Nation. Ils avoient mis, dans la Place, une Garniſon de quatre cens hommes, pour fermer le paſſage du Détroit à toutes les autres Nations. Mais le ſuccès fit connoître que leur deſſein n'étoit pas approuvé du Ciel. Pendant trois ans qu'ils employèrent à former cette Colonie, ils ne tirèrent aucun fruit de leurs ſemences & de leurs plantations. La terre ſe refuſoit à leur travail, & les bêtes féroces venoient ſouvent les attaquer juſques dans le Fort. Enfin, manquant de proviſions & n'en recevant point d'Eſpagne, la plûpart eurent le malheur de périr de faim. Les Anglois trouvèrent encore leurs cadavres, à demi pourris, & tous vêtus dans les maiſons. Ce grand nombre de Morts, qui demeuroient ſans ſépulture, ayant infecté l'habitation, ceux qui leur ſurvêcurent, ſe virent contraints de l'abandonner. Ils ſe chargèrent de toutes les commodités qu'ils avoient la force de porter; & prenant chacun leur fuſil, ils allèrent errans ſur la Côte, pour y chercher leur nourriture. Ces Infortunés paſſèrent une année entière dans une ſi triſte ſituation, vivant de feuilles, de fruits ſauvages, de racines, & de quelques oiſeaux, lorſqu'ils en pouvoient tuer. De quatre cens, leur troupe ſe trouvant réduite à vingt-trois, entre leſquels on comptoit deux femmes, ils réſolurent de prendre, à toutes ſortes de riſques, le chemin de *Rio de la Plata*. Candish apprit ce détail d'un Soldat, nommé *Hernando*, qui étoit de leur malheureux nombre, & qui étant reſté ſeul au bord du Détroit, dans l'eſpérance d'y voir paſſer quelque Vaiſſeau, tomba effectivement entre les mains des Anglois. On a toûjours ignoré ce que les autres étoient devenus (*x*). Fort de Philippeville, ou de Famine. Triſte ſort de quatre cens Eſpagnols.

Le 12 de Décembre, de Noort s'avança ſous une pointe eſcarpée, que les Anglois ont nommée le Cap *Forward*, & qui eſt la plus Septentrionale du Détroit. Quatre lieues plus loin, il reconnut une grande Baye, où il fit de l'eau. Ses gens cueillirent, le long du rivage, une ſorte d'herbe qui reſ- Cap Forward, & Baye d'Olivier.

(*v*) Pag. 23. (*x*) Pag. 27.

OLIVIER DE NOORT. 1599.

reſſemble au creſſon d'eau, & qui les ſoulagea beaucoup du ſcorbut. Quelques Matelots mangèrent imprudemment d'une autre herbe, qui leur fit perdre, pendant quelque-tems, l'uſage de la raiſon. Toute cette Côte eſt revêtue d'arbres. Le même jour, on reconnut une autre grande Baye, que le Général nomma la Baye d'*Olivier*. On s'y arrêta douze jours, à l'ancre, pendant leſquels le Vice-Amiral, qui étoit demeuré juſqu'alors à l'arrière, vint rejoindre les deux autres Vaiſſeaux. Mais les Hollandois furent beaucoup plus étonnés, le 15, de voir paroître une voile étrangère, qu'ils ne reconnurent que le jour ſuivant. C'étoit un Vaiſſeau de leur Nation, commandé par Sebald de Weert, qui étant parti de Hollande vers le tems de leur départ, avoit pénétré dans la Mer du Sud avec trois autres Bâtimens de la même Compagnie, & que le mauvais tems forçoit de rentrer dans le Détroit, tandis que le reſte de ſa Flotte continuoit de tenir la Mer (y). Ils s'avancèrent, le 18, dans la Baye, où il avoit jetté l'ancre, à trois lieues de celle qu'ils quittoient. De Noort y fit mouiller proche d'un haut Cap, que les Anglois ont nommé le Cap *Galant*. Cette Baye eſt la meilleure du Détroit. Elle contient une Iſle, qui en a deux autres ſur la même ligne, au milieu du Détroit. Ces trois Iſles ſont les ſeules qu'on rencontre dans cette route, depuis celles des *Pinguins*. On les paſſe facilement & ſans danger; la même Baye offre quantité de moules, & de coquillages ronds, d'un goût plus délicat que les moules. On y trouve auſſi, dans les ronces qui couvrent le rivage, une ſorte de groſeilles rouges, qui furent un rafraîchiſſement délicieux pour les Equipages.

Rencontre de Sebald de Weert.

Cap Galant.

Trois ſeules Iſles dans le Détroit.

SEBALD de Weert s'étant rendu, le 19, à bord du Général, on réſolut, par ſon conſeil, de profiter du premier vent, pour entrer dans la Mer du Sud. Les Vaiſſeaux étoient bien pourvûs d'eau & de bois. S'ils venoient à s'écarter dans cette Mer, on nomma, pour Rendez-vous, *l'Iſle de Sainte-Marie*, proche de la Côte du Chili; & ceux qui s'y rendroient les premiers, eurent ordre d'y ſéjourner juſqu'à deux mois, pour attendre que toute la Flotte y fût raſſemblée. Mais, pendant qu'on tenoit ce Conſeil, le Vice-Amiral, qui en étoit auſſi, ſe déroba ſecrettement, pour retourner à ſon bord; & mettant à la voile, à la faveur d'un petit vent, il laiſſa le Général fort étonné de la hardieſſe avec laquelle il partoit ſans ſon ordre. Les deux autres Vaiſſeaux attendirent juſqu'au lendemain à lever l'ancre, avec Sebald de Weert. La marée leur étant devenue contraire, ils furent forcés de mouiller vers la Côte Septentrionale, fort loin de la terre, & dans un parage ſans abri. Ils y paſſèrent deux jours à faire des obſervations ſur les marées, qui leur parurent fort variables. Le tems du flot & de l'ebbe eſt également incertain. Quelquefois l'eau continuoit, pendant l'eſpace de douze heures, à monter ou à deſcendre; quelquefois une heure ſeulement, ou deux, ou trois. Enſuite, c'étoit tout le contraire; & dans ces mouvemens inégaux, il ſe formoit des ras de marée fort dangereux. Le 22, on louvoya juſqu'au deſſous d'un Cap, qui eſt à la Côte Méridionale du Détroit, & qui fait l'entrée d'une grande Baye. De Noort y fit jetter l'ancre, du côté

Le Vice-Amiral ſe rend coupable.

Variétés des marées du Détroit.

(y) C'étoit la Flotte de Jacques Mahu. Voyez nôtre Note (q) ci-deſſus, *pag.* 200. R. d. E.

côté le plus Occidental, proche d'une petite Iſle, de figure ronde, derrière laquelle on peut être à couvert des vents d'Oueſt, dans une fort bonne Rade; mais ſi profonde, qu'il n'eſt pas aiſé d'y trouver fond. Sebald de Weert, n'ayant pû doubler ce Cap, fut contraint de retourner au Cap Galant. De Noort fit l'honneur, à cette Baye, de lui donner le nom du Prince *Maurice*. Le lendemain, il rejoignit le Vice-Amiral, une demie lieue plus loin, dans une autre Baye, qu'il nomma Baye de *Henri*; moins bonne, parcequ'elle eſt preſque ſans abri, contre les vents d'Oueſt (z).

Olivier de Noort. 1599.

Baye de Maurice & de Henri.

Le 28, on vit un exemple ſignalé de la diſcipline Hollandoiſe. Dans un Conſeil de Guerre, qui fut aſſemblé à bord de l'Amiral, il fut réſolu d'arrêter le Vice-Amiral, & de le ſoûmettre à la Juſtice Militaire, pour divers attentats qui bleſſoient l'ordre établi. Cette réſolution fut exécutée; on rédigea par écrit tous les chefs d'accuſation, dont de Noort lui fit donner une copie, en lui accordant trois ſemaines pour ſa défenſe. Dans cet intervalle, les Vaiſſeaux furent battus d'une rude tempête, qui les obligea de retourner à la Baye de Maurice. [Le 2 Janvier 1600] le Général prit deux Chaloupes, pour viſiter cette Baye. Elle s'étend au Sud-Eſt, par divers canaux. On y trouva beaucoup de glaces; & l'on jugea qu'elles s'y conſervent toûjours, parcequ'alors, au milieu même de l'Eté, une ligne de dix braſſes ne pouvoit pénétrer juſqu'au fond. Un canot de la Chaloupe du Général, s'étant arrêté au rivage, fut attaqué par des Sauvages, qui tuèrent deux hommes, & qui les emportèrent, apparemment pour les manger. Ces Barbares ſont armés de groſſes maſſues, qu'ils tiennent attachées avec une eſpèce de bretelle, & d'une ſorte de zagaies, ou de longues fléches de bois, qu'ils lancent avec la main. Le bois du Nord de la Baye eſt moins propre à la conſtruction que dans la Partie Orientale. Les Chaloupes avancèrent deux lieues à l'Eſt, juſqu'au pied d'un Cap, qui ſe nomme *Boluto*, d'où la vûe s'étend ſi loin dans les Terres, qu'on croit voir la pleine Mer droit à l'Oueſt-Nord-Oueſt, quoiqu'il y ait environ vingt lieues d'un chemin fort difficile. Le Détroit n'en a que deux, dans cet endroit. Un vent impétueux, qui s'éleva le 14 au ſoir, força les trois Vaiſſeaux de reculer encore juſqu'à l'entrée d'une Baye, qu'ils nommèrent la Baye *Menniſte*, parceque le premier Pilote qui la découvrit, étoit un Anabatiſte de cette Secte. Ils en ſortirent le 17; mais, après s'être avancés l'eſpace de trois lieues, ils ſe retrouvèrent dans la néceſſité de chercher une Rade. Celle qui s'offrit la première, fut nommée la Baye *Gueuſe*, ou *des Gueux*. Le mouillage y eſt meilleur que dans aucune de celles qu'ils avoient viſitées. On y voit un grand nombre d'oyes, qui ne peuvent voler qu'à fleur d'eau, & les moules y ſont en abondance.

1600.

Le Vice-Amiral eſt arrêté par l'ordre du Conſeil.

Cap Boluto.

Baye des Gueux.

Enfin le Vice-Amiral ayant paru le 24, pour défendre ſa cauſe, fut déclaré coupable, & condamné rigoureuſement à être *déſerté* au Détroit de Magellan. Deux jours après, il fut conduit au rivage dans une Chaloupe, avec une petite proviſion de pain & de vin, qui ne pouvoit ſervir à prolonger long-tems ſa vie. On ne douta point que ſon ſort ne fût bien-tôt de mourir de faim, ou d'être pris & mangé par les Sauvages (a). Après l'exé-

Châtiment du Vice-Amiral.

(z) Pag. 30.

(a) Pag. 31.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

l'exécution, l'Amiral ordonna des prières publiques, & fit exhorter tous les Equipages à profiter de cet exemple. De Lint fut nommé Vice-Amiral; & Lambert *Bieſman* premier Commis, obtint à ſa place, le commandement du Vaiſſeau la *Concorde*.

Cap Deſirado, qui fait la pointe du Détroit.

ON remit à la voile, le 27 de Février, avec un vent ſi favorable, qu'étant ſorti de la Baye des Gueux, on arriva le ſoir à la vûe du Cap que les Eſpagnols ont nommé *Deſirado* (*b*), ſur la Côte Méridionale du Détroit. Sa hauteur ne permet pas de s'y méprendre. On y voit trois petites Iſles, qui n'en ſont pas éloignées. La Côte Septentrionale fuit tellement au Nord, que de ce côté-là on ne le reconnoît pas pour un Cap. Du même côté, on rencontre, à quatre ou cinq lieues, quelques petites Iſles, que les Eſpagnols ont nommées les *Annegadas*, ou les *Iſles noyées*. Depuis le Cap Deſirado juſqu'à la Pointe Septentrionale, la largeur du Détroit eſt d'environ ſept lieues (*c*). Candish donne de longueur au Détroit, environ quatre-vingt-dix lieues Angloiſes, de vingt lieues au degré. De Noort lui donne cent dix lieues d'Allemagne; différence ſurprenante, après des obſervations dont on vante également la certitude. L'embouchure du Détroit, dans la Mer du Sud, eſt à la même hauteur que celle de la Mer du Nord; c'eſt-à-dire, environ cinquante-deux degrés deux tiers, de Latitude Auſtrale (*d*).

Longueur & poſition du Détroit de Magellan.

Entrée des Hollandois dans la Mer du Sud.

CE fut le 29 du mois de Février, que les trois Vaiſſeaux Hollandois, ſe trouvant comme dans un nouvel ordre d'idées & d'opérations, gouvernèrent au Nord-Oueſt avec un vent favorable. Le 8 de Mars, on fit la revûe des Equipages, qui conſiſtoient encore en cent quarante-ſept hommes. Mais, ſix jours après, le Vice-Amiral diſparut. Le 21, les deux autres découvrirent les Terres, qu'ils reconnurent bien-tôt pour le Continent du Chili. Ce Pays leur parut beau, & dans quelques endroits fort bien cultivé. Ils jugèrent qu'une Pointe, qui s'avance dans la Mer, étoit celle d'*Impériale*, Ville ſituée plus loin dans les Terres. Après s'être éloignés de cette Côte, ils continuèrent d'avancer juſqu'à la vûe d'une Iſle, qui ne leur parut pas à plus de cinq ou ſix lieues du Continent. Vers le ſoir, ils y laiſſèrent tomber l'ancre ſur quatorze braſſes. C'étoit la *Mocka*, Iſle de grandeur médiocre, au centre de laquelle, on voit une haute montagne, qui s'ouvre par le milieu, pour faire paſſage à une Rivière d'eau douce. On remarque d'autant mieux cette ouverture, que le reſte du Pays eſt uni juſqu'à la Mer. Les Hollandois, ayant fait reſter leurs Chaloupes, pour s'aſſurer du caractère des Habitans, en obtinrent divers rafraîchiſſemens par des échanges. Un commerce de quelques jours les rendit ſi familiers avec pluſieurs de ces Inſulaires, qu'ils ne firent pas difficulté de les ſuivre juſqu'à leurs habitations. C'étoit un Village d'environ cinq cens maiſons, compoſées de paille, & moins larges que longues, avec une eſpèce de petit veſtibule au milieu. Quoique les Habitans y euſſent conduit leurs Hôtes, ils ne leur permirent point d'y entrer, ni d'approcher de leurs femmes. Cependant elles ſortirent auſſi-tôt de leurs maiſons; & paroiſſant fort dociles

Iſle de la Mocka.

Les Hollandois en viſitent les habitations.

(*b*) C'eſt Thomas Candish qui lui a donné ce nom. Voyez ci-deſſus, *pag.* 203. R. d. E.

(*c*) Pag. 34.

(*d*) Pag. 40.

les à l'ordre de leurs maris, elles allèrent ſe mettre à genoux dans un lieu peu éloigné, où elles ſe partagèrent en deux ou trois bandes. Alors les hommes invitèrent les Hollandois à s'aſſeoir ſur des blocs de bois, qui étoient à terre. Une vieille femme apporta, au milieu de l'aſſemblée, une large cruche, remplie de leur breuvage, qu'ils nommoient *Cica*. Les Hollandois en burent avec plaiſir. Cette liqueur eſt compoſée d'eau & de mays, qui eſt le ſeul bled du Pays (*e*). Elle enivre; & les Inſulaires redoutent ſi peu l'ivreſſe, qu'ils en font la principale ſolemnité de leurs jours de fête. Un Eſpagnol, qui s'étoit ſauvé du naufrage d'une Barque, ayant été reçu dans cette Iſle, y vivoit depuis trois ou quatre ans; mais, lorſque ſes Protecteurs étoient ivres, il prenoit le parti de ſe cacher, parcequ'il leur connoiſſoit un fond de haine pour ſa Nation, qui lui faiſoit tout craindre d'eux dans cet état. Il n'y avoit ſubſiſté, ſi long-tems, que par le ſecours d'une des principales filles du Pays, dont il s'étoit attiré l'affection, & qui le cachoit lorſqu'elle croyoit cette précaution néceſſaire à ſa ſûreté (*f*).

OLIVIER DE NOORT. 1600.

Breuvage d'une compoſition dégoûtante.

Eſpagnol qu'on trouve dans cette Iſle.

Ces Inſulaires prennent autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir. Ils vivent enſemble avec beaucoup de paix & d'union: mais s'il ſe commet quelque meurtre dans l'Iſle, les Parens du Mort ſont en droit de tuer celui qui l'a tué, s'il ne les appaiſe, en s'obligeant de leur fournir annuellement une certaine quantité de cica. Leurs uſages reſſemblent beaucoup à ceux des Habitans du Chili, qui ne vivent pas ſous la domination Eſpagnole. Ils ſe font des robbes de la laine d'une eſpèce de brebis, qui l'ont ſi longue qu'elle pend preſque juſqu'à terre. Ces animaux leur ſervent de bêtes de charge: mais lorſqu'ils ſont fatigués, il n'y a point de coups qui puiſſent les faire marcher. Ils tournent la tête vers celui qui les frappe, en exhalant vers lui une très-mauvaiſe odeur. Les Inſulaires n'en voulurent point vendre aux Hollandois. Cependant ils leur en amenèrent d'autres, ſemblables aux brebis de l'Europe & fort graſſes. De toutes les marchandiſes qu'on leur préſenta, ils choiſirent toûjours des haches, des couteaux, & toutes ſortes d'ouvrages de fer, parcequ'ils les vendoient fort cher aux Peuples du Continent (*g*).

Brebis qui ſervent de bêtes de charge.

Les Hollandois partirent de leur Iſle (*h*), en bonne intelligence avec eux, & firent voile vers celle de *Sainte-Marie*, qui n'en eſt qu'à dix-huit lieues. Ils la reconnurent le même jour; mais ils découvrirent en même-tems un Vaiſſeau qui étoit à la Rade, & qu'ils prirent d'abord pour leur Vice-Amiral. En s'approchant, ils diſtinguèrent bien-tôt que c'étoit un Eſpagnol, ſur-tout aux efforts qu'il fit pour les éviter. Ils ſe crurent intéreſſés à le ſuivre, pour empêcher, s'il étoit poſſible, qu'il ne portât la nouvelle de leur arrivée aux Eſpagnols des Ports voiſins. Cette chaſſe les écarta

Les Hollandois prennent un Vaiſſeau Eſpagnol.

(*e*) Voici la manière dont l'Auteur aſſure qu'elle ſe braſſe. „ Les vieilles femmes qui „ n'ont preſque plus de dents, mâchent le „ mays, & l'ayant humecté de leur ſalive, „ qui ſert de ferment, le mettent dans des „ futailles qu'on remplit d'eau. Plus les femmes ſont vieilles, plus le breuvage eſt eſtimé ". *Ibidem*, pag. 42.

(*f*) Pag. 44.

(*g*) Pag. 44.

(*h*) A trente-huit degrés, ou un peu plus.

Olivier de Noort. 1600.

ta du rendez-vous qu'ils s'étoient donné dans l'Iſle de Sainte-Marie. Mais, ayant joint le Bâtiment qu'ils pourſuivoient, ils n'eurent pas de peine à s'en ſaiſir. Le Général, qui conçut tous les avantages qu'il pouvoit tirer de cette priſe, donna ordre que ſes Priſonniers fuſſent traités avec douceur. Leur Vaiſſeau, qui ſe nommoit *El-buon-Jeſus*, étoit d'environ ſoixante tonneaux, & portoit des vivres aux Iſles de la *Conception* & d'*Arauco* (*i*), où leur Nation faiſoit la Guerre aux Indiens.

Il devint impoſſible aux Hollandois, de ſurmonter les vents qui les éloignoient de Sainte-Marie. Ils prirent la réſolution de ſe rendre au Port de *Saint-Jago*, nommé *Val-Paraiſo*, à trente-trois degrés. Cette manœuvre acheva de les ſéparer de leur Vice-Amiral, qu'ils ne revirent plus, & dont ils n'apprirent même aucune nouvelle. Ils jugèrent qu'il n'avoit pû relâcher non plus à Sainte-Marie, parceque dans les Cartes cette Iſle étoit placée à trente-ſix degrés de Latitude du Sud, & que par leurs propres obſervations ils l'avoient trouvée à trente-ſept degrés quinze minutes. En effet, le Général n'auroit pas été plus heureux à la reconnoître, s'il n'avoit eu les écrits des Anglois pour diriger mieux ſa courſe. Un autre Bâtiment Hollandois, de la même Flotte que Sebald de Weert, s'y étoit trompé; & ſon erreur l'avoit fait tomber entre les mains des Eſpagnols. De Noort apprit de ſes Priſonniers, que ce Vaiſſeau, nommé le *Cerf-volant*, & commandé par *Dirck Gerritſz*, avoit été conduit à Callao, Port de Lima.

Erreur des anciennes Cartes ſur la ſituation de Sainte-Marie.

Le 28, les Hollandois s'avancèrent juſqu'à *Corona*, qui n'eſt qu'à trois lieues de Val-Paraiſo. La Ville de Saint-Jago, dont Val-Paraiſo eſt le Port, eſt ſituée dix-huit lieues plus loin dans les Terres. Les environs ſont remplis de vignobles, dont le vin a le goût & la couleur des vins rouges de France. On y trouve auſſi beaucoup de pommes & de coins. Les brebis, qui ſont en très-grand nombre dans ce Canton, y fourniſſent d'excellent ſuif, dont on charge des Vaiſſeaux entiers. En un mot, le Pays eſt d'une rare fertilité. De Noort, s'étant approché du Port, y trouva deux Bâtimens Indiens, dont il tira des vivres. Sur le bord du rivage, il ne vit qu'une ſeule Loge, qui ſervoit de retraite aux marchandiſes qu'on vouloit embarquer. N'ayant pas d'autre avantage à tirer d'un lieu ſi déſert, il leva l'ancre, après y avoir reçu des lettres du Capitaine Dirck Gerritſz, qui lui faiſoit une vive peinture de la miſère où il vivoit à Lima (*k*). Le premier d'Avril, il entra dans une grande Baye, nommée *Puerto-Lagnaſco*, à vingt-huit degrés trente minutes du Sud. La Rade en eſt ſi bonne, qu'il prit le parti d'y faire de l'eau, quoique tous les Indiens du Pays reconnuſſent la domination Eſpagnole. On voit peu de maiſons & peu d'arbres ſur le rivage; mais le Pays eſt fort habité dans les Terres. Il y croît toutes ſortes de fruits, ſurtout du raiſin, des figues, & des melons, de beaucoup meilleur goût que ceux de l'Europe. Les ſervices que de Noort avoit reçus de ſes Priſonniers Eſpagnols, par des informations qui avoient règlé ſa route, le portèrent à leur rendre ici la liberté, à l'exception du Pilote & de quelques Eſclaves Nègres qu'il retint dans d'autres vûes. En congédiant Dom Franciſco d'*Ivara*,

Val-Paraiſo, Port de Saint-Jago.

Fertilité du Pays.

Baye de Puerto-Lagnaſco.

Ses excellens fruits.

(*i*) Arauco eſt proche la Côte du Chili, quatre lieues au-deſſus de Sainte-Marie.

(*k*) L'Auteur n'explique point par quelle voye il reçut ces Lettres.

vara, Capitaine du *buon-Jesus*, il le combla de careſſes & de préſens, pour l'engager par la reconnoiſſance à procurer de meilleurs traitemens au Capitaine Dirck Gerritſz (*l*). OLIVIER DE NOORT. 1600.

OUTRE ce motif, auquel cet Officier dût la liberté, de Noort croyoit s'être apperçu que le Pilote Eſpagnol étoit un homme éclairé & naturellement ouvert; mais que la préſence du Capitaine étoit un frein qui retenoit ſa langue. Il ſe flatta qu'étant ſeul à bord, on auroit moins de peine à tirer de lui quantité de lumières, dont la néceſſité augmentoit de jour en jour, & pour leſquelles il auroit été trop odieux d'employer la violence. En effet, ce Pilote, qui ſe nommoit Juan de *Santaval*, déclara volontairement qu'il y avoit à Lima trois Vaiſſeaux de Guerre, prêts à faire voile auſſi-tôt qu'ils apprendroient l'arrivée de quelques Navires étrangers; qu'ils avoient ordre de les attaquer ſans diſtinction, pour conſerver à l'Eſpagne le Domaine abſolu de cette Mer; que ces Vaiſſeaux étoient d'une grandeur conſidérable, armés chacun de vingt-quatre pièces de fonte, & de plus de trois cens hommes d'Equipage; enfin, qu'il y avoit, dans le même Port, deux autres Bâtimens, deſtinés à charger l'argent du Roi (*m*). Lumières que les Hollandois tirent d'un Pilote Eſpagnol.

DES informations ſi graves déterminèrent auſſi-tôt le Général Hollandois à tourner ſes voiles vers le Cap de *Saint-François*, qui eſt à la hauteur d'un degré & demi de Latitude du Nord, & par où paſſent tous les Vaiſſeaux qui viennent de Lima, de Panama & d'Acapulco. Pendant toute l'année, les vents aliſés ſoufflent ſur cette Côte. Mais Juan de Santaval, ſe croyant condamné par ſon ſort à ne rien diſſimuler aux Hollandois, joignit à cette déclaration, des éclairciſſemens ſur toutes les Côtes du Chili & du Perou, que de Noort s'attacha lui-même à recueillir, & qui donnent beaucoup de prix à ſa Relation. Ce ſeroit lui en dérober l'honneur, que de les renvoyer à la partie de ce Recueil qui doit regarder l'Amérique; d'autant plus qu'ayant ſervi à régler ſa navigation, elles appartiennent néceſſairement à ſon Journal. Il ſuffira, au contraire, dans l'Article du Perou, d'avertir qu'on peut trouver ici un fort bon ſupplément pour les Relations Eſpagnoles. On s'attache littéralement à ſuivre de Noort, ſans autre changement que celui de quelques expreſſions. Eclairciſſemens qu'il donne ſur la Côte du Chili & du Perou.

CHIBVE eſt ſituée à quarante-quatre degrés de Latitude du Sud, dans un Golfe tout ſemé d'Iſles. C'eſt une grande Iſle, habitée ſur ſes bords par les Eſpagnols, qui n'y ont point d'autre Maître qu'un Gouverneur de leur Nation. Il y avoit alors un an, que les Eſpagnols du Continent ignoroient ce qui ſe paſſoit dans l'Iſle de Chibve. On y trouve beaucoup de brebis, dont ſe font les meilleures étoffes du Chili, & cette Iſle en eſt la dernière terre. Iſle de Chibve.

OSORNE eſt une Ville du Continent, aſſez éloignée du rivage, à quarante-deux degrés. On y fabrique des étoffes de laine & des toiles. Les Eſpagnols y ont un Gouverneur. Oſorne.

VILLA-RICCA eſt auſſi dans les Terres, vingt ou trente lieues a l'Eſt de Baldivia. On y fabrique quantité de toiles & d'étoffes à l'Indienne, dont le Villa-Ricca.

(*l*) Pag. 52. (*m*) Pag. 52 & 53.

Olivier de Noort. 1600. le commerce s'étend dans tout le Pays, particulièrement à Coquinibo & dans les Places voiſines.

Baldivia. Baldivia eſt ſituée à quarante degrés, ſur le bord d'une Rivière, qui coule encore l'eſpace de quatre lieues juſqu'à la Mer. Son Canton eſt riche en Mines, d'où l'on tire beaucoup d'or. On y ſcie quantité de planches, qui ſe tranſportent à Lima & dans d'autres lieux. Entre Baldivia & Impériale, on trouve une eſpèce de Sauvages, nommés *Toltiins*. Lorſque les Eſpagnols entrèrent dans Impériale, cette Ville avoit plus de trente mille (*n*) Habitans, dont vingt Eſpagnols ne tuèrent pas moins de vingt mille. Ces Malheureux ſe laiſſoient tuer, parcequ'ils croyoient que leurs Ennemis étoient immortels. Ils s'étoient révoltés depuis plus d'un an, & les Eſpagnols ſembloient diſpoſés à les laiſſer libres. La Rivière, qui paſſe dans leur Ville, eſt ſi baſſe à l'embouchure, qu'elle ne peut recevoir de Vaiſſeaux. Impériale eſt à cinq ou ſix lieues dans les Terres, à trente degrés trente minutes de hauteur.

Impériale.

Angol. Angol eſt à trente lieues d'Impériale & à douze de la Conception. On y fabrique des étoffes, & l'on y trouve de l'or; mais la Guerre fermoit alors l'accès des Mines.

Tuccabel. Tuccabel, Ville du Chili, entre les Iſles de la Mocka & de Sainte-Marie, n'a qu'une fort petite Rade. Mais comme la Côte eſt unie, on y jette l'ancre aiſément. Les Indiens, ſeuls Maîtres de cette Place, la gardoient ſi ſoigneuſement, qu'ils n'en accordoient pas même l'entrée aux Eſpagnols. Sa ſituation eſt à trente-ſept degrés trente minutes.

Cap de Lavapie. Le Cap de *Lavapie* fait face à l'Iſle de Sainte-Marie, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues. Il eſt déſert; quoiqu'il renferme une Rade, qui eſt à l'abri des vents du Sud.

La Conception & Silao. La *Conception*, Place ſituée ſur le bord de la Mer, eſt la réſidence d'un Gouverneur Eſpagnol. On en tire autant d'or que d'aucun autre endroit de l'Amérique. Elle eſt à trente lieues de *Silao*, Ville enfoncée dans les Terres, d'où l'on tire peu d'or, mais où le vin & les fruits ſont en abondance. Les Eſpagnols y étoient fort expoſés aux inſultes des Indiens. Silao reſſemble beaucoup à Saint-Jago, qui eſt la principale Place du Chili, & la réſidence d'un Evêque.

Coquinibo. Coquinibo eſt une Ville à ſoixante lieues de Saint-Jago, où les Mines d'or ſont en abondance, mais dont le Pays avoit été ſi dépeuplé par les Eſpagnols, qu'il ne reſtoit plus aſſez d'Habitans pour y travailler. Il produit d'ailleurs beaucoup de vin & de fruits. La Ville eſt à trente degrés.

Moro-Morreno. Moro-Morreno, Ville maritime à trente-trois degrés (*o*) étoit alors déſerte. Les Habitans des lieux voiſins y venoient pêcher, & vendoient leur poiſſon ſec à des Nations plus éloignées. Candish les nomme des gens ſimples, qui vivent en vrais Sauvages. Leurs demeures ne ſont compoſées que de peaux de bêtes, qu'ils étendent ſur la terre, & ſur leſquelles ils mettent quelques fourches, avec des perches en travers, pour ſoûtenir des feuilles d'arbres qui leur ſervent de toît.

Rio.

(*n*) Il y a trois cens mille dans l'Original. R. d. E.

(*o*) Dans l'Original, vingt-trois degrés trente minutes. R. d. E.

Rio-Loa, Place ſituée à vingt-deux degrés, n'eſt connue que par la pêche, dont ſes Habitans font leur ſeule occupation. Oliviер de Noort. 1600.

Terrapaca eſt à vingt-un degrés. Son Port ſe nomme *Icaiſa*. On y pêche beaucoup de hareng. Rio-Loa. Terrapaca.

Arica, Ville maritime où ſe charge preſque tout l'argent qui vient du Potoſi, & qui ſe tranſporte à Lima, eſt ſituée à dix-huit degrés quarante minutes. Elle eſt défendue par un Fort Eſpagnol. Arica.

Punta de Hilo étoit autrefois le Port de Potoſi. Il y reſte quelques habitations, d'où l'on tire de la farine & d'autres vivres. Punta de Hilo.

Ciloca eſt un Port, dont l'entrée conſiſte dans un Canal fort étroit. C'eſt le Havre d'*Arequipa*, grande Ville & bien peuplée, à dix-ſept degrés trente minutes. On y trouve du vin, du froment, toutes ſortes de fruits, des brebis & des mulets. Ciloca. Arequipa.

Camana, ſix lieues plus loin ſur la Côte, produit beaucoup de vin & de fruits. On y fabrique diverſes marchandiſes, qui ſe tranſportent à Chiloa. Camana.

Oconge eſt une Place maritime, avec une vallée remplie de vignobles. Oconge.

Los-Lomos de *Attico* eſt une grande colline, derrière laquelle on trouve une eſpèce de Rade. *Acari*, Ville peuplée, eſt ſituée ſur cette colline. Los-Lomos. Acari.

La *Neſca*, bon Port, voiſin de *Puerto San-Nicolas*, offre une Ville de même nom, où l'on trouve les meilleurs vins du Perou & du Chili. La Neſca.

Paraco & *Piſco* ſont deux Ports, fort voiſins, à trente-un degrés (*p*) trente minutes. Leur Ville, qui ſe nomme *Ica*, en eſt à dix-huit lieues dans les Terres. On y recueille plus de vin que dans aucun autre Canton du Perou. Paraco & Piſco.

Chinca eſt un autre Port ſur la même Côte, avec une Ville qui fournit quantité de mercure. Chinca.

Celle de *Cangueta*, qui la ſuit, fournit, en abondance, du froment, du mays, du fromage, & diverſes ſortes de fruits. Cangueta.

Callao, ou le Port de Lima, eſt une Ville conſidérable, à douze degrés vingt minutes, avec un Port, dont la Rade paſſe pour la plus grande & la plus ſûre de toute la Mer du Sud. Elle n'eſt qu'à deux lieues de Lima. Il ne pleut jamais dans ce Canton; du moins les Eſpagnols ne ſe ſouvenoient-ils pas d'y avoir vû pleuvoir, depuis qu'ils y étoient établis; ce qui n'empêche point que la terre n'y ſoit d'une extrême fertilité. Chaque épi de bled produit deux fois plus qu'en Eſpagne, & l'on y recueille deux moiſſons chaque année. Callao de Lima.

Gavre eſt un Port, deux lieues au-deſſous des ſalines de Lima, qui ſont ſur la Côte, à dix lieues de cette Ville, & où l'on trouve du ſel dans une vallée ſans eau. Gavre.

La *Baranqua*, autre Port, à onze degrés, fournit beaucoup de froment; comme celui de *Guarmei*, qui en eſt voiſin, donne du charbon de terre (*q*). La Baranqua & Guarmei.

Santa eſt une Ville bien peuplée d'Eſpagnols, où l'on trouve du froment, du mays, du miel, du ſucre & d'autres marchandiſes. Depuis quelques années, on y avoit découvert une Mine d'argent. Santa.

Truxil-

(*p*) Trente-deux degrés. R. d. E.

(*q*) L'Original dit du charbon de bois. R. d. E.

Olivier de Noort. 1600.

Truxillo. Truxillo est la Capitale de trois ou quatre petites Villes, situées sur la Côte, dont les Ports sont des espèces de Bayes, où l'on charge du miel, des conserves, du savon d'Espagne, & du cuir. *Cherepe* est celle où l'on en charge le plus.

Paita. Paita est une autre Ville, avec un Port où relâchent les Vaisseaux de Panama, dans leur route au Port de Lima. On y fait une pêche considérable. Les Anglois, conduits par Candish, brûlèrent cette Place, & toutes les marchandises qu'on y avoit rassemblées.

Isle de Puna & Guaiaquil. L'Isle de *Puna* divise l'embouchure de la Rivière de *Guaiaquil*, qui a, sur ses bords, une Ville du même nom, où l'on construit un assez grand nombre de Vaisseaux. Les Espagnols y entretiennent une Garnison, pour la sûreté des Ouvriers. On fabrique, dans l'Isle de Puna, des cordages & toutes sortes d'agrets. La Rade y est commode, soit pour le mouillage, ou pour les exercices du travail. Candish raconte qu'ayant pénétré jusqu'à la demeure du *Cacique*, ou Seigneur de l'Isle, il fut surpris de trouver une Maison bien ordonnée, avec de belles cours, & de grands appartemens, accompagnés d'agréables galeries, dont la vûe donnoit sur la Mer. Le bas contenoit une spacieuse salle, qui étoit terminée par un vaste magasin, rempli de brai & de godron. Tous les Habitans de l'Isle étoient Esclaves de ce Cacique. Il avoit épousé une très-belle Espagnole, à qui l'on rendoit des honneurs extraordinaires; & qui avoit converti, à la Foi Chrétienne, son Mari & tous ses Sujets. On voyoit, autour de son Palais, environ deux cens maisons, & le même nombre à-peu-près dans deux autres Villages de l'Isle. Candish la trouva presqu'aussi grande que l'Isle Angloise de Wight. A peu de distance, on rencontre une autre Place, nommée *Guaiaquil-Vechio*, ou le *Vieux-Guaiaquil*, première habitation des Espagnols au Perou. Depuis cette ancienne Ville jusqu'à Panama, la Côte n'est habitée que par des Indiens, & n'a point de Port remarquable par sa situation ou son Commerce.

Guaiaquil-Vechio.

Panama. La fameuse Ville de *Panama* (*r*), où viennent passer toutes les richesses du Chili & du Perou, est sur la Baye du même nom, à deux lieues de son Port. On y construisoit alors un grand nombre de Vaisseaux.

En général, le Chili, depuis Saint-Jago jusqu'à Baldivia, est une des plus fertiles Parties de la Terre. Tout ce qu'on y plante, croît avec une fécondité merveilleuse. L'air y est si sain, que les maladies y sont très-rares; & si subtil, qu'une épée mouillée, qu'on remet dans le fourreau, y sèche sans se rouiller (*s*).

Lettres interceptées, qui instruisent de Noort de l'état des Espagnols. De Noort, ayant profité de ces instructions pour visiter toute la Côte, intercepta des Lettres qui contenoient divers éclaircissemens sur la Guerre que les Espagnols avoient à soûtenir contre les Indiens. Une partie de ces Peuples avoit secoué le joug. Ils s'étoient saisis, le 24 de Novembre de l'année précédente, de la Ville de Baldivia, qu'ils avoient rasée, après y avoir fait une cruelle boucherie de leurs anciens Vainqueurs. Leur retraite avoit laissé aux Espagnols le tems de s'y rétablir; mais Impériale étoit alors

(*r*) C'est l'ancienne Panama, qui a été détruite en 1670. La nouvelle en est à quatre lieues, à huit degrés quarante minutes de Latitude.

(*s*) Pag. 63 & précédentes.

alors affiégée par les mêmes Indiens. Les vivres y manquoient. On y avoit déja mangé juſqu'aux chevaux, & quantité d'Eſpagnols y étoient morts de faim. Ces triſtes nouvelles étant les dernières qu'on en avoit reçues, il y avoit beaucoup d'apparence que les Indiens étoient Maîtres de la Place (*t*). OLIVIER DE NOORT. 1600.

SANTAVAL racontoit que ces Indiens ſont guerriers. Ils ſe ſervent, avec beaucoup d'adreſſe, de leurs chevaux & de leurs lances. Leur haine étoit ſi vive pour les Eſpagnols, qu'après les avoir tués, ils leur ouvroient l'eſtomac & leur mordoient le cœur. Ils ne manquoient pas de leur ôter auſſi le crane, qu'ils faiſoient ſervir de taſſe pour boire entr'eux. Lorſqu'ils avoient pris Baldivia, ils y avoient brûlé les Maiſons, les Egliſes & les Images. Ils coupoient la tête aux Prêtres, en diſant: „ Les Dieux des Eſ„ pagnols touchent à leur fin". Ils prirent de l'or, dont ils remplirent la bouche de quelques Officiers maſſacrés. „ Nation avare, leur diſoient-ils, „ raſſaſiez-vous à préſent de ce métal, pour lequel vous nous avez tant „ fait ſouffrir, & dont vous n'avez jamais été raſſaſiés". Après s'être ſoulevés, & lorſqu'il fut queſtion d'élire entr'eux un Chef pour les commander, ils prirent une groſſe poutre, & tour-à-tour chacun la chargea ſur ſes épaules. Celui qui la ſoûtint le plus long-tems obtint la préférence. Pluſieurs réſiſtèrent au fardeau pendant cinq & ſix heures: mais il s'en trouva un qui ſoûtint vigoureuſement pendant vingt-quatre heures entières, & le choix tomba ſur lui (*v*).

ENTRE les événemens les plus ſinguliers de ce Voyage, l'Auteur obſerve qu'en haute Mer, plus de huit jours après avoir quitté Puerto-Lagnaſco, les Vaiſſeaux Hollandois ſe trouvèrent dans un air ſi épais, qu'on ne pouvoit voir au-delà d'un jet de pierre; & ce qu'il y eut d'étrange, les habits des Matelots parurent couverts d'une poudre auſſi blanche que de la farine. Le Pilote Eſpagnol les aſſura que ce phénomène étoit ordinaire dans cette Mer, & que les lieux, où il arrivoit, ſe nommoient *Arenales*, ou *Parages ſabloneux*. Il dura tout le jour (*x*). Poudre blanche en haute Mer.

LE 25 d'Avril, lorſqu'on croyoit devoir beaucoup de reconnoiſſance aux informations volontaires de Santaval, un des Eſclaves Nègres, qu'on avoit retenus avec lui, déclara que dans le Vaiſſeau le *Buon-Jeſus*, ſur lequel de Noort avoit mis un Capitaine Hollandois, il y avoit eu trois tonneaux pleins d'or, qu'il avoit aidé lui-même à charger; & que, pendant qu'on lui donnoit la chaſſe, le Capitaine d'Ivara les avoit fait jetter dans les flots, pour dérober ces précieuſes dépouilles à la Flotte Hollandoiſe. Auſſi-tôt les civilités, qu'on avoit eues pour le Pilote, furent changées en menaces. Il refuſa d'abord l'aveu qu'on lui demandoit; mais ayant été mis à la torture, avec un Eſclave Nègre, ils confeſſèrent tous deux, que le Vaiſſeau Eſpagnol avoit, à bord, cinquante-deux petites caiſſes remplies d'or, chacune de quatre Arrobes, avec cinq cens barres d'or, du poids de huit, dix, & douze livres, qui faiſoient en tout dix mille deux cens livres d'or, & que le Capitaine avoit fait jetter toutes ces richeſſes dans la Mer, ſans aucune exception. Richeſſes jettées dans la Mer, pour en priver les Hollandois.

Déclarations arrachées par la torture.

(*t*) Pag. 64. (*v*) Pag. 65. (*x*) Pag. 66.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

exception. De Noort ſe hâta de faire viſiter toutes les parties du Vaiſſeau; mais on ne trouva que dans les habits du Pilote, un petit ſac, qui contenoit une livre d'or (*y*).

Les tourmens, qu'on ſe crut en droit de continuer (*z*), lui arrachèrent d'autres explications. Il déclara que le *Buon-Jeſus* avoit chargé cet or dans l'Iſle de Sainte-Marie, & qu'il devoit y demeurer juſqu'au mois de Mars, pour en recevoir encore; mais, qu'ayant ordre auſſi de mettre à la voile, s'il appercevoit quelque Navire étranger, pour en porter l'avis à Lima, il avoit eu le malheur, quoiqu'extrêmement léger à la voile, de ne pouvoir éviter les Hollandois. Il ajoûta, qu'au mois de Mars, il devoit ſe rendre à l'Iſle d'Arauco, y laiſſer les vivres qu'il avoit à bord, & prendre l'or qu'il y trouveroit prêt, pour le porter à Lima.

„ Tous ces deſſeins, remarque l'Auteur, furent déconcertés par l'arri-
„ vée de nos Vaiſſeaux; mais le deſordre qu'elle mit dans les affaires des
„ Eſpagnols, ne tourna point à nôtre avantage. Nous avions malheureu-
„ ſement ignoré que l'Iſle de Sainte-Marie produiſit tant d'or. Il n'y avoit
„ pas plus de trois ans, que les Mines y avoient été découvertes. Cepen-
„ dant cette Iſle n'avoit qu'un petit nombre d'Eſpagnols, qui ne pouvoient
„ recevoir de ſecours que d'environ deux cens Sauvages, ſans autres ar-
„ mes que des arcs & des fléches (*a*)".

Sort du Pilote Eſpagnol.

Le Pilote Eſpagnol dit encore, que le même jour, où l'on avoit eu la généroſité de relâcher le Capitaine d'Ivara, ils étoient convenus enſemble, lui, de conſeiller aux Hollandois de prendre la route du Cap S. François, & le Capitaine, d'avertir les Vaiſſeaux de Guerre, qui étoient à Lima, de les pourſuivre ſur cette route. Un aveu de cette nature fit perdre aux Hollandois tout ſentiment de compaſſion. Ils réſolurent de jetter le Pilote dans la Mer (*b*), ſur-tout, lorſqu'après avoir été traité avec plus de douceur, il ne laiſſa pas de ſe plaindre, & de ſoûtenir ouvertement qu'on l'avoit empoiſonné; ſans compter, ajoûte l'Auteur, que non-ſeulement il cherchoit l'occaſion de ſe ſauver lui-même, mais qu'il ſollicitoit les Eſclaves Nègres à l'accompagner dans ſa fuite. Il fut précipité dans les flots, par l'ordre du Conſeil. L'Eſclave, qui avoit été mis à la torture avec lui, eut la tête caſſée d'un coup de fuſil; & leur Vaiſſeau même, qui commençoit à faire eau, fut abandonné aux vents, après qu'on en eût tiré les vivres & l'artillerie (*c*).

Longue navigation des Hollandois.

Ces événemens firent abandonner le deſſein, qu'on avoit eu, d'attendre les Eſpagnols ſous le Cap de Saint-François. On prit celui de ranger la Côte juſqu'à l'Iſle des *Cocos*, qui eſt à cinq degrés de Latitude du Nord, pour y prendre des cocos & de l'eau. Mais, après avoir vogué juſqu'au 20 de Mai, ſans pouvoir la reconnoître, de Noort s'arrêta au parti de tourner ſes voiles vers les *Philippines*, qui ſont à deux mille quatre cens lieues du Perou (*d*), dans la réſolution de ne relâcher qu'aux Iſles des *Larrons*, qu'on

(*y*) *Ibidem.*
(*z*) C'eſt une ſuppoſition de M. Prevoſt, qui eſt contraire à l'Original, comme on le voit par ce qui précéde. R. d. E. (*a*) Pag. 67.
(*b*) L'Auteur n'en apporte que les deux raiſons ſuivantes. R. d. E.
(*c*) Pag. 69 & précédentes.
(*d*) Pag. 68.

qu'on a nommées depuis les Iſles *Marianes* (*e*). Cette navigation parut d'une longueur infinie aux Equipages Hollandois, qui n'avoient pas conçu juſqu'alors l'immenſité de ces Mers. Ils n'arrivèrent que le 15 de Septembre, à la vûe d'une de ces Iſles.

Olivier de Noort. 1600.

Ils arrivent aux Iſles Marianes ou des Larrons.

Le matin du 16, ils étoient encore à plus d'une lieue du rivage, lorſqu'ils virent paroître un grand nombre de Canots, qui leur apportèrent des cocos, des bananes, des cannes de ſucre & du poiſſon. Toutes ces proviſions furent échangées pour du fer, dont les Inſulaires étoient fort avides, & qu'ils nommoient *Hierro*, comme les Eſpagnols, parceque tous les ans ils voyoient dans leurs Iſles quelque Vaiſſeau de cette Nation. Les deux Navires Hollandois continuèrent de ranger la Côte, & doublèrent le Cap Méridional, d'où ils apperçurent une pointe fort baſſe, ſur laquelle ils croyoient pouvoir mouiller. Cependant ils ne ceſſoient point de voir approcher des Canots. Ils en comptoient déja plus de deux cens, montés chacun de trois, quatre, ou cinq hommes, qui s'empreſſoient autour d'eux, & qui crioient Hierro. Dans cette confuſion, les Vaiſſeaux paſſèrent ſur deux de ces petits Bâtimens; mais les Inſulaires, qui ſçavent nager parfaitement, y rentrèrent auſſi-tôt, & ſe préſentèrent avec la même ardeur.

Obſervations ſur les Iſles & ſur le caractère des Inſulaires.

Ces Iſles, ſuivant la remarque de l'Auteur, avoient été juſtement nommées *Iſles des Larrons*, parceque les Habitans étoient livrés au larcin, & qu'ils le commettoient avec une adreſſe ſurprenante. Ils trompèrent pluſieurs fois les Hollandois. Quelques-uns leur préſentèrent, ſur des paniers de feuilles de cocos, du riz ſi bien arrangé, qu'à la première vûe, on s'imaginoit qu'il y en eût beaucoup; mais, après l'échange, on trouvoit ſous le riz, des coquilles élevées, ou des feuilles. Cette ruſe étoit d'autant plus ſûre, que, pour commercer d'abord avec eux, il falloit attacher, au bout d'une corde, le morceau de fer qu'on leur offroit, le laiſſer pendre dans leurs Canots, où ils avoient la liberté de l'examiner, & retirer de même ce qu'ils donnoient en échange, après l'avoir montré à la même diſtance. Deux vinrent à bord. On leur offrit à boire & à manger; mais ils ne penſoient qu'à voler tout ce qui ſe préſentoit à leurs yeux. Un d'entr'eux, voyant une épée entre les mains d'un Hollandois, ne fit pas difficulté de la lui arracher; & s'étant jetté dans les flots, il eut le bonheur d'échapper en plongeant. On tira néanmoins pluſieurs coups ſur lui & ſur pluſieurs autres, qui emportèrent auſſi divers inſtrumens; mais ils faiſoient tant de chemin ſous l'eau, qu'ils y étoient à couvert des coups. Ceux qui n'avoient point encore eu l'occaſion d'exercer leur adreſſe, demeuroient tranquilles, comme s'ils avoient ignoré ce qui ſe paſſoit à leur vûe. On les auroit pris pour des animaux amphibies, qui pouvoient vivre également ſur la terre & dans l'eau. De Noort fit jetter, devant eux, cinq morceaux de fer à la Mer, pour ſe donner le plaiſir de les voir plonger librement. Ils les retirèrent en ſi peu de tems, qu'on ne pouvoit leur refuſer de l'admiration. Leurs Canots ſont ſi bien faits, que les Hollandois n'avoient rien vû d'égal dans tout leur Voyage. Ce ſont des troncs d'arbres, de quinze à vingt pieds de

(*e*) Du nom de Marie-Anne d'Autriche, Reine d'Eſpagne.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

de long, ſur un pied [& demi] de largeur, commodes, legers à la voile. Au lieu de révirer de bord pour louvoyer, ils mettent le gouvernail où étoit le cap, ſans faire aucun changement à la voile. Elle eſt tiſſue de roſeaux, & de la forme d'une voile d'artimon. Leurs femmes, dont on reçut auſſi pluſieurs à bord, étoient nues, comme les hommes, à l'exception du milieu du corps, qu'elles ſe couvrent d'une ſimple feuille. Elles portent de longs cheveux. Au contraire, les hommes les ont très-courts. Ils ſont bazanés. Ils ont beaucoup d'embonpoint. Leur taille eſt plus haute & mieux fournie que celle des Européens. Mais la plûpart ont le viſage difforme. Quelques-uns avoient le nez défiguré par des maladies honteuſes; du moins, c'eſt ce qu'ils faiſoient entendre eux-mêmes par leurs ſignes. Leur bouche s'étoit reſſerrée juſqu'à ne conſiſter que dans un petit trou (*f*). Cette Iſle, que les Hollandois prirent pour celle de *Guana* (*g*), leur parut d'environ vingt lieues de tour. Ils n'en découvrirent pas d'autres (*b*).

Les Hollandois arrivent aux Philippines.

APRÈS y avoir pris des rafraîchiſſemens, ils recommencèrent à gouverner vers les Philippines. Le 14 d'Octobre, ils découvrirent la Terre, qui leur parut fort haute, & que cette apparence leur fit prendre pour le Cap du *Saint-Eſprit*, à treize degrés de Latitude. A ce compte, une Bouque, qu'ils apperçurent bien-tôt au côté Méridional, devoit être le Détroit de *Manille*. Ils continuèrent d'avancer du même côté; & gagnant la pointe de terre, ils y mouillèrent au Nord, ſur douze braſſes, derrière un rocher. La Bouque a, dans cet endroit, environ trois lieues de large. Le lendemain, ils quittèrent cette pointe, qui eſt une Iſle, pour s'avancer l'eſpace de huit lieues, à l'Oueſt quart de Nord-Oueſt. Enſuite ils gouvernèrent vers la Côte Méridionale. On voyoit, du côté oppoſé, un Pic fort haut & fort aigu; mais l'Oueſt n'offroit que des Terres baſſes, ſans aucune ouverture. On laiſſa tomber les ancres. Une Chaloupe pénétra dans une belle Rivière, dont les deux rives étoient couvertes d'arbres. Les Hollandois y trouvèrent quelques Indiens fort pauvres, auxquels ils firent préſent de quelques couteaux & d'un peu de toile, que ces Barbares parurent dédaigner. Cependant ils portèrent des fruits à bord de l'Amiral. Le 16, on vit approcher, du même Vaiſſeau, un grand Canot, dans lequel étoit un Eſpagnol, qui fit trois décharges de ſon fuſil. On lui répondit de trois coups. Son incertitude ſembloit lui ôter la hardieſſe d'avancer: mais le Général ayant fait arborer le Pavillon d'Eſpagne, & vêtir un de ſes Matelots en Moine, il fut raſſuré par cette vûe. On lui fit un accueil civil. De Noort lui dit que ſes deux Vaiſſeaux étoient François, & qu'ils avoient commiſſion du Roi d'Eſpagne, pour ſe rendre à Manille; mais que la longueur du Voyage les avoit mis dans un extrême beſoin de rafraîchiſſemens. L'Eſpagnol répondit qu'ils étoient dans une grande Baye, qui ſe nommoit la *Baya*, à ſept ou huit lieues au Nord du Détroit de Manille, & que le Pays étoit fertile en toutes ſortes de vivres. Auſſi-tôt il donna ordre aux Indiens de ſon Canot, d'aller prendre au rivage, du riz, des poules, & des

Leurs obſervations.

Ils ſe donnent pour des François.

(*f*) Pag. 72 & précédentes.

(*g*) C'eſt apparemment celle que l'Hiſtorien des Iſles Marianes, nomme *Guaban*.

(*b*) Voyez ci-deſſous la Deſcription des Iſles Marianes, au Volume ſuivant.

KAART DER PHILIPPINES EILANDEN,
Geschikt op de Spaansche Kaart van Pater Murillo de Velarde
1ste Blad. Door den Hr Bellin Ingr des Fransen Zeevaards.

van Pater Murillo de Velarde.

d 8.

KAART DER PHILIPPINES EILANDEN, Gefchikt op d
2.de Blad. Door den Hr Bellin, Ingr des Fran

EN, Gefchikt op de Spaanfche Kaart van Pater Murillo de Velarde.
llin, Ingr des Franfen Zeevaards.

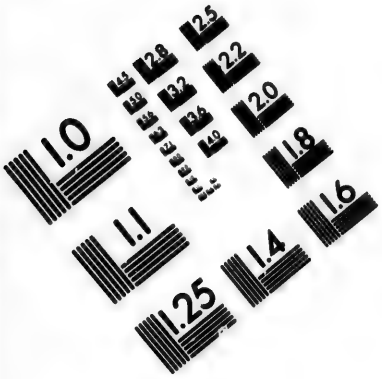

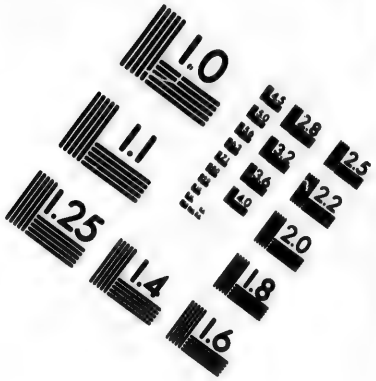

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

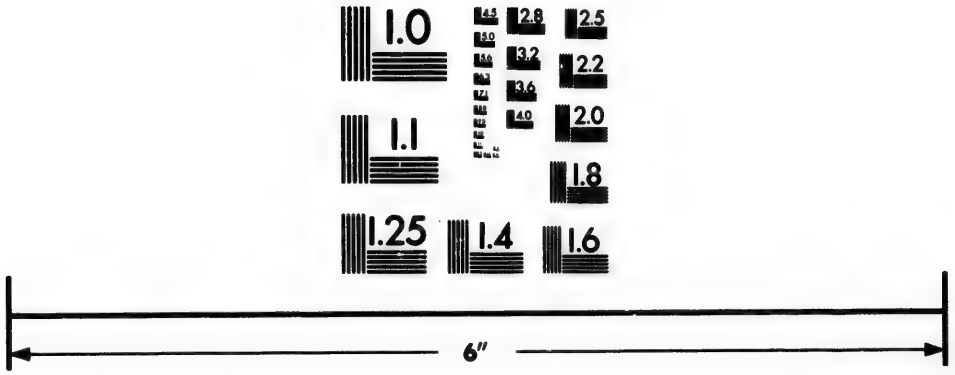

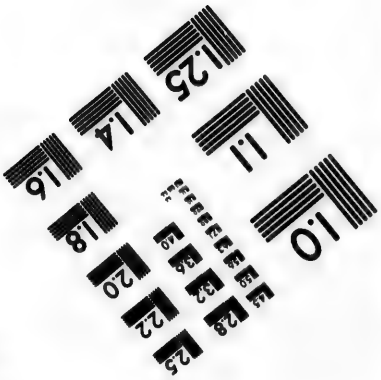

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

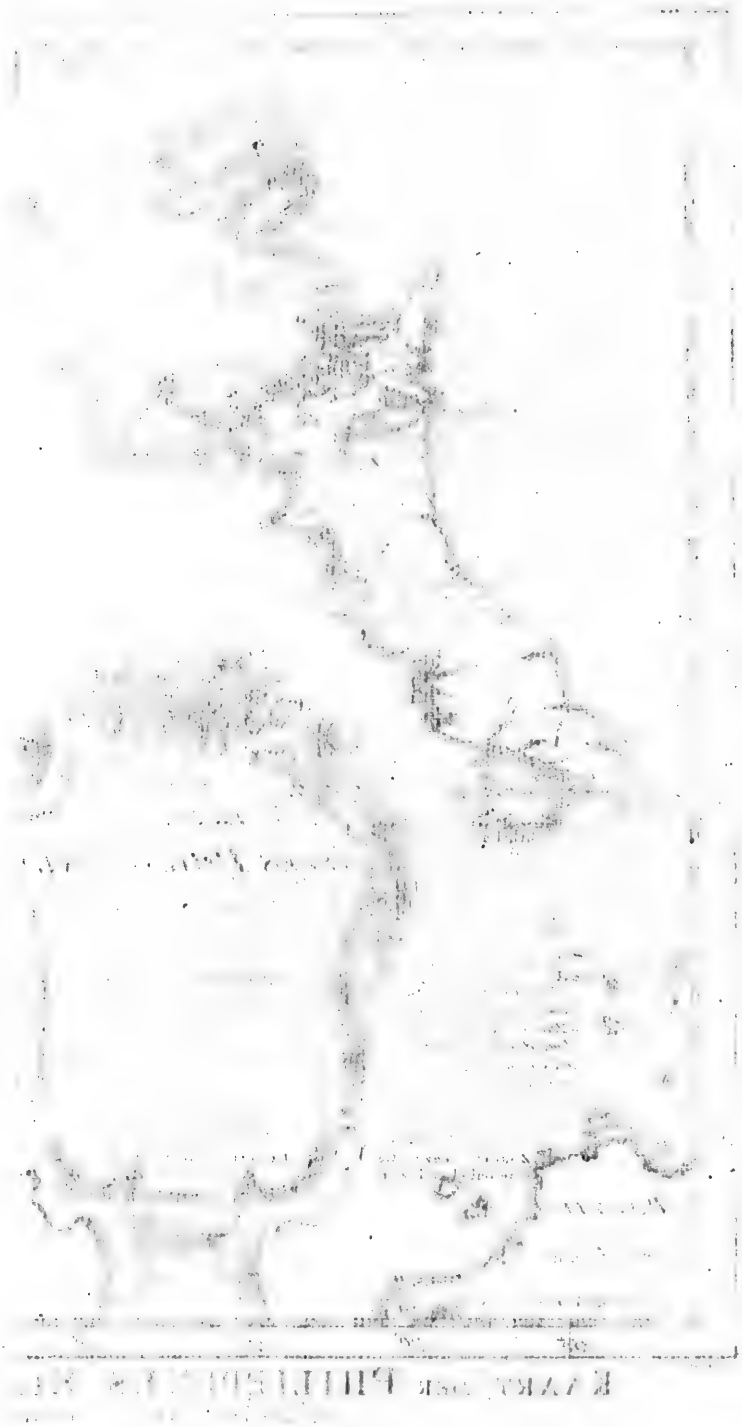

des porcs, qu'ils apportèrent à bord. Ils exigèrent que toutes ces provisions leur fussent payées en argent. Pendant quelques jours, on ne cessa point de voir règner l'abondance sur les deux Vaisseaux. La plûpart de ces Indiens étoient nuds. D'autres avoient une robbe de toile. Quelques-uns même étoient vêtus à l'Espagnole, avec des hauts-de-chausses, & de petits pourpoints. Les Principaux, qui descendoient des anciens Princes du Pays, avoient la peau découpée, ou piquée avec beaucoup d'art. Mais ces Peuples sont d'un naturel timide & servile. Ils n'ont point d'armes, & se laissent maîtriser au gré des Espagnols, qui leur font payer par tête, un tribut de trois réales. De Noort observe „ que ce n'est point à la vio-„ lence, que les Espagnols sont obligés de cette docilité. Ils sont en petit „ nombre dans ces Isles: mais ils ont, dans chaque Quartier, un Prêtre „ qui est fort respecté des Habitans; & s'ils ne tiennent pas tous ces In-„ sulaires dans la servitude, c'est uniquement faute de Prêtres (*i*)".

OLIVIER DE NOORT. 1600.

Foiblesse des Insulaires, & comment ils sont maîtrisés par les Espagnols.

PENDANT que les Hollandois se procuroient tranquillement des provisions sous un faux titre, ils virent arriver, à bord de l'Amiral, un Capitaine Espagnol & un Prêtre. Après les premiers complimens, le Capitaine pria de Noort de lui montrer sa Commission, parcequ'il étoit défendu, aux Habitans de l'Isle, d'avoir aucun Commerce, avec des Etrangers. Cette demande causa de l'embarras au Général Hollandois. Cependant, faisant réflexion que la conduite de ses gens avoit été sans reproche, il prit le parti de montrer la Commission qu'il avoit du Prince Maurice. Le Capitaine, qui croyoit les deux Vaisseaux venus d'Acapulco, donna de si grandes marques d'étonnement, que, dans la crainte d'un mauvais sort pour quelques Hollandois qui étoient à terre, de Noort se détermina, malgré son inclination, à le faire arrêter. Sa captivité ne dura que jusqu'au retour des Hollandois. Il fut même renvoyé avec quelques présens. Mais on n'en cessa pas moins de recevoir des vivres & de voir venir des Insulaires à bord. Le Général avoit eu la précaution d'en retenir deux, qui s'étoient vantés d'être bons Pilotes, & d'être fort connus à *Capul*. Le 20, on prit avec eux la route du Détroit de Manille, qui est vers quatorze degrés. Les deux Vaisseaux entrèrent heureusement dans la Bouque, où ils trouvèrent autant de contre-marées, que si les bancs de sable y eussent été fort fréquens, quoiqu'il n'y eût pas même de fond & qu'on n'y pût jetter l'ancre. Vers la brune, ils allèrent mouiller sur la Côte Occidentale de l'Isle de Capul, derrière un Cap, à la vûe d'un Village. Mais ils trouvèrent, dans cette Baye, un courant si rapide, qu'ils passèrent dans une autre, à la distance d'une demie lieue; car le mouillage est généralement bon autour de cette Isle, qui a quatre ou cinq lieues de circuit (*k*).

La trompe-rie des Hollandois est reconnue.

Ils se rendent à l'Isle de Capul.

LA frayeur qui s'étoit déja répandue parmi les Habitans, & l'obstination avec laquelle ils refusèrent de parler aux deux Pilotes de leur Nation, firent juger à de Noort, qu'il n'avoit plus rien à se promettre de la ruse. Un de ses gens (*l*), qui eut la hardiesse de descendre au rivage, sur la foi d'un des

Frayeur qu'ils y répandent.

(*i*) Pag. 77 & précédentes. Voyez ci-dessous la Description des Philippines, au Volume suivant.

(*k*) Pag. 79.

(*l*) C'étoit un Anglois, nommé *Caleway*, qui étoit Musicien & Joueur d'Instrumens.

CLIVIER DE NOORD. 1600.

des deux Pilotes, disparut avec son Guide. La nuit suivante, l'autre Pilote Indien se jetta dans les flots, malgré les bons traitemens par lesquels on s'étoit efforcé de le l'attacher. Il se nommoit François *Tello*, du nom du Gouverneur de Manille, qui l'avoit présenté au Baptême. De Noort, irrité contre les Insulaires, fit descendre une partie de ses gens, avec ordre de mettre le feu à quelques Villages, dont les Habitans s'étoient retirés dans les Bois. On ne trouva rien dans leurs maisons, qui sont construites de nattes & de paille, & de la hauteur d'un homme. Les arbres, dont elles sont environnées, étoient chargés de cocos, qui faisoient, apparemment, la plus grande partie de leur nourriture. Cependant quelques Hollandois découvrirent, dans un endroit écarté, plus de trente mesures de riz: mais n'appercevant personne, ils brûlèrent quatre Villages, chacun de cinquante ou soixante maisons (*m*).

Ils brûlent plusieurs Villages.

Témoignage de Candish sur de barbares usages.

DE NOORT se rappella que Thomas Candish, ayant mouillé sur la Côte de la même Isle, deux Canots, dont l'un portoit un des sept Seigneurs de l'Isle, étoient venus librement à son bord. Ce Prince Barbare avoit la peau coupée en diverses figures, comme ceux de la Baya. L'Isle Capul est la dernière des Isles Philippines. La plûpart des Habitans y sont nuds & fort bazanés (*n*). Ils adorent le Diable, avec lequel Candish raconte fort naïvement qu'ils ont de fréquentes conférences. „ Il se montre à eux, dit-il, „ sous la figure de quelque horrible Monstre (*o*)".

Pyrateries des Hollandois.

DANS le chagrin de se voir si mal reçus, les Hollandois continuèrent d'employer leurs forces, & se crurent autorisés à commettre ouvertement toutes sortes de brigandages. Ils enlevèrent, sans distinction, plusieurs petits Bâtimens, Indiens, Espagnols & Chinois, dont ils coulèrent quelques-uns à fond, après en avoir pris les marchandises & les vivres. Enfin, le succès augmentant leur hardiesse, ils s'avancèrent, le 24 de Novembre, à la pointe de la Baye de Manille. Ils y virent une grande Bouque, qui s'étend au Nord-Est, & qui n'a pas moins de quatre ou cinq lieues de largeur. Cette Bouque fait l'entrée de la Baye; & dans cette entrée même, on trouve une Isle de forme longue, qui se nomme *Mirabilla*, ou *Merveilleuse*. Plus loin, on découvre une autre Isle, ronde & de la forme d'un chapeau. La Ville de Manille est située huit lieues au-delà (*p*).

Leurs observations sur la Baye de Manille.

LES deux Vaisseaux ne purent s'approcher de l'Isle Mirabilla. Ils passèrent devant la Bouque, pour aller mouiller à l'Oueſt de la Baye, derrière une pointe de terre, qui est à douze lieues de la Ville. Le Pays y étoit presque

(*m*) Pag. 81.

(*n*) L'Auteur parle d'un étrange usage de ces Peuples. „ Ils passent, dit-il, un clou „ d'étain dans le gland de la verge de cha- „ que enfant mâle. La pointe du clou est „ fendue & rivée, & la tête en est comme „ une petite couronne. La blessure, que ce „ clou fait aux enfans, se guérit sans beau- „ coup de peine. Ils le retirent ou le re- „ mettent à leur gré. Pour s'assurer mieux „ de la vérité du fait, Candish rapporte que „ ses gens tirèrent un de ces cloux de sa „ place & le remirent à un petit garçon de „ dix ans, fils du Prince qui étoit venu à „ son bord. On lui dit que cette invention „ étoit venue des femmes, qui voyant les „ hommes fort livrés à la Sodomie, obtinrent „ que pour arrêter le desordre, on établiroit „ cet usage". *Pag.* 82. Voyez quelque chose d'aussi étrange, dans la Description du Pegu, au Tome XII.

(*o*) Pag. 83.

(*p*) Pag. 90.

LES

ante, l'autre P.
nens par lesquels
is *Tello*, du nom
me. De Noort,
gens, avec ordre
s'étoient retirés
ui sont construi-
ne. Les arbres,
faisoient, appa-
endant quelques
rente mesures de
Villages, chacun

llé sur la Côte de
eigneurs de l'Isle,
it la peau coupée
l est la dernière
ds & fort baza-
onte fort naïve-
re à eux, dit-il,

lois continuèrent
tre ouvertement
on, plusieurs pe-
ulèrent quelques-
vres. Enfin, le
e Novembre, à la
que, qui s'étend
de largeur. Cet-
même, on trouve
Merveilleuse. Plus
un chapeau. La

billa. Ils passé-
a Baye, derrière
Le Pays y étoit
presque

un petit garçon de
ce qui étoit venu à
que cette invention
nes, qui voyant les
a Sodomie, obtinrent
l'ordre, on établiroit
Voyez quelque cho-
s la Description du

J. J. Schley direx.

VILLE D[illegible] HA.

preſque déſert & ſans culture. On réſolut, au Conſeil, de s'arrêter dans ces Parages, tantôt ſous les voiles, tantôt à l'ancre; parceque, dans cette ſaiſon, les vents de Nord-Eſt ne ceſſent pas d'y ſouffler, ſans aucun changement. L'Iſle *Manille*, que ſes Habitans nomment *Luçon*, eſt plus grande que l'Angleterre & l'Ecoſſe enſemble. Elle eſt environnée de diverſes autres Iſles, qui ſont auſſi d'une grandeur conſidérable, & qui ne fourniſſent aucunes richeſſes de leur propre fond; mais elles ſont extrêmement fréquentées des Marchands, & célèbres par leur Commerce (*q*). Entre divers Bâtimens, dont les Hollandois ſe ſaiſirent, ils traitèrent ceux de la Chine & du Japon (*r*), avec autant de douceur & de civilité, qu'ils marquoient de rigueur pour les Eſpagnols. Ils pouſſèrent l'inſolence, juſqu'à faire remettre, au Gouverneur de Manille, une Lettre, par laquelle ils lui déclaroient que leur deſſein étoit de le viſiter dans ſa Capitale. Ils avoient appris, de quelques Priſonniers, qu'il y avoit alors à *Cavite*, qui eſt le Port de cette Ville, deux grands Vaiſſeaux Marchands de la Nouvelle-Eſpagne; & que les deux Forteresſes, qui défendent ce Port, étoient ſans Artillerie & ſans Soldats (*s*). Une ſi belle proye n'avoit pû manquer d'échauffer leur courage.

Olivier de Noort. 1600.

Leurs bravades.

Mais les Eſpagnols n'étoient pas inſenſibles à tant d'outrages. Pendant que leurs Ennemis ſe repaiſſoient d'eſpérances, ils avoient armé ces deux mêmes Vaiſſeaux, qui excitoient leur avidité. Le Gouverneur de Manille avoit raſſemblé un Corps d'Inſulaires, la plûpart inſtruits de longue main à ſe ſervir du mouſquet & des autres armes. Il en avoit mis cinq cens ſur chaque bord, avec des Chefs de ſa Nation, & dix bonnes pièces de fonte. Le 14 de Décembre, les Hollandois étoient à ſe repoſer, après quelque nouvel exploit, lorſqu'ils virent ſortir du Détroit de Manille deux voiles, qu'ils prirent d'abord pour des Frégates; mais à leur approche, ils les reconnurent pour de grands Vaiſſeaux, qui ſembloient venir dans le deſſein de les attaquer. Ils diſpoſèrent auſſi-tôt leurs voiles & leurs armes.

Vengeance des Eſpagnols.

L'Amiral de Manille, qui gardoit l'avant, s'approcha juſqu'à la portée du canon, & ne fit aucune manœuvre pour éviter la bordée de l'Amiral Hollandois. Mais à peine fut-elle partie, qu'il vint à l'abordage. Une partie de ſon Equipage ſauta d'un air furieux ſur le bord ennemi (*t*). Les Hollandois deſcendirent alors ſous le premier pont, & les Eſpagnols ſe crurent déja Maîtres du Vaiſſeau; mais ils ſe virent bien-tôt ſi maltraités, à coups de picques & de mouſquets, que leur furie ne fut pas long-tems à ſe rallentir. Un Hiſtorien de leur Nation auroit fait apparemment le récit de ce combat avec plus d'avantage pour leur valeur (*v*). De Noort, après avoir fait

Elle ne tourne point à leur avantage.

(*q*) Pag. 91.

(*r*) L'Auteur prend droit ici de faire une longue Deſcription du Japon, ſur le témoignage apparemment de ſes Priſonniers. Mais on renvoye le Lecteur, ci-deſſous, à l'Article de cet Empire.

(*s*) Pag. 86.

(*t*) Pag. 111. En criant effroyablement, dit l'Auteur, *Amaina Peros*, *Amaina*; c'eſt-à-dire „ amenez chiens, amenez les voiles „ & les pavillons ".

(*v*) Il eſt trop ſingulier, pour n'être pas rapporté du moins en ſubſtance. „ L'Ami„ ral de Manille demeura, dit-il, accroché „ tout le jour aux Hollandois, parceque ſon „ ancre s'étoit embarraſſée dans le pont de „ cordes qui étoit dans le mât de l'autre; & „ l'ancre fit rompre ce pont en divers endroits,

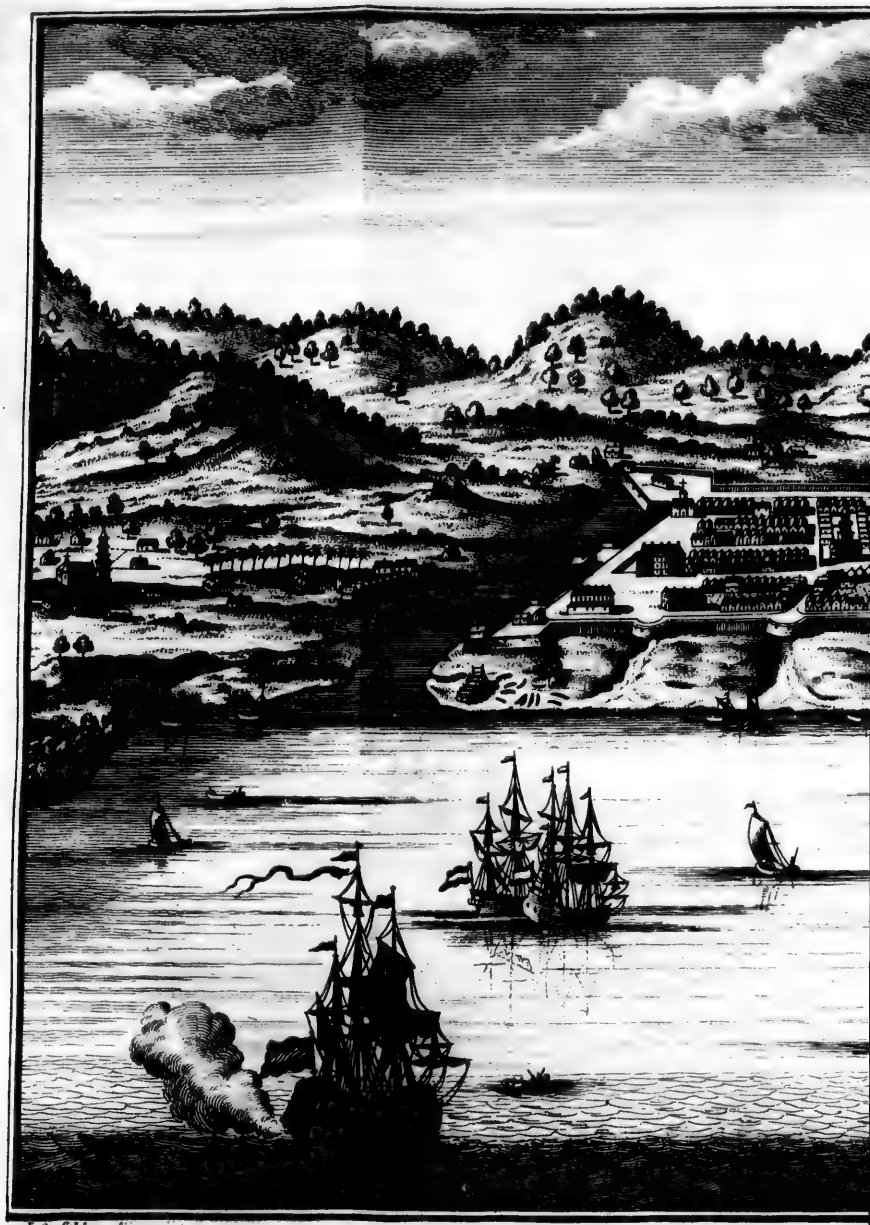

J. V. Schley direx.

VILLE DE MANILLE

NILLE. ‖ DE STAD MANILHA.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

fait remarquer qu'il ne lui reſtoit que cinquante-cinq hommes, repréſente ſes Ennemis, non-ſeulement vaincus, mais ſubmergés en un inſtant, & périſſant au milieu des flots. A la vérité, il fait entendre que ſon ſecond Vaiſſeau fut moins heureux: mais cet aveu même n'eſt pas clair dans ſes termes. „ Lorſque les Hollandois, dit-il, furent ſous les voiles, ils découvrirent, à plus de deux lieues, le Vice-Amiral de Manille & le „ Yacht la *Concorde*. Ils crurent que les Eſpagnols s'en étoient rendus Maîtres, parcequ'il leur ſembla que ſon Pavillon, qu'il portoit au mât d'avant, étoit bas, & que celui de Manille demeuroit arboré. D'ailleurs, „ ils n'eſtimoient pas qu'il eût été poſſible au Yacht, qui n'avoit plus que „ vingt-cinq hommes d'Equipage, en y comprenant les Mouſſes (*x*), & „ qui étoit un Bâtiment foible, de réſiſter à un Navire du port d'environ „ ſix cens tonneaux (*y*)".

Leur Amiral coule à fond.

Les Hollandois perdent un de leurs deux Vaiſſeaux.

L'AMIRAL, dans la néceſſité de ſe radouber, prit ſon cours vers l'Iſle *Borneo*, qui eſt à cent quatre-vingt lieues de Manille. Le 16 de Décembre, il ſe trouva ſur la Côte d'une grande Iſle, nommée *Boluton*, qui n'a pas moins de cent quatre-vingt lieues de long, & qui étoit ſous la Domination Eſpagnole. Il ſuivit cette Côte, à cinq ou ſix lieues de diſtance, ſous la conduite de deux Pilotes Chinois, qu'il avoit à bord. Le 26, il entra dans la Baye de l'Iſle de Borneo.

Borneo, Capitale de l'Iſle de même nom.

LA Capitale, qui porte le même nom, n'étant qu'à trois lieues de la Côte, de Noort choiſit un de ſes Chinois pour envoyer, par ſes mains, un préſent au Roi de l'Iſle, & lui faire demander la permiſſion d'acheter des vivres. Auſſi-tôt, on vit venir à bord quantité de Pirogues, qui apportèrent des fruits, des poules, du poiſſon & de l'eau. Toutes ces proviſions furent payées en toiles. Les Inſulaires avoient beaucoup de paſſion pour les

„ droits, ce qui laiſſa l'Equipage Hollandois fort expoſé. Les Eſpagnols leur envoyoient ſouvent des bordées, auxquelles „ ils ne manquoient pas de répondre. De „ Noort, s'étant apperçu de quelque relâchement, deſcendit ſous le pont, & menaça ſes gens de mettre le feu aux poudres, s'ils ne redoubloient leur ardeur à „ combattre. Cette menace fit ſon effet. Il „ y eut même des bleſſés qui ſe levèrent & „ qui retournèrent au combat. D'un autre „ côté l'Equipage Eſpagnol, au lieu de continuer ſes attaques, ne faiſoit plus que des „ efforts pour ſe déborder; ouvrage difficile, tandis que les Hollandois faiſoient „ jouer leur gros canon. Enfin, ils ſe débordèrent; mais, peu après, on les vit „ couler à fond; ce qui ſe fit ſi vîte qu'ils „ enfoncèrent preſqu'en un clin d'œil, & „ que tout le Vaiſſeau diſparut juſqu'aux „ mâts. Alors on en vit à-peu-près deux „ cens dans les flots, ſans compter ceux qui „ étoient déja noyés ou tués, tâchant de ſauver leur vie à la nage, & criant *miſericordia*. Les Hollandois eurent à ſe défendre „ du feu, qui avoit pris entre les deux bords „ par la multitude de leurs propres décharges. Lorſqu'ils furent parvenus à l'éteindre, ils paſſèrent entre leurs Ennemis, qui „ nageoient encore, & dont ils faiſoient enfoncer les têtes, qui paroiſſoient ſur l'eau. „ De Noort n'avoit perdu que ſept hommes". *Ibidem.*

(*x*) Pag. 111 & 112.

(*y*) On ne ſçait ce qu'étoient devenus les cent quarante-ſept hommes, dont les deux Equipages étoient encore compoſés quelques mois auparavant, après que le Vaiſſeau de Lint eût diſparu. L'Auteur n'en dit pas un mot.

Nota. L'Auteur dit cependant bien expreſſément, que le 8 de Mars, ces cent quarante-ſept hommes compoſoient les Equipages des trois Vaiſſeaux, y compris celui de Lint, qui ne diſparut que ſix jours après. Voyez ci-deſſus, *pag.* 210. R. d. E.

les toiles de la Chine, & de Noort en avoit quelques-unes, qu'il avoit enlevées devant Manille. Mais ils rejettèrent les toiles de Hollande.

OLIVIER DE NOORT. 1600.

Le Pilote Chinois revint le jour ſuivant, avec un Officier de la Cour, & un Chinois de Patane, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Roi. Il rapporta que les Inſulaires n'étoient pas diſpoſés à ſe fier aux Etrangers, parce-qu'étant en guerre avec les Eſpagnols, ils craignoient d'être ſurpris par les Vaiſſeaux de cette Nation. D'ailleurs, une Barque Portugaiſe étoit venue donner avis au Roi, que les Hollandois n'étoient rien moins que des Marchands. Cependant l'Officier de Borneo reconnut facilement qu'ils n'étoient point Eſpagnols, & promit d'en rendre témoignage au Roi. Mais il les pria d'envoyer, à ce Prince, un homme de l'Équipage, pour le convaincre de la vérité par ſes propres yeux. De Noort y conſentit, en retenant des ôtages. Le Hollandois, qui fut chargé de cette commiſſion, reçut des mouſquets & d'autres armes, qu'il devoit préſenter au Roi, ſuivant l'uſage de l'Iſle, qui oblige les Etrangers de ne pas ſe montrer à la Cour, ſans y porter quelque préſent. Le Pilote Chinois fut renvoyé avec lui, pour s'informer des Marchands de ſa Nation, s'il y avoit quelque eſpérance de Commerce.

Communication des Hollandois avec les Inſulaires.

Mais la Nature n'a pas donné d'épiceries à l'Iſle de Borneo. On n'y trouve qu'une grande abondance de vivres; du camphre, qui paſſe pour le meilleur des Indes Orientales, mais qui eſt auſſi le plus cher; un peu de noix & de fleur de muſcade, de la cire, du bois de ſapan, qui ſert aux teintures, quelques diamans & beaucoup de bezoar. Les Marchands Chinois, qui ſe trouvoient dans l'Iſle, n'étoient pas Sujets de la Chine. Ils faiſoient leur demeure à Patane, ſur la Côte de Siam, où, ſans avoir abandonné les uſages de leur Pays, ils reconnoiſſoient l'autorité du Souverain qui leur avoit accordé cette retraite. La plûpart étoient des Bannis, ou des Corſaires, qui, en courant le Monde, avoient pris le parti de fixer leur établiſſement dans ce lieu. Quelques-uns vinrent à bord de l'Amiral, & lui vendirent une aſſez groſſe quantité de poivre, qu'ils avoient dans la Rade.

Productions de l'Iſle de Borneo.

L'Envoyé Hollandois ne rapporta, de ſa commiſſion, que des civilités, & la permiſſion d'acheter librement des vivres. Il avoit appris, par ſes informations, que l'Iſle de Borneo eſt une des plus grandes de toutes les Indes Orientales; qu'elle eſt bien peuplée; que, ſur les Côtes, la Religion commune eſt le Mahométiſme, mais que, dans l'intérieur de l'Iſle, tous les Habitans ſont Idolâtres. La Ville de Borneo eſt ſituée dans un marais, & ne contient pas plus de trois cens maiſons, qui ſont enfermées d'une bonne muraille de pierre. Mais on en voit un grand nombre au dehors, la plûpart accompagnées de jardins. Le Havre eſt ſpacieux, à l'abri de tous les vents, fermé par l'embouchure d'une grande Rivière, & par une partie des Iſles qu'il contient. Il avoit été ſous le pouvoir des Eſpagnols, qui l'avoient abandonné, parceque l'air y eſt mal ſain, & qu'ils en tiroient peu d'avantages pour leur Commerce (z).

Caractères & uſages des Habitans.

Les . . . .

(z) Pag. 122 & précédentes. Le Capitaine *Cowley*, qui étoit dans cette Mer, en 1685, dit, au contraire, que le Gouverneur Eſpagnol de Manille avoit pris tant de goût pour les richeſſes de Borneo, qu'il avoit fait une paix perpétuelle avec le Roi, qui l'avoit har-

OLIVIER DE NOORT. 1600.

LES Habitans de Borneo ſont grands & robuſtes, intelligens, livrés au larcin, ſur-tout à la pyraterie, qu'ils vont exercer juſques ſur les Côtes du Pegu, c'eſt-à-dire, à quatre cens lieues de leur Iſle; leur armes ſont des épées, une eſpèce de bouclier, qu'ils nomment *Coſſos*, des lances & des zagaies d'un bois fort dur, qui ne laiſſe pas de ſe rompre aiſément, & dont les éclats rendent les playes incurables; des arcs, & des longues fléches, dont la pointe eſt armée de fer. Ils ont ordinairement, dans leurs carquois, vingt à trente de ces fléches, frottées de poiſon. Si la bleſſure, qu'elles font, eſt ſanglante, on en meurt néceſſairement. Ces Inſulaires prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Quoiqu'ils leur laiſſent beaucoup de liberté, la jalouſie eſt une de leurs paſſions les plus violentes. Quelques-unes de ces femmes allèrent ſur le Vaiſſeau de de Noort, pour acheter & pour vendre; mais la moindre liberté que les Hollandois vouloient prendre avec elles, un ſigne ſeulement, mettoit les maris en colère. Ils paroiſſoient prêts à leur enfoncer la picque ou le javelot dans le cœur. Les hommes & les femmes ſont de couleur brune, comme le reſte des Indiens. Leurs habits n'ont point de forme régulière. Ce ſont des pièces d'étoffe, qu'ils ſe paſſent diverſement autour du corps; mais ils portent un turban, d'une fine toile de coton. Les Nobles, ſur-tout ceux qui appartiennent au Roi par le ſang, ou par les principales dignités, ſont magnifiquement vêtus, & vivent avec beaucoup de faſte. Au centre de leurs Pirogues, qui ſont aſſez couvertes pour les défendre de l'ardeur du Soleil, ils ont, ſur une table, des vaiſſeaux d'argent, dans leſquels on entretient des parfums, & ſur-tout du bétel, qu'ils mâchent continuellement. Leurs palais peuvent paſſer pour de belles maiſons, quoiqu'ils ſoyent de bois, élevés ſur des poutres ſi peu ſolides, qu'à l'approche d'une tempête, ou de quelque autre accident, ils peuvent être facilement tranſportés d'un côté de la Riviére à l'autre (*a*).

Leurs armes.

Leurs femmes.

Leurs habits.

Faſte des Seigneurs.

QUELQUES ſoupçons de perfidie obligèrent les Hollandois de faire la garde avec beaucoup de précautions. Un malheureux Chinois, accablé de det-

Danger qui fait lever l'ancre aux Hollandois.

harcelé long-tems, & qu'un des articles du Traité étoit, que le Roi de Borneo feroit la guerre à toutes les Nations ennemies de l'Eſpagne. *Voyage de Cowley, pag.* 34. Le même Voyageur donne l'idée ſuivante de l'Iſle de Borneo. „ C'eſt, dit-il, une grande Iſle, „ de figure ovale, qui s'étend depuis le quatrième degré de Latitude Méridionale juſ„ qu'au neuvième degré de Latitude du Nord, „ & qui comprend environ douze degrés de „ Longitude. (Ce témoignage détruit l'opi„ nion de ceux qui la font d'une grandeur „ immenſe, & qui lui donnent juſqu'à deux „ mille cent lieues de tour). Il y avoit an„ ciennement deux Rois, celui du Nord & „ celui du Sud; mais le premier fut enfin „ vaincu par l'autre, & toute l'Iſle ſe vit „ réduite en une ſeule Monarchie. Il y a „ quantité de vivres & de marchandiſes de „ valeur. On y peut trouver du girofle à „ prix raiſonnable, parcequ'on y en apporte „ en ſecret des Iſles voiſines. L'Iſle a de „ gros éléphans, des tigrés, des panthères, „ des léopards, des antilopes & des ſangliers. „ Les Naturels du Pays nous apportoient du „ poiſſon en quantité, des oranges, des li„ mons, des mangues, des plantains & des „ pommes de pin. On y trouve d'ailleurs „ d'excellentes pierres de bezoar, du muſc „ & de la civette ". *Ibidem.* Quantité de Voyageurs Anglois & Hollandois ont parlé de Borneo; mais ne l'ayant guères connue que par deux de ſes Villes Marchandes, *Succadana* & *Benjarmaſſin*, ils ne donnent point des lumières ſur leſquelles on en puiſſe promettre une Deſcription.

(*a*) Pag. 123 & précédentes.

dettes, qui étoit venu les prier de le recevoir à bord, & de l'y tenir caché, en offrant de ſe laiſſer vendre pour Eſclave, dans le premier lieu où le Vaiſſeau pourroit aborder, les avertit qu'on aſſembloit des Troupes aux environs de la Ville, & que ces préparatifs ſembloient les menacer. En effet, le premier de Janvier 1601, leurs obſervations leur firent découvrir, derrière une pointe de terre, plus de cent Pirogues, dont une vint à bord avec quelques ſacs de poivre, ſous prétexte de les troquer pour des armes. De Noort accorda ce qu'on lui demandoit; mais il ne laiſſa paſſer que deux hommes ſur ſon Vaiſſeau. A l'inſtant, on vit arriver une autre Pirogue, qui portoit quatre-vingt hommes, la plûpart cachés ſous des nattes, dont ces Inſulaires ſe ſervent dans le beſoin pour couvrir leurs Bâtimens. Ils apportoient un bœuf & des fruits, qu'ils offrirent à l'Amiral, comme un préſent du Roi. Auſſi-tôt, tous les gens de la Pirogue ſe firent voir, & demandèrent à monter ſur le Vaiſſeau, pour hiſſer le bœuf & recevoir les fruits. De Noort, qui jugea ce préſent ſuſpect, leur défendit de monter. Leur empreſſement n'en étant devenu que plus vif, juſqu'à vouloir forcer le paſſage, on ne balança point à préſenter la méche pour faire feu. Cette menace les arrêta. Leurs Officiers entreprirent d'expliquer le deſſein de leur armement. Ils proteſtèrent que l'Oncle du Roi, qui étoit auſſi ſon Tuteur & ſon Premier Miniſtre, n'avoit fait aſſembler tant de Pirogues, que pour donner une fête à ſes femmes. De Noort ne changea rien à ſes civilités, & paya leurs préſens avec uſure; mais le 5, il ſortit de la Baye, pour ſe mettre au large (*b*).

Olivier de Noort. 1601.

Un Champan, qui alloit du Japon à Manille, & que la tempête avoit écarté de ſa route, vint tomber entre ſes mains. Il ſe fit amener le Capitaine, qui étoit un Portugais, nommé Emmanuel *Louis*, établi alors à *Nangaſacki*, Port célèbre du Japon. On apprit de lui qu'un grand Navire Hollandois, qui s'étoit trouvé dans un état pitoyable, après avoir fait fauſſe route, & qui avoit perdu, de faim & de miſère, la plus grande partie de ſon Equipage, étoit arrivé au Port de *Bungo*; qu'il n'y reſtoit que quatorze hommes, auxquels on avoit fait un accueil favorable; qu'ils avoient obtenu, non-ſeulement la liberté, mais encore la permiſſion de conſtruire un plus petit Bâtiment, parcequ'ils n'étoient plus en aſſez grand nombre, pour gouverner celui qui les avoit apportés; enfin, qu'ils devoient s'embarquer ſur leur nouveau bord, & faire voile où le Ciel voudroit le conduire. Leur ancien Vaiſſeau étoit de cinq cens tonneaux, monté d'une nombreuſe artillerie, & richement chargé, tant en marchandiſes qu'en pièces de huit. Cette deſcription fit reconnoître, à de Noort, l'Amiral de la Flotte de Verhagen & de Sebald de Weert (*c*). Il traita civilement le Capitaine Portugais. Il acheta de lui des vivres, qu'il paya libéralement; dans l'eſpérance qu'à ſon retour au Japon, il favoriſeroit les quatorze Hollandois, par de bons offices. Il lui donna même un Pavillon du Prince Maurice, & un Paſſeport. Mais tous ces ſoins & les promeſſes du Capitaine, ne garantirent pas ce malheureux reſte des Hollandois, du ſort dont on a lû le récit dans une autre Relation (*d*).

Nouvelles que Noort reçoit du malheureux ſort d'un Vaiſſeau Hollandois.

De

(*b*) Pag. 117.

(*c*) Voyez ci-deſſus nôtre Note (*q*), *pag.* 200. R. d. E.

(*d*) Pag. 143. Voyez la Relation d'Adamſz, au Tom. II.

OLIVIER DE NOORT. 1601.

DE Noort eut beaucoup de peine à se dégager des Canaux d'une infinité d'Isles, qui sont répandues dans cette Mer. Il se saisit heureusement d'une Jonque de Johor, dont le Pilote étoit fort expérimenté; & par le droit du plus fort, le retint, lui & son fils, en leur laissant la liberté de se faire suivre de leur Jonque. Ce secours le conduisit sans danger jusqu'à l'Isle de Java, devant *Joartam*, où il jetta l'ancre. On lui doit la Description de cette Ville, qui ne se trouve dans aucun autre Voyageur (*e*). Elle n'est point enfermée de murailles. Environ mille maisons, dont elle est composée, sont toutes bâties de bois. Le Roi étoit alors à *Passaruan*, où il faisoit ordinairement sa résidence. C'étoit le même Prince, qui, cinq ans auparavant, tenoit *Balambuam* assiégée, lorsque les premiers Vaisseaux Hollandois avoient pénétré dans les Indes (*f*). Il avoit pris cette Ville, & détruit toute la race Royale. Ses conquêtes l'avoient rendu Roi de Surbaia, Joartam, Passaruan & Balambuam.

Il se rend à Joartam.

Etat de cette Ville.

LE Grand Pontife des Idolâtres (*g*) de l'Isle résidoit à Joartam. Il avoit une Maison de Campagne assez loin de la Ville. Son âge étoit de cent vingt ans; ce qui ne l'empêchoit pas d'entretenir plusieurs femmes, pour soûtenir sa chaleur, & le nourrir de leur propre lait. Il étoit ennemi des Chrétiens. Mais le Roi les laissoit en liberté dans les Terres de sa dépendance, parcequ'ils y apportoient beaucoup d'avantages. Il ne levoit même aucun tribut sur eux (*h*).

Voluptueuse vieillesse d'un grand Pontife Idolâtre.

APRÈS avoir passé quelques jours dans cette Baye, les Hollandois remirent à la voile. Le 5 de Février, ils découvrirent un grand Navire, échoué sur des rochers. Un Portugais, qu'ils avoient reçu à Joartam, leur dit que c'étoit le grand Galion de Malaca, du port de mille à douze cens tonneaux, & de six à sept cens hommes d'Equipage. On voyoit encore quelques Matelots sur les ponts. Cet énorme Bâtiment avoit été armé pour l'Isle d'Amboine, où les Insulaires avoient mis le Siège devant le Fort Portugais. Il devoit passer d'Amboine à Banda, pour fortifier si parfaitement ces deux Isles, qu'elles fussent inaccessibles aux Etrangers, & se rendre ensuite aux Moluques, pour s'en assurer aussi. Mais le naufrage avoit fait évanouir de si grands desseins (*i*).

Naufrage d'un très-grand Galion.

LA navigation de de Noort, jusqu'au 26 d'Août, qu'il rentra dans Rotterdam (*k*), n'offre que des événemens communs, qui ne distinguent plus un Voyage de mémoire immortelle. C'est la qualité que son Editeur lui donne, à titre de troisième Voyage autour du Monde, & de première tentative des Hollandois, pour s'ouvrir un chemin aux Indes Orientales, par les Mers du Sud (*l*) (*m*).

Retour de de Noort à Rotterdam.

(*e*) Voyez le Tome X. *pag.* 156. R. d. E.

(*f*) Voyez le premier Voyage des Hollandois, au Tome X. de ce Recueil.

(*g*) L'Original dit des *Indiens*; & en effet l'on sçait que la plûpart des Habitans de l'Isle de Java sont Mahométans. Voyez le Tome X. R. d. E.

(*h*) Pag. 128.

(*i*) Pag. 129.

(*k*) Pag. 130.

(*l*) On renvoye ci-dessous, à l'Article de le Maire, des observations plus récentes sur le Détroit de Magellan, pour rectifier celles de de Noort.

(*m*) On peut rectifier ces dernières lignes, sur quelques-unes de nos Notes précédentes. R. d. E.

Navigation

Navigation Auſtrale, ou Voyage de Jacques le Maire, pour la découverte d'un nouveau paſſage, au Sud du Détroit de Magellan.

Introduction.

Tandis que les Hollandois ne ſe virent diſputer le paſſage du Détroit de Magellan, que par les Eſpagnols, diverſes Compagnies, formées dans pluſieurs Villes de leurs Provinces, ſuivirent heureuſement cette route ſur les traces d'Olivier de Noort (*a*). Mais les Etats mêmes de Hollande (*b*) ayant accordé, à la Compagnie générale des Indes, de nouvelles Lettres, qui portoient défenſe à toutes les autres de paſſer par ce Détroit pour aller aux Indes, ou dans quelque autre Pays qu'on pût découvrir, ou qui fût déja découvert, un Marchand, nommé Jacques *le Maire* (*c*), originaire d'Amſterdam, quoiqu'établi dans la petite Ville d'Egmont, employa toutes ſes réflexions à trouver quelque nouvelle voye, ſans nuire au privilège excluſif de la Compagnie générale.

Le Maire eſt inſtruit par Corneliſz Schouten.

Il avoit eu pluſieurs entretiens avec Guillaume Corneliſz *Schouten*, homme exercé dans la Marine, qui avoit fait trois fois le Voyage des Indes Orientales, & qui en avoit parcouru toutes les Régions, en qualité de Pilote, de Commis & de Capitaine. Schouten, conſervant ſon ancienne ardeur pour les Voyages de long cours, fit comprendre à le Maire, qu'il y avoit ſans doute une autre voye, que celle de Magellan, pour entrer dans la Mer du Sud, & que cette voye n'étant pas compriſe dans la défenſe des Etats, il devoit être permis d'y paſſer. D'ailleurs ils ſe flattèrent tous deux de pouvoir découvrir de nouveaux Pays, d'y faire un gros Commerce, & de ramener leurs Vaiſſeaux chargés de précieuſes marchandiſes. Le Maire s'attribua, là-deſſus, d'importantes connoiſſances. Il conclut que ſi l'entrepriſe manquoit de ſuccés, on pourroit paſſer furtivement par l'ancien Détroit, & ſe rendre par la Mer du Sud aux Indes Orientales; Voyage dont il y auroit toûjours beaucoup de profit à tirer. Enfin ces deux ſages Marchands réſolurent de pénétrer dans la partie Auſtrale du Monde, qui étoit encore inconnue, au Midi du Détroit de Magellan; & de chercher un nouveau paſſage dans la Mer du Sud, en ſe conduiſant par diverſes obſervations qu'on avoit faites aux environs de ce Détroit. Par leur Charte-partie, ou leur Traité, le Maire devoit fournir la moitié des fraix du Voyage, du Vaiſſeau & de la Cargaiſon; & Schouten, ſe chargeant de l'autre moitié avec le ſecours de ſes amis, prenoit encore ſur lui les ſoins de l'équipement & des préparatifs. Bien-tôt on vit entrer dans leurs vûes pluſieurs perſonnes d'une

(*a*) Depuis Olivier de Noort juſqu'à ce Voyage, perſonne ne paſſa le Détroit que George Spilberg, en 1615; & d'ailleurs la réunion de toutes les Compagnies s'étoit faite dès le commencement de 1602; c'eſt-à-dire l'année après le retour de de Noort en Hollande. R. d. E.

(*b*) Les Etats Généraux. Voyez le Tome X. *pag.* 77. R. d. E.

(*c*) Autre erreur; le projet fut formé par *Iſac*, & exécuté par *Jacques* ſon fils. R. d. E.

INTRODUCTION.

d'une considération distinguée, qui prirent entr'eux la qualité de Directeurs, & dont le crédit leur fit rassembler de grosses sommes; mais sans déclarer, à ceux qu'ils associoient, le motif de l'entreprise, & la nature de leurs espérances. Ils équipèrent, à Horn, deux Bâtimens, dont le plus grand, nommé la *Concorde*, étoit du port de trois cens soixante tonneaux. L'autre fut un simple Yacht. Schouten, qui entendoit la Navigation, prit la qualité de Maître ou de Commandant du premier, & le Maire (*d*) se réduisit à celle de Commis. Ils avoient, à bord, soixante-cinq hommes d'Equipage, vingt-neuf pièces de petit canon, douze pierriers, des mousquets & des munitions de guerre, deux Chaloupes, l'une à voile, & l'autre à rames, une Barque & un Canot, & double provision de toutes sortes d'agrets.

Chercheurs d'or, ou Compagnie Australe.

COMME leur dessein ne cessa point d'être un mystère pour le Public, la principale condition de l'engagement, pour les Officiers & les Matelots, fut d'aller où le Capitaine jugeroit à propos de les conduire. On parla différemment d'une si singulière entreprise, & le Peuple donna aux Intéressés le nom de *Chercheurs d'or*. Mais les Directeurs s'attribuèrent le titre de *Compagnie Australe* (*e*). Rien ne ressembloit mieux à ces premiers Voyages de Gama & de Magellan, qui avoient été entrepris avec de grands motifs & beaucoup de confiance, mais sans objet certain, sans clarté dans les lumières, sans ressource dans les fâcheuses suppositions; en un mot, comme au hasard. Aussi l'agrément de ce Journal ne consistera-t'il, que dans une grande variété de nouvelles images. Il fut composé par *Aris Claesz*, Commis du Yacht, sur ses propres observations & sur celles des autres Chefs.

LE MAIRE. 1615.

CE fut le 14 de Juin 1615, que les deux Bâtimens firent voile du Texel. Leur route n'eut rien de remarquable jusqu'au 5 d'Octobre, que sur le midi, à la hauteur de quatre degrés vingt-sept minutes du Nord, on entendit un grand bruit à l'avant de la *Concorde*. Le Pilote, jettant les yeux autour de lui, vit l'eau toute rouge de sang. Son étonnement fut extrême. Mais on découvrit, dans la suite, que c'étoit un monstre marin, dont la corne avoit donné dans le bordage, avec tant de violence qu'elle s'y étoit rompue. Lorsque le Vaisseau fut mis en carene, au Port du *Desir*, on vit à l'avant, sept pieds sous l'eau, une corne fort enfoncée, à-peu-près de la figure & de l'épaisseur d'une dent d'éléphant, qui n'étoit pas creuse, mais parfaitement remplie, & d'un os fort dur. Elle avoit pénétré au travers des trois bordages, jusques dans l'éguillette, c'est-à-dire, plus d'un demi-pied dans l'épaisseur du Bâtiment (*f*). Le sang étoit sorti de la playe avec assez d'abondance, pour teindre l'eau dans un grand espace.

Départ.

Etrange accident, causé par un monstre marin.

LE 20 du même mois, on passa la Ligne. Les Equipages ignoroient encore

(*d*) C'est-à-dire *Jacques*. R. d. E.

(*e*) Journal de la Navigation Australe de Jacques le Maire & Willem Cornelisz Schouten, dans le Recueil de la Compagnie Hollandoise, Tome IV. pag. 570 & précédentes.

(*f*) L'Auteur observe que ce fut un grand bonheur, qu'elle eut donné droit dans l'éguillette qui étoit sur le serrage; car si elle étoit passée entre deux éguillettes, & qu'elle n'eût rencontré que les trois bordages, elle y eût fait apparemment un grand trou, qui auroit exposé le Vaisseau à périr. *Pag.* 574.

encore l'intention de leurs Chefs. Mais le 25, Schouten fit la lecture d'un ordre de la Compagnie, „ portant que les deux Vaiſſeaux chercheroient „ un autre paſſage que celui de Magellan, pour entrer dans la Mer du Sud „ & pour y découvrir certains Pays méridionnaux, dans l'eſpérance d'y „ faire d'immenſes profits; & que ſi le Ciel ne favoriſoit pas ce deſſein, „ on ſe rendroit par la même Mer aux Indes Orientales (*g*)". Tout le monde reçut cette ouverture avec des tranſports de joye, & chacun ſe flatta de participer aux avantages d'une grande entrepriſe. Le Maire. 1615. Les Equipages ſont informés du deſſein des Chefs.

Le 6 Décembre, à la hauteur de quarante-ſept degrés trente minutes, on eut la vûe des Terres. C'étoit une Côte blanchâtre, qui paroiſſoit peu élevée, & qu'on reconnut pour celle du Port *Deſiré*, ou du Deſir. Après avoir paſſé la nuit à l'ancre, on courut le lendemain au Sud juſqu'à midi. On étoit alors à l'entrée de la paſſe; mais comme on s'avançoit dans le fort de la marée, les rochers, dont parle Olivier de Noort, & qu'il faut laiſſer au Nord, pour entrer dans ce Havre, ſe trouvoient couverts d'eau. On en découvroit quelques-uns au Sud, qu'on prit mal-à-propos pour les autres, & l'on courut plus au Sûd, pour les éviter. Cette manœuvre écarta les deux Vaiſſeaux de la véritable paſſe, & les fit entrer dans une Baye qu'on ne cherchoit pas, où l'on mouilla ſur quatre braſſes & demie d'eau; mais après la marée, il n'en reſta que quatorze pieds; & la *Concorde* ayant touché de l'arrière ſur un fond de roches, ſon naufrage étoit certain, ſi la Mer n'eût pas été calme, par la faveur d'un vent de l'Oueſt. On trouva, dans cette Baye, quantité d'œufs ſur les roches, de fort belles moules, & diverſes ſortes de poiſſon, ſur-tout des éperlans de la longueur de douze pouces, qui firent donner à ce lieu le nom de *Baye des Eperlans*. Une Chaloupe s'étant avancée vers les Iſles des *Pinguins*, qui ſont à deux lieues Eſt-Sud-Eſt du Port Deſiré, en apporta deux lions marins & cent cinquante pinguins. Ces lions, qu'Olivier de Noort a décrits avec admiration, ſont ici repréſentés un peu différemment. Leur grandeur eſt celle d'un petit cheval. Ils ont la tête d'un lion, avec une crinière épaiſſe & rude. Leurs femelles ſont ſans crinière, & paroiſſent de la moitié moins groſſes que les mâles. On éprouva, comme Olivier de Noort, qu'il n'eſt pas facile de les tuer. Cent coups de levier & de pinces de fer, qui leur faiſoient rendre le ſang par la gueule & par le nez, ne les empêchoient pas de fuir & de ſe ſauver dans les flots. Il falloit les atteindre de pluſieurs balles de mouſquet, ſous la gorge ou dans la tête (*b*).

On arrive au Port du Deſir.

On manque la paſſe.

Baye qu'on nomme des Eperlans.

Lions marins.

Le 9, au matin, on s'avança juſqu'à l'Iſle qu'Olivier de Noort avoit nommée l'*Iſle du Roi*. Quelques Matelots deſcendus au rivage trouvèrent la terre preſqu'entièrement couverte des œufs d'une eſpèce particulière de mouettes. On pouvoit étendre la main dans quarante-cinq nids, ſans changer de place; & chaque nid contenoit trois ou quatre œufs, un peu plus gros que ceux des vaneaux (*i*). Le 10, la Chaloupe s'étant rendue de l'autre côté pour chercher de l'eau, on creuſa quatorze pieds ſans pouvoir trouver que de l'eau ſaumache, ſur les montagnes comme dans les vallées. On vit des autruches, & des animaux aſſez ſemblables à des cerfs, qui avoient

Prodigieuſe multitude d'œufs d'oiſeaux.

(*g*) Pag. 555. (*b*) Pag. 580. (*i*) Pag. 578.

LE MAIRE. 1616.

voient le cou preſqu'auſſi long que le reſte du corps, & qui parurent extrêmement farouches. On trouva, ſur une montagne, des monceaux de pierres, qu'on eut la curioſité de remuer, & ſous leſquels on vit des ſquelettes d'hommes, qui avoient dix & onze pieds de long. Pendant qu'on travailloit d'un autre côté à carener les deux Vaiſſeaux, le feu prit malheureuſement au Yacht, & s'étendit ſi promptement aux manœuvres, qu'il fut impoſſible de l'éteindre. Ainſi les Hollandois ſe trouvèrent reſſerrés, dans le ſeul Bâtiment qui leur reſtoit.

Squelettes humains d'onze pieds de long.

[LE 10 de Janvier 1616, le Navire remit à la voile; mais le vent de Mer l'ayant obligé de revenir mouiller près de l'Iſle *des Lions*, il n'en ſortit que le 13, pour prendre le large.]

Terres que les Hollandois découvrent.

LE 18, on laiſſa les Iſles de *Sebald* à trois lieues au Sud-Eſt, & l'on ſe trouva, vers midi, à la hauteur de cinquante-un degrés. La navigation fut tranquille juſqu'au 24. On avoit gouverné au Sud quart de Sud-Oueſt. Le matin du 24, après avoir vû les Terres du côté droit, à la diſtance d'une lieue, on trouva fond ſur quarante braſſes. La Côte couroit à l'Eſt quart de Sud-Eſt, & préſentoit de hautes montagnes, couvertes de neige. Vers midi, on en trouva le bout; mais on en découvrit une autre à l'Eſt, qui parut auſſi fort élevée. On jugea que la diſtance, entre ces deux Côtes, pouvoit être d'environ huit lieues, & qu'il y avoit un paſſage entre deux. Cette opinion fut confirmée par la vûe des courans, qui portoient au Sud dans cet eſpace. A midi, on ſe trouvoit à cinquante-quatre degrés quarante-ſix minutes. Un vent de Nord porta legèrement le Navire Hollandois vers l'ouverture. Mais ſur la brune, il fut pris d'un calme; & pendant toute la nuit, il ne fut porté que par les courans. On vit des milliers de baleines, qui mirent l'Équipage dans la néceſſité de courir des bordées & de faire d'autres manœuvres pour les éviter.

Baleines à milliers.

LE matin du 25, on ſe trouva proche de la Côte la plus orientale, qui étoit fort haute & fort entrecoupée, & qui, du côté ſeptentrional, couroit à l'Eſt-Sud-Eſt, autant que la vûe pouvoit s'étendre. On lui donna le nom de *Terre des Etats* (*k*); & celle qui étoit à l'Oueſt, fut nommée *Maurice de Naſſau*. Schouten & le Maire ſe flattèrent ici de trouver de bonnes Rades & des Bayes de ſable, parceque des deux côtés on voyoit des rivages ſabloneux. Le poiſſon, les pinguins, & les chiens marins y ſont en abondance; mais on n'y découvre point un arbre. On avança beaucoup au Sud-Sud-Oueſt, avec un vent de Nord. On étoit à cinquante-cinq degrés trente-ſix minutes; d'où gouvernant au Sud-Oueſt, on remarqua que la Côte méridionale de l'ouverture, depuis l'extrémité occidentale du Pays de Maurice de Naſſau, couroit à l'Oueſt-Sud-Oueſt & au Sud-Oueſt, & qu'elle ne ceſſoit pas d'être haute & entrecoupée (*l*).

Découverte de la Terre des Etats & de celle de Maurice de Naſſau.

VERS le ſoir, le vent s'étant rangé au Sud-Oueſt, les lames furent très-groſſes pendant la nuit, & l'eau fort bleue; ce qui fit conclure que ce parage étoit d'une extrême profondeur. On ne douta point que ce ne fût la grande Mer du Sud, & qu'on n'eût heureuſement découvert un paſſage ignoré

(*k*) Cette Terre a été reconnue depuis pour une Iſle. R. d. E.

(*l*) Pag. 582. & précédentes.

ignoré jusqu'à ce jour (*m*). Bien-tôt il ne put en rester aucun doute. On vit des *Jeans de Genten* d'une grandeur extraordinaire, c'est-à-dire, des mouettes de Mer, qui avoient le corps aussi gros que des cygnes, & dont chaque aîle étendue n'avoit pas moins d'une brasse de long. Elles venoient se percher sur le Navire, & se laissoient prendre par les Matelots (*n*).

Le Maire. 1616. Prodigieuses mouettes.

Le 26, à la hauteur de cinquante-sept degrés, on essuya une grosse tempête du Sud, qui dura vingt-quatre heures, pendant lesquelles on mit à la cape, sans cesser de courir au Sud. La haute Côte se montroit toûjours au Nord-Ouest. On y tourna la proue; & le 27, à midi, on étoit à cinquante-six degrés cinquante-une minutes. Le froid étoit extrême. Il tomba des nuées de grêle. Le matin du 29, après avoir couru au Sud-Ouest, on découvrit deux Isles à l'Ouest-Sud-Ouest. On en approcha vers midi. C'étoient des rochers gris & arides, à cinquante-sept degrés de Latitude du Sud. Ils furent nommés *Olden-Barneveld*, du nom du grand Pensionnaire de Hollande. On suivit alors l'Ouest-Nord-Ouest; & sur le soir on revit les Terres, au Nord-Ouest & au Nord-Nord-Ouest. C'étoient celles qui sont au Sud du Détroit de Magellan, & qui continuent de s'étendre dans la même direction. On n'y appercevoit que de hautes montagnes couvertes de neige, qui se terminent par un Cap fort pointu, qu'on nomma le Cap de *Horn* (*o*), à cinquante-sept degrés quarante-huit minutes. De-là, on tourna les voiles à l'Ouest, à la faveur d'un courant fort rapide. Le 30, on suivit la même route avec les mêmes courans. L'eau étoit bleue, & la Mer toûjours grosse; ce qui redoubla l'espérance de trouver le passage qu'on cherchoit. Le reste du jour & le lendemain, les vents furent variables. A cinquante-huit degrés on avoit doublé le Cap de Horn, & les Terres avoient disparu. Les lames rouloient de l'Ouest, & l'eau continuoit d'être fort bleue. On se crut plus certain que jamais d'être entré dans la Mer du Sud, & de n'avoir plus de Terres à la proue.

Isles de Barneveld.

Découverte du Cap de Horn.

Les Hollandois croyent toucher au nouveau passage.

Le 3 de Février, à midi, on étoit à cinquante-neuf degrés vingt-cinq minutes. On ne découvrit point de Terres, & l'on ne vit aucune marque qu'il y en eut au Sud. Les deux Chefs de cette heureuse expédition ne balancèrent plus à faire célébrer leur découverte, par une Fête publique. Le même jour, après une délibération du Conseil, ce passage, trouvé avec tant de bonheur, entre le Pays de Maurice de Nassau & la Terre des Etats, fut nommé *Détroit de le Maire*; quoiqu'il y eut peut-être beaucoup plus de justice à lui donner le nom de *Schouten*, qui étoit revêtu du Commandement, & dont l'expérience avoit eu tant de part au succès du Voyage (*p*).

Ils le trouvent, & le nomment Détroit de le Maire.

Pendant le tems qu'on avoit employé au passage de ce nouveau Détroit, on avoit eu, presque sans cesse, une Mer agitée, des pluyes, d'épais brouillards,

(*m*) On trouvera, ci-dessous, dans d'autres Articles, des observations plus récentes sur ce passage.

(*n*) Pag. 582.

(*o*) Ce mot signifie *Corne*.

Nota. Cette signification est juste; mais il faut se souvenir que les Directeurs étoient de *Hoorn*, Ville de la Nord-Hollande, à l'honneur de laquelle son nom fut donné à cette extrémité de l'Amérique Méridionale. R. d. E.

(*p*) Pag. 584.

LE MAIRE. 1616.

lards, & beaucoup de grêle & de neige. Mais la joye du ſuccès, & l'eſpérance d'en recueillir bien-tôt le fruit, inſpirèrent aux Hollandois une conſtance à l'épreuve.

Iſles de Juan-Fernandez.

LES jours ſuivans, on courut au Nord juſqu'au 23, qu'on trouva les vents aliſés du Sud, à quarante-ſix degrés trente minutes. On fit beaucoup de chemin, avec un vent de Sud & de Sud-Sud-Eſt. Le 28, de l'avis des quatre Pilotes, qui aſſiſtèrent au Conſeil, on prit la réſolution d'aller relâcher aux Iſles de *Juan-Fernandez*, pour y rafraîchir l'Equipage, qui étoit attaqué du ſcorbut; & le premier de Mars, on eut la vûe de ces Iſles au Nord-Nord-Eſt. Elles ſont au nombre de deux. Leur ſituation eſt à trente-trois degrés quarante-huit minutes, & leur terrain aſſez haut (*q*).

Leur deſcription.

La plus petite, qui eſt la plus occidentale, eſt aride & ſtérile. On n'y voit que des rochers & des montagnes ſans verdure. La plus grande eſt auſſi montagneuſe, mais couverte d'arbres, & naturellement fertile. On y trouve beaucoup de bétail, tel que des porcs & des chévres; & le long de la Côte, une prodigieuſe quantité de poiſſon. L'Auteur obſerve, pour l'inſtruction de ceux qui feront la même route, qu'on fit une très-grande faute de mettre le cap ſur la Côte occidentale de l'Iſle, au-lieu de courir ſur la Côte orientale pour entrer dans la Rade, qui eſt à la Pointe méridionale de la plus grande des deux Iſles. En faiſant le tour par l'Oueſt, on tomba dans le calme, comme il arrive preſque toûjours le long d'une Côte élevée, & l'on ſe vit dans l'impoſſibilité d'avancer juſqu'au lieu où l'on avoit eſperé de jetter l'ancre. Une Chaloupe, qu'on y envoya, trouva, ſur trente & quarante braſſes, & fort proche de Terre, un bon fond de ſable, qui change tout-d'un-coup à trois braſſes, & qui fait un mouillage excellent (*r*). Les Matelots rapportèrent qu'ils avoient vû une belle vallée, couverte de verdure, beaucoup de belles eaux, qui couloient des hauteurs, quantité de chévres ſur la montagne, & d'autres bêtes qu'ils n'avoient pû diſtinguer dans l'éloignement; & qu'à peine l'hameçon étoit jetté dans la Rade, que le poiſſon y mordoit, ſur-tout le *Corcobado* & les *Brémes*. On les renvoya dans l'Iſle, pour la chaſſe & la pêche. La multitude des buiſſons & des ronces ne leur laiſſa que la vûe des chévres & des porcs; mais ils prirent, en peu de tems, deux tonneaux de poiſſon du meilleur goût; ſeul avantage qu'on tira de l'Iſle, & qui ne conſola pas beaucoup les Malades.

Les Hollandois paſſent pour la ſeconde fois le Tropique du Capricorne.

Le 11, on paſſa, pour la ſeconde fois, le Tropique du Capricorne, en gouvernant au Nord-Oueſt, avec un bon vent. Enſuite on trouva les vents aliſés de l'Eſt & de l'Eſt-Sud-Eſt. Le 15, à dix-huit degrés, on changea de route; & courant à l'Oueſt, on apperçut quantité d'oiſeaux, ſur-tout des *Queues de fléches*, qui ont le corps auſſi blanc que la neige, le bec rouge, la tête rougeâtre, avec des queues blanches fendues, d'environ deux pieds de longueur.

Vents aliſés de l'Eſt.

CEPENDANT la moitié de l'Equipage ſe trouvoit infectée du ſcorbut; & le Capitaine du Yacht en étoit mort (*s*). On faiſoit des vœux ardens pour la

(*q*) On en verra une Deſcription plus exacte, & de nouvelles découvertes, ci-deſſous, dans le Journal d'*Anſon*, au Volume ſuivant. Ces comparaiſons doivent paroître agréables.

(*r*) Pag. 586.

(*s*) C'étoit le frère de Schouten, qui montoit la *Concorde*. R. d. E.

la vûe de la Terre. Le 10 d'Avril, on découvrit une Iſle fort baſſe & de peu d'étendue, d'où l'on ne put tirer que des herbages, & de l'eau de pluye, qui étoit tombée le même jour. On n'y voyoit qu'une ſeule bordure d'arbres verds. Cette Iſle, qui fut nommée *Iſle des Chiens*, parcequ'on crut y avoir apperçu trois de ces animaux, qui n'aboyèrent point, & qui ne jettèrent aucun cri, eſt à quinze degrés; & ſuivant l'eſtimation des Pilotes, à neuf cens vingt-cinq lieues de la Côte du Perou. Les briſans y ſont fort impétueux (*t*).

Le Matin. 1616.

Iſle des Chiens.

Le vent ayant commencé à ſouffler du Nord, on courut à l'Oueſt, dans l'eſpérance de rencontrer les Iſles de *Salomon*. Le 14, on découvrit au Nord-Oueſt, une grande Iſle fort baſſe. Vers le ſoir on n'étoit pas à plus d'une lieue de la Terre, lorſqu'on vit venir un Canot monté de quatre Indiens, nuds & peints de rouge, à l'exception de leurs cheveux, qui étoient noirs & fort longs. Ils s'approchèrent du Vaiſſeau, à la portée de la voix, invitant les Hollandois par des cris & des ſignes, à deſcendre au rivage. Mais, comme on ne put les entendre, & qu'en approchant de l'Iſle on ne trouva point de fond ni de changement d'eau, ſans compter que la Côte étoit couverte d'un grand nombre d'Inſulaires, dont on ignoroit les diſpoſitions, on prit le parti de s'éloigner. Cette Iſle eſt fort longue, mais elle a peu de largeur. On y voyoit quantité d'arbres, qu'on prit pour des palmiers & des cocotiers. Sa hauteur eſt de quinze degrés quinze minutes, & ſon rivage parut de ſable blanc (*v*).

Iſle ſans nom.

Après avoir fait, pendant la nuit, environ dix lieues au Sud-Sud-Oueſt, on fut ſurpris, le matin, de ſe trouver fort près d'une Côte, où l'on vit encore pluſieurs hommes nuds (*x*). Trois d'entr'eux partirent dans un Canot, & s'approchèrent de la Chaloupe. Ils y furent traités avec tant de douceur, qu'un des trois eut la hardieſſe de monter ſur le Vaiſſeau: mais, au-lieu de prêter l'oreille aux diſcours des Hollandois, il ſe mit à tirer les cloux des petites fenêtres d'une cabane; & ſon adreſſe parut extrême à les cacher dans ſes cheveux. Les deux autres, tournant autour du Vaiſſeau, tiroient de toute leur force les grandes chevilles, & s'irritoient de ne pouvoir les arracher. On jugea qu'ils n'avoient d'eſtime que pour le fer. Ils étoient peints du haut en bas, de diverſes figures, qui ſembloient repréſenter des ſerpens, des dragons, & d'autres objets monſtrueux. Le fond de la couleur étoit bleu, tel que celui qui reſte d'une brûlure, cauſée par de la poudre à canon. On leur verſa du vin, dans leur Canot; mais, après l'avoir bû, ils refuſèrent de rendre la coupe. Cependant, comme ils n'avoient pas donné d'autre marque de férocité, on envoya la Chaloupe au rivage, avec quatorze hommes, dont huit étoient armés de mouſquets, & ſix de grands ſabres. A peine eurent-ils touché la Terre, que trente de ces Barbares, ſortant d'un bois avec de groſſes maſſues, entreprirent de leur arracher leurs armes, & de tirer la Chaloupe à ſec. Ils s'étoient déja ſaiſis de deux Hollandois, qu'ils s'efforçoient de traîner dans le bois. Mais les Mouſquétaires tirèrent ſur eux trois coups, qui en bleſſèrent quelques-uns

Iſle ſans fond.

Paſſion des Inſulaires pour les cloux.

Violence dont ils ſont punis.

(*t*) Pag. 589 & 590.
(*v*) Pag. 591.
(*x*) Il paroit que c'étoit encore la même Iſle que la précédente, qui eſt fort longue. R. d. E.

Le Maire. 1616. uns mortellement, & qui firent prendre la fuite aux autres. Avec leurs maſſues, ils portoient une autre arme, dont le bout paroiſſoit garni de branches, ou d'épines. Ils avoient auſſi des frondes, avec leſquelles ils lançoient d'aſſez groſſes pierres, dont ils ne bleſſèrent néanmoins perſonne. On ne leur vit point d'arcs & de fléches. Quelques femmes, pouſſant de grands cris, prirent à la gorge ceux qui paroiſſoient diſpoſés à tenir ferme. Les Hollandois s'imaginèrent qu'elles vouloient les dérober au péril, & les forcer de ſe retirer (y).

Cette Iſle fut nommée l'*Iſle ſans fond*, parcequ'on n'en trouve point ſur ſes bords. Sa hauteur eſt de quinze degrés, à cent lieues de l'Iſle des Chiens. Le rivage étoit planté de palmiers; mais l'intérieur de l'Iſle paroiſſoit couvert d'eau. Une Terre ſi ingrate & des Habitans ſi ſauvages firent prendre auſſi-tôt le large aux Hollandois, malgré les gémiſſemens de leurs Malades. Ils trouvèrent la Mer aſſez unie, & ſans briſans; ce qui leur fit juger qu'il y avoit, aſſez proche, d'autres Terres au Sud. Le matin du 16, ils eurent la vûe d'une autre Iſle au Nord, dont ils s'approchèrent avec de meilleures eſpérances. Ils n'y trouvèrent pas plus de fond qu'à la précédente, & le milieu en étoit auſſi ſubmergé. Elle étoit bordée d'arbres, qui n'étoient ni des palmiers, ni des cocotiers. Les Matelots de la Chaloupe, qui allèrent ſonder juſqu'au rivage, n'apperçurent point d'hommes; mais ils découvrirent, aſſez proche du bord de la Mer, une mare d'eau douce, d'où les briſans ne leur permirent pas d'emporter plus de quatre barils. Ils ſe fournirent, plus heureuſement, d'une ſorte d'herbe qui avoit le goût du creſſon, & dont on fit cuire une pleine chaudière, qui ſoulagea beaucoup les Malades. Cette Iſle eſt à quinze lieues de celle qu'on venoit de quitter. On lui donna le nom de *Waterland*, ou *Pays d'eau*.

Iſle de Waterland.

Le matin du 18, on découvrit encore une Iſle baſſe, au Sud-Oueſt, à vingt lieues de la précédente, & l'on y trouva fond ſur vingt, vingt-cinq & quarante braſſes, près d'une pointe, ſous laquelle un banc étroit s'avance en Mer, & paroît finir à la portée du mouſquet. Ceux qui deſcendirent au rivage, n'eurent pas peu de peine à traverſer les briſans. Ils entrérent aſſez loin dans un bois, d'où la vûe de quelques Sauvages les fit retourner promptement à bord. Mais ils furent ſuivis d'une légion de mouches, qui s'attachèrent, avec une étrange opiniâtreté, à leurs viſages & à leurs mains. La Chaloupe même & les rames en étoient couvertes. On ne put s'en délivrer pendant quatre jours; & l'on ne dût la fin de ce tourment, qu'à un vent frais, qui les fit diſparoître en un inſtant. On ne manqua point de donner, à l'Iſle, le nom d'*Iſle des Mouches*.

Iſle des Mouches.

Outre les ravages du ſcorbut, le beſoin d'eau commençoit à ſe faire ſentir ſi vivement, qu'on étoit réduit à tendre des linceuls & des voiles, pour raſſembler l'eau des moindres pluyes. Le 23, à quinze degrés quatre minutes, le Vaiſſeau eut beaucoup à ſouffrir d'une groſſe Mer, dont les lames rouloient du Sud, quoique les vents fuſſent du Nord-Eſt, & particuliérement de l'Eſt & de l'Eſt quart de Sud-Eſt. Quelques-uns ſe perſuadèrent que la Terre Auſtrale, qu'on cherchoit, étoit encore à deux cens cin-

Mauvaiſe ſituation des Hollandois.

(y) Pag. 593.

cinquante lieues devant eux. Le jour d'après & le 25, les lames continuérent de rouler du Sud; comme elles roulent ordinairement du Nord-Oueſt, dans la Mer d'Eſpagne (z). Le 3 de Mai, en courant à l'Oueſt, vers quinze degrés trois minutes, on vit, pour la première fois, des dorades dans la Mer du Sud. Suivant le calcul des Pilotes, on étoit alors à mille cinq cens dix lieues des Côtes du Perou & du Chili; immenſe éloignement, dans une Mer ſi peu connue. Les Malades ſe livroient au deſeſpoir. Enfin, le 9 à midi, on découvrit une voile, qu'on reconnut bien-tôt pour une Barque Indienne. Elle venoit du Sud; & portant au Nord, elle paſſa par le travers du Vaiſſeau. Schouten fit tirer inutilement ſes pièces de chaſſe, pour la faire amener. Sa légereté lui fit gagner le vent. Mais la Chaloupe, qui étoit encore plus fine de voiles, l'ayant jointe enfin, & n'en étant plus qu'à la demi-portée du mouſquet, lui en tira quatre coups. Auſſi-tôt, d'un aſſez grand nombre de Sauvages, pluſieurs ſe précipitèrent dans les flots, & les autres y jettèrent diverſes proviſions, telles que des nattes & des poules. Les Hollandois de la Chaloupe, n'ayant pas trouvé de réſiſtance dans la Barque, ſe hâtèrent de la conduire à bord, pour retourner au ſecours de ceux qui s'étoient jettés dans la Mer. Il n'y reſtoit que deux hommes & huit femmes, avec trois enfans à la mammelle, & quelques autres de neuf ou dix ans. On en fit ſortir les deux hommes, qui ſe jettèrent aux pieds des Officiers. L'un étoit un vieillard, qui avoit la tête griſe. On ne comprit rien à leur langage; mais on les traita fort humainement.

Le Maire, 1616.

A quelle diſtance ils étoient du Perou.

Rencontre d'une Barque remplie de Sauvages inconnus.

La Chaloupe ne put retirer, des flots, que deux hommes, qui ſe ſoûtenoient encore ſur une rame. Ils montroient, de la main, le fond de la Mer, où ils vouloient faire entendre que leurs Compagnons étoient enſevelis. Tous ces Indiens étoient abſolument nuds, & peints de rouge; les femmes n'avoient qu'une petite pièce d'étoffe au milieu du corps. Vers le ſoir, on fit rentrer les hommes dans leur Barque. Ils y reçurent des embraſſemens fort affectueux de leurs femmes, qui les croyoient perdus. Pour quelques bijoux de verre, dont on leur fit préſent, elles donnèrent deux nattes très-fines, & quelques noix de cocos; les ſeules qui leur reſtoient, comme elles le firent entendre par leurs ſignes. En effet, on leur vit boire de l'eau de Mer, dont elles donnèrent auſſi à leurs enfans; ce que les Hollandois ne virent pas ſans admiration.

Leur tendreſſe entr'eux.

La Barque Indienne étoit d'une fabrique extrêmement ſingulière. Elle étoit compoſée de deux longs & beaux Canots, entre leſquels il y avoit quelque eſpace. Au milieu de chaque Canot, règnoient deux larges planches, d'un bois fort rouge, ſur leſquelles l'eau pouvoit couler; & d'autres planches les joignoient d'un bord à l'autre. Elles étoient fort bien liées toutes enſemble; mais elles n'alloient pas juſqu'aux deux bouts. L'avant & l'arrière étoient couverts de longues pointes, ou de longs becs, qui n'étoient pas moins capables de les garantir de l'eau. Un des Canots avoit un mât, avec une voile d'artimon & ſa vergue. Ce mât étoit terminé par un taquet. La voile étoit de nattes; & de quelque côté que vînt le vent, ces In-

Fabrique de leur Barque.

(z) Pag. 600 & précédentes.

Le Maire. 1616.

Indiens ſçavoient le prendre. Ils pouvoient faire leurs navigations ſans bouſſole, & ſans autres inſtrumens que des hameçons pour la pêche, dont le haut étoit de bois, & le bas d'un os noir, ou d'écaille de tortue. Ils en avoient même de nacre de perles. Leurs cordages étoient bons, & de l'épaiſſeur d'un cable; filés ou tiſſus, d'une matière qui reſſembloit beaucoup à celle des cabas de figues, qui viennent d'Eſpagne. Après avoir reçu la liberté de s'éloigner du Navire, ils prirent leur route au Sud-Eſt (*a*).

Iſles des Cocos & des Traîtres.

Le 10, en gouvernant à l'Oueſt & au Sud-Oueſt, on vit, à la gauche du Navire, des Terres fort hautes, à la diſtance d'environ huit lieues. Leur couleur paroiſſoit bleue. On continua d'avancer tout le reſte du jour, ſans en pouvoir approcher: mais le lendemain, après avoir louvoyé toute la nuit, on ſe trouva proche d'une Iſle fort élevée, à deux lieues de laquelle on en découvroit une autre au Sud. Le Navire paſſa ſur un banc, où la profondeur de l'eau n'étoit que de quatorze braſſes, fond pierreux. Auſſi-tôt qu'on l'eut paſſé, on ne trouva plus de fond, quoiqu'on ne fût qu'à deux lieues de la Terre. La Chaloupe fut miſe en Mer. Après quelques recherches, elle revint annoncer qu'elle avoit trouvé, à la pointe de la première Iſle, bon fond de ſable, ſur vingt-cinq braſſes. On ne fit pas difficulté d'y mouiller, à la vûe de pluſieurs Canots, qui bordoient le rivage. Cette Iſle eſt proprement une haute montagne. On y découvrit un grand nombre de cocotiers, qui relevèrent le courage des Malades, & qui lui firent donner le nom d'*Iſles des Cocos*. L'autre, plus longue & plus baſſe, s'étend de l'Eſt à l'Oueſt (*b*).

Lorsque le Vaiſſeau fut établi ſur ſes ancres, trois petits Bâtimens Sauvages en vinrent faire le tour, & dix ou douze Canots l'abordèrent. Quelques-uns déployèrent de petits pavillons blancs, & les Hollandois en arborèrent auſſi. Les Canots portoient chacun trois ou quatre hommes. Ils étoient arrondis à l'avant, aigus à l'arrière, & compoſés d'une ſeule pièce de fort beau bois rouge. En approchant du Navire, les Indiens ſautoient dans l'eau & venoient à bord à la nâge, les mains pleines de noix de cocos & de racines d'*Ubas*, qu'ils troquoient pour des cloux & de la verroterie; deux marchandiſes dont ils paroiſſoient faire beaucoup de cas. Ils donnoient quatre ou cinq noix pour un clou, ou pour quelques grains de verre. Mais ils vinrent à bord en ſi grand nombre, que l'eſpace manquoit pour s'y tourner. Schouten, regrettant de n'avoir aucun abri à la pointe de l'Iſle, envoya ſonder autour de la Côte, pour en trouver un plus ſûr. La Chaloupe ne fut pas plutôt éloignée du Navire, qu'elle ſe vit environnée d'une multitude d'autres Canots. Les Sauvages avoient l'air furieux, & portoient de gros bâtons d'un bois très-dur, dont la pointe étoit tranchante. Ils abordèrent la Chaloupe, dans l'intention apparemment de s'en ſaiſir. Alors, la néceſſité de ſe défendre força les Hollandois de tirer trois coups au milieu d'eux. Le bruit & la flamme ne parurent pas les effrayer; mais, lorſqu'au troiſième coup, qui en perça un dans la poitrine, ils virent ſortir la balle par le dos, & leur Compagnon tomber ſans mouvement, ils ne

Effet de la mouſquéterie ſur les Inſulaires.

(*a*) Pag. 600 & précédentes. (*b*) Pag. 601.

ne penſèrent qu'à s'éloigner. Ces Inſulaires avoient beaucoup de penchant au larcin. Malgré l'effroi, dont ils avoient paru ſaiſis, un d'entr'eux, plongeant dans la Mer à la vûe des Hollandois, déroba ſous l'eau un plomb de ſonde. A bord du Vaiſſeau, ils prenoient tout ce qui tomboit ſous leurs mains, & ſe ſauvoient à la nâge avec leur proye. Les uns volèrent des oreillers & des couvertures; d'autres, des couteaux; & leur paſſion la plus vive étant pour le fer, ils faiſoient de grands efforts pour arracher les cloux & les chevilles du Bâtiment. On ſe crut obligé, le ſoir, de hâler la Chaloupe, par précaution pour la nuit. Ils étoient hauts, robuſtes & bien proportionnés dans leur taille. Quoique leur nudité fût égale, ils n'avoient pas la même reſſemblance dans la manière dont ils portoient leurs cheveux. Les uns les avoient courts; d'autres, friſés avec art; d'autres, treſſés & liés diverſement. La ſituation de leur Iſle eſt à ſeize degrés dix minutes (*c*).

Le Mars 1616.

Leur caractère.

Le lendemain, paroiſſant avoir tiré quelque fruit de l'expérience, ils apportèrent avec plus de modération, des noix de cocos, des bananes, des racines d'ubas, quelques petits porcs, & de grandes jarres d'eau douce. Leur ardeur ne s'exerça qu'entr'eux: chacun voulant être le premier à bord, ſautoit de ſon Canot, & plongeoit au travers des autres, ou deſſous, pour vendre ce qu'il portoit entre les dents, ou dans ſes mains. Auſſi-tôt qu'ils avoient fait leur marché, la plûpart retournoient à leurs Canots. Quelques-uns ne ſe laſſoient point d'admirer la force & la grandeur du Navire. Ils ſe gliſſoient en bas, le long du gouvernail; & frappant ſous l'eau contre le bordage, ils paroiſſoient obſerver ſa force dans les différentes parties. Un autre Canot apporta un ſanglier noir, & l'on crut connoître, à divers ſignes, que c'étoit un préſent de la part du Roi; ſur-tout, lorſque ceux qui l'avoient apporté refuſèrent les préſens qu'on voulut leur faire auſſi. Bien-tôt le Roi vint lui-même, dans une grande Pirogue à voiles, de la forme des traîneaux dont on ſe ſert, en Hollande, pour gliſſer ſur la glace. Il étoit eſcorté de vingt-cinq Canots. Le nom de ſa dignité, qu'on entendit répéter pluſieurs fois, étoit *Latou*. On le reçut au ſon des trompettes & des tambours. Sa ſurpriſe parut aſſez vive, pour faire juger qu'il n'avoit jamais rien entendu d'approchant. Les Indiens de ſa ſuite firent beaucoup d'honneurs & de careſſes à l'Equipage Hollandois; ou du moins ils inclinoient ſouvent la tête, ils frappoient deſſus avec le poing, ils faiſoient d'autres poſtures qu'on ne pouvoit prendre que pour des civilités. Le Roi même, s'étant approché du Vaiſſeau, pouſſa de grands cris, & parut témoigner ſa joye par des agitations de corps, qui furent imitées de tous ſes gens. Il n'avoit rien qui le diſtinguât d'eux. Dans ſa nudité, qui étoit la même, on ne s'appercevoit de ſon rang qu'à la ſoumiſſion avec laquelle il étoit obéi. Schouten l'invita, par des ſignes, à paſſer à bord. Il n'eut pas la hardieſſe de s'y expoſer. Son fils y paſſa, & fut traité avec diſtinction. Ceux qui montèrent, avec lui, ſe jettèrent à genoux, baiſèrent les pieds des Chefs, & marquèrent de l'admiration pour tout ce qui frappoit leurs yeux. Ils ſembloient preſſer les Hollandois, par leurs ſignes, de deſcen-

Leurs obſervations ſur le Vaiſſeau.

Forme de leurs careſſes.

(*c*) Pag. 604 & précédentes.

LE MAIRE. 1616.

cendre ſur leur Côte, & de prendre confiance à leur amitié. On reçut d'eux trois hameçons, qui pendoient à des roſeaux, un peu plus gros que les nôtres, avec des crocs de nacre de perles (*d*).

Les Hollandois ſont trahis par les Sauvages.

LE 13, on fut ſollicité ſi vivement, par d'autres Canots, de s'approcher de la ſeconde Iſle, qu'enfin l'ancre fut levée par complaiſance. Pendant le jour, on vit venir environ quarante-cinq Canots, qui furent ſuivis d'une Flotte de vingt-trois petits Bâtimens à voile. Ces Bâtimens portoient chacun vingt-cinq hommes, & les Canots quatre ou cinq. Le commerce ſe fit d'abord avec de grandes apparences de bonne-foi: mais ce prélude n'étoit qu'une préparation à la plus noire perfidie. Le Roi ſe trouvoit dans un des petits Bâtimens. En vain renouvella-t'on les inſtances pour le faire paſſer à bord. Son obſtination parut d'autant plus ſuſpecte, que toute ſa Flotte environnoit le Vaiſſeau. Enfin, il quitta ſon Bâtiment pour paſſer dans un Canot. Son fils paſſa dans un autre, & tous leurs gens firent auſſitôt un grand cri, qui étoit apparemment le ſignal de l'aſſaut. En effet, le Bâtiment, que le Roi venoit de quitter, aborda le Vaiſſeau avec autant de force, que s'il avoit eſperé de le couler à fond, & de paſſer par-deſſus. Mais ce grand choc n'eut pas le ſuccès qu'il s'étoit promis. Les étraves des deux Canots, qui ſoûtenoient la machine du Bâtiment, ſe briſèrent; &, dans leur ſurpriſe, les Indiens, qui les montoient, s'élancèrent dans les flots. Alors tous les autres commencèrent à jetter une nuée de pierres, qui étoient capables d'effrayer les Hollandois. Schouten ſe contenta d'ordonner une décharge de la mouſquéterie, & de trois pierriers chargés de balles & de vieux cloux. Quantité d'Indiens tombèrent ſans vie. Le reſte, tranſporté de frayeur à la vûe d'une ſi terrible exécution, ſe hâta de retourner au rivage. Il y avoit beaucoup d'apparence que, pour cette entrepriſe, le Roi avoit raſſemblé toutes ſes forces; car on compta *plus* de mille hommes dans ſa Flotte, entre leſquels on en diſtingua un, qui avoit la blancheur d'un Européen (*e*).

Comment ils ſe dégagent.

SCHOUTEN ne laiſſa pas de faire lever l'ancre, pour ſe garantir d'une nouvelle ſurpriſe. Tout l'Equipage, qui n'avoit pas eu le tems de faire aſſez d'eau, lui demandoit la permiſſion de deſcendre, & d'employer la force. Une juſte prudence lui fit réprimer cette ardeur. La première Iſle, qui eſt fort haute, fut nommée la *Montagne des Cocos*; & la ſeconde, l'*Iſle des Traîtres* (*f*).

Avanture dans une autre Iſle.

LE 14, on découvrit une autre Iſle, à cinquante lieues des deux dernières; & le deſir qu'on eut d'y faire de l'eau, lui fit donner le nom de l'*Eſpérance*. Mais, ne trouvant point de fond, on mit la Chaloupe en Mer, pour ſonder le long du rivage, où l'on trouva quarante braſſes, fond de petites pierres molles & noires, & quelquefois vingt à trente braſſes; mais toûjours ſi proche de l'Iſle, qu'à deux longueurs de la Chaloupe, on ceſſoit abſolument d'en trouver. D'ailleurs, la Mer briſoit avec tant de violence contre la Côte, qu'il auroit été difficile d'y deſcendre. On ne voyoit, dans l'Iſle, que des rochers bruns, qui étoient verds au ſommet, & des terres noires, plantées de cocotiers. Quelques maiſons s'offroient dans l'éloi-

(*d*) Pag. 606. (*e*) Pag. 608. (*f*) Pag. 608.

loignement, & l'on apperçut même un gros Bourg. En général, cette Isle est montueuse, quoique les montagnes y soyent d'une hauteur médiocre. Pendant que la Chaloupe continuoit de sonder, on vit paroître dix ou douze Canots, qui s'en approchèrent avec des intentions suspectes. Les Hollandois, n'étant qu'au nombre de huit, se crurent obligés, pour leur sureté, de tirer quelques coups de mousquet, dont ils tuèrent deux hommes. L'un fut aussi-tôt renversé; & l'autre, après avoir essuyé pendant quelques instans le sang qui sortoit de sa playe, tomba aussi dans la Mer. Cet exemple effraya les autres; mais le Vaisseau n'en remit pas moins à la voile. La Mair. 1616.

Le 18, on étoit à seize degrés cinq minutes, avec des vents de l'Oüest extrêmement variables. Schouten représenta au Conseil, qu'on avoit déja fait environ seize cens lieues, à l'Est des Côtes du Perou & du Chili, sans avoir découvert la Terre Australe qu'on cherchoit, & qu'il n'y avoit aucune apparence de réussir plus heureusement; qu'on s'étoit même avancé à l'Oüest beaucoup au-delà de son intention; qu'en continuant cette route, on se trouveroit infailliblement au Sud de la Nouvelle-Guinée, & que si l'on n'y découvroit point de passage, comme on n'en avoit aucune certitude, ni la moindre connoissance, le Vaisseau & l'Equipage couroient sans doute à leur perte, puisqu'il seroit impossible de retourner à l'Est, contre les vents d'Est qui règnent continuellement dans ces Mers: enfin, qu'il restoit fort peu de vivres, & qu'on ne voyoit aucun moyen de s'en procurer; d'où il conclut qu'il étoit nécessaire de changer de route, & de mettre le cap au Nord, pour se rendre aux Moluques par le Nord de la Nouvelle-Guinée (*g*). Embarras de leurs Chefs sur leur route.

Cet avis étant approuvé du Conseil, on tourna aussi-tôt les voiles au Nord-Nord-Oüest, jusqu'au lendemain, qu'avec un vent du Sud on porta droit au Nord. Le 21, on se trouva proche d'une Isle, d'où vingt Canots vinrent à bord, avec des marques extraordinaires de franchise & de douceur. Cependant, un des Insulaires, qui étoit armé d'une zagaie fort aiguë, menaça un Matelot de l'en frapper. Leurs cris, qui s'élevèrent au même moment, furent pris pour un signal d'attaque. On leur tira deux coups de canon, & quelques coups de mousquet, qui en blessèrent deux & qui disposèrent les autres à s'éloigner. Ensuite la Chaloupe s'étant approchée de la Terre avec la sonde, les Indiens de six ou sept Canots, dont elle se vit environnée, s'efforcèrent d'y entrer & d'arracher leurs armes aux Matelots. Cette violence attira sur eux une décharge de mousquéterie, qui en tua six, & qui en blessa un plus grand nombre. Dans une extrêmité moins pressante, sur-tout après tant d'exemples de la barbarie des Insulaires, on n'auroit pensé qu'à s'éloigner. Mais le Capitaine se mit lui-même dans la Chaloupe, & trouva un fort bon mouillage assez proche, dans une Baye voisine, peu éloignée d'une Rivière. La Mer y étoit fort unie: l'ancre y fut jettée devant l'embouchure de la Rivière; de-sorte qu'en descendant au rivage, sur l'un ou l'autre bord, le canon mettoit les Matelots à couvert de l'insulte des Sauvages. Autres Sauvages dont ils ont à se défendre.

Le

(*g*) Pag. 610 & 611.

LE MAIRE. 1616.

LE même jour, on vit paroître plusieurs Canots, qui vinrent échanger paisiblement diverses provisions pour des cloux, des couteaux & des grains de verre. Ils n'étoient pas moins exercés au vol que les Habitans des autres Isles, ni moins adroits à plonger. Leurs maisons, qu'on appercevoit du Vaisseau, étoient couvertes & fermées de feuilles d'arbres, de forme ronde, & terminées presqu'en pointe. Elles avoient à-peu-près vingt-cinq pieds de tour, & dix ou douze de hauteur, avec un trou pour porte, par lequel on ne pouvoit passer qu'en se baissant jusqu'à terre. On y trouva, pour meubles, quelques herbes aussi séches que le foin, qui servent de lit aux Habitans, avec un ou deux hameçons & leurs verges; & dans quelques-unes, des massues de bois.

Liaison qu'ils font avec eux.

Forme des maisons de l'Isle.

L'INQUIÉTUDE où l'on étoit sans cesse à la vûe d'un grand nombre de Canots, qui s'assembloit de toutes les parties de l'Isle, & le refus que les Insulaires faisoient constamment de venir à bord, firent prendre au Capitaine la résolution d'envoyer à terre trois de ses gens, pour y demeurer en ôtages. On retint, en même-tems, six des principaux Sauvages, qu'on s'efforça d'apprivoiser par la bonne chère & des présens. Les autres ne marquoient pas moins d'affection aux trois Hollandois. Le Roi même leur rendit toutes sortes d'honneurs. Il tint, près d'une demie-heure, ses deux mains l'une contre l'autre, & son visage dessus, se baissant presqu'à terre, & demeurant dans cette posture, pour attendre apparemment que les Hollandois lui fissent la même révérence. Ils s'aviserent de la faire. Aussi-tôt, il baisa leurs pieds & leurs mains. Un autre Indien, qui étoit assis près de lui, pleuroit à chaudes larmes, & leur tenoit des discours auxquels ils ne comprenoient rien. Enfin, le Roi retira ses pieds de dessous son derrière, sur lequel il étoit assis; & se les passant sur le cou, il s'humilia & se roula, suivant l'expression de l'Auteur, comme un ver de terre. Les présens, qu'on lui fit, parurent lui plaire beaucoup. Cependant il marqua une passion si vive pour une chemise blanche, qu'Aris Claasz, un des trois Hollandois, avoit prise le même jour, qu'ils furent obligés d'en envoyer chercher une autre à bord pour la lui offrir. En revanche, il leur donna trois petits porcs (*b*).

Les Sauvages deviennent traitables.

APRÈS cette espèce de Traité, on ne trouva plus de difficulté à faire de l'eau. Cependant on y envoya toûjours deux Chaloupes, dont l'une étoit armée, pour défendre celle qui portoit les tonneaux. Il s'y rendit un si grand nombre de Sauvages, que les Matelots en étoient embarrassés; mais tout se passa sans desordre. Le Roi s'empressoit lui-même d'écarter les importuns, ou les faisoit chasser par ses Officiers, avec beaucoup de fermeté à se faire obéir. On ne vit pas moins d'Indiens autour du Vaisseau. Un d'entr'eux, étant monté par l'arrière, entra dans la chambre, d'où il emporta un sabre, avec lequel il eut l'adresse de s'échapper à la nâge. On dépêcha sur lui un Canot, qui ne put le joindre. Schouten fit porter ses plaintes aux Officiers du Roi. Sur le champ, ils cherchèrent le Voleur; & l'ayant amené, quelque éloigné qu'il fût déja, ils mirent le sabre aux pieds de ceux qui le redemandoient. Ils montroient avec les doigts, qu'ils lui

Paix établie.

(*b*) Pag. 615 & précédentes.

lui paſſoient ſur la gorge, que ſi ſon crime étoit connu du Roi, il lui en couteroit la tête. Depuis ce jour, on ne s'apperçut pas du moindre vol, à bord & ſur le rivage. Le Maire. 1616.

Les Inſulaires redoutoient extrêmement les armes à feu. Une décharge de mouſquéterie les faiſoit fuir en tremblant ; mais on les épouvanta beaucoup plus, lorſqu'on leur fit entendre, par des ſignes, que les groſſes pièces tiroient auſſi. Le Roi parut deſirer une fois ce ſpectacle. On eut cette complaiſance pour lui. Sa propre attente, & toutes les aſſurances qu'on lui avoit données, ne l'empêchèrent pas lui-même de prendre la fuite avec tous ſes gens; & lorſqu'il fut revenu avec eux, on eut peine encore à les remettre de leur frayeur. Alors Schouten ne fit pas difficulté de leur renvoyer leurs ôtages; & les trois Hollandois revinrent librement à bord. Le jour ſuivant, on fut agréablement ſurpris d'y voir venir quelques-uns des principaux Sauvages, avec leurs femmes. Ils portoient au cou des feuilles vertes de cocos, qui étoient la marque de leur grandeur, & dans les mains des branches vertes, avec une banderolle blanche, pour ſigne de paix & d'amitié. Ils firent les mêmes révérences qu'on avoit vû faire au Roi. Schouten les reçut dans ſa chambre, où leur admiration tomba particulièrement ſur une montre, une ſonnette, un miroir & des piſtolets. Après leur avoir fait quelques préſens, pour eux-mêmes & pour le Roi, on prit l'amuſement de la pêche avec eux. Entre pluſieurs poiſſons, on trouva, dans le filet, deux rayes d'une forme extraordinaire. Outre qu'elles étoient fort épaiſſes, elles avoient la tête très-groſſe, la peau tachetée comme un épervier, les yeux blancs, deux grandes nâgeoires, la queue étroite & fort longue, & deux petites ſonnettes aux côtés. En général, ſi l'on excepte la queue, elles reſſembloient beaucoup aux chauve-ſouris (*i*).

Effet des armes à feu ſur les Sauvages.

Rayes monſtrueuſes.

Les Hollandois ſe crurent obligés à des retours de politeſſe. Le Maire & Aris deſcendirent dans l'Iſle, précédés des trompettes, & portant, comme en cérémonie, un petit miroir & d'autres bagatelles pour le Roi. Ils trouvèrent, ſur le rivage, un homme courbé ſur des pierres, les mains jointes ſur la tête & le viſage contre terre. C'étoit le Roi même, & cette poſture étoit une révérence. Ils le relevèrent, pour ſe rendre avec lui dans ſa maiſon, qu'ils trouvèrent remplie de Spectateurs, ou de ſes Officiers. On étendit deux petites nattes, ſur leſquelles le Roi s'aſſit avec eux. Les trompettes ayant commencé alors à ſonner, l'étonnement & la frayeur ſe répandirent également dans l'Aſſemblée. Un Seigneur, que les Hollandois prirent pour un ſecond Roi, ou pour la ſeconde Perſonne de l'Iſle, entra doucement, le viſage tourné vers les Etrangers, quoiqu'il marchât de côté. Lorſqu'il fut devant eux, il s'élança tout d'un coup derrière leur natte, en prononçant quelques mots d'un ton d'autorité. Enſuite il fit un grand ſaut en l'air, pour retomber aſſis, les jambes croiſées ſous lui. Comme la chambre étoit pavée de pierres, les Hollandois s'étonnèrent qu'il ne ſe fût pas caſſé les jambes. Il fit alors une harangue, ou une prière, après laquelle on ſervit une ſorte de limons, à-peu-près du goût des melons

Viſite ſingulière & ſes circonſtances.

(*i*) Pag. 617.

Le Maire. 1616.

lons d'eau. Le breuvage étoit compoſé de racines bouillies. Entre les honneurs qu'on fit aux Etrangers, on étendit quantité de nattes, pour les faire marcher deſſus. Les deux Rois leur firent préſent de leurs couronnes, qu'ils mirent eux-mêmes ſur la tête de le Maire & d'Aris. C'étoit un cercle de plumes blanches, longues & étroites, mêlées, en quelques endroits, de petites plumes vertes & rouges, qui venoient des perroquets de l'Iſle. On y voit un autre oiſeau, dont l'Auteur juge que les Inſulaires font beaucoup de cas, parceque tous les Conſeillers du Roi en avoient un perché près d'eux ſur un petit bâton. Ces animaux, qui ont quelque reſſemblance avec le pigeon, ſont blancs juſqu'aux aîles, & noirs dans tout le reſte du corps, à la réſerve de quelques plumes rougeâtres qu'ils ont ſous le ventre. Le Maire offrit aux deux Rois quelques préſens de peu de valeur, qui devinrent de précieuſes richeſſes entre leurs mains.

[Le 28, le Capitaine Schouten, alla auſſi à terre avec les trompettes, que le Roi aimoit à entendre. Le Roi d'une autre Iſle voiſine étant venu, le même jour, viſiter celui-ci, ils ſe firent de grandes révérences, & ſe régalèrent de racines; mais bien-tôt après quelques cris perçans, annoncèrent un démêlé des plus vifs entr'eux. Les Hollandois crurent remarquer que le Roi étranger vouloit qu'on les retint priſonniers, & qu'on tâchat de s'emparer de leur Navire, à quoi l'autre Roi s'oppoſoit de toutes ſes forces. Le Viceroi, ou fils du Roi, ayant paſſé à bord, & viſité le Vaiſſeau, ne fut pas moins ſurpris qu'il l'avoit été de voir ſa forme extérieure. Le ſoir on prit à la ſeine quantité de bon poiſſon, dont on fit préſent d'une partie au Roi, qui en mangea ſur l'heure, de tout crud, tête, entrailles, queue, avec une voracité étonnante. Au lever de la Lune, les Matelots allèrent danſer ſur le rivage avec les Sauvages, qui y prirent un plaiſir extrême.]

Obſervations ſur l'intérieur de l'Iſle.

Le 29, quelques Hollandois entreprirent de viſiter l'Iſle. Le Roi & ſon frère (*k*), s'étant empreſſés de les accompagner, ils montèrent ſur un terrain fort élevé, d'où ils ne virent que des lieux ſauvages, & quelques vallées ſtériles. Ils trouvèrent une terre rouge, dont les femmes du Pays font une teinture, qui leur ſert à ſe frotter la tête & les joues. En retournant au rivage, ils paſſèrent par des lieux plus rians, & plantés de cocotiers, qui étoient chargés de noix. Là, tandis qu'ils ſe repoſoient ſous ces arbres, le frère du Roi, ſans autre ſecours qu'un petit lien qu'il s'attacha aux jambes, monta tout d'un coup, avec une agilité ſurprenante, juſqu'à la cime d'un des plus hauts & des plus droits. Il y cueillit des noix, qu'il apporta aux Etrangers, & qu'il ouvrit très-facilement avec un petit morceau de bois. Le Roi fit entendre à ſes Hôtes qu'il avoit ſouvent la guerre contre les Habitans de la ſeconde Iſle. Il leur montra des cavernes dans la montagne, & des bois qui ſervoient de retraite à ſes Sujets, ou dans leſquels ils dreſſoient des embuſcades. Le Maire comprit, par ſes ſignes, qu'il demandoit le ſecours de leur Vaiſſeau pour attaquer ſes Ennemis; mais on lui fit comprendre, à ſon tour, que cette faveur ne pouvoit être accordée. L'Auteur ne diſſi-

(*k*) Apparemment le ſecond Roi.

dissimule pas qu'on y auroit pû consentir, s'il y avoit eu quelque avantage à se promettre de cette expédition (*l*). Le Maire. 1616.

[Sur le midi les Hollandois revinrent à bord, amenant avec eux le jeune Roi & son frère, à qui l'on présenta quelques rafraîchissemens. Comme on leur eut fait entendre qu'on comptoit de partir dans deux jours, ils en témoignèrent une si vive joye, que le jeune Roi sortant aussi-tôt de table, courut dans la galerie, & cria vers le rivage, pour annoncer cette bonne nouvelle aux Insulaires. Le repas fini, le grand Roi, ou le premier Souverain, qui pouvoit être âgé de soixante ans, vint aussi à bord, accompagné de seize de ses Conseillers. On leur fit le meilleur accueil qu'il fût possible. Le Roi paroissoit dans l'admiration de tout ce qu'il voyoit, & les Hollandois n'étoient pas moins surpris de ses manières. Après avoir visité tous les endroits du Vaisseau, il desira de s'en retourner promptement. Les Commis le reconduisirent jusqu'à l'entrée de sa maison, où il se tenoit ordinairement assis. Ensuite ils allèrent se promener avec le jeune Roi jusqu'au soir qu'ils se rembarquèrent. Aris ayant fait une bonne pêche au clair de la Lune, en porta une partie au Roi, auprès de qui il trouva une troupe de jeunes filles nues, qui dansoient au son d'un bois creux qu'elles frappoient pour marquer la cadence.]

Figure & caractère des Insulaires.

Ces Peuples sont d'une taille extraordinaire. La plûpart étoient aussi hauts que les plus grands Hollandois; & ceux qui étoient distingués par leur grandeur, auroient passé pour des géans en Europe. Ils sont vigoureux & bien proportionnés, légers à la course, excellens Nageurs. Leur peau est d'un brun jaunâtre. Ils aiment à se parer de leur chevelure, qu'ils disposent suivant leur propre goût. Les uns avoient les cheveux crépus; d'autres les avoient très-bien frisés; d'autres, adroitement noués en cinq ou six tresses; d'autres enfin, hérissés & droits sur la tête. La chevelure du Roi étoit divisée en une longue tresse, qui lui pendoit, du côté gauche, jusqu'à la hanche; & le reste étoit relevé en deux nœuds. Ses Courtisans avoient deux tresses; c'est-à-dire, une de chaque côté. Mais tous étoient nuds, sans distinction de sexe & de rang, avec une petite feuille au milieu du corps. Les femmes parurent très-laides aux Hollandois; mal faites, de petite taille, & si luxurieuses qu'elles n'avoient nulle honte de se mêler publiquement avec les hommes, fort près même de la personne du Roi. Elles portent les cheveux fort courts: mais, en récompense, elles ont de longues mammelles, qui leur pendent comme des sacs de cuir jusqu'au milieu du ventre (*m*).

Leur Religion & leurs mœurs.

On ne put distinguer si ces Insulaires étoient idolâtres, ni s'ils avoient quelque autre culte que la prière qu'on croyoit leur avoir vû faire. Mais on remarqua facilement qu'ils vivoient avec aussi peu de soin que les animaux des bois. Ils n'avoient aucune idée de commerce. Les présens, qu'ils firent aux Hollandois, étoient donnés par boutades ou par saillies, & les Hollandois règloient leurs libéralités sur celles qu'ils recevoient d'eux. Ils ne sement ni ne moissonnent. Ils ne font aucune sorte d'ouvrage. Leurs alimens se bornent aux productions naturelles de la Terre, qui ne consistent guè-

(*l*) Pag. 626. (*m*) Pag. 627.

Le Maire. 1616.

guères qu'en noix de cocos, en ubas, en bananes & peu d'autres fruits. Les animaux qu'ils mangent, ſe multiplient d'eux-memes. Une partie de leurs femmes cherchent, dans les creux du rivage, les petits poiſſons que la Mer y laiſſe en ſe retirant. Les autres pêchent avec de petits hameçons. On prendra quelque idée de leur cuiſine, dans la deſcription d'un feſtin, auquel le Maire, Aris & quelques autres Hollandois eurent la patience d'aſſiſter. Elle peut trouver place au moins dans une Note (*n*). Le Roi de la ſeconde Iſle étoit venu viſiter l'autre (*o*). Il avoit amené ſeize porcs; & ſon cortège étoit compoſé de trois cens hommes, qui avoient, autour de la ceinture, une proviſion d'herbes vertes, dont ils font leur breuvage. Lorſqu'il découvrit le Roi, ſon voiſin, il lui fit un grand nombre d'inclinations & de révérences. Il baiſſa le viſage juſqu'à terre, en priant d'une voix fort haute, qui approchoit d'un grand cri. L'autre alla au-devant de lui, & ne le reçut pas avec moins de geſtes & de contorſions. Enfin, s'étant relevés tous deux, ils entrèrent dans le *Belai*; c'eſt le nom que les Inſulaires donnent au logement de leur Roi. L'Aſſemblée, qui ſe forma autour d'eux, étoit d'environ neuf cens hommes. Ils paſſèrent enſuite ſur le Vaiſſeau Hollandois, où s'appercevant qu'on appareilloit pour remettre à la voile, ils marquèrent d'autant plus de joye, que, malgré les témoignages de confiance, ils avoient toûjours paru craindre qu'on ne ſe ſaiſît de leurs Iſles. Auſſi cette dernière viſite fut-elle ſignalée par de nouveaux préſens. Ils s'étoient fait accompagner d'un aſſez grand nombre de porcs; & chacun des deux Rois en porta lui-même un ſur ſa tête.

Feſtin des Sauvages.

Ces Iſles ſont nommées Iſles de Hoorn.

En partant, les Hollandois donnèrent, aux deux Iſles, le nom d'Iſles de *Hoorn*, de celui de la Ville où le Vaiſſeau avoit été équipé, & qui étoit la patrie de la plus grande partie de l'Equipage. La Baye fut nommée

(*n*) „ Les Habitans de l'Iſle apportèrent „ quantité des mêmes herbes, dont leurs „ voiſins venoient chargés. Enſuite, ils „ commencèrent tous à les mâcher. Après „ cet exercice, ils les retirèrent de leurs „ bouches; & mettant tout enſemble dans un „ grand vaiſſeau de bois, ils jettèrent de „ l'eau deſſus, la mêlèrent & la paîtrirent a„ vec les herbes, & préſentèrent de cette li„ queur aux deux Rois & à leurs Officiers, „ qui en burent. Ils en offrirent auſſi aux „ Hollandois, qui crurent avoir fait aſſez de „ s'être trouvés préſens à ce ſale ſpectacle. „ On ſervit auſſi-tôt, devant les Convives, „ des racines de *Cava*, qui furent diſtribuées „ par rangs. Le Roi étranger s'aſſit. Ses „ femmes & les gens de ſa ſuite ſe placèrent „ derrière lui en cercle. Chacun ſe mit à „ manger. Après ce premier ſervice, on „ apporta de grandes civières, de vingt à „ trente pieds de long, chargées d'ubas & „ d'autres racines, crues & rôties, qui fu„ rent auſſi diſtribuées. Enfin, l'on préſen„ ta, aux deux Rois, ſeize pourceaux, aux„ quels, pour tout apprêt, on avoit tiré les „ entrailles. N'ayant point été lavés, ils é„ toient encore ſanglans. On n'en avoit fait „ brûler que la ſoye dans les flammes; & „ pour les rôtir, on leur avoit mis des pier„ res ardentes dans le corps. Enſuite ils a„ voient été remplis d'herbes, & les foyes y „ étoient attachés avec de petites chevilles. „ Quatorze de ces animaux furent mangés „ fort avidement. Tout ce qu'on ſervoit de„ vant les Rois y étoit porté ſur la tête, „ par reſpect, & l'on ſe mettoit à genoux „ pour le poſer devant eux. Ils envoyèrent „ les deux autres pourceaux à bord, par des „ Officiers qui les portèrent auſſi ſur leur tê„ te, & qui les mirent aux pieds des Chefs „ Hollandois. Ce préſent étoit accompa„ gné d'onze petits pourceaux en vie, & „ de quelques autres de moyenne grandeur. „ Schouten & le Maire donnèrent en retour „ trois petits gobelets de cuivre, quatre cou„ teaux, douze vieux cloux, & quelque „ verroterie ". *Ibidem*, pag. 624 & ſuivantes.

(*o*) C'étoit pour la ſeconde fois, deux jours après la première viſite. R. d. E.

mée *Baye de la Concorde*, du nom du Navire. Elle eſt dans un Golfe, au côté méridional de la première Iſle. Le fond en eſt ſi aigu, qu'on n'eut pas peu de peine à lever l'ancre. Un banc de ſable, qui s'étend d'un côté, paroît à découvert dans la baſſe marée. De l'autre, c'eſt la Côte, qui eſt fort ſale le long du rivage. Ce parage eſt à quatorze degrés cinquante-ſix minutes (*p*). LE MAIRE, 1616.

L'EQUIPAGE Hollandois partit fort content, de s'être rafraîchi avec ſi peu de danger, & ſur-tout d'emporter une groſſe proviſion d'eau. Après avoir gouverné tout le jour à l'Oueſt, on ſe trouva, le 1 de Juin, à la hauteur de treize degrés quinze minutes. Le 3, on fut ſurpris de n'appercevoir aucune Terre, & les Pilotes craignirent de s'être avancés bien loin derrière la Nouvelle-Guinée. Pour ſortir de cette incertitude, on fit mettre le cap au Nord. La nuit ſuivante, on étoit à douze degrés & demi. Les principaux Officiers ſoupçonnèrent qu'on étoit plus à l'Oueſt qu'on n'avoit penſé, & que la Nouvelle-Guinée étoit encore à côté d'eux. Ils réſolurent d'en conférer encore une fois avec les Pilotes, & d'examiner les pointages depuis la Côte du Perou. Celui de Schouten marquoit mille ſept cens trente lieues; un, mille ſix cens ſoixante-cinq, & toûjours en diminuant juſqu'à mille ſix cens dix. En comparant tous les calculs, on conclut que la courſe avoit été d'environ mille ſix cens ſoixante lieues. Comme on continuoit de ne découvrir aucune Terre, on prit le parti de changer de route & de porter à l'Oueſt. Le 13 à midi, la hauteur fit juger qu'on étoit à cent cinquante-cinq lieues des Iſles de Hoorn, & la couleur de l'eau parut changée. Quantité de bonites, beaucoup d'autres poiſſons, & quelques oiſeaux mêmes qui commencèrent à ſe montrer, ne laiſſèrent aucun doute qu'on ne fût proche des Terres. Cependant on avança juſqu'au 20, ſans rien découvrir. Enfin, vers le ſoir, on eut la vûe d'une Côte, à quatre degrés cinquante minutes. La prudence obligea de jetter l'ancre, dans la crainte d'y échouer. Le lendemain, on reconnut cinq ou ſix petites Iſles, qui paroiſſoient couvertes d'arbres, & de grands bancs de ſable qui s'étendoient au Nord-Oueſt. [On vit incontinent paroître deux Canots, à-peu-près de la forme de ceux des Iſles où l'on avoit été, mais plus grands, & qui pouvoient contenir cinq ou ſix hommes. Les Sauvages qui les montoient, ne diféroïent des autres que par la couleur, un peu plus noire. Ils étoient armés d'arcs & de fléches. Ce furent les premiers arcs que les Hollandois virent dans la Mer du Sud. On leur fit préſent de quelque verroterie & de cloux. Ils montroient l'Oueſt, où l'on comprit, par leurs ſignes, qu'il y avoit d'autres Iſles, & qu'on pourroit y trouver des rafraîchiſſemens. Ainſi] le mouillage étant fort mauvais, on remit le cap à l'Oueſt, en laiſſant les Iſles à quatre degrés quarante-ſept minutes. Le 22, on en découvrit douze ou treize autres, à quatre degrés quarante-cinq minutes. Elles furent laiſſées à la gauche du Vaiſſeau. On ne vit aucun courant dans ce parage (*q*).

Différence des calculs Hollandois ſur leur route.

LE 24, on apperçut trois baſſes Iſles au Sud-Oueſt, remplies d'arbres & couvertes de verdure. Mais les Côtes étoient bordées de rochers, & l'on n'y

(*p*) Pag. 629. (*q*) Pag. 632.

LE MAIRE. 1616. n'y put trouver aucun mouillage. Elles furent nommées les *Iſles Vertes*. On découvrit une autre Terre avant la fin du jour, ſi haute en apparence, qu'étant ſuivie au Sud-Oueſt par d'autres Terres, de la même hauteur, on la prit pour le Cap de la Nouvelle-Guinée. Cependant on ſe crut détrompé en approchant de la Côte; & ne reconnoiſſant qu'une Iſle, on lui donna le nom de *Saint-Jean*, parceque c'étoit le jour de cette Fête qu'elle avoit été découverte. Après avoir raſé long-tems le rivage, ſans y trouver de fond, on doubla le Cap vers le ſoir, & l'on entra dans une Baye, où l'on mouilla ſur quarante-cinq braſſes, fond de ſable & de cailloux. La Mer y étoit unie, & l'eau fort bleue. Deux Pirogues s'approchèrent du bord, au clair de la Lune. Elles portoient quelques hommes noirs, qui parlèrent long-tems dans une langue inconnue. Pendant toute la nuit, on obſerva que les Habitans faiſoient la garde ſur leurs Côtes, & ſur-tout à l'entrée d'une Rivière, proche de laquelle on étoit à l'ancre. Vers la pointe du jour, le tems étant fort ſerein & la Lune très-claire, quelques Pirogues s'avancèrent juſques ſous les galeries. On leur jetta des grains de raſſade, en parlant aux Sauvages d'une voix careſſante, & s'efforçant de leur faire entendre, par des ſignes, qu'on leur demandoit des noix de cocos, des pourceaux, des bœufs, & des boucs. Ils continuèrent, pendant le reſte de la nuit, de pouſſer des cris autour du Vaiſſeau, avec des marques extraordinaires de férocité. Suivant les calculs des Pilotes, cette Côte étoit à mille huit cens quarante lieues de celle du Perou (*r*).

Iſles Vertes.

Iſle Saint-Jean.

Férocité des Inſulaires.

LE matin du 26, on vit paroître huit autres Pirogues, dont l'une portoit onze hommes, & les autres, ſix ou ſept. Ils tournèrent pluſieurs fois autour du Vaiſſeau, en montrant leurs zagaies, des pierres, des maſſues de bois, des ſabres & des frondes. On leur parla du ton le plus humain. On leur diſtribua quelques merceries. Mais, pour réponſe, ils commencèrent à lancer des pierres & des zagaies. Cette attaque irrita l'Equipage. On fit jouer tout à la fois le gros canon & la mouſquéterie. Leur grande Pirogue fut coulée à fond, avec trois ou quatre hommes; & dix ou douze hommes tombèrent ſans vie. On mit auſſi-tôt en Mer la Chaloupe à rames, qui, paſſant au travers de ceux qui ſe ſauvoient à la nâge, en fit encore périr quelques-uns. Elle en prit trois, qui étoient fort bleſſés; & quatre Pirogues, dont elle ſe ſaiſit, furent miſes en pièces, pour ſervir au chauffage. Un des trois Priſonniers mourut deux heures après.

LA Chaloupe retourna au rivage avec les deux autres. Comme on les avoit bien traités, &, qu'à force de ſignes, on leur avoit fait comprendre qu'on ne demandoit d'eux que des rafraîchiſſemens, ils exhortèrent apparemment leurs Compagnons à s'approcher avec des fruits; car un petit Canot ſe hâta de venir préſenter deux petits pourceaux & un paquet de bananes. On renvoya un des Priſonniers, qui étoit fort bleſſé, & l'autre fut mis à dix pourceaux de rançon. Celui qu'on venoit de renvoyer, n'ayant pas la force de quitter le rivage, une troupe armée ſortit d'un bois voiſin, le vint prendre par-deſſous les bras, & l'emmena ſous quelques arbres, où s'aſſeiant autour de lui, ils parurent tous fort empreſſés à le ſecourir. CES

(*r*) Pag. 634.

Ces Barbares ont les deux oreilles & les narines percées. Quelques-uns ont un trou de plus, au diaphragme du nez; & toutes ces ouvertures ſervoient à ſoûtenir des anneaux. Leur barbe eſt aſſez longue, mais ſans mouſtaches. Ils portoient des bracelets de nacre de perles, au-deſſous des coudes & aux poignets. Leur unique vêtement eſt une feuille d'arbre au milieu du corps, avec une ceinture d'écorce pour la ſoûtenir. Ils paroiſſent très-robuſtes, & bien proportionnés dans leur taille. Leurs dents ſont noires, & leurs cheveux de la même couleur; courts & crépus, mais beaucoup moins laineux que ceux des Ethiopiens. Ils ont des bonnets d'écorce d'arbre peinte, dont ils portent deux ou trois l'un ſur l'autre, joints ou lacés par une eſpèce de cordon; ce qui leur donne l'air d'une coeffure de femme. La plûpart avoient une petite corbeille de jonc pendue au côté, dans laquelle ils mettent de la chaux pour ſaupoudrer, ce que l'Auteur nomme leur *Pinang* (*s*). Leurs civilités conſiſtent à ôter leur bonnet, à ſe mettre les mains ſur la tête, & à s'y mettre auſſi des feuilles d'arbres, qui paroiſſent un ſigne particulier d'affection. On les prit pour des *Papous* (*t*). En venant à bord, ils chantoient enſemble, avec aſſez d'harmonie. Les poignées de leurs ſabres ſont ornées. Mais cette arme, & celles qu'on a nommées, ne ſont que pour les Ennemis de leur Nation. Lorſqu'ils ſont mécontens l'un de l'autre, leur uſage eſt de ſe mordre entr'eux, comme des chiens. Tous leurs Canots ne ſont pas égaux. On compta juſqu'à dix-ſept couples de Rameurs ſur les grands, & depuis deux couples juſqu'à dix ſur les petits. Ils gouvernent également de l'avant & de l'arrière; & ces petits Bâtimens ont des châteaux comme les Galions. Cependant leur largeur ne ſuffit que pour deux hommes. On vit une des plus grandes Pirogues, dont les pièces étoient jointes enſemble par des coutures bien godronnées, ou frottées de térebentine.

Le Maire. 1616.

Leur figure & leurs uſages.

Leurs Pirogues.

L'Equipage fit de l'eau ſans obſtacle. Mais, le jour ſuivant, quelques Canots étant venus à bord ſans y rien apporter, & ſans vouloir payer la rançon du Priſonnier, on prit le parti de le mettre à terre, & de ne prendre aucune confiance à des hommes ſi ſauvages. De la Côte, on apperçut une autre Iſle au Nord. La nuit du 29, Schouten fit remettre à la voile; & dans tout le jour ſuivant, on ne put découvrir le bout de la Terre qu'on quittoit. Elle couroit à l'Oueſt-Nord-Oueſt, & au Nord-Oueſt quart d'Oueſt, avec pluſieurs Bayes. Mais le même jour, on eut la vûe de deux hautes Iſles, toutes deux au Nord de la grande; & le 30 au matin, on vit approcher pluſieurs Canots, montés d'hommes noirs, qui, en arrivant à bord, rompirent leurs zagaies ſur leurs têtes. C'étoit apparemment un ſigne de paix; mais ils n'avoient rien apporté pour la confirmer, quoiqu'ils demandaſſent hardiment tout ce qui s'offroit à leurs yeux. On les trouva néanmoins plus civiliſés, que tous ceux qu'on avoit vûs juſqu'alors. Ils avoient le milieu du corps couvert de pluſieurs feuilles. Leurs Canots étoient mieux conſtruits que les autres, & portoient même quelques ornemens de ſculpture à l'avant & à l'arrière. On obſerva que ces Inſulaires avoient un ſoin

Autres Iſles & divers Sauvages.

Quel ſoin ils ont de leur barbe.

(*s*) C'eſt le nom que les Hollandois donnent au betel. R. d. E.

(*t*) Pag. 637.

Le Maire. 1616.

ſoin extraordinaire de leurs barbes & de leurs cheveux, & qu'ils ſe les poudroient de chaux. Ils étoient venus de trois ou quatre Iſles, qui paroiſſoient remplies de cocotiers; mais tous les ſignes, par leſquels on croyoit ſe faire entendre, ne purent en obtenir des vivres. On jugea même, le jour ſuivant, que la cérémonie de rompre leurs zagaies, n'avoit été qu'une ruſe pour ſurprendre le Vaiſſeau. Les courans l'ayant fait dériver, dans un calme qui dura toute la nuit, il ſe trouva, le matin, entre une Iſle de deux lieues de long & une autre Côte. Vingt-cinq Pirogues, remplies de Sauvages, ne tardèrent point à ſe préſenter. On crut reconnoître une partie de ceux qu'on avoit vûs la veille, & Schouten ne fit pas difficulté de les laiſſer approcher. Il y avoit, à l'avant du Vaiſſeau, deux ancres à pic, & parées pour mouiller, ſur chacune deſquelles un Négre alla s'aſſeoir, la rame à la main, dans l'opinion, ſans doute, qu'ils pourroient mener le Navire au rivage. Les autres tournoient à l'entour, & ſembloient chercher le moyen d'y monter. Enfin, ſe croyant ſûrs de leur conquête, ils commencèrent à lancer des zagaies & des pierres. Elles étoient pouſſées avec tant de vigueur, que ſe rompant contre les mâts & le bordage, elles en faiſoient voler de petits éclats. Un Matelot fut bleſſé dans la première ſurpriſe, & les autres ne purent demeurer ſur le pont. Mais, au fort de cette attaque, & lorſque les Sauvages ſe diſpoſoient à monter à bord, on leur envoya les bordées du haut pont, & l'on fit feu de la mouſquéterie. Une décharge ſi bruſque en ayant emporté ou bleſſé un fort grand nombre, tous les autres prirent la fuite. La Chaloupe, qui étoit bien armée, les ſuivit auſſitôt, & ſe ſaiſit d'un Canot, dans lequel il y avoit trois hommes. L'un fut tué, un autre ſauta dans la Mer, & le troiſième demeura priſonnier. C'étoit un jeune homme de dix-huit ans, auquel on donna le nom de *Moyſe*, qui étoit celui du Matelot bleſſé; & l'Iſle fut nommée auſſi *l'Iſle de Moyſe*. Ces Inſulaires vivoient d'une ſorte de pain, compoſée de racines d'arbres.

Simplicité dans leur trahiſon.

Sauvage pris & nommé Moyſe.

Grand nombre d'Iſles.

On s'éloigna de cette race perfide. L'obſervation méridienne fit trouver trois degrés un tiers de hauteur. Vers le ſoir, on rangea la Côte au Nord-Oueſt, & l'on découvrit une belle Baye de ſable, dans laquelle on ne crut pas devoir s'engager. Le 2 de Juillet, à trois degrés douze minutes, on vit, à la gauche du Vaiſſeau, des Terres baſſes, diviſées par une grande Montagne, & une Iſle baſſe à la proue. Le 3, après avoir été forcé par le vent, de courir à l'Oueſt-Nord-Oueſt, on apperçut encore de hautes Terres à l'Oueſt, vers deux degrés quarante minutes. Dans les efforts qu'on fit le 4, pour ſe dégager des Iſles, on en découvrit vingt-deux ou vingt-trois autres, grandes & petites, hautes & baſſes, à différentes diſtances entre elles, depuis deux degrés vingt-cinq, juſqu'à trente minutes. La nuit qui ſurvint, ne permit point d'y chercher une Rade; & le lendemain à midi, on fut conduit par de meilleures eſpérances, vers une fort haute montagne, qu'on apperçut au Sud-Oueſt. Les Pilotes avoient ſi peu de connoiſſance de leur route, que la reſſemblance qu'ils trouvèrent à cette montagne avec celle de *Gunapi*, dans l'Iſle de Banda, & la hauteur, qui étoit à-peu-près la même, leur firent juger qu'on étoit à la vûe de cette Iſle. Mais bien-tôt, on découvrit, au Nord, trois ou quatre autres montagnes, à ſix ou ſept lieues de la première, qui prouvèrent la fauſſeté de leur conjecture.

Erreur des Pilotes Hollandois.

jecture. Derrière la première montagne, on vit à l'Eſt & à l'Oueſt une ſi grande étendue de Pays, partie haut & partie bas, que des deux côtés on n'en appercevoit pas la fin; & comme il s'étendoit à l'Eſt-Sud-Eſt, on crut enfin que c'étoit la Nouvelle-Guinée (*v*). Le Maire. 1616.

Le 7, avant le jour, on porta vers la montagne, qui jettoit des flammes de ſa cime, & qui dirigeoit le Vaiſſeau par cette lumière, quoiqu'elle fût mêlée de fumée & de cendres. Le jour fit connoître que c'étoit une Iſle bien peuplée & remplie de cocotiers, qu'on nomma l'*Iſle du Volcan* (*x*). Les Habitans envoyèrent quelques Pirogues, dont chacune portoit cinq ou ſix hommes, avec une eſpèce d'échaffaudage élevé ſur des bâtons, qui couvroit chaque petit Bâtiment. Cette nouvelle méthode ayant paru ſuſpecte, on employa le Négre Moyſe pour prendre langue; mais il ne put ſe faire entendre des Sauvages. Ils étoient nuds, à l'exception du milieu du corps. Les uns avoient les cheveux courts, & d'autres les avoient longs. Leur couleur étoit plus jaune que celle de Moyſe. On ne put trouver de mouillage ſur leur Côte; & voyant pluſieurs autres Iſles au Nord & au Nord-Oueſt, on porta vers un Cap uni, qui faiſoit face à la proue. L'eau étoit de diverſes couleurs, verte, blanche, jaune; & ſe trouvant plus douce que l'eau commune de Mer, on jugea qu'elle venoit de quelque Rivière qui avoit ſon embouchure à peu de diſtance. On voyoit auſſi flotter des arbres & des branches, ſur leſquelles on diſtinguoit quelquefois des oiſeaux & des écreviſſes. Après avoir fait de petites bordées pendant la nuit, on gouverna le matin à l'Oueſt-Sud-Oueſt, entre une haute Iſle, qu'on avoit à la droite du Vaiſſeau, & des Terres moins hautes qu'on laiſſoit à gauche. Vers le ſoir, on trouva fond ſur ſoixante-dix braſſes, à peu de diſtance du rivage, & l'on y laiſſa tomber l'ancre. Les Canots, qui vinrent à bord, étoient conduits par des hommes fort ſinguliers, qu'on prit encore pour des Papous. Ils avoient les cheveux courts & friſés, des anneaux paſſés dans le nez & dans les oreilles, de petites plumes ſur la tête & ſur les bras, & des dents de porc autour du cou & ſur la poitrine. Leurs femmes étoient affreuſes. L'Auteur compare leurs longues mammelles à de gros boyaux, qui leur tomboient juſqu'au nombril, & leur ventre à des tonneaux. Elles avoient les jambes & les bras fort menus, un viſage de ſinges, les cheveux courts, le milieu du corps médiocrement couvert, le reſte nud. Chacune avoit quelque défaut particulier, comme d'être louche, boiteuſe, ou boſſue, & quelque marque de mauvaiſe ſanté; ce qui fit juger que l'air du Pays étoit mal ſain, d'autant plus que les maiſons y étoient élevées ſur des pieux, à huit ou neuf pieds de terre. La hauteur de cette Côte eſt de trois degrés quarante-trois minutes. Quelques Sauvages, qu'on reçut à bord, apportèrent des eſſais de gingembre; d'où l'on conclut qu'ils étoient exercés au Commerce. On alla chercher un meilleur mouillage, dans une Baye voiſine, où l'ancre fut jettée ſur vingt-ſix braſſes, fond de ſable mêlé d'argile. Les Habitans de deux Villages, qui s'offroient aſſez proche, envoyèrent à bord deux Canots, avec quelques noix de cocos, qu'ils voulurent vendre fort cher. Ils de-

Iſle du Volcan.

Sauvages qu'on croit Papous.

Etrange laideur de leurs femmes.

(*v*) Pag. 641. (*x*) *Ibidem.*

LE MAIRE. 1616.

demandoient, pour quatre noix, une braſſe de toile; & c'étoit à cette marchandiſe qu'ils s'attachoient le plus. Un Commerce ſi peu avantageux, joint à la rareté des vivres, qui ſe réduiſoient à quelques pourceaux, n'arrêta pas long-tems les Hollandois. Ils ſe retrouvèrent le lendemain à quatre degrés; & dans l'inquiétude de leur ſort, les rations furent réglées. Ils ignoroient abſolument dans quelle partie du Monde ils étoient, près ou loin des Iſles des Indes, & ſi c'étoit la Nouvelle-Guinée dont ils ne ceſſoient plus d'avoir la vûe. Toutes leurs Cartes ne leur offrant aucune lumière ſur les Pays qu'ils découvroient chaque jour, ils n'avoient plus d'autres règles que de foibles conjectures (y).

L'inquiétude des Hollandois augmente ſur leur ſort.

LA courſe du 11, fut à l'Oueſt-Nord-Oueſt, avec peu de changement, le long de la Côte, qu'ils ne ſe laſſoient pas de ſuivre à moins de trois lieues. Vers midi, ils doublèrent un haut Cap. Ces Terres, qui étoient en effet celles de la Nouvelle-Guinée, s'étendent la plûpart au Nord-Oueſt quart-d'Oueſt; quelquefois un peu plus à l'Oueſt, où un peu plus au Nord. Le 12, à deux degrés cinquante-huit minutes, ils eurent la faveur des courans, qui portoient à l'Oueſt, ſuivant leur direction ordinaire, le long des Côtes de la Nouvelle-Guinée. Les 13 & 14, on continua de ſuivre la même Côte; & le 15, trois Iſles baſſes & peuplées, qui paroiſſoient remplies de cocotiers, offrant un bon mouillage, depuis quarante braſſes juſqu'à ſept, à demie lieue de la grande Terre, on y mouilla ſur un excellent fond. Les Hollandois auroient trouvé, ſur le champ, du remède à tous leurs beſoins, s'ils y étoient deſcendus avec moins d'imprudence. Mais n'ayant obſervé aucune précaution pour s'approcher du rivage avec la Chaloupe, les Inſulaires, qui étoient ſur leurs gardes, quoique naturellement fort humains, leur tirèrent une nuée de fléches, dont ils bleſſèrent ſeize hommes [entre leſquels étoit le Commis Aris, Auteur du Journal, qui eut la main percée d'une fléche.] On ne laiſſa point d'aborder à la plus petite des deux Iſles, où dans le premier feu de la vengeance, on brûla quelques maiſons diſperſées. Les Sauvages de l'Iſle voiſine parurent furieux & pouſſèrent d'horribles cris: mais ils n'oſoient paſſer d'une Iſle à l'autre, dans la crainte de quelques pièces de gros canon, qui battoient le long du rivage & dans le bois, où les boulets pénétroient avec un fracas épouvantable. Le ſoir, ils envoyèrent demander la paix: après quoi, deux ou trois Canots étant au-deſſus du vent du Vaiſſeau, ſans oſer s'en approcher, jettèrent des noix de cocos dans la Mer, afin que le courant les portât vers les Hollandois. On les preſſa de venir à bord, par des ſignes qui leur inſpirèrent enfin plus de hardieſſe. Ils apportèrent quantité de noix & de bananes, du gingembre verd, & des racines jaunes qui leur tiennent lieu de ſaffran, pour leſquelles on leur donnoit en échange des grains de verre, des cloux & des couteaux rouillés. Ces Inſulaires ſont abſolument nuds. On vit entre leurs mains quelques pots de fer, qui devoient leur être venus des Eſpagnols. Ils ne paroiſſoient pas ſurpris de la forme du Navire; & quoiqu'effrayés de l'Artillerie, ils n'en craignoient ni le bruit ni la vûe. Ils donnoient à la plus orientale de leurs Iſles, le nom de *Moa*, celui d'*Infou* à

Ils ſont à la Nouvelle-Guinée ſans le ſavoir.

Iſles de Moa, d'Infou & d'Arimon.

(y) Pag. 643 & précédentes.

à la seconde, & celui d'*Arimon* à la dernière & la plus haute, qui est à cinq ou six lieues de la Nouvelle-Guinée (z). On ne cessa point de trouver ces Sauvages fort traitables, & d'en recevoir, à vil prix, toutes sortes de rafraîchissemens. Ils font du pain & des galetes de cassave; mais elle n'est pas comparable à celle des Indes Occidentales. Le Maire. 1616.

Le 20, on leva l'ancre, pour continuer de suivre la Côte à l'Oueſt-Nord-Oueſt. On eut, à un degré treize minutes (a), la vûe de plusieurs Isles, vers lesquelles on étoit porté par les courans; ce qui n'empêcha point qu'ayant trouvé un fort bon fond sur treize à quinze brasses, on ne mouillât, le soir, avec d'autant plus de confiance, qu'on n'avoit point apperçu de feu dans l'Isle voisine. Cependant la pointe du jour fit découvrir six grands Canots, avec des aîles & de l'acastillage. Les Sauvages, qui les montoient, s'approchèrent timidement, quoiqu'armés d'arcs & de fléches. Ils montroient, de loin, du poisson sec, des noix de cocos, du tabac, & un petit fruit, qui ressembloit à nos prunes. On les encouragea par des signes de paix & d'amitié. D'autres Canots, qui paroissoient venir de la même Isle, apportèrent des vivres & quelques porcelaines de la Chine. Leur tranquillité, à la vûe du Navire & du canon, fit juger qu'ils connoissoient les Vaisseaux de l'Europe. Ces Sauvages avoient la peau plus jaune & la taille plus haute que ceux des Isles précédentes. La plûpart portoient aux oreilles des anneaux de verre, qu'ils ne pouvoient avoir reçus que des Espagnols. Toutes ces apparences soûtenoient le courage des Hollandois; mais elles ne jettoient pas plus de jour sur leur navigation. Le 24, ils se trouvèrent à la hauteur d'un demi degré. Leur course fut au Nord-Oueſt & à l'Oueſt-Sud-Oueſt, le long d'une belle & grande Isle, qu'ils nommèrent l'*Isle de Schouten*, du nom de leur Capitaine. Ils donnèrent, à sa pointe orientale, le nom de *Cap de Bonne-Espérance*, parceque trouvant, dans leurs Cartes, des Isles à l'Est de Banda, ils se flattèrent que ce Cap pouvoit être une pointe de ces Isles, & que la route étoit libre pour arriver à Banda, par le Sud. Cependant comme l'Isle de Schouten s'étendoit jusques sous la Ligne, ils craignirent aussi que ce ne fût une de celles qui sont marquées dans les Cartes à l'Oueſt de la Nouvelle-Guinée jusqu'à la Ligne. Dans cette supposition, ils s'exposoient à tomber dans quelqu'un des Golfes de Gilolo. Schouten, embarrassé de ce doute, prit le parti de monter promptement au Sud ou au Nord. Le vent, qui venoit alors de l'Est, amena, autour du Navire, une prodigieuse quantité de poisson, d'herbes & de feuilles; mais on ne trouva point de fond à la vûe continuelle de la Côte. L'Equipage étoit consolé par l'abondance & la fraîcheur des vivres. Entre les fruits qu'on avoit tirés des dernières Isles, il y en avoit un qui étoit jaune en dedans, ou couleur d'orange, & verd en dehors; mais creux, rempli de pepins, & plus petit que le melon, auquel il ressembloit assez par le goût. On en mangea beaucoup, avec du sel & du poivre; & les Malades mêmes le trouvèrent fort sain.

Sauvages qui connoissoient les Européens.

Isle de Schouten.

Nouveau Cap de Bonne-Espérance.

Le 25, on découvrit à la gauche du Vaisseau, une grande étendue de Pays

(z) Pag. 646.

(a) L'Edition de Paris porte à *treize degrés*, ce qui fait une erreur bien considérable. R. d. E.

LE MAIRE. 1616.

Pays, de hauteur inégale, qu'on laiſſa au Sud-Sud-Oueſt. Le 26, on eut la vûe de trois Iſles; & le 27, à la hauteur de vingt-neuf minutes, on vit au Sud de hautes Terres & d'autres baſſes, qu'on rangea toûjours à l'Oueſt-Nord-Oueſt. La nuit du 28 au 29, on ſe reſſentit, au milieu des flots, d'un grand tremblement de terre. Les Matelots effrayés ſautoient hors de leurs cabanes, ſans pouvoir comprendre d'où venoient les terribles ſecouſſes qui ébranloient le Vaiſſeau, ſur-tout dans un parage où l'on ne trouvoit pas de fond. Le 30, on entra dans un grand Golfe, qui paroiſſoit environné de Terres. Ce jour fut épouvantable, par un tonnerre & des éclairs qui ſembloient couvrir le Vaiſſeau de flammes. Ils furent ſuivis d'une pluye ſi extraordinaire, que les plus anciens Matelots n'avoient rien vû de ſemblable (*b*). Les dangers du climat, & la crainte de ne pas trouver, dans le Golfe, d'autre ouverture que ſon entrée, firent mettre le cap au Nord. Le ſoir du 31, on paſſa pour la ſeconde fois ſous la Ligne; & l'on mouilla ſur douze braſſes, près d'une Iſle déſerte, à peu de diſtance du Continent. On ſe trouva le lendemain, à quinze minutes de Latitude du Nord. Le 3 Août, un banc de ſable fort large, à quarante-cinq minutes, ôta preſqu'entièrement la vûe des Terres. On jugea, par cette hauteur, qu'on étoit à l'extrêmité de la Nouvelle-Guinée, après avoir fait plus de deux cens quatre-vingt lieues le long des Côtes. Les courans portoient à l'Oueſt-Sud-Oueſt. Excellent fond, néanmoins, depuis quarante braſſes juſqu'à douze. Le même jour, on vit des baleines & des tortues. Vers le ſoir, deux Iſles ſe préſentèrent à l'Oueſt (*c*).

Divers Pays reconnus par les Hollandois.

Tremblement de terre reſſenti en Mer.

LE 4, on obſerva que la direction des courans étoit à l'Oueſt; & la courſe étant au Sud-Sud-Oueſt, on eut la vûe de ſept ou huit Iſles, qui obligèrent de paſſer toute la nuit au large, dans la crainte de dériver trop ſur les Côtes. On gouverna le lendemain au Sud & au Sud-Eſt; mais un vent contraire força les Pilotes de s'approcher d'une Iſle, où la Chaloupe ne put trouver de fond que ſous le rivage, à quarante-cinq braſſes. Trois Pirogues, qui l'abordèrent auſſi-tôt avec la banière blanche, ne firent pas difficulté de la ſuivre juſqu'au Vaiſſeau.

Leurs nouvelles incertitudes.

ELLES portoient des montres de féves & de pois des Indes, du riz, du tabac, & trois oiſeaux de paradis, dont l'un étoit blanc & jaune. Les Indiens, qui s'approchoient avec tant de confiance, n'avoient pas laiſſé de témoigner quelque frayeur, en reconnoiſſant des Hollandois: mais ce n'étoit plus des Sauvages, dont la barbarie étoit redoutable après les Traités les plus ſaints, & juſqu'au milieu de leurs careſſes. Ils portoient des ceintures d'aſſez belle toile. Quelques-uns même avoient des caleçons de ſoye, des turbans, des bagues d'or & d'argent aux doigts, & les cheveux d'une admirable noirceur. On étoit embaraſſé à diſtinguer leur Nation, lorſqu'en prêtant l'oreille à leur langage, Aris, qui entendoit le Malais, crut diſtinguer pluſieurs mois Ternatois, & quelques termes Eſpagnols. Quelle conſolation pour un Equipage languiſſant, qui étoit encore compoſé de quatre-vingt-cinq hommes, mais la plûpart épuiſés de fatigue ou conſumés de maladies, & tous également conſternés de l'incertitude de leur ſort!

Les Hollandois arrivent aux Moluques.

Ils

(*b*) Pag. 650.

(*c*) Pag. 651.

Ils s'empreſſèrent de demander aux Indiens le nom de leur Iſle & celui de leur Nation. A la vérité, rien ne put leur faire obtenir cet éclairciſſement; mais le refus même de ces Inſulaires, joint à d'autres circonſtances, leur fit juger qu'ils étoient à l'extrémité orientale de Gilolo, qui s'étend à l'Eſt par trois langues de terre, & que ceux, qui paroiſſoient craindre de s'expliquer, étoient des Sujets du Roi de Tidor, Ami des Eſpagnols. Cette conjecture fut vérifiée. On alla mouiller aſſez près du rivage; & l'on apprit dans un Bourg, nommé *Soppi*, que l'Iſle voiſine, nommée *Maba*, d'où les trois Pirogues étoient venues, relevoit du Roi de Tidor. Les Matelots d'une Pirogue Ternatoiſe, qui arriva quatre jours après, dans la Baye de Soppi, s'empreſſèrent de venir raconter à Schouten, qu'il y avoit actuellement près de vingt Vaiſſeaux, Hollandois & Anglois, autour de Ternate (*d*); & peu de jours après, il ſe revit effectivement dans une nombreuſe Flotte de ſa Nation (*e*).

Le Maire. 1616.

Ils y trouvent une Flotte de leur Nation.

Le reſte du Journal laiſſe à deſirer un peu plus de lumière, ſur deux points fort intéreſſans. L'un eſt la ſaiſie du Vaiſſeau de Schouten, dont le Gouverneur Général des Hollandois ſe mit en poſſeſſion, au nom de la Compagnie des Indes: mais on trouve heureuſement de quoi ſuppléer à cette omiſſion, dans une curieuſe remarque de la Relation de Georges Spilberg, qui, s'étant rendu aux Indes Orientales par le Détroit de Magellan, ſe trouvoit alors dans l'Iſle de Java, où il fut chargé par le Gouverneur Général, de conduire en Hollande le Vaiſſeau qui avoit été ſaiſi, & de prendre, ſur ſon bord, le Maire & Schouten (*f*). Le ſecond point, qu'on regrette de trouver mal éclairci, regarde la mort de le Maire, qui, étant arrivée dans ſon paſſage, le priva des récompenſes auxquelles il venoit d'acquerir de ſi juſtes droits, par le ſuccès de ſon entrepriſe, & ne lui laiſſa, dans ſes derniers momens, que le ſtérile plaiſir d'avoir immortaliſé le nom de ſon père & le ſien. Il eſt ſurprenant que les deux Journaux ne s'accordent pas même ſur le jour de ſa mort. Celui d'Aris Claeſz nomme le 31 de Décembre (*g*). L'autre, le 22 (*b*).

Supplément au Journal de Claeſz.

Relation du Voyage de Georges Spilberg.

A

(*d*) Pag. 654 & précédentes.

(*e*) Pag. 658.

(*f*) „ Le 20 Septembre 1616, nous vîmes arriver, à Jacatra, le Vaiſſeau nommé „ la *Concorde* de Horn, commandé par Jacques le Maire, qui étoit parti de Hollande „ le 14 Juin 1615, & venu par le Sud de Magellan. Mais quand on ſçut qu'il n'étoit „ pas chargé par la Compagnie générale & „ qu'il avoit fait le Voyage ſans ſa participation, le Préſident Jean Pieterſz *Coen*, le fit „ confiſquer au profit de la Compagnie, & „ diſtribua l'Equipage ſur les autres Vaiſſeaux. Pendant leur longue navigation, „ ces gens-là n'avoient découvert ni de nouvelles Terres, ni de nouveaux Peuples, „ avec qui l'on pût trafiquer. Ils diſoient „ ſeulement qu'ils avoient trouvé un nouveau „ paſſage, autre que celui par lequel on paſſoit ordinairement; quoiqu'il n'y eût pas „ d'apparence, puiſqu'ils avoient employé „ juſtement quinze mois & trois jours dans „ leur Voyage juſqu'à Ternate, & que de „ leur aveu ils avoient eu des vents favorables: outre que n'ayant qu'un Vaiſſeau, „ ils n'avoient pas été ſujets aux retardemens, qu'on ne peut guères éviter en compagnie, parcequ'il faut s'attendre les uns „ les autres. Ces prétendus faiſeurs de découvertes, qui ſe vantoient d'avoir paſſé „ par un nouveau Détroit, étoient fort étonnés de ce que la Flotte de l'Amiral „ Spilberg avoit pris terre à Ternate ſi longtems avant eux". *Voyage de Georges Spilberg, pag. 564 & 565.*

(*g*) Pag. 661.

(*b*) Le 14 de Décembre 1616, l'Amiral Spilberg, faiſant voile pour retourner en Hollande, prit à bord Jacques le Maire, qui avoit été Préſident ſur la *Concorde* de Horn, Vaiſſeau confiſqué. Le Maire mourut, dans ce Voyage, le 22 du même mois. Tout le monde fut affligé de ſa perte, parceque c'étoit un homme d'intelligence & d'expérience pour la navigation. *Ibidem*, pag. 566.

LE MAIRE. 1616.

A l'occaſion de la ſaiſie du Vaiſſeau, Claeſz obſerve que l'Inventaire de tout ce qu'il contenoit, fut achevé le Lundi, premier jour de Novembre, ſuivant le compte de l'Equipage; mais que, ſuivant le compte du Conſeil des Indes, il ne le fut que le Mardi, ſecond jour du même mois. La cauſe de cette différence venoit, comme on l'a remarqué dans quelques autres occaſions, de ce qu'en partant de Hollande, le Vaiſſeau la *Concorde* avoit couru à l'Oueſt. Après avoir fait, par cette route, le tour de la Terre avec le Soleil, il ſe trouvoit certain qu'il avoit été une nuit de moins que ceux qui étoient venus de l'Oueſt à l'Eſt, & que ceux-ci au contraire avoient gagné l'eſpace d'un jour. Ce jour gagné d'un côté, & cette nuit perdue de l'autre, faiſoient néceſſairement une différence de vingt-quatre heures; & pour s'accommoder au compte des Hollandois de Java, l'Equipage de la *Concorde* perdit un jour, c'eſt-à-dire que paſſant du Lundi au Mercredi, il n'eut, dans cette ſemaine, que ſix jours à compter (*i*).

Remarque de Claeſz ſur la perte que la Concorde fit d'un jour.

Ajoutons, pour l'honneur d'Iſaac le Maire & de Jacques ſon fils (*k*), que leur Patrie ne tarda pas long-tems à recueillir le fruit de leurs travaux. Six ou ſept ans après la découverte du Détroit, par lequel le nom de le Maire s'eſt illuſtré, les Etats Généraux & le Prince Maurice de Naſſau prirent la réſolution de faire viſiter le même paſſage, par une Flotte d'onze Vaiſſeaux, qu'ils y envoyèrent ſous le Commandement de l'Amiral Jacques l'*Hermite*. Toutes les Obſervations de Jacques le Maire & de Schouten furent vérifiées; & ce fameux Détroit eſt devenu la route commune de tous les Navigateurs qui, connoiſſant les dangers de celui de Magellan, veulent ſe rendre avec moins de lenteur & plus de ſûreté dans la Mer du Sud, ou pénétrer juſqu'aux Indes Orientales par le Sud-Oueſt (*l*).

Fruit de la découverte du Détroit de le Maire.

(*i*) Pag. 661.

(*k*) Remarquez que le père de Jacques le Maire ſe nommoit *Iſaac*, & que c'eſt à lui qu'on doit le projet du Voyage; mais que ce projet fut exécuté par le fils. Nos Hiſtoriens & nos Géographes ont ſouvent confondu l'un & l'autre.

Nota. Comme M. Prevoſt l'a fait lui-même au commencement de ce Voyage. R. d. E.

(*l*) L'Auteur du Journal de Jacques l'Hermite, qui ſe trouve auſſi au quatrième Tome du Recueil de la Compagnie Hollandoiſe, ne déguiſe point la principale intention des Hollandois, dans la recherche & la vérification de ce paſſage. „ Tous les Politiques, dit-il, „ ont jugé qu'il n'y avoit pas de meilleur „ moyen pour réduire l'Eſpagne ſur l'ancien „ pied, & pour faire ceſſer les tyrannies „ qu'elle exerçoit en divers endroits de l'Europe, que de lui enlever tout ce qu'elle „ poſſédoit en Amérique, ou du moins de „ lui en faire perdre les revenus. C'eſt dans „ cette vûe qu'on a tenté tous les paſſages „ au Nord & au Sud". *Pag.* 663.

Voyage

Voyage d'Engelbert Kæmpfer, au Japon.

INTRODUCTION.

TOUS les Voyages de ce Recueil, qui ont eu juſqu'à préſent quelque rapport au Japon, n'étoient qu'un prélude, pour la Relation dont on va donner l'Extrait. Quelques peintures, diſperſées dans le cours des premiers Volumes, répondroient mal à l'idée qu'on a dû ſe former d'une ſi belle & ſi riche Contrée. Mais ſa ſituation, qui appartient également aux Voyages par l'Eſt & par l'Oueſt, ſemble demander l'ordre & les gradations qu'on a pris ſoin d'obſerver. Commençons ici par de juſtes éclairciſſemens ſur l'Auteur, dont nous allons emprunter les lumières (*a*).

Extrait de la Vie de Kæmpfer.

SON Traducteur nous apprend qu'*Engelbert Kæmpfer* étoit né le 16 de Septembre 1651, à *Lemgow*, petite Ville du Cercle de Weſtphalie, & que ſon père, Miniſtre de cette Ville, n'ayant rien épargné pour ſon éducation, il ſe diſtingua, dès ſa première jeuneſſe, par ſes progrès dans les Langues étrangères & dans toutes les Sciences. Cependant ſon principal objet fut la Médecine & l'Hiſtoire Naturelle. Après avoir paru avec éclat, dans pluſieurs grandes Villes d'Allemagne & de Pologne, il ſe rendit en Suede, où de pluſieurs offres, par leſquelles on s'efforça de l'attacher au ſervice de la Nation, il accepta l'Office de Sécretaire d'une Ambaſſade, que le Roi Charles XI. envoyoit à la Cour de Perſe. Il partit de Stockholm, le 10 de Mars 1683, avec M. *Fabricius*, Ambaſſadeur Suedois; & paſſant par la Ruſſie pour s'embarquer ſur la Mer Caſpienne, il arriva heureuſement à *Niſabad*, d'où il ſe rendit à *Siamachi*, Capitale de la Province de *Schirvan*. Dans la néceſſité d'attendre les ordres de la Cour de Perſe, il employa cet intervalle à viſiter autour de lui tout ce qui lui parut digne de ſa curioſité. C'eſt à ces ſavantes & laborieuſes courſes, que le Public doit ſon Recueil d'obſervations (*b*) ſur ce qu'il nomme les *ſept Merveilles* de la Peninſule d'*Okeſra* (*c*). Enſuite, pendant le ſéjour qu'il fit en Perſe, il ſe mit en état de donner, dans le même Ouvrage, une idée exacte de ce grand Royaume. L'Ambaſſadeur Suedois ayant terminé ſes négociations vers la fin de l'année 1685, Kæmpfer, entraîné par ſon goût pour les Voyages, prit congé de lui, pour entrer au ſervice de la Compagnie Hollan-

(*a*) Son Voyage, publié d'abord en Allemand, a été traduit en François, par M. *Naudé*, Réfugié François, à Londres, d'après la Traduction Angloiſe de M. *Scheuchzer*, de la Société Royale de Londres, ſous le titre d'*Hiſtoire Naturelle, Civile & Eccléſiaſtique de l'Empire du Japon.* Edition de 1732, à la Haye, chez *Goſſe* & *Neaulme* trois volumes *in*-12.

Nota. M. Prevoſt ſe trompe, en ſuppoſant que ce Voyage fut publié d'abord en Allemand. Le Chevalier *Hans Sloane* l'acheta en Manuſcrit, & M. Scheuchzer le traduiſit de cette Langue en Anglois. R. d. E.

(*b*) Sous le titre d'*Amœnitates Exoticæ*, Ouvrage publié en 1712.

(*c*) Entr'autres, la Ville de *Baku*, ſur la Mer Caſpienne; les Monumens de l'Antiquité, qui reſtent dans le voiſinage; les Fontaines de Naphte; la Campagne brûlante; le Lac bouillant; la Montagne qui renferme, dans ſon ſein, une terre fine pour les Potiers, &c.

INTRODUCTION.

landoise à titre de Chirurgien, en chef, d'une Flotte de cette Nation, qui croisoit alors dans le Golfe Persique; emploi moins honorable que celui qu'il abandonnoit, & moins digne aussi de sa qualité de Médecin; mais plus convenable à la passion qu'il avoit de voyager. Il partit aussi-tôt pour Bander-Abassi, où quelques infirmités le retinrent jusqu'à la fin de Juin 1688. Le tems, qu'il put dérober à la maladie, fut encore employé à de curieuses recherches (*d*).

LA Flotte, qu'il joignit enfin, ayant ordre de toucher à divers Etablissemens Hollandois, dans l'Arabie heureuse, dans les Etats du Grand Mogol, sur la Côte de Malabar, dans l'Isle de Ceylan, dans le Golfe de Bengale & dans l'Isle de Sumatra, il saisit avidemment chaque occasion de s'instruire. Batavia, où il arriva au mois de Septembre 1689, lui fournit un autre champ. Après son Voyage au Japon, qui fut d'environ deux ans & demi, il revint en Europe, au mois d'Octobre 1693. L'année d'après, il prit le degré de Docteur en Médecine, dans l'Université de Leyde. Ce fut à cette occasion qu'il publia dix remarques, des plus singulières qu'il eût faites dans ses Voyages (*e*). Etant retourné dans sa Patrie, il finit ses courses, en 1700, par un heureux mariage; & sa constitution s'étant fort altérée vers l'année 1715, il mourut à Lemgow le 2 de Novembre 1716, âgé d'environ soixante-cinq ans. Son mérite fut célébré par un Discours funèbre, imprimé dans la même Ville.

Jugement critique sur son Ouvrage.

EMPRUNTONS son éloge critique d'un de nos bons Ecrivains, dont personne ne disconviendra que le jugement doit être particulièrement respecté, sur une matière qui a fait long-tems le sujet de son travail.

„ ON ne peut refuser à Kæmpfer, dit le Père de Charlevoix, la justice de

(*d*) Il nous a valu, dit le Traducteur, sa Description de la Montagne *Benna*, dans la Province de *Laar*, celle de ses Plantes & de ses Animaux, du Bezoar, de l'animal dans l'estomac duquel il se trouve, des bains chauds, d'un baume particulier, & de mille curiosités qu'on observe sur cette montagne; celle de la Mumie naturelle, ce beaume précieux, qui dégoute d'un rocher dans la Province de *Daar*, & qu'on recueille une fois l'année avec beaucoup de pompe & de cérémonie, pour l'usage du Roi de Perse seul; ses observations sur l'*Assa-Fœtida*, ou la plante qui produit cette drogue, &. sur la manière de la recueillir & de la préparer; ses remarques sur la *Vena Medinensis* des Ecrivains Arabes, ou sur ce qu'il nomme le *Dracunculus*, ver singulier, qui se nourrit dans les interstices des muscles en différentes parties du corps humain; sa description du sang de dragon oriental, qui vient, dit-il, d'un palmier conifére; sa curieuse histoire du palmier dactylifére, qui croît en Perse, de ses différentes espèces, de sa culture, & de son usage; enfin un grand nombre d'autres observations, qui n'ont pas encore vû le jour. *Vie de l'Auteur*, pag. 13 & 14.

(*e*) Sur le célèbre *Agnus-Scythica*, ou *Barometz*, prétendu Zoophite, qu'il démontre pour une fiction, occasionnée peut-être par la ressemblance du mot Barometz, avec le nom Russien *Borannetz*, & le nom Polonois *Borannek*, qui signifient une espèce particulière de moutons, qu'on voit aux environs de la Mer Caspienne, dans la Tartarie Bulgarienne & dans le Koraſan; sur le goût amer des eaux, dans la Mer Caspienne; sur la véritable Mumie de Perse, nommée *Muminabi*; sur la Torpille, poisson singulier, qui engourdit les doigts de ceux qui le touchent; sur le sang de dragon oriental; sur le *Dracunculus*, ou *Vena Medeni* des Ecrivains Arabes; sur l'*Andrum*, sorte d'hydrocele, ou de rupture aqueuse, & sur le *Perical*, ulcère aux jambes; deux maladies communes entre les Malabares; sur la manière Japonoise de guérir la colique, par l'acupoñction; sur le *Moxa*, caustique dont les Chinois & les Japonois font un fréquent usage. *Ibid.* pag. 17.

„ de convenir que ſes Mémoires ſont remplis de recherches curieuſes, touchant l'origine des Japonois, les richeſſes de leur Pays, la forme de leur „ Gouvernement, la police de leurs Villes; d'avoir débrouillé mieux que „ perſonne les différens ſyſtêmes de leur Religion; de nous avoir donné „ des Faſtes Chronologiques de cet Empire, des Deſcriptions qui intéreſſent, une Hiſtoire Naturelle de ces Iſles aſſez exacte, & d'aſſez bonnes „ obſervations pour la Géographie: mais il s'en faut bien que tout celà „ rempliſſe le titre d'*Hiſtoire du Japon*, qu'on a donné à ſon Ouvrage, où „ l'on ne voit que des traits détachés de l'Hiſtoire ancienne & moderne, „ en très-petit nombre, & la plûpart puiſés dans des ſources fort peu ſûres. En un mot, preſque tout ce qui manquoit aux Hiſtoires précédentes, ſe trouve ici; mais on n'y voit rien de ce qu'elles contiennent. „ C'eſt le Journal d'un Voyageur curieux, habile, ſincère, qui s'eſt un „ peu trop fondé ſur des traditions populaires; mais ce n'eſt pas une „ Hiſtoire.

„ Le Traducteur Anglois a mis, à la tête de ſa Traduction, une Préface qui contient des remarques fort ſenſées & fort recherchées ſur tout „ ce qui eſt au Nord du Japon; & la Carte, dont il a pris ſoin de l'enrichir, eſt la moins imparfaite qu'on ait eue, juſqu'à préſent, de cet „ Empire (*f*)".

Comme le principal reproche du Père Charlevoix regarde les ſources de l'Ouvrage, qu'il traite de peu ſûres, & l'excès de confiance, dont il accuſe l'Auteur, pour les traditions populaires, il eſt juſte de faire parler un moment Kæmpfer pour ſa propre défenſe, avec l'avantage d'être reconnu, par ſon Critique, pour un Voyageur habile & ſincère.

Kæmpfer défendu par lui-même.

„ Je puis proteſter, dit-il, dans ſa Préface, que la deſcription & l'idée, que je donne des choſes, quoique peut-être imparfaite & ſans élégance, eſt exactement conforme à la vérité, ſans embelliſſement, & telle que les choſes m'ont paru. Il eſt vrai que, quant aux affaires ſécrettes de l'Empire, je n'ai pû m'en procurer des informations amples & détaillées. Depuis l'extirpation de la Religion Romaine, les Marchands „ Hollandois & Chinois ſont comme empriſonnés. L'Empire eſt fermé à „ toute ſorte de commerce & de communication avec les Etrangers; & la „ réſerve des Naturels doit être extrême, avec ceux qui ſont tolérés dans „ l'Empire. Les Japonois, qui ont le plus de liaiſon avec nous, ſont „ obligés, par un ſerment ſolemnel, de ne pas nous entretenir ſur les affaires d'Etat & de Religion. On les engage, par ce ſerment, qui ſe renouvelle chaque année, à s'obſerver & à ſe trahir mutuellement. Mais „ quelque grandes que ſoyent ces difficultés, elles ne ſont pas inſurmontables. En premier lieu, cette Nation reſpecte peu les ſermens qu'elle a „ prêtés au nom de certains Dieux ou Eſprits, que pluſieurs n'adorent „ point, & que la plûpart ignorent. La crainte du ſupplice eſt ordinaire-

„ ment

(*f*) Elle contient auſſi un Catalogue des Auteurs, qui ont écrit ſur le Japon, avec un jugement critique de leurs Ouvrages; & les noms de divers Livres Japonois, que Kæmpfer rapporta de ſon Voyage.

INTRODUCTION.

„ ment le ſeul motif qui les arrête. D'un autre côté, ſi l'on met à part
„ l'orgueil & l'humeur guerrière des Japonois, ils ſont civils, polis, curieux, autant qu'aucune Nation de l'Univers, aimant le commerce & la
„ familiarité des Etrangers, & ſouhaitant avec paſſion d'apprendre leurs
„ Hiſtoires, leurs Arts & leurs Sciences. Mais, comme nous ne ſommes
„ que des Marchands, qu'ils placent au dernier rang des hommes, &
„ que, d'ailleurs, l'extrême contrainte dans laquelle on nous tient, ne
„ peut guères leur inſpirer que de la jalouſie & de la défiance, nous ne
„ pouvons nous concilier leur amitié, que par nôtre libéralité, par nôtre
„ complaiſance, & par tout ce qui eſt capable de flatter leur vanité. C'eſt
„ ainſi que j'acquis plus de faveur, auprès de nos Interprêtes & des Officiers qui venoient chaque jour chez nous, que perſonne n'avoit pû s'en
„ flatter, depuis les règlemens auxquels nous ſommes aſſujettis. En leur
„ donnant des conſeils, des médecines, des leçons d'Aſtronomie & de
„ Mathématiques, des cordiaux & des liqueurs de l'Europe, je pouvois
„ leur faire toutes les queſtions qui me venoient à l'eſprit. Ils ne me refuſoient aucune inſtruction; juſqu'à me réveler, lorſque nous étions
„ ſeuls, les choſes mêmes ſur leſquelles ils doivent garder un ſecret inviolable. Ces informations particulières m'ont été d'un grand uſage, pour
„ recueillir les matériaux néceſſaires à l'Hiſtoire du Japon, que je méditois. Cependant, peut-être ne me ſerois-je jamais vû en état d'exécuter mon deſſein, ſi, parmi d'autres occaſions favorables, je n'avois eu
„ le bonheur de rencontrer un jeune homme ſage & diſcret, par l'entremiſe duquel je reçus les lumières qui me manquoient encore. Son âge
„ étoit d'environ vingt-quatre ans. Il entendoit, en perfection, le Japonois & le Chinois. A mon arrivée, on me le donna pour me ſervir, &
„ en même-tems pour étudier, ſous moi, la Médecine & la Chirurgie. Le bonheur qu'il eut de traiter avec ſuccès, ſous ma direction,
„ l'*Ottona*, qui eſt le principal Officier de nôtre Iſle, lui fit obtenir la permiſſion de demeurer à mon ſervice, pendant mon ſéjour au Japon, qui
„ fut de deux ans. Ce Seigneur ſouffrit même qu'il m'accompagnât dans
„ nos deux Voyages à la Cour; c'eſt-à-dire, qu'il allât quatre fois d'une
„ extrêmité de l'Empire à l'autre; faveur qui s'accorde rarement à des perſonnes de cet âge, & qu'on n'avoit jamais accordée à qui que ce ſoit,
„ pour un tems ſi long. Comme je ne pouvois guères parvenir à mon but,
„ ſans lui apprendre le Hollandois, je lui enſeignai cette langue avec tant
„ de ſoin, qu'en une année il l'écrivoit & la parloit mieux qu'aucun de nos
„ Interprêtes. J'ajoûtai, à ce bienfait, les meilleures leçons d'Anatomie
„ & de Médecine, dont je fuſſe capable; à quoi je joignis encore de gros
„ gages. En récompenſe, il me fit avoir des inſtructions auſſi étendues
„ qu'il étoit poſſible, ſur l'état de l'Empire, ſur le Gouvernement, ſur la
„ Cour Impériale, ſur la Religion établie dans l'Etat, ſur l'Hiſtoire des
„ premiers âges, & ſur ce qui ſe paſſoit chaque jour de remarquable. Il
„ n'y avoit aucun livre, ſur aucune ſorte de matière, qu'il ne m'apportât
„ d'abord, & dont il ne m'expliquât ce que je voulois ſçavoir. Comme il
„ étoit ſouvent obligé d'emprunter ou d'acheter des uns & des autres, je

„ ne

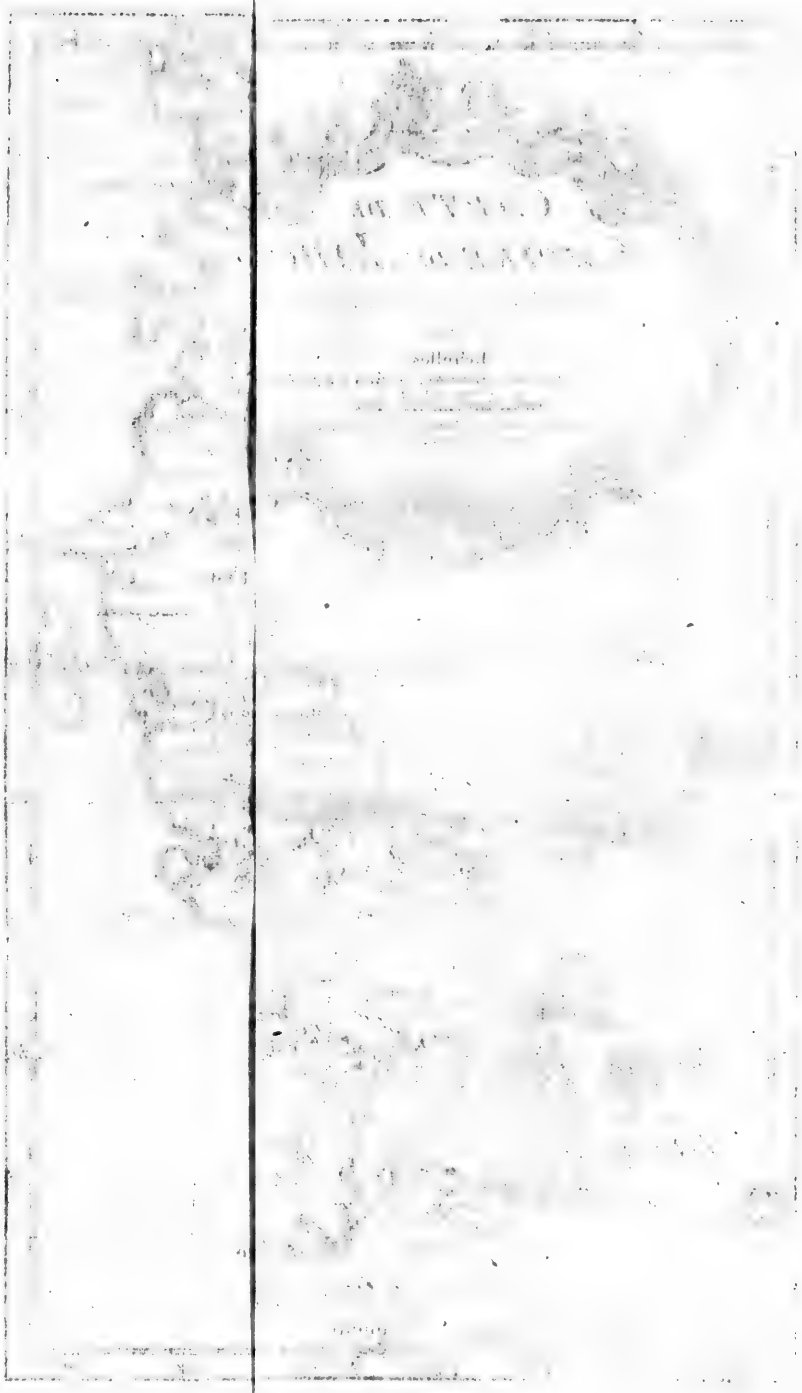

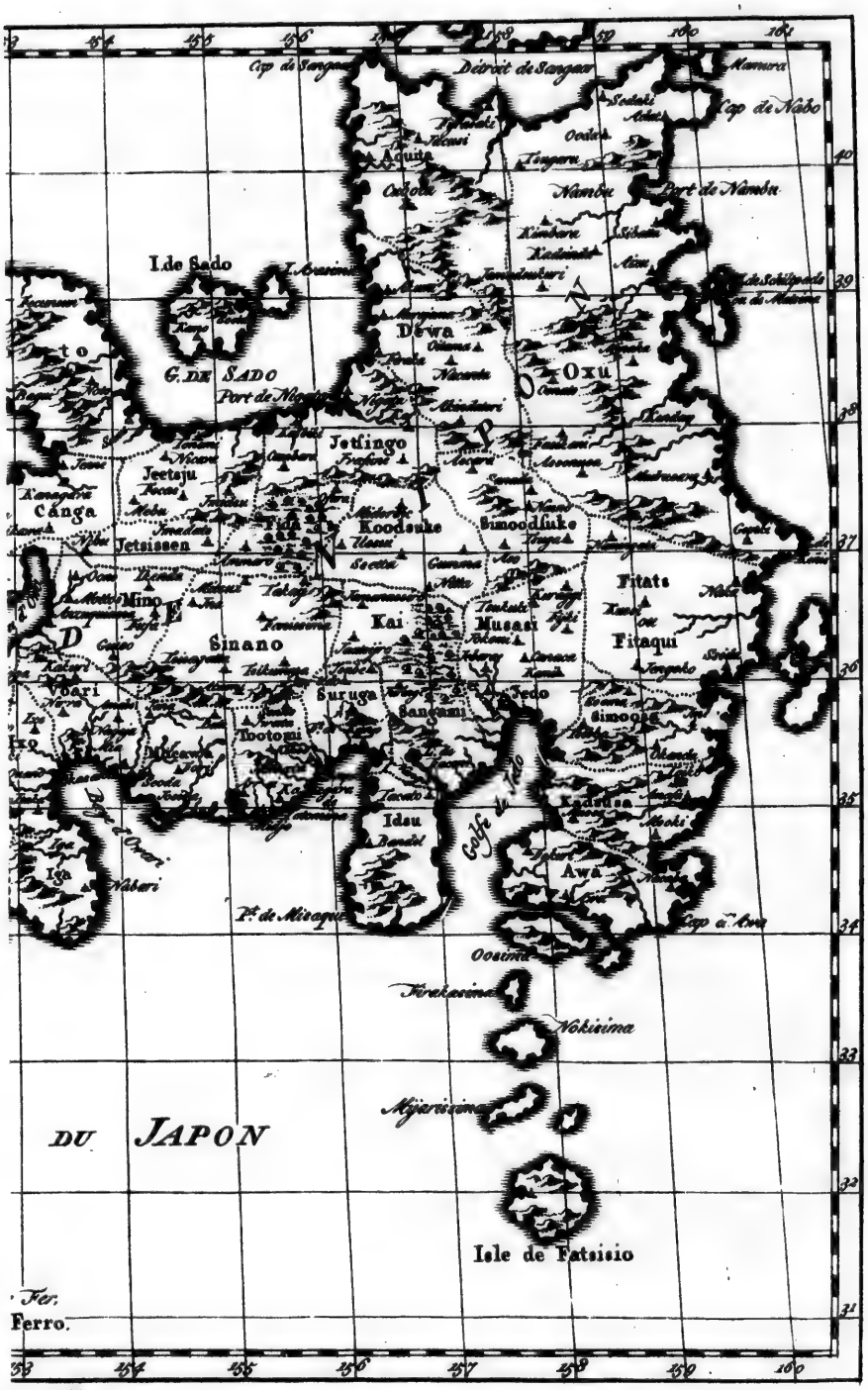

K JAPAN,
en-Zeevaards, 1752.

INTRODUCTION.

„ ne le laiſſois jamais ſortir, ſans lui donner de l'argent, pour ſe mettre en „ état de me ſatisfaire (*g*)".

Il ſemble que ces explications, d'un homme *habile* & *ſincère*, peuvent recevoir ici le nom de Défenſe ou d'Apologie, quoiqu'elles ayent précédé l'accuſation. Ajoûtons que le Père de Charlevoix n'a pas fait difficulté d'employer ce qu'il y a de plus utile & de plus curieux dans Kæmpfer, & qu'il l'a donné tout entier dans un autre ordre. A l'égard de la qualité d'Hiſtorien, qu'il lui refuſe, c'eſt une ſimple difficulté de nom, qui ne porte que ſur la forme, ou du moins ſur un défaut d'ordre & de plenitude, que le Critique reproche au ſujet. Peut-être ne faut-il l'attribuer qu'aux deux Traducteurs; d'autant plus qu'effectivement Kæmpfer n'a pris que le ton d'un Journal. On ne s'en plaindra point ici, puiſque lui refuſer le titre d'Hiſtorien, c'eſt le rendre de plein droit au Recueil des Voyages.

(*g*) Préface de l'Auteur.

§. I.

Kæmpfer ſe rend de Batavia au Japon. Circonſtances de ſon arrivée.

KÆMPFER. 1690.

Depuis plus d'un ſiècle que l'entrée du Japon eſt interdite à toutes les Nations de l'Europe, ſans autre exception que les Hollandois, auxquels l'Auteur ſuppoſe qu'on croit plus de bonne-foi qu'aux autres Européens (*a*), la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales y envoye, tous les ans, une Ambaſſade; & dans cette occaſion, ſes Miniſtres ont la liberté de paroître à la Cour, pour remercier l'Empereur de ſes bienfaits (*b*). C'eſt le ſeul tems qu'un Voyageur puiſſe choiſir, pour viſiter un Pays qui n'eſt pas moins inacceſſible, par les difficultés naturelles de ſa ſituation, que par la rigueur des Loix. Kæmpfer, qui ſe trouvoit à Batavia en 1690, accepta l'Office de Chirurgien, qu'on lui offrit, à la ſuite de l'Ambaſſade. L'embarquement ſe fit le 7 de Mai, & la navigation fut d'environ quatre mois. Elle n'eut rien de plus remarquable que celle de divers Voyageurs, qu'on a déja repréſentés dans la même route (*c*). Tranſportons-nous avec l'Auteur au célèbre Port de *Nangaſaki*. Après avoir découvert, à la gauche du Vaiſſeau, les premières Iſles du Japon, qu'on nomme *Gotho*, & qui ſont habitées par des Laboureurs, il entra, le 24 de Septembre, dans un Havre environné de hautes montagnes, d'iſles & de rochers, qui le mettent à couvert de la violence des tempêtes & des orages. Sur le ſommet des montagnes, on a placé des Corps-de-garde, d'où l'on obſerve, avec des lunettes de longue vûe, tout ce qui ſe paſſe ſur Mer, pour en donner avis au Magiſtrat de la Ville. Auſſi vingt Bateaux Japonois, à rames, vinrent-ils le même jour au-devant du Vaiſſeau. Ils le remorquèrent, juſqu'à

Seul tems où les Européens puiſſent entrer au Japon.

Départ de Batavia.

Arrivée de Kæmpfer au Japon.

Port de Nangaſaki.

(*a*) *Kæmpfer*, Tome I. pag. 2.

(*b*) On verra, dans la Deſcription, à quelles humiliations ils ſont aſſujettis.

(*c*) Nous avons détaché, de cet endroit, pluſieurs circonſtances qui regardent le Royaume de Siam; Voyez le Tome XII. *pag.* 156 & 195. R. d. E.

KAART VAN HET KEI
Door den Hr Bellin, Ingenieur

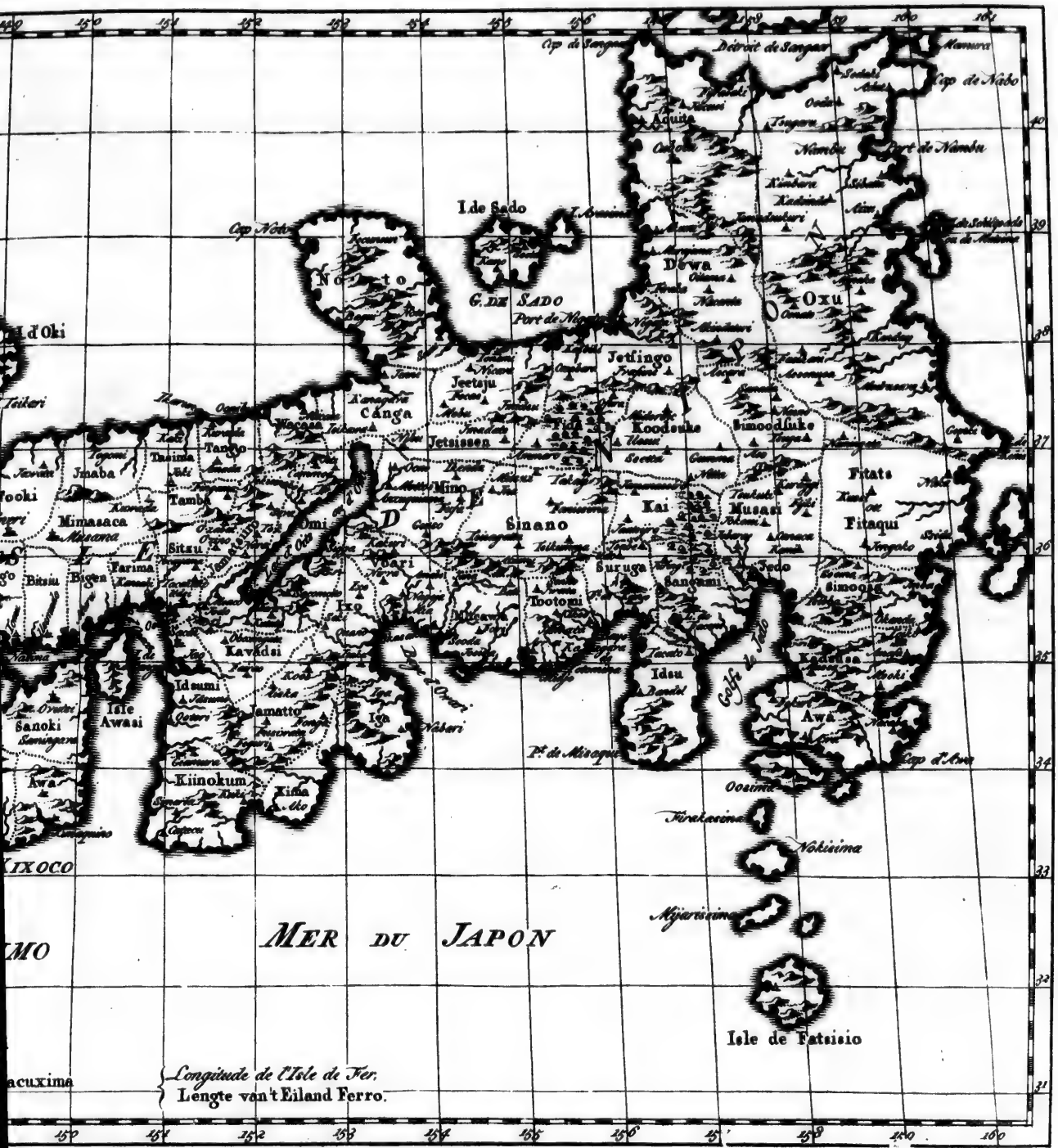

T VAN HET KEIZERRYK JAPAN,
n Hr. Bellin, Ingenieur des Franſen-Zeevaards, 1752.

KÆMPFER. 1690.

qu'à deux cens pas du Comptoir Hollandois. Le rivage, qui eſt fermé par le pied des montagnes, a, pour défenſe, pluſieurs Baſtions, de forme ronde, dont les paliſſades ſont revêtues de peinture rouge; & du côté de la Ville, aſſez près du rivage, on voit, ſur deux éminences, deux Corps-de-garde entourés de drap, pour dérober, à la vûe des Etrangers, le nombre des canons & des hommes qu'on y entretient.

Odieuſes formalités à la réception des Hollandois.

LES Hollandois ſaluèrent, de douze coups de canon, chacun de ces deux poſtes, & jettèrent l'ancre, à trois cens pas de la Ville, près de *Deſima*, qui eſt une Iſle formée exprès pour la demeure des Marchands de leur Nation. Alors deux Officiers du Gouvernement vinrent à bord, avec leur Commiſſion par écrit, accompagnés d'un grand nombre de Commis, d'Interprêtes & de Soldats. „ Ils appellèrent, ſuivant la liſte qu'on mit entre „ leurs mains, tous ceux qui étoient nouvellement arrivés; & les faiſant „ paſſer en revûe l'un après l'autre, ils les examinèrent depuis la tête juſ„ qu'aux pieds, avec le ſoin d'écrire leurs noms, leur âge & leurs affaires. „ Enſuite cinq ou ſix perſonnes du Vaiſſeau furent interrogées à part, ſur „ les circonſtances du Voyage; c'eſt-à-dire qu'on leur demanda d'où ils ve„ noient, quand ils étoient partis, combien ils avoient employé de tems „ dans leur route, & s'ils n'avoient pas abordé à quelque autre Port. On „ écrivoit leurs réponſes. On fit auſſi diverſes queſtions, ſur un Officier „ du Vaiſſeau, qui étoit mort le jour précédent. On obſerva ſoigneuſe„ ment ſa poitrine & le reſte de ſa peau, pour s'aſſurer qu'il n'y avoit point „ de croix ni d'autres marques de la Religion Romaine. Les Hollandois „ obtinrent que ſon corps fût emporté le même jour; mais on ne permit „ à perſonne de l'accompagner, ni de voir dans quel lieu on l'avoit en„ terré. Après cette revûe, on poſta des Soldats & des Commis à chaque „ coin du Vaiſſeau, qui paſſa, pour ainſi dire, entre les mains des Japo„ nois avec toute ſa charge. On laiſſa la Chaloupe & l'Eſquif aux Mate„ lots Hollandois, mais ſeulement pour ce jour-là, & pour leur donner le „ tems de prendre ſoin de leurs ancres. Mais on demanda les piſtolets, „ les coutelas & toutes les autres armes, qui furent miſes en lieu de ſûre„ té; & le lendemain, on ſe fit donner auſſi toute la poudre". Kæmpfer avoue que, s'il n'avoit été prévenu ſur de ſi bizarres procédés, il auroit été fort allarmé de ſa ſituation. Il ajoûte que la vérité l'oblige de remarquer encore, qu'à la première vûe des Côtes du Japon, „ chacun fut obli„ gé, ſuivant l'ordre des Supérieurs & l'ancien uſage, de donner, au Ca„ pitaine, ſon Livre de Prières & ſes autres Livres de Religion, avec tout „ l'argent de l'Europe, qu'il avoit apporté; & que le Capitaine, après „ avoir fait un Mémoire de ce qui appartenoit à chaque Particulier, mit „ tout dans un vieux tonneau, & le cacha aux Japonois juſqu'au départ du „ Vaiſſeau (*d*)".

AUSSI-TÔT que ces tyranniques Officiers ſe furent retirés, le Comptoir Hollandois fit porter, à bord, toutes ſortes de rafraîchiſſemens; & les Directeurs s'y étant rendus le lendemain, firent aſſembler tout l'Equipage, pour entendre lire à quelles humiliantes conditions les Députés de la Com-

(*d*) *Ibid.* pag. 91.

Compagnie étoient reçus dans ce Port. Le Papier, qui contenoit ces ordres, fut exposé publiquement, suivant l'usage du Japon. Kæmpfer, ayant souhaité de descendre à Desima, se vit obligé, comme le plus simple Matelot, de prendre un Passeport du Vaisseau de garde Japonois, pour le montrer aux Gardes de terre. On n'étoit pas plus libre de retourner à bord, sans un Passeport des Gardes de terre, qui devoit être montré au Vaisseau de garde (*e*). Kæmpfer. 1690.

L'Ambassadeur Hollandois, qui se nommoit *Van Butenheim*, employa quelques mois, suivant l'usage établi, à se disposer au Voyage de *Jedo*, résidence ordinaire de l'Empereur du Japon. Kæmpfer s'étend beaucoup sur les préparatifs (*f*), & donne d'abord une idée générale de cette route. Depuis plusieurs siècles que l'Empire du Japon est divisé en sept grandes Contrées, on a cherché à rendre les Voyages plus commodes, par un grand chemin, qui borne chacune de ces Contrées; & comme elles se sont subdivisées en plusieurs Provinces, on a fait aussi, dans chaque Province, des routes particulières, qui aboutissent toutes au grand chemin, comme les petites Rivières vont se perdre dans les grandes. Tous ces chemins ont pris leur nom de la Contrée ou de la Province à laquelle ils conduisent. 1691. Préparatifs pour le Voyage de Jedo.

Les grands chemins sont si larges, que deux troupes de Voyageurs, quelque nombreuses qu'elles soyent, peuvent y passer en même-tems sans obstacle. Celle qui monte, c'est-à-dire, dans le langage du Pays, celle qui va vers *Meaco*, prend le côté gauche du chemin; & celle qui descend, ou qui vient du côté de Meaco, prend le côté droit. Toutes les grandes routes sont divisées, pour l'instruction & la satisfaction des Voyageurs, en miles géométriques, qui sont tous marqués, & qui commencent au grand pont de *Jedo*, comme au centre commun de tous les grands chemins. Ce pont est appellé, par prééminence, *Nipon-bas*; c'est-à-dire, le *Pont du Japon*. Ainsi, dans quelque lieu de l'Empire qu'un Voyageur se trouve, il peut sçavoir, à toute heure, de combien de miles Japonois il est éloigné de la résidence de l'Empereur. Les miles sont marqués par deux petites hauteurs, placées vis-à-vis l'une de l'autre, de chaque côté du chemin, au sommet desquelles on a planté un ou plusieurs arbres. A l'extremité de chaque Contrée, de chaque Province, & des petits Districts, on rencontre un pilier de bois ou de pierre, placé dans le grand chemin, sur lequel on a gravé des caractères, qui font connoître quelles sont les Provinces & les Terres qui s'y terminent, & même à qui elles appartiennent. Les chemins de traverse ont aussi leurs inscriptions, pour guider les Voyageurs (*g*). Observations sur les chemins du Japon.

Dans le Voyage de Nangasaki à la Cour, on fait passer les Hollandois par deux de ces grands chemins; & de l'un à l'autre, par eau. Ainsi toute la route est divisée en trois parties. Ils se rendent, d'abord par terre, au travers de l'Isle *Kiusju*, à la Ville de *Kokura*; ce qui demande cinq jours. De Kokura, ils passent le Détroit, dans de petits Bateaux, jusqu'à *Simonoseki*, Idée générale de la route de Jedo.

(*e*) *Ibid.* pag. 92.

(*f*) On rejette ces usages Japonois à la Description générale.

(*g*) Kæmpfer, Tome II. pag. 304 & 305.

KÆMPFER. 1691.

ſoki, qui eſt éloigné d'environ deux lieues, & où ils trouvent, à l'ancre, une Barque qui attend leur arrivée. Ce Port eſt également ſûr & commode. Le chemin de Nangaſaki à Kokura, porte au Japon, le nom de *Saikaido*, qui ſignifie *Chemin des Terres Occidentales*. A Simonoſeki, on les fait embarquer pour *Oſacka*, où, d'un tems favorable, ils arrivent dans l'eſpace de huit jours. Quelquefois le Bâtiment ne va pas plus loin que *Fiogo*. Oſacka eſt éloignée de Fiogo, de treize lieues de Mer Japonoiſes. Ils font ce chemin dans de petits Bateaux, après avoir laiſſé leur Barque à Fiogo, juſqu'à leur retour. D'Oſacka, ils traverſent, par terre, le Continent de la grande Iſle de *Nipon*, juſqu'à Jedo; ce qui prend environ quatorze jours. Le chemin d'Oſacka, à Jedo, eſt nommé *Tookaido*, c'eſt-à-dire, *Chemin de la Côte*. Les Hollandois ſéjournent vingt jours à Jedo; & revenant à Nangaſaki par le même chemin, ils employent, à tout le Voyage, environ trois mois. Il eſt au moins de trois cens vingt & trois lieues Japonoiſes; cinquante-trois & demie, de Nangaſaki à Kokura; cent trente-ſix, de Kokura à Oſacka; & cent trente-trois d'Oſacka à Jedo; qui reviennent à deux cens miles d'Allemagne (*b*). Dans cette route, on traverſe, ou l'on voit, à quelque diſtance, trente-trois grandes Villes, & cinquante-ſept petites, entre un nombre infini de Villages & de Hameaux.

Train de l'Ambaſſadeur Hollandois.

Le train de l'Ambaſſadeur étoit compoſé d'un grand nombre d'Officiers, qui marchoient dans cet ordre: premiérement, un *Doſin*, ou Lieutenant du *Bugio*. Enſuite ſon propre Lieutenant; un Bailly de Nangaſaki; l'Ambaſſadeur de la Nation Hollandoiſe; le Chef des Interprêtes, nommé *Joſeimon*, ou *Braſman*; un Marchand, nommé *Abouts*; Kæmpfer, & *Dubbels* ſon Aſſiſtant; tous à cheval. Après eux marchoient l'Interprête en ſecond, nommé *Trojemon*; ſon fils, en qualité d'Elève, & un autre Bailly de Nangaſaki; enfin, le *Joriki*, ou le Bugio, c'eſt-à-dire le Commandant en Chef, qui ſe nommoit *Aſſagina-Sandaa-Noſin*, porté dans ſa voiture, précédé d'un cheval de main, & ſuivi d'un Officier qui portoit ſa pique d'État, ornée, au ſommet, d'une boule & d'une plaque d'argent, qui ſont la marque de ſon autorité. Les Cuiſiniers, avec la batterie de cuiſine, & les deux Sécretaires de la route, partoient toûjours quelque-tems avant ce cortège; les premiers, pour tenir des viandes prêtes à l'arrivée de l'Ambaſſadeur; les autres, pour faire un compte exact de tous les fraix du Voyage, des meubles Hollandois, du nombre d'hommes & de chevaux qu'on employoit à les

(*b*) Les lieues, ou les miles du Japon, ne ſont pas d'une égale longueur. Les lieues de Terre, dans l'Iſle de *Kiusju*, & dans la Province d'*Iſje*, ſont de cinquante *Tsjo* chacune, & les autres lieues communes ne ſont que de trente-ſix. Les premières ſe font à cheval en une heure de marche, & les autres en trois quarts-d'heure. Le Tsjo eſt la meſure de la longueur d'une rue. Il contient ſoixante *kins*, ou nates, qui ſont environ autant de toiſes Européennes. A l'égard des lieues de Mer, deux & demie ſont un mile d'Allemagne, hors du Pays; mais au-dedans, comme les Japonois s'expriment, c'eſt-à-dire, entre les Iſles & aux environs, ils les meſurent ſuivant la longueur des Côtes, ſans avoir là-deſſus de compte fixe. Kæmpfer ne put juger de leur proportion avec les lieues de Terre, ou les miles d'Allemagne, mais il les croit plus courtes. *Ibid.* pag. 306. *Montan*, dans ſon Ambaſſade du Japon, *pag.* 104, compte vingt-cinq miles Japonois, pour un degré, & trois cens cinquante-quatre de Nangaſaki à Jedo; ſçavoir, deux cens vingt de Nangaſaki à Oſacka, & cent trente-quatre d'Oſacka à Jedo.

les porter, de la quantité de miles qu'on faiſoit chaque jour, du nom des hôtelleries & de tout ce qui arrivoit de remarquable ſur la route. Les Cuiſiniers étoient ſuivis des Valets, des Palefreniers, & de quelques Porteurs, qui doivent ſe ſuccéder tour-à-tour; tous à pied. Les chevaux de monture portoient, outre leur Cavalier, chacun deux coffres; & les nattes, ſur leſquelles on couchoit la nuit, étendues par-deſſus. Les Cavaliers ſont aſſis les jambes croiſées, ou dans la poſture qu'ils trouvent la plus commode.

Route de Nangaſaki à Kokura.

Le chemin, au travers de Nangaſaki, eſt rude & fatiguant, parcequ'on ne ceſſe pas de monter. On trouve, en ſortant de la Ville, un Village, nommé *Mangome*, qui n'eſt pas éloigné du lieu où l'on exécute les Criminels. Il n'eſt habité que par des Taneurs, qui exercent, au Japon, l'office de Bourreaux. Environ deux lieues plus loin, on arriva au Village d'*Urakami*. Cinq miles au-delà, les Hollandois virent, pour la première fois, une colonne de pierre, d'une toiſe & demie de hauteur, ſur laquelle étoient gravés des caractères, qui marquoient les bornes des territoires de Nangaſaki & d'*Omura*. Une heure après, ils arrivèrent au Village de *Tockitz*, ſur la Baye d'Omura. Ils y dînèrent: mais, quoiqu'ils euſſent apporté leurs proviſions, & qu'ils fuſſent ſervis par leurs propres Cuiſiniers, on leur fit payer une ſomme aſſez conſidérable, pour quelques autres rafraîchiſſemens auxquels ils n'avoient pas touché. Le chemin de Nangaſaki, juſqu'à ce Village, eſt fort inégal, montueux & pierreux, comme tout le Pays d'alentour. De fertiles vallées s'étendent entre les montagnes; &, par l'induſtrie des Habitans, les montagnes mêmes ſont cultivées juſqu'au ſommet. Kæmpfer ne vit rien de plus remarquable, dans cet eſpace, que l'Idole de *Dſiſos*, qui eſt le Dieu des chemins & le Patron des Voyageurs, taillée dans le roc, en neuf endroits différens. Il en obſerva une autre, de la même eſpèce, haute d'environ trois pieds, ornée de fleurs, & placée ſur un pillier de pierre. Cette Idole avoit, devant elle, deux autres petits pilliers, creux par le haut, ſur leſquels brûloient des lampes, entretenues par les libéralités des Voyageurs. A peu de diſtance, on voyoit un baſſin plein d'eau, où ceux, qui veulent offrir quelque choſe à l'Idole, doivent d'abord ſe laver les mains. En arrivant à Urakami, les Hollandois furent frappés par la vûe d'un magnifique *Toori*, c'eſt-à-dire, d'un grand Portail qui conduit à un Temple de *Cami*, & qui annonce, par une inſcription, la demeure de cette Divinité.

Dſiſos, Dieu Japonois des chemins & des Voyageurs.

Politeſſe forcée du Prince d'Omura.

A Tockitz, l'Ambaſſadeur trouva le Maître d'Hôtel du Prince d'Omura, qui, par reſpect pour l'Empereur, & ſans autre conſidération, comme il le fit déclarer, lui faiſoit offrir toutes ſortes de ſecours pour ſon Voyage. On tenoit prêts deux *Feifeneers*, ou deux Bateaux de plaiſance, pour lui faire traverſer la Baye, juſqu'à *Sinongi*, Village qui n'eſt qu'à ſept miles & demi de Tockitz. Ces Bateaux ſont maſſifs, mais fort propres. Ils avoient, chacun, quatorze Rameurs, vêtus de robes bleues, à rayes blanches. On avoit arboré, ſur la poupe, l'étendart du Prince, avec l'Ecu de ſes armes, qui étoient une roſe à cinq feuilles en champ d'azur. Devant l'étendart étoit placé le ſymbole ordinaire de l'autorité ſupérieure, qui eſt une touffe de papier découpé, attachée au bout d'un long bâton, auprès du-

KÆMPFER. 1691.

quel le Bugio planta ſa pique. Un des Sécretaires du Prince s'aſſit d'un côté, & le Pilote de l'autre. Le Bugio & l'Ambaſſadeur prirent poſſeſſion des deux cabanes.

Baye & Ville d'Omura.

ON arriva le ſoir à Sinongi, après avoir fait dix miles dans tout le jour; quoique, par Terre, on en compte quinze de Tockitz, parcequ'il faut faire le tour de la Baye d'Omura. Il y a fort peu d'eau dans cette Baye. Elle s'étend à l'Oueſt-Sud-Oueſt; & communiquant à la Mer par un petit Détroit, elle a régulièrement ſon flux & ſon reflux. Les Hollandois virent la Ville d'Omura, qui eſt la réſidence du Prince, ſituée ſur le Havre, à la diſtance d'environ deux miles à la droite. Derrière la Ville, ils apperçurent une montagne, qui jettoit de la fumée. On trouve, dans la Baye d'Omura, des coquilles, qui produiſent des perles. Anciennement on y ramaſſoit de très-beau ſable d'or, le long des Côtes, qui ſont préſentement inondées. Omura dépend de la grande Province de *Fiſen*, comme Nangaſaki, Firando, Gotho, Uriſigino, Ficaſſari & d'autres petits Diſtricts, qui relevoient autrefois d'un Roi particulier.

Bains chauds d'Uriſigino.

ON partit de Sinongi, le 14 Fevrier, & traverſant une montagne, on fit deux miles pour arriver aux frontières d'Omura, où l'on entre dans le petit Diſtrict d'*Uriſigino*. Dix hommes balaièrent ici le chemin, devant les Hollandois, juſqu'au Village qui donne le nom au Diſtrict. Aſſez proche de ce Village, ſur le bord d'une petite Rivière, qui tombe d'une montagne voiſine, on rencontre des bains chauds, fameux par leurs différentes vertus. Tout l'édifice eſt fermé de baluſtres de bambous, travaillés avec beaucoup d'art. Chaque bain a deux robinets; un pour l'eau froide, & un pour l'eau chaude. La ſource n'eſt pas profonde; mais l'eau bouillonne avec tant de violence, & paroît ſi chaude, qu'aucun des Hollandois n'eut la hardieſſe d'y plonger les doigts. Kæmpfer, ne lui trouvant pas d'odeur ni de goût, attribua toute ſa vertu à la ſeule chaleur. Mais, pour le convaincre qu'il y avoit quelque choſe de plus extraordinaire, un Japonois arracha une branche d'arbre, & l'ayant plongée dans le puits, il lui en donna une feuille à mâcher; ce qui lui rendit la bouche & la langue, comme peintes de verd & de jaune (*i*).

Swota & autres lieux où ſe fait la porcelaine du Japon.

DEUX miles & demi au-delà des bains, on arrive au Village de *Swota*, après avoir trouvé, ſur la gauche du chemin, un grand nombre de maiſons. Les Habitans de Swota font une eſpèce de grands pots de terre, qui ſervent, au lieu de tonneau, à tenir l'eau ſur Mer; aſſez ſemblables à ceux que les Européens nomment *Martabanes*, d'un Royaume Indien de ce nom, où l'on en fait une grande quantité, qui ſe tranſportent dans toutes les Indes. Une grande & belle Rivière, qui coule de Swota vers l'Orient, au travers d'une vaſte plaine, va ſe jetter dans le Golfe de *Simabara*. C'eſt dans le même Village, comme à Uriſigino, ſur les montagnes voiſines, & dans pluſieurs autres lieux de la Province de Fiſen, que ſe fait la Porcelaine du Japon, d'une argile blanchâtre, qui s'y trouve en abondance.

EN ſortant de Swota, les Hollandois eurent à traverſer pluſieurs Rivières, dont quelques-unes ſont navigables; & paſſant par les Villages de *Nariſti*

(*i*) Pag. 385 & précédentes.

Narisi & de *Wewaki*, ils achevèrent une journée d'onze miles à celui d'*Ooda*, où ils devoient passer la nuit. Ils avoient marché, pendant tout le jour, par des vallées agréables & fertiles, & dans les plus belles campagnes, plantées d'arbres, qui portent le thé, à quelques pas du chemin. Ces arbrisseaux, qui n'ont pas plus de six pieds de hauteur, ont fort peu d'apparence, lorsqu'ils sont dépouillés de leurs feuilles, comme ils l'étoient dans cette saison. Les champs de riz parurent plus beaux, à Kæmpfer, que dans aucun autre Pays du Monde. Toute la Province de Fisen est renommée par l'abondance de son riz, dont on compte jusqu'à six différentes sortes. La meilleure, qui est celle des environs d'Omura, se transporte à Jedo pour l'usage de l'Empereur.

KÆMPFER. 1691.

Riz d'Omura, réservé à l'Empereur.

Le jour suivant, on passa par *Sanga*, Capitale de la Province de Fisen, pour aller passer la nuit au Village de Todoroki, après avoir fait dix à onze miles. Tout le Pays de cette marche est plat, rempli de Rivières, & de champs semés de riz. Les lieux remarquables, sur le passage, sont premiérement *Torimatz*, grand Village, à demi mile d'Ooda. Kæmpfer y vit, pour la première fois, des femmes de Fisen, & ce spectacle lui parut fort étrange. Elles sont si courtes, qu'on les prendroit toutes pour de jeunes filles. Mais avec une si petite taille, elles sont bien proportionnées, & la plûpart fort jolies. Elles se peignent le visage, ce qui achève d'en faire comme autant de poupées; & lorsqu'elles sont mariées, elles s'arrachent les sourcils. Un mile au-delà de Torimatz, on trouve un autre grand Village, nommé *Kongawamas*. Une Rivière bourbeuse, qui le traverse, & qui va se perdre dans la Mer, quatre ou cinq miles plus bas, offre un très-beau pont de bois, & n'est guères sans quelques Barques de plaisir, qui montent & qui descendent. Plus loin, d'un quart de mile, on passe par le Village d'*Utsinsin*, où l'on change de Porteurs & de Voitures; & un demi-mile au-delà, par celui de *Borack*, après lequel on rencontre, à peu de distance, celui de *Krasignomas*, qui est composé de trois parties; la première, en deça d'une grande Rivière, qui coule au Sud-Est, se nomme *Fooknamatz*; la seconde, qui communique avec la première, par un pont de cent cinquante pas de longueur, s'appelle *Jakimootz-mas*; & la troisième, *Fasijnomas*. Dans les deux premières, on voit des moulins à papier, & plusieurs bonnes Manufactures d'étoffes de soye. De la même matière que les Japonois employent pour le papier, ils tirent une espèce de laine filée, qui sert à faire des voiles.

Femmes d'une taille & d'une figure extraordinaires.

Après avoir fait encore un quart de mile, les Hollandois arrivèrent aux Fauxbourgs d'*Onsijmatz*, & bien-tôt à Sanga, résidence du Prince ou du petit Roi de la Province de Fisen. Cette Ville est grande & fort peuplée, mais plus longue que large. Elle est fermée de murailles, autant pour l'ornement que pour sa défense. Les rues sont larges & droites, avec des Canaux & des Rivières qui les traversent, & qui vont se perdre dans la Mer d'*Arima*, proche d'une Ville du même nom. Les maisons y sont basses, & les boutiques tendues de noir, pour l'ornement. Kæmpfer admira ici plus que jamais la petitesse & l'agrément des femmes, qui paroissent moins, dit-il, des créatures vivantes, que des figures de cire, quoique la couleur vermeille de leurs lèvres rende témoignage à leur bon-

KEMPFER. 1691.

ne conſtitution (*k*). La campagne, à pluſieurs miles autour de Sanga, eſt fertile, unie & coupée de Rivières ou de Canaux, bordés d'un grand nombre d'écluſes, qui peuvent ſervir à mettre en un moment toute cette étendue de Pays ſous l'eau. Auſſi le riz y croît-il parfaitement. Kæmpfer mettroit cette belle & fertile Province au-deſſus de la Medie même (*l*), s'il l'avoit trouvée mieux fournie de beſtiaux & d'arbres fruitiers. C'eſt d'ailleurs la plus grande du *Saikokf*. Le Prince de Fiſen n'a pas moins de quarante mille Villages, ou Hameaux, qui dépendent de lui.

Fertilité de la Province de Fiſen.

LES Hollandois employèrent une heure & demie à traverſer Sanga, quoiqu'ils marchaſſent aſſez vîte. Hors de la porte, par laquelle ils ſortirent, ils virent une longue allée de ſapins, des cigognes perchées ſur les arbres, mais moins groſſes que celles de l'Europe, & pluſieurs faucons, que quelques hommes portoient ſur leurs mains, ſuivant l'uſage du Japon. Après avoir paſſé par le Village de *Farnamatz*, à un mile de Sanga, & traverſé quelques Rivières, ils arrivèrent, vers le milieu du jour, au grand Village de *Kanſacki*, à deux miles de Farnamatz. Les chemins étoient propres, unis, & couverts de ſable frais. Quatre miles plus loin, ils achevèrent cette journée dans un autre grand Village, nommé *Todoroki*; mais pour y arriver, ils avoient paſſé quelques Rivières & pluſieurs Villages, dont les principaux ſont *Haddi*, ou *Faddi*, car il n'eſt pas aiſé de diſtinguer l'*H* de l'*F*, dans la prononciation des Japonois, *Nittanvah* & *Magabar*. Ils avoient traverſé un bois de fort grands ſapins; & ſur la droite du chemin, à une lieue de Magabar, ils avoient vû le Château de *Kurume*, Edifice magnifique, où le Prince de *Tſikungo* fait ſa réſidence.

Agrémens des chemins.

LE 16, ils ſe rendirent à *Taiſero*, qui n'eſt qu'à un demi mile de Todoriki. C'eſt un grand Village, que l'Empereur avoit ôté, depuis peu d'années, au Prince de Fiſen, pour le donner au Seigneur de *Tſuſſima* & de *Simaraba*, qui n'avoit poſſedé juſqu'alors aucune terre dans le Continent du Japon, & qui n'étoit maître que des deux Iſles d'*Iki* & de *Tſuſſima*, ſituées vers la Corée. De Taiſero, après avoir paſſé quelques Rivières, & les Villages d'*Inamatz*, *Farda* & *Dſuſanka*, les Hollandois s'arrêtèrent pour dîner, à *Jamaijo*, Village fort peuplé. Près de Dſuſanka, le chemin ſe diviſe en deux, dont l'un tourne à droite, du côté de *Kurine*, & l'autre à gauche, le long de quelques montagnes, vers *Fakatto*. L'après-midi, ils continuèrent leur chemin dans des *Cangos*, au travers des montagnes voiſines, qu'on ne traverſe point aiſément à cheval. Ces voitures, qui ont la forme d'un petit panier quarré, ouvert de tous côtés, & ſimplement couvert d'un petit toît, ſoûtenu d'un bâton, ſont fort incommodes aux Voyageurs. En montant la montagne de *Fiamitz*, on rencontre un petit Village ſans nom, dont tous les Habitans étoient deſcendus d'un même homme, qui vivoit encore. Kæmpfer fut ſurpris de les voir tous, beaux & bien faits, avec toute la politeſſe qui eſt le fruit de la meilleure éducation (*m*). Le paſſage de la montagne eſt d'environ deux miles, après leſquels on deſcend, pendant l'eſpace d'un mile & demi, à *Utſijino*, où l'on reprend des chevaux, pour arriver le ſoir au Village d'*Itz*, qui eſt ſitué ſur une Rivière. Kæmpfer

Voitures nommées Cangos.

Village peuplé des enfans d'un même père.

(*k*) Pag. 390. (*l*) *Ibidem.* (*m*) Pag. 393.

fer obſerva que les champs étoient environnés d'arbres qui portent le thé. Les Habitans, dit-il, font tant de cas de la terre, qu'ils ne veulent donner, à ces arbres mêmes, que les extrémités de leurs champs. KÆMPFER. 1691.

On partit le lendemain avant la pointe du jour, parceque la journée devoit être de treize miles. Le Village de *Tabukro*, deux Rivières profondes, qui ſe joignent près d'un autre Village, nommé *Kujanoſſe*, & celui de *Kuroſaki*, à un mile & demi duquel on trouve deux pilliers de pierre, qui ſéparent les territoires de *Tſikuſen* & de *Kokura*, furent les ſeuls objets qui s'attirèrent l'attention de Kæmpfer, juſqu'à Kokura même, où l'on n'arriva qu'après une marche de dix miles. Les Hollandois s'y repoſèrent, dans une fort belle hôtellerie. Cette Ville eſt ſituée dans la Province de *Buſen*. Elle étoit autrefois riche & peuplée: mais depuis que les Cantons voiſins ont été diviſés entre pluſieurs Princes, elle a beaucoup perdu de ſon ancienne ſplendeur. Sa longueur eſt d'environ un mile Japonois, & ſa figure repréſente un quarré long. Elle eſt compoſée de quatre parties; c'eſt-à-dire, d'un grand Château, où le Prince fait ſa demeure; & de trois Villes, ou plutôt, trois portions d'une même Ville, ſéparées l'une de l'autre. Le Château occupe un grand terrain quarré, qui eſt environné de foſſés & de murs; & chaque partie de la Ville a la même forme. Les maiſons ſont baſſes & petites, les rues larges & régulières. On y voit de grandes hôtelleries, quantité de rôtiſſeries, qui ont des foyers élevés, & des grilles aſſez ſemblables à celles d'Allemagne; des bains publics, & de beaux jardins pour la promenade. Une Rivière, qui traverſe la Ville, du Sud au Nord, ſépare ſa troiſième partie des deux autres & du Château; après quoi elle ſe perd dans la Mer. Ses rives étoient alors bordées d'une centaine de Barques; car les grands Vaiſſeaux ne peuvent remonter au-delà de Simonoſeki. Elle n'a qu'un pont, long d'environ deux cens pas, ſur lequel règne, de chaque côté, une baluſtrade de fer, ſoûtenue par des pilliers de bois d'un fort beau travail. Deſcription de Kokura.

Les Hollandois quittèrent cette Ville, après y avoir pris quelques heures de repos. On leur fit prendre le chemin de la Côte, pour s'embarquer dans des *Kabajas*, ou de petits Bâtimens de paſſage, qui devoient les tranſporter à Simonoſeki. Ils ſortirent de Kokura au travers d'une foule de Spectateurs, qui ſe tenoient à genoux, dans un profond ſilence. Kæmpfer n'oſe aſſurer que ce fût par reſpect pour l'Ambaſſade Hollandoiſe; Cependant il ajoûte; „C'eſt „ ainſi que nous fîmes nos adieux à l'Iſle de Kiusju, ou, comme elle eſt nom„ mée par le Peuple, *Niſijno-Kuni*, c'eſt-à-dire, *le Pays d'Oueſt*, parcequ'elle „ eſt diviſée en neuf grandes Provinces. Elle porte auſſi le nom de *Saikokf*, ou „ de *Pays Occidental*, parcequ'elle eſt à l'Oueſt de la grande Iſle de Nipon". Le Peuple fléchit les genoux devant les Hollandois.

Simonoseki n'eſt qu'à trois lieues de Kokura. Ce petit trajet, qui n'eſt qu'un Détroit, formé par une Iſle, nommée *Kikuſima* & *Finoſama*, & par les Côtes de la Province de Buſen, eſt célèbre néanmoins par de grands événemens. Laiſſons-en le récit à Kæmpfer: A nôtre droite, dit-il, ſur les Côtes de la Province de Buſen, dans la Juriſdiction de Kokura, nous vîmes une grande Plaine verte, plantée d'arbres, qui ſe nomme *Jamaſima*, c'eſt-à-dire, *l'Iſle des Perles*. Proche de cette Plaine eſt un Château, nommé *Dairi*, parcequ'il étoit autrefois la réſidence du Dairi, Empereur Eccléſia- Plaine de Jamaſima.

KÆMPFER. 1691.

ſtique héréditaire. Entre ce Château & l'Iſle voiſine, qui n'en eſt pas à plus d'un quart de lieue, on découvre un roc qui s'élève au-deſſus de la Mer, avec un pillier de pierre bâti au-deſſus, que les Naturels du Pays appellent *Jorike*. Ce Monument fut conſtruit en mémoire d'un Pilote du même nom, qui avoit entrepris de conduire un fameux Empereur du Japon, nommé *Taiko*, lorſqu'il vint ſubjuguer les Provinces Occidentales, & leur impoſer la forme de Gouvernement qui eſt actuellement établie dans tout l'Empire. Le Pilote Jorike ayant expoſé ce Prince au dernier péril, contre ce roc, prévint le châtiment qu'il crut avoir mérité. Il s'ouvrit le ventre, à la manière Japonoiſe; & pour éterniſer un ſi beau deſeſpoir, l'Empereur ordonna qu'on lui érigeât ce Monument. Le même roc eſt célèbre encore par la mort du fils d'un Empereur, héritier préſomptif de la Couronne. *Fegue*, ou *Feki*, Prince d'un grand courage, ſe trouvoit engagé dans une ſanglante guerre contre *Gego*. Il eut le malheur d'être vaincu, & de ſe voir forcé d'abandonner Oſacka, ſa réſidence ordinaire. *Fijungo*, qu'il prit pour retraite, ne le mit pas long-tems à couvert. Il eut recours encore à la fuite, & bientôt il perdit la vie. Il n'avoit qu'un fils, à peine âgé de ſept ans. La Nourrice de ce jeune Prince entreprit de s'échapper avec lui par la Mer; mais étant arrivée près de ce rocher, & ſe voyant pourſuivie de ſi près, qu'il lui parût impoſſible d'éviter l'Ennemi, elle embraſſa fortement le Prince, & dans un tranſport de douleur & d'affection, elle ſe jetta dans la Mer avec lui. On lit dans les Hiſtoires du Japon, que Fegue, jugeant ſa ruine inévitable, envoya ſept Navires chargés d'or & d'argent à la Chine, où l'on bâtit, après ſa mort, un Temple magnifique à ſa mémoire. Les Japonois en élevèrent un à Simonoſeki, pour immortaliſer auſſi l'infortune du jeune Prince (*n*).

Evénémens qui la rendent célèbre.

Port de Simonoſeki.

SIMONOSEKI eſt un fameux Port, ſitué au pied d'une montagne, dans la Province de *Nagatto*, la plus Occidentale de la grande Iſle de Nipon. La figure de cette Iſle approchant de celle d'une mâchoire, elle eſt coupée par deux grands chemins, qui s'étendent d'un bout à l'autre. L'un va de l'Oueſt à l'Eſt, depuis Simonoſeki; & paſſant par Oſacka & Meaco, il conduit à Jedo le long des Côtes. La première partie, c'eſt-à-dire, depuis Simonoſeki juſqu'à Oſacka, ſe fait par eau, parceque les Côtes ſont fort montagneuſes. L'autre chemin va depuis Jedo, au Nord & au Nord-Eſt, juſqu'à l'extrêmité de la Province d'*Oſiu*, pendant l'eſpace d'environ quarante lieues.

Deſcription de la Ville.

LA Ville de Simonoſeki ne contient pas plus de quatre ou cinq cens maiſons, bâties la plûpart ſur les deux côtés d'une rue, qui fait toute ſa longueur, & qui eſt coupée par quelques petites. Elle eſt remplie de boutiques, dont les principales marchandiſes ſont des vivres & des proviſions pour les Navires. C'eſt le Port commun de tous les Bâtimens qui vont des Provinces Occidentales à celles de l'Orient, ou qui en reviennent. Kæmpfer en compta plus de deux cens à l'ancre, de toutes ſortes de grandeurs. On fait à Simonoſeki, des écritoires, des boëtes, des aſſiétes, & d'autres uſtencile, d'une pierre ſerpentine, griſe & noirâtre, qui ſe tire des carrières

(*n*) Pag. 400 & précédentes.

res voisines de la Ville. Les Hollandois y ayant été retenus tout le jour suivant, par les vents contraires, passèrent l'après-midi à visiter les Boutiques, & le Temple d'*Amadaïs*, ce même Monument, qui fut bâti à l'honneur du jeune Prince, fils de l'Empereur Fegue. Ils y furent accompagnés par deux Officiers de la Ville. Après avoir monté vingt-quatre marches, composées de pierres assez mal taillées, ils se trouvèrent devant trois petits Temples de bois, derrière lesquels on découvre celui d'Amadaïs. Un jeune Prêtre, qui vint les recevoir à la porte, les mena dans une espèce d'anti-chambre, ou de salle, tendue de crêpe noir. Le plancher étoit couvert d'un tapis broché d'argent, au milieu duquel on voyoit, sur un autel, l'image du jeune Prince; „ C'étoit un agréable enfant, potelé, avec de longs „ cheveux noirs. Tous les Japonois de l'assemblée lui firent des révéren- „ ces à la manière du Pays, en courbant la tête jusqu'à terre. Chaque „ côté du tableau offroit les images de quelques autres Princes du même „ sang, de grandeur naturelle & vêtus de noir. Le Prêtre, qui avoit re- „ çu les Hollandois, alluma une lampe, & leur fit un discours fort tou- „ chant sur cette tragique avanture. Ensuite il les conduisit dans une au- „ tre grande chambre, qui étoit la salle d'audience du Monastère. Le Su- „ périeur s'y étoit rendu pour les recevoir. C'étoit un Vieillard fort mai- „ gre, & d'un air grave. Il étoit vêtu, comme les autres Prêtres, d'une „ robbe de crêpe noir, avec un ruban d'argent qui lui descendoit, en é- „ charpe, de l'épaule droite au côté gauche. Derrière sa tête, entre les „ deux épaules, pendoit une autre pièce quarrée, de la même étoffe. C'é- „ toient les marques de son rang & de son autorité. Il s'assit sur le plancher; „ & ne voyant pas, aux Hollandois, beaucoup d'empressement à s'appro- „ cher de lui, il se releva, pour se retirer dans une des chambres voisines, „ qui sont de petites cellules, séparées l'une de l'autre par de simples para- „ vents. L'Ambassadeur laissa, pour le Monastère, une pièce d'or, de „ la valeur d'environ deux richedales & demie, ou douze shellings d'An- „ gleterre ".

Temple d'Amadaïs.

Ce que les Hollandois y virent.

On partit le 19, pour Osacka. Cette route est de cent trente-six lieues marines. Mais la situation des Havres, où l'on relâche, fait une différence d'autant plus considérable, que la situation des Isles, grandes & petites, qu'on ne cesse pas de rencontrer, y rend la navigation fort irrégulière. Pendant tout ce Voyage, on eut les Côtes de la grande Isle de Nipon, à bas-bord, c'est-à-dire, à la gauche du Vaisseau; tandis qu'à stribord, ou à la droite, on avoit d'abord celles de la Province de *Busjen*, ou de *Bungo*, & de-là, celles de la petite Isle & de la Province d'*Awadsi*.

Route de Simonoseki à Osacka.

A deux lieues de Simonoseki, les Hollandois virent, près du Village de *Tannora*, un grand Palais, où logent les Princes dans leurs Voyages à la Cour. Cinq lieues plus loin, ils découvrirent le Village & la fameuse Montagne de *Motto-Jamma*. Ici le Détroit s'élargit, & les Côtes de Saikokf, tournant à droite, forment avec celles de Nipon, une Baye ouverte & spacieuse. Dix-huit lieues au-delà, on perd de vûe Saikokf; & peu après on découvre une grande Isle, nommée *Iwoissima*. Un peu plus loin, on arrive à la vûe d'une haute montagne, nommée *Cassada-Jamma*, qui est à dix lieues de Caminoseki, & l'on découvre, dans l'éloignement, les hautes montagnes, cou-

KÆMPFER. 1691.

couvertes de neiges, de la Province d'*Ijo*, dans la grande Iſle de *Tſikoko*. Plus loin, on fit appercevoir, aux Hollandois, des rochers dangereux, qui ſe nomment *Sſo-Sine-Kſo*, dont quelques-uns ſont ſous l'eau, & d'autres au-deſſus. Ils entrèrent enſuite dans un Détroit, qui ſépare l'Iſle de Nipon d'une Iſle voiſine. Après l'avoir paſſé, ils laiſſèrent à gauche un Village, nommé *Moritzu*, qui eſt ſitué dans l'Iſle de Nipon, & à droite un autre Village nommé *Caminoſeki*, qui donne ſon nom à la ſeconde Iſle. Un Fare de bois, bâti ſur un rocher fort élevé, vis-à-vis du Havre, porte une lanterne qu'on allume pendant la nuit pour la ſûreté de la navigation. Kæmpfer obſerve ici, que la Mer, entre Simonoſeki & Caminoſeki, porte le nom de *Suwonada*, c'eſt-à-dire, *Havre de Suwo*, parcequ'elle mouille principalement les Côtes de la Province de Suwo.

Iſle & Village de Caminoſeki.

Dſino-Camiro.

De Caminoſeki, on fit encore ſept lieues juſqu'à *Dſino-Camiro*, où l'on mouilla vers huit heures du ſoir, après avoir fait, pendant le jour, quarante-cinq lieues marines du Japon. Dſino-Camiro eſt un Village de plus de cent maiſons, dont quelques-unes ſont bien bâties, ſur les Côtes de la Province d'*Aki*, au fond d'un Port environné de montagnes. On lui donne le nom de *Dſino*, qui ſignifie *Bas*, pour le diſtinguer d'un autre Village, nommé *Okino-Camiro* ou *Haut-Camiro*, qui n'en eſt pas éloigné, ſur la même Côte. Le 20, un calme, qui dura toute la matinée, ne permit d'avancer qu'à force de rames. On paſſa devant Okino-Camiro, qui contient environ quarante maiſons, ſituées à l'extrêmité Orientale d'une petite Iſle très-fertile, dont les collines & les montagnes ſont cultivées juſqu'au ſommet. L'Iſle de *Tſuwa* ſe préſente enſuite à la gauche, avec un fort bon Port, dont la forme eſt en demi cercle, ſur la Côte Méridionale, & bordé d'environ deux cens maiſons. Dans le cours de l'après-midi, on eut la vûe d'un Village nommé *Camogari*, ſur les Côtes de la Province d'Aki. Vers la nuit, on entra dans le fameux Havre de *Mitarei*, après avoir fait, pendant tout le jour, dix-huit lieues marines, entre quantité d'Iſles, les unes fertiles & cultivées, mais la plûpart ſtériles & déſertes, ou compoſées même de rochers. On avoit eu à ſtribord la Province d'Ijo, dans l'Iſle de Tſikoko, & de l'autre côté la Province d'Aki, dans l'Iſle de Nipon. Les plus hautes montagnes de ces deux Provinces étoient couvertes de neiges.

Iſle de Tſuwa & ſon Port.

Seigneur de Fireſima & ſes Domaines.

Le 21, ayant levé l'ancre au commencement du jour, Kæmpfer obſerva que les Côtes de l'Iſle de Tſikoko, s'approchent ſi fort, autour de celles de Nipon, qu'elles forment un Détroit, dont la largeur, en quelques endroits, n'eſt que d'une lieue du Japon. Deux lieues au-delà de Mitarei, on eut la vûe de *Kuſriſſima*, Place peu conſidérable, & ſituée à la pointe de l'Iſle de Tſikoko. C'eſt la réſidence du Seigneur de *Fireſima*, dans la Province d'Aki, qui poſſéde auſſi neuf petites Iſles voiſines. Deux ou trois lieues plus loin, on paſſa devant la Ville d'*Imabari*, dont le Château eſt un Edifice magnifique, orné de pluſieurs hautes Tours, & demeure ordinaire de *Sijromottofonno*, fils du Prince de *Kijnokuni*, qui avoit épouſé la fille de l'Empereur. On fit enſuite cinq lieues, pour arriver à l'entrée d'un Détroit fort ſerré, qui offre, à bas-bord, un Village nommé *Fanaguri*, ſitué au pied de deux montagnes, & célèbre par ſes ſalines. Pluſieurs autres petits Villages, qui bordent les Côtes, ne ſont habités que par des Pêcheurs. Une

lieue

lieue au-dessus de Fanaguri, on rencontre une Batterie à fleur-d'eau, qui défend d'autant mieux le passage, que tous les Bâtimens sont obligés de s'en approcher à la portée du pistolet. Quelques lieues plus loin, on voit, à bas-bord, un autre Village, nommé *Iwangi*; mais les Terres sont si rompues par la Mer, qu'on ne peut distinguer s'il est de l'Isle de Nipon, ou de quelque petite Isle voisine. A peu de distance, on découvre un Temple, situé sur une agréable colline, avec une avant-porte sur le rivage, pour avertir les Passans, qu'un long escalier, qui la suit, est l'avenue d'un Edifice sacré. Plus loin, on passe entre des montagnes, hautes & escarpées, au pied desquelles il y a plusieurs bons Ports & quantité de Hameaux. On voit, à la droite, dans une Isle, le grand Village de *Swoja*, qui est renommé par son sel; & près de-là, celui de *Jugi*, ou d'*Ige*, qui n'est habité que par de riches Particuliers.

Kæmpfer. 1691.

Batterie qui défend un passage fort étroit.

Plus loin, les Hollandois passèrent devant une petite Isle, remarquable par sa forme, qui est celle d'une haute pyramide. A la droite du Vaisseau, ils avoient la Mer à perte de vûe. C'est un grand Golfe, qui s'étend entre *Iko* & *Sanuki*, deux Provinces les plus Septentrionales de l'Isle de Tsikoko, & qui s'enfonce si loin qu'on n'en découvre pas le fond. De l'autre côté, la grande Isle de Nipon offre plusieurs Villages. A quelque distance, on entra dans le fameux Havre de *Tomu*, qui est accompagné d'un Bourg, nommé *Bingono-Tomu*, pour le distinguer d'un Village de même nom. Il est situé sur une éminence, au pied de la montagne, dans la Province de Bingo, qui est du Continent de l'Isle de Nipon; & sa forme représente un demi cercle. On y fait des nattes très-fines, & des tapis de pied, qui se transportent dans plusieurs autres Provinces. Outre un beau Monastère, qui se présente derrière le Bourg, on apperçoit, à quelque distance, un fameux Temple de l'Idole *Abuto*, à laquelle on attribue quantité de guérisons miraculeuses, & le pouvoir d'accorder un vent favorable pour la Navigation. Les Matelots & les Passagers attachent quelques pièces de monnoye, à une planche qu'ils jettent dans les flots, & le Prêtre assure que ces offrandes ne manquent jamais d'aller au rivage & de se rendre entre ses mains. Cependant, par précaution, dit Kæmpfer, il vient, dans un petit Bateau, demander cette sorte de tribut, à tous les Navires qui passent devant le Temple. On découvre, vis-à-vis, une Isle couverte de grands arbres, comme la plûpart des montagnes voisines.

Isle en forme de pyramide.

Temple de l'Idole Abuto.

A sept lieues de Tomu, on jetta l'ancre, vers le coucher du Soleil, à *Sijreisi*, Port situé dans une petite Isle, à l'extrêmité d'une vallée charmante & bien cultivée. Le Dieu *Kobodaïs* y est adoré, dans une caverne, qui est au sommet de la montagne. On avoit fait, ce jour-là, dix-huit lieues marines, à l'Est & au Nord-Est. Le 22, après en avoir fait sept entre diverses petites Isles, on s'arrêta devant *Sijmotzi*, ou *Sijmotsui*, Ville située dans la Province de *Bitzju*, au pied d'une montagne cultivée, avec un Château voisin, nommé *Sijwos*, qui est accompagné d'un petit Village. Assez près de-là, on eut la vûe de l'Isle *Tsusi-Jamma*, vers laquelle on gouverna directement, pour faire route à l'Est. La Mer commence à se retrecir ici, par le rapprochement mutuel des Côtes de Nipon & de Tsikoko. A gauche, sur les Côtes de Bitzju, on voit un grand Port, ouvert aux vents

Caverne où l'on adore le Dieu Kobodaïs.

KÆMPFER. 1691.

du Sud, qui a de chaque côté un Village sur ses bords. Huit lieues plus loin, sur la même Côte, au Nord, on trouve le grand & beau Village de *Sijmodo*, ou *Usijmano*, défendu par un Fort; & sept lieues au-delà, le Château d'*Ako*, dont les murailles blanches & les hautes Tours, avec la Ville du même nom, qui est par derrière, forment un point de vûe fort curieux.

Muru & sa description.

Les Côtes voisines ne présentent que des rochers. *Muru*, qu'on rencontre à trois lieues d'Ako, est un Port célèbre, & des plus sûrs, par l'abri qu'il reçoit d'une montagne qui s'avance à l'Oueſt & qui le couvre. Une bonne partie du bassin est entourée d'un mur épais de pierre de taille. La Ville, qui est bâtie le long de ce mur, dans une situation agréable & commode, appartient à la Province de Bisen. Elle consiste dans une longue rue, qui règne en demi cercle le long du rivage, & dans quelques autres qui s'étendent vers la montagne. Outre les provisions, qui s'y vendent en abondance, elle est célèbre par une Manufacture de cuirs de chevaux, qu'on y tanne à la manière de Russie, & dont on relève la couleur par différentes sortes de vernis. Les montagnes voisines sont cultivées jusqu'au sommet. Un Bois, qui est derrière la Ville, achève de rendre le point de vûe fort agréable, non-seulement par sa verdure, mais encore par quelques Bastions ronds, dont il est environné, & par quantité de beaux Edifices qui servent au logement des Officiers & des Soldats. La colline, où le Bois & le Fort sont situés, est jointe à la Ville par une petite langue de terre, mais avec des murailles & des portes, qui empêchent la communication. Les Hollandois descendirent à Muru, avec quelques Japonois. On leur fit traverser la maison d'un Brasseur de Saki, pour entrer dans la grande rue; & de-là on les conduisit chez un Baigneur, où ils eurent la liberté de se rafraîchir. A leur retour, ils trouvèrent les rues bordées de Spectateurs, qui se mettant à genoux, sans faire le moindre bruit, les rendirent encore incertains si ces témoignages de respect étoient pour leur Nation (*o*).

Divers lieux remarquables, sur la Côte de Nipon.

Ils levèrent l'ancre, le 23; &, pendant tout le jour, ils laissèrent successivement, à la gauche du Vaisseau, sur les Côtes de Nipon, divers lieux qui s'attirèrent l'attention de Kæmpfer. *Aboſi* est une Ville défendue par quelques Forts, qui contient un grand Magasin Impérial, & qui est gouvernée au nom de l'Empereur. Un Intendant y reçoit les revenus de ce Monarque. Elle est située dans le territoire du Prince de *Farima*. *Fimeſi*, ou *Fimedſi*, est une autre petite Ville, avec un Château somptueux. Les Côtes, aux environs de ces deux Places, sont pleines de rochers & de sables. *Takaſango*, ou *Takaſanni*, est encore une petite Ville, à sept lieues de Muru. Elle domine sur une grande Plaine, dont elle fait l'entrée, qui s'étend l'espace de sept lieues dans l'intérieur du Pays, & de cinq le long des Côtes. *Akaſi*, qui la termine, est une Ville ouverte, entourée d'un grand nombre d'allées d'arbres, & renommée pour ses Manufactures de *Catables*, qui sont des robbes de femmes d'une toile de chanvre. On découvre, par derrière, au travers des arbres, un Château défendu par des Tours quarrées de trois étages, au milieu duquel est le Palais d'un Bugio du Prince de Fa-

(*o*) Il est hors de doute que les Japonois n'honoroient que leurs propres Officiers. R. d. E.

Farima. Des deux côtés de la Ville, le rivage eſt couvert de pluſieurs grands Villages, la plûpart habités par des Pêcheurs, & par des Ouvriers qui tirent du ſel de l'eau de la Mer, en la faiſant bouillir. Près d'Akaſi, les Hollandois entrèrent dans un Détroit, formé par les Côtes de Nipon, & par celles d'une aſſez grande Iſle, ſur laquelle ils virent quelques Villages & pluſieurs Temples. Plus loin, ils arrivèrent à la vûe des Villages de *Tamatta*, *Taromi*, & *Sijooja*, qui ſont habités par des Pêcheurs & des Artiſans. Un peu au-delà, on rencontre le Village de *Summa*, ou plutôt trois Villages, confondus ſous le même nom. Pendant les anciennes Guerres civiles du Japon, quelques Partiſans de l'Empereur Feki, ſe défendirent pluſieurs années dans cette Place. Summa eſt ſuivi du Village de *Kammagu-Fajaſſi*, qui contient trois ou quatre cens maiſons; après lequel on trouve la Ville & le Port de *Fiogo*, dans la Province de *Setz*, à cinq lieues d'Akaſi. Ce Port eſt défendu au Sud, du côté de la Mer, par une digue de ſable qui s'avance à l'Eſt d'environ deux mille pas. Elle a coûté des ſommes immenſes, & la vie de pluſieurs hommes. Ayant été ruinée pluſieurs fois par les flots & les orages, on deſeſpéroit de la conduire à ſa perfection: Mais, s'il en faut croire les Hiſtoriens Japonois, un Héros ſe fit enterrer vif ſous les fondemens de l'Ouvrage, pour appaiſer le courroux des Dieux de la Mer. Quelques-uns font honneur de cette généroſité à trente hommes, qui ſe dévouèrent enſemble pour le bien public. Le Port de Fiogo n'eſt ouvert qu'à l'Eſt; & de ce côté même, il eſt couvert en partie par les Côtes de la Province de Setz. C'eſt le dernier qui mérite quelque remarque, entre Simonoſeki & Oſacka. Kæmpfer n'y compta pas moins de trois cens Barques à l'ancre. La Ville n'a point de Château; mais ſa grandeur eſt preſque égale à celle de Nangaſaki, & ſa forme eſt en demi cercle autour du Port. On découvre, par derrière, une montagne pelée, qui renferme de riches Mines d'or.

Kæmpfer. 1691.

Port de Fiogo.

A quel prix il fut achevé.

Le Samedi, 24 de Février, les Hollandois quittèrent leur grande Barque, qui n'avoit pû les conduire juſqu'au Havre d'Oſacka, parcequ'il n'a point aſſez de profondeur. Ils louèrent quatre petits Bateaux, dans leſquels ils ſe mirent avec leur bagage. Entre pluſieurs Villes conſidérables, qu'ils virent ſur la Côte de Nipon, Kæmpfer diſtingue celle d'*Amangaſaki*, qui n'eſt qu'à trois lieues d'Oſacka, & la Ville Impériale de *Sakai*, qui ſe préſente au Sud-Eſt, en entrant dans la Rivière. Après avoir fait dix lieues, depuis Fiogo juſqu'à l'embouchure de la Rivière d'Oſacka, les quatre Bateaux entrèrent dans le bras qui eſt navigable, à l'Eſt-Sud-Eſt. Deux magnifiques Barques, qui attendoient l'Ambaſſadeur, le portèrent, au travers de pluſieurs Villages qui bordent les rives, juſqu'aux Fauxbourgs d'Oſacka, & dans la Ville même. Elle eſt ſéparée des Fauxbourgs, par deux Corps-de-garde fortifiés; c'eſt-à-dire, un de chaque côté de la Rivière. On fit paſſer les Hollandois ſous ſix beaux ponts de bois; & lorſqu'ils eurent enfin la permiſſion d'aborder, ils entrèrent dans une rue fort étroite, par laquelle ils furent conduits au logement ordinaire de leur Nation, dans un coin qui fait face à la plus grande rue de la Ville.

Villes d'Amangaſaki & de Sakai.

Entrée d'Oſacka.

Ils y arrivèrent vers deux heures après midi. On leur diſtribua auſſitôt des chambres, diviſées, ſuivant l'uſage du Pays, avec des paravents.

KÆMPFER. 1691.

Leurs Interprêtes, qu'ils envoyèrent aux deux Gouverneurs de la Ville, avec quelques préſens, pour obtenir la liberté de les voir, rapportèrent bientôt que *Noſſi-Xemono-Cami*, un des Gouverneurs, étoit allé rendre compte, à la Cour, des affaires qui concernoient ſon adminiſtration; & qu'*Odagiri-Taſſano-Cami*, ſecond Gouverneur, qui étoit occupé pour le reſte du jour, prioit l'Ambaſſadeur de remettre ſa viſite au lendemain.

Viſite que les Hollandois rendent au Gouverneur.

En effet, le Dimanche 25 de Février, il fut conduit à l'audience, avec ſon cortège. En deſcendant au Palais, qui eſt à l'extrémité de la Ville, dans une place quarrée, on fit prendre, à tous les Hollandois, un manteau de ſoye, à la Japonoiſe, qui eſt regardé comme l'habit de cérémonie. Ils traverſèrent un paſſage de trente pas, pour entrer dans la ſalle des Gardes, où ils furent reçus par deux Gentilshommes du Gouverneur. Quatre Soldats étoient en faction, au côté gauche de la porte; & plus loin, huit Officiers étoient aſſis ſur leurs genoux & leurs talons. La muraille, à droite, étoit garnie d'armes ſuſpendues, & rangées en bon ordre. Kæmpfer y compta quinze hallebardes d'un côté, dix-neuf piques de l'autre, & vingt lances au milieu. Quatre autres chambres, qu'on fit traverſer ſucceſſivement à l'Ambaſſadeur, n'avoient auſſi, pour ornement, que des cris, des ſabres, des cimeterres, & quelques armes à feu, renfermées dans de riches étuis noirs & verniſſés. Enfin, les Hollandois étant dans la ſalle d'audience, deux Sécretaires les y reçurent civilement & leur préſentèrent du thé, juſqu'à l'arrivée du Gouverneur, qui parut accompagné de deux de ſes fils. Il s'aſſit à dix pas de diſtance, dans une autre chambre, qu'il ouvrit du côté de la ſalle d'audience; en déplaçant trois jalouſies, au travers deſquelles il parla. C'étoit un homme de quarante ans, de taille moyenne, mais d'un air mâle, civil dans ſes manières, & s'exprimant avec beaucoup de douceur & de modeſtie. Son habillement étoit ſimple, & ſans autre marque de diſtinction qu'une robbe griſe de cérémonie, par-deſſus l'habit commun. La converſation n'eut rien de plus remarquable. On parla du tems, qui étoit bien froid; de la longueur du Voyage; du bonheur d'être admis à la préſence de l'Empereur, & de la diſtinction des Hollandois, qui, de toutes les Nations du Monde, étoient la ſeule à qui cette grace fût accordée. Après avoir fait leurs préſens, ils ſe retirèrent par le même chemin. Quelques jours, dont ils eûrent beſoin pour obtenir des Paſſeports & pour d'autres préparatifs, leur donnèrent le tems de viſiter le Château, & diverſes parties de la Ville, dont Kæmpfer donne la Deſcription.

Deſcription d'Oſacka.

Osacka, dit-il, eſt une des cinq grandes Villes Impériales. Sa ſituation eſt également agréable & commode, dans la Province de *Setzu*. Elle eſt dans une Plaine fertile, ſur les bords d'une Rivière navigable, à trente-cinq degrés cinquante minutes de Latitude Septentrionale. Sa longueur, de l'Oueſt à l'Eſt, c'eſt-à-dire depuis les Fauxbourgs juſqu'au Château, eſt d'environ quatre mille pas communs, ſur un peu moins de largeur. La Rivière de *Jedogava* paſſe au Nord de la Ville, coule de l'Eſt à l'Oueſt, & ſe jette dans la Mer voiſine. Elle apporte d'immenſes richeſſes aux Habitans d'Oſacka. Sa ſource n'en eſt qu'à une journée & demie au Nord-Eſt, où elle ſort d'un Lac, qui eſt au centre de l'Iſle, dans la Province d'*Oomi*, & qui s'eſt formé, ſuivant le récit des Japonois, dans l'eſpace d'une nuit,

Rivière de Jedogava

Son origine & ſon cours.

par

par un tremblement de terre. Elle ſort de ce Lac près du Village de *Tſinatoſas*, où elle a un double pont magnifique; double, parcequ'elle y eſt diviſée par une petite Iſle. Elle coule enſuite près des Villes d'*Udſi* & de *Jodo*, dont la dernière lui donne ſon nom. De-là, elle continue ſon cours vers Oſacka, où ſe partageant en deux bras, l'un entre dans la Ville, & l'autre va droit à la Mer. Cette diminution eſt réparée par deux autres Rivières, nommées *Jamattagava*, & *Firanogava*, qui ſe jettent dans celle d'Oſacka préciſément devant la Ville, au Nord du Château, & qu'on traverſe ſur de beaux ponts. Toutes ces eaux réunies, ayant arroſé le tiers de la Ville, un large Canal en conduit une partie dans les Quartiers du Sud, qui ſont les plus grands & la demeure des Habitans les plus riches. On en a tiré divers petits Canaux, qui paſſent dans les principales rues, & d'autres qui ramènent les eaux dans le grand. Ils ſont aſſez profonds, pour recevoir de petites Barques, qui apportent les marchandiſes & les commodités de la vie, devant la porte des Habitans. Kæmpfer admira la régularité de cette multitude de Canaux, ſur leſquels on a bâti quantité de ponts, dont pluſieurs ſont d'une rare beauté. Un peu au-deſſous du grand Canal, un autre bras, qui ſe ſépare de la Rivière, mais qui n'eſt pas navigable, coule rapidement à l'Oueſt, & va ſe rendre dans la Mer d'Oſacka. Mais le principal courant, qui demeure entre ce bras & le canal, continue ſon cours dans la Ville, au bout de laquelle il tourne à l'Oueſt, pour arroſer les Fauxbourgs & les Villages voiſins. Enſuite, ſe diviſant en pluſieurs branches, il ſe jette dans la Mer par différentes embouchures. KÆMPFER. 1691.

Cette Rivière eſt étroite, mais d'une profondeur qui la rend très-commode à la navigation. Depuis ſon embouchure juſqu'à la Ville, & plus haut, elle eſt toûjours couverte de Barques, qui montent ou deſcendent, les unes chargées de marchandiſes, les autres de Princes ou de Seigneurs de l'Empire. Ses bords ſont relevés des deux côtés, par des degrés de pierres de taille, qui, formant des eſcaliers continuels, donnent par-tout la liberté de prendre terre. Tous ces ponts, qui ne ſont pas entr'eux à plus de trois ou quatre cens pas de diſtance, ſont bâtis du plus beau cédre, & bordés d'une baluſtrade, ſur laquelle règnent des boules de cuivre jaune. Kæmpfer en compta dix, également remarquables par leur longueur & leur beauté. Le premier, & le plus reculé à l'Eſt, dans la plus grande largeur de la Rivière, eſt long de ſoixante braſſes, & ſoûtenu par trente arches. Le ſecond lui reſſemble dans toutes ſes proportions. Le troiſième, qui eſt ſur les deux bras de la Rivière, dans l'endroit où elle ſe partage, a cent cinquante pas de longueur. Les autres ſont moins longs, à meſure que la Rivière s'étrecit. Beauté de ſes bords. Beauté des ponts.

La plûpart des rues d'Oſacka ſont étroites, mais ſi régulières, qu'elles ſe coupent entr'elles à angles droits; à l'exception, néanmoins, de cette partie de la Ville, qui eſt du côté de la Mer, où les rues ſuivent la direction des diverſes branches de la Rivière. Elles ſont propres, ſans autre pavé qu'un petit chemin de pierre de taille le long des maiſons, pour la commodité de ceux qui marchent à pied. L'extrémité de chaque rue eſt fermée par de bonnes portes, qui ſe ferment la nuit. Chaque rue offre auſſi, dans un lieu entouré de baluſtrades, tous les inſtrumens néceſſaires Rues & maiſons d'Oſacka.

KÆMPFER. 1691.

pour arrêter les progrès du feu, avec un puits voiſin, qui ſert aux mêmes uſages. Les maiſons, ſuivant les Loix fondamentales du Pays, n'ont pas plus de deux étages; chacun d'une braſſe & demie, ou de deux braſſes de haut. Elles ſont bâties de bois, de chaux & d'argile. Chaque façade préſente la porte, & une boutique pour les Marchands, ou un attelier pour les Artiſans. Du haut de chaque boutique, ou de chaque attelier, pend une pièce de drap noir, ſoit pour ornement, ſoit pour défenſe contre les injures de l'air; & l'on y ſuſpend auſſi des échantillons, ou des modèles de ce qui ſe fabrique ou qui ſe vend dans la maiſon. Le toît eſt plat dans les maiſons communes: il n'eſt couvert que de bardeaux, ou de coupeaux de bois; mais le toît des bonnes maiſons eſt revêtu de toile noire, maſtiquée avec de la chaux. On voit règner, dans toutes les maiſons Japonoiſes, une propreté qui fait l'admiration des Etrangers. Elles n'ont ni tables ni chaiſes, ni rien qui reſſemble aux meubles de l'Europe. L'eſcalier, les baluſtrades & les lambris ſont verniſſés. Le plancher eſt couvert de nattes & de tapis. Les chambres ne ſont ſéparées l'une de l'autre que par des paravents; de-ſorte qu'il ſuffit de les ôter, pour faire une ſeule pièce de pluſieurs chambres, comme on en fait pluſieurs d'une ſeule, avec cette facilité à la diviſer. Les murs ſont tapiſſés de papier fort brillant, dont les figures repréſentent des fleurs en argent; mais, quelques pouces au deſſous du plat-fond, ils ſont ordinairement enduits d'une argile, couleur d'orange, qu'on tire près de la Ville, & que ſa beauté fait tranſporter dans d'autres Provinces. Les nattes, les portes & les paravents ſont tous de la même grandeur, qui eſt une braſſe de long & la moitié en largeur. On bâtit auſſi les maiſons & les chambres ſur le pied d'un certain nombre de nattes.

Meubles Japonois.

A l'extrémité de la Ville, vers le Nord-Eſt, on voit, dans une grande Plaine, le fameux Château d'Oſacka, bâti par l'Empereur *Taiko*. On ne connoît, dans tout l'Empire, que le Château de Fingo, qui le ſurpaſſe en étendue, en magnificence & en force. Sa forme eſt quarrée. On n'en peut faire le tour que dans l'eſpace d'une heure. Il eſt défendu, au Nord, par la Rivière de Jedogava, qui baigne ſes murs, après avoir reçu les deux autres Rivières; & quoique toutes ces eaux enſemble puſſent former un Canal conſidérable, on n'a pas laiſſé de l'élargir. A l'Eſt, les murailles du Château ſont baignées par la Rivière de *Kaſijvarigava*, avant ſa jonction. Au-delà, vis-à vis du Château, on découvre un grand Jardin qui en dépend. Les extrémités du Sud & de l'Oueſt ſont bornées par la Ville. Kæmpfer ne croit point exagerer, en donnant ſept braſſes d'épaiſſeur aux appuis extérieurs du mur. Ces éperons ſoûtiennent une muraille haute & épaiſſe, bordée de pierre de taille, ſur laquelle règne une allée de ſapins ou de cédres. Les Hollandois ne virent qu'une petite porte étroite, avec un petit pont, pour entrer au Château; & Kæmpfer n'eut pas la liberté de pouſſer plus loin ſes obſervations: mais il apprit, de ſes Guides, quelques autres particularités curieuſes. Après avoir paſſé la première muraille, on trouve un ſecond Château, plus petit que le premier, mais de la même architecture. Il eſt ſuivi d'un troiſième, qui eſt au centre de tout l'Edifice, & dont les angles ſont ornés de belles Tours à pluſieurs étages. Dans ce troiſième Châ-

Fameux Château d'Oſacka.

Trois Châteaux l'un dans l'autre.

Château, qui eſt auſſi le plus élevé des trois, on voit une Tour magnifique, dont le plus haut toît ſoûtient deux monſtrueuſes figures de poiſſons, qui, au lieu d'écailles, ſont couverts d'*Ubangs* d'or (*p*) parfaitement polis. La porte, qui mène au ſecond Château, offre une pierre noire & polie, qui fait partie du mur, & dont la groſſeur eſt ſi prodigieuſe, qu'elle paſſe pour la Merveille du Pays (*q*). L'Empereur entretient conſtamment une groſſe Garniſon, dans le Château d'Oſacka. Deux des principaux Seigneurs de l'Empire y commandent tour à tour, chacun pendant trois ans. Lorſque l'un des deux y vient commencer ſes fonctions, l'autre doit ſortir auſſi-tôt, pour aller rendre compte de ſa conduite à la Cour. Ils ne peuvent ſe voir, dans cet échange; & celui qui part, laiſſe par écrit, dans ſon appartement, ſes inſtructions à celui qui arrive (*r*). Ils n'ont rien à demeler avec les Gouverneurs d'Oſacka, auxquels ils ſont ſupérieurs par le rang. KÆMPFER. 1691.

Richeſſes & agrémens d'Oſacka.

La Ville d'Oſacka doit être extrêmement peuplée, s'il eſt vrai, comme les Japonois l'aſſurent, qu'on peut lever, de ſes ſeuls Habitans, une Armée de quatre-vingt mille hommes. Sa ſituation, qui eſt également avantageuſe pour le Commerce, par terre & par eau, en fait la Ville du Japon la plus marchande. Elle eſt remplie de riches Négocians, d'Artiſans & d'Ouvriers. Les vivres y ſont à bon marché, comme tout ce qui ſert au luxe, ou à flatter les ſens. Auſſi les Japonois la nomment-ils le *Théâtre du Plaiſir*. Ils s'y rendent de toutes les Provinces de l'Empire, pour y dépenſer agréablement le ſuperflu de leur bien. Tous les Princes & les Seigneurs, qui poſſédent des terres à l'Oueſt, ont leurs maiſons dans cette Ville, quoiqu'il ne leur ſoit pas permis de s'y arrêter plus d'une nuit. L'eau, qu'on y boit, eſt un peu ſomache; mais on braſſe, dans les Villages voiſins, le meilleur *Saki* du Japon.

Route d'Oſacka à Meaco.

Les Hollandois partirent d'Oſacka, le 28 de Février, pour ſe rendre à Meaco, qui n'en eſt éloigné que de treize lieues. Ils avoient loué, pour cette route, quarante chevaux & quarante porte-faix. Après avoir paſſé la Rivière ſur un pont, qui ſe nomme le *Kiobas*, & qui eſt préciſément ſous le Château, ils firent une lieue dans des champs de riz fort humides, ſur une chauſſée baſſe, qui règne le long de la Rivière de Jedogava, & qui eſt plantée d'un grand nombre de *Tſanadils*. Ces arbres s'élèvent autant que nos chênes. Leur écorce eſt rude. Ils étoient alors ſans feuilles; mais, malgré l'Hyver, leurs branches étoient chargées d'un fruit jaune, dont les Habitans tirent de l'huile. Tout ce Pays eſt extraordinairement peuplé. Les Villages y ſont en ſi grand nombre, & ſe ſuivent de ſi près, ſur le grand chemin, qu'ils forment comme une rue continuelle, juſqu'à Meaco. *Immitz*, *Morigutz*, où l'on prépare la meilleure canelle, *Sadda* & *Defudſi*, ſont ceux qu'on rencontre les premiers. On arrive enſuite à *Firacatta*, qui eſt compoſé de cinq cens maiſons, à cinq lieues d'Oſacka. Sur toute la rou-

(*p*) Monnoye Japonoiſe.

(*q*) De cinq braſſes de long, & de la même épaiſſeur.

(*r*) La raiſon que l'Auteur en apporte, c'eſt qu'on y garde les tréſors de l'Empereur, ſur-tout les revenus des Provinces Occidentales, qu'on y accumule.

KÆMPFER. 1691.

route, on reconnoît facilement les hôtelleries & les maiſons publiques, aux filles fardées qui ſe tiennent à la porte, & qui ſollicitent les Voyageurs d'y entrer. Après midi, les Hollandois traverſèrent les Villages de *Fatzuma* & de *Faſimotto*, d'où ils ſe rendirent à *Jodo*, petite Ville célèbre par la beauté de ſes édifices & de ſes eaux. Son Fauxbourg eſt une longue rue, par laquelle on arrive à un magnifique pont de bois, qui a quatre cens pas de longueur, & qui eſt ſoûtenu par quarante arches, avec des baluſtrades ornées de boules de cuivre jaune. Les rues de Jodo ſont fort droites. Le Château, qui ſe préſente au côté occidental de la Ville, eſt bâti de brique, au milieu de la Rivière, & forme un beau ſpectacle par la magnificence de ſes Tours. C'eſt la demeure d'un Prince, qui ſe nomme *Fondaiſiono*. En ſortant de Jodo, on paſſa encore ſur un pont de deux cens pas, & ſoûtenu par vingt arches, qui ſépare la Ville d'un autre Fauxbourg. On laiſſe à droite, de l'autre côté de la Rivière, un gros Bourg nommé *Udſij*, fameux par l'excellence du thé qui croît dans ſon territoire, & qu'on réſerve pour l'uſage de l'Empereur. Deux heures de marche firent arriver les Hollandois à *Fuſijmi*, petite Ville ouverte, dont la principale rue s'étend juſqu'à Meaco, & pourroit paſſer pour un de ſes Fauxbourgs.

Thé d'Udſij, le meilleur du Japon.

On étoit au premier jour du mois, que les Japonois nomment *Tſitatz*, & qu'ils célèbrent, comme un jour de Fête, par les viſites qu'ils rendent aux Temples, & par des promenades ou d'autres amuſemens. La rue, que les Hollandois ſuivirent pendant quatre heures entières, avant que d'arriver à leur hôtellerie de Meaco, ne ceſſa point de leur offrir une foule d'Habitans, qui prenoient l'air & qui cherchoient à ſe réjouir. Les femmes étoient bien miſes; avec des robbes de différentes couleurs, à la manière de Meaco, des voiles de ſoye pourpre ſur le front, & de grands chapeaux de paille, pour ſe défendre de l'ardeur du Soleil. On voyoit des eſpèces particulières de Mendians, vêtus d'une manière boufonne, ou ridiculement maſqués. Les uns marchoient ſur des échaſſes de fer; d'autres portoient, ſur la tête, de grands pots remplis d'arbriſſeaux verds; d'autres chantoient; d'autres ſiffloient; d'autres jouoient de la flute; & d'autres frappoient ſur de petites cloches. Différentes ſortes de Farceurs amuſoient le Peuple, dans un grand nombre de boutiques ouvertes. Des Temples, bâtis ſur le panchant des collines, étoient illuminés d'une variété de lampes, & les Prêtres, battant les cloches avec des marteaux de fer, faiſoient un bruit, qu'on pouvoit entendre de fort loin. Kæmpfer remarqua ſur un Autel, dans un Temple qui bordoit la rue, un grand chien blanc. On lui dit que ce Temple étoit conſacré au Patron des chiens. Enfin les Hollandois deſcendans, à ſix heures du ſoir, dans l'hôtellerie qui appartient à leur Nation (*s*), firent annoncer leur arrivée aux principaux Officiers de Meaco, pour les diſpoſer à recevoir leurs préſens.

Ils furent admis, le jour ſuivant, à l'audience du Préſident de Juſtice & des Gouverneurs, mais avec la petite humiliation d'être obligés de quitter leurs voitures, à cinquante pas du Palais du Préſident, pour faire à pied ce

(*s*) Quoique cette maiſon ſoit deſtinée pour la reception des Hollandos, ce n'eſt pas à dire qu'elle leur appartienne en propre. On ſçait le contraire. R. d. E.

liques, aux
yageurs d'y
Fatzuma &
par la beau-
ue rue, par
cens pas de
uſtrades or-
droites. Le
bâti de bri-
la magnifi-
mme *Fondai-*
ux cens pas,
bourg. On
ommé *Udſij*,
qu'on réfer-
t arriver les
rue s'étend

ent *Tſitatz*,
u'ils rendent
La rue, que
t que d'arri-
e foule d'Ha-
Les femmes
à la manière
nds chapeaux
des eſpèces
ridiculement
s portoient,
chantoient;
appoient ſur
le Peuple,
bâtis ſur le
npes, & les
nt un *bruit*,
r un Autel,
n lui dit que
llandois deſ-
à leur Na-
de Meaco,

nt de Juſtice
ligés de quit-
r faire à pied
ce

tienne en pro-
R. d. E.

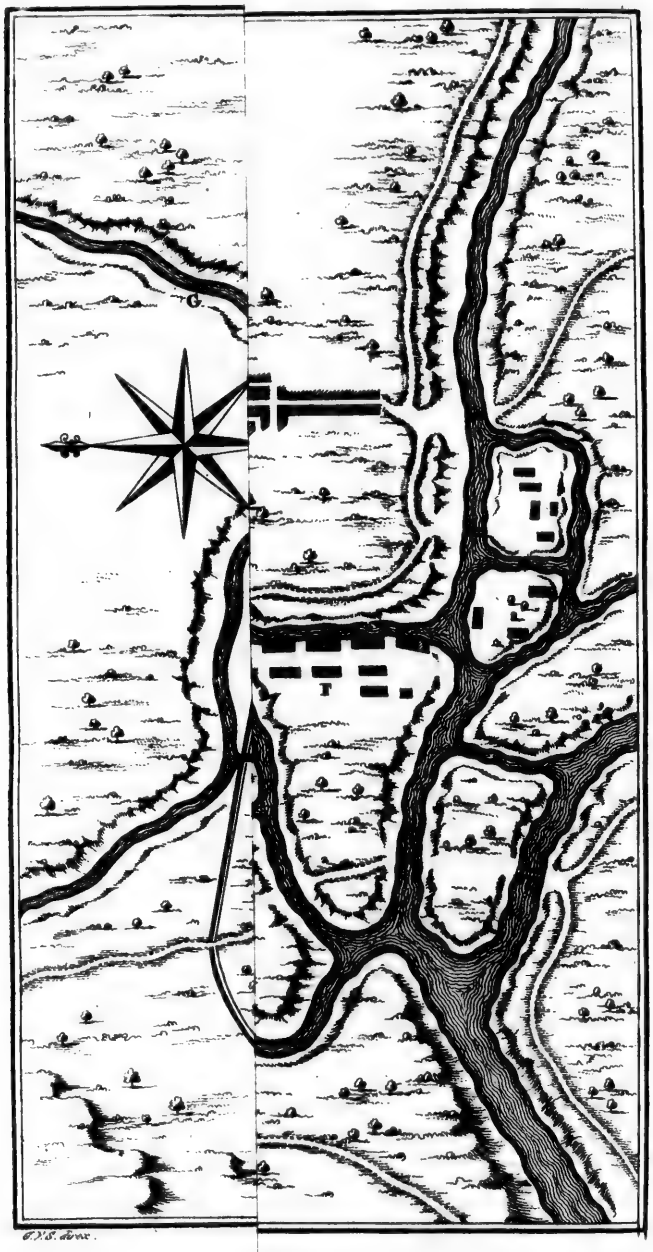

O.

ce qui leur reſtoit de chemin, & d'attendre à la porte du premier Corps-de-garde, qu'on eût donné avis de leur approche. Le Préſident ne leur fit pas même l'honneur de paroître, & reçut leurs préſens par les mains de quelques Officiers. Ils trouvèrent moins de hauteur chez les deux Gouverneurs, qui ſe firent voir, comme celui d'Oſacka, par des jalouſies. Cependant leur patience y fut miſe à d'autres épreuves. Après l'audience, on les pria de s'arrêter quelque-tems, pour donner la liberté aux Dames, qui étoient dans une chambre voiſine, derrière un paravent qu'on avoit percé de pluſieurs trous, de conſidérer leur figure & leur habillement. „ Non-„ ſeulement l'Ambaſſadeur fut obligé de montrer ſon chapeau, ſon épée, „ ſa montre, & pluſieurs autres choſes qu'il portoit ſur lui ; mais on „ le pria d'ôter ſon manteau, pour laiſſer voir ſes habits devant & der-„ rière (*t*)". KÆMPFER. 1691.

Les Hollandois paſſèrent quatre jours à Meaco. Cette Ville, dont Kæmpfer joint ici le Plan, copié, dit-il, & réduit d'après une Carte Japonoiſe, ſe nomme *Meaco* (*v*) ou *Kio*; nom qui ſignifie *Ville*, & qu'on lui donne par excellence, parcequ'étant la demeure du *Dairi*, ou de l'Empereur Eccléſiaſtique héréditaire, on la regarde comme la Capitale de l'Empire. Elle eſt ſituée dans la Province de *Jamatto*, au milieu d'une grande Plaine. Sa longueur, du Nord au Sud, eſt de trois quarts de lieue d'Allemagne ; & ſa largeur, d'une demie lieue de l'Eſt à l'Oueſt. D'agréables collines, dont elle eſt environnée, & quelques montagnes, d'où ſortent quantité de petites rivières & de fontaines, rendent ſa ſituation charmante. Du côté de l'Eſt, on voit, ſur le panchant d'une de ces montagnes, un grand nombre de Temples, de Monaſtères & de Chapelles. Trois Rivières, qui ont peu de profondeur, entrent dans la Ville du même côté; & ſe réuniſſant au centre, on les paſſe ſur un beau pont, d'environ deux cens pas de longueur. Enſuite, toutes ces eaux raſſemblées coulent à l'Oueſt. Le Palais du Dairi occupe un Quartier ſeptentrional, compoſé de douze ou treize rues, qui ſont ſéparées du reſte de la Ville par des murs & des foſſés. Dans la partie occidentale de Meaco, on voit un Château de pierres de taille, & bien fortifié, qui ſert de Logement au *Cubofama*, ou Monarque ſéculier, lorſqu'il vient viſiter le Dairi Les rues de la Ville ſont étroites, mais régulières, & d'une longueur extraordinaire. Les maiſons n'ont que deux étages; la plûpart ſont de bois & d'argile, avec un réſervoir d'eau ſur le toît, & tous les inſtrumens néceſſaires pour arrêter les ravages du feu (*x*). Deſcription de Meaco. Palais du Dairi.

Meaco paſſe pour le Magaſin général des Manufactures du Japon & de toutes ſortes de marchandiſes. C'eſt le centre du Commerce de l'Empire (*y*). Commerce de Meaco.

Dans

(*t*) Tome III. pag. 19.
(*v*) Kæmpfer écrit toûjours *Miaco*.
(*x*) Renvois du Plan de la Ville de Meaco.
A. Quartier du Dairi, ou Empereur Eccléſiaſtique héréditaire.
B. Palais du Cubofama, ou Empereur ſéculier.
C. Le Temple de Daibods.
D. Le Temple de trente-trois mille trois cens trente-trois Idoles.
E. Le Chemin de Fuſimi.
F. Village de Fuſimi.
G. Rivière de Kamagava.
(*y*) „ On y rafine le cuivre, on y bat „ monnoye, on y imprime des Livres, on „ y fait, au métier, les plus riches étoffes „ à

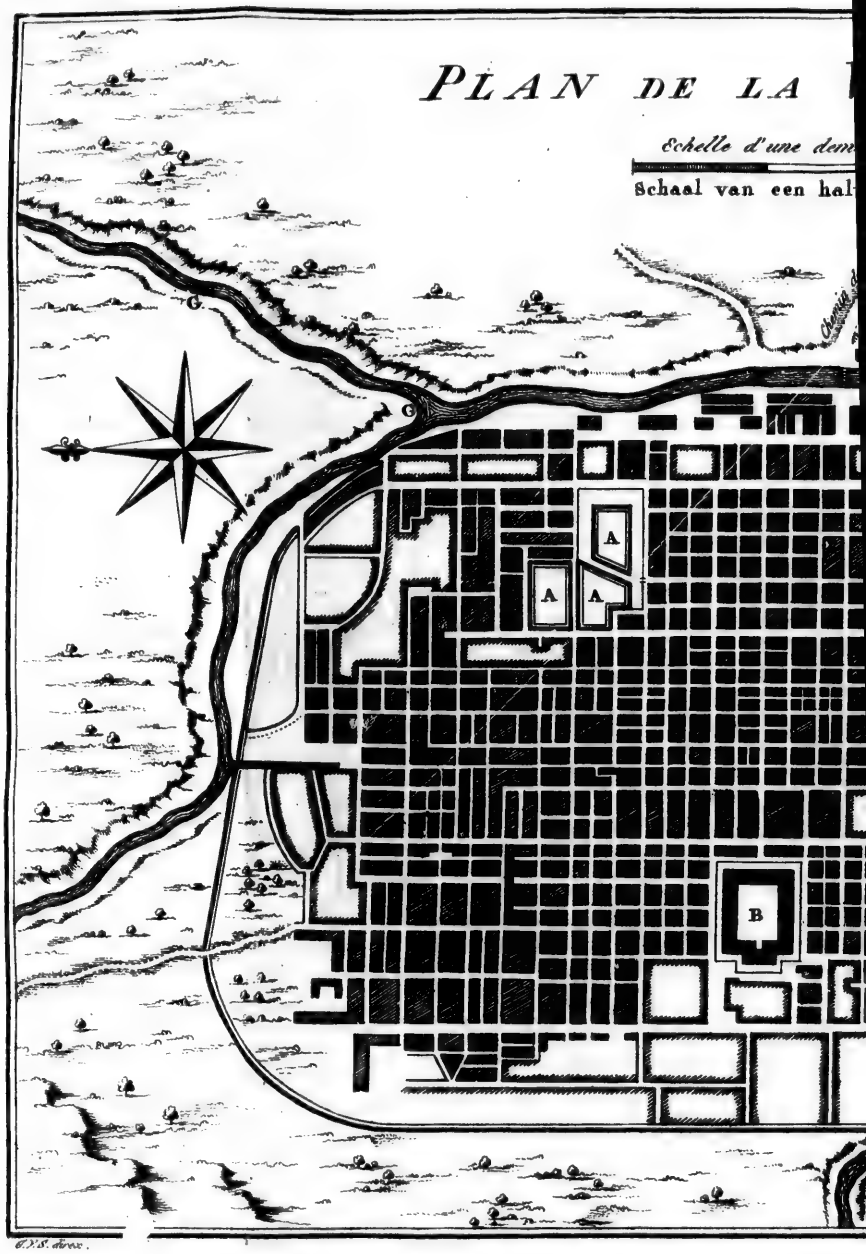

PLATTE - GROND VA

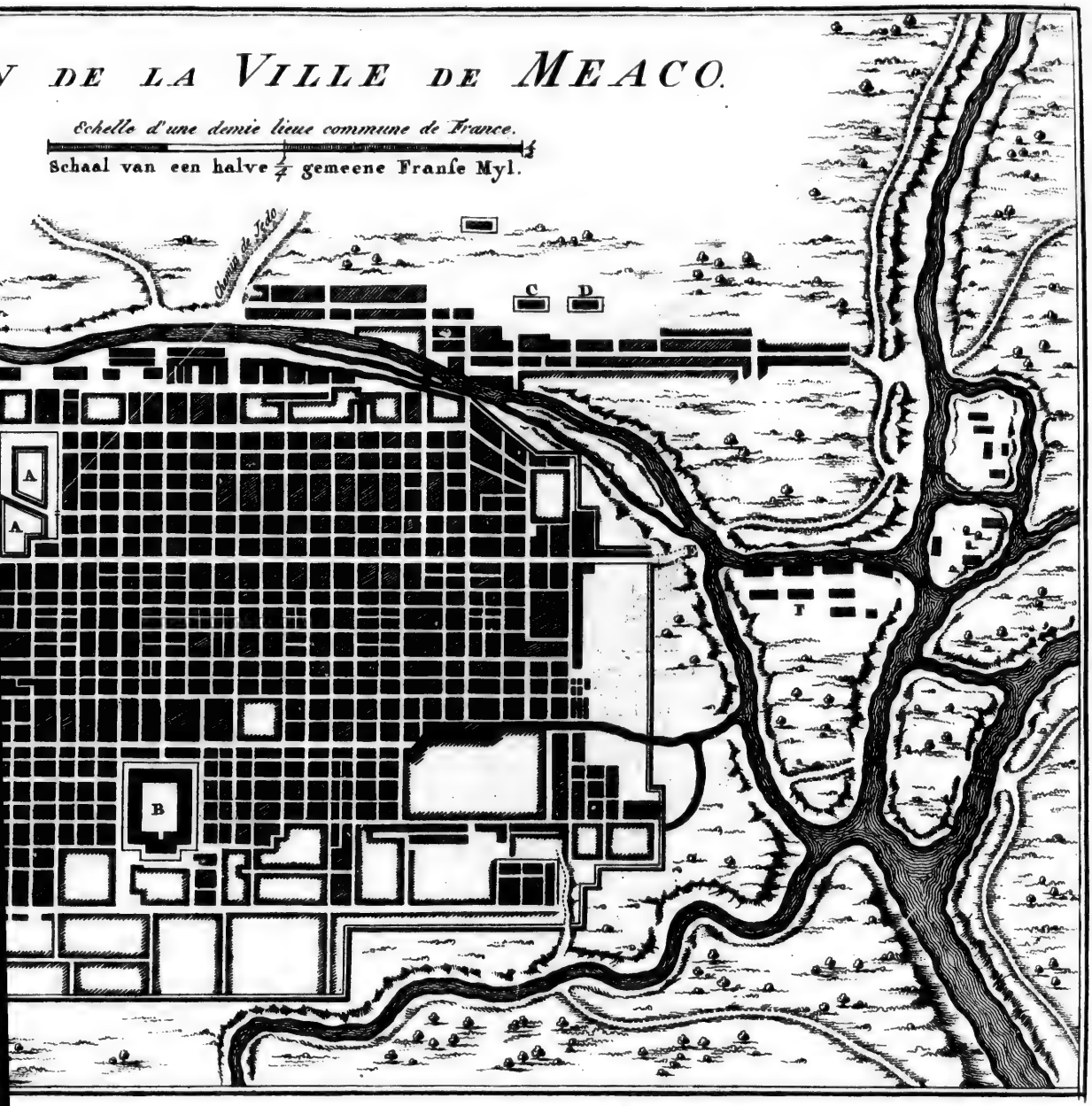

GROND VAN DE STAD MIACO.

KÆMPFER. 1691.

Dans le dernier dénombrement, qui se nomme *Aratame*, on avoit compté à Meaco, quatre cens soixante-dix-sept mille, cinq cens cinquante-sept Laïques, & cinquante-deux mille, cent soixante-neuf Ecclésiastiques, sans y comprendre la Cour entière du Dairi, qui est très-nombreuse, & les Etrangers qui s'y rendent continuellement de toutes les parties de l'Empire.

Assujettissement singulier des Hollandois.

LES Hollandois ne visitèrent qu'à leur retour plusieurs beaux Temples, qui se présentent sur les montagnes voisines de Meaco; mais un article si curieux doit être rapproché de cette Description, & l'exorde de l'Auteur mérite d'être rapporté dans ses termes. „ C'est une coutume établie de„puis long-tems, qu'à nôtre retour de la Cour, & le dernier jour de nôtre „ départ de Meaco, on nous accorde la liberté de voir la splendeur & la „ magnificence de ses Temples, qui sont les Bâtimens Religieux les plus „ grands, les plus agréables & les plus magnifiques de l'Empire. On peut „ dire même que cette coutume a pris, par degrés, une force de Loi. On „ nous mène aux Temples, & nous devons les voir, soit que nous le vou„ lions ou non; sans qu'on ait aucun égard au desir, ni à la volonté de l'Am„ bassadeur & du Directeur de nôtre Commerce (z)".

Temple Impérial de Tsuganin.

CES Edifices sont placés avec beaucoup d'art sur le panchant des montagnes, qui environnent Meaco. Le premier qu'on fit voir aux Hollandois, fut le Temple Impérial de *Tsuganin*. On s'y rend par une spacieuse allée, qui règne pendant plus de mille pas le long de la montagne, & dont la porte est grande & magnifique, avec un double toît recourbé, comme celui de tous les Temples & de toutes les Tours des Châteaux du Japon. Cette allée, couverte d'un beau sable, est bordée des deux côtés par de hautes maisons, qui sont celles des Officiers du Temple. On entre, à l'extrêmité, sur une grande terrasse, entourée d'arbres & de buissons, après laquelle, passant entre deux magnifiques Bâtimens de bois, on monte par un très-bel escalier, qui conduit dans un autre Bâtiment fort exhaussé, dont le frontispice a quelque chose de plus éclatant & de plus majestueux que le Palais même de l'Empereur à Jedo. La galerie en est vernissée avec beaucoup d'art, & les chambres sont revêtues de nattes très-fines. Au milieu de la première salle, qui est fort grande, on voit une Chapelle, ou un petit Temple, qui contient une grande Idole, avec des cheveux frisés, environnée d'autres Idoles plus petites, & de divers ornemens. Les deux côtés de la salle offrent plusieurs autres Chapelles, mais plus petites & moins ornées. De-là, on fit entrer les Hollandois dans deux appartemens par-

„ à fleurs d'or & d'argent. Les meilleures „ teintures & les plus chères, les ciselures „ les plus exquises, toutes sortes d'instru„ mens de musique, de peintures, de cabi„ nets vernissés, toutes sortes d'ouvrages en „ or, & en autres métaux, sur-tout en acier, „ comme les lames de la meilleure trempe „ & autres armes, se font à Meaco dans la „ dernière perfection; de-même que les plus „ riches habits, toute sorte de bijouterie, „ de marionnettes, qui remuent la tête d'el„ les-mêmes, & une infinité d'autres curio„ sités. On ne peut rien souhaiter qui ne se „ trouve dans cette Ville; & l'on n'y peut „ rien porter d'étranger que ses Artistes ne „ soient capables d'imiter. Il y a peu de „ maisons où il n'y ait quelque chose à „ vendre, & j'avoue que je n'ai pû com„ prendre d'où il peut venir assez d'ache„ teurs pour une si grande quantité de mar„ chandises". *Ibidem*, pag. 21 & 22.

(z) *Ibidem*, pag. 126.

particuliers, bâtis pour ſervir de Logement à l'Empereur, lorſqu'il y eſt amené par ſa dévotion. Ils ſont élevés, ſuivant le langage du Pays, de deux nattes au-deſſus de la grande ſalle, & les deux portes donnent paſſage à la vûe ſur les Chapelles. Près de ces deux appartemens, qui ſont au pied de la montagne, dont la perſpective eſt charmante par elle-même, on trouve un petit jardin, où l'art a réuni toutes ſortes d'agrémens. Les allées en ſont couvertes d'un ſable très-pur. Pluſieurs plantes rares, & divers arbriſſeaux de la plus belle forme, entrelaſſés de pierres curieuſes, ornent les compartimens du parterre. Mais rien n'y eſt plus charmant, pour les yeux, qu'un rang de petites collines, formées à l'imitation de la Nature, & couvertes des plus belles plantes & des plus belles fleurs du Pays. Un clair ruiſſeau les traverſe, avec un agréable murmure. D'eſpace en eſpace, il eſt couvert de petits ponts, qui ſervent tout à la fois d'ornement & de communication pour les différentes parties du jardin. On conduiſit les Hollandois à l'extrémité de ce lieu délicieux, où le point de vûe forme une autre ſorte de beauté. Ils ſortirent par une porte de derrière, qui les conduiſit dans un petit Temple voiſin, plus élevé de trente pas ſur la montagne. C'eſt dans ce Temple que ſe conſervent les noms des Empereurs morts, écrits en caractères d'or, ſur une table entourée de ſiéges bas, où l'on voit divers papiers, qui contiennent des formules de prières. De-là, deux jeunes Moines fort civils, qui ſervoient de Guides aux Hollandois, leur firent prendre le chemin d'un autre Temple, ſéparé du précédent par une grande place, dont la principale magnificence conſiſte dans ſes quatre toîts recourbés. Les poteaux, les colonnes, & les corniches, qui ſupportent les toîts, ſont peints de rouge & de jaune. On y voit, dans des niches verniſſées, pluſieurs Idoles, dont la principale eſt diſtinguée par un rideau qu'on tire devant elle, par un miroir rond, qui en eſt voiſin, & par quelques troncs, couverts d'un treillis, où l'on reçoit les aumônes du Peuple. A peu de diſtance du même Temple, on mena les Hollandois dans un autre, qui n'en eſt pas fort différent, où ils furent reçus par une troupe de jeunes Moines, qui leur ſervirent du ſaki, des champignons, des féves rôties, des gâteaux, des fruits, des racines & des légumes.

KAMPFER. 1691.

Délicieux jardin.

Temple où ſe gardent les noms des Empereurs morts.

Ils retournèrent enſuite à la grande place par laquelle ils étoient entrés, & dont ils n'avoient viſité qu'une partie, puiſqu'on les aſſura qu'elle contient vingt-ſept Temples dans ſon enceinte. Mais de-là, on les conduiſit au Temple de *Gibon*, ou *des Fleurs*, qui eſt à plus de mille pas des précédens. Le chemin eſt très-agréable. Ce Temple eſt entouré de trente ou quarante Chapelles, régulièrement diſpoſées. La cour eſt plantée de beaux arbres, entremêlés de boutiques, & d'eſpaces vuides où le Peuple s'exerce à tirer de l'arc. Le Temple même eſt un Bâtiment long & étroit, dont le milieu, qui eſt ſéparé du reſte par une galerie, contient une grande Idole, entourée de pluſieurs petites. La grande repréſente une jeune femme, de deux ou trois braſſes de longueur; & les petites ſont autant de jeunes gens qui s'empreſſent autour d'elle. On voit, au même lieu, la repréſentation d'un Navire Hollandois, avec des épées & d'autres armes Européennes. Une longue rue, qui ſe nomme *Sijwonjaſakki*, ou la rue des Mendians & des lieux de débauche, mène de ce Temple à celui de *Kiomids*, où le

Temple de Gibon, ou des Fleurs.

KÆMPFER. 1691.

premier objet qui se présente est une Tour de sept étages, dont le plus bas est élevé de quelques marches au dessus du terrain. Le Temple est un peu plus loin, appuyé d'un côté par la montagne, & soûtenu de l'autre par de fort hauts pilliers. On y trouve toûjours une grande foule de Peuple. Un escalier de pierre, qui est assez proche de l'Edifice, mène par quatre-vingt-cinq marches, à une fameuse fontaine qui sort du rocher en trois endroits, & dont on prétend que l'eau a la vertu d'inspirer de la modestie & de la prudence. Elle se nomme *Otevantaki*. Les Hollandois la trouvèrent fort pure; mais, en ayant gouté, ils ne s'apperçurent point qu'elle différât de l'eau commune. Ils continuèrent d'avancer le long de la montagne, sur une terrasse artificielle; & passant par divers petits Temples, ils arrivèrent à l'entrée d'un grand, d'où la vûe est plus belle & plus curieuse que l'Auteur ne peut le représenter. Toutes les Idoles de ce Temple sont assises, & se tiennent par la main.

Fontaine de sagesse.

Temple de Daibods, ou des trente-trois mille trois cens trente-trois Idoles.

ENFIN les Hollandois furent conduits au Temple de *Daibods*, un des plus fameux du Japon, & peu éloigné du grand chemin de *Fusimi*. Il est bâti sur une éminence: sa cour est entourée d'une haute muraille de fort grandes pierres de taille, sur-tout celles de la façade, qui n'ont guères moins de deux brasses en quarré. Le côté intérieur de cette muraille offre une grande galerie, ouverte du côté de la cour, & couverte d'un toît qui est soûtenu par deux rangs de colonnes. Kæmpfer en compta cinquante, de chaque côté de la porte. La porte même en a plusieurs, avec un double toît recourbé pour ornement. Deux statues de Héros, qui paroissent garder l'entrée, n'ont, pour habillement, qu'un morceau de draperie noire autour de la ceinture. Elles sont hautes de quatre brasses, bien proportionnées, & placées sur un piédestal d'une brasse de hauteur. Le Temple se présente au milieu de la cour, vis-à-vis de ces deux statues. C'est le Bâtiment le plus exhaussé que les Hollandois eussent vû jusqu'alors au Japon. Il est couvert d'un double toît magnifique, dont le comble s'élève au-dessus de tous les Edifices de Meaco. Les pilliers qui le soûtiennent sont au nombre de quatre-vingt-seize. Ses portes forment des allées, ou des galeries, qui s'élèvent jusques sous le second toît. L'intérieur de l'Edifice est entiérement ouvert au-dessus du premier toît; c'est-à-dire, que le second n'est porté que par un grand nombre de poutres & de montans, différemment disposés, & peints en rouge. Cependant sa hauteur extraordinaire rend l'espace fort obscur. Au-lieu de nattes, & contre l'usage commun, le rez-de-chaussée du Temple est couvert de grandes pièces quarrées de marbre. Les pilliers ont au moins une brasse & demie de grosseur, & sont formés de l'assemblage de plusieurs solives, peintes en rouge comme celles du second toît. Dans un si vaste espace, on ne découvre point d'autre ornement que l'Idole, qui est toute dorée, & d'une grandeur incroyable.

Description de l'Idole.

„ Trois nattes pourroient être aisément placées dans la paume de sa main.
„ Elle a de grandes oreilles, les cheveux frisés; & sur la tête, une couron-
„ ne, qu'on découvre par la fenêtre qui est sous le premier toît. On lui
„ voit, sur le front, une grande tache sans dorure, qui produit l'effet d'u-
„ ne mouche sur le visage d'une femme. Les épaules sont nues, la poi-
„ trine & le corps négligemment couverts d'une pièce de drap. Elle tient

„ la

„ la main droite levée, & la paume de la gauche appuyée sur le ventre. „ Elle est assise à l'Indienne, les jambes croisées, sur une fleur de *Tarate* (*a*), „ soûtenue par une autre fleur dont les feuilles se relèvent. Elle a le dos „ appuyé contre un ovale d'ouvrage branchu, ou de filigrane à personnages, „ orné de différentes petites Idoles de forme humaine, assises sur autant „ de fleurs de Tarate. Cet ovale est si grand, qu'il couvre quatre pilliers; „ & l'Idole a tant de largeur, que ses épaules touchent d'un pillier à l'au- „ tre, quoique la distance soit de quatre brasses. Plus loin, les Hollandois „ virent un autre Temple, dont l'Idole a quarante-six bras. Elle est envi- „ ronnée de seize Héros, vêtus de noir, plus grands que nature; & der- „ rière eux, de deux rangs d'Idoles dorées, à-peu-près de la même taille, „ chacune avec vingt bras. Les plus reculées de ces statues ont de longues „ houlettes. Les autres portent à la main des guirlandes & d'autres orne- „ mens. Elles sont suivies de plusieurs autres rangs d'Idoles, de différen- „ tes grandeurs, & dans un ordre, qui laisse toûjours voir celles qui sont „ les plus éloignées. On prétend que leur nombre total monte à trente- „ trois mille trois cens trente-trois; ce qui a fait donner, à l'Edifice, un „ nom Japonois, qui signifie *Temple des trente-trois mille trois cens trente-trois* „ *Idoles* (*b*)".

Route de Meaco à Fammamatz.

Les Hollandois partirent de Meaco le 2 de Mars; & n'ayant pas employé moins d'une heure pour arriver à l'extrêmité d'un Fauxbourg qui se nomme *Avattagus*, ils traversèrent ensuite, par un sentier fort étroit, une montagne, après laquelle ils trouvèrent, à une lieue de Meaco, les Villages de *Finoka* & de *Jakodsieja*. Le dernier s'étend jusqu'à celui de *Jabunosa*, dont le terroir produit le meilleur tabac du Japon. A gauche de la route, on découvre un Monastère, nommé *Muro-Tai-Dai-Mousin*, précédé d'un magnifique Portail qui donne entrée dans l'avenue du Temple. Un quart de lieue plus loin, on arrive au Village d'*Ogivaki*, composé d'une longue rue, d'environ cinq cens maisons, qui ne sont habitées que par des Serruriers, des Tourneurs en bois & en ivoire, des Ciseleurs, des Tireurs d'or & d'argent, & sur-tout par des Sculpteurs & des Peintres. A droite, on voit une haute montagne, qui se nomme *Ottovano-Jamma*, & qui étoit alors couverte de neige. Les Hollandois s'arrêtèrent cette nuit à *Oitz*, quoique dans tout le jour ils n'eussent fait que trois lieues Japonoises.

Ville & Lac d'Oitz.

Cette Ville est composée d'une rue, en forme d'arc, où l'on ne compte pas moins de mille maisons. Elle est située au bord d'un Lac d'eau douce, qui porte son nom; & faisant partie du Domaine Impérial, elle est gouvernée par un Officier de la Cour. Son Lac est étroit; mais il s'étend en longueur, au Nord, l'espace de cinquante ou soixante lieues Japonoises, jusqu'à la Province de *Canga*. Toutes les marchandises, qui viennent de cette Province à Meaco, descendent par eau jusqu'aux murs d'Oitz. Le Lac se décharge dans deux Rivières, dont l'une descend à Meaco, qu'elle traverse, & l'autre passe à Jodo & à Osacka, pour entrer dans la Mer.

Montagne de Jesan & ses trois mille Temples.

On découvre, à peu de distance du même Lac, une haute & charmante montagne, nom-

(*a*) C'est la *Nymphæa Palustris maxima*, ou *Faba Ægyptiaca Prosp. Alpini.*

(*b*) Pag. 134 & précédentes.

KÆMPFER. 1691.

nommée *Jeſan*, ou *Yleſan*, qui eſt couverte de beaux arbres & de verdure juſqu'au ſommet. Elle contenoit, dit-on, trois mille Temples, & par conſéquent un prodigieux nombre de Moines. Sa ſituation, & l'opinion de ſa ſainteté, en firent un aſyle pour les Habitans de Meaco, pendant la fureur des Guerres civiles. Cependant l'Empereur *Nobunanga*, qui joignoit, à beaucoup de haine pour tous les Miniſtres de la Religion, le reſſentiment de quelques inſultes qu'il avoit reçues des Habitans de cette montagne, s'en rendit maître avec une Armée nombreuſe, détruiſit les trois mille Temples, & maſſacra tous les Moines. Derrière la montagne de Jeſan, à deux lieues du grand chemin, on voit les *Firanotakis*, autres montagnes qui s'étendent beaucoup ſur la longueur du Lac d'Oitz, & derrière leſquelles il y a deux chemins, par où quelques Princes de l'Occident du Japon ſe rendent à la Cour.

Le 9, on fit treize lieues, juſqu'au Village de *Tſutſi-Jamma*. En ſortant d'Oitz, on arrive bien-tôt à l'agréable Ville de *Dſedſie*, réſidence de *Fondafijro-Cami*, Prince de *Facatta*. Ses rues ſont d'une régularité ſingulière. Le Château, qui eſt à l'extrêmité ſeptentrionale de la Ville, eſt entouré d'un côté par le Lac d'Oitz. C'eſt un vaſte & magnifique Bâtiment, orné de hautes Tours quarrées, dont les toîts, au même nombre que les étages, ſont d'un éclat ſurprenant. Un grand Temple du Dieu *Umano-Gongin*, qui eſt voiſin du Château, orne encore la perſpective. Ici les grands chemins commencent à ſe trouver bordés de ſapins, qui ne ceſſent, juſqu'à Jedo, que dans quelques endroits coupés par des rochers, ou par un terrain trop ſabloneux. Les lieues ſont meſurées auſſi, avec beaucoup de régularité, par une butte ronde, & un arbre deſſus. On trouve, après Dſedſie, un Village nommé *Tſetta*, *Sjetta*, ou *Setta*, que la Rivière de Jedogava traverſe en ſortant du Lac d'Oitz. Le double pont qu'on a bâti ſur cette Rivière, dans un endroit où elle eſt ſéparée par une petite Iſle, eſt le plus grand que l'Auteur ait vû au Japon. Il lui donne, dans ſa totalité, trois cens quarante pas de longueur, entre deux baluſtres, ornés de boules de cuivre jaune. Une lieue & demie plus loin, on paſſe par le Village de *Kuſatz*, dans le territoire duquel la Nature produit cette célèbre eſpèce de roſeau, ou de bambou, dont les racines ſervent à faire des cannes pour s'appuyer en marchant. Elles ſe nomment *Fatſiku*, au Japon, quoiqu'elles ſoyent portées en Europe ſous le nom de *Rottang*. Le prix en eſt ordinairement médiocre; mais elles deviennent quelquefois très-chères, lorſque le Seigneur du Pays défend d'en arracher pendant quelques années, de peur qu'une trop grande conſommation ne ſoit nuiſible à l'accroiſſement de la plante. Il s'en trouve dans d'autres Contrées; mais la racine en eſt ſi courte qu'on n'en peut faire des cannes. Ici, le Fatſiku, ou le Rottang, jette des racines ſi profondes, que pour les tirer de la terre, on eſt obligé de faire de très-grandes ouvertures. Une partie des Habitans de Kuſatz n'a pas d'autre occupation ni d'autre commerce. L'art de les préparer conſiſte à couper ce qu'il y a d'inutile aux deux bouts de la racine, avec un couteau d'une trempe particulière. On coupe auſſi les jeunes racines & les fibres autour des jointures, en laiſſant néanmoins leurs marques, qui ſont de petits trous ronds autour de chaque jointure. Si les racines ſont courbées, on

Pont le plus grand du Japon.

Roſeaux, de la racine deſquels on fait les cannes pour s'appuyer.

on employe le feu pour les redreſſer. On les lave enſuite, & l'on apporte beaucoup de ſoin à les nettoyer (*c*). KÆMPFER. 1691.

Un quart de lieue au-delà de Kuſatz, on paſſe trois grands Villages contigus, qui ſe nomment *Mingava*, *Tebuira*, & *Minoki*; ou, ſi l'on veut, trois rues conſécutives d'un même Village, qui ſont diſtinguées par différens noms. Minoki eſt renommé par une poudre de ſinguliere vertu, qui n'a été découverte, & qui ne ſe fait que dans ce lieu. Les Japonois la nomment *Wadferan*, & la prennent intérieurement pour toutes ſortes de maladies, ſur-tout pour une ſorte de colique, qui eſt particulière à leur Pays (*d*). Un pauvre Habitant, qui paſſe pour le premier Inventeur de ce fameux remède, publia que le Dieu *Jakuſi*, qui eſt l'Eſculape des Japonois, lui étoit apparu en ſonge, & lui avoit offert différentes plantes qui croiſſent ſur les montagnes voiſines, en lui ordonnant d'en faire uſage, pour le ſoulagement de ſes Compatriotes. Cette hiſtoire ayant mis le remède en honneur, il en vendit beaucoup. Ses profits le mirent bien-tôt en état de faire bâtir une belle maiſon pour ſa demeure, & vis-à-vis de ſa boutique, une petite Chapelle, richement ornée, à l'honneur du Dieu qu'il reconnoiſſoit pour l'Auteur de ſa fortune. Il plaça, dans ce Temple, la ſtatue de Jakuſi, qu'on y voit debout, ſur une fleur de Tarate dorée, & ſous une grande coquille de Petoncle, qui lui ſert de couvrechef. La tête eſt entourée d'une couronne de rayons. Il tient, dans la main droite, quelque ſymbole que les Hollandois ne purent diſtinguer, & dans la gauche, un ſceptre, doré, comme toute la figure. Les Japonois, qui paſſent dans le Village, manquent rarement de rendre hommage à cette Idole; les uns, avec une profonde révérence, les autres s'approchant du Temple, tête nue, dans une poſture humiliée. Deux Parens de l'Inventeur, qui font leur demeure dans le même lieu, & qui ont continué le même commerce, ne ſe ſont pas moins diſtingués par leurs richeſſes & par leurs fondations (*e*).

Poudre célèbre par ſes vertus.

Hiſtoire de ſa découverte & de ſon Inventeur.

En ſortant de Minoki, on perd de vûe le Lac d'Oitz, qui eſt caché par des collines; & l'on arrive, à ſix lieues de la Ville du même nom, dans un grand Village qui ſe nomme *Iſſibe*. A quelques lieues d'Iſſibe, on trouve la petite Ville de *Minakutz*, compoſée de trois longues rues fort irrégulières, & célèbre par ſes Manufactures de chapeaux, & de paniers de jonc. C'eſt un paſſage fort fréquenté par une foule de Pélerins, les uns à pied, d'autres à cheval, & deux ou trois ſur la même monture, qui reviennent d'*Isje*, Temple célèbre, à l'extrêmité méridionale de la Province du même nom. La plûpart portent le nom de leur pélerinage, celui du lieu de

Pelerins d'Isje.

(*c*) Pag. 32 & 33.

(*d*) Elle eſt faite du *Putsju*, eſpèce amère de Coſtus, qui, après avoir été ſechée & coupée groſſiérement, eſt réduite en poudre. On met cette poudre dans des papiers de quatre doigts en quarré, ſur leſquels on écrit en caractères rouges & noirs, ſon nom, ſes uſages & ſes vertus. Chaque paquet peſe un peu plus de deux dragmes. On la donne, ſuivant l'âge & la diſpoſition du Malade, en une, deux, ou trois doſes, qui ſe prennent dans une taſſe d'eau chaude. Dans les maiſons, où cette poudre ſe fait, on la vend préparée & bouillie dans l'eau. *Kæmpfer*, *ibid.* pag. 33.

(*e*) *Ibid.* pag. 34.

Kæmpfer. 1691. de leur naiſſance, & leur propre nom, écrits ſur leur chapeau, pour être reconnus dans toutes ſortes d'accidens. La boete, qui contient leurs indulgences, eſt attachée auſſi au bord de leur chapeau, ſur leur front; & de l'autre côté, ils ont un bouchon de paille, enveloppé dans du papier, pour tenir la boete dans l'équilibre. *Dſutſi-Jamma* fut le Village où les Hollandois paſſèrent la nuit, après une journée de douze lieues Japonoiſes.

Le 4, ils paſſèrent la montagne de *Dſutſika*, pour arriver par un chemin fort rude à *Sakanoſta*, Village à deux lieues de Dſutſi-Jamma. La deſcente de cette montagne ne reſſemble pas mal à celle d'un eſcalier à vis: ce ſont de grandes marches, taillées ſur le bord d'une profonde vallée, qui mènent à une autre montagne voiſine. On ne laiſſe pas de rencontrer, dans cette route, pluſieurs Chapelles ſervies par des Moines, qui préſentent aux Voyageurs quelque relique à baiſer. Sakanoſta eſt un Village d'environ cent maiſons, le premier qu'on rencontre dans la Province d'Iſje, près duquel on vend, dans un petit Temple, des planches fort minces, où l'on grave des caractères magiques, qui garantiſſent de toutes ſortes d'infirmités & de diſgraces. On trouve enſuite le Village de *Futzkaki*. Plus loin, trois quarts d'heure de marche firent arriver les Hollandois à *Sekinoſſi*. Ils n'avoient fait, à midi, qu'environ quatre lieues; mais, avant le ſoir, ils en firent ſept juſqu'à *Jokaitz*, où l'on trouve un chemin qui mène au Pélerinage d'Iſje, éloigné de treize lieues.

Superſtitions Japonoiſes.

Ils avoient paſſé, dans l'après midi, par *Kamme-Jamma*, Ville aſſez grande, & ſituée ſur une éminence, où l'inégalité du terrain rend les rues fort irrégulières. Une lieue plus loin, ils avoient traverſé le Village de *Munitſaya*; & de-là, ſucceſſivement, ceux de *Tsjono*, de *Tſijakus*, *Tſiutjaki*, *Ojevata* & *Finkava*, dont le moindre eſt de deux cens maiſons. Le Pays eſt fort montagneux, juſqu'à deux lieues de Jokaitz, où il devient plus plat & plus fertile. Jokaitz eſt une aſſez grande Ville, où les Etrangers ſont d'autant mieux traités, que la plûpart des Habitans vivent des ſervices qu'ils leur rendent. Entre pluſieurs Pélerins, que les Hollandois rencontrèrent ce jour-là, ils admirèrent une femme vêtue de ſoye, fort bien parée, & le viſage couvert de fard, qui conduiſoit un vieillard aveugle, & qui marchant devant lui, demandoit effrontément l'aumône. Ils rencontrèrent auſſi pluſieurs jeunes *Bikunis*, eſpèce de Religieuſes Mendiantes, qui abordent les Voyageurs en chantant, pour tirer d'eux quelques pièces d'argent. Elles s'arrêtent auſſi long-tems qu'on le deſire, ſans faire payer leurs faveurs trop cher. La plûpart ſont filles des Prêtres Montagnards, & ſe ſont conſacrées à ce genre de vie en ſe raſant la tête. Elles ſont propres & bien vêtues. Leur coeffure eſt un voile de ſoye noire, ſur un chapeau leger, pour défendre leur teint de l'ardeur du Soleil. Kæmpfer loue leur conduite, qui eſt, dit-il, également libre & modeſte, & comme partagée entre l'effronterie & la pudeur. Il ajoûte „ qu'elles ont autant de beauté „ qu'on en puiſſe trouver dans les femmes du Pays; que leur mendicité a „ moins l'air de l'indigence que d'une ſcène de Comédie, que non-ſeulement „ elles attaquent la bourſe des Voyageurs, mais qu'elles les attendriſſent „ par leurs charmes; que pour les diſtinguer des autres Mendiantes, on „ les nomme *Kamano-Bikuni*, parcequ'elles vont toûjours deux à deux; „ elles

Pélerines de Jokaitz.

Elles plaiſent à Kæmpfer.

„ elles ont leurs poſtes marqués ſur les chemins voiſins de Jokaitz; & „ chaque année elles ſont obligées de porter au Temple d'Isje, en „ forme de tribut, une certaine partie de ce qu'elles ramaſſent en men- „ diant (*f*)". KÆMPFER. 1691.

La route du 5, fut d'abord à *Quano*, qui n'eſt qu'à trois lieues de Jokaitz; & dans cet eſpace, on traverſe dix Villages & pluſieurs Rivières. Quano, qui ſe nomme auſſi *Kuwana* & *Kſana*, eſt une fort grande Ville, la première de la Province d'*Owari*, & ſituée ſur une Baye de la Mer du Midi. Son Château eſt bâti dans l'eau, du côté méridional, & doit ſa fondation à l'Empereur *Gengoin*, qui, haïſſant les femmes, & ſur-tout l'Impératrice ſon Epouſe, y relegua cette Princeſſe, avec toutes les Dames de ſa Cour. La grande Rivière de *Saijah* ſe jette dans la Mer, près d'un Village du même nom, à trois lieues de Quano. Quatre lieues & demie plus loin, on trouve une autre Ville, nommée *Mijah*, dont le Château ſert de Logement à l'Empereur, lorſqu'il ſe rend à Meaco. Une longue rangée de maiſons, qui s'étend l'eſpace de deux lieues, depuis Mijah, finit à *Nagaija*, réſidence du Seigneur de la Province, dont le Château paſſe pour le troiſième de l'Empire, par ſa force & ſon étendue. Ce Prince eſt ſi reſpecté, que ſi les Hollandois le rencontrent en chemin, ils ſont obligés de mettre pied à terre, avec toute leur ſuite, & d'attendre dans une poſture humiliée qu'il ſoit paſſé. On viſite, à Mijah, quelques Temples, où l'on garde précieuſement de vieux cimeterres, dont ſe ſervoient les Héros Japonois des anciens tems.

Haine d'un Empereur Japonois pour les femmes.

Temples des cimeterres.

Kassadira, *Narimuſi*, *Arimatſi* & *Imokava*, ſont de grands Villages que les Hollandois traverſèrent le lendemain, avant que d'arriver à *Tſiva*, ou *Tſiriu*, première Ville de la Province de *Mikava*. *Okaſaki*, qu'on rencontre enſuite, eſt une autre Ville de la même Province, arroſée par une Rivière, qui prend ſa ſource dans les montagnes voiſines au Nord-Oueſt, d'où elle coule, avec beaucoup de rapidité, juſqu'à la Mer. *Fuſikava*, petite Ville, n'eſt qu'à une lieue & demie d'Okaſaki; & trois lieues & demie plus loin, on arrive dans une longue rue, bordée de belles maiſons & de magnifiques hôtelleries. Cette unique rue compoſe une aſſez grande Ville, qui ſe nomme *Akaſaka*. Le jour ſuivant, on fait ſept lieues pour arriver au Bourg d'*Array*, en paſſant par *Goju*, *Khomra*, *Simoſij*, *Joſijda* & *Sijroſaka*. Joſijda, ou *Joſtſijda*, eſt une Ville conſidérable, ſituée ſur une éminence, à cinq lieues d'Array, & célèbre par ſes Manufactures d'ouvrages d'acier. Sijroſaka eſt un gros Village, bâti ſur le bord de la Mer; d'où l'on commence à découvrir le ſommet de la haute montagne de *Fooſi*, ou *Fuſino-Jama*, dont la beauté cauſe de l'admiration. Array n'eſt qu'une petite Ville, ouverte & ſans murailles, mais importante par le ſéjour des Commiſſaires Impériaux, qui ſont établis pour viſiter le bagage des Voyageurs, & ſur-tout des Princes de l'Empire, auxquels il étoit alors défendu de faire paſſer des femmes & des armes. C'étoit une des maximes politiques de l'Empereur règnant, pour s'aſſurer la paiſible poſſeſſion du Trône. Les femmes & les filles des Princes étoient gardées à Jedo, Capitale de l'Em-

Politique qui fait prendre les femmes & les filles pour cautions des hommes.

(*f*) *Ibidem*, pag. 39 & 40.

KÆMPFER. 1691.

l'Empire, comme des cautions de la fidélité de leurs maris & de leurs pères (*g*). A l'égard des armes, il n'étoit permis, dans aucun lieu, d'en transporter une quantité considérable. Les Hollandois furent assujettis à la visite des Commissaires; après quoi traversant, dans une Barque Impériale, le Havre de *Sawo*, qui n'a qu'une demie lieue de largeur, & sept lieues & demie de tour, ils descendirent à *Mijasacka*, d'où l'on ne compte que trois lieues jusqu'à *Fammamatz*. Le Pays, qu'ils avoient traversé, étoit fort agréable, & bien cultivé, mais moins peuplé qu'ils ne s'y étoient attendu, en approchant de la Capitale. Fammamatz est une petite Ville, dont les rues sont très-régulières, & qui est accompagnée d'un grand Château.

Rivière de Ten-Rijn.

Le jour suivant, on arriva à deux lieues de cette Ville, sur les bords de la grande Rivière de *Ten-Rijn*, qui n'a pas moins d'un quart de lieue de largeur, & dont la rapidité ne permet pas d'y bâtir des ponts. On trouve ensuite une Ville, nommée *Mitzedai*, qui est suivie de celle de *Mitzka*. Plus loin, on passe un pont de cinq cens pas, pour entrer dans *Fukouroy*, d'où l'on se rend à *Kakinga*, ou *Kakegava*, qui en est à deux lieues. *Nisijsacka* est à la même distance de Kakinga; & l'on y prend des Cangos pour traverser une montagne, jusqu'au Village de *Canaja*, où l'on reprend des chevaux. Une lieue plus loin, on rencontre la grande & fameuse Rivière d'*Ojingava*, qui descend des montagnes voisines avec une rapidité surprenante, & se jette dans la Mer une demie lieue au-dessous de ce passage. Il est impossible de la traverser à gué, après les grandes pluyes; &, dans d'autres tems, les grandes pierres qu'elle entraîne des montagnes, la rendent toûjours fort dangereuse. Les Habitans des lieux voisins, qui connoissent parfaitement son lit, prennent un prix règlé pour aider les Voyageurs; & si quelqu'un a le malheur de périr entre leurs mains, les Loix du Pays punissent de mort tous ceux qui s'étoient chargés de sa conservation. Ils sont payés à proportion de la hauteur de l'eau, qui se mesure par un poteau planté sur la rive. Quoique l'eau fût alors assez basse, cinq hommes furent nommés pour chaque cheval du cortège Hollandois; deux à chaque côté, pour lui soûtenir le ventre, & un pour tenir la bride. Dans un tems plus difficile, on employe six hommes de chaque côté du cheval; deux pour le tenir sous le ventre; quatre pour soûtenir ceux de devant & se soûtenir l'un l'autre, pendant qu'un treizième mène le cheval par la bride. Les Ecrivains du Japon, sur-tout les Poëtes, font souvent allusion aux attributs singuliers de cette Rivière (*h*).

Rivière d'Ojingava, & ses singularités.

Comment on la passe.

Simada est une petite Ville, à peu de distance, où les Hollandois passèrent la nuit. Le Pays est montagneux & stérile. On eut, le lendemain, les montagnes à gauche; & l'on découvroit la Mer à droite, au travers de plusieurs champs, entourés d'arbrisseaux qui portent le thé. Après avoir passé plusieurs Villages, on retomba dans les embarras du jour précédent, pour traverser une Rivière fort rapide, qui baigne les murs de *Fusij-Jedo*. De-là, passant à la vûe d'un fameux Château, nommé *Fanunkasijo*, on eut, pendant deux ou trois lieues, un très-mauvais chemin, par des montagnes & des rochers, où la Rivière de Fusij-Jedo prend sa source: mais on retrouva

(*g*) *Ibidem*, pag. 47.

(*h*) *Ibidem*, pag. 51.

va la plaine, vers la petite Ville de *Muriko*; & dans une demie heure de marche, on arriva ſur le bord d'une grande Rivière, qui, traverſant *Abikava*, ſe jette dans la Mer, à peu de diſtance, par trois embouchures. KÆMPFER. 1691.

On ne compte pas plus d'un quart de lieue de cette Rivière à *Suruga*, ou *Sirynga* (*i*), Capitale de la Province du même nom. C'eſt une Ville ouverte, dont les rues ſont larges, régulières & remplies de belles boutiques. On y fait du papier, des étoffes à fleurs, des boetes, d'autres uſtenciles de roſeaux entrelaſſés, & toute ſorte de vaiſſelle verniſſée. On y bat monnoye, comme à Jedo & à Meaco. Le Château, qui eſt au côté ſeptentrional de la Ville, avoit été conſumé par le feu depuis quelques années; & l'on attribuoit cet accident à la fiente de pigeon, qui s'étant ramaſſée long-tems au plus haut étage de la Tour, y avoit pris feu par ſa propre chaleur. Fiente de pigeon qui prend feu d'elle-même.

Kæmpfer ſe loue de la Jeuneſſe de cette Ville, qui lui parut bien élevée; parcequ'en voyant paſſer les Hollandois, elle ne leur fit pas d'inſultes, comme dans les autres Villes (*k*).

A trois lieues de Suruga, ils paſſèrent dans un Village, nommé *Jeſeri*, & ſitué ſur une profonde Rivière, près de la Baye de *Totomina*. On jette ſur cette Rivière une grande quantité de bois fort dur, qui s'appelle *Bois de Jeſeri*, & qui deſcend juſqu'à la Mer, d'où il ſe tranſporte dans toutes les Iſles du Japon. L'Empereur fait entretenir, dans un Port voiſin, quelques Vaiſſeaux de guerre pour la défenſe de la Baye; Vis-à-vis, ſur une haute montagne, eſt la fameuſe Forteresſe de *Kuno*, ou de *Kone*, que les Japonois croyent imprenable, & qui ſervoit anciennement à garder les tréſors de l'Empereur. Kæmpfer obſerva, dans cette route, pluſieurs plantes rares, & différentes ſortes d'arbres antés, qui portent de grandes fleurs. Le grand chemin, ſur-tout aux environs de Suruga, étoit couvert de Bikunis, ou de jeunes Religieuſes Mendiantes, qui divertiſſent les Voyageurs par leurs chanſons; de Jammabos, ou de Prêtres des Montagnes, qui adreſſent de longues harangues aux Paſſans, & qui les terminent par un bruit effroyable de trompettes & d'anneaux de fer; & de Pélerins, qui vont au Temple d'Isje, ou qui en reviennent. Bois de Jeſeri.

Le 10 de Mars, on paſſa par *Kiomids* (*l*), petite Ville, à une lieue & demie de Jeſeri, & par *Joſtivara*, qui en eſt à ſept lieues & demie, pour arriver le ſoir à *Miſijma*. Cette journée, qui eſt de douze lieues, donna beaucoup d'occupation à la curioſité de Kæmpfer. Il vit, à Kiomids, un exemple de corruption, qu'il croit unique au Monde. Enſuite, après avoir Kiomids.

(*i*) Quelques-uns la nomment *Sumpu*; & d'autres *Futsju*, du nom de ſon Château.

(*k*) On croit après eux, *Tooſin*, *Bai*, *Bai*. L'Auteur n'explique point ces trois mots.

(*l*) Kiomids eſt une petite Ville d'environ deux cens maiſons, ſituée au pied d'une montagne couverte de ſapins. La Ville étant peu éloignée de la Mer, ſes Habitans tirent leur ſel du ſable des Côtes, après y avoir verſé de l'eau de Mer à différentes repriſes. On fait le même commerce dans les Villages voiſins, le long de la Côte, juſqu'à *Cambara*. On fait auſſi, à Kiomids, un ciment renommé, dont le principal ingrédient eſt la réſine, tirée des ſapins qui croiſſent dans la montagne voiſine. Il ſe vend en petits morceaux, pliés dans des écorces d'arbres, ou dans des feuilles de roſeaux. On monte de la Ville, par un eſcalier de pierre, ſur la montagne, où l'on trouve un Temple, nommé *Kiromiſira*, célèbre par pluſieurs Hiſtoires fabuleuſes; mais encore plus par ſa charmante ſituation. *Ibidem*, pag. 55.

KÆMPFER. 1691.

voir passé les Montagnes de *Tatai*, & la Rivière de *Jumatz*, pour se rendre à *Cambara*, qui n'en est qu'à une lieue & demie, il fallut quitter la Côte du Golfe, & tourner au Nord vers la grande Rivière de *Fudsikava*, qu'on rencontre une lieue & demie plus loin, au Village d'*Ivabutz*, seul endroit où l'on puisse la traverser. Elle a sa source sur la haute Montagne de *Fudsi*, ou *Fusi*, qui est à sept grandes lieues Japonoises de ce Village, vers le Nord-Est; & croissant, dans son cours, par la jonction de plusieurs autres Rivières, elle se divise en deux bras, pour se jetter dans le Golfe de Totomina. On ne la passe qu'avec beaucoup de peine & de danger, dans des Bateaux plats, dont le fond est de planches si minces, qu'en passant sur un banc de sable ou sur un rocher, elles cèdent, & le Bateau glisse dessus. C'est de l'autre côté de cette Rivière, qu'après une heure & demie de marche, on se rendit à Jostivara; Ville la plus voisine de la montagne de Fudsi, quoiqu'elle en soit à six lieues. On compte six autres lieues, du pied de cette montagne au sommet. Kæmpfer, prenant la direction avec son compas, observa qu'elle portoit cinq degrés du Nord à l'Est. Elle est d'une hauteur incroyable, & les montagnes voisines ne paroissant que des collines en comparaison, elle ne ressemble pas mal au Pic de Ténérife. On la découvre de si loin, qu'ayant servi de guide au Voyage des Hollandois, elle ne fut pas d'un petit secours à Kæmpfer, pour dresser la Carte de leur route. Il croit devoir s'attacher à sa description, parcequ'elle passe, avec justice, pour une des plus belles Montagnes du Globe terrestre. Sa base est grande; & se terminant en pointe, elle a l'apparence d'un vrai cône. Elle est revêtue de neige, pendant la plus grande partie de l'année; & quoique les chaleurs de l'Eté en fassent fondre la plus grande partie, il en reste toûjours assez pour couvrir entiérement le sommet. On y voit, près de sa cime, un trou fort profond, qui vomissoit anciennement des flammes & de la fumée; mais cette éruption a cessé, depuis qu'il s'est élevé, au-dessus, une espèce de petite colline ou de butte. A présent, les endroits plats du sommet sont couverts d'eau. Cependant les floccons de neige, que le vent détache & fait voler de toutes parts, font juger encore que la montagne est enveloppée d'un voile de nuage & de fumée. Comme l'air est rarement calme dans les parties supérieures, la dévotion y conduit le Peuple, pour y rendre hommage au Dieu des Vents. On employe trois jours à monter; mais on peut descendre en moins de trois heures, à l'aide d'un traîneau de paille, avec lequel on glisse sur la neige en Hyver, & sur le sable dans la belle saison. Les Jammabos, ou les Prêtres de la Montagne, sont consacrés au culte de l'Eole Japonois. Leur mot du guet est *Fusij-Jamma*, qu'ils répétent sans cesse en mendiant. Cette fameuse Montagne exerce souvent les Poëtes & les Peintres du Japon (*m*).

Rivière de Fudsikava.

Description de la Montagne de Fudsi.

Misijma.

MISIJMA, où les Hollandois passèrent la nuit, étoit célèbre autrefois par ses Temples & ses Chapelles, dont on racontoit beaucoup d'Histoires fabuleuses; mais un incendie, qui consuma la Ville entière, en 1686, ne lui laisse aujourd'hui que l'avantage d'être située sur trois Rivières, & d'avoir un grand nombre de ponts. On n'avoit rebâti qu'un seul Tem-

(*m*) *Ibidem*, pag. 58 & 59.

Temple, dont Kæmpfer a donné la description dans son second Voyage à la Cour. KÆMPFER. 1691.

Le Dimanche 11 de Mars, on traversa la Montagne de *Fakone*, au sommet de laquelle on trouve une Pyramide, qui fait la division des Provinces d'*Isiu* & de *Sagami*, à l'entrée des Etats d'*Odovara*. De-là, descendant l'espace d'une heure, on arriva à *Togitz*, qui se nomme aussi *Fakone*, du nom de la Montagne. Cette Place est située sur un Lac, d'une demie lieue de largeur, & long d'une lieue, du Sud au Nord. Du côté oriental, s'élève une haute Montagne, terminée en pointe, au pied de laquelle est le Village de *Motto-Fakone*; & plus loin, entre Motto-Fakone & Togitz, celui de *Dsoogassima*. Le Pays voisin produit quantité de cédres, les plus beaux du Japon; mais l'air y est si froid & si pesant, que les Etrangers ne peuvent s'y arrêter long-tems, sans en ressentir les mauvaises qualités. A l'extrémité de Togitz, dans un lieu où le chemin s'étrecit, on trouve une Garde Impériale, comme celle d'Array, pour arrêter les femmes & les armes; avec cette différence, que les recherches sont ici plus rigoureuses, parceque Togitz est comme une clef de la Capitale de l'Empire, & qu'aucun des Princes occidentaux ne peut éviter ce passage lorsqu'il se rend à la Cour. Si l'on soupçonne qu'entre les Passans il y ait une femme travestie en homme, elle est visitée rigoureusement; mais c'est à des femmes qu'on abandonne ce soin. Assez près des Corps-de-garde, Kæmpfer fut arrêté par son étonnement, à la vûe de cinq Chapelles, & d'autant de Prêtres, qui poussoient des hurlemens effroyables, en battant sur de petites cloches plattes. Mais il fut encore plus surpris, lorsqu'ayant vû tous les Japonois du cortège jetter des pièces de monnoye dans les Chapelles, & recevoir en échange un papier, qu'ils portoient respectueusement sur le rivage du Lac, pour le jetter dans l'eau, après l'avoir attaché à une pierre qui le faisoit aller sûrement au fond, on lui eût expliqué le motif de cet étrange usage. Le Lac de Fakone passe, au Japon, pour le Purgatoire des enfans qui meurent avant l'âge de sept ans; & l'on croit qu'ils y sont tourmentés, jusqu'à ce qu'ils soyent rachetés par la charité des Passans. Les Prêtres assurent qu'ils reçoivent du soulagement, aussi-tôt que les noms des Dieux & des Saints, qui sont écrits sur le papier, qu'on vend dans les Chapelles, commencent à s'effacer; & qu'ils sont entiérement délivrés, lorsque l'eau fait disparoître ces caractères. L'endroit particulier, où l'on prétend que les ames des enfans sont retenues, se nomme *Sainokavara*. Il est marqué par un monceau de pierres: & loin d'accuser les Prêtres d'imposture, Kæmpfer paroît persuadé qu'ils en ont la même opinion que le Peuple, parcequ'il en vit plusieurs qui achetoient des papiers, & qui les jettoient d'aussi bonne foi (*n*).

Lac de Fakone.

Passage où l'on visite les femmes.

Purgatoire des Japonois.

Dans une des Chapelles, on montroit plusieurs curiosités (*o*); telles que des sabres d'anciens Héros, dont on y raconte les glorieux exploits; deux belles branches de corail; deux cornes de licorne, d'une merveilleuse grandeur; deux pierres trouvées, l'une dans le corps d'une vache, l'autre dans celui d'un cerf; un habit d'étoffe d'*Ama*, comme les Anges en portent au Ciel,

Curiosités d'un Temple de Fakone.

(*n*) *Ibidem*, pag. 65. (*o*) Pag. 66.

KÆMPFER. 1691. Ciel, & qui leur donne le pouvoir de voler; le peigne de *Foritomo*, premier Monarque séculier du Japon, avec ses armoiries dessus; la cloche de *Kobodais*, Fondateur d'une Secte célèbre, & une Lettre écrite de la propre main de *Takimine*. Ainsi tous les Peuples du Monde ont leurs chimères, dont la source est dans la Nature humaine, puisqu'elles se sont trouvées à-peu-près les mêmes dans des Pays fort éloignés les uns des autres, & qui n'avoient jamais eu de communication.

DE Togitz, les Hollandois continuèrent de descendre, pendant une lieue, tantôt sur le penchant, tantôt au pied de la Montagne de *Firango*, d'où ils arrivèrent à la vûe de la haute & fameuse Montagne de *Come-Famma*. Ils laissèrent, à gauche, une Cascade fort remarquable. Le Lac de Fakone, étant environné de montagnes, n'a point d'autre issue que trois ouvertures, qu'il se fait par celle de Firango; & toutes ces eaux, rassemblées sur le penchant de cette montagne, forment un spectacle singulier dans leur chûte. Ensuite se resserrant dans un lit commun, avec plusieurs ruisseaux qui s'y joignent, elles composent une grande Rivière, qui, rencontrant des rochers & des précipices, traverse la vallée jusqu'à la Mer, avec un bruit terrible. On est dédommagé de la difficulté du chemin, par la beauté des points de vûe. La Mer se présente à l'Est, au bout d'une chaîne de montagnes. Kæmpfer, toûjours ardent à s'instruire, observa, dans ces lieux sauvages, une admirable diversité d'arbres, de plantes & de fleurs. Les Médecins du Japon attribuent des vertus singulières aux plantes de ces montagnes, & les font recueillir avec soin. Ils estiment beaucoup une fort belle espèce d'adiante ou de capillaire, dont les tiges & les côtes sont d'un pourpre brun, & qui n'est connue, au Japon, que sous le nom de *Fackona-Ksa*, qui signifie *Plante de Fakona*. Comme elle croît en abondance, & que personne n'ignore ses vertus, il n'y a point de Voyageur qui ne s'arrête pour en cueillir sa provision.

Plantes fort estimées des Médecins du Japon.

APRÈS avoir passé par *Jumotta*, par *Isiuada*, par *Katetama*, ou *Kasamatz*, & devant plusieurs Temples célèbres, les Hollandois arrivèrent à *Odovara*, pour y passer la nuit. Cette Ville est bien fortifiée. On y prépare le *Catechu* parfumé (*p*), dont on fait des pilules, de petites idoles, des fleurs, & d'autres figures. Les femmes en font beaucoup d'usage, dans la persuasion qu'elle affermit les dents & qu'elle donne de la douceur à l'haleine. Kæmpfer observe que c'est un jus épaissi, que les Hollandois & les Chinois portent au Japon; & qu'après la préparation qu'il reçoit dans les Villes de Meaco, d'Odovara, où il est mêlé avec de l'ambre, du camphre & d'autres ingrediens, ils le rachétent, pour le transporter dans d'autres lieux (*q*).

Catechu ou Cachou.

LE 12, on passa la Rivière de *Sakava*, qui, sans avoir plus de trois pieds de profondeur, est si dangereuse, lorsqu'elle est enflée par les pluyes, que, pour arrêter ses ravages, on a fait, à grand prix, des digues aussi longues que ses bords. *Sakava*, *Kooſi*, *Mejigava*, *Misava*, *Koysa*, *Firatzka* & *Bansju* ou *Bendsju*, sont autant de gros Villages, qu'on traverse avant que d'arriver

Plaine de Jedo.

(*p*) Ou *Terra Japonica*, qu'on nomme vulgairement *Cachou*.
(*q*) *Ibidem*, pag. 65.

ver dans une grande plaine, dont la vûe ne peut découvrir les extrêmités, parcequ'elle s'étend jusqu'à Jedo. On trouve ensuite trois autres Villages, nommés *Matzija*, *Nango* & *Kavanda*, qui conduisent à celui de *Jootsuia*. On voit près des Côtes, vis-à-vis de Kavanda, un rocher qui sort de la Mer, en forme de pyramide; & plus loin, directement au Sud, la fameuse Isle de *Kamakura*, dont le nom signifie *Côtes*. Elle paroît ronde, d'une lieue de tour au plus, & couverte de bois fort hauts. C'est un lieu d'exil pour les Seigneurs disgraciés; & rarement sont-ils rappellés, lorsque leur malheur les y condamne. Les Côtes en étant fort escarpées, on est obligé d'employer des grues, pour hâler les Bateaux, dans lesquels on y transporte les Prisonniers ou des provisions. Une lieue au-delà de Jootsuia, on passe par *Fusisava*, Ville arrosée d'une Rivière, où l'on perd la vûe de la Mer, qu'on ne retrouve que six lieues plus loin, à *Fodogai*, pour ne la plus perdre jusqu'à Jedo. Fodogai est sur le rivage même, à l'embouchure d'une Rivière, qui forme un Port assez sûr. Le Pays, qu'on avoit traversé pendant tout le jour, étoit également fertile & peuplé; il se termine par un petit nombre de collines, d'où l'on découvre une suite continuelle de Villes & de Villages, & d'où l'on ne compte plus que six lieues jusqu'à Jedo.

KÆMPFER. 1691.

Isle de Kamakura, exil des Grands.

Le Mardi 13, continuant de marcher par un Pays fort peuplé, dont les Places les plus remarquables sont *Tsisi*, ou *Tsisiku*, *Kanagava*, *Kavasaki* & *Rokingo*, les Hollandois arrivèrent à *Tsusunomoori*, lieu célèbre par l'abondance de coquillages & de plantes marines qui s'y trouvent. Kæmpfer y observa comment les Japonois préparent l'algue de Mer, pour en faire un aliment. „ Ils choisissent deux plantes principales, qui croissent sur „ les coquilles; l'une verte & déliée; l'autre, rougeâtre & plus large. Ils „ les mettent en pièces, ils les épluchent; & chaque espèce est jettée dans „ une cuve d'eau fraîche, où elle est bien lavée. Ensuite, étendant la „ verte sur une pièce de bois, on la hache en parties fort menues, comme „ du tabac. On la lave encore; on la met dans un crible de bois, long „ de deux pieds, où l'on verse de l'eau fraîche. Lorsqu'elle y a séjourné „ quelque-tems, on l'en retire, avec une espèce de peigne; & la pressant „ de la main, on en fait une pâte épaisse, dont on exprime l'eau, pour „ la faire sécher plus facilement au Soleil. L'espèce rouge n'étant pas si „ commune que la verte, on ne la met pas en morceaux; mais la préparation en est d'ailleurs la même, & l'on en fait aussi une espèce de gâteaux, que les Japonois aiment beaucoup (*r*)".

Préparation de l'algue de Mer pour la table.

Sinagava, qui se présente une demie lieue au-delà de Tsusunomoori, est un Fauxbourg de Jedo, à deux lieues de cette Ville Impériale, ou touche du moins au véritable Fauxbourg, comme Fusimi touche à celui de Meaco. En y entrant, la place des exécutions offre un spectacle terrible. C'est une multitude de têtes humaines & de cadavres, les uns à demi pourris, les autres à demi dévorés, avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres animaux carnassiers, qui se repaissent de ces miserables restes. Sinagava est composé d'une rue longue & irrégulière, qui a la Mer à droite, & une colline à gauche, sur laquelle on découvre quelques beaux Temples. Après

Sinagava, premier Fauxbourg de Jedo.

Lieu des exécutions.

(*r*) *Ibidem*, pag. 73 & 74.

KÆMPFER. 1691. Après avoir fait environ trois quarts de lieue dans cette rue, les Hollandois s'arrêtèrent dans une hôtellerie, où la pleine vûe de la Ville, & de ſon Havre, qui eſt ordinairement rempli d'une multitude de Bâtimens, de toutes ſortes de grandeur & de figure, offre une des plus belles perſpectives du Monde. On leur dit que la beauté de ce ſpectacle attiroit ſouvent, dans le même lieu, des perſonnes d'une condition diſtinguée. Il leur reſtoit un quart de lieue, pour arriver à l'entrée du Fauxbourg de Jedo, qui n'eſt qu'une continuation de Sinagava, dont il eſt ſéparé par un ſimple Corps-de-garde. La Mer, en cet endroit, s'approche ſi fort de la colline, qu'il n'y a qu'un rang de maiſons entre la colline & le chemin. Il règne quelque-tems le long de la Côte; mais venant enſûite à s'élargir, il forme pluſieurs rues irrégulières, d'une longueur conſidérable. Après une demie heure de marche, la beauté des rues, qui deviennent plus larges & plus uniformes, la foule du Peuple, & le tumulte, firent comprendre aux Hollandois, qu'ils étoient entrés dans la Ville. Ils traverſèrent un marché, d'où prenant par une grande rue, qui coupe un peu irrégulièrement Jedo du Sud au Nord, ils paſſèrent pluſieurs ponts magnifiques, entre leſquels ils en diſtinguèrent un de quarante-deux braſſes de longueur, célèbre, parcequ'il eſt le centre commun d'où l'on meſure les chemins & la diſtance des lieux dans toute l'étendue de l'Empire. Ils virent pluſieurs rues, qui aboutiſſent à la grande; & leur admiration fut particulièrement excitée par la foule incroyable du Peuple, par le train des Princes & des Grands, qu'ils ne ceſſoient pas de rencontrer, & par la riche parure des Dames, qui paſſoient continuellement dans leurs chaiſes & leurs palanquins. Ils ne ſe laſſoient pas de voir auſſi, la variété des boutiques qui bordent les rues, & l'étallage de toutes ſortes d'échantillons & de modèles, avec un drap noir ſuſpendu, pour la commodité, ou pour le faſte. Ils ne s'apperçurent point, comme dans les autres Villes, que perſonne eût la curioſité de les voir paſſer; „ apparemment, obſerve Kæmpfer, parcequ'un ſi petit train „ n'avoit rien d'admirable pour les Habitans d'une Ville ſi peuplée, ſéjour „ d'un puiſſant Monarque, où l'on eſt accoutumé à des ſpectacles plus pom„ peux ". La marche fut d'une lieue entière, dans la grande rue, juſqu'à l'hôtellerie ordinaire de la Nation Hollandoiſe.

Les Hollandois arrivent à Jedo.

Leurs premières obſervations.

L'AMBASSADEUR fit donner avis de ſon arrivée aux Miniſtres des affaires étrangères. Le premier ordre, qu'on lui fit ſignifier, fut de ſe tenir renfermé dans ſa chambre, lui & tous ſes gens; avec défenſe, au Bugio, de laiſſer approcher d'eux d'autres Japonois que leurs Domeſtiques. Kæmpfer murmure un peu de cette rigueur. „ On devoit croire, dit-il, nos appar„ temens aſſez éloignés de la rue, puiſque c'étoit le plus haut étage du der„ rière de la maiſon, où il n'y avoit d'entrée qu'un paſſage étroit, qu'on „ auroit pû fermer à la clef, ſi cette précaution avoit paru néceſſaire. Il „ y avoit deux portes, l'une en bas & l'autre au haut de l'eſcalier; & les „ chambres étoient fermées de trois côtés. La mienne n'avoit qu'une ſeu„ le fenêtre étroite, au travers de laquelle j'avois aſſez de peine à voir le „ Soleil en plein midi (s) ".

Rigueur avec laquelle iis ſont traités.

IL

(s) *Ibid.* pag. 86.

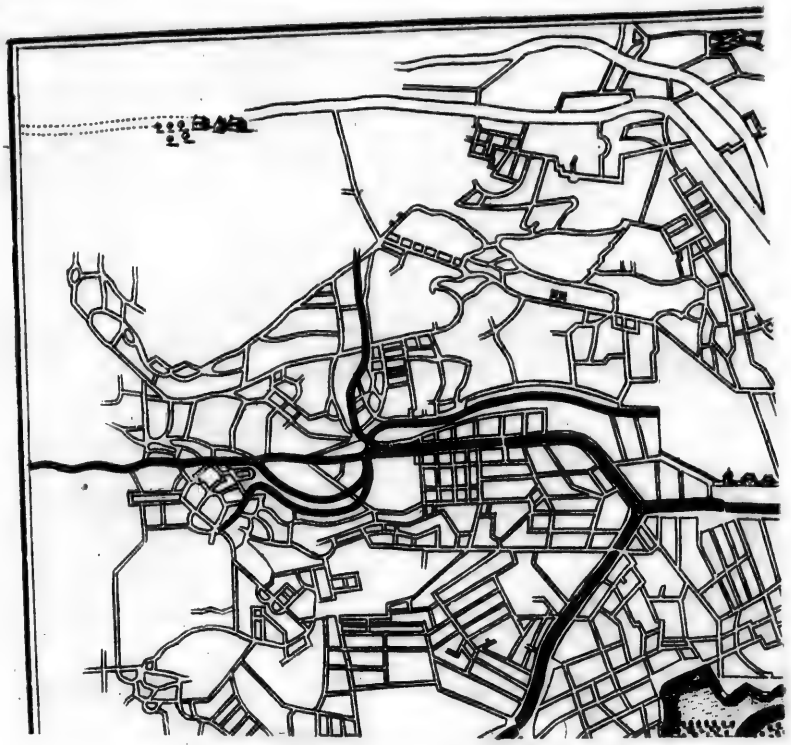

…6. 87
… incen
… mille m… arrivée des Hol-
…ois, & qui se renouvella plusieurs fois
…dant leur séjour dans la Ville.

(v) Le Traducteur le donne pour fidèlement large, fait par les Japonois mêmes, & qui a été déposé entre les mains de M. le Chevalier Hans Sloane. On le joint ici.

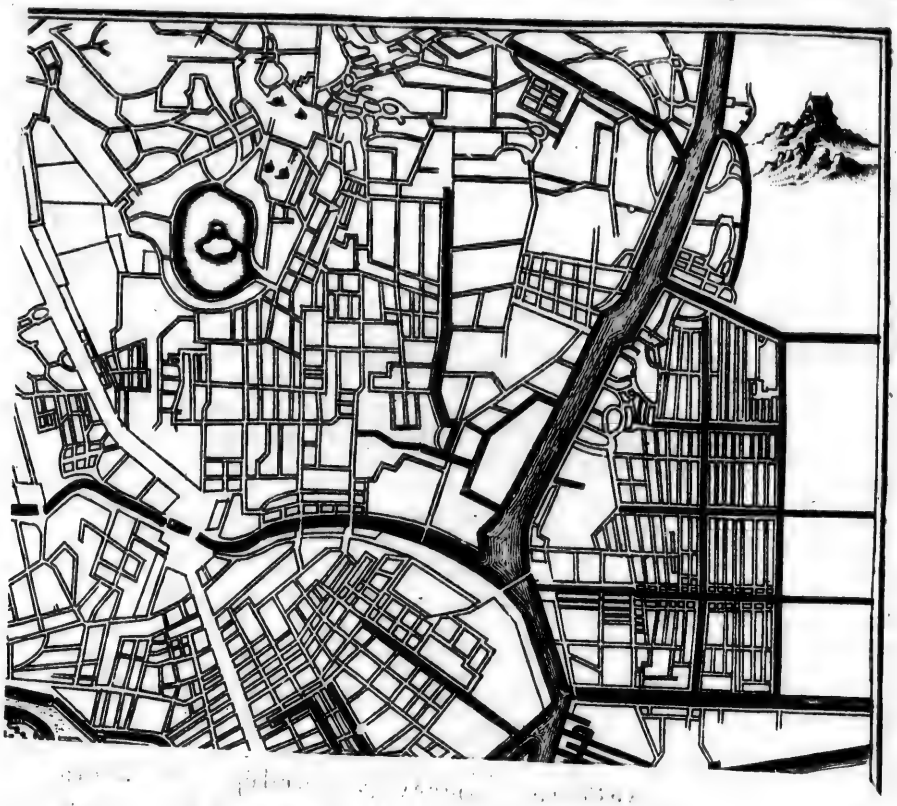

„ Soleil en plein midi (*s*) ".

(*s*) *Ibid.* pag. 86.

Il ſe paſſa près de quinze jours avant que l'Ambaſſadeur pût obtenir ſa première Audience; & la captivité des Hollandois diminua ſi peu dans cet intervalle, qu'on leur recommanda même de ne pas jetter, de leurs fenêtres dans la rue, le moindre papier ſur lequel il y eût des caractères de l'Europe (t). Cependant il paroît que Kæmpfer eut l'adreſſe de ménager aſſez les Gardes, pour ſe procurer la liberté de viſiter la Ville, & d'en faire une deſcription d'autant plus curieuſe, qu'il y a joint un Plan dont il vante la fidélité (u). Kæmpfer. 1691.

Des cinq grandes Villes de Commerce, qui appartiennent au Domaine Impérial, Jedo paſſe pour la première. Elle eſt tout à la fois la Capitale & la plus grande Ville de l'Empire. C'eſt le ſéjour d'un grand nombre de Princes & de Seigneurs, qui compoſent la Cour; & la multitude de ſes Habitans eſt preſqu'incroyable. Elle eſt ſituée, ſuivant l'obſervation de Kæmpfer, à trente-cinq degrés trente-deux minutes de Latitude, dans une grande Plaine de la Province de *Muſaſi*, au fond d'une Baye fort poiſſonneuſe, qui a, du côté droit, en allant vers la Mer, *Kamakura* & la Province d'*Idſu*; & du côté gauche, les Provinces d'*Ava* & de *Kudſu*. La face de Jedo, qui regarde la Mer, a la figure d'un croiſſant. Les Japonois lui donnent ſept lieues de long, cinq de large, & vingt de circonférence. Elle n'eſt pas entourée de murs; mais pluſieurs foſſés qui l'environnent, & de hauts remparts plantés d'arbres, avec des portes capables de réſiſtance, peuvent ſervir avantageuſement à la défendre. Une grande Rivière, qui a ſa ſource au Couchant, la traverſe & ſe jette dans le Port; tandis qu'un de ſes bras va ſervir de foſſé au Château, & ſe jette auſſi dans le Port par cinq embouchures, dont chacune offre un pont magnifique. Deſcription de Jedo, ſéjour de l'Empereur. Sa ſituation.

Jedo n'eſt pas bâtie avec la régularité des autres Villes du Japon, parcequ'elle n'eſt arrivée que par degrés à la grandeur qu'on admire aujourd'hui. Cependant on y trouve, dans pluſieurs quartiers, des rues ſi régulières qu'elles ſe coupent à angles droits. Elle doit cet embelliſſement aux incendies, qui y réduiſent ſouvent en cendre un grand nombre de maiſons. Les nouvelles rues peuvent être diſpoſées ſur le plan des Propriétaires du terrain. En général, les maiſons de Jedo ſont baſſes & petites, comme dans tout le reſte de l'Empire. La plûpart ſont bâties de bois de ſapin, avec un leger enduit d'argile. L'intérieur eſt le même qu'à Meaco; c'eſt-à-dire, diviſé en appartemens avec des paravents de papier, les murs revêtus de papier peint, le plancher couvert de nattes, & les toîts couverts de bardeaux ou de coupeaux de bois. Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec des matières ſi combuſtibles, le feu y faſſe tant de ravage. Chaque maiſon doit avoir, ſous le toît, ou deſſus, une cuve pleine d'eau, avec les inſtrumens néceſſaires pour l'employer. Cette précaution ſuffit ſouvent, pour éteindre le feu dans Ses Edifices. Précautions contre l'incendie.

(t) Pag. 87. Cette défiance venoit peut-être d'un incendie, qui avoit brûlé plus de quatre mille maiſons avant l'arrivée des Hollandois, & qui ſe renouvella pluſieurs fois pendant leur ſéjour dans la Ville.

(u) Le Traducteur le donne pour fidèlement copié & réduit, d'après un grand Plan de quatre pieds & demi de long, & d'autant de large, fait par les Japonois mêmes, & qui a été dépoſé entre les mains de M. le Chevalier Hans Sloane. On le joint ici.

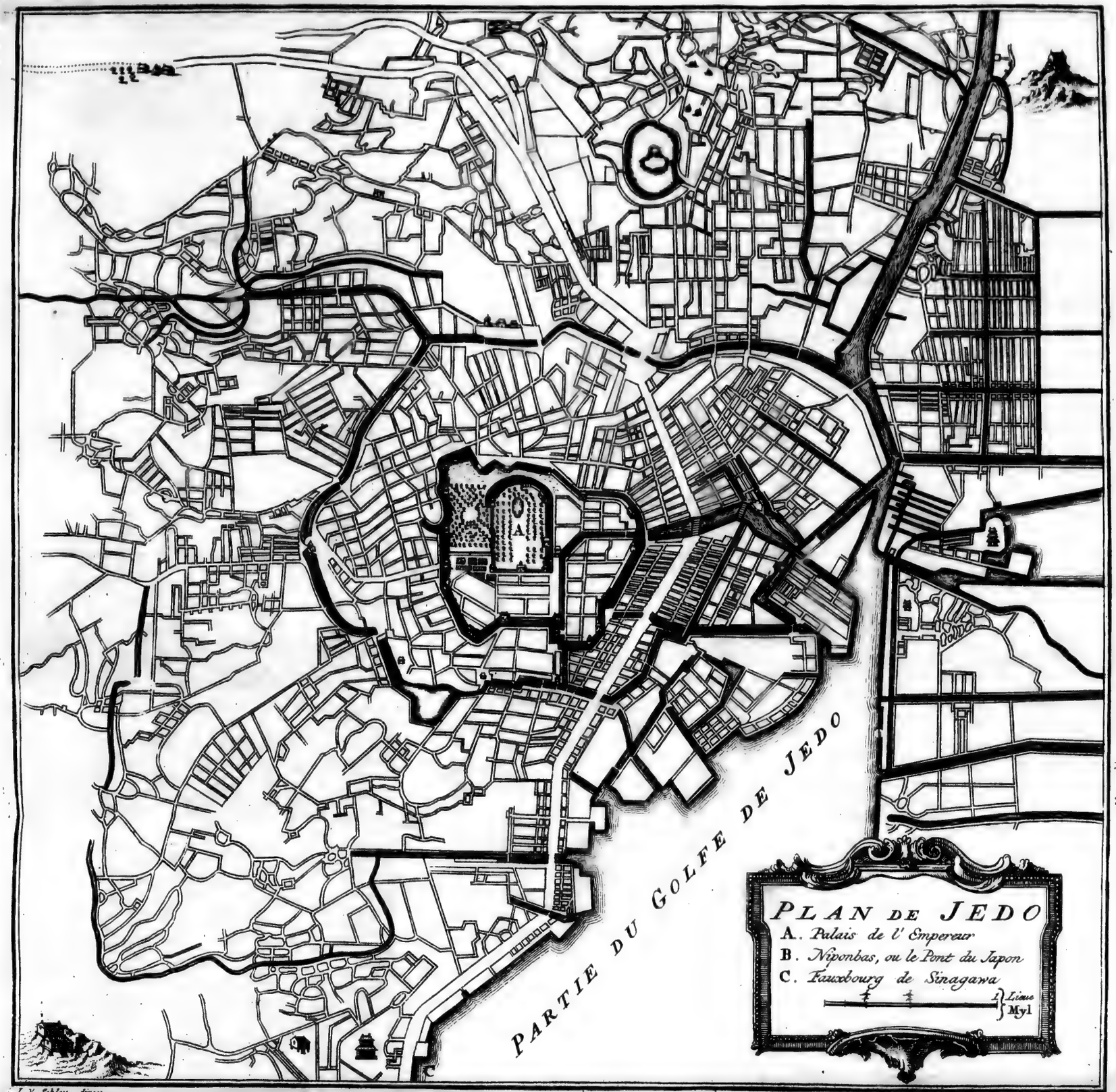

J. V. Schley direx.

PLATTE GROND VAN JEDO.

A. 's Keisers-Hof. B. Niponbas, of Brug van Japan. C. Voorstad Sinagawa.

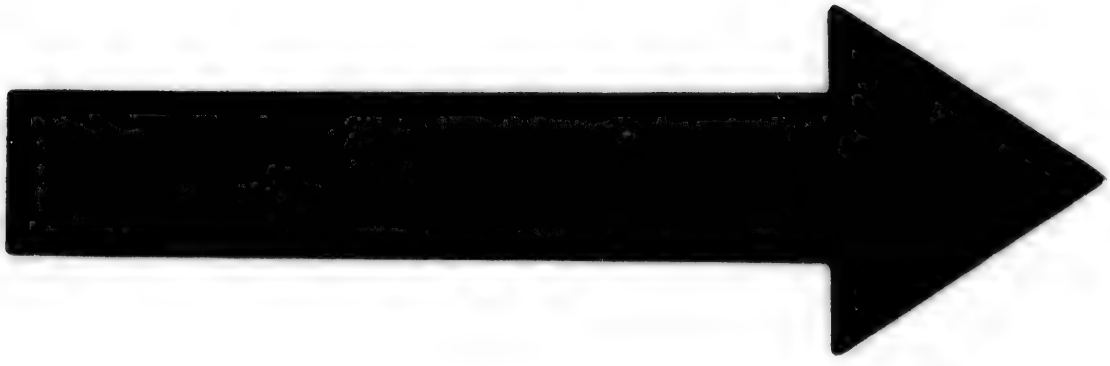

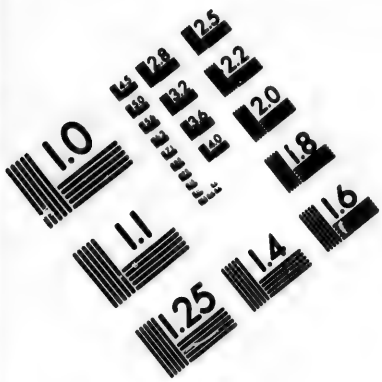

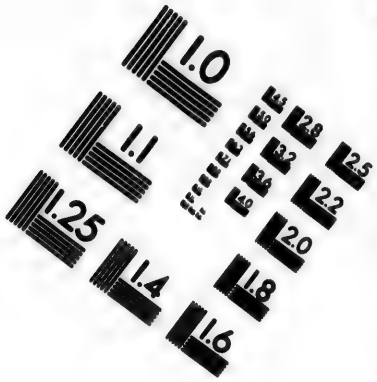

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

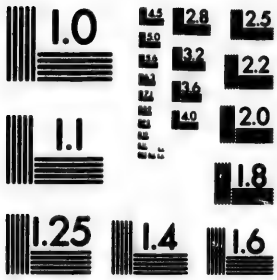

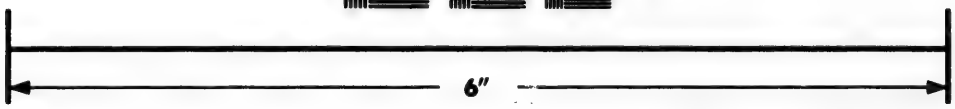

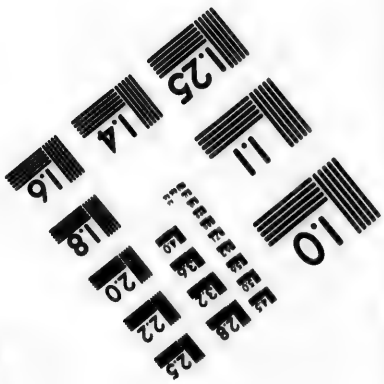

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

KÆMPFER. 1691.

dans une maiſon particulière; mais elle devient inutile pour arrêter la fureur d'un incendie, qui a déja fait du progrès. Les Japonois ne connoiſſent point alors d'autre remède, que d'abattre les maiſons voiſines, auxquelles le feu n'a point encore touché. Ils ont des Compagnies inſtituées dans cette vûe, qui font la patrouille nuit & jour, avec des habits de cuir brun pour les défendre de la flamme, & des crocs de fer.

Logemens des Moines.

TOUS les quartiers de la Ville ſont remplis, comme en Europe, de Moines, de Monaſtères, de Temples, & d'autres Bâtimens Religieux, qui en occupent les plus belles parties. Mais les logemens des Moines ne ſont différens de ceux des Laïques, que par quelques marches pour y monter, & par le voiſinage d'un Temple ou d'une Chapelle, ou du moins, de quelque grande ſalle, ornée de pluſieurs Autels avec leurs Idoles.

Palais des Grands.

Les Palais des Grands ſont de ſuperbes Edifices, comme on doit ſe l'imaginer de tant de Princes & de puiſſans Seigneurs (*x*), qui font leur demeure ordinaire dans la Capitale de l'Empire. Ils ſont ſéparés des maiſons particulières par de grandes cours & de magnifiques portes, où l'on monte par quelques marches fort ornées. Mais ils n'ont qu'un étage, diviſé en pluſieurs riches appartemens, ſans tours, & ſans ces autres marques d'autorité, qu'on voit aux Châteaux des Princes & des Grands dans leurs Etats héréditaires.

Cherté des vivres.

JEDO, ſuivant l'expreſſion de Kæmpfer, eſt un Séminaire d'Artiſtes, de Marchands & d'Artiſans; ce qui n'empêche point, dit-il, que tout ne s'y vende plus cher que dans aucun autre lieu de l'Empire. Il en apporte, pour raiſon, le concours infini de Peuple, des Moines oiſifs, & des Courtiſans, avec la difficulté du tranſport pour les proviſions.

Château de Jedo, ou Palais de l'Empereur du Japon.

LE Château, ou le Palais de l'Empereur, eſt ſitué preſqu'au milieu de la Ville. Sa figure eſt irrégulière. On lui donne cinq lieues de tour. Il eſt compoſé de deux clôtures, qu'on peut nommer deux Châteaux extérieurs. Le troiſième, qui fait le centre, & qui eſt proprement la demeure du Monarque, eſt flanqué de deux autres Châteaux bien fortifiés, mais plus petits, avec de grands Jardins derrière l'Appartement Impérial. Chacun de ces Châteaux eſt entouré de foſſés & de murs. Le premier occupe un grand terrain, qui environne le ſecond, & une partie du Palais Impérial. Il contient tant de rues, de foſſés & de canaux, qu'il fut difficile à Kæmpfer d'en concevoir le plan, quoiqu'il le donne avec celui de la Ville. C'eſt dans ce Château extérieur que demeurent les Princes de l'Empire, avec leurs familles. Le ſecond Château occupe moins d'eſpace & fait face au troiſième; mais il eſt ſéparé des deux autres, par des murs, des foſſés, des pont-levis, & de groſſes portes. La Garde en eſt plus nombreuſe que celle du premier. Il contient les ſuperbes Palais de quelques-uns des plus puiſſans Princes de l'Empire, des Conſeillers d'Etat, des premiers Officiers de la Couronne, enfin de tous les Seigneurs qui ſont appellés par leurs fonctions à la plus intime familiarité de l'Empereur. Le Château, qui mérite proprement le nom de Palais Impérial, eſt ſitué ſur un terrain un peu plus élevé que les deux autres. Il eſt entouré d'une épaiſſe muraille de pierre de taille, flanquée de Baſtions, qui reſſemblent beaucoup à ceux de l'Europe. Un

(*x*) Voyez la Deſcription, dans l'Article ſuivant.

Un rempart de terre, élevé du côté intérieur, ſoûtient pluſieurs Bâtimens longs, & des guérites ou des tours à pluſieurs étages. Rien n'approche de la ſolidité de l'Edifice, dans la partie que l'Empereur habite. Ce ſont des pierres de taille, d'énorme grandeur, poſées l'une ſur l'autre ſans mortier & ſans crampons de fer; afin que dans les tremblemens de terre, qui ſont fréquens au Japon, les pierres puiſſent céder au choc & ne recevoir aucun dommage. De l'intérieur du Palais, s'élève une Tour quarrée plus haute que tout le reſte des Bâtimens, diviſée en pluſieurs étages, dont chacun a ſon toît, & ſi richement ornée, que de loin elle donne, à tout le Château, un air de magnificence qui cauſe de l'étonnement. Une multitude de toîts recourbés, avec des dragons dorés au ſommet & aux angles, qui couvrent tous les autres Bâtimens, produiſent le même effet. Le ſecond Château a peu d'ornemens extérieurs; mais il eſt entouré, comme le premier, de foſſés larges & profonds, & de très-hauts murs, avec une ſeule porte & un pont, qui communique au troiſième. C'eſt dans le premier & le ſecond, qu'on élève les Enfans de l'Empereur. Tous ces Châteaux, ou ces Palais, n'ont qu'un étage, & ne laiſſent pas d'être aſſez hauts. Le troiſième a pluſieurs longues galeries, & de grandes ſalles, qui peuvent être diviſées avec des paravents. Chaque appartement a ſon nom. Celui qu'on nomme la *Salle des mille Nattes*, ſert uniquement aux grandes Aſſemblées, où l'Empereur reçoit l'hommage & les préſens des Princes de l'Empire, & les Ambaſſadeurs des Puiſſances étrangères; mais il y a diverſes autres Salles d'Audience (*y*). Il ne manque rien à leur beauté, dans le goût d'Architecture du Pays. Les plat-fonds, les ſolives & les colonnes ſont de bois de cédre, de camphre ou de jeſſeri, dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures curieuſes. Pluſieurs appartemens ne ſont revêtus que d'un ſimple vernis; d'autres ont les plus beaux ornemens de Sculpture. La plûpart des bas-reliefs ſont des oiſeaux ou des branches, dorés avec beaucoup d'art. Le plancher eſt couvert de nattes blanches, avec un galon ou une frange d'or pour bordure. Au-reſte, il y a peu de différence, pour l'ameublement, entre le Palais de l'Empereur & ceux des Princes. On garde le Treſor Impérial, dans un Bâtiment dont les toîts ſont de cuivre & les portes de fer, pour le garantir du feu. La crainte du tonnerre a fait imaginer un appartement ſouterrain, qui a pour plat-fond un grand réſervoir d'eau. L'Empereur s'y retire lorſqu'il entend gronder la foudre, parceque les Japonois ſont perſuadés que cette barrière eſt impénétrable au feu du Ciel. Mais Kæmpfer avertit que ne l'ayant pas vûe, il n'en parle que ſur le témoignage d'autrui (*z*).

KÆMPFER. 1691.

Ornemens intérieurs.

Appartement pour ſe garantir du tonnerre.

ENFIN le jour de l'Audience fut marqué au 29 de Mars, qui eſt le dernier du ſecond mois des Japonois. Quoique ce fut un des jours ordinaires où l'Empereur étoit accoutumé de la donner, Kæmpfer avoue qu'on n'auroit pas penſé ſi-tôt à dépêcher les Hollandois, ſi le Favori de l'Empereur, qui devoit donner une fête à ce Monarque, & qui avoit beſoin de tems pour ſes préparatifs, n'eût été bien aiſe de ſe délivrer d'eux. Ce Seigneur, qui

Comment les Hollandois obtiennent Audience.

(*y*) Kæmpfer parle plus bas de la *Salle des cens Nattes.*

(*z*) Pag. 85.

KÆMPFER. 1691.

qui se nommoit *Makino-Bengo*, avoit été Gouverneur de l'Empereur, & s'étoit maintenu dans le plus haut degré de faveur. Il fit avertir l'Ambassadeur Hollandois de se tenir prêt pour le 29. Les préparatifs ne marquent pas une considération fort distinguée, puisqu'il lui fit dire simplement de se rendre, de bonne heure, à la Cour, & de se tenir dans la salle des Gardes jusqu'à ce qu'il fût appellé (*a*). Le récit de cette Audience est d'autant plus curieux, que non-seulement il peut servir à faire juger comment les Hollandois sont traités au Japon, depuis qu'ils en ont fait exclure les autres Nations de l'Europe ; mais que l'Auteur, accusant Montanus de fausseté dans le célèbre Ouvrage qu'il a publié (*b*), & passant lui-même pour un Observateur exact & sincère, son témoignage est le seul, sur lequel on puisse se former une juste idée de la Cour & des cérémonies du Japon. Ne changeons, à son récit, que ce qui demande un peu de réformation dans le style.

Raisons qui la rendent curieuse.

Relation de la marche Hollandoise.

„ Le 29 de Mars, qui étoit un Jeudi, les présens destinés pour Sa Ma-
„ jesté Impériale furent envoyés à la Cour. Ils y devoient être rangés sur
„ des tables de bois, dans la salle des mille nattes, où l'Empereur en de-
„ voit faire la revûe. Nous suivîmes, aussi-tôt, avec un petit Equipage;
„ couverts d'un manteau de soye noir. Nous étions accompagnés des trois
„ Intendans des Gouverneurs de Nangasaki, d'un Commis du Bugio, de
„ deux Messagers de Nangasaki, & d'un fils de l'Interprête, tous à pied.
„ Nous étions quatre à cheval, tous à la queue l'un de l'autre; trois Hol-
„ landois & nôtre Interprête. Chacun de nos chevaux étoit conduit par
„ un Valet, qui tenoit la bride, & qui marchoit à la droite. C'est le côté
„ par lequel on monte à cheval & l'on en descend, à la manière du Pays.
„ Autrefois nous avions deux Valets pour chaque cheval; mais nous avons
„ supprimé cet usage, comme une dépense inutile. Nôtre Ambassadeur,
„ que les Japonois nomment le *Capitaine*, venoit après nous dans un Nori-
„ mon, suivi de nôtre ancien Interprête, qui étoit porté dans un Cango.
„ Nos Domestiques fermoient la marche à pied. Ce fut dans cet ordre
„ que nous nous rendîmes au Château, par une demie heure de marche.
„ Nous entrâmes dans la première clôture par un grand pont bordé d'une
„ balustrade, sur laquelle règne une suite de boules de cuivre. La Rivière,
„ qui passe dessous, est large, & coule vers le Nord, autour du Château.
„ On y voyoit alors un grand nombre de Bateaux & des Barques.
„ Nous trouvâmes, au bout du pont, deux portes fortifiées, entre les-
„ quelles nous vîmes une petite Garde. Après avoir passé la seconde porte,
„ nous entrâmes dans une grande place, où la Garde étoit plus nom-
„ breuse. La salle d'armes nous parut tapissée de drap. Les piques é-
„ toient debout, à l'entrée; mais le dedans étoit revêtu d'armes dorées,
„ de fusils vernissés, de boucliers, d'arcs, de fléches & de carquois, ran-
„ gés avec beaucoup d'ordre & de goût. Les Soldats se tenoient assis à
„ terre, les jambes croisées, tout vêtus de soye noire, & chacun avec
„ deux

(*a*) Pag. 90. Makino-Bengo étoit Président du Conseil d'Etat.

(*b*) Ambassades mémorables des Hollandois aux Empereurs du Japon. Voyez, dans la Description, l'opinion qu'on en doit prendre.

„ deux ſabres à ſon ceinturon. On nous fit traverſer entièrement la pre-
„ mière clôture, entre les Palais des Princes & des Grands de l'Empire,
„ qui rempliſſent l'intérieur de ce premier Château. Le ſecond, où nous
„ arrivâmes, ne nous parut différent du premier, que par la ſtructure des
„ portes & des Palais, qui eſt plus magnifique. On nous y fit laiſſer nôtre
„ Norimon, nôtre Cango, nos chevaux & nos Valets, pour nous con-
„ duire, par un long pont de pierre, au *Fonmatz*, qui eſt la demeure de
„ l'Empereur. Après avoir paſſé ce pont, nous traverſâmes un double
„ Baſtion, ſuivi de deux portes fortifiées, par leſquelles nous entrâmes
„ dans une rue irrégulière, bordée, des deux côtés, d'une fort haute mu-
„ raille. Nous arrivâmes au *Fiakninban*, c'eſt-à-dire à la grande Garde du
„ Château, qui eſt au bout de cette rue, près de la dernière porte, qui
„ conduit au Palais. On nous ordonna d'attendre, dans la ſalle des Gar-
„ des, que le grand Conſeil d'Etat fût aſſemblé; tems auquel nous devions
„ être introduits. Les deux Capitaines de la Garde nous offrirent civile-
„ ment du thé & du tabac à fumer; & quelques autres Gentilshommes vin-
„ rent nous tenir compagnie. Nous n'attendîmes pas moins d'une heure;
„ & dans l'intervalle nous vîmes entrer, au Palais, pluſieurs Conſeillers d'E-
„ tat, les uns à pied, d'autres portés dans leurs Norimons. Enfin nous
„ fûmes conduits par deux magnifiques portes, au travers d'une grande
„ place quarrée, juſqu'à l'entrée du Palais. L'eſpace, entre la ſeconde por-
„ te & le frontiſpice du Palais, étoit rempli d'une foule de Courtiſans &
„ d'un grand nombre de Gardes. De-là on monte, par deux eſcaliers,
„ dans une ſpacieuſe ſalle, qui eſt à la droite de l'entrée, où toutes les
„ perſonnes, qui doivent être admiſes à l'Audience de l'Empereur, ou des
„ Conſeillers d'Etat, attendent qu'on les introduiſe. Cette ſalle eſt non-
„ ſeulement fort grande, mais extrêmement exhauſſée; ce qui n'empêche
„ pas qu'elle ne ſoit aſſez ſombre, lorſqu'on y a mis tous les paravents,
„ parcequ'elle ne reçoit du jour que des fenêtres d'enhaut d'une chambre
„ voiſine. Elle eſt d'ailleurs richement meublée à la manière du Pays; &
„ le mêlange de ſes pilliers dorés, qui s'élèvent entre les paravents, forme
„ un coup d'œil fort agréable. Nous y attendîmes encore, l'eſpace d'une
„ heure, que l'Empereur fût venu s'aſſeoir dans la ſalle de l'Audience. A-
„ lors trois Officiers conduiſirent nôtre Ambaſſadeur devant Sa Majeſté,
„ & nous laiſſèrent dans la première ſalle où nous étions. Auſſi-tôt qu'il
„ fut entré, ils crièrent à haute voix, *Hollanda Capitain.* C'étoit le ſignal,
„ pour l'avertir de rendre l'hommage établi. Il ſe traîna, ſuivant l'uſage,
„ avec les mains & les genoux, à l'endroit qui lui fut montré, entre les
„ préſens, qui étoient rangés d'un côté, & l'endroit où l'Empereur étoit
„ aſſis; là, s'étant mis à genoux, il ſe courba vers la terre, juſqu'à la tou-
„ cher du front. Enſuite il recula comme une écreviſſe, c'eſt-à-dire en ſe
„ traînant en arrière ſur les mains & ſur les pieds, ſans avoir ouvert la
„ bouche pour prononcer un ſeul mot. Il ne ſe paſſe rien de plus aux Au-
„ diences que nous obtenons de ce puiſſant Monarque; & l'on n'obſerve
„ pas plus de cérémonie, dans les Audiences qu'il donne aux plus grands
„ Princes de l'Empire. On les appelle, à haute voix, par leur nom; ils

KÆMPFER. 1691.

„ s'avancent, en rampant; & lorſqu'ils ont frappé la terre du front, ils ſe „ retirent de même.

Montanus accuſé d'exagération.

„ LA ſalle d'Audience, nommée autrement la *Salle des cens Nattes*, ne „ reſſemble en rien à celle qui eſt décrite & repréſentée par Montanus. Le „ Trône élevé, les degrés, par leſquels on y monte, les tapis, dont il les „ ſuppoſe couverts, les magnifiques colonnes entre leſquelles il dit que les „ Princes de l'Empire ſe proſternent devant le Monarque, & d'autres pein- „ tures, n'ont de fondement que dans ſon imagination. Tout ce qu'on „ voit dans cette ſalle, eſt réellement curieux & riche, mais beaucoup

Il eſt démenti par le témoignage oculaire de Kæmpfer.

„ plus ſimple qu'il ne le repréſente. Au ſecond Voyage que nous fîmes à „ la Cour, on eut la bonté de nous faire voir la ſalle; ce qui me donna oc- „ caſion d'en tirer un plan, qui n'étoit pas difficile à compoſer. Il ſuffi- „ ſoit de ſe faire dire le nombre des nattes, des colonnes, des paravents, „ & des fenêtres. Son plancher eſt couvert en effet de cent nattes, tou- „ tes de la même grandeur; d'où lui vient le nom de *Sen-Sio-Siki*. Elle eſt „ ouverte, d'un côté, vers une petite cour, d'où elle reçoit ſa lumière. „ Du côté oppoſé, elle ſe joint à deux autres chambres; l'une, qui ſert „ aux Audiences des Conſeillers d'Etat; l'autre, plus petite, plus enfoncée „ & plus haute d'une marche, où l'Empereur eſt aſſis, les jambes croi- „ ſées, ſur un petit nombre de tapis. Il n'eſt pas aiſé de le voir dans cet- „ te ſituation, parceque le jour ne donne pas juſqu'au lieu qui lui ſert de „ Trône; ſans compter que l'Audience eſt fort courte, & que ceux, qu'il „ y admet, ſont dans une poſture trop humble, pour trouver le moyen de „ l'enviſager. Cette cérémonie, d'ailleurs, eſt d'une majeſté qui inſpire „ beaucoup de reſpect. Il y règne un ſilence ſurprenant, parmi les Con- „ ſeillers d'Etat, les Princes & les Seigneurs de l'Empire, qui ſont en grand „ nombre, les Gentilshommes de la Chambre Impériale, & d'autres „ grands Officiers, qui forment une double haye dans la ſalle, & ſur „ toutes les avenues, aſſis dans un bel ordre, avec leurs habits de céré- „ monie (*c*)".

Changemens fâcheux pour les Hollandois.

AUTREFOIS, l'Ambaſſadeur Hollandois en étoit quitte pour rendre l'hommage; & peu de jours après, on lui liſoit certains Réglemens (*d*), qu'il promettoit d'obſerver, après quoi il étoit envoyé à Nangaſaki. Mais depuis plus de vingt ans (*e*) l'Ambaſſadeur, & les Hollandois qui l'accompagnent à Jedo, ſont conduits plus loin dans le Palais, pour donner à l'Impératrice, aux Princeſſes & aux Dames de la Cour, l'amuſement de les voir. Dans cette ſeconde Audience, l'Empereur & les Dames ſe tiennent derrière des paravents & des jalouſies; mais les Conſeillers d'Etat, & les autres Officiers de la Cour, ſont aſſis à découvert. Kæmpfer peint cette ſcène bizarre, avec beaucoup de naïveté.

Ils ſont donnés en ſpectacle à la Cour du Japon.

„ APRÈS la cérémonie de l'hommage, l'Empereur ſe retira dans ſon Ap- „ partement & nous fûmes appellés avec l'Ambaſſadeur. On nous fit traver- „ ſer pluſieurs appartemens, pour nous rendre dans une galerie fort dorée, „ où

(*c*) Pag. 96 & précédentes.
(*d*) Voyez la Deſcription.
(*e*) A compter de 1691, qui eſt la datte de l'Auteur.

„ où nous attendîmes un quart d'heure. Enſuite, traverſant pluſieurs autres galeries, nous arrivâmes dans une grande chambre, où l'on nous pria de nous aſſeoir. Pluſieurs hommes raſés, qui étoient les Médecins de l'Empereur, des Officiers de Cuiſine & des Eccléſiaſtiques, vinrent nous demander nos noms & nôtre âge. Mais on tira bien-tôt des paravents devant nous, pour nous délivrer de leurs importunités. Nous paſſâmes une demie heure dans le même lieu. On nous conduiſit enſuite par d'autres galeries plus obſcures, qui étoient bordées d'une file non interrompue de Gardes du corps. Après eux, plus près de l'Appartement de l'Empereur, la file étoit continuée par pluſieurs grands Officiers de la Couronne, qui faiſoient face à la ſalle où nous étions attendus. Ces Officiers avoient leurs habits de cérémonie, étoient aſſis ſur leurs talons, & la tête courbée. La ſalle conſiſtoit en divers compartimens, qui regardoient vers l'eſpace du milieu, dont quelques-uns étoient ouverts, & les autres fermés par des paravents & des jalouſies. Les uns étoient de quinze nattes, d'autres, de dix-huit, & d'une natte plus hauts ou plus bas, ſuivant la qualité des perſonnes qui les occupoient. L'eſpace du milieu étoit ſans nattes, & par conſéquent le plus bas, parcequ'on les en avoit ôtées. Ce fut ſur le plancher de cet eſpace, qu'on nous ordonna de nous aſſeoir. L'Empereur & l'Impératrice étoient aſſis à nôtre droite, derrière des jalouſies. J'eus deux fois l'occaſion de voir l'Impératrice, au travers des ouvertures. Elle me parut belle; le teint brun, les yeux noirs & pleins de feu; ſon âge d'environ trente-ſix ans; & la proportion de ſa tête, qui étoit aſſez groſſe, me fit juger qu'elle étoit d'une taille fort haute. J'entends, par le nom de jalouſies, une ſorte de tapiſſerie très-fine, compoſée de roſeaux fendus & revêtus par derrière d'une ſoye tranſparente, avec des ouvertures, de la largeur de la main, qui laiſſent un paſſage libre aux regards. On les peint de diverſes figures, pour l'ornement, ou plutôt, pour mieux cacher ceux qui ſont derrière: quoiqu'indépendamment des peintures, il ſoit difficile de voir les perſonnes d'un peu loin, ſur-tout ſi le derrière n'eſt point éclairé.

Comment on les place dans la ſalle de la ſeconde Audience.

„ L'Empereur lui-même étoit dans un lieu ſi obſcur, que nous aurions eu peine à l'appercevoir, ſi ſa voix ne l'eût fait découvrir. Il parloit néanmoins ſi bas, qu'il ſembloit vouloir garder l'incognito. Les Princeſſes du ſang & les Dames de la Cour étoient vis-à-vis de nous, derrière d'autres jalouſies. Je m'apperçus qu'on y avoit mis des cornets de papier, entre les cannes, pour élargir les ouvertures, & rendre le paſſage plus libre à la vûe. Je comptai environ trente de ces cornets; ce qui me fit juger que les Dames étoient au même nombre. Makino-Bengo étoit aſſis ſeul, ſur une natte élevée, dans un lieu découvert à nôtre droite, c'eſt-à-dire du côté de l'Empereur. A nôtre gauche, dans un autre compartiment, étoient aſſis les Conſeillers d'Etat, du premier & du ſecond Ordre. La galerie, derrière nous, s'étoit remplie des principaux Officiers de la Cour & des Gentilshommes de la Chambre Impériale. Une autre galerie, qui conduiſoit au compartiment de l'Empereur, étoit occupée par les enfans des Princes, par les Pages de Sa Majeſté, & par quelques Prêtres, qui ſe cachoient pour nous obſerver.

Manière dont l'Empereur & les Dames ſont placés.

„ Telle

KÆMPFER. 1691.

„ Telle étoit la disposition du Théâtre, où nous devions jouer nôtre „ rolle (*f*).

Comment les Hollandois parlent à l'Empereur.

„ NÔTRE premier Interprête s'assit un peu au-dessus de nous, pour entendre plus facilement les demandes & les réponses; & nous prîmes nos „ places à sa gauche, tous à la file, après nous être avancés, en nous „ traînant & nous prosternant, du côté des jalousies de l'Empereur. Alors „ Bengo nous dit, de la part de ce Monarque, qu'ils nous voyoit volontiers. L'Interprête, qui nous répéta ce compliment, rendit aussi la réponse de nôtre Ambassadeur. Elle consistoit dans un très-humble remercîment, de la bonté que l'Empereur avoit eue, de nous accorder la liberté du Commerce. L'Interprête se prosternoit à chaque explication, „ & parloit assez haut pour être entendu de l'Empereur: mais tout ce qui „ sortoit de la bouche du Monarque, passoit par celle de Bengo; comme „ si ses paroles eussent été trop précieuses & trop sacrées, pour être reçues „ immediatement par des Officiers inférieurs. Après les premiers complimens, l'acte, qui suivit cette solemnité, devint une vraye farce (*g*).

Questions qu'on leur fait, & leurs réponses.

„ ON nous fit mille questions ridicules. Premiérement, on voulut sçavoir nôtre âge & nôtre nom: chacun de nous reçut ordre de l'écrire sur „ un morceau de papier, avec une écritoire d'Europe, que nous avions „ apporté pour cette occasion. On nous dit ensuite de remettre le papier „ & l'écritoire à Bengo, qui les mit entre les mains de l'Empereur, par un „ trou de la jalousie. Alors on demanda au Capitaine, ou à l'Ambassadeur, „ quelle étoit la distance de Hollande à Batavia, & de Batavia au Japon; „ & lequel avoit le plus de pouvoir, du Directeur général de la Compagnie „ Hollandoise, ou du Prince de Hollande? Voici les questions qu'on me fit „ particulièrement; Quelles étoient les maladies extérieures ou internes, „ que je croyois les plus dangereuses & les plus difficiles à guérir? Quelle „ étoit ma méthode, pour les ulcères & les apostumes intérieures? Si les „ Médecins d'Europe ne cherchoient point quelque remède pour rendre les „ hommes immortels, comme les Médecins Chinois en faisoient leur étude „ depuis plusieurs siècles? Si nous avions fait quelque progrès dans cette recherche, & quel étoit le meilleur remède de l'Europe pour prolonger la „ vie? Je répondis à cette dernière question, que nos Médecins avoient découvert une liqueur spiritueuse, qui pouvoit entretenir, dans le corps, la „ fluidité des liqueurs, & donner de la force aux esprits. Cette réponse „ ayant paru trop vague, on me pressa de faire connoître le nom de cet excellent remède. Comme je sçavois que tout ce qui est en estime, au Japon, reçoit des noms fort longs & fort emphatiques, je répondis que „ c'étoit le *Sal Volatile Oleosum Sylvii*. Ce nom fut écrit derrière la jalousie, „ & l'on me le fit répéter plusieurs fois. On voulut sçavoir, ensuite, quel „ étoit l'Inventeur du remède, & de quel Pays il étoit. Je répondis que „ c'étoit le Professeur *Sylvius* en Hollande. On me demanda aussi-tôt si je „ le pouvois composer; sur quoi l'Ambassadeur me dit de répondre, non; „ mais je répondis affirmativement, en ajoûtant néanmoins que je ne le „ pouvois pas au Japon. On me demanda si je le pouvois à Batavia. Oui, „ ré-

(*f*) Pag. 98. (*g*) Pag. 99.

„ répondis-je encore; & l'Empereur donna ordre qu'il lui fût envoyé, par „ les premiers Vaiſſeaux qui viendroient au Japon.

„ Ce Prince, qui s'étoit tenu juſqu'alors aſſez loin de nous, s'approcha „ vers nôtre droite, & s'aſſit derrière les jalouſies, auſſi près qu'il lui fût „ poſſible. Il nous fit ordonner ſucceſſivement de nous tenir debout, de „ marcher, de nous arrêter, de nous complimenter les uns les autres, de „ ſauter, de faire les ivrognes, d'écorcher la Langue Japonoiſe, de lire „ en Hollandois, de peindre, de chanter, de danſer, de mettre & d'ôter „ nos manteaux. Nous exécutâmes chacun de ces ordres, & je joignis „ à ma danſe une chanſon amoureuſe en Allemand. Ce fut de cette ma- „ nière, & par quantité d'autres ſingeries, que nous eûmes la patience de „ divertir l'Empereur & toute ſa Cour (*b*).

„ Cependant l'Ambaſſadeur eſt diſpenſé de cette comique repréſen- „ tation. L'honneur qu'il a de repréſenter ſes Maîtres, le met à couvert „ de toutes ſortes d'indécences & de propoſitions injurieuſes. D'ailleurs „ il fit paroître aſſez de gravité, dans ſon air & dans ſa conduite, pour „ faire comprendre aux Japonois, que des ordres ſi bouffons lui plairoient „ peu (*i*). Cette ſcéne finit par un dîner, qu'on ſervit devant chacun de „ nous, ſur de petites tables couvertes de mets à la Japonoiſe; avec de „ petits bâtons d'ivoire, qui nous tinrent lieu de couteaux & de fourchet- „ tes (*k*). Enſuite, deux Officiers nous reconduiſirent dans la première „ anti-chambre, où nous prîmes congé d'eux".

Kæmpfer. 1691.

Les Hollandois amuſent la Cour par des ſingeries.

Dîner qu'on ſert aux Hollandois.

L'Am-

(*b*) Pag. 101.

(*i*) Kæmpfer ne laiſſe pas de convenir, (*pag.* 190.) qu'au ſecond Voyage de l'Ambaſſadeur à la Cour, on l'obligea d'ôter auſſi ſon manteau & de faire l'exercice dans la chambre. L'Empereur avoit été ſi content des Hollandois, au premier Voyage, qu'en les revoyant pour la ſeconde fois, il leur fit ordonner, ſans perdre de tems, „ d'ôter „ leurs manteaux, de ſe tenir debout, de „ marcher, de tournoier, de danſer, de „ chanter, de ſe faire des complimens en- „ tr'eux, de ſe fâcher, de s'inviter à dîner, „ d'entrer en converſation, de diſcourir fa- „ miliérement comme un père fait avec ſon „ fils, de montrer comment deux amis, ou „ un mari & une femme s'entretiennent, ou „ prennent congé l'un de l'autre; de jouer „ avec des enfans, de les porter ſur leurs „ bras, d'ôter leurs chapeaux & leurs perru- „ ques". &c. *Pag.* 181 *& ſuivantes.* On a vû dans la Relation de Mendez-Pinto, au douziéme Tome de ce Recueil, que les Japonois ſont eux-mêmes d'aſſez bons Comédiens, & que le goût des farces régne parmi les Grands, qui ne ſe croyent pas des-honorés d'en être les Acteurs.

(*k*) Kæmpfer ne paroît pas content de la bonne chére Impériale. Il ſe plaint, dans un autre endroit (*pag.* 187), que le dîner ne répondoit pas à la magnificence d'un ſi puiſſant Monarque. Voici la deſcription qu'il fait d'un de ces repas: „ Sur chaque table, „ on plaça les mets ſuivans: 1°. Deux petits „ pains creux, parſemés de graine de *Seſa-* „ *me.* 2°. Un morceau de ſucre blanc, ra- „ finé comme s'il eût été rayé. 3°. Cinq „ *Kainokis*, confits: ce ſont des noiaux de „ l'arbre *Kai*, qui reſſemblent aſſez à nos „ amandes. 4°. Une tranche de gâteau, „ quarrée & platte. 5°. Deux gâteaux faits „ de fleur de farine & de miel, en forme „ d'entonnoir, bis blancs, mais un peu „ durs, qui avoient d'un côté l'empreinte „ d'un ſoleil ou d'une roſe, & de l'autre, „ celle du *Dairi-Tſiap*, c'eſt-à-dire, les ar- „ moiries du Dairi, qui ſont la feuille & la „ fleur d'un grand arbre, nommé *Kiri.* La „ fleur reſſemble aſſez à celle du *Glouteron*, „ & la feuille à celle du *Digitalis.* 6°. Deux „ tranches quarrées d'un gâteau fait de fine „ farine de fêves & de ſucre, d'un rouge „ brun & caſſant. 7°. Deux autres tranches „ d'un autre gâteau de fine farine de riz, „ jaune & dur. 8°. Deux tranches d'un au- „ tre gâteau, dont la mie étoit d'une pâte „ entiérement différente de celle de la crou- „ te. 9°. Un grand Mangue, bouilli & rem- „ pli

KÆMPFER. 1691.

L'AMBASSADEUR employa les jours ſuivans, à faire ſes viſites aux Miniſtres & aux principaux Conſeillers d'Etat. „ Il fut reçu par-tout avec „ beaucoup de civilité, par les Intendans & les Sécretaires (*l*), qui le ré„ galèrent de thé, de tabac & de confitures. Les chambres, où il étoit „ admis, étoient remplies, derrière les paravents & les jalouſies, d'une „ nombreuſe aſſemblée, qui ſouhaitoit beaucoup de voir faire aux Hollandois „ leur exercice comique. Ils n'eurent pas toûjours cette complaiſance; „ mais ils chantèrent & danſèrent dans pluſieurs maiſons, lorſqu'ils étoient „ ſatisfaits de l'accueil qu'ils y avoient reçu. Quelquefois les liqueurs for„ tes, qu'on leur faiſoit boire avec un peu d'excès, leur montoient trop à „ la tête". Cette facilité à ſervir comme de jouet chez les Grands, & l'embarras où ils ſe trouvoient dans les rues, pour ſe dégager de la foule du Peuple, donnent une ſingulière idée de leur Ambaſſade. Cependant ils témoignoient quelque impatience pour ſe retirer, lorſqu'ils croyoient s'appercevoir, qu'ils étoient peu reſpectés. „ Nous nous regardions, dit Kæmp„ fer, non comme des Marchands envoyés pour le trafic, mais comme des „ Ambaſſadeurs, qui devoient être traités honorablement (*m*)".

Ils rendent d'verſes viſites aux Seigneurs de la Cour.

Ils y ſont traités peu ſérieuſement.

DANS une viſite qu'ils rendirent au Seigneur *Tſuſimano-Cami*, on leur ſervit un dîner compoſé des mets ſuivans: du poiſſon bouilli dans une fort bonne ſauce; des huitres bouillies, & ſervies dans la coquille, avec du vinaigre; diverſes petites tranches d'oye rôties; du poiſſon frit, & des œufs bouillis. La liqueur qu'on leur fit boire étoit exquiſe. Après le feſtin, on ſouhaita de voir leurs chapeaux, leurs pipes & leurs montres. On apporta deux Cartes géographiques, dont l'une étoit ſans les noms des Pays, mais d'ailleurs aſſez bien deſſinée, & ſuivant toute apparence, d'après une Carte de l'Europe. L'autre étoit une Carte du Monde entier, de forme ovale, dont les noms étoient marqués avec les *Kattakanna* Japonois, qui ſont une ſorte de caractères. Kæmpfer ſaiſit cette occaſion, pour obſerver la manière dont les Japonois repréſentent les Pays qui ſont au Nord de leur Empire. Au-delà du Japon, & vis-à-vis des deux grands Promontoires Septentrionaux d'*Osju*, il remarqua l'Iſle de *Jeſogaſima*. Au-delà de cette Iſle, il vit un Pays deux fois grand comme la Chine, diviſé en différentes Provinces, dont un tiers s'avançoit au-delà du Cercle Polaire, & couroit à l'Eſt beaucoup plus loin que les Côtes les plus Orientales du Japon. Ce Pays étoit repréſenté avec un grand Golfe ſur le rivage Oriental, vis-à-vis de l'Amérique, & le Golfe étoit à-peu-près de forme quarrée. Il n'y avoit qu'un paſſage entre le même Pays & l'Amérique; & dans ce paſſage, il y avoit une petite Iſle. Au-delà, tirant vers le Nord, il y avoit une autre Iſle, de forme longue, qui touchant preſque de ſes deux extrémités les deux Continens, c'eſt-à-dire, celui de Jeſſo, à l'Oueſt, & celui de l'Amérique, à l'Eſt, formoit ainſi le paſſage au Nord. C'étoit à-peu-près de même,

On leur montre deux Cartes géographiques.

Obſervations de Kæmpfer ſur ces Cartes.

„ pli de farine de pois, mêlée de ſucre, „ qu'on auroit priſe pour de la theriaque. 10°. „ Deux petits Mangues de la groſſeur ordi„ naire, apprêtés de la même manière. Les „ Hollandois goutèrent un peu de tout; après „ quoi, l'Interprête eut ordre d'emporter le „ reſte. Il en eut ſa charge. On lui don„ na, pour la porter, du papier & des plan„ ches". *Pag.* 191 & 192.

(*l*) Pag. 102.

(*m*) Pag. 106 & précédentes.

me, qu'on avoit repréſenté toutes les Terres inconnues du Pole Antarctique, qui étoient marquées comme des Iſles (*n*).

Articles qu'on lit à l'Ambaſſadeur.

De quantité d'autres circonſtances, que Kæmpfer prit le même ſoin de recueillir, dans les deux Voyages de l'Ambaſſadeur à la Cour, il en reſte une qu'on ſe reprocheroit d'avoir ſupprimée, quoiqu'il ne la rapporte ici qu'avec beaucoup de ménagement pour les Hollandois. L'Ambaſſadeur, après avoir reçu ſon Audience de congé, fut appellé devant les Conſeillers d'Etat, pour entendre la lecture des ordres qui regardent le Commerce. Ils portoient, entr'autres Articles (*o*): „ que les Hollandois n'inquiétaſſent „ roient aucun Navire ni Bateau des Chinois, ou des Liquans; qu'ils n'amenaſſent „ meneroient, au Japon, dans leurs Vaiſſeaux, aucun Portugais, ou Prê„ tre; & qu'à ces conditions on leur accordoit un Commerce libre". Après cette cérémonie, on fit préſent, à l'Ambaſſadeur, de trente robbes, étalées dans le même lieu, ſur trois planches. On y joignit ce qui ſe nomme une *Lettre de Fortune*, & qui eſt un témoignage de la protection de l'Empereur. L'Ambaſſadeur fut obligé de ſe proſterner quatre fois; & pour marquer ſon reſpect, il mit le bout d'une des robbes ſur ſa tête.

Préſens de l'Empereur.

Formalités pour les préſens des Seigneurs.

L'après-midi du même jour, avant qu'il fût retourné à ſon logement, pluſieurs Seigneurs de la Cour lui envoyèrent auſſi un préſent de robbes. Quelques-uns des Meſſagers laiſſèrent leur fardeau à l'hôtellerie Hollandoiſe. D'autres attendirent le retour de l'Ambaſſadeur, pour le remettre entre ſes mains. La réception de ces préſens ſe fit avec toutes les formalités du cérémonial. Des *Koulis*, ou des Porteurs, marchoient devant, avec les robbes, qu'ils portoient dans des caiſſes. Un d'entr'eux portoit la planche ſur laquelle les robbes devoient être étalées, & la Lettre de Fortune, qui eſt un aſſemblage de cordons plats, entrelaſſés par un bout, & renfermés dans un papier entouré d'un nombre impair de liens de ſoye, de différentes couleurs, & quelquefois dorés, ou couleur d'argent. Celui qui devoit offrir les robbes étoit introduit dans l'appartement de l'Ambaſſadeur; & s'aſſeiant vis-à-vis de lui, à quelque diſtance, il lui faiſoit ce compliment: „ Un tel Seigneur, mon Maître, vous félicite d'avoir eu vôtre „ Audience de congé, & un beau tems, ce qui eſt *Méditbe*, c'eſt-à-dire, „ *fort heureux*. Vos préſens lui ayant été fort agréables, il ſouhaite que „ vous acceptiez en échange ce petit nombre de robbes". En finiſſant, il donna, à l'Interprête, une grande feuille de papier, qui contenoit, en grands caractères, le nombre des robbes & leur couleur. L'Ambaſſadeur, à qui l'Interprête remettoit cette feuille, la tenoit ſur ſa tête, pour témoigner ſon reſpect. Tous les ſpectateurs demeuroient dans un profond ſilence, les uns aſſis, d'autres à genoux. On avoit appris, à l'Ambaſſadeur, le compliment qu'il devoit faire en réponſe; il le répétoit dans ces termes, avec une profonde inclination: „ Je remercie très-humblement le Seigneur, „ vôtre Maître, de ſes ſoins pour nous procurer une Audience prompte & „ favorable. Je le ſupplie de continuer ſes bons offices aux Hollandois. „ Je lui rends graces auſſi de ſon précieux préſent, & je ne manquerai point „ d'en

Lettre de Fortune.

Compliment du Meſſager, & réponſe de l'Ambaſſadeur.

(*n*) Pag. 193.

(*o*) Cette matière ſera plus étendue dans la Deſcription.

KÆMPFER. 1691.

„ d'en informer mes Maîtres de Batavia ". Après ces complimens, on apportoit du tabac pour fumer, avec du thé & de l'eau-de-vie (*p*).

LE retour des Hollandois à leur petite Iſle de Deſima, & leur ſecond Voyage à Jedo, s'étant faits par la même route, on ne ſe jettera point dans d'inutiles répétitions pour les ſuivre. Mais, pendant dix mois, qui ſe paſſèrent entre les deux Voyages, Kæmpfer employa tous ſes ſoins à prendre une parfaite connoiſſance de la Ville de Nangaſaki, dont il donne une curieuſe Deſcription.

Deſcription de Nangaſaki.

CETTE Ville, une des cinq Places maritimes, ou commerçantes de l'Empire (*q*), eſt ſituée à l'extrêmité occidentale de l'Iſle de Kiusju, dans un terrain preſque ſtérile, entre des rochers eſcarpés & de hautes montagnes, éloigné de l'Iſle de Nipon, qui eſt preſqu'entièrement fermée pour le Commerce à toutes les Nations étrangères. Nangaſaki (*r*) eſt médiocrement peuplée de Marchands & de riches Citoyens. La plûpart de ſes Habitans ſont des Artiſans, mêlés d'une populace du plus bas ordre. Cependant ſa ſituation commode, & la ſûreté de ſon Port, en ſont le rendez-vous commun des Nations étrangères, qui ont la liberté de commercer au Japon. Dans certains jours de l'année, les Marchands Japonois s'y rendent de toutes les parties de l'Empire. Ce Privilège, ou cette faveur ſingulière, n'eſt accordé depuis long-tems qu'aux Chinois & aux Hollandois; mais c'eſt avec les plus rigoureuſes reſtrictions. Après la perſécution, qui acheva de détruire, en 1638, le Chriſtianiſme dans toutes ces Iſles, l'Empereur établit, entre pluſieurs Loix nouvelles, que le Port de Nangaſaki ſeroit le ſeul ouvert aux Etrangers; & que ſi quelque Navire étoit forcé par les tempêtes, ou par d'autres accidens, de chercher un abri dans quelque autre endroit de l'Empire, perſonne n'auroit la permiſſion de deſcendre au rivage, mais qu'immédiatement après le danger, on continueroit le Voyage juſqu'à Nangaſaki, ſous une eſcorte des Gardes-Côtes du Japon, & qu'en arrivant dans ce Port, le Capitaine rendroit compte, au Gouverneur, des raiſons qui lui auroient fait prendre une autre route.

Comment ſon Port eſt devenu le ſeul ouvert aux Etrangers.

Forme & qualités du Port.

LE Port commence au Nord de la Ville. Son entrée eſt fort étroite, & n'a que peu de braſſes de profondeur, ſur un fond de ſable. La Mer y reçoit quelques Rivières, qui deſcendent des montagnes. Enſuite s'élargiſſant, il devient plus profond; & lorſque ſa largeur eſt d'environ une demie lieue, il tourne au Sud-Oueſt pendant l'eſpace d'une lieue, le long d'une Côte élevée. Il ne ceſſe point alors d'avoir environ un quart de lieue de largeur, juſqu'à l'Iſle de *Taka-Jama*, ou *Taka-Boko*, qui forme une haute Montagne. Les Hollandois la nomment *Papenberg*. Tous les Vaiſſeaux de leur Nation, qui doivent faire voile de Nangaſaki à Batavia, jettent l'ancre ordinairement près de cette Iſle, pour attendre l'occaſion de ſortir du Havre, au travers de quantité de bancs de ſable, de bas-fonds & de rochers

(*p*) Pag. 195 & précédentes.

(*q*) Les quatre autres ſont *Meaco*, dans la Province de *Jamaſiira*; *Jedo*, dans la Province de *Muſaſi*; *Oſacka*, dans la Province de *Setz*; & *Sakai*, dans la Province de *Jaſſumi*; toutes quatre dans la grande Iſle de Nipon. Voyez la Deſcription générale.

(*r*) On ſuit ici l'uſage de nôtre Langue, qui eſt d'écrire Nangaſaki, quoique Kæmpfer aſſure qu'il faut écrire *Nagaſaki*, mais que quelquefois, dit-il, on prononce Nangaſaki. *Tome II. pag.* 85.

J. V. Schley direx.

A N
E ET DU PORT
NGASAKI.
ÉKENING
EN DE HAVEN
NGASAKI.

chers, d
cile. Il
paſſant e
remarqu
Baſtions
à Deſim
tre, à u
y compr
de, pou
obtenu l
Port, on
voyé de
trouve ra
compter
A l'égard
ver, il e
Navires
parcequ'
régulière
quelle ils
ge eſt au
comman
gile moll
& demie

La po
de Latit
eſt placé
tournant
elle, da
Elle eſt
vers l'E
longueur
rue prin
Les mo

(s) To
(t) Re
le de Na
A. Lieu d
reur.
B. La Pr
C. Deme
D. Deme
E. Temp
ſa den
F. Maiſo
G. Lieu
ſept c
H. Autre

chers, qui rendent le passage de ce Détroit également dangereux & difficile. Ils doivent gouverner à l'Oueſt, laiſſant la Terre du côté droit, & paſſant entre de petites Iſles pour arriver à la pleine Mer. Kæmpfer a fait remarquer, à ſon arrivée, que toutes les Côtes du Havre ſont garnies de Baſtions, mais la plûpart ſans Artillerie. Il fut aſſuré, pendant ſon ſéjour à Deſima, que les deux Gardes Impériales, qui ſont vis-à-vis l'une de l'autre, à une demie lieue de la Ville, ſont chacune de ſept cens hommes, en y comprenant néanmoins ceux qui ſont en faction dans les Barques de garde, pour empêcher les Navires étrangers de jetter l'ancre, ſans en avoir obtenu la permiſſion. Près de Papenberg, où commence proprement le Port, on rencontre une petite Iſle, où le dernier Navire Portugais, envoyé de Macao au Japon, fut brûlé avec toutes ſes marchandiſes. Il ſe trouve rarement moins de cinquante Bâtimens Japonois dans le Port, ſans compter un grand nombre de petites Barques & de Bateaux pour la pêche. A l'égard des Vaiſſeaux étrangers, ſi l'on excepte quelques mois de l'Hyver, il eſt rare auſſi qu'il y en ait moins de trente, la plûpart Chinois. Les Navires Hollandois n'y ſéjournent jamais plus de trois mois en Automne, parcequ'alors le vent de Sud ou d'Oueſt, avec lequel ils ſont venus, tourne régulièrement au Nord. C'eſt la Mouſſon du Nord-Eſt, à la faveur de laquelle ils doivent retourner dans leurs Ports. Le lieu ordinaire du mouillage eſt au bout de la Baye, à une portée de mouſquet de la Ville. Il eſt commandé par les deux Gardes Impériales. On y jette l'ancre ſur une argile molle, à ſix braſſes de profondeur, dans la haute marée, & à quatre & demie lorſqu'elle eſt baſſe (*s*) (*t*).

KÆMPFER. 1691.

Nombre de Vaiſſeaux qui s'y trouvent.

La poſition de la Ville eſt au trente-deuxième degré trente-ſix minutes de Latitude du Nord, & à cent cinquante-un degrés de Longitude. Elle eſt placée au fond du Port, dans l'endroit où il a plus de largeur, & où, tournant au Nord, il forme un rivage en demi cercle. Auſſi repréſente-t-elle, dans ſa forme, un croiſſant, qui tire un peu ſur celle d'un triangle. Elle eſt bâtie ſur le rivage même, dans une étroite vallée, qui s'enfonce vers l'Eſt, & qui eſt formée par l'ouverture des montagnes voiſines. Sa longueur eſt de trois quarts de lieue, à-peu-près ſur la même largeur. La rue principale & la plus large, s'étend dans toute la longueur de la vallée. Les montagnes, qui l'environnent, ne ſont pas fort hautes; mais la plûpart ſont

Situation de la Ville.

Ses environs.

(*s*) Tome II. pag. 79.

(*t*) Renvois du Plan du Port & de la Ville de Nangaſaki.

A. Lieu où s'affichent les Edits de l'Empereur.
B. La Priſon.
C. Demeure d'un des Gouverneurs.
D. Demeure de l'autre Gouverneur.
E. Temple où le troiſième Gouverneur fait ſa demeure quand il eſt à Nangaſaki.
F. Maiſon des Inſpecteurs du Port.
G. Lieu où ſe tient une Garde Impériale de ſept cens hommes.
H. Autre lieu où ſe tient pareille Garde.
I. Demeure des Hollandois à Deſima.
K. Corps-de-Garde.
L. Lieu où ſe mettent les Vaiſſeaux Hollandois.
M. Port des Chinois.
N. Demeure des Chinois.
O. Entrée du Port.
P. Lieu deſtiné à brûler les Vaiſſeaux ennemis.
Q. Fond du Port, où il n'y a que très-peu d'eau.
R. Magaſins où l'on garde les canons & la poudre.
S. Montagnes qui ſont toutes habitées.

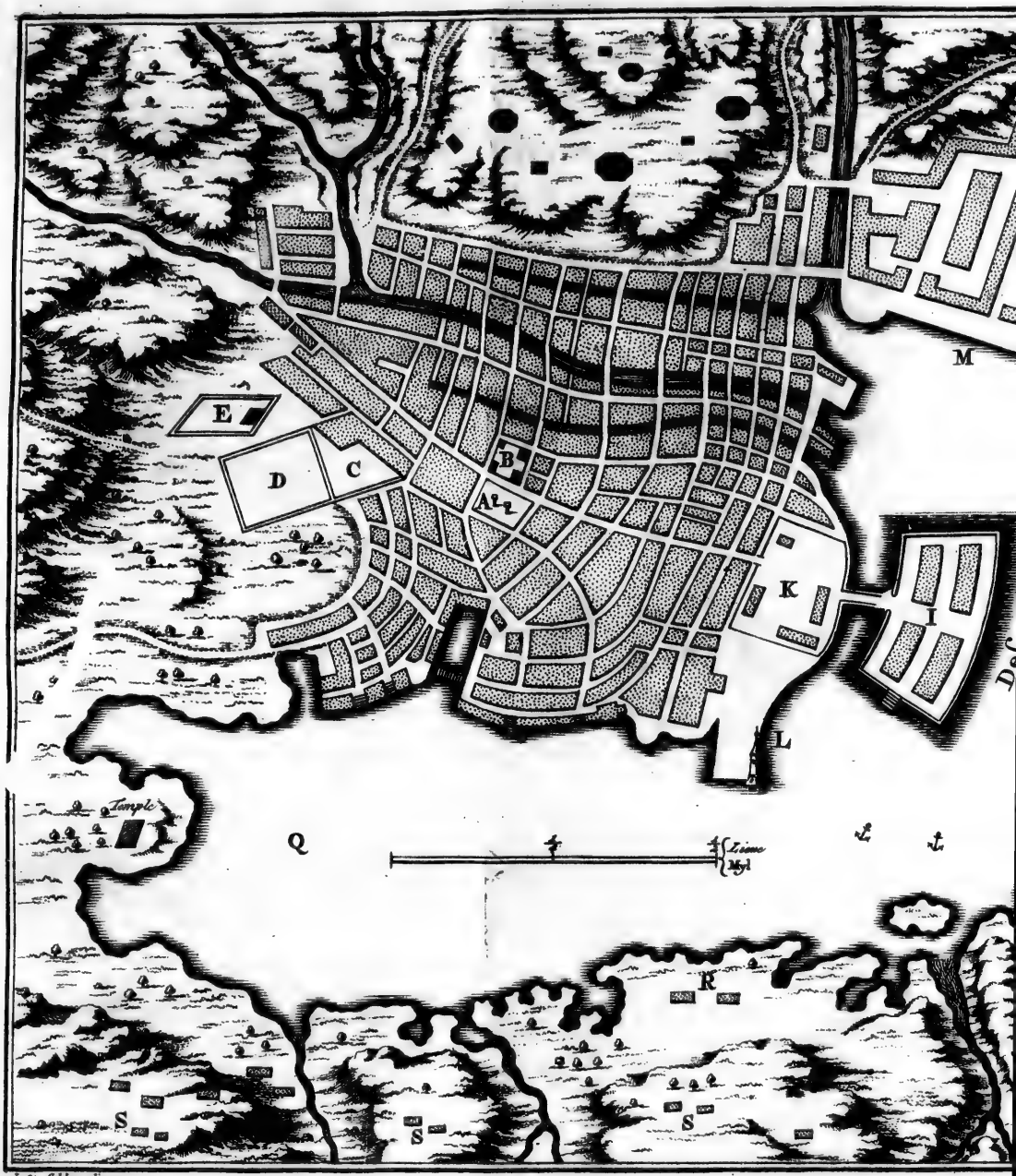

J. V. Sibley direx.

PLAN
DE LA VILLE ET DU PORT
DE NANGASAKI.
GROND TÉKENING
VAN DE STAD EN DE HAVEN
VAN NANGASAKI.
N
M
F
G
K
I
Desima
L
H
Papabay
P
O
Sebo
I.
Kaminosima

KÆMPFER. 1691.

ſont roides; & leur verdure, qui n'eſt pas interrompue juſqu'au ſommet, forme un point de vûe très-agréable. Derrière la Ville, ſur le panchant des montagnes, on voit pluſieurs Temples magnifiques, ornés de beaux jardins & de terraſſes. Au-deſſus, on trouve une infinité de Sépultures; & la perſpective eſt fermée, plus loin, par d'autres montagnes beaucoup plus hautes, mais fertiles & bien cultivées. Cette diſpoſition enchanta les yeux de Kæmpfer (v). Il nomme quelques lieux remarquables aux environs. *Fucafori* eſt un agréable Village, au Sud-Oueſt, à deux petites lieues d'Allemagne, de la Ville, avec un petit Fort où réſide un Bugio, qui gouverne ce Canton pour le Prince de Fiſen. Ce lieu fournit du bois de chauffage à la Ville. Aſſez près du même Village, on trouve un grand Lac, auquel on attribue cette vertu ſingulière, que, tout entouré qu'il eſt d'arbres, on ne voit jamais, ſur l'eau, de feuilles ni d'ordures. Les Japonois font honneur de cette propriété, au Genie, Protecteur du Lac; & leur reſpect va ſi loin, qu'il eſt défendu d'y pêcher ſous de rigoureuſes peines. Au Nord de Nangaſaki eſt la Ville d'*Omura*, Domaine d'un Prince du même nom, & ſituée ſur un Golfe qui en tire auſſi le ſien. Quelques lieues plus loin, on trouve à l'Eſt, ſur la Baye de *Simara*, la Ville d'*Iſafai*, qui appartient au Prince de Fiſen.

D'où elle tire ſon nom, & comment elle s'eſt aggrandie.

NANGASAKI doit ſon nom à ſes anciens Seigneurs, qui l'ont poſſedée de père en fils, avec tout ſon diſtrict, depuis *Nangaſaki-Kotavi*, premier de ce nom, juſqu'à *Nangaſaki-Sijn-Seijemon*, pendant douze générations. On montre encore, derrière la Ville, au ſommet d'une colline, les maſures de leur ancienne demeure. Le dernier Seigneur de cette race étant mort ſans enfans, la Ville & ſes dépendances tombèrent ſous la poſſeſſion du Prince d'Omura. Kæmpfer compte environ deux cens ans, depuis cette révolution. Nangaſaki n'étoit qu'un miſérable Hameau, qui ſervoit de retraite à quelques Pêcheurs: on l'appelloit *Fuca-Irije*, c'eſt-à-dire *la longue Baye*, pour le diſtinguer du Village de Fucafori, qui ſignifie *long Etang*. Le nouveau Seigneur de Fuca-Irije changea ce nom pour celui de Nangaſaki, à l'honneur des anciens Maîtres; & ſes ſoins en firent inſenſiblement un gros Bourg, juſqu'à la première arrivée des Portugais au Japon. Cette Nation jouit, pendant quelque-tems de la liberté du Commerce, aux mêmes conditions que les Chinois, qui négocioient dans ces Iſles. On ne leur avoit aſſigné aucun Port particulier. Ils avoient la liberté de s'arrêter dans les lieux qu'ils trouvoient les plus commodes. Leurs premiers Etabliſſemens furent dans la Province de Fiſen, à *Fakuda*, Village de l'Iſle de Firando, vers l'entrée du Havre de Nangaſaki, qui étoit alors ſous la protection du Prince d'Omura. Le ſecond fut au Village de *Fucafori*. Dans ces deux lieux, & dans pluſieurs autres où ils continuèrent de s'établir, leurs ſoins s'étant partagés entre le Commerce & la Propagation de l'Evangile, ils réuſſirent avec tant de bonheur, que le Prince d'Omura ſe déclara ouvertement pour la Religion Chrétienne, & les preſſa de venir s'établir à Nangaſaki. Ce Bourg étoit devenu ſi conſidérable, qu'il contenoit déja vingt-trois rues. Elles compoſent aujourd'hui la partie de la Ville, qui ſe nomme

(v) Pag. 80.

me *Utſimatz*, c'eſt-à-dire *le Centre*. Auſſi-tôt que les Portugais y furent les Maîtres, la commodité du Havre y attira, pour le Commerce, un grand nombre de Japonois & de Chinois, qui prirent le parti de s'y arrêter. La vieille Ville ne ſuffiſant pas pour les contenir, on bâtit de nouvelles rues, qui furent diſtinguées par les noms des Provinces & des Villes, d'où leurs principaux Habitans étoient venus. Telles ſont celles de *Bungomatz*, *Jedomatz*, *Kabaſimamatz*, *Firandomatz*, *Omuramatz* & *Simabaramatz*. Ainſi Nangaſaki devint, par degrés, une Ville fort grande & fort peuplée. Mais l'Empereur s'allarma bien-tôt, de voir une Place de cette importance entre les mains des Etrangers; & prenant occaſion de quelques mécontentemens qu'il reçut des Portugais, non-ſeulement il leur en ôta la poſſeſſion, mais il dépouilla le Prince d'Omura, de ſa juriſdiction & de ſes revenus, qui furent annexés au Domaine de l'Empire (*x*).

KÆMPFER. 1691.

Les Portugais s'y établiſſent.

Ils en ſont chaſſés, & la Ville devient un Domaine de l'Empire.

La Ville de Nangaſaki eſt ouverte, comme la plûpart des autres Villes du Japon. Elle eſt ſans Château, ſans murailles, ſans fortifications & ſans aucune défenſe. Trois Rivières, d'une fort belle eau, qui ont leur ſource dans les montagnes voiſines, ſe réuniſſent à l'entrée de la Ville, pour la traverſer de l'Eſt à l'Oueſt. Pendant la plus grande partie de l'année, elles ont à peine aſſez d'eau pour arroſer les champs de riz & pour faire tourner quelques moulins; mais, dans la ſaiſon des pluyes, elles groſſiſſent, juſqu'à devenir capables d'entraîner des maiſons. Toute la Ville eſt diviſée en deux parties; celle d'*Utſimatz*, ou la partie intérieure, qui eſt compoſée aujourd'hui de vingt-ſix rues; & celle qui ſe nomme *Sottomatz*, ou Ville extérieure, qu'on peut regarder comme les Fauxbourgs, & qui contient ſoixante & une rues. La plûpart ſont irrégulières, étroites & mal propres. Les unes montent, d'autres deſcendent. Quelques-unes des plus roides ſont compoſées de marches de pierre, pour rendre le chemin plus commode. Elles ſont ſéparées, l'une de l'autre, par deux portes de bois, une à chaque bout, qui ſe ferment toutes les nuits, & ſouvent pendant le jour, lorſque cette précaution eſt néceſſaire. Chacune a, comme Jedo, Meaco & la plûpart des grandes Villes, ſon réſervoir d'eau, avec tous les inſtrumens qui peuvent être employés contre le feu. L'échelle, qui ſert à monter dans ce lieu, eſt ſous la direction de l'Officier qui commande dans la rue. Jamais les rues du Japon ne ſont d'une exceſſive longueur. Elles ne ſont pas toutes d'un *Tſjoo* Japonois, qui eſt la meſure de ſoixante *Kins*, ou braſſes, quoiqu'elles ayent emprunté leur nom de cette meſure. A l'égard du nombre des maiſons, il eſt rarement de plus de ſoixante dans une rue. Celles du Peuple ſont de miſérables bâtimens. Elles ſont petites, baſſes, & rarement de plus d'un étage. A Nangaſaki, l'ameublement eſt tel qu'on l'a repréſenté dans la Deſcription de Meaco; c'eſt-à-dire un lambris, tapiſſé de papier peint; des nattes d'un tiſſu fort épais, ſur le plancher; des paravents de papier, qui diviſent les chambres; & peu d'autres uſtenciles, que ceux qui ſont néceſſaires pour les beſoins journaliers de la cuiſine. Chaque maiſon a, par derrière, une cour de décharge, ordinairement aſſez grande pour contenir quelques plantes agréables & curieuſes, qu'on y en-

Diſpoſition intérieure de Nangaſaki.

(*x*) Pag. 85 & précédentes.

KÆMPFER. 1691.

entretient avec soin. Les maisons des personnes riches sont beaucoup mieux disposées. Elles ont deux étages, avec une avant-cour, & un jardin par derrière.

Edifices publics, nommés Janagura.

MAIS les Edifices remarquables de Nangasaki, sont ceux qui portent le nom de *Janagura*. Ils appartiennent à l'Empereur. On en distingue cinq principaux, qui sont de grands Bâtimens de bois, dans la partie septentrionale de la Ville, & près du rivage, où l'on garde trois grandes Jonques Impériales, c'est-à-dire trois Vaisseaux de Guerre, avec tous leurs agrets. 2°. Le *Ten-Siogura*, ou le Magasin à poudre, situé aussi sur le rivage, vis-à-vis de la Ville; mais on en fait peu d'usage, depuis qu'une juste précaution a fait bâtir, sur une colline voisine, de grandes voutes où l'on garde la poudre. 3°. Les Palais des trois Gouverneurs, qui sont dans l'enceinte de la Ville. Ils occupent un terrain considérable & plus élevé que celui des autres rues. Les Edifices en sont propres, uniformes, & d'égale hauteur. On entre, dans les cours, par des portes fortifiées & bien gardées. 4°. Outre ces Palais, qu'on peut nommer des Bâtimens publics, la Ville est embellie d'environ vingt Hôtels, des *Dai-Mio* & des *Sio-Mio*. Le premier de ces deux noms est celui des Grands du premier Ordre, & l'autre, de ceux d'un moindre rang. Ce sont les Seigneurs des principales Terres de Kiusju, qu'on nomme aussi Saikokf, où la Ville de Nangasaki est située. Quoiqu'ils n'y viennent pas souvent, quelques-uns de leurs Officiers y résident toûjours, pour veiller aux intérêts de leurs Maîtres.

Hôtels des Seigneurs.

Quartier des Etrangers.

LES Etrangers demeurent hors de la Ville, dans des quartiers séparés, où ils sont observés & gardés avec beaucoup de rigueur. Les Chinois, ou d'autres Orientaux, qui professent la même Religion, & qui négocient sous le même nom, sont établis derrière la Ville, sur une éminence. Leur quartier est entouré d'une muraille, & porte le nom de *Jakuijn*, c'est-à-dire *Jardin de Médecine*, parcequ'autrefois on y en voyoit un. Il se nomme aussi *Dsiusensju*, nom tiré des Observateurs qui sont employés, sur les collines, à donner avis, aux Gouverneurs, des Vaisseaux étrangers qu'ils voyent arriver dans le Port.

Isle de Desima, ou Quartier des Hollandois.

ON a déja fait remarquer que les Hollandois ont leur habitation dans une petite Isle, qui se nomme *Desima*, c'est-à-dire l'*Isle avancée*, ou située devant la Ville. Les Japonois la nomment quelquefois aussi *Desimamatz*, c'est-à-dire *Rue de l'Isle de devant*, parcequ'elle est comptée au nombre des rues de Nangasaki, & sujette aux mêmes Réglemens. Elle est fort proche de la Ville, entre des rochers & des sables, au milieu desquels elle a été élevée par art, à la hauteur d'une demie toise au-dessus de la pleine marée; & ses fondemens, hauts d'environ deux toises, sont de pierre de taille. Kæmpfer la compare à un éventail, dont on auroit coupé le manche. C'est un quarré oblong, dont les deux grands côtés sont des segmens de cercle. Elle est jointe à la Ville par un petit pont de pierre, de quelques pas de longueur, au bout duquel les Japonois ont un bon Corps-de-Garde, avec des Soldats sans cesse en faction. Au côté septentrional sont deux grosses portes, qu'on nomme les *Portes d'eau*; & qu'on n'ouvre jamais, que pour charger & décharger les Vaisseaux Hollandois, à la vûe d'un certain nombre de Commissaires nommés par les Gouverneurs. Toute l'Isle est entourée

tourée de planches de ſapin, médiocrement exhauſſées, & couvertes d'un petit toît, dont le ſommet eſt bordé d'un double rang de piques, en forme de cheval de friſe; foible défenſe, obſerve Kæmpfer, dans un cas d'attaque. A quelques pas des bords, & dans l'eau, les Japonois ont planté treize poteaux fort élevés, avec de petites planches au ſommet, qui contiennent, en grands caractères, une défenſe à toutes ſortes de Vaiſſeaux & de Bateaux, de paſſer les poteaux & d'approcher de l'Iſle. Devant le pont, du côté de la Ville, on voit un autre pillier, de pierre de taille, où l'on affiche les Edits de l'Empereur, & les Ordres des Gouverneurs. Mais on lit conſtamment, ſur deux planches, un Ordre qui concerne la Garde; avec un autre, qui regarde les Officiers de Deſima, & tous ceux que leurs affaires obligent d'entrer dans l'Iſle ou d'en ſortir. KÆMPFER. 1691.

On donne, à l'Iſle de Deſima, ſix cens pieds de longueur & deux cens quarante de largeur. Kæmpfer a trouvé, dit-il, en la meſurant avec ſoin, que ſa largeur eſt de quatre-vingt-deux pas communs, & ſa plus grande longueur de deux cens trente-ſix. Elle eſt coupée, dans ſa longueur, par une large rue; mais on en peut faire le tour, par un petit chemin, qui règne le long des planches, dont elle eſt environnée, & qui peut être fermé dans le beſoin. Les eaux des goutières s'écoulent dans la Mer par des tuyaux étroits & recourbés, auxquels on a donné cette forme, pour empêcher que rien ne ſorte de l'Iſle en cachette. La rue eſt bordée de maiſons, dans toute ſa longueur. Elles ont été bâties aux dépens de quelques Habitans de Nangaſaki, auxquels les Hollandois doivent encore, ou à leurs Héritiers, en vertu du Contrat primitif, une rente annuelle de ſix mille cinq cens *Siumomes*; prix qui excéde, ſuivant Kæmpfer, le capital de la valeur réelle. Elles ſont bâties de bois, ſur-tout de ſapin; à deux étages, dont le plus bas ſert de Magaſin. Les autres Bâtimens de l'Iſle ſont trois Corps-de-Garde, un à chaque bout de l'Iſle, & le troiſième au milieu; un lieu proche de l'entrée, où l'on tient les inſtrumens néceſſaires pour éteindre le feu; & de petits puits, qu'on a creuſés pour le même uſage. Toute l'eau, dont on ſe ſert dans les maiſons, vient de la Rivière qui traverſe la Ville, par des tuyaux de bambous, & ſe jette dans un réſervoir commun; mais cette commodité eſt un article que les Hollandois payent à part. La Compagnie des Indes a fait bâtir à ſes fraix, derrière la grande rue, une Maiſon deſtinée à la vente de ſes marchandiſes, & deux Magaſins, à l'épreuve du feu; une grande Cuiſine; une Maiſon pour les Directeurs de ſon Commerce; une Maiſon pour les Interprêtes, qui ne ſont employés que dans le tems des ventes; un Jardin de plaiſance; un Bain & quelques autres commodités. L'Ottona, ou le Chef Japonois de la rue, y occupe une Maiſon commode, avec un Jardin. On a laiſſé une place vuide, où l'on élève des Boutiques, pendant que les Navires Hollandois ſont dans le Port.

Kæmpfer compta ſoixante-deux Temples dans la Ville & aux dehors; cinq des *Sinſia*, conſacrés aux anciennes Idoles du Pays; ſept des *Jammabos*, qui ſont les Prêtres des montagnes; & cinquante à l'honneur des Idoles étrangères, dont le culte s'eſt introduit au Japon. Vingt-neuf des derniers ſont hors de la Ville, ſur le panchant des collines; & ne ſervent pas moins au divertiſſement public qu'aux exercices de la Religion; ils ſont accom-

KÆMPFER. 1691.

pagnés de jardins agréables, de belles allées, & de grands appartemens. Ce ſont les plus beaux Edifices de Nangaſaki, par l'agrément de leur ſituation, qui leur donne une vûe libre ſur la Ville & ſur le Port. Kæmpfer s'étend beaucoup ſur la deſcription de ces Temples & de leur culte; mais remettant quelques-unes de ſes obſervations à l'Article général des Religions Japonoiſes, on ne s'attache ici qu'aux Temples des Chinois, qui appartiennent à cette Deſcription, comme une des principales ſingularités de Nangaſaki.

Temples Chinois de Nangaſaki.

LES Chinois y ont trois Temples, également remarquables par la beauté de leur ſtructure, & par le nombre des Prêtres, ou des Moines, qui ſont entretenus pour le ſervice des Autels. Ils ſont proprement de la Secte de *Sen*, quoiqu'ils ſoyent ornés d'Idoles & d'Images Chinoiſes, de grandeur naturelle. On voit, dans les cours, de beaux arcs de triomphe & divers autres ornemens d'une forme étrangère. Les Chinois, & d'autres Marchands qui trafiquent ſous leur nom, quoique leur langage ſoit différent, ont fondé ces Temples après l'extirpation totale du Chriſtianiſme, pour y exercer librement leur culte, & pour y dépoſer les Idoles de leurs Navires.

Leur uſage.

Auſſi-tôt qu'ils ſont entrés dans le Port de Nangaſaki, les Idoles ſont portées à terre, & placées dans des Chapelles, qu'on a bâties exprès au voiſinage du grand Temple. Cette cérémonie ſe fait avec des formalités ſingulières, au bruit des tymbales & des tambours. Elles ſont répétées, lorſqu'au départ des Jonques, on y reconduit les Idoles.

Singularités de leur fondation.

CES Temples, ou ces Monaſtères, portent le nom du Pays, ou de la Province de leurs Fondateurs, avec une épithéte qui exprime leur richeſſe. Le plus grand ſe nomme *Nankindira*, c'eſt-à-dire, *Temple de la Ville de Nanquin*. C'eſt le premier qui fut bâti au Japon. On ajoûte, à ce nom, celui de *Koofukuſi*, qui ſignifie, *Temple de l'Opulence établie*. 2°. *Tſiaksjudira* eſt le *Temple du Pays d'Aimos*, par lequel il faut entendre, ſuivant Kæmpfer, les Provinces Méridionales de l'Empire de la Chine. Les Chinois, qui habitent l'Iſle Formoſe, & qui ſont établis dans d'autres Pays éloignés de la Chine, dépendent de ce Temple. Le *Matſuſi*, ou le *Monaſtère ſubordonné*, eſt ſous la direction du Supérieur du grand Temple. L'épithéte, ou le ſecond nom de ce Temple, eſt *Fukuſi*, c'eſt-à-dire, *Temple des Riches*. 3°. *Fokſiudira* eſt le *Temple des Pays Septentrionaux*. Il fut fondé par les Chinois des Parties Septentrionales, qui continuent d'en dépendre. Son autre nom eſt *Fuku-faiſi*; c'eſt-à-dire, *Temple des richeſſes & des offrandes*.

LES trois Monaſtères n'étoient anciennement habités que par des Prêtres Chinois, entretenus aux dépens de leur ſeule Nation. Mais depuis qu'on a fermé l'Empire, & que les Réglemens ſont devenus fort ſévères pour les Marchands étrangers, on ne ſouffre, dans chaque Monaſtère, que deux Chinois de naiſſance, qui tirent leur entretien de la contribution volontaire de leurs Compatriotes, & des droits qui leur reviennent de leurs prières. Si ces libéralités ne ſuffiſent pas, ils attendent le reſte de la bonté de l'Empereur. Les trois Supérieurs relèvent immédiatement d'un Général pris de leur Corps, dont la réſidence eſt près de Meaco, ſur la Montagne d'*Obaku*. Ce Chef du Paganiſme étranger

prend

prend la qualité de troiſième Succeſſeur du Siège d'*Ingen*, dont Kæmpfer raconte l'hiſtoire. Kæmpfer. 1691.

Ingen étoit Souverain Pontife de la Chine, & vingt-huitième Succeſſeur de *Siaka*, Fondateur de ſa Religion. Un zèle ardent pour la propagation de cette Secte, ſa tendreſſe pour les Moines de la même foi, qui demeuroient dans les trois Monaſtères de Nangaſaki, & le deſir d'aſſurer cet Etabliſſement contre les attaques des *Mukurrokokus*, nom que les Sectaires donnent aux Chrétiens & à tous les Adverſaires de leurs opinions, l'obligèrent de réſigner ſa Dignité entre les mains d'un Succeſſeur, & de paſſer au Japon, pour y établir un premier Siège de cette Doctrine. Il y fut reçu avec toutes ſortes de reſpect. L'Empereur lui offrit, pour ſon ſéjour, la Montagne d'Obaku. Quelques miracles, qu'il fit preſqu'en arrivant, augmentèrent l'opinion de ſa Sainteté. Cependant il ne put perſuader à tout le Clergé Japonois, qui étoit alors diviſé, d'embraſſer ſes principes, & de le reconnoître pour Chef. Il eut, pour Succeſſeur, un autre Chinois, nommé *Okuffi*, qui fut remplacé par un Japonois, ſous le titre de Supérieur du Couvent de la Montagne d'Obaku, & de Général des trois Monaſtères Chinois de Nangaſaki (*y*). Pontife des Chinois au Japon.

Kæmpfer imite ici les Japonois, dit-il, en paſſant, des Temples, aux Lieux de débauche. Il donne une idée fort ſingulière de cet infâme Quartier. C'eſt, de toute la Ville, celui qui contient les plus jolies maiſons; toutes habitées par des Courtiſanes. Il ſe nomme *Kaſiematz*. Sa ſituation eſt ſur une éminence. Il conſiſte en deux grandes rues. Dans toute l'Iſle de Saikokf, on ne compte que deux de ces lieux, que les Japonois nomment *Mariam*; l'un, dans la Province de Tſikuſen, & celui de Nangaſaki. Cette Iſle produit les plus belles femmes du Japon, à l'exception, néanmoins, de celles de Meaco, qui les ſurpaſſent encore. Kæmpfer aſſure que les Habitans de Nangaſaki peuvent placer leurs filles dans le Mariam, lorſqu'elles ont quelques agrémens. Elles ſont achetées fort jeunes par les Adminiſtrateurs de cet étrange commerce, qui peuvent en avoir juſqu'à trente dans la même maiſon. Elles y ſont fort bien logées. On les forme ſoigneuſement à danſer, à jouer des inſtrumens, à faire des billets tendres; & généralement à tous les exercices qui conviennent à leur profeſſion. Le prix de leurs faveurs eſt fixé par les Loix. Celles qui ſe diſtinguent par des qualités extraordinaires, ſont logées & vêtues avec diſtinction. Une des plus mépriſables doit veiller, pendant la nuit, dans une loge, à la porte de chaque maiſon, pour la commodité des Paſſans; le payement eſt la plus petite monnoye du Pays. Celles qui ſe conduiſent mal, ſont condamnées, par punition, à faire cette garde. La plûpart de ces filles ſe marient, après le tems de leur ſervice. Elles en trouvent d'autant plus facilement l'occaſion, qu'elles ont été bien élevées; & l'opprobre de leur jeuneſſe ne tombe que ſur ceux qui les ont achetées pour corrompre leur innocence. Auſſi rien n'eſt-il ſi mépriſé que cette eſpèce d'hommes. Quoiqu'ils amaſſent des biens conſidérables, ils ne ſont jamais reçus dans la ſociété des honnêtes gens. On leur donne l'odieux nom de *Katſuva*, qui ſignifie Lieux publics de débauche.

(*y*) Tom. II. Pag. 161 & précédentes.

KÆMPFER. 1691.

signifie l'*ordure du Peuple*. Ils ſont mis au rang des Tanneurs de cuir, c'eſt-à-dire, de ce qu'il y a de plus infâme dans l'idée des Japonois; & dans l'exécution des Criminels, ils ſont obligés d'envoyer leurs Domeſtiques, pour aſſiſter les Miniſtres de la Juſtice (*z*).

GOKUJA, qui ſignifie l'*Enfer*, eſt le nom de la Priſon publique. C'eſt un Edifice, au centre de la Ville, qui conſiſte dans un grand nombre de petites chambres ſéparées, où l'on renferme, non-ſeulement ceux qui ont commis des crimes, mais encore ceux qui ſont ſoupçonnés de profeſſer la Religion Chrétienne. Obſervons, pour relever l'importance de cet Article, que cinquante-trois ans après l'extirpation du Chriſtianiſme au Japon, Kæmpfer nous apprend qu'il en reſte encore d'aſſez fortes traces, pour s'attirer l'attention du Gouvernement. Pendant qu'il étoit à Nangaſaki, on comptoit plus de cinquante Chrétiens dans cette priſon (*a*), hommes, femmes & enfans. De tems en tems, on y en amenoit quelques autres. En 1688, on en avoit arrêté trois. „ Ces pauvres gens, pour employer les termes „ de Kæmpfer, ſont fort ignorans ſur la Religion Chrétienne. Ils n'en „ ſçavent guères que le nom de nôtre Sauveur, & celui de ſa bienheureu„ ſe Mère. Cependant ils y ſont attachés avec tant de zèle, qu'ils aiment „ mieux mourir miſérablement en priſon, que de racheter leur liberté par „ l'abjuration, à laquelle on les ſollicite ſouvent. Il arriva, pour la pre„ mière fois, en 1692, que trois de ces Priſonniers envoyèrent de l'ar„ gent aux Temples Idolâtres; Les Prêtres ne voulurent point le recevoir, „ ſans la participation & le conſentement du Gouverneur, qui n'oſa déci„ der ſur un point ſi délicat, avant que d'avoir reçu des inſtructions de la „ Cour. Les Chrétiens Japonois ne ſont pas aujourd'hui condamnés à „ mort, avec l'ancienne rigueur. On a quelque égard pour leur ſimplicité. „ Ils ſont ſeulement condamnés à finir leur miſérable vie dans cet Enfer „ temporel, d'où ils ne ſortent que pour être menés, de deux en deux „ mois, au Palais des Gouverneurs; moins pour y être traités rigoureu„ ſement, que pour être preſſés de déclarer d'autres Chrétiens. Toute la „ conſolation, qu'on leur accorde, eſt d'être tirés de leurs donjons, deux „ fois l'année, pour ſe faire appliquer le cauſtique du Moxa, ſuivant l'uſa„ ge du Pays; ſix fois, pour ſe baigner dans la citerne de la Priſon; & ſix „ fois encore, pour faire un tour de promenade, dans une grande & ſpa„ cieuſe cour, qui eſt hors de leur enceinte. Ils paſſent le reſte du tems „ à filer de la laine & du chanvre, pour ourler les nattes. Ils raccommo„ dent leurs habits avec des aiguilles de bambous, parcequ'il ne leur eſt pas „ permis d'en avoir de fer. Quelques-uns s'exercent à d'autres petits ou„ vrages. L'argent, qu'ils gagnent par leur travail & leur induſtrie, ne „ leur eſt pas ôté. Ils en font part, franchement & ſans réſerve, à leurs „ femmes & à leurs enfans, qui ſont dans la méme Priſon, mais dans des „ lieux ſéparés; de ce qui leur reſte, ils compoſent une liqueur, nommée „ *Ama-Saki*, qui eſt une de leurs plus grandes délices. Le Gouverneur leur „ don-

Chrétiens qui ſont encore dans les priſons de Nangaſaki.

Comment ils y ſont traités.

(*z*) Pag. 89 & précédentes.

(*a*) On ſçait que Nangaſaki & le Pays de Bungo, étoient des lieux où la Foi Chrétienne avoit fait de grands progrès avant les perſécutions, & qui furent arroſés par le ſang d'un grand nombre de Martyrs.

„ donne, tous les ans, une natte pour ſe coucher; & depuis peu de tems, Kæmpfer. 1691.
„ quelques-uns d'entr'eux ont obtenu la permiſſion de ſe ſervir d'un petit
„ couteau, pour leurs ouvrages. Ils reçoivent quelquefois des habits, de
„ leurs Amis de Bungo; ce Pays conſerve un petit nombre de Chrétiens,
„ qui l'étant plutôt de nom que de fait, jouiſſent là-deſſus de quelque liber-
„ té, mais qui ont à ſubir un examen très-rigoureux & de rudes cenſu-
„ res (*b*)".

Quoique tout ce qui concerne l'ordre établi dans les rues, & les autres parties de la Police, ſoit renvoyé à l'Article général du Gouvernement, on ne croit pas devoir détacher de cette Deſcription, un uſage, qui ſe renouvelle tous les ans à Nangaſaki, depuis plus d'un ſiècle, & qui marque à quel point l'Enfer a ſoulevé les Japonois contre la Foi Chrétienne. C'eſt une cruelle Inquiſition, pour découvrir ceux qui peuvent avoir conſervé quelques ſentimens Chrétiens, accompagnée d'une cérémonie déteſtable, & dont l'Hiſtoire de l'Egliſe ne fournit point d'autre exemple. Elle ne s'exerce qu'à Nangaſaki & dans quelques lieux voiſins, où le Chriſtianiſme étoit autrefois le plus floriſſant (*c*).

Acte d'abjuration du Chriſtianiſme, qui ſe fait tous les ans à Nangaſaki.

Au dernier mois de chaque année, le *Nitzio-Gioſi*, un des Officiers de chaque rue, fait le *Fito-Aratame*; c'eſt-à-dire, qu'il prend par écrit le nom de tous les Habitans de chaque maiſon, avec la datte & le lieu de leur naiſſance, leur profeſſion & leur religion. Après avoir achevé cette liſte, qui comprend les deux ſexes & tous les âges, on attend le ſecond jour de la nouvelle année, pour commencer ce qu'on nomme le *Jefumi*. C'eſt un acte ſolemnel d'abjuration du Chriſtianiſme, dans lequel on foule aux pieds l'Image de Nôtre-Sauveur attaché à la Croix, & celle de ſa Sainte Mère, ou de quelque autre Saint. Kæmpfer en rapporte les circonſtances. „ Ceux
„ qui ſont chargés de cette infernale exécution, commencent, dit-il, de
„ deux côtés différens, & continuent d'aller de maiſon en maiſon. Ils
„ parcourent ainſi cinq ou ſix rues par jour. Les Officiers, qui doivent
„ être préſens, ſont l'*Ottona*, ou le Chef de la rue, ſes trois *Oogumi-Oja*,
„ qui ſont les Commis, le *Fitſia*, ou le Greffier, le *Nitzi-Joſi*, ou le Meſſa-
„ ger, & deux *Monbans*, c'eſt-à-dire, deux Archers du Guet, qui por-
„ tent les Images. Ces figures ſont de cuivre jaune, de la longueur d'un
„ pied, & ſe gardent dans une boete pour cet uſage. Voici l'ordre de
„ l'abjuration. Les Inquiſiteurs ſont aſſis ſur une natte. Ils font appeller,
„ dans la chambre, toutes les perſonnes dont la liſte contient les noms,
„ c'eſt-à-dire, le Chef de Famille, ſa Femme, ſes Enfans, avec les Do-
„ meſtiques de l'un & de l'autre ſexe, tous les Locataires de la maiſon; &
„ quelquefois auſſi les plus proches Voiſins, dont les maiſons ne ſont pas
„ aſſez grandes pour la cérémonie. On place les Images ſur le plancher
„ nud: après quoi le *Jefumi-Tſie*, qui eſt le Sécretaire de l'Inquiſition,
„ prend la liſte, lit les noms, & ſomme chacun ſucceſſivement, à meſure
„ qu'il paroît, de mettre le pied ſur les Images. Les Enfans, qui ne ſont
„ pas en état de marcher, ſont ſoûtenus par leurs Mères, qui leur font
„ tou-

(*b*) Pag. 90 & 91.
(*c*) Voyez dans la Deſcription générale, l'Article du Commerce, où l'on rapportera ce qui regarde les Hollandois.

KÆMPFER. 1691.

„ toucher les Images avec les pieds. Enſuite, le Chef de Famille met ſon „ ſceau ſur la liſte, pour ſervir de certificat, devant le Gouverneur, que „ le Jeſumi s'eſt fait dans ſa maiſon. Lorſque les Inquiſiteurs ont parcou- „ ru toutes les maiſons de la Ville, ils foulent eux-mêmes aux pieds les „ Images; & ſe ſervant mutuellement de témoins, ils confirment leurs cer- „ tificats reſpectifs en y appoſant leurs ſceaux. Si quelqu'un meurt, dans „ le cours de l'année, ſa famille doit prier ceux de qui dépend la maiſon, „ d'aſſiſter à ſon lit de mort, pour rendre témoignage, non-ſeulement qu'il „ eſt mort naturellement, mais encore qu'il n'étoit pas Chrétien. Ils exa- „ minent le corps. Ils cherchent également s'il n'y a point quelque ſigne „ de violence, ou quelque marque de la Religion Chrétienne; & les funé- „ railles ne peuvent ſe faire qu'après qu'ils ont donné leur certificat, ac- „ compagné de leur ſceau (*d*)".

KÆMPFER ne nous apprend, de ſon retour, que ſon embarquement avec l'Amiral *Pampus*, qui mit à la voile, du Port de Nangaſaki, le 31 Octobre 1692 (*e*).

(*d*) Pag. 128 & 129. (*e*) Tom. III. pag. 230.

DESCRIPTION DU JAPON.

Deſcription des Iſles du Japon.

Situation & grandeur du Japon.

LE grand Empire, que les Européens ont nommé *Japon*, & qui porte, parmi ſes Habitans, le nom de *Nipon* (*a*), ou *Nipbon*, eſt ſitué entre le trente-unième & le quarante-deuxième degré de Latitude Septentrionale; & ſuivant une Carte aſſez récente, corrigée ſur les Obſervations Aſtronomiques d'un Jéſuite de la Chine, entre le cent cinquante-ſeptième & le cent ſoixante-quinzième degré trente minutes de Longitude, depuis le premier Méridien de l'Iſle de Fer. Il s'étend au Nord-Eſt & à l'Eſt-Nord-Eſt. Sa largeur eſt irrégulière, quoiqu'en général il ſoit aſſez étroit, en comparaiſon de ſa longueur, qui, depuis une des extrêmités de la Province de *Fiſen*, juſqu'aux Côtes Orientales de la Province d'*Oſiu*, a, ſuivant l'opinion commune, deux cens miles d'Allemagne (*b*), en droite ligne; *ſans* y com-

(*a*) *Ni*, ſignifie *feu*, & dans un ſens plus ſublime, le Soleil. *Pon*, ſignifie *baſe* ou *fondement*. Les Chinois Méridionaux prononcent *Sijpon*, ou *Gepuan*, dont les Portugais ont formé apparemment *Japan*, qui s'eſt changé en *Japon*. Les Japonois, dans leurs Livres, donnent d'autres noms à leur Empire. Ce ſont des épithétes, qui en expriment la grandeur & l'excellence. *Kæmpfer*, *Tom. I. pag.* 93.

(*b*) Kæmpfer, *ibid. pag.* 94 & 95. La longueur du Japon, ſuivant le nouvel Hiſtorien de cet Empire, eſt Eſt & Oueſt, prenant un peu de l'Eſt-Nord-Eſt. Sa longueur eſt Nord & Sud. „ Elle n'eſt pas, dit-il, „ auſſi inégale que quelques Auteurs l'ont „ dit, car elle n'eſt preſque jamais moindre „ que de ſoixante ou ſoixante-dix lieues, en „ comptant par les degrés de Latitude, & „ elle n'eſt nulle part de cent. Quant à ſa „ longueur, en la prenant depuis l'extrêmité occidentale du *Figen*, juſqu'aux Côtes „ orientales d'*Oxu*, ou *Oſiu*, elle eſt, ſuivant le Père *Briet*, d'un peu plus de deux „ cens ſoixante lieues communes de France". *Hiſtoire du Japon*, *Tom. I. pag.* 10.

comprendre toutes les Côtes & les Iſles plus éloignées, qui ne laiſſent pas d'être ſous la domination de l'Empereur du Japon. DESCRIPTION DU JAPON.

KÆMPFER compare la diſpoſition extérieure de cet Empire, à celle de la Grande-Bretagne, & de l'Irlande. Il eſt rompu, dit-il, & coupé de la même manière, mais beaucoup plus, par des Caps, des Promontoires, des Bras de Mer, des Anſes & de grandes Bayes, qui avançant plus loin dans les Terres, forment quantité d'Iſles, de Peninſules, de Golfes & de Havres (*c*). Mais on diſtingue trois grandes Iſles, dont la principale s'appelle *Nipon*, & donne ſon nom à tout l'Empire. Elle s'étend en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, dans la forme d'une machoire, dont la partie recourbée ſe retourne au Nord. Un Canal étroit, ou un Détroit plein de rochers & de petites iſles, les unes habitées, d'autres déſertes, la ſépare d'une autre, qui eſt la ſeconde en grandeur, & que ſa ſituation au Sud-Oueſt de Nipon, fait nommer *Saikokf*, c'eſt-à-dire *Pays de l'Oueſt*. Elle porte auſſi le nom de *Kiuſiu*, ou *Pays des Neufs*, parcequ'elle eſt diviſée en neuf grandes Provinces. Les Japonois lui donnent, de longueur, cent quarante de leurs miles, & quarante à cinquante de largeur. Son circuit, ſuivant Kœmpfer, eſt de cent quarante-huit miles d'Allemagne. La troiſième Iſle, ſituée entre la première & la ſeconde, & preſque quarrée dans ſa forme, ſe nomme *Sikokf*, c'eſt-à-dire *Pays des quatre Provinces*. Ces trois grandes Iſles ſont environnées d'un très-grand nombre d'autres, dont les unes ſont petites, ſtériles, remplies de rochers; & les autres, aſſez grandes & aſſez riches pour être gouvernées par de petits Princes.

Trois grandes Iſles.

Nipon.

Saikokf.

Sikokf.

(*c*) Kœmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 95.

§. I.

Diviſion générale de l'Empire du Japon.

TOUTES les Iſles, qui compoſent l'Empire du Japon, furent diviſées vers l'année 590 de l'Ere Chrétienne, par *Siuſium*, Monarque héréditaire Eccléſiaſtique, en ſept grandes Contrées, que les Japonois nomment *Gokiſitzidos*. En 681, *Ten-Mu* diviſa ces ſept Contrées en ſoixante-ſix Provinces, à chacune deſquelles il donna un Gouverneur. Enſuite deux Iſles, nommées *Iki* & *Tſuſſima*, qui appartenoient autrefois à la Corée, ayant été réunies au Japon, par droit de conquête, le nombre des Provinces ſe trouva compoſé de ſoixante-huit. Cette double diviſion, qui ſubſiſte encore, n'empeche point que, par diverſes révolutions, ou pour multiplier les Gouvernemens, les ſoixante-huit Provinces de l'Empire n'ayent été ſubdiviſées en ſix cens quatre Juriſdictions ſubalternes. Diviſion des Iſles dont le Japon eſt compoſé.

OUTRE ces Iſles & ces Provinces, d'autres Pays plus éloignés reconnoiſſent l'Empereur pour Souverain, ou vivent ſous ſa protection. On met au premier rang, les Iſles de *Riuku*, ou *Liquejo*, dont les Habitans ſe diſent Sujets, non de l'Empereur du Japon, mais du Prince de *Satſuma*, qui les a conquis; ſecondement *Tſioſijn*, qui eſt la troiſième & la plus baſſe partie de la Peninſule, qu'on nomme *Corée*, & qui eſt gouvernée, au nom de l'Em- Autres Iſles qui reconnoiſſent l'Empereur du Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

l'Empereur, par le Prince d'Iki & de Tſuſſima: troiſiémement, l'Iſle de *Jeſo*, gouvernée au meme nom, par le Prince de *Matſumai*, qui a ſes propres Etats dans la grande Province d'Oſiu.

Iſles de Liquejo & leurs Habitans.

LES Iſles de Liquejo, ou Riuku, ſont au Sud-Oueſt de la Province de Satſuma, qui eſt ſituée dans le Continent de Saikokf, & de l'Iſle voiſine de *Tana* ou *Tanagaſima*; qui n'en eſt pas éloignée. Kæmpfer obſerve que, ſuivant les Cartes Hollandoiſes, elles s'étendent preſque juſqu'au vingt-ſixième degré de Latitude Septentrionale. Si l'on en croit, dit-il, les Japonois, elles produiſent, chaque année, deux moiſſons de riz. Les Habitans, dont la plûpart exercent l'agriculture ou la pêche, ont beaucoup de douceur & de gaieté. Ils vivent fort contens, & ſe réjouiſſent, après le travail, en bûvant du vin de riz, & jouant de leurs inſtrumens de muſique, qu'ils ne quittent pas même lorſqu'ils vont aux champs.

ON juge, à leur langage, qu'ils ſont Chinois d'origine. Dans la derniére révolution qui ſoûmit la Chine aux Tartares, un grand nombre de Chinois, ſortis de cette grande Région, ſe diſperſérent dans les Indes Orientales. Pluſieurs cherchérent une retraite dans ces Iſles, où s'étant attachés au Commerce, ils le continuent encore avec Satſuma. Mais, outre le tribut qu'ils payent au Prince de ce nom, depuis qu'il a conquis leurs Iſles, ils lévent entr'eux une ſomme, qu'ils envoyent tous les ans au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur fidélité & de leur ſoumiſſion. Ils ont, comme les Japonois & les Tonquinois, leur Monarque Eccléſiaſtique héréditaire, qui réſide à *Jajuma*, une des principales de ces Iſles, ſituée aſſez proche de celle d'*Oſima*, qui eſt de la ſeconde grandeur.

Peninſule de la Corée.

LA Corée eſt une Peninſule, qui s'étend de la Tartarie vers le Japon, vis-à-vis des Côtes de la Chine. Les Japonois racontent qu'elle étoit autrefois diviſée en trois Provinces, dont ils nomment la plus proche d'eux, *Tſioſijn*; celle du milieu, *Corey*, & la troiſiéme, qui confine avec la Tartarie, *Fakuſai*. Les Habitans, diſent-ils, ſont originaires de la Chine; & s'étant laiſſés ſubjuguer, pluſieurs fois, par différens Princes, ils devinrent Tributaires du Japon. Mais depuis plus d'un ſiécle, ils ſont retombés ſous la domination des Tartares; & les Japonois n'ont conſervé, de leurs conquêtes, que les Côtes de la Province de Tſioſijn, dont le Gouvernement eſt confié au Prince d'Iki & de Tſuſſima. Les Côtes de Corée ſont éloignées de l'Iſle de Tſuſſima, d'environ quarante-huit lieues Japonoiſes, ou ſeize miles d'Allemagne; & cette Iſle eſt à la même diſtance du Continent du Japon. On trouve, dans l'intervalle, un grand nombre de rochers, & de petites iſles, la plûpart déſertes. Les marchandiſes, qui viennent de Tſioſijn au Japon, ſont d'excellente merluche & d'autre poiſſon ſalé, des noix, des plantes médicinales, des fleurs & des racines, particuliérement le ginſeng, qui croît en abondance dans les Provinces de Corée & de Fakuſai, comme dans celle de *Siamſai*, portion de la Tartarie.

Les Japonois en poſſédent une partie.

Iſle de Jeſo, ou Jeſogaſima.

JESO, ou *Yeſſo*, ou comme les Japonois la nomment, *Jeſogaſima*, qui ſignifie l'*Iſle de Jeſo*, eſt la plus Septentrionale qu'ils poſſédent hors des limites du Japon, ſous le Gouvernement du Prince de Matſumai, Iſle voiſine qui appartient à la grande Province d'Oſiu. La ſituation de Jeſo eſt à quarante-deux

deux degrés de Latitude Septentrionale, au Nord-Nord-Eſt, vis-à-vis d'Oſiu. Elle s'avance fort loin dans la Mer, par les deux Promontoires de *Sugaar* & de *Taajaſaki*, qui forment un Golfe. Les Japonois diſent qu'on a beſoin d'un jour entier pour ſe rendre à cette Iſle, quoique le paſſage ne ſoit que de quarante lieues Japonoiſes, & que, dans quelques endroits, les Côtes du Japon ne ſoient éloignées que de cinq ou ſix miles d'Allemagne; mais les courans y ſont très-rapides, & portent ſucceſſivement à l'Eſt & à l'Oueſt. On la croit auſſi grande que l'Iſle de Kiuſiu; mais, étant remplie de forêts, elle ne produit, à ſes Maîtres, que des fourures, & le fameux poiſſon qu'ils nomment *Karaſaki*; eſpèce de morue qu'ils trouvent exquiſe, & qui s'y pêche en abondance. Kæmpfer s'imagine que le Pays découvert par *de Vries*, au Nord du Japon, étoit une partie de cette Iſle. Les Cartes Japonoiſes ne s'accordent pas ſur ſa figure: mais elles donnent le nom de *Matſuki* à la partie du Sud-Oueſt, qui en eſt la plus grande; & mal deſſinées comme elles ſont, on n'y diſtingue pas aiſément ſi cette partie ne fait pas une Iſle ſéparée. Le langage des Habitans a quelque reſſemblance avec celui de la Corée. Ils ſont robuſtes & fort experts à la pêche; mais ſales, ſauvages, portant la barbe & les cheveux fort longs.

DESCRIPTION DU JAPON.

Sa diſtance du Japon.

Ce qu'elle produit.

DERRIÈRE cette Iſle, vers le Nord, on trouve le Continent, que les Japonois nomment *Oku-Jeſo*, c'eſt-à-dire, *haut Jeſo*. Tous les Géographes conviennent de l'exiſtence de ce Pays; mais on n'a point encore déterminé s'il touche à la Tartarie ou à l'Amérique, ni par conſéquent où il faut placer le Détroit d'*Anian*, & le paſſage qu'on cherche depuis ſi long-tems, de la Mer du Nord au grand Océan des Indes; ſuppoſé que ce Pays ne ſoit pas joint, ſans aucun paſſage, à la Tartarie ou à l'Amérique (*a*). Les Japonois ne ſont pas mieux informés de l'état & de l'étendue de leur Oku-Jeſo. Ils lui donnent, de longueur, trois cens de leurs miles, ſans qu'on puiſſe ſavoir ſur quoi ils ſe fondent. Kæmpfer raconte qu'une Jonque Japonoiſe, envoyée exprès, vers 1684, pour faire des découvertes, rapporta que les Habitans de cette Contrée étoient en communication avec des Tartares voiſins. Un vieux Pilote Japonois, qui connoiſſoit toutes ces Mers, lui confirma la même choſe. Une autre Jonque, qui étoit partie depuis peu d'années des Côtes Orientales du Japon, pour la même recherche, avoit rapporté, à ſon retour, qu'après avoir beaucoup ſouffert entre le quarante & le cinquantième degré de Latitude, elle avoit découvert un très-grand Continent, qu'on avoit pris pour l'Amérique, où, trouvant un bon Port, elle avoit paſſé l'Hyver; mais elle n'avoit pû donner la moindre deſcription du Pays, ni ſavoir s'il s'étendoit davantage au Nord-Oueſt. La Cour du Japon n'a pas pouſſé plus loin ſa curioſité; & les Cartes du Pays, qui s'accordent toutes à marquer, derrière l'Iſle de Jeſo, un grand Continent à la ſuite de la grande Tartarie, & qui le font avancer à l'Eſt d'environ quinze degrés de Longitude plus loin que les Côtes du Japon, laiſſent un grand eſpace vuide entre ce Continent & l'Amérique voiſine (*b*). Elles diviſent auſſi le

Continent d'Oku-Jeſo.

Entrepriſes des Japonois pour en découvrir les bornes.

(*a*) Kæmpfer rend compte de tous les efforts qu'il a faits inutilement en Moſcovie, pour ſe procurer plus de lumières. *Tome I. pag.* 104 *& ſuiv.*

(*b*) Voyez, dans la Relation précédente, l'idée que Kæmpfer donne d'une Carte qu'on lui fit voir à Jedo.

DESCRIPTION DU JAPON.

Provinces d'Oku-Jeſo.

le Pays d'Oku-Jeſo en cinq Provinces, dont les noms, d'après Kæmpfer, ſont *Kaberſari*, *Orankai*, *Sitſij*, *Feroſan* & *Amariſi*. Entre les deux dernières, elles marquent une Rivière aſſez grande, qui ſe perd dans la Mer au Sud-Oueſt, derrière l'Iſle de Jeſo. Mais il ne paroît pas qu'il y ait beaucoup de fond à faire ſur ces Cartes.

Iſles de Ginſima & de Kinſima, c'eſt-à-dire, d'argent & d'or.

LES Japonois comptent dans leur Empire, deux autres Iſles, qui ſont éloignées de plus de cent cinquante miles des Côtes d'Oſiu, à l'Eſt & à l'Eſt-Nord-Eſt. Ils nomment la plus ſeptentrionale & la plus éloignée du Japon, *Ginſima*, qui ſignifie l'*Iſle d'argent*; & la plus proche, qui eſt auſſi la plus grande, *Kinſima*, c'eſt-à-dire, l'*Iſle d'or*; noms magnifiques, dont la richeſſe a tenté pluſieurs fois les Européens. La Cour d'Eſpagne, ayant appris qu'elles ſont ſituées à l'Oueſt de l'Amérique, dans cette Partie du Monde, qui lui étoit aſſignée par le Pape, comme les découvertes du côté de l'Eſt devoient appartenir au Portugal, employa, vers l'année 1620, un très-habile Pilote à cette recherche. L'entrepriſe fut ſans ſuccès. Celle des Hollandois ne fut pas plus heureuſe en 1639 & en 1643. Deux de leurs Vaiſſeaux, le *Bresken* & le *Caſtricum*, qui furent employés au ſecond de ces deux Voyages, eurent beaucoup à ſouffrir des tempêtes; & le *Bresken* s'étant haſardé à faire deſcendre quelques hommes de l'Equipage, [dans un Port du Japon,] ils furent arrêtés, mis aux fers, & traités cruellement, comme s'ils euſſent été dans le deſſein d'envahir ou de trahir l'Empire (*c*).

Tentatives des Européens pour les découvrir.

Iſle de Bune, ou Boneſima.

VERS 1675, le haſard fit découvrir, aux Japonois, une très-grande Iſle. Une Barque de l'Iſle de *Fatſiſio*, qui en eſt éloignée de trois cens miles à l'Oueſt, y fut jettée par la tempête. On la trouva déſerte, mais naturellement fertile, & bien pourvûe d'eau. Le bois d'*Arak*, qu'elle produit en abondance, & qui ne croît que dans les Pays chauds, fait croire à Kæmpfer, qu'elle eſt plutôt ſituée au Sud qu'à l'Eſt du Japon. [Les Japonois la nommèrent *Buneſima*, ou l'*Iſle de Bune*. Ils virent, ſur ſes Côtes, une quantité prodigieuſe de poiſſon & d'écreviſſes, dont quelques-unes avoient quatre ou cinq pieds de long.] Cette Iſle de Fatſiſio, d'où les Japonois étoient partis, eſt la plus éloignée de toutes les Iſles qu'ils poſſedent vers le Sud. Elle eſt ſous le même Méridien que Jedo, éloignée d'environ quatre-vingt de leurs miles de Mer, de l'Iſle de Nipon, & la dernière d'une longue rangée de petites Iſles, qui ſont preſque contigues. Ses Côtes ſont ſi hautes & ſi eſcarpées, que pour en deſcendre ou pour y monter, on eſt obligé d'élever les Bateaux avec toute leur charge, par le moyen d'une eſpèce de grue. Elle eſt d'ailleurs ſtérile. Auſſi l'Empereur en a-t' il fait ſa principale Priſon d'Etat. C'eſt-là qu'il relegue ordinairement les Seigneurs qui tombent dans ſa diſgrace. Leur occupation, dans un ſi triſte ſéjour, eſt d'y faire des étoffes de ſoye; & la plûpart de ces malheureux Exilés ayant beaucoup d'adreſſe & de genie, ils en font de ſi belles & de ſi fines, que le tranſport aux étrangers en eſt défendu ſous de rigoureuſes peines (*d*).

Iſle de Fatſiſio, exil des Seigneurs Japonois.

A quoi ils s'occupent.

EN général, l'Empire du Japon étant environné d'une Mer orageuſe, & bor-

(*d*) Pag. 110.

(*c*) Pag. 109.

bordé de montagnes, de rochers, ou de sables, qui rendent ses Côtes presqu'inaccessibles, il semble, suivant la remarque de Kæmpfer, que la Nature ait voulu former, de ces Isles, comme un petit Monde séparé, dans lequel ses Habitans trouvent, indépendamment de toutes les autres Nations, de quoi fournir aux besoins, aux commodités, & même aux délices de la vie (*e*). DESCRIPTION DU JAPON.

(*e*) Pag. 97.

§. II.

Description particulière des Provinces.

ON ne comprend point, dans la division la plus générale, cinq Provinces, que les Japonois nomment *Gokinai*, ou *Gokinai-Goka-Kokf*, c'est-à-dire, *Provinces des revenus Impériaux*, parceque tout leur revenu est particulièrement assigné pour l'entretien de la Cour Impériale (*a*). Cinq Provinces des revenus Impériaux.

LA première est celle de *Jamasijro*, qui porte aussi le nom de *Sansju*. C'est un Pays fertile & fort étendu, dont la longueur, du Sud au Nord, est de cent miles du Japon. Il est divisé en huit Districts; *Otokuni*, *Kadono*, *Okongi*, *Kij*, *Udsi*, *Kusse*, *Sakanaka*, & *Tsukugi*; dans lesquels on compte plusieurs bonnes Villes & d'autres Places considérables. Jamasijro, ou Sansju.

La seconde, nommée *Jamatto*, ou *Wosju*, s'étend aussi du Sud au Nord, à-peu-près de la même longueur que la première, & n'est pas un Pays moins fertile. Elle avoit autrefois quantité de grandes Villes, qui sont aujourd'hui en petit nombre. On la divise en quinze Districts; *Soono-Cami*, *Soonosimo*, *Feguri*, *Firole*, *Katsu-Dsiu*, *Katsunge*, *Okuno-Umi*, *Utz*, *Jasimo*, *Uda*, *Sikino-Sima*, *Sikino-Cami*, *Takaijdz*, *Tooidz*, & *Jammanobe*. Jamatto, ou Wosju.

La troisième est celle de *Kavatzij*, ou *Kasiu*, Pays d'une bonté médiocre, & d'environ deux journées de longueur, qui se divise en quinze Districts; *Nistori*, *Isikava*, *Fukaitz*, *Jaskabe*, *Ookake*, *Tukajatz*, *Kavatz*, *Sarara*, *Umbarada*, *Katanno*, *Wakaje*, *Sibukaja*, *Sick*, *Tanbokf*, & *Tannan*. Kavatzij, ou Kasiu.

La quatrième se nomme *Idsumi*, ou *Sensju*. C'est une fort grande Province, mais peu fertile. Sa longueur est de cent miles du Japon, du Sud à l'Oueſt. Elle est bornée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de hautes montagnes. La Mer lui fournit du poisson en abondance; & ses productions sont du bled noir, des pois, & des féves peu estimées. On n'y compte que trois Districts; *Ootori*, *Idsume* & *Fine*. Idsumi, ou Sensju.

Enfin, la cinquième est celle de *Sitzu*, qu'on nomme autrement *Tsinokuni*, & *Sisju*. Cette Province a deux journées & demie de tour. Elle est située sur un grand Golfe, & c'est le Pays, du Japon, le plus avancé vers l'Oueſt. Ses Parties Méridionales sont fort chaudes; mais celles du Nord jouissent d'un air temperé, qui les rend plus abondantes, Sitzu, ou Tsinokuni.

(*a*) L'Auteur parle du revenu en riz, qui monte, dit-il, à cent quarante-huit *Mans*, & mille deux cens *Kokfs*. Il faut remarquer, en général, que tous les revenus du Pays sont réduits à ces deux mesurez de riz. Un Man contient dix mille Kokfs, & un Kokf trois mille balles ou sacs de riz. *Pag.* 111.

DESCRIPTION DU JAPON.

tes, ſur-tout en cinq principales eſpèces de pois, qui ſe nomment *Gokokſi*. Sitzu eſt diviſé en treize Diſtricts; *Sij-Jos*, ou *Simmios*, *Kutatz*, *Fingaſſinai*, *Niſijnari*, *Jatſan*, *Simaſimo*, *Simakami*, *Teſijma*, *Kavanobe*, *Muko*, *Avara*, *Arima*, & *Nosje*.

Les ſept grandes Contrées de l'Empire.

PASSONS à la diviſion de l'Empereur *Siuſium*, en ſept grandes Contrées, qui forment le corps de l'Empire.

TOOKAIDO, première Contrée.

I. LA première ſe nomme TOOKAIDO, c'eſt-à-dire *Contrée du Sud-Eſt*. On a fait obſerver que les ſept Contrées avoient été ſubdiviſées en ſoixante-ſix Provinces, dans le nombre deſquelles il faut compter les cinq qu'on a nommées; & que dans la ſuite on y en joignit deux autres. Le Tookaido contient quinze de ces ſoixante-huit Provinces: 1°.

Ses Provinces.

Iga.

Iga, ou *Iſiju*, qui eſt bornée au Midi & au Levant, par la Mer, & ſéparée des Provinces voiſines, au Nord, par une chaîne de hautes montagnes. C'eſt un Pays chaud, & médiocrement fertile, où l'on trouve quelques plantes, quelques arbres, & quantité de bambous. Il eſt diviſé en quatre Diſtricts; *Aije*, *Namamda*, *Iga*, & *Nabari*.

Iſie.

2°. *Iſie*, ou *Sesju*, qui a trois journées de longueur, du Sud au Nord. La Mer en fait une Preſqu'Iſle. Ce Pays eſt extrêmement fertile, entremêlé de Plaines & de Collines, qui lui donnent une agréable variété. Il ſe diviſe en quinze Diſtricts; *Quana*, *Aſaki*, *Suſuka*, *Iſiſi*, *Aanki*, *Taato*, *Niſikiſſima*, *Goſaſuma*, *Inabe*, *Mije*, *Ano*, *Itaka*, *Vatakei*, *Ino*, & *Taki*.

Siima.

3°. *Siima*, ou *Siſio*, eſt une petite Province qu'on peut traverſer en une demie journée; Pays ſtérile, mais abondamment fourni, par la Mer, d'huitres & de coquillages. Il n'y a que trois Diſtricts; *Tooſij*, *Ako*, & *Kanneſima*.

Ovari.

4°. *Ovari*, ou *Biſiu*, eſt une Province intérieure, entièrement ſéparée de la Mer, & l'une des plus fertiles & des mieux peuplées de l'Empire. Sa longueur eſt de trois journées, du Sud au Nord, & ſa diviſion en neuf Diſtricts; *Amabe*, *Nakaſſima*, *Kakuuri*, *Nirva*, *Kaſſungale*, *Jamaela*, *Aitſi*, *Tſitta*, & *Tooſijnoſſima*.

Mikava.

5°. *Mikava*, ou *Miſiu*; mauvais Pays, ſtérile, plein de Rivières, de Marécages & d'Etangs. Il a, de l'Eſt à l'Oueſt, une journée & demie de longueur; & ſa diviſion eſt en huit Diſtricts; *Avomi*, *Kamo*, *Nukada*, *Batz*, *Fori*, *Jana*, *Tſitarra*, & *Akumi*.

Tootomi.

6°. *Tootomi*, ou *Jenſiju*, eſt une Province fertile, & des plus belles, par l'agréable variété de ſes Collines & de ſes Plaines, de ſes Rivières, de ſes Villages & de ſes Villes. On lui donne deux journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle ſe diviſe en quatorze Diſtricts; *Fammana*, *Futz*, *Fuuſa*, *Aratama*, *Nangakami*, *Nagaſſimo*, *Sutz*, *Jammana*, *Kikoo*, *Faifara*, *Tojota*, *Famaka*, *Sanno* & *Ivata*.

Surunga.

7°. *Surunga*, ou *Siusju*, ſe diſtingue auſſi par la variété de ſes Villes, de ſes Villages, de ſes Collines, & de ſes Plaines fertiles. Elle a la même longueur que Footomi, s'étendant de l'Eſt à l'Oueſt; & ſa diviſion eſt en ſept Diſtricts; *Tſta*, *Maſiafu*, *Udo*, *Iſabe*, *Rofarra*, *Fuſij* & *Suringa*.

Kai.

8°. La Province de *Kai*, ou de *Kaiſiu*, & *Ksjoohu*, eſt un Pays plat, abondant en riz, en pâturages, en plantes & en arbres. Elle produit beaucoup de chevaux. On lui donne deux journées de longueur, du Sud au Nord, & ſa diviſion eſt en quatre Diſtricts; *Jamanaſſiro*, *Jaatzſiro*, *Coma* & *Tſur*.

Idſu.

9°. *Idſu*, ou *Toosju*, eſt une longue Peninſule, qui produit une grande quantité de ſel, & qui, étant fort abondante en poiſſon, paſſe pour une aſſez bonne Province. Elle n'a que trois Diſtricts, ſur le

le Continent de Nipon; *Takato*, *Naka* & *Camo*, auxquels on ajoûte deux Iſles voiſines, *Ooſima*, & *Firakaſima*. 10°. La Province de *Sangami*, ou *Sooſiu*, a trois journées de long; Pays plat & ſtérile, qui ne fournit guères d'autre ſubſiſtance que du poiſſon, des tortues & des écreviſſes de Mer, mais dont les forêts donnent quantité de bois. Il eſt diviſé en huit Diſtricts; *Aſikaranno-Cami*, *Aſikaranno-Simu*, *Ooſimi*, *Juringi*, *Ajikoo-Takangi*, *Camakura*, *Mijura*, & *Jeſima*. 11°. *Muſaſi*, ou *Buſiu*, grande Province, qui a cinq journées & demie de circuit. C'eſt un Pays ſans bois & ſans montagnes, mais très-fertile, abondant en riz, en gokokf, en fruits & en plantes. On le diviſe en vingt-un Diſtricts; *Kuraggi*, *Tſukuki*, *Tama*, *Tatſinbana*, *Kaikura*, *Iruma*, *Toſma*, *Fijki*, *Jokomi*, *Saitama*, *Kodama*, *Tſibu-Sima*, *Fabara*, *Faſiſava*, *Naka*, *Kami*, *Adatz*, *Tſitſubu*, *Jebara*, *Toteſima* & *Ooſato*. 12°. *Ava*, ou *Fooſiu*, eſt une aſſez bonne Province, qui produit du riz & du bled. Elle eſt bien peuplée; & la Mer voiſine lui fournit, en abondance, du poiſſon & des huitres, dont on employe les coquilles à engraiſſer ſes terres. Elle n'a qu'une journée & demie de longueur, du Sud au Nord. On la diviſe en quatre Diſtricts; *Fekuri*, *Ava*, *Aſaima*, & *Nakaba*. 13°. La Province de *Kadſuſa*, ou *Koosju*, eſt longue de trois journées, du Sud au Nord. Ses montagnes eſcarpées n'empêchent point que le terroir n'y ſoit bon. Une grande partie de ſes Habitans s'occupe à faire du *Cannib*, ou des toiles de chanvre, qu'ils travaillent fort proprement. Sa diviſion eſt en onze Diſtricts; *Sſuſſu*, *Amfa*, *Itſuvara*, *Umingami*, *Toiko*, *Mooki*, *Iſſimi*, *Farinib*, *Nagava*, *Jammanobe*, & *Muſſa*. 14°. On donne, à la Province de *Simooſa*, ou *Seosju*, trois journées de long, du Sud au Nord. Elle eſt montagneuſe & peu fertile; mais elle abonde en volaille & en beſtiaux. On la diviſe en douze Diſtricts; *Kaddoſika*, *Tſibba*, *Imba*, *Sooma*, *Saſjuma*, *Iuuki*, *Tooda*, *Kooſa*, *Unagami*, *Katori*, *Fannibu*, & *Okanda*. 15°. *Firatz*, ou *Sjoo*, eſt une fort grande Province, dont la forme eſt quarrée, & qui n'a pas moins de trois journées de longueur dans chaque dimenſion. C'eſt un Pays médiocrement fertile, mais qui abonde en vers à ſoye, & dont les Habitans, renommés par leur induſtrie, joignent, à leurs Manufactures d'étoffes de ſoye, le Commerce des beſtiaux. On compte onze Diſtricts dans cette Province; *Nijbari*, *Makaije*, *Tſekumba*, *Kavaatz*, *Sſida*, *Umbaraki*, *Namingata*, *Naka*, *Kuſſi*, *Taka*, & *Jengoko*, qui, ſignifiant *Pays éloigné*, eſt apparemment le nom de quelque Iſle voiſine.

Les revenus de ces quinze Provinces, de la Contrée de Tookaido, montent à quatre cens quatre-vingt-quatorze Mankokfs.

II. La ſeconde des ſept grandes Contrées ſe nomme Toosando. Elle comprend huit grandes Provinces. 1°. *Oomi*, Pays extrêmement fertile, diverſifié par des Montagnes, des Collines, des Rivières, & de vaſtes Champs, qui produiſent également du riz & du bled. Cette Province a trois journées & demie de circuit, & ſe diviſe en treize Diſtricts; *Singa*, *Karimotto*, *Ius*, *Cammoo*, *Kanſaki*, *Inungami*, *Sakatta*, *Jetz*, le haut & bas *Aſſai*, *Imito*, *Takaſſima*, *Kooka*, & *Jooſitzumi*. 2°. *Mino*, ou *Dioſiu*, ne cède à la Province d'Oomi, ni par l'agréable variété des Collines & des Plaines, ni par la fertilité de ſon terroir. Elle a trois journées de longueur, du Sud au Nord, & ſe diviſe en dix-huit Diſtricts; *Iſijntſu*, *Fuſa*, *Avadſi*,

Description du Japon.

Sangami.

Muſaſi.

Ava.

Kadſuſa.

Simooſa.

Firatz.

Toosando, ſeconde Contrée.

Ses Provinces.

Oomi.

Mino.

DESCRIPTION DU JAPON.

Avadſi, *Ikenda*, *Oono*, *Mottos*, *Muſſijroda*, *Katakata*, *Atſumi*, *Kakumi*, *Jamangata*, *Muggi*, *Guundsjo*, *Camo*, *Cako*, *Tokki*, *Jenna*, & *Taki*. 3°. *Fida*, on *Fisju*, eſt fort inférieure aux deux précédentes, en fertilité, comme en grandeur. Sa plus grande étendue, du Sud au Nord, n'eſt que d'environ deux journées de chemin. Elle eſt remplie de Bois & de Forêts. On n'y compte que quatre Diſtricts; *Ofarra*, *Maſijnda*, *Ammano* & *Araki*. 4°. La Province de *Sinano*, ou *Sinsju*, & un Pays très-froid, éloigné de la Mer, & preſque ſans beſtiaux, parcequ'elle a peu de pâturages. Ses richeſſes conſiſtent en quantité de meuriers, de ſoye & de cannib. Elle a cinq journées de longueur, du Sud au Nord. Elle ſe diviſe en onze Diſtricts; *Midſutz*, *Takaij*, *Fanniſſina*, *Tſiſagatta*, *Sacku*, *Ina*, *Sſuva*, *Tſikumma*, *Atſumi*, *Sara*, & *Sijna*. 5°. *Koodſuke*, ou *Dſiosju*, a quatre journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt un Pays chaud, qui produit quantité de meuriers & de vers à ſoye; mais la ſoye qu'on en tire ne ſert qu'aux étoffes groſſières. Sa diviſion eſt en quatorze Diſtricts; *Uſſui*, *Aaſſa*, *Sſikanne*, *Sſetta*, *Sai*, *Nitta*, *Kattaoka*, *Soora*, *Gumma*, *Kanva*, *Tago*, *Midorino*, *Naba*, & *Jammada*. 6°. *Simoodſuke*, ou *Jasju*, a trois journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt une Province mêlée de Champs & de Montagnes, qui produit abondamment de l'herbe, du riz, du bled & du gokokf. Elle a neuf Diſtricts; *Askara*, *Janada*, *Aſo*, *Tſuga*, *Taka*, *Savingava*, *Suvooja*, *Naſu*, & *Mukabe*. 7°. *Mutſu*, ou *Oosju*, eſt la plus grande Province du Japon. Sa longueur eſt de ſeize journées, du Sud au Nord, & ſa fertilité n'y laiſſe rien manquer de néceſſaire à la vie. Toutes ſes parties étoient autrefois le Domaine d'un même Prince, avec la Province voiſine de Deva. On la diviſe en cinquante-cinq Diſtricts; *Sijrakava*, *Kurokava*, *Juvaſi*, *Mijaki*, *Aitz*, *Nama*, *Oda*, *Aſaka*, *Adatz*, *Sibatta*, *Karida*, *Tooda*, *Natori*, *Sinnobu*, *Kikkunda*, *Sibanne*, *Aſſonuſa*, *Namingata*, *Iwadewaga*, *Kavatz*, *Fitzungi*, *Takano*, *Valtari*, *Jamadſukuri*, *Oonato*, *Kami*, *Sſida*, *Kurivara*, *Jeſan*, *Jeki*, *Miſava*, *Nagaooka*, *Tojone*, *Monovara*, *Ooſika*, *Gunki*, *Kaddono*, *Faſikani*, *Tſungaru*, *Uda*, *Iku*, *Motojes*, *Isbara*, *Taidſi*, *Sikamma*, *Inaga*, *Siva*, *Ivaſaki*, *Kimbara*, *Kadſinda*, *Datte*, *Socka*, *Fei* & *Kiſen*. 8°. *Deva*, ou *Usju*, a cinq journées de longueur. C'eſt une Province abondante en pâturages, en plantes & en arbres, où l'on aſſure que le Printems eſt plus avancé de quinze jours, que dans les autres Provinces du Japon. Elle faiſoit autrefois partie de celle d'Oſiu; mais étant aujourd'hui ſéparée, elle ſe diviſe en douze Diſtricts; *Akumi*, *Kavanobe*, *Murajama*, *Oitama*, *Ookatz*, *Firaka*, *Tangaira*, *Diva*, *Akindatauri*, *Senboku*, *Mogumi*, & *Jamamottu*.

Fida.

Sinano.

Koodſuke.

Simoodſuke.

Mutſu.

Deva.

LES revenus de ces huit Provinces montent à cinq cens ſoixante-trois Mankokfs, ſuivant les anciens comptes; mais ils ſont conſidérablement augmentés.

III. LA troiſième grande Contrée, qui ſe nomme FOKU-ROKKUDO, contient ſept Provinces. 1°. *Vackaſa*, ou *Siakusju*, s'étend du Sud au Nord, d'une journée & demie de longueur. Cette Province eſt bornée au Nord, par la Mer, qui lui fournit abondamment du poiſſon, des écreviſſes, des tortues, &c. Quelques Mines de fer font ſes richeſſes & ſon commerce. Elle eſt diviſée en trois Diſtricts; *Oonibu*, *Ooi*, & *Micatta*. 2°. *Jetſiſſen*, ou *Jeetsju*, Province montagneuſe, vers le Sud, mais plate, fertile, & riche en

FOKO-ROKKUDO, troiſième Contrée.

Ses Provinces.

Vackaſa.

Jetſiſſen.

en beſtiaux vers le Nord, eſt longue de trois journées. Elle produit auſſi du cannib, des meuriers, de la ſoye & du gokokf en abondance. On la diviſe en douze Diſtricts; *Tſuruga*, *Nibu*, *Imadatz*, *Aſiiba*, *Oono*, *Sakai*, *Kuroda*, *Ikingami*, *Takakida*, *Joosdſida*, *Sagagita*, & *Naandsjo*. 3°. *Kaga*, ou *Kasju*, a quelques Manufactures d'étoffes de ſoye, du vinaigre renommé, du ſoja, qu'on porte dans les autres Provinces, & produit aſſez de gokokf pour la ſubſiſtance des Habitans. Son étendue eſt de deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa diviſion en quatre Diſtricts; *Jenne*, *Nomi*, *Iſikava*, & *Kanga*, auxquels d'autres ajoûtent *Kaboku*. 4°. *Noto*, ou *Seosju*, eſt preſque environnée de la Mer. Elle a des Mines de fer, mais le terroir eſt peu fertile, & le gokokf y meurit beaucoup plus tard que dans les autres Provinces. On lui donne deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt, & quatre Diſtricts; *Bagui*, *Noto*, *Fukeeſund*, & *Sſus*. 5°. *Jeetsju*, ou *Jaeſsju*, a trois journées de circuit. On en tire du bois pour conſtruire des ponts, & une eſpèce particulière de vaiſſelle de terre, qui fait ſon commerce. Elle eſt diviſée en quatre Diſtricts; *Tonami*, *Imidſu*, *Mebu* & *Nijkava*. 6°. *Jetſingo*, ou *Jeesju*, eſt une grande Province, qui a ſix journées de circuit, & qui eſt montagneuſe, vers le Sud, mais d'ailleurs aſſez fertile. Elle produit de la ſoye, du cannib & du gokokf. Sa diviſion eſt en ſept Diſtricts; *Kabiki*, *Kof*, *Miſſima*, *Ivoodſi*, *Cambara*, *Nutari*, & *Ivafune*. 7°. *Sado*, ou *Sasju*, eſt une Iſle de trois journées & demie de circuit, ſituée au Nord du Japon, vis-à-vis des Provinces de Jeetsju & de Jetſingo. On vante ſon abondance, en riz, en bled, en gokokf, en pâturages & en bois. On y compte trois Diſtricts; *Umo*, *Soota*, & *Camo*.

Description du Japon.

Kaga.

Noto.

Jeetsju.

Jetſingo.

Sado.

Le revenu annuel de ces ſept Provinces monte à deux cens quarante-trois Mankokfs.

IV. Sanindo, quatrième grande Contrée, eſt montagneuſe au Nord, comme ſon nom le ſignifie, & comprend huit Provinces. 1°. *Tanba*, ou *Tansju*, dont la longueur eſt de deux journées, & qui produit, avec beaucoup de riz, pluſieurs ſortes de pois & d'autres légumes. On la diviſe en ſix Diſtricts; *Kuvada*, *Funaij*, *Taki*, *Amada*, *Fingami*, & *Ikarunga*. 2°. *Tango*, ou *Tansju*, large d'une journée & demie, du Sud au Nord, riche en cannib & en ſoye, & fort abondante en poiſſon de Mer. Cinq Diſtricts, qui la diviſent, ſont *Kaki*, *Joki*, *Tango*, *Katano*, & *Kumano*. 3°. *Taſima*, ou *Tansju*, a deux journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt; Pays médiocre, qui ſe diviſe en huit Diſtricts; *Aſami*, *Jabu*, *Idſu*, *Ketta*, *Kinnoſaki*, *Flangaka*, *Sitzumi*, & *Mikummi*. 4°. *Imaba*, ou *Insju*, eſt de la même longueur, que Taſima. Cette Province eſt bornée au Nord par la Mer, & au Sud par une chaîne de Montagnes. Elle a des Manufactures de ſoye groſſière, & ſes Diſtricts ſont au nombre de ſept; *Togomi*, *Jagami*, *Tſidſu*, *Oomi*, *Takaguſo*, *Ketta*, & *Konno*. 5°. *Fooki*, ou *Fakusju*, s'étend en longueur, de deux journées & demie du Sud au Nord. Avec un terroir peu fertile, elle produit, en abondance, de la ſoye, du cannib & du gokokf. Ses Manufactures ſont renommées. On la diviſe en ſix Diſtricts; *Kavamura*, *Kume*, *Javata*, *Aneri*, *Oomi*, & *Fino*. 6°. *Idſumo*, ou *Unsju*, qui a deux journées & demie de largeur, de l'Eſt à l'Oueſt, eſt comme environnée de la Mer de Corée, qui en fait une Preſqu'Iſle. C'eſt un Pays extrêmement ferti-

Sanindo, quatrième Contrée.

Ses Provinces.

Tanba.

Tango.

Taſima.

Imaba.

Fooki.

Idſumo.

DESCRIPTION DU JAPON.

fertile, & diviſé en dix Diſtricts; *Iju*, *Nomi*, *Semane*, *Akiſika*, *Tattenni*, *Fadſumo*, *Kanto*, *Ijis*, *Ninda*, & *Oofara*. 7°. *Ivami* ou *Sekisju*, longue de deux journées du Sud au Nord, produit du cannib & du ſel. Quoique ſa fertilité ſoit médiocre, elle paye, à ſes Princes, le double des autres Provinces. Cinq Diſtricts, dont elle eſt compoſée, ſe nomment *Tſikama*, *Naka*, *Ootz*, *Mino*, & *Canoah*. 8°. *Oki* ou *Insju*, eſt une Iſle érigée en Province, & ſituée dans la Mer de Corée, devant les Côtes de cette Peninſule. Son circuit eſt de deux journées.

Ivami.

Oki.

LE revenu annuel de ces huit Provinces ne monte qu'à cent vingt-trois Mankokfs.

V. SANJODO, nom de la cinquième grande Contrée, ſignifie, *Pays montagneux Méridional*. Il eſt compoſé de huit Provinces. 1°. *Farima*, ou *Bansju*, qui a trois journées & demie de circuit. C'eſt une Province très-fertile, où l'on trouve, avec tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, des Manufactures d'étoffes de ſoye, de draps, & de papier. Elle eſt diviſée en quatorze Diſtricts; *Akas*, *Kata*, *Kamo*, *Inami*, *Sikama*, *Ivo*, *Akato*, *Saijo*, *Sitz*, *Kanſaki*, *Taka*, *Mitzubo*, *Iſſai*, & *Itto*. 2°. *Mimaſaki*, ou *Sakusju*, a trois journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. On remarque, comme une ſingularité de cette Province, qu'elle eſt moins ſujette aux vents que les autres parties de l'Empire. Un terroir médiocrement fertile y fournit aux Habitans tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Sa diviſion eſt en ſept Diſtricts; *Aida*, *Katzunda*, *Tomaniſi*, *Tomaſigaſi*, *Khume*, *Ooba*, & *Maſuma*. 3°. *Bidſen*, ou *Bisju*, a trois journées de circuit. C'eſt un aſſez bon Pays, qui produit beaucoup de ſoye, & dont les fruits meuriſſent plutôt que dans les Provinces voiſines. Onze Diſtricts, qui font ſa diviſion, ſe nomment *Koſuma*, *Waki*, *Ivanaſi*, *Ooku*, *Akoſaka*, *Kandatz*, *Minne*, *Ooas*, *Tſiraka*, *Tſingoſima*, & *Kamoſima*. 4°. *Bitsju*, ou *Fiſin*, de deux journées & demie de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt; Pays abondamment fourni de tout ce qui eſt néceſſaire à ſes Habitans, ſur-tout de gokokf & de cannib, & diviſé en neuf Diſtricts; *Utz*, *Kaboja*, *Kaija*, *Simomitz*, *Aſſangutz*, *Oda*, *Sitzuki*, *Teta*, & *Fanga*, auxquels on ajoûte les Iſles de *Saburoſima* & de *Foriſima*. 5°. *Bingo*, ou *Fisju*, qui s'étend de deux journées en longueur, du Sud au Nord; bon Pays, ou le riz & le gokokf, qui y croiſſent abondamment, meuriſſent plutôt qu'ailleurs. Il eſt diviſé en quatorze Diſtricts; *Abe*, *Futſitz*, *Kamijſi*, *Aſuka*, *Numaſimi*, *Bonitz*, *Aſijda*, *Kooni*, *Mikami*, *Camidami*, *Mitſuki*, *Jeſſo*, *Sirra*, & *Mijwara*. 6°. *Aki*, ou *Gesju*, Province montagneuſe & ſtérile, riche en Forêts, qui produiſent une ſingulière abondance de champignons, & en ſel, qui ſe fait ſur ſes Côtes. Elle a deux journées & demie de longueur, du Sud au Nord, & ſa diviſion eſt en huit Diſtricts; *Numada*, *Takatta*, *Tojoda*, *Sada*, *Cammo*, *Sabaku*, *Aki*, *Takamija*, & *Ikukuſſima*, qui eſt auſſi le nom d'un lieu très-célèbre dans cette Province. 7°. *Suvo*, ou *Seosju*, abonde particuliérement en plantes & en pâturages. Ses Côtes ne ſont pas moins riches en poiſſon & en coquillages. Elle a trois journées de l'Eſt à l'Oueſt. On la diviſe en ſix Diſtricts; *Ooſima*, *Kuka*, *Kumade*, *Tſimo*, *Sava*, & *Jooski*. 8°. *Nagata*, ou *Tſiosju*, bornée au Sud & à l'Oueſt par la Mer, & au Nord par une chaîne de Montagnes. Sa longueur eſt de deux journées & demie, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle produit toutes les néceſſités de la vie, au double de

SANJODO, cinquième Contrée.

Ses Provinces.

Farima.

Mimaſaki.

Bidſen.

Bitsju.

Bingo.

Aki.

Suvo.

Nagata.

de ce qui ſuffit pour la ſubſiſtance de ſes Habitans. Sa diviſion eſt en ſix Diſtricts; *Aſſa*, *Tojora*, *Mine*, *Ootz*, *Amu*, & *Miſijma*. Description du Japon.

Le revenu de ces huit Provinces monte annuellement à deux cens ſoixante-dix Mankokfs. Obſervons qu'elles appartiennent à l'Iſle de Nipon, comme toutes les autres Provinces des cinq grandes Contrées qu'on a nommées juſqu'ici. Celles, qui vont ſuivre, & les deux grandes Contrées, qui les contiennent, forment la ſeconde Iſle, qui eſt la plus grande après Nipon, & que les Japonois nomment *Kiusju*, c'eſt-à-dire *Pays de l'Oueſt*; ou *Saikokf*, qui ſignifie *Pays des Neuf*. Iſle de Kiusju, ou Saikokf.

VI. Saikaido, ſixième grande Contrée dans l'Iſle de Kiusju, ou de Saikokf, tire ſon nom de ſa ſituation à l'Oueſt. Elle eſt compoſée de neuf grandes Provinces. Saikaido, ſixième Contrée. Ses Provinces.

1°. *Tſikudſen*, ou *Tſikuſiu*, qui a quatre journées de longueur, du Sud au Nord. C'eſt un Pays médiocrement bon, qui produit du riz & du bled, & qui a pluſieurs Manufactures de porcelaine. Il eſt diviſé en vingt-quatre Diſtricts; *Sima*, *Kama*, *Faſſijka*, *Noſima*, *Mikaſa*, *Monagatta*, *Onka*, *Maſiroda*, *Fonami*, *Sara*, *Naka*, *Caſſija*, *Siaka*, *Muſima*, *Ito*, *Muſijro*, *Vuiz*, *Kurande*, *Nokoſima*, *Sinotz*, *Kaſakura*, *Kamitzka*, *Sakura*, *Kokuf*, & *Taſſai*. Tſikudſen.

2°. *Tſikungo*, ou *Tſikusju*, eſt une Province de cinq journées de longueur, du Sud au Nord, qui produit en abondance du bled, du riz & des pois. Ses Côtes lui donnent du poiſſon, des écreviſſes, & des coquillages. On y fait beaucoup de confitures, qui ſe tranſportent dans les autres Provinces. Elle eſt diviſée en dix Diſtricts; *Mijwara*, *Mij*, *Ikwa*, *Mi*, *Mike*, *Kandſima*, *Simodſima*, *Jammakando*, *Jammaſeta*, & *Takeno*. Tſikungo.

3°. *Budſen*, ou *Foosju*, longue de quatre journées, du Sud au Nord, eſt une Province diſtinguée par l'excellence de ſes plantes médicinales, & par le grand nombre de ſes Manufactures d'étoffes de ſoye. Elle eſt diviſée en huit Diſtricts; *Tangava*, *Sakku*, *Mijako*, *Nakatz*, *Tſuiki*, *Kamitzki*, *Simotzki*, & *Uſa*. Budſen.

4°. *Bungo*, ou *Tonsju*, a trois journées de longueur. Avec une fertilité médiocre, elle produit de la ſoye, du drap, du chanvre, du gokokf, & des plantes d'une rare vertu. Sa diviſion eſt en huit Diſtricts; *Fira*, *Kees*, *Navori*, *Oono*, *Amabe*, *Oabata*, *Faijami*, & *Kuniſaki*. Bungo.

5°. *Fidſen*, ou *Fisju*, a trois grandes journées de longueur, du Sud au Nord. Ses richeſſes naturelles ſont du bled, du riz, beaucoup de poiſſon & de volaille. Elle a quelques Manufactures de drap, & ſa diviſion eſt en onze Diſtricts; *Kiekij*, *Jabu*, *Mine*, *Ooki*, *Kanſoki*, *Saaga*, *Maatſura*, *Kiſſima*, *Tuſitz*, *Kadſuraki*, & *Takaku*. Fidſen.

6°. *Figo*, ou *Fisju*, Pays aſſez fertile, produit en abondance du bois, du bled, des pois, du poiſſon, des coquillages, & la plûpart des néceſſités de la vie. Sa grandeur eſt de cinq journées de circuit. On la diviſe en quatorze Diſtricts; *Tamana*, *Jamaga*, *Jamamatto*, *Kikutz*, *Aſo*, *Takuma*, *Kuma*, *Aida*, *Maſiki*, *Udo*, *Jaadſito*, *Koos*, *Aakuſa* & *Aſſita*. Figo.

7°. *Fiugo*, ou *Nisju*, longue d'environ trois journées, eſt une Province montagneuſe, maigre, qui produit à peine le bled, le riz, & les fruits néceſſaires pour la ſubſiſtance de ſes Habitans. Elle eſt diviſée en cinq Diſtricts; *Uski*, *Koiju*, *Naka*, *Mijaſaka*, & *Murokata*. Fiugo.

8°. *Oofumi*, ou *Kusju*, a deux journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt; petite Province, mais d'une fertilité extraordinaire pour tout ce qui regarde les néceſſités de la vie. On y fait une grande quantité Oofumi.

DESCRIPTION DU JAPON.

de papier, & quelques étoffes de ſoye. Sa diviſion eſt en huit Diſtricts; *Ooſumi*, *Fiſingari*, *Kuvabara*, *Soo*, *Sijra*, *Kimodſuki*, *Komadſij*, & *Kumagge*.

Satzuma. 9°. *Satzuma*, ou *Satsju*, eſt à-peu-près de la même longueur que la précédente, & d'une fertilité médiocre. Elle produit néanmoins beaucoup de meuriers & de chanvre, & l'on vante ſes Manufactures de draps. Elle eſt diviſée en quatorze Diſtricts; *Idſum*, *Takaki*, *Satzuma*, *Teki*, *Iſa*, *Ala*, *Kavanobe*, *Jene*, *Juumaki*, *Fire*, *Fani*, *Jamma*, *Okinokoſima* & *Koſkiſima*.

Le revenu annuel de ces neuf Provinces monte à trois cens quarante-quatre Mankokfs.

NANKAIDO, ſeptième Contrée. VII. NANKAIDO, ſeptième grande Contrée, dont le nom ſignifie *Pays des Côtes du Sud*, eſt compoſée d'une Iſle de la troiſième grandeur, ſituée entre les deux précédentes, & nommée *Sikokf*, qui ſignifie *Pays des quatre Provinces*; d'une Iſle voiſine, qui ſe nomme *Avadſi*, & qui eſt ſituée au Nord-Eſt de Sikokf, & de la grande Province de *Kijnokuni*, qui s'avance dans le Détroit de Nipon. Elle eſt diviſée d'ailleurs en ſix Provinces:

Ses Provinces.

Kijnokuni. 1°. *Kijnokuni*, ou *Kisju*, qu'on vient de nommer, & qui a quatre journées & demie de longueur, du Sud au Nord. C'eſt un Pays plat & ſtérile, qui ne produit ni bled, ni riz, ni légumes. Il eſt diviſé en ſept Diſtricts; *Ita*, *Naka*, *Naguſa*, *Amabe*, *Arida*, *Fitaka*, & *Muro*.

Avadſi. 2°. *Avadſi* eſt une Iſle, d'une journée de longueur, que ſa ſtérilité n'empêche pas de nourrir ſes Habitans. Elle n'a que deux Diſtricts; *Tſina*, & *Mijwara*, auxquels on ajoûte deux Iſles

Ava. voiſines, nommées *Muſſima* & *Jeſima*.

3°. *Ava*, ou *Asju*, dans l'Iſle de Sikokf, Province de deux journées de longueur; un peu montagneuſe, mais qui produit abondamment des beſtiaux, de la volaille, du poiſſon & des coquillages. Elle eſt diviſée en neuf Diſtricts; *Mioſi*, *Ojen*, *Naſingaſi*, *Naniſi*, *Katſura*, *Naka*, *Itano*, *Ava*, & *Mima*.

Sanuki. 4°. *Sanuki*, ou *Sansju*, dans la même Iſle. On lui donne trois journées de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt un Pays médiocrement fertile, montagneux, arroſé néanmoins par quantité de Rivières, & dont les parties capables de culture produiſent du bled, du riz & des légumes. La Mer le fournit de poiſſon & de coquillages. Il eſt renommé par le grand nombre de perſonnes célèbres, auxquelles il a donné la naiſſance. On le diviſe en onze Diſtricts; *Ovatſi*, *Samingava*, *Miki*, *Mino*, *Jamada*, *Kanda*, *Ano*, *Utari*, *Naka*, *Tado*, & *Nako*.

Ijo. 5°. *Ijo*, ou *Josju*, dans l'Iſle de Sikokf, a deux journées de longueur. C'eſt un mélange de montagnes ſtériles & de champs, la plûpart ſabloneux; quoique d'autres produiſent du riz, du chanvre, des meuriers, de l'herbe & des plantes. Sa diviſion eſt en quatorze Diſtricts; *Nij*, *Sukli*, *Kuvamira*, *Ootz*,

Toſa. *Kaſafaia*, *Nooma*, *Tſike*, *Otſumi*, *Kume*, *Fuke*, *Jio*, *Kita*, *Uva* & *Uma*.

6°. *Toſa*, ou *Tosju*, dernière Province de la même Iſle, eſt longue auſſi de deux journées, de l'Eſt à l'Oueſt. Elle produit abondamment des légumes, du bois, du fruit, & d'autres ſecours pour la vie de ſes Habitans. On la diviſe en huit Diſtricts; *Toſa*, *Agava*, *Tata*, *Oka*, *Fata*, *Nanaoka*, *Kataſima*, & *Kami*.

Le revenu de ces ſix Provinces monte annuellement à cent quarante Mankokfs.

CETTE Deſcription renfermant les ſoixante-ſix Provinces de l'ancienne

ne diviſion (*b*), qui n'a pas ceſſé de ſubſiſter malgré toutes les révolutions de l'Empire, il ne reſte, à joindre au compte, que les deux nouvelles Provinces, ou plutôt les deux Iſles, auxquelles on a donné ce nom, depuis qu'elles ont été conquiſes & réunies à la Monarchie Impériale du Japon, dans la dernière Guerre contre la Corée. On a déja remarqué qu'elles ſe nomment *Iki* & *Tſuſſima*. Mais les Japonois ſe ſont accoutumés à joindre les deux noms enſemble, parcequ'après avoir été autrefois ſous la domination du Prince de Satſuma, elles ont aujourd'hui un Prince particulier, qui porte le titre de Prince d'Iki-Tſuſſima. La première de ces deux Iſles, qu'on nomme auſſi *Isju*, n'a qu'une journée de longueur; & n'eſt diviſée qu'en deux Diſtricts; *Iki* & *Iſida*. La ſeconde, nommée autrement *Taisju*, eſt un peu plus grande; & ſe diviſe de même en deux Diſtricts; *Akata* & *Simoakata*, c'eſt-à-dire, *le haut & le bas Akata*. On ne parle pas avantageuſement de la fertilité de ces deux Provinces; mais elles ſont fameuſes par le grand nombre d'Idoles qu'on y adore, & par diverſes curioſités naturelles, qui attirent les Etrangers. Le revenu annuel de ces deux Iſles monte à trois Mans cinq mille Kokfs.

DESCRIPTION DU JAPON.

Les deux Provinces d'Iki & de Tſuſſima.

KÆMPFER conclut que le revenu de toutes les Iſles & les Provinces du Japon, eſt, chaque année, de deux mille trois cens vingt-huit Mans & ſix mille deux cens Kokfs, du moins ſuivant l'opinion établie par le compte auquel il s'eſt attaché; quoiqu'un Auteur Japonois, qu'il aimoit à conſulter, ne le fit monter qu'à deux mille deux cens cinquante-ſept Mankokfs (*c*).

Total du revenu des Provinces du Japon.

(*b*) Outre les Provinces du revenu Impérial, qui forment proprement le Domaine de l'Empereur, pluſieurs Diſtricts des autres Provinces y ſont annexés, ſoit parce qu'anciennement ils ont été deſtinés pour les beſoins de la Couronne, ou que dans la ſuite ils ont été enlevés à leurs Propriétaires, en punition de quelque crime, & réünis au Domaine. *Kæmpfer*, pag. 128.

(*c*) *Ibidem*, pag. 126 & précédentes.

§. III.

Origine des Japonois, & forme de leur Gouvernement.

CE n'eſt pas dans les anciennes Hiſtoires des Japonois, qu'il faut chercher la vérité de leur origine. La fierté, qui leur eſt naturelle, n'ayant pû ſouffrir qu'on les fît deſcendre d'aucun autre Peuple, ils n'ont pas trouvé d'expédient plus ſûr, pour éloigner l'idée de cette eſpèce de dépendance, que de ſe prétendre ſortis du ſein même de leur Empire; non comme les inſectes, à l'exemple de quelques autres Nations (*a*), mais en faiſant remonter leur naiſſance juſqu'à leurs Dieux. Cette imagination leur eſt ſi particulière, qu'elle mérite quelque détail en faveur de la ſingularité. On apprend de Kæmpfer, qui s'étoit fait une étude de s'en inſtruire, qu'ils ſuppoſent un premier Cahos, auquel, tout ce qui exiſte doit ſa formation, & qui a produit leurs Dieux. Ils en établiſſent deux différentes Généalogies; la première, d'Eſprits céleſtes, ou d'Etres tout-à-fait dégagés du mêlange

Les Japonois ne veulent deſcendre d'aucun Peuple.

Idée ſingulière qu'ils ont de leur origine.

(*a*) *Diodore de Sicile.* Liv. I.

DESCRIPTION DU JAPON.

lange de la matière, qui ont gouverné le Japon pendant une ſuite de ſiècles, dont il eſt impoſſible de déterminer la longueur: la ſeconde, d'Eſprits terreſtres, ou Dieux-Hommes, qui, ayant ſuccédé aux premiers, ont règné auſſi fort long-tems; juſqu'à-ce qu'enfin, ils engendrèrent la troiſième Race, qui habite aujourd'hui le Japon, & qui ne conſerve rien de la pureté, ni des perfections de ſes divins Ancetres.

Double ſucceſſion de Dieux & de demi-Dieux.

LA manière, dont ils rapportent que ces Dieux & ces demi-Dieux furent créés, & ſe produiſirent ſucceſſivement, n'eſt pas moins extraordinaire. Les Dieux, ou les Etres purement ſpirituels, furent au nombre de ſept principaux Gouverneurs (*b*), dont le premier ſortit du Chaos, dans ſon premier développement. Il en étoit la partie la plus pure. Son fils ſortit de lui, par le mouvement & le pouvoir actif des Cieux & des Elemens qui ſont au-deſſous. Chacun devint ainſi le Père d'un autre. Mais le dernier, s'étant formé des organes ſenſibles, pour connoître charnellement ſa femme, engendra la ſeconde ſucceſſion, c'eſt-à-dire celle des Etres mêlés, qui participoient également de la Nature Divine, & de la Nature Humaine. Cette Race, quoique fort inférieure à la première, ne laiſſa point de conſerver des qualités ſublimes, & ſçut les tranſmettre à ſes Deſcendans, par des voyes encore plus incompréhenſibles. Enfin elle s'éteignit (*c*) dans la perſonne d'*Avaſe-Dſu-no*, qui devint le Père de la troiſième, c'eſt-à-dire de celle qui compoſe aujourd'hui les Habitans du Japon (*d*).

Origine attribuée aux Japonois.

MAIS paſſons ſur des fables, qui ne peuvent trouver de crédit que parmi ceux qui ſe croyent intéreſſés à les faire valoir. La plûpart de nos Géographes ont fait ſortir les Japonois de la Chine, & ſe ſont fondés ſur deux hiſtoires, que les premiers Voyageurs de l'Europe ont rapportées de l'Orient. On y raconte que pluſieurs familles Chinoiſes ayant été convaincues d'une conſpiration contre leur Souverain, tous les coupables furent condamnés à la mort; mais que le nombre s'en trouva ſi grand, que les Bourreaux mêmes ſe laſſèrent de répandre tant de ſang; que l'Empereur conſentit alors à changer ſa première ſentence en celle du banniſſement; & que tout ce qui reſtoit de ces Malheureux, ayant été tranſporté dans les Iſles du Japon, alors incultes & déſertes, ils les peuplèrent par degrés, & devinrent

Tradition orientale.

(*b*) On les nomme dans cet ordre: 1°. *Kuni-Toko Dat-ſij-no Mikotto* (*Mikotto* eſt une épithéte, qui exprime la puiſſance & la félicité). 2°. *Kuni-Satzu Tſij-no* Mikotto. 3°. *Tojo-Kun-Nan-no* Mikotto. Ces trois premiers n'avoient point de femmes; mais les quatre ſuivans étoient mariés, & chacun eut ſon ſucceſſeur de ſa femme, quoique d'une manière incompréhenſible. 4°. *Utſij-Nino* Mikotto. 5°. *Oo-Tono-Tſino* Mikotto. 6°. *Oo-mo-Tarno* Mikotto. 7°. *Iſanagi-no* Mikotto. Les Japonois ont une vénération particulière pour le dernier, & pour *Iſanami*, ſa femme, comme Ayeux de la ſeconde Race, de laquelle eſt ſortie la troiſième.

(*c*) On compte cinq Gouverneurs ou Monarques de la ſeconde Succeſſion: 1°. *Tenſio Dai-Dſin*, fils aîné d'Iſanagi, ou *Ama-Teru-Oon-Gami*, en langage populaire. Il a des Idoles dans toutes les parties de l'Empire, & l'on fait des Pélerinages à ſon honneur dans les lieux où l'on prétend qu'il a vécu. 2°. *Oſiwo-ni-no* Mikotto. 3°. *Ninikino* Mikotto. 4°. *De-mi-no* Mikotto. 5°. *Avaſe-Dſu-no* Mikotto, avec lequel finit le ſecond âge. Les Japonois attribuent à ceux de la troiſième Race, qui deſcendent en droite ligne du fils aîné d'Avaſe-Dſu-no, ou, au défaut de la ligne directe, à leurs plus proches héritiers, un pouvoir ſurnaturel, & croyent que leur Dairi, ou l'Empereur Eccléſiaſtique héréditaire, deſcend de cette Race.

(*d*) Pag. 153 & ſuiv.

rent les Ancêtres de cette puiſſante Nation qui les habite aujourd'hui. Les Orientaux racontent encore qu'un Empereur de la Chine, regrettant que la vie humaine ſoit ſi courte, entreprit de trouver quelque remède qui pût le garantir de la mort; & qu'il employa d'habiles gens, à cette recherche, dans toutes les Parties du Monde: qu'un de ſes Médecins, las de vivre ſous un Maître qui ſe faiſoit déteſter par ſa barbarie, profita fort adroitement de l'occaſion, pour s'en délivrer: il ſe prétendit bien informé que le remède, dont il étoit queſtion, ſe trouvoit dans les Iſles voiſines; mais qu'il conſiſtoit dans quelques plantes d'une organiſation ſi tendre, que, pour conſerver toute leur vertu, elles demandoient d'être cueillies par des mains pures & délicates. L'Empereur ne fit pas difficulté de lui accorder trois cens jeunes hommes & autant de jeunes filles, ſur leſquels il lui remit toute ſon autorité; & cet habile Impoſteur s'en ſervit heureuſement pour s'établir dans les Iſles du Japon, & pour les peupler (*e*).

DESCRIPTION DU JAPON. Autre tradition.

Objections qui les détruiſent.

Kæmpfer allégue, contre la première de ces deux hiſtoires, le ſilence des Hiſtoriens de la Chine & du Japon; & la différence qu'on remarque entre les deux Nations, dans les points les plus eſſentiels, tels que la Langue, la Religion, le Caractère & les Uſages (*f*). Il croit que la ſeconde eſt la plus vraye. Les Japonois, dit-il, ne la déſavouent point. Au contraire ils montrent, ſur leurs Côtes Méridionales, l'endroit où les Chinois abordèrent, le Canton dans lequel ils établirent leur Colonie, & les reſtes d'un Temple qui fut élevé à la mémoire de leur Chef, pour avoir apporté, au Japon, les Sciences, les Arts & la Politeſſe de la Chine: mais ils prouvent fort bien, par la Chronologie de leurs propres Monarques, que l'Empereur Chinois, au règne duquel on rapporte cet événement, règnoit quatre cens cinquante-trois ans après *Syn-Mu*, premier Monarque du Japon (*g*); & par conſéquent, que leurs Iſles étoient déja peuplées.

Conjectures de Kæmpfer.

Après quantité d'obſervations, le même Auteur eſt porté à conclure, que la Langue Japonoiſe n'ayant aucune reſſemblance avec celle des autres Peuples de l'Orient, & paroiſſant d'une pureté ſans mélange, c'eſt peut-être une de ces Langues premières, que la Providence infuſa, dit-il, dans l'eſprit & la mémoire de ceux qui avoient entrepris de bâtir la Tour de Babel; & que les premiers Japonois étoient du nombre de ces téméraires Architectes. Il va juſqu'à tracer la route qu'ils doivent avoir ſuivie, pour arriver aux Iſles du Japon (*h*). Mais, dans cette ſuppoſition même, il reconnoît que l'extrême différence, qu'on remarque pour la figure & le caractère, entre les Habitans Japonois de pluſieurs Provinces (*i*), doit faire juger que différentes Nations ont contribué à peupler ces Iſles, ſoit par des Colonies envoyées exprès, ſoit par des naufrages, qui peuvent avoir été fréquens

(*e*) Pag. 129.

(*f*) Linſchoten donne ces différences mêmes pour une preuve de la vérité de l'hiſtoire, parcequ'il les croit affectées, par les Japonois, pour déguiſer mieux une origine dont ils ſont bleſſés. Mais ce rafinement eſt ſans vraiſemblance.

(*g*) Deux cens neuf ans avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt.

(*h*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 139 & ſuiv.

(*i*) *Ibid.* pag. 151.

DESCRIPTION DU JAPON.

quens ſur une Mer ſi orageuſe. Quoiqu'on entende aujourd'hui beaucoup mieux la Navigation, ces accidens ne laiſſent pas de ſe renouveller encore. Les Hiſtoires du Japon rendent témoignage que, dans quelques Iſles voiſines, au Sud & au Nord, on a trouvé des Noirs, dont la peinture ne permet pas de douter que ce ne fût des Marchands Malais, ou des Habitans de quelqu'une des Moluques, qui, s'y voyant jettés par la tempête, s'étoient déterminés à demeurer dans des lieux qu'ils avoient trouvé déſerts. Kæmpfer fut témoin lui-même, pendant ſon ſéjour au Japon, de l'infortune de pluſieurs Vaiſſeaux, qui vinrent échouer ſur les Côtes (*k*); & l'on ſçait, ajoûte-t'il, que le premier Bâtiment Européen, qui aborda dans ces Iſles, fut un Vaiſſeau marchand Portugais, pouſſé par la tempête.

MAIS, pour emprunter une obſervation de l'Hiſtorien moderne, ſi quelque Peuple voiſin a formé le corps de la Nation Japonoiſe, il y a beaucoup d'apparence que ce ſont les Tartares plutôt que les Chinois. Les Annales de la Chine diſent formellement, qu'en l'année 1196 avant Jeſus-Chriſt, les Tartares commencèrent à peupler les Iſles de la Mer Orientale. En effet, outre bien des manières communes aux Tartares & aux Japonois, il y a tant de rapport entre le genie belliqueux & la fermeté d'ame de ces deux Peuples, qu'un Japonois ſeroit bien défini, un Tartare poli & civiliſé (*l*).

Comment & quand le Japon fut découvert.

LA découverte du Japon, par les Européens, eſt un effet du même hazard, qui ſembla préſider aux Navigations du quinzième & du ſeizième ſiècle. Marco Polo, qui vivoit à la fin du treizième, eſt le premier Ecrivain de l'Europe (*m*) qui ait parlé de cet Empire ſous le nom de *Zipangri*, ou Zi-

Zipangri de Marco Polo.

(*k*) *Ibidem*, & pag. précédentes. Ne ſupprimons pas quelques exemples, qui conviennent à ce Recueil. „ D'un Vaiſſeau, qui „ échoua ſur les Côtes de Satzuma, pendant „ que Kæmpfer étoit au Japon, il ne ſe „ ſauva que trois Matelots noirs, qui ne „ pouvoient pas prononcer diſtinctement un „ ſeul mot, excepté celui de *Tibano*. Après „ les avoir gardés quelque-tems en priſon, „ on les remit aux Hollandois, pour les „ tranſporter ſur leurs Vaiſſeaux. On amena, à Nangaſaki, un Vaiſſeau qui avoit „ été jetté ſur les Côtes Septentrionales du „ Japon, ſans qu'il y eût perſonne à bord. „ La manière particulière dont il étoit bâti, „ & les reſtes de caractères qu'on trouva „ ſur la poupe, firent conjecturer aux Japonois qu'il venoit des extrêmités de Jeſo. „ Un autre Vaiſſeau périt, il n'y a pas long-„ tems, ſur les Côtes de l'Iſle *Biuku*, & „ deux hommes ſeulement ſe ſauvèrent. Ils „ furent menés d'abord à Satzuma, & enſuite à Nangaſaki, avec une eſcorte de huit „ Barges; ce qui coûta quelques milliers d'écus au Prince de Satzuma. Ils avoient la „ taille belle & la phyſionomie agréable, la „ tête raſée à la manière des Polonois, point „ de barbe & trois trous à chaque oreille. „ La civilité de leurs manières & leur contenance libre & modeſte, faiſoient voir qu'ils „ avoient été aſſez bien élevés. Ils donnoient „ des marques d'eſprit, par la peine qu'ils „ prenoient à faire connoître le nombre, la „ ſituation & la grandeur des Iſles d'où ils „ étoient partis, en mettant, ſur une table, „ des pierres de différentes grandeurs, & „ leur donnant à chacune le nom de ces Iſles. „ Ils appelloient *Patan* celle de leur demeure. Dans ces occaſions, il faut que tout „ l'Equipage du Vaiſſeau, tant ceux qui ſont „ échappés au naufrage, que les corps de „ ceux qui ſe ſont noyés & que la Mer a jettés au rivage, auſſi bien que les agrêts du „ Vaiſſeau, ſoyent conduits & portés à Nangaſaki, qui eſt le lieu où l'on examine tout „ ce qui concerne la Marine. On n'épargne „ rien pour découvrir d'où viennent ceux „ qui ſe ſont ſauvés. Cet examen ſe fait „ quelquefois en préſence du Réſident de „ Hollande". *Ibid.* pag. 149.

(*l*) Hiſtoire du Japon, pag. 119.

(*m*) Le Traducteur de Kæmpfer obſerve, que

Zipangu, ſans y avoir pénétré; & non-ſeulement la comparaiſon des particularités naturelles qu'il rapporte, avec celles que l'expérience a fait vérifier, mais la conformité même de ſes récits hiſtoriques, avec les Annales du Japon & de la Chine, ne laiſſent aucun doute que ce ne ſoit le Japon qu'il a nommé Zipangri. On lui fait l'honneur d'avoir contribué (*n*), par la Relation de cette Iſle, aux conjectures & aux eſpérances de Chriſtophe Colomb. En ſuppoſant, comme on le faiſoit alors, quoique fauſſement, que l'Empire de la Chine étoit de quinze heures à l'Orient de l'Europe, & par conſéquent que Zipangri l'étoit encore davantage, Colomb devoit conclure naturellement, qu'il abrégeroit plus le chemin, en dirigeant ſa courſe vers l'Occident, à ſon départ de l'Europe, qu'en allant vers l'Orient, & faiſant le tour de l'Afrique. Peut-être auſſi avoit-il été frappé par la vûe d'une Carte Marine, & d'une Mappemonde (*o*), que Marco Polo avoit apportées en Europe, & qui repréſentoient divers Pays que les Portugais avoient découverts depuis. Il eſt vrai du moins qu'en abordant à l'Iſle *Hiſpaniola*, il ſe crut dans la véritable Zipangri de Marco Polo.

DESCRIPTION DU JAPON.

Fruit qu'en tira Colomb.

LES Portugais, qui s'attribuent la gloire d'avoir découvert le Japon, ne conviennent pas eux-mêmes du tems auquel cet événement doit être rapporté. Les uns le font remonter juſqu'à l'année 1535. D'autres le placent en 1542, d'autres en 1548, & quelques-uns le rapprochent encore plus de nôtre tems. Dans cette incertitude, le Traducteur de Kæmpfer ne croit pas qu'on puiſſe refuſer la préférence à l'opinion de Diego de *Couto*, Continuateur des Décades de *Barros*. Ce Sçavant, qui étoit Hiſtoriographe de Philippe II, Roi d'Eſpagne & de Portugal, avoit paſſé la meilleure partie de ſa vie aux Indes, où les Archives de Goa étoient confiées à ſa garde; & c'étoit de cette ſource qu'il avoit tiré des matériaux pour ſon grand Ouvrage des découvertes & des conquêtes des Portugais, qu'il a pouſſé juſqu'à la fin du ſeizième ſiècle. Il nous apprend, dans ſa cinquième Décade, qu'en 1542, pendant que Martin-Alphonſe de *Souſa* gouvernoit les Indes Orientales, trois Portugais, Antoine *da Mota*, François *Zeimoto*, & Antoine *Peixota*, furent jettés par une tempête, ſur les Côtes du Japon, à bord d'une Jonque chargée de cuir, qui alloit de Siam à la Chine (*p*).

Difficultés ſur le tems & les Auteurs de la découverte du Japon.

L'EMBARRAS n'eſt qu'à concilier ce récit avec celui de Fernand-Mendez Pinto, qui non-ſeulement s'attribue l'honneur de cette découverte, mais qui compte Zeimoto entre ſes Compagnons; avec cette différence, qu'au-lieu de François, il le nomme *Diego*. D'ailleurs Pinto n'étoit pas parti de Siam; & c'étoit dans la Jonque d'un Corſaire Chinois que faiſant voile

Embarras à les concilier.

que M. de Liſle s'eſt trompé, en prenant, pour les Iſles du Japon, les trois *Inſulæ Satyrorum* de Ptolemée. Cet ancien Géographe place les Iſles des Satyres au Sud de la Ligne, & le Japon eſt certainement ſitué entre trente-un & quarante-huit degrés de Latitude du Nord. *Diſcours préliminaire du Traducteur.* Pag. 33 & 34.

(*n*) Le même, pag. 38.

(*o*) On trouve encore trois Cartes, dreſſées principalement ſur ſa Relation & ſur ſes Obſervations, dans la rare & fameuſe Edition de la Géographie de Ptolemée, publiée à Lyon, en 1535, par *Michael Villanovanus*, ou *Michel Servet*, qui fut enſuite brûlé à Geneve en qualité d'Athée.

(*p*) Le Père de Charlevoix les fait partir de *Dodra*, au Royaume de *Cion*, dans l'Iſle de Macaſſar. *Hiſtoire du Japon*, *Tome II. pag.* 159. Mais ce Royaume n'exiſte pas.

DESCRIPTION DU JAPON.

le pour les Iſles de *Lequios*, où le vent contraire ne leur permit point d'aborder, ils tournèrent volontairement vers une Iſle du Japon. Des prétentions ſi contraires n'ont point empêché le nouvel Hiſtorien de cet Empire d'adopter le récit de Pinto, ſans avoir éclairci le fond de la difficulté. Ses réflexions ne marquent néanmoins aucune prévention, en faveur d'un Ecrivain, à qui l'on eſt redevable d'une partie des lumières qui ſervent à l'Hiſtoire de l'Apôtre des Indes (*q*).

Obſervation ſur la nature des découvertes.

CONCLUONS que, ſi l'on ne peut conteſter la découverte du Japon aux Portugais, le nom de l'Inventeur eſt trop incertain, pour obtenir un rang dans l'Hiſtoire à ce titre. Mais obſervons auſſi qu'il ne faut pas juger des découvertes qui regardent les Indes Orientales, comme de celles qui ſe faiſoient en même-tems dans un autre Hemiſphère. Les unes, c'eſt-à-dire celles de l'Amérique, avoient, pour objet, des Pays véritablement inconnus, que cette raiſon a fait nommer juſtement un *Nouveau Monde*; au-lieu que, dans les Indes Orientales, on connoiſſoit l'exiſtence & le nom même de la plûpart des Pays, avant que d'y avoir pénétré. Il eſt impoſſible, par exemple, qu'indépendamment de la Relation de Marco Polo, les Portugais établis à la Chine n'euſſent pas appris, avant l'année 1542, qu'au Nord d'une Mer, qu'ils fréquentoient, il y avoit, à peu de diſtance, de grandes & puiſſantes Iſles, où les Chinois portoient leur Commerce. Ainſi, pour s'exprimer proprement, la queſtion n'eſt pas quel fut le Portugais qui découvrit le Japon, mais quel fut celui que le hazard d'une tempête, ou d'autres cauſes, y firent aborder le premier.

(*q*) „ Ce qu'il y a de ſingulier, dit-il, c'eſt „ que deux accidens aſſez ſemblables obligè„ rent deux Navires, l'un Chinois, & l'au„ tre Portugais, d'aborder à ces Iſles, la „ même année, à-peu-près dans le même„ tems, & ſans que l'un eût connoiſſance de „ l'autre; en-ſorte que ceux qui les mon„ toient ſe crurent également en droit de „ s'attribuer l'honneur de la première déco„ verte de ce grand & fameux Archipel, & „ que par le peu de ſoin qu'ont eu les uns „ & les autres de marquer les dattes, ou par „ celui qu'ils prirent de les ſupprimer, il n'a „ jamais été poſſible de ſçavoir au juſte à qui „ cet honneur appartenoit. Il paroît même „ que dans le tems où il étoit aiſé de s'in„ ſtruire de ce fait, on ne s'eſt pas mis en „ peine de s'en informer, par la raiſon, ſans „ doute, que pendant pluſieurs années on ne „ parla guères que de la découverte du Ja„ pon par le Navire Portugais. Il faut con„ venir que le ſilence de preſque tous les „ Hiſtoriens, ſur l'avanture du Navire Chi„ nois, laquelle ſemble n'avoir été publiée „ qu'après que Fernand-Mendez Pinto eut „ mis au jour ſes Mémoires, eſt un grand „ préjugé pour la faire regarder comme un „ vrai Roman". *Ibidem*, pag. 122 & 123. Voyez l'Introduction du Voyage de *Pinto*, au Tome douzième de ce Recueil.

§. IV.

Gouvernement général & particulier du Japon.

Comment le Japon s'eſt formé en Monarchie.

LE Gouvernement du Japon a toûjours été Monarchique. Si l'on ſe rappelle la diviſion des trois Races, ſur leſquelles les Japonois font rouler toute leur Hiſtoire, on jugera facilement que les deux premières ſont fabuleuſes; mais le commencement de la troiſième eſt l'époque fixe & certaine de cet Empire. Elle commence ſix cens ſoixante ans avant J. C., avec le règne de *Syn-Mu*, qui étoit alors âgé de ſoixante-dix-huit ans. Ce Mo-

Monarque eût, suivant les Annales du Japon, trois frères aînés, qui régnèrent avant lui; mais leurs règnes furent si obscurs qu'on ne les fait point entrer dans cette Chronologie (*a*); c'est-à-dire, au fond, que l'origine du Fondateur de la Monarchie Japonoise est fort incertaine; & c'est apparemment faute de lumières sur ces premiers tems, qu'on lui donne, pour Père, le dernier des demi-Dieux qui composent la seconde Race. DESCRIPTION DU JAPON.

SYN-MU, dont le nom entier est *Syn-Mu-Ten-Oo*, fut vraisemblablement le premier qui fit sortir les Japonois, de l'Ordre le plus simple de la Nature, c'est-à-dire de l'indépendance & de la barbarie (*b*). Son règne fut long, quoiqu'il eût commencé tard à règner (*c*). Il laissa le Trône à ses Successeurs, dont la suite chronologique est appuyée sur des Annales inconteſtables, & confirmée par une Tradition constante. Aussi les Japonois donnent-ils à ce Prince le titre de *Nin-O*, qui signifie le plus grand de tous les hommes. Ils lui donnent encore celui de *Mikaddo* (*d*), diminutif de *Mikotto*, qui est le titre suprême des Empereurs de la première & de la seconde Race. Depuis l'origine de la troisième jusqu'à l'année 1693, qui est celle où Kæmpfer quitta le Japon, on comptoit cent quatorze Princes de la même Maison, qui avoient occupé successivement le Trône, en ligne droite & par les aînés. De-là vient ce respect extraordinaire, qui les fait regarder comme des espèces de Divinités (*e*). Syn-Mu, premier Empereur. Nombre de ses Successeurs.

MAIS, dans la suite des tems, cet ordre fut interrompu par des révolutions, qui firent voir deux Maîtres dans l'Empire; & qui, sans renverser du Trône les Mikaddos, ou les Dairis, ne leur laissèrent qu'une ombre de grandeur & d'autorité, pendant que le véritable pouvoir passa, sous un autre titre, entre les mains de leurs Concurrens. C'est au douzième siècle de l'Ere Chrétienne, qu'on rapporte cette violente convulsion du Gouvernement Japonois. Dès les premiers tems de la Monarchie, toute la Milice étoit commandée par un Chef, qui portoit le nom de *Cubo*, auquel on ajoûta celui de *Sama*, qui signifie *Seigneur*; & l'importance de cette Charge, qui donnoit une autorité presqu'absolue dans l'administration militaire, obligeoit l'Empereur de ne la confier qu'à des mains sûres. Elle étoit ordinairement l'appanage du second de ses Fils, lorsqu'il en avoit plusieurs. Ce fut un de ces redoutables Officiers, nommé *Joritomo* (*f*), qui, prenant occaſion Révolution qui change la face de l'Empire. Double Empire des Dairis & des Cubosamas.

(*a*) Kæmpfer, Tome I. pag. 250.

(*b*) Le Japon s'appelloit alors *Akitsusima*. Syn-Mu partagea les tems en années, en mois, & en jours. *Ibidem.*

(*c*) On le fait règner soixante-dix-neuf ans, & mourir par conséquent à l'âge de cent cinquante-sept.

(*d*) Ce titre est devenu celui de tous ses Successeurs. On ne les appelle proprement, dit Kæmpfer, que *Mikaddo*, *Dai*, *Oo*, *Kwo*, & *Tai*, tous noms qui signifient *Empereur*, *Prince* & *Grand Seigneur*. Cependant on les désigne souvent, dans la conversation ordinaire, par le nom de *Dairi*, qui signifie proprement leur Cour entière; d'où leur vient aussi le nom de *Kintsiusama*, c'est-à-dire, *Chef* ou *Seigneur de la Cour Ecclésiastique*, par les raisons qui vont être expliquées. En parlant d'eux-mêmes, ils prennent le titre de *Tsin*, & ils signent *Maro*. Ibid. *pag.* 235. Le même Auteur fait honneur, aux Chinois, d'avoir inspiré, aux Habitans du Japon, le goût du Gouvernement Monarchique. *Ibidem.*

(*e*) Ce Voyageur donne une suite chronologique de tous ces Princes, avec l'abregé de leur vie. *Tom. I. pag.* 248 *& suiv.*

(*f*) Il n'est pas certain que ce Joritomo fut fils d'un Dairi. C'est de son fils, qui portoit le même nom, qu'on commence à compter

DESCRIPTION DU JAPON.

caſion d'une Guerre civile pour ſecouer le joug, jetta les fondemens d'un nouveau Trône, qui s'eſt ſoûtenu depuis le même-tems juſqu'aujourd'hui. Kæmpfer nomme trente-ſix de ces Empereurs Cuboſamas; car c'eſt le titre qu'ils ont conſervé, pour ſe diſtinguer des Empereurs Mikaddos, ou Dairis. La Guerre dura long-tems entre ces deux Puiſſances; & la variété des ſuccès devint l'occaſion d'un nouveau déſordre, de la part des Seigneurs & des Gouverneurs particulieurs, qui s'érigèrent en Souverains dans leurs Provinces.

Les Seigneurs s'érigent en Souverains.

On les vit règner aſſez long-tems ſous le nom de *Jakatas*, avec autant d'indépendance que les Cuboſamas en affectoient à l'égard des Dairis. Chacun d'eux avoit ſon Domaine, qui excédoit toûjours la moitié de ſon Etat, & partageoit le reſte entre ſes grands Vaſſaux, qui ſe nommoient *Konikus*, & qui étoient obligés de lui rendre des ſervices proportionnés aux Terres qu'ils avoient reçues. Ces Konikus ſe réſervoient, de même, une partie de leurs poſſeſſions, pour leur entretien, & diſtribuoient l'autre à des Seigneurs d'un Ordre inférieur, qui relevoient d'eux. On les nommoit *Tonos*. Ils avoient, ſous eux, aux mêmes conditions, les ſimples Gentilshommes, & tous ceux qui faiſoient profeſſion des armes. Une ſubordination ſi bien établie mettoit chacun de ces petits Rois en état de lever promptement des Troupes nombreuſes; mais leur chûte entraînoit, avec autant de rapidité, la ruine de tous ceux qui s'étoient attachés à leur fortune, non-ſeulement parceque, ſuivant les Loix du Japon, toute la famille d'une perſonne criminelle, ou diſgraciée, participe à ſon châtiment, ſi le Prince ne lui fait grace; mais encore, parceque celui, qui entroit dans les biens, dont un de ces petits Souverains avoit été dépouillé, n'étoit pas obligé de laiſſer, aux Vaſſaux de leurs Prédéceſſeurs, les Terres qu'ils tenoient de lui. Pendant cette diviſion de toutes les Parties de l'Empire, les Cuboſamas ne jouiſſoient que des cinq Provinces, qui font l'ancien Domaine des Empereurs. Mais, au commencement du ſeizième ſiècle, un de ces Monarques ſe rendit abſolu, par la force des armes; & réduiſant les Dairis à la Souveraineté *de la* Religion, il établit, entre lui & les Jakatas, la même diſtance qui étoit entre les Jakatas & les Konikus: c'eſt-à-dire que tout fut reculé d'un degré, & qu'aujourd'hui plus de la moitié de l'Empire eſt du Domaine Impérial.

On diſtingue donc, au Japon, deux Empereurs; l'un que nos Voyageurs appellent le Monarque *Séculier*, ou le Cuboſama, qui jouit réellement de toute l'Autorité Temporelle; l'autre, qu'ils nomment le Monarque *Eccléſiaſtique*, & qui continue la ſucceſſion des anciens Mikaddos, ou Dairis, avec les apparences de la Souveraineté, mais dont tout le pouvoir ſe réduit à règler les affaires de la Religion, à nommer aux Dignités Eccléſiaſtiques, & à prononcer ſur certains différends qui s'élèvent entre les Grands.

Meaco eſt le ſéjour du Dairi.

Meaco eſt le ſéjour fixe de ce Souverain dégradé. Il occupe, dans la partie Nord-Eſt de la Ville, un Palais d'immenſe étendue, dont on a vû la De-

ter les Empereurs Cuboſamas, dont Kæmpfer donne auſſi la ſucceſſion. *Ibidem*, pag. 309 & ſuiv. Il déclare qu'il s'eſt attaché aux deux Chroniques du Japon les plus exactes. *Ibid.* pag. 249.

Description dans le Journal de Kæmpfer; & sous prétexte de veiller à sa conservation, le Cubosama entretient constamment, auprès de lui, une grosse Garnison, pour le garder. Le Dairi n'a proprement aucun Domaine; mais le Cubosama, qui s'est emparé du Domaine Impérial, pourvoit noblement à sa subsistance. Il lui abandonne le revenu de Meaco & de ses dépendances, auquel il ajoûte quelque chose de son trésor. Cet argent est mis entre les mains du Dairi, qui en prend ce qui est nécessaire pour ses besoins & ses plaisirs, & qui distribue le reste à ses Officiers. Le droit, qu'on lui a conservé de nommer aux Dignités Ecclésiastiques, & de conferer généralement tous les titres d'honneur, est une autre ressource, qui fait entrer d'immenses richesses dans ses coffres. Comme il prononce aussi sur les différends des Grands, il a, pour cette fonction, un Conseil d'Etat, dont les Officiers se nomment *Kungis* ou *Kunis*. Il les envoye souvent, avec le titre de Commissaires Souverains, pour faire exécuter ses sentences; & ces commissions lui rapportent de grosses sommes.

DESCRIPTION DU JAPON.

Autorité qui lui reste.

AU-RESTE, la politique des Cubosamas le dédommage de l'obéissance qu'on a cessé de lui rendre, par un culte Religieux, qui approche des honneurs Divins. La Nation Japonoise, accoutumée, comme on l'a fait remarquer, à le regarder comme un Descendant des Dieux & des demi-Dieux, est entrée, sans peine, dans toutes les vûes qu'on s'est efforcé de lui inspirer. Les Dairis sont regardés comme des Pontifes suprêmes, dont la personne est sacrée. Ils contribuent eux-mêmes à soûtenir cette opinion, comme le seul fondement de grandeur qui leur reste. Kæmpfer rapporte quelques exemples de leurs usages. „ Un Empereur Ecclésiastique du Japon „ croiroit profaner sa Sainteté, s'il touchoit la Terre du bout du pied. S'il „ veut aller quelque part, il faut que des hommes l'y portent sur leurs é- „ paules. Il ne s'expose jamais au grand air, ni même à la lumière du So- „ leil, qu'il ne croit pas digne de luire sur sa tête. Telle est la Sainteté „ des moindres parties de son corps, qu'il n'ose se couper, ni les cheveux, „ ni la barbe, ni les ongles. On lui retranche ces superfluités pendant son „ sommeil, parceque l'office, qu'on lui rend alors, passe pour un vol. Au- „ trefois il étoit obligé de se tenir assis sur son Trône, pendant quelques „ heures de la matinée, avec la Couronne Impériale sur sa tête, & de s'y „ tenir dans une parfaite immobilité, qui passoit pour un augure de la tran- „ quillité de l'Empire. Au contraire, si par malheur il lui arrivoit de se „ remuer, ou de tourner les yeux vers quelque Province, on s'imaginoit „ que la guerre, le feu, la famine & d'autres fléaux terribles ne tarde- „ roient point à désoler l'Empire. On l'a déchargé d'une si gênante céré- „ monie; ou peut-être les Dairis eux-mêmes ont-ils secoué ce joug. On se „ contente de laisser la Couronne Impériale sur le Trône, sous prétexte „ que dans cette situation, son immobilité, qui est plus sûre, produit les „ mêmes effets. Chaque jour, on apporte la nourriture du Dairi dans des „ pots neufs. On ne le sert qu'en vaisselle neuve, & d'une extrême pro- „ preté; mais d'argile commune, afin que sans une dépense excessive on „ puisse briser chaque jour, tout ce qui a paru sur la table. Les Japonois „ sont persuadés que la bouche & la gorge des Laïques s'enfleroient aussi- „ tôt, s'ils avoient mangé dans cette vaisselle respectable. Il en est de

Honneurs qu'on lui rend.

DESCRIPTION DU JAPON.

„ même des habits ſacrés du Dairi. Celui qui les porteroit, ſans ſa per-
„ miſſion expreſſe, en ſeroit puni par une enflure douloureuſe ".

Succeſſion au Trône du Dairi.

AUSSI-TÔT que le Trône eſt devenu vaquant par la mort d'un de ces Monarques imaginaires, la Cour Eccléſiaſtique y élève ſon Héritier le plus proche, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. On y a vû ſouvent des Princes mineurs, ou de jeunes Princeſſes, qui n'étoient pas mariées; & quelquefois même, la Veuve de l'Empereur mort s'eſt trouvée aſſez proche de ſon ſang pour lui ſuccéder. S'il y a pluſieurs Prétendans à la Couronne, dont les droits puiſſent être conteſtés, on ajuſte le différend avec beaucoup de douceur & de juſtice, en les faiſant règner tour à tour, chacun pendant un certain nombre d'années, qu'on proportionne au degré du ſang. Quelquefois le Père réſigne ſucceſſivement la Couronne à pluſieurs de ſes enfans, pour donner, à chacune de leurs différentes Mères, le plaiſir de voir le ſien, ſur un Trône, auquel il n'auroit pas d'autre droit. Ces changemens ſe font avec le plus grand ſecret. Un Empereur peut mourir ou abdiquer, ſans que le public en ſoit inſtruit, juſqu'à-ce que la ſucceſſion ſoit règlée. Cependant il eſt quelquefois arrivé que ceux de la Famille Royale, qui ſe croyoient appellés à la ſucceſſion, dont on les avoit exclus, ont maintenu leur droit par la force des armes. De-là ſont venues des Guerres ſanglantes, dans leſquelles tous les Princes du Japon embraſſoient différens partis, & qui ne ſe ſont terminées que par la mort d'un des Concurrens, & par la deſtruction de toute ſa famille (*g*).

Mariage du Dairi.

LE Dairi, ſuivant l'uſage de ſes Prédeceſſeurs, prend douze femmes, & partage les honneurs du Trône avec celle qui eſt Mère du Prince héréditaire. Les cérémonies de ſon Mariage, celles de l'accouchement de l'Impératrice, & du choix d'une Nourrice, pour l'Héritier de la Couronne, ſont, dans les termes de Kæmpfer, „ d'une ſplendeur qui ſur-
„ paſſe l'imagination; comme ſi la félicité de l'Empire en dépendoit uni-
„ quement (*b*) ".

Son habillement.

L'HABILLEMENT du Dairi eſt aſſez ſimple. C'eſt une tunique de ſoye noire, ſous une robbe rouge; & par-deſſus les deux, une eſpèce de crêpon de ſoye, extrêmement fin. Il porte, ſur la tête, une ſorte de chapeau, avec des pendans aſſez ſemblables aux fanons d'une mître d'Evêque, ou de la Tiare du Pape. Mais il affecte d'ailleurs une magnificence qui va juſqu'à la profuſion. Caron aſſure, dans ſes Réponſes aux Queſtions, qu'on lui prépare chaque jour un ſomptueux ſouper, avec une grande muſique, dans douze appartemens du Palais; & qu'après qu'il a déclaré celui dans lequel il veut manger, tout cet appareil y eſt réuni ſur une ſeule table.

Titres qu'il confère.

TOUTES les perſonnes, qui compoſent ſa Cour, ſe vantent d'être deſcendus, comme lui, de *Ten-ſio-Dſin*, le premier des demi-Dieux & le Chef de la ſeconde Race Impériale. Quelques-uns d'entr'eux poſſédent de riches Bénéfices, où ils ſe retirent pendant une partie de l'année. Cependant la plûpart demeurent enchaînés religieuſement à la perſonne ſacrée de leur Chef, qu'ils ſervent dans les dignités dont il lui plaît de les revêtir.

(*g*) Pag. 238 & précédentes. (*b*) *Ibidem.*

tif. On en distingue plusieurs Ordres (*i*). Mais à la réserve de certains titres, auxquels il y a des fonctions attachées, les autres sont de simples titres d'honneur, que le Dairi accorde également aux Princes & aux Seigneurs séculiers, soit à la recommandation de l'Empereur Cubosama, soit à leur propre prière, lorsqu'elle est accompagnée d'une grosse somme d'argent. Kæmpfer nomme néanmoins deux de ces titres, que le Cubosama peut conférer lui-même aux Premiers Ministres & aux Princes de l'Empire, mais avec le consentement du Dairi; ceux de *Makendairo* & de *Cami*. Le premier, qui étoit anciennement héréditaire, revient à celui de Duc ou de Comte. Le second signifie Chevalier (*k*).

Deux titres à la nomination du Cubosama.

Entre plusieurs marques qui distinguent les Courtisans Ecclésiastiques, ils ont un habit particulier, qui fait connoître, non-seulement leur profession, mais les différences mêmes de leurs Classes. Ils portent de larges & longues culottes. Leur robbe est aussi d'une longueur & d'une largeur extrêmes, avec une queue traînante, qui s'étend fort loin derrière eux. Ils se couvrent la tête d'un bonnet noir, dont la figure désigne leur rang ou leur emploi. Quelques-uns y attachent une large bande de crêpon noir, ou de soye, qui leur pend sur les épaules; & d'autres, une pièce en forme d'éventail, qui tombe devant leurs yeux. D'autres ont une large bande, qui descend des deux côtés sur la poitrine. Les Dames de la Cour du Dairi sont vêtues aussi tout différemment des femmes Laïques; sur-tout les douze femmes de ce Prince, qui portent des robbes sans doublure, & d'une largeur si singulière, qu'elles n'ont pas peu d'embarras à marcher lorsqu'elles sont en habits de cérémonie (*l*).

Habits des Kuges, ou des Courtisans du Dairi.

L'Etude & les Sciences font le principal amusement de cette Cour. Non seulement les *Kuges*, ou les Courtisans, mais plusieurs de leurs femmes se sont fait un grand nom par divers Ouvrages d'esprit. Les Almanacs se faisoient autrefois à la Cour du Dairi. Aujourd'hui, c'est un simple Habitant de Meaco qui les dresse; mais ils doivent être approuvés par un

Amusemens de la Cour Ecclésiastique.

(*i*) Ils se réduisent à six. Celui de la première Classe est *Dai-Seo-Dai-Sin*. Il consacre la personne qui en est honorée, & le rend, à sa mort, Dieu ou *Cami*. Aussi le Dairi se le réserve-t'il à lui seul, ou le donne-t'il rarement à d'autres. Le titre de *Quanbuku* appartient aussi à la première Classe, & c'est celui du premier Officier de la Cour Ecclésiastique. L'Empereur Séculier s'en croit honoré lui même, ou le cède à son Héritier présomptif. C'est le même que celui de *Quebacondono*, ou *Cambacundono*, qui se trouve souvent dans les Relations des Jésuites. 2°. *Sa-Dai-Sin*, *U-Dai-Sin*, & *Nai-Dai-Sin*, sont trois titres qui appartiennent à la seconde Classe, & jamais il n'y a plus de trois personnes, qui en soient revêtues. 3°. Les *Dai-Nagon* & les *Tjunagon*, composent le troisième Ordre. Ces deux titres sont toûjours attachés à certaines fonctions. 4°. & 5°. Les quatrième & cinquième Classes sont composées des *Seonagon*, *Tjiunagon*, *Tjiuseo*, & des *Sdidsiu*. Ces deux Ordres sont fort nombreux & se subdivisent en plusieurs rangs. Ceux qui en sont honorés portent en général le nom de *Tensio-Bito*, qui signifie *Hommes célestes*; comme tous les Officiers de la même Cour prennent le titre de *Kuges*, c'est-à-dire, *Seigneurs Ecclésiastiques*, pour se distinguer des *Geges*, nom sous lequel sont renfermés tous les Laïques. 6°. Les titres de la sixième Classe sont, *Tai*, *U*, *Goi*, & d'autres moins considérables. *Ibid.* pag. 240.

(*k*) Le même caractère, qui signifie une ame déifiée, se prononce aussi Cami, quoique d'un nature tout-à-fait différente. En général, toutes les Divinités du Japon portent le nom de Cami. *Ibid.* pag. 241.

(*l*) *Ibid.* pag. 242.

DESCRIPTION DU JAPON.

un Kuge, qui les fait imprimer à Isje, comme dans un lieu saint. La Musique est en honneur aussi dans cette Cour; & les femmes, sur-tout, y touchent, avec beaucoup de délicatesse, plusieurs sortes d'instrumens. Les jeunes gens s'y appliquent à tous les exercices, qui conviennent à leur âge. Kæmpfer ne put être informé si l'on y représente des Spectacles; mais la passion générale des Japonois, pour le Théâtre, lui donne du penchant à croire que ces graves Ecclésiastiques ne se privent pas de cet amusement (*m*).

Visite règlée que le Cubosama rend au Dairi.

TOUS les cinq ou six ans, l'Empereur Cubosama rend une visite solemnelle au Dairi. On employe une année entière aux préparatifs de ce Voyage. Une partie des Seigneurs, qui sont nommés pour le cortège, partent quelques jours avant l'Empereur; une autre partie quelques jours après; mais le Conseil ne quitte point ce Monarque. Le chemin de Jedo à Meaco, qui est de cent vingt-cinq miles, se partage en vingt-huit logemens, dans chacun desquels il trouve une nouvelle Cour, de nouveaux Officiers, de nouveaux Soldats, des chevaux frais, des provisions, & tout ce qui est nécessaire pour la Cour d'un Prince qui va rendre hommage, avec une Armée, à un Souverain dont il est réellement le Maître. Ceux qui sont partis de Jedo avant lui s'arrêtent au premier logement. Ceux qui l'y attendoient, le suivent jusqu'au second; & le même ordre s'observant jusqu'à Meaco, chaque troupe ne suit ce Prince que pendant une demie journée, car il fait deux logemens par jour. A son arrivée dans la Capitale Ecclésiastique, les Troupes s'y rendent en si grand nombre, que cent mille maisons, dont Meaco est composée, ne suffisant pas pour les loger, on est obligé de dresser des tentes hors de la Ville. Kæmpfer a remarqué, dans son Journal, que le Cubosama y trouve un grand Château, uniquement destiné à le recevoir. Les Etrangers ignorent ce qui se passe de particulier, dans l'entrevûe des deux Empereurs. Cependant tout le monde sçait que le Cubosama présente ses respects au Dairi, comme un Vassal à son Souverain; & qu'après lui avoir fait de magnifiques présens, il en reçoit aussi de fort riches. On raconte que pendant cette visite, on lui apporte une tasse d'argent pleine de vin; qu'il boit la liqueur, & qu'il met la tasse en pièces, pour la garder dans cet état. Cette cérémonie passe pour une preuve éclatante de dépendance & de soumission.

Puissance de l'Empereur Cubosama.

CEPENDANT ce n'est au fond qu'une scène de Théatre, qui n'empêche point que le Cubosama ne jouisse du pouvoir absolu. On a déja vû qu'il tient sa Cour à Jedo, & Kæmpfer a décrit la magnificence de son Palais. Le nouvel Historien du Japon, dont l'estime se déclare continuellement pour ce Voyageur, par l'usage qu'il fait de ses lumières, a fort bien rassemblé, d'après lui, les principaux traits qui peuvent donner une juste idée de la Monarchie séculiere du Japon. Il n'est pas surprenant, dit-il, que dans un Etat d'une médiocre étendue, l'Empereur Cubosama soit un des plus riches Monarques de l'Univers. Outre son Domaine, qu'on fait monter, depuis le seizième siècle, à plus de la moitié du Japon, & les droits qui se lèvent en son nom sur le Commerce étranger & sur les Mines, chaque Seigneur

(*m*) *Ibidem.*

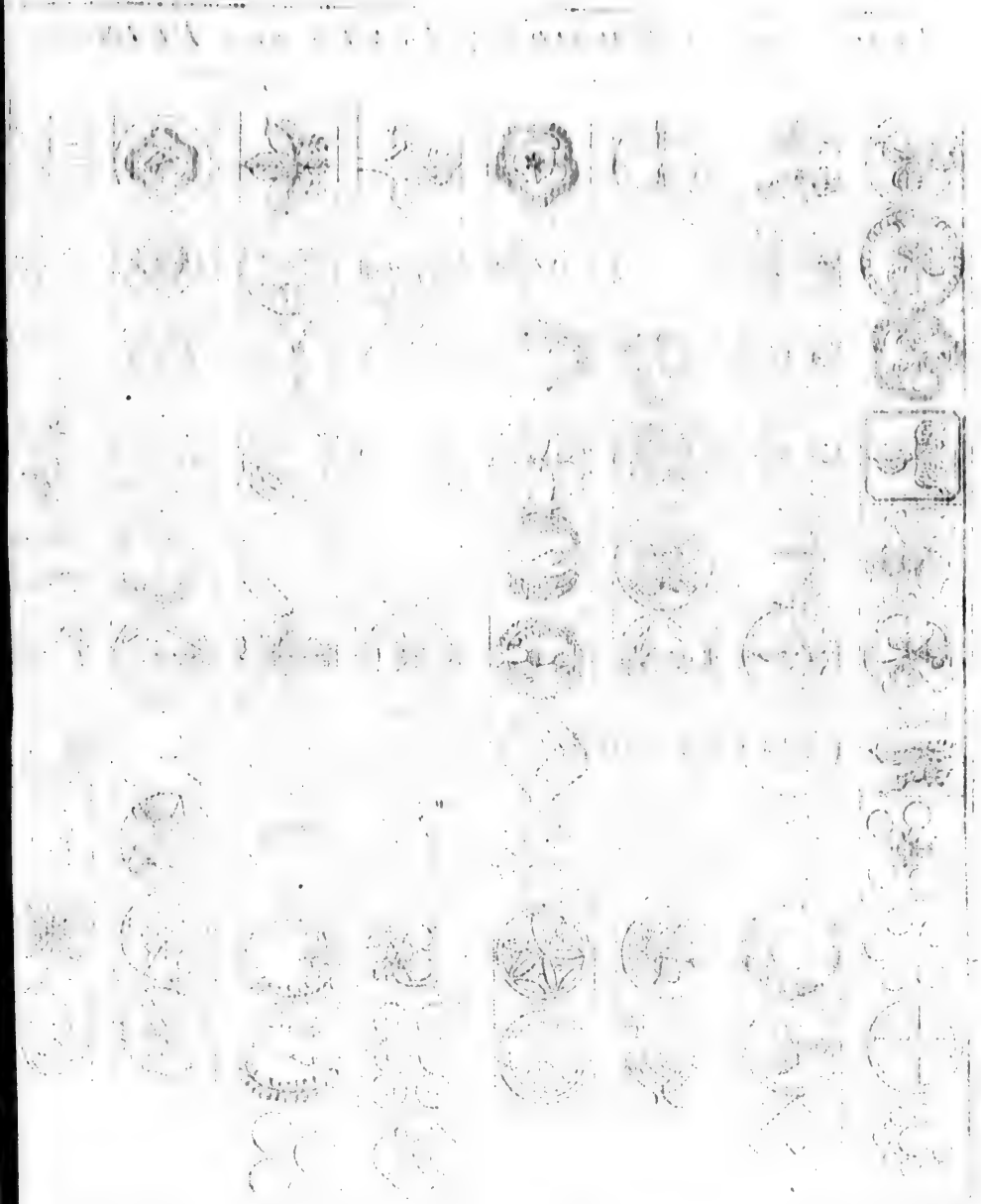

ARMES DE L'EMPIRE
et des Gentilshommes.

ARMES DES PRINCES
Japonois.

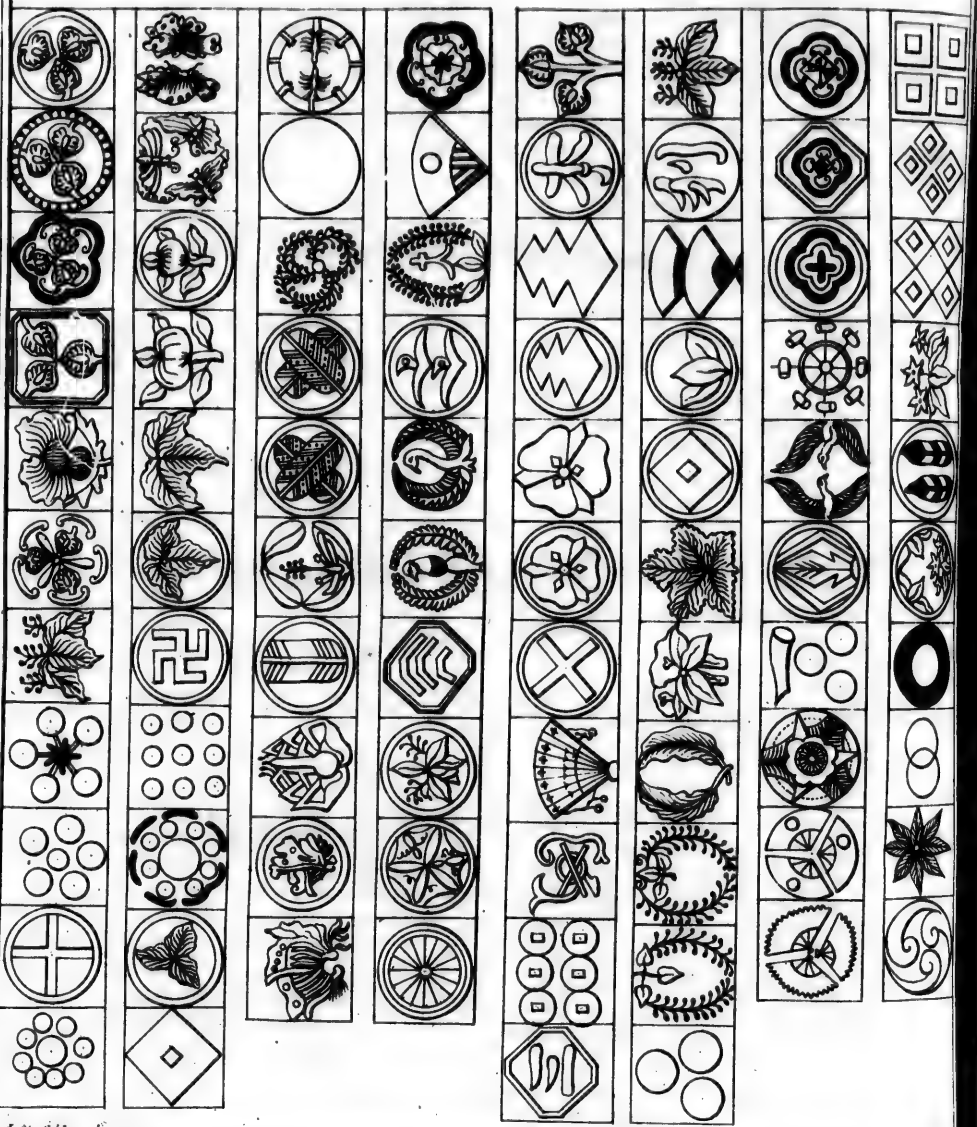

J. V. Schley direx.

WAPENS VAN 'T RYK
en van de Edellieden.

WAPENS DER VORSTEN
van Japan.

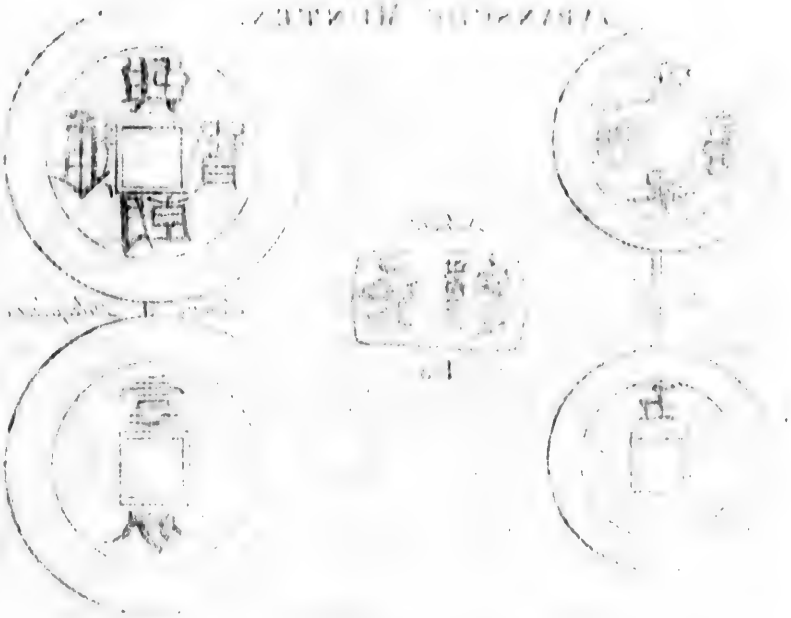

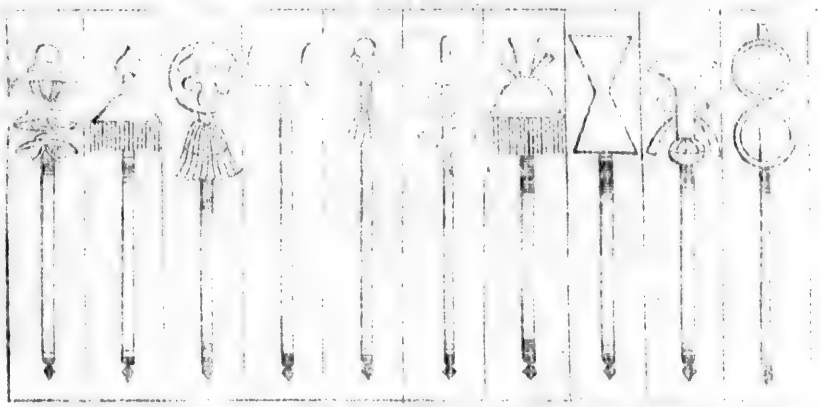

MONNOIES DU JAPON
JAPANSCHE MUNTEN.

Sen ni

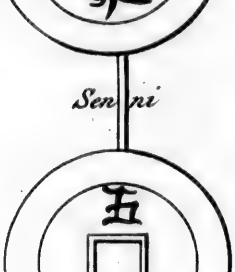

Schuit

Ita

Senni

Ddupluм

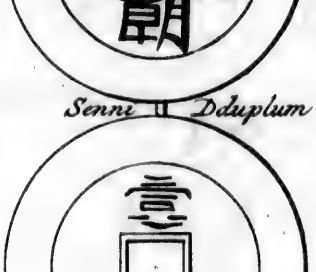

Marques d'honneur qu'on porte devant les Princes et les Grands

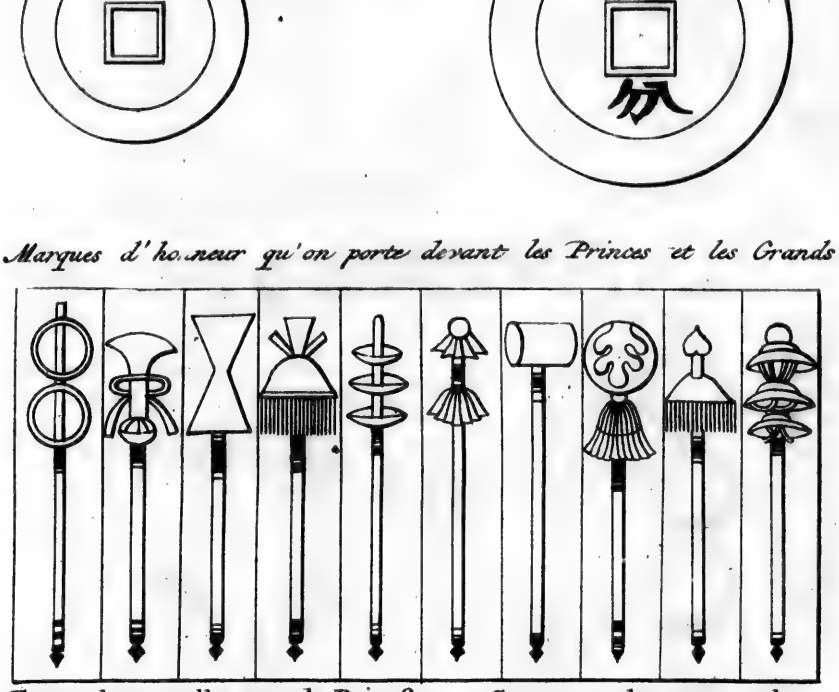

Eere-tekens, welke voor de Prinsen en Grooten gedragen worden.

J. V. Schley direx.

gneur eſt obligé de lui entretenir un nombre de Soldats, proportionné au revenu dont il jouit. Celui, qui a dix mille florins de rente, doit entretenir vingt Fantaſſins & deux Cavaliers. La proportion, pour les autres, eſt priſe de cette règle. Pendant que les Hollandois avoient leur Comptoir à Firando, le Prince, qui commandoit dans ce petit Etat, ayant ſix cens mille florins de revenu, entretenoit ſix cens Fantaſſins & ſix vingts Cavaliers, ſans y comprendre les Valets, les Eſclaves, & tout ce qui doit accompagner une troupe de ce nombre. Enfin, toute ſupputation faite, le nombre total des Soldats que les Princes & les Seigneurs ſont obligés de fournir à l'Empereur ſéculier, monte à trois cens huit mille Fantaſſins, & trente-huit mille huit cens hommes de Cavalerie. De ſon côté, il compte, à ſa propre ſolde, cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui compoſent les Garniſons de ſes Places, ſa Maiſon & ſes Gardes. Les Cavaliers ſont armés de pied en cap. Ils ont des carabines fort courtes, des javelots, des dards & le ſabre. On prétend qu'ils ſont fort adroits à tirer de l'arc. Les Fantaſſins n'ont pas d'autres armes deffenſives qu'une eſpèce de caſque. Pour armes offenſives, ils ont chacun deux ſabres, une eſpèce de pique & un mouſquet. L'Infanterie eſt diviſée par Compagnies. Cinq Soldats ont un homme qui les commande; & cinq de ces Chefs, qui avec leurs gens ſont trente hommes, en reconnoiſſent un autre qui leur eſt ſupérieur. Une Compagnie de deux cens cinquante homme a deux Chefs principaux & dix ſubalternes, avec un ſeul Capitaine qui les commande tous; & toutes les Compagnies ſont commandées par un Chef général. La même gradation s'obſerve dans la Cavalerie.

Description du Japon.

Nombre de ſa Milice.

Armes de la Cavalerie & de l'Infanterie Japonoiſes.

Ordre des Troupes.

Toutes ces Troupes ſont plus que ſuffiſantes pour faire reſpecter un Prince, qui ne penſe qu'à contenir ſes Sujets dans la ſoumiſſion, & qui ne ſe propoſe point des Conquêtes. Cependant, ſi l'Empereur du Japon avoit beſoin de plus grandes forces, il lui ſeroit facile de raſſembler de formidables Armées, ſans cauſer aucun deſordre dans le Commerce de ſes Etats, & dans l'exercice des Arts, ni même dans le travail néceſſaire à la ſubſiſtance des Peuples. Tous les ans, il eſt exactement informé du nombre de ſes Sujets; ſoit de ceux qui habitent les Villes, ou de ceux qui ſont établis à la Campagne. Divers Officiers, chargés de cette commiſſion, en rendent directement compte à la Cour.

Le Cubosama peut en lever beaucoup plus.

Autant qu'il eſt facile au Cubosama d'amaſſer des tréſors, autant les Grands trouvent-ils de difficulté à multiplier leurs richeſſes. La plûpart jouiſſent d'un revenu conſidérable (*n*). La politique du Souverain les engage dans des dépenſes exceſſives. Tous les Gouverneurs ſont obligés de paſſer ſix mois de l'année à Jedo, & de s'y rendre avec un pompeux cortège. Les autres Seigneurs doivent y aller une fois du moins en deux ans, & chaque fois qu'ils y ſont appellés. Le tems eſt marqué à chacun pour ces

Les Seigneurs ne peuvent theſaurifer.

Dépenſes auxquelles ils ſont obligés.

(*n*) On a déja vû que Kæmpfer fait monter les revenus de l'Empire à deux mille trois cens vingt-huit Mans, & ſix mille deux cens Kokfs. Ils ſont évalués à quatre cens ſept millions quatre cens dix-neuf mille florins de Hollande; c'eſt-à-dire, environ huit cens quatorze millions huit cens vingt mille livres de France. Caron en donne le détail, dans ſes Réponſes aux Queſtions ſur le Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

ces Voyages, qui ne peuvent se faire qu'à grands fraix. Avant que d'arriver à Jedo, leur bagage est visité par des Commissaires Impériaux, auxquels il est expressément défendu de laisser passer des armes. Dans mille occasions, ils doivent donner des repas & des fêtes qui leur coûtent beaucoup. Leurs femmes & leurs enfans demeurent habituellement à Jedo, & ne peuvent se dispenser d'y vivre avec splendeur. Enfin, lorsque l'Empereur forme quelque entreprise considérable, il en charge un certain nombre de Seigneurs, qui sont obligés de l'exécuter à leurs fraix.

Assujettissement singulier pour leurs Maisons.

LORSQU'UN Prince, ou un Seigneur, bâtit une maison, il faut qu'avec la porte ordinaire il en fasse faire une autre, ornée de bas-reliefs, dorée & vernissée dans toute son étendue. On la couvre de planches, pour en conserver la beauté, jusqu'à-ce qu'il plaise à l'Empereur de rendre visite au Maître de la maison, qui lui donne alors un somptueux festin. L'invitation se fait trois ans auparavant, & tout l'intervalle est employé aux préparatifs. Tout ce qui s'y doit servir est marqué aux armes de l'Empereur, qui a droit seul de passer par la porte dorée; après quoi elle est condamnée pour toûjours. La première fois que ce Prince fait l'honneur, à un de ses Sujets, de manger chez lui, il lui fait un présent, digne ordinairement d'un grand Monarque. Mais ce qu'il donne, n'approche point de ce qu'il fait dépenser. La moindre faveur, qui vient de sa main, une pièce de gibier de sa chasse, jette le Seigneur qui la reçoit, dans des profusions incroyables.

Politique des Cubosamas.

CES Monarques veillent, sans relâche, à tenir les Grands dans la dépendance où ils les ont réduits. Ils démembrent leurs petits Etats, pour les affoiblir; ils font jouer toutes sortes de ressorts, pour être instruits de leurs desseins & pour rompre leurs liaisons. Ils font tous les mariages de ceux qui composent leur Cour. Des femmes, que l'on tient ainsi de la main du Souverain, sont traitées avec beaucoup de distinction. On leur bâtit des Palais, on leur donne une maison nombreuse. Les filles, que l'on met auprès d'elles, sont choisies avec un soin extrême & servent avec beaucoup de modestie & d'adresse. On les divise par troupes de seize, chacune sous une Dame qui la commande; & ces troupes servent tour-à-tour. Elles sont distinguées par la couleur de leurs habits. Les filles, qui sont des meilleures Maisons du Pays, s'engagent pour quinze ou vingt ans, & plusieurs pour toute leur vie. On les prend ordinairement fort jeunes; & lorsqu'elles ont rempli leur engagement, on les marie suivant leur condition.

CE détail fera conclure que le Gouvernement général du Japon est un véritable despotisme, où la politique & la force sont également employées, pour soûtenir un Trône qui leur doit son établissement & sa conservation.

Gouvernement particulier.

A l'égard du Gouvernement particulier, chacune des Villes Impériales (*o*) a deux Gouverneurs, ou Lieutenans Généraux, qui se nomment *Tono-*

(*o*) Kæmpfer avertit que ce qu'il dit des Villes Impériales peut donner l'idée du Gouvernement établi dans les autres Villes, & même dans les Bourgs & les Villages; avec cette seule différence, que les Magistrats, quoique revêtus du même pouvoir, y ont des noms différens. *Tome II, pag.* 134.

Tono-Samas, c'eſt-à-dire, *Seigneurs* ou *Princes*. Ils commandent tour-à-tour; & tandis que l'un exerce ſes fonctions, l'autre fait ſon ſéjour à la Cour Impériale de Jedo, juſqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre d'aller relever ſon Collégue. La ſeule Ville de Nangaſaki en a trois, depuis l'année 1688, pour la ſûreté d'une Place de cette importance, où le Commerce des Etrangers demande beaucoup plus de vigilance & de précaution. Les appointemens des Gouverneurs ne paſſent jamais dix mille taels; ſomme peu conſidérable, pour la grandeur de leur train & de leur dépenſe: mais les profits caſuels ſont immenſes; & l'on s'enrichiroit dans ces emplois, ſi les préſens, qu'on y eſt obligé de faire à l'Empereur & aux Grands de la Cour, n'emportoient une bonne partie du gain. La Maiſon des Gouverneurs eſt compoſée, en premier lieu, de deux ou trois Majordomes, ou Intendans, qui ſont ordinairement gens de condition; ſécondement, de dix *Foriki*s, Officiers civils & militaires, tous d'une naiſſance diſtinguée, dont l'emploi eſt de donner leur avis dans les occaſions importantes, & d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent. Ils ſont employés auſſi pour les députations, qui ſe font aux Seigneurs des Provinces; & leur ſuite eſt alors très-nombreuſe. Après eux, les Gouverneurs ont trente autres Officiers, qui ſe nomment *Doosju*, d'un Ordre inférieur pour les fonctions & la naiſſance, ſuivant leur inſtitution: tous ces Officiers ſont nommés par l'Empereur, de qui ils reçoivent leurs appointemens, & quelquefois des ordres particuliers, qu'ils exécutent ſans la participation des Gouverneurs, auprès deſquels ils ſont comme les Surveillans de la Cour. Mais, à Nangaſaki, l'abus qu'ils ont fait de cette indépendance, les a fait ſoûmettre abſolument, depuis l'année 1688, à l'autorité des Gouverneurs, qui les nomment, & qui payent leurs appointemens; ce qui a beaucoup diminué leur ancienne conſidération.

Description du Japon.

Gouverneurs des Villes.

Deux ſortes de principaux Officiers.

Le nombre des Officiers, qui ſuivent ces deux Ordres, eſt incroyable, comme celui des Gardes & des Domeſtiques. On prendroit le Palais d'un Gouverneur pour celui d'un Souverain. L'autorité de ceux de Nangaſaki s'étend non-ſeulement ſur les Habitans de la Ville, mais encore ſur les Etrangers que le Commerce y amène, ou qu'il y retient; c'eſt-à-dire, ſur les Chinois & les Hollandois. Ce n'eſt pas une des moindres ſources de leurs profits. On a vû, dans la Deſcription de cette Ville, que les cauſes des Chrétiens ſont auſſi de leur reſſort.

Tous les Gouverneurs Impériaux préſident à un Conſeil, compoſé de quatre Magiſtrats, qu'on nomme *To-Sij-Jori-Siu*, ou *les Anciens*; parce qu'effectivement ils étoient autrefois choiſis entre les plus vieux Habitans. Cet Office étoit alors annuel; mais ils ſont devenus comme héréditaires, & l'on nomme, tous les ans, un de ces quatre Magiſtrats, ſous le titre de *Ninbam*, qui ſignifie *Surveillant* ou *Gardien*, pour informer le Gouverneur de ce qui arrive d'important, & pour faire le rapport des grandes affaires qui doivent ſe traiter au Conſeil. S'il s'élève quelque différend entre lui & ſes Collégues, l'affaire eſt portée devant le Tribunal de l'Empereur, qui en remet ordinairement la déciſion aux Gouverneurs. Autrefois les To-Sij-Jori-Siu, qui ſont comme les Maires ou les Conſuls de la Ville, dépendoient immédiatement du Conſeil d'Etat, dont ils recevoient leurs proviſions. Ils

Quatre Maires, nommés To-Sij-Jori-Siu.

DESCRIPTION DU JAPON.

jouiſſoient du Privilège de porter deux cimeterres, comme les Grands de l'Empire, & de ſe faire précéder d'un Piquier; mais, à meſure que le pouvoir des Gouverneurs s'eſt accru, les Magiſtrats ont vû leur autorité diminuer & leurs diſtinctions s'évanouir. On leur a retranché juſqu'au droit de choiſir les Officiers de la Bourgeoiſie, & celui de règler les taxes. Cependant celui, qui eſt revêtu de l'Office annuel de Ninbam, conſerve le droit d'aller à la Cour de Jedo, lorſqu'il a fini ſon terme, pour ſaluer l'Empereur, & pour remettre, au Conſeil, le Mémoire de ce qui s'eſt paſſé dans la Ville pendant l'année de ſon adminiſtration.

Dſiojoſis, Subdelegués des Maires.

CES quatre Magiſtrats ont leurs Subdelegués, nommés *Dſiojoſis*, c'eſt-à-dire *Officiers perpétuels*, parceque leurs emplois ſont à vie. Ils jugent de toutes les petites affaires civiles. Le ſalaire de ces Officiers ſubalternes eſt une petite ſomme, aſſignée par l'Empereur. Cependant, comme le Peuple juge de l'importance d'un Office par la figure qu'il voit faire à ceux qui en ſont revêtus, ils s'efforcent de donner un air de dignité à leurs Charges, par de ſomptueux dehors qui ſervent de voile à leur pauvreté. Les *Nengioſis* ſont quatre autres Officiers, qui ſuivent les Dſiojoſis, & qui ſont nommés par les Maires, pour repréſenter les Habitans de la Ville, & veiller à leurs intérêts près des Gouverneurs. Ils ſont logés dans une petite chambre du Palais, où ils attendent le moment de préſenter leurs requêtes, au nom des Particuliers, ou de recevoir les ordres du Gouverneur. C'eſt un Office délicat & penible, qui demande beaucoup de prudence & d'attention. Tels ſont les principaux Officiers Municipaux. Ils n'ont pas de lieu règlé pour s'aſſembler; & s'il eſt néceſſaire qu'ils tiennent Conſeil, ils ſe rendent chez le Ninbam, qui préſide à toutes les Aſſemblées où les Gouverneurs ne ſe trouvent point.

Officiers nommés Nengioſis, & délicateſſe de leurs fonctions.

Tſioofino-Mono, ou Archers.

ON nomme, au Japon, *Tſioofino-Mono*, ou *Meſſagers de Ville*, ce que nous nommons *Sergens* ou *Archers*. C'eſt une Compagnie compoſée d'environ trente familles, qui demeurent dans une même rue, & qui étoient autrefois ſous les ordres du Ninbam; mais elles ne reconnoiſſent aujourd'hui que ceux des Gouverneurs. Leur occupation la plus ordinaire eſt de pourſuivre & d'arrêter les Criminels. Quelquefois même on les employe pour les exécutions. Les enfans ſuivent la profeſſion des pères. La plûpart ſont excellens Lutteurs, & d'une adreſſe extrême à deſarmer un homme. Ils portent tous ſur eux, une corde; & quoiqu'au fond leur Office ſoit mépriſé, il paſſe pour militaire & noble, & leur donne le droit de porter deux cimeterres comme les Gentilshommes.

Exécuteurs de la Juſtice.

ON a déja remarqué qu'il n'y a point d'Office plus vil & plus odieux, dans les Villes du Japon, que celui des Tanneurs. Il conſiſte non-ſeulement à écorcher les beſtiaux morts, & à tanner les cuirs, mais encore à ſervir d'Exécuteurs pour toutes les Sentences de la Juſtice, telles que d'appliquer les Criminels à la torture, ou de leur donner la mort par les ſupplices en uſage. Auſſi demeurent-ils enſemble dans un Village ſéparé, & proche du lieu des exécutions, qui eſt généralement au bout occidental de la Ville, aſſez près du grand chemin (*p*).

LA

(*p*) Kæmpfer, pag. 115 & précédentes.

Description du Japon.

La Juſtice Criminelle dépend auſſi du Nimbam & des trois autres Maires; à l'exception de certains cas privilégiés, qui ſont du reſſort des Gouverneurs, ou qui doivent être portés au Conſeil d'État. Mais l'adminiſtration particulière appartient à la Police, dont l'ordre eſt admirable au Japon.

Ordre de la Juſtice Criminelle.

Chaque rue d'une Ville a ſes Officiers & ſes Réglemens de Police. Le principal Officier d'une rue ſe nomme l'*Ottona*. Ses fonctions conſiſtent à prendre ſoin que la garde ſe faſſe pendant la nuit, & que les ordres des Gouverneurs & des principaux Magiſtrats ſoient ponctuellement exécutés. Il tient écrit, dans un Régiſtre, tous les noms de ceux qui occupent une maiſon, ou qui demeurent dans celle d'autrui; de ceux qui naiſſent, qui meurent, ou qui ſe marient, qui vont en voyage, ou qui changent de quartier, avec leur qualité, leur rang, leur religion & leur métier. S'il s'élève quelque conteſtation entre les Habitans de ſa rue, il appelle les Parties pour leur propoſer un accommodement; mais il n'a pas le droit de les y contraindre. Il punit les fautes légères, en mettant les Coupables aux arrêts ou en priſon. Il doit obliger les Habitans à prêter main-forte, pour arrêter les Criminels, qu'il fait mettre aux fers, & dont il inſtruit l'affaire, pour la porter devant les Magiſtrats Supérieurs. En un mot, il eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans l'étendue de ſon autorité. Ce ſont les Habitans mêmes de la rue, qui le choiſiſſent; & cette élection ſe fait à la pluralité des ſuffrages: mais il doit obtenir l'agrément des Gouverneurs, avant que de prendre poſſeſſion de ſon emploi. Son ſalaire eſt le dixième du tréſor de la rue. A Nangaſaki, ce tréſor eſt ce qui revient d'une ſomme qui ſe lève ſur les marchandiſes étrangères.

Police & ſes Officiers.

L'Ottona.

Chaque Ottona doit avoir trois Lieutenans, qui ſe nomment *Oogumi-Ojas*. Tous les Habitans d'une rue ſont partagés en Compagnies de cinq hommes, dont chacune a ſon Chef, & dans leſquelles on ne reçoit néanmoins que les Propriétaires de maiſons; & comme ils ne ſont pas le plus grand nombre, une Compagnie de cinq a quelquefois juſqu'à quinze familles qui en dépendent. Les Locataires ſont exempts auſſi des taxes & des autres impoſitions, qui ſe mettent ſur les maiſons; mais ils ne ſont pas diſpenſés de la garde & de la ronde, qu'ils doivent du moins faire pour eux-mêmes. Ils n'ont aucune part à l'élection des Officiers de la rue, & n'entrent point en partage de l'argent public. D'ailleurs les loyers ſont conſidérables, & l'eſtimation s'en fait ſuivant le nombre des nattes qui couvrent le plancher des appartemens. Ils ſe payent régulièrement tous les mois. Le Greffier, ou le Sécretaire, eſt un autre Officier de la rue ſous le titre de *Fiſia*. Il écrit & fait publier les ordres de l'Ottona. Il expédie les Paſſeports, les Certificats & les Lettres de Congé. Il tient les Livres & les Journaux qui contiennent la liſte des Habitans & tous les détails du Quartier. Un autre Office eſt celui du *Takura-Kaku*, nom qui ſignifie *Garde des joyaux*. C'eſt le Tréſorier de la rue, ou le Dépoſitaire de l'argent public. Sa Commiſſion eſt annuelle, & tous les Habitans l'exercent à leur tour. Le dernier des Officiers d'une rue eſt le *Nitſi-Joſi*, ou le *Meſſager*. C'eſt à lui d'informer l'Ottona des naiſſances, des morts, des changemens de demeure, & de tout ce qui doit venir à la connoiſſance de ce premier Officier. Il lui remet les Requêtes & les Certificats. Il recueille les ſommes, dont

Diſtribution des Offices dans chaque rue.

DESCRIPTION DU JAPON.

chacun donne ſa part pour le préſent qui ſe fait aux Gouverneurs & aux principaux Magiſtrats. Il porte les ordres aux Chefs des Compagnies, & c'eſt lui même qui les publie.

Gardes & rondes.

ON fait, toutes les nuits, deux rondes dans chaque rue. La première ſe fait par les Habitans mêmes, tour-à-tour, au nombre de trois, qui ont leur Corps-de-Garde, ou leur retraite, dans une loge, au milieu de la rue. Les jours ſolemnels, & tout autre jour où le Magiſtrat en donne l'ordre, ce Guet dure le jour comme la nuit. On le double même, au moindre danger. C'eſt un crime capital d'inſulter cette Garde, ou de lui faire la moindre oppoſition. L'autre ronde eſt celle des portes de la rue. Elle eſt particuliérement établie contre les voleurs & les accidens du feu; mais elle n'eſt compoſée que de deux hommes du bas peuple, qui, ſe tenant ſéparément aux deux extrêmités de la rue, marchent de tems en tems l'un vers l'autre. Dans les Villes maritimes, il y a d'autres Gardes, le long de la Côte, & même à bord des Navires. Ils ſont tous obligés, pendant la nuit, de frapper ſouvent ſur deux pièces de bois, pour faire connoître leur vigilance; & ce bruit, qui ſert à la ſûreté des Habitans, nuit beaucoup à leur repos.

Réglemens établis dans chaque rue.

CHAQUE rue a des portes qui demeurent fermées toute la nuit, & que la moindre raiſon fait fermer auſſi pendant le jour. A Nangaſaki, par exemple, elles ſe ferment toûjours au départ des Navires étrangers, pour empêcher les Habitans de ſe dérober par la fuite, ou de frauder la Douane. Cette précaution va ſi loin, que, juſqu'à-ce qu'on ait perdu de vûe un Vaiſſeau qui met à la voile, on fait, dans chaque quartier, de rigoureuſes recherches, pour s'aſſurer qu'il n'y manque perſonne. Le Meſſager appelle chacun par ſon nom, & l'oblige de ſe préſenter. Dans les tems ſuſpects, ſi quelqu'un eſt appellé, pour ſes affaires, d'une rue à une autre, il doit prendre un Paſſeport de ſon Ottona, & ſe faire accompagner d'un homme du Guet. Pour changer de demeure, on doit s'adreſſer d'abord, par une Requête, à l'Ottona de la rue où l'on veut ſe loger, expoſer les raiſons qui font deſirer ce changement, & joindre au Placet un plat de poiſſon. L'Ottona ne répond qu'après s'être informé de la profeſſion, du caractère & de la conduite du Suppliant; & qu'après avoir fait demander à chaque Habitant de ſa propre rue, s'il conſent à recevoir le nouveau Sujet qui ſe préſente. Une oppoſition grave, fondée ſur quelque vice incommode ou ſcandaleux, fait rejetter la demande. Mais, lorſqu'elle eſt accordée, il faut que le Suppliant obtienne, de la rue qu'il quitte, un Certificat de vie & de mœurs, & des Lettres de Congé. Il les porte à ſon nouvel Ottona, qui, le prenant auſſi-tôt ſous ſa protection, & l'incorporant aux Habitans de ſa rue, commence auſſi à répondre de lui pour l'avenir. Alors le nouvel Habitant doit traiter la Compagnie, dont il eſt devenu Membre. Il vend enſuite ſon ancienne maiſon, avec le conſentement de tous les Habitans de la rue où elle eſt ſituée, qui peuvent rejetter un Acheteur inconnu, ou de mauvaiſe réputation. Une condition indiſpenſable, pour celui qui achete, eſt de payer un droit de huit pour cent, & quelquefois de douze. Cette ſomme paſſe dans le tréſor de la rue, au profit commun des Habitans, entre leſquels on en diſtri-

distribue également une partie. L'autre est employée aux fraix communs du Quartier. DESCRIPTION DU JAPON.

UN Habitant, qui doit faire un Voyage, prend d'abord un Certificat du Chef de sa Compagnie; ou, s'il n'est pas Propriétaire d'une maison, il le prend de celui à qui la sienne appartient. Le Certificat porte qu'un tel se dispose à partir pour des affaires, qui doivent être désignées, & que son Voyage sera de telle durée. Cet Ecrit passe par les mains de la plûpart des Officiers de la Ville, qui le confirment de leur sceau; & toutes ces formalités se font gratuitement, à la réserve du papier, qui doit être payé au Messager, & dont le prix fait une partie de ses appointemens. Précautions pour voyager.

S'IL s'élève quelque querelle entre les Habitans d'une rue, les Voisins les plus proches sont obligés de séparer les Combattans. Non-seulement celui des Adversaires, qui tueroit l'autre, payeroit son crime de sa tête, n'eut-il fait que se défendre; mais les trois familles les plus voisines du lieu où le meurtre auroit été commis, seroient obligées de garder leurs maisons, pendant plusieurs mois: c'est-à-dire, qu'après leur avoir donné le tems de faire des provisions pour la durée de leur châtiment, leurs portes & leurs fenêtres seroient absolument condamnées. Tous les autres Habitans de la rue auroient part aussi à la punition. Ils seroient condamnés à de rudes corvées, plus ou moins longues, à proportion de ce qu'ils auroient pû faire, pour arrêter la querelle. Les Chefs de Compagnie sont toûjours punis avec plus de rigueur. Ils sont responsables des Membres de leur Compagnie, qui échappent à la Justice. Tout Japonois, qui met le sabre ou le poignard à la main, dans une querelle particulière, quand il n'auroit pas touché son Adversaire, est condamné à la mort, s'il est dénoncé. On a déja dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à la mort du plus simple Habitant, les Membres de sa Compagnie sont appellés, pour rendre témoignage qu'il est mort naturellement. A Nangasaki, & dans quelques endroits du Ximo, l'usage est de visiter les cadavres, dans la double vûe de s'assurer qu'ils n'ont aucune marque de mort violente & de Christianisme. Punition des querelles particulières.

ON lève peu de taxes sur les Habitans des Villes. Elles ne tombent même que sur les Propriétaires des maisons; parceque les autres ne sont pas regardés comme des vrais Citoyens, quoiqu'ils fassent toûjours le plus grand nombre. La première taxe, nommée *Dsitsi*, est une rente foncière, qui se lève au nom de l'Empereur, dans le cours du huitième mois de l'année, sur toutes les personnes qui ont des maisons ou des terrains en propriété, dans l'enceinte d'une Ville. Elle se règle sur la longueur. La profondeur n'est considérée que dans les maisons où elle excéde quinze brasses; mais alors, le surplus ne fût-il presque pas sensible, on paye le double. 2°. Une espèce de contribution volontaire, dont personne n'oseroit néanmoins s'exempter, pour faire un présent au Gouverneur. Elle se lève aussi sur les Propriétaires des maisons; mais elle est particulière à Nangasaki, comme plusieurs autres, dont le produit est employé à l'honneur des Dieux, & pour lesquelles on ne force personne. Elles ne reviennent que tous les sept ou huit ans, parcequ'il n'y a, chaque année, qu'un certain nombre de rues qui doivent y contribuer. On oblige seulement les Propriétaires des lieux de débauche, à donner tous les ans une certaine somme. Ainsi le Japon n'a Taxes & impositions publiques.

DESCRIPTION DU JAPON.

proprement qu'une taxe Impériale, qui ſe lève ordinairement chaque année. Dans les Villes, qui ne ſont pas du Domaine, elle ſe lève au nom des Princes dont elles dépendent immédiatement. Meaco ſeule eſt exempte de toute impoſition, par un Privilège de *Tayco-Sama* (*q*).

Gouvernemens des Bourgs & des Villages.

KÆMPFER donne pour exemple, de la manière dont les Villages & les Bourgs ſont gouvernés, & des levées qui s'y font, ce qui s'obſerve dans le Canton de Nangaſaki. L'adminiſtration de ce Pays, qui eſt borné par les montagnes voiſines, eſt entre les mains d'un Officier qui lève un droit annuel ſur le froment, le riz, & généralement ſur toutes les productions des terres cultivées. A l'égard de celles, qui ſont plantées d'arbres fruitiers, ou deſtinées au jardinage, le droit ſe paye en argent, & monte un peu plus qu'à la moitié de la récolte. Le Fermier doit porter, dans les magaſins de l'Empereur, ce qui revient à ce Prince, & l'évaluation faite par des Experts, qui vont examiner les champs avant la moiſſon. Leur eſtimation ſe fait par conjecture. Les forêts & les bois payent une rente foncière, à proportion de leur étendue (*r*).

Loix & ſupplices.

A l'égard des Loix, elles conſiſtent dans les Ordonnances de l'Empereur, & quelques anciennes Conſtitutions, dont on ne peut appeller d'aucun Tribunal. Mais les Princes & les Grands ſont ordinairement à couvert de cette extrême ſévérité. S'ils ſont convaincus de malverſation, la Cour les bannit dans une des deux Iſles qu'on a nommées; ou, ſi le crime eſt capital, leur ſupplice eſt d'avoir le ventre fendu: & lorſque l'Empereur ne leur fait pas grace, toute leur famille doit mourir avec eux. Quand on veut favoriſer le Coupable, on permet à ſon plus proche parent de l'exécuter dans ſa maiſon; & cette mort, qui n'a rien de honteux pour celui qui la donne, eſt auſſi moins déshonorante pour celui qui la reçoit, quoiqu'il y ait toûjours un peu de honte à mourir de la main d'autrui. La plûpart demandent la permiſſion de s'ouvrir le ventre eux-mêmes. Un Criminel, qui obtient cette grace, aſſemble ſa famille & ſes amis, ſe pare de ſes plus riches habits, fait un diſcours éloquent ſur ſa ſituation; après quoi, prenant un air tout-à-fait content, il ſe découvre le ventre, & s'y fait une ouverture en croix. Le crime le plus odieux eſt effacé par ce genre de mort. On met le Criminel au rang des braves. Sa famille ne contracte aucune tache, & n'eſt pas dépouillée de ſes biens. Le ſupplice ordinaire du Peuple eſt la croix ou le feu. Quelques-uns ont la tête coupée, ou ſont taillés en pièces à coups de ſabre (*s*). La rigoureuſe exactitude de ces châtimens a plus de force qu'un long Code, pour contenir tous les Ordres de la Nation. D'ailleurs les Princes, les Magiſtrats & les Pères mêmes de famille, décident ſouverainement ſur les procès qui naiſſent dans l'étendue de leur Juriſdiction, & qui n'ont pû ſe terminer par arbitrage. Si la Loi n'eſt pas

(*q*) Pag. 130 & ſuiv.
(*r*) Pag. 135.
(*s*) Voyez, au ſecond Tome de ce Recueil, une figure des exécutions Japonoiſes. Le fameux ſupplice de la foſſe, exercé ſi ſouvent à l'égard des Chrétiens, conſiſtoit à ſuſpendre le Patient par les pieds, la tête dans une foſſe, où l'on mettoit quelquefois un ſerpent & un chien ſans nourriture. Kæmpfer a fait obſerver, pluſieurs fois, que les Exécuteurs publics ſont les Tanneurs, aidés des Domeſtiques de ceux qui tiennent des Maiſons de débauche.

pas précise en faveur de l'une ou l'autre Partie, c'eſt le bon ſens qui préſide à ces déciſions. Les Reſcrits de l'Empereur ſont exprimés en peu de mots. Jamais il n'apporte de raiſon pour expliquer ſes ordres; & ſouvent même il laiſſe, aux Juges ſubalternes, la détermination de la peine ou du ſupplice. Les Japonois trouvent de la majeſté dans ce ſtyle concis; & le moindre doute, ſur la juſtice & le diſcernement du Souverain, paſſeroit pour un crime. DESCRIPTION DU JAPON.

§. V.

Figure, Habillement, Education, Sciences, Arts & Caractère des Japonois.

LES Chinois & les Japonois n'ont rien à ſe reprocher du côté de la figure. C'eſt l'expreſſion d'un Hiſtorien qu'on a déja nommé avec éloge (*a*), & dans lequel on trouve ici diverſes recherches, aſſez agréablement recueillies. En général, les Japonois ſont-il, ſont fort mal faits. Ils ont le teint olivâtre, les yeux petits, quoique moins enfoncés que les Chinois, les jambes groſſes, la taille au-deſſous de la médiocre, le nez court, un peu écraſé & relevé en pointe, les ſourcils épais, les joues plattes, les traits groſſiers, & très-peu de barbe, qu'ils ſe raſent ou s'arrachent. Mais cette deſcription ne convient pas à toutes les Provinces. D'ailleurs, la plûpart des grands Seigneurs n'ont rien de choquant dans l'air & dans les traits du viſage. Une fierté noble, qui leur eſt naturelle, & qu'ils ſçavent ſoûtenir ſans affectation, contribue peut-être à les rendre moins difformes. A l'égard des femmes, tous les Voyageurs leur attribuent de la beauté. Kæmpfer regarde celles de la Province de Fiſen, comme les plus belles perſonnes de l'Aſie (*b*), mais il les repréſente fort petites; & l'uſage qu'elles ont, de ſe peindre le viſage, peut faire douter que leurs agrémens ſoient tout-à-fait naturels. Portrait des Japonois.

L'HABILLEMENT des Japonois eſt noble & ſimple. Les Grands & tous les Nobles, avec la proportion de leur Ordre, portent des robbes traînantes, de ces belles étoffes de ſoye, à fleurs d'or & d'argent, qui ſe font dans l'Iſle de Fatſiſio, & dans celle de Kamakura. De petites écharpes, qu'ils ont au cou, leur font une eſpèce de cravate. Une autre, plus large, leur ſert de ceinture ſur la tunique de deſſous, qui eſt auſſi d'une étoffe très-riche. Leurs manches ſont larges & pendantes. Mais les ornemens, dont ils paroiſſent le plus curieux, ſont le ſabre & le poignard, qu'ils paſſent dans leur ceinture, & dont la poignée, & ſouvent même le fourreau, ſont enrichis de perles & de diamans. Les Bourgeois, dont la plûpart ſont Marchands, Artiſans ou Soldats, ont des habits qui ne leur deſcendent qu'à la moitié des jambes, & dont les manches ne paſſent point le coude: Le reſte du bras eſt nud; mais ils portent tous des armes, & d'une propreté fort recherchée. Ils diffèrent encore des perſonnes de qualité, par la forme de leur chevelure, qu'ils ont raſée derrière la tête; au-lieu que les Nobles ſe font Leur habillement.

(*a*) Le Père de Charlevoix, Tome I. pag. 161 & ſuiv. On s'attache particuliérement à lui dans cet Article.

(*b*) Voyez ci-deſſus ſon Journal.

DESCRIPTION DU JAPON.

font raſer le haut du front, & laiſſent pendre le reſte de leurs cheveux par derrière; Ils trouvent tant de grace à cette parure, qu'ils ont preſque toûjours la tête découverte; Cependant ils ſe la couvrent, en voyage, d'un grand chapeau de paille, ou de bambou, très-proprement travaillé, qui s'attache, ſous le menton, avec de larges bandes de ſoye, doublées de coton. Les femmes en portent comme les hommes. Ils ſont tranſparens, legers & lorſqu'une fois ils ſont mouillés, la pluye ne les pénétre point. Ils ne relévent pas beaucoup l'air des hommes, dont la taille courte & ramaſſée paroît cachée de loin par ces larges coëffures: mais ils ne ſont pas mal aux femmes, qui en uſent même aſſez communément dans les Villes.

Habits & parure des femmes.

ELLES ſont d'ailleurs plus magnifiquement vêtues que les hommes. Toutes les Japonoiſes ſont coëffées en cheveux, mais différemment, ſuivant leur condition. Les femmes de l'Ordre inférieur ſe contentent de les relever ſur le haut de la tête, & de les y retenir avec une aiguille, à-peu-près comme les Eſpagnoles & les Italiennes. Les Dames laiſſent tomber négligemment leur chevelure ſur le derrière de la tête, où elle eſt nouée en touffe pendante. Au-deſſus de l'oreille, elles ont un poinçon, au bout duquel pend une perle, ou quelque pierre de prix, avec un petit rond de perles à chaque oreille, qui leur donne beaucoup de grace. Leur ceinture eſt large, & ſemée de fleurs & de figures, dont la beauté répond au reſte de l'ajuſtement. Sur quantité de longues veſtes, elles ont une robbe flottante, qui traîne de quelques pieds. C'eſt par le nombre de ces veſtes, qu'on juge de la qualité d'une femme. On aſſure qu'elles montent quelquefois juſqu'à cent, & qu'elles ſont ſi déliées qu'on en peut mettre pluſieurs dans la poche. Les Dames de la première qualité ne paroiſſent jamais dans les rues ſans une ſuite nombreuſe. Une troupe de filles, magnifiquement parées, leur portent des mules de prix, des mouchoirs, & toutes ſortes de confitures dans de grands baſſins. Ce cortège eſt précédé des femmes de chambre, qui environnent leur Maîtreſſe; les unes avec des éventails, d'autres avec un paraſol, en forme de dais, dont la crêpine eſt très-riche. Les femmes Chrétiennes avoient ſur la tête, en allant à l'Egliſe, un voile qui non-ſeulement leur couvroit le viſage, mais qui leur pendoit juſqu'aux pieds. L'uſage oblige les Dames, de ne recevoir aucune viſite ſans avoir un linge ſur la tête. Ces viſites ne leur ſont permiſes qu'une fois l'année; & pour peu que les lieux ſoyent éloignés, elles ſe font porter dans des Norimons, avec toutes les femmes de leur ſuite.

Faſte dans leur marche, & leurs viſites.

LES jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe changent d'habillement, à meſure qu'ils avancent en âge. Ils ſont tous legèrement couverts, & ne portent ordinairement rien ſur la tête. Auſſi les accoutume-t'on de bonne heure au froid. Toute leur chauſſure conſiſte dans une eſpèce de ſandales, qui ne s'attachent point & qu'on quitte aiſément. Elles ſont faites indifféremment de peau de cerf, & d'un tiſſu de paille, de jonc, ou de bambou, fort bien travaillé.

Education des Japonois.

LES Japonois ne négligent rien pour cultiver l'eſprit de leurs enfans, & ne mettent aucune différence dans l'éducation des deux ſexes. Les femmes ſçavantes ne ſont pas rares au Japon. Ce n'eſt pas du moins le tems qui leur manque, car elles ne doivent ſe mêler d'aucune ſorte d'affaires.

Leur

Leur inſtruction, comme celle des hommes, commence par le cœur. On les accoutume de bonne heure à ſe conduire par des principes d'honneur & de raiſon. Enſuite on leur apprend leur Langue, c'eſt-à-dire, à parler correctement, à bien lire, à bien former les caractères (*c*). Ils en font une étude ſérieuſe, qui eſt ſuivie de celle de leur Religion. A celle-ci ſuccède une bonne Logique, qui leur apprend à diſcerner le vrai & à raiſonner juſte. On paſſe aux leçons d'Eloquence, de Morale, de Poëſie & de Peinture. Peu de Nations ont plus de genie pour ces beaux Arts.

Langue.

Les Japonois ont l'imagination belle, une grande pénétration pour connoître le cœur humain, & un talent rare pour en remuer tous les reſſorts. Pluſieurs Miſſionnaires, qui avoient entendu leurs Prédications, ont avoué que rien ne leur avoit paru plus touchant, plus pathétique, plus conforme au vrai goût de l'Eloquence, & qu'il eſt aſſez ordinaire, au Japon, de voir fondre en larmes un nombreux Auditoire. Ils ajoûtent que leur Poëſie a des graces ſingulières. Leur principal talent eſt pour les pièces de Théâtre. Elles ſont diſtribuées, comme les nôtres, en Actes & en Scènes. Un Prologue en expoſe le plan; mais ſans toucher au dénouement, où l'on veut toûjours que le Spectateur ſoit ſurpris. Les décorations ſont belles, & convenables au ſujet. Les intermédes ſont des Ballets, ou quelque Farce bouffonne;

Qualités de leur eſprit.

Leur Eloquence.

Leur goût pour le Théâtre.

(*c*) Kæmpfer aſſure que la Langue Japonoiſe eſt originale, qu'elle eſt nette, articulée, diſtincte, & qu'elle n'a jamais que deux lettres combinées dans une ſyllabe. Les Japonois ne peuvent donner à nôtre *b*, que le ſon de l'*f*. Leurs caractères ſont groſſiers & informes. Ils ſont poſés les uns ſur les autres en ligne perpendiculaire, comme ceux des Chinois; mais au-lieu que ceux-ci n'ont entre-deux aucune particule qui les lie, parceque chaque caractère eſt un mot, le genie de la Langue Japonoiſe exige que les caractères, qui ſont auſſi des mots, ſoyent quelquefois tranſpoſés, & quelquefois joints enſemble par d'autres, ou par des particules inventées pour cet uſage; ce qui eſt ſi néceſſaire, que lorſqu'on imprime, au Japon, des Livres Chinois, on eſt obligé d'ajoûter ces mots, ou ces particules, pour rendre les Japonois capables de les lire ou de les entendre. A l'égard de l'Ecriture ſçavante, elle eſt à-peu-près la même à la Chine & au Japon. Elle conſiſte en caractères ſignificatifs. Les idées ſont attachées à la figure, avant que d'être attachées au ſon par lequel cette figure s'exprime, & de-là vient que ce genre d'écriture eſt compoſé d'un ſi grand nombre de caractères, parceque chaque caractère n'eſt que l'image de la choſe qu'il repréſente; méthode plus difficile que la nôtre, mais moins ſujette aux ambiguités. La préciſion des idées eſt ſi juſte, que l'on change ces caractères en avançant en âge ou en dignité. Il en eſt de même des plantes, & d'une infinité d'autres choſes. On les exprime par différens caractères, ſuivant leur degré de perfection & leur uſage. Toutes les Prières & les Loix anciennes du Japon, ſur-tout celles qui regardent la Religion, ſont dans un langage ſacré & inintelligible. On aſſure que ceux-mêmes qui ſe donnent pour Interprêtes des Dieux, ne l'entendent pas plus que les autres. Il y a auſſi deux ſortes d'Alphabet, qui ſont uſités par le Peuple, & qui diffèrent des nôtres, en ce que chaque figure ſignifie, non une ſimple lettre, mais une ſyllabe entière du langage vulgaire. Les Japonois ſe ſervent d'un pinceau pour écrire, & le font avec une viteſſe ſurprenante. On verra, dans l'Article de l'Hiſtoire Naturelle, ce qui regarde leur papier.

Ajoûtons ici que rien ne cauſe plus de confuſion, dans leurs Hiſtoires, que l'uſage où ils ſont de changer ſouvent de noms. Ce changement ſe fait régulièrement trois fois. En ſortant de l'adoleſcence, on quitte le nom qu'on avoit reçu à la naiſſance; & celui qu'on prend alors change auſſi dans la vieilleſſe. Mais ceux de la Famille, & celui de la Terre, ou de la Principauté qu'on poſſéde, demeurent toûjours. Lorſqu'on paſſe d'une condition à une autre, on prend encore d'autres noms, qu'on ſubſtitue aux premiers. Ces changemens ſe font avec de grandes cérémonies.

DESCRIPTION DU JAPON.

bouffonne; mais, dans les Tragédies & les Comédies, tout eſt rapporté à la Morale. Le ſtyle des premières a de l'emphaſe & de l'énergie. Elles roulent ordinairement ſur les actions les plus héroïques.

Comédies & Spectacles Japonois.

LES Spectacles publics ſont compoſés de pluſieurs pièces, qui ſe ſuccédent les unes aux autres, & dont le ſujet eſt pris dans l'Hiſtoire des Dieux & des Héros. Leurs avantures, leurs grands exploits, leurs intrigues amoureuſes ſont miſes en Vers, & ſe chantent en danſant au ſon de toutes ſortes d'inſtrumens de Muſique. De petites Farces ſont les intermédes; on voit paroître diverſes ſortes de Bouffons, dont les uns diſent mille plaiſanteries, & d'autres, à la manière des anciens Pantomimes, danſent ſans parler, & s'efforcent d'exprimer en cadence, par leurs actions & par leurs geſtes, les circonſtances du ſujet qu'ils repréſentent. La Scène eſt ordinairement formée par des fontaines, des ponts, des maiſons, des jardins, des arbres, des montagnes, des animaux; tout de grandeur naturelle, & diſpoſé de manière, que les changemens peuvent ſe faire avec beaucoup de promptitude. Les Acteurs ſont ordinairement (*d*) de jeunes Garçons, choiſis dans les quartiers qui font la dépenſe du Spectacle, & de jeunes Filles qu'on tire des lieux de débauche. Ils ſont magnifiquement vêtus, ſuivant la différence de leurs rolles. Les mêmes Scènes ne doivent pas être répétées d'une année à l'autre. Kæmpfer donne la deſcription de la place des Spectacles qu'il vit à Nangaſaki. On y avoit élevé, dit-il, un grand Temple de bambous, avec des aîles au côté. Le Frontiſpice étoit tourné vers la place. Ce Bâtiment, qui étoit couvert de paille & de branches de *Tſugi*, reſſembloit aſſez à une grange. Auſſi ſe propoſoit-on de remettre devant les yeux l'ancienne ſimplicité Japonoiſe. Un grand ſapin s'élevoit à côté de la façade, & les trois autres côtés de la place étoient diſpoſés en Loges, où l'on avoit ménagé un grand nombre de ſièges pour les Spectateurs. Les Miniſtres des Dieux s'aſſirent en bon ordre ſur trois bancs, vis-à-vis le Frontiſpice. On reconnoiſſoit les Supérieurs, qui étoient ſur le banc le plus élevé, à leur habit noir, & à un bâton court qu'ils portoient pour marque de leur autorité. Quatre *Canuſis*, d'un rang peu inférieur, étoient ſur le ſecond banc, vêtus de robbes blanches, avec un bonnet noir verniſſé. Tous les autres étoient à-peu-près vêtus comme les Canuſis. Les Valets du Temple ſe tenoient derrière leurs Maîtres, tête nue & debout. De l'autre côté de la place, vis-à-vis du Clergé, les Lieutenans des Gouverneurs étoient aſſis ſous une tente, un peu au-deſſus du rez-de-chauſſée, avec leurs piques vis-à-vis d'eux. Leur devoir, dans ces occaſions, eſt de faire ranger la foule & de contenir la populace. Ils ont autour d'eux quantité d'Officiers ſubalternes.

Chaque quartier fait à ſon tour la dépenſe des Spectacles.

ON vient d'obſerver que ce ſont les différens quartiers de la Ville, qui font la dépenſe des grands Spectacles. Ils la font, chacun à leur tour, un certain nombre de fois chaque année. Kæmpfer nous donne une idée pompeuſe de la manière dont ils amènent, comme en proceſſion, leurs Acteurs &

(*d*) Au nombre de huit, douze, ou plus. *Kæmpfer, Tome II. pag.* 145.

& leurs machines. On voit d'abord un dais fort riche, ou un parasol de soye, sous lequel est placé un bouclier, qui offre en gros caractères le nom de la rue. Il est accompagné d'une Musique, où dominent les flutes de différentes espèces, quelques tambourins, des tymbales & des cloches. Ce charivari, qui plaît beaucoup aux Japonois, est insupportable aux Etrangers. Par un usage fort contraire au nôtre, c'est sur les mouvemens du corps & sur la danse, que les airs & le chant sont règlés. Les danses ne sont pas vives; mais, d'ailleurs, elles ne cèdent rien aux nôtres. La Musique est suivie des machines, & de tout l'appareil de Scène que le quartier doit fournir. Ce qu'il y a de plus pesant est porté par des hommes gagés; & le reste, par des enfans du quartier, mis fort proprement. Ensuite viennent les Acteurs, suivis des Habitans du quartier, tous en habits de cérémonie. La marche est fermée par un nombre considérable de gens du bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui marchent deux à deux. Les Danses & les Spectacles de chaque rue durent ordinairement trois quarts d'heure (*e*); après quoi la procession s'en retourne dans le même ordre qu'elle est venue (*f*).

Description du Japon.

Durée des Scènes.

On

(*e*) Kæmpfer, Tom. II. pag. 143 & suiv.

(*f*) On ne prendroit pas une juste idée du genie des Japonois, si l'on ne joignoit ici les douze Scènes auxquelles Kæmpfer assista.

„ *Première Scène.* On voyoit huit filles „ avec des habits de couleur, brochés de „ grandes fleurs blanches. Elles portoient „ de grands chapeaux, comme pour les dé„ fendre de l'ardeur du Soleil, avec des éven„ tails & des fleurs à la main. Elles dan„ soient tour-à-tour, & de tems en tems el„ les étoient relevées par deux vieilles fem„ mes qui dansoient dans un autre équipage.

„ *Deuxième Scène.* Un jardin couvert „ de belles fleurs; une chaumière au mi„ lieu, d'où sortirent, d'un saut, huit jeu„ nes filles habillées de blanc & de rouge, „ dansant avec des éventails, des cannes, & „ des paniers de fleurs. Elles étoient relè„ vées par une fort bonne Actrice qui dan„ soit seule.

„ *Troisième Scène.* Huit chars de triomphe, „ avec des bœufs au timon, de différentes „ couleurs, mais représentés fort naturelle„ ment, & traînés par de jeunes garçons „ richement vêtus. Ces chars portoient un „ arbre de *Tsubaki* en fleur; une montagne „ couverte d'arbres; une forêt de bambous, „ avec un tygre, qu'on y voyoit tapi; un „ fardeau de paille; un arbre entier, avec „ ses branches & ses racines; une baleine, „ sous un rocher, à demi couverte d'eau. „ On vit, à la fin, une autre montagne, „ dont le sommet offroit un jeune homme „ vivant & magnifiquement mis, sous un abri„ cotier couvert de fleurs. Elle étoit traînée „ aussi par de jeunes garçons.

„ *Quatrième Scène.* Des Danseurs, qui „ jouoient leur rolle entre six carreaux de „ fleurs, avec un arbre verd. Neuf autres „ jeunes garçons, chacun avec deux épées & „ un mousquet. Une danse de Payſans.

„ *Cinquième Scène.* Une montagne, por„ tée sur les épaules de quantité d'hommes. „ Une fontaine & une allée, un grand ton„ neau & une maison, qui parurent succes„ sivement. Deux Géants masqués, avec des „ têtes d'une prodigieuse grosseur, repréſen„ tant des Divinités Indiennes. Ils furent a„ bordés par un troisième, d'une taille en„ core plus monstrueuse, qui sortit de la „ montagne, armé d'une épée fort large. Ce„ lui-ci étoit suivi de sept Chinois, qui sor„ tirent en sautant de la même montagne, „ & qui danserent avec les Géants. Après „ la danse, le Géant monstrueux mit en piè„ ces le tonneau, d'où sortit un jeune gar„ çon fort bien mis, qui fit une belle haran„ gue, & qui se mit ensuite à danser avec le „ Géant. Cependant trois singes, de gran„ deur naturelle, avec des têtes de poisson, „ sortirent adroitement de la fontaine, & „ danserent autour, contrefaisant la danse du „ Géant & du jeune garçon.

„ *Sixième Scène.* Un arc de triomphe „ rond, à la Chinoise; une maison de cam„ pagne & un jardin; une danse de dix jeu„ nes garçons armés, & vêtus de robbes „ doublées de verd, de jaune, & de bleu, „ avec des hautes-chausses d'une forme par„ ticulière. Un Arlequin, qui sauta par„ mi

DESCRIPTION DU JAPON.

Peinture.

ON attribue aux Peintres du Japon un goût particulier dans lequel on prétend qu'ils excellent. Leur pinceau eſt fort délicat; mais ils s'appliquent peu aux Portraits. Ils ſe bornent aux figures d'oiſeaux, de fleurs, & d'autres productions de la Nature. C'eſt toûjours ſur de ſimples feuilles de papier qu'ils les tracent. Elles ſe vendent quelquefois juſqu'à trois & quatre mille écus d'or. Quoiqu'on n'ait jamais vû d'eux, en Europe, que des Ouvrages fort groſſiers, il n'en faut pas conclure que ce récit ſoit exagéré, parceque les peintures de cette perfection ſe conſervent fort ſoigneuſement dans les Cabinets. On parle de leur Muſique avec moins d'éloges.

Muſique.

Ils ont peu de méthode; & leurs voix, ni leurs inſtrumens, ne méritent point d'attention.

Ils

„ mi eux, & qui dit mille bouffonneries. „ Cette Scène fut terminée par deux Danſeurs, en habits étrangers, qui vinrent du „ jardin en danſant.

„ *Septième Scène.* Une montagne couverte de bambous & de ſapins, avec douze „ autres arbres en fleur, chacun de différente eſpèce. Une ſuite nombreuſe de gens „ magnifiquement vêtus. Enſuite deux perſonnes habillées de blanc, & huit autres „ de jaune, danſant & battant des cloches. Sept autres, qui ſuccédèrent, & „ qui danſèrent avec des pots de fleurs ſur „ la tête.

„ *Huitième Scène.* Le train pompeux d'un „ Prince, voyageant avec ſon fils, repréſenté „ fort au naturel par de jeunes garçons.

„ *Neuvième Scène.* Une maiſon verte, au „ travers & tout autour de laquelle danſoient dix jeunes garçons, vêtus de robbes noires; chacun, d'abord, avec deux „ épées, enſuite avec des fleurs, des fléches, „ & des piques. Ils étoient relevés par des „ intermédes de Bouffons. Enfin leurs Valets, portant des boëtes ſur leurs épaules, „ entremêlèrent leurs ſauts & leurs danſes „ avec celles de leurs Maîtres.

„ *Dixième Scène.* Un théâtre placé près „ d'une colline couverte d'arbres. Un jeune „ homme vêtu de noir & de jaune parut ſur „ le théâtre, parla, & joua un rolle qui „ dura une demie heure; tandis que huit autres jeunes garçons, en robbes de différentes couleurs, exécutèrent une danſe; „ chacun ſeul d'abord, enſuite avec un Compagnon, & puis tous enſemble. Un ſinge, „ qui ſauta de la colline, vint finir la Scène „ par divers tours.

„ *Onzième Scène.* Un jeune Sauteur, fort „ bien fait, devant lequel on plaça une table, en forme d'échaffaut, avec huit marches pour y monter, & huit de l'autre côté pour en deſcendre. On mit un bambou „ creux au travers de l'échaffaut, & une „ porte, qui avoit un trou rond d'environ „ deux empans & demi de diamétre. Le „ Sauteur fit pluſieurs tours qui ſurprirent „ Kæmpfer. Un des plus étonnans fut de „ ſauter, de la diſtance d'environ trois toiſes, au travers du trou de la porte, „ quoique le diamétre du trou fût beaucoup „ moins grand que celui du chapeau qu'il „ portoit.

„ *Douzième Scène.* Pluſieurs machines d'une „ grandeur énorme, exactement ſemblables, „ en grandeur & en couleur, à ce qu'on avoit voulu repréſenter; mais toutes d'une „ matière ſi mince, que chacune étoit portée par un ſeul homme. Outre ce fardeau, „ chaque Porteur avoit un grand tambour, „ qui lui pendoit par devant, ſur lequel d'autres hommes frappoient avec des cloches. „ Ils traverſèrent ainſi le théâtre en danſant, „ mais ſans pouvoir ſauter bien haut, parceque leur fardeau, quoique ſi leger par „ ſa matière, étoit ſi lourd & ſi incommode „ par ſa grandeur, qu'ils furent obligés pluſieurs fois de reprendre haleine. Ce qu'ils „ portoient ſur leur dos, étoit; 1°. Un puits, „ avec tous les inſtrumens néceſſaires pour „ éteindre le feu. 2°. Une grande cloche „ d'Egliſe, avec toute ſa charpente, & un „ dragon deſſus, pour ornement. 3°. Une „ montagne couverte de neige, avec un aigle „ au ſommet. 4°. Un canon de fonte, de „ vingt-quatre livres de balle, avec ſon affut & tout ſon train. 5°. Un grand coffre de Mer, empacqueté dans douze balles de paille, à la manière du Pays. „ 6°. Une baleine, dans un baſſin de grandeur proportionnée. 7°. Diverſes charges „ de coquillages & de fruits, &c. Enſuite, „ pour former le contraſte, d'autres hommes ſuccédoient avec ce qu'il y a réellement de plus leger; c'eſt-à-dire, l'un avec „ un ſimple coquillage, l'autre avec un fruit, „ une fleur, une plume, &c." *Kæmpfer*, ubi ſuprà, *pag.* 148.

Ils compoſent beaucoup de Livres, & leurs Bibliothéques ſont nombreuſes. Tous ces Ouvrages regardent la Morale, l'Hiſtoire, la Religion & la Médecine. Leur Hiſtorien aſſure qu'ils n'en ont aucun de Juriſprudence (*g*), quoiqu'il leur attribue quelques conſtitutions, en petit nombre, dit-

(*g*) *Ubi ſuprà*, pag. 177. Cependant le Traducteur de Kæmpfer nomme le *Sikki-Moku*, qui eſt un Traité des Loix Japonoiſes, & le *Kiuſai*, qui traite des Coutumes civiles. Kæmpfer apporta du Japon pluſieurs Livres, qu'il donna au Chevalier Hans Sloane. Leurs Titres feront une Note curieuſe.

Nota. Le Chevalier Hans Sloane acheta ces Livres après la mort de Kæmpfer, comme Scheuchzer nous l'apprend dans ſon Diſcours préliminaire. Ce ſont ſeulement ceux que nous marquons d'un Aſtériſque. Le Traducteur avoit trouvé les Titres des autres dans les Mémoires manuſcrits de l'Auteur. R. d. E.

* *Nippon-Odaiki.* Ce ſont les Annales du Japon, qui contiennent l'origine, les règnes, & les actions remarquables des Empereurs, depuis *Syn-Mu*, juſqu'à nôtre tems.

* *Nippon-Okaiſu*; c'eſt-à-dire, mot pour mot, *premiers traits* de l'Hiſtoire *des grandes choſes du Japon.*

Tai-Fee-Ki. C'eſt l'Hiſtoire d'une Guerre qui dura quarante ans, entre les Maiſons de *Feeki* & de *Gendſi*, & qui finit par l'extirpation de la première. L'Ouvrage entier eſt diviſé en quatre-vingt Parties, qu'on relie d'ordinaire en quarante Volumes.

Feeki-Mono-Gattari; ou *Diſcours ſur les affaires de Feeki*, qui roule ſur le même ſujet que le précédent.

* *Oſacca-Mono-Gattari*, ou *Diſcours ſur les affaires d'Oſacca.* C'eſt l'Hiſtoire de pluſieurs Guerres inteſtines du Japon.

* *Simabaraki*, ou *Simabaragaſen*; c'eſt-à-dire, *Relation de la Guerre de Simabara*, qui contient les efforts de trente-ſept mille Chrétiens, pour ſe défendre dans une Forteresſe [ſur le Golfe] de ce nom, où leur deſtruction totale acheva celle du Chriſtianiſme au Japon. Cet Ouvrage & le précédent ont été traduits par Kæmpfer, & les Manuſcrits ſont dans le même lieu.

* [L'Hiſtoire d'*Abine-Sime*, fils de l'Empereur *Abino-Faſſima.*]

Sin-Dai-Ki. Hiſtoire des Dieux du Japon, qui y étoient adorés anciennement.

Ten-Sin-Ki. Hiſtoire particulière de la vie & des actions héroïques de *Ten-Sin*, qui eſt le Chef des *Sintos*, Dieux Japonois.

Nippon-Idſumi, no Kuni-Oojaſijro; c'eſt-à-dire, *Guerres des Dieux, à Oojaſijro, dans la Province d'Idſumi.*

* *Dai-Fanja-Firamitz*, ou Traité des Dieux adorés par la Secte des *Budſdoiſtes.*

Le *Sikki-Moku* & le *Kiuſai*, deux Livres de Juriſprudence qu'on a déja nommés.

Soogakf. C'eſt un Traité qui contient les préceptes de Morale, enſeignés & pratiqués par les *Siutoiſtes*, Secte de Philoſophes Japonois.

Fontsjo-O-in-Fiſi; c'eſt-à-dire, mot pour mot, *Ouvrage de l'ombre du Cerifier Japonois.* C'eſt un Traité de l'art de gouverner, qu'*Itakura-Suvono-Cami*, ancien Gouverneur de Meaco, compoſa, dans ſa vieilleſſe, à l'ombre d'un grand Cerifier de ſon Jardin.

Tjure-Djure-Joſijdano-Kenko; Ouvrage de Morale d'un Officier militaire, qui embraſſa la vie monaſtique.

Faku-Niun-Iſju, c'eſt-à-dire, *Vers de cent Poëtes.* C'eſt un Recueil de Poëſies, de la Cour Eccléſiaſtique de Jedo.

Kojogun. Traité du Gouvernement du Japon.

* *Nipponki.* Deſcription des principales curioſités du Japon.

* *Sitzi-Joſſu.* Deſcription géographique de l'Empire du Japon. C'eſt d'après ce Livre, que Kæmpfer a donné celle qu'on a rapportée ici ſur ſon témoignage.

* [*Isje-Mono-Gattari*, ou *Diſcours ſur les affaires d'Isje*, par *Narifide*, de la Cour de l'Empereur Eccléſiaſtique.]

* Deſcription de la Cour du Dairi, avec cent habillemens différens des perſonnes qui la compoſent.

* *Jedo-Kagami.* Deſcription de la Cour de Jedo, avec une liſte de tous les Officiers du Cubosama & de leurs revenus.

Sikki. Chronique Chinoiſe, qui contient une Deſcription des principaux événemens de l'Hiſtoire de la Chine.

Mannengojomi, c'eſt-à-dire, *Almanac pour dix mille ans*, qui contient un calcul des jours heureux ou malheureux, ſuivant l'influence des Signes céleſtes.

* *Dſiookivi.* C'eſt un Almanac. Ceux du Japon ont ordinairement huit pouces de hauteur & cinq pieds de longueur.

* *Oſaiſo.* Traité des Elemens, des Mon-

Description du Japon.

dit-il, mais bien faites, & fidellement obſervées, parceque la moindre contravention eſt punie avec rigueur.

Sciences ſpéculatives.

Si l'on excepte les matières de Religion, qui exercent continuellement les Miniſtres, il ne paroit pas que les Japonois cultivent beaucoup les Sciences ſpéculatives. Ils ſont peu verſés dans ce qui concerne les Mathématiques, la ſimple Métaphyſique, & même la Phyſique. Ils ne connoiſſent pas mieux le Ciel. Leurs Epoques, leurs Elemens, la manière dont ils partagent les heures, & dont ils comptent leurs années, ne donnent pas une haute idée de leurs combinaiſons & de leurs calculs.

Calculs des tems.

Ils ont trois ſortes d'Epoques, dont la première commence avec le règne de Syn-Mu, leur premier Empereur, & précéde, comme on l'a déja remarqué, l'Ere Chrétienne de ſix cens ſoixante ans. Ils ont reçu les deux autres des Chinois. L'une, qui ſe nomme *Nengo*, fut inventée à la Chine, pour mettre plus de certitude dans la Chronologie, & fut introduite au Japon, ſous le règne du trente-ſixième Dairi. Elle comprend un certain nombre d'années, qui eſt rarement au-deſſus de vingt, & très-ſouvent au-deſſous. C'eſt au Dairi à l'établir, à lui choiſir un nom & une figure, & à la faire ceſſer pour en ſubſtituer une autre. Il la datte toûjours de quelque événement remarquable, tel qu'un changement d'importance, dans la Religion ou l'Etat, dont elle ſert à conſerver le ſouvenir. Son plus grand uſage eſt dans les Almanacs, les Ordres des Princes, les Proclamations, les Journaux & les dattes des Lettres. Elle s'employe auſſi dans les Livres imprimés, ſur-tout dans ceux qui ont rapport à l'Hiſtoire: mais on y ajoûte l'année courante de la première Epoque. Le nouveau Nengo commence toû-

des, des Cieux, des Etoiles, des Comètes, des Météores, &c.

* *Kinmodſui.* Herbier Japonois, où l'on trouve les figures de près de cinq cens Plantes & Arbres qui croiſſent au Japon, avec leurs noms & leurs uſages.

Un Livre des Quadrupedes, * un Livre des Oiſeaux, & * deux Livres de Poiſſons, de Coquillages & d'Inſectes, avec les figures; * un Traité d'Anatomie, & les figures des parties du Corps humain; * un Livre de Minéraux, Pierres foſſiles, Coraux, &c.; * deux Livres des habits Japonois, & [* divers Livres de figures, qui repréſentent] plus de quatre cens ſortes d'outils, d'armes, & de meubles.

* *Kennei-Tſioofo-Ki-Mokurokf*, ou *Inſtruction pour les Familles*, qui renferme tout ce qui appartient aux beſoins de la vie.

* Deux Livres concernant l'Architecture, où ſont repreſentées pluſieurs Forteresſes, Temples, Maiſons, Jardins, Grands-chemins, Puits, &c.

* Un Traité d'Agriculture, avec les figures des inſtrumens en uſage au Japon.

* *Dodfutzki.* Livre qui contient divers Routiers, pour l'uſage des Voyageurs. On y trouve les diſtances des Places, le prix des vivres & des voitures, & les figures de pluſieurs Bâtimens qu'on rencontre ſur les routes.

* Trois Livres de Blazon, qui contiennent les Armoiries du Japon, & celles des Princes & des Grands de l'Empire.

* Un Dictionnaire, qui contient cinq mille caractères, & * pluſieurs Livres, qui repréſentent diverſes figures des caractères Japonois ſimples & compoſés.

* Une Mappemonde Japonoiſe, large de deux pieds, & longue de quatre pieds trois pouces. * Pluſieurs Cartes du Japon, qui ont deux pieds trois pouces de large, & ſix pieds & demi de long. * Une Carte de la Chine, diviſée en Provinces, [de quatre pieds en quarré.]

* Divers Plans, tels que ceux de Jedo, de Meaco, de Nangaſaki, & de ſon Territoire, d'Oſaka, &c.

* Cinquante Vûes de pluſieurs Temples fameux, Châteaux, & autres Edifices Japonois.

toûjours avec la nouvelle année, quoiqu'il ait été ſouvent inſtitué pluſieurs mois auparavant. Quelquefois auſſi, on ſe ſert encore du Nengo précédent, dans le titre des Livres & des Ecrits; irrégularité qui vient, ſuivant la conjecture de Kæmpfer, ou de ce que, les Peuples n'approuvent point la nouvelle figure, ou de ce que dans un ſi grand Empire, elle ne peut être notifiée tout d'un coup. L'autre Epoque Chinoiſe, que les Japonois ont adoptée, conſiſte en Cycles ou Périodes, de ſoixante années, qui ſe forment d'une combinaiſon des douze Signes céleſtes, avec les lettres de leurs noms. Les caractères de ces douze Signes, combinés cinq fois avec ceux des dix Elemens, ou ces dix Elemens ſix fois, avec les Signes céleſtes, produiſent ſoixante figures compoſées, ou ſoixante caractères, dont chacun ſe prend pour une année. Après l'expiration des ſoixante années, un nouveau Cycle commence. A l'aide de cette Epoque, les Hiſtoires & la Chronologie du Japon s'accordent toûjours avec celles de la Chine, avec cette différence, que les Chinois marquent non-ſeulement l'année, mais le nombre du Cycle, ce qui n'eſt point en uſage au Japon. Kæmpfer obſerve que cette diverſité vient peut-être de l'orgueil des Japonois, qui ne veulent pas avoir ſans ceſſe, devant les yeux, une longue ſuite de Cycles Chinois, écoulés avant l'origine de leur Monarchie. DESCRIPTION DU JAPON.

Les douze Signes céleſtes, ſuivant les Japonois, qui les nomment *Jetta*, ſont; 1°. *Ne*, ou la Souris, 2°. *Us*, le Taureau; 3°. *Torra*, ou le Tigre; 4°. *Ow*, ou le Lièvre; 5°. *Tats*, ou le Dragon; 6°. *Mi*, ou le Serpent; 7°. *Uma*, ou le Cheval; 8°. *Tſitſuſe*, ou le Mouton; 9°. *Sar*, ou le Singe; 10°. *Tori*, ou le Coq; 11°. *In*, ou le Chien; 12°. *I*, ou le Verrat. Ils donnent les mêmes noms, & dans le même ordre, aux douze heures du jour naturel, & aux douze parties, dont ils compoſent chaque heure; ce qui les met en état de marquer exactement, dans leurs Hiſtoires, non-ſeulement quel jour, mais à quelle heure, & même à quelle partie de l'heure un fait eſt arrivé. Cependant ce qu'ils appellent jour, eſt l'eſpace de tems qui s'écoule entre le Lever du Soleil & ſon Coucher. Ils le diviſent en ſix parties égales, comme la nuit en ſix autres; d'où il arrive que, ſuivant la ſaiſon, les heures ſont plus longues ou plus courtes. Signes céleſtes. Diviſion du jour & de ſes parties.

A l'égard des Elemens, ils en comptent dix, parceque ce nombre eſt néceſſaire pour faire réſulter ſa combinaiſon avec les Signes céleſtes, dans un Cycle de ſoixante années; mais ils n'en ont proprement que cinq, qui ſont le Bois, le Feu, la Terre, la Mine & l'Eau, déſignés par deux ſortes de caractères qui les doublent. Le commencement de leur année tombe entre le Solſtice d'Hyver & l'Equinoxe du Printems, vers le cinquième jour de Février. Mais, comme ils ſont d'une ſuperſtition extréme à célébrer le jour de la nouvelle Lune, ils commencent ordinairement l'année, par la Lune qui précéde ou qui ſuit immédiatement le cinq de Février. Leurs mois ſont Lunaires; mais de deux en deux, ou de trois en trois ans, ils ont une année de treize Lunes; de-ſorte qu'en dix-neuf années communes, ils en ont ſept que Kæmpfer nomme Biſſextiles (*b*). Les Elemens. Année, & ſes différences.

(*b*) Kæmpfer, Tome I. pag. 248 & précédentes; ou le Père Charlevoix, d'après lui, pag. 174 & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON. Arithmétique.

LES Marchands Japonois ont une Arithmétique assez simple, & qui n'en est pas moins sûre. Ils se servent d'une table, sur laquelle ils placent des bâtons, surmontés d'une petite boule, qui leur font trouver tout d'un coup les quatre preuves de nos opérations; à-peu-près comme les Chinois, desquels il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont emprunté cette méthode.

Académies pour l'éducation de la Jeunesse.

LES Sçavans du Japon sont les Ministres de la Religion du Pays. Ils sont chargés seuls de l'éducation des jeunes gens, qui demeurent chez eux jusqu'à l'âge de quatorze ans. Ces Académies sont en grand nombre. On lit, dans les Lettres de Saint François Xavier, que, de son tems, il y en avoit quatre aux environs de Meaco, dont chacune n'avoit pas moins de trois ou quatre mille Ecoliers, & qu'elles n'approchoient pas néanmoins de celle de *Bandoue*, la plus nombreuse de l'Empire. Les Filles sont élevées de même dans des Communautés de leur sexe.

Premiers exercices des jeunes gens.

AUSSI-TÔT que les jeunes gens sont retournés à la Maison paternelle, on les forme aux exercices de leur âge. On commence alors à leur donner des armes; & cette cérémonie, qui est une vraye fête, fait connoître que la Guerre est la passion dominante de leur Nation. Ils se perfectionnent bientôt dans cette Science. Les premiers Européens, qui leur portèrent des armes à feu, furent surpris de la facilité avec laquelle ils apprirent à s'en servir. Tout Japonois est né Soldat. Ces Insulaires ne sont véritablement jaloux que de leurs armes. Ils ne les quittent que pendant le sommeil; encore les mettent-ils sur le chevet de leur lit. Ils tirent l'épée à la moindre occasion, quoique rien ne soit plus étroitement défendu dans les Villes. Ce Réglement, auquel on tient exactement la main, prévient quantité de desordres.

Fastes de l'Empire.

LES Fastes de l'Empire sont composés dans la Cour du Dairi. C'est l'occupation des Princes & des Princesses du sang Impérial. On en tire des copies, qui ne s'impriment qu'après un certain tems, & qui se gardent soigneusement dans le Palais. On attribue, à cette réserve, le silence des Missionnaires sur l'ancienne Histoire d'un Pays, dont ils ne pouvoient douter que les différentes révolutions n'eussent pû faire le sujet d'un Ouvrage intéressant (*i*).

Médecine Japonoise.

LA Médecine est plus en honneur, au Japon, que la Chirurgie. Nos Voyageurs ne parlent même d'aucun Chirurgien de profession. Mais les Médecins embrassent toutes les parties de l'Art, qui regarde la vie & la santé des hommes. Ils se font suivre, par-tout, d'un Valet, avec une cassette qui a douze tiroirs, & dans chacun desquels ils ont cent quarante-quatre petits sachets d'herbes & de drogues, dont ils prennent ce qui convient à chaque maladie. Ils excellent, comme les Chinois, dans la science du poulx. On assure qu'après avoir examiné, pendant une demie heure, le poulx d'un Malade, ils connoissent les causes & tous les symptômes du mal. Ils ne sont pas fatiguans par la multitude des re-

(*i*) Cette réflexion est de l'Historien du Japon. Mais elle suppose qu'il n'y a de fond à faire que sur les Ecrivains de la Cour, puisque la Nation en a d'ailleurs un grand nombre.

remèdes ; mais on ne s'accommoderoit point de leur méthode en Europe. Ils ne tirent jamais de ſang aux Malades. Ils ne leur donnent rien à manger qui ſoit cuit, parcequ'ils ſuppoſent qu'un eſtomac affoibli ne peut rien digerer qui ne ſoit dans ſon état naturel. Ils ne leur refuſent rien de ce qu'ils demandent, dans l'opinion que la Nature, toûjours ſage, malgré les deſordres des humeurs, ne deſire rien qui puiſſe lui nuire. Leur plus grande attention eſt à prévenir les maladies, par l'uſage fréquent du bain. DESCRIPTION DU JAPON.

CELLE qui paſſe pour la plus commune au Japon, eſt une eſpêce de colique, particulière à cet Empire. Les Etrangers n'y ſont pas moins ſujets, lorſqu'ils commencent à boire du Saki, liqueur du Pays, qui a la conſiſtence du vin d'Eſpagne, & qui ſe fait avec du riz. Quelques ſymptômes de cette maladie reſſemblent beaucoup à ceux de la *Paſſion hiſterique*. Elle met ſouvent le Malade dans la crainte d'être ſuffoqué. Toute la région du bas-ventre, depuis les aînes juſqu'aux côtes, eſt cruellement tiraillée ; & quelquefois, après de longues douleurs, il ſurvient des tumeurs dangereuſes en divers endroits du corps, ſur-tout aux teſticules & aux fondemens. La méthode, qu'on employe communément, pour la guériſon du mal, n'eſt pas moins ſingulière que le mal même. On ſe ſert de petites aiguilles d'or ou d'argent fort pur, qu'on enfonce dans la chair, de la profondeur d'un demi pouce ; les unes avec un petit marteau, & d'autres en les tournant comme des vis. Cette opération ſe fait ſur le ventre, à la région du foye, & demande neuf trous en trois rangs, à la diſtance d'un demi pouce l'un de l'autre. Kæmpfer, qui s'étend beaucoup ſur les circonſtances de la ponction (*k*), rend témoignage que les douleurs ceſſent preſqu'auſſi-tôt, *comme ſi c'étoit*, dit-il, *par enchantement*. L'art de donner aux aiguilles la trempe & le degré de dureté qui conviennent, eſt connu de peu de perſonnes, & fait une profeſſion particulière, qui ne peut être exercée qu'avec des Lettres Patentes de l'Empereur. Colique particulière au Japon. Aiguilles d'or qu'on employe pour la guérir.

LES Japonois ont, pour la même maladie, & pour quantité d'autres, un cauſtique, dont ils font remonter l'origine à la plus haute antiquité. Il n'eſt pas moins eſtimé des Chinois, & de toutes les Nations qui ſont en commerce avec eux. L'uſage en eſt ſi fréquent, que l'application s'en faiſant d'ordinaire le long de l'épine du dos & des deux côtés, juſqu'aux reins, il n'y a perſonne, au Japon, qui n'ait le dos cicatriſé, comme s'il avoit été fouetté cruellement. Ce cauſtique ſe nomme *Moxa* (*l*). C'eſt un duvet doux, aſſez ſemblable à la filaſſe du lin, d'un gris cendré, qui prend feu aiſément, quoiqu'il brûle avec lenteur, & qui donne une chaleur moderée. Il ſe fait de feuilles ſéchées de l'armoiſe ordinaire à grandes feuilles, qu'on arrache dans la jeuneſſe de la plante, & qu'on expoſe long-tems au grand air. Sa brûlure ſe fait à peine ſentir. Elle paſſe pour un remède ſi certain, & pour un préſervatif ſi puiſſant, que toute la Nation Japonoiſe étant perſuadée de ſa vertu, on accorde, aux Malheureux mêmes qui ſont condamnés à une Fameux cauſtique, nommé Moxa. De quoi il eſt compoſé.

(*k*) Dans l'Appendice ou le Supplément à l'Hiſtoire du Japon, Tome III. pag. 264 & ſuiv.
(*l*) *Ibidem*, pag. 282 & ſuiv.

DESCRIPTION DU JAPON.

une priſon perpétuelle, la permiſſion de ſortir une fois en ſix mois, pour ſe faire appliquer le Moxa.

Trois ſortes de petites veroles.

LES Japonois diſtinguent trois ſortes de petites veroles; la première, qui reſſemble à celle de l'Europe; & la ſeconde, qui ne diffère pas de la rougeole; mais la troiſième eſt particulière au Japon. Elle conſiſte dans un grand nombre de puſtules aqueuſes, qui paroiſſent venir des boiſſons froides, dont l'uſage eſt commun dans ces Iſles. Mais ces trois maladies ſont traitées peu ſérieuſement. Le remède ordinaire eſt d'envelopper le Malade d'un drap rouge. Lorſque les enfans du Sang Impérial en ſont attaqués, non-ſeulement leur lit & leur chambre doivent être garnis de rouge; mais ceux qui approchent d'eux doivent être en habits de la même couleur.

Arts méchaniques.

LES Arts méchaniques ſont fort cultivés dans toutes les Parties du Japon. Ils y ſont venus de la Chine; mais ſi les Japonois n'ont preſque rien inventé, ils ſont capables de donner la dernière perfection à tout ce qui ſort de leurs mains. Ils excellent dans la gravure, la dorure & la ciſelure. Leur papier l'emporte beaucoup ſur celui des Chinois, qui n'ont jamais égalé non plus la fineſſe & la propreté des étoffes de *Fatſiſio* & de *Kamakura*. La porcelaine du Japon eſt célèbre par ſa beauté. Les ſabres y ſont d'une trempe admirable. Le vernis des Japonois eſt au-deſſus de tous les autres, & ne s'applique nulle part avec tant de propreté. Ils ſurpaſſent tous les Indiens dans la compoſition de leurs liqueurs & dans l'apprêt des viandes. Mais leur induſtrie & leur application éclatent particulièrement dans la culture des terres, dont ils ne laiſſent pas un ſeul pouce inutile.

Caractère des Japonois.

ON n'a repréſenté juſqu'ici les Japonois que par les dehors & par des qualités acquiſes, qui ne peuvent ſervir à la connoiſſance de leur caractère. Kæmpfer déclare plus d'une fois qu'il les regarde comme une Nation ſpirituelle. Mais, ſuivant l'obſervation de leur nouvel Hiſtorien, c'eſt en donner une idée fort imparfaite. Ce Voyageur ne s'eſt pas étendu ſur leur portrait, parcequ'il n'avoit pas vécu aſſez familierement avec eux pour les connoître à fond. Peut-être a-t'-il étudié les productions du Pays, avec plus de ſoin que les Miſſionnaires. Il ſe fait honneur d'avoir trouvé le ſecret de fouiller dans leurs Archives. Il a vû les Grands comme en ſpectacle, c'eſt-à-dire, environnés de tout leur faſte. Il a traité avec des Officiers publics, avec des Facteurs & des Commis; mais il n'a pû pénétrer dans leur cœur, parceque cette étude ſuppoſe des ouvertures que les Japonois ne peuvent plus avoir pour les Etrangers. C'eſt donc aux anciens Miſſionnaires, à ceux qui ont mené long-tems une vie paiſible au Japon, & qui ont appris à connoître les Habitans dans un commerce libre, qu'il faut ſe fier uniquement de la peinture de leur caractère. L'Hiſtorien que je cite a pris ſoin de recueillir, dans ces excellentes ſources, de quoi former un parallele des Japonois & des Chinois, dont je crois pouvoir détacher ici ce qui regarde les premiers. Des couleurs ſi fidèles ſerviront bien mieux, dit-il, à les faire connoître, que divers traits d'oppoſition, de leurs mœurs avec les nôtres, qu'on a ramaſſés avec affectation, & d'où l'on a cru pouvoir conclure qu'ils devoient être appellés nos *Antipodes moraux*. „ Prendre le blanc pour „ la couleur du deuil, & le noir pour celle qui marque la joye; monter à

Kæmpfer n'a pû le connoître parfaitement.

De quelle ſource on le tire.

„ che-

„ cheval à droite, par la raiſon que dans une action ſi noble il ne faut point „ appuyer ſur le pied gauche; ſe revêtir de ſes habits de cérémonie dans la „ maiſon, & les quitter quand on en ſort, &c. Ce ſont de purs uſa- „ ges, qui n'ont aucun rapport à la manière de penſer, & qui en ont „ encore moins aux ſentimens du cœur, d'où réſulte le véritable carac- „ tère (*m*) ". DESCRIPTION DU JAPON.

L'HONNEUR eſt le principe ſur lequel roulent tous les mouvemens des Japonois. De-là naiſſent la plûpart de leurs vertus & de leurs défauts. Ils ſont ouverts, droits, bons amis, fidèles juſqu'au prodige, officieux, généreux, prévenans, ſans attachement pour les richeſſes; ce qui leur fait regarder le Commerce comme une profeſſion vile: auſſi n'y a-t'il point de Peuple policé, qui ſoit généralement plus pauvre, mais de cette pauvreté, que produit l'indépendance, que la vertu rend reſpectable, & qui éleva ſi fort les premiers Romains au-deſſus des autres hommes. On ne trouve, chez le commun des Japonois, que le pur néceſſaire; mais tout y eſt d'une propreté charmante, & leur viſage reſpire un contentement parfait & un ſouverain mépris du ſuperflu. Toutes les richeſſes de ce puiſſant Etat ſont entre les mains des Princes & des Grands, qui ſçavent s'en faire honneur. La magnificence ne va nulle part plus loin; & l'Hiſtoire des plus opulentes Monarchies n'offre rien, en ce genre, qui ſoit au-deſſus de ce qu'on voit au Japon. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'eſt que le Peuple n'en conçoit pas d'envie. S'il arrive même qu'un Seigneur, par quelque accident funeſte, ou pour s'être attiré la diſgrace du Prince, tombe dans l'indigence, il n'eſt ni moins fier, ni moins reſpecté que dans ſa plus brillante fortune; & la miſère ne le portera point à ſe meſallier. Le point d'honneur eſt également vif dans toutes les conditions. Un homme de la lie du Peuple s'offence de quelque terme un peu moins meſuré, de la part même d'un Seigneur, & ſe croit en droit de faire éclater ſon reſſentiment; d'où il arrive que chacun eſt ſur ſes gardes, & que le reſpect eſt mutuel dans toutes les conditions. Il en eſt de même de la grandeur d'ame, de la force d'eſprit, de la nobleſſe des ſentimens, du zèle pour la Patrie, du mépris de la vie, & d'une certaine audace que tout Japonois porte marquée ſur ſon viſage, & qui l'excite à tout entreprendre (*n*).

Qualités communes au Japon.

Grandeur d'ame répandue dans toutes les conditions.

LES

(*m*) Hiſtoire du Japon. Tome I. pag. 125 & ſuiv.

(*n*) L'Auteur en cite des exemples. Un Gentilhomme du Fingo avoit une femme d'une beauté rare. L'Empereur le ſçut, & lui fit ôter la vie. Quelques jours après, il ſe fit amener ſa veuve, & voulut l'obliger de demeurer au Palais. Elle parut ſenſible à cet honneur; mais elle demanda trente jours, pour pleurer ſon mari, & la permiſſion de régaler ſes parens. L'Empereur y conſentit, & voulut être du feſtin. En ſortant de table, la Dame s'approcha d'un balcon; & feignant de s'y appuyer, elle ſe précipita d'un fort haut étage où la fête s'étoit célébrée. — Un Seigneur devint éperdûment amoureux d'une fille, qu'il avoit enlevée à la veuve d'un Soldat. La mère, apprenant la fortune de ſa fille, lui écrivit pour obtenir d'elle quelque ſecours dans ſa miſère. Cet écrit fut découvert entre les mains de la fille, par le Seigneur, qui voulut abſolument le lire. Dans la néceſſité de découvrir la honte de ſa mère, elle prit le parti d'avaler le billet, mais avec tant de précipitation, qu'elle en fut étouffée. Un mouvement de jalouſie porta le Seigneur à lui faire ouvrir le goſier. Il fut inſtruit; & dans ſa douleur, il ne trouva point d'autre ſoulagement que de faire venir la mère, qu'il entretint dans l'abondance juſ-

DESCRIPTION DU JAPON.

Noble fermeté.

LES droits de l'amitié ne ſont pas moins ſacrés au Japon, que ceux de l'amour conjugal. Un Japonois ne connoît point de périls, lorſqu'il eſt queſtion de défendre ou de ſervir ſon ami. Les tortures les plus cruelles ne forceront pas un Coupable de nommer ſes Complices. Qu'un Inconnu même ſe jette entre les bras de quelqu'un & le prie de lui conſerver la vie & l'honneur, celui dont on implore ainſi la protection y employe ſon ſang & ſon bien, ſans s'embarraſſer des ſuites, ni de ce que ſa femme & ſes enfans peuvent devenir. Les querelleurs, les médiſans, les grands parleurs, ſont au Japon dans un ſouverain mépris; ils y paſſent pour gens ſans courage, ou qui penſent peu. On n'y ſouffre point les jeux de hazard, parcequ'on les regarde comme un trafic ſordide & contraire à l'honneur. Dans les hommages que le Japonois rend à ſes Dieux, & dans le reſpect qu'il porte à ceux dont le caractère ou le rang exige de la ſoumiſſion, il n'eſt pas aiſé de juger lequel des trois grands motifs, de la religion, du naturel & de l'éducation, y a le plus de part. Il en faut excepter néanmoins la ſoumiſſion pour ſes Princes, dans laquelle il n'eſt retenu ordinairement que par la force & la crainte; mais on peut dire que c'eſt bien moins la faute des Sujets que celle des Souverains, qui prennent des airs trop faſtueux pour un Peuple naturellement fier & porté à l'indépendance, quoique capable de fléchir par raiſon, & de s'en faire une de la néceſſité.

Autres qualités du caractère Japonois.

CEPENDANT la même Nation eſt remuante, vindicative à l'excès, pleine de défiance & d'ombrages. Malgré ſa vie dure & ſa férocité naturelle, elle porte fort loin la diſſolution. Mais il eſt facile de ramener un Japonois de ſes égaremens. Il eſt vertueux par ſentiment.

IL eſt naturellement religieux & docile. Il aime la vérité, qui le condamne. Il convient des excès qu'on lui fait reconnoître. Il veut être *inſtruit* de ſes obligations & de ſes défauts; & l'on aſſure que tous les gens de qualité ont chez eux un Domeſtique de confiance, dont l'unique ſoin eſt de les avertir de leurs fautes. Enfin, la mauvaiſe-foi eſt en horreur au Japon, & le menſonge le plus leger y eſt puni de mort. Chacun y donne, à la Religion, tout ce qu'il croit devoir aux principes de celle dont il fait profeſſion; il ne lui manque que de bien prendre ſon parti; perſonne n'y fait ſervir la Religion à ſes intérêts; & dans ceux-mêmes, qui ne croyant pas aux Dieux du Pays, ne laiſſent pas de leur rendre un culte extérieur, c'eſt amour de l'ordre, c'eſt crainte de ſcandaliſer le Peuple, auquel ils croyent ce frein néceſſaire. On n'a pas d'exemple qu'un Japonois ait blaſphémé ſes Dieux. Rarement on l'entend ſe plaindre. Dans les plus grands revers ils conſervent preſque tous une fermeté qui tient du prodige. Un père condamne ſon fils à la mort ſans changer de viſage, & ſans ceſſer néanmoins de paroître père. Les exemples en ſont ſi communs, qu'ils ne s'attirent plus d'attention. Si quelqu'un ſçait que ſon ennemi le cherche, il affecte d'aller ſeul dans tous les lieux où il peut le rencontrer. Il

qu'à ſa mort. — Une ſervante, qui ſe crut deshonorée d'avoir donné quelque ſujet de rire à ſes dépens, ſe prit le ſein, ſe le porta, dit l'Auteur, à la bouche, ſe l'arracha avec les dents, & mourut ſur l'heure. *Hiſtoire du Japon, Tome I. pag.* 130 *&* 131.

Il traite en public avec lui, il en parle bien, il lui rend ſervice; mais il ne perd pas un moment de vûe la réſolution de s'en vanger. Si l'occaſion lui manque, la dette paſſe à ſon fils; & toutes ces précautions ne regardent que la ſûreté de la vengeance, car elle s'exerce toûjours noblement. Jamais le Japonois n'eſt plus à craindre que lorſqu'il eſt tranquille & de ſang froid. DESCRIPTION DU JAPON.

Il s'eſtime infiniment, & ſon mépris eſt ſouverain pour les Etrangers; non-ſeulement par l'idée qu'il a de ſa Nation, mais parcequ'il n'a beſoin de perſonne & qu'il ne craint rien, pas même la mort, qu'il ſemble regarder avec une gayeté féroce, & qu'il ſe donne volontairement pour le plus leger ſujet. Le peu de cas qu'il fait de ſa propre vie le rend cruel à l'égard des autres, ſans en excepter ſes proches; dur & inhumain pour les foibles & les infirmes; leger & inconſtant par caprice & par mépris. On l'a nommé, avec aſſez de raiſon, l'*Anglois de l'Aſie*.

Commerce de la vie.

Le commerce de la vie eſt fort aiſé au Japon. Les manières des Japonois, leur tour d'eſprit, un certain air libre & naturel les rendent propres à la ſociété, & les rapprochent beaucoup des Nations les plus polies de l'Europe. Kæmpfer attribue, à la conformité de mœurs & de caractère, les progrès ſurprenans que les Portugais firent d'abord dans cet Empire, pour l'avantage de leur Commerce. Il fait conſiſter cette reſſemblance dans beaucoup d'affabilité, & dans un mêlange agréable de gravité & d'enjoûtment. D'ailleurs on voit, dans les Lettres des premiers Miſſionnaires du Japon, que la manière dont ils étoient reçus des Grands & des Petits n'avoit rien d'étranger ni de gêné.

Bonté de naturel des Japonois.

Enfin, pour dernier trait, leur Hiſtorien joint la bonté du naturel à la nobleſſe & à l'élevation de leur cœur. Les Seigneurs, les Pères & les Maris ont droit de vie & de mort ſur leurs Vaſſaux, leurs Femmes & leurs Enfans. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même pour leurs Domeſtiques. A la vérité, comme les Maîtres répondent des fautes de ceux qui les ſervent, ils ont ſur eux tant d'autorité, que s'ils les tuent dans un premier mouvement de colère, il leur ſuffit, pour être abſous, de prouver la juſtice de leur emportement. Cependant c'eſt bien moins la crainte que l'amour, qui retient chacun dans le devoir. Les ſentimens du cœur, dans ces Inſulaires, ſont tout à la fois ſi nobles & ſi tendres, que Saint François Xavier n'en parloit qu'avec admiration. „ Je ne ſçaurois finir, dit-il dans une de ſes „ Lettres, lorſque je parle des Japonois, qui ſont véritablement les délices „ de mon cœur." Ses Succeſſeurs ont tenu le même langage. Un de ces anciens Apôtres nous apprend, que les nouveaux Chrétiens étoient extrêmement ſenſibles aux moindres témoignages d'amitié; que les plus pauvres, après avoir travaillé pour eux tout un jour, étoient tranſportés de joye s'ils les voyoient contens; qu'au contraire ils étoient affligés des plus ſimples marques de froideur & d'indifférence; enfin, que de legers offices, rendus à des Particuliers, attiroient ſouvent, aux Miſſionnaires, des remercîmens de la part même des Magiſtrats Payens. On ajoûte qu'un ſi beau fond s'enrichit encore par l'excellence de la culture. Le ſoin des pères & des mères pour l'éducation de leurs enfans, & l'exactitude des Prêtres pour inſtruire les Peuples des principes de la Religion & de la Morale, ne peuvent

DESCRIPTION DU JAPON.

aller plus loin, & n'ont rien d'égal que l'amour, le reſpect & la ſoumiſſion des enfans pour les Auteurs de la naiſſance, & que la vénération des Peuples pour les Miniſtres des Dieux. La Foi Chrétienne avoit perfectionné de ſi vertueux ſentimens (*o*).

Agrémens de la ſociété.

AVEC un caractère ſi aimable, il n'eſt pas ſurprenant que les Japonois ſoyent fort ſenſibles aux plaiſirs de la ſociété. Ils ſe donnent mutuellement à manger, avec une ſorte de magnificence, qui ne préjudicie point à la ſobriété. Ce qu'il y a d'incommode dans leurs Feſtins, c'eſt un cérémonial qui ne finit point; mais il s'exerce avec autant d'ordre que de propreté.

Bon ordre des Feſtins.

Dans un grand nombre de Domeſtiques, on n'entend pas une parole, & l'on ne remarque pas la moindre confuſion. Les plats ſont ornés de rubans de ſoye. On ne ſert pas un oiſeau qui n'ait le bec & les pattes dorées. Tout le reſte eſt orné à proportion. La Fête eſt ordinairement accompagnée de Muſique. En un mot, il ne manque rien à la ſatisfaction

(*o*) Le Père de Charlevoix rapporte un fait qu'il trouve, dit-il, dans un Mémoire de l'année 1604, & dont l'Auteur avoit été témoin oculaire. Une femme étoit reſtée veuve avec trois garçons, & ne ſubſiſtoit que de leur travail. Mais comme ils ne pouvoient gagner aſſez pour entretenir toute la famille, ils prirent une étrange réſolution, dans la ſeule vûe de mettre leur mère à ſon aiſe. On avoit publié, depuis peu, que quiconque livreroit un Voleur à la Juſtice recevroit une ſomme aſſez conſidérable. Ils convinrent entr'eux qu'un des trois paſſeroit pour Voleur, & que les deux autres le meneroient au Juge. Ils tirèrent au ſort, qui tomba ſur le plus jeune. Ses frères le lient & le conduiſent comme un Criminel. Le Magiſtrat l'interroge. Il répond qu'il a volé. On le jette en priſon; & ceux qui l'ont livré touchent la ſomme promiſe. Leur cœur s'attendriſſant alors ſur le danger d'une ſi chère victime, ils trouvent le moyen d'entrer dans la priſon, & ne ſe croyant vûs de perſonne, ils s'abandonnent à toute leur tendreſſe. Un Officier, que le hazard rendit témoin de leurs embraſſemens & de leurs larmes, fut extrêmement ſurpris de ce ſpectacle. Il fait ſuivre les deux Délateurs, avec ordre d'éclaircir un fait ſi ſingulier. On lui rapporte que les deux jeunes gens étoient entrés dans une maiſon, & qu'on leur avoit entendu faire le récit de leur avanture à une femme, qui étoit leur mère; qu'à cette nouvelle elle avoit jetté des cris lamentables, & qu'elle avoit ordonné à ſes enfans de reporter la ſomme qu'ils avoient reçue, en proteſtant qu'elle aimoit mieux mourir de faim que de prolonger ſes jours aux dépens de ceux de ſon fils. Le Juge informé, conçoit autant de pitié que d'admiration. Il fait venir ſon Priſonnier, il recommence les interrogations; & le trouvant ferme à ſe reconnoître coupable, il lui déclare enfin qu'il n'ignore rien. Après avoir tout éclairci, il l'embraſſe tendrement, il ſe hâte d'aller faire ſon rapport au Cubоſama, qui charmé d'une action ſi héroïque, voulut voir les trois frères, les combla de careſſes, aſſigna au plus jeune quinze cens écus de rente, & cinq cens à chacun des deux autres. *Hiſtoire du Japon, Tome I. pag.* 14,.

Le point d'honneur ne porte pas ce Peuple à des actions moins extraordinaires. Kæmpfer raconte que deux Gentilshommes s'étant rencontrés ſur un eſcalier du Palais Impérial, leurs épées ſe frottèrent l'une contre l'autre. Celui qui deſcendoit s'offença de cet accident. L'autre s'excuſa, en proteſtant que c'étoit l'effet du hazard. Il ajoûta que le malheur après tout n'étoit pas grand; que ce n'étoit que deux épées qui s'étoient touchées, & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, reprit le premier, la différence qu'il y a de l'une à l'autre; & ſur le champ, il tire ſon poignard & s'en ouvre le ventre. Le ſecond, ſans réplique, monte en diligence pour ſervir ſur la table de l'Empereur, un plat qu'il tenoit en main, revient enſuite; & trouvant ſon Adverſaire, qui expiroit, il lui dit qu'il l'auroit prévenu, s'il n'eût pas été occupé du ſervice du Prince, mais qu'il le ſuivroit de près, pour lui faire voir que ſon épée valoit bien la ſienne. Auſſitôt, il ſe fendit le ventre, & tomba mort. Le Père de Charlevoix n'oſe décider s'il y a plus de fureur dans cette action, que dans celle de deux Européens, qui ſe coupent la gorge en duel. *Ubi ſup.* pag. 146.

Nota. Cette hiſtoire ſe trouve rapportée dans la Relation de Caron, publiée par Thevenot. R. d. E.

tisfaction des yeux & des oreilles; mais on a dû remarquer, dans le Journal de Kæmpfer, qu'il n'y a point d'excès à craindre du côté de la bonne chère.

Le caractère des Japonois a contribué aux progrès du Christianisme dans leurs Isles.

L'HISTORIEN, dont j'emprunte la plûpart de ces traits, ajoûte, avec complaisance, que ce qui relève, dans les Japonois, l'éclat d'un si grand nombre de qualités distinguées, c'est un sentiment de Religion qui naît avec eux, & dont la vivacité surpasse l'opinion qu'on peut s'en former. On a dû long-tems, à cette heureuse disposition, les merveilleux progrès du Christianisme dans leurs Isles. Elle y a fait autant de Saints que de Chrétiens. Leur grandeur d'ame & le mépris qu'ils font de la vie, avoient fait prendre, à leur zèle pour la Foi, un caractère héroïque, dont les traits ne s'effaceront jamais dans les Fastes de l'Eglise. En effet, ces deux qualités les éleveront toûjours au-dessus de toutes les autres Nations de l'Asie. Leurs Histoires sont remplies d'événemens qui nous retracent les plus grandes actions des Romains. Ils ont eu leurs Décius, leurs Scevolas, & leurs Coclés (*p*). Des hommes qui portent si loin le mépris de la vie, sont capables de tout oser; & de-là vient aussi l'acharnement qui paroît dans toutes leurs Guerres. Cependant on n'en doit pas conclure, avec plusieurs de nos Ecrivains, que leur Empire est aussi agité que la Mer qui l'environne. Il est vrai, suivant la remarque de leur Historien, qu'à juger de leurs dispositions par ce qui s'y est passé depuis la fin du seizième siècle jusques vers le milieu du suivant, on pourroit croire que, si leur genie belliqueux les a toûjours garantis d'une Domination étrangère (*q*), les défauts de leur Gouvernement exposent l'Etat à de continuelles révolutions. Mais vouloir inférer, de ce qui est arrivé sous deux ou trois règnes, que le Japon est mal gouverné, ce seroit prétendre, comme s'exprime le même Historien, qu'un homme n'est pas d'une bonne constitution, parcequ'il a essuyé une longue & fâcheuse maladie. Mais, quand il y auroit quelque défaut dans la forme de leur Gouvernement, il ne sçauroit être reproché à ceux qui s'y trouvent assujettis; & les desordres qu'il a causés ne tombent point sur une Nation, dont une des principales vertus est la soumission & la fidélité pour ses Maîtres.

Il ne nuit point à leur repos, non plus que leur Gouvernement.

(*p*) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, qu'à Fiogo, petite Ville de la Province de Setz, un Japonois se fit enterrer sous les fondemens d'un Ouvrage public, qui avoit été renversé plusieurs fois par des orages, pour appaiser les Dieux, à la colère desquels on attribuoit les obstacles. Quelques Auteurs en comptent trente, qui se dévouèrent dans cette occasion.

(*q*) Les Annales du Japon racontent deux tentatives des Tartares sur cet Empire; & Marco Polo, qui étoit alors à la Cour de la Chine, en parle aussi dans sa Relation. Elles n'eurent aucun succès. Les Japonois seroient plus capables de faire des Conquêtes, s'ils n'étoient persuadés qu'elles seroient nuisibles à leur repos.

§ VI.

DESCRIPTION DU JAPON.

§. VI.

Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, Jardins, Chemins, Voitures & Bâteaux du Japon.

Idée générale des Villes.

LA plûpart des Villes du Japon ſont bien bâties & fort peuplées. On en compte, ſuivant Kæmpfer, juſqu'à treize mille, dont il eut l'occaſion de voir trente-trois dans ſon Voyage à la Cour. Les rues en ſont généralement régulières. Elles s'étendent en droite ligne & ſe coupent à angles droits. Chaque Ville n'a que deux portes, qui ne ſont pas plus remarquables par leur beauté, que celles qui ſont au bout de chaque rue, & qu'on ferme régulièrement toutes les nuits, mais aux deux côtés deſquelles on élève, quelquefois, pour l'ornement, des pans de muraille, qui ne s'étendent pas bien loin. Dans les grandes Villes, & dans celles qui ſont la réſidence de quelque Prince, ces deux portes ſont plus ornées, mieux entretenues, & ſoigneuſement gardées. Le reſte eſt ordinairement tout ouvert, ou quelquefois ceint d'une haye ou d'un foſſé. Les Villes frontières du Domaine Impérial ne ſont guères mieux fortifiées que les autres; mais dans les paſſages étroits qui y conduiſent, & qu'il eſt difficile d'éviter, elles ſont défendues par de bonnes portes, avec une Garde nombreuſe, qui n'y laiſſe entrer perſonne ſans examen (*a*).

Place & Poteaux qui ſervent à la publication des Ordres.

TOUTES les Villes ont une Place fermée de grilles, qui ſe nomme *Fudanoiſiuſi*, d'où l'on annonce, au Peuple, la *Volonté ſuprême*, comme les Japonois s'expriment, c'eſt-à-dire, les Edits & les Ordres particuliers de l'Empereur. C'eſt le Seigneur, ou le Gouverneur de la Province, qui les fait publier en ſon propre nom; & pour l'inſtruction des Paſſans, ils ſont écrits en gros caractères, ſur une planche quarrée, longue d'un pied ou deux, attachée au-deſſus d'un Poteau, qui a pour le moins deux toiſes de hauteur. Les principales de ces planches contiennent l'Edit qui regarde le Chriſtianiſme: mais, comme les Seigneurs y placent auſſi leurs propres Ordres, le nombre en eſt quelquefois ſi grand, qu'il eſt preſqu'impoſſible de les voir, & de les lire tous. On place quelquefois, ſur le Poteau, des pièces de monnoye, qui doivent être la récompenſe de ceux qui donneront des lumières ſur ce qu'on veut découvrir. On trouve de ces Poteaux, juſques dans les Villages & ſur les grandes Routes.

Deſcription des maiſons Japonoiſes.

LES maiſons des Particuliers, dans les Villes, ne doivent point avoir plus de ſix toiſes de hauteur; & rarement ſont-elles ſi hautes, à moins qu'on n'en veuille faire des magaſins. Les Palais même des Empereurs n'ont qu'un étage, quoiqu'on en voye quelquefois deux, aux maiſons particulières. C'eſt la crainte des tremblemens de terre, aſſez fréquens au Japon, qui aſſujettit les Habitans à cette méthode. Mais, ſi ces Edifices ne peuvent être comparés aux nôtres, pour la ſolidité, ni pour l'élevation, ils ne leur cèdent rien pour la commodité ni pour l'agrément. Preſque

(*a*) Kæmpfer, Tom. II. pag. 220, 221.

que toutes les maiſons du Japon ſont bâties de bois. Le premier plan, ou le rez-de-chauſſée, eſt élevé de quatre ou cinq pieds, pour le garantir de l'humidité. Il ne paroît pas que l'uſage des caves y ſoit connu. Kæmpfer a déja fait remarquer que, pour précaution contre le feu, chaque maiſon doit avoir un endroit ſéparé, & fermé d'un mur de maçonnerie, où l'on renferme ce qu'on a de plus précieux. Les autres murailles ſont de planches, & couvertes de groſſes nattes, qui ſont jointes avec beaucoup d'art. Description du Japon.

Les maiſons des perſonnes de diſtinction ſont diviſées en deux appartemens; l'un pour les femmes, qui ne ſe montre que rarement; l'autre ouvert, pour les uſages communs de la vie & de la ſociété. La plus belle porcelaine, ces cabinets, ces coffres ſi renommés, ne ſervent point dans les ſalles où tout le monde eſt reçu. On les tient dans des lieux plus ſûrs; & le reſte de la maiſon eſt orné de porcelaines communes, de pots pleins de thé, de peintures, d'armes & d'armoiries. Le plancher eſt couvert de nattes doubles & bien rembourrées, dont les bordures ſont des franges & des broderies. Chaque natte, ſuivant la Loi, doit avoir une toiſe de longueur, ſur une demie de largeur. La grandeur d'une chambre, comme on l'a déja fait obſerver, ſe meſure par le nombre des nattes.

Les deux appartemens, qui diviſent le corps de la maiſon, ſont compoſés de pluſieurs chambres, ſéparées, comme on l'a vû dans le Palais même de l'Empereur, par de ſimples cloiſons, ou plutôt par des eſpèces de paravents, qu'on peut avancer ou reculer, pour élargir les chambres, ou les rétrécir, ſuivant le beſoin. Dans les maiſons les plus magnifiques, les cloiſons & les portes des chambres ſont couvertes de papier; mais il eſt orné de fleurs d'or ou d'argent, quelquefois de peintures, dont le platfond eſt toûjours embelli. Il n'y a pas un coin qui n'offre quelque choſe de riant. A la vérité, tous ces agrémens coûtent peu; & l'on n'y employe que des matériaux communs. Cependant on obſerve qu'ils contribuent, autant que la poſition des appartemens, à rendre les maiſons fort ſaines. Premiérement, tout eſt de ſapin & de cédre. En ſecond lieu, les fenêtres ſont tellement ouvertes, qu'en faiſant changer de place aux cloiſons, on donne à l'air un paſſage libre. Le toît, qu'on couvre de planches ou de bardeaux, eſt ſoûtenu par de groſſes poutres; & ſi la maiſon a deux étages, le ſecond eſt toûjours bâti plus ſolidement que le premier. L'expérience a fait connoître qu'un Edifice en réſiſte mieux aux tremblemens de terre. Les dehors n'ont rien d'agréable pour la conſtruction; mais les planches, qui forment les murailles, ſont enduites d'une terre graſſe & de pluſieurs couches de vernis. Les toits mêmes en ſont couverts. Ce vernis eſt relevé de dorures & de peintures. Les fenêtres ſont chargées de pots de fleurs; & l'on y ſupplée par des fleurs artificielles, lorſque la Nature en refuſe d'autres. Dans l'intérieur, le vernis n'eſt pas plus épargné. Les portes, les poteaux, une galerie, qui régne ordinairement ſur le derrière de chaque maiſon, & d'où l'on deſcend dans le jardin, en ſont revêtues; & ſi le bois eſt ſi beau qu'on n'en veuille pas cacher les veines & les nuances, on ſe contente d'une couche legère & d'un vernis tranſparent. On ne trouve, dans les chambres, ni bancs, ni chaiſes. L'uſage, au Japon, comme dans tout le

Appartemens & meubles.

Ornemens extérieurs.

Description du Japon.

le reſte de l'Aſie, eſt de s'aſſeoir à terre; &, pour menager les nattes, on quitte, en entrant dans la maiſon, les ſandales, qui ſont la chauſſure du Pays. Ces mêmes nattes ſervent de lit pour le ſommeil, avec une machine de bois qui tient lieu d'oreiller. Mais les perſonnes aiſées y étendent un riche tapis. L'oreiller eſt un petit coffre, de forme à-peu-près cubique, compoſé de ſix petits ais, joints fort proprement & verniſſés. La plûpart des autres uſtenciles ſont d'un bois mince, revêtu d'un vernis épais, dont la couleur eſt un rouge foncé. Les fenêtres ſont de papier, avec des volets de bois en dedans & en dehors; mais on ne les ferme que la nuit, & jamais ils ne paroiſſent pendant le jour. Leur unique uſage eſt de fermer la maiſon, du côté de la cour & de la galerie.

Ornemens des ſalles de compagnie.

La ſalle, où l'on reçoit compagnie, a toûjours une grande armoire vis-à-vis la porte; & c'eſt contre cette armoire, qu'on place les perſonnes dont on reçoit la viſite. A côté eſt un buffet, ſur lequel on met quelques Livres qui traitent de Religion. La porte eſt accompagnée d'un balcon, par lequel, ſans ſe lever du lieu où l'on eſt aſſis, la vûe donne ſur la campagne, ou ſur la rue, ou ſur le jardin. Comme les cheminées ne ſont pas en uſage au Japon, on ménage, ſous le plancher des plus grandes chambres, un trou quarré & muré, qu'on remplit de charbons allumés, ou de cendre chaude, & qui donne une chaleur ſuffiſante. Quelquefois on met, ſur ce foyer, une table baſſe, qu'on couvre d'un tapis, ſur lequel on ſe tient aſſis dans le grand froid. Si la chambre n'a point de foyer, on y ſupplée par des pots de cuivre & de terre, qui produiſent le même effet. Au-lieu de pincettes, on ſe ſert de barres de fer pour attiſer le feu, avec autant d'adreſſe qu'on uſe de deux petits bâtons pour manger.

Meubles d'amuſement.

Dans les maiſons des Grands, ou des perſonnes fort riches, & dans les grandes hôtelleries, on trouve quantité de choſes curieuſes, qui ſervent d'amuſement. C'eſt premiérement un grand papier, bordé d'un cadre de broderie fort riche, qui contient la figure d'une Divinité, ou de quelque perſonne renommée par ſa vertu. Le pinceau en paroît groſſier; mais les traits en ſont hardis, & ſi fidèles, qu'on eſt frappé de la reſſemblance. Quelquefois, au lieu d'un Portrait, on ſe contente de tracer, ſur le papier, une Sentence Morale de quelque fameux Philoſophe, ou d'un Poëte célèbre. On voit, d'un autre côté, des peintures qui repréſentent de vieux Chinois en groteſque, des arbres, des payſages. On voit des pots de fleurs, qu'on a ſoin de changer, ſuivant la ſaiſon, & d'entrelaſſer de branches, avec un art & un goût ſurprenant; des caſſolettes de cuivre, jettées en moule, dans la forme d'une grue, d'un lion, ou de quelque autre animal, & toûjours d'un travail exquis; des pièces d'un bois rare, dont les veines & les couleurs ſe font admirer par leur diſpoſition, ſoit qu'elles ſoyent l'ouvrage de la Nature ou de l'Art; des toilettes de rezeau, ou des étoffes à ramage, parfaitement travaillées, ſemblables à celles dont on orne les balcons, les fenêtres, le haut des portes & les paravents; enfin de la vaiſſelle, des porcelaines, & d'autres uſtenciles, rangés en fort bel ordre.

Jardins Japonois, & leurs ſingularités.

Mais ce qu'on trouve de plus curieux dans les grandes maiſons, c'eſt le jardin, avec ſes ornemens. Tous les Voyageurs conviennent qu'on ne ſe laſſe point d'en admirer la magnificence & le goût. Il occupe tout l'eſpace,

ce, qui eſt derrière la maiſon. Il eſt ordinairement quarré & muré, en manière de citerne; ce qui fait juger que le terrain eſt creuſé à quelque profondeur. On y deſcend par une galerie, qui avance derrière la maiſon, & qui eſt terminée par des bains; car les Japonois ont l'uſage de ſe baigner & de ſe faire ſuer tous les jours au ſoir. DESCRIPTION DU JAPON.

UNE partie du jardin eſt pavée de pierres rondes, de diverſes couleurs, qu'on prend au fond des Rivières, & ſur le bord de la Mer. Le reſte eſt couvert de gravier, qui ſe nettoye ſoigneuſement. Dans toutes les autres parties, il régne une apparence de deſordre, qui eſt d'un agrément infini. Les plus grandes pierres occupent le milieu, & forment une allée, dans laquelle on peut ſe promener. Des plantes, qui portent des fleurs, entre leſquelles il y en a toûjours quelqu'une de rare, ſont diſpoſées d'eſpace en eſpace, & forment la plus agréable variété. A l'un des coin du quarré, un petit rocher, parfaitement imité de la Nature, orné de figures d'oiſeaux, ou d'inſectes d'airain, offre une caſcade, formée par un petit ruiſſeau, qui ſe précipite avec un doux murmure. Il eſt accompagné d'un petit bois, planté à la main, & compoſé d'arbres qui peuvent croître fort près les uns des autres. Enfin, l'on trouve, dans un autre endroit, un petit vivier, environné d'arbres & rempli de poiſſon. Si le terrain ne permet pas d'y faire un jardin de cette forme, on y ſupplée par des arbres à fruits, tels que des pruniers, des cerifiers, ou des abricotiers. Kæmpfer ajoûte qu'on a ſoin de les greffer, non pour en rendre le fruit meilleur, mais pour y faire croître les fleurs avec plus d'abondance. Ces arbres ſont d'autant plus eſtimés, qu'ils ſont plus vieux, plus tortus & plus difformes. On en laiſſe quelquefois croître aſſez les branches, pour les faire entrer dans les chambres: mais l'uſage ordinaire eſt de les ébrancher, pour leur faire porter des fleurs plus larges & en plus grand nombre. Elles ſont en effet d'une grandeur ſingulière, ſouvent doubles, & d'un très-bel incarnat. Dans les petites maiſons, qui ne peuvent pas même avoir de ces arbres, on pratique une ouverture, où l'on entretient, dans une cuve pleine d'eau, des poiſſons qui ont la queue dorée ou argentée. On y ajoûte quelques pots à fleurs, ou certains arbres nains, qui croiſſent aiſément dans le plus mauvais terrain, pourvû que la racine ſoit toûjours dans l'eau. Le peuple même en plante ſouvent de cette eſpèce, devant les portes des maiſons.

LES Bourgs & les Villages, dont Kæmpfer fait monter le nombre juſqu'à neuf cens mille huit cens cinquante-huit, & qui ſont ordinairement ſitués le long des grands chemins, paroiſſent fort peuplés, ſur-tout dans la grande Iſle de Nipon. La plûpart ne conſiſtent que dans une double rangée de maiſons, mais ſi longue que, d'un Village à l'autre, il n'y a preſque point de ſéparation. Ainſi toutes les routes un peu fréquentées n'offrent, des deux côtés, qu'une ſuite continuelle de maiſons. Celles des ſimples Payſans méritent peu de remarque. Elles ſont compoſées de quatre murailles baſſes, couvertes d'un toît de chaume ou de bardeaux. Sur le derrière, le plancher eſt un peu plus élevé, parceque c'eſt la partie du foyer. Tout le reſte eſt couvert de nattes aſſez propres. Derrière la porte de la rue, qui eſt toûjours ouverte, on voit pendre une rangée de groſſes cordes, Maiſons des Bourgs & des Villages.

DESCRIPTION DU JAPON.

qui forment une eſpèce de jalouſie, au travers de laquelle on peut voir ſans être vû. Les apparences ne font pas juger avantageuſement de la richeſſe de ces maiſons; mais, avec quelques proviſions de riz, de racines & de légumes, tous les Habitans ſubſiſtent, ſe portent bien & vivent contens. On ne ceſſe pas d'admirer, au Japon, le nombre de Boutiques, qui ſe trouvent dans toutes les Villes, & juſques dans les moindres Villages; & l'on a peine à comprendre, comment un Pays ſéparé du reſte du Monde, & qui n'a qu'un fort petit Commerce au-dehors, en peut faire un ſi grand dans ſon propre ſein.

Commerce ſurprenant dans l'intérieur du Japon.

ON a fait obſerver que hors des Villes & des Villages, & toûjours à l'Occident, il y a des places deſtinées à l'exécution des Criminels. Il eſt aiſé de les reconnoître, aux poteaux & aux inſtrumens qu'on y laiſſe, pour inſpirer de la terreur aux Paſſans.

Châteaux des Princes & des Seigneurs Japonois.

LES Châteaux des Princes ſont ordinairement ſitués, ou ſur les bords des grandes Rivières, ou dans quelque endroit élevé; & la plûpart occupent un fort grand terrain, avec trois enceintes, dont chacune a ſon foſſé, une muraille de pierre ou de terre, & une porte fortifiée. Le centre, qui ſert de logement au Maître, eſt relevé par une tour blanche & quarrée, à trois étages, dont le toît forme une ſorte de couronne ou de guirlande. Les Gentilshommes, les Intendans, les Sécretaires & les autres Officiers, ſont logés dans la ſeconde enceinte; les Soldats & les Valets, dans la première. Tous les eſpaces vuides ſont cultivés, & l'on y ſème du riz. La totalité des Edifices, qui ſont relevés par une profuſion de peintures & de vernis, les murailles, qui ſont blanchies, les baſtions, les portes, au-deſſus deſquelles il y a toûjours quelque petit Bâtiment, & la tour du centre, forment, de loin, une aſſez belle perſpective. Le dehors offre ordinairement une place, où ſe fait la revûe des Troupes. Kæmpfer obſerve que, pour un Pays, où le canon n'eſt preſque pas en uſage, les Fortifications de ces Châteaux ſont aſſez bonnes. Quoique les Seigneurs ſoyent obligés de les entretenir ſoigneuſement, ils ont beſoin d'une permiſſion expreſſe de l'Empereur, pour faire relever les parties qui tombent par quelque accident. Elle s'accorde très-rarement, parce qu'aujourd'hui la Politique des Monarques Japonois ne ſouffre plus qu'on bâtiſſe de nouveaux Châteaux. Du tems de Kæmpfer, le nombre en étoit déja réduit à cent quarante-ſix, dans toute l'étendue de l'Empire; la plûpart à la porte des grandes Villes.

ON a vû, dans le Journal du même Voyageur, la Deſcription du Château Impérial de Jedo.

Grands chemins, & leurs commodités.

SES obſervations, ſur les grands chemins, dans ſon premier Voyage à la Cour, ont déja dû faire prendre une haute idée de cette partie de la Police du Japon. Il a fait remarquer que non-ſeulement les Provinces, mais les Diſtricts particuliers ſont ſéparés par de belles routes, dont la plûpart ont tant de largeur, que les plus grands trains des Princes & des Seigneurs peuvent s'y croiſer ſans deſordre; que, dans les Iſles fréquentées, les diſtances ſont marquées régulièrement, & que toutes ces marques commencent à ſe compter depuis le grand Pont de Jedo, qui ſe nomme par excellence *Niponbas*, ou le *Pont du Japon*; qu'à l'extrêmité de chaque Province & de cha-

chaque Diſtrict, on apprend, par des inſcriptions en gros caractères, quel eſt le Canton, quelles ſont les Terres où l'on ſe trouve, & de combien de miles, la Ville, ou le Château le plus proche en eſt éloigné. Les moindres chemins ſont bordés de ſapins ou d'autres arbres, & rafraîchis par des fontaines. On y a creuſé des foſſés & des canaux, pour en faire écouler les eaux dans les terres baſſes. On y a conſtruit des digues, pour arrêter celles qui, tombant des lieux élevés, y pourroient cauſer des inondations. Il n'y a que les neiges, auxquelles on n'a pas trouvé le moyen de remédier, & dont l'abondance eſt d'une extrême incommodité pendant l'Hyver. Au-reſte, ce ſont les Villages les plus voiſins, qui ſont chargés de ces travaux publics. Les chemins ſont nettoyés tous les jours; & lorſqu'une perſonne de haute diſtinction doit y paſſer, des Officiers, qui n'ont pas d'autres fonctions, marchent devant, pour y faire règner l'ordre. De diſtance en diſtance, on trouve des monceaux de ſable, pour applanir & ſécher les endroits qui ſont rompus par les pluyes. Les Seigneurs & les Gouverneurs des Provinces ſont ſûrs de rencontrer des cabinets de verdure, dreſſés pour eux, de trois en trois lieues, avec toutes les commodités qui peuvent diminuer la fatigue du Voyage. On ne doit pas s'imaginer que ce travail ſoit d'une grande dépenſe pour les Payſans; au contraire, tout ce qui peut ſalir les chemins, tourne à leur utilité: les branches des arbres leur tiennent lieu de bois de chauffage, qui eſt très-rare dans quelques Provinces; les fruits, qui ne ſe mangent point, & toutes les autres immondices, ſervent à engraiſſer leurs terres. Auſſi s'empreſſent-ils d'eux-mêmes à les venir enlever. On a formé des chemins, dans les montagnes les plus eſcarpées; on a bâti des ponts, ſur toutes les Rivières qui peuvent en recevoir; & Kæmpfer en décrit un de quarante arches, & de quatre cens pas de longueur. La plûpart ſont de bois de cédre, quelques-uns de pierres; & preſque tous ſont ornés de belles baluſtrades, ſur leſquelles on voit règner, de chaque côté, une rangée de groſſes boules de cuivre. DESCRIPTION DU JAPON.

DANS leurs Voyages, les Japonois ont l'uſage d'une ſorte de haut-de-chauſſes, extrêmement larges juſqu'aux genoux, d'où elles vont toûjours en retréciſſant juſqu'à la cheville du pied, & fendues des deux côtés pour recevoir les deux bords de la robbe, qui rendroient autrement la marche fort incommode. Les uns portent auſſi une eſpèce de juſte-au-corps, ou de manteau court; & d'autres, au-lieu de faire deſcendre les haut-de-chauſſes aſſez bas pour couvrir la jambe, y ſuppléent par de larges rubans, dont ils ſe couvrent, depuis les genoux juſqu'aux pieds. Les Domeſtiques & les Porte-faix ſe trouſſent entiérement juſqu'à la ceinture, ſans aucun égard pour la pudeur. Quoiqu'on ne ſorte jamais, au Japon, ſans un éventail à la main, celui qu'on porte en Voyage eſt remarquable par les noms des routes & des hôtelleries, qui s'y trouvent marquées. On ſe munit auſſi de petits livres, qui ſe vendent ſur la route, & qui contiennent le prix des vivres (*b*). Habits de Voyage.

KÆMPFER prend plaiſir à repréſenter la manière, dont les Japonois ſont Chevaux, ſelles, & voitures.

(*b*) Il n'eſt pas permis aux Hollandois du Japon, d'acheter de ces livres. *Ibid.* pag. 300.

Description du Japon.

ſont à cheval. La ſelle eſt de bois, toute ſimple & toute unie, aſſez ſemblable, dit-il, aux bâts des chevaux de poſte de Suède; mais, pour ne pas bleſſer le cheval, elle eſt poſée ſur un petit couſſin qu'on lui met ſur le dos, avec une houſſe ſur la croupe, qui offre les armes ou la marque du Cavalier. Une pièce de drap aſſez groſſier pend des deux côtés; & ſi le tems eſt mauvais, on en attache les deux bouts ſous le ventre de l'animal, pour le garantir de la crotte. Sa tête eſt couverte d'un rezeau, dont les fils ſont déliés, mais capables de la défendre de la piquûre des mouches, qui ſont fort incommodes au Japon. On lui met des ſonnettes au cou, au poitrail, & dans pluſieurs autres endroits. On paſſe, par-deſſus la ſelle, deux courroyes, qui, pendant à droite & à gauche, ſoûtiennent deux porte-manteaux en équilibre; & pour les affermir parfaitement, on met, par-deſſus, une petite boete fort mince, qui poſe ſur la croupe, & qui eſt arrêtée à la ſelle avec des ſangles. Cette boete, qu'on peut ouvrir ſans la détacher, contient diverſes choſes qui peuvent ſervir aux beſoins du Cavalier. Dans l'eſpace, qui demeure vuide entre les deux porte-manteaux, on place un couſſin, ou quelque choſe de mou; & c'eſt-là que le Cavalier eſt aſſis, les jambes croiſées, comme s'il étoit à terre ſur ſa natte; ou pendantes, s'il aime mieux cette ſituation. Il doit être fort attentif à ſe tenir aſſis ſur le milieu; ſans quoi il ſeroit menacé de tomber, ou de faire tomber le cheval même, qui n'eſt pas fort à l'aiſe ſous un harnois de cette forme. Dans les chemins difficiles, un Valet tient la main ſur la boete, qui ſert à fixer le reſte de l'équipage. Un Japonois, monté comme on le décrit, avec un large chapeau de paille, & un manteau de papier verniſſé qui couvre l'homme & le cheval, pour les garantir de l'ardeur du Soleil & des autres injures de l'air, fait une figure des plus groteſques. Le Cavalier ne touche point à la bride de ſon cheval. C'eſt un Valet qui la tient; & qui marche au côté droit, près de la tête. Dans les viſites, que les gens de qualité ſe rendent mutuellement, ils tiennent la bride eux-mêmes; mais le cheval n'en eſt pas moins conduit par un ou deux Valets, qui le tiennent par le mord. Les étrivières étant fort courtes, un large cuir pend des deux côtés de la ſelle, à la manière des Tartares. Les étriers ſont de fer, ou d'un métal qui ſe nomme *Sowanſa*. Ils ſont épais & peſans, aſſez ſemblables dans leur forme à la plante des pieds; ouverts d'un côté, pour donner de la facilité à s'en débarraſſer; ordinairement fort bien travaillés, & garnis d'argent. Les rênes ſont de ſoye, attachées au mord (*c*). On a déja remarqué que les Japonois ne montent point à cheval par le côté, mais par le poitrail à droite; ce qui eſt fort incommode pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'agilité.

Portrait d'un Japonois à cheval.

Norimons & Cangos.

Les Voitures du Japon ſont une manière de voyager plus magnifiquement, mais avec plus de dépenſe. On s'en ſert auſſi dans les Villes. Ce ſont des eſpèces de litières, qui ſont portées par des Domeſtiques, ou par des Porteurs de profeſſion. On en diſtingue deux ſortes; celles des perſonnes de qualité s'appellent *Norimons*, & les autres *Cangos* (*d*). Rien n'eſt

(*c*) Pag. 302 & précédentes.
(*d*) *Norimon* ſignifie *Chaiſe*; & *Cangos*, *Hote* ou *Panier*.

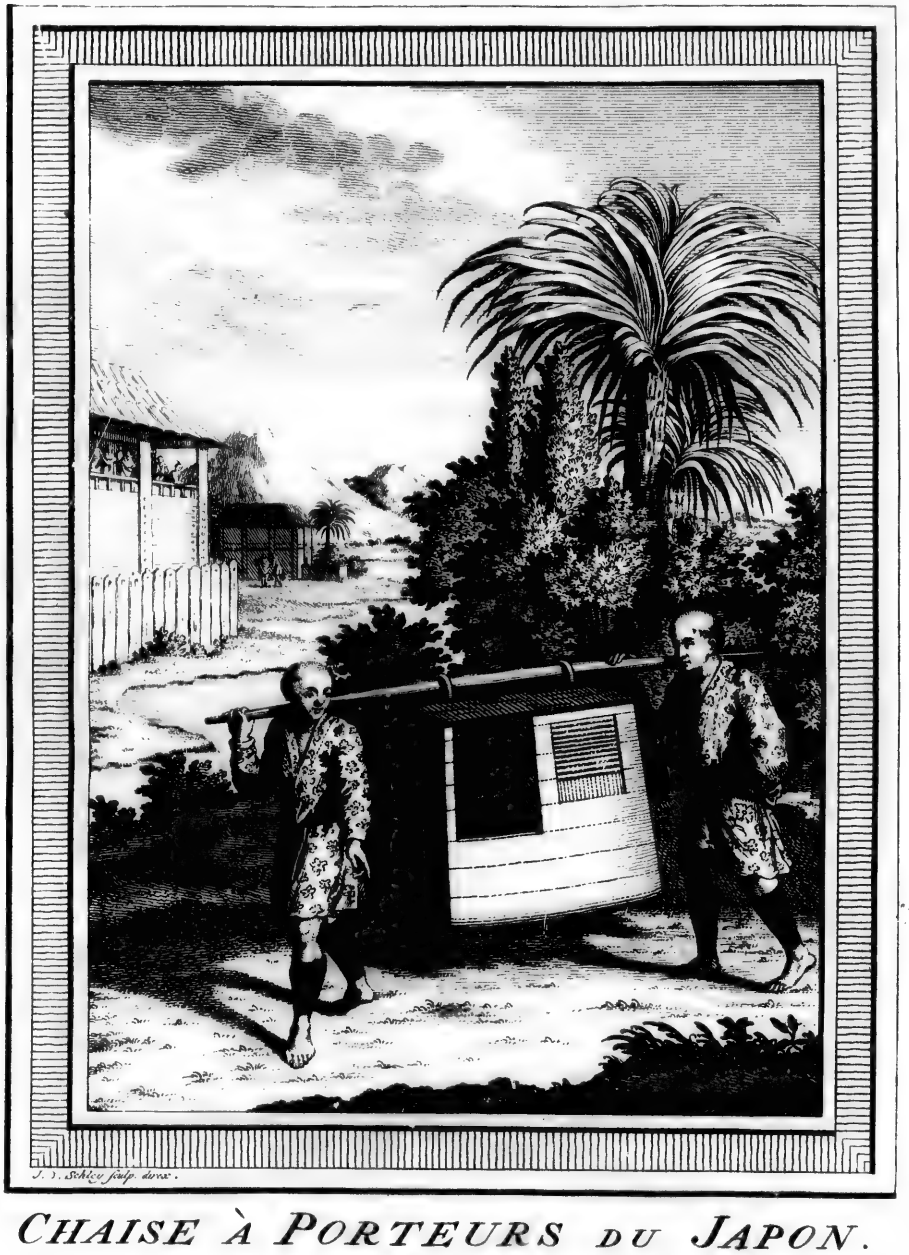

CHAISE À PORTEURS DU JAPON.
JAPANSCHE DRAAG-ZETEL.

n'eſt plus ſomptueux & plus éclatant que les beaux Norimons, ſur-tout ceux dont on ſe ſert dans les Villes, pour les viſites ou pour les cérémonies. Leur forme n'eſt pas fort différente de celle des Cangos. Quelques-uns même n'en ſont diſtingués, que par les bâtons qui ſervent à les porter. Ceux des Cangos ſont ſimples, maſſifs, d'une ſeule pièce, & plus petits. Ceux des Norimons ſont plus grands, bien ornés, creux, compoſés de quatre petits ais d'un bois mince, proprement joints, courbés en arc & fort legers. Leur groſſeur & leur longueur ſont règlées par les Ordonnances Impériales, & proportionnées à la qualité du Maître; mais on a plus d'indulgence pour les Dames. Le dedans du Norimon eſt un quarré long, aſſez grand pour s'y tenir couché, fermé de bambous proprement entrelaſſés, verniſſé, & quelquefois orné des plus belles peintures. Cette voiture n'a que deux fenêtres collatérales. Lorſqu'il pleut, on la couvre de papier verniſſé, qui eſt à l'épreuve de la pluye, & de la même fabrique que le manteau des Cavaliers. On diſtingue encore la qualité de celui qui ſe fait porter dans un Norimon, par le nombre des Porteurs, & par la manière dont ils prennent leurs bâtons. Si c'eſt un Prince du Sang, ou le Seigneur d'une Province, ils tiennent le bâton ſur la paume de la main. Pour les perſonnes d'un rang inférieur, ils le portent ſur leurs épaules. Ils ont tous la livrée de leur Maître; dans les Voyages, ils ſont en aſſez grand nombre pour ſe relever tour-à-tour. Il y a des Cangos que les perſonnes même de qualité préfèrent aux Norimons pour les Voyages, & qu'on eſt forcé d'employer pour paſſer les montagnes. Ils ſont petits; & l'on n'y eſt pas fort à l'aiſe, parcequ'on eſt obligé de s'y tenir courbé & d'y croiſer les jambes. Kæmpfer les compare à des paniers, comme leur nom le ſignifie. Le couvert en eſt plat, & le fond concave. Les plus petits ont trois Porteurs, dans les chemins difficiles. On paſſe, avec ces voitures, par des lieux qu'on ne traverſeroit point à cheval.

DESCRIPTION DU JAPON.

Leurs différences.

POUR voyager ſur les Rivières, ou pour ſuivre les Côtes de la Mer, les Japonois ont des Barques, qui reſſemblent beaucoup aux *Strubes* de Ruſſie, avec leſquelles on remonte le Volga, depuis Moſcou juſqu'à Caſan. Les voiles en ſont moitié noires & moitié blanches. Mais certaines Rivières, qui ont peu de profondeur & beaucoup de rapidité, ne ſe traverſent qu'avec une ſorte de Bac, dont le fond eſt plat, & ſi pliant, qu'il céde au ſable, ſur lequel il gliſſe doucement. En général, tous les Navires & les Bateaux du Japon ſont de ſapin ou de cédre; mais leur conſtruction & leur forme ſont proportionnées à leur uſage. Les Barques de plaiſir ont auſſi la figure qui leur convient. La plûpart ne vont qu'à la rame; mais ils ont tous, deux ponts; le premier, fort bas & fort plat; le ſecond, diviſé en pluſieurs chambres, à l'aide des paravents, avec des fenêtres, & toutes ſortes d'ornemens & de commodités.

Maniere de voyager ſur les Rivières.

LES plus grands Bâtimens du Japon ſont des Navires Marchands, qui ne s'éloignent jamais beaucoup de l'Empire, mais qui ſervent à tranſporter d'une Iſle, ou d'une Province à l'autre, des paſſans ou des marchandiſes. Cette courte navigation a beaucoup d'agrémens. Quoique la plûpart des petites Iſles, qu'on rencontre à chaque inſtant ſur ces routes, particuliérement celles qui ſont en ſi grand nombre entre Nipon & Xicoco, ſoyent mon-

Navires & Barques du Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

montagneuſes, incultes & ſtériles, on ne va jamais bien loin ſans en rencontrer quelqu'une, où l'on eſt ſûr de trouver un Havre commode, de l'eau douce, quelques terres aſſez bonnes, & par conſéquent un certain nombre d'Habitans. D'ailleurs, elles ne manquent point de bois, & la ſeule vûe de leurs Côtes forme une promenade agréable. Cependant Kæmpfer obſerve, qu'avec des Bâtimens ſi fragiles, & dans une Mer ſi redoutable, il faut être bien ſûr du tems pour oſer mettre à la voile: mais, depuis près d'un ſiècle, les Loix de l'Empire ne permettent point d'en conſtruire de plus forts; quoique les marchandiſes n'y ſoyent pas même à couvert de l'eau du Ciel, ni de celle des vagues. C'eſt une précaution des Empereurs, pour ôter à leurs Sujets juſqu'à la tentation d'entreprendre de longs Voyages. La poupe eſt toute ouverte, & la fabrique ſi legère, qu'au moindre vent la prudence oblige de chercher un abri, ou, du moins, de jetter l'ancre & d'amener les voiles. En un mot, ſuivant la remarque de l'Hiſtorien du Japon, les Sauvages de la Floride & du Canada donnent moins au hazard, dans leurs Canots d'écorce & dans leurs moindres Pyrogues, que les Japonois dans leurs plus grands Vaiſſeaux.

LA longueur ordinaire de ces Bâtimens eſt de quatorze toiſes, ſur quatre de largeur. Depuis le milieu juſqu'à l'éperon, ils vont en pointe, & les deux bouts de la quille s'élèvent conſidérablement ſur l'eau. Le corps n'eſt pas convexe, comme celui des Navires Européens; mais la partie, qui eſt dans l'eau, s'étend preſque en droite ligne. La poupe, qui eſt large & plate, a dans le milieu une ouverture qui va juſqu'au fond de cale, & qui laiſſe voir preſque tout le dedans du Navire. Cette ouverture ne ſervoit, dans ſon invention, qu'à conduire plus facilement le gouvernail; mais depuis que l'entrée du Japon eſt entièrement fermée aux Etrangers, elle eſt ordonnée par une Loi, pour empêcher qu'on ne conduiſe les Navires en pleine Mer. Le tillac s'élève un peu vers la poupe, & s'élargit vers les côtés. Les planches, qui le compoſent, ne ſont ni fermes, ni liées enſemble; & lorſque le Bâtiment a toute ſa charge, il excéde fort peu la ſurface de l'eau. Une eſpèce de cabane, de la hauteur d'un homme, le couvre preſqu'entièrement, & ne laiſſe qu'un petit eſpace vers l'éperon, qui ſert de magaſin pour y ſerrer les ancres & les cordages. Elle avance d'environ deux pieds, de chaque côté, hors du Vaiſſeau, avec des fenêtres tout au tour. Dans le fond, elle a de petites chambres pour les Paſſagers, diviſées par des paravents & des portes; & les planchers ſont couverts de nattes. C'eſt toûjours la plus reculée, qui paſſe pour la plus honorable. Le deſſus, ou le pont le plus élevé, eſt un peu plat. Les planches en ſont bien jointes. Lorſqu'il pleut, on amène le mât, ſur ce pont; & par-deſſus on étend la voile, ou des nattes de paille, pour couvrir les Matelots.

Voiles, cables & rames.

LES Vaiſſeaux Japonois n'ont qu'une ſeule voile, qui eſt de chanvre & fort grande. Ils n'ont auſſi qu'un mât, placé à cinq ou ſix pieds du milieu, du côté de la poupe. Il eſt de la longueur du Bâtiment, & ſe baiſſe ou ſe lève avec des poulies. Les ancres ſont de fer, & les cables de paille cordonnée, mais plus forts qu'on ne peut ſe l'imaginer. Un Vaiſſeau a depuis trente juſqu'à cinquante Rameurs, toûjours prêts à ſuppléer au vent, lorſ-

lorſqu'il tombe. Ils ſont aſſis ſur des bancs, du côté de la poupe, & rament en cadence ſur un air de chanſon, ou ſur quelque autre bruit règlé. Ils n'étendent point leurs rames à la manière des Européens, droit en avant, pour fendre la ſurface de l'eau; mais ils les laiſſent tomber perpendiculairement & les relèvent. Cette méthode eſt meilleure & moins pénible que la nôtre, ſur-tout pour un Pays où les Vaiſſeaux paſſent fort près les uns des autres, parceque les Canaux ſont fort étroits, & où les bancs des Rameurs ſont fort élevés. C'eſt par la même raiſon, que les rames ſont un peu recourbées, avec un joint mobile au milieu, qui cédant à la preſſion de l'eau, donne plus de facilité à les relever. Dans tous ces Bâtimens, les diverſes pièces de la charpente, & les planches, ſont attachées enſemble avec des crampons & des bandes de cuivre. L'éperon eſt orné d'un nœud de franges, compoſé de petits cordons noirs. Les perſonnes de qualité font tendre leurs cabanes d'un pavillon de drap, qui porte leurs armoiries. Leur pique, qui eſt la marque de leur autorité, eſt plantée ſur l'arrière, à côté du gouvernail; & de l'autre côté, les Pilotes ont une girouette. Auſſitôt qu'on a jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, dont on appuye le bout ſur le rivage, pour faire une eſpèce de pont, qui mène à terre, en paſſant par l'ouverture de la poupe (*e*).

Description du Japon.

Ornemens pour les perſonnes de qualité.

En faveur de ceux qui voyagent, les principaux Villages ont des Poſtes, qui appartiennent au Seigneur, & qui ſe nomment *Siuku*, où l'on trouve en tout tems, à des prix règlés, un nombre ſuffiſant de chevaux, de Porteurs, de Valets, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour la diligence ou la commodité de la route. Leur diſtance ordinaire eſt d'un mile & demi, & jamais de plus de quatre miles. Kæmpfer en compta cinquante-ſix entre Oſacka & Jedo. Elles ſont remplies de Clercs & de Teneurs de Livres, qui tiennent régître de ce qui s'y paſſe chaque jour, & de Meſſagers établis pour les Lettres & les Edits de l'Empereur. Ces Lettres, qui doivent être portées à la Poſte voiſine, auſſi-tôt qu'elles arrivent, ſont renfermées dans une petite boete, revêtue d'un vernis noir, avec les Armes Impériales; & le Meſſager les porte ſur ſon épaule, attachées au bout d'un petit bâton. Il eſt toûjours accompagné d'un autre, qui prendroit ſa place, s'il lui arrivoit quelque accident. Tous les Voyageurs, ſans exception de rang & de qualité, doivent ſortir du chemin, pour laiſſer le paſſage plus libre à ces Meſſagers, qui ſe font reconnoître par le ſon d'une petite cloche.

Poſtes établies ſur les routes.

Meſſagers Impériaux.

Les Maiſons de Poſte ne ſervent point de logement; mais les Hôtelleries ſont en grand nombre, & fort bonnes ſur toutes les routes, particulièrement dans les lieux où la Poſte eſt établie. Elles ſont toutes à deux étages; mais le plus bas ne peut guères ſervir que de magaſin. Quoiqu'elles n'ayent pas plus de largeur que les maiſons communes, elles ont quelquefois quarante toiſes de profondeur, & la plûpart ſont accompagnées d'un *Tſuboo*, c'eſt-à-dire, d'un jardin fermé de murailles blanches. Ces maiſons ſont bien percées de fenêtres, avec de ſimples jalouſies, qu'on laiſſe ouvertes tout le jour; & lorſqu'il ne s'y trouve pas quelque perſonne de qualité, avec

Grandes Hôtelleries. Leur deſcription.

(*e*) Kæmpfer, pag. 317 & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

avec ſa ſuite, on ôte auſſi les paravents qui diviſent les chambres; ce qui laiſſe un paſſage libre à la vûe, de la rue juſqu'au fond du jardin. Le plancher n'eſt élevé que d'environ une toiſe & demie, au-deſſus du rez-de-chauſſée; & s'avançant à quelque diſtance hors de la muraille, du côté de la rue, comme de celui du jardin, il forme une eſpèce de petit banc, ou de galerie, qui eſt couverte d'un toît, ſous lequel on peut ſe promener ou s'aſſeoir. Les Voyageurs peuvent auſſi monter de-là ſur leurs chevaux. Dans les grandes Hôtelleries, on trouve un paſſage pour la commodité des perſonnes de diſtinction. Ils peuvent y entrer dans leurs voitures, & ſe rendre à leurs appartemens, ſans traverſer le devant de l'Edifice, qui eſt ordinairement mal propre, obſcur, expoſé à la fumée de la cuiſine, & dont les chambres ne ſont ſéparées que par de mauvais treillis. C'eſt le logement des Domeſtiques & de ceux qui voyagent à pied; tandis que les Voyageurs de quelque apparence ſont reçus dans les appartemens de derrière, où tout eſt d'une propreté charmante. On n'apperçoit pas la moindre tache ſur les murs, ni ſur les paravents & les planchers. Il n'y a point d'Hôtellerie qui n'ait ſes bains & ſes étuves. On y eſt ſervi, comme les plus grands Seigneurs le ſont dans leurs Palais. Auſſi n'en ſort-on point, ſans avoir fait nettoyer l'appartement qu'on occupoit. La plûpart des uſtenciles, étant d'un bois fort mince, & revêtus d'un vernis épais, ſe lavent facilement avec de l'eau chaude, & ſont eſſuyés avec un linge fort net. Tous les ornemens, qu'on a repréſentés dans les Palais, ſe trouvent dans les grandes Hôtelleries; particulièrement les latrines & les bains, dont on a crû devoir remettre ici la deſcription, parcequ'il paroîtra plus ſurprenant que les Japonois portent la propreté ſi loin dans leurs logemens publics.

Deſcription des latrines & des bains Japonois.

LA petite galerie, qui avance de la maiſon ſur le jardin, conduit aux latrines & aux bains. Les latrines ſont bâties à l'un des côtés du derrière de la maiſon. Elles ont toûjours deux portes. On trouve, à l'entrée, de petites nattes neuves, pour l'uſage de ceux qui ne veulent pas toucher la terre à pieds nuds, quoiqu'on la tienne conſtamment fort ſéche & fort nette. On s'y aſſied, à la manière des Aſiatiques, ſur un trou, qui eſt ouvert dans le plancher, & dont le fond eſt rempli de menue paille, où l'ordure ſe perd ſur le champ. A l'arrivée des perſonnes de qualité, on couvre, d'une feuille de papier net, la planche qui eſt vis-à-vis du trou, les verroux des deux portes, & toutes les autres choſes auxquelles on peut porter la main. A peu de diſtance eſt un baſſin plein d'eau, pour ſe laver. C'eſt une pierre inégale, de figure oblongue, dont la partie ſupérieure eſt taillée en forme de cuve. Un ſeau neuf de bambou pend auprès, couvert d'une belle planche de ſapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anſe de bambou, chaque fois qu'on s'en eſt ſervi.

Froo & Ciffroo.

LE bain eſt ordinairement bâti ſur le derrière du jardin, & compoſé de bois de cyprès. Il renferme ce que les Japonois nomment un *Froo*, c'eſt-à-dire, une étuve; & un *Ciffroo*, qui ſignifie un bain chaud. On les chauffe & on les diſpoſe chaque jour au ſoir, parceque l'uſage eſt de ſe baigner ou de ſe faire ſuer à la fin de la journée. Les Japonois peuvent ſe deshabil-

biller en un instant; ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, pour faire tomber tous leurs habits à la fois, & demeurer entièrement nuds, à la réserve d'une petite bande, qu'ils portent sur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Le Froo, ou l'étuve, est une espèce de coffre, ou de poële, presque cubique, qui est élevé de trois ou quatre pieds au-dessus de la terre, & bâti contre le mur. Il n'a pas tout-à-fait une toise de hauteur; mais il n'en a pas moins d'une & demie, en longueur & en largeur. Le plancher est composé de lattes ou de petites planches applanies, qui sont éloignées de quelques pouces l'une de l'autre, pour donner passage aux vapeurs qui s'élèvent, & une issue commode à l'eau, dont on se lave. On entre, ou plutôt, on se glisse dedans par une petite porte. Il y a deux autres ouvertures, une à chaque côté, pour laisser exhaler l'humidité superflue. L'espace vuide, qui se trouve sous le poële jusqu'au plancher, est fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne se répande sur les côtés. La fournaise est directement sous l'étuve, & l'ouverture, pour le feu, en est fermée du côté du bain, de peur qu'il n'y entre de la fumée; mais une partie de la fournaise avance dans la cour où l'on met l'eau & les plantes nécessaires. Aussi-tôt que le feu est allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs dans l'étuve, au travers de la partie intérieure, qui est couverte. Il y a toûjours deux cuves pleines; l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide (*f*).

DESCRIPTION DU JAPON.

OUTRE ces belles Hôtelleries, on en trouve, sur toutes les routes, un grand nombre de petites, avec une infinité de Cabarets, & de Boutiques de Rôtisseurs, de Pâtissiers, de Confituriers, au milieu même des forêts & sur les montagnes, où ceux qui voyagent à pied peuvent se faire donner, en tout tems & à vil prix, quelque chose de chaud à manger, & du thé, du saki ou d'autres liqueurs. Les plus pauvres de ces maisons offrent toûjours aux Passans quelque objet capable de les attirer: c'est un jardin ou un verger, qu'on peut voir de la rue, & dont les belles fleurs, ou quelque petit ruisseau d'eau pure, qui tombe d'un rocher voisin, invitent un Voyageur à venir s'y reposer à l'ombre: ce sont de grands pots, remplis de branches fleuries, & disposés dans une forme curieuse: souvent c'est une jolie Servante, ou quelques jeunes Filles bien mises, qui n'épargnent rien pour inspirer le goût de leurs rafraîchissemens. Elles tiennent les vivres devant le feu, dans un endroit ouvert, attachés à des brochettes de bambou, & prêts sur le champ, pour ceux qui ne veulent pas s'arrêter. Aussitôt qu'elles voyent venir quelqu'un de loin, elles allument le feu, pour faire juger que tout est apprêté à l'instant. On les entend chanter, rire, vanter leurs marchandises. Les vivres, qui se vendent dans les Rôtisseries, sont des *Mansji*, sorte de gâteaux ronds, dont les Japonois tiennent l'usage des Portugais, de la grosseur d'un œuf de poule, & souvent remplis de farine de fèves noires & de sucre: des gâteaux de *Kaad*, racine qui se trouve sur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, & dont on fait une

Petites Hôtelleries, & autres rafraîchissemens.

Amorces, pour attirer les Passans.

Vivres & mets qui se vendent dans ces lieux.

(*f*) Kæmpfer, pag. 338 & 339. Il manque quelque chose à la netteté de cette description; peut-être n'en faut-il accuser que les Traducteurs.

DESCRIPTION DU JAPON.

une gelée, après les avoir fait rôtir; des eſcargots; des huitres; diverſes ſortes de poiſſon, bouilli ou mariné; de la *Laxe* Chinoiſe, qui eſt une eſpèce de bouillie claire, de pâte fine de belle fleur de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuite au four: toutes ſortes de plantes, de racines & de rejettons que la ſaiſon fournit, proprement nettoyées & bouillies à l'eau avec du ſel; une infinité d'autres mets, particuliers au Pays, & dont la ſimplicité prouve, ſuivant l'obſervation de Kæmpfer, l'ancienne pauvreté des Japonois, & la ſtérilité naturelle du Pays, avant qu'une laborieuſe culture l'eut rendu tel qu'il eſt à préſent. La ſauce ordinaire, pour tous ces mets, eſt un peu de *Soije*, mêlé avec du ſaki. On orne le plat de feuilles de *Sansjo*, ou de tranches de gingembre & d'écorce de limon. Les confitures ſont généralement plus agréables à la vûe qu'au goût, & d'une dureté qui les rend difficiles à mâcher. Le thé, qui ſe vend à chaque pas, dans des cabanes qui n'ont pas d'autre uſage, n'eſt pas de la meilleure ſorte: ce ne ſont que les feuilles les plus larges, qui reſtent ſur l'arbriſſeau, pour la troiſième récolte, après que les plus jeunes & les plus tendres ont été enlevées deux fois. Au-lieu d'être roulées & friſées, comme le meilleur thé, elles ſont ſimplement rôties dans une poële; après quoi on les met dans des corbeilles de paille, ſous le toît des maiſons, proche de l'ouverture qui ſert de paſſage à la fumée. Le Peuple Japonois croit ce thé plus ſain, pour un uſage conſtant, que les feuilles jeunes & tendres, qui ſont le partage des perſonnes riches; & la manière de le préparer ne ſuppoſe pas beaucoup de délicateſſe: on en prend une bonne poignée, qu'on fait bouillir dans un grand chaudron de fer. Quelquefois on le met dans un petit ſac, ou dans un petit panier qui ſurnâge. C'eſt cette décoction, mêlée d'un peu d'eau froide, qu'on préſente aux Voyageurs (*g*).

Thé populaire.

Combien les grands chemins du Japon ſont peuplés.

AVEC tant de commodités pour les Voyages, il n'eſt pas ſurprenant que la plûpart des grands chemins ſoyent auſſi peuplés que les Villes. Kæmpfer aſſure qu'ayant paſſé quatre fois dans le Tokaido, qui eſt à la vérité une route des plus fréquentées du Japon, il y a vû plus de monde que dans les rues des plus grandes Villes de l'Europe. Comme tous les Princes & les Seigneurs de l'Empire ſont obligés de paroître à la Cour une fois l'année, ils doivent paſſer deux fois ſur les grandes routes; c'eſt-à-dire, lorſqu'ils vont à Jedo & lorſqu'ils en reviennent. Ils font ce Voyage avec toute la pompe qu'ils croyent convenable à leur rang, & au reſpect qu'ils portent à leur Maître. La ſuite de quelques-uns des premiers Princes de l'Empire eſt ſi nombreuſe, qu'elle tient quelques journées de chemin. On rencontre ordinairement, pendant deux jours conſécutifs, le bagage d'un Prince, compoſé des Officiers ſubalternes & des Valets, diſperſés en pluſieurs bandes. Le Prince même ne paroît que le troiſième jour, ſuivi d'une groſſe Cour, qui marche dans un ordre admirable. On compte que le cortège d'un des principaux *Daimios*, eſt compoſé d'environ vingt mille hommes; celui d'un *Siomjo*, de dix mille; & celui d'un Gouverneur des Villes Impériales, ou des terres du Domaine, de pluſieurs centaines, ſuivant ſa diſtinction & ſes

Cauſes de ce mouvement.

(*g*) Pag. 344 & précédentes.

ſes revenus. Quoique les chemins ſoyent aſſez grands pour ſuffire au paſſage, il eſt impoſſible que de ſi nombreuſes troupes ne ſe nuiſent beaucoup dans les Siukus; car ſouvent de grands Villages entiers ne peuvent contenir le cortège d'un ſeul Daimio. C'eſt pour prévenir cet inconvénient, que les Princes & les Seigneurs font avertir d'avance les Siukus, & toutes les Hôtelleries par leſquelles ils doivent paſſer. Sur cet avis on inſtruit les Villes, les Villages & les Hameaux qui ſe trouvent ſur leur route, par des inſcriptions élevées ſur de petites planches, où le public apprend quel jour tel Seigneur doit dîner, ou paſſer la nuit, dans le lieu qu'il a nommé (*b*).

DESCRIPTION DU JAPON.

Pélerins, Mendians & petits Marchands, qui abondent ſur les chemins.

LE nombre des Paſſans eſt ſans ceſſe augmenté par une infinité de Pélerins & de Mendians, de l'un & de l'autre ſexe, la plûpart engagés dans des Confréries, ou des Ordres religieux; les uns malades, d'autres ſains & vigoureux, qui demandent la charité en priant, en chantant, en jouant du violon, de la guitarre, & d'autres inſtrumens, ou en faiſant divers tours d'adreſſe. Cette foule croît encore par le prodigieux nombre de Marchands en détail, & d'enfans de Payſans, qui courent du matin au ſoir à la ſuite des Voyageurs, leur offrant différentes eſpèces de mauvais vivres, des livres qui marquent les routes, des ſouliers de paille pour les hommes & les chevaux, des cordes, des courroyes, des curedents, & quantité d'autres bagatelles. Souvent on rencontre auſſi des Cangos & des Palanquins vuides, & des chevaux de renvoi tout ſellés, avec les Valets qui en prennent

(*b*) Après un long récit de l'ordre qui règne dans ces marches, Kæmpfer ajoûte: „ C'eſt une choſe extrêmement curieuſe & „ digne d'admiration, de voir tant de perſonnes (excepté ſeulement les Porteurs „ de piques, les Valets de Norimon, & les „ gens de livrée) habillées de ſoye noire, „ marchant avec une gravité qui leur ſied „ bien, & gardant un ſi profond ſilence, „ qu'on n'entend pas le moindre bruit, à la „ réſerve de celui du frottement des habits, „ & des divers mouvemens des hommes & „ des chevaux. D'un autre côté, il paroît „ fort étrange, à un Européen, que tous „ les Porteurs de piques & les Valets trouſſent leur habit juſqu'à la ceinture, & qu'ils „ expoſent ainſi leur nudité, n'ayant qu'une „ bande de drap pour la couvrir. Ce qui „ ſemble plus biſarre encore, & plus comique, c'eſt une certaine marche, ou danſe „ bouffonne, que les Pages, les Porteurs de „ piques, de parafols, de chapeaux, de *fuſ-ſanbaks*, ou de coffres, & tous les Valets „ de livrée affectent, lorſqu'ils paſſent au „ travers de quelque Ville ou Bourg remarquable, ou à côté du cortège de quelque „ autre Prince ou Seigneur. A chaque pas, „ ils jettent un pied en arrière, & le relèvent juſqu'à leur dos, étendant le bras „ auſſi loin qu'ils peuvent du côté oppoſé, „ comme s'ils vouloient nâger dans l'air. „ En même-tems, ils brandillent & agitent, „ d'une manière fort ſingulière, qui répond „ aux mouvemens de leur corps, les piques, les chapeaux, les parafols, les faſ-ſanbaks, & tout ce qu'ils portent. Les „ Valets de Norimon retrouſſent leurs manches juſqu'aux épaules, & vont les bras „ nuds. Ils portent les bâtons du Norimon, „ ou ſur leurs épaules, ou ſur la paume de „ leur main, qu'ils lèvent au-deſſus de leur „ tête. Pendant qu'ils le ſoûtiennent ainſi, „ ils étendent l'autre bras, tenant la main „ dans une ſituation horizontale, par laquelle, auſſi-bien que par leur manière de „ marcher à petits pas, à pas comptés, & „ les genoux roides, ils affectent une circonſpection fort ridicule. Si le Prince ſort „ de ſon Norimon, pour entrer dans une „ des cabanes de verdure, qu'on a bâties „ exprès pour lui, de diſtance en diſtance, „ ou dans quelque maiſon particulière, il „ laiſſe toûjours, à l'Hôte, un cobang pour „ le récompenſer. Mais ce qu'il donne à „ dîner & à ſouper eſt beaucoup plus conſi-„ dérable". *Pag.* 350.

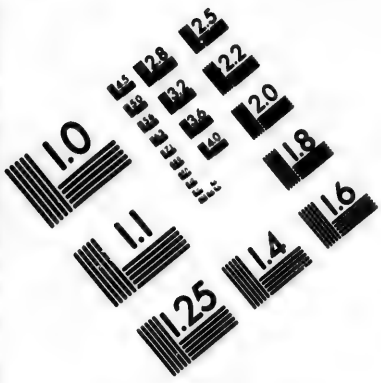
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.0
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.0
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0
110.0
125.0
140.0
160.0
180.0
200.0
220.0
250.0
280.0
320.0
360.0
400.0
450.0
500.0
560.0
630.0
710.0
800.0
900.0
1000.0
1100.0
1250.0
1400.0
1600.0
1800.0
2000.0
2200.0
2500.0
2800.0
3200.0
3600.0
4000.0
4500.0
5000.0
5600.0
6300.0
7100.0
8000.0
9000.0
10000.0
11000.0
12500.0
14000.0
16000.0
18000.0
20000.0
22000.0
25000.0
28000.0
32000.0
36000.0
40000.0
45000.0
50000.0
56000.0
63000.0
71000.0
80000.0
90000.0
100000.0
110000.0
125000.0
140000.0
160000.0
180000.0
200000.0
220000.0
250000.0
280000.0
320000.0
360000.0
400000.0
450000.0
500000.0
560000.0
630000.0
710000.0
800000.0
900000.0
1000000.0
1100000.0
1250000.0
1400000.0
1600000.0
1800000.0
2000000.0
2200000.0
2500000.0
2800000.0
3200000.0
3600000.0
4000000.0
4500000.0
5000000.0
5600000.0
6300000.0
7100000.0
8000000.0
9000000.0
10000000.0
11000000.0
12500000.0
14000000.0
16000000.0
18000000.0
20000000.0
22000000.0
25000000.0
28000000.0
32000000.0
36000000.0
40000000.0
45000000.0
50000000.0
56000000.0
63000000.0
71000000.0
80000000.0
90000000.0
100000000.0
110000000.0
125000000.0
140000000.0
160000000.0
180000000.0
200000000.0
220000000.0
250000000.0
280000000.0
320000000.0
360000000.0
400000000.0
450000000.0
500000000.0
560000000.0
630000000.0
710000000.0
800000000.0
900000000.0
1000000000.0
1100000000.0
1250000000.0
1400000000.0
1600000000.0
1800000000.0
2000000000.0
2200000000.0
2500000000.0
2800000000.0
3200000000.0
3600000000.0
4000000000.0
4500000000.0
5000000000.0
5600000000.0
6300000000.0
7100000000.0
8000000000.0
9000000000.0
10000000000.0
11000000000.0
12500000000.0
14000000000.0
16000000000.0
18000000000.0
20000000000.0
22000000000.0
25000000000.0
28000000000.0
32000000000.0
36000000000.0
40000000000.0
45000000000.0
50000000000.0
56000000000.0
63000000000.0
71000000000.0
80000000000.0
90000000000.0
100000000000.0
110000000000.0
125000000000.0
140000000000.0
160000000000.0
180000000000.0
200000000000.0
220000000000.0
250000000000.0
280000000000.0
320000000000.0
360000000000.0
400000000000.0
450000000000.0
500000000000.0
560000000000.0
630000000000.0
710000000000.0
800000000000.0
900000000000.0
1000000000000.0
1100000000000.0
1250000000000.0
1400000000000.0
1600000000000.0
1800000000000.0
2000000000000.0
2200000000000.0
2500000000000.0
2800000000000.0
3200000000000.0
3600000000000.0
4000000000000.0
4500000000000.0
5000000000000.0
5600000000000.0
6300000000000.0
7100000000000.0
8000000000000.0
9000000000000.0
10000000000000.0
11000000000000.0
12500000000000.0
14000000000000.0
16000000000000.0
18000000000000.0
20000000000000.0
22000000000000.0
25000000000000.0
28000000000000.0
32000000000000.0
36000000000000.0
40000000000000.0
45000000000000.0
50000000000000.0
56000000000000.0
63000000000000.0
71000000000000.0
80000000000000.0
90000000000000.0
100000000000000.0
110000000000000.0
125000000000000.0
140000000000000.0
160000000000000.0
180000000000000.0
200000000000000.0
220000000000000.0
250000000000000.0
280000000000000.0
320000000000000.0
360000000000000.0
400000000000000.0
450000000000000.0
500000000000000.0
560000000000000.0
630000000000000.0
710000000000000.0
800000000000000.0
900000000000000.0
1000000000000000.0
1100000000000000.0
1250000000000000.0
1400000000000000.0
1600000000000000.0
1800000000000000.0
2000000000000000.0
2200000000000000.0
2500000000000000.0
2800000000000000.0
3200000000000000.0
3600000000000000.0
4000000000000000.0
4500000000000000.0
5000000000000000.0
5600000000000000.0
6300000000000000.0
7100000000000000.0
8000000000000000.0
9000000000000000.0
10000000000000000.0
11000000000000000.0
12500000000000000.0
14000000000000000.0
16000000000000000.0
18000000000000000.0
20000000000000000.0
22000000000000000.0
25000000000000000.0
28000000000000000.0
32000000000000000.0
36000000000000000.0
40000000000000000.0
45000000000000000.0
50000000000000000.0
56000000000000000.0
63000000000000000.0
71000000000000000.0
80000000000000000.0
90000000000000000.0
100000000000000000.0
110000000000000000.0
125000000000000000.0
140000000000000000.0
160000000000000000.0
180000000000000000.0
200000000000000000.0
220000000000000000.0
250000000000000000.0
280000000000000000.0
320000000000000000.0
360000000000000000.0
400000000000000000.0
450000000000000000.0
500000000000000000.0
560000000000000000.0
630000000000000000.0
710000000000000000.0
800000000000000000.0
900000000000000000.0
1000000000000000000.0
1100000000000000000.0
1250000000000000000.0
1400000000000000000.0
1600000000000000000.0
1800000000000000000.0
2000000000000000000.0
2200000000000000000.0
2500000000000000000.0
2800000000000000000.0
3200000000000000000.0
3600000000000000000.0
4000000000000000000.0
4500000000000000000.0
5000000000000000000.0
5600000000000000000.0
6300000000000000000.0
7100000000000000000.0
8000000000000000000.0
9000000000000000000.0
10000000000000000000.0
11000000000000000000.0
12500000000000000000.0
14000000000000000000.0
16000000000000000000.0
18000000000000000000.0
20000000000000000000.0
22000000000000000000.0
25000000000000000000.0
28000000000000000000.0
32000000000000000000.0
36000000000000000000.0
40000000000000000000.0
45000000000000000000.0
50000000000000000000.0
56000000000000000000.0
63000000000000000000.0
71000000000000000000.0
80000000000000000000.0
90000000000000000000.0
100000000000000000000.0
110000000000000000000.0
125000000000000000000.0
140000000000000000000.0
160000000000000000000.0
180000000000000000000.0
200000000000000000000.0
220000000000000000000.0
250000000000000000000.0
280000000000000000000.0
320000000000000000000.0
360000000000000000000.0
400000000000000000000.0
450000000000000000000.0
500000000000000000000.0
560000000000000000000.0
630000000000000000000.0
710000000000000000000.0
800000000000000000000.0
900000000000000000000.0
1000000000000000000000.0
1100000000000000000000.0
1250000000000000000000.0
1400000000000000000000.0
1600000000000000000000.0
1800000000000000000000.0
2000000000000000000000.0
2200000000000000000000.0
2500000000000000000000.0
2800000000000000000000.0
3200000000000000000000.0
3600000000000000000000.0
4000000000000000000000.0
4500000000000000000000.0
5000000000000000000000.0
5600000000000000000000.0
6300000000000000000000.0
7100000000000000000000.0
8000000000000000000000.0
9000000000000000000000.0
10000000000000000000000.0
11000000000000000000000.0
12500000000000000000000.0
14000000000000000000000.0
16000000000000000000000.0
18000000000000000000000.0
20000000000000000000000.0
22000000000000000000000.0
25000000000000000000000.0
28000000000000000000000.0
32000000000000000000000.0
36000000000000000000000.0
40000000000000000000000.0
45000000000000000000000.0
50000000000000000000000.0
56000000000000000000000.0
63000000000000000000000.0
71000000000000000000000.0
80000000000000000000000.0
90000000000000000000000.0
100000000000000000000000.0
110000000000000000000000.0
125000000000000000000000.0
140000000000000000000000.0
160000000000000000000000.0
180000000000000000000000.0
200000000000000000000000.0
220000000000000000000000.0
250000000000000000000000.0
280000000000000000000000.0
320000000000000000000000.0
360000000000000000000000.0
400000000000000000000000.0
450000000000000000000000.0
500000000000000000000000.0
560000000000000000000000.0
630000000000000000000000.0
710000000000000000000000.0
800000000000000000000000.0
900000000000000000000000.0
1000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000.0
1250000000000000000000000.0
1400000000000000000000000.0
1600000000000000000000000.0
1800000000000000000000000.0
2000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000.0
2500000000000000000000000.0
2800000000000000000000000.0
3200000000000000000000000.0
3600000000000000000000000.0
4000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000.0
5000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000.0
6300000000000000000000000.0
7100000000000000000000000.0
8000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000.0
14000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
280000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
320000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
360000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
400000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
450000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
560000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
630000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
710000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
800000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
900000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1100000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1250000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1400000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1600000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
1800000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2200000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
2800000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3200000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
3600000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
4500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
5600000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
6300000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
7100000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
8000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
9000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
10000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
11000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
12500000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
14000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
16000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
18000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
20000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
22000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
25000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
28000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
32000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
36000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
40000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
45000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
50000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
56000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
63000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
71000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
80000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
90000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
100000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
110000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
125000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
140000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
160000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
180000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
200000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
220000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.0
250000000000000000000000000000000000000000000000000000000000.

DESCRIPTION DU JAPON.

nent soin; & qui, pour quelque legère gratification, les offrent jusqu'à la Poste voisine à ceux qui marchent à pied.

Filles de joye, & leur ancienneté au Japon.

ENFIN, Kæmpfer termine cette Description par la multitude surprenante de filles de joye dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rôtisseries, sur-tout dans l'Isle de Nipon, sont remplies à toutes les heures du jour. Mais c'est particulièrement vers midi, lorsqu'elles ont achevé de s'habiller & de se peindre, qu'elles se montrent au Public. La plûpart se tiennent debout, à la porte de ces maisons, ou assises sur la petite galerie, qui avance dans la rue, d'où elles invitent civilement les Voyageurs à leur accorder la préférence. Dans les Villages de Poste, où l'on trouve ordinairement plusieurs Hôtelleries peu éloignées l'une de l'autre, toutes ces femmes font un bruit fort incommode. Elles sont quelquefois six ou sept, & jamais moins de trois dans chaque maison. Cet infâme usage est fort ancien (*i*). On fait remonter sa naissance sous le fameux *Foritomo*, premier Monarque séculier du Japon, qui, dans la crainte que ses Soldats, fatigués d'une longue Guerre, n'abandonnassent son Armée pour rejoindre leurs femmes & leurs enfans, ne trouva rien de plus propre à les retenir, que l'établissement des maisons publiques de débauche.

(*i*) L'Auteur accuse Caron de s'être trompé, lorsqu'il a voulu donner une meilleure idée de la continence des femmes Japonoises. Il le soupçonne, dit-il, d'avoir voulu ménager leur honneur, par respect pour sa propre femme, qui étoit de cette Nation. Il ajoûte que la débauche est si ouverte au Japon, que les Chinois, à qui elle est défendue sous des peines très-sévères, s'y rendoient exprès pour y trouver plus de liberté, & que par cette raison ils le nommoient *le Bordel de la Chine*. Pag. 362.

§. VII.

Commerce des Japonois avec les Etrangers.

Premier Commerce des Européens avec les Japonois.

QUELQUE jugement qu'on ait porté de la découverte du Japon, par la route des Indes (*a*), on ne peut douter que les Portugais n'ayent été les premiers de qui les Japonois ont reçu des marchandises de l'Europe, & les lumières du Christianisme. L'Empire n'étoit pas encore formé, & les Seigneurs n'étoient pas dans la dépendance où ils sont tombés depuis. Le goût qu'ils prirent pour des Etrangers, qui leur apportoient de si loin une nouvelle Religion & des richesses inconnues, fit bien-tôt monter la fortune des Portugais au comble. Quelques persécutions, suscitées par la jalousie des Prêtres du Pays, & par des craintes politiques, n'arrêtèrent pas les progrès de l'Evangile. Au contraire, la constance des Missionnaires & des nouveaux Fidèles, excita la curiosité d'un grand nombre de Japonois, qui n'avoient pas encore reçu les mêmes lumières. Ils voulurent

Obstacles qui viennent de la Religion.

(*a*) En 1542, ou 1549. Voyez, ci-dessus, le §. III. Les Histoires Japonoises disent que le premier Navire d'Europe, qu'on vit sur leurs Côtes, jetta l'ancre devant *Awa*, vis-à-vis l'Isle de Tsikokf. Les Portugais prétendent qu'il jetta l'ancre dans un Port de *Bungo*, une des neuf Provinces de Kiusju.

rent ſçavoir quelle étoit cette Doctrine, qui donnoit tant de joye à ſes Sectateurs, au milieu même des ſupplices; & lorſqu'ils en furent inſtruits, ils marquèrent la même ardeur à l'embraſſer (*b*). DESCRIPTION DU JAPON.

LE ſuccès du Commerce croiſſant avec celui de la Foi, les Marchands Portugais épouſoient les filles des plus riches Habitans; & ceux qui refuſoient de s'établir au Japon, emportoient chaque année d'immenſes tréſors. Le gain qu'ils faiſoient ſur les marchandiſes de l'Europe étoit de cent pour cent. Kæmpfer, entrant dans le détail de leurs profits, parle d'un petit Navire de leur Nation, qui emporta tout d'un coup plus de cent tonnes d'or (*c*). C'eſt du même Voyageur qu'il faut apprendre la cauſe de leur chûte, & celle de l'accroiſſement des Hollandois, qui ſont parvenus à les ſupplanter. Si ſa qualité de Proteſtant peut le rendre ſuſpect, dans ce qui touche la Religion Romaine, on ſera guéri de ce ſoupçon, lorſqu'on le verra traiter les Hollandois avec la même liberté: rare exemple de bonne-foi, ſur-tout dans un point qui avoit paſſé pour obſcur juſqu'à lui, & qui n'a jamais été ſi nettement expliqué. Etat floriſſant des Portugais au Japon.

„ J'AI ſouvent entendu raconter, dit-il, par des Japonois dignes de foi, „ que l'orgueil & l'avarice contribuèrent beaucoup à rendre toute la Na- „ tion Portugaiſe odieuſe au Japon. Les nouveaux Chrétiens même étoient „ ſurpris, & ſouffroient impatiemment que leurs Pères ſpirituels n'euſſent „ pas ſeulement en vûe le ſalut de leurs ames, mais qu'ils euſſent auſſi l'œil „ ſur l'argent de leurs Proſelytes & ſur leurs terres; & que les Marchands, „ après s'être défaits de leurs marchandiſes à très-haut prix, exerçaſſent en- „ core des uſures inſupportables. Les richeſſes, & le ſuccès imprévû „ de la propagation de l'Evangile, enflèrent d'orgueil les Laïques & le „ Clergé. Ceux qui étoient à la tête du Clergé (*d*), trouvèrent au-deſ- „ ſous de leur dignité d'aller toûjours à pied, à l'imitation de Jeſus-Chriſt „ & de ſes Apôtres: ils n'étoient pas contens s'ils ne ſe faiſoient porter „ dans de magnifiques chaiſes, imitant la pompe du Pape & des Cardinaux „ à Rome. Non-ſeulement ils ſe mettoient ſur le pied des plus Grands de „ l'Empire, mais [enflés d'un orgueil eccléſiaſtique,] ils prétendoient à „ la ſupériorité du rang. Il arriva un jour qu'un Evêque Portugais ren- Cauſes de leur chûte.

„ con-

(*b*) Voyez la nouvelle Hiſtoire du Japon.

(*c*) Une tonne d'or eſt cent mille florins de Hollande. Kæmpfer aſſure que pendant fort long-tems ils tiroient chaque année, du Japon, plus de trois cens tonnes. Dans le plus grand déclin de leur Commerce, c'eſt-à-dire, en 1636, ils tranſportèrent, de Nangaſaki à Macao, deux mille trois cens cinquante caiſſes d'argent, ou deux millions trois cens cinquante mille taels. En 1637, ils en tirèrent deux cens millions cent quarante-deux mille trois cens ſoixante-cinq taels; &, en 1638, un million deux cens cinquante-neuf mille vingt-trois taels. Dans le tems de leur déclin, ils n'alloient plus au Japon qu'avec des Galiotes, au-lieu que pendant la proſpérité de leurs affaires, ils portoient leurs marchandiſes dans de grands Navires. *Tome II. pag.* 168 & 169.

(*d*) Kæmpfer ne fait tomber ſes accuſations que ſur les Prélats. Il parle, au contraire, avec une vénération ſurprenante, dans un Proteſtant, de Saint François Xavier, premier Apôtre du Japon, & de tous les Miſſionnaires de la même Compagnie. Ces Religieux, dit-il, s'accréditoient par leur modeſtie exemplaire, leur vie vertueuſe, l'aſſiſtance deſintéreſſée qu'ils donnoient aux Pauvres & aux Malades [& par la pompe & la majeſté de leur ſervice divin, à quoi les Japonois prenoient un plaiſir ſingulier.] *Ubi ſuprà*, pag. 165.

DESCRIPTION DU JAPON.

„ contra, ſur le grand chemin, un des Conſeillers d'Etat qui alloit à la „ Cour. Le ſuperbe Prélat ne voulut pas faire arrêter ſa chaiſe, pour „ mettre pied à terre & rendre ſes reſpects à ce Grand, ſuivant l'uſage du „ Pays. Une conduite ſi imprudente, dans un tems où les Portugais étoient „ déja déchûs de leur crédit, ne pouvoit être que d'une fort dangereuſe „ conſéquence pour leur Nation. Le Conſeiller s'en plaignit à l'Empe- „ reur, & lui fit un portrait de l'orgueil de ces Etrangers, qui excita vi- „ vement ſon indignation. Cet événement eſt rapporté à l'année 1596. „ Ce fut dans le cours de l'année ſuivante, que la perſécution fut rallumée „ contre les Chrétiens.

„ A la vérité les Bonzes, ou les Prêtres du Pays, irrités de voir renver- „ ſer leurs Temples & briſer leurs Idoles, échauffèrent encore le reſſenti- „ ment de la Cour; ſans compter que l'union & la bonne intelligence qu'on „ voyoit règner entre les Chrétiens, donna de l'inquiétude au prudent „ Empereur Taico, & à ſon Succeſſeur Jyejas. Le premier ne devoit la „ Couronne qu'à ſon courage & à ſa bonne conduite. L'autre, qui la de- „ voit à la trahiſon, & à des trames criminelles, appréhendoit avec d'au- „ tant plus de raiſon les progrès du Chriſtianiſme, que ſon pupille Fide- „ Jori, fils unique de Taico, ſur lequel il avoit uſurpé le Trône, & la „ plûpart des Courtiſans, avoient été les uns Chrétiens, les autres portés „ à favoriſer la Religion Chrétienne. On commença par publier une Dé- „ claration Impériale, qui défendoit d'enſeigner plus long-tems la *Doctrine* „ *des Pères*; c'eſt le nom que les Japonois donnoient alors à la Religion „ Catholique Romaine. Enſuite les Gouverneurs, & les Grands des Pro- „ vinces, reçurent ordre d'obliger leurs Sujets, par la perſuaſion ou la for- „ ce, de rentrer dans l'ancienne Religion. Il fut auſſi très-ſévérement dé- „ fendu, aux Directeurs du Commerce Portugais, d'amener à bord de leurs „ Vaiſſeaux aucune ſorte d'Eccléſiaſtiques; & ceux qui étoient diſperſés „ dans le Pays furent ſommés d'en ſortir. On n'obéit pas d'abord exac- „ tement à ces rigoureuſes Loix. Les Portugais & les Caſtillans continuè- „ rent d'amener ſecrétement de nouvelles recrues de Miſſionnaires. Mais „ il arriva, dans les mêmes conjonctures, un malheureux accident qui hâ- „ ta leur ruine".

Imprudence de quelques Religieux de Saint-François, & ſes malheureuſes ſuites.

QUELQUES Religieux de Saint-François, envoyés par le Gouverneur de Manille, avec la qualité d'Ambaſſadeurs à la Cour du Japon, prêchèrent publiquement dans les rues de Meaco, & firent bâtir une Egliſe, malgré les ordres de l'Empereur, qui venoient d'être publiés, & contre les avis & les preſſantes ſollicitations des Jéſuites. Cette imprudence, obſerve Kæmpfer, ne pouvoit être excuſée que par un déſir ardent du Martyre & par le précepte de l'Apôtre, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes: mais il étoit évident qu'un mépris ſi manifeſte de l'Autorité Impériale porteroit un coup irréparable au Chriſtianiſme. Auſſi la perſécution, qui s'éleva auſſi-tôt, n'a-t'elle rien d'égal dans l'Hiſtoire de l'Egliſe. Après un cruel maſſacre de pluſieurs milliers de Chrétiens, qui dura près de quarante ans, elle finit par l'extirpation totale de la Foi Chrétienne, & par le banniſſement perpétuel des Portugais.

CEPENDANT il paroît que l'intention des Empereurs n'étoit pas d'abord d'en-

d'envelopper toute la Nation Portugaiſe dans cette Sentence. Ils ne vouloient pas ſe priver volontairement des marchandiſes & des raretés étrangères qu'elle apportoit dans leurs Etats. Vers la fin de cette effroyable perſécution, qui fit périr preſque tous les Religieux Portugais & Caſtillans, les Séculiers & les Marchands furent épargnés, dans la vûe de continuer avec eux les traités de Commerce, qui n'avoient rien de commun avec l'affaire de la Religion. En 1635, on jetta les fondemens de l'Iſle de Deſima, que les Hollandois poſſédent à préſent, dans le Havre de Nangaſaki; & cette demeure fut aſſignée aux Portugais. Mais, peu de tems après, une fatale conſpiration contre la perſonne de l'Empereur, dans laquelle on les accuſa d'être entrés, acheva malheureuſement de les perdre.

DESCRIPTION DU JAPON.

Reſte de faveur pour les Portugais.

C'eſt pour eux qu'on forme l'Iſle de Deſima.

Il faut ſe rappeller qu'avant la fin du ſeizième ſiècle, les Hollandois excités par l'immenſe profit que les Portugais tiroient du Japon, avoient formé, dans l'enfance de leur Compagnie des Indes Orientales, le deſſein de s'y procurer un établiſſement ſolide, où d'y obtenir du moins un lieu fixe, pour la réception des Vaiſſeaux & des marchandiſes, qu'ils ſe propoſoient d'y envoyer tous les ans (*e*). Leur premier Comptoir fut bâti au commencement du ſiècle ſuivant, dans une petite Iſle peu éloignée de la Ville de Firando, à laquelle il communiquoit par un pont. On leur avoit fait un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient Ennemis jurés des Portugais, dont la Cour de Jedo avoit déja réſolu de ſe délivrer. Les Portugais, de leur côté, n'oublièrent rien, pour traverſer l'entrepriſe de ces dangereux Rivaux. Ils employèrent, contre eux, le crédit qu'ils conſervoient encore près d'une partie des Grands de l'Empire. Mais tous leurs efforts demeurèrent ſans ſuccès. L'Empereur *Ijejas*, qui fut nommé *Gongen* après ſa mort, accorda, en 1611, la liberté du Commerce aux Hollandois, dans toute l'étendue de ſes Etats, par un *Gosjunim* formel, c'eſt-à-dire, par l'Acte le plus ſolemnel de l'Empire. Après la mort d'Ijejas, ils s'adreſſèrent à la Cour, pour faire renouveller leur Privilège; démarche que Kæmpfer nomme *imprudente*, parceque les premières Lettres, qui leur étoient extrêmement favorables, ſuffiſoient, dans une Nation qui obſerve, avec la dernière fidélité, les engagemens de ſes Ancêtres. Cette demande fut accordée, mais avec des conditions beaucoup moins avantageuſes. Cependant la proſpérité des Portugais diminuoit de jour en jour; & les Hollandois commencèrent à ne rien ménager pour s'établir ſur leur ruine. Outre leurs ſoins & leurs dépenſes à la Cour, pour ſe procurer les bonnes graces de l'Empereur, & pour engager tous les Grands dans leurs intérêts, ils firent acheter, dans les Pays étrangers, tout ce qu'il y avoit de rare & d'exquis, pour en faire des préſens. Les animaux les plus ſinguliers, & les marchandiſes les plus précieuſes, furent apportés des Parties les plus éloignées de l'Europe, de la Perſe & des Indes. On obſerve que les Japonois abuſoient de cette ardeur à leur plaire, en donnant, à des Alliés ſi complaiſans & ſi ſoûmis, des figures bizarres, qui ne pouvoient avoir d'exiſtan-

Comment les Hollandois deviennent leurs Rivaux.

Efforts ſinguliers des Hollandois pour les ſupplanter.

(*e*) Voyez les Relations du Tome X. de ce Recueil.

DESCRIPTION DU JAPON.

ſtance que dans leur imagination; comme s'il eût ſuffi d'avoir ces ridicules modèles, pour trouver des êtres qui leur reſſemblaſſent. En un mot, l'avidité du profit, qui dépendoit de la faveur d'une Nation capricieuſe, mit les Hollandois dans la diſpoſition d'obéir aux ordres les plus révoltans.

Comment ils achèvent d'y réuſſir.

TELLE étoit leur ſituation, lorſque s'étant rendus maîtres d'un Vaiſſeau Portugais, près du Cap de Bonne-Eſpérance, ils trouvèrent, à bord, des Lettres adreſſées au Roi de Portugal, par *Moro*, Chef des Portugais au Japon, Japonois de naiſſance, & fort attaché à la Religion Chrétienne. Ils ſe hâtèrent d'envoyer ces Lettres au Prince de Firando, leur Protecteur, qui les communiqua auſſi-tôt au Gouverneur de Nangaſaki, Directeur & Juge Supérieur des affaires étrangères, quoiqu'ami des Portugais. Moro fut arrêté. Il nia l'accuſation avec beaucoup de fermeté, & tous les Portugais de Nangaſaki l'imitèrent. Mais ni leur conſtance, ni le crédit du Gouverneur, ne purent diſſiper la tempête qui étoit prête à fondre ſur leurs têtes. Ils furent convaincus, s'il en faut croire leurs Ennemis, par le caractère & le cachet des Lettres (*f*). Moro ſe vit condamné au plus cruel ſupplice. Kæmpfer ne fait pas difficulté d'ajoûter, que cette Lettre découvroit tout le fond du complot que les Chrétiens du Japon avoient formé, avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur & contre l'Etat. „ On y voyoit, „ dit-il, qu'il leur manquoit des Vaiſſeaux & des Soldats, qu'on leur avoit „ promis du Portugal; on y voyoit les noms des Princes intéreſſés dans la „ conſpiration, & l'eſpérance qu'ils avoient d'obtenir la bénédiction du Pa„ pe. Cette découverte, commencée par les Hollandois, fut enſuite con„ firmée par une autre Lettre du Capitaine Moro, adreſſée au Gouverne„ ment Portugais de Meaco, qui fut interceptée par un Navire du Japon. „ Sur ces deux témoignages, auxquels les Ennemis des Portugais joignirent l'arrivée ſecrette d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques, l'Empereur ferma

(*f*) C'eſt ſur quoi Kæmpfer n'apporte point d'autres preuves. Auſſi les Portugais ont-ils toûjours traité ces Lettres de ſuppoſitions calomnieuſes. On doit remarquer ici que le Directeur du Commerce Hollandois, au Japon, étoit alors Caron, qu'on vit paſſer enſuite au ſervice de France, & Directeur de ſes Etabliſſemens aux Indes-Orientales. (Voyez ci-deſſus les Relations du Tome XI.) C'eſt le même qui a publié une courte Relation du Japon, par Demandes & par Réponſes. Quelques-uns l'ont accuſé d'avoir fabriqué la Lettre, qui cauſa le malheur des Portugais. Kæmpfer nous apprend qu'il avoit d'abord ſervi d'Aide de cuiſine dans un Navire Hollandois, & que ſon heureux genie le conduiſit par degrés à la fortune. Mais lorſqu'il ajoûte, que ſur quelques mécontentemens, il partit de Batavia pour aller offrir ſes ſervices aux Portugais & aux François, & qu'il fit naufrage à la vûe de Lisbonne avant que d'avoir pû exécuter des deſſeins qui auroient été deſavantageux à la Compagnie de Hollande, il doit avoir ignoré que Caron ſervit effectivement les François, aux Indes, pendant pluſieurs années, & que ce fut en revenant de leur Comptoir de Surate, qu'il fit naufrage ſur les Côtes de Portugal. *Kæmpfer*, ibid. *pag.* 236.

Nota. C'eſt Tavernier, qui accuſe Caron, ſans cependant le nommer, d'avoir fabriqué la Lettre qui cauſa le malheur des Portugais; Mais on l'accuſe à ſon tour de s'être contredit lui-même dans un autre endroit de ſes Voyages. (Voyez le Tome XIII. pag. 284. dernière Note.) D'ailleurs Tavernier déſigne Caron ſous le titre de Préſident, ou Chef du Comptoir Hollandois. Or il eſt conſtant qu'il ne parvint à ce poſte qu'en 1639; année dans laquelle l'entrée du Japon fut fermée aux Etrangers; & la Perſécution contre les Chrétiens avoit commencé en 1617. On peut rapprocher d'ici ce qui a été dit au Tome XI. *pag.* 360. R. d. E.

„ ferma pour jamais, en 1639, l'entrée du Japon aux Etrangers & la sor-
„ tie à ſes Sujets naturels (*g*)".

Description du Japon.

Malgré la ſévérité de ces ordres, les Directeurs Portugais luttèrent encore, près de deux ans, contre les dangers dont ils étoient menacés, dans l'eſpérance d'obtenir du moins la permiſſion de demeurer dans l'Iſle de Deſima, & d'y continuer leur Commerce. L'Empereur parut même incertain, lorſqu'ils lui eurent fait repréſenter que cette petite Iſle, étant ſéparée du Continent de ſon Empire, ils pouvoient l'habiter, ſans contrevenir à ſon Edit. Mais la Compagnie Hollandoiſe l'ayant fait aſſurer, en même tems, qu'elle auroit ſoin de lui fournir toutes les marchandiſes que les Portugais apportoient au Japon, on vit paroître une nouvelle Ordonnance, qui les déclaroit Ennemis de l'Empire, & qui portoit la rigueur juſqu'à défendre l'entrée du Japon aux marchandiſes memes de leurs Pays, à l'exception des vins d'Eſpagne, pour l'uſage particulier de la Cour. Ils ſe retirèrent alors à Macao. N'accep... pas legèrement les Hollandois d'avoir acheté cette préférence, en deſavouant la qualité de Chrétiens (*b*). Mais

A quel prix les Hollandois l'emportent ſur les Portugais.

(*g*) Les principaux Articles de ce fameux Edit méritent d'être conſervés dans leur forme originale:

A *Sakaki-Barra-Findano-Cami*, & à *Baba-Sabray-Sejimon*, Gouverneurs de Nangaſaki.

„ Aucun Navire Japonois, ou Bateau, tel „ qu'il ſoit, ni aucun Japonois ne pourra „ ſortir du Pays. Celui qui contreviendra à „ cet ordre ſera mis à mort. Le Navire, „ avec l'Equipage & les marchandiſes, ſeront „ mis en ſequeſtre juſqu'à nouvel ordre.

„ Tout Japonois qui reviendra des Pays étrangers, ſera mis à mort.

„ Celui qui découvrira un Prêtre aura une „ récompenſe, depuis quatre cens juſqu'à „ cinq cens *Schuits* d'argent, & pour chaque „ Chrétien à proportion. (*Un ſchuit peſe* „ *environ cinq onces.*)

„ Tous ceux qui ſoûtiendront la Religion „ des Chrétiens, ou qui porteront ce nom „ infâme, ſeront arrêtés & mis en priſon.

„ Toute la race des Portugais, avec leurs „ Mères, leurs Nourrices, & généralement „ tout ce qui leur appartient, ſera banni & „ renvoyé à Macao.

„ Quiconque oſera porter une Lettre des „ Pays étrangers, ou en retourner après ſon „ banniſſement, ſera mis à mort avec toute „ ſa famille. Tous ceux auſſi, qui oſeront „ demander grace pour lui, ſeront mis à „ mort, &c.

„ Donné la treizième année de nôtre règne, „ *Quanja* 191, dans le cinquième mois". (*Signés.*) *Sakkaja-Sanikkeno-Cami. Dijno-Ojeno-Cami. Cangano-Cami.* Matzendeyro-*Infeno-Cami. Abono-Bongono-Cami.* Kæmpfer, *pag.* 176.

(*b*) On lit, dans quelques Auteurs, que lorſqu'on leur demandoit s'ils étoient Chrétiens, ils répondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. Kæmpfer croit cette imputation fauſſe. Ce qu'il en dit eſt curieux. „ J'ai pris tous les ſoins poſſibles, pour m'in-„ former de la vérité du fait, ſans aucune „ partialité. J'ai feuilleté pour celà les Jour-„ naux & les autres Ecrits, qu'on a gardés, „ depuis la première arrivée des Hollandois „ au Japon, & je n'y ai rien trouvé de ſem-„ blable. Un Vieillard Japonois, nôtre pre-„ mier Interprête, m'a aſſuré, au contraire, „ que les Hollandois ont toûjours dit qu'ils „ faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme, mais „ qu'ils n'étoient pas de la Secte des Prêtres „ Portugais. Ce qui probablement donna „ lieu à ce faux bruit, fut la réponſe d'un Hol-„ landois, nommé Michel *Sandvoort*, qui, „ ayant fait naufrage ſur les Côtes du Japon, „ s'établit enſuite avec un de ſes Compatrio-„ tes, à Nangaſaki, parmi les Natu...ls du „ Pays, & hors de la dépendance des Hol-„ landois. Lors de l'établiſſement de l'In-„ quiſition du Japon, cet homme, ayant été „ interrogé s'il étoit Chrétien, répondit, „ pour ſauver ſa vie & celle de ſon Com-„ pagnon: *Quoi, Chrétiens? Chrétiens? Nous* „ *ſommes Hollandois.* Les Inquiſiteurs, à la „ vérité, parurent ſatisfaits de cette confeſ-„ ſion". *Ubi ſup.* pag. 236 & 237.

Nota. Les Japonois n'ignorent pas que les Hollandois ſont Chrétiens. C'eſt ce qui ſe voit par un Ordre de l'Empereur, où il eſt dit;

DESCRIPTION DU JAPON.

Mais Kæmpfer convient qu'ils furent mis à de rudes épreuves. En 1638, lorſque les affaires des Portugais parurent tout-à-fait deſeſperées, environ quarante mille Chrétiens Japonois, réduits au deſeſpoir par les cruautés inouïes qu'ils voyoient ſouffrir à leurs frères, dont pluſieurs milliers avoient déja péri dans les ſupplices, choiſirent, pour azile, une vieille Forteresſe, voiſine de Simabara, dans la réſolution d'y défendre leur vie juſqu'à l'extrêmité. Les Hollandois, en qualité d'Amis & d'Alliés de l'Empereur, furent priés d'aſſiſter les Troupes Impériales au Siège de cette Place. *Koekebacker*, Directeur de leur Commerce à Firando, ne tarda point à ſe rendre à bord du ſeul Vaiſſeau Hollandois qui fût alors dans le Havre de cette Ville; & s'étant approché de la Forteresſe de Simabara, il fit tirer contre les Chrétiens, dans l'eſpace de quinze jours, quatre cens vingt-ſix coups de canon, tant du Vaiſſeau qu'il montoit que d'une Batterie qu'il avoit élevée ſur le rivage. Cette attaque diminua beaucoup le nombre des Aſſiégés, & ruina tellement leurs forces, qu'ils furent bien-tôt exterminés juſqu'au dernier. Kæmpfer obſerve, avec tout le deſintéreſſement d'un honête Hiſtorien, „ qu'un empreſſement ſi ſoûmis, pour l'exécution d'un ordre „ qui entraînoit la deſtruction totale du Chriſtianiſme, aſſura leur établiſ„ ſement au Japon, malgré le deſſein que la Cour avoit eu d'en exclure „ tous les Etrangers; mais que les Japonois, les plus diſtingués par leur „ Nobleſſe & par leurs ſentimens, ne portèrent pas un jugement favora„ ble de leur conduite, & du crédit qu'elle leur avoit fait acquérir. Il leur „ parut contre la raiſon, d'eſpérer qu'ils puſſent être ſincérement fidèles à „ un Monarque étranger, qu'ils regardoient comme un Payen; tandis qu'ils „ avoient montré tant d'ardeur à détruire des gens avec leſquels ils conve„ noient ſur les points fondamentaux de leur Foi, comme les Japonois l'a„ voient appris des Religieux Portugais, & *qui entroient dans le Ciel par la „ même porte* (*i*). Auſſi la complaiſance & l'humilité des Hollandois, ajoû„ te le même Voyageur, a-t'elle ſi peu contribué à gagner la confiance ou „ l'amitié d'une Nation ſi fière & ſi orgueilleuſe, qu'au contraire ſa jalouſie „ & ſa défiance ont paru croître, à proportion des preuves qu'elle a re„ çues de leur fidélité. Plus ils ſembloient mériter d'égards & d'affection, „ plus ils ſe ſont attiré de mépris & de haine (*k*)".

Ils prétent leur ſecours aux Japonois pour exterminer quarante mille Chrétiens.

Jugement des principaux Japonois ſur leur conduite.

MAIS, avant que de repréſenter leur ſituation & leur Commerce, ſuivons un moment les Portugais & les Caſtillans dans leur retraite. Le Gouvernement de Macao, qui vit arriver une malheureuſe troupe de Fugitifs, ne put ſe perſuader que l'ordre, qui les avoit chaſſés de leurs établiſſemens, après un ſiécle de poſſeſſion, fût une diſgrace irréparable. Il réſolut de ne pas attendre que le ſouvenir de leurs anciens ſervices fut tout-à-fait

Tentative des Portugais, pour rentrer au Japon.

dit; „ S. M. Imp. eſt informée pour cer„ tain, que vous tous, ainſi que les Portu„ gais, êtes Chrétiens; Vous obſervez le „ Dimanche; Vous avez l'Ere Chrétienne; „ les dix Commandemens, l'Oraiſon Domi„ nicale, le Symbole des Apôtres, &c. En „ un mot, c'eſt un même culte. Le princi„ pal ſe démontre; Les différends qui ſont „ entre vous, nous paroiſſent petits. Que „ vous ſoyez Chrétiens, c'eſt ce qu'on ſçait „ depuis long-tems; mais nous avions crû que „ c'étoit un autre Chriſt, &c. R. d. E.

(*i*) C'eſt une expreſſion des Japonois, que Kæmpfer a ſouvent entendue, lorſqu'il eſt tombé avec eux ſur ce ſujet. *Pag.* 185.

(*k*) Pag. 185 & 186.

fait effacé de l'eſprit des Japonois, pour faire une tentative à la Cour de Jedo; & dès l'année 1640, c'eſt-à-dire, l'année d'après celle de leur expulſion, il envoya deux Ambaſſadeurs à l'Empereur, avec un cortège de ſoixante-treize perſonnes. Le droit des gens, qu'il croyoit reſpecté de toutes les Nations, n'empêcha point que ces deux Miniſtres ne fuſſent arrêtés à Nangaſaki, avec toutes les perſonnes de leurs ſuite; & quoiqu'ils n'euſſent point de marchandiſes à bord, qui puſſent les faire accuſer d'être venus pour le Commerce, un ordre de l'Empereur les condamna tous au dernier ſupplice, ſans autre exception que douze Domeſtiques, du dernier rang, qui furent renvoyés à Macao, pour porter une ſi ſanglante nouvelle à leurs Compatriotes, avec la ridicule commiſſion de les aſſurer, que, ſi le Roi de Portugal, ou le Dieu même des Chrétiens, oſoient mettre le pied dans l'Empire Japonois, ils y recevroient le même traitement. Ces douze hommes n'arrivèrent point à Macao, & l'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus. Il eſt aſſez vraiſemblable que, manquant d'habileté dans la Marine, ils périrent avec le Bâtiment qui les portoit. Les Malheureux, qui furent exécutés, avoient, ſuivant l'uſage du Pays, chacun ſon Bourreau à leur côté; de-ſorte qu'au premier ſigne, toutes leurs têtes furent abbatues dans un inſtant.

DESCRIPTION DU JAPON.

Leurs Ambaſſadeurs y ſont condamnés au ſupplice.

Une Hiſtoire Japonoiſe raconte un autre événement tragique, qui arriva, peu de mois auparavant, à un grand Navire Eſpagnol des Philippines. Les Caſtillans (c'eſt le nom que les Japonois donnoient à tous les Eſpagnols) avoient pris une Jonque du Japon, près de Manille, & l'avoient coulée à fond, dans l'eſpérance d'éteindre la connoiſſance d'une action ſi barbare. Cependant elle parvint aux Japonois. Bien-tôt un Vaiſſeau Eſpagnol, à trois ponts, jetta l'ancre au Port de Nangaſaki. Les Gouverneurs employèrent la diſſimulation; mais ce fut pour ſe donner le tems d'informer la Cour. Auſſi-tôt le Prince d'Arima reçut ordre de faire périr le Bâtiment, par les flammes, avec tout l'Equipage & les marchandiſes. Il ſe trouva, dans la Ville, quelques perſonnes mieux intentionnées, qui avertirent ſécrétement les Eſpagnols: mais l'avidité du gain leur fit d'abord négliger cette information, & leur perſuada que, s'ils étoient attaqués, leur Navire étoit en état de ſe défendre. Ils travaillèrent nuit & jour à le charger d'or, d'argent, & de marchandiſes précieuſes. Enſuite, lorſqu'ouvrant les yeux ſur le danger, avec une double inquiétude pour eux-mêmes & pour leurs richeſſes, ils ſe diſpoſèrent à partir, un vent contraire les arrêta. Leurs Ennemis, qui avoient profité de cet intervalle pour exécuter les ordres de l'Empereur, arrivèrent dans un grand nombre de Barques. Le Vaiſſeau Eſpagnol fut inveſti; & tous ceux qui le montoient ſe virent réduits, pour unique reſſource, à vendre chèrement leur vie. En effet, les Japonois apprirent, dans cette occaſion, à reſpecter la valeur des Européens. Le Prince d'Arima, comptant ſur une victoire aiſée, encouragea d'abord ſes Soldats par l'eſpoir du butin; mais, lorſqu'il les vit effrayés d'une réſiſtance, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, il ſauta le premier à bord du Navire. Son exemple entraîna un ſi grand nombre de Soldats après lui, que le tillac en fut couvert. Les Eſpagnols ſe retirèrent ſous le pont, avec le ſoin de fermer leurs écoutilles.

Hiſtoire tragique d'un Vaiſſeau Eſpagnol, au Port de Nangaſaki.

DESCRIPTION DU JAPON.

Cette retraite précipitée, dans des Ennemis ſi braves, fit juger au Prince, qu'elle n'étoit pas ſans deſſein; & ſoupçonnant de l'artifice, il rentra d'un ſaut dans ſa Barque, ſous le prétexte d'exciter le reſte de ſes Troupes. Au même moment, les Eſpagnols mirent le feu à quelques barils de poudre, qu'ils avoient ſous le tillac, & qui firent ſauter tous les Japonois qui étoient deſſus. Le Prince crut le péril à ſa fin, & commanda de nouvelles Troupes, pour recommencer l'abordage; mais les Eſpagnols, s'étant retirés ſous le ſecond pont, le firent ſauter comme le premier. Enſuite, étant deſcendus à fond de cale, ils continuèrent la même manœuvre pour le troiſième. Ainſi la Mer & le Rivage ſe trouvèrent couverts de Japonois morts ou bleſſés, avant qu'ils puſſent attaquer des Ennemis, qui ne parurent enfin que pour ſe défendre avec une réſolution furieuſe, & pour ſe faire tuer juſqu'au dernier. Il paroît meme qu'en périſſant, ils trouvèrent le moyen de faire couler à fond les reſtes de leur Vaiſſeau; car on aſſura Kæmpfer qu'on avoit pêché, dans cet endroit, quantité de caiſſes d'argent, & que, depuis peu d'années, on en avoit encore tiré quelques-unes. Cette attaque coûta la vie à plus de trois mille Japonois (*l*).

Précautions des Japonois, depuis l'expulſion des Portugais.

APRÈS l'exécution des Ambaſſadeurs de Macao, l'Empereur du Japon, informé que les Portugais étoient traités favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de crédit dans cette Cour, ſe crut obligé, pour la ſûreté de ſes Etats, de prendre un grand nombre de précautions, qui durent encore. On fit bâtir, au ſommet des montagnes, des Corps-de-Garde & des Guerites. On y entretient des Soldats, pour avertir, par des feux & d'autres ſignaux, l'approche des Vaiſſeaux qui font voile vers le Japon. S'ils en apperçoivent dix ou plus, ils ſe hâtent d'élever leurs feux, qui en font allumer d'autres, de diſtance en diſtance, juſqu'à la Ville Impériale de Jedo; &, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, la Cour peut être informée par cette voye. Les ordres ſont d'autant plus faciles à donner, que par de fort bons Réglemens, chacun ſçait le poſte qu'il doit occuper à l'apparition de ces feux, & ce qu'il doit faire pour la défenſe commune.

Avantages que les Hollandois ont tirés de cette révolution.

REVENONS aux Hollandois, qui devoient s'attendre, après leur triomphe & pour prix de leurs ſervices (*m*), à ſe voir tout d'un coup en poſſeſſion, non-ſeulement de la liberté qu'ils deſiroient pour leur Commerce, mais

(*l*) Pag. 181 & précédentes.

(*m*) Kæmpfer, quoiqu'attaché à leur Compagnie & leur zélé Partiſan, parle, avec moins de modération, des complaiſances qu'ils ont eûes pour les Japonois. „ L'avarice, dit-il, & l'attrait de l'or du Japon, „ ont eu tant de pouvoir ſur eux, que plutôt que d'abandonner un Commerce ſi lucratif, ils ont ſouffert volontairement une „ priſon preſque perpétuelle; car c'eſt la pure vérité, que l'on peut nommer ainſi nôtre demeure à Deſima. Ils ont bien voulu eſſuyer, pour celà, une infinité de duretés de la part d'une Nation étrangère & „ payenne; ſe relâcher dans la célébration „ du Service Divin, des Dimanches & des „ Fêtes ſolemnelles; s'abſtenir de faire des „ Prières & de chanter des Pſeaumes en public; éviter le ſigne de la Croix, & le nom „ de Jeſus-Chriſt, en préſence des Naturels „ du Pays, & en général toutes les marques „ extérieures du Chriſtianiſme; enfin, endurer patiemment le procédé impérieux de „ ces orgueilleux Infidèles, qui eſt la choſe „ du monde la plus choquante pour une ame „ bien née". *Pag.* 186.

Nota. Il y a effectivement un Ordre de M. M. les Directeurs, en datte du 26 Avril 1650, qui defend à leurs Officiers au Japon, en général toutes marques extérieures du Chriſtianiſme. R. d. E.

mais encore de tous les avantages dont ils avoient fait dépouiller leurs Rivaux. Cependant, ils reçurent ordre de démolir le Comptoir & le Magasin qu'ils avoient bâtis depuis peu dans l'Isle de Firando; sans autre raison que parcequ'il étoit de pierre de taille, c'est-à-dire, plus beau que les Edifices ordinaires du Pays, & qu'ils avoient gravé, au Frontispice, l'année de l'Ere Chrétienne. Ensuite ils se virent forcés d'abandonner entièrement ce Comptoir, & de se confiner dans la petite Isle qui avoit été bâtie pour les Portugais. On en a vû la Description dans le Journal de Kæmpfer, qui la nomme une Prison. Là, ils sont environnés d'une foule d'Officiers, de Gardes & de Surveillans Japonois, sur-tout à l'arrivée de leurs Vaisseaux, & pendant la durée de leur vente. Tous ces Geoliers & ces Espions, auxquels ils sont obligés de payer eux-mêmes des gages fort considérables, n'approchent d'eux qu'après s'être engagés par un serment solemnel à leur refuser toute sorte de communication, de confiance ou d'amitié. Dans l'Acte de ce serment, ils attestent les Dieux suprêmes, ils se soûmettent à leur vengeance, & à celle des Magistrats du Pays, eux, leur famille, leurs domestiques & leurs amis, s'ils n'exécutent pas fidèlement chaque article. Ensuite ils le signent de leur cachet, trempé dans de l'encre noire, où ils versent quelques gouttes de leur sang, qu'ils tirent en piquant un de leurs doigts derrière l'ongle. Un engagement si terrible le devient encore plus, par la rigueur avec laquelle on punit les moindres contraventions (*n*).

Description du Japon.

Avec quelle hauteur ils sont traités.

Serment qu'on prête contr'eux.

Après le départ des Vaisseaux Hollandois, le Directeur de leur Commerce part avec une suite nombreuse, pour rendre ses respects à l'Empereur & lui porter les présens annuels de la Compagnie. Cette Ambassade passe pour un hommage, que la Nation Hollandoise rend à l'Empereur du Japon, comme à son Souverain. Aussi prescrit-on, à l'Ambassadeur, la conduite qu'il doit tenir dans sa route; & le nom commun qu'on lui donne est celui de *Fitozitz*, c'est-à-dire, *Otage*. Pendant le Voyage, on ne laisse pas, aux Hollandois de sa suite, ni à lui-même, plus de liberté qu'à des Prisonniers. Il ne leur est permis de parler à personne; pas même, sans une permission spéciale, aux Domestiques des Hôtelleries qui leur servent de logement. Lorsqu'ils y arrivent, on se hâte de les mener au plus haut étage de la maison, ou dans les appartemens intérieurs, qui n'ont de vûe que sur la cour; & pour s'assurer d'eux, on ferme les portes de la cour avec des cloux. Leur cortège, qui est composé d'Interprêtes, de Soldats, d'Archers, de Porteurs & de Valets du Pays, doit être entretenu aux fraix de la Compagnie des Indes (*o*).

Combien ils sont observés dans leurs voyages à la Cour.

On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, avec quel air de dédain ils sont traités à la Cour. Tout Japonois, qui marque pour eux quelque égard ou quelque amitié, n'est pas regardé comme un homme d'honneur, qui ait pour sa Patrie l'attachement qu'il lui doit. De-là vient l'opinion bien établie, qu'il est également glorieux & légitime de leur survendre, de leur demander un prix excessif des moindres denrées, de les tromper autant qu'il est

Principes des Japonois.

(*n*) Pag. 200.

(*o*) Pag. 205.

DESCRIPTION DU JAPON.

eſt poſſible, de diminuer leurs libertés & leurs avantages, & d'inventer de nouveaux plans pour augmenter leur ſervitude.

Diverſes humiliations des Hollandois.

CELUI qui leur dérobe quelque choſe, & qui eſt ſaiſi ſur le fait, en eſt quitte pour la reſtitution de ce qu'on trouve ſur lui, & pour quelques coups de fouet qu'il reçoit ſur le champ des Soldats qui gardent leur Iſle. Si le crime eſt conſidérable, il eſt quelquefois banni pour un tems aſſez court. Mais le châtiment des Hollandois, qui fraudent la Douane, eſt une mort certaine, ſoit en leur tranchant la tête, ou par le ſupplice de la croix.

AUCUN Hollandois ne peut envoyer une Lettre hors du Pays, ſans en avoir donné une copie aux Gouverneurs, qui la font enrégiſtrer dans un Livre deſtiné à cet uſage. Les Lettres, qui viennent de dehors, doivent être remiſes aux mêmes Officiers, avant que d'être ouvertes. Cependant ils ferment les yeux ſur celles qui ſont pour les Particuliers, quoiqu'elles ſoyent compriſes auſſi dans la Loi. Autrefois, lorſqu'un Hollandois mouroit à Nangaſaki, on le jugeoit indigne de la ſépulture, & ſon corps étoit jetté dans la Mer à la ſortie du Port. Depuis quelque-tems, on a pris le parti de leur aſſigner un petit terrain inutile, ſur la Montagne d'*Inaſſa*, où ils ont la liberté d'enterrer leurs Morts: mais, après la cérémonie, on y met une Garde Japonoiſe; & quelque jugement qu'on veuille porter des ordres qu'elle reçoit, il devient bien-tôt preſqu'impoſſible de découvrir le lieu de la ſépulture.

EN général, il eſt toûjours aiſé aux Naturels du Pays, & même aux Etrangers, de faire valoir leurs prétentions ſur les Hollandois. Le Gouvernement ne ſe fait jamais preſſer, pour accorder des dommages & des intérêts au Demandeur. Il ne daigne pas conſidérer ſi la demande *regarde* la Compagnie, ou quelques-uns de ſes Officiers, ni s'il eſt juſte de lui faire porter la peine des malverſations d'autrui. Au contraire, ſi c'eſt d'elle que viennent les plaintes, elle trouve tant de difficultés à ſe faire rendre juſtice, que ſouvent elle eſt obligée d'abandonner ſes plus juſtes droits.

On demande quels ſont leurs dedommagemens.

CE détail n'eſt qu'un leger extrait de pluſieurs Chapitres de Kæmpfer, qui contiennent les vexations qu'elle eſſuie continuellement. Si l'on y joint les Loix mortifiantes, qui s'obſervent à l'arrivée de ſes Vaiſſeaux (*p*), la néceſſité de livrer toutes ſes marchandiſes à la bonne-foi des Officiers du Pays, & de les faire décharger par des mains inconnues (*q*), celle de ſupprimer juſqu'aux moindres marques de Chriſtianiſme; enfin l'étrange contrainte, qui tient ſes Officiers renfermés dans une Iſle, longue de cent toiſes, & large d'environ quarante, dépendans du caprice, des rigueurs, de la

(*p*) On ſe contente de renvoyer ci-deſſus au Journal de Kæmpfer, lorſqu'il décrit les circonſtances de ſon arrivée.

(*q*) „ Ce ne ſont pas nos gens, mais les „ Naturels du Pays, qui chargent & déchar- „ gent nos Navires. Ils ſont deux fois en „ plus grand nombre qu'il ne faut; & ne „ travailleſſent-ils qu'une heure, il faut que „ nous payions la journée entière. Tous „ ceux qui nous rendent quelques ſervices, „ quoique ſouvent inutiles, ſont payés largement ſur les marchandiſes. La plûpart „ de ces Ouvriers ſont fort adroits à voler". *Pag.* 210.

la haine & du mépris d'une Nation infidèle; on demandera, ſans doute avec impatience, quels peuvent être les avantages & les profits qui dédommagent les Hollandois de tant d'humiliations. Description du Japon.

Kæmpfer nous apprend quelles ſont les marchandiſes qu'ils portent au Japon. C'eſt de la ſoye crue de la Chine, du Tonquin, du Bengale & de Perſe; toute ſorte de ſoyes, d'étoffes de laine & d'autres étoffes des mêmes Pays, pourvû qu'il n'y ait ni or ni argent; des draps de laine de l'Europe, & d'autres étoffes de ſoye & de laine, ſur-tout des ſerges d'Angleterre; du bois de teinture, que nous nommons *Sapan*, & bois de Breſil; des peaux de buffle & de cerf, ou d'autres bêtes fauves, des peaux de raye; de la cire; des cornes de buffle de Siam & de Camboye; des cordouans, & des peaux tannées de Perſe, du Bengale & d'autres Pays, mais non d'Eſpagne & de Manille, ſous de rigoureuſes peines; du poivre & du ſucre en poudre & candy, de pluſieurs endroits des Indes Orientales; des cloux de girofle, & des noix muſcades (on ne demande plus de canelle); du ſandal blanc de Timor; du camphre de Baros, recueilli dans les Iſles de Borneo & de Sumatra; du mercure, du cinabre & du ſaffran de Bengale; du plomb, du ſalpêtre, du borax & de l'alun, de Bengale & de Siam; du muſc de Tonquin; de la gomme de benjouin d'Atſijen; de la gomme lacque de Siam; des coraux, de l'ambre, du véritable antimoine, dont les Japonois ſe ſervent pour donner de la couleur à leur porcelaine; des miroirs de l'Europe; des fragmens de miroirs, dont ils font des microſcopes & d'autres lunettes; du *Maſang* de Vaca, qui eſt une pierre médicinale, tirée de la veſſie du fiel des vaches de Mozambique; du bois de ſerpent; de l'atſiaer; des bambous; des mangues & d'autres fruits verds des Indes Orientales, confits avec du poivre de Turquie, de l'ail & du vinaigre; des crayons de plomb de Mer, & de bol d'Arménie, pour écrire; du mercure ſublimé, & jamais du calomel, ou mercure doux; des limes fines; des aiguilles; des lunettes; de grands verres à boire, de la plus belle eſpèce; des coraux contrefaits; des oiſeaux rares, & d'autres curioſités étrangères, ſoit de l'Art ou de la Nature. Marchandiſes qu'ils portent au Japon.

Mais de toutes ces marchandiſes, celle que les Japonois aiment le plus, quoique la moins avantageuſe pour les Marchands qui l'apportent, c'eſt la ſoye crue, dont les Portugais, par cette raiſon, nommoient la vente *Parcado*; & ce nom ſe conſerve encore au Japon. Toutes ſortes d'étoffes & de toiles donnent un profit ſûr & conſidérable. On gagne beaucoup auſſi ſur le ſapan, ou le bois de Breſil, & ſur les cuirs. Les marchandiſes les plus lucratives ſont le ſucre, le catechu, ou cachou, le ſtorax liquide, le patsju, le camphre de Borneo, les miroirs, le corail & l'ambre. Marchandiſes les plus eſtimées des Japonois.

Dans les premiers tems de leur Commerce du Japon, les Hollandois n'y envoyoient pas, chaque année, moins de ſept Navires, chargés de toutes ces richeſſes. Depuis qu'ils ont été reſſerrés dans l'Iſle de Deſima, ils n'en envoyent pas plus de trois ou quatre. Ainſi, l'on peut diſtinguer pluſieurs états de leur fortune, ſuivant le degré de faveur dans lequel ils ont été à la Cour. Kæmpfer les réduit à quatre, qu'il nomme les Périodes de leur Profits clairs des Hollandois.

DESCRIPTION DU JAPON.

leur Commerce, & dont il donne fidélement l'Hiſtoire (*r*). Aujourd'hui, par de fâcheuſes révolutions, la ſomme annuelle, à la valeur de laquelle ils ont la permiſſion de vendre leurs marchandiſes, ne revient qu'à la moitié de celle qu'on accorde aux Chinois, & monte à dix tonnes & demie d'or. A l'égard du prix des marchandiſes, il varie chaque année. Tout dépend de celui qu'elles ont à Meaco, qui eſt ordinairement réglé par la conſommation qui s'en fait dans le Pays. „ Une année portant l'autre, dit Kæmpfer, nos profits peuvent monter à ſoixante pour cent. Cependant, ſi „ l'on conſidère toutes les charges & les dépenſes de nôtre vente (*s*), „ nous n'avons guères plus de quarante ou de quarante-cinq pour cent, de „ profit clair: gain peu conſidérable, pour une Compagnie, qui a tant de „ dépenſes à ſoûtenir aux Indes Orientales. Auſſi cette branche de ſon „ Commerce ne vaudroit-elle pas la peine d'être entretenue, ſi les marchandiſes que nous tirons du Japon, ſur-tout le cuivre rafiné, ne donnoient le même profit, & même un peu plus. Ainſi la totalité peut aller „ à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix pour cent. Ajoûtez que les dépenſes „ ne ſont pas les mêmes chaque année (*t*)".

Ce qu'ils rapportent du Japon.

LES Vaiſſeaux Hollandois employent donc une partie de la valeur de leurs marchandiſes, à ſe procurer du cuivre rafiné, dont ils chargent, par an, depuis douze mille juſqu'à vingt mille Pics (*v*). Ce métal eſt fondu en petits bâtons, ou rouleaux, d'un empan de long, & d'environ l'épaiſſeur d'un pouce. Chaque pic ſe met dans une petite boete de ſapin, pour être tranſporté plus facilement; & les trois ou quatre Navires, qui compoſent la Flotte Hollandoiſe, en font une partie de leur cargaiſon. Un de ces Bâtimens fait voile à Batavia, par le plus court chemin. Les autres s'arrêtent à Pulo-Timon, Iſle ſur les Côtes de Malacca, & continuent delà leur Voyage juſqu'à Malacca même, d'où le Gouverneur Hollandois les envoye, tantôt au Bengale, tantôt aux Côtes de Coromandel, ou dans quelque autre Place, qui ait beſoin de leurs marchandiſes.

LE reſte de la cargaiſon ſe fait de cuivre groſſier, fondu en flans ronds & plats, & quelquefois de casjes de cuivre, eſpèce de liards ou de baſſe monnoye, qu'on porte au Tonquin. Tout le cuivre eſt vendu aux Marchands Hollandois, par une Compagnie Japonoiſe, qui jouit ſeule d'un Privilège de l'Empereur pour le rafiner & le vendre aux Etrangers. On charge auſſi depuis ſix mille juſqu'à douze mille livres de camphre du Japon, renfermé dans des barils de bois; quelques centaines de balles de porcelaine; une boete ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boete; toutes ſortes de cabinets verniſſés, de boetes, de caiſſes à tiroirs, & d'autres Ouvrages de cette eſpèce; des paraſols, des écrans, divers petits Ouvrages de cannes refendues; des cornes d'animaux; des peaux de poiſſon, que les Japonois préparent avec beaucoup d'art & de propreté; des pierreries; de l'or; du *Sowa*, qui eſt un métal artificiel compoſé de cuivre, d'argent & d'or, &

(*r*) Pag. 251 & ſuivantes.
(*s*) Elle ſe nomme *Combang*, au Japon.
(*t*) Pag. 244 & 250.
(*v*) Un pic eſt cent vingt-cinq livres, poids de Hollande.

& dont on ne fait pas moins de cas que de l'argent pur; des rottangs; du papier peint & coloré en or & en argent; du papier tranſparent, qu'on rend tel avec de l'huile & du vernis; du riz, le plus fin de toute l'Aſie; du *Saki*, eſpèce de breuvage, qui ſe fait avec du riz; du *Soge*, marinade aſſez agréable; des fruits confits, dans des barils; du tabac dentelé; diverſes ſortes de thé & de marmelades, & quelques milliers de cobangs en or (*x*). Description du Japon.

Pendant la cargaiſon, le ſoin qu'on apporte à viſiter les Vaiſſeaux Hollandois & toutes les Maiſons de Deſima, ſurpaſſe encore les précautions qui s'obſervent à l'arrivée de la Flotte. Rien n'échappe aux recherches des Officiers. Toutes les hardes ſont examinées pièce à pièce. Entre les marchandiſes de contrebande, Kæmpfer nomme tout ce qui a la figure d'une Idole du Pays, celle d'un Kuge, ou d'un Eccléſiaſtique de la Cour du Dairi, tous les Livres imprimés, tous les papiers, ou les métaux, qui portent quelques caractères Japonois, l'argent monnoyé, les étoffes tiſſues au Japon; mais ſur-tout les armes & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une Selle, d'un Navire ou d'un Bateau, d'une Armure, d'un Arc, d'une Fléche; les Epées & les Sabres. Si l'on trouvoit quelque choſe de cette nature ſur un Navire Hollandois, la moindre punition du Capitaine ſeroit un banniſſement perpétuel du Pays; & tous les Officiers ſuſpects ſeroient mis à la torture, pour leur faire découvrir le Vendeur & les Complices, dont le ſang pourroit expier ſeul un ſi grand crime. Kæmpfer en rapporte quelques exemples. Les Japonois, dit-il, ont tant de penchant pour la contrebande, que dans l'eſpace de ſix ou ſept ans, trois cens perſonnes furent condamnées au dernier ſupplice, pour avoir fraudé la Douane avec les Chinois; & que, pendant un ſéjour de deux ans qu'il fit au Japon, il en vit exécuter plus de cinquante, dont l'un n'étoit accuſé que d'avoir fait paſſer frauduleuſement une livre de camphre (*y*). Marchandiſes eſtimées de contrebande.

A l'occaſion des Chinois, il eſt tems d'obſerver, avec le même Voyageur, que, depuis l'antiquité la plus éloignée, ils ont porté, dans tout l'Orient, les marchandiſes de leur Pays; ſur-tout la ſoye crue, qui abonde à la Chine; & d'où les Grecs & les Romains leur avoient donné le nom de *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Iſles ſituées entre Sumatra & Malacca, du côté de l'Eſt. Après la Conquête de leur Pays par les Tartares, ceux qui refuſèrent de ſe ſoûmettre & de ſe raſer la tête, à la manière des Vainqueurs, abandonnèrent leur Patrie, pour aller s'établir dans les lieux où ils avoient exercé le Commerce. Depuis un tems immémorial, les Iſles du Japon étoient de ce nombre. Ils n'y alloient, à la vérité, qu'avec un petit nombre de Jonques, parceque, ſous divers règnes de leurs Empereurs, toute communication leur étoit défendue avec les Nations étrangères; cet ordre ne pouvoit être violé que par ceux qui habitoient les Côtes & les Iſles voiſines. Mais auſſi-tôt que leurs nouveaux Maîtres eurent établi la liberté du Commerce, ils étendirent leurs correſpondances dans la plûpart des Pays de l'Orient, ſur-tout au Japon, où divers Commerce des Chinois au Japon. Son origine.

(*x*) Pag. 258. Le Cobang eſt une très-grande Monnoye. Voyez, ci-deſſus, l'Hiſtoire des Monnoyes de l'Aſie, au Tome XIII.

(*y*) Pag. 260.

DESCRIPTION DU JAPON.

vers rapports entre les deux Nations, tel que celui du Langage ſçavant, de la Religion, des Sciences & des Arts, leur avoient toûjours fait obtenir un accueil favorable.

ANCIENNEMENT ils fréquentoient le Port d'Oſacka, qui eſt dangereux par ſes rochers & ſes bas-fonds, & quelques autres lieux qui ne ſont pas plus ſûrs pour la Navigation. Enſuite les Portugais leur montrèrent le chemin du Port de Nangaſaki. Ce fut, vers le même-tems, que l'Empereur du Japon nomma Nangaſaki, pour le ſeul Port de ſes Etats, qui ſeroit deſormais ouvert aux Etrangers. Alors pluſieurs Chinois prirent le parti de s'y fixer; & non-ſeulement ceux qui n'avoient pas quitté leur Patrie, mais tous les autres, qui ſe trouvoient diſperſés dans les Pays voiſins & dans les Iſles à l'Eſt du Gange, y vinrent trafiquer pour leur compte, ou pour ceux qui les employoient. Ils jouirent pendant quelque-tems d'une heureuſe liberté, & leurs Jonques y venoient en fort grand nombre. Dans cet intervalle ils bâtirent trois Temples à Nangaſaki, pour y exercer librement leur Religion. Mais la quantité de leurs Jonques, qui ſe multiplioient de jour en jour, & dont chacune n'avoit jamais moins de cinquante hommes à bord, excita bien-tôt la défiance des Japonois. Outre le motif du Commerce, les plus riches perſonnes de la Chine venoient au Japon pour s'y livrer à la débauche des femmes, qui eſt ouvertement permiſe (z). On fut ſurpris d'y voir aborder un jour, des Mandarins Tartares, avec une petite Flotte de ſix Jonques. Le Gouvernement les obligea de mettre à la voile, après leur avoir fait déclarer qu'on ne vouloit pas, dans le Pays, d'autres Commandans & d'autres Seigneurs que ceux de la Nation. Des ſoupçons ſi vifs menaçoient les Chinois de quelque changement. En effet, après l'expulſion des Portugais, on apprit bien-tôt, au Japon, que les Jéſuites avoient été reçus & traités favorablement à la Cour du Monarque Tartare de la Chine; & que ce Prince leur avoit accordé la liberté de prêcher l'Evangile dans toute l'étendue de ſes vaſtes Etats. En même-tems, les Japonois ſaiſirent, à l'entrée de Nangaſaki, quelques Livres qui regardoient le Chriſtianiſme, & que les mêmes Miſſionnaires avoient fait imprimer à la Chine, en langage du Pays. Cette découverte leur fit craindre que la Foi Chrétienne, dont l'extirpation avoit coûté tant de ſang, ne rentrât indirectement dans leurs Iſles. Ils ſoupçonnèrent les Marchands, qui avoient apporté ces Livres entre pluſieurs autres, d'avoir du moins quelque penchant pour la Religion proſcrite. Cette raiſon, fortifiée par l'arrivée des Mandarins Tartares & par l'accroiſſement continuel des Chinois, fit penſer la Cour à reſſerrer leur Commerce dans des bornes plus étroites. Elle commença par le réduire à la ſomme annuelle de ſix cens mille taels, ou, ſuivant la manière de compter des Hollandois, à vingt & une tonnes d'or, qui ſont à-peu-près le double de celle, où le Commerce Hollandois étoit déja réduit. Elle ordonna que les marchandiſes, qui devoient monter à cette ſomme, ſeroient apportées par ſoixante-dix Jonques au plus, ſuivant la diſtribution qu'elle en fit elle-même; dix-ſept Jonques de Nankin; cinq de la Ville & de la Province de Canton; cinq de Nefa; quatre de Sintsjeu; quatre

Ils s'établiſſent à Nangaſaki.

Jalouſie des Japonois.

Saiſie de quelques Livres Chrétiens, qui l'augmente.

Coups portés au Commerce des Chinois.

(z) Voyez, ci-deſſus, le Paragraphe des Mœurs.

quatre de l'Iſle de Haynan & du Continent voiſin de la Chine; trois de Kootsja; trois du Royaume de Siam; [deux du Royaume de Tonquin; deux de Cammon;] deux de Tayowan, ou Takkafaga, dans l'Iſle Formoſe; une de Fudaſan, Port ſitué au-deſſus de Raktsju, & célèbre par un fameux Temple de Quanwon; une de la Cochinchine; une de Tani, qui eſt une des plus grandes Iſles d'entre les Riuku, & quelques autres, dont Kæmpfer ne put être informé. Ainſi, tous les Chinois, diſperſés en divers Pays, étoient compris dans ce partage. Enſuite on admit encore une Jonque de Siakka-Tarra, ou Java, & une autre de Pekin, pour remplacer celles qui pouvoient faire naufrage en chemin. L'obſervation de cet ordre fut recommandée avec rigueur. Cependant toute l'exactitude des Officiers Japonois ne put empêcher les Chinois de les tromper. Pluſieurs des mêmes Jonques, ſe hâtant de vendre leur cargaiſon, trouvoient le moyen de faire le Voyage deux fois l'année. D'autres faiſoient voile à la Province de Satzuma, comme ſi le gros tems les y avoit jettées. Elles y vendoient leurs marchandiſes, pour aller prendre une nouvelle cargaiſon, qu'elles portoient enſuite à Nangaſaki. Si le hazard leur faiſoit rencontrer les Gardes-Côtes du Japon, elles prenoient une autre route, en feignant de s'être égarées & de chercher le Port de Nangaſaki.

Description du Japon.

Comment ils les éludent.

Enfin la Cour ne trouva point de voye plus ſûre, pour mettre une barrière éternelle aux nouvelles entrepriſes, que de reſſerrer les Chinois dans une Priſon, comme elle avoit enfermé les Hollandois dans celle de Deſima. En 1688, un Jardin, qui avoit appartenu à *Sije-Sſuga-Feſa*, Intendant des Domaines Impériaux, leur fut aſſigné pour demeure.

Ils ſont renfermés comme les Hollandois.

Ce Jardin étoit agréablement ſitué, vers le fond du Port, près du Rivage & de la Ville. Il avoit été ſoigneuſement embelli d'un grand nombre de belles plantes, domeſtiques & étrangères. On bâtit, ſur ce terrain, pluſieurs rangs de petites maiſons, chaque rang couvert d'un toît commun. Tout l'eſpace fut environné de foſſés, de paliſſades & de doubles portes. Cette opération fut ſi prompte, que le même lieu, qui étoit un des plus agréables Jardins du Monde, au commencement de Février, avoit, à la fin de Mai, l'odieuſe apparence d'une Priſon forte, où les Chinois ſe virent renfermés ſous une bonne Garde. En quelque tems qu'ils arrivent, on ne leur accorde pas d'autre retraite. Ils y ſont traités comme les Hollandois à Deſima. Kæmpfer y trouve néanmoins quelques différences. Premièrement, dit-il, les Chinois ne ſont pas admis à la préſence de l'Empereur; au-lieu que les Hollandois reçoivent cet honneur une fois tous les ans. Mais, en récompenſe, les Chinois ſont diſpenſés de la fatigue d'un Voyage de trois mois, & de la dépenſe d'un grand nombre de préſens, qu'il faut faire à l'Empereur & à ſes Miniſtres. En ſecond lieu, ils ont des vivres & des proviſions, qu'on leur porte juſqu'à l'entrée de leur Comptoir; & les Hollandois n'en obtiennent qu'en faiſant la dépenſe d'entretenir une Compagnie entière de Vivandiers Japonois. Troiſièmement, on regarde les Chinois comme des Marchands particuliers, qui ne forment point un Corps; & par cette raiſon, ils ſont traités, de leurs Inſpecteurs & de leurs Gardes, avec moins de civilité que les Hollandois. Quatrièmement, ils n'ont pas, comme les Hollandois, un Directeur de leur Commerce, qui

Deſcription de leur Priſon.

Comparaiſon de leur traitement & de celui des Hollandois.

DESCRIPTION DU JAPON.

réſide continuellement au Japon. Lorſque leur vente eſt finie, la plûpart s'en retournent dans leurs Jonques, & laiſſent leurs maiſons déſertes pendant leur abſence (*a*).

Leurs Foires & leurs marchandiſes.

ILS ont trois Combangs, ou trois Foires, dans le cours de l'année; l'une au Printems, pendant laquelle ils vendent les marchandiſes de vingt Jonques; l'autre en Eté, pour les marchandiſes de trente; & la derniere en Automne, pour celles de vingt. Toutes les Jonques ſurnuméraires, & celles qui arrivent après les ventes, doivent remettre ſur le champ à la voile, ſans qu'il leur ſoit même permis de décharger leurs marchandiſes. Ces cargaiſons conſiſtent en ſoyes non ouvrées, de la Chine & du Tonquin; toutes les étoffes de ſoye & de laine, que les Hollandois apportent comme eux; du ſucre de divers Pays; des pierres de calamine du Tonquin, pour donner la teinture au cuivre & aux ouvrages qu'on en fait, de la térébentine,

(*a*) Pag. 270. C'eſt-à-dire, qu'ils y ont leurs Inſpecteurs Japonois, & leurs Réglemens. On a renvoyé, du §. IV. à la fin de celui-ci, pour quelques exemples de la Langue commune du Japon, qui ſe trouvent dans Kæmpfer. L'un eſt un Réglement touchant la Contrebande, & l'autre en eſt un de l'Habitation des Hollandois.

Dzio ſadamevi.

Ordre touchant la Contrebande.

Nippon Sui Sku Sin gofatto Somuki Nanigo toki Foraſſu akuſiwo takumi Reimotzuwo idaſi tanomu mono kerre arabu kãto Meoſi ideubezi Tatto Jeba Deruitario ſutome togamo Furus ſong nai motzno idſij Go ſoobi Kuda Sarubes moſi Samin Kore aruni Oitewa Seiqua Nanbeki.

Mono Nari.
Qua . . . Pi . . .

Si un Japonois, ou un Etranger, contre les ordres, tâche de vendre quelque marchandiſe de contrebande, & qu'il ſoit découvert, on en informera les Magiſtrats, qui en doivent connoître. Si quelqu'un des Complices ſe décele lui-même, & ſert de témoin, il aura ſon pardon, & de plus une récompenſe proportionnée au crime. Les Contrevenans, convaincus par le témoignage de leurs Complices, ſeront punis ſelon la Loi.

Celà ſuffit.

Le mois . . . Le jour . . .

Signés.

Tonnomo. Siu Bioje. Setzno Cami.

Kinſai Deſimamats.

Réglemens pour la rue de Deſima.

1. *Kee Seno Foka onna Irukotto.*

1. Il n'y aura que les femmes de joye qui ayent la permiſſion d'y entrer.

2. *Koja ſiſiri no Foka ſi uke Jammabus ſiki Irukotto.*

2. Les ſeuls Eccléſiaſtiques de la Montagne de Koja y ſeront admis. Tous les autres Jammabos en ſeront exclus.

3. *So quam ſin no mono narabini Kotſuſiki Irukotto.*

3. Les Mandians & ceux qui vivent de charités ne pourront y entrer.

4. *Deſima Mawari foos Kiu Jori utſij ni ſune Norikomu kotto à Suketarri faſſi oſta ſune nori tooru kotto.*

4. Perſonne n'approchera, avec un Vaiſſeau, ou un Bateau, dans les paliſſades de Deſima. Perſonne ne paſſera, avec un Navire, ou un Bateau, ſous le Pont.

5. *Juje naku Horanda ſiu Deſima Jori Id. ſurukotto.*
Migino dſio kataku limamoru beki.

5. Aucun Hollandois ne pourra ſortir de Deſima, que pour des raiſons importantes.

Tous ces ordres ſeront ponctuellement exécutés.

Mono Nari, &c.

Celà ſuffit, &c.

tine, tirée des piſtachiers; de la gomme & de la myrrhe; des agathes; du bois de calambouc, de Tſiampa, de Camboye, & des Pays voiſins; le précieux camphre de Baros, de l'Iſle de Borneo; la racine de ginſeng qui vient de Corée; pluſieurs drogues & remèdes de la Chine, ſimples ou compoſés; & quantité de Livres Chinois, qui traitent de Philoſophie ou de Religion. Après la ſaiſie des Livres Chrétiens, on ordonna qu'à l'avenir, tous ceux, qui ſeroient apportés par les Chinois, ſeroient ſoûmis à la cenſure de deux hommes de Lettres, établis par la Cour, avec des appointemens conſidérables; l'un, pour les Matières Eccléſiaſtiques; l'autre, pour la Philoſophie, la Médecine & l'Hiſtoire (*b*).

DESCRIPTION DU JAPON.

Deux Cenſeurs au Japon pour les Livres.

OUTRE les Hollandois & les Chinois, le Privilège du Commerce eſt accordé aux Marchands des Iſles de Riuku, ou de Liquejo; mais dans la ſeule Province de Satzuma. On a déja remarqué que, ſous l'un ou l'autre de ces deux noms, il faut comprendre cette chaîne d'Iſles qui s'étendent, depuis les Côtes Occidentales de Satzuma, juſques vers les Philippines. Leurs Habitans parlent un Chinois corrompu, qui rend témoignage à leur origine; & l'on ſçait que, de tout tems, les Chinois ont entretenu des relations de Commerce dans ces Iſles. Il y en paſſa un grand nombre, après la Conquête de leur Empire. Quelque-tems après, elles furent ſoûmiſes par le Prince de Satzuma, qu'elles regardent comme leur Conquerant, & qui en tire un tribut; mais loin de reconnoître l'autorité de l'Empereur du Japon, elles envoyent chaque année un préſent au Monarque Tartare de la Chine, comme une marque de leur ſoumiſſion. Auſſi leurs Habitans ſont-ils traités comme Etrangers par rapport au Commerce. Tous les Ports de l'Empire leur ſont fermés, à l'exception du Havre de Satzuma. La quantité de marchandiſes, qu'ils peuvent y vendre, eſt limitée auſſi à la ſomme annuelle de cent vingt-cinq mille taels. Ils y portent toutes ſortes d'étoffes de ſoye, & d'autres marchandiſes de la Chine; quelques denrées de leur propre Pays, telles que du bled, du riz, des fruits & des légumes; de l'*Awamuri*, qui eſt une ſorte d'eau-de-vie, tirée du ſuperflu de leur récolte; des *Takaragais* & des *Fimagais*, c'eſt-à-dire des nacres de perles; & cette eſpèce de petites coquilles, qui ſe nomment *Koris* dans les Indes, d'où elles ſe tirent, particulièrement aux Iſles Maldives. Celles de Riuku, que les Habitans trouvent en abondance ſur leurs Côtes, ſervent à compoſer un fard blanc, à l'uſage des jeunes garçons & des filles. Ils portent auſſi quantité de grandes coquilles, plattes, polies, & preſque tranſparentes, qui ſervent de vîtres aux Japonois pour leurs fenêtres; des fleurs rares, des plantes, & d'autres productions de leurs Iſles.

Marchands des Iſles de Riuku ou Liquejo.

Leur Commerce avec le Japon eſt borné à Satzuma.

(*b*) Pag. 272.

§. VIII.

Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages, & Cérémonies du Japon.

LA liberté, qui règnoit dans cet Empire avant la ruine du Chriſtianiſme, y avoit introduit quantité de Sectes étrangères, au préjudice de l'ancienne Religion du Pays. Quelques Auteurs en comptent juſqu'à douze, dont

Diverſité de Religions.

DESCRIPTION DU JAPON.

dont les principes & les pratiques n'ont preſque rien de commun. Les unes adorent le Soleil & la Lune, & d'autres offrent leur encens à divers Animaux. Les *Camis*, premiers Souverains du Japon, les *Foes*, ou les *Fotoques* des Indes, tous ceux qui ont contribué à peupler & à policer ces Iſles, qui y ont porté des Loix utiles, quelque Science, quelque Art, & tous ceux qui y ont établi quelque nouveau Culte, y ont des Temples & des Adorateurs. La plûpart des Grands paſſent pour Athées, & croyent l'ame mortelle, quoiqu'à l'extérieur ils faſſent profeſſion d'une Secte. Enfin les Démons mêmes ont des Autels & des Sacrifices au Japon; mais ils ne doivent ces honneurs qu'à la crainte. On n'attend d'eux aucune faveur; mais on les redoute, parcequ'on leur croit le pouvoir de nuire, & l'on s'efforce de les appaiſer.

On y a trouvé des traces du Chriſtianiſme.

CE qu'il y a d'étonnant, obſerve le nouvel Hiſtorien, c'eſt qu'au milieu de ce cahos de Religions, on a trouvé tant de traces du Chriſtianiſme, que nous n'avons preſque pas un myſtère, pas un dogme, ni même une pratique de piété, dont il ne ſemble que les Japonois ayent eu quelque connoiſſance. On pourroit juger qu'il avoit anciennement pénétré parmi eux, ſoit directement & dans toute ſa pureté (*a*), ſoit indirectement & déja corrompu par les Indiens, les Tartares & les Chinois, qui l'ont reçu, comme on ne l'ignore point aujourd'hui, des Syriens, Sectateurs de Neſtorius. Mais comment concevoir que les Japonois euſſent conſervé la forme extérieure d'une Religion, dont ils avoient entièrement perdu l'idée? L'Hiſtorien, que je cite, eſt plus porté à ſe perſuader que ces pratiques ne ſont pas plus anciennes, au Japon, que l'arrivée des premiers Navires Portugais. Une Nation ſi libre & ſi curieuſe peut avoir embraſſé, à la première vûe, certains uſages, dont elle ſe promit de l'utilité. Tel eſt celui du Signe de la Croix, pour chaſſer les Démons (*b*). Si l'on prétend qu'une origine ſi moderne auroit été reconnue à la trace, par les premiers Miſſionnaires, le même Ecrivain répond, qu'avant qu'ils ayent pu tourner leur attention à ces recherches, il n'eſt pas impoſſible que la trace ſe ſoit perdue, dans un Pays où la ſuperſtition fait ſaiſir d'abord tout ce qui paroît merveilleux, ſans en examiner trop la ſource (*c*).

D'où elles ſont venues.

Trois principales Religions du Japon.

A l'arrivée des Portugais, le Japon avoit trois Religions principales. 1°. L'ancienne, nommée *Sinto*. 2°. Le *Budſo*, ou le Culte des Idoles étrangères, apporté du Royaume de Siam, ou de la Chine. 3°. Le *Siuto*, ou la Doctrine des Philoſophes & des Moraliſtes.

Religion du Sinto, la plus ancienne.

LES fondemens de la première ſont les mêmes que ceux de l'Empire & des deux premières Races Impériales, tels qu'on les a déja repréſentés (*d*); c'eſt-

(*a*) Un Evêque Arménien aſſura un des premiers Miſſionnaires Jéſuites, que les Prêtres de ſa Nation avoient porté l'Evangile aux Japonois. *Hiſtoire du Japon*, Tome I. pag. 262.

(*b*) On manda, à Saint-François Xavier, lorſqu'il étoit encore aux Indes, qu'une Maiſon Japonoiſe en avoit été délivrée par l'uſage de ce Signe. *Ibid.* pag. 263.

Nota. Les Japonois ne prouvent-ils pas admirablement la vérité de cet avis, par la haine qu'ils portent au Chriſtianiſme? Si les Miracles en étoient encore le caractère, comme Mrs. les Jéſuites le prétendent, ce ſeroit un avantage qui abrégeroit beaucoup leurs *travaux*, ſur-tout aux Indes Orientales. R. d. E.

(*c*) *Ibid.*

(*d*) Voyez, ci-deſſus, § III.

c'eſt-à-dire, qu'ils conſiſtent dans l'adoration des ſept Eſprits Céleſtes, qui compoſent la première Dinaſtie des Souverains du Japon & des cinq demi-Dieux (*e*) de la ſeconde, ſous le nom de *Camis*. Les Empereurs, qui ont règné depuis Syn-Mu, Fondateur de la troiſième, ſont admis auſſi à ce rang ſuprême. C'eſt l'Empereur règnant qui fait cet honneur à celui qui l'a précédé. La cérémonie de l'Apothéoſe ſe fait avec beaucoup d'appareil; & l'on aſſigne ordinairement, au nouveau Dieu Cami, l'eſpèce de pouvoir qu'il doit exercer ſur les Mortels. Kæmpfer obſerve que tout le ſyſtême de la Théologie du Sinto n'eſt qu'un ridicule compoſé de fables ſi extravagantes & ſi monſtrueuſes, que ceux, qui en font leur étude, les cachent ſoigneuſement à leurs propres Sectateurs, & plus encore à ceux des autres Religions. Cette Secte, dit-il, n'auroit pas ſubſiſté long-tems, ſans ſon étroite liaiſon avec les Loix Civiles du Pays, que les Japonois obſervent avec un ſcrupuleux attachement; & c'eſt peut-être auſſi ſon abſurdité, qui jette la plûpart des Grands & des Beaux-Eſprits dans l'Athéiſme. Ses Docteurs ne laiſſent pas d'enſeigner leurs principes à ceux qui veulent s'en inſtruire; mais c'eſt toûjours ſous le ſceau du ſecret; ſur-tout lorſqu'ils arrivent au dernier article, qui traite de l'origine des choſes (*f*). Ils n'en parlent à leurs Diſciples qu'après les avoir engagés par un ſerment, ſcellé & ſigné de leur main, à ne jamais profaner de ſi profonds myſtères, en les communiquant aux Incrédules. D'ailleurs il paroît que ce qu'ils appellent Eſprit, n'eſt qu'une matière plus ſubtile & plus déliée.

Description du Japon.

Dieux Camis.

Extravagances du Sinto.

Son plus profond myſtère.

Le plus révéré de tous les Camis (*g*) eſt *Tenſio-Dai-Dſin*, Fondateur de la ſeconde Race, & premier des Dieux terreſtres. Tous les Japonois ſe croyent deſcendus de lui; & ce qui fonde le droit héréditaire des Dairis au Trône Impérial, c'eſt qu'ils viennent de l'aîné de ſes Fils. On regarde apparemment les ſept Camis, qui l'ont précédé, comme trop élevés au-deſſus de la Terre, pour s'intéreſſer à ce qui s'y paſſe. Ceux mêmes qui ont quitté l'ancienne Religion, pour embraſſer les nouvelles Sectes, rendent une eſpèce de culte à ce Père de la Nation Japonoiſe. Les ancien-

Le plus révéré des Camis.

(*e*) Ou *Dieux terreſtres*, comme s'expriment les Japonois. C'eſt par eux qu'a commencé le titre de *Mikotto*, qui ſignifie quelque choſe de divin, & dont *Mikaddo*, qui a la même ſignification que celui de Dairi, eſt un diminutif.

(*f*) Kæmpfer le rapporte, tiré d'un Livre que les Japonois nomment *Odaiki*. Il donne le texte original & la traduction:

Kai fakuno faſime Dſjuſio Fuſo Tatojaba Jujono ſui ſoni ukunga Geroſi Tentſijno utſijni Iiſi but ſu wo ſeoſu Katats Igeno gotoſi ſenquas ſteſin to nar Kunitokodatſno Mikotto to goos.

Au commencement de l'ouverture de toutes choſes, le Chaos flottoit, comme les poiſſons nâgent dans l'eau pour leur plaiſir. De ce Chaos ſortit quelque choſe de ſemblable à une épine, qui étoit ſuſceptible de mouvement & de transformation. Cette choſe devint une Ame ou un Eſprit; & cet Eſprit eſt appellé *Kunitokodatſno Mikotto*. Kæmpfer, *Tome II. pag.* 8.

(*g*) *Cami* & *Sin*, ſignifient *Ame* & *Eſprit*. On leur donne auſſi l'épithéte de *Mioſio*, c'eſt-à-dire, *ſublime*, *illuſtre*; & de *Gongen*, qui ſignifie *juſte*, *ſévère*, *jaloux*.

DESCRIPTION DU JAPON.

anciennes Hiſtoires s'étendent beaucoup ſur ſes miracles, ſur ſes actions héroïques; & l'Empire a peu de Villes où l'on ne trouve un Temple à ſon honneur.

Camis inférieurs.

OUTRE les Empereurs, on accorde le titre de Camis à tous les grands hommes qui ſe ſont diſtingués pendant leur vie, par leur ſainteté, leurs miracles, & par les avantages qu'ils ont procurés à la Nation. Mais ces Apothéoſes ne ſont que des Dieux inférieurs, qui ſont placés entre les Etoiles. Au-reſte chacune de ces Divinités a ſon Paradis; les unes dans l'Air, d'autres au fond de la Mer, dans le Soleil, dans la Lune, & dans tous les Corps lumineux qui éclairent les Cieux.

Chaque Dieu a ſon Paradis.

Chaque Adorateur choiſit ſon Dieu, ſuivant le goût qu'il a pour le Paradis, & ne ménage rien pour lui marquer ſa dévotion. Comme le nombre de ces Dieux augmente tous les jours, & qu'on n'en reconnoît point un nouveau ſans lui ériger un Temple, il n'y a point de Ville, où le nombre des Temples & des Chapelles ne ſoit preſqu'égal à celui des Maiſons. Les Empereurs & les Princes ſe diſputent la gloire d'en bâtir de magnifiques. Auſſi les richeſſes de quelques-uns de ces Monumens ne ſurprennent-elles pas moins que leur nombre. Il n'eſt pas rare d'y voir quatre-vingt ou cent colonnes de cédre, d'une prodigieuſe hauteur, & des ſtatues coloſſales de bronze. On y en voyoit même autrefois d'or & d'argent, avec quantité de lampes & d'ornemens d'un grand prix. Les ſtatues ſont ordinairement couronnées de rayons. Mais cet uſage n'eſt pas borné au Sinto; & ce n'eſt pas non plus dans cet ancien culte, qu'on cherche à ſe diſtinguer par la magnificence.

Mias, ou Temples des Camis, Dieux du Sinto.

SES Temples ſe nomment *Mias* (*b*), c'eſt-à-dire, demeure des Ames immortelles. Kæmpfer n'en donne pas moins de vingt-ſept mille ſept cens, à tout le Japon. La plûpart ſont ſitués ſur des éminences, à quelque diſtance des terres communes & ſouillées par l'uſage.

Avenue.

Une allée large & ſpacieuſe, bordée de deux rangs de cyprès, leur ſert d'avenue. L'entrée de cette allée eſt remarquable, par une porte de pierre ou de bois, ſur laquelle s'élève, entre deux poutres, une planche quarrée, qui porte, en caractères d'or, le nom du Dieu, auquel le Mia eſt conſacré. Ces dehors ſemblent annoncer un Temple conſidérable; mais ils ſe ſentent preſque tous de l'antique ſimplicité des premiers, ſur le modèle deſquels on conſtruit les autres. Ce ne ſont le plus ſouvent que de miſérables Edifices de bois, cachés entre des arbres & des buiſſons, avec une ſeule fenêtre grillée, au travers de laquelle on peut voir l'eſpace intérieur. Il eſt ordinairement, ou tout-à-fait vuide, ou ſans autre ornement qu'un miroir de métal, placé au centre; autour duquel pendent des houſſes de paille fort bien travaillées, ou de papier blanc découpé, qui ſont attachées en forme de franges à une longue corde. Elles paſſent pour un ſymbole de la pureté & de la ſainteté de l'Edifice. On y monte par un eſcalier de pierre, qui conduit ſur une eſplanade, où l'on entre par une ſeconde porte, ſemblable à la première, & ſur laquelle on trouve pluſieurs Chapelles, qui accompagnent le

(*b*) On les appelle auſſi *Yaſiro*, & *Siaou-Sinſja*; mais ce dernier nom s'applique proprement à la Cour entière du Mia, avec tous les Bâtimens qui en dépendent.

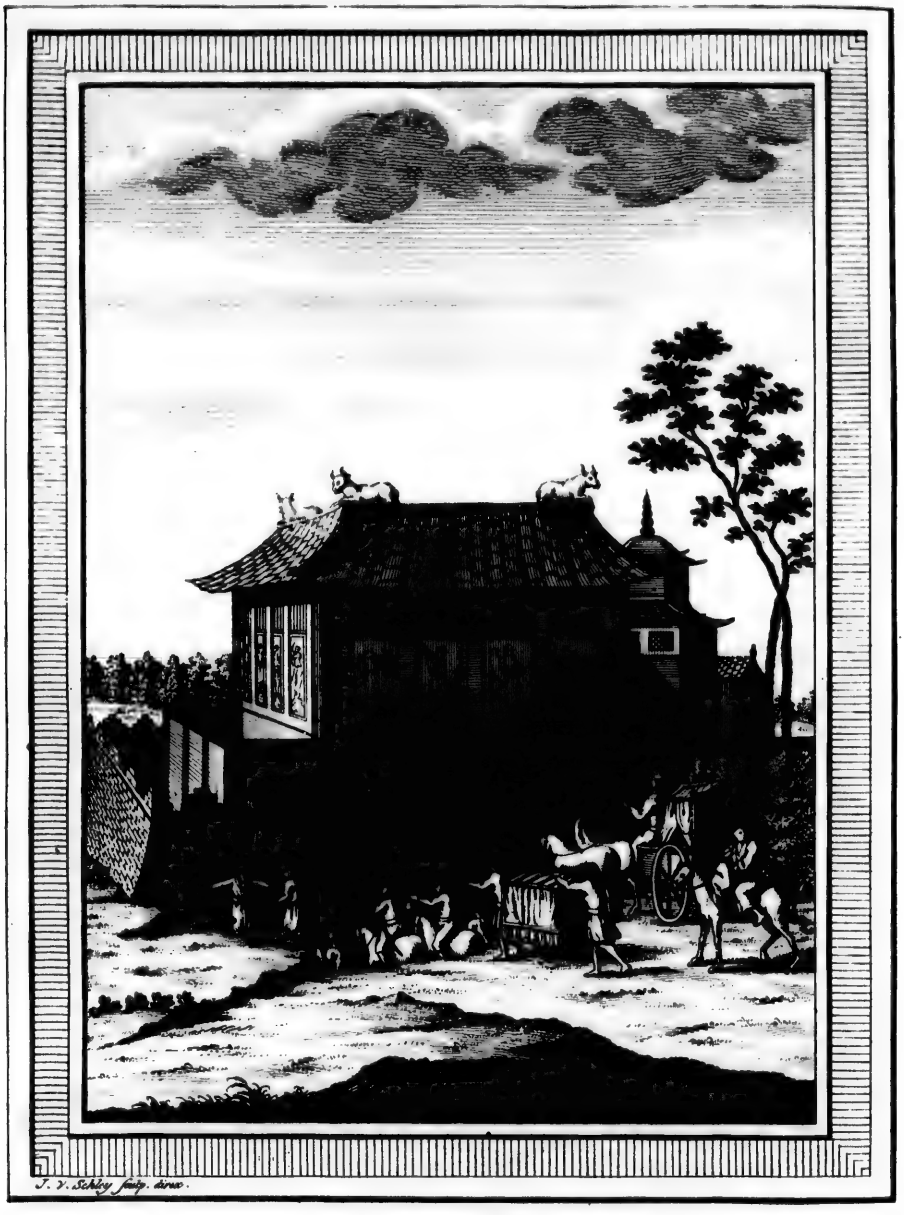

PAGODE DE TORANGA.
PAGODE VAN TORANGA.

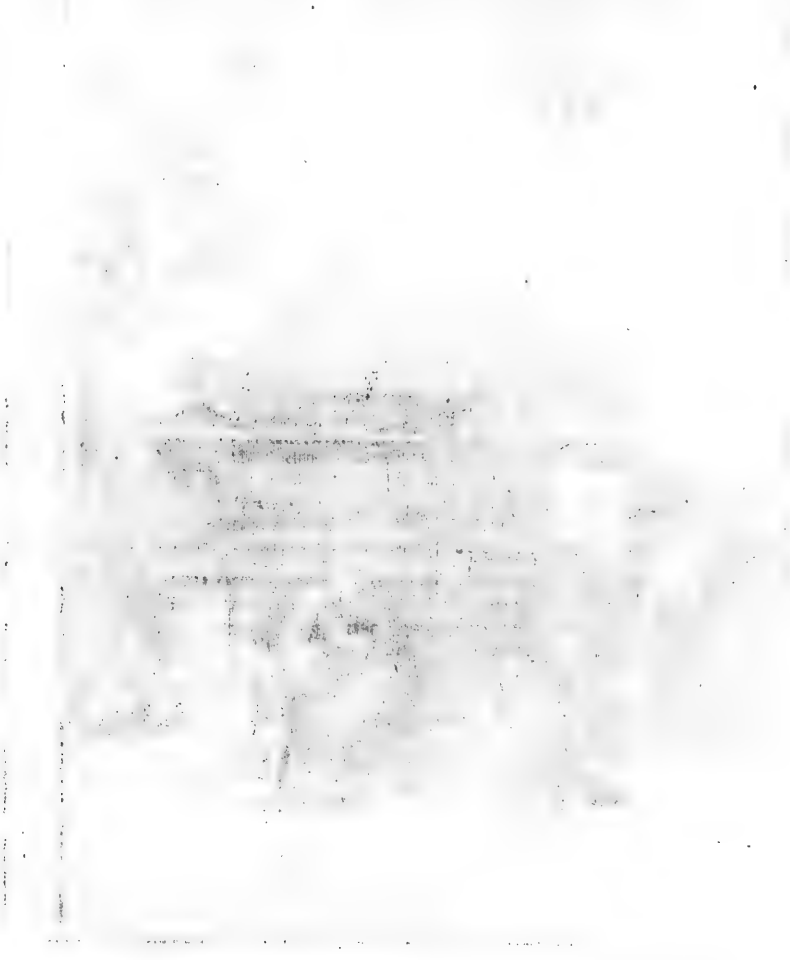

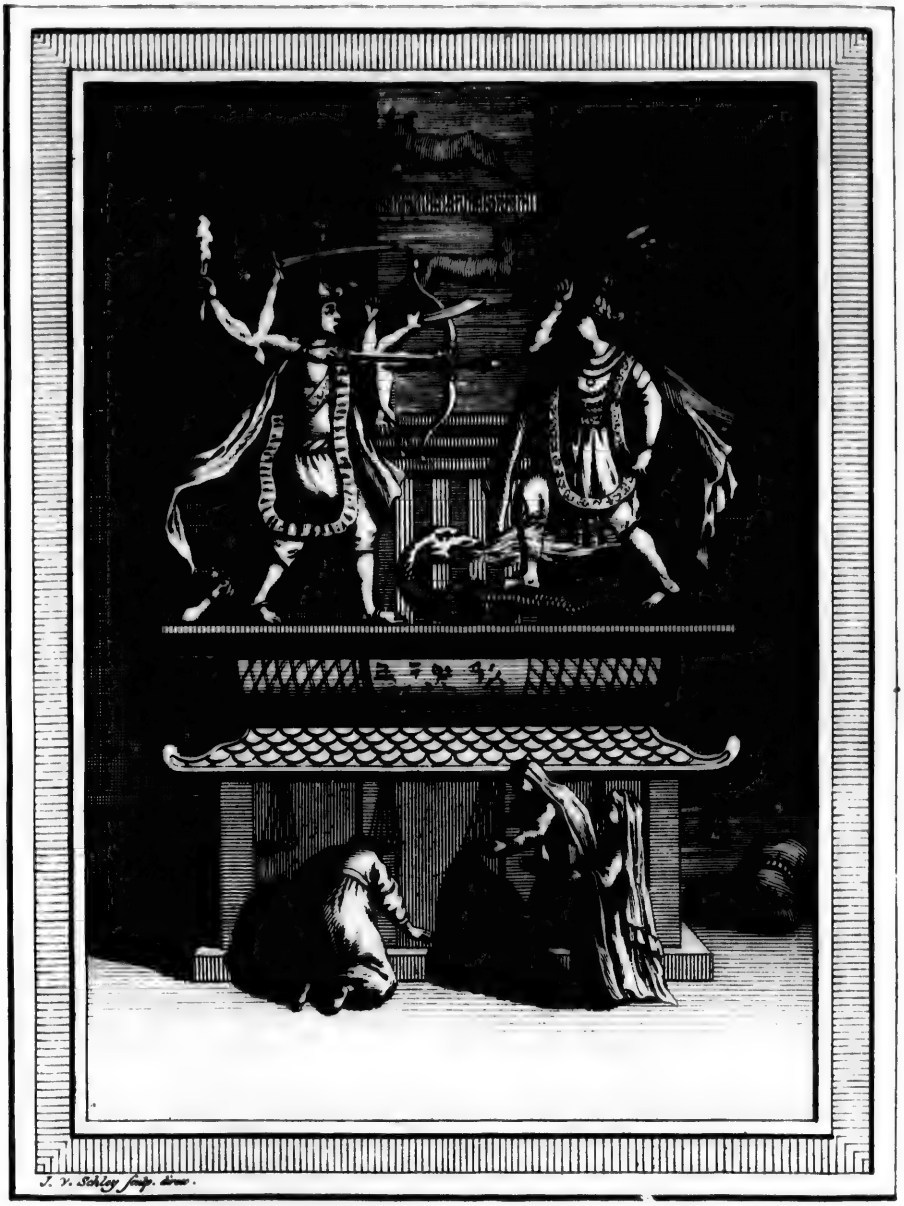

J. V. Schley fecit. Amst.

TORANGA, DIVINITÉ DU JAPON.

TORANGA, JAPANSCHE AFGOD.

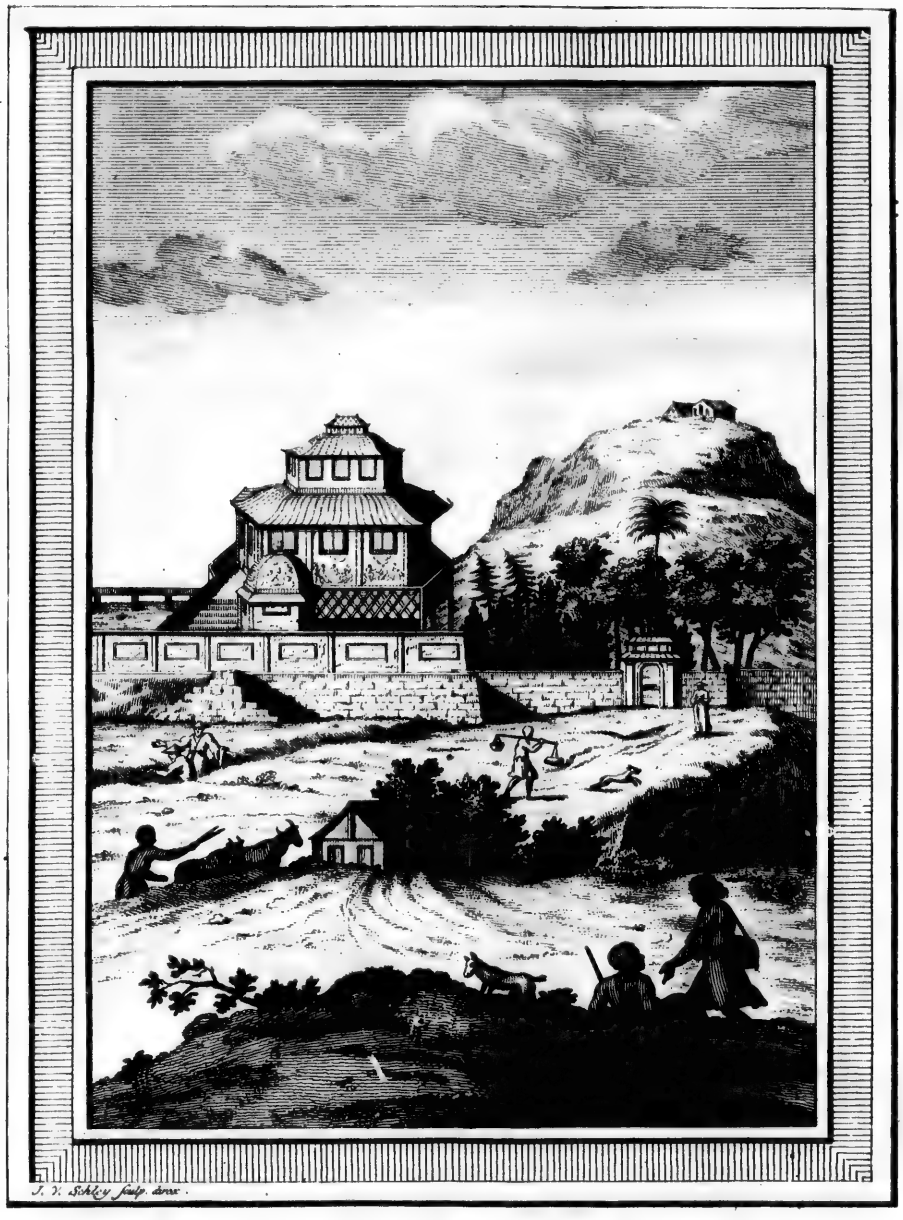

J. V. Schley fecit. Amst.

PAGODE DE CANON.
PAGODE VAN CANON.

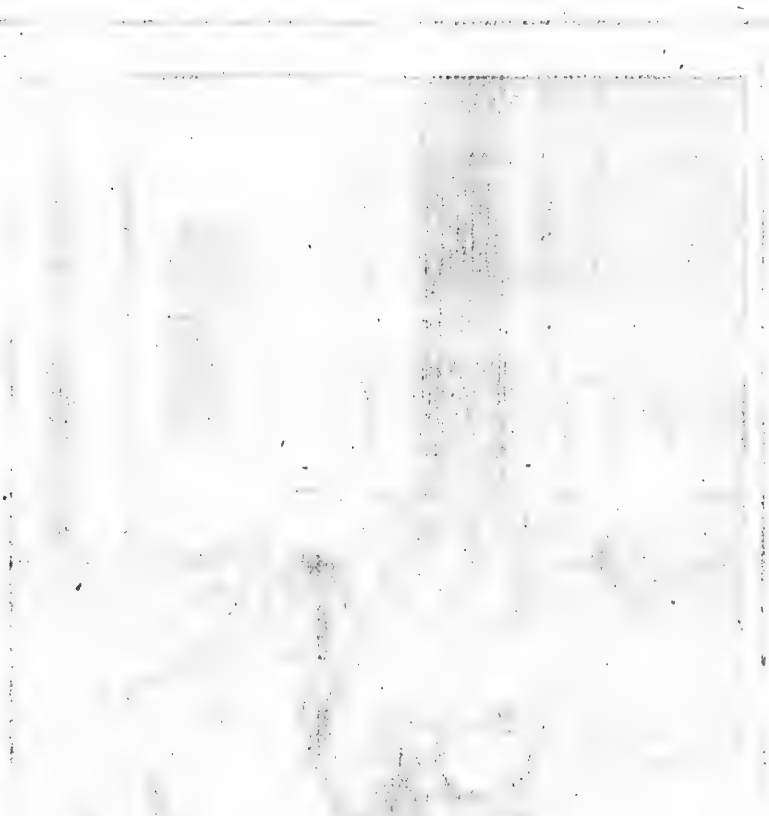

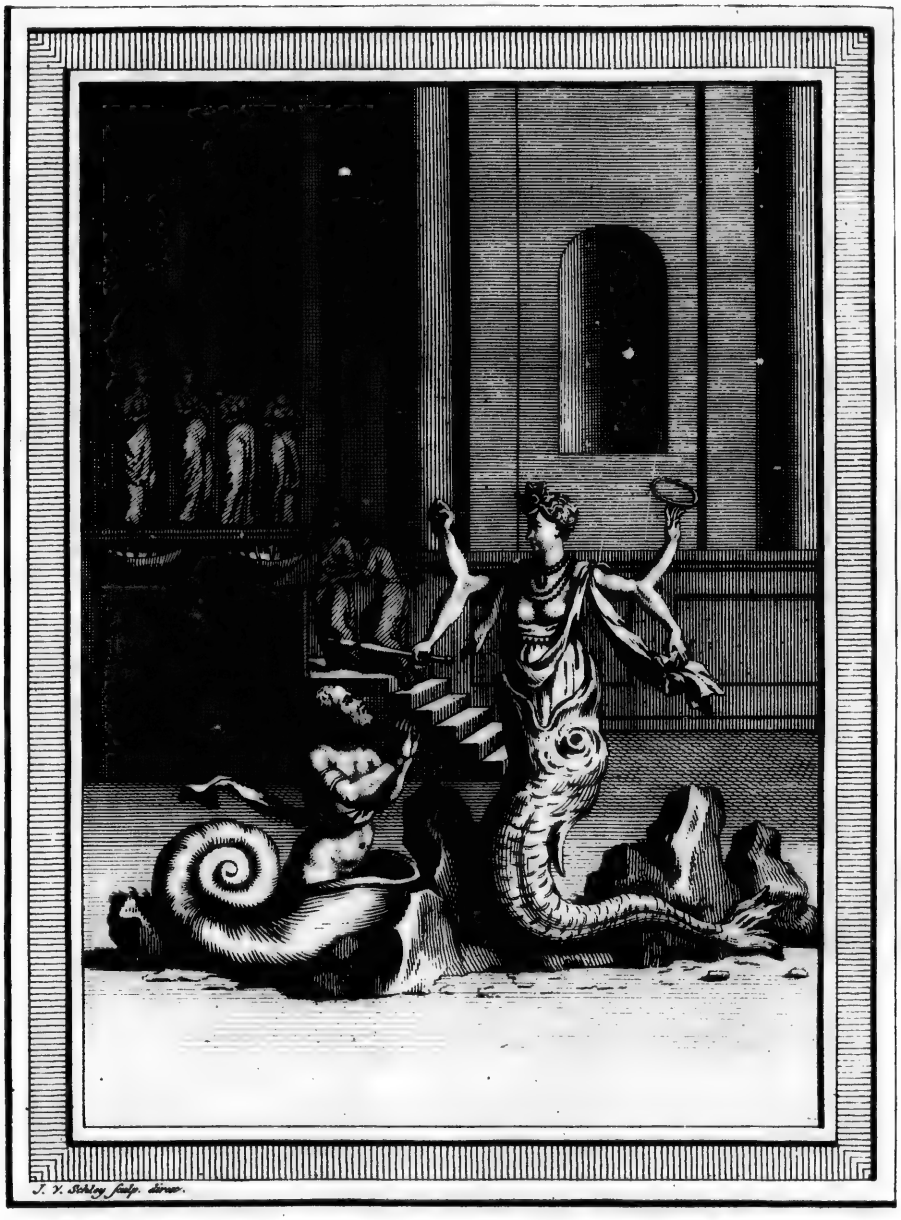

CANON, DIVINITÉ DU JAPON.
CANON, JAPANSCHE AFGOD.

J. V. Schley fecit. Arce.

AUTRE REPRESENTATION DE CANON.
ANDERE AFBEELDING VAN CANON.

XANTAI, DIVINITÉ DU JAPON.
XANTAI, JAPANSCHE AFGOD.

le Temple principal. Ce qui ſe préſente d'abord ſur l'eſplanade, eſt un baſſin plein d'eau, où ceux, qui vont rendre leurs adorations à la Divinité, peuvent ſe laver. Le Temple, à côté duquel on voit un grand coffre pour y recevoir les aumônes, eſt élevé d'environ ſix pieds au-deſſus du terre-plein. Sa hauteur n'excéde jamais trois braſſes, & ſa largeur eſt toujours égale à ſa hauteur. Il eſt environné d'une galerie, où l'on monte par quelques degrés. C'eſt ſur cette galerie, & devant le frontiſpice, dont la ſimplicité répond à tout le reſte, qu'on ſe proſterne pour adorer le Dieu; car la porte du Temple eſt ordinairement fermée, ou ne s'ouvre du moins que les jours de Fête. La plûpart de ces lieux religieux ont une anti-chambre, où les Gardiens du Temple ſe tiennent auſſi, vêtus de leurs habits de cérémonie, qui ſont très-riches. Les portes & les fenêtres de ces anti-chambres ſont grillées, & le pavé en eſt couvert de nattes fines. Le toît du Temple, qui eſt de tuile, de pierre, ou de coupeaux de bois, avance aſſez de chaque côté pour couvrir la galerie, & différe de celui des autres Bâtimens en ce qu'il eſt recourbé avec plus d'art & compoſé de pluſieurs couches de belles poutres, dont l'arrangement a quelque choſe de fort ſingulier. A la cime du toît, il y a quelquefois une poutre plus groſſe que les autres, & poſée de long, qui en a, vers ſes extrémités, deux autres qui ſe croiſent, & ſouvent une troiſiéme derriére, qui eſt en travers.

Description du Japon.

Deſcription de l'Edifice.

Cette ſtructure eſt ſur le modéle du premier Temple, qui ſubſiſte encore à Iſje, où l'on prétend qu'Iſanami, dernier des ſept grands Eſprits céleſtes & Pére de Tenſio-Dai-Dſin a fait quelque-tems ſa réſidence. Quoique très-ſimple, elle eſt ingénieuſe & preſque inimitable. Le poids & les liaiſons de toutes ces poutres, entrelacées les unes dans les autres, affermiſſent beaucoup l'Edifice, & le défendent mieux contre les tremblemens de terre. On voit pendre, ſur la porte du Temple, une cloche platte, ſur laquelle on doit frapper quand on arrive; comme pour avertir le Dieu qu'on vient l'adorer. Le miroir intérieur eſt placé de maniére, qu'en regardant par la fenêtre on puiſſe s'y voir. Il apprend, ſuivant les Japonois, que comme on y voit diſtinctement les traits & les taches du viſage, de même toutes les ſouillures & les diſpoſitions ſécretes du cœur paroiſſent à découvert aux yeux des Immortels. Il ſe trouve rarement des Idoles dans les Mias, parcequ'on n'en faiſoit point dans les premiers tems de la Monarchie. S'il s'en eſt introduit quelqu'une, depuis l'établiſſement de la nouvelle Idolâtrie, elle eſt enfermée dans une chaſſe, vis-à-vis de l'entrée. On l'en tire le jour de la Fête du Cami, qui ne ſe célébre qu'une ſeule fois dans un ſiécle. L'uſage eſt de conſerver auſſi, dans la même chaſſe, les oſſemens & les armes du Dieu, & les ouvrages qu'il a faits de ſes propres mains, pendant ſa vie mortelle.

Quel en eſt le modéle.

Introduction des Idoles.

Les Chapelles, qui environnent les Mias, ſont quarrées, ou hexagones, ou octogones, proprement verniſſées, ornées au-dehors de corniches dorées, & au-dedans de miroirs & de divers colifichets. Elles ſont ordinairement portatives; & dans certains tems on les porte en effet, avec beaucoup de pompe, aux principales ſolemnités. Quelquefois la Statue du Cami eſt portée auſſi dans ces Chapelles; mais ceux qui ſont chargés de

Chapelles portatives.

Description du Japon.

ce poids ſacré marchent à reculons, après avoir fait retirer le Peuple, comme indigne de voir la Divinité. Enfin les dehors des Mias, leur anti-chambre, & d'autres appartemens dont ils ſont quelquefois accompagnés, ſont parés de cimeterres bien travaillés, de modèles de Navires, de différentes ſortes d'Images, & d'autres ornemens de cette nature; uſage, néanmoins, qui ne s'eſt introduit qu'à l'imitation du Budſoïſme.

Gardiens des Temples.

Les Gardiens de ces Temples ſont de ſimples Laïcs, qui demeurent aux environs avec leurs familles. Kæmpfer, après les avoir réduits à cette qualité, ne laiſſe pas de leur donner le nom de Prêtres ſéculiers, qu'il ne fait tomber apparemment que ſur leurs fonctions. On les nomme *Negis*, *Canuſis*, & *Siannins*; gens d'une fierté ſurprenante. Ils ſont entretenus, ou par des fondations, ou par les libéralités du Dairi, ou par les aumônes des Fidèles.

Leur habillement.

L'habit de leur profeſſion eſt une grande robbe, ordinairement blanche, quelquefois jaune, quelquefois d'autre couleur, & de la même forme, à-peu-près, que celles de la Cour du Dairi. Cependant ils portent, ſous ces robbes, l'habit commun des Séculiers. Ils ſe raſent la barbe, mais ils laiſſent croître leurs cheveux. Leur coeffure eſt un bonnet oblong, roide & verniſſé, fait en forme de Bateau, qui avance ſur le front, & s'attache ſous le menton avec des cordons de ſoye, & d'où pendent des nœuds à frange, plus longs ou plus courts, ſuivant le rang de celui qui les porte, & qui n'eſt obligé de s'incliner devant les perſonnes d'un ordre plus relevé que juſqu'à-ce que le bout de ces nœuds touche la terre. Les Supérieurs ont les cheveux treſſés & relevés ſous une gaze noire d'une forme ſingulière, & les oreilles couvertes d'une eſpèce d'oreillette, d'un empan & demi de long & de deux ou trois pouces de large, qui ſe relève près des joues, ou qui pend plus ou moins, ſuivant les dignités ou les titres d'honneur qu'ils ont obtenus du Dairi.

De qui ils dépendent.

Dans les affaires eccléſiaſtiques, ils ne ſont ſoûmis qu'à ce Monarque; mais, pour le temporel, ils reconnoiſſent, comme tous les Eccléſiaſtiques de l'Empire, l'autorité de deux *Dſi-Sin-Bugios*, ou Juges Impériaux des Temples, nommés par le Monarque ſéculier. Lorſqu'ils paroiſſent en habit Laïc, ils portent deux cimeterres, comme les perſonnes de la première qualité.

Principaux dogmes du Sinto.

Les principaux points de la Religion du Sinto ſe réduiſent à cinq: La pureté du cœur. L'abſtinence de tout ce qui peut rendre l'homme impur, qui conſiſte à ne pas ſe fouiller de ſang, à s'abſtenir de manger de la chair (*i*), à ne pas s'approcher des corps morts. Il n'eſt pas permis aux femmes d'entrer dans les Temples, lorſqu'elles ont leurs infirmités lunaires. On repréſente les trois ſortes d'impuretés contraires à la Loi, par l'emblême de trois ſinges, aſſis aux piés de Dſijſo, qui ſe bouchent de leurs deux pattes de devant, l'un les yeux, l'autre les oreilles, & le troiſième la bouche. Non-ſeulement on ne trouve rien, dans les Livres ſacrés du Sinto, ſur

(*i*) Pour avoir mangé de la chair d'un animal à quatre piés, excepté du daim, on eſt impur pendant trente jours. Pour les volatiles, à l'exception du faiſan, de la grue, & des oiſeaux aquatiques, dont on peut manger en tout tems, l'impureté ne dure qu'une heure. Pour avoir aſſiſté à l'exécution d'un Criminel, ou s'être trouvé près d'un corps mort, elle dure tout un jour, &c.

sur la nature des Dieux & sur leur pouvoir, mais les explications y sont fort obscures sur l'état des Ames après leur séparation. Elles portent seulement, que les Ames impures ne sont pas reçues d'abord dans le Paradis de leurs Dieux, & qu'elles demeurent errantes, aussi long-tems qu'il est nécessaire pour l'expiation de leurs péchés. On ne reconnoît point dans cette Religion, d'autres Diables que les ames des renards; animaux qui font beaucoup de ravages au Japon. Rien n'est plus simple que le culte. Il n'a point de rites fixes, ni de cérémonies, ni de chapelets, ni aucun formulaire de prières. On se lave, pour aller au Temple. On met ses meilleurs habits, sur-tout les jours de Fête. En arrivant à la cour du Temple, où l'on se rend d'un air grave & composé, on se lave ordinairement les mains dans le bassin qui est à côté de la porte. Ensuite, s'avançant les yeux baissés, on monte sur la galerie, pour se mettre à genoux vis-à-vis de la porte. Dans cette posture, on baisse peu à peu la tête jusqu'à terre, on la relève, & les yeux tournés sur le miroir, on adresse une courte prière au Dieu, pour lui exposer ses besoins; on jette quelques pièces d'argent dans le Temple ou dans le tronc; on frappe trois fois sur la cloche qui pend à la porte, pour réjouir les Dieux, qui, suivant les idées des Japonois, prennent un plaisir extrême au son des instrumens de Musique; après quoi l'on se retire, pour aller passer le reste du jour en promenades, en jeux & en festins. L'opinion commune est que les jours de Fête sont institués pour se récréer & se délasser du travail; on les choisit pour les visites, les festins & les noces; & souvent les personnes publiques n'en prennent point d'autres pour leurs audiences.

DESCRIPTION DU JAPON.

Diables.

Simplicité du culte.

Toutes les Fêtes du Sinto ont leurs jours fixes. Chaque mois en a trois, qui reviennent constamment le premier jour, le quinzième & le dernier (*k*). Cinq autres sont réparties dans le cours de l'année, & fixées à certains jours, qui passent pour les plus malheureux, parcequ'ils sont impairs, & qui en ont pris leurs noms. 1°. *Songuatz*, ou le premier jour de l'an (*l*). 2°. *Sanguatz-Sannitz*, le troisième jour du troisième mois. 3°. *Goguatz-*

Fêtes du Sinto.

Fêtes annuelles.

(*k*) La première est plutôt un jour de complimens, que de dévotion. Les Japonois se lèvent de grand matin, & vont de maison en maison, rendre visite à leurs Supérieurs, à leurs Amis & à leurs Parens. Le reste du jour se passe en promenades & en amusemens. Dans la seconde Fête, on donne presque tout le tems à la visite des Dieux. La troisième est assez négligée des Spectateurs du Sinto.

(*l*) Le Songuatz est célébré avec toute la solemnité possible. Il se passe en visites mutuelles, pour se complimenter sur l'heureux commencement de l'année, à manger, à boire, à visiter les Temples. Tout le monde se lève fort matin, met ses plus beaux habits, & va chez ses Patrons, ses Amis & ses Parens, à qui l'on fait, avec une profonde révérence, le *Medito*, c'est-à-dire, un compliment convenable au tems. On leur donne une boëte, qui contient deux ou trois éventails, & un morceau de chair d'*Awabi*, ou de l'*Auris maurina*, séche & attachée aux éventails, avec le nom de celui qui fait le présent, écrit sur la boëte, afin que la personne, à qui on le fait, reconnoisse d'où il lui vient, si dans son absence on le laissoit à sa porte. Ce morceau de chair est destiné à leur rappeller la frugalité & la pauvreté de leurs Ancêtres, qui ne vivoient presque que de la chair de ce coquillage. Chez les personnes de qualité, où il se fait un très-grand nombre de visites, un Officier de la Maison se tient dans une salle basse, pour recevoir les complimens & les présens, & pour écrire les noms de ceux qui sont venus. Ces visites ne durent que trois jours; mais on continue de se réjouir pendant tout le mois. *Kæmpfer*, pag. 25.

Description du Japon.

guatz-Gonitz, le cinquième jour du cinquième mois. 4°. *Sitfiguatz-Fanuka*, le ſeptième jour du ſeptième mois. 4°. *Kugatz-Kunitz*, le neuvième jour du neuvième mois. Ces grandes Fêtes annuelles ſont moins des Inſtitutions religieuſes, que politiques; & comme elles ſont moins conſacrées au culte des Dieux qu'au plaiſir, elles ſont célébrées par tous les Japonois, ſans diſtinction de Secte. Kæmpfer fait l'hiſtoire de leur origine, & le récit de leur célébration.

Fêtes de Tenſio-Dai-Dſin.

Le ſixième jour de la neuvième Lune eſt particulièrement conſacré au grand Protecteur de l'Empire, Tenſio-Dai-Dſin. On le célèbre dans toutes les Villes & dans tous les Villages, par des réjouiſſances publiques, par des proceſſions & des ſpectacles. Ce Dieu avoit pluſieurs frères, dont quelques-uns ont auſſi leur culte; & les Marchands ſolemniſent ſur-tout la Fête d'*Iebiſu*, l'un d'entr'eux, qui, s'étant attiré la diſgrace de ſon aîné, fut relégué dans une Iſle deſerte.

Fête d'Iebiſu, Neptune du Japon.

Il eſt regardé comme le Neptune du Japon, ſur une tradition populaire, qu'il pouvoit vivre juſqu'à trois jours dans l'eau. Les Pêcheurs & les Mariniers l'ont choiſi, par la même raiſon, pour leur Protecteur. On le repréſente auſſi ſur un rocher, tenant une ligne d'une main, & de l'autre un poiſſon, nommé *Tai*, qui lui eſt particulièrement conſacré. Ce poiſſon, qui eſt très-rare, reſſemble à la carpe: il eſt agréablement bigarré de rouge & de bleu, & les Japonois lui donnent le premier rang entre les poiſſons.

Patrons des Marchands.

Les Marchands ont trois autres Patrons, entre les Dieux du Pays; l'un nommé *Dai-Koſu*, qui, par-tout où il frappe de ſon marteau, fait ſortir les choſes dont il a beſoin. On le repréſente aſſis ſur une balle de riz, ſon marteau à la main droite, & près de lui un ſac, pour y mettre ce qu'il veut faire ſortir de la Terre. Le ſecond, qui ſe nomme *Toſſi-Koku*, eſt invoqué au commencement de l'année, pour obtenir le ſuccès de toutes ſortes d'entrepriſes. On le repréſente debout, vêtu d'une grande robbe à larges manches, avec une longue barbe, un front d'une prodigieuſe largeur, de grandes oreilles, & un éventail à la main. Le troiſième eſt révéré ſous le nom de *Fotey*. Sa figure n'a de ſingulier qu'un gros ventre. On lui demande de la ſanté, des richeſſes & des enfans. Les Japonois ont un Dieu de la Médecine, un Dieu des Enfers, ou des renards, & quantité de Saints ou de Héros, dont ils célébrent auſſi les Fêtes. Celui qu'ils nomment *Suwa*, & qui eſt honoré particulièrement par les Chaſſeurs, reçoit des honneurs ſolemnels, le neuvième de chaque mois. Kæmpfer s'étend beaucoup ſur les *Matſuris*, c'eſt-à-dire ſur les proceſſions & les ſpectacles, qui ſe font, à l'honneur de Suwa, dans dans la Ville de Nangaſaki, dont il eſt le Protecteur particulier (*m*).

Pélerinages du Japon.

Il ne s'attache pas moins à décrire les Pélerinages, qui ſont un des principaux objets de la piété des Japonois. Un zélé Sectateur du Sinto ne va point à d'autres Temples que ceux de ſes propres Dieux: mais la plûpart ne prennent, pour règle, que leur inclination ou leur commodité. Le premier Pélerinage eſt celui d'*Iſje*, ou *Ixo*. Le ſecond eſt aux trente-trois Temples de *Quamwia*, qui ſont dans l'étendue de l'Empire. Le troiſième,

a

(*m*) Tome II. pag. 143 & ſuiv., après la Deſcription de cette Ville.

à quelques Temples des principaux *Sins*, *Camis* ou *Fotoques*, & des plus renommés par leurs miracles; tels que *Nikotira*, c'eſt-à-dire le *Temple de la ſplendeur du Soleil*, dans la Province d'Osju, ou quelques Temples de *Fatzonan*, & du fameux Légiſlateur *Jakuſi*. Mais Kæmpfer ſe borne à la deſcription du Pélerinage d'Ixo.

Description du Pélerinage d'Isjo.

Le fameux Temple, qu'on viſite dans la Province de ce nom, eſt dédié à Tenſio-Dai-Dſin, qui nâquit dans cette Province. On le nomme *Dai-Singu*, c'eſt-à-dire, *Temple du grand Dieu*. Il eſt bâti dans une grande Plaine, & n'a rien de reſpectable que ſon antiquité. C'eſt un mauvais Edifice de bois, couvert d'un toît de chaume aſſez plat. On apporte une extrême attention à le conſerver dans ſon premier état, comme une image de l'ancienne ſimplicité. Il n'offre, dans l'intérieur, qu'un grand miroir de métal, & du papier découpé autour des murailles. Près de cent petites Chapelles, bâties à l'honneur des Dieux inférieurs, environnent le Mia; la plûpart ſi baſſes, qu'on a peine à s'y tenir debout. Elles ont toutes un Canuſi pour Gardien. Quantité d'Officiers du Temple, qui ſe qualifient de Meſſagers des Dieux, habitent aux environs, & tiennent des logemens prêts pour les Pélerins. Aſſez proche eſt un gros Bourg, qui porte le même nom que le Temple, & dont preſque tous les Habitans ſont Hôteliers, Imprimeurs, Faiſeurs de papier & de cabinets, Relieurs, Menuiſiers, & Artiſans de tous les métiers qui peuvent entrer dans le Commerce permis ſi près du Temple.

Les vrais Dévots font ce Pélerinage une fois l'an; & perſonne ne ſe diſpenſe de le faire, du moins une fois, dans le cours de ſa vie. On eſt même perſuadé qu'un Japonois, qui aime ſa Patrie, doit rendre ce devoir de reſpect & de reconnoiſſance à Tenſio-Dai-Dſin, ſinon en qualité de Dieu & d'Eſprit tutelaire de la Nation, du moins comme à ſon Fondateur & ſon premier Père. Ses vrais Adorateurs croyent qu'il y a pluſieurs graces attachées à ce Pélerinage, telles que l'abſolution des péchés, l'aſſurance d'un état heureux après la mort, la ſanté, les richeſſes, les dignités, une poſtérité nombreuſe; enfin toutes les bénédictions de cette vie & de l'autre. Les Canuſis donnent, à chaque Pélerin, un Acte autentique de la rémiſſion de ſes péchés. Ceux à qui leur âge, leurs infirmités, ou les devoirs de leurs emplois, ne permettent point d'aller au Temple, reçoivent chez eux ces abſolutions, qui leur ſont envoyées pour un certain prix; & cette rétribution fait une partie conſidérable du revenu des Temples & de leurs Miniſtres.

Tems du Pélerinage.

Le Pélerinage d'Ixo ſe fait dans tous les tems de l'année; mais le plus grand concours eſt aux mois de Mars & d'Avril; ſaiſon charmante au Japon. On y voit des perſonnes de toutes ſortes d'état, à l'exception des plus puiſſans Princes, qui le font rarement en perſonne. Ils imitent l'Empereur ſéculier. Ce Prince ſe contente d'y envoyer tous les ans une Ambaſſade, dans le même-tems qu'il en fait partir une autre pour le Dairi, qui eſt diſpenſé de tous les Pélerinages, par la ſupériorité de ſon rang & par la ſainteté de ſa perſonne. On trouve toutes ſortes de commodités pour le Voyage; car chacun a la liberté de le faire à pied, en litière, ou à cheval, & même avec une ſuite convenable à ſa qualité. Les plus pauvres por-

L'Empereur & les Princes s'en diſpenſent.

DESCRIPTION DU JAPON.

Comment les Pauvres le font.

portent leur lit ſur leur dos, c'eſt-à-dire une natte de paille roulée. Ils ont un bâton à la main, & une écuelle de bois pendue à leur ceinture. Ils tendent leur chapeau comme les Pauvres de l'Europe, pour demander l'aumône. Lorſqu'un Pélerin quitte ſa maiſon pour ſe mettre en marche, on attache, à ſa porte, une corde entortillée d'un morceau de papir bleu, pour avertir ceux qui ont contracté quelque impureté légale, de ne point entrer. Les Pélerins, pendant leur Voyage, doivent s'abſtenir eux-mêmes d'approcher d'aucune femme, ſans en excepter la leur. En arrivant au terme, ils ſe rendent chez le Canuſi auquel ils ſont adreſſés, ou qu'ils connoiſſent déja. Ils ſe proſternent devant lui, juſqu'à toucher la terre du front. Après les avoir inſtruits, il les mène lui-même devant le Temple, où ils s'étendent de toute leur longueur, le ventre & le viſage contre terre. Dans cette poſture, ils font leur prière au Dieu; & ceux qui ne ſont pas aſſez riches pour ſe loger dans une Hôtellerie, retournent chez le Canuſi, qui les reçoit avec une charité apparente, mais qui ne riſque rien à ſe fier à leur reconnoiſſance, parceque, dans l'ardeur de leur dévotion, ils lui donnent juſqu'au fruit de leur quête. Avant que de partir, ils reçoivent avec reſpect l'Acte d'abſolution, renfermé dans une boëte, ſur laquelle ſont écrits les noms du Temple & celui du Canuſi. Cet Acte ſe nomme *Offawai*. Ils ſe l'attachent au front, ſous le bord de leur chapeau, pour le tenir à couvert de la pluye; & ils mettent, du côté oppoſé, une autre boëte, ou une poignée de paille, à-peu-près du même poids. Ils le regardent comme une *Relique* ſi précieuſe, qu'après l'expiration du terme de ſes effets, qui eſt toûjours la fin de l'année, ils le placent dans leur plus bel appartement. Quelques-uns le mettent ſous un petit toît, au-deſſus des portes de leur maiſon. Les Canuſis du Temple d'Ixo font vendre, au premier jour de l'an, dans toutes les Villes de l'Empire, un prodigieux nombre de ces Offawais, avec les Almanacs nouveaux qui ſe compoſent par l'ordre du Dairi. Ceux qui en achétent une fois, ſont aſſurés que tous les ans, on leur préſentera trois choſes: une quittance du Canuſi, un nouvel Offawai, & un Almanac de l'année (*n*).

Offawai, ou Acte d'abſolution qu'ils reçoivent.

Ordre Religieux d'Hermites, nommés Jammabos.

Leur Fondateur & leur inſtitution.

On a remarqué, en parlant du Dairi, qu'il eſt le Chef ſuprême de l'ancienne Religion, & qu'elle n'a pas proprement de Prêtres, puiſqu'elle n'en a pas d'autres que ce Prince & toute ſa Cour, qui ne font d'ailleurs aucune fonction eccléſiaſtique, & que les Canuſis, dont l'Office ſe réduit à la garde des Temples. Mais elle a fort anciennement un Ordre Religieux d'Hermites, qui ſe nomment *Jammabos*, c'eſt-à-dire *Soldats de Montagne*; & qui, ſuivant leur nom & leurs règles, ſont obligés de combattre pour le ſervice des Camis, & pour la conſervation de leur culte. Ils font profeſſion de mener une vie très-dure, voyageant ſans ceſſe dans les Montagnes ſaintes, vivant de racines pendant ces voyages, & ſe baignant dans l'eau froide, au cœur même de l'Hyver. On attribue leur inſtitution à *Gienno-Gioſſa*, dont on ne connoît point la naiſſance (*o*), & qui paſſa toute ſa vie à parcourir les

(*n*) Kæmpfer, Tome II. pag. 42 & précédentes. Il joint, à ce récit, une Relation Japonoiſe de l'état préſent des Temples d'Iſje ou d'Ixo.

(*o*) Kæmpfer dit qu'il vivoit il y a près d'onze cens ans.

les déſerts, où il découvrit des nouvelles routes pour la commodité des Voyageurs. Les Jammabos ſont diviſés en deux Congrégations, ſous les noms de *Toſanfas* & de *Fonſanfas*, dont la principale différence conſiſte dans celle d'un Pélerinage particulier, qu'ils ſont obligés de faire tous les ans. Les uns ont pour terme une Montagne fort haute, nommeé *Fikooſan*, dans la Province de Bugen. Les autres vont au tombeau de leur Fondateur, dans la Province de Joſtſijno, ſur une autre Montagne, qui n'eſt pas moins difficile, & qui ſe nomme *Omine*. A leur retour, les uns & les autres ſont obligés d'aller rendre viſite à leur Général, qui réſide à Meaco. Ils lui font préſent d'une partie de leur quête, pour laquelle ils reçoivent un nouveau titre de diſtinction, & le droit de faire quelque changement honorable à leur habit. Ils ſont vêtus comme les Séculiers, avec quelques ornemens qu'ils y ajoûtent, & qui ſont règlés par les ſtatuts de l'Ordre. Leur cimeterre, qu'ils portent attaché à leur ceinture, du côté gauche, eſt un peu plus court que les cimeterres communs, & le fourreau en eſt plat. Ils ont, à la main, un petit bâton du Dieu Dſiſo, avec un pommeau de cuivre, où tiennent quatre anneaux du même métal, qui leur ſervent à faire du bruit pendant leurs prières. A leur ceinture pend une grande coquille, tournée en trompe, unie, blanche, avec des lignes & des taches rouges, qui ſe trouve ſur la Côte d'Array, & qui leur ſert en effet de trompette ou de cor, pour demander l'aumône aux Voyageurs qu'ils rencontrent. Ils ont, autour du cou, une ſorte d'écharpe, terminée par des franges, qui fait connoître, par ſa longueur & par la diſpoſition des franges, les titres qu'ils ont reçus de leurs Supérieurs. Il y en a peu qui portent un bonnet particulier: mais leurs ſandales ſont faites de paille entrelaſſée, ou des tiges de la fleur de Tarate, plante à laquelle ils attachent une haute opinion de ſainteté. L'uſage de cette chauſſure eſt réſervé, ſur-tout, pour leurs Pélerinages aux deux ſaintes Montagnes. Ils ont ſur le dos, un ſac, dans lequel ils mettent leurs livres, leur argent & leur linge. Jamais ils ne ſont ſans une eſpèce de chapelet, de grains raboteux, ſur lequel ils récitent leurs prières; mais comme l'invention en eſt plus nouvelle que l'inſtitution de l'Ordre, on n'en trouve aucune trace dans les ſtatuts. Enfin, ils ont un gros bâton, dont l'unique uſage eſt de les ſoûtenir dans leur marche. Les plus diſtingués ſe font couper les cheveux fort courts, derrière la tête. Les autres leur laiſſent toute leur longueur, & ſe contentent de les relever en les attachant. Pluſieurs néanmoins ſe les raſent tout-à-fait. Ils ſont mariés, & leurs enfans ſuivent le genre de vie de leurs pères. On ne manque point de rencontrer quelques Jammabos, autour des plus célèbres Mias. Ils demandent l'aumône avec leur trompe, ou d'une voix forte, au nom du Dieu qu'on y adore. Leurs enfans, qu'ils élèvent dans cette profeſſion vagabonde, ſont fort incommodes aux Voyageurs. Ils vont les attendre ſur le penchant des collines, & dans les paſſages étroits, où il eſt difficile de refuſer quelque libéralité à leurs inſtances.

DESCRIPTION DU JAPON.

Leur habit & leurs ornemens.

Comment ils demandent l'aumône, eux & leurs enfans.

On trouve, ſur les grands chemins du Japon, d'autres Mendians, qui marchent ordinairement quatre à quatre, vêtus de toile blanche, comme on l'eſt à la Cour du Dairi. Les deux premiers vont d'un pas lent & grave, mais d'un air réſolu. Lorſqu'ils entrent dans un Village, ou qu'ils voyent ap-

Mendians d'une autre eſpèce.

DESCRIPTION DU JAPON.

approcher quelque Voyageur, ils s'arrêtent, pour diſpoſer une grande civière qu'ils portent avec eux, garnie de branches de ſapin & de papier blanc découpé, ſur laquelle ils mettent une eſpèce de cloche de matière legère, ou un chaudron, ou quelque autre machine qui fait alluſion à de vieilles fables. Le troiſième, portant à la main un bâton de commandement orné d'une touffe de papier blanc, marche, ou plutôt, danſe devant la civière, & chante à voix baſſe une chanſon ſur le même ſujet; tandis que le

Autre eſpèce.

quatrième demande l'aumône aux Paſſans, ou de porte en porte. D'autres, qui vont auſſi par petites troupes & vêtus de blanc, ne demandent pas l'aumône, mais avancent toûjours, en chantent & jouant de la guitarre ou d'une eſpèce de violon, & reçoivent ce qu'on leur offre volontairement. D'autres encore vont nuds dans le plus grand froid, en vertu d'un vœu par lequel ils ſe propoſent d'obtenir quelque grace de leur Dieu. Ils mènent une vie fort pauvre, ne reçoivent rien des Paſſans, vont ſeuls, & courent preſque toûjours, apparemment pour réſiſter mieux au froid. Enfin, les grands chemins de l'Empire offrent une Secte particulière de Mendians, qui comprend les deux Sexes, & qui ont tous la tête raſée. Les filles ſont ſous la protection de certaines Religieuſes de Meaco & de Kamakura, auxquelles cette dépendance les oblige de payer un tribut annuel, du profit de leurs quêtes. Pluſieurs font auſſi des offrandes au Temple de *Khimano*, dans la Province d'Iſje, qui eſt leur principale demeure & le centre de leur Ordre. Kæmpfer les repréſente comme les plus belles perſonnes du Japon. Une fille née de Parens pauvres, & qui n'a que la beauté pour partage, embraſſe d'autant plus volontiers ce genre de vie, qu'elle eſt ſûre de n'y manquer de rien: mais ſouvent la Religion ſert de voile à ces belles Pélerines, pour couvrir la plus honteuſe débauche. C'eſt la reſſource commune de toutes les filles des Jammabos; & la plûpart de ces Hermites Montagnards prennent leurs femmes dans cet Ordre. Elles demeurent deux ou trois enſemble, & chaque jour elles font une courſe de quelques miles. Lorſqu'elles apperçoivent un Voyageur de diſtinction, elles s'approchent de lui en chantant; & s'il leur fait quelque aumône, elles ne font pas difficulté de l'accompagner auſſi long-tems qu'il le deſire, pour ſervir à ſon amuſement. Comme leur état les oblige d'avoir la tête raſée, elles cachent cette difformité par une petite coeffe noire, qui n'aide pas peu à relever les agrémens de leur viſage. Kæmpfer a déja peint leur propreté dans ſon Journal. Elles ont, dit-il, des mitaines aux mains; &, ſur la tête, un grand chapeau, qui les garantit de l'ardeur du Soleil & des injuresde l'air. Avec une contenance & des manières ſéduiſantes, elles ont une apparence de modeſtie; quoiqu'elles ayent la gorge fort découverte.

Agréables Mendiantes.

Naiſſance de deux Sectes du Sinto, les Juitz & les Riobus.

L'ANCIENNE Religion s'étoit ſoûtenue dans cette ſimplicité, depuis l'origine de la Monarchie, lorſque l'Idolâtrie étrangère vint diviſer les eſprits, par un Schiſme qui produiſit deux Sectes, entre leſquelles le Sinto eſt aujourd'hui partagé. L'une, nommée *Juitz*, comprend les véritables Orthodoxes, qui n'ont pas voulu ſouffrir le moindre changement dans la Doctrine de leurs Ancêtres. L'autre eſt celle des *Riobus*, eſpèce de *Syncrétiſtes*, qui entreprirent de concilier les deux Partis, en imaginant que l'ame d'*Amida*, le plus célèbre des Fotoques, s'étoit jointe & confondue avec celle

celle de Tenſio-Dai-Dſin. Cette Secte l'emporte par le nombre. Elle a même trouvé quelque faveur à la Cour du Dairi. Enfin ſes progrès ſont tels, qu'à l'approche de la mort, preſque tous les Japonois implorent les Idoles étrangères, & demandent que les funerailles ſe faſſent avec les cérémonies du Budſo. Cependant les Camis ont encore de zèlés Partiſans, entre leſquels il paroît qu'on peut mettre diverſes Confrairies; les unes eccléſiaſtiques, d'autres mixtes, & ſur-tout deux Sociétés d'Aveugles, qui ſont deux Corps nombreux dans l'Etat. Kæmpfer rapporte leur origine, d'après les Hiſtoriens du Japon. Un jeune Prince, nommé *Semnimar*, fils d'un Dairi, ſe fit aimer d'une Princeſſe du ſang Impérial; mais leur bonheur ne fut pas de longue durée. La Princeſſe mourut, & Semnimar perdit la vûe, à force de pleurer. Pour ſe conſoler de cette double infortune, il prit enfin la réſolution d'inſtituer une Confrairie, où l'on ne reçût que des Aveugles. Il en dreſſa les ſtatuts; il en obtint la confirmation de l'Empereur, ſon Père; & pendant pluſieurs ſiècles, cette Société fut très-floriſſante, ſous le nom de *Buſſets-Sato*, ou Aveugles-Buſſets. Mais elle n'eſt aujourd'hui compoſée que de Gens d'Egliſe, dont les règles & les mœurs ne diffèrent pas beaucoup de celles des Jammabos. Sa décadence eſt venue de l'inſtitution d'une autre Société d'Aveugles, pour laquelle pluſieurs Grands de l'Empire, qui avoient perdu la vûe, ſe déclarèrent avec d'autant plus de zèle, que ſa naiſſance eut quelque choſe de noble & de militaire. L'Empire étoit partagé en deux factions principales. L'Empereur *Feki* avoit pour lui la première; & le Cubofama, nommé *Gendz*, étoit à la tête de la ſeconde. Chacune prit le nom de ſon Chef; & ces diviſions remplirent long-tems le Japon de ſang & d'horreurs. Après une longue variété de ſuccès, les Gendzis prirent l'aſcendant, par la bonne conduite de Joritomo, devenu Cubofama, qui gagna une bataille déciſive, où l'Empereur fut tué. Ce malheureux Monarque avoit un Général d'une bravoure & d'une force, qu'on croyoit ſurnaturelles. Son nom étoit *Kakckigo*. Il s'étoit ſauvé avec les débris de l'Armée vaincue; mais il fut pris enſuite par les Troupes victorieuſes. Joritomo l'eſtimoit. Il voulut ſe l'attacher par ſes offres. Ce brave Guerrier lui répondit. „ J'ai été fidèle Serviteur „ d'un bon Maître; il eſt mort; perſonne ne ſe vantera jamais que j'aye eu „ pour lui la même fidélité & la même affection. J'avoue que je vous dois „ la vie; mais mon malheur eſt tel que je ne puis tourner les yeux ſur „ vous, ſans me ſentir le deſir de vous ôter la vie, pour vanger mon Maître. La fortune me réduit à ne pouvoir vous marquer la reconnoiſſance que je dois à vos offres, qu'en m'arrachant ces deux yeux qui m'excitent à vôtre perte (*p*)". En achevant cette réponſe, il s'arracha les yeux, les mit ſur une aſſiette, & les offrit à Joritomo. Un mêlange d'horreur & d'admiration lui ayant fait accorder auſſi-tôt la liberté, il ſe retira dans la Province de Fiunga, où il inſtitua la Société d'Aveugles qui porte le nom de Feki, & qui s'eſt extrêmement étendue. Elle eſt compoſée d'Aveugles, de toutes ſortes de rangs & de profeſſions. Comme ils ſont tous Séculiers, leur principale diſtinction eſt de ſe faire raſer la tête comme les Buſ-

DESCRIPTION DU JAPON.

Deux Confrairies d'Aveugles.

Les Buſſets-Sato, & leur origine.

Les Fekis.

Hiſtoire de leur Fondateur.

Singularités des Aveugles Fekis.

(*p*) Tome II. pag. 57.

DESCRIPTION DU JAPON.

Buſſets, ou les Aveugles Eccléſiaſtiques. Dans la manière de ſe vêtir, ils diffèrent peu du commun des Japonois, quoiqu'entr'eux les rangs & les dignités ſoyent marqués par certaines différences. Les plus pauvres ne reçoivent point d'aumônes. Ils s'entretiennent honnêtement par l'exercice de divers métiers, qui s'accordent avec leur infortune. Pluſieurs cultivent heureuſement la Muſique. On les employe, dans les Cours des Princes & des Grands de l'Empire, aux Solemnités, & aux Fêtes publiques, telles que les proceſſions & les mariages (*q*). Ils ſont diſperſés dans tout l'Empire; mais leur Général réſide à Meaco. On lui donne le nom d'*Oſiokf*; & le Dairi lui fait une penſion annuelle de quatre mille trois cens taels, pour ſon entretien.

Leur Gouvernement.

Il gouverne la Société, à la tête d'un Conſeil de dix Anciens, qui a le pouvoir de vie & de mort; avec cette reſtriction, néanmoins, que pour l'exécution d'un Criminel, la ſentence doit être approuvée & l'ordre expédié par le Préſident de la Juſtice Impériale.

Il s'étend dans les Provinces.

C'eſt le Conſeil de Dix, qui nomme les Officiers inférieurs qui réſident dans les Provinces. Les Supérieurs Provinciaux portent le titre de *Kengios*; & chaque Kengio a ſes *Kotos*, ou ſes Conſeillers, qui gouvernent eux-mêmes des Diſtricts particuliers, & qui ſont diſtingués du commun des Aveugles, par la largeur de leurs culottes. Kæmpfer vit à Nangaſak. un Kengio & deux Kotos, dont l'autorité s'étendoit ſur tous les Aveugles de la Ville & du Pays d'alentour.

Emulation ſingulière pour les rangs.

Il leur attribue une ſingulière eſpèce d'émulation. Ils ſont obligés, dit-il, d'acquérir, de cinq en cinq ans, un nouveau *Quan*, c'eſt-à-dire, un titre plus conſidérable, qui leur eſt conferé par le Kengio. Ces titres coûtent depuis vingt juſqu'à cinquante taels. S'ils négligent de s'avancer, ou ſi la ſomme leur manque, ils tombent dans un rang inférieur à celui qu'ils occupoient (*r*).

Budſo, ſeconde Religion du Japon.

PASSONS au culte des Idoles étrangères, qui ſont venues diſputer, aux Camis, les adorations des Japonois. *Budſo*, ou *Budſod*, nom qu'on donne à cette Idolâtrie, ſignifie proprement *Voye* des Idoles étrangères, ou manière de les honorer.

Anciennes Idoles.

Quelques Auteurs prétendent qu'elles ne ſont pas en effet les premières Idoles que les Japonois ayent reçu des Etrangers, & que, dès la fondation de l'Empire, il s'en étoit introduit quelques autres dans le Khumano. On ne ſçait pas trop non plus, obſerve le nouvel Hiſtorien (*s*), ce qu'il faut penſer d'une Idole nommée *Denix*, ou *Cogi*, à laquelle

(*q*) On ne ceſſe point de s'attacher ici à Kæmpfer. Le nouvel Hiſtorien du Japon ajoûte au même récit, pluſieurs traits agréables, qui relèvent beaucoup la Société des Fekis: mais il ne fait pas connoître de quelle ſource il les tire. „ Ils ſont, dit-il, leur „ principale occupation de l'étude. Ils s'ap„ pliquent ſur-tout à l'Hiſtoire, à la Poëſie, „ & à la Muſique. Ils ſont reçus, chez tous „ les Grands, en qualité de Sçavans & de „ Beaux-Eſprits. En effet, les Annales de „ l'Empire, l'Hiſtoire des grands hommes, „ les anciens titres des Familles, ne ſont pas „ des monumens plus ſûrs, que la mémoire „ de ces illuſtres Aveugles, qui ſe communiquent les uns aux autres. Leurs con„ noiſſances forment une Tradition hiſtori„ que, contre laquelle perſonne ne s'aviſe „ de s'inſcrire en faux. Ils ont des Acadé„ mies, où ils prennent des grades. Ils s'y „ exercent, non-ſeulement à cultiver leur „ mémoire, mais encore à mettre en Vers „ ce qu'ils ſavent, à mettre en chant les „ plus beaux traits de l'Hiſtoire, & à leur „ donner tous les agrémens de la Poëſie & „ de la Muſique". *Tome I. pag.* 324.

(*r*) Kæmpfer, Tome II. pag. 59 & précédentes.

(*s*) *Ubi ſuprà*, pag. 326.

quelle il trouve, dit-il, dans de bons Mémoires, que les Japonois donnoient alors le premier rang parmi leurs Dieux. „ Cependant il paroît que „ c'étoit moins une Divinité particulière qu'un Symbole, ſous lequel on a „ voulu repréſenter un ſeul Dieu en trois Perſonnes. On lui donne trois „ têtes, & quarante mains, pour exprimer, dit-on, la Trinité des Perſonnes, & l'univerſalité d'opérations. D'autres ne reconnoiſſent, dans „ cette figure, qu'un Myſtère Philoſophique: ils expliquent les trois têtes, „ du Soleil, de la Lune & des Elemens; le corps, de la matière première; & les quarante mains, des qualités céleſtes & élementaires, par „ le moyen deſquelles la matière première prend toutes ſortes de formes. „ Peut-être auſſi Denix étoit-il le même qu'Amida, qu'on repréſente ſous „ diverſes figures".

Description du Japon.

Quelque jugement qu'on en doive porter, il y a tant de reſſemblance entre la nouvelle Religion Japonoiſe, & celle des Bramines, qui eſt l'ancienne Religion d'Egypte, & qui règne aujourd'hui dans toutes les Parties de l'Aſie, qu'on peut ſe perſuader raiſonnablement, à l'exemple de Kæmpfer, que le *Siaca*, ou *Xaca*, des Chinois (*t*) & des Japonois, eſt le *Budha* des Banians de l'Inde; le *Badhum* des Ceylanois, le *Sommona-Kodom* des Siamois; le *Sommona-Rhutama* des Peguans, &c.; en un mot, que cette Secte s'eſt répandue, comme le Figuier d'Inde, qui ſe multiplie de lui-même, en formant de nouvelles racines de l'extrêmité de ſes branches (*v*). On ſera diſpenſé par conſéquent de s'arrêter à l'explication de ſes Principes, ſur leſquels on s'eſt aſſez étendu dans les Deſcriptions de la Chine, de Siam & de l'Indouſtan. Quelques différences, qu'il faut attribuer à celle des Uſages, des Caractères & des Langues, n'autoriſeroient point d'ennuieuſes répétitions (*x*).

Reſſemblance de la nouvelle Idolâtrie des Japonois avec la Religion commune des Indes.

On renvoye diverſes explications précédentes.

Il ſuffira de remarquer, ſuivant Kæmpfer, que les Hiſtoires Japonoiſes

(*t*) Les Chinois l'appellent auſſi *Fo*, d'où vient *Fotoque*. Il n'eſt pas nommé autrement dans l'Article de la Chine.

(*v*) Kæmpfer apporte pluſieurs raiſons, qui donnent une parfaite vraiſemblance à cette conjecture. Il remarque particulièrement qu'il y a environ vingt-trois ſiècles que Cambyſés détruiſit la Religion des Egyptiens, tua leur Apis, ou leur Vache ſacrée, & maſſacra ou exila leurs Prêtres: Or, ſi l'on conſidère que les Siamois comptent leur *Soncarad*, ou leur Epoque Eccléſiaſtique, depuis la mort de Xaca, & que leur année 2233 ou 2234, revient à l'année 1690, de l'Ere Chrétienne, on trouvera que cette Epoque s'accorde avec le tems de l'invaſion de l'Egypte, par Cambyſés. Si l'on ſuppoſe donc, que des Prêtres de Memphis, ſous la conduite d'un de leurs principaux Chefs, ſe ſoyent réfugiés dans les Indes, qu'ils y ayent prêché leur Religion, & que la réputation du nouvel Apôtre lui ait fait donner les noms de *Budha*, de *Xaca*, &c., qui ſignifient *grand Saint*, cette ſuppoſition n'aura rien que de fort probable. D'ailleurs le même Voyageur obſerve que Xaca eſt repréſenté avec des cheveux friſés, & qu'il eſt certain qu'aucun Noir de l'Aſie ne les a de cette figure. *Kæmpfer*, Tome I. pag. 60 & précédentes.

(*x*) Le nouvel Hiſtorien ne laiſſe pas d'atteſter pluſieurs anciens Miſſionnaires, dont les uns font naître Xaca mille vingt-ſix ans avant Jeſus-Chriſt, & d'autres rapportent, après les Docteurs du Budſo, qu'ils avoient conſultés, qu'il eſt né d'une Reine de Dehli, dans l'Indouſtan; quoiqu'en même-tems ces Docteurs ajoûtaſſent qu'il eſt le Dieu de la Nature, & que ſon nom ſignifie, ce qui eſt ſans commencement. *Ubi ſuprà*, pag. 340 & 346. Mais de telles contradictions ne paroiſſent pas propres à faire prévaloir le témoignage de ces Miſſionnaires, ſur l'opinion à laquelle on croit pouvoir ici s'attacher.

DESCRIPTION DU JAPON.

ſes font naître Siaca, ou Xaca, dans la Province de *Magatta*, au Pays de *Tenſik*, nom ſous lequel ils comprennent l'Iſle de Ceylan, les Côtes de Malabar & de Coromandel; & même, en général, tout le Midi de l'Aſie. Ils le font naître la vingt-ſixième année du règne de *Soowo*, Empereur de la Chine; ce qui revient, ſuivant le calcul de quelques Auteurs, à 1209 ans, avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt; & ſuivant d'autres, à 1207. En ſuppoſant que l'Auteur de la Religion des Siamois fût le même, il ne ſeroit pas né, ſuivant leur manière de compter, plus de 542 ans avant Jeſus-Chriſt. Il employa une partie de ſa vie dans la ſolitude, à pénétrer les plus profonds ſecrets de la Religion; enſuite, étant ſorti de ſa retraite, ſuivi d'une infinité de Diſciples, il paſſa le reſte de ſes jours, à répandre ſa doctrine. Après avoir vécu ſoixante-dix-neuf ans (*y*), il laiſſa ſes principes par écrit à deux de ſes plus illuſtres Diſciples, *Annan* & *Kasja*, qu'on place, par cette raiſon, ſur les mêmes Autels que leur Maître, l'un à ſa droite, l'autre à ſa gauche. Ils en compoſèrent un Livre, qui fut nommé *Fokekio*, ou *Livre des belles Fleurs*. On l'appelle auſſi par excellence *Kio*, le *Livre*; & c'eſt comme la Bible de toutes les Nations Orientales, ſituées au delà du Gange. Xaca parloit ſouvent d'un Prophéte plus ancien que lui, & qui avoit fait ſon ſéjour dans le Royaume de Bengale, où les Indiens ont placé leurs Champs-Eliſées. Les Chinois le nomment *Omito*, & les Japonois *Amida*. Cette préférence que Xaca ſembloit lui donner lui-même, lui attire les plus grands honneurs au Japon. Il a même une Secte fort étendue, qui lui eſt ſpécialement dévouée, & dans laquelle on fait profeſſion de croire, que, de quelques crimes qu'on ſoit coupable, on eſt aſſuré du ſalut, ſi l'on meurt en l'invoquant, parcequ'il a fait une très-rude pénitence pour expier les péchés des hommes. Auſſi les Japonois l'invoquent-ils continuellement. Il eſt adoré ſous différentes formes, la plûpart myſtérieuſes; c'eſt-à-dire, fondées ſur des fables.

Ce que les Japonois racontent de Xaca, Auteur du Budſo.

Son principal Livre, nommé Fokekio.

Amida, Divinité fort diſtinguée.

SUIVANT les Japonois, le premier qui prêcha cette Religion, paſſa delà au Japon (*z*), où il obtint la permiſſion de bâtir un Temple, qui porte encore ſon ancien nom de *Fakubaſi*, c'eſt-à-dire, *Temple du Cheval blanc*, parceque le Kio y fut porté par un cheval de cette couleur. Pendant quelques ſiècles, la doctrine de Xaca fit des progrès fort lents; mais, vers l'an 518 de l'Ere Chrétienne, un autre Saint, nommé *Darma*, ſon trente-troiſième Succeſſeur, fit jetter des fondemens ſolides au Budſo, dans le vaſte Empire de la Chine, d'où il ſe répandit dans le *Fakkuſai*; c'étoit le nom qu'on donnoit alors à la Preſqu'Iſle de Corée, & qui n'eſt à préſent que celui d'une de ſes trois Provinces. Ce fut-là que le premier *Buds*, ou la première Idole de Xaca, fut élevé, l'an 543 de Jeſus-Chriſt. Le Japon, dont les

Comment & quand le Budſo fut introduit au Japon.

(*y*) On lit, dans Kæmpfer, quatre cens cinquante ans avant Jeſus-Chriſt. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion; car on devroit lire mille cent quarante, ſuivant ſon propre calcul.

Nota. Kæmpfer dit *neuf cens cinquante* ans avant Jeſus-Chriſt; de-ſorte que s'il y a une faute d'impreſſion, elle eſt de cinq cens ans moindre. Suivant le calcul de ce Voyageur, ſi l'on fixe la naiſſance de Siaca, à 1209 ans, on devroit lire, mille cent trente. R. d. E.

(*z*) Vers l'an de Jeſus-Chriſt, ſoixante-trois.

les Habitans étoient alors partagés entre leur Religion primitive, & quelques Doctrines Philoſophiques qui leur étoient venues de la Chine, ne réſiſtèrent pas plus long-tems. Ils reçurent le Budſo, ſept ans après ſon introduction dans la Corée, ſous le règne de l'Empereur *Kimmai*, qui ferma les yeux ſur ſes progrès (*a*). DESCRIPTION DU JAPON.

L'ATTRAIT le plus ſéduiſant de cette Religion, pour un Peuple du caractère des Japonois, eſt l'immortalité qu'elle promet à la vertu, dans une plus heureuſe vie. De-là, pour emprunter les termes de leur nouvel Hiſtorien, ces ſcènes tragiques d'une infinité de perſonnes de tout âge & de tout ſexe, qui courent à la mort de ſang froid & même avec joye, dans l'opinion que le ſacrifice de leur vie eſt agréable à leurs Dieux, & qu'ils ſeront admis au bonheur, ſans aucune épreuve. Rien n'eſt plus commun que de voir, le long des Côtes de la Mer, des Barques remplies de ces Fanatiques, qui ſe précipitent dans l'eau, chargés de pierres, ou qui perçant leurs Barques, ſe laiſſent inſenſiblement ſubmerger, en chantant les louanges du Dieu *Canen*, dont ils placent le Paradis au fond des flots. Une multitude infinie de Spectateurs les ſuit des yeux, élève leur courage juſqu'au Ciel, & veut recevoir leur bénédiction avant qu'ils diſparoiſſent. Les Sectateurs d'Amida s'enferment & ſe font murer dans des cavernes, dont l'eſpace leur ſuffit à peine pour y demeurer aſſis, & où ils ne peuvent reſpirer que par un tuyau, qu'on a ſoin de leur ménager. Là, ils ſe laiſſent tranquillement mourir de faim, dans l'eſpérance qu'Amida lui-même viendra recevoir leurs ames. D'autres montent ſur des pointes de rochers extrêmement élevés, au-deſſous deſquels il ſe trouve des Mines de ſouffre, dont il ſort quelquefois des flammes, & ne ceſſent point d'invoquer leurs Dieux, en les priant d'accepter l'offre de leur vie, juſqu'à-ce qu'ils voyent la flamme, qui commence à s'élever. Alors ils la prennent pour une marque que leur ſacrifice eſt accepté; & fermant les yeux, ils ſe jettent, la tête la première, au fond de l'abîme. D'autres ſe font écraſer ſous les roues des chariots ſur leſquels on porte en proceſſion leurs Idoles, & ſe laiſſent fouler aux pieds, ou étouffer dans la preſſe de ceux qui viſitent les Temples. Comme on ne voit rien d'approchant dans la Religion du Sinto, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ait été fort obſcurcie par des idées ſi conformes au caractère héroïque de ſes anciens Sectateurs. La mémoire de ces Martyrs imaginaires eſt en vénération, parmi ceux qui adorent les mêmes Dieux. On leur érige quelquefois des Temples ou des Chapelles, & ces honneurs ſont un nouvel aiguillon pour leurs Admirateurs. Ce n'eſt pas ſans préparation qu'on ſe livre à la mort. Une perſonne, qui a pris la réſolution de quitter cette vie, pour en obtenir une meilleure, paſſe pluſieurs jours ſans dormir; & ceux de ſes Amis, à qui elle communique ſon deſſein, ne l'abandonnent plus. Le Martyr futur ne les entretient que du mépris du Monde. Quelquefois même il fait des diſcours publics, ſur le ſujet dont il eſt rempli. Tous ceux qui le rencontrent lui font des préſens. Enfin, le jour du ſacrifice, il aſſemble ſes Parens, ſes Amis, & ceux que ſes exhortations ont engagés à ſuivre ſon exemple. Il excite ſes Imitateurs à la perſévérance. Un feſtin

Grand attrait du Budſo pour les Japonois.

A quel excès de Fanatiſme il les porte.

Préparations de ceux qui ſe dévouent à la mort.

(*a*) Kæmpfer, Tome II. pag. 69 & 70.

DESCRIPTION DU JAPON.

festin termine ces préparatifs, & l'on ne sort de table que pour prendre le chemin de la mort. Ceux qui vont se précipiter dans l'eau se munissent d'une faulx, pour couper les herbes, ou pour écarter d'autres obstacles, qu'ils craignent de rencontrer sur leur passage.

Esprit de pénitence qui règne dans le Budso.

TOUS les Japonois ne poussent pas si loin le Fanatisme ; mais l'esprit de pénitence est assez commun dans la Religion du Budso. Un grand nombre de ces Idolâtres commencent le jour, dans les plus rigoureux froids de l'Hyver, par se faire verser, sur la tête & sur tout le corps, jusqu'à deux cens cruches d'eau glacée, sans qu'on remarque en eux le moindre frémissement. D'autres entreprennent de longs Pélerinages, marchant nuds pieds par des chemins fort rudes, sur des pointes de cailloux, à travers les ronces & les épines, la tête découverte, bravant les ardeurs du Soleil, la pluye, le froid, grimpant au sommet des rochers les plus escarpés, courant avec une vîtesse inconcevable dans des lieux où les daims & les chamois passeroient avec moins de hardiesse, & marquant, à ceux qui les suivent, le chemin par les traces de leur sang. Quelques-uns font vœu d'invoquer leurs Dieux des milliers de fois par jour, prosternés contre terre, frappant chaque fois le pavé de leur front, qui en demeure écorché. Le Pélerinage que certains Bonzes, nommés *Xamabagis*, Disciples de Xaca, font de tems en tems, & que leurs plus zèlés Sectateurs entreprennent à leur exemple, peint si bien les emportemens de leur superstition, qu'il mérite d'être rapporté dans toutes ses circonstances, d'après le nouvel Historien du Japon, qui les a recueillies de plusieurs Mémoires dont il garantit la sûreté.

Récit d'un Pélerinage fort étrange.

ENVIRON deux cens Pélerins s'assemblent, tous les ans, dans la Ville de *Nara*, qui est à huit lieues de Meaco. Ils se mettent en marche au jour marqué. Le voyage qu'ils ont à faire est de soixante-quinze lieues ; & les chemins qu'ils choisissent, par les bois & les déserts, sont si difficiles, qu'à peine en peuvent-ils faire une par jour. D'ailleurs, ils vont pieds nuds, & chacun porte sa provision de riz pour tout le voyage. A la vérité, ce fardeau n'est pas considérable, parcequ'on ne mange que le matin & le soir, & qu'à chaque fois on ne prend qu'autant de riz grillé qu'il en peut tenir dans le creux de la main, avec trois verres d'eau. Les huit premiers jours, on n'en trouve pas une goutte, & chacun doit porter sa provision pour ce tems ; mais comme elle manque ou qu'elle s'altère bientôt, plusieurs en tombent malades. Lorsqu'ils ne peuvent plus marcher, on les abandonne sans pitié, & la plûpart périssent misérablement.

A huit lieues de Nara, on commence à monter : mais il faut prendre des Guides. Certains Bonzes, nommés *Genguis*, qui se rendent exprès dans une Bourgade, nommée *Ozino*, sont employés à cette fonction. Ils conduisent les Pélerins, l'espace de huit autres lieues, jusqu'au Bourg d'*Ozaba*, où ils les remettent à d'autres Bonzes, connus sous le nom de *Goguis*, qui sont les Directeurs de ce Pélerinage. Ces deux espèces de Bonzes mènent une vie extrêmement pénitente. On ignore dans quels lieux ils se retirent. L'idée qu'on a conçue de ces hommes extraordinaires, leur figure, qui a quelque chose d'affreux, leur air & leur regard farouche, leur ton de voix, leur démarche, l'agilité avec laquelle ils courent sur le panchant des rochers

bordés

bordés de précipices, inſpirent une véritable horreur, qui fait frémir les plus intrépides. On ajoûte que ces Conducteurs ont de fréquens entretiens avec les Démons. Enfin tout ce qu'on en raconte les feroit plutôt regarder comme des Eſprits infernaux, que comme des hommes. Ils paſſent néanmoins pour les Confidens de Xaca, & pour des Saints d'un Ordre diſtingué.

L'AUTORITÉ qu'ils prennent ſur les Pélerins ne peut être conçue que par les effets. Ils commencent par les avertir d'obſerver exactement le jeûne, le ſilence, & toutes les règles établies; après quoi, pour la moindre faute, ils prennent le Coupable, ils le ſuſpendent par les mains au premier arbre, & l'y laiſſent expoſé au plus affreux deſeſpoir. Dans cette ſituation, un Malheureux, à qui la force manque bien-tôt pour ſe ſoûtenir, tombe, & roule de précipice en précipice. Les Spectateurs n'oſent pouſſer la moindre plainte. Un fils qui pleureroit ſon père, un père qui donneroit le moindre ſigne de compaſſion pour ſon fils, recevroit le même traitement.

VERS la moitié du chemin, on arrive dans un champ où les Bonzes font aſſeoir tous les Pélerins, les mains en croix, & la bouche collée ſur leurs genoux. C'eſt la poſture ordinaire des Japonois pendant leurs prières. Il faut demeurer dans cette poſture, l'eſpace de vingt-quatre heures. De grands coups de bâton puniroient le moindre mouvement. Tout ce tems eſt deſtiné à faire l'examen de ſa conſcience, pour ſe diſpoſer à la confeſſion de tous les péchés où l'on eſt tombé depuis le dernier Pélerinage. Après cette préparation, toute la troupe ſe remet en marche. En approchant avec de nouvelles peines, on découvre un cercle de hautes montagnes, aſſez proches les unes des autres, au milieu deſquelles s'élève un rocher eſcarpé, qui ſemble ſe perdre dans les nues. Au ſommet de ce rocher, qui eſt le terme du Pélerinage, les Guoguis ont dreſſé une machine, par laquelle ils font ſortir une longue barre de fer, qui ſoûtient une balance fort large. Ils placent les Pélerins, l'un après l'autre, dans un des plats de la balance, en mettant, dans l'autre, un contrepoids pour l'équilibre. Ils pouſſent enſuite la barre en dehors; & le Pélerin ſe trouve ſuſpendu au-deſſus d'un profond abîme. Tous les autres ſont aſſis ſur la croupe des montagnes d'alentour, d'où ils peuvent voir ce Malheureux pénitent, qui doit déclarer, à haute voix, tous ſes péchés. Si les Bonzes croyent s'appercevoir qu'il ne s'explique pas nettement, ou qu'il cherche à déguiſer ſes fautes, ils ſecouent la barre, & ce mouvement le fait tomber dans un précipice, dont le ſeul aſpect eſt capable de troubler ſa vûe & ſa raiſon. Auſſi-tôt que l'un a fini, un autre prend ſa place. Lorſqu'ils ont tous paſſé par une ſi dangereuſe épreuve, ils ſont conduits dans un Temple de Xaca, où la Statue de ce Dieu eſt en or maſſif, & d'une grandeur extraordinaire; environnée de pluſieurs petites Idoles, dont le nombre augmente chaque année. Ils y rendent leurs adorations à Xaca. Enſuite, ils employent vingt-cinq jours à faire diverſes ſtations autour des montagnes. De-là, prenant congé de leurs Directeurs, auxquels chacun donne la valeur de quatre écus, ils ſe rendent enſemble dans un autre Temple, qui eſt le terme de leurs dévotions. Ils n'en ſortent que pour faire éclater

DESCRIPTION DU JAPON.

leur joye par une fête commune; & chacun prend alors le chemin qui lui convient, pour se retirer.

Pratiques qui paroissent prises de la Religion Romaine.

LE même Historien observe que les Sacrifices sont à-peu-près les mêmes dans les deux Religions, c'est-à-dire, qu'ils se réduisent à brûler des parfums sur une table élevée en forme d'Autel, & placée vis-à-vis les Idoles. On allume aussi des bougies, qui sont, dit-il, une espèce de Sacrifice. A l'occasion d'une Idole nommée *Quenonoa*, à qui l'on s'adresse, pour obtenir sa médiation auprès des Dieux, & de certains Esprits d'un Ordre inférieur, que les Japonois regardent comme les Ministres des grandes Divinités, il admire la ressemblance d'un grand nombre de leurs pratiques avec celles de l'Eglise Romaine. Il en remarque dix principales, qu'on prendroit pour autant de Traditions Chrétiennes, si l'on pouvoit expliquer comment elles sont parvenues au Japon (*b*).

Bonzes & Hierarchie du Budso.

La Hierarchie du Budso diffère très-peu de celle de l'Eglise Catholique. Les Bonzes, qui sont les Prêtres de cette Religion, ont un Grand Pontife, nommé *Xaco* (*c*), dont le pouvoir s'étend jusques sur l'autre vie. Non-seulement il peut abréger les peines du Purgatoire, mais on lui attribue même le pouvoir de tirer les ames de l'Enfer, & de les placer dans le Paradis, sans qu'elles soyent obligées de passer par de nouvelles métamorphoses. D'ailleurs toutes les Sectes du Budso lui sont soûmises. On ne peut en former de nouvelles, sans son approbation. C'est lui qui décide sur le sens des Livres de Xaca, & tout le Cérémonial de cette Religion est de son ressort. Il érige des Temples, il décerne un culte aux Saints & aux Martyrs des Sectes de sa dépendance. Il consacre les *Tundes*, qui sont comme les Evêques du Budso. A la vérité l'Empereur Cubosama s'est attribué le droit de conférer cette Dignité, à laquelle il y a de grands revenus attachés; mais le Xaco confirme la nomination du Prince, consacre les Tundes, & leur accorde le pouvoir de dispenser dans les cas ordinaires. Ces Prélats Japonois peuvent appliquer, aux Vivans & aux Morts, les mérites des Dieux & des Saints; pouvoir qu'ils ne communiquent aux Prêtres, qu'avec de grandes restrictions. La plûpart sont, en même-tems, Supérieurs des Monastères de Bonzes, avec lesquels ils vivent en Communauté; car, suivant la remarque du même Historien, tout le Cler-

(*b*) 1°. Le Signe de la Croix, comme on l'a déja observé, mais en Croix de Saint-André, qu'ils font assez souvent sur eux, principalement le matin, en se levant. Quand on leur en a demandé la raison, ils ont répondu que c'étoit pour chasser le Démon. Le Roi de Satzuma, qui reçut Saint François Xavier, portoit une Croix dans son Ecusson, ce qui est assez surprenant dans un Pays où la Croix est le plus honteux supplice. 2°. Un Chapelet composé de cent quatre-vingt grains, passés dans un fil, qu'on laisse dans la longueur. Kæmpfer, qui a fait graver celui du Sinto, lui donne la même figure qu'aux nôtres. 3°. L'usage de sonner une cloche à certaines heures du jour, comme nous faisons pour l'*Angelus*. Ils se mettent alors à genoux, en invoquant le Dieu qu'ils honorent le plus. 4. Les Pélerinages, qui ont pour but, dans les deux Religions, d'obtenir le pardon des péchés & la rémission de la peine. 5°. Les Processions, où l'on porte les Images des Dieux & leurs Reliques. 6°. Les vœux & les prières publiques, pour fléchir le Ciel dans les grandes calamités. 7°. Le droit d'asyle, dont les Temples jouissent. 8°. Des espèces de Canonisations, qu'il ne faut pas confondre avec les Apotheoses. 9°. L'ordre hierarchique, établi dans la Religion des Fotoques. 10°. Les lampes & les bougies allumées devant les Idoles. *Ubi suprà*, pag. 371 & suiv.

(*c*) Apparemment parcequ'il est Vicaire du grand Xaca.

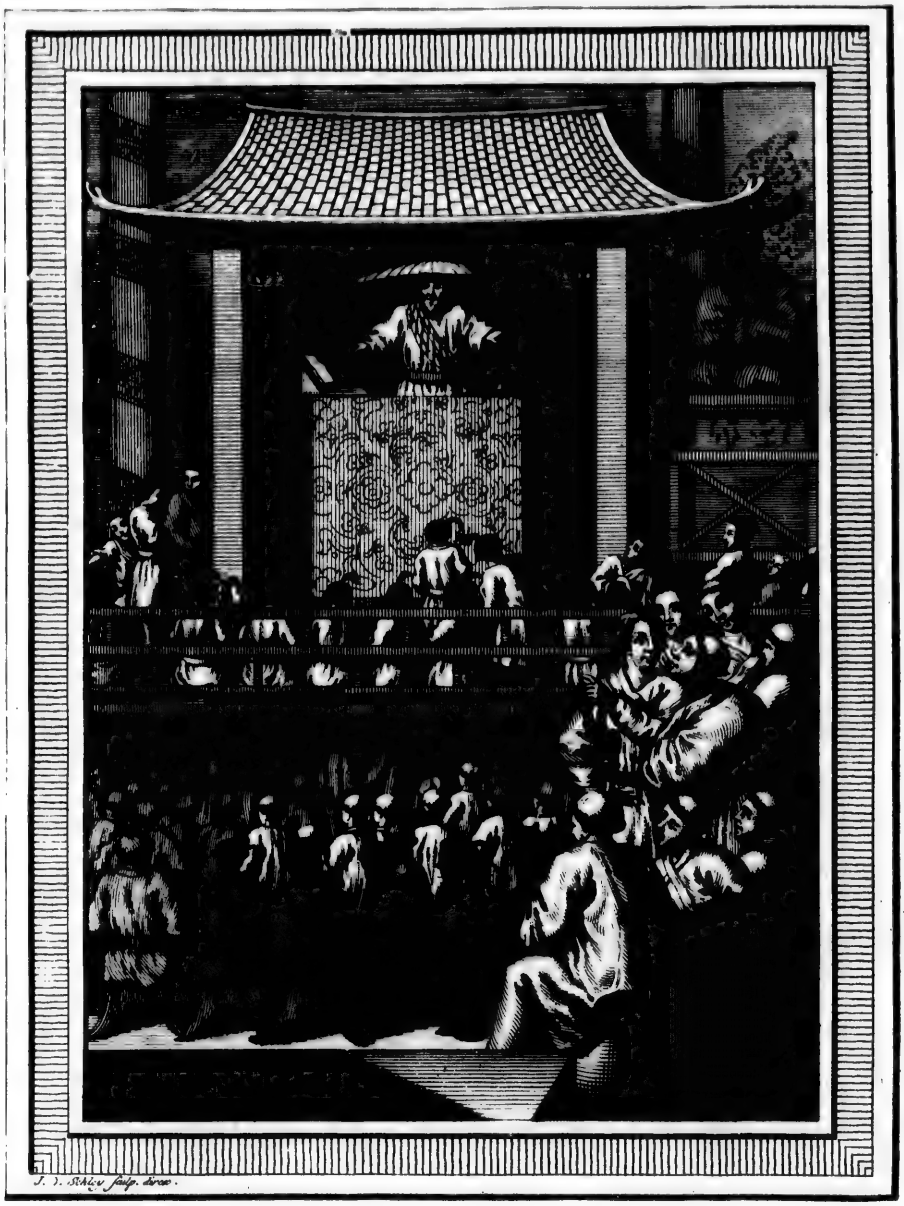

PRÉDICATEUR JAPONOIS.
JAPANSCHE PREDIKANT.

Clergé du Budſo eſt Régulier, & peut être regardé comme un Ordre Religieux, diviſé en pluſieurs Congrégations, qui reconnoiſſent le même Général. Il eſt diviſé en pluſieurs Sectes, que leur dépendance d'un même Chef n'empêche pas de ſe haïr mutuellement. On ne les diſtingue que par la couleur de leurs habits; car la forme en eſt preſque la même, & reſſemble aſſez à celle de nos Moines. Ils ont tous, les cheveux & la barbe raſés; & jamais ils ne ſe couvrent la tête. On croit qu'ils ne mangent, ni chair, ni poiſſon frais. Ils donnent une partie du jour à la prière, & chantent à deux chœurs. Quelques-uns ſe lèvent à minuit, pour leurs exercices de piété. Ils gardent un profond ſilence devant les Séculiers, & leur viſage reſpire la modeſtie & la pénitence. On en diſtingue quatre principales Sectes, qui ont leurs Monaſtères dans les lieux habités, & qui ſont répandues dans le commerce du Monde. La plûpart des autres ne fréquentent que les bois & les déſerts. Quoique la différence de leurs opinions faſſe règner entr'eux une guerre ouverte, cette animoſité ne ſe communique point à leurs Sectateurs; & la diverſité de croyance ne trouble jamais le repos des familles. En général le Peuple eſt infatué de la ſainteté des Bonzes, & juge favorablement de ce qu'il reſpecte. L'auſtérité de leurs dehors, le crédit qu'on leur ſuppoſe auprès des Dieux, le ſoin qu'ils ont d'attirer, dans leur Corps, de jeunes gens d'une naiſſance illuſtre, ſoûtiennent leur réputation contre toutes ſortes d'attaques. Il n'y a pas de Prince au Japon, qui ne ſe trouve honoré d'avoir un fils Bonze. De-là cette aveugle confiance, pour tout ce qui ſort de leur bouche & de leurs mains. Ils font un débit prodigieux de certaines robbes de papier, dont tous leurs Sectateurs veulent mourir revêtus. Ils diſtribuent des pains bénis, d'une vertu proportionnée à leur prix. Ils vendent juſqu'au mérite de leurs bonnes œuvres, en ſe réſervant le principal. Ils donnent, aux plus intéreſſés, des Lettres de Change, payables dans l'autre Monde. Leurs Monaſtères ſont des gouffres, où la moitié des biens de l'Etat va s'abîmer. Une de leurs occupations eſt de prêcher. Le Docteur, revêtu d'habits magnifiques, monte ſur une Eſtrade, couverte ordinairement des plus riches tapis de la Chine. Il a devant lui une table, ſur laquelle eſt le Foquekio. Il ouvre ce ſaint Livre, il en lit quelques lignes, dont il donne une explication auſſi obſcure que le Texte. Enſuite, il tombe ſur la Morale ou ſur les dernières fins de l'homme; mais il conclut toûjours que le plus ſûr moyen d'obtenir la faveur des Dieux, eſt d'orner leurs Temples, & de faire de grandes libéralités à leurs Miniſtres.

DESCRIPTION DU JAPON.

Juſqu'où va l'aveuglement des Japonois pour les Bonzes.

Les Temples des Fotoques portent le nom de *Tiras*. La plûpart ſont beaucoup plus grands, plus élevés, plus riches, & mieux ornés que ceux des Camis. Il n'y a point de Province, qui n'en ait quelques-uns d'une beauté ſurprenante. Rien n'approche ſur-tout de la magnificence de leurs toîts, qui ſont dorés, ou revêtus du plus beau vernis. Dans les Villes & les grandes Bourgades, ils ſont ſitués ordinairement ſur le terrain le plus élevé. Ceux de la Campagne ſe préſentent, au ſommet, ou ſur le penchant des montagnes & des collines. Ils ont tous (*d*) une vûe charmante, une four-

Leurs Temples ſe nomment Tiras. Idée qu'on en donne.

(*d*) Voyez, ci-deſſus, la Deſcription de ceux de Meaco, dans le Journal de Kæmpfer.

DESCRIPTION DU JAPON.

ſource, ou un petit ruiſſeau d'une eau très-claire, un bois, & de belles promenades. Ils ſont conſtruits du meilleur bois de cédre & de ſapin, environnés de colonnes, ornés de ſtatues & de figures en relief. L'Autel, qui s'élève au centre, offre une ou pluſieurs Idoles d'or, d'argent, ou de bois doré; & vis-à-vis, on voit toûjours un grand *Candelabre*, couvert de bougies allumées, qui répandent une odeur agréable. Quoique, pour le ſpirituel, les Bonzes & les Temples du Budſo dépendent du Grand Pontife, qui fait ſa réſidence à Meaco, ſous l'autorité du Dairi, ils ſont, pour tout le reſte, comme ceux du Sinto, ſous la Juriſdiction immédiate de deux Officiers, nommés par l'Empereur Cuboſama. Ces deux Surintendans de l'ancienne & de la nouvelle Religion jouïſſent d'une conſidération fort diſtinguée, à la Cour de Jedo. Les Jugemens de leur Tribunal ſont ſans appel; mais, pour l'exécution des Sentences de mort, ils doivent obtenir l'agrément des Supérieurs Eccléſiaſtiques.

Religieuſes du Budſo.

LA Religion du Budſo a comme l'ancienne, des Filles récluſes, qui ſont chargées de l'éducation des jeunes perſonnes de leur Sexe. Elles ſe nomment *Biconis*, ou *Bicunis*, quoique la plûpart des Relations leur donnent le nom de *Bonzies*. Dans pluſieurs Provinces, on voit des Monaſtères des deux Sexes, qui ſe touchent; & des Temples, où les Bonzes & les Bicunis chantent les louanges de leurs Dieux à deux chœurs. Les Bicunis ſont auſſi partagées en pluſieurs Congrégations; ou plutôt chaque Secte de Bonzes a ſes Bicunis. Leur habillement reſſemble beaucoup à celui de nos Religieuſes, & ne diffère entr'elles, que par la couleur. Elles s'occupent à faire les robbes de papier & les autres bagatelles, dont les Bonzes amuſent la crédulité du Peuple.

Ses Fêtes.

ON remarque du Budſo, comme de l'ancienne Religion, qu'il a laiſſé dégénerer ſes Fêtes en ſpectacles (*e*), quoiqu'elles y conſervent une apparence plus religieuſe. Une des plus ſolemnelles eſt celle du quinzième jour de la ſeptième Lune, qui porte le nom de *Fête de l'Homme*. Elle commence par une proceſſion, où paroiſſent d'abord quinze ou vingt Chars de triomphe, tirés chacun par trente, ou quarante hommes, & remplis de machines ſymboliques. Des troupes d'enfans, richement vêtus, accompagnent les machines, & jouent de toutes ſortes d'inſtrumens. Ceux qui ont fait la dépenſe des ornemens, ou qui ont préſidé à l'invention, ſuivent en bel ordre. D'autres Chars ſuccédent en plus grand nombre, ornés de peintures exquiſes, chargés de repréſentations des plus beaux Monumens de l'Antiquité, avec un cortège de gens armés de toutes pièces. L'Aſſemblée ſe rend au Temple du Dieu, dont on célèbre la Fête. Elle y demeure juſqu'au ſoir, pour en ſortir alors dans le même ordre. L'Idole ſuit la proceſſion, portée ſur un brancard, par des hommes qui ſemblent ſuccomber ſous le poids de la Majeſté Divine. La Maîtreſſe du Dieu paroît enſuite, portée auſſi ſur un brancard. Après quelques tours par la Ville, elle ſe rencontre, comme par hazard, vis-à-vis d'un troiſième brancard, où eſt l'Epouſe légitime, dont les Porteurs ſe mettent alors à courir de tous côtés, &

Fête de l'Homme.

(*e*) Le goût des Japonois pour la Comédie & les Scènes de Théâtre, ſe déclare dans tout ce qu'ils font. Voyez, ci-deſſus, le Sphe des Sciences.

& tâchent d'exprimer, par leur action, le chagrin que la Déeſſe reſſent de voir ſa Rivale. Il ſe communique bien-tôt à une partie du Peuple, qui fond en larmes. Tout le monde s'approche confuſément du brancard, comme ſi chacun vouloit prendre parti entre le Dieu, ſon Epouſe & ſa Concubine. Enfin l'Aſſemblée ſe ſépare en deſordre; & les Idoles reprennent le chemin du Temple. DESCRIPTION DU JAPON.

DANS une autre Fête, qui ſe célèbre à *Sacay*, pendant la ſixième Lune, on choiſit les plus belles & les plus grandes rues de la Ville; & toutes les avenues ſont fermées par des barrières. A l'heure marquée, on voit ſortir, d'une Maiſon de Bonzes, une Idole à cheval, le cimeterre à la main, ſuivie de deux Pages, dont l'un porte ſon arc & ſes fléches, & l'autre un oiſeau de proye. Quantité de gens ſuccédent, à cheval, ou à pied; quelques-uns, avec une grande ſuite de Livrée, portant quelque choſe à la main, & répétant ſans ceſſe, d'un ton joyeux, *mille ans de plaiſir, mille milliers d'années de joye.* Les Bonzes du Monaſtère, d'où ce cortège eſt parti, viennent enſuite; & derrière eux, une nombreuſe Nobleſſe à cheval. Une troupe de Sorcières, dit l'Hiſtorien, vêtues de blanc, ſuit en chantant les louanges de leur Dieu. La marche eſt fermée par un magnifique Norimon, environné de gens armés, & porté par vingt hommes, qui répétent le même cri. Le Norimon eſt vuide; cependant il reçoit du Peuple les mêmes reſpects que s'il étoit occupé par le Dieu même. On lui fait diverſes ſortes d'offrandes, qui tournent au profit des Bonzes. Fête du Norimon.

UNE troiſième Fête, qui ſe célèbre dans le cours de la ſeconde Lune, paroît peu mériter le nom de Solemnité religieuſe. Des Cavaliers bien montés & bien armés, ſe rendent ſur une eſpèce d'eſplanade. Chacun porte, ſur ſon dos, la figure du Dieu, dont il ſuit la Secte. En arrivant, ils forment divers eſcadrons. C'eſt le prélude d'un combat ſanglant, qui commence à coups de pierres; mais dans lequel on employe bien-tôt les fléches, les lances, & le ſabre. On ſe traite alors avec toute la fureur de la haine. Auſſi n'eſt-ce que le rendez-vous de tous ceux qui ont quelque querelle à vuider. Chacun ſe vange ſous le maſque de la Religion, & ſous les auſpices des Dieux. Le champ de bataille demeure couvert de morts & de bleſſés, ſans que la Juſtice ait droit de rechercher les motifs de cette violence. On juge qu'une Fête ſi ſingulière a été inſtituée, pour décider, par les armes, la préſéance entre les Dieux du meme ordre. Fête bizarre & ſanglante.

KÆMPFER ne nous apprend point en quoi conſiſtent les engagemens du Mariage, & quelles en ſont les Cérémonies. On les trouve dans les Ambaſſades mémorables de la Compagnie Hollandoiſe. Mais l'Auteur ſe contredit en quelques endroits. Cependant on ne doit pas être ici plus difficile que le nouvel Hiſtorien du Japon, qui emprunte de lui ce détail, après avoir fait la même remarque. Mariages, & divorces.

„ ENCORE que les Japonois ayent autant de femmes qu'ils en veulent, „ il n'y en a qu'une de légitime & qui mange avec le Mari; toutes les au- „ tres étant obligées de le ſervir: auſſi ſes enfans héritent-ils de tous les „ biens du père, qui donne aux autres très-peu de choſe.... Toutes cho- „ ſes étant diſpoſées, on va de grand matin chez l'un & chez l'autre, qu'on „ met chacun dans un caroſſe, tiré par des bœufs, ou par des chevaux;

DESCRIPTION DU JAPON.

„ puis on les mène hors de la Ville, au ſon de pluſieurs inſtrumens, ſur „ une colline, où chacun va par des chemins différens, au milieu d'une „ grande foule, d'où ils auroient peine à ſortir, ſi des Archers ne fendoient „ la preſſe. Après le caroſſe du Marié, ſuivent quantité de chariots, char- „ gés de préſens pour la Mariée, ou plutôt de ſon douaire; & au même- „ tems qu'elle le reçoit, elle le donne à ſes Parens, en reconnoiſſance de „ la peine qu'ils ont priſe à l'élever. Ainſi un père eſt riche (*f*), ſuivant „ le nombre de ſes filles, principalement ſi elles ſont belles; celles-ci étant „ miſes à bien plus haut prix que les autres..... Un peu avant que d'ar- „ river à la colline, le Marié ſort de ſon caroſſe; & pendant qu'elle y mon- „ te ſeule, le Mari avance ſeul auſſi, l'un & l'autre n'étant eſcortés que de „ leurs Parens & de quelques Joueurs d'inſtrumens, qui les accompagnent; „ ce qui ſe fait par des montées coupées d'une barrière, qui ſépare en „ montant les Mariés de leurs proches. Au haut de la colline, tous ces „ gens ſe ſéparent, & prennent place, les Parens derrière la Mariée, & „ tous les Joueurs d'inſtrumens derrière le Marié, l'un & l'autre un peu „ éloignés. Ces Parens ſont deux à deux, ſous un paraſol porté par des „ Valets, pendant que de l'autre côté les Joueurs d'inſtrumens mettent en „ pratique tout ce qu'ils ſavent; les uns étant aſſis à terre, & faiſant je ne „ ſais quel bruit, ſur je ne ſais quels inſtrumens, qui n'ont rien de ſembla- „ ble aux nôtres. D'autres frappent, avec des bâtons, ſur des boules de „ cuivre, leſquelles étant creuſes, & pendues à des chaînes, qui ſont at- „ tachées à deux gros bâtons en travers, font un certain bruit, ſur lequel „ ces gens ſe remuent en cadence.

„ ENTRE les Parens des Mariés & les Joueurs d'inſtrumens, eſt une „ tente fort éclairée. Tout le dehors eſt couvert de papier huilé; mais „ le dedans eſt tapiſſé d'une belle étoffe de ſoye. Sa figure, qui eſt octo- „ gone, finit inſenſiblement par ſix pointes, ou pyramides, ſoûtenues de „ quatre piliers. Au milieu de la tente, eſt un fort bel Autel, où eſt le „ Dieu du Mariage, repréſenté avec une tête de chien, les bras ouverts, „ & un fil de laiton entre les mains. Par la tête de chien, les Japonois „ veulent faire entendre que la fidélité & la vigilance ſont néceſſaires dans „ le mariage; comme par le fil de laiton, ils repréſentent l'union étroite „ qui doit être entre les Mariés... Devant l'Idole, il y a un Prêtre, à la „ main droite duquel eſt la Mariée, & à la gauche le Marié, chacun deſ- „ quels tient en main une torche ardente. La Mariée allume la ſienne aux „ lampes, qui brûlent à l'entour de la tente; pendant que le Prêtre mar- „ motte je ne ſais quelles paroles.... Après, le Marié allume la ſienne à „ celle de la Mariée, & les Aſſiſtans font un cri de joye, & leur ſouhai- „ tent toute ſorte de proſpérités dans la ſuite de leur mariage, à quoi le Prê- „ tre ajoûte ſa bénédiction..... (*g*). Pendant que les nouveaux Mariés ſont „ occupés ſur la colline à leurs cérémonies, ceux qui ſont demeurés à pied „ ne

(*f*) Après avoir dit que le mari & la femme ne diffèrent que très-peu en biens, en âge & en qualité, il aſſure qu'au Japon, non-ſeulement un homme épouſe une fille ſans bien, mais qu'il eſt même obligé de lui donner un douaire.

(*g*) Voyez la Vignette que nous avons fait mettre à la tête de ce Volume. R. d. E.

„ ne le font pas moins; les uns à jetter dans le feu les babioles de la Ma- Description du Japon.
„ riée, lorſqu'elle étoit encore enfant; d'autres à mettre en mille poſtures
„ un rouet, une quenouille; d'autres enfin à faire la ronde à l'entour du
„ chariot où eſt l'argent, qui lui eſt donné pour ſa dot ... Pour concluſion,
„ les Prêtres tuent, au pied de la colline, deux bœufs de Siam & quelques
„ moutons (*b*), qu'ils ſacrifient au Dieu du Mariage.... On ramène en-
„ ſuite la Mariée dans ſon caroſſe, parmi les cris de joye du Peuple & l'har-
„ monie des Muſiciens, au logis du Marié, où cependant de jeunes gens
„ ſont occupés, les uns à planter des pavillons ſur la terraſſe, & ſur d'au-
„ tres lieux élevés; d'autres à ſe parer de guirlandes, & à ſemer des fleurs
„ dans tous les endroits de la maiſon. Cette Fête, dont la dépenſe eſt
„ incroyable, dure ordinairement huit jours.

„ L'Âge auquel les Japonois marient leurs filles eſt quinze ou ſeize ans,
„ & rarement plus tard. Il arrive même aſſez ſouvent qu'on les engage dès
„ le Berceau" (*i*).

Il paroît par ce détail, que les inclinations n'y ſont guères conſultées. On ſe marie, au Japon, ſans s'être connu. Ce ſont les Parens, des deux côtés, qui forment le nœud. A la vérité, cet aveugle Contrat n'eſt pas gênant, puiſque la liberté de ſe ſéparer eſt égale pour les deux Sexes, & que les hommes peuvent avoir autant de Concubines qu'il leur plaît. Cependant l'adultère eſt puni de mort, dans les femmes; & quelquefois une ſimple liberté leur coûte la vie. Les Japonois ſont peut-être les ſeuls hommes du Monde, qui ayent trouvé l'art de gagner & de ſe conſerver le cœur de leurs femmes, par cette rigueur; car on vante leur attachement & leur fidélité. Les Hiſtoires du Japon en offrent de continuels exemples. On y voit des femmes qui ſe laiſſent mourir de faim, dans le chagrin de ne pouvoir trouver d'autre voye pour ſuivre leurs Maris au tombeau. Il eſt difficile d'accorder ce fond de tendreſſe, avec l'uſage qui permet aux pères & aux mères d'expoſer les enfans qu'ils ne ſont point en état d'élever. Peut-être croyent-ils faire un acte d'humanité, en délivrant ces innocentes créatures, d'une vie qui leur deviendroit à charge. Les perſonnes aiſées, qui n'ont pas d'enfans, adoptent ceux de leurs Parens & de leurs Amis qui en ont un trop grand nombre.

Comment les Maris s'aſſurent le cœur de leurs femmes.

Expoſition des enfans.

Dans les Alliances, on ne reſpecte que le premier degré de ſang, ſur lequel on ne ſe relâche jamais. Lorſque les aînés des familles ſont parvenus à l'âge viril, les Pères prennent le parti de ſe retirer; & leur abandonnant la conduite de leurs biens, ils ne s'en réſervent que ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance, & à l'entretien de leurs autres enfans. Le partage des Cadets eſt modique. Les Filles ne portent à leurs Maris que ce qu'elles ont ſur elles.

Alliances & héritages.

Il paroît que, dans les conditions communes, on obſerve les mêmes degrés & les mêmes proportions que parmi la Nobleſſe, mais ſans aucune marque de dépendance, ou de ſubordination. Les Marchands compoſent le

Trois Ordres des conditions communes.

(*b*) L'Hiſtorien du Japon, remarque qu'il n'y a des moutons, dans ces Iſles, que depuis que les Portugais y en ont porté; & que les bœufs, qu'on nomme les bœufs de Siam, ſont des buffles, naturels au Pays. *Tom. I. pag.* 394.

(*i*) *Hiſtoire du Japon*, Tom. I. pag. 395. & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

le premier Ordre; les Artiſans, le ſecond; & les Laboureurs, le troiſiéme: mais un Laboureur n'eſt guères diſtingué des Valets de ſon Maître; car tous les Japonois, qui poſſédent des Terres, ſont dans l'uſage de les faire valoir eux-mêmes. Ainſi tous les Domeſtiques peuvent être compris dans le troiſième Ordre; & l'idée, qu'on a donnée de la Police, doit faire juger qu'il comprend même les ſimples Soldats.

Funérailles du Japon.

LES Funérailles du Japon, auxquelles ce récit conduit aſſez naturellement, ſont plus uniformes qu'on ne doit ſe l'imaginer de cette multitude de Sectes, & de la variété de leurs opinions. Les Miniſtres des Temples vont prendre le corps, & le portent en chantant dans leur Cloître, où ils l'enterrent, ſans autre rétribution que ce qui leur eſt offert à titre d'aumône. Mais, avant la mort du Malade, ils ont employé tous leurs ſoins à ſe procurer une partie de ſon bien. A l'égard des perſonnes de qualité, on nous repréſente ce qui ſe pratique à Meaco, où l'on peut croire que la préſence du Dairi a fait conſerver le plus ancien uſage.

UNE heure avant que le corps ſoit tranſporté, les Amis du Mort ſe rendent en cérémonie, & magnifiquement vêtus, au lieu de la ſépulture, comme pour en prendre poſſeſſion. A l'heure marquée, le convoi marche dans cet ordre: 1°. les femmes, parentes ou amies du Mort, vêtues de blanc, & la tête couverte d'un voile de différentes couleurs. Elles ſont accompagnées de leurs Suivantes; & les plus qualifiées ſont portées dans leurs Norimons, dont l'appareil ne ſe ſent point d'une cérémonie lugubre. 2°. Les principales perſonnes de la Ville, qui veulent témoigner leur reſpect pour la mémoire de leur Supérieur, ou de leur égal, & qui ſont parées comme s'ils venoient aſſiſter à ſa nôce. 3°. Après un aſſez grand intervalle, le Supérieur des Bonzes de la Secte du Mort, tout couvert de ſoye & d'or, porté dans un ſuperbe Norimon au milieu d'une troupe de Bonzes, revêtus d'une ſorte de ſurplis, & d'un manteau noir par-deſſus. 4°. Un homme ſeul, en habit cendré; couleur, qui eſt de deuil, comme le blanc; & portant une torche de pin. 5°. Deux cens Bonzes chantant, avec une eſpèce de Bedeau, qui frappe ſans ceſſe ſur un baſſin. 6°. Pluſieurs autres Officiers, dont chacun porte au bout d'une longue pique, un grand panier de carton, plein de feuilles, ou d'autres fleurs artificielles, qui étant ſecouées, forment une ſorte de pluye: tandis que le Peuple, auſſi tranſporté de joye que ſi ces fleurs tomboient véritablement du Ciel, s'écrie que le Mort eſt entré dans ſon Paradis. 7°. Huit jeunes Bonzes, de dix-huit à vingt ans, portant, ſous le bras, de grandes baguettes renverſées, au bout deſquelles on lit, ſur de petits drapeaux, le nom du Dieu de la Secte. Ce nom eſt écrit auſſi ſur dix lanternes fermées d'une toile fine, & portées par dix autres Bonzes, qui ſuivent immédiatement, & qui ſont précédés de deux petites torches deſtinées à mettre le feu au bucher. Elles ſont portées par un Officier, en habit cendré. 8°. Une troupe de gens, vêtus de la même couleur, & la tête couverte de chapeaux, de figure triangulaire, noués ſous le menton. Ces chapeaux ſont de cuir noir, & luiſant comme l'acier le plus poli. Le nom du Dieu y eſt écrit en gros caractères. Il l'eſt auſſi en lettres d'or, ſur un grand Ecriteau de toile fine, porté par un autre homme.

APRÈS

Description du Japon.

Après ce cortège, le corps paroît, dans un Norimon extrêmement orné, soûtenu par quatre Porteurs; Il est vêtu de blanc, & dans la posture où l'on est en priant. Par-dessus ses habits il porte une robbe de papier, où sont écrits des caractères mystérieux, qui doivent lui faire ouvrir l'entrée du Ciel. Ses enfans sont autour de lui, dans leurs plus riches habillemens; & le plus jeune porte une torche allumée, avec laquelle il doit mettre le feu au bucher. On y arrive. Il est construit dans une fosse, au milieu d'un champ fermé de murailles, qui sont tendues de drap noir, & dans l'enceinte desquelles on entre par deux portes. Aux deux côtés du bucher s'offrent deux tables, dont l'une est chargée de toutes sortes de rafraîchissemens, & l'autre d'un grand brasier.

Aussi-tôt que le corps est entré dans l'enceinte, les Bonzes le placent, avec le Norimon, au milieu du bucher. Leur Chef s'approche; & recevant la torche allumée du plus jeune des fils du Mort, il tourne trois fois, autour du bucher, en la remuant, comme nos Prêtres remuent l'encensoir. Ensuite, après avoir récité quelques prières, il la rend à celui des mains duquel il l'a reçue, qui la jette à l'instant au milieu du bucher. Les deux autres torches, qu'on allume aussi-tôt, servent à mettre le feu en plusieurs autres endroits du bucher, où l'on jette en même-tems de l'huile, des parfums, & d'autres matières combustibles. Lorsque le corps est consumé, la famille environne la table du brasier, y répand des parfums, & rend à genoux des adorations au Mort, dont on suppose que l'ame est admise au commerce de ses Dieux. On donne ensuite, à chaque Bonze, une rétribution convenable à sa dignité. Les moindres présens sont de la valeur d'un ducat; & les plus considérables d'environ vingt écus. Le lendemain, les Parens & les Amis du Mort vont recueillir ses cendres, & les mettent dans un vase doré, qu'ils couvrent d'un voile fort riche, & qu'ils placent dans l'endroit même où étoit le bucher. Il y demeure sept jours, pendant lesquels les Bonzes y vont faire leurs prières. De-là, il est porté au lieu qui est destiné pour sa situation fixe, & posé sur une espèce de piedestal, où le nom du Mort & celui de sa Secte sont gravés. Sept mois après, on recommence les mêmes cérémonies. Elles se renouvellent au bout de sept années, & quelquefois même de quinze en quinze jours, suivant la dépense que la famille y veut faire; car les Bonzes sont toûjours prêts, lorsque le payement est certain. Ce cérémonial, observe l'Historien, fait connoître que l'idée de la mort n'a rien de lugubre pour les Japonois, & qu'ils la regardent moins comme un mal, que comme un passage qui conduit au bonheur.

Forme & durée du Deuil.

Le deuil dure deux ans, pendant lesquels on doit se priver de toute sorte de plaisir: c'est-à-dire, qu'après avoir commencé par prendre part au bonheur du Mort, on pleure ensuite sa perte. La manière, dont on est vêtu dans cette intervalle, paroît capable d'inspirer la tristesse. Les hommes le font à-peu-près comme les femmes. On porte pour coëffure, dans les deux Sexes, une espèce de bandeau quarré, auquel est cousu un grand linge, qui tombe par derrière comme un crêpe. La robbe de dessus est d'une largeur extraordinaire, & se ferme sur l'estomac. Elle doit être tout unie, & sans doublure. La ceinture, qui est fort large & en rezeau, fait ordinairement deux tours; & tout l'habillement doit être de toile crue. Cette

DESCRIPTION DU JAPON.

te ſimplicité eſt accompagnée d'une ſingulière modeſtie. On marche lentement, les yeux baiſſés, & les mains repliées dans les manches.

Fête du retour des Ames.

L'HISTORIEN a recueilli des mêmes Mémoires, que dans une Secte du Japon, où l'on croit que les Ames employent trois ans à ſe rendre au Paradis de leur Dieu, on ſuppoſe auſſi que, pendant ce voyage, elles reviennent chaque année dans leur famille; ſuppoſition fort ridicule, puiſque ſe retrouvant toûjours au point d'où elles ſont parties, elles ne pourroient jamais arriver à leur terme. On n'a pas laiſſé d'établir, pour les recevoir, une Fête, qui ſe célèbre le treizième jour de la ſeptième Lune. Toutes les maiſons ſont fort ornées. Le ſoir, qui précéde la Fête, chaque famille ſort de la Ville avec beaucoup d'appareil. En arrivant au lieu, où doivent ſe rendre les Ames, chacun leur fait de grands complimens ſur leur retour. On les invite à ſe repoſer. On leur préſente des rafraîchiſſemens, & l'on commence avec elles une converſation aſſez plaiſante, qui ne dure pas moins d'une heure. Enſuite une partie de la famille prend congé d'elles, pour aller préparer tout ce qui eſt néceſſaire dans la maiſon. Les autres demeurent quelque-tems encore à les entretenir: puis, ils les invitent à venir avec eux. La converſation continue pendant le chemin. Un grand nombre de flambeaux les accompagnent. En entrant dans la Ville, ils la trouvent éclairée par des illuminations. L'intérieur des maiſons n'eſt pas moins éclatant de lumières, & les tables y ſont magnifiquement ſervies. Les Morts ont leurs couverts, comme les Vivans; & ſuivant le principe des Japonois, qui croyent les Ames formées d'une matière extrêmement ſubtile, on ne doute pas qu'elles ne ſucent la plus pure ſubſtance de tous les mets, qu'on leur préſente. Après le repas, chacun va rendre viſite aux Ames de ſes Amis & de ſes Voiſins. La nuit ſe paſſe à courir ainſi dans toute la Ville, & la Fête dure juſqu'à la fin du jour ſuivant. Alors les Ames, qu'on croit ſuffiſamment délaſſées & rafraîchies, ſont reconduites, avec la même cérémonie, juſqu'au lieu où l'on étoit allé pour les recevoir. Les campagnes ſont encore éclairées cette nuit, afin qu'elles puiſſent retrouver leur chemin; & de peur qu'il n'en ſoit reſté quelques-unes dans les maiſons, & qu'elles n'ayent de l'embarras à rejoindre les autres, on jette quantité de pierres ſur les toîts, & l'on viſite avec ſoin tous les appartemens, en donnant, de toutes parts, de grands coups de bâton. La crainte d'être incommodés par les apparitions de ces fâcheux Hôtes, n'a pas peu de part au dernier Acte (*k*).

Comment les Ames ſont congédiées.

Secte Philoſophique du Siuto.

KÆMPFER eſt le ſeul Voyageur, qui parle avec quelque étendue d'une Secte conſidérable, qu'il nomme *Siuto* (*l*), & qui n'eſt compoſée que de Philoſophes. Elle reconnoît, pour ſon Auteur, le célèbre Confucius, ou *Kooſi*, dont la mémoire n'eſt pas moins reſpectée au Japon qu'à la Chine. Il nâquit, ſuivant Kæmpfer, il y a 2243 ans (*m*). *Mooſi*, un de ſes Diſciples, ayant

(*k*) Hiſtoire du Japon, *ubi ſuprà*, pag. 389 & précédentes.

(*l*) Ce mot ſignifie *Voye* ou *Méthode des Philoſophes*.

(*m*) A compter, dit-il, depuis la cinquième année de l'Ère Japonoiſe, qui ſe nomme *Genrokf*. Il écrivoit en 1692. Le Père Couplet met la naiſſance de Confucius, cinq cens cinquante & un ans avant Jeſus-Chriſt, & cent neuf ans après la fondation de l'Empire Japonois.

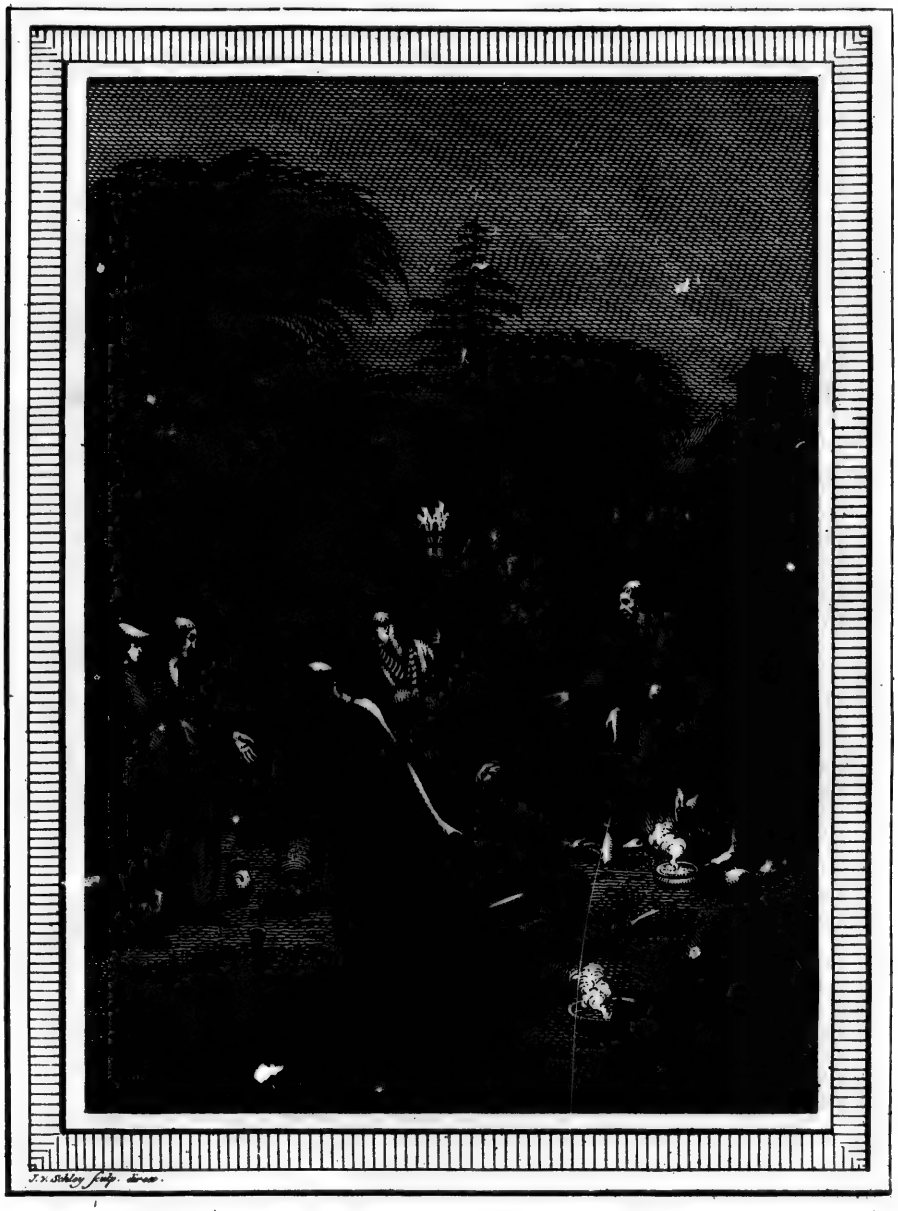

LA FÊTE DES AMES.
2. Comment elles ſont reçues.

'T FEEST DER ZIELEN.
1. Hoe dat ze ontfangen worden.

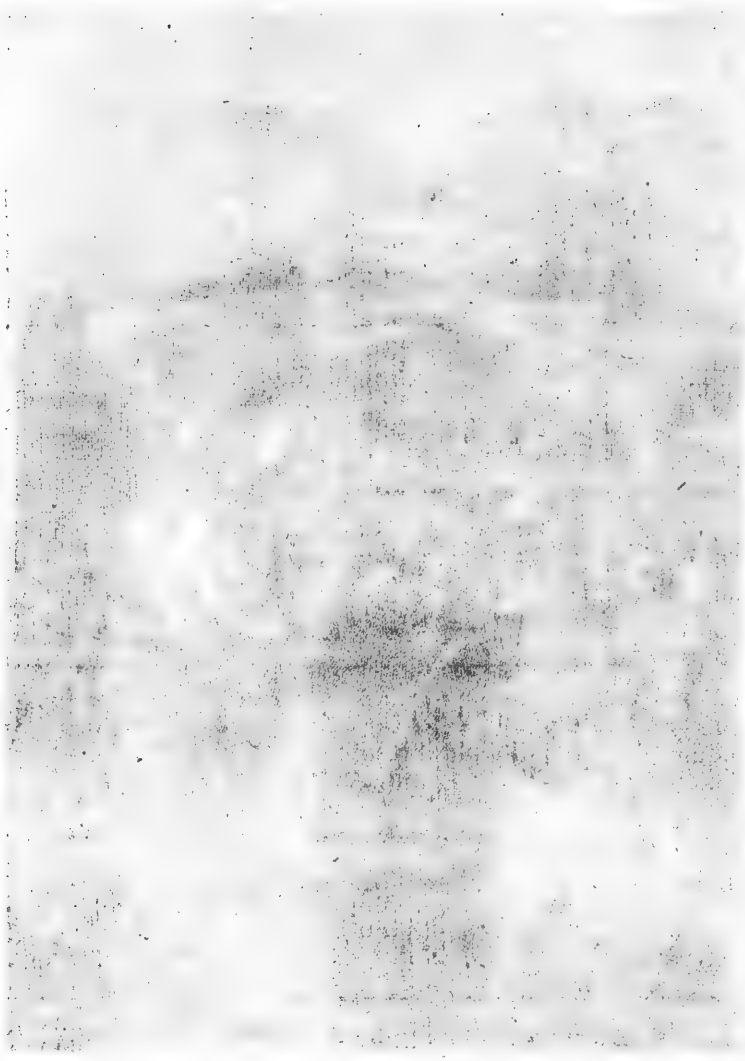

LA FÊTE DES AMES. ‖ 'T FEEST DER ZIELEN.

2. Comment elles sont reconduites. ‖ 2. Hoe dat ze uitgeleid worden.

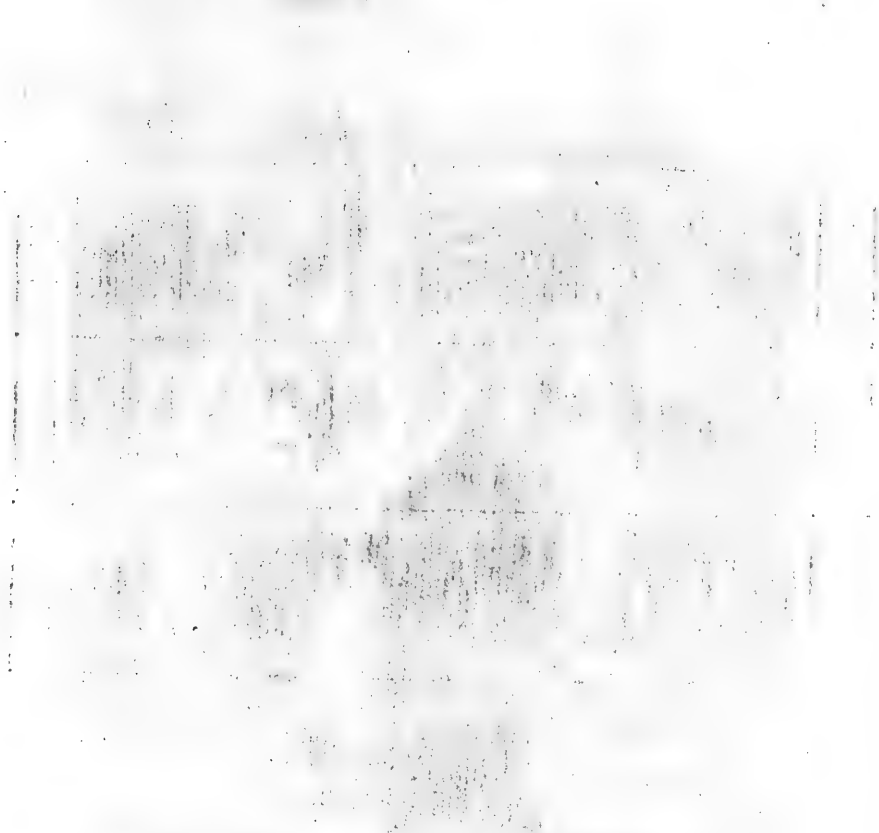

ayant beaucoup contribué à la propagation de ſa Doctrine, par la publication d'un Livre, qui en contient les principes, elle ſe répandit, au Japon, preſqu'auſſi-tôt que dans ſa Patrie. Il paroît qu'elle porta les premières atteintes à l'ancienne Religion du Pays, & qu'elle fut comme la première barrière, qui arrêta l'inondation des nouvelles Sectes venues des Indes. Ses Sectateurs ne renoncèrent pas tout d'un coup au culte des Camis; mais ils ceſſèrent de les regarder comme des Dieux, quoiqu'extérieurement ils ſe conformaſſent à ce qui étoit établi par les loix ou par l'uſage; ce qu'ils n'avoient jamais fait pour le culte des Fotoques. DESCRIPTION DU JAPON.

KÆMPFER nous donne une courte expoſition de leur Philoſophie. Elle ſe réduit, dit-il, à cinq Articles, qu'ils appellent *Dſin*, *Gi*, *Re*, *Tſi*, & *Sin*. Dſin, leur enſeigne à mener une vie vertueuſe; & de-là vient qu'un homme vertueux eſt honoré du nom de *Dſinja*. Gi donne des leçons de juſtice; & Re en donne de politeſſe. Tſi établit les maximes d'un bon & ſage Gouvernement. Sin traite de la conſcience pure & de la droiture du cœur. Cette Secte de Moraliſtes ne reconnoît point la tranſmigration des ames. Elle admet une ame du Monde, un eſprit univerſel, une puiſſance répandue dans l'Univers, qui anime tout, & qui réprend les ames ſéparées des corps, comme la Mer reçoit toutes les rivières & toutes les eaux qui s'y jettent. Cette ame du Monde eſt le receptacle commun des ames, d'où elles peuvent ſortir pour animer d'autres Créatures. Les Sectateurs du Siuto la confondent avec l'Etre Suprême, & lui attribuent toutes les perfections qui n'appartiennent qu'à Dieu. Ils employent fréquemment le mot de *Ten*, qui ſignifie *Ciel* ou *Nature*; par exemple, c'eſt le Ciel, ou la Nature, qu'ils remercient de tous les biens ſenſibles qu'ils croyent de recevoir. Cependant quelques-uns d'entr'eux, avec leſquels Kæmpfer s'entretint familiérement, reconnoiſſoient un Etre intellectuel, incorporel, gouverneur & directeur, non pas Auteur de la Nature (*n*). Ils prétendent même qu'il eſt une production de la Nature, engendrée par *In* & *Jo*, c'eſt-à-dire, le *Ciel* & la *Terre*; l'un actif, l'autre paſſif; l'un principe de génération, l'autre de corruption. C'eſt de la même manière, diſent-ils encore, que les Puiſſances naturelles ſont des Etres ſpirituels. Ils croyent le Monde éternel. Ils ſuppoſent que les hommes & les animaux ont été produits auſſi par In & Jo. Comme ils n'admettent aucune des Divinités du Pays, ils n'ont, ni Temples, ni forme de culte. Ils ſe conforment aux uſages généraux de Patrie, en célébrant la mémoire de leurs Parens morts; c'eſt-à-dire, que mettant toutes ſortes de viandes ſur une table, & faiſant brûler des chandelles devant leurs Images, ils ſe proſternent juſqu'à terre pour leur rendre ce qu'ils doivent aux loix du ſang. Dans cette ſolemnité, qui s'obſerve tous les mois ou tous les ans, ils prennent leurs plus beaux habits, après s'être lavés & purifiés l'eſpace de trois jours, pendant leſquels ils n'approchent point de leurs femmes, & ne touchent à rien d'impur. Les Moraliſtes ne brûlent point leurs Morts. Ils gardent les corps pendant trois jours, après leſquels ils les mettent dans un cercueil, couchés ſur le dos, & Sa Doctrine.

Ses Sectateurs n'ont ni Temples ni Culte.

(*n*) Voyez, ci-deſſus, dans la Deſcription de la Chine, les véritables principes de Confucius.

DESCRIPTION DU JAPON.

& la tête élevée. Le cercueil eſt rempli de parfums, pour en éloigner la corruption; & la ſépulture ſe fait ſans cérémonie.

Leur mépris pour la mort.

CETTE Secte croit la mort non-ſeulement permiſe, mais glorieuſe & louable, lorſqu'elle eſt néceſſaire pour éviter une fin honteuſe, ou pour ſe dérobber à des Ennemis vainqueurs. On ſoupçonnoit autrefois les Sectateurs du Siuto de favoriſer la Religion Chrétienne. Auſſi, lorſqu'elle fut extirpée par les ſupplices, on leur ordonna d'avoir chez eux une Idole, ou du moins le nom de quelque Divinité du Pays, placé dans un lieu honorable de leurs maiſons, avec un vaſe rempli de fleurs & un encenſoir devant cette eſpèce d'Autel. Ils choiſiſſent ordinairement l'Idole de Quanwon, ou celle d'Amida, qu'ils placent derrière leur foyer. On voit, dans leurs Ecoles publiques, le portrait de Confucius. Il n'y a pas long-tems qu'un Empereur Cubofama fit bâtir, dans Jedo, deux Temples à l'honneur de ce Philoſophe; & lorſqu'il les viſita, pour la première fois, il fit, à ceux qui l'accompagnoient, un fort beau diſcours ſur le mérite de ce Chef de la Philoſophie Chinoiſe. Mais ce reſte de vénération n'empêche pas que depuis la ruine du Chriſtianiſme, le nombre des Partiſans du Siuto ne ſoit fort diminué. La rigueur des Edits Impériaux s'eſt étendue juſqu'à leurs Livres, qu'on ne lit point aujourd'hui ſans crainte. Ils faiſoient autrefois les délices de tout le monde; les Arts & les Sciences étoient comme le partage de cette Secte, & l'on aſſure qu'elle comprenoit alors la plus grande partie de la Nation.

Cauſe de leur diminution.

Efforts d'un Prince pour relever cette Secte.

TRENTE ans avant l'arrivée de Kæmpfer, au Japon, le Prince de *Siſen* & d'*Inaba*, Protecteur du Siuto & des Sçavans, avoit entrepris de faire revivre, dans ſes Etats, cette Philoſophie preſqu'éteinte. Il avoit fondé une Univerſité dans cette vûe; & les Sçavans, raſſemblés de toutes parts, y trouvèrent toutes ſortes de faveurs & de privilèges. Mais les Bonzes, qui ſe crurent menacés de leur ruine, firent tant de bruit aux deux Cours Impériales, que le Prince de Siſen auroit payé ſon entrepriſe de ſa tête, s'il n'eût pris le parti de renoncer aux affaires, après avoir remis ſes Etats entre les mains de ſon fils. Cette démarche appaiſa ſes Ennemis, & lui procura une vie tranquille. Quoiqu'on ne pût douter que ſon Succeſſeur ne fût dans les mêmes principes, ce jeune Prince ſe conduiſit avec tant de prudence, que du temps de Kæmpfer, il jouiſſoit paiſiblement de ſes Etats, dans une parfaite liberté de penſer (*o*).

(*o*) Kæmpfer, Tome II. pag. 75 & précédentes.

§. IX.

Hiſtoire Naturelle du Japon.

Climat & Saiſons.

LE nouvel Hiſtorien s'eſt attaché avec tant d'exactitude & de fidélité à recueillir toutes les obſervations de Kæmpfer, que dans un Article ſi curieux on peut prendre indifféremment l'un ou l'autre pour Guide. Les Japonois, diſent-ils tous deux, vantent beaucoup leur climat. Il doit être eſ-

effectivement fort ſain, puiſqu'on y vit très-longtems, que les femmes y ſont très-fécondes (*a*), & qu'on y eſt ſujet à peu de maladies. Le tems néanmoins y eſt fort inconſtant. En Hyver, l'air eſt chargé de neige & produit de fortes gelées. En Eté, ſur-tout dans les jours caniculaires, il eſt d'une chaleur inſupportable. Les pluyes ſont fréquentes pendant toute l'année; mais les plus grandes tombent aux mois de Juin & de Juillet, que cette raiſon a fait nommer *Satſuki*, ou les *Mois d'eau*. Cependant la ſaiſon des pluyes n'a pas, au Japon, cette régularité qu'on obſerve dans les Contrées plus chaudes des Indes Orientales. Le tonnerre & les éclairs y ſont fort fréquens. Description du Japon.

L'AGITATION continuelle de la Mer, qui environne ces Iſles, joint au grand nombre d'écueils dont elle eſt parſemée, en rendent la Navigation fort dangereuſe. On ne voit, *nulle part*, tant de ces trompes, ou de ces colonnes d'eau, dont on a donné plus d'une fois la deſcription dans ce Recueil. Les Japonois les prennent pour des dragons d'eau, qui ont une longue queue. Auſſi les nomment-ils dans leur langue *Tatſmaki*, c'eſt-à-dire, *Dragons jailliſſans*. Les Côtes du Japon ont deux fameux tournans, qui en augmentent le danger. Le premier, nommé *Faiſaki*, eſt au-deſſus de l'Iſle d'*Amakuſa*. Il n'eſt jamais plus redoutable que dans les baſſes marées; car lorſque la Mer eſt haute, il ſe trouve de niveau avec la ſurface des flots, & le moindre vent aide à s'en tirer: mais auſſi-tôt qu'elle commence à baiſſer, on le voit tournoyer d'abord avec violence, & puis tomber tout d'un coup juſqu'à la profondeur de quinze braſſes, entraînant, avec une extrême rapidité, tout ce qui ſe rencontre dans ſon courant, & le briſant contre les rochers qu'il renferme. Les débris demeurent quelquefois abîmés au fond de l'eau, & quelquefois ils ſont rejettés à la diſtance de pluſieurs miles (*b*). Le ſecond tournant eſt proche des Côtes de la Province de *Kijnokuni*. On le nomme *Awano Narratto*, c'eſt-à-dire, *Bruiſſement d'Awa*, parceque cette Province en eſt voiſine. Il ſe précipite avec tant d'impétuoſité autour d'une petite Iſle, compoſée de rochers, que la violence de cette agitation la fait trembler continuellement. Il ne laiſſe pas d'être le moins dangereux, parceque le bruit, qui ſe fait entendre de fort loin, excite la défiance & les précautions. Ce terrible écueil eſt un fond inépuiſable d'alluſions, pour les Poëtes & les Prédicateurs Japonois (*c*). Qualités de la Mer du Japon.

EN général, le terroir du Japon eſt montagneux, rempli de pierres, & naturellement peu fertile. Mais l'induſtrie & le travail infatigable des Habitans leur font tirer, des rochers mêmes & des lieux les plus ſecs, tout ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance. D'ailleurs la Mer leur fournit abondamment du poiſſon, & toutes ſortes de coquillages. L'eau douce ne leur manque pas. Ils ont, de toutes parts, des Lacs, des Fontaines & des Rivières; quelques-unes ſi rapides, qu'on ne les paſſe point ſans danger, & qu'il n'eſt pas poſſible d'y conſtruire des ponts. Auſſi la plûpart ont-elles leur ſource ſur des montagnes, d'où elles deſcendent avec d'autant plus d'im- Terroir du Japon. Ses Rivières.

(*a*) On a vû, dans le Journal de Kæmpfer, un Village du Ximo, dont tous les Habitans étoient fils, petits-fils & arrière petits-fils d'un ſeul homme, qui vivoit encore.

(*b*) Kæmpfer, Tom. I. pag. 162.

(*c*) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU JAPON.

d'impétuosité, qu'elles ſont groſſies par les grandes pluyes des mois de Juin & de Juillet. On diſtingue, entre les plus célèbres; 1°. Celle d'*Uſin*, qui eſt large d'un quart de lieue d'Allemagne. Elle tombe du ſommet d'une montagne, avec tant de rapidité, que pour la paſſer à gué, dans les tems mêmes où l'eau monte à peine aux genoux, un Voyageur eſt obligé de faire conduire ſon cheval par cinq hommes robuſtes, qui connoiſſent parfaitement le canal. Les accidens y ſont néanmoins aſſez rares, parceque, ſuivant la Loi du Pays, les Guides ſont reſponſables de la ſûreté des Paſſans. 2°. La Rivière d'*Omi*, qui tire ſon nom de la Province où elle prend ſa ſource, & qui ſe forma dans l'eſpace d'une nuit, 285 ans avant l'Ere Chrétienne. 3°. Celle d'*Aska*, remarquable par le changement continuel de ſon lit. Kæmpfer ne nomme aucune Rivière du Japon, qui paroiſſe d'un long cours & fort navigable.

Tremblemens de terre, communs au Japon.

ON connoît peu de Pays auſſi ſujets aux tremblemens de terre. Ils y ſont ſi fréquens, que les Habitans s'en allarment peu; quoiqu'ils ſoyent quelquefois aſſez violens pour renverſer des Villes entières. Le Peuple attribue ces violentes ſecouſſes à une groſſe baleine, qui ſe remue ſous terre. On fait un récit effrayant (*d*) des déſordres qu'elles cauſèrent en 1586, depuis la Province de Sacaja juſqu'à Meaco. La Ville de Jedo, réſidence des Empereurs Cuboſamas, fut preſqu'entièrement abîmée en 1703; & plus de deux cens mille Japonois furent enſevelis ſous ſes ruines. En 1730, on publia, dans toutes les Nouvelles de l'Europe (*e*), que Meaco, ancienne Capitale de l'Empire, & ſéjour ordinaire des Dairis, avoit été renverſée dans toute ſon étendue, avec perte d'un million d'Habitans. Kæmpfer nomme quelques parties du Japon, telles que les Iſles de *Gotto* & la petite Iſle de *Sikubuſima*, qui n'ont jamais ſenti la moindre ſecouſſe. Tous conviennent du fait, dit-il; mais les uns attribuent cette exception à la faveur d'un Dieu tutelaire; & d'autres, moins ſuperſtitieux, prétendent l'expliquer par les principes d'une fort mauvaiſe Phyſique. Ils ſuppoſent que ces Cantons portent immédiatement ſur le centre de la Terre (*f*). Le nouvel Hiſtorien, rapprochant diverſes obſervations de Kæmpfer, trouve une explication fort naturelle dans le grand nombre de Volcans qu'on voit au Japon. Une petite Iſle, voiſine de Firando, a brûlé pendant pluſieurs ſiècles. Une autre, vis-à-vis de Satzuma, jette continuellement du feu. Dans la Province de Fiugo, ſur la cime d'une haute montagne, on voit une large ouverture, qui étoit autrefois la bouche d'un Volcan, quoiqu'il n'en ſorte plus rien depuis quelques années. Dans la Province de *Chicugen*, près d'un lieu nommé *Kujanoſſa*, une Mine de charbon, qui s'eſt enflammée par la négligence des Ouvriers, n'a pas ceſſé de brûler depuis. La montagne de *Feſi*, dans le voiſinage de *Surunga*, fameuſe par ſa hauteur, par ſa forme, qui repréſente celle d'un chapeau, &

Leurs terribles effets.

Volcans.

(*d*) Le Père de *Froes*, dans une Lettre dattée de Simonoſeki, dans la Province de Nagaſta, le 15 d'Octobre 1586. Voyez le Recueil du Père H y, *de rebus Japonicis*. Le même Recueil contient le récit d'un autre accident de la même nature, arrivé dix ans après.

(*e*) Gazette de France, article de Vienne du premier Novembre 1730.

(*f*) *Ibid.* pag. 165.

& par la neige dont elle eſt toûjours couverte, exhaloit autrefois des flammes. Elles ont diſparu, depuis que le feu a fait une ouverture au côté de la montagne; mais on en voit encore ſortir une fumée noire, accompagnée d'une puanteur inſupportable. La terre y eſt chaude, & même brûlante en divers endroits. Il en ſort pluſieurs ſources d'eaux chaudes, dont on vante la vertu pour les maux vénériens (*g*). Le Japon a quantité d'autres Volcans, & diverſes ſortes d'eaux médecinales. Caron parle de pluſieurs ſources, qui paſſent par des Mines de cuivre, de ſalpêtre, de ſouffre, de ſel, de fer & d'étain. Il en vit une, qui vient d'une Mine d'étain, & qui ſort d'une grotte, dont l'entrée a dix pieds d'ouverture. Autant que la vûe peut s'étendre dans l'obſcurité, on découvre, autour de cette grotte, des pierres taillées en pointe, comme des dents d'éléphant. L'eau eſt d'une chaleur temperée. Il vit une autre fontaine, qui ne coule ordinairement que deux fois le jour, l'eſpace d'une heure à chaque fois: mais lorſque le vent ſouffle de l'Eſt & qu'il eſt violent, elle coule à trois ou quatre repriſes, dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Enfin, le même Voyageur décrit une autre ſource, qui a quelque choſe encore de plus ſingulier. Elle ſort d'une eſpèce de puits, dont les côtés ſont garnis de pierres fort groſſes & fort peſantes. Elle ne coule qu'à certaines heures; mais elle coule avec tant d'abondance & avec un vent ſi fort, que les pierres en ſont ébranlées. La première eau ſort à la hauteur de trois ou quatre braſſes. Sa chaleur ſurpaſſe le degré auquel on peut échauffer l'eau commune, & ſe conſerve auſſi beaucoup plus long-tems. Le canal, par lequel cette eau paſſe, eſt revêtu de fortes pierres; précaution qu'on a crue néceſſaire pour empêcher qu'elle ne brûle la terre: & du grand canal, on en a tiré pluſieurs petits, qui conduiſent l'eau juſqu'au logement des Malades.

DESCRIPTION DU JAPON. Eaux chaudes & minérales.

CETTE multitude de Volcans & de bains chauds prouve aſſez que la terre du Japon renferme beaucoup de ſouffre. Mais on en a beaucoup d'autres preuves. Kæmpfer connoiſſoit peu de Pays où ce minéral, qui eſt la ſource de tous les métaux, ſoit en plus grande abondance. On en tire ſurtout une ſi prodigieuſe quantité d'une Iſle de la Province de Satzuma, qu'elle en a pris ſon nom. Il n'y a pas plus d'un ſiècle qu'on a la hardieſſe d'y aborder. Elle paſſoit auparavant pour inacceſſible, à cauſe d'une fumée noire & épaiſſe qui en ſort continuellement, & qui préſentoit des monſtres horribles à l'imagination des Peuples voiſins. Perſonne ne doutoit que l'Iſle ne fût habitée par des Eſprits infernaux. Un Particulier, moins timide, demanda la permiſſion d'y entrer. Il choiſit cinquante hommes de la même réſolution, avec leſquels il oſa deſcendre au rivage. Après avoir traverſé quelques bois, il trouva un terrain fort uni, & ſi couvert de ſouffre, que de quelque côté qu'il marchât, il voyoit ſortir une épaiſſe fumée ſous ſes pieds. L'Iſle fut nommée *Ivogaſima*, c'eſt-à-dire, *l'Iſle de ſouffre*; & depuis cette découverte, elle rapporte chaque année au Prince de Satzuma environ vingt caiſſes d'argent, outre le produit des arbres, qui n'y croiſſent

Abondance de ſouffre.

(*g*) Le Mal, qu'on nomme en France *Mal de Naples*, porte au Japon le nom de *Mal Portugais*, parcequ'il n'y étoit pas connu avant l'arrivée des Portugais.

Description du Japon. ſent que ſur les Côtes. Le Pays de *Ximabara*, où l'on trouve beaucoup de bains chauds, pourroit fournir auſſi quantité de ſouffre; mais une ſuperſtition, qui n'eſt point expliquée dans Kæmpfer, s'oppoſe au travail des Habitans; ce qui n'empêche pas qu'en géneral le ſouffre ne ſoit une des principales richeſſes du Japon.

Mines d'or. Il ſe trouve de l'or dans pluſieurs Provinces de l'Empire. C'eſt une partie conſidérable du revenu Impérial, parcequ'on ne peut ouvrir aucune Mine, ſans la permiſſion de la Cour, qui ſe réſerve les deux tiers du produit. L'or du Japon ſe tire ordinairement par la fonte; mais on en trouve auſſi dans le ſable, en le levant; & le cuivre du Pays en contient toûjours un peu. Les plus abondantes Mines de ce précieux métal, & celles, dont l'or paſſoit pour le plus pur, ont été long-tems les Mines de *Sado*, une des Provinces Septentrionales de Nipon. On y recueille encore quantité de poudre d'or, ſur laquelle il ne ſe lève aucun droit pour l'Empereur. Les Mines de *Surunga* ſont auſſi très-eſtimées; mais les unes & les autres commencent à s'épuiſer. On en a découvert de nouvelles dans la Province de Satzuma, auxquelles il eſt rigoureuſement défendu de travailler; dans la vûe apparemment de les réſerver pour des néceſſités preſſantes. Le premier eſſai a fait reconnoître qu'elles rendent ſix pour ſeize. Une montagne ſituée ſur le Golfe d'*Okus*, dans le Diſtrict d'Omura, s'étant écroulée dans la Mer à la fin du ſiècle paſſé, on trouva que le ſable du lieu qu'elle avoit occupé, étoit mêlé d'or pur. Malheureuſement, on ne put tirer beaucoup d'avantage d'une ſi riche découverte: un grand tremblement de terre, ſuivi de marées extraordinaires, couvrit la Mine de boue & d'argile, à la hauteur de pluſieurs braſſes, & le travail fut abandonné. Dans la Province de *Chicungo*, une autre Mine, qui donnoit beaucoup d'or, s'eſt tellement remplie d'eau, qu'il eſt devenu impoſſible d'y travailler. On eſt perſuadé néanmoins qu'en faiſant une ouverture, dans le rocher qui eſt à l'entrée, l'eau pourroit s'écouler; & cette entrepriſe avoit été formée: mais un orage, ſurvenu dans le moment qu'on alloit commencer le travail, fit juger que la Divinité du lieu ne vouloit pas qu'on déchirât le ſein d'une terre qui étoit ſous ſa protection. De même, un torrent, ſorti tout d'un coup d'une montagne, où l'on alloit ouvrir une Mine d'or, dans l'Iſle d'*Amakuſa*, répandit l'épouvante parmi les Habitans, & fit prendre la fuite aux Ouvriers.

Argent. La Province de *Bungo* a des Mines d'argent. *Kattami*, lieu ſitué au Nord du Japon, en a de plus riches encore. On a parlé, dans la Deſcription Géographique, des deux Iſles de *Ginſima* & de *Kinſima*, & de l'opinion qu'on a de leur richeſſe. On a déja remarqué auſſi que l'argent du Japon paſſe pour le meilleur du Monde, & qu'autrefois on l'échangeoit, à la Chine, poids pour poids, pour de l'or. Les Japonois ont encore un métal précieux, mais compoſé, qu'ils nomment *Sowa*, ou *Saouas*, dont la couleur tire ſur le noir, & qui eſt un mélange de cuivre & d'or. Il n'eſt pas particulier au Japon, mais on l'y travaille avec un art, dont on n'approche point dans les autres Contrées de l'Aſie; & lorſqu'il eſt employé, il ne céde rien à l'or pour l'éclat & la couleur.

Sowa, métal précieux.

Cuivre. Après tout, le cuivre eſt le plus commun des métaux de ces Iſles, & ſuffiroit ſeul pour les enrichir. On le tire principalement des Provinces de *Su-*

Surunga, d'*Alſango*, & de *Kijnokuni*. Le plus fin & le plus malléable eſt celui de Kijnokuni. Celui d'Alſango eſt ſi groſſier, que pour l'employer facilement, il y faut mêler, ſur ſoixante-dix catis, trente du précédent. Celui de Surunga eſt non-ſeulement trés-fin & ſans défauts, mais il eſt chargé de beaucoup d'or; & les Japonois ſéparant ces métaux infiniment mieux aujourd'hui, qu'ils ne faiſoient autrefois, les Rafineurs de la Côte de Coromandel y trouvent moins leur compte. On a vû, dans l'Article du Commerce, ſous quelle forme il ſe vend aux Hollandois. L'airain eſt aſſez rare au Japon, & beaucoup plus cher que le cuivre, parcequ'il ne s'y trouve pas de calamine, & qu'il faut en faire venir du Tonquin, en gâteaux plats, qui ſe vendent fort cher. La Province de Bungo produit un peu d'étain, ſi blanc & ſi fin, qu'il n'eſt guères inférieur à l'argent; mais les Japonois n'en font preſqu'aucun uſage.

DESCRIPTION DU JAPON.

Airain.

Etain.

On ne trouve du fer que ſur les confins des trois Provinces de *Nincaſaka*, de *Bitsju* & de *Biſen*; mais on l'y trouve en grande abondance. Il eſt affiné dans les mêmes lieux, & ſe vend preſqu'auſſi cher que le cuivre. La plûpart des outils de fer ſont à plus haut prix, au Japon, que ceux qui ne ſont que de cuivre, ou même d'airain. Ces deux métaux ne ſervent que pour les uſtenciles, les crochets, les crampons, & d'autres piéces qui entrent dans la conſtruction des Navires & des Edifices. Pour la Cuiſine, les pots ſont d'une compoſition de fer, & de fort peu d'épaiſſeur. Les plus vieux ſont les plus eſtimés, parcequ'il y entre un alliage, dont on a perdu le ſecret. Le charbon de terre ne manque point au Japon. Il ſort en abondance de la Province de *Tſikuſen*, des environs de *Kuganiſſu*, & des Provinces Septentrionales.

Fer.

Cherté des uſtenciles de fer.

Charbon de terre.

Le ſel commun ſe fait avec l'eau de la Mer. On creuſe un grand eſpace de terre, qu'on remplit de ſable fin, ſur lequel on jette de l'eau de Mer, qu'on laiſſe ſécher. On recommence la même opération, juſqu'à-ce que le ſable paroiſſe aſſez imbibé de ſel. Alors on le ramaſſe; on le met dans une cuve, dont le fond eſt percé en trois endroits; on y jette encore de l'eau de Mer, qu'on laiſſe filtrer au travers du ſable; on reçoit cette eau dans de grands vaſes, pour la faire bouillir juſqu'à certaine conſiſtence; & le ſel, qui en ſort, eſt calciné dans de petits pots de terre, juſqu'à-ce qu'il devienne blanc (*b*).

Sel.

Le Japon n'a pas d'antimoine ni de ſel armoniac. On n'y connoît pas même leurs qualités, ni leurs uſages. Le vif-argent & le borax y viennent de la Chine. Kæmpfer y trouva néanmoins deux ſortes de borax, qui croiſſent naturellement, mais ſi mêlées de parties héterogènes, que les Japonois ne veulent pas ſe donner la peine de les ſéparer. Le mercure ſublimé eſt rare, & d'un prix exceſſif dans leurs Iſles. Ils en font le principal ingrédient d'une eau mercuriale, qu'ils croyent ſouveraine pour la guériſon des ulcères, des cancers & d'autres maux. Le cinabre naturel ſe prend intérieurement dans pluſieurs maladies (*i*); & l'artificiel s'employe dans les cou-

Mercure.

Cinabre.

(*b*) Kæmpfer, *ibid.* pag. 174 & précédentes.

(*i*) Le cinabre naturel du Japon eſt d'un rouge charmant. Il s'en trouve de ſi beau, qu'il ſe vend beaucoup au-delà de ſon poids en argent. *Kæmpfer*, pag. 179.

DESCRIPTION DU JAPON.

couleurs: l'un & l'autre leur vient de la Chine. Le Commerce de cette marchandiſe eſt entre les mains de quelques Particuliers, qui jouiſſent d'un Privilège excluſif. Kæmpfer ne dit rien du plomb; mais Caron aſſure que le Japon en produit beaucoup.

Plomb.

Agathes. Cornalines. Jaſpe. Perles.

ON trouve, dans les montagnes de *Tſengaar*, ſituées à l'une des extrêmités Septentrionales du Japon, différentes eſpèces d'agathes, dont quelques-unes ſont d'une rare beauté, bleuâtres, & fort approchant du ſaphir. On en tire auſſi des cornalines & du jaſpe. Les Côtes de Saikokf ſont couvertes d'huitres & d'autres coquillages, qui renferment des perles (*k*). Les plus groſſes & les plus belles ſe trouvent dans une huitre, nommée *Akoja*, qui reſſemble aſſez aux coquilles de Perſe. Elle eſt à-peu-près de la largeur de la main, mince, frele, unie & luiſante au dehors; un peu raboteuſe & inégale en dedans; d'une couleur blanchâtre, auſſi éclatante que la nacre ordinaire, & difficile à ouvrir. On ne voit de ces coquilles qu'aux environs de Satzuma, & dans le Golfe d'Omura. Le profit, qui en revient aux Princes de Satzuma, les a portés à défendre qu'elles ſoyent vendues au marché. Elles ſont rares. Kæmpfer s'en procura quelques-unes. On leur attribue, dit-il, une propriété fort extraordinaire: ſi l'on met quelques-unes des plus groſſes dans une boëte, avec un certain fard du Japon, fait d'une autre ſorte de coquille, qui ſe nomme *Takaraga*, on voit naître, à côté de chacune, une ou deux petites perles, qui ſe détachent d'elles-mêmes, au bout de trois ans; tems auquel on les ſuppoſe parvenues à leur maturité. Marco Polo & d'autres Voyageurs aſſurent qu'on trouve au Japon des perles rouges, de figure ronde. Kæmpfer décrit cette coquille, que les Japonois nomment *Awabi:* elle eſt d'une ſeule pièce, preſqu'ovale, aſſez profonde, ouverte d'un côté, par lequel elle s'attache aux rochers & au fond de la Mer, ornée d'un rang de trous, qui deviennent plus grands, à meſure qu'ils s'approchent de ſa plus grande largeur. La ſurface extérieure eſt rude & gluante. Il s'y attache ſouvent des coraux, des plantes de Mer, & d'autres coquilles. Elle renferme une excellente nacre brillante, d'où il s'élève quelquefois des excreſcences de perles blanchâtres, comme dans les coquilles ordinaires de Perſe. Cependant une groſſe maſſe de chair, qui remplit ſa cavité, eſt le principal attrait qui la faſſe rechercher des Pecheurs. Ils ont des inſtrumens faits exprès, pour la détacher des rochers. Le même Voyageur décrit d'autres coquilles moins précieuſes.

Perles prolifiques.

Perles rouges.

Naphte.

DANS une Rivière de la Province de *Jetſingo*, on trouve du naphte, de couleur rougeâtre, que les Japonois nomment *Tſutſono-Abra*, ou *Terre rouge.* Il ſe tire de quelques endroits, où l'eau eſt preſque dormante; & l'on s'en ſert dans les lampes, au lieu d'huile.

Ambre gris.

Les Côtes de Satzuma & des Iſles de Riuku offrent ſouvent de l'ambre gris; mais il s'en trouve encore plus ſur celles de Khumano, & des Provinces de Kijnokuni & d'Iſje. Kæmpfer raconte qu'on le tire principalement des inteſtins d'une baleine, aſſez commune dans la Mer du Japon, & nommée *Fiakſiro* par les Habitans, c'eſt-à-dire,

(*k*) Les Japonois n'en connoiſſoient pas l'uſage & le prix, & ne l'ont ſçu que des Chinois.

à-dire, *Poiſſon à cent braſſes*, parcequ'ils ſuppoſent que ſes inteſtins ont cette longueur. Il y eſt mêlé avec les excrémens de l'animal, qui ſont comme de la chaux, & preſqu'auſſi durs qu'une pierre. C'eſt par leur dureté qu'on juge, s'il s'y trouvera de l'ambre gris. Auſſi le nomme-t'on *Kuſarano-Fu*, nom qui ſignifie *excrément de Baleine*. Mais ce n'eſt pas de-là qu'il tire ſon origine. De quelque manière qu'il croiſſe au fond de la Mer, ou ſur les Côtes, il paroît qu'il ſert de nourriture à ces baleines, & qu'il ne fait que ſe perfectionner dans leurs entrailles. Avant qu'elles l'ayent avallé, ce n'eſt qu'une ſubſtance aſſez difforme, plate, gluante, ſemblable à la bouſe de vache, & d'une odeur très-deſagréable. Ceux qui le trouvent dans cet état, flottant ſur l'eau, ou jetté ſur le rivage, le diviſent en petits morceaux, qu'ils preſſent, pour lui donner la forme de boule. A meſure qu'il durcit, il devient plus ſolide & plus peſant. D'autres le mêlent & le paîtriſſent avec de la farine de coſſes de riz, qui en augmente la quantité & relève ſa couleur. Il y a d'autres manières de le falſifier: mais, ſi l'on en fait brûler un morceau, le mêlange ſe découvre auſſi-tôt par la couleur, l'odeur & les autres qualités de la fumée. Les Chinois, pour le mettre à l'épreuve, en raclent un peu dans de l'eau de thé bouillante. S'il eſt véritable, il ſe diſſout, & ſe répand avec égalité. Les Japonois n'ont appris que des Chinois & des Hollandois, la valeur de l'ambre gris (*l*). A l'exemple de la plûpart des Nations Orientales de l'Aſie, ils lui préféroient l'ambre jaune.

DESCRIPTION DU JAPON.

Où il ſe trouve, & comment il ſe perfectionne.

Manière Chinoiſe de l'eſſayer.

Les Mers du Japon produiſent une quantité ſurprenante de plantes marines, d'arbriſſeaux, de coraux, de pierres ſingulières, d'éponges & de toutes ſortes de coquillages, qui égalent en beauté ceux d'Amboine & des Iſles Moluques. Mais les Japonois en font peu d'eſtime; ou ſi le hazard en fait tomber dans les filets d'un Pêcheur, il les porte au Temple le plus voiſin, pour les offrir à *Jebis*, qui eſt le Neptune du Japon, comme un tribut de l'Element auquel cette Divinité préſide (*m*).

Végétaux des Mers du Japon.

Un Voyageur, qui avoit fait un long ſéjour à la Chine, a prétendu qu'il ne ſe faiſoit point de Porcelaine au Japon, & que celle, qui ſe vend parmi nous à ce titre, ſe faiſoit à la Chine pour les Japonois, qui l'y venoient acheter. Il eſt vrai qu'ils y en achétent beaucoup; mais il ne l'eſt pas moins, que celle, qui porte le nom du Japon, ſe fabrique dans le *Figen*, la plus grande des neuf Provinces de Saikokf, ou du Ximo (*n*); la matière eſt une argile blanchâtre, qui ſe tire en abondance des montagnes voiſines d'*Uriſijno* & de *Suwota*, & de quelques autres endroits de la même Province. Quoique cette argile ſoit naturellement fort nette, elle demande encore d'être paîtrie & bien lavée, pour devenir tranſparente; & ce travail eſt ſi pénible, qu'il fait dire, comme en Proverbe, *que les os humains ſont un des ingrédiens, dont la Porcelaine eſt compoſée*. On n'a pas d'autres lumières ſur la fabrique de cette précieuſe vaiſſelle. Perſonne n'ignore que l'ancienne Por-

Porce[illegible]

(*l*) Kæmpfer donne une deſcription particulière de l'ambre gris dans l'Appendix, à la fin du troiſième Tome.

(*m*) Le même, Tom. I. pag. 179 & précédentes.

(*n*) Voyez, ci-deſſus, le Journal de Kæmpfer, & la Deſcription géographique du Japon.

DESCRIPTION DU JAPON.

Porcelaine du Japon eſt plus eſtimée que celle de la Chine, & qu'elle paroît mériter cette préférence; ſur-tout par le blanc de lait qui la diſtingue. Celle d'aujourd'hui n'eſt pas de la même beauté; ce qui fait juger que le ſecret de la préparation s'eſt perdu. Celle de Saxe, remarque l'Hiſtorien moderne, approche beaucoup plus de l'ancienne, & celle de Chantilly encore plus (*o*). L'une & l'autre la ſurpaſſe même par le gros du deſſein, & par la fineſſe des traits (*p*).

(*o*) La Porcelaine de Chantilly n'a aucune qualité de Porcelaine. C'eſt du verre blanc, qui a été fondu dans la Porcelaine même de Saxe. R. d. E.

(*p*) *Ubi ſuprà*, pag. 57.

§. X.

Animaux chimériques & réels du Japon.

Animaux chimériques du Japon.

AU Japon, comme à la Chine, on parle beaucoup de quelques animaux chimériques; & Kæmpfer, qui croit ces fictions empruntées des Chinois, les juge dignes de quelque remarque, avant que de paſſer aux animaux réels.

Le Kirin.

LE *Kirin* eſt un des plus monſtrueux. Les Japonois le repréſentent avec le corps d'un cheval, les quatre pieds d'un daim, la tête d'un dragon, deux aîles; & ſur la poitrine, deux cornes recourbées en arrière. Ils lui attribuent une vîteſſe incroyable. Qu'il marche ou qu'il coure, c'eſt toûjours avec une ſi grande légéreté, qu'il ne foule pas l'herbe, & qu'il ne ſe fait pas ſentir au plus foible inſecte qui ſe trouve ſous ſes pas. On en fait honneur à ſa bonté. Auſſi ne peut-il naître que ſous certaines conſtellations, & dans le tems que la Nature produit un *Seſin*; nom par lequel on entend un homme d'une intelligence & d'une bonté ſurnaturelle, tels que *Gio* & *Sium*, deux excellens Empereurs Chinois; tels que *Kooſi* ou Confucius, *Siaca* ou Xaca, *Darma*, *Sokoktais*, & d'autres grands Perſonnages, qui ſe ſont ſignalés par leur mérite & leur vertu.

Sungu.

LE *Sungu* eſt un autre animal imaginaire, auquel les Japonois donnent la figure d'un léopard, avec deux cornes tendres devant la poitrine, recourbées en arrière.

Kaitſu.

Un troiſième ſe nomme *Kaitſu*, ou *Kaiſai*. Ils le repréſentent ſous la forme d'un renard, qui a deux cornes devant la poitrine, & une autre ſur le front, avec un rang de pointes ſur le dos, comme le crocodile.

Tatz.

Ils donnent le nom de *Tats*, ou *Dria*, ou *Dſia*, à une eſpèce de dragon à quatre pieds, dont leurs Chroniques rapportent quantité d'avantures fabuleuſes. On lui donne pour demeure le fond de la Mer. Sa figure eſt celle d'un fort gros ſerpent, dont le corps eſt couvert d'écailles, avec des pointes aigues le long du dos, & une tête monſtrueuſe; la queue ſe termine en manière d'épée à deux tranchans. Quelques habits de l'Empereur, ſes armes, ſes cimeterres, ſes couteaux, les meubles & les tapiſſeries du Palais Impérial, ont pour ornemens des figures de ce dragon, tenant un joyau rond, ou une perle, dans ſa patte droite de devant. Le même uſage eſt établi à la Chine, avec cette différence, que le dragon Chinois

Chinois a cinq ongles, & que celui du Japon n'en a que trois. Un autre, nommé *Tatſmaki*, eſt ce même dragon d'eau, à longue queue, qui faiſant auſſi ſon ſéjour au fond de la Mer, s'élève quelquefois dans l'air, & forme, par ſon agitation, les trompes marines, qui ſont ſi fréquentes dans les Mers du Japon. Le ſixième eſt un oiſeau de Paradis, qui ſe nomme *Foo*, d'une beauté charmante, & d'une grandeur extraordinaire; en un mot le Phenix des Anciens. Il habite les plus hautes régions de l'air, dont il ne deſcend jamais qu'à la naiſſance de quelque Seſin, ou de quelque Empereur, ou pour quelque événement de la même importance. Les Chinois ont auſſi leur Foo; mais ils le repréſentent différemment (*a*). Description du Japon. Tatſinaki. Foo.

Il ſemble que toutes ces vaines imaginations viennent de la rareté des grands animaux réels, dans un Empire de l'étendue du Japon. Kæmpfer remarque en général qu'il y a trop peu de lieux incultes & déſerts, pour la retraite des bêtes ſauvages; & que les domeſtiques ſe réduiſent à ceux qui ſont abſolument néceſſaires pour le ſervice de l'homme, c'eſt-à-dire, pour les voitures & pour le travail. A la vérité les eſpèces domeſtiques doivent multiplier beaucoup, parceque l'opinion de la Métempſicoſe, qui s'eſt répandue avec le Budſo, fait reſpecter leur vie. Les animaux domeſtiques à quatre pieds, ſont le cheval, le taureau, le chien & le chat. On ne voit, au Japon, ni ânes, ni mulets, ni chameaux, ni élephans. Les Portugais y avoient porté des moutons & des chèvres, qui avoient aſſez multiplié; mais les Japonois, ne trouvant aucune utilité à les nourrir, parcequ'ils n'oſent en manger la chair, & qu'ils ne ſçavent pas en travailler le poil & la laine, les ont laiſſé devenir ſauvages. Animaux domeſtiques.

Les chevaux Japonois ſont petits; mais il s'en trouve qui ne le cédent, ni en beauté, ni en vîteſſe, à ceux de Perſe. Les meilleurs viennent des Provinces de Satzuma & d'Oxu. Celle de Rai en produit une race, qui eſt fort eſtimée. Les taureaux & les vaches ſervent uniquement pour l'agriculture & le charroi. On ne connoît, au Japon, ni le beurre, ni l'uſage du lait. Mais on y trouve deux ſortes de taureaux: les premiers diffèrent peu des nôtres; les ſeconds ſont des buffles, d'énorme groſſeur, qui ont une boſſe ſur le dos, comme les chameaux, & qui ne ſervent que pour le tranſport des marchandiſes. On nourrit quelques porcs, dans la Province de Figen; mais uniquement pour les vendre aux Chinois, qui les y ont portés. Quoique la tranſmigration des ames ſoit reçue à la Chine, comme au Japon, les Chinois en obſervent moins ſcrupuleuſement les maximes, & mangent volontiers de la chair de porc. On voit encore, à Firando, quelques chèvres & quelques brebis; reſte de celles que les Portugais y élevoient en grand nombre. Chevaux. Taureaux & vaches. Buffles. Porcs. Chèvres & brebis.

Depuis le règne de l'Empereur *Tſinajos*, qui occupoit le Trône des Cubofamas du tems de Kæmpfer, il y avoit plus de chiens, au Japon, qu'on n'en avoit jamais vû dans cet Empire, & peut-être plus que dans aucun autre Pays du Monde. Quoiqu'ils euſſent chacun leur Maître, ils ſe tenoient dans les rues, où ils étoient fort incommodes aux Paſſans. Chaque rue Chiens du Japon. Leur étrange multiplication.

(*a*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 198 & précédentes. Voyez l'Article des Animaux, dans la Deſcription de la Chine.

DESCRIPTION DU JAPON.

rue étoit obligée, par un ordre particulier de l'Empereur, d'entretenir un certain nombre de ces animaux, & de les nourrir. On y avoit bâti de petites loges, pour leur ſervir de retraite, lorſqu'ils étoient malades, & pour les y ſervir avec beaucoup de ſoin. Ceux qui venoient à mourir, devoient être portés ſur le ſommet des montagnes, lieu fixé pour leur ſépulture. Il étoit défendu, ſous de groſſes peines, de les inſulter, ou de les maltraiter. C'étoit un crime capital de leur ôter la vie, quelque deſordre qu'ils puſſent cauſer. Les plaintes devoient être portées à leurs Maîtres, qui avoient droit ſeuls de les punir. Cette étrange attention, à les conſerver, venoit d'une idée ſuperſtitieuſe de l'Empereur, qui étoit né ſous un des douze Signes céleſtes, auquel les Japonois donnent le nom de Chien. Kæmpfer en raconte un trait agréable. „ Le Maître d'un chien mort le „ portoit au ſommet d'une montagne, pour l'enterrer. Fatigué du poids, „ il ſe mit à maudire le jour de la naiſſance de l'Empereur, & le ridicule „ ordre qui cauſoit tant d'embarras à toute la Nation. Son Compagnon „ lui conſeilla de ſe taire, quoiqu'il ne condamnât point ſon impatience „ & ſes plaintes; mais, dans la néceſſité d'obéir à la Loi, il lui dit, qu'au„ lieu de ſe livrer aux imprécations, il devoit remercier les Dieux de „ ce que l'Empereur n'étoit pas né ſous le Signe du Cheval, parceque ſon „ fardeau eût été bien plus peſant (*b*)".

A quelle occaſion ils ſont fort conſidérés.

LES Japonois n'ont point de levriers, ni d'épagneuls, ni d'autres races de chiens pour la chaſſe. Cet exercice n'étant pas fort en uſage, dans un Pays ſi rempli d'hommes, & ſi mal pourvû de gibier ceux qui en ont le goût, n'y employent que des chiens ordinaires.

Chats d'une rare beauté.

ILS ont une eſpèce particulière de chats, dont on vante beaucoup la beauté. Leur couleur eſt blanchâtre, avec de grandes taches noires & jaunes, & leur queue fort courte. Ils ne font pas la guerre aux ſouris. Leur unique uſage eſt de ſervir à l'amuſement des femmes, qui ſe plaiſent à les careſſer.

Quadrupedes ſauvages.

LES quadrupedes ſauvages du Japon ſont les lièvres, les daims, les ſangliers, dont quelques Sectes permettent de manger en certains tems de l'année, les ſinges, les ours, les tanukis, les chiens ſauvages, les itutz, les tins, les renards, les rats & les ſouris.

L'ISLE de *Mijoſima*, qui ſe nomme auſſi *Akino-Mijoſima*, parcequ'elle eſt voiſine de la Province d'Aki, eſt célèbre par une eſpèce particulière de daims, qui ſont fort doux & naturellement apprivoiſés. Les Loix du Pays défendent de les tuer, & font un devoir aux Habitans d'enterrer ceux qui meurent près de leurs maiſons. Un Japonois, qui manqueroit à cette obligation, ſeroit condamné à quelques jours de travail, pour les Temples ou pour le Public.

Singes.

LES ſinges du Japon ſont extrêmement dociles; mais le nombre n'en eſt pas grand. Leur couleur eſt d'un brun obſcur. Ils ont la queue courte, le viſage & le dos rouges, & ſans poil. Kæmpfer en vit un, auquel on donnoit cent ſix ans, & qui faiſoit quantité de tours, avec une adreſſe ſurprenante.

Ours.

Les Provinces du Nord ont quelques ours, mais fort petits. On y

(*b*) *Ibidem*, pag. 200.

y voit auſſi des chiens ſauvages, qui ont le muſeau grand & ouvert. Le *Tanuki* eſt un animal d'une eſpèce très-ſingulière. Sa couleur eſt d'un brun obſcur, & ſon muſeau reſſemble à celui du renard. Il n'eſt pas fort gros. Kæmpfer le prend pour une eſpèce de loup. L'*Itutz* & le *Tin* ſont deux animaux, de couleur rouſſâtre, qui ne ſeroient pas différens, ſi le Tin n'étoit plus gros que l'autre. Ils vivent ſi familièrement ſous le toît des maiſons, qu'on peut les mettre au rang des animaux domeſtiques. Ils font la guerre à la volaille & au poiſſon. Toutes ces Iſles ſont remplies de rats & de ſouris. Les Habitans apprivoiſent des rats, & leur apprennent à faire divers tours d'adreſſe, ſur-tout à Oſacka, qui eſt comme le rendez-vous de tous les Charlatans de l'Empire. Les renards ne ſont guères moins communs. Le Peuple les croit animés par le Diable; ce qui n'empêche pas les Chaſſeurs de les tuer, parcequ'on fait, de leur poil, d'excellens pinceaux pour écrire & pour peindre. On ne voit, dans aucune Iſle du Japon, ni tigres, ni lions, ni panthères, ni d'autres eſpèces d'animaux carnaſſiers.

Chiens ſauvages.

Tanuki.

Itutz & Tin.

Rats & ſouris.

Renards.

Entre les Inſectes reptiles, celui qu'on nomme *Fourmi blanche*, paſſe pour le plus nuiſible. C'eſt un petit ver délié, & blanc comme la neige, à l'exception de la tête & de la gorge, qui ſont d'un brun obſcur. On le voit toûjours en bande comme nos fourmis, dont il ne diffère pas beaucoup par la groſſeur. Les Japonois le nomment *Do-Toos*, c'eſt-à-dire, *Perceur*; nom qui lui convient parfaitement, car il perce tout ce qu'il rencontre, & s'il peut entrer dans un Magaſin, il détruit en peu de tems les meilleures marchandiſes. Le ſeul préſervatif, qu'on ait découvert juſqu'ici contre ces dangereux inſectes, eſt de répandre du ſel ſur tout ce qu'on veut dérobber à leurs morſures. Ils ſont en guerre continuelle avec les autres fourmis; & lorſqu'une des deux eſpèces s'eſt emparée de quelque lieu, il ne faut pas craindre que l'autre s'y puiſſe loger. Les fourmis blanches ne peuvent ſupporter l'air, & pour ſe tranſporter d'un endroit dans un autre, elles ſe bâtiſſent, le long des chemins, des voutes & des arcades qui tiennent à la terre. Elles marchent avec une vîteſſe incroyable, & ſouvent tout eſt ravagé avant qu'on ait pû s'appercevoir de leur arrivée. Quelques-uns attribuent des effets ſi prompts à l'acrimonie de leurs excrémens; mais Kæmpfer aſſure que quatre pincettes, recourbées & tranchantes, dont leur muſeau eſt armé, ſuffiſent pour cauſer tous les deſordres dont on les accuſe. Il rapporte que s'étant une fois couché aſſez tard, il apperçut le lendemain, ſur ſa table, des traces de leurs voutes; & qu'en y jettant les yeux de plus près, il découvrit un trou de la groſſeur du petit doigt, qu'elles avoient fait, dans l'eſpace de quelques heures, à l'un des pieds montans de la table, un autre en travers de la table même, & un troiſième au milieu de l'autre pied en deſcendant, par lequel elles rentroient dans le plancher. On ne peut ſuppoſer que leurs excrémens ayent aſſez d'âcreté pour un effet ſi prompt: mais il y a beaucoup d'apparence que c'eſt la matière dont ces petits animaux compoſent leurs voutes.

Fourmis blanches, & leurs propriétés.

L'Insecte, que les Japonois nomment vulgairement *Mukade*, & qui porte le nom de *Goko*, dans le langage figuré, n'eſt pas l'Aſellus, ou la Cloporte. C'eſt le Millepede des Indes, ver long de deux ou trois pouces, délié, de couleur brune, & qui a de chaque côté un grand nombre de pieds,

Mukade, ou Millepede.

DESCRIPTION DU JAPON.

pieds, d'où il a pris ſon nom. Il eſt très-venimeux dans les Indes; mais, outre qu'il eſt rare au Japon, il y cauſe moins de mal, & ſa morſure ne demande point d'autre remède que de la ſalive. Les lezards du Pays, ne diffèrent pas des nôtres. On y voit peu de ſerpens. Le *Fitakuts*, ou *Fibakari*, qui eſt un des plus remarquables, a la tête plate & les dents aigues. Sa couleur eſt verte. Il a pris ſon nom de la longueur du jour, ou de l'eſpace de tems que le Soleil demeure ſur l'horiſon, parceque ceux, qui en ſont mordus, meurent avant le coucher de cet Aſtre. Les Soldats en mangent la chair, dans l'opinion qu'elle a la vertu d'échauffer leur courage. On en fait une poudre, nommée *Sjotwatſio*, qui paſſe pour un ſpécifique contre pluſieurs maladies internes, & qui étant placée ſous les goutières d'un toît, produit, dit-on, de petits ſerpens de la meme eſpèce. Le *Jamakajatz*, qui ſe nomme auſſi *Uwabami*, & quelquefois *Dja*, c'eſt-à-dire, *Dragon*, eſt une autre eſpèce de ſerpent, d'une groſſeur monſtrueuſe. On le trouve dans l'eau, ou ſur les montagnes; mais il eſt très-rare.

Lezards.

Serpens.

Oiſeaux domeſtiques.

LES Japonois n'ont, à parler proprement, aucun oiſeau domeſtique. S'ils nourriſſent des poules & des canards, l'opinion de la Métempſicoſe ne leur permettant point d'en manger, ils n'y cherchent que de l'amuſement. Cependant le Peuple ne fait pas ſcrupule d'en vendre, à ceux qui reſpectent peu la Religion. Dans les jours conſacrés à la mémoire d'une Perſonne morte, il n'eſt pas permis, à ſes Parens ni à ſes Amis, de tuer un oiſeau, ni le moindre animal. Pendant l'année du deuil de l'Empereur, il eſt défendu, dans tout l'Empire, de tuer ou de porter au Marché aucune créature vivante. Les coqs ſont encore plus épargnés que les poules. On les conſerve avec ſoin, ſur-tout dans les Monaſtères, parcequ'ils meſurent le tems, & qu'ils prédiſent les changemens de l'air.

Oiſeaux ſauvages.

LES oiſeaux ſauvages ſont devenus ſi familiers, dans les Iſles du Japon, qu'on en pourroit mettre pluſieurs eſpèces, au rang des animaux domeſtiques.

Grues, & leur privilège.

Le principal eſt le *Tſuri*, ou la Grue, qu'une Loi particulière réſerve pour le divertiſſement ou l'uſage de l'Empereur. Cet oiſeau & la tortue paſſent pour des animaux d'heureux augure; opinion fondée ſur la longue vie qu'on leur attribue, & ſur mille récits fabuleux dont les Hiſtoires ſont remplies. Les Appartemens de l'Empereur & les murailles des Temples ſont ornés de leurs figures; comme on y voit, par la même raiſon, celles du ſapin & du bambou. Jamais le Peuple ne nomme une grue, ſans y joindre le titre d'*O-Tſuriſama*, qui ſignifie *Monſeigneur:* on en diſtingue deux ſortes; l'une auſſi blanche que l'albâtre; l'autre, griſe, ou couleur de cendre.

Herons, ou Saggis.

Les Herons, ou les *Saggis*, forment pluſieurs eſpèces, qui ne diffèrent pas moins en couleur qu'en groſſeur.

Oyes ſauvages & leurs dégâts.

ON diſtingue deux ſortes d'oyes ſauvages, qui ne ſe mêlent jamais; les unes, blanches comme la neige, avec les extrémités des aîles fort noires; les autres, d'un gris cendré; toutes ſi communes & ſi familières, qu'elles ſe laiſſent facilement approcher. Quoiqu'elles faſſent beaucoup de dégât dans les campagnes, il eſt défendu de les tuer, ſous peine de mort, pour aſſurer le privilège de ceux qui en achétent le droit. Les Payſans ſont obligés d'entourer leurs champs de filets, pour les défendre de leurs ravages. Entre pluſieurs eſpèces de canards, le plus commun, qui ſe nomme *Kinmodſui*, eſt

eſt d'une beauté ſi rare, que les Etrangers, qui ne l'ont vû qu'en peinture, ne peuvent s'imaginer qu'il exiſte réellement. Son plumage forme des nuances admirables; mais le rouge domine autour du cou & de la gorge. Il a la tête couronnée d'une magnifique aigrette. Sa queue, qu'il élève obliquement, & ſes aîles, qui ſont placées régulièrement ſur le dos, font un effet merveilleux. Le nouvel Hiſtorien eſt porté à le prendre pour ce que le Père le Blanc nomme la *Poule du Japon*, dans ſon Hiſtoire de la Révolution de Siam; &, ſi cette conjecture eſt juſte, il faut joindre, à toutes les perfections de ce bel oiſeau, une démarche majeſtueuſe, qui les relève encore (*c*). DESCRIPTION DU JAPON. Canards d'une merveilleuſe beauté.

LES Faiſans du Japon ſont d'une extrême beauté; ſur-tout une eſpèce particulière, qui ſe diſtingue par l'éclatante variété de ſes couleurs, & par une admirable queue, qui n'a pas moins de deux ou trois pieds de longueur. Les Beccaſſines ſont ici fort communes. Quelques Sectes en mangent, & ſe permettent auſſi les Faiſans, les Oyes & les Canards. On ne connoit qu'une eſpèce de Pigeons ſauvages, qui ont le plumage noir & bleu, ſans aucune beauté, & qu'on éloigne ſoigneuſement des maiſons, parceque l'expérience a fait connoître que leur fiente prend aiſément feu. On voit des Cigognes, au Japon, pendant toute l'année. Les meilleurs Faucons viennent des Provinces Septentrionales; mais on les nourrit moins pour le vol, que par curioſité pour leur grandeur. Les Eperviers ne ſont pas ici moins communs que dans toutes les Indes Orientales. C'eſt un oiſeau extrêmement fier. Kæmpfer attribue la même qualité à des Corbeaux d'une grandeur médiocre, dont l'eſpèce eſt venue de la Chine & s'eſt fort multipliée au Japon. Il parle d'une autre eſpèce, qui eſt venue de Corée, & qui ſe nomme *Corcigara*. Mais on ne trouve point, dans ces Iſles, les Corbeaux qui ſont communs en Europe, ni des Perroquets & d'autres oiſeaux des Indes (*d*). Faiſans. Beccaſſines. Pigeons ſauvages. Cigognes. Oiſeaux de proye. Corbeaux.

LE *Foken*, ou, ſuivant le langage vulgaire, le *Fotetenis*, eſt un oiſeau nocturne, d'un goût exquis, & qu'on ne ſert même, aux tables des Grands, que dans les occaſions extraordinaires. On aſſure que ſes cendres calcinées rétabliſſent le Saki, lorſqu'il devient aigre. Le *Miſago*, ou *Biſago*, eſt un oiſeau de Mer, du genre de l'Epervier. Il vit de poiſſon. Sa retraite eſt un trou, dans quelques rochers, où il met ſa proye; & l'on a remarqué qu'elle s'y conſerve auſſi parfaitement que le poiſſon mariné, où l'*Atſiaar*, d'où cet oiſeau tire auſſi le nom de *Biſagonoſuſi*, ou d'*Atſiaar-Biſago*. Ceux qui découvrent cette proviſion en tirent un profit conſidérable, parceque les Japonois en aiment le goût & qu'elle ſe vend fort cher. Foken. Miſago.

LES Mouettes, les Corbeaux marins, les Pies de Mer, les Moineaux, les Hirondelles, & quelques autres eſpèces d'oiſeaux, ſont les mêmes au Japon qu'en Europe. Les Alouettes y chantent beaucoup mieux. On vante auſſi le chant des Roſſignols du Pays, qui ne doivent pas être communs, puiſqu'ils ſe vendent quelquefois juſqu'à vingt cobangs (*e*). Oiſeaux & Inſectes communs avec l'Europe.

LES

(*c*) *Hiſtoire du Japon*, Tom. VIII. pag. 90 & 91.

(*d*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 207.

(*e*) Kæmpfer, pag. 208.

DESCRIPTION DU JAPON.

LES Japonois ont des Abeilles, qui font de la cire & du miel, mais en petite quantité. Les Abeilles ſauvages, les Guêpes, les Mouches ordinaires, les Couſins, les Mouches luiſantes, les Eſcarbots, les Punaiſes, les Sauterelles, & la plûpart des autres Inſectes de l'Europe, ſont connus au Japon. Mais on en nomme quelques eſpèces, qui paroiſſent propres à ces Iſles.

Eſpèces d'Inſectes particulières au Japon.

ENTRE les Papillons, on en diſtingue un fort grand, nommé *Jamma-Tſio*, ou *Papillon de montagne*, qui eſt ou tout-à-fait noir, ou d'une agréable variété de couleurs. Le *Komuri*, eſt une groſſe Mouche de nuit, très-belle, tachetée de diverſes couleurs, & tout à-fait velue. De pluſieurs eſpèces d'Eſcarbots, d'une rare beauté, on en admire un fort gros, qui reſſemble beaucoup à la mouche de fumier. Il eſt luiſant, noir; il a deux cornes recourbées & larges, dont la plus grande eſt placée ſur le nez comme celle du Rhinoceros, & la plus petite ſort de l'épaule. Cet animal marche avec peine, & vit ſous terre. On appelle *Sebi*, & quelquefois *Semi*, une autre eſpèce d'Eſcarbot de couleur brune, qui fournit aux Naturaliſtes la matière de pluſieurs obſervations. On en compte trois ſortes: le plus gros, nommé *Kuma-Sebi*, a la figure & la groſſeur de ces mouches, qui ne volent que le ſoir en Europe; mais il eſt ſans aîles. Au Printems, il ſort la nuit de deſſous terre, où il ſe tient pendant tout l'Hyver. Ses jambes déliées lui ſervent à s'attacher aux branches des arbres, aux feuilles, & à tout ce qu'il peut ſaiſir. Bien-tôt, il crève, & ſon dos ſe fend dans ſa longueur, pour faire place à une autre mouche, qui s'y trouvoit renfermée & qui reſſemble auſſi à un Eſcarbot, mais qui paroît d'abord plus grande que ſa priſon. Quelques heures après, cette mouche s'envole en bourdonnant (*f*). Lorſqu'elle rompt l'étui qui l'enfermoit, & qu'en même-tems elle déploye ſes quatre aîles, elle fait un bruit aigu & perçant, que les Japonois croyent entendre à la diſtance d'un mile. Kæmpfer aſſure, du moins, que les bois & les montagnes retentiſſent du bruit de ces petits animaux. Ils diſparoiſſent dans les jours caniculaires. On prétend qu'ils rentrent dans la terre, pour y ſubir une nouvelle métamorphoſe & reparoître l'année d'après. C'eſt ce que le même Voyageur n'eût pas l'occaſion de vérifier; mais il parle avec certitude de leur chant, qui commence lentement & d'un ton bas, & qui augmentant enſuite par degrés, en vîteſſe & en force, baiſſe encore en finiſſant. Ce bruit lui parut reſſembler à celui du fuſeau d'un Boutonnier. Il commence au lever du Soleil & finit à midi. La dépouille du Kuma-Sebi, qui ſe nomme *Semino-Mukigara*, eſt employée dans la Médecine, & ſe vend dans les Boutiques du Japon (*g*).

Eſcarbots.

Singularités du Kuma-Sebi.

Autres Eſcarbots.

VERS le tems où cet Eſcarbot diſparoît, on lui en voit ſuccéder un plus petit, qui ſe nomme *Ko-Sebi*, ou le *petit Sebi*. Il chante depuis midi juſqu'au coucher du Soleil. Sa vie dure juſqu'à la fin de l'Automne, & ſon chant s'élève moins que celui du premier. Une autre eſpèce, qui ne diffère de la ſeconde, ni par la groſſeur, ni par la figure, chante du matin au

(*f*) Geſner, qui en a donné la deſcription, la nomme *Cicada* ou *Cigale*.
(*g*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 209.

au ſoir. Les femelles des trois eſpèces ſont muettes, & reſſemblent d'ailleurs aux mâles, excepté qu'elles ont la poitrine fermée. Description du Japon.

Les Cantharides du Japon ſont de la couleur des nôtres; mais plus rondes, & preſqu'auſſi groſſes que les Eſcarbots communs de l'Europe. Les Japonois en ignorent abſolument l'uſage. Ils en ont une autre eſpèce, qu'ils nomment *Fammio*; & qui, étant extrêmement cauſtiques, ſont miſes au rang des poiſons. On les trouve ſur les épis de riz. Elles ſont longues, déliées, & plus petites que nos cantharides bleues ou dorées, avec des taches & des lignes d'un rouge cramoiſi; ce qui leur donne beaucoup d'éclat. Enfin, parmi les mouches de nuit, on en voit une très-rare, à-peu-près de la longueur du doigt, déliée, ronde, avec quatre aîles, dont deux ſont tranſparentes & cachées ſous les deux autres, qui ſont luiſantes, comme ſi elles avoient été polies, & embellies d'un charmant mélange de taches & de lignes bleues & dorées. Cet inſecte eſt d'une beauté ſi ſingulière, qu'on ſe fait un plaiſir d'en conſerver entre les bijoux les plus curieux. Elle a fait naître aux Poëtes Japonois, l'idée d'une aſſez jolie fable, qui explique l'ardeur inconſidérée, avec laquelle on voit les mouches ſe brûler à la chandelle. Ils racontent que toutes les autres mouches de nuit ſont devenues amoureuſes de cet ornement de leur eſpèce; & que, pour ſe délivrer de leurs importunités, elle leur ordonne malicieuſement, ſous prétexte de mettre leur conſtance à l'épreuve, de lui aller querir du feu. Ses Amans, ne conſultant que leur paſſion, lui obéiſſent aveuglément; & courant contre le premier feu qu'ils rencontrent, ils ne manquent pas de s'y brûler. La femelle n'approche pas de la beauté du mâle.

Cantharides. Fammio. Charmante mouche. Fable dont elle fait le ſujet.

Les productions de la Mer ne fourniſſent pas moins à la ſubſiſtance des Japonois, que celles de la Terre; ſi l'on en excepte le riz, qui fait la plus grande partie de leur nourriture. Les Côtes de chaque Iſle abondent en toutes ſortes de plantes marines, de poiſſons, d'écreviſſes, & de coquillages. Il n'y en a preſque point qui ne ſerve de nourriture aux Habitans; & quelques-uns ſont d'une bonté, qui fait honneur aux meilleures tables. On comprend, ſous le nom général de *Kiokais*, ou *Wokais*, les poiſſons, les écreviſſes & les coquillages.

Le plus utile de tous les poiſſons de ces Mers, eſt le *Kudſuri*, ou la Baleine. On en pêche ſur toutes les Côtes de l'Empire, particulièrement ſur celles de Khumano & de toute la Partie Méridionale de la grande Iſle de Nipon, autour des Iſles de Tſuſſima & de Gotto, & ſur les Côtes d'Omura & de Nomo. Elles ſe prennent ordinairement avec le harpon, comme en Groenlande; mais les Bateaux des Japonois ſemblent plus propres, à cette pêche, que les nôtres. Ils ſont petits, étroits; un des bouts ſe termine en pointe fort aiguë; & chacun porte dix Rameurs, qui les font voguer avec une vîteſſe incroyable. Vers l'an 1680, un riche Pêcheur de la Province d'Omura inventa une nouvelle manière de prendre les Baleines, avec des filets de cordes fortes, d'environ deux pouces d'épaiſſeur. Cette méthode fut pratiquée d'abord avec beaucoup de ſuccès; & l'on prétend qu'auſſi-tôt que la Baleine ſe ſent la tête embarraſſée dans le filet, elle nâge avec plus de peine, & devient plus facile à tuer. Cependant on trouva, dans la ſuite, que la dépenſe étoit exceſſive pour les Pêcheurs ordinaires, Comment les Japonois pêchent la Baleine.

DESCRIPTION DU JAPON.

res, & l'on revint à l'ancienne manière. La pêche commence au mois de Décembre. Dans une ſeule année, on a pris juſqu'à deux cens ſoixante-quatorze Baleines, aux Iſles de Firando & de Gotto.

Différentes eſpèces de Baleines.

LES Japonois en connoiſſent pluſieurs ſortes, qui ne diffèrent pas moins de nom, que de figure & de groſſeur. Celle qui ſe nomme *Sebio*, eſt la plus groſſe. On en tire beaucoup plus d'huile que des autres. Sa chair d'ailleurs eſt ſi bonne & ſi ſaine, que les Pêcheurs attribuent la force de leur ſanté, malgré la rigueur du froid & les fatigues de leur profeſſion, à l'uſage qu'ils en font continuellement. L'*Awo-Sangi*, ou le *Kokadſura*, eſt une petite Baleine de couleur griſe & cendrée, dont la figure eſt un peu différente de celle du Sebio. La *Nagaſſ* a communément depuis vingt juſqu'à trente braſſes de long. Elle peut demeurer deux ou trois heures ſous l'eau; avantage qu'elle a ſur les autres Baleines, qui ſont obligées de s'élever à tous momens ſur la ſurface des flots pour reſpirer. Le *Sotrokadſura*, c'eſt-à-dire, la *Baleine des Aveugles*, a reçu ce nom, parcequ'on lui voit ſur le dos, la figure d'un *Bywu*, eſpèce de Luth, qui eſt l'inſtrument favori des Aveugles du Japon. Sa longueur eſt rarement de plus de dix braſſes. On prétend que l'uſage de ſa chair cauſe des toux, des fièvres, des ulcères ſur la peau, & quelquefois la petite verole. Le *Mako* eſt une petite Baleine, qui n'a jamais plus de trois ou quatre braſſes de long; & de-là vient qu'on donne le même nom aux Baleines de toutes les eſpèces. Elle ſe prend ſouvent ſur les Côtes Orientales du Japon, & ſur celles de Kijnokuni & de Satzuma. On trouve de l'ambre gris dans ſes inteſtins; mais on ne tire, de ſa tête, qu'une médiocre quantité d'huile. L'*Iwaſikura*, dont le nom ſignifie *Mangeur de ſardines*, reſſemble aux poiſſons ordinaires par la queue & les nageoires. Kæmpfer raconte que, dans ſon Voyage à la Cour de Jedo, il vit une Baleine de cette eſpèce, entre Caminoſeki & Simonoſeki; & qu'il la prit pour le poiſſon que les Hollandois nomment *Noord-Caper*. Dans tous ces monſtrueux animaux, il n'y a rien qui ne ſoit de quelque utilité, à l'exception de l'os de l'épaule.

Utilité de toutes les parties de la Baleine.

La peau, que la plûpart ont noire, la chair, qui eſt rouge & ſemblable à celle du bœuf, les inteſtins, que leur longueur fait nommer *Fiakſiro*, c'eſt-à-dire, *longs de cent braſſes*, & toutes les parties internes ſe mangent différemment apprêtées. De la graiſſe, on tire de l'huile, en la faiſant bouillir. On mange même le ſédiment qui reſte, après l'avoir fait bouillir une ſeconde fois. A l'égard des os, on fait bouillir, dans leur fraîcheur, ceux qui ſont d'une ſubſtance cartilagineuſe, pour les manger auſſi. D'autres les ratiſſent, les nettoyent, & les font ſécher pour la cuiſine. Des parties nerveuſes & tendineuſes, blanches & jaunes, on fait des cordes, qui ſont principalement d'uſage dans les Manufactures de coton, & pour les inſtrumens de Muſique. On ne jette pas même les inteſtins, qui ſe gardent auſſi pour la cuiſine. Enfin, des os de la machoire, des nageoires, & des autres os d'une ſubſtance plus ſolide, on fait diverſes ſortes de petits ouvrages, particulièrement de belles balances, qui ſervent à peſer l'or & l'argent.

Satſifoko.

LE *Satſifoko* eſt un poiſſon de deux, trois, & quelquefois de cinq ou ſix braſſes de longueur, avec deux dents fort longues, qui s'élèvent perpendiculairement hors de la bouche, & qu'on fait quelquefois ſervir d'ornement

nement au ſommet des Châteaux, des Temples, & des Edifices publics. On aſſure que ce poiſſon eſt l'ennemi mortel des Baleines, & qu'il les tue, en ſe gliſſant dans leur gueule, & leur dévorant la langue. DESCRIPTION DU JAPON.

L'IRUKU eſt un poiſſon connu dans les Indes, où il porte le nom de *Tenje*. Le *Furube* en eſt un autre, qui n'eſt pas fort gros, & que les Hollandois nomment *Blaſer*, c'eſt-à-dire, *Souffleur*, parcequ'il peut s'enfler, juſqu'à prendre la forme d'une boule ronde. On le met au rang des poiſſons venimeux, juſqu'à prétendre qu'il eſt mortel pour ceux qui le mangent tout entier. Le Japon en a trois eſpèces, toutes trois fort abondantes. Ceux de la première, nommés *Suſumebukas*, ſont petits & fort dangereux. La ſeconde eſpèce, qu'on appelle *Mabaku*, c'eſt-à-dire, *véritable Baku*, paſſe pour un poiſſon fort délicat; mais il en faut jetter la tête, les inteſtins & les os, laver & nettoyer la chair avec beaucoup de ſoin, ſans quoi il cauſeroit infailliblement la mort. On prétend même qu'après les plus grands ſoins, il eſt toûjours venimeux; & les Japonois, qui ſont las de vivre, choiſiſſent ſouvent ce poiſſon, plutôt qu'une corde ou un poignard. Il cauſe d'abord l'évanouiſſement, enſuite des convulſions, & un délire qui finit par un violent crachement de ſang, après lequel on expire. Il eſt défendu, aux gens de Guerre, de manger du Mabaku, & même d'en acheter. Si quelqu'un d'eux en meurt, ſon fils perd le droit de ſuccéder à ſon Office. On ne laiſſe pas de vendre ce poiſſon fort cher, & d'en manger par friandiſe, mais il doit du moins être fort frais. La troiſième eſpèce ſe nomme *Kimadura*, c'eſt-à-dire, *Couſſin Septentrional*; apparemment, parcequ'il a la tête ordinairement tournée vers le Nord; car on nomme de même ceux qui dorment dans cette ſituation. Son poiſon eſt abſolument mortel. Auſſi n'eſt-il recherché que de ceux qui ont pris la réſolution de mourir (*b*). Iruku. Furube, poiſſon venimeux, & ſes trois eſpèces.

LE Cheval Marin, ou le Chien Marin des Mers du Japon, eſt un poiſſon très-ſingulier, à-peu-près de la longueur d'un enfant de dix ans, ſans écailles & ſans nageoires; la tête, la bouche & la gorge grandes; le ventre large & plat comme un ſac, & qui peut contenir une grande quantité d'eau. Il a les dents minces & aiguës, comme celles d'un ſerpent, & les parties internes ſi petites, qu'à peine ſont-elles viſibles. On lui voit, ſous le ventre, deux pieds plats & cartilagineux, avec des doigts qui reſſemblent beaucoup aux mains d'un enfant, & dont il ſe ſert apparemment pour marcher au fond de la Mer. Toutes ſes parties ſe mangent ſans exception. Il ſe pêche ſouvent dans le Golfe de Jedo, entre la Ville de ce nom & Kamakura. Cheval ou chien marin du Japon.

LE *Tai*, que les Hollandois des Indes nomment *Steen-braeſſem*, eſt regardé, des Japonois, comme le Roi des poiſſons, & paſſe, parmi eux, pour un animal d'heureux augure, parcequ'il eſt conſacré à *Jebis*, Dieu de la Mer. Rien n'approche de l'éclat de ſes couleurs, tandis qu'il eſt dans l'eau. C'eſt un mêlange de rouge & de blanc. Sa femelle n'a qu'un petit nombre de taches rouges. Il a la forme de la carpe. Mais il eſt ſi rare, qu'il ne ſe vend pas moins de mille cobangs. Un autre poiſſon de la même eſpèce ſe nom- Tai.

(*b*) Kæmpfer, pag. 215 & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

nomme *Kharo-Tai*, ou *Steen-braeſſem noir*, à cauſe de ſa couleur. On l'eſtime beaucoup moins.

Kharo-Tai.

Suſuki.

Funa.

Najos.

Mebaar.

Koi.

Maar.

Itojori.

Makuts.

Sawara.

Fiuwo.

Ara.

Kuſana.

Kamas.

Suſuki.

Adſi.

Taka.

Kame & Takoſame.

LE *Suſuki* eſt le même poiſſon, que les Allemands nomment *Kahlkopf*, c'eſt-à-dire, *Tête chauve*. Le *Funa* reſſemble à la carpe, & ſe fait rechercher pour ſes vertus médicinales, particulièrement contre les vers. On en diſtingue un plus gros, de la même eſpèce, qui porte le nom de *Najos*. Le *Mebaar* eſt de couleur rouge, à-peu-près de la groſſeur & de la figure du Steen-braeſſem. Ses yeux s'avancent hors de la tête, comme deux balles. On le pêche par-tout, & c'eſt la nourriture ordinaire des Pauvres. Le *Koi* eſt de la même eſpèce, & reſſemble auſſi à la carpe. Il ſe prend, ſur-tout, près des chûtes d'eau, qu'il s'efforce de remonter. On le tranſporte dans toutes les parties de l'Empire, frais ou mariné. Le *Maar*, ou le Saumon, ſe prend dans les Rivières & dans les Lacs d'eau douce. L'*Itojori* eſt un petit Saumon. Le *Makuts* eſt le poiſſon que les Hollandois nomment *Harder*. Le *Sawara* eſt celui qu'ils appellent *Poiſſon du Roi*. Le *Fiuwo* eſt leur *Draatviſch*; & l'*Ara*, leur *Jacob-Everts*. Le *Kuſana* eſt le Nez-court. Le *Kamas* eſt le Brochet. Le *Suſuki* (*i*) eſt le *Schelviſch* (*k*) des Hollandois; mais plus long & plus délié. L'*Adſi* eſt leur *Maasbanker*. On en diſtingue pluſieurs eſpèces, dont la plus groſſe ſe nomme *Oadſi*. Le *Taka* eſt ce que les Hollandois appellent *Kaie*. Le *Kame* & le *Takoſame* ſont deux eſpèces de Rayes, dont la peau, qui eſt fort dure, ſert à faire des étuis, & d'autres curioſités. Il en vient auſſi de Siam, & de plus belles que celles du Japon (*l*).

Jesje.

LE *Jesje* eſt un poiſſon large & plat, qui a la queue longue, & ſouvent au bout, un aiguillon de corne ou d'os, que les Hollandois des Indes nomment *Pylſtaart*. Cet aiguillon, lorſqu'il eſt ôté au Jesje vivant, paſſe pour un remède infaillible contre la morſure des ſerpens. Auſſi les Japonois en portent-ils toûjours ſur eux.

Bora.

Le *Bora* reſſemble au Brochet. Il a la chair blanche & délicieuſe. On le nomme auſſi *Songaats*, parcequ'il ſe prend dans le mois de ce nom, qui eſt le premier de l'année Japonoiſe. On le marine & on le fume. Ce poiſſon, & tous ceux qu'on prépare de même ſont compris ſous le nom général de *Karaſumi*. On les porte de Nangaſaki & de Nomo, où il s'en prend beaucoup, à Jedo & dans les autres parties de l'Empire, attachés par dixaine à des cordes. Les Hollandois & les Chinois en tranſportent auſſi.

Katſuwo.

LE *Katſuwo* eſt un bon poiſſon, dont la meilleure eſpèce ſe prend aux environs de Gotto, & que les Hollandois tranſportent auſſi ſous le nom de *Combloomas*. La manière de le préparer eſt de le couper en quatre, & de le faire ſécher par degrés ſur la vapeur de l'eau bouillante, pour le manger à l'eau.

Managatſuwo. Sake.

Le *Managatſuwo*, eſt un poiſſon plat, auquel la Nature a donné un œil de chaque côté. Le *Sake*, qui eſt une eſpèce de Cabeliau, ſe marine, & reſſemble à la Morue. On le tire du Pays de Jeſſo; & ſon nom lui vient

(*i*) Ce nom, qu'on a lû, quelques lignes plus haut, pour un poiſſon différent, eſt ſans doute alteré dans l'un ou l'autre endroit.

(*k*) L'Auteur dit *Scharviſch*. Le Schar eſt un Carlet; le Schelviſch un Merlan. R. d. E.

(*l*) Voyez la figure de ces peaux de rayes de Siam, au Tome XI. pag. 238. R. d. E.

vient de ſon odeur, qui approche fort de celle de la bière de Saki. Le *Tara* eſt une ſorte de Morue, qui vient des Provinces du Nord, & dont la meilleure eſpèce ſe nomme *Tſioſijn-Tara*, parcequ'on la tire de Tſioſijn. Le *Sajori*, que les Habitans de Nangaſaki appellent *Suſomoiwo*, a reçu des Hollandois le nom de *Naaldviſch*, qui ſignifie *Poiſſon aiguille*. Il n'a pas plus d'un empan de longueur. Il eſt mince, avec un rang de pointes longues & aiguës le long du dos. Le *Tobiwo*, que les Hollandois nomment *Springer*, ou poiſſon volant, parcequ'il ſaute hors de l'eau, n'a guères plus d'un pied de longueur; mais l'excellence de ſa chair fait regretter qu'il ſoit rare. Les Japonois ont des Sardines, ſous le nom d'*Iwas*, & des Eperlans qu'ils nomment *Kiffugos*. Le *Jeſo*, appellé *Sandkruiper* par les Hollandois, eſt un poiſſon qui tient le milieu entre l'Eperlan & l'Anguille. Le Maquereau porte, au Japon, le nom de *Saba*. L'*Ai*, ou *Ai-no-iwo*, que les Hollandois nomment *Modeviſch*, eſt un poiſſon d'eau douce, d'un empan de long, qui nâge avec une vîteſſe ſurprenante. Le *Sijroiwo*, ou le *Poiſſon blanc*, ſe péche au Printems, à l'embouchure des Rivières. Le *Konoſijro*, nommé par les Hollandois *Saſſap*, eſt une eſpèce de Hareng, qui reſſemble aux *Strohmlings* des Suedois. Le *Kingjo*, ou le *Poiſſon doré*, n'excéde guères la longueur d'un doigt: il eſt rouge, il a la queue d'un très-beau jaune luiſant, ou de couleur d'or; mais, dans ſa jeuneſſe, il eſt noirâtre. Au Japon, comme à la Chine & dans preſque toutes les Indes, il fait l'ornement des viviers, où on le nourrit de mouches qui n'ont pas encore leurs aîles. Les Japonois en ont une eſpèce, dont la queue eſt couleur d'argent. L'*Unagi* eſt l'Anguille commune; mais l'*Oounagi* en eſt une autre eſpèce, d'une groſſeur extraordinaire. Le *Jaatzme-Unagi*, c'eſt-à-dire, l'*Anguille à neuf yeux*, eſt ce qu'on appelle, en Allemagne, *Neun-aug*, eſpèce de grande Lamproie. Le *Doodſio*, eſt le *Puyt-Aal* des Hollandois, qui eſt de la longueur du doigt, & qui a la tête fort groſſe en comparaiſon du corps. Il ſe trouve dans des champs de riz couverts d'eau, & dans les étangs bourbeux. On en connoît deux eſpèces; l'une avec une barbe, & l'autre qui n'en a point. Les Japonois prétendent qu'on peut former artificiellement des Doodſios, en coupant de la paille, la mêlant avec de la bourbe, & l'expoſant le matin à la chaleur du Soleil. Le *Fammo*, que les Hollandois ont nommé *Conger-Aal*, eſt plus grand que l'Anguille commune, & plus mince, quoiqu'il lui reſſemble lorſqu'il eſt ſous l'eau.

L'Ika eſt le Polype ordinaire, que les Japonois & les Chinois regardent comme un mets fort délicat. Il ſe prend avec un appas de ſa propre chair. Le *Jako* eſt une autre eſpèce de Polype, qui a de longues queues, ou plutôt une ſorte de pieds, armés de petits crochets, avec leſquels il s'attache aux rochers & au fond de la Mer. Il ſe mange frais, bouilli, ou mariné. Le *Kuragge* eſt encore un Polype, dont on diſtingue deux ſortes; l'une nommée *Midſukura*, ou *Polype blanc*, qu'on trouve dans toutes les Mers, & qui eſt un fort mauvais aliment; l'autre, plus rare, charnue, & qui ſe mange avec goût, lorſqu'elle eſt bien apprêtée. Quelques-uns de ces Polypes ſont ſi gros, que deux hommes ont peine à les ſoûlever. Leur chair marinée a la même couleur & le meme goût que ces nids d'oiſeaux, qui ſe mangent en Orient, ſur-tout à la Chine; & Kæmpfer paroît perſuadé, ſur l'autorité de

DESCRIPTION DU JAPON.

Tara.

Sajori.

Tobiwo.

Iwas & Kiffugos.

Jeſo.

Saba.

Ai-no-iwo.

Sijroiwo.

Konoſijro.

Kingjo, ou poiſſon doré.

Unagi.

Jaatzme-Unagi.

Doodſio.

Fammo.

L'Ika, ou le Polype.

Autres encore.

Les nids d'oiſeaux qui ſe mangent ſont de leur chair.

DESCRIPTION DU JAPON.

de quelques Pêcheurs Chinois, que ces nids prétendus ne ſont que de la chair de ce poiſſon, apprêtée apparemment ſous une forme trompeuſe (*m*). Le *Namiko*, que les Hollandois de Batavia nomment *Kafferkull*, ſe mange auſſi.

Namako.

L'Imori.

L'*Imori* eſt un petit Lézard d'eau, venimeux, qui a le dos noir & le ventre rouge.

Takanomakura.

Le *Takanomakura*, eſt ce qu'on appelle l'*Oreiller du Polype*.

Tako.

Le *Tako* eſt une Etoile de Mer, que les Japonois ne mangent point.

Ki, ou Came, eſpèce de Tortue.

DE tous les animaux à quatre pieds, qui vivent dans l'eau, il n'y en a point qu'ils eſtiment plus que le *Ki*, ou *Came*, c'eſt-à-dire, la Tortue. On a déja remarqué qu'ils la regardent comme un emblême particulier du bonheur, à cauſe de la longue vie qu'on lui attribue. Quoique cette eſpèce particulière, à laquelle ils donnent une large queue, en forme de rondache, & qui eſt appellée *Mooke*, dans la langue ſçavante, ne ſoit qu'une chimère & une fiction, on la voit ſouvent parmi les figures emblématiques dont ils ornent les murailles de leurs Temples, celles de leurs Hôtels, & les Appartemens de l'Empereur & des Princes de l'Empire. Entre les véritables Tortues, les plus communes ſont l'*Iſikame*, ou *Sanki*, c'eſt-à-dire, la *Tortue des pierres*, ou de montagne, qui tire ce nom des lieux où elle ſe trouve; & l'*Jo-Game*, ou *Dou-Game*, c'eſt-à-dire, *Tortue d'eau*, ou *Tortue poiſſonneuſe*, parcequ'elle vit dans l'eau. On raconte que ſur les Côtes Septentrionales & Orientales du Japon, il ſe trouve des Tortues aſſez grandes, pour couvrir un homme de la tête aux pieds.

Jebis, ou Ecreviſſes du Japon.

LES Japonois donnent généralement le nom de *Jebis* à toutes ſortes d'Ecreviſſes & d'Ecrevettes, quoiqu'ils en ayent pluſieurs eſpèces particulières. Le *Jebiſako* eſt cette petite Ecreviſſe commune, qu'on voit en abondance ſur les Côtes de la Mer Baltique. Le *Si-Jebi* ne diffère pas beaucoup des Ecreviſſes ordinaires, non plus que le *Dakma-Jebi*; excepté que celle-ci ne vit que dans l'eau douce, & qu'à l'âge d'un an elle devient noire. Le *Kuruma-Jebi*, ou l'*Ecreviſſe à roue*, tire ce nom de la figure de ſa queue. L'*Umi-Jebi*, c'eſt-à-dire, la *grande Ecreviſſe*, eſt ordinairement longue d'un pied. Sa queue, qui eſt noire, cauſe le mal de ventre, ou même le *Cholera Morbus*. Le *Sikwa* a la queue large, & ſe prend ſouvent avec le petit poiſſon.

Quand les teſtacés & les cruſtacés ſont pleins au Japon.

Il a ſi peu de chair, qu'à peine lui en reſte-t'il dans le tems de la pleine Lune. Tous les animaux teſtacés & cruſtacés, de ces Mers, ſont alors plus pleins & plus charnus qu'au tems des nouvelles Lunes, contre l'expérience ordinaire des Mers de l'Europe. Le *Gamina*, ou le *Kuona*, eſt revêtu d'une coquille charmante. Le *Koni*, dont le nom ſignifie *Ecreviſſe de poche*, eſt nôtre Ecreviſſe de Rivière. Le *Kabutogani*, ou l'*Unkiu*, eſt d'une forme ſingulière: il lui ſort de la tête une ſorte d'épée, pointue, longue, dentelée, & ſon dos eſt un peu rond & fort liſſe. Le *Gadſame* n'eſt pas plus gros que l'Ecreviſſe de Rivière; mais ſon écaille ſupérieure ſe termine en pointe des deux côtés; il a quatre pieds, dont les deux de devant ſont plus grands que ceux

(*m*) *Ubi ſuprà*, pag. 223. C'eſt une erreur. Ces nids ſont réels & fort connus.

Nota. Voici la remarque que M. Prevoſt a fait, dans un autre endroit, ſur cet article. „ Kæmpfer nous apprend que les nids d'oi„ ſeaux du Japon, dont on fait tant de cas „ pour les ragoûts, & qui s'y nomment „ *Jenwa*, ou *Joniku*, vulgairement *Gens*, „ ſont l'ouvrage des hirondelles de Mer, & „ compoſés de ces *Holothuries*, ou *Poiſſons* „ *plantes*, qui ſurnâgent ſur les flots". R. d. E.

ceux de derrière. Le *Samagani*, c'eſt-à-dire, l'*Ecreviſſe de poche canelée*, pourroit s'appeller auſſi l'*Ecreviſſe à verrues*, parceque ſa coquille en eſt couverte, à l'exception des jambes de derrière, qui ſont liſſes & preſque cylindriques. Quelques-uns de ces difformes animaux ſont d'une groſſeur incroyable. Kæmpfer en acheta une jambe de derrière, qui étoit auſſi longue & auſſi groſſe que la jambe d'un homme. DESCRIPTION DU JAPON.

Les Mers du Japon offrent une prodigieuſe quantité de toutes ſortes d'Huîtres, de Moules, & de Coquillages, qui ſe mangent crus, marinés, ſalés, bouillis ou frits. La marée en laiſſe tous les jours un grand nombre ſur les Côtes; on les prend d'ailleurs en plongeant, ou dans des filets. Les plus connus ſont l'*Awabi*, dont on a parlé à l'occaſion des Perles. C'eſt un coquillage univalve, ouvert, & de la groſſeur d'une médiocre coquille Perſienne, mais plus profond. Il ſe trouve à beaucoup de profondeur ſous l'eau, attaché ordinairement, ſoit aux rochers, ſoit au fond de la Mer, où les femmes des Pêcheurs, qui entendent mieux l'art de plonger que les hommes, vont les prendre, avec la précaution de s'armer d'un grand couteau, pour ſe défendre des *Kaies*, ou des Marſouins. Lorſqu'elles découvrent un Awabi, elles doivent l'enlever bruſquement, avant qu'il puiſſe les voir; ſans quoi, il ſe colleroit au rocher avec tant de force, qu'il ſeroit impoſſible de l'en détacher. La coquille eſt remplie d'une groſſe pièce de chair, de couleur jaune ou blanchâtre, & très-coriace, quoiqu'elle n'ait aucune fibre. Les Japonois racontent que c'étoit la nourriture ordinaire de leurs Ancêtres. C'eſt pour conſerver la mémoire de ce tems d'indigence & de ſimplicité, qu'on en ſert dans les feſtins. C'eſt un uſage, dans toutes les conditions, d'en joindre une pièce aux préſens que l'on fait, parceque cette chair eſt un préſage de bonheur. On la coupe en petites tranches, qu'on fait ſécher ſur des ais. Il ſe trouve quelquefois une perle, dans ce coquillage: mais mal formée, de couleur jaunâtre, & de peu de valeur. Coquillages de ces Mers.

Le *Tairagi* eſt un bivalve plat, long, mince & fort grand, preſque tranſparent, d'une forme qui approche de la triangulaire, & qui, ſur une large face, ſe termine en pointe. Le poiſſon eſt attaché de chaque côté de la coquille, par un tendon très-fort. Les meilleurs Tairagis ſe trouvent dans le Golfe d'Orima, & l'on en tire quelquefois des perles. Tairagi.

L'*Akoja* eſt auſſi un bivalve plat, de la longueur de la main. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'écailles, & d'une figure deſagréable. Mais on y trouve une excellente nacre de perle reluiſante. Ceux de la meilleure ſorte, & qui produiſent les plus belles perles, ſe pêchent dans le Golfe d'Omura. Le *Mirakai* eſt la Moule noire & commune, d'eau douce, qui n'eſt pas rare dans les Rivières & les Lacs d'Allemagne. Akoja.

Les *Famaguris* ſont des bivalves de la même figure & de la même groſſeur, mais plus épais, liſſes & blancs dans l'intérieur, & de couleur brune en dehors. On peint, en dedans, pluſieurs figures curieuſes; & c'eſt un des amuſemens de la Cour du Dairi. Elles ſervent à former une eſpèce de jeu, qui ſe joue de cette manière: on jette à terre pluſieurs tas de Famaguris; chaque Joueur en prend ſa part; le Vainqueur eſt celui qui en produit le plus grand nombre de paires. Chaque paire a des crochets particuliers, par leſquels on peut facilement les diſtinguer & les aſſem- Famaguri.

DESCRIPTION DU JAPON.

assembler, quelque mêlées qu'elles puissent être. Les meilleurs de ces coquillages se prennent sur les Côtes de Quanto, où ils se trouvent en abondance.

Sidsimi. Kaisi.

LE *Sidsimi* est un petit bivalve, qui ressemble au Famaguri, mais qui est plus mince; on le trouve enfoncé dans la bourbe. Les *Kaisis*, ou les *Utsikis*, sont les Huitres. Celles du Japon sont difformes, raboteuses, pierreuses. Elles croissent attachées les unes aux autres, & collées aux rochers. On en distingue deux principales sortes; les unes fort grosses, dont les meilleures & les plus estimées sont celles du Golfe de Kamakura; les autres beaucoup plus petites. Le *Kisa*, ou l'*Akagui*, est un autre bivalve, blanc en dehors, avec des rayes profondes, & presque paralleles. En dedans, il est de couleur rougeâtre. On met un manche à cette coquille, pour la faire servir de cuillière. Le *Nagatakai* est une grande coquille noire, difforme, un peu ronde, & canelée. L'*Asari* en est une petite, mince, de couleur grise ou cendrée. Le *Té*, ou le *Maté*, est un bivalve oblong, mince, entr'ouvert à chaque bout, & son poisson passe pour un mets délicieux. L'*Umi-Fake* est un autre bivalve, à-peu-près de la même espèce, d'un empan de long, & si gros, qu'à peine peut-on le tenir entre le pouce & l'index. On en marine la chair. Ce coquillage ne se trouve que sur les Côtes de Tsikungo. Il est défendu d'en pêcher, avant qu'on en ait fait une provision suffisante pour la table de l'Empereur.

Kisa. Nagatakai. Asari. Té. Umi-Fake.

Tarankangai. Sasai.

LES *Tarankangais*, qui se nomment *Kowers* dans les Indes, sont de différentes espèces au Japon. On tire les meilleurs, des Isles Liqueios; & les Dames Japonoises en font le principal ingrédient de leur fard. Le *Sasai* est un univalve turbiné, gros, épais, odoriférant, blanc & plein de piquant. Il a la bouche fermée, & une espèce de couvercle plat, épais, de substance pierreuse, raboteux, & semblable en dehors au *Lapis Judaicus*, mais plus pointu & plus lisse. Le *Nisi* est un autre univalve, à-peu-près de la même forme, mais plus gros, & dont la chair n'a pas la même bonté. Ils se tiennent, l'un & l'autre, fortement attachés aux rochers & au fond de la Mer, comme l'Awabi.

Nisi.

Fananisis, ou Limaçons de plusieurs espèces.

LES *Fananisis* sont les Limaçons communs de terre. Ils sont noirs au Japon, & la Nature leur apprend à chercher leur nourriture dans la bourbe des champs de riz. Ils ont la bouche fermée. Leur coquille est oblongue & presque pierreuse. Le *Bai* est un Limaçon, renfermé dans une coquille blanche & turbinée. Le *Ras*, ou le *Milva*, en est un autre de la même espèce, mais noir & plus petit. L'un & l'autre se trouvent sur le rivage, en basse marée. Le *Kabuto* est un univalve, petit, oval & turbiné. Le *Sugai* est plus petit encore, & de la même forme (*n*).

(*n*) Kæmpfer, *ubi supra*, pag. 291 & précédentes.

§. XI.

§. XI.

Arbres fruitiers & Plantes principales du Japon.

Principales Plantes du Japon.

SI l'on conſidère les avantages du climat & l'induſtrie laborieuſe des Habitans du Japon, il ne paroîtra pas ſurprenant que, malgré les mauvaiſes qualités du terroir, ces Iſles produiſent en abondance toutes ſortes de plantes & de fruits. Les plus ſimples faiſoient la nourriture des anciens Japonois, indigens, ſimples eux-mêmes, & contens de leur frugalité. Mais l'opulence a mis beaucoup de changement dans les mœurs, & les recherches du goût ſont devenues plus délicates. Kæmpfer a cru cet exorde néceſſaire, en commençant la deſcription des Plantes, qui ſont le plus en uſage au Japon (*a*).

Meurier.

IL donne le premier rang au Meurier, parmi les arbres. Il ſe nomme *Soo*, vulgairement *Kuwa*, & l'on en diſtingue deux eſpèces, l'une à fruit blanc, & l'autre à fruit noir. Quoique ſon fruit ſoit inſipide dans ces Iſles, ce défaut eſt bien compenſé par l'avantage qu'on y tire de ſes feuilles, pour la nourriture des vers à ſoye. Il croît dans la plus grande partie du Japon, ſur-tout dans les Provinces Septentrionales, où quantité de Villes & de Villages tirent preſque uniquement leur ſubſiſtance des Manufactures d'étoffes de ſoye. Le *Sjo-Ri*, vulgairement *Kandſi-Kanſi*, ou l'arbre dont on tire le papier, eſt une eſpèce de Meurier. Quoiqu'il croiſſe ſans culture, on prend ſoin de le tranſplanter. Il s'élève avec une vîteſſe ſurprenante, & ſes branches s'étendent fort loin. De ſon écorce, on fait non-ſeulement du papier, mais des cordes, de la méche, du drap, diverſes ſortes d'étoffes & d'autres commodités (*b*).

Kandſi-Kanſi, arbre à papier.

L'*Uruſi*, ou l'arbre du vernis, n'eſt pas moins admirable par ſon utilité. Il produit un jus blanchâtre, dont les Japonois ſe ſervent pour vernir tous leurs meubles, leurs plats & leurs aſſiettes. A la table même de l'Empereur, la vaiſſelle & les uſtenciles verniſſés obtiennent la préférence ſur les plus précieux métaux. On diſtingue une autre eſpèce d'arbre au vernis, qui a les feuilles plus étroites, & qui ſe nomme *Faaſi*. Il croît ſur les collines & les montagnes; mais ſon jus n'a pas la bonté de l'autre, & ne fournit pas la même quantité. Le véritable Uruſi eſt une eſpèce particulière au Japon. Celui de Jamatto eſt le plus eſtimé, quoiqu'il croiſſe auſſi dans les Provinces de Figo & de Tſikoku. Kæmpfer obſerve que l'arbre du vernis, qu'on trouve aux Indes, eſt tout-à-fait différent de l'Uruſi des Japonois (*c*). A Siam, on le nomme l'arbre de *Rack* (*d*). Il croît & porte du fruit dans la plûpart des Contrées de l'Orient; mais on obſerve qu'à l'Oueſt du Gange,

Uruſi, ou arbre du vernis.

(*a*) Ceux qui ſouhaiteront un plus grand détail, peuvent conſulter les *Amœnitates exoticæ*, Ouvrage du même Voyageur, ou le Tome VIII. de la *Nouvelle Hiſtoire du Japon*, dont tous les Articles ſont tirés de cet Ouvrage.

(*b*) La manière dont ſe fait le papier eſt décrite fort au long dans les deux Ouvrages qu'on vient de nommer.

Nota. On en a fait un Article particulier, à la fin de ce Volume. R. d. E.

(*c*) C'eſt le véritable *Anacardinus*, ſuivant Kæmpfer.

(*d*) Il ne faut pas le confondre avec l'Arrak.

DESCRIPTION DU JAPON.

ge, ſon jus n'eſt pas blanchâtre; ſans qu'on puiſſe juger, ſi cette différence doit être attribuée à celle du climat, ou à l'ignorance des Habitans, qui n'entendent pas la manière de le cultiver. La plus grande quantité de ce jus des Indes vient des Royaumes de Siam & de Camboye, & ſe vend à très-grand marché. On en porte même au Japon, où les Naturels du Pays l'employent pour vernir des uſtenciles de peu de valeur, & le font entrer auſſi dans la compoſition de leur plus excellent vernis (*e*).

Diverſes eſpèces de Lauriers.

LE Japon a pluſieurs eſpèces de Lauriers, qui portent en général le nom de *Tſus-no-Ki* (*f*). Celui qui ſe nomme particulièrement *Kuro-Tſons*, ou *Bob-Tſons*, eſt un Laurier à groſſes bayes, d'un pourpre obſcur, dont les feuilles ſont quelquefois larges, quelquefois étroites & ondées. L'*Aka-Tſutſu* en eſt un autre, à feuilles larges & à bayes rouges aſſez groſſes. Ce dernier eſt une *Cannelifera ſpuria*; ou plutôt, à cauſe de ſa viſcoſité, une *Caſſia lignea*. Il reſſemble parfaitement à l'arbre de la canelle, non-ſeulement par ſa grandeur, mais encore par ſa figure & la ſubſtance des feuilles. Mais l'écorce n'a pas cette agréable douceur, qui eſt particulière à l'écorce de la véritable canelle; elle tient beaucoup plus de l'âcreté aromatique du Coſtus; défaut que Kæmpfer croit devoir attribuer uniquement à la qualité du terroir. Il porte le même jugement de la canelle de Malabar, de Sumatra & de Java, qui n'approche point, dit-il, de celle de Ceylan.

Laurier à bayes rouges.

Le Na, ou Nagi.

LE *Na*, qu'on nomme vulgairement (*g*) *Nagi* & *Tſikburaſiba*, eſt une eſpèce de Laurier fort rare (*h*), qui paſſe au Japon pour un arbre de bon augure. Il conſerve ſes feuilles toute l'année. Des forêts, où la Nature le produit, on le tranſporte dans les maiſons, & jamais on ne l'expoſe à la pluye. Sa grandeur eſt celle du cériſier. Le tronc en eſt fort droit; ſon écorce eſt de couleur bai-obſcur. Elle eſt molle, charnue, d'un beau verd dans les petites branches, & d'une odeur de ſapin balſamique. Son bois eſt dur, foible & preſque ſans fibres; ſa moëlle eſt à-peu-près de la nature du champignon, & prend la dureté du bois dans la vieilleſſe de l'arbre. Les feuilles naiſſent deux à deux, ſans pédicules. Elles n'ont point de nerfs, leur ſubſtance eſt dure; enfin elles reſſemblent fort à celles du Laurier d'Alexandrie. Les deux côtés ſont de même couleur, liſſes, d'un verd obſcur, avec une petite couche de bleu, tirant ſur le rouge, larges d'un grand pouce, & longues à proportion. Sous chaque feuille, ſortent trois ou quatre étamines blanches, courtes, velues, mêlées de petites fleurs, qui laiſſent, en tombant, une petite graine rarement dure, à-peu-près de la figure d'une prune ſauvage, & d'un noir purpurin dans ſa maturité. La chair en eſt inſipide & peu épaiſſe. Cette baye renferme une petite noix ronde, de la groſſeur d'une ceriſe, dont l'écaille eſt dure & pier-

reu-

(*e*) Voyez les deſcriptions de tous ces arbres, dans les *Amœnitates exoticæ*, pag. 792 & ſuiv.

(*f*) *Tſus*, ſignifie un Laurier; *Ki*, Plante ou Arbre; & *No* eſt l'Article. Ainſi *Tſus-no-Ki* veut dire *Plante de Laurier*.

(*g*) Il faut ſe rappeller que les caractères Chinois ſont en uſage au Japon, parmi les Lettrés, quoique la forme en ſoit un peu différente. Ainſi, le premier nom eſt celui dont les Lettrés Japonois ſe ſervent pour exprimer le caractère Chinois, qui marque la Plante.

(*h*) Kæmpfer le définit, *Laurus, julifera, folio ſpecioſo enervi.*

reuſe, quoique mince & fragile. Elle contient un noyau, couvert d'une petite peau rouge, d'un goût amer & de figure ronde, mais ſurmonté d'une pointe, qui a ſa racine dans le milieu du noyau même. DESCRIPTION DU JAPON.

LE *Sſio*, nommé vulgairement *Kus-no-Ki*, ou *Nambok*, eſt une autre eſpèce de Laurier qui donne du camphre, ſur-tout par ſes racines. Il eſt de l'épaiſſeur & de la hauteur de nos tilleuls. Les Payſans de la Province de Satzuma & des Iſles de Gotto, où il croît uniquement, en tirent le camphre par la ſimple décoction des racines & du bois, coupés en petits morceaux. Mais quoiqu'on le ſublime enſuite, il eſt plus de quatre-vingt fois à meilleur marché que celui de Borneo, qui ſe tire du tronc des vieux Camphriers, par de ſimples inciſions entre l'écorce & le bois (*i*). L'arbre Japonois a peu de branches. Son écorce eſt dure & d'un gris obſcur; mais celle des jeunes branches eſt biſe, gluante & s'élève aiſément. La moëlle en eſt dure & ligneuſe. Le bois eſt naturellement blanc; mais, en ſe ſéchant, il prend une petite teinture de rouge. Quoique peu ſerré, il a des fibres aſſez dures, qui le rendent propre à faire des cabinets; mais, à meſure que ſa réſine s'évapore, il devient raboteux. Les plus beaux cabinets du Japon ſont de la racine de cet arbre, & de celle du *Fatzno-Ki*. Les veines & les nuances de l'une & de l'autre ont beaucoup d'agrément. Le Sſio, Camphrier du Japon.

SUIVONS l'Auteur dans ſa deſcription. Les feuilles du Camphrier Japonois, tiennent à des pédicules aſſez longs, qui rougiſſent un peu, après avoir été verds d'abord. Elles ſont toûjours ſeules, ſans ordre, membraneuſes, de forme tirant ſur l'ovale, pointues à l'extrêmité, ondées ſur les bords, ſans être dentelées; avec beaucoup de fibres, d'une couleur plus pâle. Le deſſus eſt d'un verd foncé, mais luiſant; le deſſous a la couleur de l'herbe & la douceur de la ſoye. Le nerf, qui eſt prominent des deux côtés, eſt d'un verd blanchâtre, & jette ſes rameaux en arc, le long de la feuille. De ces rameaux, il en ſort d'autres plus déliés. L'extrêmité des fibres forme aſſez ſouvent de petits poreaux, qui ſont particuliers à cet arbre. Lorſqu'il eſt dans toute ſa grandeur, il commence à pouſſer de petites fleurs, aux mois de Mai & de Juin. Elles naiſſent, aux extrêmités des petites branches, ſous les pédicules des feuilles; & leurs propres pédicules ſont d'un tiers plus courts que ceux des feuilles, fort menus, diviſés en petites branches, dont chacune porte une fleur blanche hexapetale, avec neuf étamines; trois au milieu, & les ſix autres diſpoſées en rond, autour des premières. A meſure que le calice augmente, la graine meurit; & dans ſa maturité, elle eſt de la groſſeur d'un pois, luiſante & d'un pourpre foncé. Sa figure eſt ronde, allongée comme une poire, avec une petite enveloppe de couleur tirant ſur le pourpre, d'un goût de camphre giroflé. Elle renferme un noyau, de la groſſeur d'un grain de poivre, dont l'écorce eſt d'un noir luiſant, & qui ſe ſépare en deux. Il eſt de nature huileuſe, & d'un goût fade.

LE *Tſianoki*, ou l'arbriſſeau du Thé, eſt une des plantes les plus utiles qui croiſſent au Japon; quoiqu'elle y ſoit relegnée ſur les bords des champs de riz, Tſianoki, ou l'arbriſſeau du Thé.

(*i*) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU JAPON.

riz, & dans d'autres lieux arides, où elle ne peut recevoir de culture. La boiſſon commune des Japonois eſt une infuſion des plus grandes feuilles de cet arbriſſeau. On fait ſécher les plus jeunes & les plus tendres; on les met en poudre, qu'on jette dans une taſſe d'eau chaude; & cette manière de préparer le thé eſt le partage des perſonnes de qualité (*k*).

Trois ſortes de Figuiers.

ON compte au Japon, trois ſortes de Figuiers: 1°. Le *Si*, vulgairement *Kaki*, eſt un figuier des jardins, quoiqu'aſſez différent du figuier commun. Il eſt fort deſagréable à la vûe, & ſa figure approche de celle d'un vieux pommier. Ses branches ſont tortueuſes & en petit nombre; ſon écorce, qui eſt brune, ou noire dans ſa jeuneſſe, devient blanche & raboteuſe en vieilliſſant. Ses fleurs ſortent de l'aiſſelle des feuilles, aux mois de Mai & de Juin. Elles ſont en forme de tuyau, de la groſſeur d'un pois, un peu jaunes, environnées d'un calice diviſé en pluſieurs pièces, avec un piſtil court, & pluſieurs étamines. Les feuilles, dont le pédicule eſt court, reſſemblent, en couleur & en figure, à celles du poirier, mais ſont plus longues, plates & cotoneuſes. Le fruit a la forme & la couleur d'une poire rougeâtre: mais ſa partie charnuë, qui eſt tendre, a le goût du miel, ou d'une figue délicieuſe. Il eſt rempli de ſemences dures & preſque pierreuſes, qui approchent beaucoup de celles de la courge. Elles ſont rangées en étoile au milieu du fruit. Cet arbre n'eſt pas moins eſtimé par l'abondance, que par l'utilité de ſes productions. Son fruit fournit une nourriture exquiſe; ſur-tout lorſqu'il eſt confit au ſucre. La ſeconde eſpèce de figuier reſſemble aſſez à celle de l'Europe. Ce figuier, nommé *Inu-Itabu*, porte un fruit inſipide, & jette des racines, qui tirent ſur le roux. Ses branches ſont courtes, groſſes, courbées, revêtues d'une écorce rouſſe, ou d'un verd clair. Ses feuilles, qui durent toute l'année, ſont fermes, dures, épaiſſes, ovales, & terminées en pointe, longues ordinairement de trois pouces, unies & brillantes par-deſſus, & d'un verd clair par le dos, qui eſt garni, dans toute ſon étendue, d'une infinité de nervures entrelaſſées les unes dans les autres, d'une manière fort agréable. Les fleurs ne ſe montrent point. Les fruits, dont le pédicule eſt court, gros & ligneux, ſont de la groſſeur & de la figure d'une noix, mais quelquefois de la figure d'une poire. Leur chair eſt blanche, fongueuſe, garnie d'un grand nombre de petites ſemences blanches & tranſparentes, qui ſont environnées d'une très-petite fleur blanche à quatre petales. L'arbre croît dans les endroits pierreux & le long des murs. L'*Itabu* eſt un figuier ſauvage, dont le fruit eſt de couleur purpurine, & la feuille longue, de quatre ou cinq doigts, terminée en pointe, & ſans découpure. La troiſième eſpèce eſt le véritable figuier de l'Europe, porté au Japon par les Portugais. Mais ſon fruit eſt plus gros que le nôtre; & Kæmpfer le trouve de meilleur goût. Cependant on n'y a pas pris ſoin de le faire beaucoup multiplier.

L'Inu-Itabu & l'Itabu.

L'Ono-Kaki.

L'*Ono-Kaki* eſt une autre ſorte de figuier, dont les fruits reſſemblent à l'orange. On les fait ſécher au Soleil, on les couvre de farine & de ſucre, & c'eſt dans cet état qu'ils ſe vendent.

Le Kineri-Gaki.

LE *Kineri-Gaki* diffère peu des figuiers précédens par ſa figure & celle de

(*k*) Voyez au dernier §phe d'autres Obſervations ſur le thé du Japon.

de ſon fruit; mais ſes figues ne ſe conſervent point, & ne peuvent être mangées que dans leur fraîcheur. DESCRIPTION DU JAPON.

Le *Sſibu-Kaki*, autre figuier, donne un fruit qui ne ſe mange point, mais qu'on enterre dans un pot, pour le faire pourrir & fondre; & dans le ſuc, qu'on paſſe ſoigneuſement, on trempe le papier, dont on fait des habits, pour le garantir de la pourriture. On s'en ſert auſſi pour teindre en couleur baye, les toiles d'orties & de chanvre. Le Sſibu-Kaki.

Le Sycomore, qui ne doit paſſer que pour un figuier ſauvage, croit en abondance au Japon; mais les Japonois n'en mangent pas le fruit. Cependant Kæmpfer l'a jugé digne d'une deſcription. Sycomore.

Les Chataigniers ſont fort communs dans cet Empire, ſur-tout dans la Province de Tſikuſen, & leur fruit eſt non-ſeulement beaucoup plus gros, mais de meilleur goût que celui des nôtres. Il ſe nomme *Riitz*, vulgairement *Kuri*, & il y en a pluſieurs ſortes, dont la principale différence conſiſte dans la groſſeur inégale de leurs chataignes. Chataigniers.

Le *Sſi*, vulgairement *Kutſpinas*, eſt un Neflier, dont la feuille eſt grande, la fleur très-blanche, l'odeur très-agréable, & la forme en tuyau, partagé en ſix lèvres, longues, étroites, & qui s'ouvrent de la grandeur d'une roſe. Son fruit, qui eſt exagone, & de figure cônique, a la poulpe jaune, d'un goût desagréable, & remplie d'une infinité de petites ſemences, ſemblables à celles du Seſame. Cette poulpe ſert aux teintures en jaune. Un autre arbre, de même nom, a la feuille plus petite, & la fleur blanche & double. Son bouton, lorſqu'il n'eſt point ouvert, préſente la figure d'une belle coque de limaçon, de figure oblongue. Nefliers.

Le Pommier n'eſt pas connu des Japonois. Cependant Kæmpfer en nomme ailleurs deux eſpèces. Le *Dai*, vulgairement *Kara-Nas*, eſt un pommier cotonneux, dont le fruit eſt de médiocre groſſeur, rond, & d'une chaire denſe. Le *Rai-Kin*, vulgairement *Ruko-Reikin & Reiko*, eſt un autre pommier, dont le fruit eſt fort petit & d'un goût auſtère. Le *Kic*, vulgairement *Nallabi*, eſt le pommier fou. Pommiers.

Les Japonois n'ont qu'une ſeule eſpèce de poires, que nous appellons *Poires d'Hyver*. Les plus petites ne peſent guères moins d'une livre; mais elles ne peuvent être mangées crues. L'arbre qui les porte ſe nomme *Ri*, vulgairement *Nas*, & croît dans les jardins. On en diſtingue pluſieurs ſortes, qui ne doivent pas différer par leurs fruits. Poiriers.

Le *Sicku*, vulgairement *Ken*, & *Kenpocones*, eſt un Poirier, qui porte un fruit d'une figure extraordinaire, & d'un goût agréable, ſemblable à celui de nôtre poire de Bergamotte. Ce fruit, dont le pédicule eſt fort long, ſe diviſe d'abord comme en deux branches, enſuite en pluſieurs autres, oppoſées les unes aux autres, plus groſſes qu'un tuyau d'orge, tortueuſes, & longues d'un demi pouce, à l'extrêmité deſquelles ſont ſuſpendus, à une petite queue, deux grains, de la figure & de la groſſeur d'un grain de poivre, diviſés en trois lobes, qui contiennent chacun une ſemence, aſſez ſemblable à celle du lin, par ſa couleur, ſon brillant & ſa groſſeur. Les feuilles de l'arbre ſont ovales, pointues, d'un verd clair, & finement dentelées.

L'*Umbatz*, vulgairement *Marmur*, eſt un Coignaſſier, dont le fruit eſt gros Coignaſſiers.

DESCRIPTION DU JAPON.

gros & oblong, preſqu'en forme de poire. Mais ce ſont les Portugais, qui l'ont apporté au Japon.

Le Biwa.

LE *Biwa* eſt un Arbre dont la feuille reſſemble à celle du Muſcadier, & la fleur à celle du Neflier, ramaſſée en épi & en grappe. Son fruit reſſemble au coing. Sa chair, qui eſt pulpeuſe & d'un goût vineux, contient pluſieurs noyaux, de la figure des chataignes.

Noyers.

LE Noyer croît principalement dans les Provinces du Nord. Elles produiſent auſſi une eſpèce d'If fort haut, que les Japonois nomment *Kaja*, & qui porte des noix oblongues, renfermées dans une véritable poulpe. Leur groſſeur & leur forme ſont celles de la noix d'Aréka. Elles n'ont pas un goût fort agréable, lorſqu'elles ſont fraîches; mais elles deviennent meilleures en ſéchant. Leur huile a des qualités purgatives, qui la rendent fort ſaine; & le goût, d'ailleurs, en eſt preſque le même que celui des amandes douces. Elle ſert auſſi pour appréter les viandes. La fumée des noyaux eſt le principal ingrédient dont on compoſe la meilleure encre du Japon (*l*).

Le Fi.

LE *Fi*, vulgairement *Kaja*, eſt une ſorte d'If, qui porte des noix. C'eſt une eſpèce de Kaja, commun dans les mêmes Provinces, & qui devient auſſi fort grand. Ses branches naiſſent vis-à-vis l'une de l'autre, & s'étendent preſque ſur un même plan. Son écorce eſt noirâtre, groſſe, odorante & fort amère. Son bois eſt ſec, leger, avec peu de moële. Ses feuilles, qui ſont ſans pédicules, reſſemblent beaucoup à celles du romarin, mais ſont roides, beaucoup plus dures, terminées par une pointe fort courte, d'un verd obſcur par-deſſus, & clair par-deſſous. Son fruit, aſſez ſemblable aux noix d'Aréka, croît entre les aiſſelles des feuilles, où il eſt fortement attaché, ſans aucun pédicule. Il naît à l'entrée du Printems, pour meurir à la fin de l'Automne. Sa chair, qui eſt molle, fibreuſe, verte, d'un goût balſamique & un peu aſtringent, renferme une noix ovale, garnie d'une pointe aux deux extrêmités, avec une coquille ligneuſe, mince & fragile. Son noyau eſt d'une ſubſtance douce & huileuſe, mais ſi ſtyptique, qu'il eſt impoſſible d'en manger, lorſqu'il eſt un peu vieux. On en tire une huile, que les Bonzes employent aux uſages de la cuiſine.

Le Ginkgo.

LE *Ginkgo*, ou *Gin-an*, vulgairement *Itsjo*, qu'on trouve en abondance dans preſque toutes les Provinces, eſt un Noyer à feuilles de capillaire, dont le tronc eſt long, droit, gros & branchu. Son écorce eſt de couleur cendrée; ſon bois, lâche & foible; ſa moëlle, tendre & fongueuſe. Ses feuilles, qui naiſſent une à une, ou pluſieurs enſemble, ont un long pédicule: elles ſont étroites par le bas, & vont en s'élargiſſant comme la feuille de capillaire; leur largeur eſt de trois ou quatre pouces, ſur la même longueur. Le bord ſupérieur eſt arrondi, avec des ſinuoſités inégales, & une profonde entaillure au milieu. Elles ſont minces, liſſes, couleur de verd de Mer, & en Automne, d'un jaune rougeâtre, ſans nervures. Les petites branches, qui ſont au ſommet de l'arbre, portent des chatons, couverts d'une eſpèce de farine. Un gros pédicule, d'un pouce de long, & ſorti de l'aiſſelle des feuilles, porte un fruit rond, ou ovale, aſſez ſemblable, en

(*l*) *Ibidem*, pag. 814.

en figure & en couleur, à la prune de damas. Sa ſuperficie eſt inégale, & d'un jaune pâle. Sa chair, qui eſt blanche, pleine de ſuc, & d'un goût auſtère, contient une noix, à laquelle elle tient ſi fortement, qu'on ne peut l'en ſéparer qu'en la faiſant pourrir dans l'eau. Cette noix, qui ſe nomme *Ginan*, a l'apparence d'une piſtache, avec le double de ſa groſſeur. Le noyau qu'elle contient eſt blanc, un peu dur, & ſe mange au deſſert, parcequ'on le croit favorable à la digeſtion. Il rend une huile, qui a auſſi divers uſages. Description du Japon.

Les Japonois ont abondamment des Pêches, des Abricots & des Prunes. Pêches.

Le *Too*, vulgairement *Momu*, eſt proprement le Pêcher, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces; telles que le *Jobai*, vulgairement *Jamma-Momu*, ou *Pêcher ſauvage* (*m*), qui reſſemble aſſez à l'Arboiſier de Gaſpar Bauhin; & le *Ri*, vulgairement *Sſu-Momu*, qui eſt un Pêcher, dont le fruit eſt aigre, & rougit dans ſa maturité. Le Too & ſes eſpèces.

Le *Kjoo*, eſt une eſpèce d'Abricotier, dont le fruit eſt gros. On le nomme vulgairement *Anſu* & *Kata-Momu*, qui ſignifie *Momu du Katay*. Abricots. Le Kjoo.

Le *Bai*, vulgairement *Ume* & *Ume-Bos*, eſt un Prunier ſauvage, dont le fruit, qui eſt gros, ſe confit avec de la bière du Japon, & ſe tranſporte à la Chine & aux Indes. Le *Muk-No-Ki*, eſt un autre Prunier ſauvage, dont l'écorce eſt noire, le bois peſant & dur, la moëlle ligneuſe, la feuille dentelée, forte, & très-propre à polir le bois, à la manière des Menuiſiers. Son fruit eſt d'un pourpre foncé, & ſe mange, quoique doux & vaporeux. Son noyau ne ſe détache point. Le *Ruko* eſt le Prunier commun des jardins, dont on diſtingue auſſi pluſieurs eſpèces, par la différente couleur de leurs fruits, les uns blancs, les autres couleur de pourpre; mais différens de nos prunes. Tous ont de petits grains comme les mûres, & l'on en fait un vin très-agréable. Ils entrent auſſi dans la compoſition de l'Atſiaer. Le *Jaſſibo* eſt un autre Prunier, dont la fleur eſt rouge. Un autre, qu'on nomme *Mogotto*, a la fleur double. Sa beauté le fait cultiver dans les jardins; & plus l'arbre eſt vieux & tortu, plus ſes fleurs ont d'agrément. Prunes. Le Bai & ſes eſpèces.

On ne cultive, au Japon, les Ceriſiers & quelques autres arbres, que pour les fleurs. Le *Je-Jo-O*, vulgairement *Sakira*, eſt un Ceriſier à fleur ſimple, dont le fruit eſt d'un goût auſtère. Le Japon a d'autres Ceriſiers: 1°. Le *Jamma-Sakira*, ou *Ceriſier ſauvage*, dont la fleur eſt double & devient auſſi large que les roſes, par une ſoigneuſe culture. Rien n'approche de la beauté des avenues formées de ces arbres, lorſqu'ils ſont en pleine fleur au Printems, & Kæmpfer en fait une peinture admirable. 2°. L'*Ito-Sakira*, qui pouſſe des branches dès ſa racine. 3°. Le *Niwa-Sakira*, qui eſt un Ceriſier nain, a la fleur blanche & double. Un autre, de même nom, a la fleur ſimple, mais de couleur incarnate. 4°. Le *Ko-Sjoï-Sakira*, qui eſt de médiocre grandeur, & dont la fleur eſt incarnate, double, & de la grandeur d'une moyenne roſe. Ceriſiers. Le Je-Jo-O & ſes eſpèces.

Le

(*m*) Kæmpfer le définit: *Malus Perſica ſylveſtris, fructu resballo granulato, oſſe in oblongum rotundo, nucleo integro.*

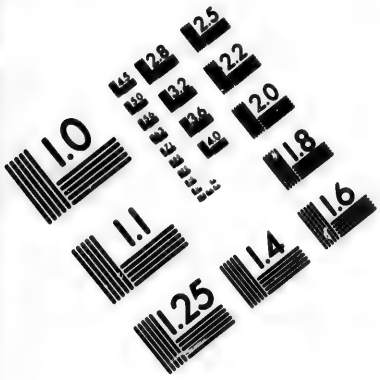

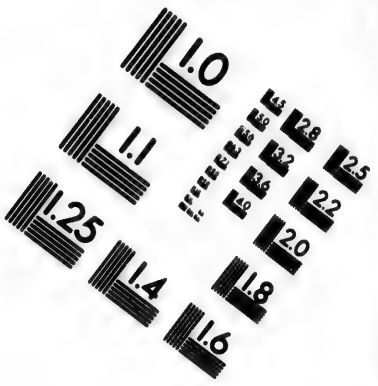

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

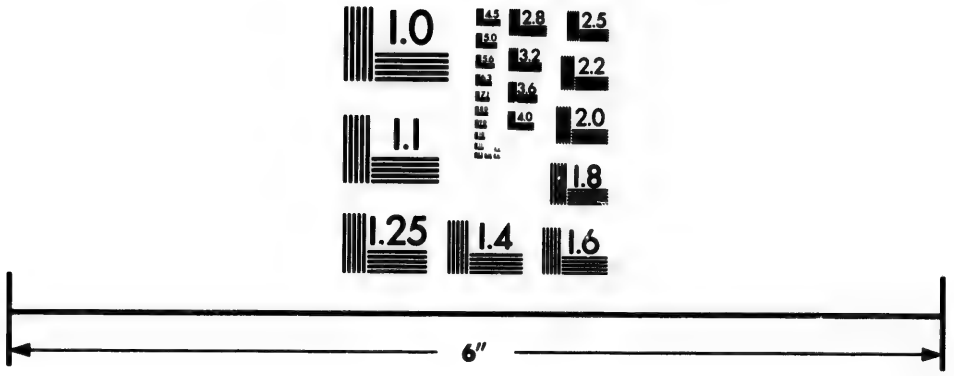

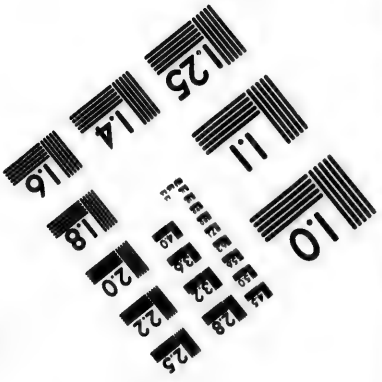

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

DESCRIPTION DU JAPON.

Le Ta. LE *Ta*, ou *Sa*, vulgairement *Tsja*, eſt un arbre fruitier, dont les branches pouſſent ſans ordre, dès le pied. Ses feuilles deviennent ſemblables à celles du Cerifier, après avoir reſſemblé, dans ſa jeuneſſe, à celles de l'Evonyme. Sa fleur diffère peu de la roſe des champs. La capſule ſeminale, qui eſt comme ligneuſe, s'ouvre dans ſa maturité, & donne deux ou trois ſemences, dont chacune contient un ſeul noyau de la figure d'une chataigne, & couvert d'une écorce fort ſemblable, mais plus petit.

Le Rjugan & ſes eſpèces. LE *Rjugan*, ou *Djugan*, vulgairement *Djugan-Nuki*, qui ſignifie *Oeil de Serpent*, eſt un arbriſſeau Chinois d'origine, dont les branches ſont minces, les feuilles partagées en cinq lobes, la fleur en forme de roſe, & d'une parfaite blancheur. Son fruit, qui eſt ramaſſé en grappes, eſt de la groſſeur d'une noix, & contient une poulpe noire, molle, douce, avec un noyau de couleur cendrée, dur, & d'un goût fade. La poulpe, que les Japonois trouvent délicieuſe, a le goût d'une ceriſe ſéche, qu'on auroit fait cuire au vin & au ſucre. On diſtingue deux autres eſpèces du même arbre, qui ſe nomment *Roganna* & *Ritsji*.

Limoniers. ON ne voit de Limoniers, au Japon, que dans les jardins des Curieux.

Le Kitz. Le *Kitz*, vulgairement *Tatz-Banna*, eſt un Limonier, dont le fruit eſt rond, petit, & d'une ſaveur vineuſe.

Le Kin-Kan. Le *Kin-Kan*, vulgairement *Fimo-Fatz-Bonna*, eſt un autre Limonier, dont la poulpe eſt fort douce.

Oranges & Citrons. LES Oranges & les Citrons croiſſent en abondance au Japon. On en diſtingue pluſieurs eſpèces. Celle des citrons les plus eſtimés ſe nomme *Mikan*. Ils ont la forme & la groſſeur d'une pêche. L'odeur en eſt excellente. C'eſt moins un arbre qu'un arbriſſeau, qui les porte. On s'en ſert beaucoup dans l'apprêt des viandes (*n*).

Le Kan. LE *Kan*, vulgairement *Kummi-To*, eſt un Oranger, dont la feuille eſt aſſez grande. Son fruit, qui ſe nomme *To-Mikan*, eſt de médiocre groſſeur.

Le Juu. Le *Juu*, vulgairement *Aie-Tatz-Banna*, eſt une autre eſpèce d'Oranger, dont le fruit eſt fort gros, inégal, & plein de foſſettes.

Le Sſi. LE *Sſi*, vulgairement *Karatz-Banna*, ou *Gus*, eſt un Oranger ſauvage, dont le fruit eſt de fort mauvais goût (*o*). Ses branches ſont inégales & tortueuſes, garnies d'épines longues, fortes, & très-piquantes. Son bois n'eſt pas dur. L'écorce, qui eſt graſſe & d'un verd brillant, ſe ſépare ſans peine. Chacune des feuilles eſt compoſée de trois petites feuilles, qui ſe réuniſſent au centre, ſur un pédicule mince, long d'un demi pouce, garni d'un bord de chaque côté. Ces petites feuilles ſont ovales, longues d'un pouce, d'un verd foncé par-deſſus & plus clair au revers; celle du milieu un peu plus longue que les autres. Les fleurs reſſemblent à celles du neflier, & croiſſent près des épines, ou jointes aux feuilles, une à une, ou deux à deux, ſans pédicules. Elles ont cinq petales, d'un demi pouce de long; elles ſont blanches, garnies d'un calice, & preſque ſans odeur. Le piſtil eſt court, environné de pluſieurs étamines courtes & pointues. Le fruit reſſemble à l'orange par la figure, & n'en diffère intérieurement que par l'odeur deſagréable & le mauvais goût de ſa poulpe, qui eſt viſqueuſe.

On

(*n*) *Amœnitates exoticæ*, pag. 801.
(*o*) Kæmpfer le définit, *Aurantia trifolia ſylveſtris, fructu citrino.*

On fait sécher l'écorce de ce fruit, pour en faire, avec d'autres drogues, un remède célèbre au Japon, qui se nomme *Ki-Kolum.* Description du Japon.

Le *Dsjakurjo*, vulgairement *Sakuro*, est un Grenadier de jardin: Arbre rare, & dont le fruit n'est point agréable. Le Dsjakurjo.

Deux espèces de Chênes, les seules qui croissent au Japon, sont fort différentes des nôtres (*p*). Les glands de la première, qui est aussi la plus grande, se mangent bouillis. Le fruit du *Naatsme* (*q*), autre arbre du Pays, est d'une bonté singulière, & beaucoup plus gros qu'ailleurs. On le mange confit au sucre. Son noyau est pointu aux deux extrêmités. Chênes dont les glands se mangent. Naatsme.

Les Japonois plantent peu de Vignes, parcequ'ils ont reconnu que leur raisin meurit difficilement: Leurs Mûres & leurs Framboises ont un goût desagréable. L'insipidité de leurs Fraises ne leur permet guères d'y toucher. Vignes, Mûres, Framboises & Fraises.

Le *Foto*, vulgairement *Jebi & Budo*, est une espèce de Vigne, dont le raisin est charnu, & nullement propre à faire du vin. Le *Ganebu*, est une autre espèce de Vigne, à petites grappes, dont les grains sont noirs, & semblables aux bayes du genevrier. Le goût en est doux, & le suc couleur de pourpre. Le *Jamma-Budo*, est une Vigne sauvage, dont les grappes sont petites, & les grains de la grosseur des raisins de Corinthe, sans pepins. Elle sert à garnir les Berceaux. Le *So-No-Ki*, vulgairement *Fira & Firasi*, est un Raisin des bois (*r*), qui croît de la hauteur d'un pied. Ses feuilles ressemblent à celles du petit Buis (*s*). Ses fleurs sont à quatre petales, garnies d'un calice, & couleur de pourpre. Son fruit est rouge, de la grosseur du poivre, d'un goût doux & fade, contenant trois pepins un peu amers. Le Foto. Le Ganebu. Le Jamma-Budo. Le So-No-Ki.

Le *Foo*, ou *Moo*, vulgairement *Itzingo*, est la Ronce commune à fruit noir. Une autre Ronce, nommée *Fasso-Itzingo*, porte un fruit rougeâtre, qui se mange. Le *Ki-Itzingo*, est une sorte de Framboisier à fruit jaune, d'un goût desagréable. Le *Kutz-Nawa-Itzingo*, est le Fraisier commun à fruit rouge, qui n'est pas bon à manger dans les Isles du Japon. Le *Quanso-Itzingo*, est un autre Fraisier, dont le fruit est de la grosseur d'une prune, & ne se mange pas non plus. Le Foo, & différentes sortes d'Itzingos, ou de Fraisiers.

(*p*) Voyez ci-dessous.
(*q*) C'est le *Paliurus* de Prosper Alpinus.
(*r*) *Vitis Idæa.*
(*s*) *Chamæ-Buxus.*

§. XII.

Arbres & Plantes remarquables par la beauté de leurs Fleurs.

Il n'y a point de Pays qui l'emporte sur le Japon, pour l'agrément & la variété des fleurs, qui ornent ses champs, ses collines & ses forêts. Les plus belles se transplantent dans les jardins, où l'art & la culture achèvent de leur donner une perfection inconcevable (*a*). Entre les principales on nomme le *Sa*, ou *Sjun*, vulgairement *Tsubaki*, espèce d'arbrisseau, dont les fleurs ressemblent aux plus belles roses. Le fruit est de figure pyramidale, Fleurs. Le Sa, ou Sjun.

(*a*) Kempfer, pag. 188.

DESCRIPTION DU JAPON.

dale, & contient trois ſemences: Il croît dans les bois & les hayes. Il reſſemble beaucoup à l'arbre du thé. On diſtingue le ſauvage, qui eſt à fleur ſimple, & celui des jardins, qui a la fleur double & plus belle. Mais on en compte tant d'autres eſpèces différentes, que s'il en faut croire les Japonois, leur langue a neuf cens mots pour les exprimer.

Neuf cens ſortes.

Le San-Sa.

LE *San-Sa*, vulgairement *Jamma-Tſubakki*, eſt un grand arbriſſeau, dont le tronc eſt court, & l'écorce d'un verd-brun. Ses feuilles reſſemblent à celles du ceriſier. De leurs aiſſelles, il naît, en Automne, un ou deux boutons écailleux, de la groſſeur d'une balle de fuſil, qui venant à s'ouvrir font éclore une fleur à ſix ou ſept grands petales rouges, en forme de roſe de la Chine. Une eſpèce de couronne, qui ſort du fond de la fleur, produit plus de cent étamines d'un blanc incarnat, courtes & diviſées en deux, avec des pointes jaunes. Cette plante a un grand nombre de variétés dans la couleur & dans la forme double ou ſimple de ſes fleurs, qui lui font donner des noms différens. Celle qu'on nomme *Saſanqua*, produit un fruit de la groſſeur d'une piſtache. Ses feuilles préparées ſe mêlent avec celles du thé, pour en rendre l'odeur plus agréable; & leur décoction ſert aux femmes, pour ſe laver les cheveux.

Le To-Ken.

LE *To-Ken*, vulgairement *Satſuki*, eſt un Cytiſe qui porte des lys, & ne fleurit qu'en Automne. Les jardins en offrent plus de cent différentes eſpèces; mais parmi celles qui viennent ſans culture, on en admire deux, l'une violette & l'autre incarnate, dont Kæmpfer aſſure que la beauté ne peut s'exprimer. Ses fleurs ſont rares, croiſſent une à une, & ne ſe reſſemblent point. Les unes ſont d'un bel incarnat, d'autres d'un écarlate un peu détrempé, d'autres blanches & doubles, d'autres d'un bel écarlate, d'autres couleur de pourpre, tirant ſur le blanc.

Le Sakanandſio.

LE *Sakanandſio* eſt encore un arbriſſeau, qui porte auſſi une eſpèce de fleurs de lys; mais beaucoup plus grandes que celles qu'on vient de nommer: il eſt plus rare, & l'on en compte trois ſortes.

Momidſi à feuilles violettes.

Le *Momidſi*, eſt une eſpèce d'Erable, qui prend ſon nom de la couleur violette de ſes feuilles. On en diſtingue deux ſortes, dont la différence conſiſte dans la couleur de leurs feuilles: les unes ſont violettes en Eté, & les autres ne le deviennent qu'en Automne; mais elles ſont d'une égale beauté. Les feuilles du *Faſi* changent auſſi de couleur, & deviennent violettes en Automne.

Le Sjiko.

LE *Sjiko*, vulgairement *Rintsjo* & *Rantsjoge*, eſt un arbriſſeau de deux coudées de hauteur, dont la feuille eſt pointuë, & la fleur ramaſſée en ombelle au ſommet des rameaux. Elle eſt blanche & d'une très-agréable odeur. On en diſtingue une eſpèce, nommée *Jamma-Rinsjo*, dont les feuilles, plus longues & plus étroites, approchent de celles du *Cariophylle* aromatique.

Le Mokkſei.

LE *Mokkſei* eſt un arbre, qui ſe cultive dans les jardins, & dont la feuille reſſemble à celle du chataignier. Ses fleurs, qui naiſſent aux aiſſelles des feuilles, ſont petites, à quatre petales, d'un blanc jaunâtre, & de l'odeur du jaſmin.

Le Buke.

LE *Buke* eſt un petit arbuſte, dont la fleur eſt rouge, à cinq petales, & qui reſſemble à l'Acacia d'Allemagne.

Le Teito.

LE *Teito*, vulgairement *Jamma-Buki*, eſt un arbriſſeau ſauvage, qui reſſem-

semble au Cytiſe. Sa fleur eſt jaune, à cinq, ſix, ou ſept petales, & ſemblable à la renoncule. On en diſtingue un autre, dont la fleur eſt jaune & double. DESCRIPTION DU JAPON.

LE *Bioru*, vulgairement *Bijo-Janagi*, eſt une eſpèce de petit Saule, à grandes fleurs de renoncule (*b*). Le Bioru.

LE *Sini*, ou *Confuſi*, vulgairement *Kobus*, eſt un arbre ſauvage, de la grandeur du cerifier. Ses branches ſont tortueuſes. Son écorce ſent le camphre, & ſa feuille reſſemble à celle du neflier: mais ſes fleurs, qui naiſſent à l'entrée du Printems, ſont des eſpèces de tulipes ou de lys blancs. Leur piſtil eſt gros, & de figure cônique, environné d'un grand nombre d'étamines. Le Sini.

LE *Mokwuren* eſt un arbriſſeau, qui porte des fleurs à-peu-près ſemblables aux précédentes, excepté qu'elles ſont rouges. Le Mokwuren.

LE *Tecki-Tſyocku*, vulgairement *Tſutſuſi*, eſt le Ciſtus des Indes, à feuilles du *Ledum* des Alpes, & à grandes fleurs de *Paul Herman*. C'eſt un arbriſſeau, couvert d'une écorce verte-brune. Ses fleurs ſont monopetales, & reſſemblent à celles du Martagon. Leur couleur varie beaucoup. Cet arbriſſeau eſt fort commun au Japon, & fait l'ornement des campagnes & des jardins. Il eſt tantôt à fleurs blanches, marquetées de longues taches rouges; tantôt à fleurs d'un violet blanchâtre, marquées de taches d'un pourpre foncé; tantôt à petites fleurs purpurines, &c. LeTeckiTſyocku.

LE *Riuku-Tſutſuſi*, plante qui vient des Iſles de Liquejos & des Philippines, porte une fleur d'un jaune pâle, en fleur de lys, à petales droits, & marqués de points d'un jaune foncé. Une autre plante, du même nom, a la fleur d'un rouge purpurin, tacheté de pourpre foncé. Le RiukuTſutſuſi.

LE *Jedogawa-Tſutſuſi* eſt un Cytiſe fort célèbre au Japon. Ses rameaux ſont hériſſés de pointes. Sa feuille eſt couverte de poils, & de la figure d'un fer de lance. On en diſtingue un à fleurs blanches, un autre à fleurs purpurines, & un autre à fleurs incarnates. Le Jedogawa-Tſutſuſi.

LE *Jamma-Tſutſuſi* eſt un Cytiſe des campagnes, à fleurs de lys, d'un vif incarnat, tachetées de points roux. On en diſtingue un autre à points rouges; & un troiſième à fleurs de vermillon, tachetées de rouge foncé. Le JammaTſutſuſi.

LE *Mijamma-Tſutſuſi* eſt un Lys des montagnes, dont les fleurs ſont d'un rouge incarnat, & naiſſent abondamment avant & avec les feuilles. On en diſtingue un, dont la fleur eſt purpurine. Le Mijamma-Tſutſuſi.

LE *Kiriſma-Tſutſuſi* eſt un arbuſte fort touffu, & fort eſtimé. Sa fleur eſt de couleur écarlate. Il en eſt tellement couvert, au mois de Mai, qu'il paroît tout en ſang. Le KiriſmaTſutſuſi.

LE *Sijo*, vulgairement *Adſai* & *Adſiki*, eſt un Sureau aquatique, à feuilles d'*Hortula Malabarica*, & à fleurs bleues de quatre ou cinq petales, ramaſſées en grappes rondes. Le *Fundan*, vulgairement *Te-Mariqua*, eſt un Sureau dont la feuille eſt plus ronde que celle du Sureau aquatique, & garnie de beaucoup de nervures, avec les bords dentelés. Sa fleur eſt blanche, à cinq petales, & ramaſſée auſſi en grappe ronde. Le *Kade-Mariqua*, eſt un Sureau à Divers Sureaux.

(*b*) Kæmpfer le définit: *Androſæmum Conſtantinopolitanum, flore maximo Wheleri.*

DESCRIPTION DU JAPON.

à feuilles étroites, alternativement oppoſées & dentelées. Ses fleurs reſſemblent à celles du précédent. Le *Foro*, vulgairement *Utſugi*, eſt un autre Sureau, qui ne s'élève que de quatre ou cinq pieds. Ses fleurs, qui naiſſent à l'extrêmité des rameaux, ſont en grand nombre, & très-ſemblables à celles de l'oranger. Ses feuilles ſont deux à deux, à demi ovales, pointues, & très-finement dentelées. De l'écorce du milieu, on fait de bonnes emplâtres. Le *Fon-Utſugi*, a la fleur double & très-blanche. Il ſert à l'ornement des parterres. Le *Korai-Utſugi*, ou *Sureau de Corée*, a les feuilles de l'Adſai. De longs pédicules, qui naiſſent au bout des rameaux, & qui ſe partagent en cinq branches, vont embraſſer la baſe d'une très-belle fleur monopetale, découpée en cinq grandes lèvres ovales, qui laiſſent paroître un piſtil à groſſe tête, environnée de cinq étamines en pointe. Cette fleur eſt d'une odeur charmante, & d'un blanc incarnat mêlé de rouge. Le *Nippon-Utſugi*, eſt un Sureau des montagnes, dont la fleur eſt moins groſſe & d'un rouge purpurin.

Le Niwa-Toka, & ſes différentes eſpèces.

LE *Niwa-Toka*, ou *Ton-ga*, eſt le Sureau commun, dont on diſtingue néanmoins pluſieurs eſpèces: 1°. le *Tadſu*, qui eſt un Sureau à grappes; 2°. le *Jamma-Tooſimi*, qui eſt le Sureau aquatique, à fleur ſimple: ſa moëlle ſert de mêche pour les chandelles; 3°. le *Mitſe*, ou *Jamma-Simira*, autre Sureau aquatique, dont les bayes ſont rouges, de figure cônique, & un peu applaties.

Le Sibi.

LE *Sibi*, vulgairement *Fokudſitqua*, *Fakuſinda* & *Fakuſitz*, eſt un arbre très-rare, de la grandeur d'un grenadier, tortueux, de couleur jaune, & qu'on croiroit ſans écorce. Ses feuilles ſont de grandeur inégale. Ses fleurs, ramaſſées en gros bouquets à l'extrêmité des rameaux, ſont de la groſſeur de l'œillet, & de couleur de chair.

Le Riotsjo.

LE *Riotsjo*, vulgairement *Nadſen-Kadſura* & *Nodsjo*, eſt un arbriſſeau qui s'étend beaucoup, & dont la feuille reſſemble à celle du roſier des jardins. Sa fleur, qui s'épanouit en cinq lèvres, ſemblables aux petales de roſe, eſt d'un très-beau rouge.

Le Kingo & le Kos.

LE *Kingo*, vulgairement *Aſſagawo*, eſt un Liſot à grandes fleurs blanches, qui s'ouvrent le matin; comme le *Kos* & *Kudſi*, vulgairement *Firagavo*, en eſt un autre, qui s'épanouit à midi. L'un & l'autre ſe cultivent dans les jardins.

Le Too.

LE *Too*, vulgairement *Fudſi* & *Fisji*, eſt un arbriſſeau des jardins, qui ſert à garnir les Treillages & les Berceaux. Ses feuilles ſont longues, ſans découpures; il jette un grand nombre de fleurs, longues d'un empan & plus, qui durent tout le Printems, & qui étant ſuſpendues, comme des grappes de raiſin, font un charmant ſpectacle. Elles ſont en papillons & ſans odeur. De grandes places ſont quelquefois ombragées, par une ſeule, ou par deux ou trois de ces plantes. Les Curieux mettent, au pied, de la lie de Saki, qui eſt de la biére de riz, pour les engraiſſer, & leur faire produire des épis de trois ou quatre empans de long. On viſite ces lieux par curioſité, & les Poëtes font des Vers à leur honneur. La couleur des fleurs eſt toute blanche, ou toute purpurine. Il y a un Too ſauvage, dont les feuilles & les fleurs ſont moins belles.

Le Saru-Kahe-Banna.

LE *Saru-Kahe-Banna*, eſt un arbriſſeau, dont les branches ſont longues & en

en petit nombre, & les feuilles ſemblables à celles de la réglisſe. Ses fleurs, qui viennent en épis, ſont jaunes à cinq petales, dont l'un eſt plus petit, marqueté de points rouges, & les autres, diſpoſés en croix. Les étamines ſont au nombre de dix, & ont la pointe rouge. DESCRIPTION DU JAPON.

LE *Sui-Sin-Kadſira* eſt une Clematis à fleur double; & l'*In-Sin-Kadſura* en eſt une autre, à fleur blanche de ſix petales; la moitié du calice couleur de pourpre. Le Sui-Sin-Kadſira & l'In-Sin-Kadſura.

LE *Kin*, vulgairement *Mukinge*, eſt une eſpèce de mauve des jardins, dont la fleur eſt ſimple & d'un bleu purpurin; une autre à la fleur double & bleuâtre. Le *Fupeo* eſt une eſpèce de guimauve, à feuilles de figuier fort dentelées. Le *Ki*, vulgairement *Awoi*, eſt la mauve-roſe, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces. Le Kin, le Fupeo, & le Ki.

LE *Fujoo*, plante célèbre, eſt la roſe de la Chine, à fleurs éphemères; rouge le matin, & tirant au pourpre à midi. Le Fujoo.

LE *Foo*, vulgairement *Kiri*, eſt un grand arbre, dont la fleur reſſemble à celle de la Digitale. Son bois, leger & ferme, eſt employé à faire des coffres & des tablettes. Ses feuilles ſont fort grandes, cotoneuſes, avec une oreillette de chaque côté. Elles reſſemblent à celles de la Bardane. Ses fleurs, qui reſſemblent à celles du Muſle de Veau, ſont d'un bleu purpurin, blanchâtres en dedans, d'une odeur douce, longues de deux pouces, à cinq lèvres crenelées, & d'une figure très-agréable. On tire de ſes deux ſemences, qui ſont ſemblables à celles de la guimauve, & à-peu-près de la forme & de la groſſeur d'une amande, une huile qui ſert à divers uſages; c'eſt la feuille de cet arbre, que les Dairis du Japon ont choiſi pour leurs Armoiries. Elle eſt ſurmontée en chef, dans leur Ecuſſon, de trois épis de fleurs. Le Foo, dont la feuille compoſe les Armoiries des Dairis.

LE *Go-Too*, vulgairement *Fi-Giri*, eſt un arbriſſeau étranger, qui vient des Philippines & de la Corée. Sa feuille reſſemble à celle de la vigne. Sa fleur, qui eſt très-belle, eſt à cinq petales, en forme de cloche, & d'un pouce de diamétre. Le Go-Too.

LE *Saku-Jaku*, eſt une Pivoine femelle à fleurs ſimples, couleur de ſang. Le *Botan*, qui eſt la grande Pivoine, a la tige ligneuſe & droite, la feuille branchue & inégalement frangée; d'autres ont les fleurs pleines, & de couleur incarnate; d'autres ont les petales longs, droits, & diſpoſés en crête. Le Saku-Jaku. Le Botan.

LE *Foo-Sen*, ou *Kinfu-Gua*, vulgairement *Ibara*, eſt nôtre Roſier commun, porté, au Japon, par les Portugais. Mais les roſes n'y ont pas l'odeur auſſi agréable qu'en Europe & dans l'Aſie Occidentale. Le Foo-Sen.

LE *Kei-Quan*, vulgairement *Kei-Foge*, eſt apparemment l'Amaranthe, dont la fleur a pluſieurs variétés. On eſtime particuliérement celle qui eſt à fleurs jaunes, avec des taches rouges, & dont la tige eſt rayée de même. Le Kei-Quan.

LE *Jokſan*, vulgairement *Gibbooſi*, eſt un Glaieul à feuilles de plantain, dont la tige, qui eſt droite & haute d'un pied, porte à ſon extrêmité dix ou douze fleurs en lys, d'un pourpre blanchâtre, & longues de trois pouces. Elles viennent au Printems. Une autre eſpèce a la feuille étroite & fleurit en Automne. Le Jokſan.

LE *Ran* eſt une petite Iris, dont la racine eſt fibreuſe, la feuille ſemblable Le Ran.

DESCRIPTION DU JAPON.

blable à celle du roſeau, la tige mince, & la fleur comme celle de l'Ornithogale. Cette fleur a cinq petales, de trois pouces de diamétre, d'un blanc jaunâtre, avec des rayes purpurines, & d'une fort agréable odeur.

Le No-Ran.

LE *No-Ran*, eſt une autre Iris, à fleur jaune. Sa tige eſt groſſe, droite, enveloppée de feuilles dès le bas. On en diſtingue d'autres, couleur de pourpre & de vermillon; jaunes à petites fleurs; jaunes, avec une raye purpurine, &c. Le *Furan*, en eſt encore une eſpèce, dont les fleurs ſont blanches, en maſque, & dont la ſemence reſſemble à de la farine. Les Japonois ſuſpendent, au-deſſus de leurs portes, les tiges & les feuilles de cette plante.

Le Furan.

L'Angurek-Warna.

L'*Angurek-Warna*, eſt une plante paraſite, dont les feuilles ſont rares & ſemblables à celles des roſeaux. Sa fleur, qui eſt ſoûtenue ſur un pédicule mince, reſſemble, par la diſpoſition de ſes petales, à un papillon qui vole. Leur nombre eſt de ſix, & leur longueur d'un pouce, avec une raye purpurine à chaque face, & quantité de points de même couleur.

Le Katong-Ging.

LE *Katong-Ging*, vulgairement *Fouli-Lacra*, eſt une autre plante paraſite, dont la fleur reſſemble à un ſcorpion. Elle a l'odeur du muſc, ſes petales au nombre de cinq, ſont couleur de citron, variés de belles taches purpurines. Ils ont deux pouces de long, & la largeur d'une plume d'oye. Ils ſont roides, gros, plus larges à l'extrémité, & un peu recourbés. Celui du milieu s'étend en droite ligne, comme la queue du ſcorpion. Les quatre autres, deux de chaque côté, ſe courbent en forme de croiſſant & repréſentent les pieds. A l'oppoſite de la queue, une eſpèce de trompe, courte & recourbée, ne repréſente pas mal la tête de cet animal. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'odeur de muſc ne réſide qu'à l'extrémité du petale, qui reſſemble à la queue du ſcorpion; & que s'il eſt coupé, la fleur demeure ſans odeur.

Le Sekika.

LE *Sekika*, vulgairement *Kiſinſo*, eſt une eſpèce de Saniale étrangère, qui reſſemble au *Cotyledon*, ou *Nombril de Venus*. Sa feuille, qu'on prendroit pour celle du *Cyclamen*, ou *Pain-de-Pourceaux*, offre une agréable variété de couleurs. Sa tige, haute d'un pied & demi, eſt garnie de pluſieurs fleurs à cinq petales, qui forment l'apparence d'une guêpe volante. Elles ſont couleur de vermillon.

Variété infinie de Lys & de Matricaires.

IL eſt impoſſible de repréſenter la variété des Matricaires & des Lys du Japon. Les premières, dont une heureuſe culture rend les fleurs auſſi grandes que les roſes, font le principal ornement des maiſons & des jardins. Les autres font un jardin naturel des lieux les plus incultes. On n'y voit pas moins de Narciſſes & de Giroflées; mais Kæmpfer obſerve que toutes ces fleurs n'ont l'odeur, ni ſi agréable, ni ſi vive, que celles de la même eſpèce, qui croiſſent dans les autres Pays, & qu'elles ne les ſurpaſſent que par l'éclat de leurs couleurs. Il en eſt de même de la plûpart des fruits. Leur goût n'eſt pas auſſi délicieux, auſſi aromatique, ſuivant l'expreſſion du même Voyageur, que celui des fruits de la Chine & des autres Contrées de l'Orient.

Les fleurs du Japon n'excellent que par leur couleur.

Divers Lys.

LE *Sjiré*, ou *Sjiroi*, eſt un Lys blanc, à feuilles de ſouci de marais. Sa tige eſt groſſe, & d'une coudée & demie de hauteur. Ses fleurs ſont au ſommet de la tige, en petit nombre, de trois pouces de diamétre, & peu ouvertes.

ouvertes. Les petales en ſont étroits, & marquetés en dedans de points rouges. Entre pluſieurs autres eſpèces de Lys, le *Jamma-Oſpirol*, en eſt un ſauvage, dont les feuilles, partagées en trois grands lobes, ont de longs pédicules canelés, qui embraſſent la tige. Le *Biakko*, vulgairement *Juri*, eſt nôtre Lys blanc commun, qui a la même odeur. Le *Sazuri*, eſt un Lys à fleur blanche monopetale, partagé en ſix lèvres. Le *Kentan*, vulgairement *Oni-Juri*, qui ſignifie *Lys du Diable*, eſt un Lys Martagon, dont la tige eſt groſſe, & d'une coudée de haut, la fleur belle, de quatre doigts de diamétre, garnie de taches & de tubercules d'un rouge purpurin; ſa racine eſt bulbeuſe & ſe mange. Le *Kasbiaco*, vulgairement *Konokko-Juri*, a la fleur du Sceau de Salomon. Sa tige eſt mince; ſa fleur eſt magnifique, d'un blanc incarnat, marqueté de taches couleur de ſang, avec les petales courbés en déhors & terminés en pointe, & un piſtil fort long, environné de cinq étamines. Le *Santan*, vulgairement *Fime-Juri*, eſt un Lys qui paroît tout couvert de ſang, & dont la tige eſt environnée de feuilles étroites, en forme d'épi. Une autre eſpèce, nommée *Couronne Impériale*, a la fleur rouge, très-petite, marquetée de taches couleur de ſang: une autre eſt couleur de feu, & ſe nomme *Fi-Juri*.

DESCRIPTION DU JAPON.

Le Santan, & autres eſpèces de Lys.

Le *Kik*, *Kikf*, ou *Kikku*, vulgairement *Kawara-Jamagi*, eſt une Matricaire, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces, ſauvages & cultivées. *Jamagi* ſignifie *Armoiſe*. Ainſi cette plante tient de l'une & de l'autre. Sa beauté ſingulière, & l'abondance de ſes fleurs en font le principal ornement des campagnes & des jardins; d'autant plus qu'elles fleuriſſent en différentes ſaiſons. L'une ſe nomme *No-Gikf*; c'eſt la Matricaire commune d'Europe, dont la fleur eſt jaune, petite & d'une excellente odeur. Le *Keitsjo*, vulgairement *Jomega-Taji*, eſt une Matricaire des bois, qui fleurit pendant l'Eté & juſqu'à la fin de l'Automne. Sa feuille eſt graſſe, longue, étroite, un peu âpre; ſa fleur bleue, tirant ſur le pourpre, un peu odorante; ſa ſemence oblongue, ſerrée & couverte de poils. Le *Ko-Gikf* eſt une Matricaire rampante des bois, dont la tige eſt mince & courte, & la fleur petite. Une autre eſpèce, à fleur double, de couleur d'or, fleurit en Automne. Le *Sſo-Sjo*, en eſt une autre des jardins, à grandes feuilles ſimples, & dont la fleur tire ſur le bleu. Une autre, à fleurs doubles, eſt variée de jaune & de rouge. Une autre, variée de même, a les fleurs de trois pouces de diamétre. Une autre, à larges feuilles odorantes, a la fleur de couleur d'or, très-double & ſans odeur, ſemblable en grandeur & en figure à la roſe de Provins, ou roſe à cent feuilles. Une autre eſt à fleurs blanches, de différentes grandeurs. Une autre, à fleurs doubles un peu incarnates, & de deux pouces de diamétre. Une autre, à fleurs d'un rouge purpurin. Une autre fort branchue, à fleurs d'un rouge écarlate. Une autre enfin, à fleurs blanches, avec les extrêmités des petales couleur de pourpre, & de petits tuyaux jaunes, mêlés parmi les petales. Le *Sun-Giku*, eſt une Matricaire de la Corée, dont la fleur eſt double & très-belle.

Pluſieurs belles Matricaires.

Le *Seki-Kan*, vulgairement *Sibito-Banna*, eſt un Narciſſe à fleur jaune, auſſi éclatante que l'or. L'oignon de cette plante eſt un vrai poiſon.

Le Seki-Kan.

Le *Kui-Symira*, eſt une Aſtrodille, dont la tige eſt haute d'un pied, canelée,

Le Kui-Symira.

DESCRIPTION DU JAPON.

nelée, & environnée, en forme d'épis, de fleurs à ſix petales, de couleur tirant ſur le pourpre.

Le Jakan. LE *Jakan*, vulgairement *Karaſu-Oogi*, & *Fi-Oogi*, eſt une plante à fleur de lys, petite, rouge, & marquetée en dedans de taches couleur de ſang. Une autre eſpèce, qui ſe nomme *Siaga*, croît ſur les montagnes, & porte une fleur blanche, double, quelquefois d'un bleu détrempé.

Le Dandoqua. LE *Dandoqua*, eſt la grande Canne ſauvage des Indes, à larges feuilles, dont la fleur eſt d'un jaune éclatant.

Pluſieurs ſortes d'Iris. LE *Sjigoguſa*, eſt l'Iris commune, dont les fleurs ont pluſieurs variétés. Le *Farin*, vulgairement *Buran* & *Reſo-Kjoſa*, eſt l'Iris blanche des jardins d'Allemagne. Une autre croît ſur les montagnes, & porte une petite fleur. Le *Ken*, vulgairement *Quanſo* & *Waſſinguſa*, eſt l'Iris des jardins à larges feuilles, & à grandes fleurs doubles de couleur de feu. Le *Kaki-Tſubatta*, eſt l'Iris des jardins, à fleurs doubles de couleur violette. Une autre a les feuilles étroites, doubles & bleues. Une troiſième eſt à larges feuilles, dont les fleurs ſont de couleur d'outremer, tachetées de pointes, couleur de ſafran. Le *Fennaſob* eſt une Iris, dont la fleur eſt d'un rouge purpurin; & le *Siſſibi* en eſt une petite, à grandes fleurs doubles.

Le Sſiſen. LE *Sſiſen*, eſt un Narciſſe blanc des montagnes, qui jette un grand nombre de fleurs. On diſtingue la grande & la petite eſpèce.

Pluſieurs Lychnis. LE *Sen-Sjun*, eſt une Lychnis couronnée, dont la fleur eſt d'un verd blanchâtre, avec des petales dentelés, & les extrêmités couleur de cendre. Une autre eſpèce a la fleur toute blanche. Le *Senno* en eſt une autre, dont les feuilles & le calice ſont remplis de petits poils, la couleur de ſang lavé, les petales frangés, & les extrêmités de couleur violette. Le *Fusji-Guro*, autre Lychnis couronnée, a la tige ſemée de nœuds d'un pourpre obſcur. Sa fleur eſt petite, couleur de vermillon, & ſes petales entiers.

Le Mokokf. LE *Mokokf*, eſt un arbre à feuilles de Telephium, à fleurs monopetales, dont le fruit reſſemble à la ceriſe, & dont les ſemences ont la figure d'un Rein. Sa grandeur eſt moyenne, ſon tronc droit, & ſa groſſeur à-peu-près celle de la jambe. Ses feuilles reſſemblent à celles du Telephium commun. Ses fleurs ſont monopetales, partagées en cinq lèvres, de couleur pâle, de l'odeur des giroflées jaunes, garnies d'un grand nombre d'étamines. Chaque fleur ne dure qu'un jour. Le fruit eſt de la groſſeur & de la figure d'une ceriſe, d'un blanc incarnat en dehors, d'une chair blanche, ſéche & friable, d'un goût un peu amer & ſauvage.

Le Kiuſai. LE *Kiuſai*, vulgairement *Sumire*, eſt la Penſée, que ſes trois couleurs font nommer auſſi *Fleur de la Trinité*.

Le Sju. LE *Sju*, vulgairement *Fagi*, eſt un Cytiſe à fleurs d'Anagyriſe, couleur de pourpre, qui croiſſent ſur de petits épis canelés. Ses gouſſes, ou ſiliques, ſont étroites & fort petites.

Le Tſoo-Sju. LE *Tſoo-Sju*, vulgairement *Sſo-Fagi*, eſt une herbe des jardins, d'une coudée de hauteur, de la figure de l'hyſſope commune, & ſans odeur. Sa fleur eſt à ſix petales, & couleur de pourpre.

Le Dſio-Gikf. LE *Dſio-Gikf*, eſt le Chryſanthême Peruvien de Dodonée, ou le grand Helenium des Indes de Gaſpard Bauhin.

LE

Description du Japon.

Le *Sekki-Kan*, est un arbrisseau d'une brasse de hauteur, dont les feuilles, qui enveloppent les rameaux de distance en distance, sont étroites, longues, épaisses, argentées par-dessous, pendantes, & sans découpure. Ses fleurs sont incarnates, & ramassées à l'extrémité des rameaux par bouquets, de dix jusqu'à quinze, qui sortent d'une enveloppe commune. Elles sont monopetales, & découpées en sept grandes lèvres. On en distingue deux autres espèces, l'une à fleur blanche, & l'autre à fleur rouge. Le Sekki-Kan.

Le *Sen-Fuku*, vulgairement *Ogurenna*, est un Asser jaune, dont la tige est branchue, garnie de poils, & haute d'une coudée & demie. Sa fleur approche de celle de la Persicaire à siliques. Le Sen-Fuku.

L'*Obai*, ou *Robai*, est une sorte de jasmin à fleurs doubles. Son écorce est brune. Son bois foible & rempli de moëlle, ses feuilles alternativement opposées, & terminées par une pointe un peu recourbée. Ses fleurs, qui paroissent au mois de Février, avant les feuilles, & qui sortent d'un calice écailleux, sont d'un jaune pâle, & composées de deux sortes de petales, dont les extérieurs sont d'ordinaire au nombre de huit, longs d'un demi pouce en ovale; & les intérieurs, plus petits, de grandeur inégale, au nombre de huit & plus, marquetés de points couleur de sang. L'odeur de la fleur tire sur celle de la violette, mais devient dégoûtante à la longue, & le goût en est très-desagréable. Cet arbrisseau, qu'on croit apporté de la Chine, est d'une beauté, qui le fait cultiver soigneusement dans les jardins. L'Obai, ou Robai.

Le *Ren*, vulgairement *Hatsis*, est une plante connue aux Indes sous le nom de *Tarate*. C'est le Nenuphar Indien, & la Fêve d'Egypte de Prosper Alpinus. Ses tiges sont d'une hauteur extraordinaire, & se mangent. Sa racine, qui est aussi fort longue, s'étend en travers. Elle est de la grosseur du bras, garnie de nœuds éloignés les uns des autres & fibreux. Cette plante passe pour sacrée, & ses fleurs servent à l'ornement des Autels. Le *Feifo* est un grand Nenuphar, dont la feuille est pointue comme une épée. Le Ren & le Feifo.

Le *Somo*, vulgairement *Kimmi*, & par excellence *Fanna*, qui signifie *la Fleur*, est un arbre sauvage, à feuilles de laurier, & à fleurs de narcisse. Son écorce est aromatique. Il est de la grandeur du cerisier, d'un bois roux, dur & fragile. Ses feuilles sont disposées en rond, autour de petites branches, & ses fleurs sont situées à leur bout. Les Bonzes de la Chine & du Japon mettent devant les Idoles & sur les Tombeaux, des feuilles de cet arbre en bouquets. Le Some.

Le *Fa-Ku*, vulgairement *Kasiwa*, est un arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles ressemblent à celles de la patience. Ses fleurs sont blanches, en épi, & terminent ses rameaux. Son fruit est hérissé de pointes. Le Fa-Ku.

Le *San-Kakso*, est une Aristoloche, qui monte & s'étend beaucoup, & dont la fleur est de diverses couleurs. Une autre Aristoloche est le *Senninsso*, dont la fleur blanche, à quatre petales, est de l'odeur du muguet. Le San-Kakso. Le Senninso.

Le *Tsto-Meguſa*, est une Joubarbe à fleurs jaunes, dont la feuille est pointue. Le Tsto-Meguſa.

Le *Tsisu*, vulgairement *Fawa-Kingi*, ou *Niwa-Gusa*, ou *Fooki-Gusa*, est la *Scoparia*, autrement la Belvedere des Italiens, dont on tire, au Japon, un remède célèbre dans cette Contrée. Le Tsisu.

DESCRIPTION DU JAPON.

Le Fudſi-Bakama.

LE *Fudſi-Bakama*, eſt une petite plante, fort ſemblable à la verveine, dont elle a la feuille. Sa tige ronde & purpurine ſoûtient, à ſon extrêmité, des bouquets de petites fleurs à cinq petales, couleur de pourpre blanchâtre, enveloppées d'un calice rond & écailleux. Sa ſemence eſt en angles, brune, & d'un goût fort amer. Une autre eſpèce a la tige & les fleurs blanches.

L'Ominamisji.

L'*Ominamisji*, autrement *Sjiro-Banna*, qui ſignifie *Fleur des Femmes*, tire ce nom de ſa beauté. Elle reſſemble à la verveine par ſes feuilles. Sa tige, ronde & canelée, pouſſe pluſieurs branches, qui ſe terminent par des bouquets de fleurs rouges, ſemblables à celles du ſureau. Sa graine eſt ovale, & de la groſſeur de l'anis.

Le Tobi.

LE *Tobi*, vulgairement *Taranoo*, eſt une plante, qui par l'épaiſſeur de ſes feuilles, & par ſes branches, qui ſont terminées en épis de fleurs, & appliquées contre la tige, reſſemble, ſuivant la ſignification de ſon nom, a une queue de dragon. Les feuilles ſont étroites, inégalement dentelées. Ses fleurs ſont d'un bleu clair, en forme de tuyau, & partagées en quatre lèvres.

Le Sitſiſu-Sſoo.

LE *Sitſiſu-Sſoo*, vulgairement *Sſuſu-Kaki*, eſt un Marrube, dont la tige eſt droite, haute d'une coudée, & à-peu-près ronde. Ses fleurs, de la groſſeur de celles de lavande, ſont d'un bleu clair & fort ſerrées les unes contre les autres. Elles naiſſent des aiſſelles des feuilles. Une autre plante, de même nom, a l'odeur d'anis, & ſa ſemence en a le goût. Sa tige eſt quarrée, ſa fleur purpurine, faite en tuyau, & ſa feuille, terminée par une pointe, comme celle de la meliſſe.

Le Tſioſugusa.

LE *Tſioſiguſa*, eſt une verveine, dont les fleurs ſont en épis, fort ſerrées, & ſemblables à celles de la ſauge.

Le Sjukaido.

LE *Sjukaido*, eſt une eſpèce d'Ozeille, haute d'une coudée, & d'un ſuc fort âcre. Sa tige eſt groſſe, branchue, garnie de nœuds. Ses feuilles ſont épaiſſes, & finement dentelées. Ses fleurs ſont à quatre petales, couleur de chair, & d'une ſtructure que Kæmpfer nomme ſingulièrement admirable.

Le Sasjo, & le Koo-Seki, dont on fait le beau d'Outremer.

LE *Sasjo*, vulgairement *Katabami*, eſt l'*Alleluia* à fleurs jaunes de Dodonée. Le *Koo-Seki*, vulgairement *Kiguſa*, eſt une eſpèce d'Ephemerum à feuilles de muguet, dont la fleur eſt bleue, & reſſemble à celle de la Trinité; mais plus élevée, & ſemblable aux aîles des papillons. Ses feuilles ſont ſans pédicules. Ses fleurs ſervent à faire la couleur bleue, qu'on nomme *Outremer*, en les mêlant avec du ſon de riz qu'on humecte. On exprime enſuite le ſuc de cette maſſe, & l'on y plonge un papier net qu'on fait ſécher, lorſqu'il eſt bien imbibé. On réitere pluſieurs fois la même opération, & ce papier ſert alors pour la couleur.

Le Gube.

LE *Gube*, eſt une herbe fort haute, dont les branches ſont foibles, de couleur baye, & les feuilles partagées en cinq lobes. Ses fleurs ſont en ombelle, à cinq petales, d'un blanc verdâtre.

L'Uno-Fanna.

L'*Uno-Fanna*, grand arbriſſeau qui reſſemble au Syringa, a les fleurs ramaſſées en grappes, à cinq petales, un peu odorantes, ſans étamines & ſans piſtil.

Le Bantus.

LE *Bantus*, eſt une ſorte de jaſmin à feuilles dentelées, dont les fleurs ſont en épis, jaunes, à trois petales.

LE

Le *Nonigi*, eſt la grande Fumeterre, à racine creuſe & à fleur bleue. Le *Keman-Sſo*, ou *Narin*, eſt une herbe haute d'un pied, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Ancolie. Ses fleurs ſont de couleur incarnate, formées de deux eſpèces de capuchons, qui ſe terminent par une longue pointe recourbée, & qui renferment un corps canelé, de figure cônique, garni d'un piſtil & de ſix étamines. Le Nonigi. Le Keman-Sſo.

Le *Seki-Tſiku*, eſt un Oeillet ſimple à grandes fleurs. Le *Fooſen*, ou *Kin-Soqua*, eſt l'*admirable Peruviane* de Rai, à fleurs blanches & rouges. Le Seki-Tſiku & le Fooſen.

Le *Koogua*, vulgairement *Kurenzi*, & *Benino-Fanna*, eſt une herbe à longue tige & à grandes feuilles, dont on tire la couleur bleue. Le Koogua.

Le *Reisjun*, vulgairement *Bidſinſoo*, eſt une eſpèce de Lychnis, qui tient du pavot, dont elle a la tête. Sa fleur eſt ſimple, & bleue, mais ſi belle, qu'on la conſerve dans des caiſſes. Le *Neko-Fanna* eſt une ſorte d'Anemone, dont les petales ſont couverts de poil, en dehors, & d'un rouge obſcur. Le Reisjun. Le Neko-Fanna.

Le *Jamma-Kibjo*, eſt une plante, qui reſſemble à la Gentiane. Ses tiges ſont d'un blanc mêlé de verd. Ses fleurs, en forme de tuyau, ſont longues d'un pouce & demi, bleues en dehors, & blanches en dedans, avec des lignes bleues. Elles ſe ferment au coucher du Soleil, & ſe rouvrent à ſon lever. Le *Furiné*, eſt un Knicus bleu, qu'on cultive dans les campagnes, parceque ſa fleur ſert pour les couleurs. Le Kibjo. Le Furiné.

Le *Sſo*, vulgairement *Naraje*, & *Sjako-Gufa*, eſt une eſpèce de grand Baſilic. Le *Dſin*, vulgairement *Je*, & *Fakkuſo*, en eſt une autre eſpèce, dont la ſemence donne une huile célèbre, nommée *Jeno-Abra*. Le Sſo, & le Dſin, Baſilics.

Le *Goſitz*, eſt un *Thlaspi*, dont les feuilles ſont oppoſées entre elles, & ſans découpures. Le *Jottei*, vulgairement *Sſi*, en eſt un autre, à feuilles de patience, dont les tiges, comme celles du précédent, ſont garnies de capſules. Le *Tenka*, vulgairement *Kona-Subbi*, eſt la Morelle des jardins. Le *Sen*, eſt une herbe de la hauteur d'un pied, branchue & panchée vers la terre, dont les fleurs reſſemblent à la Nummulaire, & ſervent à la teinture. Le *Sjaden*, eſt un grand Plantain, à larges feuilles, comme le *Sanſoo* en eſt un à feuilles étoilées, & le *Kawa-Sſobu* un autre à feuilles d'Iris, étroites & longues d'un pied, avec un épi de quatre doigts de long. Le Goſitz. Le Jottei. Le Tenka. Le Sen. Le Sjaden. Le Sanſoo. Le Kawa-Sſobu.

§. XIII.

Autres Arbres & Plantes particulières au Japon.

L'*Ajikuba*, eſt un grand arbriſſeau, dont les rejettons ſont d'un verd clair, pleins de nœuds, & d'une ſubſtance graſſe. Sa feuille eſt ſemblable à celle de l'Yeuſe, un peu tournée. Sa fleur, portée ſur un aſſez gros piſtil, eſt tripetale, d'un pourpre tirant ſur le rouge, & preſque de la grandeur d'un grain de poivre. Son fruit eſt rouge, oblong, aſſez gros, d'une chair blanche & douçâtre, qui renferme un noyau dur, & d'un goût âcre. L'Ajikuba.

Le *Taraijo*, vulgairement *Onimatſi*, eſt une eſpèce de Laurier-ceriſe, dont les fleurs ſont à quatre petales, odorantes, d'un jaune pâle, & ramaſſées en grand nombre ſous les aiſſelles des feuilles. Son fruit, qui contient Le Taraijo.

DESCRIPTION DU JAPON.

tient quatre ſemences, eſt rouge, de la groſſeur d'une poire, & de la figure du poirier. On le cultive dans les jardins, où il conſerve toûjours ſa beauté.

Le Sankitz. LE *Sankitz*, vulgairement *Jamma-Tadſi-Banna*, eſt un petit *Chame-Cerafus*, à feuilles de ceriſier ſauvage, diſpoſées en rond. Ses fleurs ſont pentapetales, & reſſemblent à celles du muguet. Son fruit eſt un peu rouge, plus gros qu'un pois, d'un goût doux & ſtyptique, avec un noyau blanc, dur & tranſparent.

Le Quackitz. LE *Quackitz*, vulgairement *Tianna-Tadſi-Banna*, eſt un autre Chame-Cerafus, qui ne quitte jamais ſes feuilles. Ses fleurs & ſon fruit reſſemblent à ceux du Sankitz. Mais on en diſtingue une eſpèce qui a ſes feuilles ſemblables à celles du ſaule, excepté qu'elles ſont ſemées de petites bulles. Sa fleur, ſemblable à celle du *Dulcamara*, eſt portée ſur des petales recourbés en arrière.

Le Nandsjokf. LE *Nandsjokf*, vulgairement *Nattin*, ou *Nandin-Tſikku*, eſt un arbriſſeau d'environ la hauteur d'une coudée, qui de loin a l'apparence d'un roſeau. Ses branches ſont diſpoſées l'une vis-à-vis de l'autre, & s'étendent à angles droits. Ses feuilles ſont longues d'un pouce & demi, & figurées comme celles du ſaule. Ses fleurs ſont blanches, à cinq petales, ſemblables à celles du *Solanum* ligneux, & ne durent qu'un jour. Ses bayes ſont rouges, de la groſſeur d'un pois, & contiennent deux ſemences de figure hemiſphérique.

Le Nyſimi-Motſi. LE *Nyſimi-Motſi*, vulgairement *Tanua-Wattaſi*, n'eſt que le troeſne commun.

Le Jubeta. LE *Jubeta*, eſt un arbre de la groſſeur du prunier, dont les fleurs & les bayes reſſemblent à celles du troeſne. Son écorce eſt verdâtre. Ses feuilles ſont en grand nombre, diſpoſées l'une vis-à-vis de l'autre, de figure ovale, tendres, & ſujettes à ſe flétrir bien-tôt. Le noyau eſt blanc, d'un goût aſtringent & cauſtique. Ses bayes paſſent pour venimeuſes.

Le Kooki. LE *Kooki*, vulgairement *Kuko*, & *Numi-Guſſari*, eſt un troeſne épineux, dont les feuilles ſont en très-grand nombre, ovales & longues d'un pouce, ſans aucune découpure. Ses fleurs, qui naiſſent une ou deux ſur chaque pédicule, ſont de couleur purpurine, à cinq petales, & reſſemblent à la fleur d'hyacinthe. On ſe ſert, en Médecine, de ſes bayes & de ſes ſemences, auſſi-bien que de ſes feuilles, dont l'infuſion ſe boit en manière de thé.

Le Fechofatz. LE *Fechofatz*, eſt un arbre de grandeur médiocre, & fort branchu, dont les feuilles, qui naiſſent en grand nombre à l'extrémité des petits rameaux, ſont longues de deux pouces, pointues à leur commencement, & terminées en ovale, épaiſſes, dures, & legèrement crenelées. Ses fleurs ſont ramaſſées en épis. Ses bayes ſont rouges, & de la groſſeur d'une ceriſe. Le goût de leur chair eſt ſauvage; & celui du noyau, qui eſt partagé en deux, eſt aſtringent.

Le Kemboku. LE *Kemboku*, vulgairement *Rumgambokf*, & *Sakaki*, eſt un arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles & les fleurs reſſemblent à celles du Myrthe Romain de Mathiole. Ses bayes viennent ſeules, ſur un pédicule. Elles ſont pointues, & de la groſſeur d'un grain de poivre. Les ſemences reſſemblent

blent à celles de l'Ancolie. Leur goût eſt un peu amer, & fort aſtringent. Cet arbre eſt conſacré aux Idôles.

Le Fiſakaki.

Le *Fiſakaki*, eſt un arbriſſeau qui reſſemble au thé, & qui en a les feuilles. Ses fleurs, qui croiſſent le long des branches, ſont rouges, à cinq petales, & en forme de cloches. Elles ſont place à des bayes, qu'on prendroit pour celles du genevrier, & qui contiennent pluſieurs ſemences dures. Cette plante ſe cultive pour ſa beauté. On en diſtingue une eſpèce, dont la fleur eſt blanche, & les bayes pleines d'un ſuc de couleur pourpre.

Le Sasjebu.

Le *Sasjebu*, eſt un arbriſſeau dont la figure & les feuilles diffèrent peu de celles du Fiſakaki. Mais les fleurs ſont monopetales, de figure cônique, de la groſſeur d'un grain d'orge, blanches, ſemées le long des petites branches, & entremêlées de très-petites feuilles. Ses bayes, qui reſſemblent aſſez à celles du raiſin des bois, ſont de couleur purpurine, ſans enveloppe, groſſes comme un grain de poivre, d'un goût vineux, & renferment pluſieurs ſemences.

L'Okamni.

L'*Okamni*, vulgairement *Iſo-Fiſakaki*, eſt un arbriſſeau, dont les rameaux ſont droits, minces & en grand nombre. Ses feuilles ſont d'un pouce & demi de long, ovales, épaiſſes, dures, foiblement dentelées, & quelquefois recourbées. Les fleurs qui naiſſent des aiſſelles des feuilles, deux à deux, ou trois à trois, ſont petites, à quatre petales, & d'un blanc incarnat; les bayes ſont rondes, purpurines, pulpeuſes, contenant des ſemences rouſſes & brillantes.

Le Sjiroggi.

Le *Sjiroggi*, eſt un arbriſſeau, dont l'écorce eſt raboteuſe, les feuilles longues de trois pouces, pointues aux deux extrémités, ſans découpure. Ses fleurs placées ſur des pédicules diſpoſés en ombelle, ſont en grand nombre, petites & pentapetales. Ses bayes, en Hyver, après la chûte des feuilles, ſont d'un beau rouge, moins groſſes qu'un pois, d'une chair blanche, pulpeuſe & amère. Ses graines ſont triangulaires, & de la groſſeur de celles du Carvi. On diſtingue un autre Sjiroggi, nommé vulgairement *Namome*, petit arbre dont les feuilles ſont creuſes dans leur longueur, recourbées, & très-legèrement dentelées à leur bord. Ses bayes ſont à-peu-près de la groſſeur d'une ceriſe; & ſes ſemences, qui ſont en petit nombre, de celle de la graine de cumin.

Le Sinſan.

Le *Sinſan*, vulgairement *Mijamma-Skimari* (*a*), eſt un grand arbre, dont les feuilles, diſpoſées en rond, autour des petites branches, ſont longues d'environ trois pouces, épaiſſes, pointues, legèrement ondées, ſans découpure à leur bord, d'un goût de Sagapenum, avec une chaleur mordicante. Ses fleurs ſont à quatre & cinq petales, petites & rougeâtres. Ses bayes ont la forme d'une poire & la groſſeur de celles de l'aube-épine, renfermant quatre ſemences blanches, fendues en deux, & ſemblables à celles de l'oranger.

Le Come-Goomi.

Le *Come-Goomi*, vulgairement *Mantus*, eſt un arbriſſeau qui reſſemble au troeſne, & qui a l'apparence du buis. Il eſt haut de trois pieds. Ses feuilles ſont ovales, terminées en pointe, ramaſſées par pacquets, & ſentent les

(*a*) *Mi-Jamma*, ſignifie *Sauvage*.

DESCRIPTION DU JAPON.

les excrémens humains. Ses fleurs ont la figure de celles du jaſmin, & ſont découpées en long, avec ſix ou ſept lèvres, & plus même, ſuivant la bonté du terrein. Ses fleurs ſont d'un pourpre foible, & entrelaſſées dans les pacquets de feuilles.

Le Jamma-Go-Gomme.

LE *Jamma-Go-Gomme*, eſt un arbriſſeau qui croît ſur les montagnes, & qui eſt fort branchu. Ses feuilles, ſemblables à celles du thé, ſont oppoſées entr'elles. Ses fleurs ſont petites, purpurines, & découpées en quatre lèvres. Ses bayes ſont de la groſſeur de la coriandre, & renferment quatre ſemences.

Pins. Le Sjo.

LE *Sjo*, vulgairement *Maatz*, eſt le nom général du Pin. On en diſtingue pluſieurs eſpèces, qui tirent leur différence du nombre, de la ſituation, & de la figure de leurs feuilles, & qui ſe nomment, *Fusji-Maatz*, *Aka-Maatz*, *O-Maatz*, *Me-Maatz*, *Gojono-Maatz*.

LE *San*, vulgairement *Sſuji*, eſt un petit Pin-Cyprès, qui produit de la reſine, & dont le fruit eſt écailleux, de figure ſpherique, & de la groſſeur d'une prune. Ses ſemences ſont rares, oblongues, canelées & de couleur rouge-baye.

Le Kenſin.

LE *Kenſin*, ou *Sin-Baku*, vulgairement *Ime-Baku*, (*b*), eſt un arbre, qui s'élève en cône comme le Cyprès, à la hauteur d'environ trois braſſes, & dont les feuilles reſſemblent à celles du Laurier-roſe. Son fruit eſt oblong, partagé en deux, reſſemblant par ſa partie ſupérieure à un grain de poivre, & renfermant un noyau.

Le Sin.

LE *Sin*, vulgairement *Fon-Maki* (*c*), eſt un grand arbre de même genre que le précédent, & dont le bois eſt fort eſtimé, pour en faire des coffres & d'autres vaiſſeaux, parcequ'il eſt blanc, leger, à l'épreuve des vers & de la pourriture. Il rend une mauvaiſe odeur, lorſqu'il eſt plongé dans l'eau chaude; ce qui l'a fait nommer auſſi *Kſa-Maki*, ou *Maki fetide*.

Le Sui.

LE *Sui*, vulgairement *Sſi-No-Ki*, eſt un Hêtre à feuilles de frêne, ou eſpece de chêne, dont la fleur eſt hexapetale & ramaſſée en épis. Son fruit eſt une noix renfermée dans une coque écailleuſe, garnie de pointes, & de la groſſeur d'une aveline.

Le Jo, & le Mids-Janaji.

LE *Jo*, vulgairement *Janangs*, eſt une eſpèce de Hêtre, qui ſert à faire des coffres; peu différent d'un autre, qui ſe nomme *Mids-Janaji*.

Le Koku & le Reku.

LE *Kas-No-Ki*, eſt proprement le Chêne verd, dont les Japonois diſtinguent deux eſpèces; l'une, nommée *Koku*, vulgairement *Kaſjuwa*, *Boku-Soku*, & *Sjirakas*, dont le bois eſt blanc: l'autre, qui s'appelle *Reku*, vulgairement *Kunugi*, *Spira-Kunugi*, & *Akakas*, dont le bois eſt rouſſâtre & fort dur.

Le Sin.

LE *Sin*, vulgairement *Faſi-Bami*, & *Fa*, eſt une eſpèce de Coudrier, dont le fruit eſt oblong & ſans barbes.

Le Sarſio.

LE *Sarſio*, vulgairement *Jus-No-Ki*, qui ſignifie *Arbre de fer*, eſt un arbre d'une grandeur extraordinaire, dont les feuilles, alternativement oppoſées, ſont ovales, pointues, longues de deux pouces, inégales, dures, épaiſſes, & ſans découpures. Son fruit, qui croît ſans pédicule, au ſommet des petites branches, eſt de figure cônique. Il devient ligneux, en ſe deſſéchant,

(*b*) *Ime*, ſignifie *faux*.

(*c*) *Fon*, ſignifie *vrai*.

ſéchant, & ſe trouve intérieurement rongé, comme la noix de galle. Il eſt aſſez gros, dans ſa fraîcheur, pour remplir la main. Les ſinges l'aiment beaucoup; ce que le nom de Sarfio ſignifie. Description du Japon.

Le *Tſio-Tei*, vulgairement *Fimitz-Baki*, & *Fimeri-Baki*, eſt un Myrthe ſauvage à longues feuilles; le même, ſuivant Kæmpfer, que le myrthe commun d'Italie de Gaſpar Bauhin. Le Tſio-Tei.

L'*Ojo*, vulgairement *Tſuge*, eſt un grand Buis à feuilles ovales, terminées en pointe, & un peu dentelées. Ses fleurs ſont blanches, à quatre petales ronds, garnies d'un calice, & de la groſſeur d'une graine de coriandre. Ses bayes ſont rondes, couleur de pourpre foncé, renfermant deux, trois, ou quatre ſemences, qui ſont groſſes & figurées comme celles du carvi. On diſtingue un Tſuge, qui eſt un petit Buis, dont les feuilles ſe terminent en pointe par les deux extrêmités. L'Ojo.

Le *Koo-Kotz*, vulgairement *Firaggi*, n'eſt pas différent de nôtre Houx commun. Le Koo-Kotz.

Le *Sankira*, vulgairement *Quakera*, eſt le *Smilak* (*d*), dont la racine, connue par ſes vertus, eſt groſſe, dure, noueuſe, inégale, garnie de longues fibres, rouge ou noire en dehors, blanche au dedans & d'un goût fade. Cette plante, quand elle ne trouve rien qui la ſoûtienne, ne s'élève que d'une ou deux coudées: mais lorſqu'elle rencontre des buiſſons, elle devient beaucoup plus haute. Ses branches ſont ligneuſes, de la groſſeur d'un tuyau d'orge, d'un rouge brun près de terre, garnies de nœuds d'où ſortent deux tendrons ſemblables à ceux de la vigne, par leſquels la plante s'attache à tout ce qu'elle rencontre. Les feuilles, qui n'ont preſque point de pédicules, ſont rondes, terminées par une pointe courte, de trois pouces de diamétre, minces, ſans découpures, & d'un verd clair des deux côtés. Sur un pédicule très-mince, long d'un pouce, ſont diſpoſées en ombelle, environ dix petites fleurs, de couleur jaunâtre, de la groſſeur d'un grain de coriandre, à ſix petales & ſix étamines, dont la pointe eſt d'un blanc qui tire ſur le jaune. Le ſommet du piſtil, qui occupe le milieu de la fleur, eſt couleur de verd de Mer. Après la fleur, il vient un fruit, qui a peu de chair, & qui reſſemble à la ceriſe par ſa figure, ſa groſſeur & ſa couleur; mais il eſt ſec, farineux, & d'un goût auſtère. Les ſemences ſont au nombre de quatre, cinq, ou ſix, de la groſſeur d'une lentille, en forme de croiſſant; noirâtres en dehors lorſqu'elles ſont féches; blanches en dedans; d'une ſubſtance très-dure. Cette plante croît abondamment parmi les ronces & les fougères. Le Sankira.

Le *Siſo*, vulgairement *Muraſakki*, eſt une plante d'un pied de haut, dont la racine eſt très-fibreuſe, la tige branchue, les petits rameaux terminés par un épi de fleurs, les feuilles ovales, pointues, & diſpoſées en rond autour des branches. Cette plante ſert à teindre la ſoye en pourpre. Le Siſo.

Le *Fakkubukon*, vulgairement *Fekuſo-Kadſura*, eſt une plante rampante, & ſemblable au Liſeron. Sa feuille eſt longue de trois pouces, pointue, figurée en cœur, & ſans découpures. Sa fleur eſt ramaſſée en grappe, formée Le Fakkubukon.

(*d*) Kæmpfer le définit, *Smilak minus ſpinoſa, fructu rubicundo, radice virtuoſa, Chinæ dictæ.*

DESCRIPTION DU JAPON.

mée en tuyau, & partagée en cinq lèvres, rouge en dedans, blanchâtre en dehors. Son fruit, ſemblable à celui du Dulcamara, eſt plein d'un ſuc très-fétide, & contient un petit nombre de ſemences.

Le Muraſaki. LE *Muraſaki* commun, eſt une plante à tige ronde, dont les feuilles ſont longues de deux pouces, rondes, placées une à une, alternes, épaiſſes, pointues, & ſans découpures. Il ſort de leur aiſſelle un épi de fleurs, long de quatre doigts; & ces fleurs ſont éloignées l'une de l'autre, ſans pédicule, de la groſſeur d'une graine de coriandre, couleur de pourpre foible, à quatre ou cinq petales. Elles ne s'ouvrent jamais.

Le Nin-Too. LE *Nin-Too*, vulgairement *Sui-Kadſura*, & *Kin-Ginqua* (*e*), eſt le Periclymenum commun (*f*), à bayes purpurines ou noires.

Le Kenkoo. LE *Kenkoo*, vulgairement *Sane-Kadſura*, & *Oreni-Kadſura*, eſt une plante qui entre dans la compoſition du Papier, dont il ſera parlé ci-deſſous.

Le Kſeï. LE *Kſeï*, vulgairement *Fodoriki*, eſt un Gui à bayes rouges, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du Kenkoo, & viennent une à une, alternativement oppoſées. Le nom Japonois ſignifie toute plante paraſite, & par excellence le *Gui*. Kæmpfer n'en vit, au Japon, que dans un Bois de Meleſe, de la Province de *Mikowa*. Auſſi les Payſans de ce Canton l'appellent-ils *Gomi-Maaz*, c'eſt-à-dire, *Gui de Meleſe*.

Le Sans-jo. LE *Sans-jo*, vulgairement *Foo-Dſukki*, eſt le véritable (*g*) *Alkekenjo*.

Le Kiro. LE *Kiro*, ou *Kirjo*, vulgairement *Omotto*, eſt un Pied de veau qui n'eſt point âcre, dont la feuille eſt grande, & reſſemble à celles du lys. Sa racine eſt groſſe & longue, charnue, fibreuſe, un peu amère. Ses fruits ſont rouges, de la groſſeur & de la figure d'une petite olive, & d'un très-mauvais goût. Cet arbriſſeau ſert à garnir les murs des jardins.

Le Konjaku. LE *Konjaku*, ou *Kuſako*, vulgairement *Konjakſdama*, eſt un *Dracunculus*, dont la tige eſt marquée de taches vertes; la feuille longue, & partagée en lobes inégaux; la racine longue, chaude, & purgative.

Le Nanſoo. LE *Nanſoo*, vulgairement *Oſoni*, & *Dammakonjakſ* (*h*), eſt un Dracunculus à grandes feuilles pointues, dont les bayes ſont très-chaudes.

Le Den. LE *Den*, ou *Lootz*, vulgairement *Sendam*, & *Kindeis*, eſt proprement l'arbre que nous nommons *Azederac*, & le faux Sycomore de Mathiole.

Le Kuroggi. LE *Kuroggi*, eſt un grand arbre ſauvage, à feuilles ovales, terminées en pointe, longues de deux pouces, & legèrement dentelées. Ses fleurs ſont doubles, d'un jaune pâle, petites, garnies d'un grand nombre d'étamines, qui environnent le piſtil. Il a pluſieurs fleurs, ſur un ſeul pédicule. Les petales exterieurs ſont écailleux & recourbés. Ses bayes ſont plus groſſes qu'un pois, oblongues, charnues, & purpurines.

L'Akai-Sindjo. L'*Akai-Sindjo*, ou *Sindrio*, eſt un arbriſſeau d'une coudée de hauteur, qui pouſſe, dès ſa racine, des branches garnies de feuilles, & alternes. Ses bayes ſont rondes, un peu applaties, moins groſſes qu'un pois, de couleur incarnate, d'une chair molle & pleine de ſuc, avec un noyau de la couleur & de la groſſeur d'une graine de coriandre.

LE

(*e*) C'eſt-à-dire, *Fleur d'or & d'argent.*
(*f*) Autrement, *Caprifolium non perforatum.*
(*g*) *Solanum Veſicarium.*
(*h*) Les Médecins l'appellent *Ten-Nan-Sio.*

Le *Jeſura*, eſt un arbriſſeau d'environ trois coudées de haut, qui reſſemble au *Philirrea*. Ses feuilles ſont garnies de poils, longues de trois pouces, ovales, terminées par une pointe, avec un bord très-découpé. Ses bayes ſont de la groſſeur d'un pois, rouges & charnues. Le Jeſura.

Le *Kotai*, vulgairement *Gommi*, eſt un Olivier ſauvage, ſemblable à l'Olivier de Bohême, & qui fleurit au Printems; différent du *Sim-Kotai*, ou *Akin-Gommi*, qui eſt un Olivier des montagnes, & qui fleurit en Automne. Le Kotai.

Le *Midſikki*, vulgairement *Ume-Madakker*, eſt un arbriſſeau à feuilles de prunier ſauvage. Ses bayes, qui croiſſent en très-petites grappes à l'extrêmité des rameaux, ſont rouges, de la groſſeur d'une graine de coriandre, & renferment pluſieurs ſemences rouſſes & triangulaires. Le Midſikki.

L'*Abraſin*, eſt un arbre de médiocre grandeur, & fort touffu, dont le bois reſſemble à celui du ſaule. Il a beaucoup de moëlle. Ses feuilles ont de longs pédicules, ſont grandes, & reſſemblent à celles de la vigne, ou du platane. Les unes ſont entières, les autres profondément découpées en trois parties, qui ſe terminent en pointe. Leur baſe eſt ronde, le bord lâche & ondé. Les extrêmités des rameaux ſont garnies de longs pédicules, partagés en deux, ou en trois, qui portent des fleurs blanches, à cinq petales, de figure ovale, de la forme & de la grandeur d'une roſe. Son fruit eſt de la groſſeur d'une aveline, de figure pyramidale, charnu, mou, & contient des ſemences ſemblables à celles du *Ricin* (*i*), deſquelles on tire une huile pour les lampes. L'Abraſin.

Le *Jaatzde*, eſt un arbriſſeau à feuilles de Ricin commun. Ses fleurs ſont blanches, à cinq petales. Ses bayes ſont moins groſſes qu'un grain de poivre. Elles ont, à leur ſommet, une eſpèce d'aigrette, formée par les cinq étamines de la fleur. Le Jaatzde.

Le *Finua*, vulgairement *Toogueno*, ou *Karaji*, & *Karagasju*, eſt le Ricin commun de Gaſpard Bauhin. Le Finua.

Le *Modoras*, eſt exactement ce qu'on nomme, en François, *Bonnet de Prêtre* (*k*); & l'*Iſo*, *Kuroggi*, en eſt une autre eſpèce, à larges feuilles. Le Modoras.

Le *Niſi-Kingi*, eſt un arbriſſeau qui ſe cultive dans les jardins, & dont le fruit, qui eſt rouge, & de la groſſeur d'une ceriſe, croît en grappe. On en diſtingue une autre eſpèce, dont les jeunes gens attachent les ſommités, par galanterie, à la porte de leurs Maîtreſſes. Le Niſi-Kingi.

Le *Kuro-Ganni*, eſt un arbre dont le bois, ſuivant la ſignification de ſon nom, approche de la dureté du fer. Ses feuilles, qui ſont ſans poils & ſans découpure, reſſemblent à celles du Telephium commun. Ses bayes ſont de la groſſeur des petites prunes ſauvages. On en diſtingue une eſpèce, qui ſe nomme *Kuro-Kaki*. Le Kuro-Ganni.

Le *Sidom*, vulgairement *Sidomi-Notti*, eſt un arbriſſeau, qui par ſa feuille & ſes autres apparences, reſſemble au prunier ſauvage. Sa fleur eſt rouge, à cinq petales, avec un calice de figure cônique, duquel il ſort, avant la chûte des petales, un fruit charnu. Le Sidom.

Le

(*i*) Auſſi Kæmpfer l'a-t-il nommé, *Ricinus Arboreus Alceæ*.
(*k*) C'eſt l'*Evonimus*.

DESCRIPTION DU JAPON.

Le Tobira. LE *Tobira*, grand arbriſſeau, reſſemble par la forme au cerifier (*l*); & ſa fleur, à celle de l'oranger, avec l'odeur de celle du Sagapenum. Ses branches ſont longues, & partagées, dans un même endroit, en pluſieurs rameaux. Son bois eſt mou, ſa moëlle graſſe, ſon écorce raboteuſe, d'un verd brun, graſſe, ſe ſéparant aiſément, & donnant une réſine blanche & viſqueuſe. Ses feuilles, dont le pédicule eſt court, ſont diſpoſées en rond autour des petites branches. Elles ſont longues de deux ou trois pouces, fermes, graſſes, étroites par le bas, rondes, ou ovales à l'extrêmité, ſans découpure, & d'un verd foncé par deſſous. Ses fleurs, dont le pédicule a près d'un pouce de long, ſont ramaſſées en bouquets à l'extrêmité des rameaux, & font paroître l'arbre, au mois de Mai, comme couvert de neige. Elles ſont à cinq petales, ſemblables, en figure & en grandeur, à celles de l'oranger, & d'une odeur très-agréable; avec cinq étamines, de même couleur que la fleur, mais rouſſes à leur pointe, qui eſt aſſez longue, & un piſtil court. Ses fruits ſont parfaitement ronds, plus gros qu'une ceriſe, rouges, marqués de trois ſillons, qui en Automne deviennent autant de fentes profondes, couverts d'une peau forte, biſe & graſſe. Ses ſemences, au nombre de trois, ſont rouges, à pluſieurs angles; & leur ſubſtance intérieure eſt blanche, dure & d'une odeur très-fétide.

Le Koquan. LE *Koquan*, vulgairement *Nemu-No-Ki*, c'eſt-à-dire, *Arbre qui ſommeille*, eſt un arbre, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Acacia, & dont les gouſſes ſont pendantes; de-là vient ce dernier nom.

Le Quai. LE *Quai*, vulgairement *Jens*, & *Quai-Kaku*, eſt un arbre dont le tronc eſt extrêmement gros. Ses feuilles ſont garnies de quatre lobes, & ſes gouſſes articulées. Kæmpfer juge que c'eſt le Tamarin; mais il eſt étranger, rare, & preſque ſtérile au Japon.

Le Sokio. LE *Sokio*, eſt un très-grand arbre, dont les feuilles ſont fort longues, & ont pluſieurs lobes. Ses branches ſont longues & minces. Il eſt étranger, comme le précédent, & preſque ſtérile. Kæmpfer eſt porté à croire que c'eſt l'arbre de la Caſſe.

Le Kakusju. LE *Kakusju*, vulgairement *Kawara-Fiſagi*, ou *Adsja*, eſt un arbuſte à feuilles de Bardane, dont la fleur eſt monopetale, les ſiliques longues & menues, la ſemence petite, en forme de rein, & garnie de poils aux deux extrêmités. Il a peu de branches; mais elles ſont fort longues. Le piſtil de ſes fleurs, qui ſont de couleur pâle, & d'une odeur aſſez douce, ſe change en une ſilique pendante, ronde, & groſſe comme un tuyau d'avoine, dont on fait boire la décoction aux Aſmatiques. Les feuilles, qui ont de chaque côté deux eſpèces d'oreillettes, s'appliquent ſur les parties douloureuſes, & paſſent pour être amies des nerfs.

Le Scoſi. LE *Scoſi*, vulgairement *Kara-Maatz-Nomi*, eſt une Meleſe, dont les fruits ont des noyaux de figure pyramidale. Cet arbre quitte ſes feuilles en Hyver.

Genevriers. Le Moro. Le Si-Moro. LE *Moro-Unig*, ou *Sonoro-Maatz*, eſt un grand Genevrier, dont les bayes reſſemblent à celles de la Sabine. Le *Si-Moro*, eſt un Genevrier barbu, dont les

(*l*) Kæmpfer le définit, *Frutex Arboreus, Sagapeni fatoris, flore Mali Aurantiæ, fructu Polyſpermo, Ceraſi facie.*

les barbes ſont écailleuſes, & les fleurs couleur de ſaffran. Ses bayes, ſemblables à celles de la Sabine, ſont à pluſieurs angles. Le *Nanqui-Sſugi*, eſt le Genevrier de la Bermude, que ſa beauté fait cultiver avec ſoin. Le *Jempak*, eſt un Genevrier en arbre, qui a l'apparence du cyprès, & qui jette une très-mauvaiſe odeur.

Le Sſugi. Le Jempak.

Le *Quai*, vulgairement *Fi-No-Ki*, eſt un Cyprès, rempli d'un ſuc gras, viſqueux, aromatique, de l'odeur du genevrier. Son fruit eſt de la groſſeur d'un pois, avec un tubercule. Nôtre Cyprès commun, qui croît auſſi au Japon, y jette par ſes feuilles une odeur balſamique; & ſon fruit contient cinq ſemences, ſemblables au grain de froment.

Le Quai.

Le *Tsjoo*, vulgairement *Tſta*, eſt un Lierre, qui monte & s'étend beaucoup. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de la vigne, tombent chaque année. Ses bayes ſont oblongues & charnues. Le *Fotogi-Tſta*, eſt le Lierre commun, qui porte des bayes. L'*In-Sſta*, eſt le Lierre de pierre, ainſi nommé parcequ'il s'attache aux pierres. Sa racine eſt ligneuſe, & ſa feuille ſemblable à celle du Lierre nummulaire. Il ſe conſerve toûjours verd. Le *Tſta-Mongira*, eſt un Lierre qui rampe à terre, & dont la feuille reſſemble à celle de la petite Nummulaire. Le *Boi*, vulgairement *Awu-Kadſira*, eſt un grand Lierre ſtérile. Le *Feitori-Kſa*, eſt un Lierre de terre des montagnes, à fleurs tachetées en dedans. Le *Teka-Radſura*, en eſt un autre, à feuille oblongue, d'un verd obſcur. Il reſſemble au Lierre arbre. Le *Sakuſetz*, vulgairement *Kakidoro*, eſt une plante rampante, fort ſemblable au Lierre. Ses fleurs naiſſent parmi les feuilles, dès le bas de ſa tige. Elles ſont couleur de pourpre, à ſix petales. Ses ſemences ſont rondes, un peu applaties.

Pluſieurs ſortes de Lierres.

Le *Fakkona-Kſa*, eſt un Capillaire célèbre, qui naît ſur la montagne de Fakkona, & qui ſert aux uſages de la Médecine. Il eſt à feuilles de coriandre.

Le Fakkona-Kſa.

Le *Sin-Sioos*, vulgairement *Firu-Muſiro*, eſt un Epi d'eau, à feuilles de lys des vallées.

Le Sin-Sioos.

Le *Fibi*, eſt proprement la petite Lonchytis âpre. Mais on en diſtingue une autre, à feuilles friſées du Polypode.

Le Fibi.

Le *Dsjemmai*, eſt une Phyllitis à feuilles branchues, dont la racine ſe mange.

Le Dsjemmai.

Le *Secki-Ji*, vulgairement *Jawanokawa*, eſt une Hermionite pierreuſe, à feuille ſimple, oblongue, aſſez grande, fort large à ſa racine, & ſe retréciſſant juſqu'à prendre la forme d'un épieu pointu.

Le Secki-Ji.

Le *Tsjo*, vulgairement *Sjiro*, eſt un Chanvre blanc, ou plutôt, n'eſt que la grande ortie commune, qui fleurit au Printems: mais ſa tige a des fils, propres à faire de la toile. Sa ſemence eſt d'un goût très-âcre, & l'on en tire une huile cauſtique.

Le Tsjo.

Le *Rio*, vulgairement *Tade*, eſt la Perſicaire âcre & brûlante, nommée autrement *Curage*, ou *Poivre d'eau*. Ses feuilles tiennent lieu de poivre, aux Japonois.

Le Rio.

Le *Koo*, *Ke-Tade*, & *Inu-Tade*, eſt une autre Perſicaire, dont la tige eſt garnie de poils, haute de quatre pieds, diviſée par articulations, & partagée,

Le Koo.

DESCRIPTION DU JAPON.

gée, à ſon ſommet, en pluſieurs épis de fleurs incarnates. Sa feuille eſt grande, terminée en pointe, & ſans découpure.

Le Kecquan-Mokf.

LE *Kecquan-Mokf*, vulgairement *Kaide*, eſt un Erable, dont les feuilles ſont petites, & variées de pourpre & de jaune.

Le Sio & Sansjo, Poivrier du Japon.

LE *Sio* & *Sansjo*, vulgairement *Naru-Fatſi-Kami*, ou *Kawa-Faſi-Kami*, eſt proprement le Poivrier du Japon. Ce célèbre arbriſſeau s'élève d'environ deux toiſes. Son écorce eſt graſſe, de couleur tannée, garnie de tubercules, & de quelques pointes d'un demi pouce de long. Son bois eſt leger, foible, & fort moëlleux. Ses feuilles, dont le pédicule eſt très-court, ſont en forme d'aîles, l'une vis-à-vis de l'autre, longues de quatre à cinq travers de doigt, ſemblables, en partie, à celles du frêne, ovales, d'un verd agréable, avec un bord un peu canelé, & une côte tendre, qui les traverſe dans leur longueur d'un bout à l'autre. Ses fleurs, qui ſont d'une figure à-peu-près ronde, & de la groſſeur d'un grain de coriandre, naiſſent aux aiſſelles des feuilles, & au bout des petits rameaux. Elles ont ſept à huit petales, & autant d'étamines, dont le ſommet eſt rond & jaune. Après la chûte de la fleur, il paroît une ou deux capſules ſeminales, de la groſſeur d'un grain de poivre, membraneuſes, couvertes d'un grand nombre de petits tubercules, rouſſâtres dans leur maturité, dures, & qui s'ouvrent pour laiſſer ſortir une ſeule ſemence, ovale, un peu dure, de la groſſeur d'un grain de cardamome, couverte d'une peau noire & brillante, ſans ſaveur, mais ſeulement un peu chaude. Cet arbriſſeau a, dans toutes ſes parties, mais principalement dans ſon écorce, ſes feuilles & ſon fruit, un goût de poivre, & de Pyrethre brûlant & aromatique. Ses feuilles nouvelles, ſon écorce ſéche, & ſur-tout ſes capſules ſeminales, s'employent dans les alimens au-lieu de poivre & de gingembre, comme celles du *Richés*, autre arbre aromatique qui croît dans ces iſles. Les Médecins pilent les feuilles, dont ils font, avec de la farine de riz, un cataplaſme réſolutif, pour les parties attaquées de fluxions douloureuſes. Il y a un *Sjo*, ou *Sansjo* ſauvage, qui a une partie des mêmes vertus. Le *Bansja*, vulgairement *Toogaras*, eſt le Poivrier commun des Indes.

Le Baibokf.

LE *Baibokf*, vulgairement *Fuſi*, eſt un arbre des montagnes, qui a de grandes & belles feuilles. Ses fleurs ſont petites, blanches, à cinq petales, & ramaſſées à l'extrêmité des rameaux en épi de forme cônique. Ses feuilles jettent des excreſcences, qui tiennent lieu de noix de galle aux Japonois.

Le Kioh.

LE *Kioh*, vulgairement *Dara*, eſt un grand arbriſſeau ſauvage, hériſſé d'épines, dont les feuilles ſont grandes, terminées en pointe, & finement dentelées. Ses fleurs ſont blanchâtres, à cinq petales, & diſpoſées en ombelle. Sa ſemence reſſemble à celle du lin.

L'Asjebo.

L'*Asjebo*, eſt un autre arbriſſeau, d'une coudée de haut, & dont les branches ſont très-flexibles, les feuilles étroites, ſans découpure, d'un goût amer & ſtyptique. Leur décoction fait mourir les mouches & les vers. Ses fleurs ſont monopetales, & très-blanches.

L'Ibutta, & autres petites plantes.

L'*Ibutta*, eſt un arbriſſeau qui a les feuilles & l'apparence du prunier ſauvage, la fleur blanche & ſemblable à celle du troeſne. Le *Takuſitſu*, vulgaire-

gairement *Totaigusa*, eſt la petite Ejule commune. Le *Fan-Ru*, vulgairement *Fa-Kobi*, eſt la Morgeline commune. Le *Mundo*, vulgairement *Jamasuje*, eſt la Bentite commune. Le *Kakko*, vulgairement *Usu-Boguſa*, eſt la grande Brunelle, ſans découpure. Le *Gai*, vulgairement *Jamogi*, eſt la grande Armoiſe commune, qui ſe nomme *Futz*, dans ſa jeuneſſe, & dont les feuilles ſervent au Moxa, fameux remède qu'on a déja décrit. Le *Koo*, eſt l'Armoiſe à petites feuilles. L'*Intsjin*, vulgairement *Fki-Jamogi*, eſt l'*Abrotanum*, ou l'*Aurore mâle des champs*. Le *Ba*, vulgairement *Aſa*, eſt un Chanvre qui ſe ſeme. Le *Kei*, eſt un Chardon des près à larges feuilles. Le *Kei*, vulgairement *Akaſa*, eſt l'Acroche des Bois, à grandes découpures. Le *Sei*, vulgairement *Nadnuſa*, eſt le Tabouret, dont les feuilles ſont auſſi fort découpées. DESCRIPTION DU JAPON.

LE *Teſſio*, vulgairement *Sotitz*, & *Sodetz*, eſt l'eſpèce de Palmier, dont on fait le Sagu. On prétend que l'humidité fait, ſur ſon bois, le même effet que le feu fait ſur le parchemin: qu'on lui met, au pied, de la limaille de fer au-lieu de fumier, & que lorſqu'une de ſes branches ſe caſſe, on l'attache au tronc, avec un clou, pour la faire reprendre. Le *Sjuro*, ou *Sodio*, approche beaucoup du Palmier des montagnes de Malabar; mais il eſt ſtérile au Japon. Le *Soo-Tſiku*, en eſt une petite eſpèce, dont les feuilles ſont pointues comme celles du roſeau. Palmiers du Japon. Le Teſſio. Le Sjuro. Le Soo-Tſiku.

LE *Rotſiku*, vulgairement *Naio-Dacke*, eſt le Roſeau amer des Indes, qui forme une eſpèce d'arbriſſeau. L'amertume eſt dans ſa racine. Le *Futſiku*, vulgairement *Futamma-Tacke*, c'eſt-à-dire, *Roſeau fourchu*, eſt un arbriſſeau dont la tige forme deux fourches. Le *Sſi-Tſiku*, eſt encore un roſeau, qui croît en arbriſſeau, & dont la tige eſt d'un noir purpurin, mince, bien remplie. Ses feuilles ſont larges, courtes, pendantes & pliées. Le *Kaanſia*, vulgairement *Satto-Dacke*, eſt une canne de ſucre, rare au Japon, & cultivée ſeulement par les Curieux. Le *Dſo*, vulgairement *Saſa*, eſt un petit roſeau bas, à feuilles étroites; ou plutôt un petit arbriſſeau à feuilles de roſeau. Le *Come-Saſa*, en eſt une autre eſpèce, dont les feuilles ſont canelées & plus larges. Le *Fackona-Saſa*, eſt le même, avec cette différence, que ſes feuilles ont le bord & le nerf du milieu d'un très-beau blanc. Le *Fuku*, vulgairement *Tſikkuſitz*, eſt un petit roſeau branchu, en arbuſte, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces. L'*I*, vulgairement *Aſſi*, & *Juſſi*, eſt le Jonc commun des marais du Japon. Ses feuilles ſont larges, ſes tuyaux fermes, & Kæmpfer croit qu'on en fait des pinceaux pour écrire. Le *Fo*, vulgairement *Kamena*, eſt le Souchet des marais. Le *Kin*, vulgairement *Sikiſo*, eſt une eſpèce de jonc mince, uni, long, qu'on cultive dans des plaines humides, à la manière du riz, pour en faire des nattes, qui ſervent à couvrir le pavé des chambres. Le *Sju*, eſt un jonc des marais, à fleurs de lys, que ſa beauté fait cultiver dans les jardins. On en diſtingue trois autres eſpèces, qui ne diffèrent que par la grandeur des feuilles. Le *Setz*, vulgairement *Suge*, eſt une herbe des marais, à feuilles de jonc, courtes & roides. On les blanchit, pour en faire de très-beaux chapeaux, dont les femmes ſe couvrent la tête à la promenade. Divers Roſeaux & Joncs. Le Kaanſia, canne de ſucre du Japon.

LE *Kjoo*, vulgairement *Aſaſa*, eſt une eſpèce de Nenuphar, à feuilles de Nenuphars.

DESCRIPTION DU JAPON.

de Thora. Le *Ken*, vulgairement *Midſubaki*, en eſt une autre eſpèce, à feuilles de Populago. Le *Fé*, vulgairement *Ukinguſa*, eſt la Lentille commune des marais. On en diſtingue une autre, qui a les feuilles quarrées.

Lentilles.

Le Kantsjoor, ou le Wanhom, eſpèce de Plantain.

LE *Wanhom*, eſt une plante Siamoiſe, dont Kæmpfer croit avoir enrichi le Japon, & qu'il y cultiva du moins avec ſuccès. C'eſt une ſorte de Plantain, dont la fleur eſt blanche, à ſix petales, ſemblable à celle de l'Orchis, & qui dure fort peu. On attribue, à ſa racine, la vertu de deſobſtruer les Hypocondres, d'échauffer l'eſtomac, de diſſiper les vents, de guérir les tranchées, de fortifier les viſcères & le genre nerveux. Elle porte le nom de Wanhom parmi les Siamois, qui la cultivent ſoigneuſement; mais les Etrangers la nomment *Kantsjoor*.

Arbres odoriférans.

Le Sin-koo.

LE *Sin-koo*, vulgairement *Kawo-Riki*, eſt un arbre odoriférant, que Kæmpfer prend pour l'Aquila, ou Bois d'Aigle, eſpèce d'Aloë, & dont il croit que ce ſont les morceaux les plus réſineux, & par conſéquent ceux qui ont le plus d'odeur, auxquels on donne le nom de *Calamba*. Son tronc, dit-il, eſt haut d'une coudée, droit, mince, d'un verd agréable, garni de feuilles dès le bas, couvert de poil, & ſe partageant en deux branches. Ses feuilles naiſſent une à une, éloignées d'un pouce entr'elles, ſemblables à celles du pêcher, d'un verd brillant & vif de chaque côté, ſans découpure; mais avec un gros nerf qui règne au milieu ſur le dos, dans toute leur longueur, & qui couvre, des deux côtés, quantité de petits rameaux fins, & preſqu'imperceptibles. Cette deſcription eſt d'autant plus curieuſe, qu'on n'avoit qu'une connoiſſance imparfaite de cet arbre. On ſavoit ſeulement, comme l'obſerve auſſi Kæmpfer, qu'il ne ſe trouve que dans les endroits les plus reculés des bois & des montagnes. Suivant le rapport des Japonois & des Siamois, il n'acquiert l'odeur qui le rend ſi précieux, que lorſqu'il eſt tout-à-fait vieux.

Le Sindant.

LE *Sindant*, vulgairement *Tauko*, & *Bjaddon*, eſt l'arbre de Sandal du Japon. Il ne s'y trouve que ſur les plus hautes montagnes du Bungo. Le

Le Baſo.

Baſo, qui eſt le *Muſa*, nommé *Piſang* par les Indiens, eſt rare & ſtérile au

Le Tobé.

Japon. Le *Tobé*, ou *Karakatz*, eſt le *Sumach* des Arabes, & le *Roux*, ou

Le Tambre-Noki.

Rhus, à feuilles d'orme, de Bauhin. Le *Tambre-Noki*, eſt un Laurier ſauvage, de la grandeur du Camphrier; de ſes bayes, couleur de pourpre noir, & plus groſſes qu'un pois, on tire une huile pour les lampes. L'écorce en poudre, mêlée avec des Aromates, ſert à faire de petits bâtons parfumés, qui ſe nomment *Sencos*. Les Prêtres en brûlent ſur les Autels de leurs Dieux; & les Chirurgiens, qui appliquent le Cautère Moxa, les employent pour y mettre le feu.

Le Tamu-No-Ki.

LE *Tamu-No-Ki*, eſt un arbre, dont les feuilles ſont droites, ſerrées & d'une beauté bizarre. Ses feuilles ſont deux à deux, arides, oblongues, pointues par les deux bouts, d'un verd brillant d'un côté, & blanchâtre de l'autre. Ses fleurs, à ſix petales, ſont d'un verd jaunâtre, ſoûtenues par un calice découpé en ſix.

Le Taabi.

LE *Taabi*, eſt un arbre dont les feuilles ſont grandes, dentelées, & les rameaux garnis d'un épi de fleurs, long de trois pouces, avec pluſieurs gouſſes à leur extrêmité.

LE

Description du Japon.

Le *Too-Sei*, eſt un arbre de grandeur médiocre, dont les branches ſont fort tortueuſes, & fort garnies de feuilles ovales, rudes, ſans découpure. On pile ſon écorce, pour en faire de la glu. Le Too-Sei.

Le *Taamo-Sjibatta*, eſt un arbriſſeau dont la fleur eſt en forme de lys, & dont les feuilles reſſemblent à celles du laurier. Le Taamo-Sjibatta.

Le *Mame*, ou *Mamelos*, eſt un arbriſſeau dont les branches ſont longues & droites, le bois dur, mais leger, jaunâtre & plein de moëlle. Ses feuilles reſſemblent à celles du ceriſier. Ses fleurs ſont blanches, pendantes, ſans pédicules, ordinairement à huit petales, qui ſont joints en forme de cloche, & de longueur inégale. Le Mame.

Le *Rengjo*, eſt un arbriſſeau, qui jette des branches dès le bas, & dont l'écorce eſt couverte de tubercules. Ses fleurs ſont jaunes, tendres, en forme de cloche, découpées juſqu'au-delà du milieu, & rayées de rouge en dedans. Le Rengjo.

Le *Ko-Gommi*, eſt un autre arbriſſeau, qui n'a pas une braſſe de haut, dont les feuilles ſont étroites & couleur de verd de gris; les fleurs blanches, ſans odeur, à cinq petales, ramaſſées en bouquets, & environnées de cinq ou ſix petites feuilles. Le *Ko-Gommi-Sakira*, en eſt une eſpèce, dont la fleur eſt blanche & pleine, ſemblable à une belle marguerite. Le Ko-Gommi.

Le *Rju*, vulgairement *Aukaji*, eſt un arbre qui approche du ſaule, du moins par ſes feuilles. Le *Kawa-Janogi*, eſt un petit ſaule noirâtre, dont les chatons ſont garnis d'un duvet, qui ſert de bourre aux Japonois. Le *Kuro-Nosji*, eſt un arbriſſeau des montagnes, qui eſt de la hauteur d'un homme, mais qui a peu de branches, & la feuille du ſaule. Ses fleurs ſont petites, à cinq petales, & d'un verd mêlé de jaune. Le Rju. Le Kawa-Janogi. Le Kuro-Nosji.

Le *Magubi*, eſt un arbriſſeau de grande hauteur, garni de nœuds, & dont l'écorce eſt d'un verd brillant. Ses feuilles croiſſent trois à trois. Le Magubi.

Le Sapin & le Cyprès ſont les arbres les plus communs dans les Bois & les Forêts de toutes ces Iſles. On en conſtruit les Maiſons & les Vaiſſeaux. On en fait des cabinets, des coffres, des boëtes & des cuves. Les branches ſervent de bois de chauffage. D'ailleurs, comme tous les chemins ſont bordés de ces arbres, & qu'on en plante dans les lieux ſabloneux, dont on n'a pas d'autre avantage à tirer, le Peuple en ramaſſe ſoigneuſement les feuilles, avec la double utilité de tenir les chemins fort nets, & d'avoir abondamment de quoi ſe chauffer. Il n'eſt permis à perſonne de couper un ſapin, ni un cyprès, ſans la participation du Magiſtrat; & ceux meme, à qui cette grace eſt accordée, doivent toûjours en replanter de jeunes à la place; mais cet ordre eſt mal obſervé dans les Provinces éloignées. Sapins & Cyprès.

Le Bambou eſt très-commun au Japon, & d'un auſſi grand uſage que dans toutes les Indes. Il ſe nomme *Tſiku*, vulgairement *Taike*, & *Fatsku*. On en fait pluſieurs ſortes de meubles, des paniers, des allumettes, & juſqu'à des gouttières & des murailles. La Province d'*Oomi* produit une eſpèce de bambous, dont les Hollandois tranſportent les racines, ſous le nom de *Rottang*, ou *Rattang*, & qu'ils vendent pour des cannes à marcher. On a lû, dans le Journal de Kæmpfer, quelle en eſt la préparation. Les rejettons de ces racines ſe confiſent avec le vinaigre, le ſel, l'ail & le poivre. La verdure Bambou. Rottang.

Description du Japon.

dure perpétuelle du ſapin & du bambou attire, à ces deux arbres, un reſpect qui va juſqu'à leur attribuer de l'influence ſur le bonheur de la vie humaine. On en orne les Temples & les autres Lieux ſaints, particulièrement aux jours de fête & de réjouiſſance. Les Orateurs & les Poëtes font des alluſions ingénieuſes à leurs propriétés. Ils prétendent que le bambou vit pluſieurs centaines d'années; & que le ſapin parvient à l'âge de mille ans, après leſquels ſes branches ſe courbent d'elles-mêmes vers la terre, parceque dans cette extrême vieilleſſe, la force lui manque pour les ſoûtenir plus long-tems. Kæmpfer avoue qu'il a vû des ſapins & des bambous d'une groſſeur prodigieuſe (*m*).

Finoki. Suggi.

Le *Finoki*, & le *Suggi*, ſont deux ſortes de Cyprès, dont le bois, quoique leger & blanchâtre, eſt d'une ſi bonne ſubſtance, qu'il ne prend jamais l'eau. Le *Kſamaki*, le *Sſinoki*, eſpèce de Chêne, & le *Juſ-No-Ki*, ou l'arbre de fer, qui tire ce nom de la dureté extraordinaire de ſon bois, ſont des arbres très-communs, dont la plûpart des maiſons ſont bâties. On a déja remarqué que le *Fatznoki*, autre arbre qui croît aux environs de la Ville de *Jeſeri*, & la racine du Camphrier, fourniſſent le meilleur bois & le plus rare pour les cabinets, les bureaux & d'autres ouvrages de cette nature. Leurs veines ſont d'une rare beauté. Kæmpfer ne parle point des Cédres; quoiqu'on ſache par ſon propre témoignage, comme par celui de tous les autres Voyageurs, qu'ils ſont en abondance au Japon.

Kſamaki. Sſinoki. Juſnoki.

Fatznoki.

Chanvre & Coton.

Les Japonois cultivent autant de Chanvre & de Coton, qu'ils peuvent ménager de terrain pour ces plantes. Le *Tſjo*, vulgairement *Sijro*, ou le Chanvre ſauvage, croît abondamment dans la plûpart des lieux incultes. On en fait toutes ſortes d'étoffes, fines & groſſières. La ſemence de pluſieurs plantes produit une huile, qui a divers uſages, dans la Médecine & pour les beſoins domeſtiques. Telle eſt celle du *Kiri*, dont le Dairi porte la feuille dans ſes Armes (*n*). L'*Abraſin*, dont on tire une huile pour les lampes. On compte encore, parmi les plantes huileuſes, l'*Aſadirachi* d'Avicenne; l'*Iſubaki*, l'*Uruſi*, le *Faaſi*, & le *Kainoki*, dont on a déja parlé; l'arbriſſeau qui porte le coton; le Seſame de deux eſpèces, dont les ſemences ſont blanches & noires. De toutes les huiles qu'on tire de la ſemence de ces plantes, celles du Seſame & du Kiri ſont les ſeules qui ſervent à l'apprêt des viandes. Mais, en général, les Japonois font entrer peu d'huile & de beurre dans leurs alimens (*o*).

Plantes huileuſes.

(*m*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 187. (*n*) *Amanitates exoticæ*, pag. 859.
(*o*) Le même, Tom. I. pag. 190.

§. XIV.

Grains, Légumes, Courges, Melons, Concombres, Racines, Herbes potagères, Champignons, Mouſſes, &c.

Agriculture.

Kæmpfer doute qu'il y ait quelque Pays au Monde, où l'on entende ſi bien l'Agriculture; ce qu'il attribue d'un côté à la multitude des Habitans, & de l'autre au deffaut de commerce & de communication avec les

les Etrangers, qui les met dans la néceſſité de pourvoir à leurs beſoins par leur propre travail. „ Il n'y a pas, dit-il, un pouce de terre en friche „ au Japon. Non-ſeulement le plat-pays, qu'on n'employe jamais en pâ- „ turages, mais les montagnes les plus hautes produiſent du bled, du riz, „ des légumes, & une infinité d'herbes, ou nourriſſantes, ou médecinales. „ Les terres baſſes & unies ſont labourées avec des bœufs. Les hommes „ réſervent leurs bras pour la culture des lieux d'un accès difficile. Tout „ eſt fumé & diſpoſé avec un art infini. Il ne manque à ces Inſulaires, a- „ près avoir bien conçu la néceſſité de l'art, & l'avoir porté à ſa perfec- „ tion, que de l'avoir annobli: mais, au Japon, comme dans tous les „ Pays habités par des hommes, on a moins penſé à faire conſiſter la no- „ bleſſe dans les exercices utiles, que dans ce qui flatte & ce qui favo- „ riſe les paſſions". DESCRIPTION DU JAPON.

LES Japonois ont une méthode aſſez ſingulière, pour donner de la fertilité à leurs terres. Ils ont toûjours de grands amas de fiente & de toutes ſortes d'immondices. Ils brûlent de vieilles nippes, qu'ils y joignent. Ils y employent même des coquilles d'huitres. Ce mêlange produit un excellent engrais. On a déja remarqué qu'avant que d'enſemencer une terre, ils la meſurent, & que cette opération ſe renouvelle à l'approche de la moiſſon. Enſuite, ils ſupputent ce que la récolte doit leur rapporter. Ces conjectures ſont ordinairement d'une juſteſſe ſurprenante, & garantiſſent les Seigneurs des tromperies de leurs Fermiers. Les Propriétaires ont ſix dixièmes de tous les fruits de leurs terres, & les quatre autres ſont pour ceux qui les cultivent. Les Fermiers du Domaine Impérial ne donnent que quatre dixièmes aux Intendans de l'Empereur; les deux autres leur appartiennent. Si quelqu'un défriche une terre, qui n'eſt point à lui, il jouit de toute la récolte pendant les deux ou trois premières années: mais dans les Baux, on a toûjours égard à la bonne ou la mauvaiſe qualité du terroir; & la Loi porte que ſi quelqu'un laiſſe paſſer une année ſans cultiver ſa terre, il en perd la propriété. Engrais des terres. Loix des récoltes.

ON cultive particulièrement, au Japon, ce qui ſe nomme *Gokokf*, ou les cinq fruits de la terre. C'étoit anciennement la ſeule nourriture d'un Pays, où la Religion défend l'uſage de la viande; mais, ſoit diſpenſe ou relâchement, cette règle eſt aujourd'hui fort mal obſervée. Les cinq fruits ſont le riz, l'orge, le froment, & deux ſortes de fèves. Le riz du Japon, porte en général le nom de *Kome*, ou *Waſi*. On en diſtingue deux eſpèces, dont la première, nommée *Ko*, vulgairement *Matzji-Gomme*, & *Ururijine*, qui eſt la plus commune dans les Provinces Septentrionales, l'emporte beaucoup ſur celui des Indes. Il eſt d'une blancheur de neige, ſi gras & ſi nourriſſant, que les Etrangers, qui n'y ſont pas faits, en doivent uſer avec modération. On le mange cuit à l'eau; ce qui reſte, au-delà des proviſions annuelles, eſt employé à faire une bière, qui ſe nomme *Saki*. L'autre eſpèce, plus maigre & plus rougeâtre, ſe nomme *Da*, vulgairement *Motſi-Gomme*, & *Motſino-Jome*. Le riz ſe ſème dans la ſaiſon des pluyes; & ce travail eſt le partage des femmes. On le ſème dans toutes les terres qui paroiſſent propres à le recevoir, & dont on n'eſt pas forcé de faire un autre uſage. Les plus convenables à cette ſemence, ſont les terres baſſes & plates, qui peuvent être Gokokf, ou cinq ſortes de grains. Riz, ou Kome.

DESCRIPTION DU JAPON.

percées de canaux pour les arroſer. La Province de Figen eſt une des plus fertiles en riz, & produit auſſi le plus excellent. Auſſi les campagnes y ſont-elles coupées de toutes parts, par des canaux tirés des Rivières; & quantité d'écluſes donnent la facilité de les inonder entiérement.

Orge, ou Oomuggi.

TOUTES ſortes de blés, & l'orge en particulier, portent le nom de *Baku*, vulgairement *Muggi*, & *Oo-Muggi*. Quoique l'orge ſoit principalement deſtiné à la nourriture des chevaux & du bétail, on ne laiſſe pas de l'employer quelquefois à l'apprêt des viandes, & d'en faire des gâteaux. Les Pauvres en font même du pain. Il en croît, au Japon, une eſpèce, dont les épis prennent la couleur de pourpre en meuriſſant. Le *Koomuggi*, ou le froment, eſt à vil prix, & ne s'employe qu'à faire des gâteaux.

Froment, ou Koomuggi.

Fèves.

DES deux eſpèces de fèves, celles qu'on nomme *Daidſu*, ou *Fèves-Daid*, ſont de la groſſeur des pois de Turquie, & croiſſent comme les lupins. Après le riz, c'eſt l'aliment le plus ordinaire des Japonois. Ils en font une eſpèce de bouillie, qui leur tient lieu de beurre, nommée *Midſu*, avec laquelle ils apprêtent leurs viandes; & une ſorte de Saupiquet, ou d'*Embamma*, comme ils l'appellent; ſauce fameuſe, qu'ils mangent à l'entrée du repas, pour ſe mettre en appétit. Elle ſe ſert avec les viandes rôties. Les Hollandois en apportent en Europe, ſous le nom de *Soeja* (*a*), qui eſt le terme Japonois. La ſeconde eſpèce de fèves, qui ſe nomme *Adſuki*, ou *Sodſu*, eſt blanche, & d'une figure aſſez ſemblable à la lentille. On fait des gâteaux de ſa farine, paîtrie avec du ſucre. Outre ces cinq fruits, on comprend encore, ſous le nom de Gokokf, l'*Awa*, ou le bled des Indes; le *Sioku*, vulgairement *Kibi*, & *Kimmi-kibi*, ou le millet commun à grains jaunes; & généralement toutes ſortes de grains & de légumes.

Diverſes ſortes de grains.

L'AWA, nommé autrement *Dſjeku*, dont on vient de parler, eſt un Panicum à grande queue pendante, garnie de poils. Le *Fai*, vulgairement *Fije*, eſt un Panicum à grain noirâtre. Le *Jenbaku*, vulgairement *Karas-Muggi*, eſt le petit bled, ou le ſeigle. Outre le millet commun, on a encore, le *Sjokkuſo*, vulgairement *Too-Kibbi*, millet Chinois, tranſporté au Japon, depuis pluſieurs ſiècles. Sa tige & ſes feuilles reſſemblent à celles du roſeau, & ſes grains ſont jaunâtres. Le *Kjokuſo*, vulgairement *Nan-Bankiwi* (*b*), eſt un millet que les Portugais ont porté des Indes au Japon. Le *Kjo*, vulgairement *Soba*, eſt une eſpèce de bled ſarraſin, qui ſe ſême. On en diſtingue deux autres; l'un qui rampe dans les bois, & qui ſe nomme *Sjoo*, vulgairement *Iwo-Nome*; l'autre, qui croit dans l'eau, & dont l'avoine s'attache aux habits. On le nomme *Sui-Roo*, vulgairement *Midſu-Soba*.

Légumes.

LE *Koba*, vulgairement *Gomma*, eſt le Seſame, dont l'huile s'employe dans le vernis, dans les alimens, & dans la Médecine. Le *Jeiſoku*, vulgairement *Kos*, eſt le pavot en général. Le *Jokui*, vulgairement *Dſudſudama*, eſt la larme de Job. Le *Wan*, vulgairement *Nora-Mame*, eſt le gros pois des jardins, dont la fleur & le fruit ſont blancs. Le *Sandſu*, vulgairement *Sora-Mame*, eſt la fève des champs, dont le fruit eſt noirâtre. Le *Fen*, vulgaire-

(*a*) *Amœnitates exoticæ*, pag. 839. On y trouve la manière dont il ſe fait, & la figure de la fève.

(*b*) C'eſt-à-dire, *Millet des Pays Septentrionaux*.

gairement *Adſi-Mame*, & *Kaadſi-Mame*, eſt le haricot des champs, qui s'étend beaucoup en rampant. Sa fleur eſt grêle & purpurine; ſes gouſſes ſont courtes & larges; ſa ſemence eſt rouge & ſemblable au pois chiche. Le *Toodſu*, eſt un haricot à grandes feuilles, dont les gouſſes ſont longues d'un pied, & de la forme d'une épée; ce que ſon nom ſignifie. Ses fleurs ſont d'un blanc purpurin, & longues de deux pouces. La ſemence eſt rouge, & plus groſſe que la fève des jardins. Le *Reodſu*, eſt un autre haricot, dont la fleur eſt d'un beau pourpre; la gouſſe reſſemble à celle des pois de jardin. On diſtingue pluſieurs autres ſortes de haricots, dont les Daidſu, ou Fèves-Daid, qu'on a décrites, ſont la principale. DESCRIPTION DU JAPON.

LES Raves croiſſent facilement au Japon, & ſont d'une groſſeur extraordinaire. De toutes les productions de la Terre, c'eſt peut-être celle qui fournit le plus à la nourriture des Habitans: mais, comme ils fument la terre avec les excrémens humains, elles ont une odeur ſi forte, que les Européens ont peine à les ſouffrir. Elles ſe mangent crues, ou bouillies, ou confites au vinaigre. Les raiforts, les carottes, les courges, les melons, les concombres, le fenouil, & quelques eſpèces de laitues, qui ne ſe trouvent, parmi nous, que dans les jardins, croiſſent naturellement dans les Iſles du Japon. Le panais de jardin n'y eſt pas connu; mais la Nature y offre par-tout des panais ſauvages. Les Hollandois y ſèment, avec ſuccès, du perſil, du cumin, de la chicorée & des laitues communes; à l'exemple des Portugais, qui avoient apporté toutes ces graines. Raves & leurs qualités.

LE *Buſei*, vulgairement *Aona*, eſt la Rave ronde des jardins, ou rave de Limouſin. Le *Rei-Fuku*, vulgairement *Daikon*, eſt le grand Raifort, qui fait, au Japon, la principale nourriture du Peuple. Il ſe mange, crud ou cuit, vieux ou nouveau. On le cultive dans les champs, où il croit en abondance. Le *Farjo*, eſt la petite Rave pyramidale de Bauhin.

LE *Sju*, ou *Sjin*, vulgairement *Nesji*, *Nindſin*, ou *Dſin-Dſom*, eſt une eſpèce de chervi des montagnes. C'eſt le fameux *Ginſeng*, que les Chinois nomment *Som*, & les Tartares, *Soaſai*. Cette plante, lorſqu'elle eſt nouvelle, n'a qu'une racine ſimple, qui reſſemble à celle du panais, longue de trois pouces, & de la groſſeur du petit doigt, charnue, blanchâtre, diviſée quelquefois en deux jambes, garnies de peu de fibres, d'une odeur tirant ſur celle du panais jaune, & du goût de nôtre chervi, mais plus agréable & plus doux, avec une petite amertume presqu'inſenſible. Lorſque la plante s'eſt élevée d'environ un pied, elle prend une ou deux autres racines, ſemblables à la première; & dans ſa force, elle en prend un plus grand nombre. Sa tige devient haute d'environ deux pieds; mais elle eſt plus mince que le petit doigt, inégalement ronde, canelée & garnie de nœuds, deſquels naiſſent les branches, alternativement oppoſées. Des pédicules, longs d'un pouce & demi, & ſillonnés profondément juſqu'au milieu de leur longueur, portent des feuilles de figure & de grandeur différentes, ſuivant l'âge de la plante; rondes d'abord, longues d'un pouce, & legèrement dentelées; mais qui deviennent enſuite plus grandes, ſe partagent en pluſieurs lobes & reſſemblent entiérement à celles du chervi. Les fleurs diſpoſées en ombelle, chacune ſur un pédicule ſéparé, ſont blanches, à cinq petales, & de la groſſeur d'un grain de coriandre. Les étamines ſont courtes, Le Sju, ou le Ginſeng.

DESCRIPTION DU JAPON.

& s'élèvent entre les petales. Le piſtil eſt preſque imperceptible. La ſemence reſſemble à celle de l'anis. Cette plante ſe cultive à Meaco; mais elle y a peu de vertu. Son Pays natal eſt la Corée & la Tartarie. Comme ſa principale vertu eſt de fortifier les fibres & de faciliter la circulation des humeurs, elle s'employe dans preſque tous les remèdes & dans tous les cordiaux (*c*).

LE *Kofuk*, vulgairement *Nisji*, & *Jabu-Ninſin*, eſt le Panais de l'Europe, comme le *Jamma-Ninſin* eſt nôtre Panais ſauvage.

LE *Sadſin*, eſt un Lychnis ſauvage, à feuilles de giroflée, dont la tige eſt d'environ un pied de hauteur, & les fleurs blanches à cinq petales. Sa racine eſt longue de trois ou quatre pouces, d'un goût fade, qui tire ſur celui du panais. Il ſe trouve des Impoſteurs, qui la vendent pour du Ginſeng.

LE *Kekko*, vulgairement *Kikjoo*, & *Kirakoo*, eſt une Raiponſe, haute d'une coudée, à feuilles oblongues & dentelées, dont la racine eſt longue de quatre pouces, groſſe & laiteuſe. C'eſt la plus eſtimée, pour ſes vertus, après celle du Ginſeng. Ses fleurs, qui croiſſent au ſommet de la tige, ſont en cloche, d'un pouce & demi de diamétre, bleues, & découpées aſſez profondément en cinq parties. On diſtingue trois eſpèces de cette plante; l'une qui a la fleur blanche & double; l'autre, dont la fleur eſt ſimple, d'un pourpre bleu, avec des canelures couleur de pourpre, garnies de poils dans les intervalles, les pointes jaunâtres, & un piſtil bleu, revêtu de poils. La troiſième a la fleur double, d'un pourpre bleu.

Diverſes ſortes de Courges.

LES Japonois ont différentes ſortes de Courges & de Melons. Le *Feo*, vulgairement *Nari-Trigango*, eſt une grande courge, dont le milieu eſt étroit. Une autre eſpèce, de même nom, & de figure ronde, à la poulpe denſe. Le *Ko*, en eſt une autre, dont le fruit eſt oblong, la fleur grande & blanche. Le *Kwa*, vulgairement *Furi-Uri*, *Sptoori*, *Tſke-Uri*, & *Tſutke-Uri*, en eſt une quatrième eſpèce, grande, de figure ronde oblongue, dont la croute eſt une chair ſolide, qui a le goût du concombre. On l'apprête avec le marc de ceriſe, & c'eſt un mets des plus ordinaires. Son nom eſt *Connemon*.

Melons.

LE *Kwa*, vulgairement *Togwa*, & *Kamo-Uri*, eſt un grand Melon de figure oblongue, dont la chair eſt ſerrée. Le *Ten-Kwa*, eſt le grand melon commun canelé. Le *Sjo-Kwa*, vulgairement *Awo-Uri*, eſt un autre melon canelé, mais plus petit que le précédent.

Concombres.

L'*Awa*, vulgairement *Karas-Uri*, eſt le Concombre commun des jardins, dont on diſtingue pluſieurs eſpèces; le *Ko-Kwa*, vulgairement *Soba-Uri*, en eſt une longue, pleine de verrues & de fentes. Le *Si-Kwa*, vulgairement *Fitzma*, en eſt une autre, oblongue, canelée, tortue, terminée en pointe.

Racines & autres plantes.

LE *Mondo*, & *Biukf-Mondo*, vulgairement *Riuno-Figu*, eſt un Chien-dent, dont la fleur eſt hexapetale, en forme d'épi. Sa racine eſt fibreuſe & bulbeuſe. Un autre chien-dent, qui porte le même nom, s'étend beaucoup, & pouſſe continuellement des rejettons. On fait prendre aux Malades, les petits tubercules qui terminent la plante, confits au ſucre. Le fruit eſt rond,

(*c*) Deſſechée & miſe en poudre, la doſe eſt d'un gros, ou un gros & demi.

rond, un peu oblong, & renfermé dans un calice dont les bords ſont crenelés. Le *Temondo*, eſt encore une autre eſpèce, commune ſur-tout dans la Province de Lexuma, & dont la racine eſt plus groſſe. DESCRIPTION DU JAPON.

Le *Boofu*, autrement *Foſu*, & *Fumas-Kanna*, eſt le Liguſtique vulgaire. Le Booſu.

On diſtingue pluſieurs ſortes de Perſils. Le *San-Boſu*, vulgairement *Jamma-Boſu*, eſt le perſil des bords de la Mer, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Ancolie, mais ſont un peu plus graſſes. Le *Nadagi-Nadaki*, eſt le perſil des marais de Bauhin. Le *Kin*, vulgairement *Seri*, eſt le petit perſil à feuilles de Morgeline. Le *Quaiko*, ou *Vikio*, vulgairement *Kureno-Ommo*, eſt l'Anis commun. Le *Sſiro*, vulgairement *Tagara-Kinſo*, eſt le Moutardier des jardins. Perſils. Le Quaiko. Le Sſiro.

Le *Doku-Quatz*, vulgairement *Dosjen*, & *Udo*, eſt un arbriſſeau annuel, dont la racine eſt graſſe & charnue. Elle ſe mange, auſſi-bien que les premières tiges. Ses feuilles ſont longues d'un pied, & partagées en lobes, diſpoſées en triangle. Ses fleurs ſont petites, & blanchâtres, à cinq petales. Le Doku-Quatz.

Le *Kjoo*, vulgairement *Sſonja*, eſt le Gingembre ſauvage, à larges feuilles, qui ſe nomme auſſi *Faſi-Kami*, & *Kureno-Faſi-Kami*. On en diſtingue un autre, nommé *Djooska*, & vulgairement *Mjoga*, dont le goût n'eſt pas fort, & dont la tige & les feuilles reſſemblent à celles du roſeau. Le Kjoo.

Le *San-Djoska*, vulgairement *Jamma-Mjoga*, eſt un *Orchis* dont la tige eſt haute d'un pied, la feuille étroite, & la fleur diſpoſée en épi. Sa capſule ſeminale, qui eſt de la groſſeur d'un pois, contient un grand nombre de petites ſemences. Le San-Djoska.

Le *Tſwa*, eſt un *Doronic*, dont la racine eſt noueuſe, fibreuſe, & d'un mauvais goût. Sa feuille reſſemble à celle de l'herbe aux teigneux. Sa tige eſt nue, & haute d'une coudée. Ses fleurs ſont jaunes, & ſemblables à celles du Chryſantheme. Sa ſemence eſt de figure cylindrique, un peu canelée, argentée, petite, & d'une ſaveur onctueuſe, mais très-mauvaiſe. Le Tſwa.

Le *Sco-Kuſitz*, vulgairement *Kuſaggi*, qui ſignifie *Plante fetide*, eſt un grand arbriſſeau, dont les feuilles, alternativement oppoſées, ſont grandes, & reſſemblent à celles de la bardane. Elles ſe mangent. Ses fleurs approchent de celles du *Ledum*. Le Sco-Kuſitz.

Le *Boſſai*, vulgairement *Quai*, eſt un Jonc aquatique, dont on mange la racine, qui eſt fibreuſe & garnie de nœuds. Le Boſſai.

Le *Siko*, vulgairement *Omodaka*, eſt le Phleos aquatique de la petite eſpèce, à cinq feuilles larges. Sa racine, qui reſſemble à la précédente, ſe mange auſſi. Le Siko.

Le *Kai*, vulgairement *Tokoro*, eſt une herbe des bois, qui monte aux arbres, & qui approche de la coulevrée blanche. Sa racine reſſemble à celle du gingembre, & ſe mange. Ses fleurs, formées en épis, ſont blanches, hexapetales, & de la grandeur d'une ſemence de coriandre, avec un piſtil au milieu. Le Kai.

Le

DESCRIPTION DU JAPON.

Le Dſojo & le Tſukne-Imo. LE *Dſojo*, vulgairement *Jamma-Emo*, eſt une herbe des montagnes, qui monte aux arbres. Sa racine, qui ſe mange, eſt groſſe, longue, charnue, fibreuſe, de figure inégale, ſuivant les lieux où elle ſe trouve. Sa feuille eſt membraneuſe, & reſſemble à celle de la double feuille (*d*). Ses fleurs ne diffèrent point de celles du Lychnis; mais elles s'ouvrent peu, ſont très-petites & à ſix petales. Une autre eſpèce, nommée *Tſukne-Imo*, porte des bayes; & ſes ſemences croiſſent ſous l'aiſſelle des feuilles.

L'U & Spen. L'*U*, vulgairement *Imo*, & *Satai-Imo*, eſt un Phleos des marais, ſemblable au grand Phleos aquatique, à feuilles larges, de Bauhin. Sa racine eſt longue, groſſe, charnue, fibreuſe, avec des rejettons mouſſeux. Elle ſe mange, auſſi-bien que la tige. Le *Spen*, en eſt une autre eſpèce, dont la racine ſe mange auſſi.

Le Gobo. LE *Gobo*, autrement *Umma-Bufuki*, eſt proprement la grande Bardane, qu'on cultive, au Japon, dans les terres noirâtres, & dont la racine ſe mange avant qu'elle ait pouſſé ſa tige.

Le Sjooriku. LE *Sjooriku*, vulgairement *Jamma-Gobo*, & *Isjuwo-Sikki*, eſt une plante ſauvage, dont la racine ſe mange & reſſemble au navet. Elle a l'odeur & le goût de la bardane. Ses feuilles reſſemblent à celles de la patience; ſes fleurs ſont à cinq petales, blanches, & diſpoſées en épi.

Herbes potagères. LE *Soo*, vulgairement *Fitomoſi*, eſt l'Oignon de l'Europe; comme le *San*, vulgairement *Fir*, ou *Ninniku*, eſt le Poireau commun à groſſe tête. Mais le *Kiu*, vulgairement *Mijrra-Nijra*, eſt un poireau fendu à feuilles de jonc; & le *Kei*, vulgairement *Oi-Nijra*, eſt un poireau fendu à larges feuilles. Le *Kio*, vulgairement *Tſiſa*, eſt la Laitue commune des jardins, non pommée. On en diſtingue deux autres eſpèces, qui ſe nomment *Kukio*, & *Rikio*. Le *Kantatz*, vulgairement *Futſu-Kuſa*, eſt un Chou blanc crêpé, de la Chine, qui devient haut de trois coudées, & dont la tête ſe ferme rarement. Le *Bakin*, vulgairement *Uma-Biju*, & *Siberi-Fiju*, eſt le Pourpier des jardins à larges feuilles. Le *Fo-Sei*, vulgairement *Fiaſina*, *Tſugumiguſa*, & *Tampopo*, eſt la Dent-de-lion à larges feuilles. Le *Ro*, vulgairement *Fuki-Sabuki*, eſt le Petaſite commun. Le *Ketz*, vulgairement *Waribi*, eſt la Fougère, dont on mange, au Japon, les tiges nouvelles. Le *Singua*, vulgairement *Ikinguſa*, eſt la Stratiote commune, qui ſe cultive dans des pots. Le *Doki*, eſt un Pied-de-veau canelé, dont la feuille eſt en forme de doigt. Le *Koganneguſa*, eſt un *Alleluia*, dont la tige eſt mince & branchue, les feuilles cordées & couvertes de poils. Le *Keiſon-Kuſa*, eſt une Hermionite à très-petites feuilles, ondées au bord, & découpées en pointes. Le *Matſebutz*, eſt une grande Piloſelle rampante & hériſſée, dont les Japonois font une eſpèce d'armoiſin, qu'ils nomment *Butz*.

Champignons. LE *Si*, vulgairement *Naka*, eſt le Champignon des champs, dont le pédicule eſt blanc, & la tête plate & tachetée. Il ſe mange. Le *Tan*, vulgairement *Taki*, eſt un autre champignon, bon à manger, blanchâtre, à tête pelée, à bord inégal & ſouvent frangé. Un autre, plus petit, & vanté pour ſon excellence, a la tête noire par-deſſous. Le *Sjorto*, eſt la Truſle

(*d*) Ou *Gramen Parnaſſi*.

fle du Japon, qui croît ſous les ſapins. Le *Bokudſi*, vulgairement *Kikuragi*, & *Ki-No-Mimi*, eſt un champignon, dont la tête eſt tachetée de blanc & de noir, & qui vient ſous les vieux arbres. Il ſe mange. DESCRIPTION DU JAPON.

Le *Tas*, vulgairement *Koki*, eſt la Mouſſe en général. Le *Si-Fai*, vulgairement *Ama-Nori*, & *Muraſaki*, eſt une mouſſe de Mer, de couleur purpurine, qui croît ſur les rochers, & qui ſe mange, quoique d'une ſubſtance dure & membraneuſe. Le *Sekiſi*, vulgairement *Iwatugi*, eſt une mouſſe, qui croît ſur les plus hauts rochers. Le *Kimpaku*, vulgairement *Iwagoki*, & *Iwaſiba*, eſt encore une mouſſe des rochers, qui reſſemble à la bruyère. Le *Toi-Sei*, vulgairement *Aji-Nori*, eſt une mouſſe de Mer, ſemblable à la coraline, fendue en pluſieurs endroits, dont la feuille eſt très-menue. Le *Sisjoo*, vulgairement *Miru*, eſt une mouſſe de Mer, branchue, en forme de Corralloïde. Le *Roku-Kakku*, vulgairement *Ino-Matta*, eſt encore une mouſſe, plus groſſe que la précédente, & qui a la figure de corne de cerf. Le *Soo*, vulgairement *Momubah*, eſt l'herbe ou l'Algue de Mer en général. Le *Seki-Qua*, vulgairement *Kokuro-Buto*, & *Tokoro-Tenguſa*, eſt une algue des rochers, capillaire, rameuſe & jaunâtre, dont on fait, au Japon & à la Chine, une eſpèce de Vermicelli, qui ſe nomme *Tokororen*. Le *Firomé*, autrement *Kombu*, eſt un Fucus marin, de la figure d'une lance, dentelé, & d'environ une toiſe de longueur. Il croît ſur les rochers baignés de la Mer, & nâge ſur l'eau. On le mange, après l'avoir préparé. Le *Kaitei*, vulgairement *Arame*, eſt un autre Fucus, de la même figure, mais qui n'eſt pas dentelé.

Mouſſes.

Algue de Mer & de rochers.

Fucus.

On voit croître, ſans culture, une infinité d'autres plantes, dans les champs, ſur les montagnes, dans les bois, dans les marais, dans les lieux les plus ſtériles, & ſur les Côtes mêmes de la Mer. Il y en a très-peu, dont les racines, les feuilles, les fleurs, ou les fruits, ne ſervent de nourriture aux Habitans. Cette facilité à manger tout ce que la Nature prend ſoin de leur offrir, les expoſe quelquefois à de fâcheuſes mépriſes; mais ils ont l'art de faire perdre, à pluſieurs plantes, leurs qualités venimeuſes. Ainſi, du *Konjokf*, qui eſt une dangereuſe eſpèce de *Dracunculus*, ils font une bouillie aſſez douce & de fort bon goût. En faiſant infuſer les racines de la fougère, qu'ils nomment *Waribi*, ou *Ren*, ou de la fève d'Egypte, que quelques-uns nomment fleur de *Tarate*, & d'une autre racine, qu'ils appellent *Kaſne*, ils en tirent une farine qui s'employe dans l'apprêt des viandes, & qu'on mange auſſi ſeule, après l'avoir fait diſſoudre dans l'eau. De toutes les plantes molles, qui croiſſent au fond de la Mer, il n'y en a preſque pas une que les Japonois ne mangent. Ce ſont les femmes des Pêcheurs, qui les préparent & qui les vendent. Leur adreſſe eſt extrême à les tirer du fond de la Mer, en plongeant juſqu'à trente & quarante braſſes de profondeur (*e*).

Plantes que les Japonois dépouillent de leur venin.

(*e*) Kæmpfer, Tom. I. pag. 195 & précédentes.

§. XV.

Manière dont on fait le Papier au Japon.

Réflexions sur l'induſtrie des Japonois.

QUAND le Japon n'auroit pas reçu tant de préſens de la Nature, il n'en ſeroit pas moins un des plus riches Pays du Monde, s'il eſt vrai que la bonté du climat & l'induſtrieuſe activité des Habitans ſont les véritables richeſſes. Les Japonois ſont devenus riches à force de travail, ſans ceſſer d'être laborieux. On a déja obſervé qu'ils doivent un ſi rare avantage, à l'excluſion du Commerce étranger, qui les a mis dans la néceſſité d'attendre tout d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire, de leur induſtrie & de leurs efforts. Auſſi l'Agriculture, qui eſt leur principale reſſource, n'a-t-elle jamais été pouſſée ſi loin dans aucune autre Nation. Ils ont trouvé le moyen de faire naître l'abondance du ſein de la ſtérilité; & leur exemple, ſuivant la réflexion de leur Hiſtorien moderne, ſemble prouver, contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas tant la roſée du Ciel, que la ſueur du front, qui donne aux campagnes une véritable fécondité.

OUTRE les richeſſes qu'ils tirent de leurs terres en toutes ſortes de grains & de légumes, on a vanté leur adreſſe à trouver, juſques dans l'écorce de leurs arbres, de quoi fournir aux beſoins les plus eſſentiels de la vie. On a remarqué que celle d'une eſpèce de Meurier, qu'ils nomment *Kandſi*, leur fournit tout à la fois du papier, des cordes, diverſes ſortes de méches, des étoffes, du drap, & pluſieurs autres commodités. Donnons un exemple de ces opérations, dans la manière dont ils fabriquent le papier.

Manière dont ils font du papier, d'une écorce d'arbre.

APRÈS la chûte des feuilles, c'eſt-à-dire, vers le mois de Décembre, les rejettons du Kandſi, qui ſont fort gros, ſe coupent de la longueur d'environ trois pieds. On les met en faiſceaux, qu'on fait bouillir dans de l'eau, avec des cendres. S'ils ſont coupés depuis trop long-tems, & qu'ils ſe ſoyent ſéchés, on les laiſſe tremper l'eſpace de vingt-quatre heures, avant cette leſcive. Les faiſceaux doivent être fort ſerrés; & lorſqu'on les a mis dans la chaudière, on a ſoin de les couvrir. On les y fait bouillir, juſqu'à-ce que les bâtons laiſſent voir un demi pouce de bois, dépouillé de leur écorce. Alors on les tire de l'eau, on les laiſſe réfroidir à l'air; puis on les fend en longueur, on les dépouille entièrement de leur écorce, & l'on jette ce qui n'eſt utile à rien. On fait enſuite ſécher l'écorce; on la nettoye; on la laiſſe tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Auſſi-tôt qu'elle eſt aſſez ramollie, on en racle la ſurface avec un couteau, & l'on ſépare en même-tems l'écorce vieille d'une année, de celle qui eſt plus jeune & plus mince. La première donne le meilleur papier. La ſeconde en fait un plus noirâtre, mais qui n'en eſt pas moins bon. S'il ſe trouve de l'écorce plus vieille, on la met à part, pour en faire un papier plus groſſier que les deux autres.

LORSQUE toutes ces écorces ont été parfaitement nettoyées, on les fait encore bouillir dans la cuve; mais on y met moins de cendre que la première fois; & pendant tout le tems qu'elles ſont ſur le feu, on les remue avec

avec un roſeau, en y verſant de tems en tems de la nouvelle leſcive, mais dans la quantité ſeulement qui eſt néceſſaire pour arrêter la trop grande évaporation, & pour ſuppléer à ce qui eſt conſumé. Cette opération continue, juſqu'à-ce que la matière devienne ſi déliée, qu'étant legèrement touchée du bout du doigt, elle ſe réduiſe ou ſe ſépare comme de la bourre, ou comme un amas de fibres. Obſervons que la leſcive, dont on ſe ſert ici, ſe fait de la manière ſuivante. On met en croix deux pièces de bois ſur une cuve. On les couvre de paille, ſur laquelle on répand de la cendre mouillée; puis on verſe deſſus, de l'eau bouillante, qui à meſure qu'elle paſſe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des parties ſalines de la cendre, & fait la leſcive dont on a beſoin. DESCRIPTION DU JAPON.

On recommence à laver les écorces, après qu'elles ont bouilli pour la ſeconde fois; mais c'eſt ce qui demande beaucoup d'attention. Si elles n'étoient pas aſſez lavées, elles ne feroient qu'un papier groſſier; ſi elles le ſont trop, le papier ſera fin & blanc, mais trop pénétrable à l'encre. Ordinairement, c'eſt dans une Rivière qu'on les lave. On les y trempe dans une eſpèce de van, ou de crible; & tandis qu'elles y ſont, on les remue avec la main, juſqu'à-ce qu'elles ſoyent réduites à la conſiſtance de la laine, ou d'un duvet fort doux. Pour le papier le plus fin, on les lave une troiſième fois; ou plutôt, on les laiſſe tremper, enveloppées dans un linge. On a ſoin auſſi d'en ôter les nœuds, la bourre, & toutes les parties étrangères qui pourroient s'y être gliſſées. Ces ſuperfluités ſe mettent à part, avec les écorces les plus groſſières, pour le mauvais papier. Ainſi rien n'eſt perdu dans cette fabrique.

Comment le papier reçoit ſa forme.

La matière étant lavée autant de fois qu'il eſt néceſſaire, on la poſe ſur une table de bois, uni & épais, où deux perſonnes la battent avec des bâtons, juſqu'à-ce qu'elle devienne auſſi fine qu'on le deſire. Dans cet état, elle reſſemble à du papier qui, à force d'être trempé, n'auroit preſque plus de conſiſtance. Enſuite on la met dans une cuve, avec une infuſion gluante & glaireuſe de riz & de racine d'*Oreni*, arbriſſeau qui a les mêmes qualités. Tout eſt remué avec un roſeau net & délié, pour aider la matière à s'imbiber de l'infuſion; ce qui ſe fait mieux dans une cuve étroite; d'où cette compoſition eſt tranſvaſée dans une plus grande, aſſez ſemblable à celle qu'on employe dans nos Manufactures de papier. On tire, de cette ſeconde cuve, les feuilles une à une, dans des moules de jonc; & pour les faire ſécher à propos, on les met en pile ſur une table couverte d'une double natte, en inſerant, entre chaque feuille, un roſeau qui avance par les deux bouts, & qui ſert, lorſqu'il le faut, à les ſoûlever l'une après l'autre. Chaque pile eſt couverte d'un ais fort mince, de la grandeur & de la figure des feuilles; & par-deſſus, on met d'abord des poids aſſez legers, de peur que les feuilles humides ne ſe preſſent trop entr'elles. Enſuite, on en ajoûte de plus peſans, pour exprimer l'eau dont elles ſont imbibées. Le jour d'après, on lève les feuilles, ſucceſſivement, avec le roſeau qui les ſéparoit; & de la paume de la main, on les jette ſur des planches longues & raboteuſes, où le peu d'humidité, qui leur reſte encore, les fait tenir aiſément. On les expoſe enſuite au Soleil; & lorſqu'el-

DESCRIPTION DU JAPON.

qu'elles ſont entièrement ſéches, on les met en morceaux, on les rogne à l'entour; & rien ne manque alors à leur perfection.

D'où lui vient ſa blancheur & ſa conſiſtance.

LA blancheur de ce papier lui vient de l'infuſion de riz; & ſa conſiſtance, d'une glaire viſqueuſe, qui ſe trouve dans cette infuſion & dans celle de la racine d'Oreni. L'infuſion de riz ſe fait dans un pot de terre, qui ne doit pas être verniſſé, où l'on fait tremper les grains de riz dans l'eau. Enſuite, après avoir agité le pot, d'abord aſſez doucement, puis plus fortement par degrés, on y verſe, à la fin, de l'eau fraîche. Tout eſt paſſé au travers d'un linge. Ce qui demeure dans le linge, après l'avoir laiſſé bien égouter, eſt remis dans le pot, où l'on recommence la même opération, qui ſe répéte auſſi long-tems qu'il reſte trop de viſcoſité dans le riz. Celui du Japon eſt d'autant meilleur, pour cet uſage, qu'il eſt le plus blanc & le plus gros de toute l'Aſie. L'infuſion de la racine d'Oreni, qu'on joint à celle de riz, ſe fait auſſi avec beaucoup de méthode. On coupe la racine en petits morceaux, qu'on pile, & qu'on jette dans de l'eau fraîche, où ils n'ont beſoin que d'une nuit pour la rendre auſſi glaireuſe qu'elle doit l'être, après avoir été paſſée dans un linge. Mais les différentes ſaiſons de l'année demandent une différente quantité de cette effuſion. En Eté, par exemple, il en faut davantage; parceque la chaleur diſſout cette eſpèce de colle, & la rend plus fluide. D'ailleurs, une trop grande quantité de liqueur rendroit le papier trop mince, comme un défaut de quantité le rendroit trop épais, inégal & ſec. En levant les premières feuilles, on s'apperçoit du mal, s'il eſt déja commis; mais il n'eſt plus tems d'y remédier. Au-lieu de la racine d'Oreni, qui eſt quelquefois très-rare, ſur-tout au commencement de l'Eté, on ſe ſert d'un arbriſſeau rampant, nommé *Sane-Kadſura*, dont les feuilles rendent une ſorte de glue, aſſez ſemblable à celle de l'Oreni; mais l'infuſion n'en eſt pas ſi bonne.

Infuſion de la racine d'Oreni.

KÆMPFER obſerve encore que les deux nattes, ſur leſquelles on poſe en pile les feuilles fraîchement levées de leurs moules, ſont d'une forme différente. Celle de deſſous doit être épaiſſe & groſſière; l'autre plus claire & compoſée de joncs plus minces. Les joncs de celle-ci ne laiſſeroient pas un paſſage libre ſur l'eau, s'ils étoient ſerrés; ils feroient auſſi quelque impreſſion ſur le papier, s'ils n'étoient pas minces.

Papiers forts, dont on fait des habits & des cordes.

LES Japonois font une ſorte de gros papier, pour les enveloppes, de l'écorce d'un arbriſſeau, qu'ils nomment *Kadſe-Kadſura*; & leur méthode eſt peu différente. On vend à *Syriga*, Ville de la Province de Surunga, une eſpèce de papier fort, très-proprement peint, & plié en ſi grandes feuilles, que d'une ſeule on peut ſe faire un habit. Ce papier, d'ailleurs, a tant de reſſemblance avec une étoffe de laine, qu'on s'y méprend à la vûe. En général, tout le papier du Japon eſt ſi fort, qu'il n'y en a point dont on ne puiſſe faire de bonnes cordes (*a*).

(*a*) *Amœnitates exoticæ.* Faſtes & Hiſtoire du Japon, pag. 132 & précédentes.

§. XVI.

§. XVI.

Observations sur le Thé du Japon.

ENTRE les observations, qui composent l'*Appendice*, ou le Supplément des trois Tomes de Kæmpfer, on trouve un Article fort curieux sur le Thé du Japon, dont on ne peut se dispenser de donner, du moins, quelque extrait. L'arbrisseau Japonois, qui porte le Thé, a la feuille du cerisier, & la fleur semblable à la rose des champs. Son fruit n'a qu'une ou deux, ou tout au plus, trois coques. Il porte, à la Chine, le nom de *Theh*; au Japon, celui de *Tsjaa*, ou *Tsjanoki*, qui se prononce *Tchaa* & *Tchanoki*. Mais on doit observer que dans la Langue sçavante, il n'a point de caractère propre, c'est-à-dire, qui donne sa véritable idée. On y a suppléé par d'autres caractères, dont quelques-uns expriment simplement le son du mot, & d'autres font allusion aux vertus & à la description de la Plante. Kæmpfer en distingue un, qui représente les paupières de *Darma*, vingt-huitième Successeur de Siaka, ou Xaca, & qui florissoit, à la Chine, dans le dixième siècle de l'Ere Chrétienne. La fable de son origine suppose que le Thé n'étoit pas connu avant Darma, & que les paupières de cet Apôtre des Fotoques furent changées en autant de pieds de cet arbrisseau, dont il reconnut la vertu en goûtant de ses feuilles.

Observations sur l'arbrisseau Japonois qui porte le Thé.

ON a remarqué que l'arbrisseau du Thé (*a*) n'occupe, au Japon, que les bordures des champs, & que les lieux les plus stériles sont ceux où il croît le mieux. Il s'élève lentement, un peu plus qu'à la hauteur d'une brasse. Sa racine, qui est noire & ligneuse, jette irrégulièrement ses branches. Celles de la tige, & ses rejettons, n'ont pas plus de régularité. Il arrive souvent qu'on voit sortir ensemble, du même tronc, plusieurs tiges, si serrées l'une contre l'autre, & qui forment une espèce de buisson si épais, qu'on les prendroit pour le même arbrisseau. Cette confusion vient de plusieurs graines, qu'on met dans la même fosse. On observe encore, que si l'on coupe les vieilles Plantes à la tige, il en sort de nouveaux rangs de branches & de rejettons, plus touffus & en plus grand nombre. Mais ce n'est pas la première année; car les premiers rejettons sont plus rares que ceux des années suivantes. En récompense, ils sont plus grands & mieux nourris. Mais, dans tous les tems, ils sont courts, & de différentes longueurs. Ils n'ont pas les anneaux qui marquent l'accroissement annuel des arbres. Les premiers, comme ceux qui les suivent, sont environnés d'un très-grand nombre de feuilles; mais sans ordre. L'écorce est couverte d'une peau fort mince, qui se détache, lorsqu'elle commence à sécher. Sa couleur est un chatain ordinaire, plus grisâtre à la tige, & tirant même sur le verd. Son odeur approche beaucoup de celle des feuilles du Noisettier; mais elle est moins agréable. Son goût est amer, astringent. Le bois est dur, composé de fibres fortes & épaisses, d'une couleur verdâtre qui tire sur

Sa description.

(*a*) Kæmpfer le définit, *Thea frutex, folio Cerasi, flore rosæ Sylvestris, fructu unicocco, bicocco, ut & plurimum tricocco.*

DESCRIPTION DU JAPON.

ſur le blanc, & d'une odeur très-rebutante lorſqu'il eſt verd. La moëlle eſt petite; & fort adhérente au bois. Les feuilles ont leur queue, ou leur pédicule, court, gros, verd, aſſez rond, aſſez uni au-deſſous; mais creux, du côté oppoſé. Elles ne tombent jamais d'elles-mêmes, parceque l'arbriſſeau eſt toûjours verd. On les arrache de force. Elles ſont d'une ſubſtance moyenne entre la membraneuſe & la charnue, mais de différentes grandeurs. Les plus grandes ont deux pouces de long, ſur un peu moins dans leur plus grande largeur. En un mot, lorſqu'il ne manque rien à leur forme, elles ont parfaitement la ſubſtance, la figure & la grandeur du Griotier (*b*). Elles ſont dentelées. Un nerf remarquable, qui les traverſe au milieu, ſe partage de chaque côté en ſix ou ſept côtes de différentes longueurs, courbées ſur le derrière. De petites veines s'étendent près du bord des feuilles, entre les côtes. Dans leur fraîcheur, ces feuilles n'ont aucune odeur, & ne ſont pas d'un goût auſſi deſagréable que l'écorce, quoiqu'elles ſoyent aſtringentes & qu'elles tirent ſur l'amer. Elles diffèrent beaucoup en grandeur & en figure; ce qui doit être attribué à leur ſituation & à la nature du terroir. De-là vient qu'on ne peut juger de leur figure, ni de leur grandeur, lorſqu'elles ſont ſéchées & portées en Europe. Elles affecteroient la tête, ſi on les prenoit fraîches; parcequ'elles ont quelque choſe de narcotique, qui aſſoupit les eſprits animaux, & qui cauſe aux nerfs un tremblement convulſif. Mais cette mauvaiſe qualité ſe perd lorſqu'elles ſont ſéches.

Fleurs du Thé.

EN Automne, les branches ſont entourées d'un grand nombre de fleurs, qui continuent de croître pendant l'Hyver. Elles ſortent ſeules, ou deux enſemble, des aîles des feuilles, & ne reſſemblent pas mal aux roſes ſauvages. Leur diamétre eſt d'un pouce, ou d'un peu plus. Elles ſont compoſées de ſix petales, ou feuilles, dont une ou deux ſe retirent, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles ſont rondes, creuſes, attachées à des pédicules d'un demi pouce de long, qui s'aggrandiſſent inſenſiblement, & qui ſe terminent par cinq ou ſix enveloppes, petites & rondes, qui ſervent de calice à la fleur. Le goût des fleurs eſt deſagréable, & tire ſur l'amer. Il affecte ſur-tout la racine de la langue. On voit, au fond, un grand nombre d'étamines blanches, extrêmement petites, comme dans les roſes. Le bout en eſt jaune, & de la forme d'un cœur. Kæmpfer aſſure qu'il en a compté deux cens trente, dans une ſeule fleur.

Son fruit.

AUX fleurs ſuccédent les fruits, en grande abondance. Ils ſont d'une, de deux, & plus ordinairement de trois coques, ſemblables à celles qui contiennent la ſemence du *Ricin*, & compoſées de trois autres coques rondes, de la groſſeur des prunes ſauvages, qui croiſſent enſemble attachées à une queue commune, comme à un centre, mais diſtinguées par trois diviſions aſſez profondes. Chaque coque contient une gouſſe, une noiſette & ſa graine. La gouſſe eſt verte, tirant ſur le noir lorſqu'elle eſt mure, d'une ſubſtance graſſe, membraneuſe, un peu ligneuſe, s'entrouvrant au-deſſus de la ſurface

(*b*) Tendres, elles reſſemblent plus aux feuilles de ce qu'on appelle *Evonymus vulgaris, fructu acido*, à l'exception de la couleur.

ſurface, après qu'elle a demeuré une année ſur l'arbriſſeau, & laiſſant voir la noiſette qui y eſt renfermée. Cette noiſette eſt preſque ronde, mais un peu comprimée du côté par lequel les trois coques ſe joignent. Son écaille eſt mince, un peu dure, polie, couleur de châtaigne. Etant caſſée, elle offre un pepin rougeâtre, d'une ſubſtance ferme, comme celle des avelines, d'un goût douçâtre, aſſez deſagréable d'abord, & qui devient, dans la ſuite, plus rude & plus amer. Il fait ſaliver beaucoup. Il eſt fort dégoûtant lorſqu'il tombe dans le goſier; mais ce mauvais goût paſſe vîte. Ces noiſettes, ou ces pepins, contiennent beaucoup d'huile, & rancifſent fort aiſément. Auſſi n'en voit-on pas germer deux ſur dix, lorſqu'ils ſont ſemés. Les Japonois ne font aucun uſage, ni des fleurs, ni des pepins.

Première récolte des feuilles.

A ſept ans, l'arbriſſeau du Thé eſt de la hauteur d'un homme. L'uſage eſt de le couper à la tige, d'où il ſort, dès l'année ſuivante, de jeunes branches aſſez chargées de feuilles. La récolte n'en eſt pas aiſée. On loue des Ouvriers, qui n'ont pas d'autre profeſſion, & dont l'adreſſe eſt ſingulière pour ce travail. Les feuilles ne doivent point être arrachées à pleines mains. On les tire une à une, avec beaucoup de précaution. Elles ne ſe cueillent pas toutes en même-tems. On s'y prend à deux fois, & ſouvent à trois. Dans ce dernier cas, la première récolte ſe fait vers la fin du premier mois de l'année Japonoiſe, c'eſt-à-dire, les premiers jours de Mars. Les feuilles n'ont alors que deux ou trois jours. Elles ſont en petit nombre, fort tendres, & peu déployées. Ce ſont les plus eſtimées & les plus rares. Il n'y a que les Princes & les perſonnes aiſées, qui en puiſſent acheter; & cette raiſon leur a fait donner le nom de *Thé Impérial*. On les appelle auſſi *Fleur de Thé*; d'où l'on concluroit mal que ce Thé ſoit la fleur d'arbriſſeau. Kæmpfer ajoûte, que le *Thé Bouy* des Chinois appartient à la même claſſe (*c*).

Seconde & troiſième récolte.

La ſeconde récolte, & la première pour ceux qui n'en font que deux par an, ſe fait au ſecond mois; c'eſt-à-dire, vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles ſont alors parvenues à leur perfection. Quoique les autres ne le ſoyent pas, on les cueille toutes indifféremment: mais, avant que de leur donner la préparation ordinaire, on les range dans leurs diverſes claſſes, ſuivant leur grandeur & leur bonté. Celles qui n'ont pas encore toute leur grandeur naturelle, approchent des feuilles de la première récolte, & ſe vendent ſur le même pied. La troiſième récolte, qui eſt toûjours la plus abondante, ſe fait au troiſième mois de l'année Japonoiſe, lorſque toutes les feuilles ont leur perfection; & pluſieurs n'en font pas d'autre. Cependant on y ſépare auſſi les feuilles, ſuivant leur âge & leur grandeur; & l'on en fait trois claſſes, qui ſont diſtinguées ſous les noms d'*Itziban*, de *Niban*, & de *Sanban*, c'eſt-à-dire,

(*c*) Il ſe trompe, ſuivant la remarque de l'Hiſtorien moderne, s'il entend qu'on appelle *Thé Bouy*, à la Chine, préciſément celui qui s'y cueille, comme le Thé Impérial au Japon; car le Thé Bouy eſt une eſpèce de Thé particulier. On compte, à la Chine, plus de cinquante eſpèces de Thé, qui viennent d'autant d'arbriſſeaux différens. Kæmpfer paroît l'avoir ignoré.

DESCRIPTION DU JAPON.

dire, *première*, *seconde* & *troisième*. La dernière contient les feuilles les plus groſſières, qui ont deux mois d'âge, & dont le Peuple fait ſa boiſſon ordinaire.

Le Japon n'a que trois claſſes de Thé.

KÆMPFER aſſure qu'on ne connoît point, au Japon, d'autres eſpèces de Thé que ces trois différentes claſſes des feuilles d'un même arbriſſeau (*d*). Le Thé Impérial, lorſqu'il a toute ſa préparation, ſe nomme *Ficki-Tsjaa*, c'eſt-à-dire, *Thé moulu;* parcequ'on le prend en poudre, dans de l'eau chaude. On lui donne auſſi les noms d'*Udſi-Tsjaa*, & de *Tacke-Sacki-Tsjaa*, de quelques lieux particuliers dont on diſtingue les plants. Le plus eſtimé eſt celui d'*Udſi*, petite Ville aſſez proche de Meaco. Tout le Thé, qui ſe ſert à la Cour de l'Empereur & dans la Famille Impériale, doit être cueilli ſur une montagne voiſine de cette Ville. On le cultive avec des ſoins & des précautions incroyables. Un foſſé large & profond environne le plant. Les arbriſſeaux y ſont diſpoſés en allées, qu'on ne manque pas un ſeul jour de balayer. On porte l'attention, juſqu'à ne ſouffrir aucune ordure ſur les feuilles. Lorſque la ſaiſon de les cueillir approche, ceux qui ſont chargés de cet office doivent s'abſtenir de manger du poiſſon, & de toute autre viande qui n'eſt pas nette; de peur que leur haleine n'y répande quelque infection. Pendant toute la récolte, il faut qu'ils ſe lavent deux ou trois fois par jour, ou dans un bain chaud, ou dans la Rivière; & malgré tant de précautions pour ſe tenir propres, il ne leur eſt pas permis de toucher les feuilles avec les mains nues. Chacun doit avoir des gants. C'eſt le principal Inſpecteur de la Cour Impériale pour le Thé, qui commande ſur cette montagne. Il y entretient des Commis, pour veiller à la culture de l'arbriſſeau, à la récolte & à la préparation des feuilles, & pour garder le paſſage du foſſé, qui eſt, d'ailleurs, bordé d'une forte haye. Ce Thé, après la récolte & les préparations, eſt mis dans des ſacs de papier, qu'on renferme dans des pots de terre ou de porcelaine; & pour le conſerver plus parfaitement, on achève de remplir les pots de Thé commun. Dans cet état, il eſt tranſporté à la Cour, ſous une garde nombreuſe. De-là vient que le prix en eſt exorbitant. En comptant tous les fraix de la culture, de la récolte, de la préparation & du tranſport, un *Kin*, ou un Catti de Thé Impérial, monte ordinairement à trente ou quarante Siumomes, ou Taels, c'eſt-à dire, à quarante-deux ou quarante-ſix onces d'argent. Le Pourvoyeur, dans les comptes qu'il préſente à la Cour des Finances, le fait quelquefois monter à un *Obani*, monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Mais on en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidère qu'un pot de ce Thé, qui ne contient pas plus de trois ou quatre Cattis, eſt quelquefois conduit à la Cour par un cortège de deux cens perſonnes. Kæmpfer raconte qu'étant à l'Audience de l'Empereur, avec l'Ambaſſadeur de la Compagnie Hollandoiſe, un Gentilhomme de ſervice, qui lui préſentoit une taſſe de Thé, lui dit: „ Buvez-le de bon cœur; en voilà pour un *Itſe-* „ *bo*". C'eſt une monnoye quarrée d'or, qui vaut douze ou treize ſhellings d'Angleterre.

Thé d'Udſi, le plus eſtimé.

Précautions avec leſquelles il eſt cultivé pour l'Empereur.

Sa cherté.

LE

(*d*) C'eſt ce qu'il eſt difficile de ſe perſuader, après l'obſervation qu'on vient de faire ſur la différence des arbriſſeaux du Thé à la Chine.

Description du Japon.

Le Thé des feuilles de la ſeconde claſſe ſe ſubdiviſe en quatre autres, qui diffèrent en prix & en bonté. Il ſe nomme *Tootsjaa*, c'eſt-à-dire, *Thé Chinois*, parcequ'on le prépare à la manière Chinoiſe. Celui des feuilles de la troiſième claſſe s'appelle *Ban-Tsjaa*. Comme il eſt compoſé des feuilles groſſes & fortes, qui ne peuvent être préparées à la manière des Chinois, c'eſt-à-dire, ſéchées ſur des poëles, & friſées, on l'abandonne au Peuple. Cependant les vertus de la Plante s'y conſervent plus ſûrement que dans les autres, dont les parties ſont trop volatiles, pour ne pas s'affoiblir beaucoup dans la moindre expoſition à l'air, ou dans une ſimple décoction.

Curieuſe préparation des feuilles du Thé.

La préparation du Thé n'eſt pas la moins curieuſe partie de cet Article. Auſſi-tôt que les feuilles ſont cueillies, on les étend ſur le feu, dans une platine de fer; & lorſqu'elles ſont bien chaudes, on les roule avec la paulme de la main, ſur une natte rouge très-fine, juſqu'à-ce qu'elles ſoyent tout-à-fait friſées. Le feu leur ôte cette qualité narcotique & maligne, qui pourroit offenſer la tête. On les roule, non-ſeulement pour les conſerver mieux, mais afin qu'elles tiennent moins de place. Il faut leur donner ſur le champ toutes ces façons; parcequ'étant gardées une nuit ſeulement, elles ſe noirciroient & perdroient beaucoup de leur vertu. On doit éviter auſſi de les laiſſer long-tems en monceaux, ſi l'on ne veut pas qu'elles ſe corrompent en s'échauffant. A la Chine, on commence dit-on, par jetter les feuilles de la première récolte dans l'eau chaude, où elles demeurent l'eſpace d'une demie minute; & la chaleur de l'eau ſert à les dépouiller plus facilement de leur qualité narcotique. Mais il eſt certain que cette première préparation demande un ſoin extrême. On fait chauffer d'abord la platine dans une eſpèce de four, avec un feu modéré; & lorſqu'elle a le degré de chaleur qui convient, on y jette quelques livres de feuilles, qu'on ne ceſſe pas de remuer, juſqu'à-ce qu'elles ſoyent ſi chaudes, qu'à peine y puiſſe-t'on tenir la main. Alors on les retire de la platine, & les répandant ſur une natte, on commence à les rouler. Cette ſeconde opération coûte beaucoup à l'Ouvrier. Il ſort des feuilles rôties, un jus de couleur jaune, tirant ſur le verd, qui lui brûle les mains. Malgré la douleur qu'il reſſent, il doit continuer ce travail, juſqu'à-ce qu'elles ſoyent refroidies, parceque la friſure ne tiendroit pas, ſi les feuilles n'étoient pas chaudes. Il eſt même obligé de les remettre deux ou trois fois ſur le feu; & quelques gens délicats les y font remettre juſqu'à ſept fois, en obſervant néanmoins de diminuer toûjours par degrés la force du feu; préparation néceſſaire, pour conſerver aux feuilles une couleur vive, qui fait une partie de leur prix. On ne manque pas non plus de laver, à chaque fois, la platine, avec de l'eau chaude; parceque le ſuc, qui ſort des feuilles, s'attache à ſes bords, & que les feuilles pourroient le reprendre.

Comment on les friſe.

Autres méthodes.

Lorsqu'elles ſont bien friſées, on les jette ſur le plancher, qui eſt couvert d'une natte; & l'on ſépare celles qui ſont trop rôties, ou qui n'ont pas été roulées aſſez ſoigneuſement. Les feuilles du Thé Impérial doivent être plus rôties que les autres, pour devenir plus aiſées à moudre; mais quelques-unes ſont ſi jeunes & ſi tendres, qu'on eſt obligé de les mettre d'abord dans de l'eau chaude, enſuite ſur un papier épais; & de les faire ſé-

DESCRIPTION DU JAPON.

cher ſur des charbons, ſans être roulées, à cauſe de leur extrême petiteſſe. Les gens de la campagne ont une méthode plus ſimple & plus courte, qui conſiſte à rôtir les feuilles dans des chaudières de terre, ſans aucune autre préparation. Leur Thé n'en eſt pas moins eſtimé des Connoiſſeurs, quoiqu'il ſoit beaucoup moins cher. On lui croit même plus de force qu'au Thé Impérial, qui, après avoir été gardé quelques mois, eſt encore remis ſur le feu, pour lui faire perdre l'humidité qu'il pourroit avoir contracté dans la ſaiſon des pluyes. Mais, enſuite, on prétend qu'il peut être gardé long-tems; pourvû qu'on ne lui laiſſe pas prendre l'air, qui en diſſiperoit aiſément les ſels volatils. En effet, tout le monde convient que ce Thé, & les autres eſpèces à proportion, les ont perdu preſque tous en arrivant en Europe. Kæmpfer aſſûre qu'il ne leur a jamais trouvé, hors du Japon, ni cet agréable goût, ni cette vertu de rafraîchir modérement, qu'on y admire dans le climat qui les produit.

Maatſubos, ou pots qui ſervent à garder le Thé.

LES Japonois mettent leurs proviſions du Thé commun, dans de grands pots de terre, dont l'ouverture eſt fort étroite. Le Thé Impérial ſe garde ordinairement dans des vaſes de porcelaine, particuliérement dans ceux qu'on appelle *Maatſubos*. Ils ſont très-anciens & d'un fort grand prix. On leur attribue la propriété, non-ſeulement de conſerver le Thé, mais d'en augmenter les vertus. Le Thé vieux y reprend la force qu'il a perdue. Il n'y a point de Seigneurs, qui ne ſe procurent, à grand prix, quelques-uns de ces vaſes. On a déja fait remarquer leur origine. Ils ſe faiſoient, autrefois, d'une terre de l'Iſle *Mauri*, voiſine de Formoſo. Cette Iſle ayant été ſubmergée, il n'en reſte que des rochers, qu'on apperçoit dans les baſſes marées, & du milieu deſquels on tire quelquefois des vaſes de porcelaine, qui ſe trouvèrent tout faits, lorſque l'Iſle fut abîmée. Ils ſont extrêmement défigurés par des coquillages, des coraux, & d'autres excreſcences maritimes. Ceux qui les nettoyent, ſe gardent bien de les racler entiérement. Ils laiſſent toûjours un peu de ce mélange étranger, pour faire connoître qu'ils ne ſont pas contrefaits. Ainſi leur difformité leur ſert de luſtre. Ils ſont tranſparens, extrêmement minces, d'une couleur blanchâtre, qui tire ſur le verd. Leur forme approche de celle des petits barils; avec un petit cou fort étroit, qui les rend auſſi propres à tenir du Thé, que s'ils avoient été faits pour cet uſage. On les reçoit, au Japon, de divers Marchands Chinois, qui les achétent pour les revendre. Les moindres valent environ cent taels. Les plus grands, & ceux qui ſont entiers, ſe payent trois, quatre & juſqu'à cinq mille taels; mais l'Empereur ſe réſerve le droit d'acheter les plus précieux. On en voit un grand nombre dans ſon tréſor. Il eſt rare d'en trouver qui ne ſoyent ni rompus ni félés; mais on a le ſecret d'une compoſition de blanc, qui les répare avec tant de propreté que, pour en découvrir les fentes, il faut les faire bouillir dans l'eau, pendant deux ou trois jours. Comme le Thé de la troiſième récolte n'eſt pas ſi ſujet que les autres à s'éventer, les Payſans le tiennent dans des corbeilles de paille, de la forme de nos tonneaux, qu'ils placent ſous le toît des maiſons, à côté de l'ouverture qui ſert de cheminée; car ils ſont perſuadés que la fumée conſerve la vertu des feuilles. Ils n'en uſent pas autrement pour le Thé de la première & de la ſeconde récolte, lorſqu'ils

Leur origine.

qu'ils peuvent s'en procurer; & cette méthode leur réuſſit: peut-être, obſerve l'Auteur, parcequ'ils ont le goût moins délicat que les Grands. Quelques-uns mettent, par-deſſus, des feuilles d'armoiſe commune, ou des feuilles tendres d'une plante, nommée *Saſangua*, dans l'opinion qu'elles lui communiquent un goût plus agréable. Mais l'expérience a fait reconnoître que d'autres odeurs, dont on a voulu faire l'eſſai, ne s'allient pas bien avec les feuilles de Thé. DESCRIPTION DU JAPON.

Le breuvage, le plus commun au Japon, eſt une infuſion des grandes feuilles de cette Plante. On les fait bouillir dans un chaudron, qui ſe met dès le matin ſur le feu; & pour les retenir au fond, en laiſſant la liberté d'y puiſer de l'eau, on met, par-deſſus, une corbeille, ou une claye. Quelquefois, au-lieu d'une claye, on enferme les feuilles dans des ſachets, qui demeurent au fond par leur propre poids. On tient, à peu de diſtance, un baſſin d'eau froide, pour refroidir tout d'un coup la liqueur, autant qu'on le deſire. Le Thé Impérial ne ſe prend guères qu'en poudre. On apporte, ſur une table, des taſſes, de l'eau chaude, & du Thé fraîchement moulu (*e*); on verſe de l'eau dans une taſſe; on y jette, avec une petite cuillière, de la poudre de Thé, qu'on remue avec un petit inſtrument dentelé, juſqu'à-ce qu'elle écume; & c'eſt dans cet état qu'on le préſente. Il a la conſiſtance d'une bouillie claire. Auſſi l'appelle-t-on communément *Koits-jaa*, ou *Thé épais*. Quoique toutes ces méthodes n'ayent rien de fort difficile, on en a fait un art, qui ſe nomme *Sado*, ou *Tſianoſi*; & les Japonois ont des Maîtres, qui l'enſeignent aux enfans des deux Sexes. Les Pauvres, ſur-tout dans la Province de *Nara*, font quelquefois bouillir leur riz dans la décoction de Thé. Ils aſſurent qu'il devient beaucoup plus nourriſſant par ce mélange. Enfin ce vieux Thé même, dont on ne veut plus boire, parcequ'il a perdu ſa vertu, ſert à teindre en brun des étoffes de ſoye. On envoye, tous les ans, pour cet uſage, une grande quantité de ces vieilles feuilles, à Surate (*f*). Comment les Japonois prennent le Thé.

Terminons cet Article, par quelques remarques intéreſſantes ſur les bonnes & les mauvaiſes qualités du Thé. Ses feuilles, dit Kæmpfer, ont une qualité narcotique, qui met les eſprits animaux dans un grand deſordre, juſqu'à cauſer une ſorte d'ivreſſe. Quoiqu'elles perdent la plus grande partie de cette vertu, après les préparations qu'on leur donne, ce n'eſt que dans l'eſpace de dix mois qu'elle s'évapore tout-à-fait. Alors, bien loin de troubler les eſprits animaux, elle y répand une fraîcheur moderée. Elle récrée les ſens, elle les fortifie. Ainſi, le Thé, pris dans l'année même où les feuilles ont été cueillies, eſt plus agréable au goût; mais ſi l'on en fait un trop grand uſage, il attaque la tête, il la rend peſante, & fait trembler les nerfs. Le meilleur, c'eſt-à-dire, le plus délicat & le plus ſain, doit avoir du moins un an. Les Japonois ne le boivent jamais plus nouveau, ſans y mêler une égale quantité du plus vieux. Alors, il dégage les obſtructions, il purifie le ſang; il entraîne, ſur-tout, la matière terreuſe qui Remarques ſur les qualités du Thé.

(*e*) On le réduit en poudre ſubtile par le moyen d'un moulinet, fait d'une pierre d'un noir verdâtre, qu'on appelle *Serpentine*. Cette opération ſe fait ou le jour ou la veille.

(*f*) Appendice de Kæmpfer, pag. 255 & précédentes.

DESCRIPTION DU JAPON.

qui cauſe la gravelle, la nephrétique & la goutte. Kæmpfer rend témoignage que pendant tout le ſéjour qu'il fit au Japon, il ne vit perſonne, parmi ceux qui en faiſoient un uſage habituel, qui fût attaqué de la goutte ou de la pierre: & ſi ces maux, dit-il, n'étoient héréditaires en Europe, il eſt fortement perſuadé que le Thé y produiroit les mêmes effets. Il ajoûte que ceux-là ſe trompent beaucoup, qui recommandent l'uſage de la Véronique, & du *Myrtus Brabantia*, comme un équivalent pour le Thé. Il ne croit pas qu'il y ait de plante connue, dont l'infuſion, ou la décoction, peſe ſi peu ſur l'eſtomac, paſſe plus vîte, rende plus de vigueur aux eſprits abbatus, & ranime plus ſûrement la gayeté. D'un autre côté, il convient, avec les Japonois, que l'uſage du Thé arrête & trouble l'effet des autres remèdes; qu'il eſt particulièrement nuiſible dans cette ſorte de colique, qui eſt ordinaire au Japon (*g*); & que l'infuſion des feuilles trop nouvelles, qui attaque la tête en général, augmente l'inflammation des yeux. Il eſt perſuadé auſſi, ſur le témoignage des Médecins Chinois, qu'il ne manqua point de conſulter, que ſi l'on prenoit l'habitude de boire, pendant tout le jour, une infuſion forte des feuilles du Thé, on détruiroit le principe radical de la vie, qui conſiſte dans un mêlange bien conditionné de froid & de chaud, de ſec & d'humide. Le même effet, dit-il, arriveroit, par des raiſons contraires, d'un uſage continuel de viande graſſe, ſur-tout de chair de porc; mais ſi l'on mêle ces deux choſes enſemble, loin de nuire à la ſanté, elles y contribuent & procurent une longue vie (*h*).

(*g*) Voyez, ci-deſſus, l'Article des Sciences du Japon.
(*h*) Kæmpfer, *ubi ſuprà*, pag. 259.

Fin de la Quatorzième Partie.

TABLE

TABLE

DES

TITRES ET PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT *de Mr. l'Abbé Prevoſt*, ... Pag. III.
AVERTISSEMENT *des Editeurs de Hollande*. . . . . V.

VOYAGES DANS LA PRESQU'ISLE EN DEÇA DU GANGE.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

DESCRIPTION *des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Madurè, de Maiſſour, de Gingi & de Carnate*, ... Pag. 1
Parag. I. *Origine de l'Etabliſſement des François à Pondichery*, . 15
Parag. II. *Dernières Guerres de l'Inde, ou Continuation des Troubles, depuis* 1741. *Supplément*, . . . 51
Parag. III. *Deſcription de la Côte de Coromandel*, ... 124
Premier Voyage des François, dans l'Arabie heureuſe, par l'Ocean Oriental, ... 153
Parag. II. *Voyage à Mouab, Cour Royale d'Temen*, ... 164
Parag. III. *Obſervations ſur l'Arbre & le Fruit du Caffé de l'Arabie heureuſe*, ... 173
Parag. IV. *Nouvelles Obſervations plus particulières, ſur la culture du Caffé. Supplément*, ... 187
Supplément à la Deſcription des Iſles de Bourbon & de France, . . 186

VOYAGES AUX INDES ORIENTALES PAR LE SUD-OUEST.

LIVRE QUATRIÈME.

INTRODUCTION, . . Pag. 194
Parag. II. *Voyage de Ferdinand Magalhanes, ou Magellan*, . . . 195
Voyage d'Olivier de Noort, aux Indes Orientales, par le Sud-Oueſt, 200
Navigation Auſtrale, ou Voyage de Jacques

ques le Maire, pour la découverte d'un nouveau paſſage, au Sud du Détroit de Magellan, ... 229
Voyage d'Engelbert Kæmpfer, au Japon, ... 257
Parag. I. *Kæmpfer ſe rend de Batavia au Japon. Circonſtances de ſon arrivée*, ... 261
Deſcription des Iſles du Japon, . 311
Parag. I. *Diviſion générale de l'Empire du Japon*, ... 319
Parag. II. *Deſcription particulière des Provinces*, ... 323
Parag. III. *Origine des Japonois, & forme de leur Gouvernement*, . 331
Parag. IV. *Gouvernement général & particulier du Japon*, . . . 336
Parag. V. *Figure, Habillement, Education, Sciences, Arts & Caractère des Japonois*, ... 351
Parag. VI. *Villes, Bourgs, Villages, Châteaux, Jardins, Chemins, Voitures & Bâteaux du Japon*, . 368
Parag. VII. *Commerce des Japonois avec les Etrangers*, . . . 382
Parag. VIII. *Religions, Sectes, Prêtres, Temples, Pélerinages, Cérémonies du Japon*, ... 399
Parag. IX. *Hiſtoire Naturelle du Japon*, ... 428
Parag. X. *Animaux chimériques & réels du Japon*, ... 436
Parag. XI. *Arbres fruitiers, & Plantes principales du Japon*, . . 457
Parag. XII. *Arbres & Plantes remarquables par la beauté de leurs Fleurs*, 459
Parag. XIII. *Autres Arbres & Plantes particulières au Japon*, . . 469
Parag. XIV. *Grains, Légumes, Courges, Concombres, Racines, Herbes potagères, Champignons, Mouſſes, &c.* 482
Parag. XV. *Manière dont on fait le Papier au Japon*, ... 490
Parag. XVI. *Obſervations ſur le Thé du Japon*, ... 493

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

De l'Imprimerie de JACQUES VAN KARNEBEEK, *à la Haye.*

AVIS

AVIS AU RELIEUR,

POUR

PLACER LES CARTES ET LES FIGURES

DU

QUATORZIÈME VOLUME.

* THÉATRE de la Guerre, sur la Côte de Coromandel, . Pag. 1
Plan de Pondichery, en 1741. 21
Princesse Mère du Nabab d'Arcatte, ... 33
* Plan de Madras & du Fort St. Georges, pris par les François le 21 Septembre 1746. 57
Avec une Explication des Renvois.
* Ville de Tranquebar, & Fort Danois de Dansbourg, . . } 130
Avec une Explication des Renvois.
* I. } Dansbourg, ... }
* II. }
* Carte du District de Tranquebar, ... }
Avec une Explication des Renvois.
* St. Thomé, ... } 141
* Ruines de St. Thomé, ... }
* Plan de la Loge Hollandoise d'Ougly, A°. 1721. . . . 149
Avec une Explication des Renvois.
Arbre du Caffé, dessiné en Arabie, ... } 173
Partie d'un Rameau de Caffé, avec la Fleur & le Fruit, . }
Carte de l'Archipel de St. Lazare, ou les Isles Marianes, . . 198
Carte des Isles Philippines, Ire Feuille, ... } 220
Carte des Isles Philippines, IIde Feuille, ... }
* Ville de Manille, ... 223
Carte de l'Empire du Japon, ... 261
Plan de la Ville de Meaco, ... 281
Plan de Jedo, ... 297
Plan de la Ville & du Port de Nangasaki, ... 309
Armes de l'Empire & des Gentilshommes. Armes des Princes Japonois, ... } 343
Monnoies du Japon (*a*). Marques d'honneur qu'on porte devant les Princes & les Grands, ... }

* Chai-

(*a*) Les trois Monnoies de cette Planche peuvent être rapprochées de celles qui ont été inserées dans le Tome précédent, *pag.* 504.

* Chaise à Porteurs du Japon, ... 375
* Pagode de Toranga, ... 403
* Toranga, Divinité du Japon, ... 403
* Pagode de Canon, ... 403
* Canon, Divinité du Japon, ... 403
* Autre Représentation de Canon, ... 403
* Xantai, Divinité du Japon, ... 403
* Prédicateur Japonois, ... 419
* La Fête des Ames. 1. Comment elles sont reçues, . . 426
* La Fête des Ames. 2. Comment elles sont reconduites, . 426

Le Relieur aura encore soin de placer les Explications à côté des quatre Planches auxquelles chacune se rapporte.

Nota. *Les Cartes & Figures marquées d'un Astérisque ont été ajoûtées par les Editeurs de Hollande.*

Ce Quatorzième Volume contient.

		Flor.	Sols.
66 Feuilles y compris le Titre Rouge, & les Explications, &c. . . .	à 1 sol, *font*	3 -	6 - 0
33 Figures & Cartes Géographiques,	à 3 sols, *font*	4 -	19 - 0
1 Vignette, ...		0 -	2 - 0
		8 -	7 - 0
Et pour le *Grand Papier*.		12 -	11 - 0

Selon les Conditions de Souscription, ceux qui ont souscrit ne payeront:

Pour le *Petit Papier* que	6 -	18 - 0
Pour le *Grand Papier* que	10 -	9 - 0

Moyennant qu'ils retirent ce Volume avant le 1 de Mai 1757.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

375

403

419

426

Sols.

6 - 0
19 - 0
2 - 0

7 - 0
11 - 0

18 - 0
9 - 0

57.